REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1902

LA GRANDE MADEMOISELLE

I

L'EXIL. — LA VIE EN PROVINCE. QUERELLES DE FAMILLE

La Fronde a été une révolution avortée. Elle était condamnée d'avance, ses meneurs n'ayant jamais su nettement où ils voulaient en venir; elle l'avait d'ailleurs mérité, les intérêts particuliers ayant tout de suite pris le pas sur les intérêts généraux. Les conséquences de son effondrement furent d'une importance capitale pour notre pays. Les troubles civils de 1648 à 1652 ont été l'effort suprême de la France contre l'établissement de la monarchie absolue; leur fin signifia que la nation, de lassitude et de découragement, acceptait le nouveau régime. Il en résulta une telle transformation, politique et même morale, que la Fronde se trouve avoir marqué une séparation très nette entre deux périodes de notre histoire; il y a comme un grand fossé entre les temps qui l'ont précédée et ceux qui l'ont suivie.

Ses chefs avaient été dispersés par le retour du roi dans sa capitale, le 21 octobre 1652. Lorsqu'ils revinrent de l'exil, qui un peu plus tôt, qui un peu plus tard, les derniers après la paix des Pyrénées (7 novembre 1659), un changement s'était déjà produit dans les idées et les façons d'être, et plus d'un, parmi eux, se sentit dépaysé. Il fallut se remettre au diapason. Ce fut

un peu le pendant, en beaucoup moins accusé, de ce qui s'est passé pour les émigrés à leur rentrée sous le Consulat.

La princesse dont nous avons conté (1) les années héroïques nous en offre un exemple. Quand la Grande Mademoiselle, qui avait fait la guerre civile pour forcer le jeune Louis XIV à l'épouser, obtint, au bout de cinq ans, la permission de revenir à la Cour, elle y rapporta de vieilles habitudes d'indiscipline qui n'étaient plus de saison et devaient finir par lui attirer des désagrémens. L'exil n'avait rien abattu de sa fierté. Selon une formule célèbre, elle n'avait rien appris et rien oublié ; elle était toujours cette personne de premier mouvement dont M[me] de Sévigné disait : « J'aime bien à ne me point mêler dans ses impétuosités (2). » Ce n'est pas moi qui en ferai un reproche à Mademoiselle ; il est tout à son honneur d'avoir manqué de souplesse dans l'âge de servilité qui succéda à la Fronde.

A d'autres égards, l'exil lui avait été très salutaire. Il l'avait obligée à chercher en elle-même des ressources qui s'y trouvèrent, et dont Mademoiselle fut la première à s'étonner. Elle s'admire naïvement, dans ses *Mémoires*, de ne jamais s'être ennuyée une seule minute dans « le plus grand désert du monde, » et c'est assurément à sa louange, car ses débuts à Saint-Fargeau auraient accablé la plupart des femmes. On en conviendra, si l'on veut bien venir l'y retrouver la nuit de son arrivée, au commencement du mois de novembre 1652.

I

Nous l'avions laissée pleurant sans vergogne devant toute sa suite. Son rêve de grandeur et de gloire était écroulé. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, ne serait pas reine de France. Elle ne prendrait plus de villes, ne passerait plus de revues au son des fanfares et du canon. Trois semaines auparavant, le grand Condé la traitait en frère d'armes, elle faisait la joie des soldats par ses allures martiales, et on l'aurait fort surprise, et encore plus offensée, si quelqu'un lui avait dit qu'elle était capable d'être presque aussi poltronne que son père, le triste Gaston. A présent que tout était fini, même la fuite

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1899, 15 février et 15 août 1900, et 15 août 1901.
(2) Lettre du 19 janvier 1689.

romanesque en jouant à cache-cache avec des poursuivans imaginaires, la Grande Mademoiselle était tombée dans une extrême prostration physique et morale. L'héroïne d'Orléans et de la porte Saint-Antoine sanglotait comme un petit enfant, parce qu'elle avait trop de « chagrin » et trop de « peur (1). » L'aspect de sa future demeure lui avait ôté son dernier reste de courage.

Le château de Saint-Fargeau, commencé sous Hugues Capet et souvent remanié, en particulier au xvᵉ siècle, tenait plus de la forteresse que de la maison de plaisance. Sa lourde masse dominait la vallée du Loing, dans une région de grands bois très fourrés et très peu percés. Enveloppé lui-même de broussailles et défendu par des fossés profonds, le château s'harmonisait avec la sauvagerie du décor. Ses fenêtres s'ouvraient à une grande hauteur au-dessus du sol et ses tours étaient robustes. Ses corps de logis massifs et nus, reliés entre eux par de fortes murailles, formaient une enceinte irrégulière et de mine sévère. L'ensemble était imposant : il n'avait jamais été riant, et Saint-Fargeau, inhabité depuis longtemps, n'était plus qu'un immense nid à rats, presque une ruine, quand Mademoiselle s'y présenta en fugitive. On la fit entrer dans « une vilaine chambre » où il y avait un étai au milieu. Au sortir de son palais des Tuileries, cette vue l'acheva, en lui faisant mesurer la profondeur de sa chute. Elle eut un accès de désespoir : « Je me trouvais bien malheureuse, étant hors de la Cour, de n'avoir pas une plus belle demeure que celle-là, et de songer que c'était le plus beau de tous mes châteaux. »

Sa peur devint de l'épouvante en découvrant qu'il manquait partout des portes et des fenêtres. Un rapport de valet avait achevé de lui faire accroire qu'on la cherchait pour la mettre en prison, et elle n'était plus en état de comprendre qu'il n'y aurait verrous qui tinssent, si le roi donnait l'ordre de l'arrêter. Elle reprit sa course pour gagner un petit château situé à deux lieues de Saint-Fargeau et qu'on lui disait très sûr : « Jugez, dit-elle, avec quel plaisir je fis cette traite! je m'étais levée deux heures devant le jour; j'avais fait vingt-deux lieues, et j'étais sur un cheval qui en avait fait autant. Nous arrivâmes à cette maison... sur les trois heures du matin; je me couchai en grande diligence. »

La crise fut brève. Dès le lendemain, Mademoiselle se laissa expliquer que Saint-Fargeau avait une double issue en cas

(1) *Mémoires* de Mˡˡᵉ de Montpensier, éd. Chéruel.

d'alerte. Elle y revint d'elle-même le quatrième jour, et il ne fut plus question d'avoir du chagrin, ni même de l'humeur; du moment que la place était « bonne et forte, » la princesse prenait son parti des fenêtres éventrées, des plafonds étayés, des portes absentes et de tout le reste. Les grandes dames du XVII[e] siècle n'en étaient pas à cela près. Mademoiselle campa dans un « grenier » tandis que l'on réparait l'appartement au-dessous, en fut réduite à emprunter un lit, et recouvra toute sa gaîté devant la bouffonnerie de la situation pour une cousine-germaine du roi de France : « Par bonheur pour moi, écrit-elle, le bailli de Saint-Fargeau était marié depuis peu; ainsi il avait un lit neuf. »

Le lit de M[me] la baillive fut la grande ressource du château. On l'avait rendu sitôt que la princesse avait eu le sien, qu'on lui apporta de Paris, mais on y envoyait coucher les hôtes de marque, et il en était arrivé un défilé, chose tout à l'honneur de la noblesse française, dès que l'on avait appris où cette illustre disgraciée allait passer son exil. Mademoiselle ne savait où les mettre : on menait les plus importans chez le bailli. La duchesse de Sully et sa sœur, la marquise de Laval, venues ensemble pour un séjour assez prolongé, firent tout le temps la navette entre le grenier où la Grande Mademoiselle tenait sa cour et le « lit neuf » de la ville de Saint-Fargeau. Des femmes de qualité, arrivées au même moment, s'étaient logées où elles avaient pu, au petit bonheur, et il en fut ainsi jusqu'à ce que le château eût été remis en état. Chacun était mal, et personne n'y faisait attention. Il y a de l'élégance dans cette façon hautaine de traiter le « confort : » l'importance qu'il a prise de nos jours semble, en comparaison, bien bourgeoise, dans le mauvais sens du mot.

Peu à peu, tout s'arrangea. Le château fut restauré, les appartemens agrandis (1). Le fouillis de végétation des abords fit place à une terrasse d'où l'on eut la surprise de découvrir une vue charmante. Le Saint-Fargeau des Capétiens et des premiers Valois, « lieu si sauvage, dit Mademoiselle, que l'on n'y trouvait pas des herbes à mettre au pot lorsque j'y arrivai, » devint une belle résidence, hospitalière et animée. La maîtresse du logis

(1) Le château de Saint-Fargeau existe toujours; mais l'intérieur en a été transformé à la suite d'un grand incendie survenu en 1752. Il ne reste plus rien des appartemens de Mademoiselle. Cf. *Les Châteaux d'Ancy-le-Franc, de Saint-Fargeau*, etc., par le baron Chaillou des Barres.

aimait le grand air et le mouvement, comme les aimait toute la noblesse de France avant d'avoir été dressée par la monarchie absolue, dans l'intérêt de l'ordre et de la paix, à ne plus bouger des salons de Versailles. La décadence des muscles a commencé chez nous avec l'obligation de passer ses journées en bas de soie à faire des révérences, sous peine d'être exclu de tout. Les exercices violens furent abandonnés ou adoucis (1); on ne s'attacha plus qu'à ce qui donnait au corps les grâces majestueuses en harmonie avec la Galerie des glaces. Les bourgeois s'empressèrent de singer les gens de qualité, et les hautes classes payèrent leurs belles manières, ou leurs prétentions aux belles manières, par les migraines et les maux de nerfs du XVIIIe siècle. Le goût des sports ne devait reparaître en France que de nos jours; nous venons d'assister à sa résurrection.

Il était encore bien vivant au lendemain de la Fronde, et Mademoiselle s'y abandonnait avec passion. Elle fit venir d'Angleterre une meute et des chevaux de chasse. Elle eut un grand train d'équipages pour les promenades, un jeu de mail devant le château, des jeux d'appartement pour les jours de pluie, ses violons des Tuileries pour faire danser, et il n'y eut pas de cour plus leste et plus fringante, plus allante et plus caracolante. Mademoiselle donnait l'exemple, en personne que rien ne fatiguait jamais, et assaisonnait ces « jeux d'action » de causeries dont quelques-unes nous ont été heureusement conservées par Segrais (2), son secrétaire des commandemens. Nous savons, grâce à lui, même en admettant qu'il ait un peu arrangé ses récits, de quoi l'on parlait à la cour de Saint-Fargeau, et on ne l'apprendra peut-être pas sans quelques étonnemens; il se disait là toutes sortes de choses que nous n'aurions jamais devinées, car nous nous figurions qu'elles n'étaient pas inventées au XVIIe siècle.

II

Dans cet âge qui passe pour avoir été rebelle au sentiment de la nature, la conversation tombait sans cesse sur le paysage.

(1) Cf. *Les sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, par J.-J. Jusserand.

(2) *Les Nouvelles françaises ou les Divertissemens de la princesse Aurélie*, par Segrais. Paris, 2 vol. 1656-57. La dernière des « Nouvelles françaises », *Floridon ou l'amour imprudent*, est l'histoire des intrigues du sérail qui amenèrent la mort de Bajazet. Racine l'avait certainement lue lorsqu'il fit sa tragédie.

On s'arrêtait pour admirer les vues, on allait les chercher, et l'on tâchait de s'expliquer pourquoi on les trouvait belles. Les raisons que l'on s'en donnait étaient de gens qui, tout en sachant goûter un grand bois et le « beau tapis de pied » de sa mousse, préféraient aux paysages naturels ceux où se faisaient sentir l'intervention et le travail de l'homme. Un « désert » leur plaisait moins qu'un paysage habité, un site sauvage moins qu'un riant « assemblage » de champs cultivés et de « vergers plantés avec symétrie, » rappelant « l'agréable variété des parterres qui sont faits par l'artifice des hommes. » Mademoiselle vante dans ses *Mémoires* la vue que l'on avait du bout de sa terrasse. Elle s'essaie à la décrire et s'en tire très mal. Segrais s'y est aussi essayé et ne s'en est tiré qu'un peu moins mal. On ne savait pas, de leur temps! on n'avait même pas les mots nécessaires pour noter un paysage, puisque aussi bien la gloire de Bernardin de Saint-Pierre a été de créer notre vocabulaire descriptif. En récompense, Segrais a très bien su nous expliquer que la beauté de cette vue qu'il venait de décrire si gauchement tenait pour lui, et pour son entourage, à ce qu'elle avait été trop bien arrangée par le hasard, à ce qu'elle était trop conforme aux règles du paysage classique en peinture, pour avoir l'air d'être l'œuvre de la seule nature. Ni la vallée du Loing, ni le grand étang qui « fermait » ce côté du château, ni l'île de l'étang, avec ses bouquets d'arbres, ni l'église et la petite hauteur que l'on apercevait dans le fond, ne semblaient se trouver fortuitement là où ils étaient : — « Et c'est, écrit Segrais, ce qui représente si fort ces excellens paysages des grands peintres, que tous ceux qui le regardent croient avoir vu cet étang, cette église et cette petite île dans mille tableaux. »

La littérature, celle d'imagination tout au moins, tenait aussi une place considérable dans les conversations. Mademoiselle, qui n'avait jamais rien lu avant d'être à Saint-Fargeau, s'était mise à rattraper le temps perdu. — « Je suis une créature très ignorante, écrivait-elle au début de son exil, qui n'ai jamais lu que les gazettes, n'aimant point à lire: mais dorénavant je m'y veux appliquer et voir si je pourrai aimer une chose de propos délibéré, sans que l'inclination y ait part. Je suis en un lieu où ce me sera un grand divertissement si je réussis dans ce dessein. » Le succès passa ses espérances. Elle se prit de passion pour la lecture dans ce premier hiver de 1652-1653 où

le château était livré aux ouvriers et les distractions rares. Quand le mauvais temps et les chemins défoncés rendaient Saint-Fargeau inabordable et le « grenier » solitaire, elle se faisait lire, et écoutait sans se lasser en tirant l'aiguille : — « Je travaillais depuis le matin jusques au soir à mon ouvrage, et je ne sortais de ma chambre que pour aller dîner en bas, et à la messe. Cet hiver-là étant assez vilain pour ne pouvoir s'aller promener, dès qu'il faisait un moment de beau temps, j'allais à cheval, et, quand il gelait trop, me promener à pied, voir mes ouvriers... Pendant que je travaillais à mon ouvrage, je faisais lire ; et ce fut en ce temps que je commençai à aimer la lecture, que j'ai toujours fort aimée depuis. » Au bout de quelques années d'exil, son « érudition » frappa le docte Huet, qui l'avait rencontrée aux eaux de Forges : — « Elle aimait passionnément les histoires, dit-il en ses *Mémoires*, et surtout les romans, comme on les appelle. Pendant que ses femmes la coiffaient, elle voulait que je lui fisse la lecture, et, quel qu'en fût le sujet, il provoquait de sa part mille questions. En quoi je reconnus bien la finesse de son esprit... »

Les romans à la mode étaient pour plaire à une princesse qui avait de la grandeur et aimait à en rencontrer chez les autres. C'étaient les œuvres de Gomberville (1), de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, où les bergeries et les roucoulemens de l'*Astrée* avaient cédé la place aux aventures héroïques et aux grands sentimens de princes batailleurs et superbes, les mêmes, en dépit de leurs noms exotiques, qui regimbèrent sous Richelieu et firent la Fronde sous Mazarin. Les générations nées dans le premier tiers du siècle furent charmées des héros à leur ressemblance que leur offraient ces récits romanesques. Elles se passionnèrent pour le Scythe Oroondate ou pour le grand Cyrus, comme leurs descendans pour Saint-Preux ou pour Lélia, et plus d'un lecteur resta fidèle jusqu'à la mort aux écrivains qui avaient su exprimer l'idéal de sa jeunesse. A soixante ans, La Rochefoucauld relisait encore La Calprenède. Mme de Sévigné était grand'mère qu'elle se laissait reprendre à *Cléopâtre* « comme à de la glu. » La beauté des sentimens, la violence des passions, la grandeur des événemens, et le succès miraculeux de leur

(1) Son *Polexandre* avait paru de 1629 à 1637 ; son dernier roman, *la Jeune Alcidiane*, en 1651. *Cassandre* et *Cléopâtre*, de La Calprenède, sont de 1642 et 1647. *Artamène ou le Grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry, a été publié de 1649 à 1653.

redoutable épée, tout cela m'entraîne comme une petite fille... Les sentimens... sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes (1). » Le réalisme et le naturalisme nous ont déshabitués de ces enthousiasmes pour les héros de romans; l'imagination ne peut pas s'enflammer pour un Coupeau ou une Nana, ni même pour une Emma Bovary, quels que soient les mérites littéraires de l'œuvre.

La petite cour de Saint-Fargeau en était à ne pouvoir parler de sang-froid de ses héros favoris. Un jour que Mademoiselle, suivie d'une troupe nombreuse, se promenait en carrosse dans la fraîche vallée du Loing, elle mit pied à terre sous les grands saules qui bordaient la petite rivière. On était au printemps et le soleil était radieux. L'herbe nouvelle et les feuilles naissantes composaient un tableau si « riant, » que l'on ne put parler d'autre chose pendant longtemps. Enfin, tout en marchant, la conversation tourna sur les romans, et chacun prit parti pour son personnage de prédilection. La discussion s'échauffait, quand la princesse, qui n'avait presque rien dit jusque-là, intervint pour en modérer l'ardeur. Après avoir avoué qu'elle avait encore bien peu lu, elle fit l'éloge du roman historique, ou plutôt de ce qu'il pourrait devenir, mieux compris, sous une plume savante, et critiqua l'usage de « donner des mœurs tout à fait françaises à des Grecs, des Persans ou des Indiens. » Mademoiselle aurait voulu plus de « vérité historique » et de ce que nous appelons la couleur locale. Pourquoi ne pas prendre franchement des sujets et des personnages français et contemporains? — « Je m'étonne, dit-elle en terminant, que tant de gens d'esprit, qui nous ont imaginé de si honnêtes Scythes et des Parthes si généreux, n'ont pris le même plaisir d'imaginer des chevaliers ou des princes français aussi accomplis, dont les aventures n'eussent pas été moins plaisantes. »

Après un moment de silence, les objections se succédèrent. L'idée d'écrire un roman sur « la guerre de Paris » semblait bien osée. Une jeune femme représenta naïvement que l'auteur ne saurait comment appeler ses personnages. Les Français, disait-elle, aiment « naturellement » les beaux noms. Artabaze, Iphidamante, Orosmane sont de beaux noms; Rohan, Lorraine, Montmorency n'en sont pas. La vieille Mme de Choisy, avec l'au-

(1) Lettres du 12 et du 15 juillet 1671, à Mme de Grignan.

torité que lui donnait son esprit, fit valoir qu'il fallait au récit d'imagination, pour devenir vraisemblable, le recul du temps et de l'espace. Une marquise parut lasse des rois et des empereurs de romans et réclama des héros pris dans les classes moyennes. Une autre marquise, Mme de Mauny, qui passait (1) pour avoir inventé le mot « s'encanailler, » rappela qu'il est défendu aux héros de romans de rien faire ni rien dire qui « déroge aux beaux sentimens, » apanage de la grande naissance.

Mademoiselle maintint la nécessité de l'observation et de la vérité pour « la nouvelle, » mais elle admit que l'auteur d'un grand roman, faisant œuvre de « poète, » avait le droit de « se figurer les choses, » au lieu de les copier servilement. La nouvelle, disait-elle, « raconte les choses comme elles sont, » le roman « comme elles doivent être. » La distinction ne manque ni de finesse, ni d'une certaine justesse, et l'on aimerait à savoir dans quelle mesure Segrais y avait collaboré. Personne n'ayant répliqué, la princesse remonta dans son carrosse et ordonna de suivre sa meute, qui venait de lever un lièvre à quelques pas de là. Elle fut obéie, malgré les obstacles que présentait le terrain, et rentra au château très satisfaite de son après-midi.

III

Plus encore que de littérature et de paysage, on parlait d'amour à Saint-Fargeau. C'est un sujet dont les femmes ne se lassent jamais, et sur lequel elles ont toujours quelque chose à dire. Mademoiselle s'y prêtait complaisamment ; ce fut elle qui mit en discussion, certain jour de pluie où l'on ne pouvait sortir, une question dont l'hôtel de Rambouillet eût envié la subtilité : — « Lequel doit mieux sentir les inquiétudes de l'absence, d'un amant qui serait aimé, ou d'un qui ne le serait pas ? » Elle consentait à admettre les idées de l'*Astrée* sur la fatalité de la passion, à condition d'en borner les effets aux personnages de romans, ou, dans la vie réelle, aux gens de petite naissance. Segrais a pu lui faire dire sans la choquer, dans une nouvelle (2) qu'elle est censée avoir dictée : — « L'homme n'est pas libre d'aimer ou de n'aimer pas comme il lui plaît. » Dans le fond de

(1) Voyez le *Dictionnaire des Précieuses* de Somaize.
(2) *Eugénie, ou la Force du Destin.*

son âme et la vérité de sa pensée, jamais M[lle] de Montpensier n'avait été plus éloignée de comprendre l'amour, jamais elle ne lui avait refusé plus énergiquement toute beauté et toute grandeur. L'une de ses dames, la gracieuse Frontenac aux yeux « remplis de lumière, » avait fait un mariage d'inclination, chose absurde, chose basse et honteuse, au jugement de sa maîtresse. Le ménage alla mal. M. de Frontenac était un bizarre. Sa jeune femme le prit en crainte, puis en aversion, et il se passa entre eux, à Saint-Fargeau, des scènes tragi-comiques que personne ne put ignorer. Mademoiselle venait justement de commencer ses *Mémoires* (1). Elle s'empressa d'y conter les querelles conjugales de M. et M[me] de Frontenac, avec plus de détails qu'il ne serait à propos d'en donner ici, et ce lui fut une occasion d'éclater contre les insensés qui essaient de fonder le mariage sur la plus fugitive des passions humaines : — « J'avais toujours eu une grande aversion pour l'amour, même pour celui qui allait au légitime, tant cette passion me paraissait indigne d'une âme bien faite ! Mais je m'y confirmai encore davantage, et je compris bien que la raison ne suit guère les choses faites par passion ; et que la passion cesse vite, qui n'est jamais de longue durée. L'on est fort malheureux le reste de ses jours, quand c'est pour une action de cette durée où elle engage comme le mariage, et l'on est bien heureux, quand l'on veut se marier, que ce soit par raison, et par toutes les considérations imaginables, même quand l'aversion y serait ; car je crois que l'on s'en aime davantage après. »

Le principe peut être sage ; mais la Grande Mademoiselle est pourtant par trop sûre de son fait. Ce « même quand l'aversion y serait » est cruel à digérer. La princesse marchait vers la trentaine quand elle traitait l'amour avec ce mépris, et rien ne l'avait encore avertie de l'imprudence de défier la nature ; aussi se croyait-elle bien à l'abri. Au printemps de 1653, le bruit avait couru qu'elle et M. le Prince s'étaient promis le mariage, dans l'attente et dans l'espoir d'être bientôt débarrassés de la Princesse de Condé, toujours malade ; et que l'imagination de Mademoiselle, à défaut de son cœur, la pressait « furieusement » dans cette affaire. Les salons parisiens n'avaient pas trouvé d'autre explication à l'attitude hostile qu'elle s'obstinait à conserver

(1) Mademoiselle avait commencé ses *Mémoires* peu de temps après son arrivée à Saint-Fargeau. Elle les interrompit en 1660, les reprit en 1677, et ne les abandonna définitivement qu'en 1688, cinq ans avant sa mort.

envers la cour de France, qu'elle aurait eu tant d'intérêt à se réconcilier. Il était inconcevable, sans une raison de ce genre, qu'elle se compromît comme elle le faisait pour un prince passé à l'étranger et que l'on ne reverrait peut-être jamais. Pourquoi afficher leur intelligence par des lettres dont Mazarin surprenait toujours quelqu'une? Pourquoi laisser à Condé, devenu général espagnol, les compagnies levées sous la Fronde avec l'argent de Mademoiselle et portant son nom? Ou elle avait perdu le sens, ou il fallait s'attendre à quelque équipée romanesque qui se dénouerait par un mariage.

— « Avez-vous tout dit? » demanda Mademoiselle à la vieille comtesse de Fiesque, son ancienne gouvernante, un matin que cette dernière lui dévidait les commentaires du monde : — « Non, » répondait la bonne femme. Sa maîtresse la laissa aller, puis elle prit la parole, indignée qu'on la crût capable de se marier par coup de tête; le reste ne l'avait pas touchée. Elle déclara que M. le Prince ne lui avait jamais parlé de l'épouser, et qu'il serait temps d'y songer si Mme la Princesse mourait, que M. le Prince rentrât en grâce, qu'il la demandât en mariage et que le roi approuvât « l'affaire. » — « Je crois, poursuivit-elle, que je l'épouserais, n'y ayant rien en sa personne que de grand, d'héroïque et digne du nom qu'il porte. Mais de croire que je me marie comme les demoiselles des romans, et qu'il vienne en Amadis me quérir sur un palefroi, pourfendant tout ce qu'il trouvera en chemin qui lui fera obstacle; et que, de mon côté, je monte sur un autre palefroi, comme Mme Oriane (1), je vous assure que je ne suis pas d'humeur à en user ainsi, et que je m'estime fort offensée contre les gens qui ont une telle pensée de moi. »

Ici, la princesse se tut. C'eût été le moment de donner le mot de sa conduite; mais il aurait fallu avouer qu'en dépit de ses beaux discours et de son mépris pour les amoureux, elle était justement une vraie princesse de roman, menée par son imagination. L'idée de faire la guerre au roi du fond d'un grenier l'avait amusée, et encore plus celle d'être le prix de la paix avec Condé, et elle n'avait pas voulu regarder plus loin.

Tandis que l'orage s'amoncelait sur sa tête, la grande préoccupation de Mademoiselle était d'installer un théâtre dans son

(1) Oriane était la maîtresse d'Amadis.

château délabré, où les ouvriers du pays n'étaient pas encore venus à bout de lui arranger une chambre à coucher. Elle ne pouvait plus vivre sans « la comédie; » le théâtre passa avant tout. Il fut prêt en février 1653, et inauguré aussitôt par une troupe ambulante, engagée pour la saison. La salle était commode, mais très froide. La cour de Saint-Fargeau y descendait de ses galetas tout emmitouflée, les dames coiffées de bonnets de fourrures. Les gens assez heureux pour être invités accouraient de dix lieues à la ronde grelotter de compagnie. Mademoiselle était parfaitement contente : — « J'écoutais la comédie avec plus de plaisir que je n'avais jamais fait. » Nous ne savons plus ce que c'est que d'aimer le spectacle.

D'après la gazette de Loret, la pièce d'ouverture avait été une pastorale, « moitié gaie et moitié morale. » Mademoiselle aimait ce genre un peu démodé ; Segrais avait conservé un joli souvenir d'un soir d'été passé en forêt, à écouter dans le décor naturel d'une haute futaie une *Amarillis* vieillotte, « repolie » et remise à la scène par quelque écrivain de métier. Mademoiselle, au surplus, aimait tout en fait de théâtre, depuis la tragédie jusqu'aux chiens savans. On lit dans une bagatelle de sa façon (1), écrite en manière de passe-temps et imprimée pour divertir ses amis : — « Les comédiens, c'est chose nécessaire ; de Français et d'Italiens ; des bateleurs, sauteurs de corde et buveurs d'eau, sans oublier les marionnettes et joueurs de gobelets ; des chiens dressés à sauter, et des singes pour montrer aux nôtres ; des violons,... des baladins et bons danseurs. » Sans vouloir prendre cette boutade au pied de la lettre, elle s'accorde avec le récit que nous a laissé un témoin de l'une des représentations de Saint-Fargeau. On donnait *Les plaisirs de la campagne*, ballet mêlé de chant. Le grand succès ne fut ni pour la déesse Flore, ni pour « l'amant mélancolique ; » il fut pour deux enfans déguisés en singes, et exécutant « avec cadence tout ce qu'on apprend à ces animaux. »

Deux fois la semaine, les plaisirs et les soucis de Saint-Fargeau étaient variés par l'arrivée de l'ordinaire, apportant les lettres et les gazettes. Les nouvelles que l'on n'osait confier à la poste s'apprenaient par les visites de Paris ou par des messagers spéciaux. On se tenait à peu près au courant des événemens

(1) *La Relation de l'Isle imaginaire*, imprimée en 1659, à peu d'exemplaires, avec l'*Histoire de la Princesse de Paphlagonie*. Nous y reviendrons en temps et lieu

politiques, mais il manquait aux exilés de savoir en démêler les ressorts et en tirer la morale. Ce talent-là, que les Parisiens ont toujours possédé au plus haut degré, n'a jamais passé la banlieue; on ne l'emporte pas avec soi. Mademoiselle ne l'avait jamais eu, même aux Tuileries. Elle était la première à dire : — « Je ne devine jamais rien. » Une fois dans son trou, elle ne comprit plus absolument rien à l'histoire de son temps

IV

Pour d'autres que des provinciaux, il n'y avait rien de plus clair que la conduite de la cour de France depuis sa rentrée dans la capitale. Mademoiselle s'était sauvée des Tuileries le 21 octobre 1652. Le lendemain, le jeune roi tenait un lit de justice où le Parlement recevait défense de s'occuper des « affaires générales » de l'État, et la monarchie absolue était faite. Les bannissemens et les poursuites commencèrent aussitôt; mais il en était fort peu question dans les gazettes, où Paris apparaissait uniquement occupé de ses plaisirs. Les ordinaires de novembre apportèrent à Saint-Fargeau des descriptions d'un premier bal de cour et quelques lignes sur un nouveau lit de justice (13 novembre) où le prince de Condé et ses adhérens avaient été déclarés criminels de lèse-majesté. En décembre, on eut l'arrestation de Retz, qui s'était cependant rallié avant la fin de la Fronde, et la relation d'un grand mariage, avec énumération des cadeaux et noms des donateurs, exactement comme dans nos journaux mondains. Janvier fut marqué par plusieurs succès de Turenne sur Condé et ses Espagnols et par la mort de l'ancienne naine de Mademoiselle, qui avait pris sa retraite il y avait sept ou huit ans; son article nécrologique tient plus de place dans la gazette de Loret que les nouvelles politiques et celles de la guerre mises ensemble. Le 3 du mois suivant, l'ère révolutionnaire fut close par le retour triomphal de Mazarin. Louis XIV alla au-devant de lui l'espace de trois lieues,

Encor qu'il fît un temps étrange,
Temps de vent, de pluie et de fange,

et le ramena dans son carrosse au Louvre, où l'attendaient un somptueux festin, un feu d'artifice, et les hommages, plus ou moins sincères, d'un peuple de courtisans.

L'attention des Parisiens se porta ensuite sur un grand ballet avec trucs et changemens à vue, qui fut dansé trois fois, par le roi et la fleur de sa noblesse (1), devant des publics analogues à ceux de nos représentations gratuites du 14 juillet. On réservait des places pour la Cour et ses invités, qui faisaient partie du spectacle, et entrait du reste qui voulait. La foule s'écrasait aux portes pour voir ce qu'on ne verra probablement plus jamais: un monarque assez sûr de son prestige pour pirouetter en costume de divinité mythologique, ou zigzaguer en « voleur qui a trop bu, » devant la « canaille » de sa capitale. Le lendemain de la première, un journaliste se plaignit aigrement dans sa feuille d'avoir fait queue trois heures, et attendu huit heures dans la salle, pour ne rien voir du tout. A peine si la presse était née, et elle avait déjà le sentiment de son importance. Elle exigeait des égards, et elle les obtenait; à la seconde représentation, le chroniqueur à qui l'on avait manqué de respect fut conduit en cérémonie aux places réservées. Il ne fut pas encore content; il n'était pas de face. Cependant il se montra bon prince et fit un article où il admirait tout, même un tableau dont le comique nous semble aujourd'hui bien inhumain. C'était un bal d'estropiés. Les contorsions de ces misérables firent beaucoup rire.

Des abus qui avaient amené la Fronde, âme qui vive ne soufflait plus mot. Aucun n'avait disparu, et la plupart s'étaient aggravés par le désordre général; mais la France ressemblait à un malade qui n'a trouvé que des charlatans pour médecins; elle en avait assez des remèdes : — « Le peuple de Paris, écrivait André d'Ormesson, était dégoûté des princes et ne voulait plus *manger de la guerre.* » On pouvait en dire autant des provinces. Elles restaient pour la plupart troublées et misérables, mais la haine s'y tournait contre les seigneurs, auxquels quatre ans d'anarchie avaient refait des mœurs de brigands féodaux. Déçu de tous les côtés, trompé par tous les prétendus sauveurs, le pays en revenait à mettre son espoir dans le pouvoir central. Il n'en fallait pas davantage pour que ce dernier reprît chaque jour de la force, et il sautait aux yeux des Parisiens aussi bien que des courtisans que le premier usage que ferait la royauté de sa convalescence serait de mettre les grands hors d'état de recommencer la Fronde. Le temps était passé pour eux de servir

(1) Ces représentations eurent lieu dans la grande salle du Petit-Bourbon, près du Louvre (Cf. l'*Histoire de Paris*, de Dulaure).

le roi de France à leur mode et non à la sienne, comme lorsqu'ils se battaient contre lui « pour son service, » et afin de le « délivrer » de son premier ministre. Louis XIV voudra être servi à sa mode à lui, qui était d'être obéi, et il se sentira de force à l'imposer. Il fallait toute la naïveté de Mademoiselle pour s'imaginer qu'elle lui ferait admettre ses distinctions de vieille Frondeuse entre M. le Prince, à qui l'on avait le droit de souhaiter des succès, et les soldats espagnols commandés par M. le Prince, auxquels il n'était pas permis de s'intéresser.

Elle avait si peu conscience du changement qui s'était produit dans les esprits dès le lendemain de son exil, qu'elle n'essaya même pas de dissimuler son chagrin à la nouvelle de la victoire d'Arras, remportée par Turenne le 27 août 1654. La Grande Mademoiselle se crut en règle avec son roi et son pays lorsqu'elle eut écrit dans ses *Mémoires :* — « Je n'ai point souhaité que les Espagnols remportassent des avantages sur les Français, mais je souhaitais fort ceux de M. le Prince, et je ne me pouvais persuader que cela fût contre le service du roi. » Il y avait alors quatre mois que le jeune monarque était entré, le fouet à la main, au Parlement, pour lui défendre de se mêler de ses affaires; mais sa cousine n'avait pas plus compris cet avertissement-là que les autres. Pas une fois la pensée ne lui était venue que les branches cadettes étaient parmi les vaincus, et que les parens du roi de France, bien éloignés de pouvoir prétendre à lui dicter la loi, seraient désormais les plus étroitement tenus de tous ses sujets : il leur a fallu les approches de la grande révolution pour reprendre de l'importance, et l'on sait si Louis XVI et Marie-Antoinette ont eu à s'en louer.

Ce fut Monsieur qui se chargea de ramener sa fille au sentiment de la réalité. Il était dit qu'aussi longtemps qu'il vivrait, les expériences amères viendraient à Mademoiselle par ce prince dangereux.

V

Gaston d'Orléans était sorti de scène, à la fin de la Fronde, en vrai personnage de comédie. Sa femme disait, moitié pleurant, moitié riant, qu'il lui avait semblé entendre Trivelin, célèbre acteur comique qui jouait ce que nous appelons aujourd'hui les rois d'opérette. La rentrée de la Cour à Paris avait été annoncée

au Luxembourg par une lettre de Louis XIV. Cette nouvelle avait mis Monsieur hors des gonds, et il avait fait le rodomont avec tant de vérité, que Madame s'y était laissé prendre une fois de plus. « Il était dans un emportement inconcevable, raconte Retz, et l'on eût dit, de la manière dont il parlait, qu'il était à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les plaines de Saint-Denis et de Grenelle. Madame était épouvantée. » Elle s'efforçait de l'apaiser; mais plus elle suppliait, plus il menaçait de tout pourfendre.

Son ardeur martiale s'évanouit en recevant un ordre d'exil (21 octobre 1652). C'était pendant que le roi faisait son entrée à Paris, et l'on entendait de tous côtés des coups de feu; le peuple, selon l'usage du temps, tirait en l'air en signe de réjouissance. Rien ne put ôter de la tête de Monsieur, tout vieux Parisien qu'il fût, que ces décharges provenaient des troupes du roi, et qu'on venait l'assiéger dans son palais. La peur le prit. Il allait et venait avec agitation, envoyait à la découverte, ouvrait les fenêtres pour tendre l'oreille, et pressait son départ, qui eut lieu le lendemain avant l'aube. Il ne respira que dans la vallée de Chevreuse.

Personne ne songeait à le retenir, bien au contraire. Mazarin, qui gouvernait la France du fond de son exil, était résolu à en finir avec lui : — « Que Son Altesse Royale, écrivait-il, s'en aille dans son apanage (1). » Son Altesse Royale s'étant arrêtée à son château de Limours, Michel Le Tellier, secrétaire d'État à la Guerre, courut l'y trouver, et ce fut la répétition des scènes d'autrefois avec Richelieu. Pour ses adieux à la vie publique, Gaston d'Orléans dénonça Retz, comme jadis Chalais, Montmorency, Cinq-Mars et tant d'autres. Lorsqu'il eut dit tout ce qu'on voulait, préparant ainsi l'arrestation du cardinal, qui allait étonner Mademoiselle à Saint-Fargeau, le roi « lui permit de se retirer à Blois (2). » Monsieur obéit de mauvaise grâce; il sentait qu'on l'enterrait tout vif.

Ce n'était pas la première fois qu'il habitait Blois malgré lui. Les séjours forcés qu'il y avait faits sous Louis XIII n'avaient pas été désagréables, contrainte à part, parce qu'ils n'étaient pas définitifs et que lui-même, étant jeune et gai, s'arrangeait très bien de vivre un temps en petit roi d'Yvetot. Il avait reconstruit

(1) Lettre du 12 octobre, à l'abbé Fouquet.
(2) *Mémoires* de Montglat.

à son goût (1635-1638) une partie du château, d'après les plans de François Mansard, « le plus habile architecte de son temps (1) » et l'oncle de celui qui fit Versailles. Il avait Chambord pour maison de campagne, un pays plantureux pour garde-manger, des forêts giboyeuses pour terrain de chasse, et de bonnes gens pour sujets, qui avaient gardé la foi monarchique et se tenaient pour très honorés quand le frère du roi daignait cajoler leurs femmes et leurs filles. Autant Saint-Fargeau était un lieu âpre et revêche, autant Blois, avec son ciel plein de caresses, se montrait le digne avant-courrier de « la douceur angevine. »

Coteaux rians y sont des deux côtés,
Coteaux non pas si voisins de la nue
Qu'en Limousin, mais coteaux enchantés,
Belles maisons, beaux parcs et bien plantés,
Prés verdoyans dont ce pays abonde,
Vignes et bois, tant de diversités
Qu'on croit d'abord être en un autre monde (2).

C'est un touriste du temps qui parle ainsi, c'est La Fontaine, qui visita Blois en 1663, et le décrivit à sa femme dans une lettre moitié prose et moitié vers. La ville l'avait charmé par sa jolie situation et l'air avenant de ses habitans : — « La façon de vivre y est fort polie, soit que cela ait été ainsi de tout temps, et que le climat et la beauté du pays y contribuent, soit que le séjour de Monsieur ait amené cette politesse, ou le nombre des jolies femmes. » En homme de goût, il avait admiré au château la partie de François Ier, « sans régularité et sans ordre. » En bon vivant, il avait apprécié l'excellent déjeuner de son auberge. En bon voyageur, il avait assez bavardé avec les gens de l'endroit pour savoir combien ils avaient été heureux sous le règne doux et réparateur de Gaston. Les traces des guerres civiles avaient été vite effacées dans ces pays fertiles et populeux. La Fontaine reprit gaîment sa route vers Amboise : il voyait le sourire de la France et il était fait pour en jouir.

Au temps où Monsieur en jouissait aussi, son grand plaisir était de parcourir son apanage en prince fainéant, descendant ici de carrosse pour chasser un cerf, arrêtant là son bateau pour dîner sur l'herbe, s'invitant dans les maisons, nobles ou bour-

(1) *Mémoires* du marquis de Sourches. — Cf. l'*Histoire du château de Blois*, de La Saussaye.
(2) Lettre du 3 septembre 1663.

geoises, où il savait trouver de jolies personnes. Il s'embarqua un jour sur l'un de ces bateaux couverts que nous montrent les tableaux du XVIIe siècle. On les appelait des galiotes, et ils servaient à voyager sur les rivières et les canaux. Monsieur, rapporte un témoin, avait « commandé ... un second bateau, où il fit mettre force provisions et ses officiers de suite, tant pour la cuisine que la garde-robe; les chevaux suivaient sur la levée. Il nous mena dix ou douze avec lui, et, lorsque nous trouvions quelque île belle et agréable, il y descendait et faisait servir le dîner et le souper sous les plus beaux ombrages. Certes, nous pouvions dire... que tous soins étaient bannis de notre société, que l'on y vivait sans contrainte, que l'on y jouait, buvait, mangeait, dormait à son choix, que les heures n'obligeaient à rien; enfin, le maître s'était mis au rang de ses serviteurs, quoique fils et frère de grands rois (1). » On descendit ainsi jusqu'en Bretagne. Le temps était admirable. Les châteaux de la Loire défilaient devant la galiote. Ces gens-là voyageaient en poètes.

Sitôt que Richelieu le permettait, Gaston accourait à Paris se replonger dans la politique, qui ne signifiait jamais pour lui que lâchetés et trahisons; mais il ne l'en aimait pas moins. Elle était son vice chéri, dont il n'aurait voulu pour rien au monde se corriger, car la politique lui était une source de sensations rares. Tenir la vie d'un ami dans ses mains, en sachant d'avance qu'on la livrera au bourreau et qu'on en pleurera passionnément, savoir aussi que votre chagrin s'envolera et que l'on reprendra joyeusement une autre vie dans ses mains, ce sont évidemment de ces choses qui rendent les journées très intéressantes, lorsque ni la conscience ni le cœur n'en sont mis à la gêne. Elles avaient rempli la carrière publique de Gaston, et quand il se retrouva dans son château de Blois, près de vingt ans après le voyage radieux sur la Loire, privé à jamais, selon toutes vraisemblances, des fortes émotions dont Le Tellier lui avait fait goûter une dernière fois la saveur dans l'entrevue de Limours, l'existence lui parut intolérablement fade et vide. Le bien qu'il pouvait faire, et qu'il fit en effet, ne l'intéressait pas; le mal qu'il ne pouvait plus faire lui manquait affreusement. Personne, même parmi ses ennemis, ne l'a cependant accusé d'être méchant. Il faudrait être médecin pour analyser ces natures malsaines.

(1) Nicolas Goulas, *Mémoires*.

Monsieur avait commencé par lutter contre l'ennui. Il s'était formé une belle bibliothèque et avait attiré des gens de lettres à sa cour, dans l'espoir de reprendre goût à la littérature, qu'il avait aimée dans sa jeunesse. Il s'était souvenu de ses collections d'objets d'art et de curiosités, les avait continuées et en avait commencé de nouvelles. Rien n'avait pu vaincre son indifférence, à l'exception d'un Jardin des plantes, dont il s'occupait avec plaisir. Tout le reste avait semblé puéril infiniment à un homme qui avait contribué si longtemps à faire l'histoire de son pays; il lui était devenu impossible d'attacher de l'importance aux petits vers de ses beaux-esprits et de se passionner pour des oiseaux empaillés, ou même pour une médaille antique.

De guerre lasse, il se jeta dans la dévotion. La gazette de Loret en fit part officiellement à la France et tint le pays au courant des progrès de Gaston dans la voie de la piété. Le premier gage qu'il donna de sa conversion fut de se corriger d'un défaut qui lui avait attiré jadis de Richelieu d'inutiles remontrances. Ce prince d'esprit si raffiné jurait et sacrait abominablement. L'habitude s'en était communiquée à son entourage; nous savons que Mademoiselle elle-même avait le verbe vif dans les momens d'irritation. En décembre 1652, jurons et blasphèmes furent sévèrement interdits à la cour de Blois, et Monsieur y tint la main. Aujourd'hui, rapportait la *Gazette*,

Aucun de ceux qui sont à lui,
Quelque malheur qui lui survienne,
N'oserait jurer la mordienne.

On apprit ensuite que ces beaux commencemens ne s'étaient pas démentis et que Monsieur était maintenant « moins souvent chez lui qu'à l'église (1). » Les Parisiens et la cour de France eurent beaucoup de peine à admettre qu'un esprit aussi libre et aussi sceptique fût venu à résipiscence. — « Sa piété serait entièrement estimable, écrivait Mme de Motteville, si sa paresse n'avait point eu quelque petite part à sa vertu. » Et quand cela serait? La dévotion de Gaston n'en fut pas moins sincère. Il réforma sa vie et finit par trouver au pied des autels, à défaut de contentement, un peu de patience et de résignation. Toutefois, ce fut long à venir; les commencemens de l'exil de

(1) *Gazette* du 22 août 1654.

finitif furent remplis d'agitations misérables et de plaintes sans dignité.

Madame était venue le rejoindre avec leur petit troupeau de filles (1). Cette princesse ne mit point d'animation dans le château. Uniquement occupée de sa santé, elle vivait enfermée, sans autre distraction que de manger du matin au soir, « pour remédier à ses vapeurs, racontait la Grande Mademoiselle, ce qui les augmentait... Elle ne donnait ordre à rien, et ne voyait ses filles qu'un demi-quart d'heure le soir, et autant le matin, et ne leur disait rien, sinon : — « Tenez-vous droites, levez la tête. » Voilà toute l'instruction qu'elle leur donnait. Elle ne les voyait pas le reste de la journée et ne s'informait pas de ce qu'elles faisaient. » La gouvernante des petites princesses se débarrassait à son tour de ses élèves, qui restaient abandonnées aux inférieurs. Leur père ne trouvait rien à redire à ces éducations; la reine Anne d'Autriche n'avait pas élevé ses fils très différemment. Monsieur était d'ailleurs un époux soumis. Il savait sa femme de bon conseil, et beaucoup plus intelligente que ne l'annonçaient ses gros yeux effarés. — « C'est, disait Tallemant, une pauvre idiote... et qui pourtant a de l'esprit. » M[me] de Motteville la jugeait exactement de même. Madame n'était pas aimée, parce qu'elle n'était pas aimable, mais personne ne s'étonnait de son ascendant sur Monsieur.

Leur cour était fort déserte. Au rebours de ce qui s'était produit pour Mademoiselle, leur disgrâce avait été le signal d'un abandon général. Dans les premières années, Gaston se donna la peine de fêter ses rares visiteurs; il redevenait pour quelques heures le causeur incomparable « qui savait mille belles choses (2) » et trouvait des tours charmans pour les dire. Chapelle et Bachaumont furent reçus au château, à leur passage à Blois en 1656, et remportèrent le meilleur souvenir des dîners du duc d'Orléans.

Là, d'une obligeante manière,
D'un visage ouvert et riant,
Il nous fit bonne et grande chère,
Nous donnant à son ordinaire
Tout ce que Blois a de friand.

(1) Quatre, mais la dernière mourut en bas-âge.
(2) *Mémoires* de Bussy-Rabutin

« Son couvert était le plus propre du monde, il ne souffrait pas sur la nappe une seule miette de pain. Des verres bien rincés, de toutes sortes de figures, brillaient sans nombre sur son buffet, et la glace était tout autour en abondance... Sa salle était préparée pour le ballet du soir, toutes les belles de la ville priées, tous les violons de la province rassemblés. » Encore un peu, et l'effort de recevoir devint à charge à Monsieur. Il n'aima plus que son repos, et il aurait passé le reste de ses jours à dormir les yeux ouverts, sans sa fille de Saint-Fargeau, la terrible Mademoiselle, dont il s'était séparé à Paris sur une explication pénible, et qui ne lui avait laissé depuis aucune tranquillité.

Elle avait commencé par venir le voir malgré lui, sans tenir compte de ses défenses répétées. La Grande Mademoiselle, ouvertement alliée à Condé, était un hôte compromettant pour un prince obsédé à cette époque du désir de reprendre sa place auprès du trône. Elle avait beau dire qu'elle avait rappelé ses troupes de l'armée de M. le Prince, son père savait fort bien qu'elle se moquait de lui, et il la reçut froidement le soir de sa première arrivée (décembre 1652). « Il vint à la porte de sa chambre au-devant de moi, et me dit : — « Je n'oserais sortir, parce que j'ai la joue enflée. » Un instant après, Monsieur entendit de loin une voix joyeuse ; c'était Mademoiselle qui contait ses aventures pendant la fuite à Saint-Fargeau. Monsieur n'y put tenir. Il s'approcha, la fit recommencer, et rit avec les autres. La glace était rompue. Cependant, le quatrième jour, il dit à Préfontaine, en le promenant dans le parc de Chambord : — « J'aime fort ma fille, mais j'ai quelques considérations : je serai bien aise qu'elle ne demeure guère ici. » Mademoiselle repartit le lendemain.

Le mois suivant (janvier 1653), Monsieur et Madame firent un séjour à Orléans. Malgré de nouvelles défenses, Mademoiselle vint passer une journée avec eux : — « Je ne me tins point pour éconduite..., écrit-elle ; je partis de Saint-Fargeau et je m'en allai à Orléans. » Cette obstination à s'imposer chez des gens qu'elle voyait sans aucun plaisir est difficile à expliquer. Monsieur et Madame, qui en avaient peur, prirent sur eux de lui faire bon visage, et son père lui dit en la quittant : — « Les

(1) *Voyage de Chapelle et de Bachaumont.*

affaires de votre compte de tutelle n'ont point encore été terminées; je veux finir cette affaire avec vous : ordonnez-le à vos gens. » Mademoiselle ne se le fit pas dire deux fois. — « J'en écrivis à Paris, puis à Blois. Il se fit là-dessus force écritures qui commençaient à s'aigrir un peu. »

Monsieur avait ses projets. C'était une occasion unique de procurer un peu de bien à ses filles du second lit. Ces jeunes princesses n'avaient rien à attendre de leur mère, et peu de chose de leur père, dont les pensions et l'apanage étaient destinés à disparaître avec lui. Madame était préoccupée de cette situation. Depuis longtemps, rapporte un de leurs familiers (1), « Madame, habilement, sollicitait Monseigneur de songer à ses affaires et de mettre du bien solide à couvert pour ses enfans, disant qu'il ne possédait rien au monde que de reversible à la couronne en cas qu'il n'eût point d'enfans mâles, et que ses filles demeureraient à la merci de la Cour et des ministres pour leur subsistance. » Jusqu'à leur disgrâce, Madame n'avait rien obtenu. Son époux se ruinait au jeu; on l'avait vu perdre un demi-million contre le fameux chevalier de Gramont. Il ne se rangea qu'à Blois, trop tard pour faire des économies; ses dettes l'écrasaient, et ses pensions ne lui étaient plus payées que très irrégulièrement. L'argent de Mademoiselle parut tout indiqué pour remettre la maison d'Orléans à flot, et ses comptes de tutelle furent l'eau trouble où l'on se proposa de pêcher.

Monsieur ne soupçonnait pas à quel point l'exil avait changé sa fille, le fidèle Préfontaine aidant.

VI

La race des Préfontaine a disparu avec l'ancien régime. Il n'y a plus de place dans notre société démocratique pour ces hommes à la fois serviteurs et amis, habitués à se compter pour rien, que l'on rencontre si souvent dans les grandes familles d'autrefois, où rien ne paraissait plus naturel que leur dévouement de bon chien à des maîtres toujours exigeans et souvent ingrats. La Grande Mademoiselle n'était pas ingrate, mais elle était violente, et c'était toujours sur le patient Préfontaine qu'elle passait ses colères. Il était son conseiller, le factotum, très

(1) *Mémoires* de Nicolas Goulas.

avisé et très ferme, auquel aboutissaient toutes les affaires, le confident qui savait les projets de mariage les plus secrets, sans cesser un seul instant d'être le domestique qui ne compte pas. Sa maîtresse ne faisait rien sans lui, et elle ne nous dit même pas, elle qui se perd dans les infiniment petits lorsqu'il s'agit des personnes de qualité de sa suite, à quelle époque cet homme précieux entra à son service. Elle le nomme pour la première fois en 1651, sans dire qui il est ni d'où il vient, ne cesse plus dès lors de le nommer, et le laisse néanmoins dans ses *Mémoires* à l'état d'ombre. Quand nous aurons ajouté qu'il était gentilhomme, très estimé, et qu'il n'avait pas d'autre raison de se dévouer à Mademoiselle que d'être entré chez elle pour cela, nous aurons dit à peu près tout ce que l'on sait de lui.

Il avait trouvé les affaires de sa maîtresse en fort mauvais état et l'en avait avertie : Monsieur avait été un tuteur négligent et, qui pis est, un tuteur infidèle. Mademoiselle ne voulut rien écouter ; c'était à Paris, dans le feu de la Fronde, et elle avait autre chose à penser. Préfontaine revint à la charge à Saint-Fargeau, où le temps ne manquait pas, et fut mieux reçu. Un sentiment nouveau s'était éveillé chez Mademoiselle ; elle commençait à aimer l'argent. Elle prit intérêt à ses affaires. Habilement dirigée, elle s'appliqua aux choses de la chicane avec un tel succès qu'elle en aurait bientôt remontré à la comtesse de Pimbesche. Il lui venait des idées d'ordre et d'économie, bien rares chez les princesses de son temps. — « Ce n'est pas assez, dit-elle un jour à Préfontaine, d'avoir l'œil sur mes procès et l'augmentation de mes revenus ; mais il faut aussi voir la dépense de ma maison. Je suis persuadée que l'on me vole ; et, pour éviter cela, je veux que l'on me rende compte, comme l'on fait à un particulier. Cela n'est point au-dessous d'une grande princesse. » Examen fait, ils virent qu'effectivement les gens de Mademoiselle la volaient. A dater de cette découverte, elle s'imposa de contrôler deux fois la semaine toutes les dépenses, « jusques aux plus petites. » Elle sut le prix de chaque chose : « Qui m'aurait dit, du temps que j'étais à la Cour, que j'aurais su combien coûte la brique, la chaux, le plâtre, les voitures, journées des ouvriers, enfin tous les détails d'un bâtiment, et que tous les samedis j'aurais arrêté leurs comptes ; cela m'aurait bien surpris. » Et le monde encore plus ; c'était une chose presque incroyable.

Monsieur ne prenait pas au sérieux les comptes de tutelle de sa fille. Dans sa pensée, le chef de la famille d'Orléans avait le droit et le devoir de faire prévaloir l'intérêt général de la maison sur les intérêts particuliers de ses membres. Sa fille du premier lit était puissamment riche. Quoi de plus juste que d'user librement de sa fortune pour le bien commun? Quoi de plus naturel que de rejeter sur elle la moitié des dettes contractées pour faire paraître la famille avec éclat? ou de donner un peu de son superflu à ses jeunes sœurs en vue de leur établissement? Il lui envoya à signer un acte conçu dans cet esprit, et essuya le refus le plus net. Très respectueusement, mais avec fermeté, Mademoiselle annonçait la volonté de s'en tenir aux dispositions de la loi, qui lui garantissaient l'intégrité de sa fortune. Monsieur se mit en colère, après quoi il ne sut plus que faire. La politique lui valut un secours inopiné.

On venait d'arrêter un gentilhomme envoyé en France par Condé pour porter son courrier. On avait trouvé sur lui, entre autres, une lettre sans suscription, mais évidemment destinée à Mademoiselle et des plus compromettantes pour elle. Mazarin chargea l'archevêque d'Embrun d'en remettre une copie à Gaston. On possède la dépêche où le prélat rend compte de sa mission. En voici les passages essentiels.

A Blois, ce 31 mars 1653.

« Monseigneur,

« Je suis arrivé dimanche au soir en cette ville, où j'ai été accueilli avec toutes les caresses imaginables de Monsieur... J'ai eu, en arrivant, une conférence d'une heure, seul, avec lui, dans son cabinet...

« Je lui ai représenté... par la... lettre adressante à Mademoiselle, ses intelligences avec M. le Prince, les Espagnols et M. de Lorraine, qui étaient toutes marquées visiblement dans la lettre... Il m'a dit là-dessus qu'il était fort mal satisfait de Mademoiselle; que la reine savait qu'ils n'avaient jamais été huit jours ensemble; et que présentement elle lui voulait susciter une chicane pour lui demander compte de son bien durant le temps qu'il en avait eu la garde-noble, et qu'ainsi il ne doutait point de son emportement.

« Je lui dis aussi que j'avais ordre de supplier Son Altesse royale de faire deux observations sur cette lettre : la première

que, Mademoiselle jouissant de grands biens dans le royaume, elle pourrait assister un parti où elle était engagée, et que le roi, pour détourner ce mal, avait résolu de mettre des administrateurs ou commissaires dans son bien pour le lui conserver, sans qu'elle en pût abuser, mais qu'on laissait à Son Altesse royale le choix des commissaires.

« La seconde observation était qu'il y avait à craindre, suivant l'intelligence de la lettre, que, si M. le Prince s'avançait, Mademoiselle pourrait l'aller joindre, et que le roi, en cette difficulté, lui demandait conseil, comme étant plus intéressé que personne dans la conduite de Mademoiselle. Il m'a répondu qu'il lui avait mandé de venir le trouver à Orléans le mardi de la semaine sainte; que de là il prétendait la ramener à Blois, où elle demeurerait auprès de lui.

« ... J'ai aussi, Monseigneur, entretenu Madame de tous les mêmes sujets dont j'avais traité avec Monsieur, parce que je savais qu'elle en était instruite, et que d'ailleurs Monsieur défère beaucoup à ses sentimens. »

Mazarin ne donna jamais aucune suite à la communication de l'archevêque d'Embrun. Il lui suffisait d'avoir fait entendre à Monsieur qu'on l'autorisait à ne pas se gêner avec une rebelle, et Monsieur, de son côté, n'en demandait pas davantage. Sûr à présent d'être couvert par la Cour, il se répandit en paroles amères et en menaces contre cette fille désobéissante et sans cœur qui se dérobait à son devoir. Tantôt il lui écrivait que, « si elle ne lui donnait de bonne volonté tout ce qu'il lui demandait, il se mettrait en possession de tout son bien, et ne lui donnerait que ce qu'il lui plairait. » Tantôt il jetait feu et flamme contre elle en public : « — Elle n'aime point ses sœurs; dit que ce sont des gueuses; qu'après ma mort elle leur verra demander l'aumône, sans leur en donner... Elle veut voir mes enfans à l'hôpital. » Et autres propos du même genre, qui étaient rapportés à Saint-Fargeau. Mademoiselle apprit un jour par lui-même qu'il songeait à l'enfermer dans un couvent, « que c'était l'intention du roi, » et qu'elle devait se disposer à venir le trouver. Au même moment, elle était avisée de Paris que son père avait promis à la Cour de « l'arrêter prisonnière » dès qu'elle serait à Blois. Les choses en vinrent au point que Monsieur ne pouvait plus entendre le nom de sa fille sans entrer en fureur.

Cette princesse s'était tout d'abord montrée intrépide. Sa-

chant que la lettre de Condé ne portait pas d'adresse, Mademoiselle nia qu'elle lui fût destinée et le prit de très haut avec son père : — « Je mandai que l'on ne me pouvait ôter mon bien, à moins que d'être déclarée folle ou criminelle, et je savais bien que je n'étais ni l'une ni l'autre. » La réflexion lui ôta cette belle assurance. L'idée d'être « arrêtée prisonnière » la terrifiait, et c'était certainement, de l'avis de ses dames, le sort qui l'attendait à Blois, la raison pour laquelle Monsieur, après le lui avoir tant défendu, lui envoyait à présent ordre sur ordre de l'aller trouver. Elle en versait des torrens de larmes; elle en fut malade lorsqu'il fallut enfin obéir, et elle avoue qu'en arrivant à Blois, elle avait perdu la tête de frayeur.

Ce fut l'histoire du lièvre et des grenouilles. Les projets de Gaston, quels qu'ils fussent, s'évanouirent à l'aspect de cette personne agitée, et il n'eut plus d'autre pensée que de calmer sa fille pour éviter les scènes. Il y employa toutes ses grâces, qui étaient fort grandes, et contraignit Mademoiselle, rassurée et rassérénée, à convenir que son père pouvait être « charmant. » Les jours s'écoulèrent sans qu'il fût question de leurs démêlés : « — Je lui voulus parler un jour de mes affaires; il s'enfuit et ne me voulut donner aucune attention. » Mademoiselle se laissait prendre aux délices d'un pays couvert de châteaux superbes où elle était fêtée, et de villes aimables qui tiraient le canon en son honneur. Elle s'y promena une grande partie de l'été (1653) et se sépara de son père le plus amicalement du monde. Huit jours après, la situation était plus sombre qu'avant son départ pour Blois. Les exigences de Monsieur n'avaient pas diminué, son langage se faisait encore plus dur et plus menaçant.

VII

Leurs démêlés traînèrent plusieurs années. Mademoiselle laisse entendre qu'il s'agissait de sommes considérables. Elle raconte tristement les progrès du mauvais vouloir chez son père; comment les séjours à Blois devinrent si pénibles qu'elle pleurait du matin au soir; et comment, sans Préfontaine qui l'en dissuada, elle se serait retirée dans un couvent de Carmélites, « non pas pour être religieuse, Dieu ne m'ayant pas fait la grâce de m'en donner l'envie, mais pour être hors du monde pour quelques années. » L'ennui de la vie claustrale aurait été compensé par le

plaisir de faire des économies. « J'amasserais beaucoup d'argent, » disait-elle, et cette pensée la consolait.

On se crut une fois à la veille d'une solution amiable. Le père et la fille s'en étaient remis à l'arbitrage de la grand'mère maternelle de Mademoiselle, la vieille Mme de Guise, qui leur avait fait promettre par écrit de signer « tout ce qu'elle voudrait sans le voir. » Il n'en résulta que la brouille définitive. Mme de Guise était « passionnée de sa maison (1), » cette ambitieuse et intrigante maison de Lorraine où elle s'était remariée (2), et qui se trouvait ici en cause par la seconde femme de Gaston, sœur du duc Henri (3). Quand Mademoiselle, après avoir « signé sans voir, » prit connaissance de la « transaction » de sa grand'mère, elle constata que celle-ci l'avait dépouillée avec une mauvaise foi criante, pour que ses demi-sœurs, les petites graines de Lorraine, ne fussent plus menacées d'être « à l'hôpital. » L'amour de « la maison » l'avait emporté chez Mme de Guise, comme chez Monsieur, sur les considérations de justice et de parenté.

Cela se passait à Orléans, au mois de mai 1655. Mademoiselle, révoltée, courut chez sa grand'mère : — « Je lui dis qu'il paraissait qu'elle aimait mieux la maison de Lorraine que celle de Bourbon; qu'elle avait raison de chercher à donner du bien à mes sœurs; qu'elles en auraient peu du côté de Madame, et que cela faisait voir que j'étais une grande dame d'avoir de quoi me passer des autres, et que la fortune de ma famille s'établît sur ce que l'on pouvait attraper de moi; mais que j'étais assez au-dessus d'elles pour qu'elles pussent recevoir mes bienfaits; ainsi, qu'il valait mieux les tenir de ma libéralité que de me les escroquer; que cela était mieux selon Dieu et selon les hommes. » La scène dura trois heures. Le même jour, Monsieur était averti que Mademoiselle n'acceptait pas « d'être dupe. » Il donna précipitamment l'ordre du départ et défendit de recevoir sa fille. Dans le désordre qui s'ensuivit, Madame faillit ne pas avoir à dîner et parut très interdite. L'entourage s'entremit pour sauver au moins les apparences et l'on se dit adieu, mais ce fut tout : la rupture était consommée.

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits*.
(2) Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse, mariée en premières noces à Henri de Bourbon, duc de Montpensier, dont elle eut Marie de Bourbon, mère de Mademoiselle, s'était remariée en 1611 avec Charles de Lorraine, duc de Guise, dont elle avait eu plusieurs enfans.
(3) Henri de Lorraine régna de 1608 à 1624.

De retour à Saint-Fargeau, Mademoiselle ne tarda pas à apprendre que Monsieur lui ôtait ses gens d'affaires, y compris l'indispensable Préfontaine, et la laissait sans même un secrétaire, nous ouvrant ainsi un jour de plus sur l'autorité du chef de famille et ses limitations, dans une famille princière et à l'époque qui nous occupe. On remarquera combien la fortune de Mademoiselle était mieux défendue contre son père que sa personne et son indépendance. Monsieur n'osait pas lui prendre son argent sans un consentement libre et formel; il savait que, si les choses n'étaient pas faites régulièrement, « dans cent ans les héritiers de Mademoiselle pourraient tourmenter les enfans de Monsieur. » En revanche, il la tyrannise dans son intérieur; c'est son droit. Il l'enfermerait dans un couvent, ou dans le château d'Amboise, comme plusieurs le lui conseillaient, que ce serait encore son droit. S'il n'en fit rien, c'est qu'étant nerveux et impressionnable, il redoutait les cris de femme. Mademoiselle se savait à sa merci; en dehors des questions d'argent, la pensée ne lui venait pas de contester l'autorité paternelle. Elle pleurait, « pâtissait beaucoup, » mais elle n'essaya pas de sauver Préfontaine.

Les années qui suivirent furent tristes pour elle. Jusque-là, Mademoiselle avait eu du chagrin deux jours par semaine, ceux du courrier, à cause des lettres d'affaires à lire et à écrire. Elle s'enfermait dans son cabinet pour cacher ses yeux rouges, mais, sa correspondance expédiée, « je ne songeais, dit-elle, qu'à me divertir. » Les choses changèrent lorsqu'il lui fallut comprendre que Monsieur, ce père si méprisable dont elle avait tant souffert dès son enfance, mais si aimable qu'elle l'admirait et l'aimait quand même, n'avait aucune espèce d'affection pour elle. Très sensible, malgré sa brusquerie, Mademoiselle en eut une profonde douleur. Son humeur s'en ressentit, dans un moment où les jeunes femmes de sa suite, commençant à trouver l'exil long et à regretter Paris, étaient mal disposées à la patience. Il y eut des froissemens, des aigreurs et, finalement, cette guerre domestique qui tient une place démesurée dans les *Mémoires* de Mademoiselle. Des griefs mesquins, de petites intrigues et beaucoup de commérages rendirent insupportables les unes aux autres des personnes condamnées à se voir à toute heure du jour. On en vint à ne plus se parler, et cela dura jusqu'à ce que les plus mécontentes, Mmes de Fiesque et de Frontenac, eussent pris le parti de retourner à Paris. Il fallait bien parler de ces tracasseries

parce qu'elles contribuèrent, en lui gâtant Saint-Fargeau, à incliner Mademoiselle vers la soumission à la Cour; mais il suffit de les avoir mentionnées et nous n'y reviendrons pas.

Elle commençait à convenir vis-à-vis d'elle-même de l'imprudence d'être mal à la fois avec la Cour et avec son père. Son obstination à soutenir Condé avait fini par fâcher sérieusement Mazarin. La noblesse le sentait et témoignait moins d'empressement à Mademoiselle. En 1655, elle s'approcha à six lieues de Paris. Elle comptait sur beaucoup de visites; il en vint fort peu. — « J'avais fait tout le monde malade, dit-elle spirituellement; car tous ceux qui ne m'osèrent mander qu'ils craignaient de se brouiller à la Cour, feignirent des maladies ou des accidens, de sorte que je n'en ai jamais tant vu. » Le troisième jour, elle reçut l'ordre de « s'en retourner. » Cette mésaventure l'éclaira; Mademoiselle admit la nécessité de faire sa paix avec la royauté.

Il se trouvait justement que le Prince de Condé devenait moins intéressant pour elle, car ses chances de veuvage diminuaient. Madame la Princesse se rétablissait, et chacun des progrès de sa santé rendait Mademoiselle un peu moins chaude pour M. le Prince. Celui-ci s'en apercevait et changeait aussi de ton. — « Il n'y a pas rupture, dit M. le Duc d'Aumale, mais on peut suivre les progrès du refroidissement et leur concordance avec certaines nouvelles (1). » Une lettre de Condé, reçue après la course aux environs de Paris, fait pressentir la fin d'une amitié qui, d'un côté au moins, était toute politique.

Bruxelles, 6 mars 1655.

« ... Quant à ce que vous me témoignez du changement que vous remarquez en moi, vous me faites en cela beaucoup d'injustice, et il me semble que je suis bien plus en droit de vous en accuser que vous n'êtes, puisque votre long silence et les termes de votre lettre font connaître la différence des sentimens que vous avez à présent à ceux que vous aviez par le passé. Il n'en est pas de même des miens; ils sont toujours tels que vous les avez connus; et si vous en croyez autrement et que vous ajoutiez foi aux bruits que mes ennemis font courir de mon accommodement (2), c'est un malheur pour moi et non pas un

(1) *Histoire des princes de la maison de Condé.*
(2) Avec la Cour.

crime ; car je vous proteste qu'il n'en est rien, que les choses ne sont pas en cet état, et que, quand elles y seraient, je n'écouterais jamais aucune proposition d'accommodement, non seulement sans y ménager vos intérêts et votre satisfaction, mais même sans votre consentement et votre participation. Vous connaîtrez cette vérité dans toute ma conduite, et pas une de mes actions ne démentira jamais les paroles que je vous donne, quand vous auriez mis en oubli tous ces bons sentimens que vous aviez lorsque vous vîntes voir notre armée (1), qui est une chose que je ne puis me persuader d'une personne faite comme vous et qui a la générosité que vous avez.

« J'ai su que vous étiez venue jusqu'à Lésigny, et que, la Cour l'ayant trouvé mauvais, vous y aviez reçu des ordres pour vous en retourner, de quoi j'ai eu beaucoup de déplaisir... »

Mademoiselle n'attendait plus qu'un prétexte honnête pour tirer son épingle du jeu. Sa brouille avec son père le lui fournit. Elle pria aussitôt Condé de ne plus lui écrire. — « Il faut se rendre, lui disait-elle, et... si je trouvais à pouvoir, avec honneur et sans faire de bassesse, prendre des mesures avec le cardinal Mazarin, je le ferais pour me tirer des persécutions de Son Altesse royale. » Quelques jours plus tard, le comte de Béthune transmettait au cardinal les ouvertures de paix de la Grande Mademoiselle. Mazarin désira des gages. Elle rappela ses compagnies de l'armée espagnole, sur quoi M. le Prince, sans aucun ménagement, « garda les soldats et mit le chef en prison (2). » Mademoiselle eut beau crier : — « J'ai été sept ou huit ans, écrivait Condé à l'un de ses agens, sans avoir les bonnes grâces de Mademoiselle ; je les ai possédées depuis ; et si par un caprice elle veut me les faire perdre, il faudra bien s'y résoudre, comme je fais, sans m'en désespérer (3). » C'est d'un homme libéré plutôt que chagriné.

Ainsi avortaient, l'une après l'autre, les menaces dirigées par la Fronde contre la royauté. Le projet d'alliance entre les deux branches cadettes de la maison de Bourbon avait été inspiré à Mademoiselle par l'envie qu'elle avait de se marier. Il s'était trouvé si dangereux pour le trône, que peu d'idées, parmi toutes

(1) Allusion à la visite de Mademoiselle au quartier général de Condé, à Grosbois, le 16 septembre 1652, et aux hommages qu'elle y reçut. — Voyez *la Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, 327-328.

(2) *Histoire des princes de la maison de Condé.*

(3) Lettre du 10 août 1657 au comte d'Auteuil.

celles qui vinrent aux meneurs de la révolution, causèrent autant de souci au cardinal Mazarin. On se rappelle qu'il aurait été tout prêt, pour remettre la division entre les branches cadettes, à marier le petit Louis XIV à sa grande cousine. Rassuré enfin par les promesses de Mademoiselle, qui s'engagea à ne plus avoir aucun commerce avec M. le Prince, Mazarin eut de la peine à surmonter sa rancune, et il lui fit attendre la récompense de sa soumission.

VIII

En général, Mazarin s'était montré facile avec les Frondeurs repentis. Le prince de Conti avait été fêté au Louvre dès 1654. Il est vrai qu'il acceptait d'épouser une nièce de Mazarin, Anne-Marie Martinozzi, condition qui lui fit du tort dans le public : — « Ce mariage, écrivait André d'Ormesson (1), est une des plus grandes marques de l'inconstance des affaires humaines et de la légèreté des esprits français que l'on ait vues de notre temps. » Après Conti, un autre prince, Monsieur en personne, tout confit qu'il fût en paresse et en dévotion, se remua pour revenir à la Cour. L'accord se conclut à des conditions qui n'avaient rien de dur, ou d'inusité, pour un Gaston d'Orléans : il ne lui en coûta que d'abandonner quelques derniers amis. A la vérité, il reçut peu de chose en échange. Lorsqu'il venait « saluer le roi, » chacun lui faisait sentir qu'il était déjà « au rang des morts, » selon l'expression de Mme de Motteville. L'humeur qu'il en éprouvait le faisait repartir au plus vite pour Blois, et c'était ce qu'on voulait. Son accommodement profita surtout à ses gens d'affaires. Ils en eurent plus d'autorité pour harceler Mademoiselle, et ne lui laissèrent ni trêve ni repos. Leur but était de lui faire exécuter la transaction signée à Orléans, mais elle leur tenait tête, sans conseil et sans secrétaire.

Elle suffisait seule à un labeur énorme, dont ses comptes de tutelle n'étaient qu'un chapitre, et non le plus considérable. L'administration de ses immenses domaines était retombée tout entière sur elle. C'était à présent Mademoiselle qui ouvrait les monceaux de lettres provenant de ses régisseurs, contrôleurs,

(1) André d'Ormesson mourut en 1665, doyen du Conseil d'État. Quelques fragmens de ses *Mémoires* ont été publiés par Chéruel à la suite du *Journal* de son fils, Olivier d'Ormesson.

avocats, gardes-forestiers, fermiers, simples sujets, bref de quiconque, dans les principautés de Dombes ou de la Roche-sur-Yon, dans les duchés de Montpensier ou de Châtellerault, avait un compte à régler avec elle, un ordre à lui demander ou une réclamation à lui soumettre. C'était Mademoiselle qui répondait, c'était elle qui suivait les nombreux procès nécessités par l'incurie de la gestion paternelle; ce fut elle qui termina la grosse affaire de Champigny, dont le retentissement fut grand à cause du rang des parties et des souvenirs réveillés par les plaidoyers.

Champigny était une terre de rapport située en Touraine et ayant appartenu à Mademoiselle. Richelieu l'en avait dépouillée, alors qu'elle n'était qu'une enfant, par un échange forcé avec le château de Bois-le-Vicomte, aux environs de Meaux. Devenue maîtresse de sa fortune, elle assigna les héritiers du cardinal en restitution, et elle venait de gagner son procès quand Monsieur lui ôta Préfontaine. L'arrêt qui lui rendait Champigny lui allouait en outre des indemnités, à fixer à dire d'experts, pour des bâtimens abattus et des bois « dégradés. » Mademoiselle estimait que cela pouvait monter assez haut, et elle savait que, chez son père, où l'on s'imaginait l'avoir mise dans un cruel embarras, on répétait à tout venant qu'elle n'obtiendrait à peu près rien. Ces discours la piquaient au jeu. Le moment venu, Mademoiselle se transporta à Champigny, et y fut du matin au soir, pendant plusieurs semaines, sur les talons des dix-huit experts, procureurs, avocats, gentilshommes, maçons, charpentiers et marchands de bois, désignés pour évaluer les dommages. Elle eut de longues explications avec « le bonhomme Madelaine, » conseiller au Parlement et chargé de diriger l'expertise, qui restait confondu de tout ce que savait cette princesse. Il lui disait : — « Vous savez notre métier comme nous, et vous parlez de vos affaires comme un avocat. » Les opérations terminées, Mademoiselle eut le plaisir de pouvoir écrire à Blois « que cette affaire chimérique, dont elle ne devait avoir que 50 000 francs, se montait à 550 000. »

Elle sortit moins glorieusement de son litige avec son père. Mazarin avait rendu à Mademoiselle le mauvais service de faire évoquer son affaire par le conseil du roi. Un arrêt confirma la décision de Mme de Guise et il n'y eut plus qu'à obéir. Mademoiselle signa, en pleurant « furieusement, » l'acte qui la spoliait, et se soumit avec désespoir à partir pour Blois. Elle allait revoir

son père après avoir eu l'esprit traversé par la pensée qu'il pourrait bien la faire assassiner; on racontait qu'il en avait été question à Blois : « Dans des rêveries mélancoliques, je songeais que Son Altesse royale... était fils d'une Médicis; et même je pensais en moi-même que le venin des Médicis pouvait être venu en moi de me donner de telles pensées. » Son père allait l'accabler de tendresses après s'être laissé dire sans protester que Mademoiselle préparait un guet-apens pour « poignarder » l'un de ses gentilshommes. Pour leur temps, et pour leur famille, c'était simplement une situation un peu gênante. Mademoiselle, si peu « Médicis, » fit la route en proie à une douleur poignante, que les assistans purent lire sur son visage à son entrée dans le château de Blois : « En y arrivant, je sentis un grand saisissement... J'allai droit dans la chambre de Monsieur; il me salua et me dit qu'il était bien aise de me voir. Je lui répondis que j'étais ravie d'avoir cet honneur. Il était embarrassé au dernier point. »

Ni l'un ni l'autre ne savait plus que dire. Mademoiselle renfonçait silencieusement ses larmes. Monsieur, pour se donner une contenance, caressait les levrettes de sa fille, *La Reine* et *Madame Souris*. Il reprit enfin : — « Allons chez Madame. » Elle me reçut fort civilement et me fit assez d'amitiés. Dès que je fus à ma chambre, Monsieur m'y vint voir et m'entretint tout comme si rien ne s'était passé. » Un quart d'heure lui avait suffi pour recouvrer sa liberté d'esprit, et il se mit en devoir de reconquérir sa fille. Elle n'avait jamais su lui tenir rigueur; Monsieur comptait qu'il en serait de même cette fois. Il fut empressé, il la prit par ses faibles, petits et grands, l'amusa avec des projets de mariage et traita ses levrettes en personnages importans; on le vit se rendre à minuit dans la basse-cour, parmi le fumier, pour prendre des nouvelles de « Madame Souris, » qui avait eu un accident. Il fit mieux encore : il écrivit à Mazarin pour le raccommoder avec Mademoiselle.

Depuis la rupture avec Condé, il était visible, à des signes qui ne trompent point, que l'heure du pardon approchait pour l'héroïne d'Orléans et de la porte Saint-Antoine. Au mois de juillet 1656, Mademoiselle avait dû se rendre aux eaux de Forges, en Normandie. Elle était passée en vue de Paris, avait séjourné dans la banlieue sans être inquiétée, et son nom, cette fois, n'avait pas « fait tout le monde malade. » Les visites

avaient afflué. Mademoiselle avait eu à dîner « tout ce qu'il y avait de princesses et de duchesses à Paris, » et elle en avait conclu, connaissant les cours et le courtisan, que son exil tirait à sa fin : — « En vérité, dit-elle, je ne sentais pas tant de joie que l'on eût cru... Quand on sort d'une misère égale à la mienne, le souvenir en dure si longtemps et la douleur se fait un si fort calus contre la joie, que l'on est longtemps sans qu'elle le puisse ou pénétrer ou amollir pour s'y rendre sensible. » Malgré tout, la lettre de son père à Mazarin la mit dans une grande agitation. La cour de France était alors dans l'Est, où Turenne faisait sa campagne annuelle contre M. le Prince et les Espagnols. Mademoiselle résolut de se rapprocher pour avoir la réponse du cardinal plus tôt.

Elle quittait Blois en étrangère, comme elle y était arrivée. Une seule chose aurait pu la toucher : le rappel de Préfontaine et de ses autres serviteurs, frappés pour l'avoir fidèlement servie. Monsieur s'y étant obstinément refusé, ses politesses exagérées et ses grimaces de tendresse n'avaient abouti qu'à éloigner davantage sa fille. Elle sentait qu'il la détestait, et elle ne l'aimait plus.

Sur la route de Paris, elle doubla les étapes. L'impatience la gagnait en approchant du but, et le « calus de la douleur » laissait pénétrer largement la joie. Elle revit en passant Étampes et ses ruines, qui dataient déjà de cinq ans (1) et que La Fontaine devait retrouver intactes en 1663, tant le relèvement de la France fut long et difficile dans certaines régions, après cette Fronde que les historiens ne prennent pas toujours au sérieux, sans doute parce qu'ils y voient trop de belles dames : « Nous regardâmes avec pitié les faubourgs d'Étampes, écrivait La Fontaine (2). Imaginez-vous une suite de maisons sans toits, sans fenêtres, percées de tous les côtés : il n'y a rien de plus laid et de plus hideux. » Il en parla toute la soirée, n'ayant pas une âme d'héroïne de la Fronde; mais Mademoiselle avait traversé avec indifférence ces ruines où poussait l'herbe, faute d'habitans pour les relever. Aucun remords, aucun regret, si léger fût-il, d'avoir

(1) Turenne avait battu les troupes des princes dans Étampes (mai 1652), à l'occasion d'une revue en l'honneur de Mademoiselle et du désordre qui en était résulté. Voyez *la Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, p. 313-314. Quelques semaines plus tard, il assiégea la ville.

(2) Lettre à sa femme, du 3 août 1663.

eu sa part de responsabilité dans les désastres de populations innocentes ne devait jamais effleurer son esprit, et il est à remarquer qu'elle était connue pour avoir bon cœur.

Elle apprit à Saint-Cloud qu'on l'invitait à rejoindre la Cour à Sedan. Mademoiselle prit son chemin par Reims. Elle traversa ainsi la Champagne, qui était champ de bataille depuis plus de vingt ans que durait la guerre avec l'Espagne (1) et qui offrait l'image de la désolation. Le pays était dépeuplé, nombre de villages brûlés, les villes ruinées par le pillage et les contributions de guerre. Plus curieuse des choses qui intéressent « la canaille, » Mademoiselle aurait entendu de la bouche des survivans que, de tous les ennemis qui avaient piétiné et pressuré cette malheureuse province, le plus âpre et le plus barbare avait été son allié, le prince de Condé, avec qui se trouvaient toujours ses compagnies. Elle n'en aurait pas moins écrit dans ses *Mémoires*, en toute inconscience, à propos de la peine qu'avait eue la Cour à lui pardonner : — « Je n'avais point d'affaire avec la Cour, et... *je n'étais criminelle que parce que j'étais fille de Son Altesse royale.* » Nous n'avons presque pas le droit de lui reprocher cette phrase monstrueuse. Trahir sa patrie c'était alors chose trop fréquente pour en faire beaucoup d'embarras. Quant aux hommes de ce temps qui « en vinrent jusqu'à s'occuper du menu peuple (2) » et à attacher quelque importance à ses souffrances, c'étaient des esprits révolutionnaires ou des disciples de Saint-Vincent de Paul, et Mademoiselle n'était pas pour les partis extrêmes ; ni sa naissance, ni la tournure un peu superficielle de son esprit ne l'y avaient prédestinée.

Pendant le voyage en Champagne, elle fut toute à la joie d'entendre de nouveau cliqueter les armes et sonner les trompettes. Mazarin lui avait envoyé une grosse escorte ; les coureurs de l'ennemi battaient la campagne jusqu'aux environs de Reims. Quantité de gens de la Cour, qui guettaient une occasion, se joignirent à elle pour profiter de ses gendarmes et de ses chevau-légers. Colbert se mit également sous sa protection avec des charrettes chargées d'argent qu'il menait à Sedan, et cet important convoi fut entouré du même appareil militaire « que si c'eût été la personne du roi. » Les grandes précautions s'adressaient peut-être aux charrettes d'argent ; les honneurs étaient

(1) Richelieu avait déclaré la guerre à l'Espagne le 26 mars 1635.
(2) Le mot est de Bussy-Rabutin.

bien pour Mademoiselle, et ils eurent de quoi flatter sa vanité. Le commandant de l'escorte lui demandait l'ordre. Quand elle paraissait, les troupes la saluaient militairement. Un régiment que l'on rencontra sur la route sollicita l'honneur de lui être présenté. Elle l'examina de près, en princesse guerrière qui s'y connaissait et dont le grand Condé avait dit un jour, à propos d'un mouvement de troupes, que « Gustave-Adolphe n'aurait pas mieux fait. »

Certaine halte sur l'herbe, dans une prairie où passait un ruisseau, lui laissa d'inoubliables souvenirs. Mademoiselle offrait à dîner, ce jour-là, à toute l'escorte et presque tout le convoi. Le coup d'œil de la prairie, avec son fourmillement d'uniformes et de chevaux, lui rappela les campagnes de son beau temps d'héroïne. — « Les trompettes sonnèrent pendant mon dîner; cela avait tout à fait l'air d'une vraie marche d'armée. » Elle arriva à Sedan grisée par les spectacles militaires de la route, et son entrée s'en ressentit; on aurait eu le droit de ne pas la trouver assez modeste pour une exilée de la veille. La reine Anne d'Autriche, étant à se promener, vit paraître un carrosse au grand galop et entouré d'un tourbillon de cavalerie : — « J'arrivai dans cette prairie à toute bride avec ces gendarmes et ces chevau-légers, leurs trompettes sonnant d'une manière assez triomphante. » Toute la cour de France reconnut la Grande Mademoiselle avant de l'avoir vue. L'exil ne l'avait pas changée, et son entrée lui ressemblait.

ARVÈDE BARINE.

BIZERTE

Tunis et Bizerte sont deux voisines, que moins de soixante-dix kilomètres séparent, mais qui ne se ressemblent guère. — Tunis, assise au fond de son lac bleu où volent des flamans roses, sous son ciel presque toujours pur, apparaît, avec ses maisons blanches et ses minarets, comme une cité orientale. Fière de ses cent cinquante mille habitans, de ses quartiers indigènes, si pittoresques avec leurs rues tortueuses, leurs mosquées et leurs *souks*, orgueilleuse aussi de ses nouvelles avenues, de ses élégantes villas européennes, Tunis mire avec complaisance sa beauté dans les *sebkas* qui étendent autour d'elle leurs nappes d'azur. Elle n'est ni tout à fait française, ni complètement orientale; sa physionomie reflète cette conception politique originale qu'est le protectorat. Tunis n'est pas la France, comme cette Alger où il faut chercher jusque sur les hauteurs de la Kasbah un reste de la cité des deys; laborieuse et active, mais aussi coquette et voluptueuse, elle a, dans sa toilette levantine, quelque chose du charme alangui des villes de l'Asie musulmane; bien que l'avenue de France s'anime, au déclin du jour, d'un chatoiement d'uniformes bariolés, Tunis n'a pas l'aspect d'une place forte; elle tourne son activité vers les affaires et vers les plaisirs. Les Français qui y vivent subissent très vite son influence séductrice; tout en restant attachés à la mère-patrie, ils deviennent bientôt, et ils en conviennent facilement, des Tunisiens. Tunis est une capitale; elle tient à son titre et à ses prérogatives. Quelque peu personnelle, comme le sont les belles filles d'Orient, elle place volontiers les intérêts tunisiens avant ceux de la

grande France. Et qui donc songerait à lui en faire grief? Capitale de la Régence, Tunis a trouvé, en restant tunisienne, le meilleur moyen de remplir sa tâche et d'être une bonne Française.

Bizerte, au contraire, est aussi peu tunisienne que possible; sa physionomie est tout européenne. N'était la ville indigène, qui blottit ses petites maisons aux toits plats au pied du vieux fort espagnol, Bizerte, avec son lac et ses collines plantées de maigres oliviers, rappellerait plutôt quelqu'un de nos bourgs de Provence voisin de l'étang de Berre, qu'un port du Levant. Il n'est pas jusqu'à son climat, plus humide et plus froid, à son ciel plus souvent nuageux, qui ne la distinguent de Tunis. Bizerte est un prolongement de la France, elle est la France même. Sentinelle que la France a placée là pour être la gardienne de son empire africain et pour surveiller les routes de la Méditer ranée, elle a conscience de son rôle et elle tient à s'en rendre digne. Avant tout, Bizerte est militaire; elle appartient à la marine et à l'armée; les affaires n'y passent qu'au second plan Ici, l'on a l'impression constante d'être en face de l'ennemi; ici, la guerre, si elle venait à éclater, ne surprendrait personne; chacun y pense à la guerre possible, que quelques-uns appellent la guerre fatale. On croirait, à voir Bizerte laborieuse et vigilante, que la France lui a confié un secret redoutable : avertie, elle se prépare. La ville naissante n'offre à ses habitans et à ses visiteurs ni la douceur de vivre, ni même le confortable; elle oublie qu'une partie de ses rues sont encore désertes, que son magnifique port est souvent vide de bateaux, que son arsenal vient de sortir de terre; le sentiment qu'elle a des avantages de sa situation incomparable lui inspire une foi entière en sa fortune : elle vit de travail et d'espérances. Tunis parfois prend ombrage des ambitions de sa jeune rivale et raille volontiers ses visées grandioses; Bizerte n'en a cure : elle se complaît dans l'attente de sa gloire future et, à son tour, elle se moque de l'étroit bassin d'une douzaine d'hectares qui sert de port à Tunis et dont l'hélice des paquebots remue la vase; elle rit du long et maigre boyau qui y conduit lentement les bateaux. Elle ne prétend pas devenir la capitale de la Régence; elle aspire à un rôle aussi beau, mais différent : devenir un grand port militaire, une citadelle de la « plus grande France. » L'amiral Gervais, l'un des hommes qui ont veillé, avec le plus d'énergique sollicitude,

sur les premières années de Bizerte, précisait joliment ces jours derniers, la vocation des deux villes, quand il disait : « Dans l'Afrique du nord, à côté de Tunis la blanche, se trouvera Bizerte la forte. » Quand elle contemple son merveilleux lac, vaste et profond, abrité des vents du large, comme des injures d'une flotte ennemie, son canal et son port, les gracieuses collines qui s'inclinent vers elle et le promontoire du Djebel-Zerhoun qui, en face de la Sicile, sépare en deux bassins la grande mer Intérieure, Bizerte peut être fière d'elle-même et confiante dans ses destinées; il lui semble, dans son rêve d'avenir, que le sceptre de la Méditerranée peut échoir, un jour, à l'héritière de Carthage.

I

Pour embrasser d'un coup d'œil le magnifique panorama de Bizerte, de ses lacs et de son golfe, c'est au fort du Djebel-Kébir que nous montons. Du haut de ses 277 mètres, il domine tout le pays d'alentour. Du côté de la mer, entre le Ras-Zebib et le cap Blanc, s'ouvre, en demi-cercle, une large baie qui se confond, au loin, avec l'immensité des flots. Une fumée raye la limpidité monotone des eaux bleues : c'est un vapeur qui passe au large et qui vient reconnaître l'île Cani, dont le piton isolé se dresse, dans le prolongement du Ras-Zebib, comme une borne sur une grande route. C'est bien, en effet, une grande route de la mer qui s'allonge devant nous, et les bateaux qui entrent dans le bassin occidental de la Méditerranée ou qui en sortent la suivent invariablement; sauf ceux qui, pour gagner les ports d'Italie ou de Provence, traversent le détroit de Messine, tous défilent en vue de Bizerte. Le sémaphore du cap Blanc, qui s'élève au sommet du Djebel-Nador, signale en moyenne un grand vapeur par heure, vingt-quatre par jour !

A nos pieds, c'est la vieille Bizerte, la Bizerte arabe et maure, avec ses terrasses et ses maisons blanches; c'est l'avant-port, le canal, que coupe la haute silhouette du pont-transbordeur, le quai, où s'alignent les constructions de la nouvelle ville, la baie de Sebra et la baie « Sans nom, » avec la flottille de la « défense mobile; » le long des rives du lac, la voie du chemin de fer file vers Tunis. Du côté du sud, le canal, s'élargissant, débouche dans une immense nappe, véritable mer intérieure, de 12000

hectares de superficie et de 60 kilomètres de tour, qui a ses courans, ses vagues et parfois ses tempêtes. Plus loin encore, apparaît l'isthme qui sépare du lac salé le lac d'eau douce, dont la teinte jaunâtre, boueuse, décèle la faible profondeur. Voici, parmi les oliviers, l'Oued-Tindja qui réunit les deux bassins, et, fermant l'horizon du côté du sud, la masse sombre, nuancée de bleu par l'éloignement, du Djebel-Iskeul, avec ses forêts où s'abritent les derniers bœufs sauvages de la Tunisie; vers l'est, une série de collines s'étagent, comme un immense cirque, autour du lac. — Plus près de nous, mais sur l'autre rive du canal et du goulet, ce sont d'abord des jardins entourés de haies de cactus et plantés d'arbres fruitiers; puis des coteaux, mouchetés çà et là d'oliviers; les épaulemens d'un fort, les baraquemens et les tentes d'un camp se laissent apercevoir dans la verdure; on nous montre une maison blanche, d'où l'on embrasse un immense horizon, et qui domine la ville, le lac et la mer : c'est la demeure du consul d'Angleterre. Au loin, des séries de dunes se prolongent vers l'est et vont rejoindre les hauteurs du Ras-Zebib.

Nous redescendons vers la ville et, tandis que le soleil décline, nous longeons les murailles de l'antique Kasbah, qui a succédé elle-même à la citadelle d'Hippo-Zarytos; la vieille colonie de Tyr s'élevait là, à l'issue du déversoir du lac qui lui servait de port. Comment ne pas rêver d'histoire sur cette terre imprégnée du passé? Là-bas, au large, ont vogué les trirèmes de Carthage et celles de Rome; elles se sont abritées dans le vieux port, agrandi et fortifié par Agathocle, comme s'y abritent encore les bateaux légers des pêcheurs de Bizerte. L'armée farouche des mercenaires s'est emparée de la ville; de ces hauteurs, les Gaulois, les Ligures, les Grecs ont jeté un regard de regret et d'indicible espérance sur cette mer, qui aurait pu les porter vers la patrie tant regrettée. Bien des siècles plus tard, les nefs du saint roi Louis de France ont dû contourner l'île Cani avant d'aborder la côte tunisienne. Pays de commerçans, de forbans ou de pêcheurs, Hippo-Zarytos, dont le temps a fini par déformer le nom en Benzert et Bizerte, avec son abri naturel, son lac et les bancs de poissons qui y pénètrent à chaque saison, a, depuis les Phéniciens, toujours tenté les peuples maritimes; ils y trouvaient l'avantage d'un port très sûr, s'ouvrant directement sur cette grande voie commerciale que, dès l'antiquité, les bateaux

ont suivie. Au xve siècle, Bizerte fut un moment conquise par les Espagnols, au temps où Charles-Quint sembla vouloir poursuivre sur la Méditerranée les musulmans chassés de la péninsule ibérique. Le fort qu'ils ont élevé est aujourd'hui en ruines; et c'est tout ce qui reste de cette éphémère domination. Reprise par les musulmans, Bizerte redevint un nid de pirates; ils infestaient les côtes de la Méditerranée, s'aventuraient jusqu'en Provence. Il advint un jour, au début du xviie siècle, que les brigantins de Bizerte battirent les galères de Malte : 200 chevaliers furent faits prisonniers. C'est ici, dans la vieille Kasbah, entre ces murs délabrés, auxquels le temps a donné une teinte d'ocre foncée, et dont les créneaux à demi effrités s'écroulent au vent du large, qu'ils furent enchaînés et qu'ils gémirent longtemps, dans les misères du bagne. Ici, dit-on, passa saint Vincent de Paul, esclave d'un Maure de Tunis. Dans la rade, les vaisseaux et les galiotes de Duquesne parurent un jour, bombardèrent la ville et détruisirent les barques des forbans. De toutes ces époques diverses, les dragues de la Compagnie du Port, en approfondissant la rade, ont retrouvé d'étranges reliques: des boulets de pierre et de fer, une longue couleuvrine toute rongée de rouille, des fusils de l'époque de Charles-Quint, des bombes de Duquesne et du chevalier Emo, amiral de Venise, et surtout ce merveilleux plat antique, en or et argent ciselés, que possède le musée du Bardo, épave sans doute de quelque riche trirème.

Nous croisons des indigènes de Bizerte qui, la nuit venant, regagnent leur logis; ils descendent de leurs jardins et, paisiblement, rentrent leurs maigres récoltes ; un enfant, le long du rivage, pousse, à grands coups de trique, un petit bourricot dont les reins pelés plient sous le faix d'un double sac rempli de sable; quelques femmes voilées traversent furtivement la rue. Toute cette population d'anciens pirates, de hardis matelots, est aujourd'hui pacifique et paisible; elle vit, en une curieuse promiscuité, avec les Italiens et les Maltais, qui habitent, comme elle, la vieille ville. Les gens de Bizerte ont un type spécial; ce sont des sang-mêlés, descendans des femmes qui furent volées, jadis, sur tous les rivages de la Méditerranée; mais l'Islam a mis sur eux son sceau indélébile.

La Bizerte indigène n'a pas changé d'aspect; les bouleversemens qui ont donné une autre issue au lac, la naissance d'une cité nouvelle, l'ont laissée presque intacte; son vieux port en-

dormi reflète toujours les mêmes maisons blanchies à la chaux, les mêmes ponts si pittoresques, les mêmes barques de pêche, et la font ressembler à quelque Venise orientale. Mais, tout près d'elle, une vie différente s'est tout à coup développée; des bâtimens de guerre et de commerce sillonnent le nouveau canal. Les turcos d'Afrique, les petits fantassins de France, campent peut-être aujourd'hui là où furent jadis les tentes d'Hannon, quand il reprit Hippo-Zarytos aux mercenaires révoltés. D'une rive à l'autre du détroit, les chrétiens et les musulmans ont cessé de se menacer, les galères des chevaliers de Saint-Jean ont disparu, comme les brigantins de Bizerte; mais l'importance internationale du canal sicilien-africain n'a fait que s'accroître. Trois grandes puissances navales surveillent le seuil des deux bassins de la Méditerranée. L'Italie, à Messine, tient l'une des portes; l'Angleterre, à Malte, les observe l'une et l'autre; et la France achève de faire de Bizerte un port et un camp retranché.

II

Le 23 avril 1887, une embarcation promenait, sur le lac de Bizerte, Jules Ferry... Saisi d'admiration à la vue de la nappe d'eau immense, l'esprit assailli par une foule de souvenirs et dé pensées d'avenir, il s'écriait : « Ce lac, à lui seul, vaut la possession de la Tunisie tout entière; oui, messieurs, si j'ai pris la Tunisie, c'est pour avoir Bizerte (1). » Visible même sur des cartes à faible échelle, le lac de Bizerte a eu, avant même l'établissement du Protectorat, les faveurs du public français; aussitôt après les événemens de 1881, l'opinion et la presse, frappées des avantages de la position de notre nouvelle conquête, ne cessèrent plus de demander que l'on fît de Bizerte « notre Toulon africain. » Mais, longtemps, des raisons d'ordre diplomatique s'y opposèrent.

La mainmise de la France sur la Tunisie avait provoqué, en Italie surtout, une mauvaise humeur qui se traduisait par l'adhésion, de plus en plus étroite, du gouvernement du Quirinal à la Triple Alliance. Le dépit des feuilles dévouées à M. Crispi s'exhalait surtout à propos de Bizerte; elles ne nous pardonnaient

(1) C'est en rappelant ces paroles significatives de Jules Ferry, que le général Marmier commençait, le 25 juillet dernier, son discours, en recevant, à Bizerte, l'amiral Gervais.

pas d'occuper une position que l'Italie avait longtemps convoitée et qui lui aurait assuré l'empire de la Méditerranée (1). Ni la Ville éternelle, ni les côtes africaines n'ont changé de place depuis le temps où le vieux Caton apportait, dans le Sénat, les fruits tout frais des figuiers de Carthage. Que Bizerte, au pouvoir des Italiens, devînt un port et une place de guerre, c'en était assez pour rompre l'équilibre politique dans la mer Intérieure; la Méditerranée se trouvait coupée par le milieu; la « troisième Rome » aurait pu dire, comme la première, après la ruine de Carthage : *Mare nostrum*. L'Angleterre elle-même sentit le péril; notre Protectorat fut établi en Tunisie, sans que le Cabinet britannique y fît opposition. M. Gladstone, l'Amirauté et l'opinion publique anglaise auraient seulement souhaité que Bizerte restât, entre nos mains, ce qu'elle était sous le gouvernement beylical. Deux jours après la signature du traité de Kassar-Saïd, lord Lyons s'enquérait, auprès de M. Barthélemy Saint-Hilaire, des intentions de la France à ce sujet. Sans engager l'avenir, le ministre des Affaires étrangères rassura l'ambassadeur de la Reine. « Il est possible que nous soyons amenés, lui écrivait-il, à favoriser le développement commercial de ce port et à encourager les tentatives qui seraient faites, dans l'intérêt même de la Régence, pour en améliorer les conditions matérielles. Mais, quelles que soient les entreprises que les sociétés privées veuillent tenter à Bizerte, il n'entre nullement dans nos projets de dépenser aujourd'hui les sommes énormes et de commencer les travaux gigantesques qui seraient nécessaires pour transformer cette position en un port militaire pouvant servir de base à des opérations de guerre maritime. »

Combien de temps durerait le « aujourd'hui » de M. Barthélemy Saint-Hilaire, c'est ce que décideraient les circonstances. Il était sage, en tout cas, de ne pas heurter les susceptibilités des grandes puissances, tant qu'elles n'auraient pas reconnu diplomatiquement le droit qu'avait la France de tirer, de l'exercice du Protectorat, toutes les conséquences avantageuses qu'il comportait légitimement. Lorsqu'en 1886, un clairvoyant ministre de la Marine, l'amiral Aube, proposa, d'accord avec son collègue de la Guerre, le général Boulanger, un plan complet d'aménagement et de défense de Bizerte, son audace alarma le Conseil et son

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1894, l'article de M. Charles Benoist : *l'Italie dans la Triple Alliance.*

projet fut rejeté. Mais, du moins, l'insistance patriotique de l'amiral obtint l'exécution de quelques travaux préparatoires : il fut décidé que l'ancien port serait approfondi à 3 mètres, protégé contre les ensablemens par une jetée et pourvu d'une station de torpilleurs. L'entreprise de ces premiers travaux fut confiée à un ingénieur qui, depuis 1883, sollicitait la concession d'un port de commerce et en étudiait la réalisation, M. Abel Couvreux, dont le nom est, avec celui de l'amiral Aube, inséparable des premiers progrès de Bizerte.

Avant de songer à faire de Bizerte un port militaire, il fallait d'abord en faire un port, creuser un canal qui mettrait en relations directes la pleine mer avec le grand lac. Un décret beylical, du 18 février 1890, approuva la concession de la construction et de l'exploitation du nouveau port à la *Compagnie du port de Bizerte*, fondée et administrée par MM. Hersent et Couvreux. Immédiatement, les travaux commencèrent; le canal fut ébauché, et bientôt, sur les déblais enlevés dans la tranchée, les premières constructions de la future Bizerte s'élevèrent; le 23 mai 1891, M. Massicault posait solennellement la première pierre de la ville nouvelle.

Ce fut une heure solennelle, dont ceux qui en furent témoins se souviennent avec émotion, que cette matinée du 4 juin 1895, où le croiseur-cuirassé le *Suchet*, portant le pavillon du vice-amiral de La Jaille, et le *Wattignies*, glissant lentement entre les deux berges du canal, tendirent, pour la première fois, les eaux de l'avant-lac. L'année suivante, l'amiral Gervais venait mouiller dans le lac avec deux grands cuirassés, le *Brennus* et le *Redoutable*. — De ce jour, notre flotte possédait, sur la côte africaine, un admirable refuge; mais, si elle y pouvait trouver un asile contre la tempête, elle n'y était pas à l'abri des poursuites d'un ennemi. Sans forts et presque sans garnison, Bizerte n'avait encore aucune valeur offensive, ni même défensive.

Le traité de Kassar-Saïd, du 12 mai 1881, s'il établissait le protectorat de la France sur la Régence de Tunis, ne créait, ni en fait ni en droit, une situation équivalente à une annexion pure et simple. L'article 4 disait : « Le gouvernement de la République française se porte garant de l'exécution des traités actuellement existans entre le gouvernement de la Régence et les diverses puissances européennes. » Ces traités étaient des « capitulations » analogues à toutes celles que les nations chrétiennes avaient

obtenues des États musulmans de la Méditerranée. Les puissances étrangères conservaient donc, en Tunisie, avant comme après les événemens de 1881, la juridiction exclusive sur leurs nationaux et devaient jouir, en vertu de « la clause de la nation la plus favorisée, » des mêmes avantages commerciaux que la France pourrait obtenir pour elle-même. Cet état de choses, nécessaire et légitime tant que le bey et ses ministres exerçaient la plénitude de la souveraineté, devenait gênant et humiliant pour la France, depuis qu'elle s'était interposée entre le gouvernement beylical et les autres États européens. Cette terre, que le sang de nos soldats avait chèrement achetée, nous n'en étions donc qu'à demi les maîtres; tout contrôle nous échappait sur les nombreux étrangers domiciliés dans la Régence; nos industriels et nos commerçans se plaignaient qu'aucun avantage douanier ne fût fait à leurs produits et que les importations françaises ne pussent se développer, dans un pays occupé par nos troupes et dont nous avions pris la dette à notre charge. Ainsi les droits de la France paraissaient se borner à une coûteuse occupation militaire, à une garantie financière onéreuse, à la surveillance de l'administration et des finances indigènes et au contrôle des relations extérieures du bey. Avant d'achever, en Tunisie, son œuvre de réorganisation et de mise en valeur, avant de songer à fortifier Bizerte, il s'agissait donc, pour le gouvernement français, d'amener les puissances européennes à renoncer à leurs anciennes « capitulations, » incompatibles avec le régime nouveau, et à admettre qu'il ne pouvait plus exister en droit, puisqu'il n'existait plus en fait, égalité de traitement et parité de situation entre elles et la nation protectrice. Il fallait entamer une série de négociations d'autant plus délicates, pour notre diplomatie, que nous demandions aux autres États de renoncer, en notre faveur, à des avantages dont nous leur avions, nous-mêmes, garanti le maintien, et à des droits que rien n'était venu, juridiquement, rendre caduques (1).

Nous ne saurions, durant cette courte excursion à Bizerte, faire l'histoire complète de « la revision des traités tunisiens (2). » Il serait cependant très intéressant d'y montrer une application

(1) Ces traités ou « capitulations » étaient des conventions *sine die*, des conventions perpétuelles, ou tout au moins sans échéance déterminée, sauf en ce qui concernait le traité italo-tunisien.

(2) C'est le titre du *Livre jaune* publié en 1897.

heureuse de la méthode sûre et prévoyante qui conduisit, durant toute cette période de 1895 à 1898, la politique étrangère de la République. Notre expansion coloniale avait soulevé, en Afrique et en Asie, une série de « questions, » parfois très épineuses; il était urgent de les résoudre; et elles ne pouvaient l'être que l'une après l'autre, et, pour ainsi dire, l'une par l'autre, en commençant par les plus simples, pour finir par les plus complexes. Il était nécessaire, pour mener à bien une pareille tâche, d'embrasser tout l'ensemble de nos intérêts dans le monde, de saisir le lien qui unissait les différents problèmes que notre diplomatie allait aborder; puis de sérier, et, en quelque sorte, de hiérarchiser les difficultés, pour les résoudre enfin, en profitant de nos alliances et des circonstances favorables qui pourraient se présenter. Ce fut l'œuvre, discrètement conduite et achevée, sans heurts et sans bruit, par M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, jusqu'au moment où la politique l'éloigna du pouvoir à l'heure même où, nos frontières africaines étant partout déterminées et la question du Niger définitivement réglée, celle du Nil restait seule et allait à son tour recevoir une solution. On sait comment ces dernières négociations, conduites dans un tout autre esprit et avec une tout autre méthode, aboutirent à la fatale convention du 21 mars 1899. — La guerre sino-japonaise, en 1895, avait provoqué « l'action commune » de la Russie, de l'Allemagne et de la France : cette entente permit au gouvernement français d'entreprendre et d'achever la conquête de Madagascar; puis, cette première tâche accomplie, d'ouvrir des négociations pour la revision des traités tunisiens. Une à une, en commençant par celles qui n'avaient dans la Régence que de faibles intérêts et par nos alliées, les puissances furent amenées à reconnaître le droit supérieur de la France et à renoncer à leurs anciens privilèges. L'Autriche-Hongrie, la première, moyennant une très légère concession douanière, renonça, par la « Déclaration » du 20 juillet 1896, « à invoquer en Tunisie le régime des capitulations, » et à réclamer, pour elle-même, en vertu de la « clause de la nation la plus favorisée, » le régime établi ou à établir, en matière de douane et de navigation, entre la France et son Protectorat tunisien. » L'Italie, découragée dans sa résistance par l'attitude de l'Autriche-Hongrie, son alliée, comprenant que toutes les puissances finiraient par imiter la première, craignant surtout de rester isolée et dépourvue de

tout moyen d'action au moment où son traité avec la Régence allait arriver à échéance, se résigna, non sans peine, et négocia, avec le ministère du quai d'Orsay, une « convention consulaire et d'établissement, » et une « convention d'extradition, » qui furent signées, l'une et l'autre, le 28 septembre 1896 : tout en accordant des garanties à ses nationaux, elles abolissaient le traitement d'exception dont ils jouissaient dans la Régence, et elles admettaient que les Italiens ne seraient, à l'avenir, justiciables que des tribunaux français; d'ailleurs, le fait seul qu'une convention entre l'Italie et la France était substituée à une convention entre l'Italie et la Tunisie, était une reconnaissance formelle du régime nouveau issu du traité de Kassar-Saïd. Presque en même temps, la Russie et la Suisse signaient des déclarations équivalentes à celle de l'Autriche. L'Allemagne y consentit également, entraînée par l'exemple de ses deux alliées, et désireuse aussi, sans doute, au moment où les affaires d'Orient occupaient toute son attention, de faire à la politique française une concession opportune. Après elle, successivement, la Belgique, l'Espagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège firent des « déclarations » analogues. La Grande-Bretagne restait donc seule; et il était évident, dès lors, que sa résistance et sa mauvaise volonté persistante n'étaient plus que de vaines manifestations; elle se décida enfin, non sans mauvaise humeur, à conclure « l'arrangement » du 18 septembre 1897; moyennant que, jusqu'au 1er janvier 1912, ses cotonnades ne seraient pas frappées, dans la Régence, de droits supérieurs à 5 pour 100 de leur valeur, elle reconnut, à son tour, le nouvel état de choses créé en Tunisie par le Protectorat français.

Cette campagne diplomatique, si habilement menée et si heureusement terminée par M. Hanotaux, ne faisait en apparence que mettre fin à un conflit de juridiction, qu'étendre à la Tunisie les traités et conventions en vigueur en France, et procurer des avantages à notre commerce: elle équivalait, en réalité, à une seconde conquête de la Régence; elle nous en rendait vraiment les maîtres, en supprimant les servitudes dont elle était grevée, et, du même coup, elle libérait Bizerte.

En même temps que se poursuivaient les dernières négociations pour la revision des traités, le gouvernement acceptait et la Chambre votait le projet de loi, proposé par M. Lockroy et « rapporté » par M. de Mahy, qui ouvrait un crédit de 200 mil-

lions pour l'augmentation de la flotte et la création de « ports de refuge et de points d'appui » pour nos escadres aux colonies. Les travaux de Bizerte étaient, les premiers, prévus dans le projet et, dès le 24 juillet, la Chambre votait un crédit de 1 800 000 francs pour permettre d'y commencer, sans délai, les travaux. « L'affaire de Fachoda, » qui surprit notre grand port militaire africain à peine armé et presque dépourvu de garnison, en fit, plus que jamais, ressortir l'importance, et, en venant démontrer la possibilité d'une guerre maritime, fit commencer, en toute hâte, les travaux. — Bizerte, désormais, entre dans la phase d'activité.

III

Aux pessimistes, qui désespèrent de la France, nous aimerions à conseiller une promenade à Bizerte. Ici, chacun travaille; toutes les énergies sont tendues vers un même but, dont la grandeur stimule les courages; Bizerte passionne ceux qui préparent son avenir. Deux chefs éminens règlent et dirigent cette activité : le général de brigade Marmier est gouverneur de la place et chargé de la préparation des défenses de terre; le contre-amiral Merleaux-Ponty, commandant en chef la division navale de Tunisie, remplit, sans en avoir encore le titre, toutes les fonctions d'un préfet maritime. Tous deux ont cette foi dans leur œuvre sans laquelle il n'est pas d'efforts féconds, et ils ont su la communiquer à leurs collaborateurs. Partout, des nuées d'ouvriers bâtissent, poussent des wagonnets, manœuvrent des dragues, creusent, maçonnent, remuent la terre. On travaille au canal, on travaille aux digues, on travaille dans la ville.

Le canal, sur 1 500 mètres de longueur, avait 100 mètres de largeur à la surface et 60 au plafond, avec une profondeur de 9 mètres. Mais l'expérience démontra qu'un grand bâtiment, engagé dans le couloir, pour peu qu'une fausse manœuvre ou la violence du courant, parfois très rapide dans le chenal, le fît dévier de sa route droite, pouvait se heurter à l'une des rives et obstruer le passage. En temps de guerre, pour un bateau poursuivi par l'ennemi ou maltraité par le combat, les risques d'échouage auraient été plus grands encore; le moindre accident dans le canal pouvait enfermer toute une escadre ou, au con-

traire, la retenir dans l'avant-port. Il fut décidé que la largeur du chenal serait portée à 240 mètres à la surface, ce qui donnera, la déclivité des berges restant la même, une largeur de 200 mètres au « plafond; » sa profondeur sera portée à dix mètres. Ces travaux, entrepris par la Compagnie du Port, sont poussés avec une grande ardeur. Déjà, aux deux extrémités, d'énormes masses de terre et de roche ont été enlevées; seule, la partie centrale est encore intacte; il a fallu, avant de l'attaquer, transférer ailleurs l'ancien port à charbon, refaire, pour les eaux de la ville, un nouveau siphon; et il reste à démolir le fameux pont-transbordeur, édifié naguère à grand frais.

Si la marine tient avant tout à disposer d'une large issue toujours libre, l'armée de terre n'attache pas moins d'importance à pouvoir transporter rapidement, d'une rive à l'autre, ses troupes et ses canons : le canal, indispensable aux bateaux, est un obstacle pour la défense terrestre. En outre, la route de Bizerte à Tunis, très fréquentée par les indigènes, s'est trouvée coupée. Le transbordeur, avec ses deux immenses piliers, son pont roulant et son tablier, si haut suspendu que les plus grands navires pouvaient passer dessous, servait à la traversée L'élargissement du canal le condamne à la chute; les marins, d'ailleurs, craignaient qu'en cas de guerre, il ne fournît à l'ennemi un point de repère, visible à très grande distance, pour régler le tir de ses canons; ils redoutaient que, démolie par les obus, sa carcasse ne vînt à obstruer le passage. Mais par quoi le remplacer? Quel moyen trouver qui soit pratique, en temps de paix, pour les Bizertins, et qui permette, en cas de guerre, de concentrer rapidement les troupes sur un point quelconque du secteur à défendre, sans gêner la navigation? Le projet d'un tunnel a des défenseurs chaleureux : il aurait le double avantage de libérer le canal de toute servitude de passage et d'assurer à la garnison une voie de communication abritée et toujours libre. On s'est résigné, pour le moment, par raison d'économie, à l'établissement de deux bacs à vapeur à chaîne immergée.

L'entrée du canal était protégée par deux jetées; celle du Nord, longue de 1 023 mètres et celle de l'Est, de 950 mètres, s'avançaient au-devant l'une de l'autre et délimitaient un avant-port triangulaire de 86 hectares. Juste dans le prolongement du canal, entre les deux musoirs, surmontés chacun d'une tour-

phare, une passe de 420 mètres s'ouvrait. Cette disposition n'empêchait pas la grosse mer de s'engouffrer dans l'avant-port et d'y produire des ensablemens. En outre, les événemens de Santiago de Cuba attirèrent l'attention des marins sur un inconvénient plus grave : un bâtiment, venant du large, pouvait, en gouvernant droit devant lui, entrer à toute vitesse jusque dans le chenal et, en s'y échouant, « mettre en bouteille » l'escadre qui aurait cherché un refuge dans le lac. Pour parer à ce danger, l'on achève en ce moment de prolonger de 200 mètres, dans son propre alignement, la digue du Nord, et, en avant de l'ancienne passe, une digue nouvelle, longue de 610 mètres, commence à sortir de l'eau; elle laissera, entre elle et la digue Nord, une passe de 320 mètres, et une autre de 680 mètres entre elle et la digue Est. La construction de ce nouveau brise-lames, par des fonds de 17 à 19 mètres, est une laborieuse et difficile opération, aujourd'hui en voie d'achèvement; des enrochemens forment un soubassement en remblai, sur lequel d'énormes blocs de béton, longs de 33 mètres et pesant 5 000 tonnes, maçonnés sur la berge, montés sur des armatures de fer, et coulés côte à côte, constituent la digue. Dès maintenant, le résultat désiré est atteint : un bâtiment ennemi ne pourrait plus pénétrer dans l'avant-port qu'en décrivant une série de courbes qui le forceraient à ralentir sa vitesse et à passer sous le feu convergent de toutes les batteries des côtes. Le danger de « mise en bouteille » se trouve, d'ores et déjà, conjuré.

A Bizerte, le port et la ville sont deux jumeaux qui ont grandi en même temps. Il y a dix ans, des grèves de sable, des marais où serpentait le déversoir du lac, occupaient tout l'espace entre le goulet et les vieilles murailles arabes. Avec les matériaux enlevés par les dragues, tout cet emplacement a été remblayé, bordé de quais, et la nouvelle Bizerte s'y est élevée. Du premier coup, elle a voulu être une grande ville et elle s'est préparée à devenir le centre de la domination française en Tunisie. Les terrains nouvellement nivelés ont été régulièrement divisés, allotis, mis en vente ou attribués aux divers services publics de la ville. Au milieu du vaste quadrilatère, un lot a été aménagé en un jardin, d'où partent en diagonale quatre avenues. Malheureusement, une grande partie des terrains sont encore vides; des îlots de maisons, répandus çà et là, sporadiquement, ne sont pas encore parvenus à se rejoindre. Bizerte, quelque peu

déçue, oublie peu à peu ses ambitions, peut-être trop vastes, des premières années, quand elle montrait, parmi ses terrains vagues, l'emplacement du futur palais du bey, de la résidence générale, de l'hôtel du commandant de la division d'occupation A coup sûr, si les Français étaient arrivés, comme autrefois Didon, dans un pays sans villes ni ports, c'est à Bizerte, et non à Tunis, qu'ils auraient fondé leur colonie principale. Mais, Tunis existant, il n'était ni possible, ni souhaitable de la transporter, d'un coup de baguette, à Bizerte; il fallait se contenter de faire jaillir du sol une ville nouvelle. De toutes parts les constructions neuves s'élèvent : ici, c'est un grand hôtel, là une église qui va remplacer la petite paroisse ancienne, blottie au milieu des masures arabes près des murailles de la vieille cité; un théâtre a été ouvert l'année dernière, pour égayer une garnison campée sous la tente ou dans des baraquemens; des casernes sont presque achevées. Mais il n'est pas rare encore, à côté de ces édifices tout neufs, de trouver un marécage, où les grenouilles, la nuit, font un bruit de crécelles; il n'y a guère plus d'un an qu'un écriteau, planté au milieu d'un terrain vague, portait l'inscription « Mairie et Justice de paix. » Tout se transforme à vue d'œil, dans la « cité champignon » de Tunisie; presque chaque jour des magasins nouveaux sont ouverts, des maisons neuves sont habitées, le commerce et l'animation grandissent. L'achèvement de l'arsenal, du port et des défenses, la construction de nouvelles lignes de chemins de fer, feront de Bizerte, dans peu d'années, la première place forte de l'Afrique française et la seconde ville de la Régence (1).

IV

La vie, à Bizerte, n'est pas concentrée dans la ville; elle se répand sur les rives du lac et sur les collines prochaines. — Franchissons le canal, et, par la route de Tunis, montons parmi les oliviers et les cactus des jardins de Zarzuna; devant nous, au sommet du Djebel-Rouma, se profilent les casemates d'un fort; plus à l'est, la batterie du Djebel-Remel, installée sur une

(1) D'après les chiffres du recensement du 16 décembre 1901, l'on comptait, dans le contrôle de Bizerte, 3559 Français (dont 2354 pour la ville elle-même) contre 934 en 1896. — Bizerte vient d'obtenir la création d'une Chambre de commerce.

haute dune, commande le golfe. Sur ces coteaux où, il y a quelques années, l'on n'eût rencontré que de rares indigènes, occupés à la récolte de leurs fruits ou surveillant leur bétail, un camp apparaît, tout à coup, parmi les oliviers taillés en boule; un tirailleur monte la garde à l'entrée et, tout autour, au milieu des arbres clairsemés, des lignes blanches de turcos, en tenue d'exercice, manœuvrent sous la surveillance d'officiers bleus. De l'autre côté du canal, un camp semblable se cache sur les pentes des collines qui dominent la ville et, sur les hauteurs, des terres remuées décèlent la présence de tout un ensemble de fortifications. Au sommet, le Djebel-Kebir, centre et réduit de la défense du camp retranché, domine le canal et le chemin de fer; au-dessous de lui, les batteries du Djebel-Labiod et du Djebel-Zebla, le fort du Djebel-Demma, étagent leurs feux, et, plus près de la mer, la redoute du Djebilet-Rara commande les abords de la plage. Outre ces ouvrages anciens, on aperçoit des batteries nouvelles déjà achevées ou seulement ébauchées; les unes renforceront le front, déjà si imposant, que Bizerte présente du côté de la Méditerranée; d'autres surveilleront les approches de la ville, du lac et de l'arsenal. Bizerte, avec son lac, doit devenir un immense camp retranché, inattaquable du côté de la mer comme du côté de la terre.

Embarqués sur une chaloupe à vapeur, nous faisons maintenant la visite du lac. C'est sur ses bords, au fond des anses profondes de la rive occidentale, que s'échelonnent tous les établissemens maritimes qui feront, dans peu d'années, de Bizerte, l'un de nos premiers ports militaires. Du canal, nous débouchons dans une rade naturelle : elle se prolonge d'un côté par un large couloir qui va rejoindre le grand lac; de l'autre, elle s'enfonce dans les terres et s'évase en une baie, la baie de Sebra, qui, avec ses fonds de sept à neuf mètres, offre un excellent mouillage aux plus grands navires. Ce vaste bassin, que l'on dirait creusé tout exprès pour servir de port à Bizerte, sera facilement, suivant les besoins du trafic et conformément aux projets de la Compagnie du Port, bordé de quais et aménagé pour devenir un port de commerce très fréquenté.

Nous doublons la pointe de Sebra; elle ferme au sud la belle rade naturelle qui est comme le vestibule du lac; son feu, placé exactement dans l'axe du canal, dirige de loin l'entrée des bateaux. Nous glissons rapidement entre les berges du goulet,

large en moyenne d'un kilomètre; à notre droite, une nouvelle échancrure s'enfonce dans les terres : c'est la baie « Sans nom » où s'abrite la « défense mobile. » Sur la pointe qui porte le vieux marabout de Sidi-Salah, s'élève une belle construction neuve : là, dans un admirable site, dominant le goulet, la rade et l'entrée du lac, réside l'amiral commandant la division de Tunisie. Nous abordons au fond de la baie, auprès d'une frégate d'ancien modèle, le *Talisman*, qui sert de caserne, de bureaux et de magasin à la « défense mobile. » Près d'elle, sont rangés les longs fuseaux gris des quatorze torpilleurs attachés au port de Bizerte; explorateurs infatigables des côtes africaines, ils vont, rasant les falaises, scrutant les plus petites criques, jusqu'à la Goulette, où ils ont une « station, » jusqu'à Sfax, et jusque dans cette belle rade que l'île de Djerba sépare de la haute mer. A terre, un grand enclos abrite la maison du commandant de la « défense mobile, » une caserne, des ateliers de réparation, le magasin des torpilles, en un mot tout ce qui est nécessaire pour entretenir, armer, réparer toute une flottille de torpilleurs. Au milieu du goulet, immobiles sur leurs ancres, stationnent les autres bâtimens de la division navale : le contre-torpilleur *Flèche*, du type de ces élégans et rapides coureurs qui portent des noms d'armes, *Espingole*, *Fauconneau*, *Dragonne*, *Hallebarde* et cette *Framée* dont le destin fut si tragique. Près de la *Flèche*, voici le *Casabianca*, un petit croiseur de mille tonnes qui a donné aux essais une vitesse de 25 nœuds; et, enfin, la *Tempête*, un vieux cuirassé garde-côtes, lancé en 1875, au temps où la puissance des cuirasses passait pour le seul facteur essentiel de la victoire; ses formes, lourdes et massives, « en fer à cheval, » sa faible vitesse de huit nœuds au maximum, le rendent impropre à une action à grand rayon; mais la puissance de ses deux canons de 270, parfaitement abrités dans une tourelle blindée, font, de cette batterie cuirassée, flottante et mobile, une unité de combat qui n'est pas sans valeur pour la défense d'un port. Avec la canonnière cuirassée *Phlégéthon*, et sans compter un « sous-marin » dont on attend avec impatience l'arrivée promise, ce sont là tous les élémens de la « défense mobile; » s'ils ne constituent pas encore une force offensive importante, ils sont assez puissans déjà pour faire respecter, avec l'appui des forts, les positions confiées à leur garde, pour surveiller le canal sicilien-africain et les abords de Malte. Les travaux, hâtivement exécutés autour de

la Valette, témoignent assez des inquiétudes que les torpilleurs de Bizerte causent à l'Amirauté britannique.

C'est dans l'enceinte de la « défense mobile » que nous avons eu l'occasion de voir manœuvrer les cent premiers « turcos de la mer, » les *Baharia*, ou marins indigènes. On se souvient du légitime succès qu'obtint, à la Chambre, le discours très chaleureux de M. Albin Rozet, député de la Haute-Marne, pour demander l'inscription, au budget de l'année 1900, d'une somme de un million « pour reconstituer une force navale tirée de l'Algérie du Nord et organiser à la fois, en Algérie par voie d'engagemens volontaires, en Tunisie par voie de conscription ou d'engagemens volontaires, des équipages indigènes plus particulièrement réservés à la défense de ces régions et du bassin de la Méditerranée. » Habillés comme nos marins français, mais coiffés de la chéchia, les premiers *baharia* ont fait preuve, au dire des officiers chargés de leur instruction, des mêmes qualités d'endurance et de discipline que nos turcos et nos spahis; quant à leur aptitude pour le service à la mer, il est difficile d'en juger d'après l'expérience, encore trop restreinte, que l'on vient de faire. Un marin ne s'improvise pas, et les musulmans adonnés à des professions maritimes sont peu nombreux sur nos côtes africaines, sauf en quelques endroits comme les îles de Djerba et de Kerkennah. Quoi que l'on pense d'ailleurs de la résurrection d'une marine indigène, espérée par M. Albin Rozet, l'idée dont il s'est fait l'interprète mérite d'être appliquée dans une plus large mesure. Les indigènes, employés sur nos bateaux, comme chauffeurs, comme matelots de pont, ou groupés en sections de débarquement, pourraient rendre d'excellens services. L'Algérie-Tunisie n'a pas, actuellement, de réserve de matelots, et cependant, en cas de guerre sur mer, elle risquerait de rester longtemps coupée de la France; il serait donc extrêmement utile qu'elle pût, le cas échéant, trouver, sur son propre sol, des marins exercés pour combler les vides des équipages, armer les bâtimens de réserve, seconder et suppléer de toutes manières le personnel français. L'augmentation du nombre des *baharia*, l'organisation d'une sorte d'inscription maritime indigène, sont des mesures qui s'imposent, au moins à titre d'expérience prolongée. Les cent matelots, coiffés de la chéchia, que nous avons regardés avec plaisir exécutant « l'école du soldat, » dans la cour de la « défense mobile, » n'étaient peut-être que le premier noyau de la future marine franco-algérienne.

Avant de pénétrer dans le grand lac, nous sommes encore arrêtés par le barrage des pêcheries, dont il faut franchir la porte. Deux pointes qui, d'une rive à l'autre, se font vis-à-vis et dont l'une se prolonge par des hauts fonds, ont permis à la Compagnie du Port, concessionnaire de la pêche, d'établir là un barrage; des pieux métalliques sont solidement fichés les uns à côté des autres, tandis qu'un treillage mobile, en fil de fer, ferme les intervalles et arrête les poissons. Au milieu du goulet, sur un espace de 50 mètres, le barrage est remplacé par des filets qui s'élèvent et s'abaissent, au moyen d'un treuil, quand un bateau se présente pour franchir le seuil. C'est dans cet appareil très simple que viennent se faire prendre par milliers, par bancs entiers, les dorades, les mulets, les rougets, les bars, les soles et tous les innombrables poissons qui, dans leurs pérégrinations à travers la Méditerranée, viennent, chaque année, poussés par un instinct séculaire, séjourner dans l'immense lac. A certaines époques, absolument fixes et connues d'avance, les filets sont levés et laissent entrer les bataillons serrés des migrateurs, et, plus tard, quand ils tentent de ressortir, ils tombent dans les mailles qui les capturent. La Compagnie du Port en livre à la consommation, par an, une moyenne de plus de 500 000 kilogrammes, dont 100 000 environ sont exportés en France, soit conservés frais dans la glace, soit salés ou fumés dans une usine spéciale installée à Bizerte.

Derrière notre bateau, le filet des pêcheries s'est relevé, nous contournons la pointe Shara et, tout à coup, au détour du dernier promontoire, c'est une mer qui s'ouvre devant nous, c'est le lac de Bizerte. A peine aperçoit-on les rives lointaines du magnifique bassin; et, sur presque toute cette étendue, les fonds, variant de neuf à douze mètres, sont suffisans pour les plus grands bateaux! Encore sept kilomètres, et nous arrivons à la pointe d'El-Caïd et à l'anse de Sidi-Abdallah; nous sommes à l'arsenal. Ici, il y a seulement quatre ans, dans la grande plaine qui s'étend autour du marabout de Sidi-Saïd et sur les pentes, coupées de haies de cactus et plantées d'oliviers, du mamelon de Sidi-Yaya, l'on n'apercevait ni une maison, ni une cabane, rien qu'un marabout et quelques pans de mur d'une ancienne *villa* romaine. Aujourd'hui les deux jetées d'un port s'avancent dans le lac, des bâtisses en construction dressent vers le ciel leurs échafaudages, plus de mille ouvriers travaillent sans relâche, un chemin

de fer roule, et Ferryville, une cité de près de 5000 habitans, aligne ses maisons neuves. Tout est sorti de terre comme par magie, tout s'est transfiguré sous l'effort du travail humain.

La position choisie pour y créer un grand arsenal maritime ne pouvait guère être meilleure. A plus de quinze kilomètres de la mer, les ateliers et les magasins n'auraient rien à redouter des projectiles d'une flotte ennemie; la profondeur du lac permettait aux gros bâtimens d'arriver jusqu'à proximité de la côte; la butte de Sidi-Yaya, haute de 77 mètres, offrait des carrières de pierre; enfin, l'étendue de la plaine permettait aux établissemens de la marine de s'étendre sans ménager l'espace. Les premières études rapidement achevées, les plans faits, l'on se mit à l'œuvre. Depuis trois ans, sous l'impulsion énergique de l'amiral Ponty et de MM. les ingénieurs Pavillier et Boulle, directeur et sous-directeur des travaux publics de la Régence, le travail a marché avec une étonnante rapidité.

Draguer, le long du rivage, quelques hectares trop peu profonds était la première œuvre à faire; il fallait ensuite construire des digues pour abriter le port, car le lac est si vaste que les coups de vent n'y sont pas sans danger; depuis la pointe d'El-Caïd, l'anse de Sidi-Abdallah a été ainsi transformée en un large bassin que les machines achèvent d'approfondir à dix mètres, ainsi que le chenal qui y conduit. En même temps commençait l'un des travaux essentiels, le creusement d'une forme de radoub; les plans de l'arsenal en prévoient, pour le moment, trois, dont deux grandes et une plus petite; la première, malgré les éboulemens, fréquens dans les terres argileuses, est aujourd'hui très avancée : longue de 200 mètres, profonde de 15, elle pourra, en juillet 1903, recevoir les plus grands cuirassés; une seconde est déjà commencée. — Les terres, retirées de l'énorme excavation, ou draguées dans le bassin, ont servi à niveler tout l'espace environnant et à édifier les quais. Sur l'immense terre-plein, tout un monde d'ateliers et de constructions de tout genre a surgi : quelques-unes sont achevées, d'autres sortent de terre, d'autres sont encore à l'état de projets. Le long de la baie de Sidi-Abdallah, un vaste enclos enfermera l'arsenal proprement dit, les bassins de radoub avec le bâtiment où s'abritent de puissantes machines d'épuisement, les ateliers de réparation pour les canons et les machines, les fonderies, l'usine d'électricité, les magasins à vivres, en un mot tous les ateliers, tout

l'outillage nécessaire pour réparer et ravitailler des navires de guerre. D'immenses parcs à charbon, qui contiennent déjà plusieurs milliers de tonnes de combustible, sont aménagés avec des appontemens et des voies ferrées permettant de remplir rapidement les soutes de toute une escadre. Plus à l'ouest, au delà de la pointe d'El-Caïd, seront établis, un peu à l'écart, dans un enclos spécial, les ateliers de pyrotechnie, les dépôts de munitions; les bateaux viendront embarquer leurs « poudres » dans un petit port spécial, déjà presque terminé. Un embranchement de la ligne ferrée de Bizerte à Tunis multiplie ses ramifications à travers ce dédale de magasins et d'ateliers. Entre les deux grands enclos, le long d'une large avenue déjà tracée, vont s'élever les bâtisses de la cité militaire : l'hôtel du commandement, que l'on appelle, par avance, la Préfecture maritime, une caserne pour les équipages de la flotte, une autre pour un bataillon de l'armée de terre, des logemens, des réfectoires pour les ouvriers et employés de l'arsenal, un hôpital de 60 lits. Des squares embelliront de verdure les abords de l'arsenal; de vastes jardins entoureront l'hôtel du commandement; une pépinière est, dès aujourd'hui, plantée, car, sous le soleil d'Afrique, l'ombre et la fraîcheur sont plus qu'un agrément, une nécessité.

Une ville est née de l'arsenal, ville étrange et cosmopolite où se coudoient des Italiens, des Maltais, des Français, des Espagnols, des indigènes, des nègres, attirés par les travaux de Sidi-Abdallah. Près de 5000 habitans peuplent déjà la cité nouvelle, qui a reçu le nom de l'homme d'État auquel la France doit la Tunisie. Les débitans de boissons, les mercantis qui accompagnent toujours une nombreuse population ouvrière, sont installés à Ferryville. Il faut espérer que, bientôt, l'achèvement de l'arsenal y amènera un plus grand nombre de nos nationaux (1); des maisons plus coquettes, de jolies villas vont s'élever sur les flancs de Sidi-Yaya pour recevoir les ingénieurs, les officiers et tout un monde d'employés et de contremaîtres français; ils augmenteront la population de la ville nouvelle et, pour ainsi dire, la franciseront, achevant ainsi de donner, à ces bords du lac de Bizerte, hier encore inhabités, l'aspect d'un coin de France, laborieux et passionnément fidèle à la grande patrie.

(1) On cherche, en ce moment, à faire venir à Bizerte et à Ferryville, environ 2000 ouvriers français, et l'on a de la peine à les trouver, malgré les bonnes conditions offertes.

V

Ainsi, à Bizerte et autour de Bizerte, tout est vie et activité féconde. Les maisons se multiplient, la ville s'étend, l'arsenal grandit, la pêche est fructueuse, le chemin de fer de Djedeida donne de gros excédens de recettes; par quelle étrange contradiction le port, l'un des plus beaux et des plus sûrs du monde, reste-t-il à peu près désert? Les droits de port et de pilotage n'y sont pas supérieurs à ceux que l'on acquitte pour entrer à Sousse ou à Tunis; et cependant, si l'on excepte le paquebot de la Compagnie transatlantique qui, une fois par semaine, vient de Marseille et y retourne, celui de la Compagnie italienne Florio Rubattino qui, depuis six mois, touche à Bizerte une fois par semaine, et celui qui fait le service des côtes tunisiennes et algériennes, si l'on excepte encore les bateaux de la Compagnie du Port et ceux qui apportent du charbon et du matériel à l'arsenal ou à la « défense mobile, » l'on est obligé de constater qu'un petit nombre seulement des bâtimens de commerce qui passent en vue du cap Blanc fréquentent le port de Bizerte, et que son trafic ne s'accroît que dans de faibles proportions. La raison en est simple : les bateaux ne viennent pas à Bizerte parce qu'ils n'y trouvent rien à charger, parce qu'ils n'y peuvent pas prendre de « fret de retour. » Il n'est personne, à Bizerte, qui ne parle de cette question du « fret de retour; » elle n'intéresse pas seulement l'avenir commercial du nouveau port, mais aussi, de la façon la plus directe, la puissance défensive et offensive du port militaire et du camp retranché. Le charbon est, dans les guerres maritimes modernes, l'élément le plus indispensable à toute armée navale; comme l'Algérie et la Tunisie n'exploitent pas de mines de houille, il est nécessaire d'en constituer à Bizerte d'énormes approvisionnemens. Cent mille tonnes seraient à peine un chiffre exagéré, car, en cas de conflit sur mer, Bizerte pourrait se trouver, pendant de longs mois, séparée de la France. Le charbon de très bonne qualité, qu'exigent les bateaux à grande vitesse, se détériore sous l'action du temps et il faut en renouveler souvent le stock; un port où de nombreux bâtimens font escale vend constamment et remplace son combustible et, en cas de guerre, la marine s'empare, par voie de réquisition, de la provision des Compagnies de navigation et du commerce

privé. Gibraltar, Malte, ont ainsi d'énormes dépôts de charbon toujours frais. Il n'en est pas de même à Bizerte, que ne fréquentent pas les navires marchands; l'État français ne peut compter que sur lui-même pour fournir à son port et à son arsenal, dans les conditions les plus onéreuses, tout le combustible dont ils ont besoin, et pour le renouveler.

La Tunisie est prospère, ses cultures florissantes, ses mines riches. Si donc Bizerte manque de fret de retour, c'est parce qu'elle n'a pas de chemins de fer qui lui amènent les produits de la Régence. Une seule ligne la relie à Tunis, qui, elle aussi, est un port. Bizerte réclame depuis longtemps, et avec plus d'insistance encore depuis qu'on l'a dotée d'un arsenal, une voie ferrée nouvelle, dont elle serait le « terminus » et qui apporterait à son port les élémens d'un trafic suffisant. Nous touchons ici à la question des chemins de fer tunisiens qui, depuis deux ans, passionne la colonie, qui a nécessité enquêtes sur enquêtes, provoqué un débat devant la Chambre des députés, suscité une foule de brochures et d'innombrables articles de journaux. La lutte est ardente entre Tunis et Bizerte; et il n'est pas jusqu'à Sousse qui ne prenne part à la bataille. Chacun des trois ports cherche à attirer à lui les phosphates de la région de Kalaat-es-Senam, et chacun vante les avantages d'un tracé différent. Tunis réclame le prolongement, jusqu'à Kalaat-es-Senam, avec embranchement sur le Kef, de la ligne à voie étroite, qui atteint déjà le Pont-du-Fahs, et elle allègue les intérêts de la colonisation, que la ligne favoriserait en desservant une région riche et fertile. Sousse demande que la ligne de Kairouan soit continuée jusqu'à Sbiba, où d'autres gisemens de phosphates ont été récemment « prospectés. » Bizerte, enfin, invoquant les nécessités supérieures de la défense nationale, préconise une ligne qui, de Mateur, rejoindrait Béja, et de là, en utilisant, jusqu'à Souk-el-Kremis, la grande ligne de la Medjerda, remonterait, au sud, sur Kalaat-es-Senam; les phosphates pourraient ainsi choisir leur route et se diriger soit vers le port de Tunis, soit vers celui de Bizerte, auquel ils fourniraient le « fret de retour » tant cherché. L'examen de ces divers projets et des discussions qu'ils ont soulevées serait curieux, parce qu'il nous ferait pénétrer dans les petites intrigues dans les querelles locales qui divisent la colonie; mais il nous entraînerait trop loin de Bizerte. D'ailleurs, le litige est aujourd'hui tranché; le Parlement français a adopté le projet d'emprunt

de 30 millions que le gouvernement tunisien va émettre pour la construction de son deuxième réseau de voies ferrées. Conformément aux vœux de la Conférence consultative tunisienne, les Chambres ont décidé l'exécution immédiate de la ligne à voie étroite du Pont-du-Fahs à Kalaat-es-Senam et au Kef. Un peu plus tard, quand les finances de la Régence permettront de gager le reste de l'emprunt, l'on construira, à voie étroite, la ligne de Sousse à Sbiba, et enfin, pour donner satisfaction à Bizerte, une ligne en partira pour s'enfoncer, à l'ouest, parallèlement à la côte, dans la région des Mogods et des Nefzas, où une Société concessionnaire d'importantes mines de fer s'engage à exporter, chaque année, 50000 tonnes de minerai. En y joignant quelques milliers de tonnes de calamine et les produits agricoles que peut fournir la région parcourue par la ligne nouvelle, Bizerte disposerait, dès l'achèvement de ce réseau, d'un « fret de retour » assez considérable. Enfin, le ministère de la Guerre a décidé de faire construire de suite le raccordement, par une ligne à voie large, de Mateur à Béja, reconnu indispensable pour mettre les communications de Bizerte avec l'Algérie à l'abri d'un coup de main tenté sur Tunis et sur Djedeida, qui n'en est qu'à vingt kilomètres, par un ennemi débarqué aux environs de la capitale.

La question qui a si vivement passionné la Tunisie est donc aujourd'hui tranchée; tout récemment, lorsque la flotte de l'amiral Gervais est venue, au cours de ses manœuvres, simuler l'attaque de Bizerte, une grande fête a réuni, dans la ville nouvelle, le résident général, les représentans de Tunis et les principaux fonctionnaires de la Régence, et il a paru qu'entre les deux rivales la réconciliation était scellée; il serait donc malséant de revenir sur le passé. Mais l'avenir dira si ce n'est pas faire fausse route que de favoriser Tunis, dont le port, quelque argent que l'on y engloutisse, ne sera jamais que médiocre, plutôt que Bizerte; s'il n'est pas regrettable d'ajourner l'exécution de la ligne qui doit amener à Bizerte les minerais espérés; si cette ligne, qui aboutit à une impasse, sera très utile à la colonisation et apportera effectivement les 50000 tonnes de marchandises promises; si enfin la combinaison proposée est vraiment la plus économique, la plus conforme aux intérêts de la Régence et à ceux de la France. Pour nous, au nom de nos grands intérêts nationaux, nous ne saurions insister ici que sur un point : que Bizerte puisse disposer, dans l'avenir le plus

proche possible, du « fret de retour » qui y attirera les bateaux marchands, et qu'en attendant, l'État prenne soin d'y accumuler tous les approvisionnemens en charbon dont l'arsenal et le port pourraient avoir besoin, dans le cas d'une guerre ou d'un séjour prolongé de nos escadres.

VI

Dans un an, l'arsenal de Sidi-Abdallah, muni d'un bassin de radoub et des ateliers les plus indispensables, sera en état de faire à une escadre les réparations les plus urgentes, de la ravitailler en charbon, en vivres, en munitions; dans cinq ans, il sera entièrement achevé et devenu l'un des établissemens maritimes les plus complets et les mieux outillés du monde entier. Ce jour-là, comme le disait , dans son discours du 12 janvier, à Saint-Étienne, M. Waldeck-Rousseau, anticipant quelque peu sur les événemens, « un port sans rival s'ouvrira à nos flottes dans la Méditerranée. » Au lieu d'un Toulon, au lieu d'un seul centre et d'une seule citadelle de sa puissance navale dans la mer Intérieure, la France en possèdera deux qui, d'une rive à l'autre, se feront pendant et pourront se prêter un mutuel appui. Et ces deux places d'armes ne seront pas une petite île ou un bloc de rocher, perdus loin des côtes de la mère-patrie; elles auront derrière elles toute la puissance militaire, toutes les ressources de la vieille France et de la France africaine. Nos escadres de la Méditerranée, disposant de cette double base d'opérations, trouvant en outre un « point d'appui » ou un refuge momentané à Porto-Vecchio et à Mers-el-Kebir, pourront devenir plus mobiles, plus offensives ; bien abritées à Toulon et à Bizerte, dégagées du souci de la défense des côtes par l'organisation des postes de la « défense mobile, » elles seront libres de choisir leur heure pour frapper un coup décisif. Toulon et Bizerte, avec la Corse, cette admirable forteresse naturelle qu'il serait si facile de rendre inexpugnable, avec Mers-el-Kebir ou Rachgoun, jalonnent une ligne française qui relie l'Algérie-Tunisie à la Provence et d'où nous tenons en échec Malte et Gibraltar, la Maddalena et la Spezzia. Solidement appuyée sur Bizerte, la puissance française pourra rayonner, avec plus d'éclat que jamais, vers l'Orient, où tant d'intérêts français périclitent, vers l'Égypte, où la « question du Nil » est toujours pendante.

Dans tous les temps, la Méditerranée a été, par excellence, le domaine français. L'accroissement de la population française en Algérie et en Tunisie, l'augmentation constante du commerce de la métropole avec ses colonies de l'Afrique du Nord, font, de plus en plus, de la prépondérance dans la Méditerranée, un article essentiel de notre programme politique. Bizerte nous aidera à reprendre et à conserver, dans ces parages où nos flottes ont si souvent promené avec gloire le pavillon fleurdelisé et le pavillon tricolore, une situation assez forte pour y sauvegarder tous nos intérêts et y maintenir intact notre prestige. Ce sera le rôle méditerranéen de Bizerte.

A un point de vue plus strictement tunisien et algérien, la transformation de Bizerte en un arsenal maritime et en un camp retranché marque aussi une date dans l'histoire de l'Afrique française. Le régime du protectorat en Tunisie, l'abandon progressif du système des « rattachemens » en Algérie, montrent de plus en plus la tendance à faire de nos deux possessions africaines, non pas des colonies autonomes, mais des colonies qui, liées très étroitement à la mère-patrie par la communauté du sang et des intérêts, seront, en même temps, capables de se suffire à elles-mêmes et de pourvoir à leurs propres besoins. Avec le port de guerre de Bizerte, l'Algérie-Tunisie se trouve dotée d'un organe de plus; elle est mise en état de se défendre, dans une certaine mesure, elle-même; elle aura peut-être un jour une marine indigène, comme elle a une armée indigène. Si les péripéties d'une longue guerre européenne venaient à isoler l'Afrique française de la métropole, Bizerte deviendrait le réduit de la défense, la base d'opérations, et, au besoin, le refuge de l'armée d'Afrique. Très forte, dès aujourd'hui, sur le front de mer, — les dernières grandes manœuvres viennent de le montrer, — la place a besoin, pour remplir ce grand rôle, d'être défendue du côté de la terre par des ouvrages capables, non seulement de repousser un « raid » tenté, pour détruire l'arsenal, par un ennemi débarqué sur quelque point des côtes, mais encore de soutenir un long siège; l'histoire prouve que c'est toujours à des attaques du côté de la terre qu'ont succombé les grands ports de guerre. Il est, en outre, indispensable que le ministère de la Guerre et les gouvernemens d'Algérie ou de Tunisie se préoccupent de doter l'Afrique du Nord d'une fabrique de poudre et d'explosifs, d'une fonderie de canons et d'une manufacture d'armes.

Ainsi, par sa situation, Bizerte est destinée à être à la fois le grand port militaire de la Méditerranée française, le Toulon de l'Algérie-Tunisie et une citadelle de la « plus grande France. » Elle symbolise le double caractère de nos possessions de l'Afrique du Nord : elles ont leur individualité propre, elles sont l'Algérie et la Tunisie, mais elles sont aussi, et avant tout, des parties de « l'empire français; » elles ont leur rôle et leur place dans le plan général de notre politique, elles contribuent pour leur part à la grandeur présente de la mère-patrie et elles travaillent à lui préparer un avenir de puissance, de prospérité et de gloire.

Si d'aventure l'on était tenté de nous accuser, au retour de cette visite à Bizerte, d'avoir vu trop grand, c'est encore à la ville nouvelle, à son lac, à son arsenal que nous irions demander notre excuse. Comment ne pas concevoir de vastes espérances, comment ne pas vibrer d'une émotion intense, en présence de cette œuvre française qui est venue compléter l'œuvre grandiose de la nature elle-même, et dont la conception si nette et l'exécution si rapide attestent, avec tant d'éclat, la puissance et la fécondité de notre génie national laissé à son libre développement? Il n'est, sans doute, qu'une chose au monde qui puisse produire sur l'âme humaine une impression plus profonde que la contemplation des vestiges d'un passé illustre, c'est le pressentiment d'un glorieux avenir. Nulle part cette double émotion n'est plus saisissante qu'en Tunisie, sur les rivages où Carthage régna dans sa splendeur, et parmi les travaux de Bizerte naissante.

RENÉ PINON.

LES DEUX VIES

TROISIÈME PARTIE (1)

L'ENGRENAGE

I

Quelques jours après, par une matinée de lumière, en attendant l'entrevue de conciliation, tout à l'heure, dans le cabinet du Président, Mme Favié contemplait avec mélancolie les grands arbres défeuillés de la Muette et du Bois. Elle avait un air de lassitude et d'accablement tel que Francine en fut touchée : elle étudiait sa mère, depuis la lettre de Charlie, avec un grand étonnement; elle ne revenait pas de ce qu'un être qu'elle croyait connaître si bien lui apparût nouveau, presque inconnu; plus elle y réfléchissait, moins elle entrevoyait une solution qui ne fût pas un choix entre des souffrances imméritées.

Un mariage? Mais, alors même qu'il n'eût choqué personne, pas même elle, qui se faisait mal à l'idée de cette union avec un autre homme que celui dont elle était née, n'était-ce pas folie de tenter une seule chance de bonheur contre d'innombrables chances contraires?... Un lien secret, condamné par la morale et ne relevant que de la conscience, blessait tout autant ou davantage en elle le sens de ces conventions dont son indépendance, pourtant aventureuse, ne croyait pas qu'on dût secouer l'entrave : ce

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

qu'elle avait blâmé ou plaint en d'autres femmes, victimes de fatalités particulières, elle ne le concevait pas pour sa mère. Elle l'estimait incapable d'une défaillance et en repoussait l'image avec une pudeur irritée; sa raison s'y serait-elle résignée, son culte filial se fût toujours révolté jusqu'en ses profondeurs obscures, et aussi son éloignement farouche, âme et sens, de ce mystère de la volupté qu'elle jugeait dégradant, et que d'ailleurs elle ignorait. Non, elle ne pouvait s'y faire : l'eût-elle compris, excusé même, son instinct se cabrait. Alors, que restait-il? Le renoncement? s'efforcer d'arracher de soi la pensée qui s'attache à la chair, et vous consume : agoniser des mois, des années peut-être, de ce tourment?... Ah! la vie, en vérité, était trop mal faite!

Elle regardait anxieusement sa mère. Elle avait deviné tout de suite d'où Mme Favié revenait. Ses yeux rouges, son air pénétré, contrit.., nul doute, elle s'était confessée; mais, de ce grand acte, qui renouvelait sa ferveur après une longue interruption, elle ne rapportait ni allègement ni paix : cela se voyait sur ce beau visage en détresse, qui semblait déjà, — était-ce une illusion? — s'ombrer d'un reflet précurseur du déclin.

— A quoi penses-tu? petite mère.

— A Aygues-Vives, répondit une voix comme absente.

Oui, une nostalgie la rappelait vers le paysage quitté trop tôt. En quelques semaines, que de changemens pour elle, pour Francine! A cette minute, dans la splendeur d'octobre, Aygues-Vives était une fantasmagorie pourpre et jaune. Les parterres épanouissaient leurs dernières roses; à l'air doux, saturé d'eau, seuls restaient verts les peupliers et les saules; les trembles ramifiaient leurs réseaux noirs. Le cinabre vif des vignes vierges jonchait le sol. Entre les grands marronniers étendant leurs palmes, c'était un jour d'or; dessous, un tapis de rouille ardente, de copeaux fauves. Elle revoyait la Seine pareille à un lac, et elle sentait monter des terres mouillées, des sources dans le gazon, des fruits tombés, l'odeur de l'automne, une odeur de vie décomposée et hâtive, comme si tout achevait de pousser et que ce qui restait de sève s'exhalât avant de mourir.

L'automne autour d'elle, l'automne en elle!... Charlie avait sa réponse, le coup l'aurait frappé au cœur; il se taisait. Ce silence cruel l'oppressait d'un remords; et elle se sentait lasse d'avoir vécu jusqu'à ce jour.

Ce matin, sa charité l'avait conduite en des quartiers excentriques : elle avait toujours réservé beaucoup d'elle au bien qu'elle faisait sans qu'on le sût et ne perdait jamais de vue ses pauvres. Au sortir d'un intérieur navrant, le cœur gros de cette universelle misère, impossible à soulager de plus que d'une goutte d'eau et d'une miette de pain, une impression irrésistible l'avait arrêtée devant une chétive petite église, au fond de Montrouge : un de ces pressentimens qui certifient qu'une chose doit être faite ici et non ailleurs, à l'instant ou jamais. Elle se sentait trop seule : si elle pouvait trouver une consolation, ce serait là; elle s'adresserait au premier prêtre venu, précisément celui qui devait l'attendre pour lui cautériser l'âme; qui sait si les malheurs qui la frappaient, cet impossible amour et le divorce de Francine, n'étaient pas le mystérieux aboutissant de ces voies indirectes par lesquelles la Providence s'annonce et châtie? Elle était entrée; la nef était humble, il y faisait sombre. Près du confessionnal, elle avait attendu que deux pauvres femmes eussent achevé de chuchoter leurs péchés; à son tour, elle s'était agenouillée, dans un demi-jour, sur le prie-Dieu dur, elle avait parlé au grillage de bois, pour une oreille d'ombre; une bouche d'ombre lui répondait. Ce prêtre, dont elle n'avait pu discerner le visage, et qui ne pourrait pas plus la reconnaître qu'elle ne le saurait elle-même s'ils se rencontraient en plein jour, l'avait cruellement frappée dans son orgueil si vulnérable.

« Elle s'était éloignée de Dieu et de l'Église, fallait-il qu'elle s'étonnât d'avoir été abandonnée à l'heure de la tentation? La punition était dans la fragilité avec laquelle elle avait cédé à cet amour coupable, qui avait commencé par la souillure du baiser et qui, sur cette pente de la damnation, descendrait vite à l'avilissement. » Il l'évoquait, cet avilissement, en termes si rudes, qu'elle se relevait chancelante, aveuglée par des larmes d'humiliation : elle ne se sentait lavée ni par l'absolution, ni par les pénitences imposées : prier, revenir aux pratiques négligées, ne plus revoir Charlie, ne plus lui écrire... Elle avait besoin de respirer, de se reprendre : elle était brisée inutilement, son espoir se changeait en désabusement morne; le miracle attendu ne s'était pas produit : elle restait plus seule qu'auparavant. Elle s'en voulait d'avoir été faible à ce point, coupable envers Charlie d'une obscure trahison : qu'importait qu'elle ne l'eût pas nommé; pourquoi l'avait-elle mêlé à cette confession stérile, dont il ne

lui restait que de la honte? Et pourtant, il avait raison, ce prêtre : entre elle et Charlie, il n'y avait plus que l'innomable; ils n'y succomberaient pas!

Si Francine eût pu lire en elle en ce moment, elle l'eût moins comprise encore, mais elle en aurait eu davantage pitié : c'était si triste, la solitude de ce cœur qui ne se résignait pas. Elle aussi souffrait d'une angoisse incommunicable; car d'être mère et fille leur rendait plus difficile la confiance, empêchait toute camaraderie expansive; elles étaient trop habituées à une réciproque réserve pour toucher à des sujets que leur nature fait éviter. Par la divergence de leurs caractères et par la force des choses, il leur fallait demeurer étrangères à ce qui leur tenait au plus secret. Francine, de son côté, se débattait dans un âpre isolement, cherchait en vain, appelait quelqu'un pour la comprendre et la soutenir. Mais qui? Sa mère, elle était forcée de lui redonner du courage. Et quant à Josette, pauvre petite!... elle n'y pouvait songer sans désespoir : tant de douleur l'attendait à l'odieux, imminent départage. Sa pensée errante revenait se fixer sur le plus lointain et le plus sûr de ceux qu'elle connaissait, sur l'ami absent : Eparvié. Dans un mouvement irréfléchi et regretté peut-être, sa mère lui avait appris ce que, par excès de prudence ou le jugeant inutile, elle lui avait caché jusque-là; ainsi Eparvié avait voulu l'épouser, il s'était offert trop tard et s'était éloigné avec un chagrin silencieux. Eparvié!...

Elle revoyait sa figure franche et mâle et s'étonnait qu'il l'eût aimée. Comment eût-elle accueilli alors cette offre? Elle ne résolvait pas ce doute; ce qui était certain, c'est qu'à l'apprendre si tard, elle était tout attendrie, irritée aussi, plus malheureuse. Quoi! la vie aurait pu s'aiguiller autrement; rien de ce dont elle souffrait ne lui serait arrivé; elle avait, sans le savoir, fermé sur elle sa prison! De quelle sympathie plus poignante elle le suivait, dans sa route incertaine au pays noir, de quels vœux, sans arrière-pensée que de le savoir sain et sauf, elle hâtait son retour! Encore une ironie du sort, un pareil éloignement! Mais que pourrait-il pour elle? Y pensait-il encore seulement?

L'entrevue qui l'attendait, lui répugna. Affronter son mari, subir sa présence, une discussion cruelle, en présence d'un tiers, de ce magistrat qui était la loi, quel supplice! Elle souhaita presque que Le Hagre s'abstînt de comparaître. Aurait-elle

peur?... Son orgueil la raidit : peur de lui, non, non, certes! mais de l'inconnu, de ce Palais de Justice aux salles désertes, l'autre jour; de ce Président, qui l'avait assez froidement accueillie, et dont son avenir dépendait.

Dire qu'elle n'était qu'au début, et qu'elle avait déjà la nausée. Elle s'irritait de penser que ce qui ne regardait qu'elle, n'intéressait qu'elle, dût être livré à des appréciations d'indifférens, à des débats publics : que serait-ce quand les avocats plaideraient prétoire ouvert, portes battantes?... M. Trassier lui avait dit : — « En effet, Madame, il vaudrait mieux, dans l'intérêt de votre fille et dans le vôtre, éviter tout scandale. Croyez-vous que votre mari s'y prête? » Elle n'avait pu que répondre : « — J'ignore les intentions de M. Le Hagre. »

La transaction, le divorce à l'amiable, l'abandon, s'il le fallait, d'une moitié de sa fortune afin que tout se terminât vite et sans bruit, non, malgré l'avis tardif d'Herbelot et l'insistance de Marchal, malgré l'offre d'entremise des de Guertes, elle n'avait pu s'y résoudre; elle n'exigeait que son droit, mais elle le voulait tout entier. Qu'il cédât, lui; rien ne l'empêchait de subir un divorce par défaut!

— Ne lui cédez pas d'un pouce! Vous entendez! pas d'un pouce! avait crié le commandant Morland.

Et sa femme :

— Vous ne pouvez pas, vous, marchander avec cet homme; il croirait que vous doutez de votre cause!

Francine n'avait eu que trop de propension à les écouter. En vain, Mme Favié l'avait suppliée.

On frappa : le vieux Jean avait l'air effaré :

— C'est la mère de Monsieur qui demande à parler à ces dames.

Et, comme elles ne répondaient pas tout de suite, saisies :

— Mme Le Hagre insiste pour être reçue.

— C'est bien, faites entrer, fit Mme Favié. Et à sa fille :

— Veux-tu que je te laisse?

— Non, reste! dit avec vivacité Francine.

La vieille dame entra d'un pas raide. Elle avait un grand visage pâle, des yeux froids, un air de dignité et de blâme. Elle appuya sur Francine un long regard :

— Dites-moi que ce n'est pas vrai, mon enfant!

Elle tentait d'elle-même une suprême démarche de rapproche-

ment, ignorant l'étendue des torts de son fils, qu'il lui avait soigneusement cachés ou amoindris. Elle le désapprouvait en principe de n'être pas absolument fidèle à sa femme, mais lui trouvait des excuses inconscientes dans son cœur maternel; et, sans croire manquer à la charité chrétienne, ni à la justice, elle rejetait une partie de la responsabilité sur Francine, dont le caractère altier l'avait toujours choquée. Dans son horreur du scandale bourgeois, elle ne pardonnait pas à la jeune femme son éclatante rupture; la grand'mère avait souffert comme d'un rapt de l'enlèvement de Josette; sa piété fervente, considérant le mariage comme indissoluble, voyait enfin dans la rébellion de Francine une grave faute conjugale, et dans le divorce, un acte abominable.

Elle s'assit, plus émue qu'elle ne voulait le paraître :

— Mais dites-moi d'abord comment va Josette? Rassurez-moi, cette petite n'est pas malade, au moins? Ce brusque enlèvement avait de quoi l'affoler... Vous avez percé le cœur de son père... Oh! je ne crois pas que vous ayez été consciente du mal que vous lui causiez,... mais il a failli en faire une maladie. Je l'ai laissé couché, si pâle que je n'osais le quiter. Il vous aime tant!... Il y a pu avoir entre vous de légers malentendus, mais de là à prendre une détermination aussi grave! Voyons, Francine, et vous, Gabrielle, chère amie, qui avez comme moi le sentiment de votre responsabilité, dites-moi une bonne parole, rassurez-moi, je viens en amie! Je serais accourue plus tôt, si j'avais pu croire que c'était sérieux. J'étais persuadée que vous réfléchiriez. — Elle gémit : — Mais enfin, apprenez-moi au moins ce que vous reprochez à mon fils?

Francine, qui ne s'était jamais sentie comprise ni aimée par sa belle-mère, ne pouvait croire à une aussi totale ignorance, et vit de la duplicité où il n'y avait qu'une sincérité de mère, mal renseignée, aveuglée aussi par une involontaire partialité.

Elle répondit :

— Le divorce vous l'apprendra.

— Le divorce? répéta douloureusement Mme Le Hagre, le divorce! Mais, sans invoquer des sentimens religieux auxquels vous êtes fermée, je le crains, sans faire appel à votre cœur, — comment peut-il rester sourd à l'intérêt de votre fille? — sans me permettre de vous rappeler au respect du monde et au danger d'un procès où vous avez aussi à perdre, — oh! cer-

tainement ! — en laissant de côté tout ce qui devrait vous toucher, Dieu, la morale, votre enfant, sans même vous faire remarquer que, pour une femme qui se respecte, la séparation serait un mal encore préférable à une rupture que l'Église réprouve et que le devoir condamne, pour parler, pour oser parler du divorce, il faut des preuves, mon enfant, et des témoignages !...

Mme Favié eut l'intuition que la femme qui s'exprimait ainsi était redoutable, par son caractère entier et rigide ; et, intervenant :

— Ces preuves et ces témoignages, M. Le Hagre les connaît trop pour ne pas vous édifier pleinement.

— Vraiment ? mais comment m'apprendrait-il ce qu'il se demande dans son innocence et sa sincérité ? dit Mme Le Hagre. — Il m'a parlé, en effet, de soupçons abominables, d'un tiroir forcé, d'enveloppes emportées, mais il m'a dit aussi que rien, dans ces enveloppes... Ce n'est pas tout d'accuser, il faut convaincre...

— Je crois, fit Mme Favié, à qui le rouge monta au front, que la lumière se fera plus éclatante que vous ne le désirez.

— Abrégeons, dit Francine.

Et à sa belle-mère :

— Dites-nous enfin ce que vous espérez.

— Ne vous l'ai-je pas dit ? Je n'ai pu croire que, sans motifs valables, par coup de tête, vous vous jetiez dans une aventure pareille ! C'est la mort dans l'âme que Fernand se verrait dans la nécessité de défendre son honneur. Croyez-moi, ne l'y contraignez pas. N'allez pas au-devant de l'irréparable ! Pour Josette, pour l'honneur de tous, oubliez ce que vous avez pu souffrir. Mon fils, s'il a eu des torts, saura les réparer. Il vous aime toujours. Pardonnez-vous mutuellement. Revenez chez lui, chez vous, il en est temps encore.

Francine fut prise d'un rire nerveux :

— Tu entends, maman !... Me pardonner, à moi ?... Revenir... M'aimer... Non, c'est trop fort !

Ces mots, au lieu de la toucher, l'irritaient davantage. Cette compensation des torts, qui semblait résulter des adjurations de Mme Le Hagre, lui semblait la plus cruelle injustice, un outrage nouveau. Elle ne pouvait croire à la bonne foi, pourtant entière, de sa belle-mère.

— Si c'est la guerre, reprit Mme Le Hagre, plus pâle, — et qu'une sourde colère gagnait, — ne vous en prenez qu'à vous ! Fernand, que vous avez désespéré, luttera par tous les moyens

que la loi met en son pouvoir. Un procès pareil peut durer des années. Si vous le perdez, que deviendrez-vous ?

— Et pourquoi se défend-il ? Qui l'y force ? s'écria Francine indignée.

— Vous imaginez-vous donc qu'avec ses idées, Fernand consentira jamais au divorce ? Détrompez-vous, Francine. Le mariage est un lien trop sacré pour se rompre par caprice. D'ailleurs, votre mari vous aime ; jamais, entendez-moi bien, jamais il ne se prêtera à une rupture impie. Vous êtes sa femme, devant Dieu et devant les hommes, et vous la resterez. Malgré ses torts, malgré les vôtres, et ce que vous pouvez avoir tous deux à vous reprocher, il vous a, il vous garde.

— Moi, ou mon argent ? ricana Francine.

Et, comme sa belle-mère, d'un geste digne, écartait l'imputation injurieuse, et cependant à demi vraie...

— Ah ça ! mais, je rêve ! Mes torts ! j'ai des torts ? De grâce apprenez-les moi !

— Vous ne semblez pas vous douter, reprit Mme Le Hagre, que Fernand, s'il le voulait, — ne l'espérez pas, — pourrait obtenir contre vous la séparation de corps : oubliez-vous que vous avez été pour lui une femme révoltée, empoisonnant sa vie par votre impiété, vos désobéissances, par la violence de votre caractère, par des scènes blessantes, par votre refus d'accomplir vos devoirs conjugaux ?...

— C'est assez ! dit sèchement Francine.

Mme Le Hagre se leva :

— Je vois que votre parti est pris. Je n'ai plus rien à faire ici. Puissiez-vous n'avoir pas à vous repentir !...

Puis, se ravisant au moment de sortir :

— Je voudrais bien embrasser Josette ; depuis trois semaines je ne l'ai pas revue, cette petite chérie...

Mme Favié fit un mouvement : en son cœur de grand'mère, elle ne se reconnaissait pas le droit... mais Francine, qui, méconnue, venait de trop souffrir, voulut affirmer son autorité. Elle déclara, presqu'à voix basse, tant l'émotion la suffoquait :

— Non, pas ici.

Mme Le Hagre soupira :

— Alors, je l'embrasserai chez son père.

Et elle ajouta, sur le palier :

— Car il réclamera la garde de l'enfant !

II

Francine ne voulut pas que sa mère l'accompagnât au Palais : la nervosité de Mme Favié réagissait sur elle. Me Herbelot était venu la prendre.

Le coupé, au roulement doux des roues caoutchoutées, filait le long des quais vers les lourds bâtimens noirs de la Conciergerie ; Me Herbelot, appréciant ce bien-être, se sentait optimiste :

— Je ne suis pas surpris de ce que vous me dites. Et, prophétisant après coup : — J'avais toujours cru à la résistance de votre mari J'entrevois sa tactique : il est innocent et il vous aime ; vous êtes jalouse et montée contre lui, sous l'empire d'influences qui vous éloignent momentanément ; mais vous lui reviendrez, pour peu qu'on vous en laisse le temps. Oui, ne vous étonnez pas s'il joue ce rôle devant le président ; ce serait assez malin.

— Il n'aura pas cette impudence !...

— Eh ! chère madame, ce serait de bonne guerre...

On sentait qu'il eût aussi bien « occupé » pour Le Hagre ; l'affaire, le duel des argumens, l'intéressaient autant que les personnes.

— Je n'admets pas cela ; il y a des moyens que je n'emploierai jamais.

— Oui, vous êtes lo-ïale, dit l'avoué, qui, par la façon dont il prononçait ce mot comiquement, semblait lui donner un sens différent de celui que l'usage lui assigne ; on eût pu croire qu'il y glissait de la malice, sans la gravité convaincue avec laquelle son accent rendait hommage à une vertu qu'il n'avait guère rencontrée dans sa longue carrière.

— Persuadez-vous bien, ma chère dame, que, si la lo-ïauté est une très belle chose en soi, il peut être néanmoins imprudent de la pousser à l'extrême ; loin d'être une force, elle deviendrait une faiblesse. Un divorce n'est pas un concours de lo-ïauté ; entre cliens, avoués, avocats, c'est une joute ; il faut forcer la conviction des juges ; qui veut la fin, veut les moyens !

Francine se redressa :

— Il n'y a qu'une façon de faire triompher la vérité, c'est de la dire.

— Sans doute ! fit Me Herbelot, avec une fine bonhomie. Remarquez seulement qu'en matière de procès, il y en a bien

cinq ou six, de vérités : la vôtre, qui n'est pas celle de votre mari, celle que poursuivra dans sa procédure mon confrère, M[e] X... ou Y..., la mienne, celle des avocats, des assesseurs, du substitut et, ne l'oublions pas, celle du Président, puisqu'en définitive, c'est la seule qui compte ! La vérité, mais elle n'est pas une ; elle est, comment dirai-je ? à facettes... Tenez, votre cause, que vous êtes, hélas ! à même de connaître, eh bien ! je n'en ai si bon espoir que parce que je sais le parti que nous en saurons tirer ; il va nous falloir la mettre en lumière, rassembler les faits, dégager leur physionomie, combiner les effets de plaidoirie, lui faire rendre enfin tout ce qu'elle peut donner...

Francine le regarda et put constater qu'il ne se moquait pas. Il parlait selon sa profession, en tout brave homme, et le plus naturellement du monde.

— Si la vérité varie avec chacun, dit-elle, ne parvenant pas à sourire, vous ne doutez pas de la justice? Il n'y en a qu'une, j'espère.

— Qu'une à la fois, très certainement, dit Herbelot avec un grand sérieux. Sur le fond, celle des premiers juges ; celle des juges d'appel, si l'on y recourt ; sur la forme, celle de la Chambre des requêtes, puis de la Chambre civile, pour peu qu'on se pourvoie en cassation ; parfois celle d'une nouvelle Cour d'appel. Toutes ces justices se contredisent parfois. Mais, en fin de compte, vous dites bien, il n'y en a qu'une, celle qui prend force de chose jugée et devant laquelle tout le monde s'incline, parce qu'il faut bien en finir. Aussi est-il essentiel, d'abord, de bien commencer ; car rien ne sera indifférent, votre attitude, vos démarches, vos écrits, vos paroles, le choix de votre avocat. Qui prendrez-vous? Avant tout, quelqu'un qui ait l'oreille du tribunal.

Le nom qu'elle prononçait lui fit écarquiller les yeux :

— Un de nos grands maîtres d'assises ! Comme vous y allez ! Bon, si vous aviez tiré sur votre mari un coup de revolver ! Personne n'a d'aussi beaux rejets de toge et ne déclame aussi pathétiquement. Mais pour un divorce !

A un second :

— Voulez-vous perdre votre procès ?... Certes, il ne laisserait pas une bouchée de M. Le Hagre, il vous le dépècerait, le rongerait, le grignoterait si bien et au milieu d'un tel silence dédaigneux qu'on entendrait craquer les os ; mais le tribunal, qu'il a souvent égratigné, ne peut le souffrir et déboute tous ses cliens.

A un troisième :

— Avocat d'affaires! Nul ne débrouille comme lui les questions contentieuses et budgétaires; donnez-lui à plaider le procès d'une grande compagnie de chemins de fer ou d'une banque, il anime les chiffres, jongle avec les bilans, fera du thème le plus aride une merveille de précision et d'élégance, mais un divorce!... On recourt aux spécialistes, comme on prend un oculiste, un auriste; ce qui vous convient, c'est un avocat rompu à ces discussions qui exigent de la drôlerie, du mordant, un art tout particulier de présenter les choses. Que diriez-vous de Me Sépale?

Francine le regardait en face.

— Mais on dit que le personnage est plus que douteux.

Herbelot baissa pudiquement les yeux :

— Douteux?... Me Sépale est célèbre. Je ne dis pas que sa réputation...

Sa réputation! Mais Francine, ainsi que tout Paris, la connaissait, et Herbelot donc! Me Sépale était le contraire d'un homme qui honore sa profession. Jalousé, haï, adulé, à tu et à toi avec un monde de coulissiers et d'agens interlopes, de femmes galantes, toujours à la veille d'être compromis dans une vilaine affaire, il jouissait, avec un orgueil de cabotin, d'une notoriété faite surtout de scandale.

— Il a tant de talent! fit l'avoué, vous ne trouverez pas mieux.

Francine rougissait.

— Pardon, maître Herbelot, mais je ne confierai ma cause qu'à un honnête homme.

— Oui, vous êtes lo-ïale, fit-il avec un bon sourire. Nous voici arrivés. Et, regardant par la portière : — Quand on parle du loup... Il souffla : — Sépale!

Au milieu du trottoir, vêtu avec recherche et cambrant sa taille mince, l'avocat apprécia l'équipage, reconnut Herbelot d'un geste protecteur, s'intéressa au spectacle suggestif qu'était, en pareil endroit, la descente de voiture d'une jolie femme. Francine vit se braquer sur elle la tête vipérine et les yeux brillans, le vilain sourire; Sépale écoutait les explications d'un monsieur à pardessus mastic et haute-forme en feutre, le tout d'une usure riche. Elle pâlissait. Cette nuque, ce dos, ces gestes bien connus... Elle chuchota :

— Mon mari!

Le Hagre, au claquement de la portière, s'était retourné.

Pour un homme si souffrant, il n'avait pas mauvaise mine! Il eut un mouvement impulsif vers elle, se contint et, l'air méchant, salua d'un large coup de chapeau, qu'Herbelot rendit, à plein bras. Déjà sa cliente s'engouffrait dans l'escalier qui mène à la salle des Pas-Perdus.

— Hum! si Sépale plaide pour lui, nous aurons du fil à retordre!

Il remarqua la pâleur de Francine, son souffle oppressé: cette rencontre au dépourvu la saisissait. Quoi! ce monsieur, au coup de chapeau correct, était son mari!... celui qui avait été son compagnon de vie, le plus mêlé à ses pensées et à ses actes, la moitié d'elle-même, et qui maintenant était aussi loin que si la mort, l'éternité les séparaient. Elle se réjouit que ce choc, qu'elle appréhendait, eût eu lieu; elle éprouvait l'allègement de pouvoir, de tout son calme et de tout son mépris, le regarder en face. Le sang lui battait au cœur, le passé lui remontait en bouffées chaudes: elle n'était plus faible, lutterait en égale...

Elle traversait l'immense salle, sillonnée en tous sens d'hommes et de femmes, d'avocats et d'avoués en robe, une serviette bourrée sous le bras; des plaideurs conféraient avec leurs conseils, assis sur les bancs de bois; d'autres circulaient en un va-et-vient monotone. La plupart des visages, préoccupés, manquaient de beauté, avaient un air d'astuce, les yeux faux. On sentait des habitués, à l'assurance dont beaucoup se drapaient: il y en avait de grands de qui les pantalons, dépassant la robe de louage, paraissaient disparates et ridicules; il y en avait de petits, de rougeauds, de bedonnans, de velus, de très vieux et d'imberbes. Un brouhaha s'élevait, comme si, en chuchotemens, en nasillemens, en éclats étouffés, un énorme moulin à paroles, d'un bout à l'autre des bâtimens colossaux, faisait tourner ses rouages, depuis les greffes et les parquets jusqu'aux chambres du Tribunal de première instance, de la Cour d'appel et de la Cour de cassation, depuis l'humble tribunal de simple police jusqu'à la solennelle Cour d'assises: de toutes parts, la gigantesque machine, — écrasant à sa meule tant de souffrances, passant au crible les délits de la misère et les crimes du vice, les convoitises du lucre, les cruautés de la haine, toutes les vilenies morales, — du bourdonnement ininterrompu de ses cent mille voix dévidait des argumens, des conclusions, des témoignages, formulait des interrogatoires, précipitait des plaidoiries, solen-

nisait des réquisitoires, prononçait sans trêve des jugemens et des arrêts. Francine eut l'intuition d'un terrible engrenage où, dès que l'on mettait le doigt, le corps entier pouvait passer et n'en ressortir qu'aplati, les membres rompus, l'âme en loques.

Déjà elle se retrouvait dans le couloir où elle était venue une fois, et un huissier, qui, sur sa carte, la reconnaissait, l'introduisait dans le petit salon d'attente. Elle s'assit et n'éprouva plus qu'une tristesse noire. Herbelot, à mi-voix, lui faisait des recommandations; tenir ferme pour la pension qu'elle réclamait; il était juste, puisqu'elle laissait son mari jouir sans conteste de la communauté, qu'elle y participât pendant l'instance; ne rien céder sur la garde de Josette que les droits de visite.

— Méfiez-vous aussi de tomber dans le panneau d'une réconciliation! C'est de la dernière importance. Heureusement qu'aujourd'hui je suis là, et ce n'est pas ici que vous vous remettrez ensemble.

Il désigna le cabinet du Président. Elle ne comprenait pas, il mit les points sur les i. Vraiment, les femmes ignoraient trop la loi!...

— L'article 244 est formel : la réconciliation éteint l'action du divorce. Que dis-je? l'apparence seulement d'une réconciliation! Vous devinez quelle ressource pour un plaideur délo-ïal. Méfiez-vous!

— Oh! je ne crains rien!

— Le combat est commencé, une trêve vous perdrait. Ah! fit-il, j'ai vu de si drôles de choses!... Tenez, pas plus tard que la semaine dernière, on a débouté net un « réconcilié » malgré lui. Imaginez-vous qu'après une enquête, où ils s'étaient dit les pires injures, le mari et la femme sortent du Palais, l'un derrière l'autre; peu de passans. La femme a une inspiration : l'attaque de nerfs. Le mari, sans arrière-pensée, la relève, la conduit au premier café, lui fait servir un cordial, et, au plus vite, s'en débarrasse, en hélant un fiacre. Résultat : elle oppose aussitôt une bonne petite réconciliation. On plaide, et mon client perd un divorce qu'il avait, je vous en réponds, tout sujet d'obtenir!... Ah! voici notre adversaire.

Le Hagre parut; un avoué en robe noire l'accompagnait : ils se tinrent à l'autre bout de la pièce, parlant bas, détachés, comme si la présence des premiers occupans ne les concernait en rien.

— Mon confrère Tartre, dit Herbelot à l'oreille de Francine. C'est précisément lui qui procédait pour la femme qui s'est trouvée si bien de s'être trouvée mal. Un adversaire de première force : décidément votre mari a la main heureuse.

Francine toisa l'avoué, dorénavant « l'ennemi ; » il était long, maigre, nez crochu, menton de galoche.

Herbelot s'avança d'un pas. Maître Tartre en fit un autre, et tous deux se serrèrent la main. Le Hagre darda un regard insolent, soutenu de telle sorte par Francine qu'il baissa les yeux. Il eut vraiment l'air d'un homme très malheureux; chose peu croyable! il regrettait sa femme; jamais il n'avait tant désiré la ravoir qu'en ce moment où il la perdait; les lignes familières de ce corps, ces yeux qui ne l'avaient pas toujours contemplé avec cette froide sûreté, cette âme qu'il n'avait su ni ployer ni rompre, tout l'irritait. « Oui, avait-il envie de crier, tu as beau faire, tu es ma femme et tu le resteras. Jamais, jamais, je ne te rendrai ta liberté! »

A force de s'attendrir sur lui-même, il avait les larmes aux yeux; tout à coup il se levait, marchait sur Francine. Son avoué s'interposa. Herbelot fit un rempart de son corps à la jeune femme : Le Hagre murmurait :

— Je voulais seulement dire deux mots, en secret, à Madame.

Elle sentit grincer sur ses nerfs cette voix si connue, qui suppliait. Oui, il se serait abaissé à la conjurer de revenir et d'oublier : il espérait il ne savait quoi, qu'elle fût assez simple, ou clémente,... alors il la tiendrait en son pouvoir et se vengerait d'une façon telle!... Ses paupières clignotèrent, quand elle riposta, de haut :

— Je n'ai rien à démêler avec Monsieur.

Il se retira, déconfit, dans le coin d'ombre où son avoué le masqua, par charité.

Pendant ce temps, derrière la porte close, que tous guettaient du coin de l'œil, le président Trassier interrogeait la pendule. Il avait suffisamment fait attendre pour sa dignité. Les deux fauteuils des époux, côte à côte, lui faisaient face. Il allongeait le doigt vers le bouton électrique et allait dire : — « Faites entrer Mme Fernand Le Hagre. » — Non, un moment!...

M. Trassier n'avait qu'un défaut, avait dit Herbelot. Il se butait volontiers. S'il libellait par malheur un jugement inhumain ou absurde, il s'y était appliqué autant qu'à un bon, car il

était laborieux, et plein de conscience. La lettre, chez lui, avait seulement fait tort à l'esprit. Il appliquait la loi le plus minutieusement possible : — tant pis si elle était injuste! On n'eût pas cru qu'il avait à juger des êtres vivans, mais à se prononcer sur des abstractions ou à résoudre de l'algèbre. Défaut de la cuirasse : un grand orgueil, le sentiment très haut de sa fonction. On ne l'ignorait pas; il fallait savoir le prendre, avec égards. Incorruptible, certes, mais, comme tout homme, influençable. Une seule chose lui gâtait le métier; le Président de la Cour d'appel, M. La Carrière cassait, toutes les fois qu'il le pouvait, ses jugemens. Cette inimitié, dont le Palais s'amusait, avait fait dire sans invraisemblance à Herbelot: « Et si M. Trassier vous refuse le divorce, M. La Carrière vous l'accordera. »

La première impression que lui avait causée Francine n'eût pas été défavorable, s'il n'avait constaté chez elle ce caractère indépendant, volontiers brusque, dont il avait déjà entendu parler à Marlotte!

Le timbre, l'huissier.

— Le mari est là? Faites entrer d'abord la dame.

III

Francine, fébrile, inclina la tête, en se mordant les lèvres : tout en elle dégageait l'harmonie d'un être de race qui, en proie aux plus cruelles émotions, se domine et tient son rang. Le Président la fit asseoir à plein jour : habitude de juge d'instruction qu'il conservait de ses débuts, en province.

Il demanda, avec une amabilité sérieuse :

— Eh bien! Madame, avez-vous réfléchi? Persistez-vous à croire tout rapprochement impossible?

— Impossible!

— Le pardon est au-dessus de vos forces?

— Je pardonne à mon mari tout ce qu'il voudra; mais je ne peux plus vivre avec lui, je ne le veux plus.

— Votre parti est irrévocable?

— Irrévocable!

Il attendait mieux que ces tranchantes répliques, elle comprit le danger de lui déplaire; mais elle lui avait tellement tout expliqué, avec un tel accent de douleur, la première fois! c'était dit, rabâché!

Imperceptiblement choqué, il déclara, d'un ton froid :

— Je dois vous dire que j'ai reçu la visite de M. Le Hagre... Je ne pouvais me refuser à l'entendre, d'autant plus qu'il venait me supplier d'user de mon influence, non seulement de magistrat, mais de père de famille, je pourrais dire de grand-père, pour vous ramener à des sentimens plus concilians. Il m'a paru désespéré à l'idée des malentendus qui vous séparent. Il a protesté de son amour pour vous, en termes tels que je crois à sa sincérité.

— Non!

— Non? répéta-t-il très étonné (un peu sèche, cette jeune femme).

— Il ne peut être sincère, il ment.

— Hum! fit M. Trassier... Il s'imagine que vous subissez des influences légitimes..., excusables, le cœur d'une mère...

— Pardon, ma mère est opposée au divorce! déclara-t-elle avec la même netteté.

— Ah! madame votre mère?... Ce serait cependant bien naturel qu'elle vous soutînt!... — Ces contradictions l'agaçaient; pas commode, la jolie Mme Le Hagre! Le sénateur Morot ne l'avait pas trompé, quand, après l'avoir entretenu sous un prétexte quelconque, il avait insinué en se levant : « Je ne me permets pas de faire allusion à une cause bien triste dont vous allez connaître : celle de mon neveu Fernand Le Hagre. Ah! le pauvre garçon! Cela pourrait s'appeler : *La Mégère non apprivoisée!* »

Il toucha une autre corde :

— Et vous ne reculez pas devant de longs et pénibles débats?

— Votre justice les abrégera, Monsieur le Président.

Il eut un sourire ambigu; son amour-propre restait blessé : la prévention initiale, le souffle, la bulle de savon prenaient corps; certainement il resterait intègre, et l'examen approfondi de la cause lui dicterait une sentence impartiale; mais, viciant par d'insensibles nuances et d'impondérables déformations son jugement, la prévention s'affirmait; elle allait s'enfler, grossir, et il ne verrait plus la cause qu'au travers.

Il reprit sa voix neutre :

— Je n'ai donc plus qu'à faire entrer votre mari.

Et, Le Hagre introduit :

— Je crains que vos instances, Monsieur, soient aussi inefficaces que les miennes : Madame ne veut rien entendre.

— Francine! s'écria dramatiquement Le Hagre, faut-il que je vous supplie à genoux? Oh! comme vous me détestez! Mais je suis innocent, je le jure! Ah! vous le savez mieux que moi! Vous voulez me perdre, vous que j'aime tant? Et nous pourrions être si heureux encore avec notre Josette chérie entre nous!

Il s'approchait, tendait les mains, l'air convaincu. Elle se recula dans son fauteuil avec un air de dégoût :

— Vous êtes sévère, Madame, reprocha le Président. Et il déclara :

— Je suis désolé, mais je me vois tenu de délivrer à Madame l'autorisation de vous assigner.

— Oh! pas encore! implora Le Hagre qui connaissait sa procédure sur le bout du doigt. Vous pouvez accorder un suprême délai à mes efforts pour dissuader ma femme d'un parti qui me brisera le cœur : ajournez, je vous en supplie!

— Je puis en effet, dit M. Trassier, consentir à ce que Madame ne vous assigne pas avant vingt jours. D'ici là, elle réfléchira. — Il savoura, avec une petite férocité, la conscience de son pouvoir, et, feignant un doute qu'il n'avait pas : — Mais espérez-vous que ce soit utile?

— Oh! merci, merci, Monsieur le Président, balbutia Le Hagre.

— Passons aux mesures provisoires : la remise des effets personnels à la demanderesse, cela va de soi!

Non seulement il n'avait pas renvoyé les caisses d'effets et d'objets réclamés, mais il avait circonvenu la femme de chambre, et Céline, ingrate aux bontés de Francine, avait refusé de venir reprendre son service auprès d'elle. Nul doute qu'il ne tentât de se réserver dans les domestiques des témoins à gages.

Le Président reprit :

— Sur la question pécuniaire, êtes-vous d'accord? Vous réclamez, Madame, une pension?

Un pénible débat commençait : le chiffre qu'elle avait taxé au plus bas, douze mille francs, sachant son avarice, faisait pousser à Le Hagre des cris d'écorché; il opposait l'immobilisation de ses capitaux, supputait ses charges, évaluait en les rognant celles de sa femme; lui, à qui elle avait apporté trente mille livres de rentes et qui disposait d'un roulement de plus de cinquante mille, il osait proposer qu'elle se contentât de cinq cents francs par mois; ne vivait-elle pas chez sa mère? M. Tras-

sier hochait la tête; il ne pouvait blâmer l'économie du mari. Désireux cependant de faire bien les choses :

— Mettons huit mille, est-ce entendu?

Elle eut un geste empressé; tout ce qu'on voudrait, rien si l'on préférait, mais assez de ce marchandage! Le Hagre s'effondrait.

— Avec l'entretien de ma fille!

— Ah! oui, c'est vrai, reprit le Président, vous avez une fille... Êtes-vous d'accord sur la garde provisoire de l'enfant?

— Mais je la réclame! s'écria Le Hagre.

— Je l'exige! dit Francine.

— Ma puissance paternelle est inattaquable, plaida-t-il; votre sagesse, Monsieur le Président, ne souffrira pas qu'on y porte atteinte. Tant que la preuve de ma prétendue inconduite ne sera pas faite, je dois être réputé innocent, je le suis : tous mes droits subsistent.

— Ma fille est à moi! répondit Francine. Seule, je m'occupe d'elle; songez qu'elle a six ans, qu'il lui faut une surveillance, des soins constans, une tendresse, une douceur de femme.

— J'ai ma mère, dit Le Hagre.

— Je suis là, moi! Elle s'était levée, frémissante, pour défendre son enfant. Quand avez-vous souffert pour elle? Qui l'a veillée quand elle était malade? Vous souciez-vous seulement qu'elle ait une âme? Vous n'avez jamais vu en elle qu'un joli animal! Je ne veux pas que Josette reste chez vous... je ne veux pas qu'elle reçoive les baisers de vos maîtresses!

Tout son être criait, pris aux entrailles; sa fille, sa souffrance, sa tendresse, sa revanche dans l'avenir, sa fille, à qui cet homme avait donné l'étincelle de vie, mais qu'elle, la mère, la véritable créatrice avait lentement, douloureusement formée et mise au jour!... lui prendre Josette!

— Calmez-vous, Madame, calmez-vous! fit M. Trassier très haut.

Ce diapason n'était pas tolérable. Le Président était pour les scènes convenues, de bon ton. Cependant il se sentait ému, parce qu'il venait de penser à sa petite fille, Mélie, qu'il gâtait tendrement. Six ans, le même âge! Et il s'applaudissait de penser qu'élevée dans un intérieur bourgeois, couvée par des parens sages, elle ne serait jamais disputée, tiraillée ainsi : cette réflexion dissipa sa pitié. Il reconnut pourtant :

— Avec les soins que votre fille réclame, j'estime en effet...

— Mais ces soins, suggéra Le Hagre, elle les trouverait aussi bien dans un de ces couvens où les religieuses exercent une véritable maternité. Josette n'y souffrirait pas d'une tendresse trop exaltée pour ne pas être nuisible. Ordonnez, Monsieur le Président, qu'on la place dans une maison tierce, où nous aurons des droits de visite égaux.

— Oh! s'écria Francine, voilà votre amour paternel! Livrer Josette à des étrangères, en faire une orpheline, tout cela pour qu'elle ne soit pas à moi, parce qu'elle ne sera pas à vous! Mais vous venez de vous démasquer!

Et, suppliant M. Trassier :

— Monsieur, laissez-moi mon enfant; s'il le faut, on m'a dit qu'il le fallait, elle ira, quand vous le prescrirez, voir son père; elle jugera plus tard; mais vous ne pouvez l'enlever à une femme irréprochable, à une mère dévouée, pour la confier à ce...

— Pas d'injures, Madame!... Soit! vous conserverez la garde, à moins que le tribunal, pendant l'instance, n'en décide autrement; car ces mesures ne sont que provisoires. Acceptez-vous, — il regarda Le Hagre, — que votre fille vous soit conduite tous les jeudis et les dimanches, de une heure à quatre?

— Il le faut bien, Monsieur le Président, dit Le Hagre, comprenant qu'il ne gagnerait rien à insister.

— Eh bien! alors, dit M. Trassier pressé d'en finir, je vais rendre mon ordonnance.

Le Hagre lui rappelait, obséquieux :

— En ajournant l'assignation?...

— Oui, oui, de vingt jours. La loi ne me permet pas d'étendre ce délai. Puissiez-vous fléchir Madame... Tout cela est triste, bien triste!

Il reconduisit les époux à la porte, où leurs avoués, qui étaient en train de causer et de rire, se précipitèrent pour les séparer, avec une vigilance de nourrices. Le Hagre, sans saluer cette fois, et Me Tartre partaient devant; Francine, à quelques mètres en arrière, regardait avec délivrance s'en aller dans la vie, à jamais, ce mauvais compagnon qui venait de la torturer une dernière fois. Il s'en allait, l'amputation était commencée, et dire qu'elle allait durer des mois!

Les couloirs s'assombrissaient, les portes battantes des audiences étaient retombées; le Palais semblait vide, à peine un

solliciteur ou un greffier attardé; tous les rouages étaient suspendus, la machine à paroles arrêtée, le grand brouhaha s'était tu.

Quand Me Herbelot sut l'ajournement, il se convainquit de la prévention inconsciente du Président. Secondé par des auxiliaires tels que Sépale et Tartre, Le Hagre se défendrait sans merci. Il fit la moue et claqua des lèvres.

Mais Francine, dans son angoisse vibrante, et tant le culte de la vérité et de la justice lui tenait au cœur, ne voyait pas au delà de la minute présente. Et cependant, c'est avec une secrète terreur qu'elle se sentait prise dans l'engrenage, et qu'elle écoutait se perdre le bruit faible de son pas, dans l'immense salle des Pas-Perdus.

IV

Quand Charlie reçut la réponse de Mme Favié, le *non* irrévocable, il venait de descendre de cheval, au quartier. Il lut la lettre un peu à l'écart et la remit dans son portefeuille avec lenteur : il voyait les derniers chevaux de l'escadron rentrer aux écuries; une trompette sonnait au sous-officier de semaine, des moineaux picoraient, l'air était vif.

— Pas de mauvaises nouvelles? lui demanda le lieutenant de Cometroy, en train d'allumer une cigarette.

— Pourquoi? demanda Charlie d'un ton et d'un air qui arrêtaient court l'intérêt.

— Vous êtes pâle comme un mort, mon cher!

Hors du quartier, un étourdissement le prit. Il réagissait, salua machinalement un commandant qui passait. Son désespoir était sans bornes : ne pas posséder Gabrielle, ne pas l'épouser, — il ne séparait pas ces idées, — jamais il ne s'y résignerait.

Il éprouvait une telle détresse qu'il se vit prenant son revolver d'ordonnance et se le déchargeant dans la tempe. Mais les sentimens religieux, l'honneur! Il fallait se montrer un homme!... Ah! comme il souffrait!... Jamais il ne l'avait tant aimée : elle fulgurait d'un éclat indicible; dans le rythme de sa robe ondulaient les séductions de la femme éternelle. Les saintes de légendes, les grandes amoureuses dont la cendre brûle après tant d'années, et qu'adolescent on regrette de n'avoir pas connues, les héroïnes des romans reflétaient en elle leur image; toutes s'identifiaient à la profondeur de son âme et à la mélancolie de

ses pensées. Mais non, c'était la ravaler que lui donner des égales; elle les dominait incomparablement. Son amour, en devenant conscient, avait pris une force destructive et le consumait; il n'en était plus à ce respect farouche qui écartait l'idée de la posséder; sa ferveur alanguie et brûlante élevait vers elle le cantique des cantiques.

Son logement lui parut horrible, suant l'ennui, la province.

« Gabrielle ne m'aime pas! C'est parce qu'elle ne m'aime pas qu'elle refuse! » Il fut blessé au cœur : « Elle doute de moi, oser parler de son âge! Mais elle aura toujours vingt ans; elle les a!... Non, c'est en son exquise, insensée délicatesse qu'elle s'imagine que la différence d'âge met entre nous l'impossible! M'écrire : quand vous aurez trente-quatre ans, j'en aurai cinquante! » Il compta, stupéfait : Cinquante, mais c'était vrai! Et quand même!

« L'aimer moins, est-ce possible? Même avec des rides, — il ne parvenait pas à se l'imaginer ainsi, — elle serait ma Gabrielle toujours. J'aurais trente-quatre ans. La belle affaire, cinq ou six ans de plus, c'est la quarantaine alourdie; eh bien! nous vieillirons ensemble, cheveux gris, cheveux blancs; et puis, est-ce qu'on sait quand on meurt? On peut être heureux dix ans, trois ans, un an! Elle est trop sage, j'en étais sûr. Elle réfléchirait moins, si elle m'aimait. »

Son désespoir changeait de caractère, le dépit s'en mêlait. Volets fermés, rideaux tirés, à plat sur son lit, il éprouvait une rage cuisante : « Non, c'est trop injuste, mais je l'aime, moi! Et elle le sait bien! » Mais il s'efforçait en vain de la haïr. La jalousie l'étreignit. « Pourtant, elle a eu pitié de ce Ligneul!... Non, je blasphème, elle est restée pure. Mais alors elle était mariée, aujourd'hui elle est libre... Qui la retient? Le monde, mais il comprendrait; elle est si belle encore! — il fut surpris d'avoir dit : encore. C'est sa fille, c'est sa petite fille qui jettent leur ombre sur elle. » Il la vit passer dans les allées d'Aygues-Vives, tenant par la main la migonne petite fille; et quelque chose d'inexprimable lui serra le cœur.

Il passa la journée ainsi. L'ordonnance inquiet frappa le soir à la porte :

— Mon lieutenant n'a besoin de rien?

— Non, Jacquet, merci.

Il eut honte de s'abandonner à ce point. Il se leva pour dîner

au mess, sans faim ; le milieu lui parut vulgaire, les plaisanteries idiotes ; il avait l'air si sombre qu'on le laissa tranquille. Il sortit, erra par les rues jusqu'à minuit, de la ville haute au quartier bas, s'accoudant au pont sur la Meuse, remontant, par les ruelles escarpées, jusqu'aux vieux arbres de la promenade. Il contemplait de haut la rivière, le sombre décor bleuâtre ; des étoiles scintillaient d'un feu blanc. Il marchait depuis des heures ; une désolation se mêlait à sa lassitude, sa fièvre tomba et une idée le poursuivait : « Mais Gabrielle pourrait être à moi, si elle le voulait... » Sa délicatesse se révolta : « L'exposer, elle qui m'est plus chère que la vie, à des soupçons, à des doutes, lui causer la plus légère humiliation, ou la plus affreuse, moi, son Charlie ! » Il sentait bien que ses camarades eussent raillé sa délicatesse, qu'un ami intime lui eût dit : « Vous ne relevez que de votre conscience et de votre religion : ce que vous ferez ne regarde que vous deux et sera bien. » Non, ce serait mal ! Son éducation catholique, son dégoût du péché, son éloignement de la chair, ses principes arrêtés sur la discipline sociale, enfin sa conception très haute de l'honneur lui criaient : Halte-là ! Il y a des femmes dont on ne peut faire sa maîtresse. Il ne la concevait pas sans les respects du monde. L'en priver, serait la faire déchoir. Il n'y consentait pas.

Cependant sa jeunesse, comprimée par l'éducation sévère, s'enflammait. Quel rêve plus enivrant : une vie d'amour et, s'il plaisait à Dieu, une mort de soldat ! Comme Gabrielle l'eût aidé, soutenu, dans son labeur quotidien d'officier, la grave, la patiente éducation de ces « hommes, » à qui il fallait apprendre pourquoi ils servaient leur pays, et comment, pour la défense du sol, la sauvegarde de la race, ils sauraient mourir !

Des heures encore, le froid salubre, l'âcre brume de l'aube, puis un pâle ondoiement vers l'Est. Qu'il était loin de ce jour où, à toute vitesse, ivre d'aurore, de Bouvières à Aygues-Vives, sa voiturette trépidante l'emportait vers le soleil ! Ah ! le vertige de cet instant où il allait à l'inconnu ! Il se réveillait dans la tristesse affreuse de ce grisâtre lever de jour ; quelque chose de nouveau, de rude et d'amer s'ouvrait devant lui, et cela s'appelait : le devoir.

La diane chantait dans les casernes ; il regagna en hâte son logis, où Jacquet sellait Algarve pour la manœuvre.

V

Francine, après quatre mois, n'était pas encore entrée toute dans l'engrenage, tant l'inflexible machine fonctionnait avec lenteur. Ce n'était pas faute de procédure : avoués et huissiers se renvoyaient des exploits dont l'écriture lâche gaspillait à plaisir le papier timbré. En un jargon archaïque et inexact, où « huit heures du matin » voulait dire midi, et « comparaître en personne » signifiait se faire représenter par un avoué, les « attendu que, » les « à ce qu'il n'en ignore, » les « sous toutes réserves, » les « faute de » et les « que de droit » se menaçaient pour la forme et aboyaient sans mordre. C'était pour Francine un singulier dégoût de feuilleter ces grimoires impersonnels, grossoyés comme des pensums, et d'y lire son nom, ses douleurs, ses reproches, qui avaient traîné sur des tables d'étude, près d'une cigarette dont ils gardaient l'odeur.

Déjà, dans un de ses tiroirs, s'entassaient copies de l'ordonnance de citation, de l'assignation devant le tribunal, du placet d'audience et de l'avenir pour comparution, hostilités réglées d'avance, auxquelles M[e] Tartre avait riposté par le coup de Jarnac prévu de ses conclusions, où, contestant les faits, il réclamait le rejet de la demande. L'affaire, enregistrée au greffe, et inscrite au rôle, avait été appelée pour la forme, remise, rappelée pour fixation, remise encore, M[e] Sépale s'étant déclaré malade à la veille des plaidoiries, alors qu'on l'avait vu circuler dans Paris, frais et guilleret.

Le Hagre et ses conseils, par ces moyens dilatoires, la fatiguaient sans l'user. Elle avait déjà subi l'assaut renouvelé des supplications et des menaces. Les méchancetés du monde se donnaient libre cours ; M[me] Pustienne crachait le venin comme la sèche son encre. M[me] Favié et Francine étaient trop fières pour battre le rappel des sympathies, rallier à elles tant de gens qui n'eussent demandé qu'à faire les importans et les renseignés : on ne le leur pardonnait pas. Des bruits de la première heure leur revenaient, dont Francine ricanait, mais qui faisaient pleurer M[me] Favié ; surprise par son mari, Francine se serait enfuie avec un ami de la maison, lequel? Dans le doute, on en citait deux. — Comment donc! pourquoi pas trois? — « Mais non, on exagère toujours, son caractère abominable empoisonnait la vie du

pauvre Fernand ; il avait dû la renvoyer chez sa mère et réclamait le divorce ! » — Tiens ! tiens ! voyez-vous cela ?

Puis, ç'avait été le haut-le-cœur de la trahison des Lurat, pris en flagrant délit d'intrigue : on avait su qu'ils dînaient chez Le Hagre et y tenaient d'étranges propos ; en revanche, le sénateur Morot-Le Hagre protégeait l'avancement de leur fils. Après cette brouille, ils levaient le masque, répandaient des calomnies que, sans défenseur attitré, elles ne pouvaient faire expier à ce couple respectable, au moins par l'âge. De l'avis général, Francine avait tort de se montrer intransigeante. Pourquoi n'avait-elle pas pitié de son mari ?

Et quand, écœurée, elle pressait l'avoué : Ce martyre ne finirait donc pas ? — Patience ! disait Herbelot, je vous assure que nous allons très vite. Mon confrère Tartre y met beaucoup d'obligeance, car, s'il nous opposait toutes les chicanes légales, nous ne plaiderions pas avant l'été, que dis-je ? avant l'hiver prochain. Soyez conciliante, je vous en supplie.

Être conciliante, c'était ne souffler mot quand Le Hagre négligeait de payer la pension ou soldait, en retard, des à compte, quand, exigeant que Josette lui fût ponctuellement conduite, il la faisait ramener à des heures irrégulières, dans la soirée, une fois même le surlendemain. Francine, que le supplice de livrer son enfant, que l'inquiétude d'un retard, la peur d'un accident exaspéraient, proposait en vain, sur la foi des belliqueux Morland, d'introduire des référés, de saisir le tribunal, Herbelot répondait :

— Croyez-moi, n'envenimons pas le procès. Voulez-vous que j'écrive une lettre de représentations à Me Tartre ?

Et les copies de ces lettres sans effet venaient grossir le dossier, dans le tiroir déjà plein de Francine, à côté des innombrables représentations que Le Hagre faisait, de son côté.

Exemple :

Étude
de
Me TARTRE
Avoué près le Tribunal
de 1re Instance.

Paris, 22 janvier 1902,

« Mon cher confrère,

« Je me fais l'interprète de mon client en vous priant d'appeler l'attention de votre cliente sur les soins que réclame la

santé de sa fille; elle est peu couverte, malgré la rigueur de la saison, sans tricots ni bas de laine. Le docteur Larive, auquel son père l'a montrée, conseille une émulsion à base d'huile de foie de morue, dont ci-jointe l'ordonnance. De plus, mon client s'oppose à ce que M[lle] Josette soit conduite à son hôtel, rue Murillo, à travers le parc Monceau, trop humide en ce moment.

« Agréez, mon cher confrère, l'assurance de mes sentimens les meilleurs.

« JOSEPH TARTRE.

« *P-S.* — La demoiselle Nanette, qui a conduit M[lle] Le Hagre chez son père jeudi, s'étant exprimée sur celui-ci en termes inconvenans, à l'office, mon client manifeste le désir que cette personne ne remette plus les pieds chez lui. »

Et Herbelot de répondre, du tac au tac :

« M. Dutoil, de l'Académie de médecine, désapprouvant les tricots et les bas de laine et s'opposant à l'emploi de l'émulsion prescrite, M[e] Tartre ne peut trouver mauvais qu'il lui renvoie au nom de sa cliente une ordonnance que, d'ailleurs, il ne lui reconnaît aucune qualité à transmettre, et que, au surplus, elle se refuse à recevoir. »

Piqûres d'épingle, tracasseries indignes d'une grande douleur! Elle implorait alors son avocat.

— Patience, Madame, patience! répondait la belle voix de basse de M[e] Torson du Foudray, avec l'autorité que lui donnaient son âge et sa réputation de bâtonnier, à Lyon. Ses cousins, les Morland, avaient persuadé Francine de faire appel à « ce grand cœur, ce grave talent, fidèle aux traditions classiques. » Ils vantaient son honorabilité. Attendri, dans son âme chevaleresque, par le sort de la jeune femme, il avait consenti à un déplacement qui n'irait pas pour lui sans fatigue. Si ses honoraires étaient ceux d'un grand chirurgien, il n'en prélevait que le quart, affectait le reste aux œuvres de la Charité lyonnaise dont il était le trésorier.

Elle n'avait pu le rencontrer encore que deux fois, de passage; il descendait hôtel Bourdaloue, rue Madame : vieille demeure paisible; les valets avaient du feutre aux semelles; on saluait dans l'escalier des ecclésiastiques. M[e] du Foudray s'appropriait à ce cadre provincial, avec sa taille géante, ses vêtemens noirs de coupe rigide, la neige de ses favoris d'amiral. Il offrait

la main à Francine pour la conduire à son fauteuil, ne la quittait jamais sans un baise-main.

Herbelot, qui tenait toujours pour un spécialiste, avait accueilli sans enthousiasme ce nom respecté :

— Une lo-ïauté! Oh! ça!...

D'abord, elle avait dû résister aux suggestions paternelles de Me du Foudray : pourquoi ne transformait-elle pas la demande de divorce en séparation de corps? Il plaidait de préférence ce mode de rupture.

Il l'énervait aussi par le penchant de métier qui le conduisait à dire en toute honnêteté : — Ne pourrions-nous corser un peu les griefs, rembourrer notre dossier?... Entendez-moi bien, je ne vous demande pas, Dieu m'en garde, de dénaturer la vérité; mais vous rappelez-vous bien tout? Voyons?... Est-ce que votre mère, vos amis?...

Me du Foudray la choquait encore par l'accent convaincu dont, envisageant les deux aspects de la question, il indiquait la plaidoirie de Le Hagre, exposant les argumens sans rien taire de leur force : « — Messieurs, mon honorable adversaire ose brandir ces lettres dérobées par surprise, dans des conditions si furtives de larcin qu'elles entacheraient la probité même; mais, je le demande, depuis quand l'incapacité de la femme mariée, cette femme que le droit romain place dans la main de l'homme, *in manus*,... » — Pensez moins, lui eût crié Francine, à ce que dira Me Sépale, et davantage à ce que vous direz! — Mais alors, de lui-même : — Et nous répondrons, Madame : — « Ce droit romain dont vous invoquez la séculaire et redoutable autorité, et dont les fondemens de granit... » C'est d'une admirable voix que Me du Foudray parlait du droit romain, et déroulait des périodes cicéroniennes, dignes de causes célèbres.

Néanmoins, il avait confiance.

Marchal, lui, n'en avait guère. Herbelot l'avait alarmé. Francine se perd! Elle et sa mère devraient rendre visite aux juges; elles connaissent tant de monde! Au lieu de chercher des appuis, elles restent chez elles; elles seraient coupables qu'elles n'agiraient pas autrement. Aller choisir un grand avocat, honnête homme, pour l'opposer à un Sépale!

Il revit les dîners mélancoliques de l'hiver, entre Mme Favié reprise à la dévotion, Francine incapable de penser à autre chose qu'à son procès. Résolu à s'employer pour elles et sans le

leur dire, un bon hasard lui apprit que son ami Martial Broussin — singulière chance! — était devenu depuis la rentrée un des assesseurs de M. Trassier. Il ne l'avait pas vu depuis longtemps; l'accueil de Broussin n'en fut pas moins chaleureux. Pour ce petit homme original, au front démesuré, aux yeux pétillans de malice, à la barbe de faune, les fonctions de juge, qu'il remplissait humainement, constituaient une tradition de famille, car il était petit-fils du célèbre Broussin, de Lille, ministre de la Justice sous Napoléon Ier. Assez riche pour se permettre des opinions indépendantes, d'un esprit incisif qu'on craignait, numismate et collectionneur de premier ordre, Broussin avait une intelligence vaste et une de ces sensibilités exquises qu'entretiennent les grands chagrins, car il avait perdu une femme adorée et son fils unique. Il comprit à demi-mot, et, avec la confiance qu'il pouvait risquer entre vieux camarades :

— Attends un peu, — il feuilletait, sur son bureau, des pièces autographiées, — oui, voilà : *Dame Francine Favié, épouse Le Hagre, contre son mari*. On plaidera mardi en huit, si les audiences chargées le permettent. La cause? A t'en croire, — et je te crois, — un de ces divorces qui exigeraient cinq semaines, et peuvent durer des années. Le tribunal, dame! c'est Trassier qui le remorque : tu le connais, il se bute sans qu'on sache pourquoi. Je le crois mal disposé. Les autres : Saint-Hélier, intègre, consciencieux; il écoute et pèse; mais voilà : il est très catholique, partant ennemi résolu du divorce. Il y a ce brave père Fomette, à qui le Président confiera l'enquête, s'il y a lieu. Je lui parlerai; l'ennui, c'est qu'il est le caméléon de Trassier, reflète invariablement sa couleur.

— Le substitut?

— Certainement, Resne. C'est, sous son air glacé, le meilleur cœur.

— Je déciderai ma jeune amie à te rendre visite, je veux que tu te convainques par toi-même.

— En ce cas, dit Broussin, tu ne trouvera pas mauvais que je reçoive aussi le mari, qui a déjà mis trois cartes chez moi.

— J'allais t'en prier, fit Marchal. Je ne demande que cela : compare et juge.

Broussin lui montrait une de ses nouvelles acquisitions, une grande médaille de Pisanello, et Marchal s'en allait un peu rassuré : « Je vais passer, se dit-il, chez ces pauvres femmes. » Il

faisait un temps pluvieux de février, un de ces dégels qui alanguissent les membres et détendent l'âme. Les femmes avaient un teint moite et des yeux alanguis; leurs jaquettes de fourrure leur tenaient trop chaud. Avenue Victor Hugo, il vit, à distance, une personne élégante sortir d'une maison. Rien qu'aux cheveux d'or fauve, aux épaules tombantes sous le collet de zibeline, à l'ondulation de la démarche, il reconnut, et son vieux cœur battit un peu plus vite, Mme Favié. Elle s'approchait de son coupé, renvoyait l'équipage. Il la voyait traverser la place, à pied : comme elle était expressive, cette allure qui ne se sentait pas surveillée!

« Ah! Gabrielle! cher fantôme du bonheur, songea-t-il,... où allez-vous? D'une autre, on pourrait hardiment répondre : à un rendez-vous; mais non, vous allez entrer tout simplement à Saint-Honoré d'Eylau... » Que de fois il avait pensé à elle, depuis la soirée d'Aygues-Vives!... Il ne lui avait fallu qu'un peu de réflexion pour deviner son « rival, » celui qui devait venir à son heure, le Lohengrin à l'armure d'argent... C'est Charlie qu'elle aimait, du moment qu'elle ne prononçait plus jamais son nom, et qu'en l'entendant, son visage se fermait : « Une femme retourne à l'Église quand elle veut fuir la tentation ou quand son amant l'a quittée. Mais Charlie n'est pas son amant, et je doute qu'il le devienne. Elle est trop fière pour succomber. Pourtant elle souffre, puisqu'elle prie... »

Mme Favié venait de pénétrer dans la nef; il la suivit avec précaution, car, à d'imperceptibles signes de malaise, il sentait naître en elle l'appréhension divinatrice de cette présence qui la suivait, ce magnétisme en vertu duquel une femme, fixement épiée, dans la rue, se retourne, comme avertie. Il restait à l'entrée, tandis qu'elle allait s'agenouiller dans un des bas-côtés. Elle se jetait sur son prie-dieu, la tête dans ses mains, avec une telle ferveur, une si émouvante faiblesse qu'il craignit, en prolongeant son indiscrétion, de manquer de délicatesse. Il se retira :

« Comme elle s'est prosternée!... Elle appelait à l'aide une mystérieuse intercession. Ce n'est pas Charlie qu'elle redoute, c'est elle-même!... » Puis, il revit Francine, ses yeux volontaires, sa résolution brave : « Quelle différence entre ces deux âmes : l'une, comme un enfant qui a peur et s'arrête à mi-côte, reste cramponnée au passé; l'autre s'élève hardie vers un avenir qu'elle ignore, mais pressent. En elles, deux conceptions opposées sont aux prises : la mère incarne les devoirs et les servitudes

de la société, la fille les droits et les révoltes de l'individu : tout hier et tout demain. Et, dans chaque foyer français, plus ou moins, se joue à cette heure ce poignant drame : il y a rupture d'équilibre entre l'éducation reçue toute faite de nos parens et les aspirations qui sourdent en nos fils, en nos filles. Les liens sociaux tendent à se briser, un vent d'indépendance souffle; la famille craque, se disloque, car un impérieux problème s'est posé : — Faut-il agir d'après l'exemple, les voix, les principes, les préjugés des morts, ou, les revisant, chercher pour les vivans une morale nouvelle? Dans cette morale, quels seront les droits à la vie, à l'amour, au bonheur? Nous sommes au tournant d'une grande évolution... »

Pensif, il se dirigeait vers la Muette à travers le bois solitaire, aux troncs verts du côté du Nord, aux cimes vineuses.

M[me] Favié, descendant en elle-même, appelait la source de foi perdue, évanouie entre les pierres, le sable. Elle avait bien cru pourtant, docile aux conseils de son nouveau confesseur, le père Anselme, retrouver l'élan de sa jeunesse; avec quelle douleur elle se reprochait son péché involontaire, avec quelle humilité elle se rappelait sa grande tendresse pour Charlie! En vain, sous les yeux attristés et devant le silence d'abstention de sa fille, elle était revenue aux pratiques les plus strictes, elle ne trouvait ni repos ni joie : rien qu'une désolante stérilité.

« Mon Dieu, suppliait-elle, je manque de courage, c'est que vous m'éprouvez encore et attendez de moi de nouveaux efforts. Je voudrais tant vous apporter un cœur digne de vous et dégagé de toute coupable affection terrestre : n'est-ce pas déjà une preuve de votre bonté que celui que j'aimais ne cherche pas à troubler mon repos, accepte cette séparation nécessaire, m'oublie? » Mais une amertume la débordait; elle souffrait du silence de Charlie autant qu'il lui reprochait le sien. « Accordez-moi, mon Dieu, la force de travailler à son bonheur : qu'il puisse rencontrer une femme digne de lui, et que j'aie cette consolation d'y avoir contribué; qu'il soit heureux! Faites descendre sur lui vos faveurs et que votre providence le guide par la main : mon amour purifié pourra sourire sans trouble à sa vie nouvelle et le suivre comme un fils lointain. » — Oui, elle se hausserait à ce sacrifice, de marier Charlie; elle étoufferait son cœur, dompterait sa jalousie; sans doute, ce serait le dernier terme du calvaire; mais elle s'immolerait à cette vertu si haute et si pure de

l'abnégation, au principe sublime de la douleur. — « Et après, Seigneur, faites-moi la grâce que je vieillisse vite et meure chaque jour en moi avant d'entrer dans votre paix tutélaire... »

Un long moment, elle resta comme anéantie, puis reprit :

— Protégez ma fille et ma petite-fille; inspirez Francine, ne jugez pas ses actes, s'ils vous déplaisent, mon Dieu, mais ses intentions, qui sont pures, vous le savez... Si elle manque à vos commandemens en voulant échapper à l'étau conjugal, faites-moi expier son erreur et punissez-moi à sa place; accablez mon âme et frappez mon corps; de toute ma foi, je m'offre en holocauste. Éclairez-la sur la route obscure où elle marche et faites briller pour elle votre flambeau. »

Une angoisse la tourmentait : elle n'avait pu se dissimuler la transformation insensible de Francine; Marchal avait vu trop clair; un être doué de telles énergies, d'un besoin si ardent de vivre, ne pouvait accepter le renoncement complet, appellerait, à un moment donné, les revanches du sort : Francine n'aimait pas encore, mais elle aimerait peut-être; et si la passion devait lui rester inconnue, si elle devait ignorer cette langueur et cette ardeur de fièvre qui dévoraient sa mère, elle aimerait selon sa nature franche, saine, primesautière; elle se referait une existence, elle rebâtirait la maison. Pensait-elle déjà à quelqu'un, sans y rattacher même un espoir, une attente précise?... Elle n'eût osé l'affirmer : les indices étaient si faibles. Ce fait, toutefois, l'avait surprise : les derniers jours, plus irritée des délais de la procédure et des dégoûts de la lutte, Francine s'était plongée dans des lectures de voyages, d'explorations au cœur de l'Afrique, penchée sur la carte de la région du Zambèze, comme si elle y recherchait d'invisibles étapes. Ceci encore : dans sa chambre, outre des photographies d'amis et d'amies, sur un petit paravent d'étoffe, un visage qui la veille n'y était pas et qui, en revanche, laissait un vide et un blanc dans l'album du salon : Eparvié.

— Tiens! avait dit Mme Favié.

Et Francine, de ses yeux clairs, l'avait regardée très naturellement. Mais non, sa fille ne rêverait aucune forme de vie nouvelle, surtout aussi improbable, tant qu'elle serait encore la femme d'un autre. Elle demeurait Mme Le Hagre, car, aux yeux de Mme Favié, les actes de la vie n'allaient pas sans les formalités qui les consacrent, et seule la sanction solennelle de Dieu

ou des hommes liait et déliait, et non l'assentiment des cœurs et la libre volonté des êtres.

Et, reprise à sa sincère et impuissante ferveur, elle récitait cette oraison universelle, qui lui venait de sa plus tendre enfance et que lui avait apprise la grand'mère Herminie :

« ... Seigneur, je veux ce que vous voulez, parce que vous le voulez, comme vous le voulez, et autant que vous le voulez!

« Je vous prie d'éclairer mon entendement, d'embraser ma volonté, de purifier mon corps, et de sanctifier mon âme...

« ... Que je m'applique sans cesse à dompter la nature, à seconder la grâce, à garder la loi et à mériter le salut... »

Mais elle avait beau se fermer les yeux, se boucher les oreilles, se murer le cœur, elle ne parvenait pas à chasser entièrement l'image de Charlie; elle ne pouvait exorciser cette pensée qui lui coulait dans le sang et respirait par son souffle.

Marchal arrivait à l'appartement de la Muette.

— Mme Francine?

Le vieux Jean répondit, soucieux :

— Madame est sortie, elle est chez son avoué.

— Josette?

— Mademoiselle ne rentrera pas de chez son père, il a fait dire qu'elle était tombée... blessée... Si Monsieur veut attendre ces dames?

Marchal, las, repartait, déçu. Blessée?... pas grièvement, au moins? Pauvre petite! Et cet odieux partage, cette mère forcée, au lieu de se précipiter au chevet de sa fille, de relancer son homme d'affaires. Il sentit vivement l'imperfection des lois, la misère des êtres et des choses.

VI

Ce jour-là, Francine et sa mère avaient, comme tous les jeudis, conduit Josette rue Murillo. Et ç'avait été le déchirement habituel, la voiture arrêtée quelques portes avant l'hôtel Le Hagre. Mme Favié descend seule, sonne, la porte s'ouvre et se referme sur l'enfant. Et Mme Favié revient, pâle. Elles se regardent avec de grands yeux troubles, comme si elles venaient de commettre une mauvaise action. Chaque fois qu'il leur faut livrer Josette, leur cœur saigne.

Du coupé qui les emporte, Francine voit les petits pieds de

Josette qui grimpent l'escalier, se posent sur les fleurs du tapis. Eugène, le valet de chambre, ou bien Céline l'accompagnent. Et voilà la grand'mère Le Hagre, toujours là le jeudi. Elle ouvre les bras : « Bonjour, ma petite chérie, comme tu as froid, on ne te couvre donc pas! Viens vite te chauffer, ton papa t'attend ! » Et Josette revoit l'appartement tel qu'elles l'ont laissé en partant : il n'y a que sa mère en moins, et Lischen, que, prudemment, Le Hagre a fait filer en Allemagne.

Que peut penser Josette, de rentrer dans sa maison, leur maison, et d'y retrouver son père, sa grand'mère, les domestiques, les meubles, les jouets, la vie familière qui sonne l'heure aux pendules, vient se frotter à elle dans le gros dos du chat noir, si méchant? « Tu vois, Mistigri te reconnaît, dit Mme Le Hagre. Il t'aime bien, Mistigri! Ici, tout le monde t'aime! »

Tout ce que son père peut lui dire, à cette innocente!... Interrogations perfides, insinuations déguisées. L'immoral, le monstrueux partage! Pendant qu'elle est chez lui, ils ont le droit de la troubler à leur aise : un bonheur encore, qu'elle soit si petite; les impressions glissent; mais qu'est-ce que ce sera, dans deux ans, trois ans? Il y a dans le mensonge une telle séduction, une telle force de mirage : toute vérité est pauvre et faible à côté.

Cela encore ne serait rien : le plus cruel, c'est ce reflet fugitif, de nuage qui vole, qu'elle a saisi souvent sur le frêle visage, dans les yeux de ciel, l'inexprimable de cette âme d'enfant qui sent un malaise sans s'expliquer pourquoi, qui devine obscurément qu'il s'est passé quelque chose de grave entre ses parens; mais quoi? Elle a bien fait une ou deux questions; mais les mots, pour Josette, n'ont pas encore leur sens; elle n'entend, ne retient d'eux qu'une résonance de mystère; elle sait que sa mère est malheureuse, que son père se dit malheureux; puis elle joue, et elle oublie. Mais l'impression confuse demeure. Et Francine songe à cette belle phrase d'Olive Schreiner : « Les âmes des petits enfans sont des choses merveilleusement délicates et tendres; elles gardent à tout jamais le reflet de l'ombre qui la première tombe sur elles : c'est celle d'une mère. » Et elle se répète : « C'est à mon ombre seule qu'elle devrait pouvoir grandir! » Josette rit, s'amuse, apprend à lire, à écrire, à compter, possède déjà un minuscule trésor de connaissances; en apparence, rien de changé en elle, et pourtant elle subit les influences contra-

dictoires; sa petite tendresse est la même, et cependant d'imperceptibles différences s'accusent. Les lundis et les vendredis, les *lendemains*, elle est pâlotte et pensive. Il semble que son regard soit moins candide.

Par tous les moyens, Le Hagre atteste ses droits, son autorité tracassière : peu lui importe que l'enfant puisse souffrir de ces tiraillemens. Ah! que Francine le hait, à ce moment! Il lui vient des envies de prendre sa fille et de se sauver au bout du monde.

— Montes-tu chez Mme de Guertes? demanda Mme Favié.

Francine en est incapable, se fait descendre au coin de l'avenue de Courcelles. Mme Favié échange avec elle un regard navré; elle se reconnaît si impuissante, elle aussi; elle a beau aimer Francine, la soutenir; trop de choses les séparent; ce qu'elle peut ou rien!...

Le coupé s'éloigne, Francine est seule... Tout est obscur en elle, elle lutte contre un de ces découragemens qui vous donnent envie de vous coucher par terre, et d'y rester comme une bête fourbue.

Elle crut remarquer en arrivant place Courcelles qu'un individu s'attachait à ses pas. Le fait n'avait rien que d'ordinaire, il y a tant d'imbéciles; mais non, ce n'était pas la jolie femme que l'on suivait pour le plaisir, elle eut très vite la sensation d'être un gibier qu'on rabat: l'homme, un individu de correction et d'allures vagues, avait toute la mine d'un mouchard. Elle se rappela qu'Herbelot l'avait prévenue; il y avait des agences pour cela. Elle ne put s'empêcher de rire, blême. Puis le dégoût, la colère, la honte; et elle qui avait repoussé avec mépris l'idée de faire suivre son mari, elle qui aurait cru s'abaisser en employant vis-à-vis de lui un procédé pareil! non, c'était trop bouffon! Que croyait-il donc?

En rentrant, elle trouvait Céline; cette présence avant l'heure, sans Josette... — Un malheur?

— Que madame ne s'effraie pas... mademoiselle est tombée, ce ne sera rien... elle a un peu mal au bras, le docteur Larive est venu. Monsieur m'envoie prévenir...

Francine regardait avec des yeux effrayans ce visage fermé, où le servage avait mis son stigmate d'hypocrisie; cependant elle avait été bonne pour cette fille, qui portait, élégante, un chapeau et un mantelet qu'elle lui avait donnés à l'automne. Céline détournait les yeux.

— La vérité! vite!...

La femme de chambre avouait... Josette avait le bras cassé. Il n'y avait de la faute de personne...

Francine étouffait un cri; déjà elle se précipitait dans l'escalier, atteignait le porche; à ce moment, le coupé de sa mère rentrait: un signe, un ordre, et à toute allure, le cocher étonné la menait rue Murillo. Francine ne pensait à rien qu'à étreindre et à emporter Josette. Ah! ce ne serait pas long!... Rien n'existait plus. Le bras cassé!... Mais ces chevaux ne marchaient pas!... Ce Larive, pourvu qu'il ne lui eût pas fait de mal!... Elle lui en voulait de ce qu'il était resté le médecin de Le Hagre; opter pour son mari n'était pas seulement la trahir, mais l'outrager, elle et Josette. Elle s'avisa, — on passait rue Beaujon, — que le docteur Dutoil était peut-être chez lui; oui, par bonheur. Il allait sortir; elle l'enlevait. C'était, sous son masque socratique et ses manières simples, un homme bon et sage; il la calmait d'abord, lui déclarait ensuite, tandis que le coupé roulait, rapide : — Je vais demander à voir votre fille et je vous rapporterai immédiatement des nouvelles... Vous ne pouvez entrer chez votre mari... vous m'attendrez dans la voiture...

Et comme elle s'écriait :

— Je verrai Josette! Qui m'en empêchera?

— Vous-même, répondit-il... Ignorez-vous la loi? Le danger d'une réconciliation même apparente... Il se peut que l'on puisse la transporter tout de suite. Dans ce cas, je l'exigerai en votre nom... Mais certainement, je ne vous laisserai pas pénétrer... Ou alors, je me retire... Croyez-moi, j'ai l'expérience de ces cruelles situations...

— Une mère peut toujours voir sa fille! Cette maison est à moi autant qu'à lui! Plus même, ma dot l'a payée!

M. Dutoil, sincèrement touché, lui dit :

— Oui, je vous comprends, je vous plains... mais la prudence ne gâte rien... Qu'est-ce qu'un peu de patience? Votre avoué, votre avocat, vos amis vous parleraient comme moi.

Il se penchait à la portière, faisait arrêter. Tandis que Francine, trépidante, comptait une à une dix minutes à la petite horloge incrustée dans le panneau d'entre-vitres, tandis que le cocher, figé sur le siège, lui présentait un impeccable dos, — qu'est-ce qui se passait dans l'esprit de ces témoins silencieux de la vie des maîtres, avec leurs yeux qui voient tout, leurs

oreilles aux écoutes? — le docteur Dutoil reparaissait. Sa figure camuse était rouge de colère :

— Une fracture simple, le docteur Larive me l'a affirmé. Votre fille est couchée, elle ne souffre pas; je n'ai pu la voir; votre mari s'y est opposé formellement et j'ai reculé devant la violence, mais je lui ai dit son fait, et vertement encore!

Il retenait Francine, qui voulait s'élancer vers l'hôtel.

— Non, ce serait fou!... L'avoué!,.. — Boulevard Malesherbes. Les clercs étaient partis. L'étude était fermée. La concierge donnait l'adresse d'Herbelot : avenue Montaigne. Il n'était pas rentré, et le valet de chambre bien stylé, ajoutait :

— On ne croit pas que Monsieur dînera.

N'importe, elle attendrait. Dans le salon voisin, elle entendait des gammes, des rires; des pas furtifs traversaient le couloir; on devinait la vie d'une nombreuse famille; le mobilier, sévère et cossu, attestait la clientèle riche, les douleurs et les chagrins de prix; une demi-heure se passe... Dutoil s'excuse, prend congé, il attendra qu'elle le prévienne. Des minutes encore qui durent des heures... Une grosse dame, avec une dignité bourgeoise, — on avait vu de la fenêtre stationner l'élégant équipage, et la carte en fin bristol : Mme Fernand Le Hagre, lui rappelait des allusions de son mari, — vient s'enquérir, compatit. Enfin, voici Herbelot. Quoiqu'il eût l'habitude de n'être pas relancé chez lui, il se montra compatissant :

— Eh bien, allons chez Tartre, il est casanier; nous le trouverons.

Et à sa femme désolée : (à huit heures et demie, on doit aller à l'Opéra-Comique : *Carmen!*... Une loge de face!...)

— Mettez-vous à table sans moi!

Chez Tartre, pas de Tartre : sorti! Herbelot consulta sa montre.

— Voyons, chère madame, vous n'avez aucune inquiétude à avoir... demain, à la première heure, je verrai mon confrère, il agira sur son client; votre médecin sera admis auprès de Mlle Rosette, — Josette, pardon! — Le Président, — nous introduirons un référé, s'il le faut, — autorisera le transfert de votre fille chez vous...

Demain, et si Josette s'était gravement blessée, et si elle était mourante! demain!...

— Ma chère dame, je vous en prie, laissons ces hypothèses,

des hypothèses, heureusement. C'est pénible, je le sais... Un peu de courage... songez que nous allons être au bout! Songez que dans trois semaines au plus votre divorce sera prononcé et que, deux mois après, la transcription le rendra irrévocable.

Maintenant, chez Dutoil : le dos du cocher se raidit, — toujours impeccable, — mais son fouet est plus nerveux; ça commence à l'ennuyer, ces va-et-vient, et il n'aime pas qu'on fatigue les chevaux; d'abord, Mme Le Hagre n'est pas sa maîtresse... il est au service de Mme Favié ; il y a une nuance. Le docteur va se mettre à table : il constatera, quoi ? Le refus de Le Hagre... Il ira de nouveau, si elle l'exige, chez ce... monsieur,... accompagné d'un huissier?... Mon Dieu, si elle y tient!... Mais cela ne fera qu'envenimer les choses, tandis que demain... Elle le sent refroidi, l'émotion de tout à l'heure s'est évaporée... Chacun a sa vie, ses occupations... Allons, à la maison! Les chevaux sentent l'écurie et trottent haut. Mme Favié, qu'elle trouve dans un état d'agitation affreuse, au premier mot, s'écrie :

— C'est cela, allons-y, j'entrerai seule, tu m'attendras dans la voiture...

Toujours, alors! Attendre, les bras croisés, ces bras qui se tendent vers Josette, ces bras qui ont mal dans les jointures, ces bras qui se tordent d'impuissance.

On ressort. Les chevaux résistent, et le cocher fait une vilaine tête en les cinglant, ils démarrent enfin. Rue Murillo, Mme Favié parlemente : — Comme elle est longue à revenir! Elle a vu Josette qui a un peu de fièvre et dort. La fracture est réduite, le bras dans les attelles... Il y a une religieuse pour la veiller la nuit. Elle n'a vu que Mme Le Hagre, désolée.

Une insomnie jusqu'à l'aube. Francine est à l'étude bien avant Herbelot. Sous ses yeux, il écrit à Me Tartre.

Au bout d'une demi-heure, un clerc toquait à la porte : — Entrez! Ah! voici la réponse : « Prévenir... mnnmum... m'entendre avec mon client, mnnmum!... serez aussitôt avertis!... mnnmum ! » Parfait. Le temps que votre mari réponde à Me Tartre, que vous fassiez prévenir M. Dutoil,... vous aurez certainement, madame, des nouvelles de votre fille avant ce soir, et nous éviterons de déranger M. Trassier; ce qui vaudra beaucoup mieux... Tout se passera à l'amiable...

Francine se lève et s'en va. Journée atroce : elle a une envie maladive, un besoin convulsif de voir sa fille... tout son corps

est attiré, aimanté, projeté... elle ne comprend pas que dix fois, vingt fois, elle n'ait pas couru, comme une folle, bousculant tout... Enfin! enfin! Dutoil arrive...

— Je vous en supplie, madame,... mais ne vous tourmentez pas comme ça! L'enfant ne va pas mal... je l'ai vue... un peu de fièvre, c'était fatal... il valait mieux, de toute façon, ne pas la transporter aujourd'hui. Mais je vous répète, je vous jure... Votre fille pense à vous, elle m'a dit : « Où est maman? »

Ah!, le cri de Francine!... La pauvre chérie! elle a dit : « Où est maman? » Son cœur est retourné par ces simples mots! Encore ignorait-elle ce qu'on avait soigneusement caché à Dutoil. Josette, depuis la veille, ne se réveillant de son assoupissement que pour pleurer et répéter : « Je veux voir maman, je veux qu'on aille chercher maman! » tandis que Mme Le Hagre, très émue, ne sachant que faire, répète : — « Oui, ma chérie, dors. Elle va venir, Céline a été la chercher. »

L'instinct tenaille Francine, elle a mal à ses flancs, qui ont porté, qui ont mis au monde. Des heures encore à se mordre les lèvres au sang, à mettre en charpie son mouchoir de dentelle; non, elle n'écoutera plus cette odieuse prudence; son divorce, sa liberté, son avenir, sa haine, son dégoût... Elle marche sur tout cela, elle le piétine... A-t-elle dîné ?... A-t-elle dormi ?... Il fait nuit... Rêve-t-elle?... Est-elle réveillée?... Onze heures et demie... Elle se glisse sans bruit hors de l'appartement, elle est dans la rue... Pas de voiture... les ténèbres, de tristes becs de gaz... Elle marche!... Elle n'a qu'une idée... Revoir sa fille... Il arrivera ce qui voudra. — Et puis, quoi? que peut-il arriver ? On lui cache quelque chose... De la fièvre?... Et Josette qui a dit : « Où est maman ? »

Elle arrive, elle sonne, elle se jette dans l'escalier; déjà elle est à genoux, auprès du lit où Josette, brûlante, dort, son bras rigide dans l'appareil. Une religieuse effarée se réveille dans un fauteuil, et, en bas, la porte qu'elle a laissée ouverte, et que le portier, levé en grommelant, repousse, claque, comme une trappe!

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

LA PAIX D'AMIENS

III (1)

COMMENT LA PAIX FUT APPLIQUÉE

I

Pour prolonger et exploiter la paix, la première opération consistait, la République italienne étant constituée, à étendre et consolider autant que possible les contreforts de la France en Allemagne. Il s'agissait de donner à l'acquisition de la rive gauche entière la garantie que Mazarin avait donnée à l'acquisition partielle, et de former sur la rive droite une nouvelle *Ligue du Rhin*. Le moyen était le même qu'après la paix de Westphalie, et le dessein en avait été conçu par le Comité de Salut public en même temps que celui de la conquête des limites naturelles. Bonaparte en commença l'exécution par une série de traités dont les principaux, le traité avec la Prusse, le traité avec la Bavière, furent signés au mois de mai 1802. La Bavière fut largement satisfaite, la Prusse comblée. L'Autriche, un peu plus tard, trouva ses convenances. Le Wurtemberg prit les siennes. La Russie, associée à l'opération, parut ainsi s'associer à la paix de Lunéville. L'Allemagne sortait de là singulièrement concentrée : plus de principautés ecclésiastiques, à peine quelques villes libres; les territoires s'agglméraient entre les mains de quelques princes laïques, et ces « nouveaux riches, » comme on

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août.

disait à Paris des acquéreurs de biens nationaux, semblaient à la discrétion de la République, qui leur avait si largement distribué les terres, les hommes, leurs âmes et leurs droits dont personne n'avait jamais parlé dans les marchés. En même temps, se préparait à Paris la proclamation du Consulat à vie. « Bien des personnes, écrivait Markof, le 5 juin, sont persuadées qu'après ce pas, Bonaparte prendrait un autre titre et se ferait appeler *empereur des Gaules*. Ce ne serait pas un vain titre, car, en effet, il les a toutes réunies sous la domination française. »

C'est alors que, croyant avoir, pour un temps, rattaché le continent à sa politique, il s'occupa d'établir avec l'Angleterre des rapports réguliers. A l'image des Anglais mêmes, qui possédaient en France un service de renseignemens et une agence d'émissaires parfaitement montée, il remonta celle de la France en Angleterre et y détacha un essaim d'observateurs politiques et commerciaux, parmi lesquels un voyageur intellectuel, Fiévée, des policiers et contre-policiers pour les émigrés de Londres. Il fallait un ambassadeur en titre. Il fit choix du général Andréossy, et Talleyrand s'occupa de dresser les instructions (1).

Le premier soin d'Andréossy sera de « s'appliquer toujours à réclamer et à promettre l'exécution littérale des stipulations arrêtées » par le traité d'Amiens. Pour ce qui est de Malte, il lui « sera donné des instructions spéciales et successives. » Le second objet de sa mission sera « d'éloigner, en chaque occasion, toute intervention du gouvernement britannique dans les affaires continentales. » Le troisième sera le commerce. Le Premier Consul considère qu'un traité de commerce « ne peut être que l'ouvrage de beaucoup de méditations et de temps. » Il ajourne toute convention de ce genre; mais il est disposé à négocier « une série d'arrangemens particuliers et de compensations calculées d'après les intérêts respectifs du commerce des deux nations... Le gouvernement français ne peut lever subitement toutes les prohibitions établies sur le commerce anglais et ouvrir la porte aux produits de l'industrie anglaise, sans porter un notable préjudice aux manufactures nationales, qui, depuis quelques années, ont reçu, il est vrai, une impulsion favorable, mais qui n'ont encore eu, soit en capitaux, soit en approvisionnemens de matières premières, aucun des moyens qui peuvent les mettre à

(1) Elles portent la date du 1er juillet 1802.

même de rivaliser avec les manufactures anglaises. » Andréossy devait surveiller de très près tout le mouvement du commerce, des fabriques, des banques en Angleterre. Il devait enfin provoquer l'expulsion des princes de la maison de Bourbon, de Georges et de ses amis, des évêques non démissionnaires, bref de tous les réfugiés et émigrés hostiles à la République et au Premier Consul.

II

Andréossy ne partit point. Les Anglais n'annonçaient pas le départ de leur ambassadeur, et les rapports d'Otto, les extraits de gazettes ouvraient de moins en moins d'espérances à une reprise de rapports réguliers et pacifiques. Les ministres, avec une certaine discrétion, les gazettes, en termes fort libres et de plus en plus violens, se plaignaient de tout, récriminant sur le traité et sur ses conséquences. Bonaparte y faisait répondre, par ordre, dans le *Moniteur*, et du même style, employant à cette polémique, où parfois on reconnaît sa griffe, la plume toujours officieuse de Barère, qui sortait de ses tiroirs ses *carmagnoles* de l'an II et les transposait du ton qui convenait au pontificat de Robespierre au ton du consulat de Bonaparte. En fait de liberté de presse, le Premier Consul ne s'éleva jamais au-dessus des idées d'un Jacobin de 1793 et d'un fructidorien de 1797; il n'admettait pas qu'un pays étranger eût des lois différentes de celles de la République française, ni que les convenances de la politique française ne fussent point, pour les étrangers, la règle des libertés publiques. A ses réclamations, les ministres anglais objectaient leur législation, c'est-à-dire, leur indépendance, et les immunités d'une presse dont ils étaient les premiers à subir les attaques; puis ils réclamaient contre les diatribes du *Moniteur*, qui, disaient-ils, n'est dirigé que par le bon plaisir du Consul et dont le Consul, par suite, est l'éditeur responsable. D'où le conflit le plus insoluble, le débat le plus mal posé du monde : chacun exigeant de l'autre qu'il change de caractère et de génie, sacrifie ce qu'il juge être sa dignité, abroge ses lois, renonce à ses coutumes. « Le gouvernement français, disait Hawkesbury, doit avoir conçu une idée bien fausse du caractère de la nation anglaise, s'il imagine que nous puissions consentir à violer les droits sur lesquels reposent nos libertés. »

Les « réfugiés » ne s'en tenaient point aux épouvantails de

papier. Le ci-devant rédacteur des *Actes des apôtres*, Peltier, provoquait dans son libelle périodique, *l'Ambigu*, « les derniers Romains » à faire au nouveau César « l'apothéose de Romulus. » C'était un appel aux militaires mécontens de Paris, jaloux du Consulat à vie, offusqués par le Concordat.

Georges Cadoudal n'entendait point en laisser l'honneur aux « derniers Romains. » Dès l'année 1800, il avait projeté le « coup essentiel, le coup sur la capitale, » qu'il tenta en 1804. Marengo avait rompu ce dessein. En août 1802, il retourna voir l'ancien collègue de Pitt, Windham, avec qui il demeurait en rapports, réclamant, pour sa milice de forbans, des subsides et des barques. « Évidemment, écrit Windham, après la visite, il a en vue quelque changement qui, il le pense, doit arriver en France et pour lequel il désire que *ses officiers* soient libres de leurs mouvemens. » Le *changement*, c'est celui que Georges essaya d'opérer, deux ans plus tard, sur la route de Malmaison. Sur ces entrefaites, et pour prévenir l'effet, peut-être favorable, de l'arrivée prochaine, disait-on, d'Andréossy, les ennemis de la France montèrent une machine analogue à celle qui, en 1792, avait fait échouer la mission du comte de Ségur à Berlin. Ce sont de prétendues instructions à Andréossy qui, par une prétendue indiscrétion, sont lancées dans le public (1). Elles portent, dans les libelles, la signature de Talleyrand et la date de messidor an X. L'objet, très grossièrement souligné, en est de froisser l'honneur anglais et particulièrement la dignité de la couronne. « Les Pitt, les Grenville, les Windham, les Bourbons et leurs amis les Chouans sont autant les ennemis des ministres et les ennemis de la paix que ceux du gouvernement actuel. » Et voilà, dès la première donnée de cette feinte instruction, le cabinet Addington posé comme l'associé de la République française, invité à en devenir le complaisant. Voici mieux, et c'est ici que se découvre l'imitation de l'apocryphe de Berlin, qui déclarait tout à vendre en Prusse, prescrivait à Ségur de tout acheter et désignait les personnes sinon de la plus haute valeur, au moins les plus vénales. Le prince de Galles, dit l'instruction, vit dans le désordre, sa dette immense est un scandale, même à Londres. Andréossy doit circonvenir ce prince, insinuer « qu'il souffre de le voir dans une situation si peu brillante et que, quoique sans pouvoir,

(1) Affaires étrangères, corr. d'Angleterre, en copie : *Extrait des papiers anglais.*

il prendrait sur lui, d'après les sentimens connus du Premier Consul, si le prince y donnait son consentement, de demander une somme que Son Altesse royale fixerait, à titre d'emprunt payable quand le prince succèderait au trône. » Lors du premier paiement, quand le prince offrirait de signer son obligation, Andréossy, magnifique, ainsi qu'il convient au messager de César, se récrierait : « Le Premier Consul s'en rapporte entièrement à l'honneur du prince ! » Toutefois, cette part faite à la générosité, « le Premier Consul éprouverait la plus grande satisfaction si Son Altesse Royale l'assurait, par une lettre écrite de sa main, qu'elle cesserait par degrés toute liaison future avec les Bourbons et qu'à son avènement au trône, elle ne permettrait ni à eux ni aux autres émigrés de résider davantage dans ses États. » Suivaient des articles tout aussi perfidement combinés : procurer toutes les informations possibles sur les parties vulnérables de l'Inde, sur la haine qu'on y porte aux Anglais, l'affection qui y subsiste pour les Français ; sur les dispositions du Canada, les perspectives d'un soulèvement en cas de guerre ; on montrerait aux Canadiens la reprise de la Louisiane comme un exemple et une garantie. Andréossy devait se procurer tous les plans, toutes les cartes des côtes d'Angleterre, espionner à fond la marine, les arsenaux, le militaire, enfin faire parler les Anglais, dans les rencontres, et surtout éviter de boire à table, « mettre de l'eau dans son verre tandis que les autres boiront leur vin pur ; » flatter les mécontens, les plaindre, leur dire que, « dans une république, ils seraient peut-être chefs d'État ; » caresser les illusions des libéraux : Bonaparte, « si la Providence lui conserve la vie, » s'honorera de ne « laisser exister en Europe d'autre gouvernement que celui d'une république universelle. »

La touche du pastiche est lourde, mais ce n'est point de l'ouvrage pour les connaisseurs. Il s'agit de jeter des fagots sur le feu de houille qui brûle dans les foyers anglais et d'allumer une forte flambée, qui se voie de loin. Cette diplomatie policière et corruptrice répond bien à l'idée que, d'après les correspondances de Paris, on se fait, en Angleterre, du Consul et de sa politique. Ce Consulat, qui fait trembler l'Europe, apparaît comme un gouvernement d'aventure, méprisé, détesté, précaire, tout de fantasmagorie et d'escamotage politique, miné par les complots ; Bonaparte, petit homme, petite âme méconnue, faux génie, joueur heureux, tricheur de victoire ; effaré, tremblant à

la pensée des assassins, environné de gardes, barricadé dans son palais; enivré de lui-même, fou d'orgueil, déséquilibré; sa femme endettée, embarrassée de son rang, souhaitant le retour des rois, une bonne place sûre, pour son mari et pour elle; la famille, tribu besoigneuse, avide, prodigue, les femmes à prendre, les hommes à acheter, dissolus, divisés, jaloux du frère, inquiets du lendemain; les serviteurs, les familiers trahissant ou prêts à trahir; la France disposée à acclamer en libérateurs les rois d'Europe qui lui assureront la paix; une prospérité d'apparence et très menteuse, les finances délabrées, l'armée indisciplinée, rompue par les factions. En résumé, un pouvoir aussi redoutable, tant qu'il est debout, que facile à détruire par la mort du Consul, par la chance d'une bataille, ou tout simplement par l'action de ses vices et les suites de ses excès.

III

L'Angleterre a des partisans à Paris, les uns parce qu'ils l'admirent, les autres parce qu'elle leur est utile, des *illusionnés* et des *intéressés*, qui, sans avoir rien de commun, se coudoient dans les salons, à la Bourse, et travaillent au même ouvrage : persuader les Anglais que l'opinion des gens éclairés et des gens d'affaires en France leur est favorable, soutient leurs griefs et désapprouve le Premier Consul. Les *illusionnés* sont ceux qui révèrent en Angleterre la constitution qu'ils souhaitent à la France, le roi remplacé par quelque Washington, à la mode de Paris : Moreau ou Bernadotte. Se forgeant une Angleterre selon leur fantaisie, leurs goûts, les services qu'ils attendent d'elle, ils lui vouent, au nom de la liberté, le même culte que les « hommes éclairés, » au nom de la philosophie, vouaient naguère au grand Frédéric et à la politique prussienne. A les lire, on croit reconnaître Favier se construisant une Europe pour la plus grande confusion du système autrichien et du traité de 1756. Dans le conflit qui menace de recommencer, plus aigu, entre Paris et Londres, ils donnent tous les torts à Bonaparte, comme, rétrospectivement, à Louis XIV, contre Guillaume d'Orange, restaurateur des libertés anglaises, modérateur de l'Europe, pacificateur du continent. « J'étais, raconte Mme de Staël, chez le ministre d'Angleterre lorsqu'il reçut les conditions de la paix. Il les lut à tous ceux qu'il avait à dîner chez lui, et

je ne puis exprimer quel fut mon étonnement à chaque article. L'Angleterre rendait toutes ses conquêtes. Je retardai mon retour à Paris pour ne pas être témoin de la grande fête de la paix. » Convaincus d'ailleurs que l'Angleterre est d'une parfaite bonne foi (1). « Bonaparte aurait pu se contenter de gardes nationales pour la défense du Rhin et des Alpes... Sûre d'obtenir son indépendance avec la barrière du Rhin et des Alpes, la France ne souhaitait que la tranquillité. » Ainsi l'entourage de Mme de Staël et celui de Joseph, les Benjamin Constant, les Rœderer, les Miot, et tous ceux qu'on nommait les « affidés » de Talleyrand, qui recueillaient les oracles du ministre et pouvaient insinuer au besoin qu'ayant tout prévu, il avait, dès le début de la guerre, conseillé la renonciation aux Pays-Bas et le traité de commerce avec l'Angleterre, c'est-à-dire le contraire de l'œuvre de la Convention et du Premier Consul.

Les « affidés » de Talleyrand avaient pied dans l'autre camp des opposans, infiniment plus redoutables, les gens d'affaires, les *intéressés*. Ils formaient un groupe remuant, actif, extrêmement répandus dans les ministères, par les banques et les fournitures. On les appelait communément « les amis de l'Angleterre, » qu'il ne faut pas confondre avec les admirateurs de la constitution anglaise et les croyans ingénus au désintéressement britannique. En 1796, lors des premiers essais de négociations, Malmesbury, à peine arrivé, se vit circonvenu par eux ou par leurs courtiers, et il comprit tout le parti que son gouvernement en pouvait tirer. « Les partisans de l'Angleterre, qui ne sont pas en petit nombre, » écrit, en novembre 1796, l'agent prussien, blâment le Directoire, blâment le ministre Delacroix de ne point capituler. Ils renseignent Malmesbury sur l'expédition d'Irlande, sur l'impuissance maritime de la France, les divisions du Directoire. « Tant de gens, écrit encore le Prussien Sandoz, lui offraient leurs services pour fomenter en France *un parti de l'Angleterre*, qu'il avait été forcé de les menacer d'être dénoncés pour s'en débarrasser. Quelques-uns étaient même membres du Conseil des Cinq-Cents. Ces républicains français sacrifient tout à l'argent, leur honneur, leur liberté et leur fraternité... L'argent opère mieux ici que le droit et la raison. » Il se forme, mande Malmesbury à Grenville, un parti, celui des *nouveaux riches* (2), qui pourrait fort bien

(1) *Considérations*, IVe partie, ch. v et xiv.
(2) 13 novembre 1796.

dominer dans le nouveau tiers. Leur arrivée amènera, selon toute vraisemblance, un changement de système. Leur intérêt les engagera à chercher « une forme de gouvernement qui mettra leurs personnes et leurs biens à l'abri des dangers qui, depuis nombre d'années, menacent les propriétaires. »

Malmesbury retrouva peut-être des fils noués par M. Hammond, lorsqu'il était venu à Paris, en 1783; en 1802, M. Hammond est sous-secrétaire d'État, et il semble bien que les fils ne se soient jamais mieux rassemblés qu'entre ses mains. « Les Anglais, écrivait un de leurs agens, en 1802, le premier peuple du monde pour établir et conserver des amis et des intelligences, ont ici la machine mieux montée qui existe sûrement (1)... »

L'Angleterre, qui demeure pour les survivans de 1789 l'arche sainte de la liberté, est pour ces « nouveaux riches », qui mettent leurs fonds à l'abri à Londres, la caisse centrale du trésor européen. « Une Angleterre puissante, écrit l'un d'eux, qui se vante d'avoir 1 500 000 francs à Londres, est nécessaire afin d'empêcher Bonaparte d'être un fléau chez lui et chez les autres. » « Mon père abhorrait Bonaparte, écrira un autre, et cet héritage est le mien même; mon père était dans l'opinion du parti, très considérable ici, qui pense que l'Angleterre est nécessaire à la France pour empêcher la tranquillité d'un règne qui, s'il était paisible, effacerait celui de Néron. » Je travaille, ajoute-t-il, avec le concours « des chefs du parti de l'Angleterre en France, » qui, « sans l'Angleterre, serait un enfer... Tous nos principes se ramènent à celui-là (2). » En 1802, ces correspondans avaient persuadé leurs amis de Londres que la rupture de la paix d'Amiens porterait à Bonaparte un coup mortel, et d'autant plus que l'on aurait su mieux en rejeter toute la responsabilité sur son insatiable ambition.

Les Anglais affluaient à Paris (3), attirés, quelques-uns, l'élite, comme Fox, par une curiosité sympathique, le désir de connaître de près, dans la vie réelle, ces républicains et cette république qu'ils avaient admirés, de loin, dans l'idéal. La plupart étaient poussés par le *spleen*, l'ennui de leur île, la badau-

(1) « La Cour de Londres sacrifie des sommes immenses à des dépenses secrètes, c'est-à-dire à la corruption des employés. » Panine à Woronzof, 21 août 1801.

(2) Léonce Pingaud, *Un agent secret*, 2e édition.

(3) Carr, *les Anglais en France après la paix d'Amiens*, traduction française, Paris, 1898. — Remacle, *Correspondance royaliste*. — Reichardt, traduction de Laquiante, *Un hiver à Paris sous le Consulat*.

derie transcendante. Ils venaient visiter les ruines et les femmes déclassées, la revue du Consul au Carrousel et les galeries de bois de l'ex-Palais royal. Ils ne trouvèrent pas ce qu'ils cherchaient. Paris ne leur apprit rien, en fait de débauche, pas même l'ivresse gaie. Si l'on y mangeait fort et si l'on y buvait sec, on y riait peu. A force de déloger les gentilshommes d'Allemagne et de prendre leur place à leur table ainsi que dans leur lit, les jeunes Français en avaient adopté les mœurs de hobereaux, lourdes et peu sobres. D'ailleurs, la consigne d'en haut était de tout prendre au sérieux. Le gouvernement de Bonaparte n'était pas, à l'image du Directoire de Barras, un gouvernement de tripot, la république consulaire une république pour étrangers, c'est-à-dire un pays à mépriser en le pourrissant. L'impression que reçoivent les voyageurs anglais est singulière. Ce n'est pas, à proprement parler, la déception; c'est la surprise, la contrariété, l'inquiétude de trouver le pays et l'homme autres qu'ils ne se les étaient figurés : le pays dévasté et couvert de guinguettes; des auberges somptueuses, des bals publics, des maisons de jeu; une bande de flibustiers dissipant en orgies les richesses dérobées à toute la vieille Europe. Ils voient des terres cultivées, le bétail abondant et bien tenu, les chaumières propres, des fabriques qui se bâtissent, partout de l'ordre, du travail, du contentement honnête, le bien-être qui revient, une nation en croissance, un corps sain, des organes puissans qui fonctionnent allègrement. Ils se représentaient le Consul, soldat parvenu, comme la plupart de ses lieutenans, traînant le sabre, agitant le panache. Au lieu d'un parvenu militaire, ils voient un homme d'État, et de la plus grande allure. Les plus favorablement prévenus attendaient quelque intermédiaire entre Cromwell et Washington; les plus lettrés et les plus ingénieux aimaient à se peindre le gentillâtre corse sous les traits d'un condottiere italien du XIVe siècle, devenu, par le plus étrange des jeux de prestige, le dictateur d'une révolution née, en France, du souffle de Jean-Jacques, de Diderot et de Voltaire. Ils entrevoient, ce qui est infiniment plus naturel en France, le génie de Richelieu et celui de Colbert associés en un seul homme qui est en train de reconstituer, pour la plus grande gloire de la « grande nation, » l'État de Louis XIV.

Les Anglais, les mieux disposés pour la république et pour la paix, les plus connaisseurs en matière d'État, admirent, mais s'étonnent et s'alarment. Tel Fox, « plus Anglais encore que

whig ou philanthrope, » juge que la France se tourne trop à la puissance et que le maître qu'elle s'est donné devient trop envahissant, non seulement sur les terres du continent, mais dans l'économie d'État, les métiers, le travail qui produit la richesse. Enfin, vu de près, Bonaparte semble moins facile à renverser qu'on ne le croyait, à distance, sur les rapports des agens. « On parle de partis, de factions, de haines et de jalousies, » — écrit un diplomate, après s'être donné le temps d'observer par lui-même, et fort hostile, d'ailleurs, Markof; — « mais tout est muet, tout fléchit sous la volonté du maître le plus absolu. » Aucune faction n'est capable de le culbuter, aucun factieux de prendre sa place. « Il est l'homme de la Révolution » et, par là, « le premier homme de France. »

IV

La France est trop forte par ses conquêtes, par ses ressources internes, par son Consul, c'est la conclusion dernière des rapports des diplomates et des notes des voyageurs. Il s'ensuit une jalousie d'autant plus inquiète que rien ne permet d'espérer, comme sous Louis XIV, quelque détente du ressort et détraquement de la machine par le faste de la Cour, l'excès des bâtimens, les prodigalités aux maîtresses ; tout est État, tout est puissance, tout est utilité. Que cela dure, — et cela durera si le Consul ne meurt point de quelque mal soudain ou de quelque attentat, — l'Europe est sous le joug, et l'Angleterre menacée de pléthore, d'apoplexie, de concurrence et peut-être de révolution. La république consulaire produit sur les Anglais cet effet inattendu de rapprocher les intérêts nouveaux, ceux de l'industrie urbaine, des intérêts anciens, ceux de la propriété rurale ; et voici que les aristocrates et les oligarques ne s'effraient pas moins que les négocians et les manufacturiers, de la prospérité et de l'essor de la France.

La classe gouvernante, celle des grands propriétaires, a accaparé les privilèges et les grands emplois attachés à la propriété ; ils s'insinuent à la Chambre des lords, ils dominent aux Communes, ils sont maîtres de l'État par le Parlement ; ils administrent par la justice locale, par les pouvoirs locaux. Ils entendent garder leur prépondérance, leurs sièges, leurs terres, dévorer l'Irlande et mener le peuple, patriote et chrétien, par les

grands mots d'honneur, d'indépendance, de christianisme, de liberté. Ils ont lutté avec acharnement contre la France révolutionnaire; mais la Révolution organisée, ordonnée, leur semble un ennemi bien autrement dangereux que la Révolution anarchique, la Révolution en piques et en haillons, avec son Être suprême, ses guillotines et ses sans-culottides. Anti-chrétienne, niveleuse, déprédatrice, elle se dressait comme un épouvantail. La république consulaire dégage une contagion plus menaçante et plus insidieuse. L'exemple que donne la France de l'éviction légale d'une aristocratie terrienne par le paysan et le petit bourgeois, d'un immense transfert de la propriété, divisée et démocratisée, réalise, pour le peuple anglais, une propagande singulièrement plus alléchante que l'égalité dans la misère. L'intérêt des paysans et des bourgeois anglais travaillait contre la Révolution française, il menace désormais de parler pour elle, et d'autant plus que cette révolution, avec ses bienfaits pratiques et tangibles, se transforme en une machine d'État plus productive et mieux combinée pour le bien-être du petit peuple laborieux.

Or l'Angleterre semble mûre pour une révolution de ce genre. « Elle était imminente, dit un historien anglais. L'esprit public était excité; les passions démocratiques commençaient à s'agiter; le désir du pouvoir, sous le nom de réforme, s'était répandu parmi les classes moyennes, et les institutions de notre pays étaient menacées d'un choc aussi violent que celui qui venait de bouleverser la monarchie en France. Le seul remède était d'engager le pays dans une guerre étrangère; elle renouvellerait l'antique valeur et ferait oublier les réformes. »

Avant tout, elle rompra les communications avec la France. L'aristocratie dérivera de la sorte l'inondation qui la menace. Elle montrera au peuple des manufactures que la guerre seule peut assurer à l'industrie, qui le fait vivre, les débouchés dont elle a besoin sur le continent, et, aux colonies, l'expansion qui lui est nécessaire. En gouvernant selon les passions et les intérêts immédiats de cette classe, chefs d'usine et ouvriers, négocians et banquiers, l'aristocratie les intéressera au gouvernement et, du même coup, les en tiendra pour longtemps éloignés.

De cette vue politique va sortir une nouvelle économie d'État : l'accroissement des impôts qui n'appauvrit point une nation, quand les ressources de cette nation augmentent par son travail. Du temps de Pitt, durant la guerre, disait-on communé-

ment, si le sujet anglais payait plus à l'État, il gagnait davantage. La crise qui commence ne provient que de la paix. L'Angleterre ne peut, sans se ruiner, exécuter le traité d'Amiens. De sorte que, la paix apparaissant comme de plus en plus désastreuse, la violence des intérêts ranime la vieille rivalité, à peine étouffée, nullement éteinte. Elle se réveille comme au temps de la lutte pour la *merluche* et le Canada. C'est un thème inépuisable pour les opposans, un programme populaire pour le gouvernement de demain; un programme à longue échéance, un gouvernement de longue durée, aussi durable que sera le pouvoir de Bonaparte et, par ce pouvoir, la prospérité de la France. Plus la France paraîtra riche et puissante, plus l'Angleterre se jugera lésée et menacée. Ce n'est pas, en réalité, pour « délivrer » le continent, qui n'a jamais été libre, pour « affranchir » les peuples, dont l'indépendance lui importe peu si leurs maîtres ouvrent leurs ports, que l'Angleterre va entamer cette lutte sans merci : c'est pour arracher à la France cette magnifique étendue de côtes, les embouchures de tant de fleuves, les chantiers de tant de vaisseaux, les entrepôts de tant de produits, le marché de tant de denrées, et pour imposer, par les canaux de la Hollande, par le Rhin, par l'Escaut, par la Méditerranée, le monopole de l'industrie et du commerce britanniques.

Mais les combinaisons de la guerre sont limitées et définies. Celles de la guerre pour le commerce seront les mêmes que, sous Louis XV, celles de la guerre pour les colonies : les diversions continentales. C'est par le continent que la France menace l'Angleterre, qu'elle l'isole, qu'elle prétendra la bloquer et l'affamer. Le remède se tire du mal même. Il faut lier la France au continent, il faut la contraindre à se dissoudre par son extension même, à se ruiner par la conquête continue. Elle n'est point de taille à faire double irruption, à la fois par les côtes et par les frontières de l'Est. Avant que sa marine soit en état de prendre la mer, la guerre de terre suspendra toutes les réformes de l'État, et la mer demeurera libre pour les Anglais. Découragée des coalitions, désabusée des subsides après la paix de Lunéville, l'Angleterre y revient, à mesure qu'elle discerne, à Vienne, à Pétersbourg, contre la paix de Lunéville, les mêmes griefs, les mêmes mécontentemens qui se manifestent à Londres contre la paix d'Amiens. Dès que le marché des abbayes et des villes libres sera clos et que l'Autriche aura son lot, que la

Prusse sera nantie, le revirement s'opérera, et ces cours songeront à tirer des compensations et accroissemens que leur a procurés leur paix avec la France, les moyens de reprendre à la France les territoires qu'elle leur a si largement payés. Les Prussiens louchent toujours vers le Bas-Rhin, la Hollande même et la Belgique; l'Autriche n'a pas cédé la Belgique sans l'arrière-pensée de la recouvrer, au moins pour la revendre; elle pense et pensera désormais sans cesse à réunir la Lombardie, qu'elle a eue, à Venise, qu'elle a prise en échange, et à s'étendre sur les Légations, qu'elle convoite depuis que la République en a dépouillé le Pape et les a ainsi jetées dans le trafic européen; elle y songe, ainsi qu'au temps de Marie-Thérèse, prenant toujours et abhorrant toujours « le partage inique, si inégal! »

« M. Philippe Cobenzl s'est fait jouer une seconde fois comme un enfant, ainsi qu'il l'avait fait par Haugwitz au second partage de la Pologne, » écrivait, à propos du traité de compensation en Allemagne, Thugut, retiré, mais non désintéressé des affaires. Il ajoutait, remontant au traité de Lunéville : — On ne nous a jamais laissé aucune possibilité de paix en dehors de ces deux conditions : rompre avec nos alliés, consentir à la cession de la rive gauche du Rhin. « Je n'ai jamais eu, moi, personnellement, le courage de conseiller à Sa Majesté de se soumettre aveuglément à des conditions aussi funestes qu'avilissantes. » Cobenzl se console en ménageant l'avenir : « Nous devons, écrit-il, inspirer le plus de confiance possible à la République italienne, et, quand nous y serons parvenus, en faire usage pour favoriser sous main leur inclination à se rendre de jour en jour moins dépendans des Français, pour autant que nous le pourrons sans donner d'ombrage à Bonaparte (1). » Tandis que le vieux boute-feu des coalitions et des partages de 1792 à 1799, Thugut, condamne ainsi l'œuvre de Lunéville, le futur meneur des coalitions et des partages de 1805 à 1815, Metternich, qui entre dans la carrière, pose déjà les combinaisons qui rompront une paix « aussi funeste qu'avilissante. » « Nous sommes loin, écrit-il en novembre 1801, de voir rétablir l'équilibre européen et, avec lui, le repos général. Il faut que l'extension extraordinaire de la France subisse des modifications. Bien arrondis, nous entrons

(1) Thugut à Colloredo, 23 janvier 1803. — Ph. Cobenzl à Colloredo, 31 mai 1802. — Instructions de Metternich pour la légation de Dresde, novembre 1801, écrites par lui-même.

dans des conditions toutes nouvelles. Actuellement notre devoir politique est de nouer des relations nouvelles, utiles, de refaire nos forces... »

De même en Russie. Le parti « anglomane » domine dans le conseil intime de l'empereur. Alexandre, à mesure qu'il sort de la chrysalide, se croit appelé à régénérer l'Europe monarchique, à détruire l'œuvre de la Révolution, à substituer l'hégémonie russe, pour la justice et le droit, à la suprématie que la République exerce par l'injustice et la force ! Le prestige de Bonaparte l'incommode ; il voudrait s'en affranchir. La gloire du Consul lui semble une usurpation de sa propre gloire. L'aventurier corse prend la place que Catherine-la-Grande destinait à son petit-fils. L'ambition se dégage en lui sous forme de jalousie, et la jalousie se colore d'un libéralisme de parade. Cet autocrate disserte sur les libertés françaises en des termes que ne désavouerait pas Benjamin Constant. On croit entendre un commensal de Mme de Staël, qui condamne les envahissemens de la dictature. « Je suis bien revenu, avec vous, mon cher, sur notre opinion sur le Premier Consul, » écrit-il à son précepteur, le républicain suisse La Harpe, le 7 juillet 1802. « Depuis son consulat à vie, le voile est tombé... Il s'est privé de la plus belle gloire réservée à un humain, et qui seule lui restait à cueillir : celle de prouver qu'il avait travaillé sans aucune vue personnelle, pour le bonheur et la gloire de sa patrie, et, fidèle à la constitution qu'il avait jurée lui-même, remettre, après les dix ans, le pouvoir qu'il avait en main. Au lieu de cela, il a préféré singer les cours, tout en violant la constitution de son pays. Maintenant, c'est un des tyrans les plus fameux que l'histoire ait produits. » Et cette phrase est bien un des pastiches les plus divertissans que la *singerie* littéraire ait inspirés !

La diplomatie russe agit en conséquence. « Il serait bien singulier, écrivait Kotchoubey à Woronzof, à Londres, si l'on allait encore travailler en Europe à remettre la puissance française sur mer. Les Anglais seuls balancent, par leur prépondérance sur cet élément, la suprématie des Français sur terre. Que cette balance disparaisse et rien ne s'oppose plus à ce géant. » Sur la foi de Woronzof, les Russes voient dans le traité d'Amiens une œuvre de faiblesse, de « lâcheté, » impopulaire en Angleterre, dangereuse, inexécutable. Ils mandent à Markof de surveiller de près le Premier Consul, principalement sur l'article

de la Méditerranée. Markof, fort anti-français, se pique d'y mettre aussi peu de bonne grâce que possible. A lire ses entretiens avec Bonaparte, en 1802, on croit se tromper de date et tenir le volume de 1808. Ce ne sont que bienfaits reprochés et réclamations de reconnaissance insuffisante. Bonaparte laisse Markof dérouler ses remontrances et filer ses discours. Vergennes, ministre intègre du vertueux Louis XVI, n'eût point exhorté en d'autres termes les copartageans de la Pologne. Bonaparte répond du ton dont la grande Catherine eût relevé le ministre du Roi Très Chrétien qui eût osé lui parler de la sorte. « Le roi de Sardaigne, restauré dans ses États, n'eût été qu'un préfet français, exposé à être destitué au premier sujet de mécontentement; » qu'attend-on du Consul? « il lui laisse encore l'île de Sardaigne; » « il a laissé » subsister le royaume de Naples; en Allemagne, il a balancé la puissance de l'Autriche et celle de la Prusse par la création d'une puissance tierce, la Bavière; l'Autriche, d'ailleurs, ajoute-t-il, « n'est déjà que trop puissante et le deviendra encore davantage lorsqu'elle sera appelée au partage de l'empire ottoman, menacé d'une dissolution prochaine (1). » Une autre fois, sur le même sujet du Piémont, il avait déclaré : « La justice des États est leur intérêt et leur convenance (2). Je ne me dessaisirai pas du Piémont aussi longtemps que les Autrichiens garderont un pouce de terrain en Italie (3). » Sur quoi, Alexandre, de lui écrire, le 21 octobre 1802 : « Aussi longtemps que cet ordre de choses subsistera, il me sera impossible, quelque soit, au reste, mon désir sincère de vous faire plaisir, de reconnaître le roi d'Étrurie et les républiques d'Italie. »

V

Ce sont là des propos de guerre, des avant-coureurs de coalition. Bonaparte se fortifie, assure les communications entre les *marches* de la République, pousse ses lignes d'investissement, ses têtes de pont, ses bastions. Le voilà rejeté sur le continent et par la politique des coalisés d'hier, coalisés de demain, et par

(1) Rapport de Markof, 20 octobre 1802.
(2) « Les convenances de l'Europe sont le droit, » dira Alexandre à Talleyrand, à Vienne en 1814, à propos de la Pologne qu'il veut prendre pour lui et de la Saxe qu'il veut confisquer pour la Prusse.
(3) Rapport de Markof, 11 avril, 5 juin 1802.

l'échec de ses diversions coloniales. L'expédition de Saint-Domingue a tourné au désastre. En juillet, cette belle armée de Brest est réduite à 8 000 hommes anémiés, éreintés par la fièvre. En septembre, ils ne sont plus que 3 000. Leclerc meurt, désespéré. Bonaparte ne veut plus entendre parler de Saint-Domingue : c'est une faute qu'il ne se pardonne pas. Avec cette expédition, tombe le grand dessein sur la Louisiane et le Mississipi. Il n'a plus de prises sur l'Angleterre que par l'Europe; il faut qu'il y prévienne les manœuvres de la politique anglaise et de la politique russe dont tout décèle le rapprochement. Il publie, le 11 septembre, la réunion du Piémont, disposée et annoncée depuis plus d'un an. Les Bataves réclament l'évacuation de leur république par les troupes françaises, l'occupation devant cesser avec la guerre à l'Angleterre. Ils se font appuyer par les Anglais et par les Russes. Bonaparte répond qu'il ne rappellera ses troupes que quand les Anglais auront exécuté le traité d'Amiens, et qu'il sera sûr qu'ils n'intriguent point à La Haye. Il invite les Bataves à se tenir en éveil, comme il s'y tient lui-même, « sur les dangers de tout genre que pourrait entraîner le départ subit des troupes françaises (1). »

Ce danger est apparu en Suisse. Les troupes françaises qui occupaient cette république se sont retirées en juillet; aussitôt l'anarchie y éclate; aristocrates et démocrates, fédéralistes et unitaires se disputent le pouvoir, et les manèges des étrangers, Autrichiens, Anglais surtout, recommencent. Bonaparte ne les pouvait tolérer. Les Suisses tiennent une des clefs de l'Italie : qui veut dominer la Péninsule et gouverner la Cisalpine doit être maître du Piémont et assuré des Cantons. C'est un motif pour l'Angleterre de s'y faire des amis, d'y élever quelques barricades et de rompre les passages. La Suisse est, pour les agens anglais, un théâtre classique d'espionnage et de complots, admirablement dressé pour surveiller l'Italie, l'Allemagne du Sud, la France de l'Est, relier les mécontens, semer des manifestes, lancer des émissaires.

Bonaparte connaît l'importance de ce poste; il se rappelle Wickham, les conspirations qui, de 1794 à 1799, ont menacé la Franche-Comté, et tout ce qu'il a fallu d'efforts à Masséna pour nettoyer cette frontière. « Quant à la Suisse, écrit-il à Talley-

(1) Talleyrand à Sémonville, 9 janvier 1803.

rand, nous ne souffrirons pas que l'Angleterre s'en mêle, parce qu'elle ne s'en occuperait que pour y semer le désordre ; ce serait un nouveau Jersey d'où l'on fomenterait des troubles contre la France (1). » « J'ai besoin, par-dessus tout, d'une frontière qui couvre la Franche-Comté ; un gouvernement stable et solide, ami de la France, c'est le premier vœu que je forme ; si celui-ci ne peut avoir lieu, l'intérêt de la France me dictera la conduite à tenir. » Il fait inviter le Sénat de Berne à députer près de lui. Le 30 septembre, il notifie sa médiation aux Suisses ; Ney, avec 30 000 hommes, est prêt à entrer dans les Cantons. Les Suisses se soumettent. Peu auparavant, Bonaparte avait proclamé (28 août 1802) l'indépendance du Valais, sous sa garantie, celle de la Suisse et de la République italienne ; la route du Simplon et celle du Gothard étaient assurées.

Il s'occupe de la Méditerranée. Il réunit l'île d'Elbe à la France (26 août 1802). Il envoie à Constantinople, en ambassade, le plus turbulent, le plus gênant aussi des mécontens et des politiques de l'armée, Brune. « L'intention du Gouvernement, lui mande-t-il, le 18 octobre, est que l'ambassade à Constantinople reprenne, par tous les moyens, la suprématie que la France avait depuis deux cents ans dans cette capitale. La maison qui est occupée par l'ambassadeur est la plus belle. Il doit tenir constamment son rang au-dessus des ambassadeurs des autres nations. Il doit reprendre sous sa protection tous les hospices et tous les chrétiens de Syrie et d'Arménie, et spécialement toutes les caravanes qui visitent les lieux saints. » Il menace de représailles et met à la raison les Barbaresques, le dey d'Alger, dont les pirates insultent encore et effraient les côtes de Provence. Puis, la Louisiane étant désormais interdite, il revient au rêve favori, au rêve tenace, au premier rêve de grandeur, formé dès 1797, l'Égypte. Il y dépêche un officier dont il apprécie l'intelligence et la dextérité, le colonel corse Sébastiani (2). Cet envoyé touchera en Tripolitaine, y fera reconnaître le pavillon de la République italienne ; puis il passera en Égypte, s'y rendra compte de l'état des choses, après le départ des Anglais, et reviendra par la Syrie. Le général Decaen recevra une mission analogue pour les Indes.

C'étaient de ces mesures que ni l'Angleterre ni la Russie

(1) A Talleyrand, 4 novembre 1802.
(2) Instructions de Sébastiani, 5 septembre 1802.

n'entendaient tolérer de la part d'un gouvernement quelconque de la France, monarchie ou république, mais république surtout : car un gouvernement de cette étiquette ne leur paraissait conforme à sa nature, à sa raison d'être, à leurs convenances, que modeste, humble même, subalterne et subordonné : telle la République des Provinces-Unies sous l'ancien régime, et, actuellement, la République batave. Voilà le vrai de l'indignation d'Alexandre sur le Consulat à vie. C'est en cela qu'il ne pardonnait point à Bonaparte de « singer les cours, » et que ce pur républicain de Moscovie proclamait le Corse « un des tyrans les plus fameux. » Il en pensait tout juste ce que Pierre le Grand pensait de Louis XIV.

VI

Les Anglais relèvent le ton. « Nous n'avons pas fait la moitié de ce qu'on voudrait nous voir faire, disait Hawkesbury à Otto. Quoique je doive vous rassurer sur le passé, je ne puis en dire autant de l'avenir (1). » L'ambassadeur pour la France avait été choisi, lord Whitworth; ses instructions dressées, le 10 septembre. La réunion de l'île d'Elbe, la réunion officielle du Piémont suspendent son départ. La proclamation de Bonaparte aux Suisses, du 30 septembre, fournit le prétexte à tout remettre en question : on disputera sur l'équivoque des préliminaires et du traité d'Amiens.

Le traité, dit Hawkesbury, a été basé sur un système de compensations et de restitutions. Or, depuis le traité, la position respective n'a pas cessé de se modifier, et toujours à l'avantage de la France. « Le Piémont a été réuni : vous êtes sur le point de disposer du sort de l'Allemagne, de la Suisse, de la Hollande. Malgré la détermination que nous avons prise de ne nous mêler en aucune manière des affaires du continent, nous y sommes entraînés malgré nous, autant par les plaintes qui nous sont adressées que par l'opinion qui se prononce ici avec une énergie sans exemple. »

En fait, ils connaissaient parfaitement, lors des préliminaires, les vues de Bonaparte sur le Piémont. La transformation de ce pays en division militaire et préfectures françaises, la consti-

(1) Rapports d'Otto, 3 et 18 octobre 1802.

tution de la République italienne sont antérieures au traité d'Amiens; les opérations territoriales en Allemagne sont l'exécution du traité de Lunéville. La vérité est qu'ils sont décidés à ne point exécuter le traité d'Amiens dans les articles essentiels pour eux : les Indes et Malte. Le 17 octobre, lord Howard écrit à Wellesley, gouverneur de l'Inde : « Certaines circonstances rendent désirable un délai pour la restitution de plusieurs possessions des Indes orientales, qui, d'après les clauses du traité d'Amiens, devaient être remises aux gouvernemens français et batave. Je dois signifier à Votre Seigneurie l'ordre de Sa Majesté que telles de ces possessions, qui seront encore occupées par ses troupes au moment où vous recevrez cette lettre, ne soient pas évacuées sans de nouveaux ordres. » Le 10 octobre, une note est envoyée à Merry, le chargé d'affaires à Paris, protestant contre l'intervention en Suisse, déclarant que la neutralité des Cantons est liée à la paix et à l'équilibre de l'Europe, et par suite au traité d'Amiens. Otto écrit, le 26 octobre : « L'opinion générale est que l'évacuation de Malte dépendra de la discussion touchant la Suisse. »

Talleyrand a beau jeu pour répondre à ces argumens : le traité ne parle ni de la Suisse ni du Piémont; il parle, au contraire, très expressément, et de l'évacuation de Naples par les Français et de l'évacuation de Malte par les Anglais. « Vous devez dire, écrit Talleyrand à Otto, qu'il est impossible qu'une puissance ne remplisse pas des engagemens stipulés par un traité formel (1). » La France a évacué Naples, elle attend que l'Angleterre évacue Malte : les deux actes sont corrélatifs. Et voilà le conflit ouvert entre les deux chancelleries, comme il l'était entre la presse de Londres et le *Moniteur* de Paris. A la coalition qu'il soupçonne, s'ajoute chez Bonaparte une injure personnelle, car non seulement sa politique est contrariée, sa personne outragée, mais, chose plus insupportable, il voit tous ses desseins, tout l'avenir immense conçu et préparé par lui, suspendus au hasard d'une embuscade de brigands, au couteau d'un assassin ou, ce qui est pire, étant bête et humiliant, à un enlèvement, à quelque séquestration comme celle du sénateur Clément de Ris. Il se sait traqué, il s'entoure de policiers et de sentinelles, et il se sent ridicule devant l'Europe. Cette figure d'aigle

(1) 23 octobre 1802.

en cage est-elle la figure qui convient au vainqueur de Castiglione et d'Arcole? Il s'en prend aux Anglais, aux provocations de leurs journaux, à leur refus d'expulser Georges, aux complicités qu'il prête à leurs ministres, de la rage qu'il en éprouve.

En même temps, il arme très ostensiblement, car, pour armer à fond, il n'est pas en mesure, et, faute de pousser des préparatifs secrets et efficaces en vue d'un grand coup de surprise, il tâche d'effrayer par le roulement des canons sur les routes et le marteau des charpentiers dans les arsenaux. « Les régimens, » rapporte Marmont, alors en grande faveur et fort au courant, « n'étaient pas au complet, la cavalerie manquait de chevaux, l'artillerie n'était pas dans un état satisfaisant. » Le Consul se flatte que, devant les précautions qu'il prend, devant les mesures qu'il menace de prendre, l'Angleterre, qui n'obéit qu'à l'intérêt, jugera son intérêt en péril et s'arrêtera. La combinaison hyperbolique qui sera le colossal expédient de sa politique, en 1806, s'est déjà présentée à son esprit; il la médite, il la voit, il la dessine; mais, hors d'état de l'exécuter encore, espérant s'y soustraire, il en fait un épouvantail : c'est le blocus continental et, comme condition première, la suprématie du continent pour la France.

Il dit à l'ambassadeur d'Autriche : « L'Angleterre veut la guerre, elle l'aura ! » Il caresse Fox qui le vient visiter, il oppose au ministère anglais le grand orateur de la paix de l'Europe, mais il ajoute : « Il n'y a plus que deux États au monde, l'empire d'Orient et l'empire d'Occident. Celui qui veut troubler la paix de l'Europe veut la guerre civile. » Toutefois il ne craint encore que la réunion de la Russie et de l'Angleterre. Il compte sur le traité de Lunéville et sur les arrangemens d'Allemagne pour contenir l'Autriche : « Toute coalition avec l'Autriche est impossible pour cinquante ans, » disait-il, très haut, afin qu'on le crût, afin de s'en persuader lui-même. Et à Rœderer (1) : « La maison d'Autriche me laissera faire tout ce que je voudrai. » Mais malheur à elle, si l'Angleterre l'induit en tentation et l'entraîne à de nouvelles aventures! Et que l'Angleterre ne se paie point d'illusions : il se charge de lui dévoiler l'avenir qu'elle se prépare, qu'elle prépare à l'Europe.

C'est alors que, sous le coup de quelque note de Hawkes-

(1) Conversation du 30 décembre 1802.

bury ou de quelques articles de gazette, il dicte à Talleyrand cette dépêche du 23 octobre, d'une précision de visée, d'une impulsion de pensée prodigieuses, programme formidable de l'avenir (1). Si, comme il l'a répété si souvent, il ne fit qu'obéir aux circonstances et « subir sa destinée, » jamais homme ne se fit, à ce point et avec cette clairvoyance, le prophète de son destin.

« Toutes les fois que les ministres vous parleront, directement ou indirectement, de la guerre, vous devez y répondre d'un ton très élevé. S'agit-il d'une guerre maritime? Que produirait-elle, sinon d'empêcher le développement [d'une marine] qui n'est rien encore? S'agit-il d'une guerre continentale? Ce n'est probablement ni la Prusse, ni la Bavière qui marcheront avec les Anglais. L'Autriche est décidée, quoi qu'il arrive, à ne se mêler de rien...

« Et si l'Autriche se mêlait de quelque chose, ce serait alors l'Angleterre qui nous aurait forcés de conquérir l'Europe; car, au premier coup de canon, nous serions maîtres de la Suisse, de la Hollande, et, pour nous épargner tous les embarras dont ces pays sont la source et l'occasion, nous pourrions les réunir à la France. Nous pourrions en faire autant des républiques italienne et ligurienne, au lieu de les laisser dans cet état métis qui paralyse des ressources immenses. Le Hanovre et la Prusse seraient également perdus, et toute l'Angleterre devrait se mettre sous les armes pour parer aux projets de descente qu'immanquablement on tenterait. Et si le Premier Consul se transportait à Lille ou à Saint-Omer et faisait réunir tous les bateaux plats de la Hollande et cent mille hommes sur les côtes, l'Angleterre serait dans des alarmes continuelles, joint à cela que, dans les deux premiers mois de la guerre, elle aurait perdu le Hanovre et le Portugal et constitué véritablement cet *empire des Gaules* dont elle cherche à effrayer l'Europe. »

Le Premier Consul ne songe pas à opérer pour la Suisse ce qu'il a opéré à Lyon pour l'Italie; mais, « si le ministère britannique fait faire la moindre notification officielle d'où il puisse résulter qu'il (le Premier Consul) n'a pas fait telle chose parce qu'il ne l'a pas osé, à l'instant même, il la fera. » On prétend qu'il redoute la guerre. Si les Anglais le croient, « ils apprendront à leurs dépens qu'il aura été plus facile au Premier Consul d'avoir 800 000 hommes par un seul appel, qu'il ne l'est peut-être de les faire revenir aux travaux de l'agriculture et du commerce. » Il veut la paix, « car la nation française peut trouver autant d'avantages dans le commerce que dans l'extension de son territoire; » mais il n'abandonnera pas la Suisse au parti salarié par l'Angleterre; « il ne

(1) Talleyrand à Otto : « Après une conversation avec le Premier Consul. »

livrera pas à tous les promoteurs de troubles et de guerre de formidables bastions dont les innombrables armées russes et autrichiennes n'ont pu s'emparer pendant l'an VII et l'an VIII. »

« Appliquez-vous à faire ressortir de toute manière cette fierté qui doit animer tous vos discours, tantôt par le raisonnement, tantôt par des images. Laissez entrevoir que le premier coup de canon peut créer subitement l'*empire gaulois*. Donnez à entendre jusqu'à quel degré une nouvelle guerre peut porter la gloire et la puissance du Premier Consul. Il a trente-trois ans et il n'a encore détruit que des États de second ordre; qui sait ce qu'il lui faudrait de temps, s'il y était forcé, pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'*empire d'Occident?* »

Cet étonnant *ultimatum* passerait pour la fanfaronnade gigantesque de quelque matamore politique, si toutes les menaces qu'il contient n'avaient été exécutées en moins de cinq années et ne représentaient qu'une partie de la grande destruction d'États qui commençait. Bonaparte conclut : *Tout le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens*, c'est-à-dire l'évacuation de Malte, qui est au traité, et nulle réclamation sur le Piémont, la République italienne, la Ligurie, l'Étrurie, la Suisse, qui n'y sont pas. A quoi Hawkesbury, lorsque, le 29 octobre, Otto lui communique cette terrible note, répond par cette injonction non moins péremptoire : *L'état du continent, tel qu'il était alors* (au moment du traité) *et rien que cet état;* c'est-à-dire point de Piémont annexé, ni de Ligurie, ni d'Helvétie en tutelle; sinon, l'Angleterre gardera Malte.

VII

Bonaparte ne connaissait pas, il ne connut jamais les Anglais. Il le montra en deux circonstances solennelles de sa vie, le 23 octobre 1802, où il crut leur faire peur, avec son *Quos ego*, les traitant comme Neptune les divinités inférieures de la mer, et le 14 juillet 1815, où il leur parla comme Thémistocle, et fit appel à leur magnanimité. Grave erreur qui fut la sienne de croire qu'on peut effrayer les Anglais par des paroles, les contenir par des menaces, et les réduire à la banqueroute en leur fermant le continent. Il s'imagina vraiment les avoir atterrés, et, se figurant qu'il avait gagné le répit qu'il lui fallait, il se remit à son œuvre de réorganisation pacifique de la France, qui était son intérêt capital. Son gouvernement s'y était engagé à fond et

venait d'y engager le pays; sous son impulsion, sur sa garantie, la France s'anime, travaille, entreprend.

Des navires de commerce arment, dans tous les ports de l'Ouest, pour le long cours et les colonies. On se croit revenu à cette période de renaissance qui a suivi, sous Louis XVI, la guerre des États-Unis et le traité de 1783. Des expéditions militaires sont en route ou vont partir pour les Indes. Les Anglais auraient trop beau jeu à saisir tant de proies! « Je suis convaincu que Bonaparte désire la paix, » écrivait un gentilhomme normand, chevalier de Malte, passé au service bavarois; « et que, malgré l'éloignement que lui inspirent pour l'Angleterre les injures grossières qu'on lui prodigue dans ce pays, il fera la paix, s'il voit qu'on la désire de bonne foi. — Toutes les notions que je me suis procurées m'ont convaincu que Bonaparte voulait décidément la paix. — C'était surtout pour se livrer entièrement aux grands travaux que Bonaparte désirait conserver la paix (1). »

Mais telle est la fatalité qui poussait la France et l'Angleterre à renouveler leur querelle, aussi ancienne que leur histoire : les travaux principaux de Bonaparte, ceux qui lui rendaient la paix la plus précieuse, étaient précisément de nature à précipiter la rupture, car ils affermissaient Bonaparte dans sa résistance à tout accommodement commercial. Au mois de novembre 1802, il alla visiter la Normandie. Il découvrit cette province riche en hommes, en fruits, en chevaux, en bétail de toute sorte; ce fleuve à la vaste embouchure, qui met un port de mer à quelques heures de Paris ; tant de ports, tant de pêcheurs, de pilotes, de nids de corsaires et de recrues pour les vaisseaux; cette race de colons qui avait en partie peuplé le Canada, la Louisiane, qui ne demandait qu'à repartir aux terres lointaines pour relever les fortunes anéanties par la guerre et reconquérir les colonies au travail français; ces draperies, ces tissages, ces usines qui s'élevaient, à l'image et à la concurrence immédiate de celles de l'Angleterre ; nulle part, sauf à Lyon, il n'avait constaté cette confiance en son gouvernement, cet empressement aux métiers; nulle part cette rivalité tenace, héréditaire, rivalité de congénères, avec les Anglais.

« Tout est ici consolant et beau à voir, et j'aime vraiment

(1) Lettre du comte de Bray, 1803. — *Aus dem Leben eines Diplomaten alter Schule.* Leipzig, 1901.

cette belle, bonne Normandie, c'est la véritable France (1). » Mais nulle part aussi l'esprit de protection ne se déclarait avec plus d'âpreté. Le traité de 1786 y laissait le souvenir d'un Rosbach économique. « Il faut, disait Bonaparte au préfet de Rouen, Beugnot, que la nation s'adoucisse dans les jouissances de la paix. » Beugnot admira, en fonctionnaire docile, mais il doutait. — « Quoi! reprit Bonaparte, vous croyez que l'Angleterre me fera la guerre; vous le croyez sérieusement? — Je le crois. — J'en doute encore; mais si l'Angleterre m'attaque, reprit-il avec vivacité, elle ne sait pas à quoi elle s'expose; non, en vérité, elle ne le sait pas... Vous verrez ce que sera cette guerre! Je ferai tout pour l'éviter, mais, si l'on m'y force, je renverserai tout ce que je trouverai devant moi. Je ferai une descente en Angleterre, j'irai à Londres, et si cette entreprise devait manquer, je bouleverserai le continent, j'asservirai la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, j'attaquerai l'Autriche, et j'irai jusqu'à Vienne détruire toute espèce d'appui de cette odieuse puissance; on verra ce que je peux faire et ce que je ferai. J'en frémis d'avance, mais on me connaîtra. » Il s'était animé en lançant sa tirade. Il s'apaisa : « Au surplus, je n'en continuerai pas moins de travailler à assurer la prospérité de la France, à faire fleurir son commerce, son agriculture, son industrie, et nous serons heureux en dépit de nos rivaux. »

C'étaient de ces ressauts de l'esprit guerrier auxquels il fallait toujours s'attendre avec lui. L'homme d'État, en Bonaparte, était l'homme appris, l'homme civilisé, sa conquête sur lui-même, la maîtrise de son génie, et il en tirait son principal orgueil; mais le guerrier, le conquérant étaient l'être primitif, l'être d'instinct, l'expansion naturelle de son génie. Il sentait les coalitions se nouer sous terre, comme d'autres, dit-on, entendent l'herbe pousser. Et il était toujours prêt à partir, se trouvant à la guerre, dans son élément, sûr de lui, maître des affaires, avec un objectif, la bataille, et une solution, la victoire. L'y provoquer fut toujours chose trop facile à ses adversaires, et le moyen le plus sûr était de paraître croire et surtout de dire qu'il redoutait la lutte. Les Anglais, en 1802, se servirent de ce moyen avec une habileté consommée.

La polémique se continua sur les envahissemens que l'Angle-

(1) A Joseph, 2 novembre 1802. — A Cambacérès, 30 octobre.

terre reprochait à Bonaparte. « Le roi d'Angleterre, répondait le Consul, n'ayant voulu reconnaître ni la République italienne, ni la République helvétique, l'état du continent ne pouvait être garanti par l'Angleterre puisqu'elle ne le connaissait pas... A l'époque de la paix d'Amiens, et un mois après, nous avions en Suisse 10000 hommes, en Piémont 30000 hommes, et, dans la République italienne, près de 40000 hommes; par conséquent, en demandant l'état tel qu'il était à la paix d'Amiens, ils ne peuvent pas se plaindre de l'état d'aujourd'hui. » Les Anglais, ajoutait-il, n'ont pas laissé, de leur côté, d'opérer des changemens aux Indes, depuis le mois de mars 1802. Il serait alors en droit de réclamer l'état des Indes à l'époque de la paix. Il ajoutait : Quant à la Suisse, elle nous est nécessaire, ce serait un nouveau Jersey, et c'est trop d'un seul avec les émigrés qui y complotent, avec « la protection accordée aux brigands, aux évêques rebelles, aux Bourbons (1). »

La Suisse était le point faible de son argumentation, car, si le traité n'en parlait point, la médiation était notoirement postérieure à la paix. Les Anglais ne manquèrent pas d'en tirer argument. Mais ils ne se sentaient pas en condition de déclarer la guerre; ils se flattaient d'y obliger Bonaparte et d'en rejeter la responsabilité sur son inquiétude et son ambition. Ils comptaient, pour l'amener là, sur les incidens de procédure, et ils se décidèrent, avant d'en venir aux mains, à entamer le procès en formes solennelles. C'est ainsi qu'après une première crise, qui avait rempli les mois d'été et d'automne de 1802, on en vint à échanger les ambassades. Whitworth et Andréossy rejoignirent leurs postes, moins comme des arbitres de la paix, que comme des hérauts d'armes qui vont entamer le duel de parole, ou plus exactement comme des huissiers, très augustes, qui vont porter de part et d'autre les exploits, commandemens et significations comminatoires.

ALBERT SOREL.

(1) A Talleyrand, 4 novembre 1802.

LES VIEUX MAITRES

A BRUGES

Bénies soient les vieilles villes, ruinées et endormies, que nos agitations bruyantes croient flétrir du nom de *Villes mortes!* Elles seules nous gardent encore, avec les reliques des générations disparues, leur image et leur âme; par elles, quand les arts y ont passé, par elles, bien plus encore que par les livres froids, nous nous sentons, créatures d'un jour, chétives et fragiles, en communion vivante avec les hommes d'autrefois, nos frères en joies et en douleurs, des frères aînés qui nous valaient bien, si, parfois, hélas! ils ne valaient pas mieux! Athènes, Pompéi, Sienne, Ravenne, Pise, Venise, Tolède, Bourges, Nuremberg, Bruges, vous et tant d'autres cités vénérables, ou brusquement ressuscitées par la science, ou lentement réveillées par le besoin, que deviendraient, sans vous, la vie et la pensée, dans nos sociétés modernes abandonnées à la brutalité des seules activités pratiques et confinées dans la curiosité mesquine et stérile de la seule « actualité? » N'est-ce pas en vous que dorment ces réserves de foi et d'idéal, jusqu'à présent nécessaires aux imaginations endolories de l'humanité, pour les consoler ou pour les réjouir? Ah! tant qu'un vandalisme abject et stupide vous aura épargnées, appelez-nous, appelez-nous toujours, et nous irons reprendre en vous, avec l'intelligence, le respect et l'amour du passé, ce qu'il faut de courage maintenant, à ceux que n'étourdit pas tout à fait l'affolement confus de la vie contemporaine, pour espérer, dans l'avenir, des floraisons aussi riches de la Poésie et de la Beauté!

C'est aujourd'hui Bruges, la Venise des Flandres, qui nous appelle et nous invite. Elle nous appelle pour nous montrer combien, depuis trente ans, elle a fait d'efforts patiens et heureux pour secouer l'engourdissement d'un sommeil quatre fois séculaire, et comment elle a su retrouver la vie dans la reprise, pure et simple, de ses traditions interrompues. Elle nous invite à venir admirer en deux expositions rétrospectives, l'une d'objets d'art, orfèvreries, monnaies, tissus, miniatures à l'hôtel Gruuthuuse, l'autre de peintures anciennes au Palais du gouvernement, ce que furent ses artistes aux XIVe et XVe siècles, à l'époque de sa grandeur. L'appel et l'invitation ont été, de toutes parts, entendus et accueillis. Depuis plus d'un mois, une foule attentive, une foule polyglotte, où les touristes, non moins charmés, coudoient les artistes et les amateurs, se presse, chaque jour, dans les deux édifices. L'exposition des peintures, plus considérable et plus séduisante, la retient naturellement davantage. Organisée par M. le baron Kervyn de Lettenhove avec le concours du vénérable et actif M. James Weale, l'érudit anglais, l'historien sagace et enthousiaste des artistes brugeois, auquel Bruges doit, en grande partie, sa résurrection, cette exposition réunit plusieurs centaines de peintures des XIVe, XVe et XVIe siècles, provenant d'édifices publics ou de collections privées. Jamais pareille occasion n'a donc été offerte d'examiner de si près, de contempler si longtemps, de comparer avec tant de fruit, les chefs-d'œuvre de cette première école des Flandres, si sincère et si savoureuse, si naïve et si profonde, qui commence aux Van Eyck et s'achève en Quentin Metsys, celle qui demanda à la foi et à la vérité seules cet indéfinissable secret de la Beauté que ces heureuses Flandres devaient encore, au XVIIe siècle, retrouver, une seconde fois, sous des formes bien différentes, par Rubens et l'école d'Anvers, dans la science pittoresque et l'imagination littéraire.

I

Dès la première visite, on reste frappé d'un fait dont la certitude, décidément, s'impose aux visites suivantes. Nulle part, dans aucune école, un art national ne s'est trouvé formé si vite et si complètement, que la peinture des Pays-Bas, au début du XVe siècle, entre les mains des frères Hubert et Jean Van Eyck. Leur génie, encore mal expliqué, pose et résout du premier

coup tous les problèmes techniques, définit le but de la peinture, en mesure, indique, éprouve les ressources dans une rapide série de chefs-d'œuvre définitifs et exemplaires, avec une décision incomparable. Les aînés dans le temps, ils resteront toujours les premiers dans la gloire. Aucun de leurs successeurs, dans les Flandres ou les Pays-Bas, aux xve et xvie siècles, ne parviendra à les égaler; aucun pourtant, comme on le voit ici à chaque pas, n'aura cessé de s'en souvenir, et ne se sera lassé de les étudier.

Leur œuvre capitale et collective, le *Triomphe de l'Agneau*, fut offerte à l'admiration publique le 6 mai 1432, dans l'église Saint-Bavon-de-Gand, où ne reste plus, hélas! que le panneau central, entre les copies des volets vendus aux musées de Berlin (1821) et de Bruxelles (1860). Hubert était mort depuis six ans; son frère cadet, Jean, avait achevé son œuvre. C'était partout l'heure des grandes révélations. En 1427, dans la chapelle du Carmine, à Florence, les fresques de Masaccio avaient marqué l'épanouissement complet de l'art toscan; vers 1422, celles de Gentile da Fabriano et de Vittore Pisano, celui des arts ombrien et véronais, au Palais ducal de Venise. Désormais, durant tout le xve siècle, Bruges et Florence, Bruges et Venise, associées par le commerce et par l'industrie, vont rivaliser, en même temps, d'activité dans les productions de l'art. Seulement, tandis qu'en Italie, on retrouve si bien, durant le siècle précédent, dans Giotto et ses innombrables successeurs, toute une suite de préparateurs admirables à cet épanouissement triomphant, on éprouve quelque peine à ressaisir ici les liens qui rattachent à leurs prédécesseurs septentrionaux ces incroyables Van Eyck.

Sans doute, l'art de peindre était, de temps immémorial, exercé avec amour, avec passion même, dans tous les Pays-Bas. Les églises, dès la période romane, y étaient revêtues de peintures murales (1); les sculptures intérieures et extérieures, dans les palais et châteaux, coloriées et dorées. Ces parures luxueuses des édifices s'associaient à l'éclat intense des verdures et à la beauté nuageuse des ciels, surtout dans les villes aquatiques, pour donner aux yeux flamands l'habitude et le besoin des harmonies colorées. L'art délicat du miniaturiste, sorti des couvens, y fournissait, depuis longtemps, des livres à l'exportation. Néanmoins,

(1) Voyez l'intéressant travail de M. Tulpinck, secrétaire général de l'Exposition des Primitifs flamands, *Étude sur la peinture murale en Belgique jusqu'à l'époque de la Renaissance* (*Mémoires couronnés par l'Académie Royale de Belgique*, 1900).

aucun des ouvrages, en ces genres divers, respectés par le temps, même les admirables feuillets du Livre d'Heures du duc de Berry, à Chantilly, attribués à Pol de Limbourg ou à Jacquemart de Hesdin, précurseurs évidens des Van Eyck par la franchise de leur vision et la décision de leur faire dans les figures réelles et dans le paysage, ne suffit à expliquer l'apparition inattendue d'un chef-d'œuvre aussi complet que le polyptyque de Gand.

Quelques panneaux, de la fin du XIV[e] siècle, dans la première salle de l'exposition, ne montrent pas, à ce moment, l'art flamand plus avancé que l'art français et l'art de Cologne auxquels il s'apparente. Dans la *Crucifixion des drapiers* (église Saint-Sauveur), les attitudes déhanchées et les gestes anguleux des comparses, autant que les physionomies futées des petites saintes, minaudières et poupines, souriant de leurs bouchettes roses sous des grosses touffes de chevelures envolées, confinent de bien près à notre retable de Narbonne et autres ouvrages similaires du temps de Charles V, exécutés d'ailleurs, sous l'influence d'André Beauneveu, de Valenciennes. Dans *la Vierge, Saint-Georges, Sainte-Catherine et donateurs* (Hospice d'Ypres), la Vierge-reine, couronnée d'or, détache la pâleur douce de son visage régulier sur un fond de brocart rouge et or, ainsi qu'une vierge vénitienne. Déjà, le Saint-Georges, curieusement cuirassé, s'avance, la lance en main, pour recommander le donateur, comme il fera, bientôt, chez Van Eyck et Memlinc. L'ensemble de la peinture, avec ses éclats hardis d'écarlates, de blancs et de bleus purs, juxtaposés sur fond d'or, resplendit tel qu'un large blason émaillé, tel qu'un somptueux étendard. Le tabernacle et le triptyque quadrilobé, attribués à Broederlam, ne sauraient faire oublier les charmans panneaux du maître d'Ypres, dans le retable du duc Philippe le Hardi, au musée de Dijon; c'est bien, d'ailleurs, dans la détrempe, la même touche légère, vive et claire, à la manière des vieux Siennois et des Colonais, leurs élèves, la même façon d'associer les naïvetés et les rusticités flamandes à la grâce un peu alourdie des réminiscences toscanes. Plusieurs des manuscrits exposés à l'hôtel Gruuthuuse, montrent, chez les miniaturistes contemporains, les mêmes affinités, les mêmes variétés de mixtures et de tendances.

Passer de là aux deux seuls panneaux du *Triomphe de l'agneau* qui aient été confiés à l'exposition de Bruges, l'*Adam et Ève* (musée de Bruxelles), c'est, il faut l'avouer, faire un saut

merveilleux. Qu'on se rappelle les *Adam et Ève*, un peu antérieurs, à Florence, dans la chapelle Brancacci, ceux de Masolino, sous l'arbre du péché, longs, mous, encore vacillans sur leurs pieds incertains, puis ceux de Masaccio, chassés par l'ange, bien musclés, cette fois, vrais et vivans, et fuyant sous le châtiment, avec des gestes d'angoisse, si douloureux et si poignans, qu'aucun peintre, Raphaël compris, n'a jamais osé, depuis quatre siècles, en chercher d'autres! On sentira bien que, du premier coup, les Van Eyck pour la technique, ont rejoint les Italiens et déjà, sur plusieurs points, les ont dépassés. On sentira bien aussi la différence des deux génies, deux génies déjà complets, le génie florentin et le génie flamand! Tandis que Masaccio n'emprunte à la réalité vivante que les élémens indispensables à la vraisemblance plastique de son évocation dramatique, Van Eyck, plus intimement passionné, ainsi que tous ses compatriotes, pour les œuvres mêmes de la nature, s'en tient à cette réalité comme à un idéal suffisant pour soutenir son enthousiasme d'artiste et exiger de lui l'effort de toutes ses facultés. Rien ici, assurément, du sensualisme mystique qui inspirera Victor Hugo dans le *Sacre de la Femme;* rien non plus du réalisme brutal qui, chez Rembrandt, précurseur de Darwin, incarnera le père et la mère du genre humain en deux sauvages des bois. Quelque ouvrier besogneux de Gand ou de Bruges, quelque servante obéissante, auront bien voulu se déshabiller devant Messire Jean Van Eyck, peintre et valet de chambre de Mgr le duc de Bourgogne, Philippe l'Asseuré. Modèles choisis assurément, mais modèles imparfaits, comme tous les êtres réels, assez surpris de se trouver dans cette tenue insolite, couvrant maladroitement leur nudité, ne pouvant cacher ni les rougeurs de leurs mains laborieuses, ni celles de leurs pieds fatigués, ni certaines maigreurs excessives en quelques parties de leurs corps, ni certaines saillies importunes en quelques autres. De quel œil hardi et sûr le bon maître a vu, compris, analysé tous les détails de ces corps jeunes et sains! Avec quelle science scrupuleuse et patiente, quel chaud amour, quel respect grave de la vérité, il les a transportés, parmi les dieux et les saints, tout vifs, tout frémissans, un peu honteux, sur les volets du triptyque sacré, les créatures auprès de leur créateur! L'exactitude et la force du rendu, d'un rendu si complet et si franc qu'il offense la pruderie moderne, dans une matière souple et grasse, ne sauraient aller au delà.

La sincérité de l'artiste est si profonde et si respectueuse qu'elle nous touche et nous émeut comme une prière.

Que nous sommes loin de l'Italie par la naïveté de la conception ! Que nous en sommes loin encore par la rigueur surprenante de l'exécution réaliste ! Que nous en sommes près, cependant, par l'ampleur, la force et la liberté ! Béni sera l'heureux archiviste qui, par pièces authentiques, prouvera la justesse de nos impressions devant les œuvres, constatera ces échanges d'excitations internationales qui, dans le premier quart du xv[e] siècle, à la suite du triomphe de la sculpture bourguignonne, développèrent simultanément, en Italie et en Flandre, dans les villes industrielles et cosmopolites, une évolution rapide et décisive de l'art de la peinture échappant au formalisme traditionnel pour se raviver dans l'admiration passionnée et l'observation méthodique de la nature vivante ! Dans cet échange continu des œuvres et des hommes, quelle est la part de chaque école ? Est-ce à Vittore Pisano, son contemporain, que Jan van Eyck doit des conseils ? Est-ce Pisano qui profita de ses exemples ? Les premiers portraits fortement individualisés, qui donnèrent, dans les deux pays, l'impulsion irrésistible, furent-ils apportés de Bruges à Florence ou de Florence à Bruges, par les négocians et banquiers amateurs, qui avaient leurs comptoirs dans les deux villes ? Les mouvemens parallèles concordent si singulièrement qu'il en faut bien chercher l'origine dans une poussée commune.

Hubert Van Eyck, l'aîné, devait avoir une quarantaine d'années lorsqu'ils peignit ce curieux tableau, *les Trois Maries au Sépulcre*, auquel M. J. Weale donne la date de 1410. Le tableau semble avoir été fait à Padoue. Le fond de collines, surmontées de châteaux-forts, est imité, dit-on, d'une fresque de Giotto. Ce qui est plus sûrement italien, ce sont les attitudes ramassées en raccourcis audacieux, les costumes bigarrés, les armures bizarres des trois soudards endormis près du sépulcre, qu'on retrouve à Florence même dès le xiv[e] siècle (Chapelle des Espagnols, Sacristie de Santa-Croce) à Pise et ailleurs.

Les trois saintes femmes, s'avançant sur la gauche, avec une dignité douloureuse qui est celle de leurs aînées à Santa-Maria Novella, tiennent bien aussi la régularité de leurs visages et l'ampleur simple de leurs manteaux d'un commerce direct avec les fresques toscanes et les mosaïques chrétiennes. Ce qui est imprévu toutefois, ce qui est bien flamand, ce qui va créer un

art nouveau, celui du *tableau* mobile, c'est une recherche soutenue de l'achèvement dans toutes les parties de la scène et des scrupules croissans d'exactitude dans le rendu des formes, des attitudes, de l'action atmosphérique et de l'action lumineuse, auprès desquels la *predella* la plus soignée de Gentile da Fabriano ou de Fra Giovanni da Fiesole paraît une improvisation délicieuse, mais relativement brève et sommaire.

Comme devait le faire, un siècle plus tard, Léonard de Vinci, Hubert l'avait donc compris : la valeur de l'œuvre d'art tient surtout à la valeur de l'exécution, et la perfection ne s'y peut acquérir que par une observation patiente et une analyse méthodique des réalités vivantes. Dans ce panneau de 1410, resté si personnel encore et si significatif à travers les repeints, les trois dormeurs, en leurs poses abandonnées, l'un étendu sur le sol, s'enveloppant dans son manteau jaune, les deux autres accroupis le long du sépulcre, sont dessinés et peints avec une science de la forme, une intelligence de l'effet lumineux, une saveur de colorations franches et chaudes, une acuité d'observation populaire, qui préparent toute l'évolution septentrionale. Le génie éclate mieux encore dans la vérité puissante du paysage grandiose qui se développe derrière les figures, longue chaîne de coteaux partie boisés, partie incultes, sur lesquels s'étage un amoncellement de dômes, clochers, remparts et tours, les uns italiens, les autres flamands, en briques ou pierres rouges, déroulant sur un ciel matinal les dentelures étranges de leurs silhouettes empourprées.

L'authenticité des *Trois Maries*, lors même qu'on oublierait le *Triomphe de l'Église* (musée de Madrid), devient tout à fait probable, si l'on prend la peine, entre deux trains, d'aller revoir à Gand le *Triomphe de l'agneau*. On a beaucoup discuté sur la part qui revient à chacun des frères. Pour l'ensemble, on est d'accord; c'est Hubert qui fut le compositeur. Ce fut lui, sans doute encore, pour une bonne partie, avant sa mort, l'exécutant. L'inscription contemporaine, retrouvée sur l'un des panneaux, n'hésite pas à constater la supériorité du talent, aussi bien que celle de l'âge, chez Hubert. *Hubertus quo major nemo repertus Incipit pondus. Quod Johannes arte secundus Perfecit.* Ce qui est probable, aussi, c'est que, suivant l'usage du temps, dans l'exécution même, les deux frères, collaborateurs de tous les instans, ne se partageaient pas la besogne avec la rigueur qu'on y a cher-

chée. Le triptyque de Louvain (n° 14), laissé inachevé par Jean, quoique bien défiguré par des additions modernes, montre suffisamment comment on procédait : les fonds de paysage, accessoires, vêtemens, sont achevés et détaillés avant que les visages, simplement esquissés, ne soient même colorés; l'ouvrage est entamé de tous côtés et même fini sur quelques points, avec de grands espaces vides. Ce mode de travail suppose un dessin préparatoire d'une extrême précision; or, les dessins que nous possédons de Jean Van Eyck (*Sainte Barbe* au musée d'Anvers) sont, en effet, poussés et détaillés à fond comme les plus fines gravures. Il est donc naturel de penser qu'Hubert, le directeur du travail, avait laissé, pour le tout, des cartons quasi définitifs; il est naturel aussi de penser que Jean, après sa mort, en complétant les lacunes, imprima forcément à presque toutes les parties rejointes et reliées la marque définitive de son génie personnel.

Néanmoins, d'une part, quelques morceaux pouvaient être si bien finis qu'il n'eût point à y retoucher, et c'est le cas, à mon sens, de la partie centrale dans la composition principale; l'aspect plus archaïque, des figurines pesantes et trapues, leurs parentés constantes avec les figurines des enlumineurs contemporains ou des vieux maîtres italiens, le travail plus pénible du pinceau, le jeu plus lourd des colorations moins franches et moins éclatantes, semblent bien révéler un artiste de transition, sortant avec effort du moyen âge, l'auteur même du *Triomphe de l'Église* et des *Trois Maries*. D'autre part, pour établir la part de Jean, nous avons toute la série de ses œuvres postérieures, et nous pouvons constater que, s'il y ajoute, dans la traduction énergique de la réalité, une sûreté du dessin, une franchise et un éclat des colorations, une puissance de rendu, non encore atteintes par son aîné, nous n'y retrouvons, néanmoins, ni la grandeur majestueuse des personnages sacrés, Dieu le Père, la Vierge, saint Jean, qui dominent le polyptyque, ni les mouvemens, un peu confus, mais vifs et hardis, des figurines si vivantes dans les trois morceaux où l'on croit reconnaître Hubert. Hubert, plus poète, semble donc avoir compris la composition pittoresque, dans toutes ses variétés et toute son étendue, comme les peintres épiques et narratifs d'Italie. Jean la réduisit à l'interprétation la plus fidèle et la plus simple possible du monde environnant. D'ailleurs, il répondait merveilleusement, en cela, aux instincts de sa race et il y déploya une telle force de génie qu'en huma-

nisant, avec une virilité nouvelle, l'art, devenu insuffisant, du moyen âge, il constitua, du coup, presque tout l'art moderne.

Ah! que n'avons-nous ici, de sa main, toute la série des volets conservés à Berlin, l'Ange organiste et le groupe d'Anges chanteurs, si nobles précurseurs des adolescens florentins que Luca della Robbia, vingt ans plus tard, groupera sur l'orgue de Santa-Maria del Fiore! Que n'avons-nous les groupes, si vivans et si variés, des Juges, Cavaliers, Pèlerins, Ermites descendant vers l'Agneau par des pentes boisées! De quelle admiration profonde nous nous sentirions frappés, et comme terrifiés, pour l'artiste vraiment unique, qui, complétant l'œuvre fraternelle, transporta le premier, dans la peinture, tout le spectacle de la vie humaine, avec une franchise, une délicatesse, une aisance, un sentiment poétique, une science multiple et certaine, science de l'anatomie, de la perspective, de l'aération, de la lumière, qui n'ont guère été dépassés!

Les organisateurs de l'exposition, malgré leurs efforts, n'ont pu réunir à Bruges les membres épars du retable de Gand. Jean Van Eyck n'y éclate pas moins comme le plus grand peintre du XVe siècle. En face de l'*Adam et Ève*, son *Retable du chanoine G. Pala* (*G. van der Paele*), le montre, en 1436, aussi puissant et original dans l'interprétation des personnages légendaires ou réels, aussi habile à les mettre en scène en leur vrai milieu d'architectures, de vêtemens, d'accessoires brillans, qu'il l'avait été dans ses études de la nudité. Quel artiste n'a tremblé d'émotion devant ce chef-d'œuvre du pinceau? Mais qu'il est bon de le voir et le revoir à loisir! Sous une abside d'église romane, aux colonnes polychromes, la Vierge est assise sur un trône de pierre sculptée. C'est toujours la femme qui nous apparut déjà, tantôt Vierge, tantôt Ange, sur les volets de Gand : front large et découvert, peu de sourcils et l'arcade très haute au-dessus d'yeux noirs vifs, un peu bridés, long nez, bouche fine, visage plein, d'un ovale régulier, sain et rosé, d'une expression calme et bienveillante, avec des touffes de cheveux blonds, légers, abondans et libres, ruisselant sur les épaules. Dans sa main gauche (un peu petite, à son habitude), quelques fleurettes; de la droite, elle soutient sur son genou le Bambino sans chemisette, tout nu, à l'italienne. Cet enfant, de mine trop intelligente, déjà mûr, presque vieillot, n'affecte sûrement aucune gentillesse sentimentale; toutefois, dans son petit corps souple

et bien proportionné, dans le redressement, si juste et si naïf, de ses petons rougissans, il n'annonce pas non plus, il ne justifie point surtout ces parades de réalisme, maigreurs maladives des membres chétifs, contorsions anguleuses des bras et des jambes, saillies des abdomens gonflés, énormité des têtes pesantes, qui, en Flandre aussi bien qu'à Florence, mais plus encore en Flandre, donneront bientôt à certains petits Jésus un aspect déplaisant d'avortons desséchés ou de poupards hydropiques, aussi bien chez Van der Weyden que chez Botticelli, chez le maître de Flémalle que chez Lorenzo di Credi.

Le grand manteau rouge de la Vierge s'étale à ses pieds sur un tapis oriental, avec cette abondance de plis, mise à la mode par les sculpteurs de Dijon, mais que Jean resserre et assouplit avec plus de goût. L'exactitude minutieuse, quasi palpable, avec laquelle toutes les matières, carnations et chevelures, pierres et tissus, sont rendus, en trompe-l'œil, dans leur aspect particulier, sous l'enveloppe de lumière, est déjà surprenante dans ce groupe principal ; elle le devient plus encore dans les trois personnages. A droite, le donateur agenouillé, le chanoine Van der Paele, vieillard chauve et ridé, aux bajoues flasques et jaunes, tremblant sous le regard de la Vierge, prêt à laisser choir son missel, ses bésicles, sa fourrure. Derrière lui, son patron, saint Georges, harnaché, de pied en cap, d'une armure précieusement ciselée, damasquinée, dorée, qui le présente en soulevant respectueusement son chapeau de fer godronné. A gauche, debout, l'évêque saint Donatien, avec une mitre d'or chargée de pierreries et une dalmatique brodée, à grands ramages d'or, en brocart vert, porte sa crosse et la roue symbolique garnie de cierges allumés. Rien de plus extraordinairement luxueux que tous ces métaux et tous ces tissus ouvrés par les fournisseurs de la cour dépensière des grands ducs. Aucun spécialiste en natures-mortes n'a jamais atteint depuis cette perfection de rendu. Toute cette exactitude, pourtant, ne serait qu'une habileté secondaire, si elle n'était animée, enveloppée, échauffée par l'intelligence la plus aiguë et la plus intense de la physionomie humaine, le sens le plus juste et le plus franc de l'action lumineuse qu'ait jamais possédés un peintre. La tête typique du chanoine Van der Paele est aussi justement célèbre que celles de *Jodocus Wydt*, le dévot inquiet, plus tremblant encore, du tableau de Gand, d'*Isabella Vydt*, de *l'Homme à l'œillet* (musée de Berlin). L'art du portrait ne s'est

jamais montré plus énergiquement véridique et viril, et l'on rencontre à chaque pas encore, autour des églises de Bruges, longeant les rues muettes d'un pas résigné, en attendant le Jugement dernier, d'épais chanoines Van der Paele et de repentans Jodocus.

On y aperçoit aussi, sur le pas de leurs portes, ou derrière les vitres luisantes, des ménagères, au visage calme, propres et graves, des bourgeoises maîtresses comme la dame Isabella Vydt et la *Dame Jan Van Eyck*, la femme du peintre, dont voici le portrait si célèbre. L'œuvre est de 1439. Il semble que, durant ces trois ans, l'artiste, ayant davantage réfléchi et se rapprochant des fresquistes italiens, ait voulu, en la simplifiant, donner plus d'effet encore à sa force rigoureuse d'observation. Toutes les choses, aussi bien vues, le sont plus largement que dans le retable. La ruche légèrement foncée de la coiffe très blanche, les cornes saillantes de cheveux châtains qui s'en dégagent, la chair pâle, tachée de rose, du visage maigre et pensif, aux yeux attentifs, aux lèvres pincées, la souplesse cossue de la houppelande en drap rouge et du petit vair qui la borde, se juxtaposent sous une caresse douce de lumière calme, avec cette matité grave qui laisse reposer si doucement la vue sur les figures de Filippo Lippi ou de Castagno. C'est à se demander si l'œuvre n'est pas exécutée par les mêmes procédés et si nous ne sommes pas là vis-à-vis d'une peinture à la détrempe, simplement teintée par un vernis, comme celle des grands Florentins, Botticelli, Ghirlandajo, etc., tous rebelles aux innovations périlleuses des mixtures d'huile jusqu'à la fin du XVe siècle.

De fait, on sait qu'avec Jean Van Eyck, dont les secrets techniques n'ont pas encore été pénétrés, on peut, en fait d'habiletés matérielles, s'attendre à tout. Comme ses contemporains Brunellesco, Paolo Uccello, L. B. Alberti, les directeurs de l'art florentin, Jean Van Eyck est, avant tout, un homme de science, et c'est par l'observation méthodique qu'il atteint progressivement le plus haut niveau de l'art, ainsi que faisaient déjà ces grands esprits, précurseurs de Léonard de Vinci. Tous les contemporains sont unanimes dans leurs jugemens sur le peintre favori du duc Philippe, son favori et souvent son ambassadeur, celui qu'il distrayait en 1428 et 1429 du grand travail de Gand pour l'envoyer en Espagne et en Portugal, comme il l'enverra, en 1436, en de « loingtaines et estrangères marches, pour aucunes matières secrettes. » C'est un lettré, un savant, un géomètre, un chimiste

que ce Jean de France, ainsi qu'on l'appelait en Italie, où ses œuvres étaient recherchées comme sa personne y était sans doute connue: « *Joannes Gallicus*, nous dit vers 1450, Bart. Facio, le secrétaire du roi de Naples Alphonse le Magnanime, grand admirateur du peintre, *Joannes Gallicus, nostri sæculi pictorum princeps, litterarum nonnihil doctus, geometriæ præsertim et earum artium quæ ad picturae ornamentum accederent, putaturque ob eam rem multa de colorum proprietate invenisse.* » Dans la Flandre, comme en Italie, au même instant, sous l'impulsion de ce grand souffle de curiosité intellectuelle et de retour à l'étude enthousiaste des œuvres du passé et des phénomènes naturels qui commençait d'agiter l'Europe, la renaissance de la peinture est donc due non à quelque découverte du hasard, à quelque inspiration passagère et individuelle, mais à des efforts soutenus de la raison mise au service de l'imagination exaltée et affinée par l'amour croissant de la vérité, de la nature et de la vie. Dans leur pays, sans doute, les Van Eyck ne furent pas suivis dans cette voie aussi vite que leurs rivaux, en Italie. L'art de la peinture, après eux, redevint assez souvent, dans les ateliers de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Harlem, un art purement empirique. Toutefois, l'exemple donné par les deux frères était d'une telle portée, qu'il suffit, durant tout le siècle, à soutenir les évolutions, même en apparence les plus diverses, de toute l'école septentrionale, notamment dans les deux domaines où les artistes des Pays-Bas étaient déjà et devaient toujours rester supérieurs, le *portrait* et le *paysage*, aussi bien le paysage architectural que le paysage rustique.

II

La conception de l'œuvre d'art, limitée et concentrée, se créant à la fois par la vérité et par la beauté, unissant toutes les séductions de la vie et de la couleur à celles de l'expression morale ou intellectuelle, telle que Jean Van Eyck l'avait réalisée, était à la fois trop profonde et trop incomplète pour être facilement et simplement reprise autour de lui. Trop profonde, parce qu'elle eût exigé, de la part de ses successeurs, un génie scientifique de la même vigueur, ce qui ne se trouva point! Trop incomplète, parce qu'en limitant la peinture à la représentation de quelques figures réelles, isolées ou peu nombreuses, elle ne

répondait pas suffisamment aux besoins de l'imagination du siècle, accoutumée à des compositions religieuses ou historiques d'un intérêt plus général et plus vif.

Son imitateur le plus fidèle, Petrus Cristus, de Baerle près de Gand, qui s'établit à Bruges après sa mort, n'est que sa doublure, incertaine et inégale. Avec des qualités très réelles d'exécutant, surtout dans les parties mortes, vêtemens et accessoires, et de coloriste savoureux, tel qu'il se montre dans sa *Légende de sainte Godeberte* (Godeberte et son fiancé achetant des bijoux à saint Éloi, orfèvre), il reste le plus souvent fort inférieur à son modèle par l'insignifiance de ses visages et les mollesses de ses formes. Est-ce bien justement qu'on lui attribue la *Déposition* du musée de Bruxelles? Ici, les personnages groupés autour du cadavre du Christ sont d'une facture plus ferme et d'une plus forte expression et s'enveloppent d'une plus chaude atmosphère sur un fond de collines boisées profilant, avec une vérité grandiose, des silhouettes d'arbres et de forteresses sur un ciel crépusculaire. Certaines similitudes semblent autoriser l'attribution. Dans ce cas, c'est le chef-d'œuvre de Cristus, et il faut alors reconnaître que l'habile praticien a fait, comme metteur en scène et dessinateur expressif, d'étonnans progrès d'après les exemples de Van der Weyden, dont le génie dramatique a déterminé toutes les attitudes et tous les gestes des personnages. Il est plus difficile encore de retrouver la main et l'esprit, toujours un peu lents, de P. Cristus, dans un petit Calvaire (N° 19) très peuplé et très mouvementé, d'un aspect extraordinairement vivant, avec des détails ingénieux et originaux où les réminiscences de Van Eyck se mêlent à beaucoup d'autres. C'est une pièce, comme tant d'autres, qu'il faut, jusqu'à nouvel ordre, passer au compte de ces glorieux *Inconnus*, si nombreux dans l'école flamande, dont l'exposition de Bruges, en supprimant, par la comparaison, beaucoup d'attributions légèrement données à distance, va singulièrement allonger la liste.

Pendant que Petrus Cristus, presque seul, continuait de pratiquer, à Bruges, la manière calme et simple de Van Eyck, un mouvement très différent s'opérait dans le reste des Flandres et aux Pays-Bas. Roger de la Pasture (Van der Weyden) de Tournai (1400-1464), le contemporain de Jean, à dix ans près, élève d'un maître local, Robert Campin, s'établit, dès 1436, à Bruxelles, comme peintre de la ville et de la cour bourguignonne, et donne,

dans ses retables et cartons de tapisseries, autant d'importance à l'action, familière ou dramatique, au mouvement et à la gesticulation des figures dans une scène déterminée, que Jean Van Eyck, le contemplateur et l'analyste, leur en accordait peu. L'influence de ce puissant artiste n'a pas été moindre que celle de son rival dans tous les Pays-Bas, et surtout en Allemagne, où les écoles d'Alsace, par Martin Schœn, et de Nuremberg, par F. de Hirlen, se rattachent à lui de si près. Lorsqu'il partit pour l'Italie, en 1449 (l'année suivante, il suit à Rome les fêtes du jubilé), son talent, sans doute, était déjà mûr. Si le retable de Berlin, dit de Martin V, a vraiment été donné par ce pape, mort en 1431, au roi d'Espagne, Jean II, on aurait là une preuve de son originalité, déjà très vive, avant même l'apparition du chef-d'œuvre de Van Eyck. La date de la grande et fameuse *Descente de Croix*, au Palais de l'Escurial, serait encore plus importante à établir. Quoi qu'il en soit, nous savons que Roger le Français, *Rogerius Gallicus*, presqu'aussi admiré que Jean Van Eyck par les Italiens, grand admirateur lui-même des Italiens, surtout de Gentile da Fabriano, laissa des traces de son passage à Gênes, à Florence, chez le roi de Naples, chez le duc de Ferrare. La *Mise au tombeau*, d'une invention si personnelle, aux Uffizi, *la Vierge* des Médicis, portant l'écusson du Lys Rouge, au musée de Francfort, le *Christ en Croix* du musée de Bruxelles, avec les portraits et les armes des Sforza (si on le retire décidément à Memlinc, pour le rendre à son maître), montrent bien quel artiste il était alors. La *Pietà*, récemment acquise à Gênes, chez les Pallavicini, par le musée de Bruxelles, la seule composition d'une authenticité incontestable, qui représente Roger à Bruges, suffit d'ailleurs à expliquer le succès qu'obtint, de son temps, ce dramaturge concis et vigoureux dans les scènes douloureuses, ce narrateur simple et ingénieux dans les scènes familières. « Il y a beaucoup de sang français chez Roger, » dit Wolltmann. Au retour d'Italie, ce sentiment de l'action vive, joint à celui de l'expression physionomique, se donna plus libre carrière dans le *Jugement dernier* à l'Hospice de Beaune, l'*Adoration des Mages*, (musée de Munich), qui devinrent dès lors, comme la *Déposition*, des modèles toujours copiés et imités, durant plus d'un siècle, pour les compositions similaires. Moins souple et moins aisé que Van Eyck dans le dessin de ses figures, il y apporte, en revanche, plus de variété et plus de mouvement, avec une inten-

sité de gesticulations et une justesse d'expressions rares; moins savoureux et moins chaud que lui dans ses colorations et moins sensible à l'harmonie d'ensemble, procédant, comme les vieux miniaturistes et les vieux fresquistes, par juxtaposition de tonalités plus que par leur fusion, il parle plus vivement aux yeux par la netteté de sa mise en scène. Ce peintre d'histoire continue d'ailleurs le travail d'observation entrepris par Van Eyck, en donnant à ses actions des fonds, toujours exacts, d'architectures et de paysages et en excellant, comme lui, dans l'analyse de la physionomie humaine. L'unique portrait par Roger, envoyé à Bruges, celui du Trésorier de la Toison d'or, *Pierre Bladelin*, une tête brune, pensive, énergique, d'une physionomie un peu inquiète, au regard pénétrant, le montre même, sous ce rapport, un exécutant déjà plus souple et tout à fait libre. Les autres ouvrages, exposés sous son nom, nous semblent moins significatifs; mais, si les chefs-d'œuvre de Roger ne sont pas là, son âme émue et douloureuse, comme l'âme sereine et contemplative de Van Eyck, est répandue, de tous côtés, autour de lui, chez tous ses successeurs, flamands et hollandais, depuis le maître de Flemalle jusqu'à Quentin Metsys, en passant par Thierri Bouts, Van der Goes, Memlinc et bien d'autres.

Le maître dit de Flemalle (Jacques Daret, de Tournai?), signalé depuis quelques années, contemporain de Van der Weyden, exagéra dans ses figures, notamment dans ses types de femme, les âpretés plastiques de Roger. Ses *Vierges*, aisément reconnaissables, avec leur nez trop long, leurs yeux trop rapprochés, d'une blancheur dure et d'un aspect sec, sont plutôt déplaisantes. Nous en retrouvons ici un exemplaire bien caractéristique dans cette Vierge, triste et revêche, dont la tête est nimbée par un van d'osier suspendu à la muraille, que nous avions déjà vue, en 1900, au Pavillon belge. Le triptyque du musée de Liverpool, où l'on retrouve son *Crucifiement*, de style rude et trivial, mais très saisissant, du musée de Francfort, ne semble être qu'une imitation très réduite d'après ce curieux maître, assurément sans charme, mais vigoureux et personnel Un illustre successeur de Roger, Van der Goes, mort jeune et fou, en 1482, dans un cloître, n'est pas malheureusement représenté à Bruges par des œuvres indiscutables. On sait combien l'admirable triptyque, *la Nativité*, envoyé à Florence, vers 1470, par les Portinari, les directeurs de la banque Médicis à Bruges,

pour être placé dans leur hospice de Santa-Maria Nuova, exerça d'influence sur les peintres toscans, notamment sur D. Ghirlandajo. Son œuvre, en dehors de cette peinture, reste fort incertaine, presque autant que celles de deux autres gantois, Josse ou Juste Van Wassenhove, qui fit une *Cène*, vers 1474, pour une église d'Urbino et dont on perd ensuite les traces, et ce mystérieux Van der Meire, si célèbre en son temps, à qui la tradition attribue un certain nombre de tableaux mouvementés et poétiques, tels que le grand triptyque (*Crucifixion et Gestes de Moïse*) à Saint-Bavon de Gand. La comparaison de cet ouvrage avec quelques peintures de Bruges, notamment avec le *Crucifiement* de l'église Saint-Sauveur, eût été instructive ; il est regrettable qu'on ne lui ait pu faire faire ce court voyage.

Tandis qu'à Bruxelles et à Gand se préparait ainsi l'évolution de l'art historique et décoratif, qui devait un peu plus tard trouver son centre à Anvers, les peintres de Hollande, travaillant à Harlem ou s'établissant dans les Flandres, apportaient, sous cette même impulsion de Jean Van Eyck, à l'œuvre commune, l'appoint de leurs qualités indigènes : un sentiment admirable des résonances et des harmonies de la couleur, une intelligence naïve et profonde des réalités familières et proches de la vie et de la nature. A défaut d'A. Van Ouwater (1400?-1460?) dont la seule œuvre authentique n'est visible qu'au musée de Berlin, son compatriote, Thierri Bouts (1415-1475), né, comme lui, à Harlem, mais établi à Louvain vers l'âge de trente ans, déploie ici le génie spécial de la race en quelques œuvres curieuses. Aucune d'elles n'égale, à beaucoup près, les deux grands panneaux de *la Justice de l'empereur Othon* (musée de Bruxelles), peints en 1468 ; mais elles nous montrent le vieux maître sous d'autres aspects. Le *Martyre de saint Hippolyte*, prêté par l'église Saint-Sauveur, est peut-être le témoignage d'un séjour à Bruges fait par Thierri en 1462, à la mort de Pierre Coustain, peintre ducal, son maître et son ami, dont il demanda, en souvenir, les patenôtres. En tout cas, les gaucheries et les inexpériences qui abondent sur ce panneau lui assignent une date antérieure à celle du *Martyre de saint Erasme* (1464) et de la *Cène* (1468). Malgré des imitations flagrantes de Van der Weyden, qui ont pu faire attribuer le *Saint Hippolyte* à Memlinc, le Hollandais se sépare déjà de Roger, sur bien des points.

Impuissance, tout d'abord (impuissance commune à presque

tous les Hollandais), de faire mouvoir vivement ou violemment ses figures sans les rendre maladroites ou grotesques. Thierri Bouts n'est à l'aise que lorsqu'il juxtapose, en des attitudes reposées ou des gestes lents, ses personnages paisibles, souvent longs et grêles, avec de bonnes têtes franches et de gros yeux fixes. Les deux supplices infligés à saint Hippolyte et à saint Erasme sont abominables; l'un est écartelé à quatre chevaux dans une prairie en fleurs; on arrache les entrailles à l'autre dans une vallée pittoresque. Aucun de ces spectacles horribles ne trouble le tranquille Néerlandais. Ses juges et ses bourreaux exécutent les sentences avec la même sérénité flegmatique. Les apprentis cavaliers, malingres et mal bâtis, qui fouaillent, dans le *Saint Hippolyte*, des dadas plus mal bâtis encore, auront grand'peine, il est vrai, à accomplir leur tâche sinistre. Quelques années plus tard, les deux bourreaux de saint Erasme, plus âgés et mieux construits, les yeux fixés sur la victime, serrant les lèvres, contenant leur émotion, rempliront encore leur fonction de dévideurs d'intestins avec un calme non moins surprenant. Dans ces deux peintures, d'un aspect très primitif, et même retardataire, ce qui, en revanche est admirable, touche et émeut, c'est d'abord la résignation, virile et digne, des suppliciés se roidissant contre les douleurs et tournant les yeux avec confiance vers le ciel, c'est aussi, derrière ces atrocités humaines, la beauté, insensible, hélas! mais inviolable aussi, et fatalement consolante, du monde extérieur. Par la pureté de l'air qui baigne ses figures, par la fraîcheur de la lumière dont il les caresse, par la vérité des terrains, des feuillages, des ciels qu'il étale derrière elles, Thierri Bouts est bien le précurseur des grands paysagistes hollandais. Il excelle d'ailleurs dans l'aération lumineuse des intérieurs et des architectures autant que dans celle des panoramas champêtres. Dans la *Cène*, signée et datée de 1468, les maçonneries, les étoffes, le mobilier, les accessoires de toute espèce sont exécutés avec un relief extraordinaire. Rien de plus intéressant, en outre, que cette mimique sobre et contenue, bien peu plastique, mais très communicative, de tous les assistans en proie à des émotions diverses, suivant leur tempérament de corps et d'âme, si on la compare, en souvenir, avec les gesticulations, déjà si magistralement et si violemment accentuées, du Cenacolo, un peu antérieur, d'A. del Castagno, à Florence. Mêmes qualités dans un *Jésus chez Simon* dont une répétition, au musée de Bruxelles, a

été longtemps attribuée à Martin Schöngauer. Tant la distinction reste souvent difficile à faire entre des ouvrages du même temps, exécutés sous la même direction d'idées et de technique, et qui se copient, en tout ou partie, sans cesse, les uns et les autres, au gré des patrons et des acheteurs, dans ces grandes fabriques d'imagerie religieuse qu'étaient les ateliers des Flandres! Bouts était aussi un portraitiste supérieur. Qu'on regarde ici même une tête d'homme rasé, coiffé d'un bonnet rouge, calme, presque souriant, avec de bons gros yeux noirs, bien ouverts! Qu'on regarde surtout le donateur et la donatrice du *Martyre de saint Hippolyte*, tous deux vêtus de noir, agenouillés l'un devant l'autre, sur la pente d'un talus, au-dessus d'une vallée où des escarpemens sablonneux jaunissent sous des plateaux de vertes cultures, autour de l'habitation familiale, tous deux si graves et si pieusement recueillis! L'autre grand Hollandais, Geertgen van Sint Jant (Gérard de Harlem), dont le Louvre a récemment acquis une œuvre capitale, la *Résurrection de Lazare*, n'est représenté que par un petit panneau où *Saint Jean-Baptiste*, en robe violette, pieds nus, assis sur une pente gazonnée, médite au milieu d'un paysage printanier. Le rêveur solitaire garde, en ses yeux fiers, cette flamme de ferveur, douce et tendre, que Gérard donne à ses saints dans les tableaux de Vienne et dans celui du Louvre. Son recueillement, comme celui de la campagne environnante, est aussi reposant pour l'esprit que pour les yeux. A côté de ce fragment, sur un autre panneau grand comme la main, mais de provenance plus flamande, l'exquise poésie des légendaires chrétiens exhale encore ses parfums lointains; un petit moine blanc, saint Bernard, traverse, pour gagner son couvent, une prairie en fleurs, et les anges, pour lui faire la route plus douce encore, déroulent sous ses pieds un long tapis de pourpre et d'or.

III

Aucun des peintres ci-dessus, sauf Petrus Cristus, ne résidait à Bruges. C'est à distance, par leurs œuvres, qu'ils exercèrent leur influence sur l'art de la Venise flamande, dont la prospérité commençait d'ailleurs à déchoir par suite de l'ensablement du Zwin et de ses discordes civiles, de plus en plus fréquentes et âpres après la mort de Charles le Téméraire. A Bruges comme à Venise, l'apogée de l'art local correspond ainsi à la période

déclinante de l'activité commerciale. Le caractère nouveau de douceur rêveuse et de piété contemplative imprimée par son chef, Hans Memlinc, à toute l'école, semble presque un reflet des résignations mélancoliques inspirées aux bourgeois de Bruges, par la décadence rapide de leur ville abandonnée. Vers l'an 1500, la moitié des maisons, 5000 sur 10000, seront déjà vides; le désert deviendra plus morne encore après les exécutions violentes de Charles-Quint. Les consolateurs de cette grandeur déchue furent la religion et l'art.

Hans Memlinc (1430-1494) et Gérard David (1460-1523), les deux meilleurs peintres de cette période, occupent la plus grande place à l'Exposition; ce n'est que justice. Ni l'un, ni l'autre, non plus, n'est né à Bruges; le premier est Hollandais ou Allemand, venu de Memelinc, près d'Alckmaer, ou de Memmelingen près de Mayence; le second est Hollandais, originaire d'Oudewater. Jusqu'à la fin ce seront donc des étrangers, attirés à Bruges par la renommée de l'école et la générosité des amateurs, qui traduiront le mieux l'âme brugeoise. N'en était-il pas de même à Venise et surtout à Rome où si peu des artistes qui les honorèrent furent de race indigène? Mais comment, entre Van Eyck, mort en 1440, et Memlinc, dont l'apparition à Bruges ne semble pas antérieure à 1467, peut-on combler l'intervalle? Qu'il y eût beaucoup de peintres autour des seigneurs bourguignons, des bourgeois enrichis et des résidens étrangers, nous le savons de reste; mais, parmi eux, quel fut celui, quels furent ceux dont l'esprit et la main préparèrent la transformation du naturalisme rigoureux de Van Eyck en l'idéalisme attendri de Memlinc par la fusion heureuse des traditions flamandes, brabançonnes et hollandaises? Un certain nombre de panneaux anonymes, provenant des églises et des couvens de Bruges, pourraient sans doute répondre à cette question, s'ils portaient des dates certaines; par malheur, ce n'est pas leur cas. Tout ce que l'on peut constater, c'est que, d'une part, les influences persistantes sont toujours celles des Van Eyck, Roger de la Pasture et Thierri Bouts, diversement combinées; et que, d'autre part, tous se rattachent plus ou moins à Memlinc et à Gérard David, soit qu'ils les préparent, soit qu'ils les imitent, ce qui, bien des fois, est plus que difficile à déterminer.

Pour Memlinc, sa parenté avec Roger et Bouts, avec le premier surtout, éclate de telle sorte qu'elle embarrasse les plus experts. Nombre de tableaux, successivement attribués à l'un des trois,

restent des objets de litige, et livrés, sans espoir, aux âpres disputes des hommes. Tant que les archives, fouillées cependant avec tant de passion, n'auront pas clairement parlé, nous ne saurons pas ce qu'a fait ce merveilleux artiste avant 1467, avant l'âge de 37 ans, non plus que nous ne le savons pour Hubert et Jean Van Eyck avant leur maturité. Fit-il son apprentissage à Mayence et à Cologne, comme le pense M. James Weale? Fut-il l'élève de Roger de la Pasture, comme l'affirment Guicciardini et Vasari? Fut-il son collaborateur, en 1459, comme le croient MM. Wauters et Kæmmerer? Serait-ce lui ce « Hayne (Hans, Jehan), jeune peintre de Bruxelles, » qui, dès 1454, travaille à Valenciennes, près d'un autre maître, demeuré célèbre et resté inconnu, Simon Marmion? Avait-il déjà accompagné Roger en Italie, dans son voyage de 1449-1450, comme plusieurs l'ont supposé? Demeura-t-il auprès de lui, à Bruxelles, jusqu'à sa mort en 1464? Vint-il alors, tout de suite, s'établir à Bruges? Autant de questions d'un vif intérêt lorsqu'il s'agit d'un tel artiste.

A partir de 1460 environ, nous suivons un peu mieux la carrière de Memlinc. Le triptyque, où s'agenouillent devant la Vierge sir John Donne et sa femme, peints d'après les calculs de M. Weale, entre 1461 et 1469, peut-être en Angleterre, nous enseigne ce qu'il était déjà lorsqu'il s'établit à Bruges. Avec bien des timidités encore, des restes de raideur dans les poses et d'inégalité dans les colorations, c'est déjà tout Memlinc, le Memlinc affable et souriant des conversations mystiques entre personnages sacrés et des concerts angéliques. La *Sacra conversazione*, c'est-à-dire le rapprochement, dans un groupement plus étroit et un échange de sentimens plus intimes, des saints et des saintes, autrefois dressés en files immobiles, idoles hiératiques, mornes et isolés, dans les niches étroites des polyptyques, ou, sur le panneau central, aux côtés de la Vierge, n'est pas, en effet, une invention de la fin du siècle. Si les libres peintres de l'*arte moderna* à Venise, Palma, Titien, Lotto, vont bientôt donner à ces rapprochemens un caractère de réunions de plus en plus familières et aimables, d'autres artistes en avaient eu déjà la pensée. La causerie des saints, assis sur un banc de marbre, par Filippo Lippi (National Gallery) et celle des saints et des anges s'entretenant sous la présidence de la Vierge dans le tableau des S. S. Cosme et Damien par Fra Angelico, sont déjà des modèles de conversations sacrées. Van Eyck les avait peut-être devancés

en faisant saluer la Vierge par saint Georges dans le retable du chanoine. Mais, chez Memlinc, ces cercles de jeunes damoiselles, assises en rond sur des tapis d'Orient, en des palais sculptés ou sur des pelouses verdoyantes, à l'ombre des futaies, deviennent de plus en plus amicales et mondaines. Dans ce premier tableau de 1468, se montre déjà sainte Catherine, la vierge lettrée et mystique, dont l'image, souvent rêvée par le peintre, lui apparaîtra de plus en plus tendre et délicate, et chaque fois aussi parée de nouveaux et de plus merveilleux habits. Elle présente en souriant le seigneur anglais à la Madone, tandis que sa compagne, Barbe, présente la dame et sa fille, aux doux sons d'un orgue portatif que touche un ange en robe blanche, à la gauche du trône. De l'autre côté, un autre ange, en dalmatique de brocard, offre, en riant, une pomme au petit Jésus, qui lâche le livre où il apprenait l'alphabet pour tendre la main vers le beau fruit. La Vierge, en dame de bonne compagnie, silencieuse, écoute, regarde, protège, d'un air très doux. Les deux saintes, un peu novices encore, engoncées et roides, la madone, au visage un peu long et un peu froid, se ressentent de Van der Weyden ou de Van der Goes. Déjà, pourtant, ce sont d'autres personnes, plus aimables et plus fines, exhalant comme un parfum d'affabilité délicate et de grâce rêveuse très particulières. Déjà, aussi, dans les deux volets, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste ont pris ce caractère de douceur dans le type et dans le geste, dans la couleur et dans l'éclairage, si différent des formules réalistes antérieures, et dont l'école brugeoise ne se départira plus guère. L'un des meilleurs morceaux du tableau, le plus ferme du moins et le plus accentué, est le portrait du donateur. En d'autres parties, on sent trop encore la main du miniaturiste, un peu hésitante lorsqu'elle agrandit les figures. Dans le seigneur agenouillé, au contraire, la touche est vive et ferme, celle d'un franc dessinateur et d'un vrai peintre.

Comment s'en étonner, si l'on regarde, à deux pas, le portrait de *Niccolo Spinelli*, le médailleur florentin au service de Charles le Téméraire, plus tard établi à Lyon, et celui d'un *Donateur* inconnu (musée de La Haye), qui doivent être à peu près contemporains? Tous les deux, comme bien d'autres, ont été attribués à Antonello de Messine; et, n'était la finesse calme et franche du regard particulier à Memlinc, son modelé plus attendri, ses paysages plus détaillés, c'est, en effet, la même décision

dans le trait et la même façon, nette et vive, de présenter et d'analyser les visages. La confusion devient plus facile encore lorsque le modèle est italien. Or, rien n'est plus italien que Spinelli, avec son teint basané, sa chevelure brune, abondante, en désordre, sa physionomie hardie et vive, et sa façon de présenter sa médaille. On ne saurait douter que les deux grands portraitistes ne se soient connus. Où cela? En Italie ou à Bruges? A Bruges, probablement, où le peintre de Messine est venu compléter son instruction technique. En 1469, il avait 25 ans; quatre ans après, on le trouve établi à Venise, où il communique aux frères Bellini les secrets qu'il a, dit-on, appris en Flandre. On peut donc, en toute vraisemblance, trouver, dans le portrait de Spinelli, né en 1430 et qui porte bien de 35 à 40 ans, la marque de l'impression faite sur le Brugeois par le style résolu de son confrère. Le style des Flamands, en revanche, ne put manquer d'encourager fortement l'Italien dans son hardi naturalisme. Seulement, tandis que nous verrons Antonello, à Venise, accentuer de plus en plus, par la saillie en pleine lumière, le caractère âpre et provoquant de ses effigies, nous verrons, au contraire, Memlinc, après cet accès d'énergie, revenir assez vite à ses habitudes et à son tempérament, atténuer de plus en plus la sécheresse de ses contours et trouver, de plus en plus, le charme pénétrant et profond de ses portraits dans la souplesse fine et discrète des modèles délicats, et dans les nuancemens attendris et légers des colorations changeantes.

Tous les chefs-d'œuvre que nous avions coutume d'admirer en silence dans la petite salle, modeste et recueillie, de l'hôpital Saint-Jean sont ici au complet. *Le Mariage de sainte Catherine* (1479), l'*Adoration des Mages* (1479), la *Mise au Tombeau* (1480), *le saint Christophe* (1484), *la Sybille Sambetta* (Fille de Guillaume Moreel), *la Vierge et le Portrait de Martin Van Nieuwenhove* (1487), *la Châsse de sainte Ursule* (1489). Tous semblent, à vrai dire, un peu dépaysés en ce milieu moins calme, et si on leur pardonne d'avoir, pour quelques jours, abandonné leur retraite, c'est que leur présence était nécessaire, parmi les autres ouvrages du maître envoyés des quatre points cardinaux, pour augmenter sa gloire et affirmer, dans ce concours passager, leur propre excellence. Du tableau de sir John Donne au *Mariage mystique*, en une dizaine d'années, que de progrès! Sauf les donateurs supprimés, ce sont à peu près les mêmes personnages et la

même mise en scène. Quand il a réalisé un type, Memlinc n'hésite jamais à le reproduire; n'est-ce pas d'ailleurs une obligation fatale pour les peintres religieux et qui leur est imposée par l'admiration même de leur pieuse clientèle? Son élégante sainte Catherine et son tendre saint Jean furent vite à la mode, autant qu'avaient pu l'être les Madeleines sanglotantes de Roger de la Pasture et les Vierges attentives de Van der Goes. On les lui redemandait sans cesse, toujours les mêmes, comme, en Italie, des Vierges de pitié et des saint Sébastien à Pérugin. Néanmoins, s'il se répète, le Flamand se répète rarement mot à mot; il ajoute toujours quelque agrément délicat à sa formule. Dans ce retable de l'hôpital, par exemple, sans parler de l'exécution générale bien plus ferme, libre, pleine, colorée, combien la vie des figures devient plus personnelle! La sainte Catherine, naguère encore pensionnaire un peu gauche, hésitante et mal fagotée, s'est changée en femme mûre, pensive et fatiguée, d'allure noble, assise dans l'étalage somptueux d'une jupe de brocard et d'une traîne de fourrures avec l'aisance d'une grande dame. Même diversité chez les autres acteurs. L'*Adoration des Mages*, achevée la même année, avec les volets de la *Nativité* et de la *Présentation*, est d'une facture plus serrée et plus riche encore. On y saisit de bien curieuses adaptations et des emprunts non dissimulés d'après Van der Weyden et Van der Goes. La transposition s'opère simplement par l'expression plus douce et l'exécution plus souple. L'admirable *saint Christophe entre saint Benoît et saint Égidius* modifie, avec plus d'originalité, le géant massif de Van Eyck, dans le sens des douceurs propres à l'artiste; la solennité majestueuse du paysage montagneux s'y joint à la saveur plus chaude du coloris pour en faire un chef-d'œuvre. Dans la *Vierge* de Martin Van Nieuwenhove et dans le *Portrait du Donateur* (1487), l'une de teintes si fraîches et si claires, en miniature agrandie, l'autre de nuances si rares et si finement modelé, tous deux d'un grand style, merveilleusement calme avec des fonds de vitraux entr'ouverts sur la campagne d'une poésie bien locale, Memlinc résume, oppose et accorde à la fois, avec une maestria souveraine, ce qu'il tient des Flandres, pour la vérité, ce qu'il tient de l'Italie, pour la beauté. C'est à ce moment aussi qu'il condense, sur *la Châsse de sainte Ursule* (1489), cette science consommée du miniaturiste et du compositeur dont il avait déjà donné les preuves dans les scènes

accumulées de la *Passion du Christ* (musée de Turin) et de la *Vie de la Vierge* (musée de Munich). Que n'a-t-on pas dit sur cette merveilleuse série d'épisodes gracieux? Montégut, ici même, les a finement analysés avec sa délicatesse émue. Que n'en pourrait-on dire encore, sans jamais pouvoir exprimer ce qu'on sent? En vérité, la princesse Ursule et sa troupe de belles compagnes furent, au xvᵉ siècle, des saintes bien heureuses. En ce moment même, à Venise, Carpaccio s'apprêtait à les célébrer sur le mode vénitien, brillant et magnifique, tandis que Memlinc les célébrait, sur le mode brugeois, tendre et modeste. A Bruges même, deux autres artistes, un peintre, sur un polyptyque du couvent des Sœurs Noires, un miniaturiste, l'ami même de Memlinc, Guillaume Vrelant (M. ss. nº 23. Hôtel Gruuthuuse), avaient représenté déjà la scène du massacre sur le quai de Cologne. Leurs œuvres sont intéressantes, mais de combien inférieures!

La part du grand artiste est complétée par toute une série de compositions religieuses, envoyées de Berlin, Vienne, Rome, Munich, Paris, et par d'assez nombreux portraits, les uns authentiques, les autres douteux, presque tous dignes de lui, lors même qu'on hésite à les lui attribuer avec certitude. On y voit, dans ceux-ci, combien son influence fut générale et féconde, et, dans les autres, combien sa personnalité, si constante et si reconnaissable, était pourtant variée. C'est avec une habileté prodigieuse qu'il passait, sans effort, de la miniature à l'histoire, de la figurine microscopique à la figure monumentale. Le *Christ en gloire*, et son orchestre de *Dix anges musiciens*, tous plus grands que nature, du couvent de Najera en Castille, récemment acquis par le musée d'Anvers, sont-ils peints entièrement de sa main? On peut faire, je crois, quelques réserves à ce sujet. En tout cas, si l'œuvre est plus fortement inspirée de Van Eyck que ne le sont ses œuvres incontestables, elle porte aussi, pourtant, le caractère de son génie propre. Dans ce concert céleste, peut-être a-t-il voulu se mesurer, une fois au moins, pour la noblesse des gestes et la grandeur des formes, avec les maîtres souverains du *Triomphe de l'agneau*. Quelques-uns de ses exécutans avaient déjà accordé leurs instrumens dans les petits médaillons de la châsse. Les anges musiciens ne sont pas de l'invention de Memlinc, puisqu'on les voit déjà si beaux et si fervens sur les volets de Gand et qu'on les retrouve longtemps auparavant en Ombrie et en Toscane; toutefois Memlinc les a

plus mêlés que Van Eyck à la société familière des saints et des saintes. Il semble que la musique idéale des sons et des douces paroles fût alors, à Bruges, l'accompagnement obligé de la musique visible des couleurs et des formes, aussi bien dans les œuvres d'art que dans le train ordinaire des fêtes mondaines et des pratiques pieuses. Les concours de musique y étaient en grand honneur; on vit à l'un d'eux venir, en 1484, le célèbre maître de chapelle du château de Tours, le favori de Louis XI et l'ami de Jehan Fouquet, Jehan Okegam.

L'agonie de Bruges, qui fut assez longue, eut à traverser des crises douloureuses. C'est dans une de ces périodes de convulsion qu'apparaît, pour la première fois, le nom d'un grand artiste, Gérard David, le digne successeur de Memlinc. Nom longtemps incertain, gloire longtemps oubliée, que l'enthousiasme patient de M. Weale a seul (depuis trente ans) remis en belle lumière. C'est Gérard David qui, à l'exposition de Bruges, est pour le grand public, la révélation la plus surprenante et, pour les spécialistes, l'affirmation définitive la plus complète d'une personnalité supérieure. Gérard David, né à Ouwater, était Hollandais, élève, à Harlem sans doute, soit d'Albert Van Ouwater, comme G. Van Sint Jant, de Leyde, soit de Thierri Bouts. On le trouve inscrit comme maître peintre à Bruges en 1484. Quatre ans après, les Brugeois, exaspérés par les exactions allemandes, se soulèvent contre Maximilien d'Autriche, roi des Romains. L'archiduc est enfermé sur la place du Marché, dans le Cranenburg, au coin de la rue Saint-Amand, du 31 juillet au 28 février. Comme on allait décapiter, sur la place, plusieurs de ses partisans, convaincus de trahison, les anciens bourgmestres Gilbert du Homme, Jan Van Nieuwenhove, Jacob de Ghistelle et le juge Peter Lanchals, le gouvernement populaire, pour épargner à son prisonnier ce triste spectacle, le fit transporter, entre l'église Saint-Jacques et le pont aux Anes, dans l'hôtel de Jean de Gros, chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or. Le logis était magnifique, mais la municipalité dut en faire griller les fenêtres pour éviter l'évasion, et, joignant encore la courtoisie à la prudence, afin que les yeux de son impérial otage ne fussent point trop attristés par ces ferronneries, elle chargea le peintre de la Commune, Gérard David, de les dissimuler sous des couches de couleurs agréables. Gérard David reçut pour ce travail, qui rentrait alors dans les devoirs de la profession, la somme de 2 livres

10 sous. En même temps, il acceptait une autre commande officielle plus importante. La Commune avait décidé qu'en souvenir de ses prévarications, dans la salle d'audience même, où Peter Lanchals avait siégé, on rappellerait à ses successeurs ses crimes et son châtiment, par des peintures significatives. C'était d'ailleurs un usage général dans les tribunaux flamands au moyen âge. Les plus célèbres peintures de Roger de la Pasture étaient la *Justice d'Herkenbald* et la *Justice de Trajan*, à l'hôtel de ville de Bruxelles, celles de Thierri Bouts, la *Justice de l'empereur Othon*, à celui de Louvain. Gérard David eut à prendre son sujet dans Hérodote et Valère-Maxime, la *Justice de Cambyse*.

Sisamnès, disent ces historiens, était juge en Égypte, nommé par Cambyse. Le roi, ayant appris qu'il s'était laissé corrompre par un plaideur, ordonna qu'il fût écorché vif. La sentence fut exécutée, et la peau du supplicié employée à couvrir le siège sur lequel devait siéger son successeur, c'est-à-dire, dans l'espèce, son propre fils. Gérard David ne mit pas moins de dix ans à parfaire cet ouvrage. Un premier tableau représente l'*Arrestation de Sisamnès*, un second son *Supplice*. Tous les deux, d'une ordonnance calme et grave, rassemblant, sur peu d'espace, un grand nombre de figures fortement caractérisées, attestent que l'éducation pittoresque de Gérard était déjà complète, lorsqu'il vint travailler aux côtés de Memlinc. Éducation très hollandaise; comme chez Thierri Bouts, des figures plutôt maigres et longues, tranquilles et droites, avec la même intelligence de l'ambiance atmosphérique et lumineuse, et des colorations chaudes et brunâtres, dans le goût d'Ouwater et de Gérard Van Sint Jant. Il saute aux yeux que tous les personnages sont des portraits; et, comme Gérard David, durant les troubles, assista souvent à des scènes de ce genre, l'émotion qui se dégage de ces tragédies silencieuses n'en est que plus poignante. Le jugement a lieu dans le tribunal même, s'entr'ouvrant par un portique sur la place de l'Hôpital Saint-Jean. Les costumes, cela va sans dire, sont ceux de Bruges en 1488. Les peintres n'étaient pas encore assez savans ou assez pédans pour rechercher ce que nous appelons la couleur locale, au grand dommage, le plus souvent, de la couleur humaine. Pour eux, comme pour toutes les âmes simples, la Bible, l'Évangile, les histoires grecque et romaine n'avaient pas de dates; ils les voyaient revivre chaque jour, autour d'eux, dans le même monde agité toujours des mêmes passions. Le juge,

Peter Lanchals probablement, est encore assis, son bonnet à la main, sur son siège de magistrat; le roi Cambyse, coiffé d'une toque avec enseigne d'orfèvrerie, portant robe de brocart gênois et manteau d'hermine, le regarde sévèrement, et lui compte sur ses doigts les causes de son indignité. Lanchals, le bras droit déjà saisi par un estafier, écoute en silence, fixant Cambyse d'un œil surpris et résigné. Rien de plus émouvant que l'expression froide, contenue et profonde, de ces deux adversaires, le criminel et le justicier. Il n'y a pas moins d'observation virile et fine dans la façon variée dont la curiosité, la compassion, l'indifférence se traduisent, sans nulle affectation, sur les visages de tous les assistans, courtisans, soldats, magistrats, auxquels les contemporains pouvaient donner leur nom. C'est d'un art admirable, qui, heureusement, n'a encore rien de l'art pour l'art.

Dans l'autre panneau, le *Supplice*, la réalité est traduite avec plus d'énergie encore. Lanchals (c'est bien le même personnage) est étendu sur une table, pieds et poings liés, les traits convulsés, les dents serrées, se mordant les lèvres pour ne pas geindre. Quatre bourreaux, attentifs et propres comme des internes à l'amphithéâtre, travaillent à sa dissection. L'un, à la tête, lui fend, de son scalpel, la peau sur la poitrine; deux autres, à ses côtés, lui découpent celle du bras; un quatrième, plus expéditif, lui extrait le mollet et le genou gauches, sanglans, à vif, de leur épiderme, comme une pièce anatomique d'une gaine collante. Les quatre opérateurs accomplissent leur besogne avec une conscience extrême. Pour ne pas salir son couteau sur la planche ensanglantée, le dernier l'a pris dans la bouche et le serre vivement entre ses dents. Cambyse est là, debout contre la table, couronne au front, portant le sceptre, justicier en apparence impassible, mais détournant pourtant ses regards, jetés dans le vide, à la fois du supplicié et des assistans. Quelques-uns de ceux-ci font de même; quelques autres, gravement émus, tiennent les yeux abaissés vers le misérable. Dans l'éloignement, on voit le fils de Sisamnès, installé sur son fauteuil de magistrat, dont le dossier est tapissé par la peau de son père, comme, dans le fond de l'*Arrestation*, on voyait, sous le porche de son logis, Sisamnès recevant une bourse de la main d'un plaideur. C'est la même vigueur et le même soin d'exécution dans les deux scènes, avec les mêmes fonds admirables d'architectures et de verdures, et la même puissance d'effet due à l'intensité austère des expressions

morales dans la tranquillité voulue des attitudes et des gestes. Lanchals avait, paraît-il, inventé des instrumens perfectionnés de torture dont ses compatriotes lui firent faire l'expérience, comme Louis XI fit d'abord goûter de la cage de fer au cardinal La Balue, son inventeur. La scène dut ressembler à celle-ci, où se retrouvent peut-être, autour de la victime, les mêmes magistrats. La grande habileté de l'artiste a été de ne rien atténuer des atrocités réelles qu'exigeait le motif, sans épouvanter toutefois les yeux par d'horribles détails d'abattoir.

A voir ces tristes spectacles, qui croirait Gérard David, après Memlinc, le plus tendre et le plus doux des artistes? Entre les deux scènes du *Jugement de Cambyse*, ces premières peintures certaines de Gérard David, on a placé, comme l'anthithèse la plus surprenante, l'une de ses dernières œuvres, la délicieuse réunion de jeunes saintes qui est la fleur du musée de Rouen. Les premières furent terminées en 1498; la dernière est de 1509. Que s'est-il passé, durant ce court intervalle, dans l'âme du peintre? Autant le *Jugement* se rattache encore, et de tous les côtés, à l'art du xve siècle, à l'art septentrional, autant les *Saintes autour de la Vierge* s'élancent, avec joie, vers l'art de la Renaissance, vers l'art italianisé. N'était la similitude indiscutable de quelques types chers à Gérard, n'était la persistance de certaines habitudes et procédés techniques, n'était, enfin, la certitude des documens prouvant l'authenticité, au premier abord, on reste stupéfait que des œuvres d'apparence si dissemblable aient pu sortir de la même main. Il n'y a pas, je crois, ni en Flandre, ni en Italie, d'exemple plus éclatant de la puissance irrésistible avec laquelle s'imposaient à tous les peintres, dans les premières années du xvie siècle, les séductions de la nouvelle manière italienne, de l'*arte moderna*, tel que Léonard de Vinci, Fra Bartolommeo, Giorgione, venaient de le constituer. Gérard David, lui aussi, a-t-il complété son instruction en Italie? Dans les deux scènes du *Jugement*, les médaillons d'allégories mythologiques encastrés dans la muraille, les guirlandes de fruits et de fleurs tenus par des *Amorini*, révèlent déjà chez lui le goût des choses antiques et la connaissance de peintures ou gravures padouanes. Une conversation sacrée dans un parc, où l'on retrouve les demoiselles de Memlinc présidées par une vierge de Léonard, et qui semble bien de sa main, mais d'une main juvénile et incertaine, ferait supposer, d'autre part, un séjour dans le Milanais.

Quoi qu'il en soit, les évolutions se font chez Gérard avec une rapidité exceptionnelle, et d'autant plus remarquable, qu'elles n'altèrent point ses qualités essentielles. Avant de s'inspirer des Milanais et des Florentins, il avait déjà passé de Thierri Bouts à Memlinc avec une désinvolture extraordinaire. Artiste bien étrange! A la fois très personnel et très changeant, d'une sensibilité exquise et d'une infatigable souplesse!

On ne s'expliquerait pas les étonnantes diversités de conception, de sentiment, d'exécution, dont le contraste frappe tous les yeux, entre les panneaux de 1488-1498 et le tableau de 1509, si l'on ne pouvait suivre la transformation du peintre à travers des ouvrages intermédiaires.

On en connaît trois au moins, *Chanoine et ses patrons* (National Gallery), le *Baptême du Christ*, à Bruges, le *Mariage mystique de sainte Catherine* (National Gallery). Le premier, le plus proche du *Cambyse*, est déjà sensiblement modifié, dans son caractère hollandais, par une étude attentive de Van Eyck et de Memlinc, surtout visible dans les accessoires et l'assouplissement du style. Le *Baptême du Christ*, qu'on admire ici, commandé par un des magistrats qui avaient expertisé le *Cambyse*, ne conserve plus de la tradition Thierri Bouts que la puissante vérité du paysage verdoyant, et la tournure réaliste des figurines clairsemées dans les fonds. Pour le Christ, doux et pensif, tout nu, au corps souple et délicat, debout dans le Jourdain, pour le saint Jean qui s'agenouille en versant l'eau sur la tête du Sauveur avec le creux de sa main, l'inspiration vient toute de Memlinc, comme est due à Van Eyck celle qui agenouille, enveloppé d'une somptueuse et ample dalmatique, de l'autre côté du torrent, l'ange porteur des vêtemens. La perfection avec laquelle tous les détails des figures et du paysage sont traités à fond, sans troubler en rien l'harmonie profonde et recueillie de l'action lumineuse, fait d'ailleurs de cette admirable peinture le chef-d'œuvre du peintre dans sa manière brugeoise.

Le *Mariage mystique* (ancienne collection de Beurnonville), s'il était ici, marquerait bien l'étape décisive entre Bruges et l'Italie. L'admiration pour Van Eyck éclate encore, plus proche et plus libre à la fois, dans le groupe de la Vierge et de l'Enfant, mais déjà les saintes Catherine, Barbe et Madeleine, qu'on retrouvera dans le tableau de Rouen, apportent, dans l'affirmation des types chers à Gérard, une aisance d'allures, un charme physionomique,

une distinction intellectuelle, qui ne sont plus la candeur inculte ou mystique du xve siècle. On a pensé, non sans vraisemblance, que, pour cette Conversation sacrée, et surtout pour celle de Rouen, l'artiste avait pu s'inspirer, au moins pour quelques détails, d'un grand retable placé, de son temps, dans son église paroissiale, et que le musée de Bruxelles a prêté à l'exposition. Le cercle, ici, est plus nombreux ; il n'y a pas moins de douze jeunes saintes, toutes fort bien attiffées, mais toutes gauches, presque laides à plaisir, autour de la Vierge ; celle-ci même est d'une mine assez pauvre. L'insignifiance monotone de ces physionomies sottement béates et de ces longues têtes moutonnières, prêtes à bêler, suffirait à marquer la médiocrité de cet émule insuffisant de Memlinc, malgré toutes ses habiletés de pratique.

Dans le tableau de Rouen, c'est, au contraire, la variété et la vérité des figures qui donnent à la scène son admirable effet de vie et de naturel. Toutes les études antérieures de l'artiste aboutissent à une réalisation, libre et complète, de ses observations et de ses rêves. La Vierge, vêtue de noir, offrant une grappe de raisin à l'enfant en chemisette blanche, est d'une dignité douce, et vraiment noble. A ses côtés, les deux anges debout, aux ailes éployées, jouant de la flûte et de la mandoline, sont d'une gravité et d'une grâce délicieuses. A gauche, sainte Catherine, tenant son missel, s'entretient avec sainte Agnès ; à droite, sainte Godelive paraît lire quelque passage intéressant à sainte Barbe qui, réfléchie et songeuse, laisse tomber sur ses genoux son livre entr'ouvert. Une vraie cour d'amour, d'amour céleste, où l'on discute des subtilités théologiques en écoutant un duo angélique. Six autres saintes auditrices lèvent leurs têtes entre les épaules des vierges d'honneur, formant cénacle. Dans les deux coins, Gérard David et sa femme, Cornélie Cnoop, la miniaturiste, montrent leurs bons visages tranquilles et pieux. Il est évident que toutes les têtes du second plan, au moins, sont des portraits, portraits de famille sans aucun doute, car le tableau fut donné par l'artiste à ses bonnes amies les Carmélites de Sion, qu'il avait déjà obligées de sa bourse. La facture des vêtemens, des mains (variées et charmantes), des visages, est de plus en plus parfaite, mais dans un jeu de colorations tempérées et alternées, avec des souplesses et des ampleurs, une aisance et presque du laisser-aller dans les formes, qui ne sont déjà plus l'art serré, parfois jusqu'à l'étriquement, exact et précis, parfois jusqu'à la sécheresse, des vieux

Pays-Bas. Les colorations, savamment graduées, abandonnent les franchises, parfois rudes ou aigres, mais tendres et chaudes, des Primitifs. C'est cet art plus dégagé, assoupli et décoratif, avec de larges brossées de nuances décomposées, qu'on voit de tous côtés apparaître à la fois, en Flandre, en Allemagne, en France, sous la grande poussée d'Italie. On rencontrerait sans surprise, à Blois, autour d'Anne de Bretagne, ces aimables filles que Gérard David put voir autour de Marguerite d'Autriche à Malines. Mêmes toilettes, mêmes tournures, même grâce cultivée.

IV

L'exposition de Bruges contient plus de 400 tableaux. C'est dire qu'autour des artistes illustres dont nous avons parlé se rangent une multitude d'autres peintres, connus ou anonymes, dont l'étude, toujours instructive, n'est guère moins attrayante ou édifiante. Les organisateurs, avec raison, ne s'en sont pas tenus aux maîtres du xv[e] siècle, aux maîtres purs et rares; ils ont fait encore une large part à ces artistes de transition, laborieux intermédiaires entre le xv[e] et le xvi[e] siècles, entre le moyen âge et la Renaissance, dont les efforts et les talens ont été trop souvent méprisés par les admirateurs exclusifs des écoles souveraines et des formules d'art tranchantes et nettes. Ne serait-il pas bien injuste, pourtant, de jeter plus longtemps la pierre à ces honnêtes artistes, curieux, enthousiastes, voyageurs, chercheurs du mieux et du nouveau, qui, durant tout un siècle, devaient abandonner leurs terres basses et leurs climats froids, pour aller respirer, au delà des Alpes, un air plus libre sous un ciel plus chaud, dans une atmosphère toute chargée des rêves et des illusions de la vieille humanité, autour des chefs-d'œuvre de l'art, ressuscités ou nés d'hier, ceux de l'antiquité et ceux de l'art nouveau? Ne sont-ce pas eux qui, par leurs tentatives d'assimilation et de fusion, toujours pénibles, parfois grotesques, mais, en fin de compte, consciencieuses, utiles et fécondes, ont préparé, ont presque réalisé cette seconde et magnifique éclosion des arts flamand et hollandais au xvii[e] siècle? N'oublions pas que les italianisans septentrionaux du xvi[e] siècle sont les pères et les grands-pères, légitimes, incontestables, de Rubens et de Hals, de Van Dyck et de Rembrandt. Rien ne prouve mieux l'énergie et la vitalité du génie flamand que cette transformation profonde et

merveilleuse par laquelle les peintres des Pays-Bas, les traducteurs les plus consciencieux de l'âme pieuse du moyen âge, devinrent ensuite les interprètes les plus brillans et les plus sincères de l'imagination et de la pensée moderne, de l'imagination sensuelle exaltée par la culture classique, de la pensée observatrice attendrie par l'amour de la nature, de la vie et de l'humanité.

Pour les peintres du Nord, entre 1490 et 1530, le grand souci fut d'adoucir leur technique et d'alléger leur style en demandant conseil aux peintres d'Italie, plus libres et plus aimables, surtout à Léonard, aux Milanais et aux Vénitiens. C'était aller à la bonne source. Un peu plus tard seulement, l'engouement pour Michel-Ange et les anatomistes florentins les précipitera dans ces désordres de contorsions grotesques et de nudités glaciales où l'on verra des artistes savans et laborieux, tels que Heemskerk, Cornelis de Harlem, Frans Floris et bien d'autres, compromettre, comme à plaisir, leurs qualités naturelles. L'italianisme, dans la génération précédente, moins dominateur et moins dogmatique, produisit, au contraire, des fruits composites, d'une grâce un peu étrange, mais parfois très savoureuse.

Sans parler du grand Quentin Metsys, qui, n'aspirant l'air d'Italie qu'à distance, en prit seulement un goût particulier d'élégance et de libres allures, sans rien sacrifier de son génie flamand, d'autres artistes, plus indécis et plus troublés, tels que Jean Gossaert (Mabuse), Van Mostaert, le maître des demi-figures, Henri Bles, Patenier, Bernard Van Orley, ne sont pas des personnalités médiocres. Leur œuvre, inégale et diverse, à cause même de la multiplicité de leurs recherches, est encore mal établie; un grand nombre des tableaux qui portent leurs noms à Bruges ouvrent le champ à la discussion, mais la plupart de ces morceaux sont intéressans, quelques-uns charmans, d'autres tout à fait beaux. Rien ne montre mieux, en somme, combien ce mouvement d'assimilation italienne fut général et entraînant, et combien aussi, à cette première heure de frais enthousiasme, entre les mains de praticiens encore sincères, conservant, au delà des Alpes, la conscience scrupuleuse de leurs ancêtres, ce mouvement put sembler aux contemporains désirable et sans danger. L'étude de tous ces petits maîtres flamands ou hollandais, tous excellens portraitistes et paysagistes excellens, est une joie, pleine de surprises et d'inquiétudes, pour les spécialistes. Nous ne saurions l'aborder ici. Tenons-nous-en aux Brugeois.

On constate avec bonheur qu'après Van Eyck, Memlinc, Gérard David, les peintres brugeois, protégés par leur isolement, plus qu'à Anvers et Bruxelles, contre l'envahissement du sensualisme ultramontain, demeurèrent plus longtemps fidèles aux traditions de piété, de pureté, de simplicité, léguées par le moyen âge. Le maître de la *Mater Dolorosa*, Jean Prévost (... † 1529), Albert Cornelis, (... † 1532), Lancelot Blondel (149... † 1561), se laisseront lentement gagner par un goût croissant de la décoration architecturale, et quelque tendance à donner plus de place aux nudités dans leurs compositions sacrées; pour le reste, ils garderont les habitudes discrètes et pieuses du XVe siècle et conserveront, dans leur technique, l'amour ancien des miniaturistes pour les colorations claires et légères. Le *Couronnement de la Vierge*, par Albert Cornelis, peint en 1520, développe, sur un espace assez restreint, sous les pieds du groupe principal, des rangées concentriques d'anges musiciens, les uns en robes bleuâtres, les autres en dalmatiques sombres, les derniers en robes blanches, comme fera plus tard Tintoret dans son *Jugement Dernier;* mais c'est encore, dans les figures envolées de cette vision charmante, la ferveur douce du moyen âge finissant et toute la grâce bienveillante de Memlinc, avec une originalité délicate dans les types renouvelés. Jean Prévost, en 1525, reprend le vieux thème du *Jugement dernier*, suivant la formule locale, en y imprimant la marque de la Renaissance, mais avec une modération et une pureté qui disparaissent déjà dans les écoles voisines. En haut, toujours, le Christ, en gloire, entre l'épée et la palme; sous ses pieds, deux angelots, sonnant de la trompette; à ses côtés, la Vierge, montrant son sein nu, Saint Jean-Baptiste avec l'Agneau, escortés de saints et de saintes. Mouvemens plus dégagés, allures plus souples, style plus facile que dans la génération précédente, mais le sentiment reste le même, et la liberté avec laquelle le naturalisme flamand s'adapte aux besoins nouveaux de beauté plastique se manifeste avec grâce dans les figures nues symbolisant la résurrection. Entre le Christ et les ressuscités, s'étend un panorama de mer assombrie par un ciel d'orage où se retrouve aussi la conscience des ancêtres. Deux autres *Jugemens derniers*, du même temps, de la même école, varient légèrement la même ordonnance, toujours dans la gamme claire, avec introduction d'élémens empruntés à Lucas de Leyde ou à Jérôme Bosch. Les tableaux dé-

coratifs de Lancelot Blondeel, le peintre ingénieur à qui Bruges doit les plans de canalisation qu'elle exécute aujourd'hui, sous la surcharge des ornementations dorées, gardent encore le sens des expressions justes et simples. Il n'est pas jusqu'à Pierre Pourbus, gendre de Blondeel (1510-1584), bien plus italianisé, si scrupuleux et si attentif encore, si franc surtout dans ses portraits, qui ne retienne encore, dans sa loyale bonhomie, quelque chose des antiques candeurs. Outre les tableaux de lui que montre l'exposition, il faut en chercher beaucoup d'autres dans les églises. L'un d'eux, à Saint-Jacques, m'a toujours touché (1578). C'est un Christ ressuscitant devant un Brugeois prolifique, Soyer van Male, escorté de ses deux femmes et de ses seize enfans. Ces nombreuses lignées ne sont pas rares dans les tableaux brugeois. Dans le Memlinc du Louvre, les Floreins ont sept fils et onze filles; ce n'était donc pas la faute de ses citoyens, si la ville ne se repeuplait pas. La famille de Male, agenouillée, s'échelonne, par rangs d'âge, dans une belle campagne ouverte, avec une ferveur édifiante. Ainsi, durant près de deux siècles, les peintres de Bruges ont continué de vivre dans un rêve de beauté calme et d'harmonie céleste, celui que l'on peut si aisément reprendre et poursuivre encore, le matin et le soir, le long des canaux silencieux dans la ville endormie. Là, les blancheurs lentes des cygnes assoupis, miroitant parmi les reflets lourds des briquetages antiques, nous parlent encore de leur doux peintre, Hans Memlinc, tandis que la flèche aiguë de Saint-Jean, la tour à clochetons de Saint-Sauveur et la pyramide polygonale du Beffroi dressent toujours au loin, comme au fond des retables, leurs silhouettes blanches ou noires, grises ou roses, suivant les heures, et chantent toujours, à pleines volées, la gloire de Bruges qui ne veut pas mourir, qui ne pourrait mourir, ayant déjà répandu, à travers le monde, par le génie de ses artistes, trop d'inoubliable poésie et de trop durables consolations.

Georges Lafenestre.

R. L. STEVENSON

VOYAGEUR ET ROMANCIER (1850-1894)

Les habitués de la forêt de Fontainebleau durent souvent rencontrer, dans les années 1875 à 1877, un Écossais maigre, à la figure ovale, au teint fleuri, aux pommettes saillantes, aux yeux bleus, transparens, et aux cheveux châtains, qui fréquentait la colonie des peintres à Barbizon. Il pouvait avoir de vingt-cinq à trente ans; mais sa maigreur annonçait soit des pratiques ascétiques, soit le germe d'une de ces maladies qui s'attaquent à un organe vital. Et pourtant cet homme délicat avait en société tout l'entrain, toute la gaîté de la jeunesse et, s'il prenait part à une excursion, il y déployait autant de hardiesse que de vigueur. On eût dit un cœur de « viking » dans un corps de femme. On se sentait attiré par ce contraste entre l'énergie du caractère et la fragilité des moyens physiques, tandis que la conversation, pétillante d'idées originales et pleine d'humour, captivait ses interlocuteurs. « Il aimait la vie, a dit un de ses amis, avec l'ardeur d'un amoureux, averti qu'on l'arrachera bientôt et pour toujours des bras de sa bien-aimée (1). »

Tel était Robert-Louis Stevenson à vingt-cinq ans et tel il resta à peu près jusqu'à sa fin. Qui se serait douté, alors, que ce jeune homme, que la mort semblait avoir touché du bout de son

(1) Andrew Lang, *Revue Bleue*, 20 avril 1895.

aile, fournirait encore une carrière de vingt années, parcourrait trois parties du monde, et serait un des écrivains les plus brillans, les plus féconds, les plus populaires en Angleterre, comme aux États-Unis ?

Mais il y a plus : sa renommée a dépassé les frontières du monde anglo-saxon et pénétré chez nous ; plusieurs de ses romans ont été traduits en français ou vont l'être. Stevenson mérite d'être le bienvenu auprès du public français, non seulement à cause de son talent, mais parce qu'il a beaucoup aimé la France. Il en aimait les paysages tour à tour gracieux et grandioses, le climat tempéré et ensoleillé, auquel il a dû plusieurs fois le retour à la santé ; il en goûtait la littérature depuis Villon jusqu'à Henry Murger, de Charles d'Orléans à Victor Hugo, et d'Alexandre Dumas père jusqu'à M. Paul Bourget. Enfin, et surtout, il a aimé notre peuple, à cause de sa bonhomie, de sa franche cordialité, de sa bonne humeur inaltérable, dans l'heureuse comme dans la mauvaise fortune. Il a parcouru nos campagnes, tantôt en chemin de fer, tantôt en diligence, tantôt en canot à rames, tantôt à pied, seul avec un âne, pour mieux observer. Il a visité, entre autres fois, notre pays, à la suite des ravages de l'année terrible, et après avoir entendu chanter dans un village une complainte sur les « malheurs de la France, » devant un rassemblement attentif, il a écrit ces lignes : « La perte de l'Alsace et de la Lorraine a plongé dans la tristesse ce peuple au cœur sensible, et l'on y est fort courroucé, moins contre l'Allemagne que contre l'Empire. Dans quel autre pays verrait-on une chanson patriotique attirer tout le monde dans la rue ? C'est que rien ne grandit l'amour comme une grande douleur... La France traverse une phase mélancolique ; mais la crise porte en elle-même son remède. Cette nation au cœur sain et brave se lassera à la longue de se lamenter sur ses désastres. Déjà Paul Déroulède a composé quelques chansons de soldat viriles. Elles manquent du souffle lyrique et ne résonnent pas assez comme une sonnerie de clairon ; mais elles sont écrites sur un ton grave, digne, stoïque, qui pourrait enlever des soldats, combattant pour une bonne cause (1). »

Ailleurs, il a noté deux ou trois traits du caractère français qui lui avaient fait une excellente impression, par exemple, la sollicitude pour les enfans, qui rapproche souvent des personnes

(1) *An inland voyage*, édition Tauchnitz, p. 192-193, 207-208.

étrangères l'une à l'autre, l'hospitalité des bourgeois des petites villes du Nord, et cette belle humeur avec laquelle tant de gens, pauvres ou gênés, cachent leurs privations, et qui, à ses yeux, était un signe de courage moral et d'indépendance.

Les Écossais ont toujours eu ce trait du caractère chevaleresque, la sympathie pour les vaincus, pour les opprimés, et Stevenson était Écossais jusqu'aux moelles; il en avait le tempérament voyageur, militant, invincible. Il a dit de lui-même quelque part à propos d'une personne : « Il vous rappellera cet Écossais qui, selon toute apparence, s'en allait mourir et qui, quand même, faisait des rêves d'avenir. Eh bien ! nous autres Écossais, nous ne consentons jamais à nous tenir pour battus; nous ressemblons au guerrier Braddock, emporté mourant du champ de bataille et qui se promettait de prendre sa revanche la prochaine fois (1). »

Cette humeur batailleuse était tempérée, cette endurance était soutenue par une foi religieuse très profonde, mais très indépendante. Il avait été élevé par ses parens dans la doctrine calviniste la plus rigide. Ses ancêtres paternels, comme les Smith, ses ancêtres maternels, gardaient la tradition puritaine, ayant le sentiment d'une volonté supérieure qui gouverne les affaires humaines. Mais il y avait une différence marquée entre le caractère des hommes et celui des femmes. La piété des premiers n'excluait pas une certaine ambition mondaine, celle de faire fortune, afin de pousser leurs fils à un échelon plus haut de l'échelle sociale; tandis qu'aux yeux des mères, cela était pure idolâtrie, leur rêve était de faire de leurs fils des ministres de la parole de Dieu. Robert-Louis échappa, par l'indépendance de sa pensée, à ces influences héréditaires. D'un côté, il n'eut jamais d'autre ambition que de gagner par sa plume assez d'argent pour entretenir sa famille; et, de l'autre, sa pensée, éveillée par ses lectures, brisa les cadres étroits du calvinisme. Il s'était fait des croyances personnelles et, par là même, d'une réelle efficacité morale, très voisines de celles d'un Channing ou d'un Parker. Et ces convictions religieuses s'étaient encore affinées par une précoce expérience de la douleur physique (2). Il respectait

(1) Voyez la dédicace du *Prince Othon* à Mme Van der Grift.

(2) Voyez ses belles prières pour le culte domestique, à la fin du deuxieme volume de sa biographie. Graham Balfour, *The life of R. L. Stevenson*, Londres, 2 vol. in-fol., 1901.

toutes les religions et voyait dans leurs dogmes des conjectures pour atteindre l'inconnaissable.

Atteint, à vingt-trois ans, d'une affection de poitrine, les médecins lui ordonnèrent un séjour à Menton, et dès lors, sauf quelques rares exceptions toujours payées par des rechutes, il dut renoncer à habiter l'Écosse, au climat brumeux et variable, pour passer ses hivers dans le Midi et ses printemps en France ou sur la côte Sud de l'Angleterre. Plus tard même, à la mort de son père, il dit adieu pour toujours à l'Europe, et, après avoir quelque temps habité la Californie et exploré les îles de l'Océanie, il fixa définitivement ses pénates dans une des îles Samoa, ou il mourut en 1894. Il y a donc deux aspects de sa personne, qui se reflètent dans ses œuvres. Stevenson est d'abord un voyageur ou un « émigrant amateur, » comme il s'est qualifié lui-même, changeant de résidence tous les six mois et parfois plus souvent, toujours en quête d'impressions, d'aventures nouvelles, doué d'un coup d'œil d'artiste et décrivant admirablement les paysages, les hommes et les choses, surtout les paysages de mer. Sur ce dernier point, il me paraît comparable à Pierre Loti. Il a été, en outre, un écrivain qui a traité les sujets les plus divers : biographie et histoire politique, morale et poésie, fables et contes fantastiques, récits d'aventure, romans et même théâtre, il a touché à tous les genres. Non pas, certes, qu'il se soit montré partout égal à lui-même ; mais, toujours, il a fait preuve d'une précision, d'un réalisme dans les détails, qui n'a d'égal que l'élégance de la forme et l'éclat du coloris. Nature vibrante, que je ne saurais mieux comparer qu'à la harpe des anciens bardes d'Écosse, sur laquelle ils improvisaient des chansons, des ballades ou des élégies. Il ne faut pas songer, dans les limites d'un article, à épuiser une si riche nature. Je voudrais du moins mettre en relief les deux aspects caractéristiques de Stevenson : le touriste observateur et le romancier.

I

C'est en France que Stevenson a débuté comme explorateur. Fortifié par un hivernage à Menton, il entreprit, en septembre 1876, avec son ami sir W. C. Simpson, de se rendre d'Anvers à Pontoise, en remontant les canaux et les rivières de la Sambre

et de l'Oise en bateau à rames. Si le moyen de transport n'est ni rapide, ni confortable, nul, il faut l'avouer, ne se prête mieux à l'étude du paysage et à l'observation du genre de vie des habitans d'un pays. On peut faire halte où il vous plaît et, confiant son canot à un paysan ou à un éclusier, on va reconnaître les environs. Ce mode de locomotion offre aussi l'avantage d'éviter les grandes routes et d'épargner au voyageur modeste les frais des hôtels somptueux. En cet équipage, les deux amis traversèrent les plaines de la Flandre, sillonnées de canaux ou éclairées, la nuit, par les hauts fourneaux, et, ensuite, le pays vallonné et boisé de la Picardie. Ils eurent beaucoup à se louer de l'hospitalité des fonctionnaires à Maubeuge, à Landrecies et admirèrent la bonne humeur, le contentement de simples bateliers. « Ce que j'aime tant en France, remarque à ce propos notre voyageur (1), c'est cet aveu clair et net, fait par tous, de leur propre chance. Un chacun sait de quel côté sa tartine a du beurre et prend plaisir à le montrer aux autres, ce qui est, pour sûr, la meilleure part de la religion. Ils dédaignent de faire grise mine à la pauvreté, ce qui, à mes yeux, est la plus belle forme de la vaillance. Les Français sont imbus de cet esprit d'indépendance; peut-être est-ce le résultat des institutions républicaines, ou plutôt cela vient de ce qu'il y a si peu de gens réellement pauvres. »

Un peu plus loin, entre Vadencourt et Origny Sainte-Benoîte, nos touristes s'arrêtent à la fin d'une journée ensoleillée et, ayant amarré leurs canots, ils contemplent le soleil couchant :

« D'un côté de la vallée de l'Oise, tout en haut de la colline crayeuse, un laboureur, avec son attelage, paraissait et s'éclipsait à intervalles réguliers. Chaque fois qu'il reparaissait, il s'arrêtait quelques secondes, en se profilant sur l'azur du ciel. C'était le seul être vivant en vue, à moins que l'on ne comptât la rivière. De l'autre côté, on apercevait entre le feuillage un beffroi entouré de toits rouges. De là, un sonneur de cloches bien inspiré égayait l'après-midi de son carillon. Il y avait je ne sais quoi de doux et de captivant dans la mélodie qu'il exécutait et nous n'avions jamais entendu des cloches parler d'une façon aussi intelligible ou tinter aussi mélodieusement que celles-là. Il y a dans le son des cloches quelque chose de métallique et

(1) *An inland voyage*, p. 192-193.

de menaçant, qui fait plus de peine que de plaisir à entendre; mais ces cloches-là, quand elles lançaient dans l'air leurs sons, tantôt aigus, tantôt graves, tantôt avec une cadence plaintive qui s'emparait de l'oreille comme une chanson populaire, étaient toujours douces et harmonieuses et s'accordaient bien avec le ton tranquille et serein de ce paysage. J'aurais voulu demander la bénédiction du brave et calme vieillard qui tirait si gentiment la corde, en mesure avec le rhytme de ses propres pensées (1). »

Deux ans après, Stevenson faisait seul, avec un âne qu'il avait équipé pour porter sa couchette et son bagage, un voyage à pied dans les montagnes de la Haute-Loire et de la Lozère. Parti, le 22 septembre 1878, du Monastier, il passait la Loire, atteignait l'Allier à Langogne, et allait résider quelques jours au couvent des Trappistes de Notre-Dame-des-Neiges. Puis il traversait la chaîne des monts de la Lozère et arrivait au Pont-de-Montvert. Il était alors au cœur des Cévennes, où chaque village, chaque col, chaque rocher lui rappelaient un épisode de la guerre des Camisards. Ensuite, il descendait la vallée du Haut-Tarn jusqu'à Florac, et là, suivant la vallée de la Mimente, il passait à Saint-Germain de Calberte et finissait par arriver à Alais (3 octobre). Chemin faisant, il décrit les mœurs des habitans, compare le caractère des catholiques et des protestans; il s'arrête ici pour dépeindre un site pittoresque ou là pour narrer un épisode de cette lutte héroïque, soutenue par une poignée de montagnards fidèles à leur croyance, contre un roi, qui croyait pouvoir façonner les consciences comme il avait fait tailler les arbres de son parc de Versailles. Cette guerre lui suggère tantôt des comparaisons avec cette autre guerre épique, la lutte des Covenantaires écossais contre les Stuarts devenus rois d'Angleterre, tantôt des remarques humoristiques, qui font penser à R. Toppfer, le spirituel auteur des *Nouvelles genevoises*.

Le passage suivant sur les Trappistes de Notre-Dame-des-Neiges donnera une idée de son talent : « Je ne crois pas avoir jamais connu société de gens plus heureux, ni mieux portans. En fait, sur ce plateau désolé, et avec l'activité incessante des moines, la vie est une possession incertaine et la Mort n'est pas

(1) *An inland voyage*, p. 200-201, traduit par L. Lemaître, sous ce titre : *A la pagaie sur l'Escaut, le canal de Villebrock, la Sambre et l'Oise*. Paris, 1900, gr. in-fol. illustré, chez Lechevallier.

une rare visiteuse au couvent. C'est du moins ce qui me fut dit. Mais, s'ils meurent facilement, ils doivent vivre en bonne santé en attendant, car ils étaient gais, avaient tous des chairs fermes et des visages au teint frais, et le seul signe morbide que je pus remarquer, l'éclat extraordinaire des yeux, contribuait plutôt à augmenter l'impression générale de vivacité et de force.

« Ceux avec qui j'ai causé avaient un air singulièrement doux, avec ce que j'appellerai une sainte allégresse dans les manières et la conversation. Il y a une note, dans les instructions aux visiteurs, qui leur dit de ne pas s'offenser des brèves réponses de ceux qui les servent, car il sied à des moines de parler peu. On aurait pu se dispenser de cet avis ; sauf un, tous les hospitaliers s'épanchaient en innocens discours et, d'après mon expérience, il était plus facile d'entamer que d'interrompre une conversation. Excepté le Père Michel, qui était un homme du monde, ils se montraient d'un intérêt empressé et bienveillant pour toutes sortes de sujets,... et ils éprouvaient un certain plaisir à entendre le son de leur propre voix. Quant à ceux qui sont astreints au silence, je ne peux qu'admirer la manière dont ils supportent leur solennel et triste isolement. Et pourtant, en dehors de toute idée de mortification, j'aperçois une sage politique, non seulement dans l'exclusion des femmes, mais dans ce vœu de silence. J'ai quelque expérience de certains phalanstères laïques, d'un caractère artistique, et j'ai vu plus d'une association, aisément formée, encore plus aisément dissoute. Avec une règle cistercienne, elles auraient peut-être duré davantage. Dans le voisinage des femmes, il ne peut être question que d'une association passagère entre hommes sans défense. Rêves d'enfance, projets de jeunesse, mâles joies professionnelles, tout est bientôt délaissé pour deux beaux yeux et une voix caressante. Après la femme, c'est la langue qui est la plus grande cause de division (1). »

Mais, malgré ces beautés montagnardes des Cévennes, c'est toujours à la forêt de Fontainebleau que notre Écossais revenait de préférence. Amené, dès 1875, à Barbizon par son cousin le peintre R. A. Stevenson, il y avait formé des relations, entre autres avec la famille Lafenestre, et y découvrait chaque fois de nouveaux sites admirables.

(1) Ce morceau est extrait de la traduction des *Travels with a donkey in the Cévennes*, par Mmes G. La Chesnais et H. Clauzel.

Cette préférence ne viendrait-elle pas de ce qu'aux yeux de tout homme sensible le lieu où il a connu l'amour est entouré d'un prestige et comme d'une auréole plus brillante? C'était à Fontainebleau qu'avait commencé pour Stevenson le roman de cœur, qui devait décider du bonheur de sa vie. Aussi a-t-il consacré à la forêt des pages enthousiastes.

« Il y a, en France, écrit-il, des paysages incomparables pour le romantisme et l'harmonie. La Provence et la vallée du Rhône (3), de Vienne à Tarascon, offrent une succession de tableaux qui attendent le pinceau du peintre. Et cette beauté n'est pas pure beauté; elle parle à l'imagination, elle surprend tout en charmant. Ici vous verrez des villes-fortes, telles qu'on les rencontre au pays des rêves, des rues qui brillent de mille couleurs comme les vitraux d'une cathédrale, des collines de proportions exquises, des fleurs multicolores, poussant dru comme l'herbe. Toutes ces choses, grâce au chemin de fer, le peintre de ce temps peut les avoir à sa porte. Et pourtant, il ne va pas les chercher, il reste fidèle à Fontainebleau, au pont de Gretz, à la cascade de la vallée de Cernay. Je dirai même que Fontainebleau a été comme fait exprès pour les peintres.

« Le charme de Fontainebleau est une chose à part, c'est un paysage tranquille et d'une grâce classique. C'est un endroit que l'on aime encore plus qu'on ne l'admire. L'air vivifiant de la forêt, les voûtes majestueuses des allées, les éboulis de rochers sauvages, l'antiquité et la dignité de certains bosquets, voilà les ingrédiens, mais non le secret du philtre. Le pays est salubre : l'air, la lumière, les parfums, et jusqu'à la forme des choses, tout concourt à une heureuse harmonie (1). »

Si le goût de l'art et du paysage français et la sympathie pour notre peuple avaient attiré Stevenson en France, ce fut l'amour qui lui fit franchir l'Atlantique et même, d'un bond, traverser les États-Unis pour s'établir sur les côtes du Pacifique. Il avait rencontré, à Barbizon, à l'automne de 1876, M[me] F. Osbourne, alors mariée, et, dès la première entrevue, il avait conçu pour elle un sentiment profond, qui jamais ne varia, ni ne faiblit. Elle n'avait pas été heureuse en ménage et, lors de son retour en Amérique avec ses enfans, elle résolut de demander son divorce.

(1) Voyez *Across the plains*, p. 105, Fontainebleau, colonies villageoises de peintres.

Dès que Stevenson fut informé de sa résolution et qu'il eut reçu en même temps des nouvelles inquiétantes de sa santé, n'écoutant que son cœur, bravant l'avis de son médecin, et sans même prendre congé de ses parens, il partit pour la Californie. Alors, il était pauvre, n'ayant encore publié que ses récits de voyage et quelques articles de revue, qui étaient fort peu payés, et ses parens, mécontens de la carrière qu'il avait choisie, ne contribuaient guère qu'à ses frais de maladie. Il prit donc un billet de passage d'émigrant sur un steamer allant à New-York, où il ne s'arrêta que quarante-huit heures, et, suivant la ligne du chemin de fer Central Pacifique, traversa tout d'une traite l'Amérique jusqu'à San-Francisco. On a publié ses notes de voyage à travers les Montagnes Rocheuses, les plaines du Nebraska et le désert du Wyoming avec ses collines noires (1), notes qui trahissent autant de mépris de la mort, que de curiosité pour les aspects de la vie. Après avoir revu son amie à San-Francisco, il alla d'abord se fixer à Monterey, dont il a donné une belle description :

« L'ancienne capitale de la Californie, dit-il, est située en travers de la baie de Monterey; l'Océan Pacifique, tout caché qu'il est par des collines basses et des forêts, bombarde son flanc gauche et ses derrières par une houle incessante. Les vagues, qui lèchent si doucement les jetées du port, grossissent en dimension et en sinuosité à mesure qu'on avance vers la pleine mer. On peut voir de jour les brisans qui déferlent hauts et blancs, et, la nuit, les contours de la côte, arrosés par l'écume, paraissent au clair de lune comme un ruban d'argent transparent.

« Le ton général du paysage, auteur de cette baie, c'est la présence obsédante de l'Océan. Le bruit sonore des brisans vous suit très haut, quand on fait l'ascension des cañons de l'intérieur. On entend le bruit de la mer dans les chambres propres et vides de Monterey, comme dans ces coquillages de mer qu'on présente à l'oreille. Où que vous soyez, faites halte, et vous entendrez la voix grondante du Pacifique... Un jour, — jour inoubliable, — j'avais pris un sentier inconnu. A quelque distance, les bois commencèrent à s'éclaircir, le grondement de la mer se rapprocha ; je tombai sur une route et même, ô surprise ! sur une

(1) *The amateur-emigrant*, t. III des Œuvres complètes, Édimbourg et Londres, 1891 et suiv., 23 vol. in-8°.

barrière. Un ou deux pas plus loin, sans quitter les bois, je me trouvai au milieu de maisons en bon état. Je suivis les rues l'une après l'autre ; elles étaient toutes à angle droit, pavées de gazon et bordées d'arbres ; au coin de chaque rue, une plaque indicatrice du nom, comme dans une vraie ville. Au bout de la principale, l'avenue centrale, se trouvait un temple à ciel ouvert avec des bancs et un rabat-voix, comme pour un orchestre. Toutes les maisons étaient soigneusement fermées, on ne percevait pas une fumée, pas un son autre que celui des vagues, pas une chose mobile. Je n'ai jamais vu aucun endroit, qui me transportât autant en rêve. Pompéi fourmille de touristes, et son antiquité, son caractère étrange trompent l'imagination. Ici, au contraire, il n'y avait pas plus d'un an ou deux que cette ville avait été bâtie et peut-être avait-elle été évacuée en une nuit. Le fait est qu'elle avait moins l'air d'une ville déserte que d'une salle de théâtre, le jour, avec des bancs vides. »

De Monterey, Stevenson revint à San-Francisco, où il tomba malade, et, après avoir été soigné avec dévouement par Mme Osbourne, il l'épousa (mai 1880). Après son mariage, il alla vivre quelque temps avec sa femme à Calistoga (comté de Napia), dont le climat tempéré acheva de le remettre. C'est de là qu'il alla explorer les gisemens argentifères, qu'il a décrits dans les *Silverado Squatters* (1). Voici en quels termes il a dépeint la vallée de Napia : « L'atmosphère était pure comme du cristal de roche et l'air imprégné d'une forte senteur de résine. Il arrivait de l'Océan comme des bouffées d'air salin sur ces pentes verdoyantes. Les bois résonnaient de chants et exhalaient abondamment leur souffle salutaire. Il semblait que la joie eût élu domicile dans ces zones supérieures et que nous eussions laissé les ennuis et l'indifférence derrière nous dans la vallée. Ce verset d'un psaume nous revint en mémoire : Lève les yeux vers les montagnes, c'est d'elles que te viendra le secours ! »

Sept ans après, quand la mort de son père eut rompu le lien le plus fort qui le rattachât à son pays natal, c'est encore à l'Amérique qu'il alla demander de nouvelles forces physiques et morales. En effet, sa lutte répétée contre la maladie mortelle qui, comme un vautour, rongeait ce nouveau Prométhée, avait fini par le décourager. Son courage, sa gaîté, bien que soutenus

(1) *Silverado Squatters*, p. 249.

par sa femme, par son beau-fils qui l'aimait comme un père, par ses amis, éprouvaient quelque défaillance. Il céda à l'avis de ses médecins et, emmenant avec lui sa famille, sa vieille mère, il s'embarqua pour New-York.

Il avait d'abord songé à un séjour dans l'État de Colorado; ses amis de New-York l'en dissuadèrent à cause de la longueur du voyage. Il fixa, alors, sa résidence pour sept mois dans les monts Adirondack, célèbres par l'air salubre qu'on y respire, non loin du lac Saranac. De sa maison, située sur une colline, on avait vue sur la vallée, arrosée par une rivière qui se jette dans le lac. Sa santé s'était notablement fortifiée; il put donc beaucoup travailler : c'est là qu'il composa la plus grande partie du *Maître de Ballantrae* et son « Sermon de Noël. » En effet, ses épreuves de santé, des deuils répétés dans sa famille, ramenaient de plus en plus sa pensée vers le christianisme. C'est de Saranac que notre auteur a écrit à un vieil ami de son père, consulté au sujet d'une biographie de Thomas Stevenson, ces lignes sur le rôle de la religion :

« Étant donné que la vie est tragique jusqu'à la moelle, l'office propre de la religion est de nous la faire accepter et de nous faire servir dans cette tragédie, comme font des soldats dans cette autre tragédie qu'est la guerre. J'entends par là un service actif, — au sens militaire du mot, et l'homme vraiment pieux est celui qui fait son service avec une joie militaire, — et non pas celui qui passe son temps à pleurer sur les blessures (1). »

Cependant, Stevenson, stimulé à la fois par son goût naturel et par une certaine inquiétude morbide, rêvait d'un nouveau voyage sur mer. Au printemps de 1875, il avait rencontré en Angleterre M. J. Seed, secrétaire du département de la Marine et des Douanes de la Nouvelle-Zélande, qui lui avait fait une description séduisante des îles de la Polynésie : ce fut de ce côté qu'il se dirigea. Le 28 juin 1888, Stevenson s'embarqua avec sa famille à bord du yacht *Casco*, qu'il avait frété soi-disant pour une excursion de quelques mois. Il fit escale d'abord à Nouka-Hiva (Iles Marquises) et il a donné des détails instructifs sur les habitans et leurs mœurs. La race des habitans des Iles Marquises est peut-être la plus belle de toute la Polynésie ; la taille moyenne des hommes est de six pieds ; ils sont fortement musclés, rapides

(1) Lettre au Révérend Charteris, printemps de 1888.

à l'action, gracieux au repos, et les femmes, bien que plus replètes et moins intelligentes, sont avenantes. A première vue, il n'est pas de race plus viable, et pourtant la mort les fauche à deux mains. On reviendra plus tard sur le problème des causes de la dépopulation des îles Polynésiennes.

Quant aux mœurs des indigènes, Stevenson a observé deux traits de leur caractère : l'inclination au suicide et la haine des Français. Il attribue la première au pressentiment de la fin de leur race, qui engendre chez eux, tantôt une grande irritabilité, tantôt un découragement mélancolique (*erimatua*), qui les porte au dégoût de la vie. Les Marquisans, du moins, tiennent à mourir et, surtout, à être ensevelis avec un certain décorum. Ils mettent leur amour-propre à avoir un beau cercueil. Un jour, comme un indigène allait mourir de cette désespérance, un missionnaire eut l'idée de lui offrir un cercueil, et sa satisfaction fut si grande, qu'il fut guéri et vécut longtemps encore.

Ils ont, d'ailleurs, les plus grands égards pour la maison, la tombe et même le corps des défunts. Les demeures des familles éteintes sont réputées *tabou*, c'est-à-dire inviolables. Personne ne doit en approcher, elles sont comme les avant-postes du royaume des morts. On dépose régulièrement des offrandes sur les sépultures. Dans la baie du Traître, le beau-fils de Stevenson vit un homme acheter un miroir, pour le déposer sur la tombe de son fils. C'est en faisant passer, sans vergogne, des routes à travers de tels cimetières, que les ingénieurs ont provoqué de telles haines contre les Français (1).

Des Iles Marquises, Stevenson se rendit à l'archipel de Tahiti (fin septembre) et séjourna quelque temps à Tautira. Il était tombé gravement malade, et fut soigné dans la maison du chef, par sa femme assistée de la princesse Moë, l'ancienne reine de Raïatea. Il y observa que la population, après avoir traversé une période de décroissance inquiétante, était maintenant stationnaire et même qu'elle paraissait avoir dépassé le moment critique.

Il en repartit à Noël 1888, et arriva dans la première huitaine de l'an 1889 à Honolulu. C'est pendant ce séjour aux Iles Sandwich (ou Hawaï), qu'il entendit parler des lépreux relégués dans l'île Molokaï. Le P. Damien venait de mourir et déjà son

(1) *In the South-Seas*, p. 29-31.

nom était entouré de l'auréole d'un martyr de la charité (15 avril 1889). Notre généreux Écossais voulut les voir et porter aux nobles sœurs de charité, les auxiliaires du P. Damien, l'hommage de son admiration. Cela était bien digne de son caractère chevaleresque. Ayant obtenu une permission spéciale, il partit vers la fin de mai, seul, à bord d'un navire commandé par le capitaine écossais Cameron et qui transportait un convoi de lépreux. Les extraits suivans de ses lettres rendent bien ses impressions toutes vives. « Bientôt après, écrit-il à M[me] Stevenson, nous arrivâmes à la hauteur du promontoire des lépreux (Kalaupapa) : la côte est basse, toute nue, âpre et sans abri ; voilà une petite ville, avec des maisonnettes en bois, deux églises, un appontement. Le tout était triste à voir, par le travers du soleil levant, avec une grande palissade qui la sépare, vers le Sud, du reste du monde. Nos lépreux furent envoyés à terre dans le premier canot, ils étaient une douzaine. L'un, un pauvre enfant horrible à voir, puis un blanc laissant une grande famille à Honolulu, et nous nous embarquâmes, les sœurs et moi, dans le second. Je ne sais pas ce que je serais devenu sans les sœurs. Tu sais qu'une de mes faiblesses, c'est mon horreur de ce qui est horrible, mais tout cela fut éclipsé par la charité qui rayonnait à mes côtés.

« Quand je m'aperçus qu'une des sœurs pleurait, la pauvre âme ! doucement sous son voile, je ne pus retenir quelques larmes ; je pensai que c'était un péché qu'elle se sentît malheureuse, et je lui dis à peu près ceci : « Madame, Dieu lui-même est ici pour vous souhaiter la bienvenue. Je suis sûr qu'il est bon pour moi d'être près de vous. J'espère que cela sera une bénédiction pour moi. Je vous remercie pour moi-même du bien que vous me faites. » Ces paroles parurent la réconforter ; à peine avais-je fini, que nous arrivâmes au débarcadère. Il y avait là une grande foule, des centaines (Dieu me garde !) de masques de chair humaine, gesticulant, attendant les sœurs et les nouveaux malades... Les sœurs et moi, nous traversâmes la foule... j'avais perdu tout sentiment d'horreur ; c'était un beau spectacle de voir ces pauvres créatures si redoutées sourire avec un éclair de bonheur (1). » Il passa une huitaine de jours à la colonie des lépreux. Il avait coutume d'aller à cheval de Kalavao à Kalaupapa, à l'asile des

(1) Lettre à M[me] Stevenson, mai 1889.

sœurs de charité, qui est une merveille de propreté. Là, il faisait une partie de croquet avec sept jeunes lépreuses sans vouloir mettre de gants, prenait le souper avec les sœurs et retournait coucher à Kalavao. « J'ai vu ici, écrivait-il à son ami M. Sidney Colvin, des scènes inénarrables, et pourtant jamais je n'ai tant admiré la pauvre espèce humaine, ni tant aimé la vie qu'ici. Il plane sur cet endroit, peuplé de Gorgones et de Chimères, comme une horreur de beauté morale. Cette expression ne fait-elle pas l'effet de mauvais Victor Hugo ? »

Quant au Père Damien, Stevenson professait pour lui une sincère admiration. L'année suivante, il lut dans une feuille religieuse un article d'un certain Révérend Hyde, ministre à Honolulu, qui s'était permis d'émettre sur le compte du P. Damien de graves insinuations et prétendait qu'en se dévouant aux lépreux il n'avait obéi qu'à un mobile intéressé. Apprenant que cet article avait fait renoncer au projet d'élever à Londres un monument à ce prêtre dévoué, il éclata d'indignation et lui adressa une verte réplique (2 août 1890). « Le P. Damien, y disait-il en substance, fut sans doute un paysan d'Europe sale, bigot, peu véridique, peu sage, rusé ; mais superbe de générosité, de candeur et de bonne humeur inaltérable. Convainquez-le qu'il avait eu tort, — cela prenait parfois des heures, — et il défaisait ce qu'il avait fait et n'en aimait que mieux celui qui l'avait corrigé. C'était un homme, avec toute la saleté et la mesquinerie humaine ; mais, quand même, un héros et un saint (1). »

Ce premier voyage maritime lui ayant procuré un regain de santé, Stevenson repartit d'Honolulu (24 juin 1889), à bord du steamer l'*Ecuador*, et visita les îles Gilbert, où il résida quelques mois, assez pour faire de curieuses observations sur les coutumes des habitans. De là, il se rendit à l'île d'Oupolou (archipel de Samoa), 7 décembre 1889, où, frappé de la beauté du site, il acheta une propriété sur le versant d'une montagne, à 3 kilomètres en arrière de la ville d'Apia et à 200 mètres d'altitude, pour y faire bâtir une maison. Ensuite, il passa à Sydney où il prit sa correspondance d'Europe et, après avoir fait une fugue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et aux îles Paumotou, il retourna à Apia, où il se fixa définitivement (octobre 1890).

Stevenson a raconté cette première impression, qui décida du

(1) La lettre fut publiée à Sydney, sous forme de brochure, et reproduite par le *Scots Observer* d'Édimbourg.

choix de sa résidence. « J'arrivai à Samoa, dit-il, vers la fin de 1889. Vers cette époque, je commençais à m'attacher à ces îles par reconnaissance et par habitude. J'y avais gagné des amis, mon intérêt s'était éveillé pour de nouvelles questions. Le temps de mes voyages avait passé comme les jours au pays des fées. Je me décidai à rester... Si la destinée m'accorde de plus longs jours, je les passerai là où j'ai trouvé la vie très agréable et l'homme très digne d'intérêt. Les haches de mes noirs serviteurs sont déjà en train de défricher le terrain pour la fondation de ma future maison (1), et il faut que j'apprenne à m'adresser à mes lecteurs depuis les extrémités de la mer. L'île d'Oupolou avait été choisie à cause de la multiplicité de ses communications avec l'Amérique et l'Australie. Apia est une escale des paquebots qui font le service de San-Francisco à Sydney et de ceux qui vont d'Auckland à Tahiti.

Le site de Vailima, qu'il avait désigné pour sa demeure, était enchanteur. « Des fenêtres, on découvre l'Océan sur une largeur de 50 milles environ; tout autour, d'épaisses forêts. A gauche, une montagne profilant sur le ciel ses grands arbres; tout auprès, l'îlot de notre clairière, où nous avons laissé quelques vieux géans. C'est une place bonne pour y résider. Matin et soir, nous avons des paysages de Théodore Rousseau, suspendus aux murailles de l'univers pour le plaisir de nos yeux, et la lune fait de la nuit comme une province du ciel. Cela n'empêche pas que nous n'ayons aussi notre saison d'hiver avec ses averses hurlantes, ses vents grondans, ses ténèbres en plein midi. » Autant Stevenson, pendant les trois années précédentes, avait été nomade, autant il fut sédentaire dans les années qui suivirent. Pendant les quatre années qu'il vécut à Vailima (île d'Oupolou), Stevenson partagea son temps entre ses devoirs de planteur, le culte des lettres et les affaires politiques de Samoa. Il prenait très au sérieux les premiers, défrichait, traçait des routes, montait à cheval pour aller surveiller ses plantations de cacao. Il avait repris des forces. Un Anglais, qui le vit à Pâques 1894, fut étonné de sa vigueur. « Il était debout à cinq heures du matin, écrivait-il, peu après se mettait au travail et, à onze heures du soir, on pouvait le voir danser au salon pendant que je jouais au piano des rondes écossaises. » C'est dans ce répit que lui

(1) *In the South-Seas*, p. 1. *Vai-lima* signifie les cinq rivières; ce fut le nom dont il baptisa sa propriété, à cause de cinq cours d'eau qui la traversent.

laissa la maladie que Stevenson a composé le *Wrecker*, son livre sur les *Mers du Sud* et *Catriona*.

Il s'occupait des indigènes avec une sollicitude éclairée, apprenant leur langue, observant leurs usages, étudiant leurs croyances et leurs légendes, auxquelles il a emprunté le sujet de quelques-uns de ses plus jolis contes : *l'Ile aux Voix*, *le Diablotin en bouteille*, *la Baie de Falesa* (1). Les indigènes l'appelaient du nom de *Tusitala*, qui signifie le conteur. Bien que les habitans de Samoa, comme ceux de l'archipel de Tahiti, des Paumotous et quelques tribus de Maoris, fassent exception à la loi générale de dépérissement qui entraîne les races polynésiennes vers la mort, le problème du déclin de ces populations, autrefois surabondantes, l'a vivement préoccupé. Après avoir démontré que les causes auxquelles on l'attribue en général : changement de genre de vie, introduction des vices et de maladies nouvelles par les Européens, fumage de l'opium, libertinage, etc sont insuffisantes pour en rendre compte, dans tous les cas i arrive à la conclusion suivante :

« Partout où il y a très peu de changemens, importans ou légers, salutaires ou nuisibles, la race survit. Là, au contraire, où ils ont été nombreux, importans ou non, nuisibles ou non, elle dépérit. Tout changement, si petit qu'il soit, augmente la somme des nouvelles conditions d'existence auxquelles la race est forcée de s'adapter. Il semble, *a priori*, qu'il n'y a pas de comparaison à établir entre le changement du grog chaud et âpre contre du mauvais genièvre et celui du pagne insulaire contre les pantalons européens. Et pourtant, j'incline à croire que le premier n'est guère plus nuisible que l'autre, et la race, non accoutumée, mourra peut-être de piqûres d'épingle. Nous voilà en présence d'une des grosses difficultés pour les missionnaires.

« Dans la Polynésie, le missionnaire obtient sans peine une autorité prépondérante, il devient comme le « maire du palais » du Roi ; il peut proscrire et commander à son gré, et la tentation est facile d'usurper tout pouvoir. C'est ainsi, d'après les meilleurs témoignages, que les catholiques à Mangareva et les protestans, aux îles Hawaï, ont rendu la vie plus ou moins impossible à leurs prosélytes. Et ces douces créatures, sans se plaindre,

(1) La légende qui fait le sujet de cette nouvelle a été recueillie aux îles Gilbert.

comme des enfans en prison, bâillent en attendant la mort. Il est certain que le missionnaire doit faire des changemens, mais il devrait y procéder plus doucement et considérer tout changement comme une affaire d'État. Je prends le missionnaire de capacité moyenne. Je lui rends justice en supposant qu'il hésiterait à faire bombarder un village pour convertir un archipel. Or l'expérience nous a démontré, — au moins en Polynésie, — qu'un changement dans les habitudes des indigènes est souvent plus meurtrier qu'un bombardement (1). »

C'est ici le lieu de dire quelques mots du rôle politique de R.-L. Stevenson à Samoa. On sait que ces îles, à cause de leur sol fertile et de la vigueur exceptionnelle de la race, avaient de bonne heure excité les convoitises de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis. Dès sa première année dans ces parages, Stevenson s'intéressa au sort des indigènes, et, dans une lettre écrite à Hawaï et adressée au *Times* (10 février 1889), il raconta les origines du conflit. Deux ans après, le Congrès de Berlin s'occupa de l'affaire, et organisa le *condominium* des trois grandes puissances, mais sans préciser avec netteté les attributions des représentans de chacune (2). De là de fréquens conflits entre ces fonctionnaires, qui se réglaient en général aux frais des indigènes. Stevenson, qui n'avait d'autres intérêts que ceux de la justice et de la concorde, prit fait et cause pour les Samoans toutes les fois que leurs intérêts paraissaient lésés et devint suspect aux deux chefs suprêmes. Ceux-ci lui en voulurent surtout de ses lettres au *Times* (du 10 février 1889 au 23 avril 1894), où il dénonça sans pitié les pratiques injustes au moyen desquelles on exploitait les indigènes. Il fut même, un moment, menacé de la déportation. Malgré tous ses efforts pour prévenir le fléau, il eut la douleur de voir éclater la guerre civile (août 1893), entre les tribus du parti de l'Allemagne et celles que soutenait l'Angleterre. Mataafa, l'adversaire du parti allemand, le seul chef indigène qui fût capable de gouverner, fut vaincu et banni. D'autres

(1) *In the South-Seas*, p. 41-42. Comp. *Vie de Stevenson*, par G. Balfour, t. II, p. 126 et suiv.

(2) D'après ce *condominium*, qui dura de 1889-1894, le gouvernement des îles Samoa consistait en un juge suprême, un président du Conseil municipal, les consuls des trois puissances protectrices, trois commissaires locaux. On désigna pour la première fonction un Suédois, pour la seconde un Allemand; les consuls appartenaient aux trois nationalités, et les commissaires locaux étaient des représentans du pays.

chefs furent arrêtés et jetés en prison. Stevenson alla les visiter, les consola, leur obtint quelques faveurs et secourut leurs familles. Cela mit le comble à la popularité de « Tusitala. » Aussi, après la conclusion de la paix, dès qu'ils furent délivrés, ces chefs indigènes, avant de rentrer dans leurs foyers, se rendirent à Vailima et offrirent à leur ami, en témoignage de gratitude, de construire une route, qui mettrait sa demeure en communication avec l'intérieur. Stevenson ayant accepté, ces hommes, dont quelques-uns étaient vieux et d'autres malades de leur réclusion, se mirent à l'œuvre et, en octobre, la route était prête. Le jour de l'inauguration fut un vrai triomphe pour notre colon. Le nouveau roi et le grand juge, ou *Tsaïtsifons*, étaient présens; les donateurs ayant baptisé leur œuvre du nom de *Ala-loto-alofa* (route du Cœur aimant), Stevenson, après avoir salué les autorités et mis en relief le caractère pacifique de ce travail, se tourna vers les chefs déchus et leur dit : « Je tiens à vous dire, ô chefs, qu'en vous regardant travailler à cette route, mon cœur brûlait, non pas de reconnaissance, mais d'espoir. Il me semblait qu'il y avait là quelque chose de bon augure pour Samoa. Vous m'apparaissiez comme une troupe de guerriers, combattant pour la défense de notre commune patrie. Car il y a un temps pour combattre, et un temps pour creuser. Vous autres, hommes de Samoa, vous auriez beau vous battre, vous auriez beau vaincre vingt, trente fois, tout cela serait en vain ! Il n'y a qu'un moyen de défendre Samoa. Écoutez-moi, avant qu'il soit trop tard. C'est de faire des routes, des jardins, de soigner vos arbres et d'en vendre le produit sagement.

« En un mot, c'est d'occuper et d'exploiter votre pays. Si vous ne le faites pas, d'autres le feront à votre place. J'espère que l'exemple donné par vous sera suivi par les chefs des autres îles. Je ne parle pas à la légère ; ce que j'ai dit, c'est par amour pour Samoa et pour son peuple. J'aime ce pays, je l'ai choisi pour être ma demeure durant ma vie et mon tombeau après ma mort. J'aime ce peuple et je vous ai choisis pour être mon peuple, pour vivre et mourir chez vous. L'instant est décisif, c'est peut-être la dernière occasion qui s'offre à vous pour décider si vous disparaîtrez, comme ces autres races dont je vous ai parlé, ou si vous résisterez, si vous aurez des enfans pour honorer votre mémoire dans le pays que vous avez reçu de vos pères. »

Ainsi parlait Stevenson les premiers jours d'octobre 1894 : le 3 décembre, il n'était plus. Quoique la pensée de la mort ne le quittât jamais (elle perce dans ses lettres intimes), il la cachait soigneusement à son entourage. Il montra jusqu'au bout la même sérénité, le même entrain dans la conversation, la même ardeur à poursuivre son but. A force d'énergie et de solide piété, il était parvenu, suivant la belle expression de M. Sidney Colvin (1), à réaliser le souhait d'une de ses prières favorites ;

« O Dieu, y disait-il, donne-nous de nous réveiller le sourire aux lèvres. Fais-nous la grâce de travailler en souriant. De même que le soleil fait rayonner sa lumière sur le monde, ainsi fais que notre bonté aimante illumine de joie notre demeure. »

II

La passion exploratrice, le goût des aventures, voilà le trait d'union entre Stevenson voyageur et Stevenson romancier. Au fond, ce fut sa passion dominante et l'on pourrait dire que, si ses voyages furent des romans en action, la plupart de ses romans sont des aventures idéalisées. Or, que le lecteur français n'y cherche pas les péripéties du drame éternel, produit par les conflits du cœur avec la dure réalité, le devoir ou l'honneur, qui sont le thème ordinaire de nos romanciers. Sauf ses deux ou trois derniers ouvrages, l'amour joue un rôle secondaire dans l'œuvre de Stevenson. Cette exclusion systématique de l'amour, comme pivot de ses romans, ne tiendrait-elle pas à un trait fondamental du caractère de notre auteur, sa répugnance à endosser les idées reçues, à se plier à la tradition, à porter la chaîne des conventions sociales ou littéraires, d'un mot, à son esprit d'indépendance ?

Ses trois principales sources d'inspiration furent l'observation de la nature, celle des mœurs et caractères des Écossais, et l'histoire des procès politiques au temps de la guerre des Stuarts contre le roi George. Stevenson, comme on a déjà pu en juger par les descriptions citées plus haut, aimait passionnément la nature ; — et comment ne pas l'aimer, quand on a été un enfant d'Édimbourg, la ville pittoresque par excellence, dont les environs font alterner les vues des montagnes avec les paysages ma-

(1) *The letters of Stevenson*, II, Introduction, 285.

ritimes? Un lever de soleil sur la mer le plongeait en extase, et il abrégeait l'ennui de ses insomnies, en contemplant la campagne au clair de lune ou le ciel étoilé. Il aimait à causer avec les paysans, les ouvriers, et il avait, dès sa jeunesse, si bien observé les costumes, les coutumes et les patois des clans, que personne, depuis Walter Scott, n'a mieux dépeint les types divers d'Écossais.

Enfin, au cours de ses études de droit et de son court stage au barreau d'Édimbourg, il s'était mis au courant de l'art de la chicane; il avait remarqué combien les hommes dits « de loi » sont habiles à tordre ou à tourner la loi; il avait compulsé aux archives les actes de quelques grands procès politiques au temps des Jacobites, qui lui fournirent des sujets ou des types de ses romans. Or ces études n'avaient fait qu'affiner en lui le sens de la justice. Dans tous ses romans on entend la protestation indignée de l'honnête homme contre les roueries des avocats et contre les transactions des juges avec la raison d'État. Par exception, d'ailleurs, il fait jouer un beau rôle aux notaires et avoués.

Quoique Stevenson ait été très primesautier, très indépendant, ce n'est pas à dire qu'il n'ait eu des modèles, dont on retrouve la trace dans ses écrits. Nous avons déjà mentionné Walter Scott. Stevenson avoue qu'il a été de bonne heure sous le charme de son illustre compatriote et il raconte, dans ses *Mémoires sur une famille écossaise*, l'intimité qui avait régné entre Scott et l'un de ses grands-pères. Son influence est manifeste dans *la Flèche noire*, dans *Kidnapped* et *Catriona*. Celle d'Edgar Poë, de Charles Dickens, de Georges Meredith n'est pas moins évidente; la première, dans *l'Ile au trésor*, *l'Amiral Guinea*, et celle des deux autres dans la peinture des mœurs de certaines classes de la société londonienne et dans les dialogues familiers.

Mais, après les écrivains de son pays, ce sont les Français qui ont exercé le plus d'attrait sur R. L. Stevenson. Il avait beaucoup étudié notre littérature; il avait lu les poésies de Charles d'Orléans et celles de Villon; ce dernier, surtout, lui plaisait par sa vie de Bohème et ses aventures, par ses alternatives de gaîté bachique et de mélancolie : Montaigne, le grand douteur, le marqua de son empreinte critique et satirique; mais son solide fonds d'éducation biblique préserva l'Écossais de la ruine de toute croyance.

Parmi nos écrivains du milieu du XIXe siècle, Balzac, Bau

delaire, Victor Hugo lui léguèrent les premiers leurs couleurs réalistes, le dernier sa tendance à dramatiser les récits. Zola lui était antipathique.

« Quoique cet être éminemment bourgeois et français ait un certain pouvoir, a-t-il écrit, je ne puis le sentir. Je ne donnerais pas un chapitre de Dumas père pour toute la cuisine de Zola. C'est un roman marqué de variole : il y a toujours quelque chose de morbide, d'un cœur sombre et ennemi de la joie (1). » Le jugement est peut-être trop sévère, mais il a bien mis le doigt sur le défaut capital de l'auteur de *la Terre* et de *Germinal.* Comme il l'a dit ici et en maint autre passage, Alexandre Dumas père était le romancier qu'il aimait, sinon qu'il admirait le plus. « Le vicomte de Bragelonne, dit-il, est de mon cercle intime. Si j'avais à choisir des vertus pour moi-même ou pour mes amis, je choisirais celles de d'Artagnan. Il n'y a pas dans tout Shakspeare de personnage qui me soit aussi sympathique. Dans aucun roman je n'ai trouvé la fin d'une vie racontée avec un tact aussi délicat. »

Et depuis la mort de Dumas, c'était Alphonse Daudet qui lui paraissait, sans conteste, le premier romancier français. Les *Rois en exil* étaient, à son avis, à peu de chose près un chef-d'œuvre. Stevenson reconnaît aussi dans ses lettres qu'il doit beaucoup à MM. Paul Bourget et Pierre Loti.

Venons-en maintenant à ses romans. Ils se divisent en deux groupes très différens : ceux qui renferment la peinture des mœurs de certaines catégories sociales ou l'analyse de curieux états psychologiques et les romans passionnels proprement dits.

Ces deux classes correspondent assez exactement aux deux termes employés par les Anglais pour désigner les ouvrages d'imagination : la *novel* et la *romance.* D'après l'un des critiques les plus compétens en la matière, M. Wilbur Cross (2), la « nouvelle » imitée de Boccace est une peinture de la vie réelle, tandis que la romance, originaire de nos romans français, est un récit idéalisé d'aventure et d'amour.

Nous rangerons dans la première catégorie : les *Nouvelles Mille et une Nuits, le Prince Othon, le Dynamiteur* et *le Cas étrange du docteur Jekyll et M. Hyde.* Le sujet du *Prince Othon* est

(1) Lettre à Alexandre Ireland.

(2) *The development of the english Novel ;* New-York, 1900 ; dédié à M. F. Brunetière. Voyez l'article de T. de Wyzewa, dans la *Revue* du 15 avril 1900.

analogue à celui des *Rois*, de Jules Lemaître, et de *Majesté*, de Louis Couperus. Le héros du roman est un prince allemand, aux goûts simples, qui voudrait satisfaire les aspirations de son peuple, mais entre en conflit avec les traditions monarchiques de sa famille. Dégoûté du protocole de la cour et des finasseries de la politique, le prince Othon abandonne les rênes du gouvernement à sa femme.

La princesse, qui méprise un souverain sans énergie, l'évince peu à peu des affaires, va jusqu'à le faire interner dans un château fort et règne avec l'aide du chancelier Gondremark. Mais, quand ce dernier, enhardi par sa faveur, veut devenir son amant, Séraphine, qui est une honnête femme, s'indigne et le poignarde. Cependant une révolution éclate et renverse le trône. La princesse affolée s'enfuit à travers les bois et, regrettant le bonheur conjugal perdu, demande pardon à Othon et gagne sa tendresse. Ainsi, l'amour, sacrifié naguère à la passion politique, renaît dans ces deux cœurs de princes, au contact de la nature et de la vie simple. Telle est cette sorte de vaudeville, où Stevenson s'est essayé à la peinture des caractères.

Les *Nouvelles Mille et une Nuits* forment la transition au roman étrange et tragique. Elles nous content les expériences du prince Florizel (de Bohême), un grand seigneur décavé qui, en compagnie de son ex-premier ministre, fréquente les cercles louches de Londres. Il se fait, un jour, affilier au *Club du Suicide*, société de désespérés qui s'engagent, chacun à son tour, à délivrer un de leurs compagnons, désigné par le sort, du fardeau de la vie. Il n'échappe au sort fatal que par le stratagème de son premier ministre.

Le Dynamiteur renferme une série d'aventures, courues par quelques gentilshommes ruinés, qui se sont rencontrés au Divan fumoir bohémien. Godall, le tenancier du divan, n'est autre que le prince Florizel. Jones, le chimiste qui fabrique les engins explosifs, est un vrai Protée, il se métamorphose sous tous les costumes et emploie comme agens quelques femmes, devenues d'ardentes apôtres de la réforme de la société par la dynamite. Les explosions se produisent, tantôt à Londres, tantôt à New-York ou jusque dans l'Italie, d'une façon mystérieuse. Ce n'est que vers le milieu du livre que l'on découvre que Jones est le révolutionnaire qui tient dans ses mains tous les fils de cette conspiration.

Le cas du docteur Jekyll et M. Hyde est le chef-d'œuvre de Stevenson, dans le genre de la nouvelle psychologique. C'est l'histoire d'un docteur Jekyll, M. D., D. C. L., L. L. D., F. R. S.; qui a une belle clientèle, mais qui lutte intérieurement contre les instincts violens et cruels de sa nature. Il remet, un jour, à son avoué, M. Utterson, un testament olographe, par lequel il lègue tous ses biens à son ami et bienfaiteur Édouard Hyde. Or, en cas de disparition pendant plus de trois mois, ledit Édouard Hyde, doit entrer en possession de suite et sans frais. Le notaire se met en quête de M. Hyde, sans pouvoir le trouver. Un an après, tout Londres est ému par la nouvelle d'un crime épouvantable. Un gentilhomme à cheveux blancs, sir Danvers Carew, a été assommé à coups de canne par un certain M. Hyde. L'assassin, après avoir piétiné sa victime, s'est enfui, laissant sa canne sur le carreau. Le notaire, mandé par le commissaire de police, reconnaît celle qu'il avait jadis donnée au docteur Jekyll.

La police fait des recherches et découvre que l'assassin n'est autre que le médecin. Le docteur Jekyll, souffrant de la dualité qui met en lutte notre nature spirituelle et l'animale, avait inventé une drogue qui lui permettait de passer à volonté de l'une à l'autre. Tantôt il était le respectable médecin Jekyll, entouré de la considération générale et n'ayant plus à lutter contre ses instincts inférieurs; tantôt il se métamorphosait en un scélérat vulgaire, ayant un extérieur différent et s'adonnant, sans vergogne, à ses passions, c'était M. Hyde. A la fin, le breuvage ayant perdu sa vertu, Jekyll n'avait pu reprendre sa meilleure nature : c'est alors qu'il avait commis le crime en question. Il finit par se tuer. Un passage de la confession donnera une idée de ses souffrances.

« C'était l'horreur d'être Hyde, dit-il, qui me torturait... J'étais comme un malade dévoré par la fièvre, alangui par l'insomnie, obsédé par une pensée grandissante : le dégoût de mon autre moi-même. Mais, quand je dormais ou quand s'usait la vertu du breuvage, je passais presque sans transition à un sentiment contraire. La puissance de Hyde augmentait au fur et à mesure que s'affaiblissait Jekyll, et la haine de ces deux hommes était réciproque. Chez Jekyll, c'était comme un instinct vital; il voyait maintenant la difformité de l'être qui partageait avec lui l'existence et devait aussi partager sa mort, et, pour comble

d'angoisses, il considérait Hyde, en dehors de ces liens de communauté qui faisaient son malheur, comme quelque chose d'infernal. Et cet autre, ce démon emprisonné dans sa chair, profitait de son oubli ou sommeil pour s'emparer de lui. La haine de Hyde contre Jekyll n'était pas moins vive (1). »

Les deux personnages, en qui se dédouble le docteur Jekyll, sont fort bien mis en relief, et la transition mystérieuse par laquelle l'un fait place à l'autre est si bien ménagée que l'intérêt du lecteur est tenu en haleine jusqu'à la fin.

Le sujet du *Docteur Jekyll* et l'épisode de *Markheim*, qui est dans le même ordre d'idées, ne sont pas, comme on pourrait le croire, empruntés à des expériences médico-psychologiques, mais tirés d'observations faites par l'auteur sur lui-même. Voici, en effet, ce que Stevenson nous raconte dans son *Chapitre sur les rêves :* « J'ai connu quelqu'un, dit-il, qui dans son enfance était un ardent rêveur. Dès qu'il avait la fièvre, tout dans sa chambre et sa vie d'écolier se métamorphosait. Le paysage, certains épisodes historiques lui revenaient en mémoire ; il voyait en songe, il entendait parler les personnages de la cour du roi George, et ces rêves s'enchaînaient d'une nuit à l'autre, formant comme les chapitres d'un sermon. »

C'est ainsi que, tout jeune étudiant, Stevenson menait pour ainsi dire une double vie : l'une le jour, l'autre la nuit. Et cette dernière ne lui semblait pas moins réelle que l'autre. Ces nouvelles peuvent être considérées plutôt comme des études de phychologie faites sur lui-même et comme des travaux préparatoires à son œuvre de fiction.

Passons maintenant à ses romans proprement dits. Ceux-ci se divisent en trois groupes : les récits d'aventures, les romans mêlés d'aventure et de passion; ceux enfin où l'amour joue le principal rôle. Le plus connu des écrits du premier groupe, c'est *l'Ile au trésor*, qui a été une lecture favorite de la jeunesse il y a une dizaine d'années. L'élégante traduction française qu'en a donnée M. Philippe Daryl (2) nous dispensera de l'analyser. Nous dirons seulement que le héros, Jim Hawkins, un jeune mousse, y déploie un esprit d'entreprise fertile en ressources, du courage et de la persévérance, qui en font le pendant de

(1) Voir *Nouvelles Mille et une Nuits*. Introduction de M[me] Th. Bentzon, p. 60-61.

(2) Hetzel, 1890.

Robinson Crusoë. Le chef-d'œuvre de Daniel de Foë a laissé plusieurs réminiscences dans le livre de Stevenson. Mais l'écrivain écossais y a mis beaucoup d'invention originale et a introduit le sentiment du droit, le respect de la loi, dont le docteur Livesay se fait, en mainte occasion, l'interprète. Stevenson a donné une suite à *l'Ile au trésor* dans *l'Amiral Guinea*, où il met en scène des flibustiers qui se trouvent en conflit avec de bons bourgeois et des dévots.

Si *l'Ile au trésor* est le plus populaire, *Kidnapped* est le plus dramatique de ces romans (1). C'est le récit des aventures de David Balfour, un jeune orphelin, que son oncle, un vieil avare, a, pour s'en débarrasser, fait enlever comme mousse par un capitaine de navire contrebandier. Il rencontre sur ce bateau un émigré jacobite, Alan Breck, très brave, et, quoique appartenant lui-même au parti opposé, les whigs, il se lie d'amitié avec lui. Tous deux, ils résistent à une tentative faite par le capitaine pour les assassiner et ils font naufrage; après mille aventures, Balfour revient au pays natal et, à l'aide d'un brave homme de notaire, il retire la plus grosse part du patrimoine des griffes de son oncle. Ces péripéties sont bien menées et le tout raconté dans un style alerte, imagé; seulement le dialogue y est mêlé de beaucoup de dialecte écossais, qui en rend parfois l'intelligence difficile au lecteur français. Nul écrivain, depuis Walter Scott, n'avait créé de personnages écossais plus vivans et ne les avait dépeints avec plus de couleur locale. Alan Breck, c'est le type du *Highlander*, brave, généreux, dépensier, querelleur et toujours prêt à tirer l'épée pour la moindre offense. David Balfour, au contraire, nous représente l'habitant de la Basse-Écosse (*Lowlander*), plus calme, endurant, économe, lent à s'offenser, mais plus lent encore à pardonner, rusé, bavard jusqu'à trahir les secrets, souple jusqu'à la platitude! Rien de plus touchant que la fidélité, le dévouement qu'il témoigne à Alan Breck, malgré les algarades de celui-ci. On jugera bien de son caractère par cette page sur l'amitié. Alan Breck vient de perdre au jeu une somme assez ronde, qu'il avait empruntée à Balfour pour son voyage. Alan, vexé, le boude et cherche une occasion de se séparer. Alors David s'écrie: « Pensez-vous que je sois homme à tourner le dos à un ami dans un moment critique? Si vous osiez le dire, toute ma conduite en

(1) *Kidnapped* est un terme qui signifie *enlevé* et s'applique spécialement aux enlèvemens d'enfans ou d'esclaves.

ce pays vous donnerait un démenti. Qu'ai-je fait pour que vous me mettiez, par une telle supposition, au rang des chiens? Je n'ai jamais jusqu'à présent fait défaut à un ami et il n'est pas probable que je commence par vous. Il y a entre nous des liens, que je ne pourrais jamais oublier, même si vous le faisiez! — Je ne vous dirai qu'une chose, David, répondit Alan, c'est que depuis longtemps je vous délaisse et, de plus, maintenant, je vous dois de l'argent. Vous devriez essayer de m'alléger ce fardeau de mes obligations! — Ces sentimens me touchèrent (1). »

Parmi les péripéties, se trouve le meurtre politique d'un agent du roi George détesté par les habitans du centre d'Appin, fidèles aux Stuarts. Alan Breck et David Balfour, présens sur la scène de l'assassinat, sont fortement compromis dans cette affaire. L'auteur a très habilement ménagé cet épisode, comme une pierre d'attente, sur laquelle il bâtira une suite : *Catriona*, dont on parlera tout à l'heure.

III

Dans les œuvres jusqu'ici mentionnées, il n'y a pas trace d'amour; d'ailleurs, Stevenson met en scène peu ou point de femmes. L'intérêt n'est éveillé que par l'imprévu des événemens, par le contraste des actions et du cours normal des choses, et par le mystère qui enveloppe certains personnages. Avec *le Maître de Ballantrae*, *la Flèche noire* et *la Baie de Falesa*, l'amour fait son entrée en scène, encore timide et comme à demi voilé, mais exerçant déjà ses effets, parfois terribles.

La Flèche noire vient d'être élégamment traduite en français (2); ce qui nous dispensera d'en parler au long. C'est un épisode de la guerre des Deux Roses. On sait qu'à la faveur de la guerre civile, les seigneurs opprimaient les paysans et tenanciers, sous prétexte qu'ils étaient du parti contraire au leur; souvent même ils vendaient leurs services tour à tour aux prétendans rivaux. Stevenson, imitant de près son modèle, Walter Scott, a dépeint avec beaucoup de couleur locale ces caractères de la féodalité en Angleterre et a mis en relief ce qu'il y avait de violent, de cruel, d'injustice brutale et barbare dans les mœurs de cette époque.

(1) *Kidnapped*, édit. Tauchnitz, p. 222.
(2) Traduction de Mme G. La Chesnais. Au *Mercure de France;* 1901.

Sur ce fond de tableau sombre et sanglant se détachent, d'autant plus riantes et radieuses, la figure de Richard, ou plus familièrement, Dick Shelton, le jeune page de sir Daniel Brackley, et celle de Joanna Sedley. Celle-ci est une riche héritière que sir Daniel a fait enlever pour tirer parti de sa dot, qu'il a forcée de revêtir des vêtemens d'hommes, et à qui il a donné le nom de M. John pour mieux la cacher. Ces deux jeunes gens, rapprochés par un sort commun, deviennent bientôt bons amis; l'amour s'éveille d'abord dans le cœur de la jeune fille et, chez Richard, beaucoup plus tard seulement, quand il s'est aperçu que M. John est une fille; mais alors il n'en est que plus violent et passionné. Après plusieurs expéditions, dans lesquelles Dick Shelton déploie un brillant courage, il finit par obtenir Joanna des mains du Roi.

La Baie de Falesa, rappelle, à beaucoup d'égards, *le Mariage de Loti*. L'action se passe dans une île de l'Océanie, où un Anglais, Wiltshire, s'est établi pour trafiquer du bois de copra. Case, un nègre qui passe pour sorcier et qui, trafiquant lui-même, craint sa concurrence, l'enjôle et lui fait épouser, par un simulacre de mariage, Ouma, une jeune Indienne, qui, ainsi que toute sa famille, a été déclarée *tabou*. On devine les conséquences A peine Wiltshire est-il installé avec sa femme dans sa maison, que les indigènes font le vide autour de lui et refusent de rien lui vendre. Il n'a de consolation que dans la tendresse de sa jeune femme sauvage. Survient un missionnaire, le Révérend Tarleton, à qui le traitant mis en quarantaine conte sa mésaventure; ce dernier promet de l'aider, en lui avouant que le sorcier nègre est un ennemi redoutable. Wiltshire, après avoir fait régulariser par le Révérend son mariage avec Ouma, réussit à se débarrasser de son adversaire, non sans une lutte dans laquelle il est blessé. La mort de Case rompt le charme qui le séparait des indigènes, et il peut, désormais, entreprendre son commerce et le faire avec profit.

Cette idylle océanienne, qui un moment semble tourner au tragique, est très joliment composée : le sorcier nègre forme repoussoir aux figures naïves et affables des Polynésiens; le traitant anglais, d'abord méfiant et hostile à l'égard des missionnaires, après avoir obtenu le concours de l'un d'eux, finit par leur rendre justice. Quant à Ouma, elle est jolie, gracieuse, tendre jusqu'au sacrifice et fait le digne pendant de la « Rarahu »

de Loti. Pour donner une idée de l'œuvre de Stevenson, nous citerons ici l'épisode de la jeune Indienne, qui veut se retirer, pour délivrer son mari de la malédiction du tabou : « Je suis honteuse, lui dit-elle ; je te croyais hors de danger. Le vieux Case m'avait dit que tu n'avais peur de rien, que tu m'aimais passionnément. — Tabou sur moi ! s'écria-t-elle, en mettant le doigt sur son sein, comme elle avait fait la nuit de notre mariage ; maintenant, je m'en vais et le tabou disparaîtra avec moi. Et alors, tu auras tout plein de copra. Tu préfères cela, n'est-ce pas ? *Tofa alū* (adieu, chef.) — Arrête ! m'écriai-je. Pas tant de hâte ! — Elle me jeta un regard de côté avec un sourire. — Tu vois, tu auras du copra, dit-elle du ton dont on offrirait des dragées à un enfant. — Ouma, lui dis-je, entends raison. Je ne savais rien du tabou, c'est un fait, et Case paraît bien nous avoir trompés tous les deux. Mais je n'ai peur de rien, je t'aime ardemment. Ne pars pas, ne me laisse pas, j'en aurais trop de chagrin. — Tu ne m'aimes pas, s'écria-t-elle, tu m'as dit de vilaines paroles !

« Et elle se jeta à terre, dans un coin de la chambre et se mit à pleurer et à sangloter comme un enfant. C'est étrange, comme cela touche un homme, quand il est amoureux. Wiltshire essaya d'abord de la calmer par de douces paroles, mais en vain ; il caressa ses cheveux avec la main et peu à peu ses sanglots cessèrent, elle leva la tête vers moi : « Tu parles pour de bon ? C'est vrai que tu veux me garder ? demanda-t-elle. — Ouma, lui dis-je, je donnerais le copra de toutes les mers du Sud plutôt que de te perdre ! » ce qui était une expression très forte, — mais le plus étrange, c'est que je prenais la chose au sérieux. Alors, elle se leva, se jeta dans mes bras, et pressa son visage contre le mien, ce qui est la manière de baiser des Iles, en sorte que je fus tout mouillé de ses larmes, et mon cœur se donna tout entier à elle. Jamais être au monde n'a été si près de mon cœur que ce brin de fille naïve. Elle était jolie à croquer, il semblait qu'elle fût mon unique amie dans ce pays étrange, je rougissais de lui avoir parlé rudement. Elle était femme et ma femme, et, en outre, une sorte de bébé à qui j'aurais bien eu regret d'avoir fait de la peine ; le sel de ses larmes était sur mes lèvres... Tabou, copra, maison de commerce, j'oubliai tout auprès d'Ouma ! »

Dans *le Maître de Ballantrae*, l'amour ne joue pas le rôle saillant et puissant ; c'est l'inclination gardée par une femme pour son fiancé qui allume la haine entre deux hommes. On

pourrait intituler le roman : *Les Frères ennemis*. Dans le manoir de Durrisder, sur la côte de Solway, un vieux gentilhomme, lord Dury, vit avec ses deux fils, James et Henry, et une jeune orpheline de leur parenté, miss Alison Graeme, héritière d'une grosse fortune.

Alison a été promise à l'aîné, qui portera le nom de maître de Ballantrae, elle l'aime déjà secrètement. Mais James va rejoindre le prétendant Charles-Édouard et disparaît sur le champ de bataille de Culloden. Le vieux lord, sans nouvelles, crut son fils aîné mort et maria le cadet à la riche héritière, qui gardait au fond du cœur l'amour de James (1748).

Cependant le frère aîné n'était pas mort; il avait pu s'échapper sur le continent, où il avait pris du service dans l'armée française; un an après, il revient incognito à Durrisder, car, avec tous les partisans des Stuarts, il est banni d'Écosse par le roi George. Stupéfaction de toute la famille, émotion de la jeune femme qui sent renaître dans son cœur sa première inclination pour James. Celui-ci, tout en gardant une réserve apparente, saisit toutes les occasions de déclarer sa flamme, et témoigne une vive tendresse pour son neveu Alexandre. Un soir, en jouant aux cartes avec son frère, James, à propos de l'intendant Mac Kellar, engage une querelle avec son frère; il l'insulte et se vante de posséder le cœur de sa femme. Alors Henry, hors de lui, soufflette son frère aîné. Ils décident de se battre en duel et aussitôt, à minuit, dans une allée du parc, avec deux flambeaux pour seuls témoins, les deux frères se battent à l'épée. Le maître de Ballantrae tombe percé de part en part et paraît mort. Pendant que le frère homicide court au manoir annoncer la fatale nouvelle à sa femme, à son père, des contrebandiers, attirés par la lumière des flambeaux, enlèvent le corps de James et le portent sur leur navire. Sur ces entrefaites, le vieux lord Durrisder meurt. Quelques mois après, James, qui a la vie singulièrement dure, ressuscite pour la seconde fois et revient à Durrisder. Là, accompagné d'un Indien, qui lui sert d'espion, il réclame, en qualité de fils aîné, l'héritage de Durrisder.

Henry veut d'abord tenir tête au maître de Ballantrae, mais, sur l'avis du fidèle Mac Kellar, il se décide à partir secrètement pour l'Amérique, abandonnant le manoir et les terres à son frère aîné. James est d'abord déconcerté par cette manœuvre; mais, ayant découvert le lieu de la retraite de son frère, il le

poursuit à New-York. Là, Henry refuse au Maître de Ballantrae tout argent et le laisse végéter, dans une échoppe de « stoppeur. »

Mais, un jour, le courrier d'Écosse lui ayant apporté des journaux où leur querelle de famille était exposée tout au long et où l'on contestait les droits de son fils Alexandre à l'héritage de Durrisder, Henry qui avait donné des signes de folie conçoit le projet de se débarrasser de son frère aîné. Exploitant sa passion pour les aventures, il le décide à prendre part à une expédition à la recherche d'un trésor caché dans les forêts du Canada et le *Master* y périt en effet, Henry arrive pour constater sa mort; mais, au moment où l'on exhume le cadavre de son frère, le fidèle Indien, à force de massage, ayant réussi à faire rouvrir les paupières du *Master*, lord Durrisder est frappé de terreur et tombe mort. On ensevelit les deux frères dans le même tombeau. Tel est en abrégé ce roman fertile en incidens dramatiques, mais dont la trame est interrompue trop souvent par le récit des aventures du *Master* et de son compagnon, le chevalier Burke.

Le portrait des deux frères est comme tracé au burin, l'aîné doué d'esprit et de pensée, fier de son titre, jaloux de dominer, intrépide dans la lutte, mais viveur, libertin, dépensier et ne reculant devant aucún moyen pour se procurer de l'argent. Le cadet, moins intelligent, mais tout aussi brave, économe par nécessité, aimant Alison et jaloux de l'affection fidèle qu'elle porte au *Master*. Tous deux âpres et vindicatifs; concentrant en eux-mêmes des passions violentes qui les rendent, en certains conflits, capables des plus grands crimes.

L'amour, ce grand ressort des ouvrages romanesques, tenu à l'écart par Stevenson dans ses premières œuvres, paraît timidement dans *la Flèche Noire* et dans *la Baie de Falesoa*, et ne vient au premier plan que dans ses trois derniers romans. On dirait que, ébloui par les charmes du sexe, il ne se sentait pas assez de sang-froid pour analyser un caractère de femme. Mais, quand son talent plus calme et son esprit réconcilié par une douce expérience ont abordé le sujet brûlant, Stevenson s'est montré à la hauteur des plus grands peintres de caractère; Flora Gilchrist, Christina Elliot et sa tante la vieille Kirstie, Catriona Drummond, sont d'exquises figures de femmes. Commençons par les deux œuvres inachevées, *Saint-Ives* et *Weir de Hermiston*.

Le premier nous raconte les aventures d'Anne Keroual de Saint-Ives, noble Breton, qui a servi dans l'armée de Napoléon sous le nom de Champdivers. Fait prisonnier par les Anglais en Espagne (mai 1813), il est en captivité au château d'Édimbourg. Il améliore un peu son ordinaire en donnant des leçons de français à un major anglais, Chenevix, officier correct, raide, mais loyal et bienveillant, et en sculptant des objets en bois, que viennent acheter des dames charitables de la ville. Parmi les acheteurs, Champdivers remarque un jour une jeune beauté, aux yeux bleus et à la blonde et luxuriante chevelure. Flora Gilchrist, conduite tantôt pas une vieille tante aux lunettes d'or, tantôt par son frère Ronald. Tout, à première vue, sépare cette jeune fille riche et belle du pauvre prisonnier, à la jaquette jaune, à la figure hirsute une partie de la semaine. Champdivers, néanmoins, conçoit pour elle un violent amour et lui offre un lion rampant sculpté en bois, comme premier témoignage de ses sentimens. Elle l'accepte. Mais ce succès excite la jalousie de ses camarades de chambrée. L'un d'eux, Goguelat, un vieux grognard, le raille et l'insulte. Il s'ensuit un duel pendant la nuit, dans l'intervalle de deux rondes de gardiens; pour toute épée, ils se servent de deux moitiés d'une paire de ciseaux fixées au bout de bâtons. Goguelat tombe atteint d'une blessure mortelle et, quand les gardiens en arrivant le trouvent baignant dans son sang, il déclare qu'il s'est suicidé « pour ne plus voir tant d'habits rouges! » Sur ces entrefaites, Saint-Ives reçoit, par l'intermédiaire du notaire Romaine, un paquet de billets de banque, de la part d'un oncle, Alain de Keroual, riche grand seigneur émigré en Angleterre avant la Révolution. Bientôt après, les prisonniers ayant pu se procurer une corde assez longue, réussissent à s'évader du château et à s'échapper sauf un seul, Clausel, qui par jalousie dénonce la part de Saint-Ives dans le duel. Cependant, Saint-Ives a réussi à trouver un asile dans le cottage de Swanston, demeure de Flora, qui le cache dans un poulailler. La tante duègne le découvre et, après avoir fait une scène à sa nièce, finit par s'amadouer et donner à Saint-Ives un guide, qui le ramène par des sentiers écartés en Angleterre, où il est en sûreté. En effet, sur la dénonciation de Clausel, on a instruit le procès de Champdivers et il est sous le coup d'un mandat d'amener. Il finit par arriver après quelques incidens au château d'Amersham, où demeure son oncle Alain; ce dernier ayant

appris qu'un autre neveu, le vicomte Alain, jouait le rôle d'espion à la solde du gouvernement anglais, le déshérite, au profit d'Anne Saint-Ives. Le vicomte évincé ne pense qu'à se venger et, ayant su par les journaux que son cousin n'est autre que le prisonnier Champdivers, poursuivi pour l'assassinat de Goguelat, il met la police anglaise à ses trousses.

Cependant Saint-Ives, en possession de l'héritage, n'a pas oublié M[lle] Gilchrist; en dépit du prix mis sur sa tête, il se rend déguisé à Édimbourg et, à l'aide d'un autre avoué qu'il met dans ses intérêts, il revoit ainsi Flora dans un bal public. Le vicomte Alain survient et, l'ayant reconnu, essaie de le faire arrêter par des argousins postés à la porte. Mais Saint-Ives leur échappe, en sautant dans la voiture de la tante, qui le dépose à une certaine distance, et passe la nuit à la belle étoile. Ici le roman est malheureusement interrompu. D'après les indications que Stevenson avait données à sa belle-fille, Saint-Ives devait dépister la police, en sautant dans la nacelle d'un ballon en partance et finissait par retrouver Flora et par l'épouser.

Tout autre est la donnée de *Weir de Hermiston*. C'est l'histoire d'un avocat général, de ce nom, à la cour d'Édimbourg, qui a eu de sa femme, morte jeune, un seul fils, Archibald. Le ménage avait été très mal assorti. L'antipathie éclate bientôt entre le père, homme égoïste et rude, légiste impitoyable et grand « pendeur de gens, » et son fils, qui a hérité le caractère doux, mystique, humain de sa mère. A la suite du procès d'un rôdeur, Duncan Jopp, qu'Archibald a suivi de près et où il a été révolté par l'âpreté de son père, accusateur public, à demander la tête du misérable, il se rend à la place d'exécution et là, en face du gibet, il proteste contre l'injustice du tribunal.

On devine la scène que son père lui fait au logis : il faut qu'Archibald renonce à la carrière du barreau; son père l'exile dans une propriété des Highlands, à Hermiston, avec une vieille servante, Kirstie, pour tenir sa maison. Là le jeune homme fait la connaissance d'une Christina Elliott, cousine de sa gouvernante, fille de braves paysans dont il s'éprend et qui répond à ses avances. Mais, survient un de ses condisciples d'Édimbourg, Frank James, qui, jaloux, veut lui disputer sa conquête. Ils se battent en duel, Frank est tué. Ici le roman a été interrompu par la mort de l'écrivain. On sait seulement, par les confidences de son secrétaire, qu'Archibald devait être arrêté, conduit à Édim-

bourg, et cité devant le tribunal où siégeait son père. Mais les frères de Christina, convaincus de son innocence, arrivaient avec leurs clercs à Édimbourg et, forçant les portes de la prison, réussissent à le délivrer.

Comme on voit, Stevenson se plaisait aux dénouemens heureux. C'est aussi par un mariage que finit *Catriona*, le seul de ses romans d'amour qui ait été achevé et qui, à notre sens, est son chef-d'œuvre. *Catriona* devait être la continuation de *Kidnapped*, et en effet on y trouve la suite des aventures de David Balfour, le héros de *Kidnapped*. Il suffit que l'auteur, comme il l'a fait dans son préambule, nous rappelle que David est inculpé dans le procès d'Appin, ainsi qu'Alan Breck, pour que l'ouvrage forme un tout en soi. Alan, qui était au premier plan dans *Kidnapped*, passe ici au deuxième, et l'héroïne est Catriona, fille de Drummond, dit Mac Gregor, ancien soldat devenu brigand. L'ouvrage est divisé en deux parties, intitulées : 1° l'Avocat général; 2° le Père et la Fille. La première nous montre David, héritier du domaine de Shaws, impliqué dans le procès pour l'assassinat d'Appin, et, tout en luttant contre l'avocat général pour sauver la tête de James Stewart et celle d'Alan Breck, il demande pour cela à témoigner au procès; mais l'avocat général Prestongrange, l'assurant que c'est avant tout un procès politique des gens du roi Georges contre les Jacobites, cherche à l'en détourner. Étant à cheval, Balfour rencontre une jeune fille, accompagnée d'autres filles en haillons, qui paraissait suivre de loin un prisonnier, James Mac Gregor, et parlait en gaélique. Elle était vêtue comme une dame, portait une cocarde aux couleurs du clan Drummond sur sa tête et avait des yeux brillans comme les étoiles; la bouche, légèrement entr'ouverte, laissait voir une rangée de belles dents.

Le cœur de David s'éprend soudainement, il s'arrête, engage la conversation avec Catriona et apprend qu'elle est la fille de James Mac Gregor, un ancien soldat du prince Charles Édouard, qui sollicite actuellement sa liberté du lord Avocat général. Mais on ne veut permettre à sa fille ni de lui parler ni de lui écrire; elle est réduite à l'attendre à son passage dans la rue pour lui offrir un paquet de tabac. Par malheur, une de ses compagnes a perdu la pièce de monnaie qui devait servir à l'acheter. David aussitôt lui offre six pence, qu'elle accepte à titre de prêt. Cependant l'avocat général de Prestongrange use

de tous les moyens, la menace et les séductions, pour empêcher David de porter témoignage dans le procès d'Appin ; il va même jusqu'à le présenter à ses filles, trois beautés, dont l'une, Barbara, éprouve un sincère intérêt pour David. Mais David reste inflexible et fidèle à sa belle aux « yeux gris. » Il va la revoir chez une vieille tante, et là, après qu'il lui eût conté ses aventures dans les Highlands avec Allan Breck, il obtient son amitié. « Et maintenant, quand nous reverrons-nous, David? dit-elle. Après longtemps, jamais? C'est possible, en avez-vous du regret? » Je baissai la tête, lui lançant un regard. « Je ne vous ai vu que peu de fois, reprit-elle, mais je vous place très haut dans mon estime. Vous êtes sincère, vous êtes brave ; je pense qu'avec le temps vous deviendrez encore plus viril. Je serai fière d'entendre parler de vous. Mais, si cela tourne mal, alors sachez que vous avez au moins une amie. Longtemps après que vous serez mort et moi devenue une vieille femme, je conterai à mes petits-enfans les histoires de David Balfour et mes larmes couleront. Que Dieu vous guide, c'est la prière de votre petite amie. » A ces mots, elle me prit la main et la baisa. Et, comme je me récriais tout surpris, elle rougit et fit un signe de tête. « Oui, monsieur David, voilà ce que je pense de vous. Les lèvres suivent l'impulsion du cœur ! »

Balfour échappe à un agent de Mac Gregor, aposté pour l'arrêter, et retrouve dans le bois de Silvermith son ami Allan Breck, qui s'embarque le lendemain à la dérobée pour la France. Mais David Balfour est enlevé par des agens du procureur général, qui le retiennent dans l'île des Basses-Roches, tout le temps du procès de James Stewart. Il finit pourtant par s'échapper et revenir à Édimbourg, où il retrouve Mlle Grant. Il apprend d'elle que Catriona a pris la place de son père dans la prison pour le délivrer et son admiration pour elle s'en accroît.

La deuxième partie nous montre David faisant le voyage de Hollande sur le même bateau que Catriona, qui doit rejoindre son père exilé à Hellevoetsluis. Pendant la traversée, les deux jeunes gens s'éprennent de plus en plus, et lorsque Catriona se trouve, par la négligence de son père, seule et sans argent à Hellevoetsluis, c'est David qui, la faisant passer pour sa sœur, la conduit jusqu'à Leyde et là, se fait son chaperon, jusqu'à l'arrivée de son père. Il y a là des pages délicieuses, où l'auteur nous montre ce jeune homme de vingt-quatre ans, partagé entre ses

devoirs de protecteur et la passion qui gronde en lui. Cependant J. Mac Gregor revient, et trouvant la position insolite, offre à David l'alternative de se couper la gorge avec lui ou d'épouser sa fille. Notre héros ne veut pas d'un mariage forcé; Catriona non plus, et le vieux brigand, se contentant d'une modeste pension, quitte la place et se rend avec sa fille à Dunkerque. C'est là que David, accompagné d'Alan Breck, va les rejoindre et, ayant découvert que J. Mac Gregor est un misérable espion, décide sa fille à rompre avec son père et à l'épouser librement.

Il faut citer, de cette seconde partie, la page où l'auteur décrit la scène entre David, qui se plonge dans l'étude de son livre de droit pour rester maître de ses sens, et la jeune fille, tout innocente, qui a besoin de tendresse et qui, ne voyant pas l'écueil de ce tête-à-tête continu, s'étonne de la froideur de son ami. « Elle était assise sur le plancher, près de la grande malle, et le feu de la cheminée projetait sur elle des rayons et des ombres, avec des nuances merveilleuses. Tantôt elle regardait cela, tantôt elle jetait de mon côté un regard qui me remplissait de terreur, et je tournais les pages du livre de Heineccius, comme un fidèle qui cherche un texte à l'église. Tout à coup, elle s'écria : « Oh! pourquoi mon père ne vient-il pas? » et elle versa un torrent de larmes. Je sautai de ma chaise, jetai mon Heineccius bel et bien dans le feu, courus près d'elle et entourai de mon bras son corps palpitant. Elle me repoussa mollement : « Vous n'aimez pas votre amie, dit-elle. Je pourrais être si heureuse, si vous vouliez me laisser faire. Et puis : — Oh! qu'ai-je donc fait pour que vous me haïssiez? — Vous haïr? m'écriai-je, et je la tins ferme. Vous, aveugle jeune fille, ne lisez-vous donc pas dans mon cœur misérable? Croyez-vous donc que, quand je suis assis à lire dans ce livre de fou que je viens de brûler, je pense à autre chose qu'à vous? Soir après soir, j'avais envie de pleurer en vous voyant assise seule. Et qu'avais-je à faire? Votre honneur est ici sous ma sauvegarde. Voudriez-vous me punir d'avoir fait mon devoir? Est-ce pour cela que vous chassez un serviteur qui vous adore? »

« A ce mot, par un soudain mouvement, Catriona se rapprocha de moi. Je soulevai sa tête vers la mienne et la baisai; elle pencha son front sur mon sein, me serrant les mains.

« J'étais étourdi comme un homme ivre. Puis, j'entendis sa voix murmurer, comme voilée par mes habits. — Mais elle :

« L'avez-vous embrassée pour de vrai? » C'était une allusion à miss Barbara, la fille de l'avocat général, qui avait été la confidente de son amour pour Catriona. Alors j'éprouvai une telle surprise que j'en fus tout secoué. — « Miss Grant! m'écriai-je, tout en désordre. Oui, je lui ai demandé de me donner un baiser d'adieu, ce qu'elle a fait. — Ah! très bien! alors vous m'avez donné un baiser à moi aussi, à tout hasard. » Sur ce mot étrange et doux, je vis la pente où nous avions glissé, je me levai et l'aidai à se relever. — « Cela ne convient pas, dis-je. Cela ne peut pas, ne doit pas continuer ainsi. » Puis, un silence pendant lequel il me fut impossible de prononcer une parole. « Et maintenant, allez vous coucher! dis-je, allez au lit et laissez-moi. » Elle se tourna pour m'obéir comme un petit enfant et bientôt je m'aperçus qu'elle s'était arrêtée dans le corridor. « Bonne nuit, M. David, s'écria-t-elle. — Oh! bonne nuit, mon amour! » m'écriai-je en poussant un soupir, et je l'avais reprise dans mes bras et la serrais à la briser. Un moment après, je l'avais poussée dehors, je fermai la porte avec violence et je restai seul. »

Essayons, en terminant, de caractériser l'œuvre de R. L. Stevenson et de marquer sa place dans le roman anglais contemporain.

Le premier trait qui le distingue à mes yeux, c'est la jeunesse; disons mieux, l'adolescence. Il en a les qualités comme les défauts. Stevenson est resté toute sa vie un enfant de vingt ans, exubérant, entreprenant, brave, généreux, fier de son indépendance, mais risquant tout pour goûter des sensations nouvelles, jouant avec la vie, comme un homme qui se sent condamné à mort et se mettant, dans ses romans, au-dessus de l'étiquette sociale et même parfois des règles de la morale. Il a d'ailleurs, comme Victor Cherbuliez, soutenu la distinction entre les deux domaines, celui de l'art et celui de la morale, et revendiqué pour les œuvres d'art littéraires ou plastiques le droit de viser à leur idéal propre, sans souci de l'effet moral. Et le fait est que des personnages qui ont le beau rôle comme Alan Breck ou Saint-Ives ou même son héros favori, David Balfour, sont peu scrupuleux dans le choix de leurs moyens d'action. Mais est-ce à dire que ses romans d'aventure soient d'une lecture dangereuse et puissent émousser, chez les jeunes lecteurs, le sens moral?

Je ne le pense pas, car ses ouvrages sont tous pénétrés d'un très vif sentiment du droit. L'injustice le révolte, — surtout

quand elle est commise sous le couvert de la légalité, au nom de quelque intérêt de clan ou d'état, — et ses héros en poursuivent la réparation. Ses brigands même ont souvent des scrupules de conscience, et le dernier mot, en général, appartient à l'honnête homme ou au défenseur de la bonne cause. Qu'on se souvienne, par exemple, du triomphe du loyal Anne de Saint-Ives sur son cousin rival, l'espion Alain de Keroual.

Le second trait de son caractère que nous avions déjà indiqué, c'est le peu de place qu'il donne à l'amour dans ses romans. A défaut d'amour, les ressorts qu'il fait jouer sont les incidens imprévus, le mystère qui plane sur certains trésors cachés ou sur l'auteur des explosions de dynamite et les phénomènes de l'âme extraordinaires produits par certains agens chimiques ou par des médicamens, comme dans le *docteur Jekyll* ou l'*Ile aux voix*.

Si, par ses récits d'aventures, Stevenson rappelle beaucoup Jules Verne ou Fenimore Cooper, par ses études psychologiques il se rattache à George Eliot et à Edgar Poë. Il étudie les états d'âme de ses personnages, comme George Eliot, ou Mrs Humphry Ward, seulement, au lieu d'enchevêtrer dans le roman des remarques philosophiques ou des dissertations morales, il préfère dédoubler ses personnages afin d'incarner en eux le bien et le mal. Et ceci est le troisième caractère de son talent, l'emploi des procédés scientifiques pour provoquer l'étonnement, la surprise. Il y a en lui quelque chose du magicien, qui fait des tours de physique amusante ou terrible.

Enfin, par sa connaissance approfondie de certaines époques de l'histoire d'Angleterre et d'Écosse, Stevenson a remis en honneur le roman historique, son David Balfour, son Master de Ballantrae et surtout Alan Breck et Weir de Hermiston sont dignes de prendre place auprès des personnages les plus en relief des œuvres de Walter Scott

Et ce n'est pas seulement par l'originalité et la couleur locale de ses héros, c'est encore par son style que R. L. Stevenson mérite d'être comparé au prince des romanciers historiques du XIXe siècle. Un Français n'étant peut-être pas très bon juge pour apprécier son style, nous emprunterons le jugement d'un critique américain : « Le style de Stevenson, a écrit le professeur W. Cross, est admirable comme la structure de ses contes. Sa syntaxe est d'une simplicité étudiée. Ses phrases sont formées de

propositions courtes, bien coordonnées, reliées par des *et* ou des *mais*, exprimés ou sous-entendus, suivant qu'il veut prendre une allure plus lente ou plus rapide. Il rejette souvent les propositions subordonnées entre parenthèses. De la sorte, son style a gagné en concision, il coule d'un mouvement égal et avec un rythme délicieux. Les mots bien choisis et harmonieux avaient à ses yeux un charme propre et il les avait cueillis dans ses lectures de nos classiques anglais et les avait emmagasinés dans sa mémoire, dépôt inépuisable, d'où il pouvait les tirer à son gré pour former des phrases neuves et heureuses. Il a pris pour modèle, dans notre prose, sir Thomas Browne. Personne, même ses plus sévères critiques, ne lui conteste la primauté du style entre les romanciers modernes (1). »

En somme, Robert Louis Stevenson, surtout dans les deux dernières parties de son œuvre, nous paraît avoir toutes les qualités pour plaire au public français : l'étrangeté des sujets, l'originalité des caractères et la clarté et l'élégance du style. L'accueil que ce public a fait à ceux de ses romans qui ont été traduits, — et ce ne sont pas les meilleurs, — nous est un garant du succès qu'auraient les autres et nous amène à exprimer, en finissant, le vœu qu'on publie dans notre langue les chefs-d'œuvre de l'écrivain qui a le mieux personnifié, depuis Walter Scott, les sentimens épiques et chevaleresques de l'âme écossaise.

GASTON BONET-MAURY.

(1) *Development of the english Novel*, p. 286.

POÉSIES

LE LAURIER-ROSE

Sur les rythmes d'Eschyle et Sophocle je pose,
Pour honorer les chants d'immortelles douleurs,
Le feuillage élégant, qui s'empourpre de fleurs,
D'un jeune arbuste : un pur et vivant laurier-rose.

Pur et vivant, ainsi que dans les jours lointains,
Ses aïeux fleurissaient aux rives du Scamandre,
Sur les bords parfumés, où, rêveuse, Cassandre
Voyait des printemps morts et des astres éteints.

Ils n'étaient pas moins beaux dans les bois de Colone,
Mêlés au lierre sombre, à l'olivier d'argent;
Ismène, recueillie, avançait en songeant :
Lauriers verts d'où s'élance une rose colonne !

Purs et vivans, ainsi que dans les jours lointains,
Des esprits de beauté sommeillent à cette ombre,
Parmi des fleurs de pourpre et du feuillage sombre,
Esprits de poésie aux radieux matins !

LES LIS

En souvenir des champs où l'on bâtit Florence,
Champs parfumés de lis au souffle du printemps,
En souvenir du mai joyeux et des huit ans
De Béatrice aux yeux de céleste espérance.

En souvenir du lis de l'antique blason
Que, dans Florence, la discorde a fait vermeil,
Dante, j'incline enfin sur le profond sommeil
De ton poème ardent ces fleurs de la saison.

A l'ombre des grands lis dormira ton poème :
Des lis à pleines mains ! Ces mots par toi redits,
Hommage aux habitans du lointain Paradis,
Évoquent la Toscane et les accens que j'aime.

J'imprime à ces feuillets un long frémissement,
Égrenant tes beaux vers qu'au passage on peut lire,
Ici, là, dénoués en arpège de lyre ;
Et le silence est plein de leur enchantement.

LA JEUNE DAME PALE A DANTE ALIGHIERI

Oui, les yeux trop aimans lisent la destinée
Des aimés : je peux lire un signe de malheur;
Béatrice eut la gloire et je veux la douleur,
Sainte douleur que j'ai seule ambitionnée.

Ta douleur est à moi, car tu me l'as donnée,
Comme un vaste royaume et comme une humble fleur,
Un royaume infini que j'arrose d'un pleur,
Une fleur ignorant le déclin de l'année.

C'est assez : toute gloire est un présent moins haut,
Je cache dans mon cœur suave et sans défaut
La fleur dont le parfum monte jusqu'à Dieu même.

Et le rêve est de ceux que rien ne doit troubler,
D'essuyer sur ta joue, ô mon orgueil suprême !
Des larmes que jamais je n'aurai fait couler.

FANTOMES

Dans la profonde paix de vos salles fleuries,
Et quand l'or des flambeaux se répand dans le soir,
Les roses dont le cœur se fait un encensoir
Ont des parfums plus doux parmi les boiseries.

Les senteurs des bouquets se sont comme attendries,
Et l'or des purs flambeaux se répand dans le soir.
Comme il fait bon rêver, comme il fait bon s'asseoir
Dans la profonde paix de vos salles fleuries!

Les parfums d'aujourd'hui montant comme des vœux
Ont éveillé dans l'air l'âme des roses mortes
Dont l'agonie eut pour témoins ces murs, ces portes,
Au temps du clavecin propice aux lents aveux.

Oui, j'ai senti flotter comme de lents aveux
Tous les rêves passés en légères cohortes :
Ici, Lamballe, et cette odeur des roses mortes
En guirlande effeuillée autour de tes cheveux.

Quand la nuit solennelle approfondit ses ondes, —
Une subtile odeur s'est infiltrée en nous,
Fantôme des bouquets évanouis, si doux! —
Les senteurs des bouquets sont aussi plus profondes...

LE RETOUR D'EMMAUS

Heureux les voyageurs du chemin de Judée
Quand le soir descendait ému, silencieux;
Quand, le front rayonnant du mystère des cieux,
La nuit se reposait sur les monts accoudée!

Certe, ils connaissaient bien le tourment de l'idée;
Un désespoir amer avait séché leurs yeux,
Et la voix prononçant des mots délicieux
Mettait un doux rayon sur l'âme dénudée.

En leur poitrine enfin brûlaient ces pauvres cœurs,
Allumés par les mots de feu, les mots vainqueurs,
Échos de la parole ineffable et profonde.

Il est bon de marcher à deux, au gré du vent,
Par de sombres chemins où l'on porte en rêvant
Un secret enflammé pour embraser le monde.

SOIR DE BRUME

En vain la pièce intime est douce, tiède et close,
Ainsi qu'une oasis dans l'effroi de la nuit;
Au delà de ta lampe et du beau cercle rose,
Tu devines le monde en percevant son bruit.

Les rideaux sont baissés, mais la ville est prochaine,
Avec tous ses espoirs et toutes ses douleurs;
Puis, l'écume des flots l'enserre d'une chaîne
Aux longs anneaux d'argent pâle humectés de pleurs.

La mer tumultueuse, infinie et profonde
Se perd dans les replis de ces brouillards épais;
Tu ne peux oublier l'existence du monde
Au sein d'une oasis de lumière et de paix.

Il retentit l'appel anxieux des sirènes
Qui porte une détresse à tous les cœurs humains;
Sur la grande cité planent les voix sereines
Des cloches dont l'accent fait se joindre les mains.

Ainsi monte en nos cœurs la détresse du monde,
Et du ciel y descend une sérénité;
Les rideaux sont baissés, mais la nuit est profonde
Autour d'une oasis de paix et de clarté!

LE PHARE TOURNANT

Les rochers vaguement ont l'air, dans la pénombre,
De vivre et de souffrir, quand le jour est tombé,
Comme si, quel que soit leur aspect ou leur nombre,
En chacun d'eux pleurait l'âme de Niobé.

Au pied du promontoire il jaillit de l'écume,
Et les pensives fleurs tremblent comme la mer;
Le grand bras inlassé du phare qui s'allume
Explore les recoins du paysage amer.

Phare, tu resplendis comme un cœur de lumière;
Cherche bien : il est tant de cœurs enténébrés!
Le vent des océans chuchote une prière,
Ton message est si doux à ces désespérés!

Le front humain que touche un rayon se redresse,
Et du haut de ton cap il tombe une leçon
D'apostolat, d'amour, de bonté, de tendresse :
Sois fort contre la nuit qui monte à l'horizon!

FEUX SUR LA MER

Oh! la beauté des feux espacés sur la mer,
Feux terrestres éclos sur une onde sereine,
Fanaux qui fleurissez la nuit l'espace amer,
Oh! la beauté des feux espacés sur la mer!

La lune les préside en haut comme une reine;
Ils s'allument en chœur au sein profond des eaux;
Ils échancrent la nuit avec de clairs ciseaux;
La lune les préside en haut comme une reine.

Des feux étincelans apparaissant le soir
Dans la pure beauté des nuits orientales
Avaient fleuri les cœurs d'un message d'espoir,
O feux étincelans et paisibles du soir!

Si j'en crois les récits des histoires fatales,
Ces feux pareils à vous promettaient le retour
D'Agamemnon qui fut la victime à son tour,
Si j'en crois les récits des histoires fatales.

Vous n'avez pas en vous moins de solennité;
Le soir mystérieux, recueilli comme un temple,
S'est tu, pensif et doux, près de votre beauté;
Vous n'avez pas en vous moins de solennité.

Que m'apportez-vous donc, à moi qui vous contemple,
Songeant à l'immortel reflet des feux éteints,
Ces feux multipliés des veilles aux matins,
Que m'apportez-vous donc, à moi qui vous contemple?

Nul message d'espoir, un rêve de beauté,
Le poème éclatant de ces feux séculaires
Dont vous avez le charme et la solennité;
Nul message d'espoir, un rêve de beauté.

Le prestige des feux enchantant les nuits claires,
Et d'Asie en Hellas, et de Troie en Argos,
Se répétant, toujours brillans, toujours égaux,
Le prestige des feux enchantant les nuits claires.

Ce rêve nous murmure un message d'espoir;
Il promet quelque chose au delà de ces mondes,
La voix de Dieu remplit le silence du soir :
Les rêves de beauté sont messagers d'espoir.

Les feux éclairent moins l'ombre des nuits profondes
Dans leur beauté, les feux espacés sur les mers,
Qu'un mot de vérité l'ombre des cœurs amers;
Les feux éclairent moins l'ombre des nuits profondes.

LUCIE FÉLIX-FAURE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Le gouvernement de M. Combes vient de se couvrir de gloire en emportant d'assaut trois forteresses de la réaction, c'est-à-dire trois écoles congréganistes dans le département du Finistère. Notre brave armée a été mobilisée pour accomplir cette belle œuvre. Le résultat a été ce qu'il devait être, et cela est sans doute aux yeux des radicaux une compensation aux incidens moins brillans dont nous avons parfois été, hors de France, les héros malencontreux. Ah! qu'on est fier d'être Français, disait-on autrefois, quand on regarde la Colonne! Chaque temps a son idéal : la fierté vient au cœur des hommes d'aujourd'hui quand ils contemplent trois écoles de Bretagne, dont ils ont vaincu la résistance.

Il faut d'abord mettre hors de cause les agens de la force publique, et principalement nos officiers et nos soldats; ils avaient des ordres et les ont exécutés; ce n'est pas à eux qu'en revient la responsabilité. Nous leur rendons volontiers la justice que, tout en remplissant leur consigne, ils y ont apporté des ménagemens et de la modération. On pouvait craindre que le sang ne coulât; il n'a pas coulé, et tout le mal, — nous parlons du mal matériel, — s'est borné à quelques contusions qui ont été également réparties de part et d'autre. S'il n'a pas été plus grave, on le doit aussi à quelques députés et sénateurs qui se sont interposés entre assaillans et assiégés, et leur ont fait accepter une sorte de transaction : des deux côtés on a déposé les armes, et, grâce à cela, de grands malheurs ont été conjurés. Mais il s'en est fallu de peu qu'il n'en fût autrement, et pendant plusieurs jours nous avons été soumis à une véritable angoisse. Qu'allait-il se passer? Le gouver-

nement s'était trop engagé pour pouvoir reculer. D'un côté les esprits, dans ce coin de Bretagne, étaient étrangement surexcités. Toute une population, blessée dans ses sentimens les plus intimes, était prête à se porter à des actes de désespoir. La moindre étincelle tombant d'une main maladroite aurait mis le feu aux poudres. Il a fallu aux représentans du Finistère beaucoup de présence d'esprit, de sang-froid et de courage moral pour prévenir les catastrophes imminentes. Le poids en serait retombé sans doute sur le gouvernement qui les avait provoquées; mais nous n'y aurions pas trouvé une consolation. Dans les momens de crise comme celui où nous sommes, la violence appelle la violence, et le premier pas fait dans une voie aussi périlleuse risquait de conduire plus loin que personne ne voulait aller.

On a pourtant reproché leur attitude à M. de Mun, à M. l'abbé Gayraud, à M. Pichon, à M. l'amiral de Cuverville : ce qui montre que ces reproches sont mal fondés, c'est qu'ils ont été contradictoires. Les radicaux-socialistes, les amis du gouvernement, les adversaires des congrégations ont accusé les représentans du Finistère d'avoir encouragé et presque fomenté l'émeute, tandis que les champions des partis royaliste et bonapartiste leur ont fait un grief d'avoir efficacement contribué à y mettre fin. Ils voulaient y mettre fin, en effet, avant qu'elle aboutît à des scènes sanglantes; mais, pour cela même, ils devaient conserver contact avec les insurgés et rester dans leurs rangs. Au reste, ils pensaient, ils sentaient comme eux, et ne s'en cachaient pas. En leur âme et conscience s'élevait contre la loi, et surtout contre la manière dont elle était exécutée, une protestation aussi indignée que la leur. Mais, hommes politiques, ils ont compris que d'autres devoirs encore s'imposaient à eux. La protestation des paysans bretons avait pris une forme illégale : fallait-il lui laisser prendre une forme révolutionnaire? Sans même invoquer d'autre motif de ne pas le faire, la comparaison des forces en présence suffisait à le déconseiller. La Bretagne avait suffisamment accentué sa réprobation : c'était par d'autres moyens, des moyens légaux, qu'il fallait désormais la faire triompher. Si la République doit être le règne de la loi, la loi s'impose aux partis comme aux gouvernemens. C'est à elle et aux tribunaux qui l'interprètent et l'appliquent que nous devons tous recourir : et, quand même le gouvernement manquerait à cette obligation, ce ne serait pas un motif pour y manquer à son exemple. L'opinion sera, en fin de compte, notre juge à tous. L'appel qui lui a été adressé aux élections dernières n'a pas été entendu, et de là sont venues les épreuves actuelles; mais elles auront un terme.

Le parti radical a une tendance d'autant plus grande à abuser de l'autorité dont il dispose, qu'il a moins l'habitude de s'en servir. Dans l'espèce d'étonnement qu'il éprouve d'être devenu le maître, il se croit tout permis. Son audace ne connaît pas de bornes. Il en rencontrera dans la nature même des choses. Une plus grande expérience des affaires lui apprendra que tout en ce monde est action et réaction, que tous les excès sont suivis de retours inévitables, que toutes les fautes s'expient. Ils se livrent actuellement à une sorte d'orgie de pouvoir : les orgies ont leurs lendemains.

Les actes les plus brutaux ne sont pas exempts d'un côté comique. Quelques personnes se sont émues, mais beaucoup d'autres n'ont pu s'empêcher de sourire en trouvant un soir, dans les journaux, la note officieuse qui leur avait été communiquée à la suite du conseil des ministres tenu le matin. On y lisait que le mouvement de résistance présenté d'abord comme catholique était « nettement et violemment royaliste, » et qu'il avait abouti à des délits très graves. Le garde des sceaux avait envoyé au procureur général des instructions sévères pour en ordonner la répression. Les gouvernemens dans l'embarras éprouvent toujours le besoin d'avoir un complot à poursuivre, et il est sans exemple qu'en cherchant bien ils n'en trouvent pas autour d'eux les élémens. Dans un département où il reste encore d'assez nombreux royalistes, quelques-uns de ceux-ci ont sans doute pris une part plus ou moins active aux événemens qui se déroulaient à leur portée. Peut-être même ont-ils commis certaines imprudences. Mais prétendre que le mouvement breton était « nettement et violemment royaliste, » c'est ce que M. Combes lui seul pouvait faire. Son malheur est qu'on ne l'a pas cru. S'il avait dit vrai, et si M. le procureur de la République, obéissant aux instructions de son ministre, avait trouvé quelques traces de ces graves délits que dénonçait la note officieuse, nous en aurions vu de belles! M. Combes est évidemment démangé de la préoccupation d'imiter en tout M. Waldeck-Rousseau, et il copie en effet son modèle, mais en le chargeant. Les trois écoles de Bretagne qu'il a prises si vaillamment ont été son fort Chabrol : il lui faut maintenant son complot, et peut-être un jour réunira-t-il la Haute-Cour. Ce sera sa consécration de sauveur de la République. Nous ne croyons pas, toutefois, que les affaires de Bretagne lui donnent cette satisfaction. Les poursuites qui ont été intentées jusqu'ici l'ont été pour des bris de scellés, qui ne sont pas un fait spécial à la Bretagne, et pour des délits encore moindres. La meilleure volonté du monde ne saurait tirer grand parti de si peu de chose, et on ne convaincra personne qu'il y

ait dans ces menus faits les symptômes d'un redoutable mouvement antirépublicain. M. l'abbé Gayraud s'est donné beaucoup de peine pour protester contre cette allégation fantaisiste de M. Combes. Il a fait chanter la *Marseillaise* à ses paysans. Il a répété qu'il était enfant du peuple et bon républicain. Les radicaux, naturellement, refusent de le croire : à leurs yeux, être républicain, c'est être pour le ministère actuel et pour ses décrets. M. Camille Pelletan le déclarait encore l'autre jour dans un des discours qu'il prodigue à la province. S'il faut être ministériel pour être républicain, il est clair que les paysans bretons ne le sont pas, et que nous ne le sommes pas davantage; mais c'est un criterium que nous n'acceptons pas. On peut trouver la loi sur les associations mauvaise et la manière de l'appliquer encore pire, sans être légitimement taxé de royalisme, d'impérialisme, ou même de réaction.

La protestation bretonne n'a été, quoi qu'on en ait dit, qu'une protestation religieuse. Les paysans du Finistère voulaient conserver leurs écoles congréganistes. On leur a dit que la loi s'y opposait, mais cela n'est pas bien prouvé. Ils ont cru que c'était seulement le ministère, et cette opinion est soutenable. De là leur révolte, dont il ne faut pas dénaturer le caractère. En vain, M. Vallé, garde des sceaux, a-t-il déclaré dans un discours récent que la loi était la loi, et que, bonne ou mauvaise, il fallait l'exécuter jusqu'à ce qu'elle fût changée. Cela n'est pas toujours vrai. Que de lois ne sont pas appliquées! Que de lois sont appliquées aux uns et ne le sont pas aux autres! Mais à quoi bon chercher plus loin que la loi actuellement en cause? Quand M. Vallé voudra bien nous dire pourquoi on l'applique si impitoyablement aux congrégations enseignantes et pas du tout aux congrégations charitables, nous conviendrons avec lui que le gouvernement n'est libre d'y apporter ni ménagemens ni tempéramens, et qu'il doit l'exécuter comme s'il était lui-même une machine aveugle, sans intelligence et sans cœur. Jusque-là, on nous permettra de penser que M. le garde des sceaux s'est agréablement moqué de son auditoire, et que son discours est la plus dure condamnation du ministère dont il fait partie.

Mais que faire? Beaucoup de gens supportent avec impatience une politique qu'ils jugent illégale; ils cherchent un moyen de protester, ou plutôt d'agir contre elle d'une manière à la fois efficace et immédiate. La vérité nous oblige à dire qu'ils ne l'ont pas encore trouvé. On a parlé d'abord de ne pas payer l'impôt direct, comme si l'État n'avait pas des moyens rapides d'obliger le contribuable à le faire.

On a parlé ensuite de le payer par douzièmes, ce qui serait sans doute un désagrément pour les percepteurs, mais non pas pour l'État, qui, parfaitement assuré de la rentrée finale de toutes les taxes qui lui sont dues, a des moyens de trésorerie faciles pour faire face à ses besoins quotidiens. On a parlé aussi de retirer les dépôts des Caisses d'épargne : il est peu probable que cette campagne produise des résultats sensibles. Ceux qui ont fait des dépôts aux Caisses d'épargne ont cru y trouver un avantage, et l'immense majorité d'entre eux ne renonceront pas à le poursuivre. Tous ces projets ne sont que chimères.

Le pays, dans son ensemble, ne renoncera pas à ses vieilles habitudes fiscales, parce que le ministère en a imprudemment troublé quelques autres d'un ordre tout différent. Les adversaires du gouvernement ont fait déjà un certain nombre de tentatives, qui n'ont pas réussi : qu'ils renoncent à en faire de nouvelles, qui réussiraient encore moins. Qu'ils renoncent surtout à répondre à une illégalité discutable de la part du gouvernement par une illégalité qui, de la leur, serait certaine. C'en est une, de ne pas payer l'impôt, lorsqu'il a été régulièrement voté par les Chambres. Les Chambres peuvent le refuser à un gouvernement dont elles sont résolues à se défaire à tout prix; le procédé a été rarement employé, mais il est correct; celui qui consiste à ne pas acquitter l'impôt régulièrement consenti ne l'est pas. Alors, demandera-t-on, il n'y a aucun moyen d'arrêter des ministres dans la voie de l'illégalité? Il y en a un, nous l'avons déjà dit, c'est d'aller devant les tribunaux. Ils sont seuls juges de la légalité d'une mesure prise par le gouvernement, et ils ont donné des preuves de leur indépendance. C'est devant eux qu'il faut se pourvoir : ceux qui l'ont fait jusqu'ici ne s'en sont généralement pas mal trouvés. Il est vrai que le gouvernement peut élever le conflit, et qu'il ne manque pas de le faire. Le tribunal des conflits peut à son tour dessaisir la juridiction ordinaire et renvoyer l'affaire à la juridiction administrative. Mais la juridiction administrative elle-même a son indépendance, et elle l'a montré assez souvent pour qu'on ne l'accuse pas *a priori* d'en manquer. Supposons que tous ces moyens échouent, ce qui peut assurément arriver : comment savoir d'avance quelle interprétation les tribunaux donneront à une loi mal faite? La conscience des juges sera quelquefois perplexe. Eh bien! il reste le recours à l'opinion elle-même. A ce point de vue, nous ne saurions trop approuver l'initiative des bons citoyens qui ont fondé la Ligue de la liberté d'enseignement. Ils sont dans le bon chemin : qu'on les y suive.

Toutes nos libertés sont sans doute menacées par le radicalisme

triomphant, et, lorsqu'une d'elles sera détruite, si nous la laissons détruire, on procédera à la destruction d'une autre; mais la liberté d'enseignement a été choisie pour subir les premiers assauts, et c'est elle, par conséquent, qu'il faut défendre tout d'abord. Les fondateurs de la Ligue se rendent parfaitement compte de la solidarité qui existe entre toutes les libertés. « Ceux qui ont découvert, disent-ils, que la liberté de l'enseignement compromettait « l'unité morale de la « France » et qui, pour fortifier cette unité, commencent par essayer d'introduire entre Français de nouveaux germes de division, s'apercevront, en effet, quelque jour, que la liberté de la presse, par exemple, est un bien autre empêchement à l'uniformité de servitude qu'ils rêvent. Après avoir coulé tous les enfans dans le même moule d'étroit jacobinisme, ce seront les hommes, les citoyens, qu'ils auront la prétention d'y maintenir et d'y enfermer. » Rien n'est plus vrai, et cela ne l'est pas seulement de la liberté de la presse, mais de toutes, car elles ont toutes pour objet et pour effet de laisser la nature humaine à son infinie diversité, tandis que le dogme jacobin se propose de la ramener à un type unique, sous la surveillance et sous la dictature d'une majorité. S'il reste une seule liberté, l'unité morale du pays sera toujours en péril. Les fondateurs de la Ligue énumèrent les atteintes multiples qu'on a portées, ou essayé de porter, tantôt à l'une, tantôt à l'autre; mais, pour le moment, ils font converger leurs efforts vers la défense de l'enseignement libre. C'est une campagne à long terme dans laquelle ils s'engagent, et nous craignons qu'ils ne satisfassent point en cela certaines impatiences. Les résultats ne peuvent, en effet, être obtenus que par un labeur persévérant. Cela est fâcheux sans doute, mais inévitable. Il vaudrait mieux sans doute que le but pût être atteint à la suite d'une démonstration bruyante, ou d'un simple refus de payer l'impôt. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Le mal qui a été fait dans ces dernières années est beaucoup trop profond pour pouvoir être guéri par une simple secousse miraculeuse. La Ligue de la liberté de l'enseignement le sait bien, puisqu'elle déclare qu'il faut ouvrir « une agitation légale, mais régulière, soutenue et prolongée, dont la persistance finisse par ouvrir les yeux des plus indifférens sur le danger que la suppression de la liberté d'enseignement ferait courir à toutes les autres libertés. » Et, certes, nous ne disons pas que cette Ligue puisse faire la besogne à elle seule; il faut l'aider, l'appuyer, combattre avec elle; il faut se servir de toutes les libertés qui nous restent, et, par exemple, de la liberté de la parole et de la presse, pour venir au secours de celle qui est immédiatement

menacée. La victoire sera au bout de l'effort, mais de l'effort « prolongé, » comme disent les fondateurs de la Ligue. Nous avons le regret de ne connaître aucun moyen de réussir plus vite.

Le mal, disons-nous, est très profond : cependant, les manifestations auxquelles viennent de se livrer les conseils généraux, manifestations que les amis du ministère invoquent avec quelque fracas, ne sont pas faites pour décourager ceux qui espèrent y remédier. Les assemblées départementales se sont réunies, le 18 août. Leur loi organique leur interdit expressément d'émettre aucun vœu politique; mais c'est une loi dont M. Vallé a oublié de parler, lorsqu' il a dit qu'il fallait les respecter toutes. S'il s'en était souvenu, il aurait hésité dans son affirmation. Le gouvernement, en effet, est le premier à encourager les conseils généraux à la violer, à la condition, bien entendu, que ce soit en sa faveur. Si un conseiller général soumet à ses collègues une motion contraire à la politique ministérielle, le préfet proteste, et, si on ne tient pas compte de sa protestation, il quitte la salle des séances en faisant claquer la porte. Mais si, au contraire, un conseiller général propose de féliciter le gouvernement de l'énergie avec laquelle il applique la loi sur les associations, le préfet ne dit rien, et, une fois la motion votée, il s'empresse d'en télégraphier l'heureuse nouvelle au ministère de l'Intérieur. M. Combes s'en montre enchanté. Il s'est même passé dans un conseil général, celui du Cantal, un détail amusant. M. le ministre de l'Intérieur, interrogé sur un sujet quelconque, — la date, croyons-nous, de l'ouverture de la chasse, — a joint à sa réponse des remerciemens chaleureux pour l'approbation que le conseil général avait donnée à la politique. On s'est regardé avec quelque embarras, et un membre du conseil a fait remarquer qu'aucun vote n'avait été émis dans ce sens. L'omission a été réparée par la suite; mais le fait montre comment procède M. Combes, et à quel point il tient aux félicitations des conseils généraux, puisqu'il va quelquefois jusqu'à les amorcer. Cependant ces assemblées, sur lesquelles les préfets ont une si grande influence, ne lui ont donné qu'une demi-satisfaction. Un peu plus de la moitié d'entre elles, mais pas beaucoup plus, lui ont adressé des complimens. C'est peu. Si, de plus, on va au fond des choses, on s'aperçoit que la plupart de celles qui ont approuvé la politique du gouvernement, l'ont d'ailleurs fait dans des termes généraux et vagues. Beaucoup se sont contentées de dire, comme M. Vallé, qu'il fallait bien que les lois fussent respectées, sans paraître se douter qu'elles violaient celle qui les institue. De ces manifestations, qu'on a imprudemment

provoquées de leur part, que reste-t-il? Il reste que le pays est partagé en deux fractions à peu près égales au sujet des décrets de M. Combes, et que ceux qui les approuvent, le plus souvent du bout des lèvres, ne sont pas sensiblement plus nombreux que ceux qui ont préféré n'en rien dire, ou qui ont demandé que la loi fût appliquée avec plus de modération. Si c'est un succès pour le ministère, il est médiocre; il n'est pas fait pour décourager les efforts, ni les espérances des amis de la liberté.

La force du ministère n'est pas dans l'opinion du pays, opinion qui est en ce moment peu sûre d'elle-même, hésitante et coupée en deux. M. Jean Darcy faisait, dans le dernier numéro de la *Revue*, le décompte des voix qui, au milieu d'un nombre considérable d'abstentions, se sont prononcées, aux élections dernières, pour ou contre la politique de M. Combes. Il s'en faut de beaucoup que la proportion des voix ministérielles soit la même dans le pays que dans la Chambre, et peu de chose suffirait pour changer la majorité en minorité. M. Goblet avait déjà fait cette constatation, d'où il tirait un conseil de prudence pour son parti, conseil dont celui-ci s'est peu embarrassé jusqu'à présent. Si la force du ministère n'est pas dans le pays, où est-elle donc? Est-elle dans la Chambre, où la majorité ministérielle s'est manifestée, nous le reconnaissons, avec quelque évidence? Mais les majorités parlementaires sont mobiles, et il serait dangereux de trop se fier à leur solidité. La vraie force du ministère est dans la confiance que le parti radical-socialiste a en lui-même, et que les derniers événemens lui ont donnée, confiance qui va volontiers jusqu'à l'arrogance contre ses adversaires, et qui se traduit par un esprit de domination et de despotisme du caractère le plus impérieux. Cet esprit s'exerce d'abord et avant tout sur les ministres eux-mêmes. Qu'ils se soumettent docilement, servilement, à la politique du parti, et ils seront forts de toute sa force. Le jour, au contraire, où ils auraient une idée personnelle et où ils chercheraient à la faire prévaloir, ils seraient brisés impitoyablement. Dans ces conditions, il importe assez peu que ce soit M. Combes ou un autre qui soit ministre; un autre ne ferait pas, et ne pourrait pas faire autre chose que lui. Sans doute il y a toujours eu, et il doit y avoir tendances communes et loyale solidarité d'opinion entre un ministère et la majorité qui le soutient; mais, aujourd'hui, il y a maîtrise absolue de celle-ci sur celui-là et soumission non moins absolue de celui-là à celle-ci. Un ministre, quand même il serait censé avoir rendu les plus grands services, n'est rien par lui-même; il ne compte pas; il n'a pas le poids d'un fétu. A la moindre tentative de déso-

béissance aux ordres qu'il reçoit d'en haut, il est accusé de trahison.

On l'a vu tout récemment au sujet du général André. Quel autre a été plus populaire que lui dans le monde radical? On le présentait volontiers comme l'homme indispensable, et, quand M. Waldeck-Rousseau a donné sa démission, M. Combes n'a pas pu songer, même un instant, à se débarrasser de lui. Nous ne savons pas s'il aurait désiré le faire : certainement il ne l'aurait pas pu. Il semblait que le succès de la réforme du service de deux ans était attaché au général André. Il avait d'ailleurs donné tant de gages divers, sans même qu'on les lui demandât, qu'il était devenu intangible et sacré. On le croyait du moins; on s'est tout à coup aperçu du contraire. Un vent de disgrâce a soufflé avec rage sur la tête du général André, et lui a fait sentir qu'il était peu de chose. Si les Chambres avaient été réunies à ce moment, une interpellation aurait eu lieu et nul ne sait quel en aurait été le dénouement : d'autant plus qu'on aurait sans doute vu le ministre de la Marine prendre fait et cause contre celui de la Guerre, et lui demander compte de la composition de son cabinet. S'il y a quelque chose de personnel à un ministre, c'est cela. Un ministre prend dans son cabinet qui il veut et en fait sortir qui il veut, sans avoir à s'en expliquer avec qui que ce soit. Ne faut-il pas qu'il ait confiance dans ses collaborateurs quotidiens et immédiats? Si la confiance existe, tout va bien; si elle n'existe plus, tout va mal. Or, le général André avait perdu confiance dans un officier de son entourage, qui avait conservé celle de M. Pelletan. M. le ministre de la Guerre a fait ce que tout autre aurait fait, ou aurait dû faire à sa place : il a renvoyé dans un corps de troupes le collaborateur avec lequel il ne pouvait plus s'entendre. Rien de plus simple, semble-t-il. Mais M. Pelletan s'est fâché, et toute la presse socialiste a rugi. On a découvert alors que M. le général André n'était rien sans l'officier dont il s'était séparé. Ce n'était pas lui qui avait préparé la loi de deux ans, mais l'officier. Ce n'était pas lui qui avait la confiance du parti et surtout de ses journaux, mais toujours l'officier. L'affaire a fait grand bruit. — Puisque vous ne voulez pas garder cet officier dans votre cabinet, a dit M. Pelletan, donnez-le-moi pour le mien. — Le général André a refusé, sous prétexte qu'un officier qu'il ne jugeait plus digne de travailler avec lui, ne pouvait pas le faire davantage avec son collègue. Laissons le général André et M. Pelletan s'arranger comme ils pourront.

Qu'ils s'accordent entre eux, ou se gourment, qu'importe?

Mais ce qui est instructif, c'est de voir avec quelle facilité et quelle

promptitude le parti radical-socialiste jette bas ses idoles au premier nuage qui passe entre eux. Le général André a tenu bon, et nous lui en ferions compliment si tant d'actes antérieurs n'avaient pas révélé l'étendue de ses complaisances. Pour une fois, il a regimbé : son prestige s'en est ressenti. Non pas sans retour, nous n'en doutons pas; le général André rentrera sans doute dorénavant en grâce; mais il saura aussi que, si charbonnier est maître chez lui, un ministre ne l'est pas toujours; qu'il est tel de ses officiers auquel on tient plus qu'à lui-même; enfin, qu'à toucher imprudemment à ce bloc d'un nouveau genre, il s'expose à être écrasé sous celui de tout son parti.

Cette leçon peut profiter à d'autres encore, et, par exemple, à M. Combes, à supposer qu'il en ait besoin. Mais cela n'est pas bien sûr. Lorsque M. Combes a été chargé de composer un ministère, il y a eu d'abord quelque étonnement : on s'est demandé par quelles vertus secrètes il avait mérité à ce degré la confiance de M. le président de la République. Après les élections du mois de mai, la situation pouvait passer pour compliquée, ou du moins pour délicate. M. Waldeck-Rousseau s'effaçait et disparaissait dans les brumes du Nord; il semblait malaisé à remplacer. M. Combes ferait-il l'affaire? On en a d'abord douté; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait idiosyncrasie, c'est-à-dire véritable adaptation de caractère entre la majorité et lui. Il ne voulait que ce qu'elle voulait elle-même, ou ce qu'elle voudrait, que ce fût d'ailleurs ceci ou cela, se montrant également prêt à entreprendre telle besogne ou telle autre d'après l'opportunité du moment. Visiblement il écoutait des voix, à la manière d'un inspiré. On lui a dit qu'il avait été appelé au pouvoir pour appliquer la loi sur les associations, et il l'a répété. On lui a dit ensuite de quelle manière il devait s'y prendre, et il s'y est pris de cette sorte. Ce qu'on lui dira par la suite, il l'exécutera de même. Un homme qui présente de pareilles dispositions est très fort; il a des chances de durer longtemps. Encore à ce point de vue, M. Combes pourrait bien nous ménager des surprises. Lorsqu'il l'a constitué, tout le monde a cru que son ministère ne durerait pas; depuis, on est revenu de cette impression, qui était trop rapide et superficielle. Il n'y a pas de raison pour que M. Combes ne dure pas aussi longtemps que M. Waldeck-Rousseau, et même davantage. Il fera pour cela tout ce qu'on lui demandera ; comme il a commencé, il continuera, et le bail qu'il a conclu avec la Chambre des députés n'est pas près de se rompre. Si nous nous trompons, ce sera tant mieux, car c'est donner à un parti de bien mauvaises habitudes que de lui inspirer le sentiment qu'il peut tout faire,

et qu'il en a le droit parce qu'il en a provisoirement le moyen. On croyait généralement que M. Waldeck-Rousseau avait laissé une succession difficile : M. Combes l'a rendue facile pour lui. Il aura une majorité plus forte au retour de la Chambre qu'il ne l'avait à son départ ; et il sait désormais comment il doit s'y prendre pour la consolider le jour où elle commencerait à faiblir : il lui suffira de sacrifier encore quelques congrégations, il en a gardé pour l'avenir. Dès lors, le parti radical-socialiste ne pourra pas le lâcher, quand bien même il le voudrait. M. Combes est donc assuré d'une longue vie ministérielle, à moins qu'un jour quelque mouche ne le pique, comme cela vient d'arriver au général André, et qu'il ne veuille faire à sa tête : mais cela est bien invraisemblable. Au reste, qu'y gagnerions-nous ?

Il faut courageusement s'habituer à la pensée que l'état où nous sommes n'est pas accidentel, et que, par conséquent, il n'est pas près de son terme. Il est le résultat de fautes accumulées par le parti modéré, fautes que nous avons relevées au fur et à mesure qu'elles se produisaient, sans d'ailleurs réussir à nous faire entendre. Le tort principal de ce parti a été d'avoir voulu ménager ses chances parlementaires de revenir aux affaires, alors qu'il ne pouvait y réussir que par une opposition parfaitement nette et résolue. C'est encore et plus que jamais le seul chemin qui puisse l'y ramener, non pas dans la Chambre actuelle, mais après des élections nouvelles, si l'opinion, mieux renseignée qu'elle ne l'a été jusqu'ici, et surtout éclairée par l'expérience, se réveille enfin de sa torpeur. Car la torpeur et l'indifférence de l'opinion ont fait l'audace et la force des jacobins aujourd'hui nos maîtres. Ceux-ci n'ont pas plus la majorité sincère dans la Chambre que dans le pays lui-même ; mais ils terrorisent la Chambre en lui faisant croire qu'ils disposent souverainement de l'influence électorale, et que nul ne peut être élu ou réélu qu'après avoir fait vis-à-vis d'eux acte de soumission. Là est le mal véritable. Les derniers succès qu'il a eus aux élections, bien qu'ils aient été plus apparens que réels, ont augmenté démesurément la confiance que le radicalisme jacobin est toujours disposé à avoir en lui-même, et la timidité de certains modérés, qui cherchent avec lui un terrain de conciliation et de transaction, au lieu de l'attaquer franchement et hardiment. Persévérer dans cette politique de défaillances après en avoir constaté les déplorables résultats serait plus qu'une faute, et cette faute, ajoutée à tant d'autres, serait la condamnation définitive du parti modéré. Lorsque le ministère s'est formé, l'ignorance même où l'on se trouvait de ce qu'était au juste M. Combes, les souvenirs qu'il avait

laissés de son passage au ministère de l'Instruction publique et qui n'avaient rien d'effrayant, quelques discours aux tendances vagues qu'il avait prononcés, permettaient de se demander ce qu'il ferait. Beaucoup de républicains modérés n'ont pas voulu partir en guerre contre lui avant d'être fixés à cet égard, et nous ne le leur reprochons pas. Ils voulaient voir, ils ont vu. Les premiers actes de M. Combes ne leur ont laissé aucun doute sur ses dispositions véritables. Il aurait pu être un homme de gouvernement; il a préféré être un homme de parti. Il aurait pu travailler à l'apaisement que conseillait M. le Président de la République; il a préféré vivre de la guerre des consciences. On le connaît maintenant. Il n'est qu'un instrument entre les mains des radicaux-socialistes, et nous savons de reste, ne fût-ce que par la lecture de leurs journaux, où ceux-ci entendent nous conduire. Mais le pays s'y laissera-t-il mener?

En tout cas, si une opposition résolue, active, énergique, ne se forme pas dans le Parlement, où chacun croit avoir à ménager tant d'intérêts divers, elle peut et elle doit se former en dehors de lui. Il n'est pas nécessaire d'être député ou sénateur pour jouer un rôle politique. Les fondateurs de la Ligue pour la liberté de l'enseignement ont donné à cet égard un bon exemple. Mais tous ceux qui, par un moyen quelconque, la parole s'ils sont orateurs, la plume s'ils sont écrivains, la propagande s'ils sont hommes de bonne volonté, peuvent agir sur le pays doivent le faire avec ardeur et avec persévérance. Il est possible qu'on ne les croie pas d'abord : on les croira davantage, lorsque les événemens leur donneront raison et qu'aux ruines morales déjà accomplies viendront s'ajouter les ruines matérielles déjà menaçantes La République a pu se fonder et a duré chez nous plus que tout autre gouvernement parce qu'elle a été longtemps libérale et modérée. Un gouvernement se retrempe et se fortifie en revenant à ses origines, et c'est dans l'intérêt de la République comme de la France que, sans illusion comme sans faiblesse, nous faisons appel à l'opinion pour renouer les traditions du passé et préparer un meilleur avenir.

FRANCIS CHARMES.

L'ŒUVRE CRITIQUE DE TAINE[1]

Vous savez, Messieurs, que les mêmes sujets ne s'offrent pas toujours à nous sous le même aspect, et l'une des raisons en est que, comme les sommets de vos Alpes, ils ne s'éclairent pas toujours de la même lumière. Nous n'avons pas non plus, historiens ou critiques, à tout âge les mêmes yeux! Lorsqu'il y a de cela douze ou quinze ans, j'ai tâché pour la première fois de caractériser *l'Œuvre critique de Taine,* je n'avais guère vu en elle qu'elle-même. Si j'avais eu plus récemment l'occasion d'y revenir, je n'aurais sans doute pu que commenter, paraphraser, ou résumer ce que l'un de vos maîtres, M. Victor Giraud, — que je m'honore d'avoir eu pour élève, — en a dit dans le solide et brillant *Essai* qu'il a consacré à l'illustre auteur des *Origines de la France contemporaine.* Et voici qu'aujourd'hui ce qui m'intéresse et ce qui m'attire en lui, c'est sans doute ce qu'y a vu M. Victor Giraud, et c'est bien aussi ce que j'y avais vu moi-même; oui, c'en est bien la valeur intrinsèque, philosophique ou littéraire; et c'en est bien, en France et hors de France, la profonde influence, plus profonde, plus étendue que celle même d'Ernest Renan; mais c'en est surtout la signification « représentative, » et j'oserais dire presque « symbolique. » L'œuvre de Taine, à elle toute seule, « symbolise » ou résume toute une période ou toute une phase de l'histoire de la pensée contemporaine. Je la trouve expressive, en son développement, de quelques

(1) Cette conférence a été prononcée le 18 janvier de la présente année, à Fribourg en Suisse, pour l'Université catholique. Je ne l'avais pas rédigée, et c'est la seule raison pour laquelle je ne l'avais pas publiée. Si la rédaction que j'en donne aujourd'hui tombe sous les yeux bienveillans de quelqu'un de mes auditeurs de Fribourg, il en reconnaîtra, je pense, aisément, les deux premières parties; mais, si la troisième aboutit aux mêmes conclusions, il lui paraîtra que c'est par un autre chemin. C'est le même dessin, mais je crains que ce ne soient pas les mêmes mots. Je m'en excuse sur l'insuffisance de mes notes, et j'ajoute qu'au surplus, quelque chemin que l'on prenne, si l'on aboutit aux mêmes conclusions, c'est sans doute une preuve, ou du moins une présomption, qu'elles sont conformes à la vérité.

lois essentielles de l'esprit humain. Elle se prolonge, elle se dépasse elle-même de toute la portée des conséquences implicitement contenues dans ses propres principes. Et si cette manière de la louer vous paraissait d'abord excéder la mesure, j'espère, Messieurs, qu'après m'avoir entendu, — si je réussis à me faire entendre, — vous en tomberez d'accord avec moi.

I

Ni dans la vie, ni même dans la littérature ou dans l'art, nous ne faisons toujours tout ce que nous voudrions, mais en revanche nous n'avons pas toujours voulu ce qu'il nous arrive de faire. Mettons pour le moment que ce soit là, Messieurs, cette part d'inconscience, ou de spontanéité, sans laquelle je serais tenté de dire qu'il n'y a pas de grand talent, et surtout pas d'originalité. Je la retrouve dans l'idée que Taine se formait lui-même de son œuvre, quand il écrivait, peu de temps avant sa mort, « que pendant quarante ans il n'avait fait que de la psychologie, appliquée ou pure. » Il se trompait, à mon avis, et il se diminuait. Certainement il a fait de la « psychologie, » mais il a fait autre chose, et ni la méthode qu'il a portée dans la recherche psychologique, ni la conception de l'homme et de la vie qui s'est dégagée pour lui de cette recherche même, ne font, à mon avis, la signification durable et l'unité réelle de son œuvre. Elles sont ailleurs. Et, pour vous dire tout de suite où je les vois, — sauf à vous expliquer, tout de suite aussi, et à « humaniser » la formule un peu rébarbative dont je vais me servir, — Taine est un homme qui n'a travaillé toute sa vie qu'à chercher le *fondement objectif du jugement critique*.

Vous connaissez, Messieurs, le paresseux proverbe : « Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer; » et je doute qu'il y en ait de plus faux. Car, d'abord, s'il ne faut disputer ni des couleurs, ni des goûts, il y a certainement peu d'obligations dont nous tenions en réalité moins de compte, et, au contraire, la conversation, même familière, ne s'emploie généralement qu'à ce genre de dispute. Nous admettons, à la rigueur, et encore quand nous sommes très tolérans, qu'on ne partage pas nos idées, nous n'admettons guère que l'on ait d'autres goûts que les nôtres, surtout en matière d'art ou de littérature; et je crois bien que nous avons raison. Permettez-moi de prendre d'abord, et exprès, des exemples très gros. Nous avons certainement raison de préférer la tragédie d'*Andromaque* à celle de *Lucrèce*, et généralement le théâtre de Racine à celui de François Ponsard. Nous

avons raison, je le crois, de préférer la musique de Beethoven à celle de Nicolo, et même d'Offenbach, la *Symphonie Pastorale* aux *Rendez-vous bourgeois* et à *la Belle Hélène*. Nous avons également raison de préférer la *Ronde de nuit* à la *Prise de la Smalah d'Abd-El-Kader*, et, généralement, la peinture de Rembrandt à celle d'Horace Vernet. Mais pourquoi avons-nous raison? Comment et par le moyen de quelles raisons établirons-nous que nous avons raison? Ne disputera-t-on pas de ces raisons à leur tour, et avec raison? Qui sera le juge de ce nouveau procès? D'où lui viendront sa compétence et son autorité? Ἀνάγκη στῆναι, disent les philosophes : il faut en finir! Et, si quelqu'un refuse de reconnaître cette « nécessité, » quels moyens aurons-nous de l'en convaincre? C'est tout le problème de la critique. L'originalité de Taine est de l'avoir conçu dans toute son ampleur, d'avoir cru qu'on pouvait le résoudre, et de s'y être quarante ans appliqué. Le jugement critique, à son sens, non seulement n'a rien d'arbitraire, mais il ne saurait rien avoir de « personnel » ou de « propre » à celui qui l'exprime; il a un fondement dans la nature des choses, il en doit avoir un; c'est à nous de le chercher, et, si nous ne réussissons pas à le trouver, ce ne sera pas une entreprise vaine, mais au contraire, et pour bien des motifs, ce sera toujours une entreprise féconde, que de l'avoir cherché. Telle est, Messieurs, l'idée maîtresse de Taine, l'inspiration de son œuvre entière, et, pour ainsi parler, tel est donc le biais par lequel il nous faut la prendre, si nous en voulons voir l'unité fondamentale se dégager de la diversité des écrits qui nous la cachent; les contradictions s'atténuer ou plutôt s'évanouir; et, comme je vous le disais, la signification profonde se préciser en s'élargissant.

Comment, en effet, et pourquoi le même homme s'est-il intéressé tour à tour à l'*Histoire de la Littérature anglaise*, et à la *Philosophie de l'Art*, et aux *Origines de la France contemporaine?* Ce n'a pas été de sa part, vous le savez, curiosité d'amateur ou de dilettante! Nul n'a eu plus que Taine, en son temps, l'horreur du dilettantisme; et c'est ce qui le distingue expressément de Renan, par exemple, ou de quelques autres de leurs contemporains. Il n'a pas eu, non plus, le goût de ces « monographies » où l'érudition triomphe, qui n'ont d'autre objet qu'elles-mêmes, et, souvent, d'autre intérêt que celui que l'auteur y prend. J'ai quelque idée qu'en parlant de la sorte, je songe aux *Causeries du Lundi*. Mais alors, Messieurs, et au lieu de s'enfermer dans une province de l'histoire, quelles raisons Taine a-t-il eues de traiter successivement des sujets aussi divers? Nous pouvons aisément répondre à la question. *Histoire de la Littérature anglaise*, *Philosophie de l'Art*,

Origines de la France contemporaine, ce sont autant de documens et d'illustrations à l'appui de la méthode; ce sont autant d'épreuves auxquelles il a voulu soumettre la solidité de ses principes critiques; ce sont autant de démonstrations tendant à établir, je ne veux certes pas dire l'infaillibilité, mais l'objectivité du jugement critique. Son livre même de *l'Intelligence* n'est pas autre chose, et, si seulement il eût vécu, je ne doute pas que nous ne l'eussions à cet égard retrouvé tout entier dans le livre qu'il rêvait d'écrire sur *les Émotions et la Volonté*. Là est bien l'intention de son œuvre, et là surtout en est l'unité, dans le parti pris, dans le dessein formé de démontrer qu'il y a un « bon » et un « mauvais goût » ou plus généralement des opinions fausses et des jugemens vrais, des certitudes, et des certitudes absolues, en esthétique et en morale comme en physiologie; un *criterium* de cette certitude, une évidence, dont l'autorité, pour être plus laborieusement acquise, et plus éloignée de l'usage commun, n'est cependant pas moindre ni ne s'impose moins nécessairement; et enfin, Messieurs, je ne veux pas dire une science, mais une connaissance des « produits de l'esprit humain, » qui ne le cède à aucune autre, pour l'universalité de ses principes, la rigueur de ses démonstrations, et l'importance de ses résultats.

Par cette même intention s'expliquent également ou se concilient, pour mieux dire, les contradictions qu'on a relevées dans l'œuvre de Taine. Je ne parle pas, vous m'entendez bien, de ces contradictions de détail auxquelles nous sommes tous exposés, qui n'atteignent pas le fond des choses, et dont rien n'est plus dangereux que de vouloir à tout prix éviter le reproche, parce qu'on ne l'évite en général qu'aux dépens de la vérité. Il y a des faits qui ne se rejoignent pas. J'en connais même que l'on fausse en les rapprochant. Et c'est pourquoi n'essayons pas, Messieurs, de mettre dans la représentation des choses humaines plus de logique et d'unité que n'en comporte leur condition mouvante. Mais, vous le savez, on a cru voir, on a signalé plus d'une fois dans l'œuvre de Taine une contradiction de fond, et c'est celle qu'il y aurait entre le « positivisme » de ses débuts, et ce que nous pouvons bien appeler « l'idéalisme » de ses dernières conclusions. Vous connaissez tous cette belle page des *Origines de la France contemporai*[illegible] :

« Aujourd'hui, après dix-huit siècles, le christianisme est encore, pour 400 000 000 de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même... Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se

dégradent. En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous le Directoire, on a vu l'homme se faire païen,... la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale... et le vieil Évangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. »

Mais vous rappelez-vous cette autre page du livre des *Philosophes classiques*, où l'auteur, trente ans auparavant, ne reprochait rien tant à l'éclectisme que d'avoir mis partout de la morale.

« Cette préférence pour la morale a fini par réformer toute la philosophie de M. Cousin... Il a réfuté par une équivoque le scepticisme, *doctrine immorale;* réduit la psychologie à l'étude de la raison et de la liberté, *seules facultés qui aient rapport à la morale;* défini la liberté et la raison *de manière à servir la morale;* prescrit à l'art l'expression *de la beauté morale;* institué Dieu *comme gardien de la morale* et fondé l'immortalité de l'âme *comme sanction de la morale.* Ainsi accaparé, il a supprimé la philosophie philosophique, laissant entières les objections anciennes, répétant les démonstrations anciennes, effaçant les questions de science, réduisant la science à une machine oratoire d'éducation et de gouvernement. »

Je conviens qu'en apparence il n'y eut jamais contradiction plus flagrante.

Eh bien! Messieurs, la contradiction ne s'explique pas seulement, mais elle s'évanouit à vrai dire, et il n'y en a plus, si nous avons bien présent à l'esprit le dessein critique de Taine, et je crois que je vous le montrerai tout à l'heure. Si vous ne voyez en Taine qu'un philosophe ou un historien comme un autre, si vous ne voyez dans ses *Philosophes français* qu'une étude sur l'éclectisme, ou dans ses *Origines* qu'une histoire ou une philosophie de la Révolution française, oui, je le veux bien, il se contredit. Mais, à travers l'histoire et la philosophie, si ce qu'il poursuit, c'est sa recherche du fondement objectif du jugement critique; si l'histoire et la philosophie ne lui sont, pour ainsi parler, qu'un champ d'expériences; et si ce qui l'intéresse en elles, ce n'est pas elles, mais, au même titre que dans une fresque de Michel-Ange ou dans une symphonie de Beethoven, si c'est l'esprit humain dont elles ne sont que des manifestations; s'il attache infiniment

moins de prix à ses conclusions sur la Renaissance ou sur la Révolution qu'aux « considérans » qui les motivent, qui les fondent, ou qui les démontrent, alors, je le répète, la contradiction n'en est plus une, et tout simplement, en ce cas, d'une vue partielle, étroite ou mutilée de l'objet même de sa recherche et du problème de la critique, il s'est progressivement élevé à une vue plus générale, plus haute et plus féconde.

C'est ce qui nous rend compte encore d'un autre caractère de son œuvre, et non pas le moins remarquable ou le moins original, à mon gré. Je le rapprochais tout à l'heure de Renan. Quand nous lisons Renan, ses *Origines du Christianisme* ou son *Histoire du Peuple d'Israël*, ce n'est pas non plus à Renan que nous nous intéressons, mais c'est au sujet qu'il traite, c'est à ce qu'il nous apprend du peuple d'Israël et de son rôle dans l'histoire de l'humanité, des origines du christianisme et de la prédication de saint Paul ou de l'Évangile de Jean. Mais, au contraire, Messieurs, quand nous lisons les *Origines de la France contemporaine*, est-ce l'histoire de la Révolution que nous y cherchons? Sont-ce des renseignemens, des « informations » sur Shakspeare, sur Milton, sur Byron et sur Shelley que nous demandons à l'auteur de l'*Histoire de la Littérature anglaise?* Je ne le crois pas! C'est à Taine lui-même que nous nous intéressons, je veux dire non pas à sa personne, — dont jamais écrivain, surtout en notre temps, ne fit moins confidence au public, — mais à sa pensée, mais au mouvement de sa pensée, mais aux conclusions vers lesquelles nous nous sentons entraînés par sa dialectique impérieuse et brillante.

Et ces conclusions ne sont point de la même nature que leurs prémisses. Elles en découlent, mais elles les débordent. L'analyse du génie de Shakspeare ne sert que de démonstration à une théorie de « la production de l'œuvre d'art : » l'explication de la fortune de Napoléon aboutit à un système entier de morale, de politique et même de gouvernement. Il s'en dégage des principes généraux et des lois, analogues pour nous, identiques pour Taine, aux lois de la mécanique ou de la physique; et sans doute c'est ce qu'il appelait faire de la psychologie. Mais il faisait quelque chose de plus. Dans ce domaine de la critique et de l'histoire, livré jusqu'alors à l'arbitraire du jugement individuel, en essayant d'introduire la notion de loi, c'était la méthode qu'il enrichissait, ou, pour mieux dire encore, il la transformait, et nous, c'est à cette transformation que nous nous intéressons dans son œuvre. Nous aimons à le voir, selon son expression, « souder le domaine des sciences morales à celui des sciences natu-

relles; » retrouver dans l'histoire des « produits de l'esprit humain » les conditions éternelles qui gouvernent l'évolution de la nature; s'acheminer vers l'énonciation de cette loi suprême, du sein de laquelle « on verrait, comme d'une source, se dérouler, par des canaux distincts et ramifiés, le torrent éternel des événemens et la mer infinie des choses. » C'est ce qui donne à l'histoire de sa propre pensée autant d'intérêt qu'en puisse offrir une biographie d'écrivain ou même d'homme d'action; c'est ce qui en fait comme un roman d'aventures intellectuelles à la recherche de la vérité; c'est ce qui communique enfin à son *Histoire de la littérature anglaise* ou à ses *Origines de la France contemporaine*, une valeur qu'elles continueront d'avoir, même s'il s'était trompé sur les traits caractéristiques du génie anglo-saxon ou sur le caractère essentiel de la Révolution française; — et tout cela, Messieurs, c'est ce que je voudrais maintenant vous montrer.

II

Il était parti, vous le savez, du pur positivisme, ou de ce que l'on appelait le positivisme, aux environs de 1855, qui n'était pas d'ailleurs le vrai positivisme, celui d'Auguste Comte, mais le positivisme réduit et mutilé, le positivisme étroit et sectaire que représente le nom du consciencieux, savant, et peu intelligent Littré. La critique de Taine, sa méthode ou son système n'a d'abord été qu'une application de ce positivisme à la caractérisation des œuvres de la littérature et de l'art. Faire abstraction de soi-même en présence de l'objet, d'une toile de Rembrandt ou d'un drame de Shakspeare; — ne tenir aucun compte, pour commencer, ni même plus tard, de l'émotion qu'ils nous procurent; — les étudier avec le même désintéressement, la même impartialité du dehors que le zoologiste ou le botaniste étudient le tigre et le mouton, la rose ou la belladone; — tâcher d'en découvrir le caractère essentiel ou dominateur, celui qui commande les autres, qui les « nécessite » ou qui les « conditionne, » celui qui distingue Shakspeare de Ben Jonson, ou Rembrandt de Rubens; — montrer la dépendance où il est des caractères généraux et communs qui sont ceux de la Renaissance anglaise au temps d'Élisabeth ou de la peinture hollandaise contemporaine de Tromp et de Ruyter; — comparer alors ces œuvres entre elles et les « étiqueter, » — il n'y a pas d'autre mot, — les cataloguer, les classer comme font encore les naturalistes pour les espèces de la nature; — et comme eux enfin, de

ce tableau de la nature, interprété par lui-même, sans idée préconçue, dégager, si nous le pouvons, les lois de l'organisation, de l'évolution et de la vie, tel a été le dessein de Taine dans son *La Fontaine et ses Fables*, dans ses *Essais de critique et d'histoire*, dans son *Histoire de la littérature anglaise*.

Vous voyez bien, Messieurs, la méthode! Peu de gens la pratiquent, mais les principes ou plutôt les recommandations nous en sont devenues familières. Elle est, encore une fois, tout à fait analogue à celle des sciences naturelles, de la botanique ou de la zoologie. Comme en zoologie et comme en botanique, la détermination du caractère essentiel, sous le nom de « faculté maîtresse, » en fait le principal objet. Les « grandes pressions environnantes » qui sont, comme en zoologie et comme en botanique, « la race, » « le milieu » et le « moment, » nous rendent compte à leur tour des modifications que subit, au cours de l'évolution de la littérature ou de l'art, cette « faculté maîtresse. » Tels milieux seront plus favorables au développement de la faculté dramatique, et tels autres, à l'épanouissement de l'imagination oratoire. Le génie lui-même est « conditionné » par le moment, et Raphaël ou Titien ne pouvaient pas plus être contemporains de Giotto que Beethoven ou Wagner des commencemens de leur art. Il y a des familles naturelles d'esprit, comme il y a des espèces animales ou végétales : des félins et des rongeurs, des solanées et des graminées. Nous pouvons les reconnaître : ce n'est qu'une question de conscience et de science. Les Hindous ont eu « la tête épique, » et les Chinois ne l'ont pas eue : voilà un fait. Le génie dramatique a fait défaut aux Sémites, en voilà un autre. L'objet de la critique est de mettre ces faits en lumière et de les enchaîner, de les subordonner à des lois plus générales qu'eux-mêmes, et de leur communiquer enfin la certitude qui est inséparable des faits bien observés, des classifications bien faites, et des lois scientifiquement démontrées.

Car, ne nous y trompons pas : c'est toujours ici l'arrière-pensée de Taine. On reproche aux « jugemens » d'être personnels et changeans : nous ne jugerons donc pas. Mais, entendons-nous bien : une constatation n'est pas un jugement : je parle ici la langue de l'usage, non celle des philosophes ou des logiciens. Ce n'est pas un jugement que de dire que deux et deux font quatre, et ce n'en est pas un que d'affirmer que le renard est de la famille du chien. Ce n'en est pas un non plus de faire observer que parmi les félins le tigre ou le lion sont plus forts que le chat. Pareillement, Messieurs, ce ne sera donc pas un jugement si je dis que Racine est supérieur à Pradon, ou si je mets

l'*Odyssée* au-dessus de la *Chanson de Roland*. C'en était un quand je ne consultais que mon impression personnelle, et que je faisais de mon plaisir la mesure de mon opinion. J'étais alors non pas du tout, comme on le croit, un indépendant, mais un hérétique en critique. Mais il ne s'agit plus ici de moi, de mon plaisir ou de mon impression : non seulement j'ai commencé par en faire abstraction, mais toute la méthode n'a eu pour objet que de soustraire mon assertion finale à ce qui pouvait en altérer le caractère d'impersonnalité. Que j'y aie d'ailleurs ou non réussi, ce n'est pas là le point. L'excellence de la méthode ne va pas jusqu'à garantir l'habileté de celui qui s'en sert. Une méthode n'est qu'un instrument : il faut savoir la manier. Mais si je l'ai bien maniée, le résultat est certain, et on n'y peut pas échapper. Les raisons qui font que Beethoven est supérieur à Offenbach sont du même ordre que celles qui nous ont obligés de classer le chien ou le chat, je suppose, au-dessus de l'ornithorynque. Elles sont intrinsèques, objectives, scientifiques. Mon goût, le vôtre, le goût en général n'a rien à voir dans mes conclusions. Elles sont vraies précisément de ce qu'elles ne sont pas miennes; le fondement en est extérieur à vous comme à moi; si vous les contestez, ce n'est pas à moi, mais à la vérité que vous vous en prenez. Vous parlez de ce que vous n'avez pas étudié; vous ne prouvez que l'étendue de votre ignorance; — disons plus poliment, de votre incompétence. Est-ce que vous définissez *a priori* les propriétés de l'alcool ou de l'éther? Pourquoi donc voudriez-vous sans étude ni préparation parler de Dante ou de Pétrarque?

Notons bien ce point : il est capital; le jugement critique, en devenant scientifique, perd le caractère de subjectivité qui permettait d'en disputer. Les constatations de l'histoire, de la littérature et de l'art ont exactement la même valeur que celles de la physique ou de la mécanique. Les sciences morales sont effectivement « soudées » aux sciences naturelles, qu'elles prolongent, et s'il faut d'ailleurs convenir qu'elles en diffèrent, ce n'est plus en substance, mais uniquement par un degré de complication ou de complexité de plus. Vous remarquerez ici qu'il y a déjà un pas de fait en avant, et que ce positivisme diffère sensiblement de celui de Littré pour se rapprocher de celui d'Auguste Comte. Nous allons voir comment il devait bientôt le rejoindre et le dépasser.

Ce qui ne pouvait en effet échapper longtemps à un esprit de la pénétration, et de la loyauté intellectuelle de Taine, c'est ce qui vous a déjà, je pense, paru sujet à discussion dans l'exposé de cette méthode même. Il y a certainement des analogies entre la nature et

l'homme, il y en a donc entre l'histoire naturelle et la science des « produits de l'esprit humain. » Mais, après cela, les « produits de l'esprit humain » sont les « produits de l'esprit humain; » et quel droit avons-nous de les confondre avec les œuvres de la nature? C'est une première difficulté. Pour ma part, je suis de ceux qui croient, avec Pascal, contre Spinoza, que l'homme est dans la nature comme un empire dans un empire, borné, si l'on le veut, de tous côtés par elle, mais indépendant d'elle et soumis à ses lois, à lui. Supposons, cependant, qu'on ait le droit de faire cette confusion; celui que l'on n'a certainement pas, c'est, Messieurs, de raisonner de littérature ou d'art en dehors et indépendamment de l'émotion que l'art et la littérature procurent à notre sensibilité, puisque cette émotion n'est pas seulement leur objet, mais leur raison d'être, et j'ajoute leur origine historique. Il n'y a pas d'architecture ni de peintures naturelles. Toute œuvre d'art est une création entièrement humaine. La lavande et le thym n'ont pas été faits pour être « odorés; » le cheval pour être monté, le chien pour nous aider à garder nos moutons; mais il est difficile de prétendre que la *Vénus de Milo* n'ait pas été faite pour être regardée, *Hamlet* pour être joué, la *Symphonie pastorale* pour être écoutée. Pour ce seul motif, il ne suffit donc pas de les « caractériser » en soi et en dehors de nous. Leur premier caractère, leur caractère vraiment essentiel, est celui qui répond à l'émotion que ces œuvres nous procurent. Conçues et réalisées pour un objet, qui est de « plaire, » au sens large, au sens noble et élevé du mot, nous n'en disons rien de « caractéristique » si nous ne les définissons par rapport à cet objet.

Qu'est-ce à dire, Messieurs, sinon qu'en demandant à la science le fondement objectif du jugement critique, on ne résout pas le problème, on l'élude. Les valeurs naturelles sont une chose, les valeurs esthétiques en sont une autre. Je vous demande ce que vaut une toile de Rembrandt, si j'ai raison d'y prendre du plaisir, et quelle est la qualité de ce plaisir? Vous me répondez que vous ne me le direz pas, et qu'au surplus cela importe peu. Comment, cela importe peu? Mais, au contraire, c'est cela seul qui importe, et le reste ne vient qu'ensuite. Taine a su s'en apercevoir, et aussi l'un de ses livres les plus importans, sa *Philosophie de l'Art*, qui n'est pas l'un de ceux que l'on cite le plus souvent, n'en est-il pas moins l'un de ceux qui font vraiment époque dans l'histoire de la pensée.

Non pas du tout qu'il y repousse ou qu'il y contredise aucun des principes qu'il a précédemment posés; et même on pourrait dire qu'il ne réussit pas mal à en accorder la première et systématique étroi-

tesse avec les exigences d'une critique nouvelle. Il n'a pas cessé de procéder en naturaliste, ou, si vous le voulez, en positiviste. Son ambition y est toujours aussi de poser le fondement objectif du jugement critique. Mais, tandis qu'il n'avait formulé jusqu'alors que des jugemens de quantité, pour ainsi dire, la nécessité s'impose à lui d'en formuler désormais de qualificatifs, puisque, aussi bien, ce sont les seuls que nous demandions à la critique. Lequel des deux est le plus allemand, de Beethoven ou de Wagner, ou lequel des deux le plus anglais, de Byron ou de Shelley? C'est une question intéressante, mais c'est désormais une question secondaire, et dont on pourrait dire, en un certain sens, qu'elle n'intéresse au fond que les Anglais ou les Allemands. Pareillement, la question de savoir s'il y a quelque rapport, et de quelle nature, entre la tragédie de Racine, la peinture de Lebrun, les charmilles de Versailles, et la société qu'on voit vivre dans les *Lettres* de Mme de Sévigné n'intéresse que les historiens ou les philosophes. Mais la vraie question, celle qui importe à tout le monde, c'est de savoir qui, de Rubens ou de Rembrandt, de Raphaël ou de Léonard, de Phidias ou de Praxitèle, par les moyens de son art, nous a donné de son art même la plus haute idée.

Oui, moquons-nous, si nous le voulons! et redisons avec le poète :

Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse;

égayons-nous aux dépens de cette critique qui donne des prix et des accessits. Ce n'en est pas moins la seule dont nous ayons affaire. Toute autre critique ne lui sert que de base ou de point de départ, n'a d'objet que de nous y acheminer. Il y faut enfin venir. Il faut nous dire pourquoi la *Kermesse* du Louvre, dans l'histoire de la peinture, est inférieure ou supérieure à la *Ronde de nuit*, ou, dans l'histoire de la littérature dramatique, pourquoi la *Phèdre* de Racine inférieure ou supérieure à l'*Otello* de Shakspeare. On n'a rien fait en critique si l'on ne nous le dit pas. Et, pour nous le dire, n'est-il pas évident qu'il faut que l'on recoure à des considérations d'un autre ordre, d'une autre nature, tirées d'un autre fonds que celles qui nous servaient à décider de la supériorité des mammifères sur les marsupiaux? C'est ce que Taine a fait, dans sa *Philosophie de l'Art*, quand il a fait, finalement, du « degré de bienfaisance » du caractère qu'elle exprime, le critérium de la valeur d'une œuvre d'art.

Oserai-je dire, à ce propos, qu'on ne lui en demandait pas tant, — passez-moi l'expression familière; — et vingt exemples témoigneraient, au besoin, je ne puis plus dire ici de l'insuffisance, mais au

contraire de l'exagération de ce critérium. L'intensité des impressions que nous devons aux œuvres de la littérature ou de l'art est une chose; leur degré de bienfaisance ou de moralité en est une autre. L'Hermione de Racine, sa Roxane, sa Phèdre, qui n'expriment sans doute rien de « bienfaisant » et dont les exemples non seulement ne sont pas à suivre, mais ne sont pas non plus à éviter, puisqu'elles sont autant de victimes de la fatalité passionnelle, n'en demeurent pas moins des créations d'art très supérieures à la Zaïre, à l'Alzire, à l'Aménaïde de Voltaire. Lesquels encore sont les plus bienfaisans, des caractères d'héroïsme, un peu déclamatoires parfois, qu'exprime l'entraînante peinture de Rubens, ou des caractères d'intimité qui font le charme, la profondeur et la magie de la peinture de Rembrandt? On pourrait discuter longtemps. Mais, Messieurs, ce sont là pour nous, aujourd'hui des détails, et l'important, l'unique important, le voici : dans sa *Philosophie de l'Art,* et en raison de sa soumission aux exigences de son sujet, la critique de Taine, de scientifique qu'elle était, s'est faite esthétique, et le fondement objectif du jugement qu'il avait cru trouver jusque-là dans les analogies de l'histoire naturelle, il a dû prendre son parti de le chercher dans l'homme, et dans la constitution de notre sensibilité.

Un autre en fût-il demeuré là? Oui, peut-être! un Nisard ou un Sainte-Beuve. Mais de la façon que Taine s'était posé la question, toutes les formes de l'humaine activité relevaient de sa critique, et après avoir éprouvé la valeur de son système ou de sa méthode par la littérature et par l'art, il lui restait à l'éprouver dans le domaine de l'histoire et de la politique. C'est ce qu'il a tenté, vous le savez, dans ses *Origines de la France contemporaine.*

Les événemens de 1870-1871 ont-ils d'ailleurs été pour quelque chose dans le choix du sujet? On l'a dit, et cela se peut. Aucun de nous n'est si philosophe que de réussir à s'isoler tout à fait des événemens de son temps, et la vie publique a son retentissement jusque dans la sphère de la pensée pure. Mais, précisément, Taine, en dépit de l'apparence, n'a jamais vécu dans la sphère de la pensée pure. Il n'y vivait pas quand il se faisait, pour *La Vie Parisienne,* le secrétaire de Thomas Graindorge; il n'y vivait pas quand il écrivait ses *Notes sur l'Angleterre.* Et, assurément, sa manière de s'inspirer de l'*actualité* ne ressemblait pas à celle d'un journaliste. Sous les faits qu'il observait, de quelque nature qu'ils fussent, il en cherchait toujours la loi. Mais parce qu'il en cherchait la loi, tous les faits aussi, de quelque nature qu'ils fussent, avaient donc pour lui la même impor-

tance. La vie contemporaine apparaissait à ses yeux comme une psychologie en mouvement ou en action, tout aussi féconde que l'autre, celle du passé, pour fonder les conclusions qu'il poursuivait. Les origines prochaines de la France de son temps lui étaient une matière aussi naturelle que l'histoire de l'art italien, ou celle de la littérature anglaise; et voilà comment, après l'histoire des idées et l'histoire des œuvres, voulant essayer d'une application de sa méthode à l'histoire des actes, il a choisi les *Origines de la France contemporaine*, comme il aurait pu choisir les *Origines de la Réforme du XVIe siècle.* Je ne vois en effet que cet autre sujet, Messieurs, les *Origines de la Réforme*, qui eût pu convenir à son dessein premier, toujours le même, de trouver le fondement objectif du jugement critique. Mais les *Origines de la France contemporaine* avaient ce double avantage, puisqu'il écrivait en français, de ne pouvoir manquer d'intéresser particulièrement un public français; et de fournir surtout à l'observation psychologique, actuelle et directe, une matière que ne lui offraient pas les temps lointains de Luther et de Calvin.

Du point de vue que j'ai pris à mon tour pour essayer de caractériser l'œuvre de Taine, je n'ai eu besoin, Messieurs, de vous dire ni ce que je pense moi-même du génie anglo-saxon, ni si je préfère l'art flamand à l'art italien, ou la cathédrale gothique au temple grec. Ce n'était pas la question. Pareillement, je n'ai point à vous dire ce que je pense de la Révolution française, en général, ni du tableau que Taine en a donné. Je l'ai fait ailleurs. Mais ce qu'il est bien plus important de vous faire observer, c'est qu'en abordant l'histoire proprement dite, Taine a dû reconnaître qu'on ne saurait traiter les hommes comme des abstractions, ni même comme des unités égoïstes, et qu'à vrai dire les sciences morales n'étaient point les « sciences naturelles. » Déjà, en étudiant la question de l' « idéal dans l'art, » il avait dû reconnaître que, de quelque façon que l'on en explique la genèse ou l'évolution dans le passé, le « règne humain » nous apparaît décidément comme « un empire dans la nature. » Il s'est aperçu, en abordant l'histoire, qu'il n'y avait pas de beaux crimes ni de beaux monstres, ainsi qu'il l'avait cru au temps de sa jeunesse, et que ce n'était point de la science que d'affecter, en présence des massacres de septembre ou du régime de la Terreur, la sereine impartialité du chimiste manipulant en son laboratoire la série des éthers. Il a compris que, tandis qu'on ne pouvait reprocher à un tigre ou à un crocodile, — la comparaison est devenue classique, — d'être conformes à leur définition, qui n'est pas celle de la gazelle, l'humanité ne saurait pardonner à un homme d'avoir

été Robespierre ou Marat. Et, à la vérité, Messieurs, comme c'était l'un des points sur lesquels on lui faisait grief de se contredire, je sais bien qu'il s'est assez mal défendu. « Ce volume, *comme les précédens,* — disait-il, en 1884, dans la *Préface* du tome III de sa *Révolution,* — n'est écrit que pour *les amateurs de zoologie morale,* pour les naturalistes de l'esprit... et non pour le public. » Il se trompait : ce volume « comme les précédens » était bien écrit pour le public ; on écrit toujours pour le public ; et il n'oubliait après cela que de nous dire ce que c'est qu'un « naturaliste de l'esprit » et ce que c'est surtout que la « zoologie morale. » On parlerait aussi bien de « botanique subjective » et de « physique immatérielle. »

N'eût-il pas mieux fait de dire, tout simplement, qu'à mesure qu'il avait davantage étudié, de plus près et dans leur infinie complexité, « les faits humains, » il en avait mieux discerné le caractère propre et original ? Non, sans doute, il n'avait rien abandonné de ses premiers principes, et il eût bravement soutenu, comme vingt-cinq ans auparavant, que « le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre, » ce qui veut dire, ce qui voulait dire quand il l'écrivait, en 1863, que « toute donnée complexe naît de la rencontre de données plus simples, » et rien de plus ; mais il sentait maintenant la nécessité d'expliquer une formule équivoque, et de plier la rigidité théorique des principes aux exigences des problèmes successifs qui s'étaient posés devant lui. A ses débuts, pour apprécier les *Fables* de La Fontaine ou l'*Histoire de Tite Live,* il n'avait eu besoin que d'un critérium naturel. Quand il avait fallu comparer la peinture de Rubens à celle de Rembrandt, alors lui était apparue la nécessité d'un critérium esthétique et même déjà social. Maintenant qu'il s'agissait de juger l'œuvre mêlée de la Révolution, il s'était aperçu qu'on ne le pouvait sans avoir un critérium moral, et qu'on ne saurait se prononcer sur Napoléon ou sur Mirabeau, si l'on ne le faisait au nom de certaines idées qui se trouvent, quand on les soumet à l'analyse, dépourvues de « base physique, » et qui n'ont point d' « origine animale. » C'est donc le champ de sa vision qui s'était élargi, comme il était naturel, à mesure que s'étendait le champ de son investigation. La vérité s'était révélée plus complexe, moins aisée à saisir, plus fuyante, à mesure qu'il en approchait davantage. Et je comprends, Messieurs, qu'il lui en coûtât un peu de déclarer, après s'être moqué, comme vous l'avez vu, des préoccupations morales de l'éclectisme, que toutes les questions humaines se ramenaient à un problème de morale ; mais c'était bien sa conclusion.

Ainsi s'achève et se complète sa physionomie de chercheur ob-

stiné. Qu'a-t-il voulu d'abord? Oh! rien que de très simple, et ce qu'avaient voulu La Bruyère et Boileau! Il a voulu prouver qu'il y avait « un bon et un mauvais goût: » relisez à cet égard le préambule et les dernières pages de la *Philosophie de l'Art*. Mais au lieu qu'avant lui la question se posait, pour ainsi dire, sans antécédens, et comme une question de littérature ou de conversation, ce sont les fondemens, lui, qu'il en a prétendu sonder. Il a creusé jusqu'à ce qu'il eût trouvé le roc. Quand il l'a eu touché ou cru toucher, il ne l'a pas trouvé assez solide. Courageusement il s'est remis à l'œuvre, et de nouveaux sondages l'ont conduit plus profondément. Sur ces fondations bien éprouvées et plus résistantes, il a essayé de construire l'édifice qu'il rêvait, mais voici qu'en avançant, si les fondations étaient assez solides pour en porter le poids, elles n'étaient pas assez larges pour en soutenir le développement. Avec une patience admirable, et une ténacité qui suffirait à la gloire de son nom, il méditait encore son plan, et, vous le savez, Messieurs, c'est ici qu'on ne saurait trop regretter que la mort soit venue l'interrompre.

... Pendent opera interrupta, minæque
Murorum ingentes...

Il ne manque à l'édifice que son couronnement, mais enfin il y manque, et nous serons donc toujours un peu suspects, si nous voulons l'y ajouter, d'exagérer, d'altérer ou de trahir la pensée de l'architecte. Nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'en hasarder l'entreprise, et ce sera, Messieurs, la conclusion de ce discours. Si l'œuvre critique de Taine est ce qu'elle est, c'est qu'elle touche, par tous ses côtés, à toutes les questions de l'heure actuelle; et, quelque idée que je vous en aie donnée, cette idée serait insuffisante si je n'essayais de vous dire quelle est, à ces questions, la réponse que son œuvre apporte. Je ne vous demande plus, en m'en excusant, qu'un moment de patience et d'attention.

III

Vous vous rappelez certainement, dans ces mêmes *Origines de la France contemporaine*, le mémorable tableau que Taine a tracé, comme en un diptyque, de ces deux conceptions du monde, l'ancienne et la moderne, la chrétienne et la scientifique, dont les traits, si nous l'en voulions croire, s'opposeraient les uns aux autres, jusqu'à se contredire; et, depuis tantôt cent cinquante ans, la pensée moderne

ne souffrirait de rien tant que de l'impossibilité de les concilier. Eh bien! j'ose le dire, cette « impossibilité » prétendue n'en est pas une; elle n'existe pas; l'œuvre de Taine lui-même suffit à le prouver, et lui-même, s'il eût pu conduire cette œuvre à son terme, je ne vois pas comment il eût pu s'empêcher d'aboutir à cette conclusion. La même aventure lui fût arrivée que jadis à Auguste Comte, ou plutôt, — car j'ai tort de me servir de ce mot d' « aventure, » qui semble impliquer je ne sais quoi d'occasionnel et de fortuit, — comme le fondateur du positivisme, dont je n'ai pas d'ailleurs à rechercher aujourd'hui dans quelle mesure il a pu s'inspirer, c'est la logique et la probité de sa pensée qui l'eussent ramené aux croyances dont quarante ans de labeur lui avaient démontré la nécessité. Ses adversaires ne s'y sont pas trompés, et ce qu'ils continuent de poursuivre en lui, je veux bien, Messieurs, que ce soit le détracteur ou le juge un peu sévère de la Révolution française, l'historien, le philosophe qui a dressé contre elle le réquisitoire le plus accablant, ou, si vous l'aimez mieux, qui en a si bien défini le résultat final, la nature intime, le mobile essentiel et premier, quand il l'a définie « une translation de propriété; » mais, n'en doutez pas, c'est bien plus encore le psychologue impartial et désintéressé qui a démontré en fait l'insuffisance de la conception matérialiste de l'histoire; c'est le logicien qui a soustrait le jugement critique aux fantaisies de l'opinion individuelle; c'est le moraliste enfin qui a rétabli non seulement la morale, mais la religion dans ses droits.

Relisons là-dessus les pages mémorables où il a essayé, vous savez avec quelle éloquence, de démêler la genèse des idées de *conscience* et d'*honneur :*

« Seul en présence de Dieu, le chrétien a senti fondre en lui, comme une cire, tous les liens qui mêlaient sa vie à la vie de son groupe; c'est qu'il est face à face avec le juge, et ce juge infaillible voit les âmes telles qu'elles sont, non pas confusément et en tas, mais distinctement, une à une. A son tribunal aucune n'est solidaire d'autrui; chacune ne répond que de soi; ses actes seuls lui sont imputés. Mais ces actes sont d'une conséquence infinie, car elle-même, rachetée par le sang d'un Dieu, est d'un prix infini : par suite, selon qu'elle aura ou non profité du sacrifice divin, sa récompense ou sa peine sera infinie : au jugement final s'ouvre pour elle une éternité de supplices ou de délices. Devant cet intérêt disproportionné, tous les autres s'évanouissent; désormais sa grande affaire est d'être trouvée juste, non par les hommes, mais par Dieu, et chaque jour recommence en elle l'entretien tragique dans lequel le juge interroge et le pécheur répond. »

Voilà pour la *conscience*, et voici maintenant pour l'*honneur :*

« Aujourd'hui, tout homme de cœur, le bourgeois, le paysan, l'ouvrier a son honneur comme le noble. Lui aussi, à travers les envahissemens de la société qui l'enveloppe et se réserve son enclos privé, sorte d'enceinte morale où il a déposé ses croyances, ses opinions, ses affections, ses obligations de fils, de mari, de père, et tout le trésor intime de sa personne. Cette forteresse-là est à lui seul; nul, même au nom du public, n'a le droit d'y entrer; la livrer serait une lâcheté: plutôt que d'en remettre les clefs, il faut se faire tuer sur la brèche: quand cet honneur militant se met au service de la conscience, il devient la vertu même. »

Et l'historien ajoute :

« Telles sont aujourd'hui les deux idées maîtresses de notre morale européenne : par l'une l'individu s'est reconnu des devoirs dont rien ne peut l'exempter; par l'autre, il s'est attribué des droits dont rien ne peut le priver : sur ces deux racines notre civilisation a végété et végète. »

Quand il dit : « végéter, » il veut dire qu'elle a vécu de ces idées, et, par un effet de style assez rare, l'exacte propriété de l'expression nuit ici à la clarté de la pensée. Mais vous voyez, sans doute, l'intérêt de la remarque finale. Le vice et la vertu peuvent bien être, sont même vraiment, en un certain sens, des « produits » comme le « vitriol et le sucre, » mais, dans leur composition ou dans leur définition, il entre quelque chose de proprement humain, j'entends, et je crois l'avoir déjà dit, à quoi c'est la science même qui nous interdit d'assigner une origine matérielle. Scientifiquement, ni l'honneur ni la conscience ne se peuvent expliquer par le seul concours des forces physico-chimiques, ou même par leur transformation. En vérité, ce sont ici des créations d'un autre ordre. Oui, je dis bien : des « créations, » et je puis ajouter des créations d'un ordre qu'on peut appeler déjà « surnaturel, » puisque leur apparition dans le monde a interrompu, bien loin d'en résulter, le mécanisme fatal ou le jeu naturel des effets et des causes. Quelque chose n'existait pas avant elles, qui date vraiment d'elles, et nous tenons en elles ce que le déterminisme nous a mis si longtemps au défi de lui montrer : des origines premières et des commencemens absolus.

Faisons maintenant un pas de plus. Que valent ces idées de « conscience » et d' « honneur? » Nous y reconnaissons les « idées maîtresses » de notre morale européenne, et les ouvrières de notre civilisation. Mais d'autres civilisations ont existé, que gouvernaient d'autres idées, la chinoise, la musulmane; d'autres « consignes, » c'est le mot

de Taine, ont régi en d'autres temps, régissent encore la conduite humaine, à Bornéo, par exemple, ou vers les sources de l'Amazone; et qui sait? pourquoi d'autres paroles ne seraient-elles pas prononcées un jour, un autre *Fiat lux* dont une autre humanité fera son guide et sa loi? Nous n'avons donc encore atteint rien d'absolu; nous sommes toujours dans le « relatif; » il est loisible, il est scientifiquement permis à un Arabe, à un Chinois de préférer à la nôtre la civilisation dans laquelle il est né! Taine répond ici: « Non! Parce que notre consigne, cette consigne qui consiste pour nous dans le respect de soi et des autres, » engendre cet effet que « chaque individu peut se développer selon sa nature propre, partant inventer en tout sens, produire en tout genre, être utile à soi-même et aux autres de toutes les façons, *ce qui rend la société capable d'un développement indéfini.* »

Voilà, Messieurs, le critérium! Nous n'atteignons rien encore d'*absolu;* — et la raison de l'homme, réduite à ses seules forces, peut-elle atteindre quelque chose d'absolu? — mais nous atteignons quelque chose d' « objectif. » La preuve que ces mots de « conscience » et « d'honneur » ne sont pas de vains mots, *verba et voces, prætereaque nihil,* c'est qu'il en est sorti des conséquences, c'est que ces conséquences se sont « objectivées, » concrétées, pour ainsi parler, inscrites en caractères ineffaçables dans la réalité de l'histoire; c'est qu'elles se sont traduites en un accroissement de puissance ou de bonheur pour l'humanité tout entière; c'est que cet accroissement se mesure, et se compte, et se chiffre. Ce que nous appelons des noms de progrès et de civilisation, si ce n'est rien d'absolu, n'est cependant pas quelque chose de si relatif que nous n'y puissions discerner des degrés, des rapports de subordination, des raisons d'infériorité ou de supériorité. Une « capacité de développement » peut être nulle, égale à zéro; elle peut être moindre; elle peut être plus grande; elle peut être « indéfinie. » En d'autres termes, il y a donc un jugement de la valeur des choses, puisqu'il y en a une échelle; il y a un juge dont les arrêts ne dépendent pas des circonstances, qui rend bien des arrêts, et non pas des services. Et quand nous nous tromperions, Messieurs, dans les jugemens que nous rendrions après et d'après ce juge, je ne dis certes pas qu'il n'importe guère! Il importe au contraire beaucoup, et on ne se trompe jamais moins impunément qu'en matière sociale. Mais ces rapports, quels qu'ils soient, n'en existeraient pas moins! Mais rien ne nous empêcherait de croire qu'un jour nous les découvririons! Mais la certitude de leur existence n'en serait pas moins le solide et inébranlable fondement de notre confiance en nous-mêmes et

dans notre avenir, j'entends : l'avenir de l'espèce; et la critique de Taine n'eût-elle établi que ce seul point, j'ai à peine besoin de vous montrer la grandeur du service qu'il nous aurait rendu !

Mais nous trompons-nous ? et s'est-il trompé lui-même sur la nature de ces rapports ? Ici, Messieurs, la question est double, et il faut distinguer. Il a pu se tromper dans l'appréciation des faits, je veux dire que, comme il a pu se tromper dans ses jugemens sur la Révolution française ou sur le génie anglo-saxon, de même donc il a pu se tromper en quelques-unes de ses conclusions générales, et par exemple, à mon avis, quand il a vu, dans la possibilité pour chaque individu « de se développer selon sa nature propre, » la marque ou le signe de la supériorité d'une civilisation. « Individualisme » ou « socialisme ? » La question n'est pas si facile à résoudre, et je ne la résoudrais pas comme Taine. Mais où certainement il ne s'est pas trompé, c'est en faisant de la question morale la plus importante de toutes. Il y tendait déjà, je vous l'ai fait observer tout à l'heure, quand il érigeait « le degré de bienfaisance du caractère » en critérium suprême de la valeur de l'œuvre d'art. Il y revient, il y appuie dans ses *Origines de la France contemporaine*. S'il condamne le programme jacobin, c'est en tant que contradictoire à tout ce qu'exigent de l'homme moderne la « conscience » et l' « honneur. » S'il trace de Marat, de Danton, de Robespierre, les portraits inoubliables qu'il en a tracés, — et dont je regrette seulement, pour ma part, que le second soit encore trop flatté, — ce n'est plus la curiosité de l' « amateur de zoologie morale » ou l'enthousiasme du peintre pour un modèle dont la difformité même l'aurait séduit, c'est l'indignation du moraliste qui guide son pinceau. Quand il arrive à Napoléon, c'est la sévérité de son idéal moral, je serais tenté de dire, Messieurs, c'en est à la fois l'étroitesse et la hauteur qui le rendent injuste pour la mémoire de 'homme dont Lamartine avait mieux dit :

Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus ?

Il y a aussi, dans un essai de Macaulay sur Clive, un développement classique sur « la mesure d'indulgence extraordinaire » à laquelle ont droit « les hommes extraordinaires » qui ont accompli « des choses extraordinaires. » Mais ne trouverez-vous pas curieux, et encore plus instructif, qu'au terme de sa carrière nous soyons tentés d'adresser à Taine le reproche que vous l'avez entendu lui-même adresser si vivement aux « Philosophes français du XIXe siècle ? » Défendons-nous

pourtant de la tentation, et tout en différant avec lui d'opinion sur tel ou tel homme, tel ou tel point, reconnaissons avec lui que, s'il se dégage une leçon de l'histoire, c'est celle-ci : qu'il n'y a pas de « problème humain » qui ne se réduise en dernière analyse à un problème de l'ordre moral.

C'est ici qu'il s'est arrêté.

S'il eût vécu quelques années de plus, fût-il allé plus loin ? Parti de la physiologie, disciple avoué de Cabanis, il avait successivement retrouvé la psychologie, l'esthétique, la morale : eût-il aussi retrouvé Dieu ? Il parle quelque part du « grand artiste, amateur de contrastes et logicien inexorable, dont la main invisible trace incessamment des figures humaines, et dont l'ironie lugubre ne manque jamais d'assembler côte à côte, en un haut relief, le grotesque de la force et le tragique de la mort. » Je ne prends pas cela pour un aveu ! Mais à l'endroit où ces mots se rencontrent, je ne puis cependant n'y voir qu'une simple métaphore ; ils signifient quelque chose de plus ; ils sont la reconnaissance d'une force mystérieuse qui se jouerait dans les affaires humaines et qui aurait, si je puis ainsi dire, la forme d'une volonté personnelle. En un autre endroit, que je vous ai remis sous les yeux au commencement de ce discours, vous vous souvenez comme il a parlé du christianisme. Je crois donc pour ma part, Messieurs, que s'il fût allé jusqu'au bout de sa recherche, il fût allé jusqu'au bout de son raisonnement. De l'influence démontrée du christianisme, il eût conclu, selon toute apparence, à l'impossibilité d'édifier la morale en dehors de la religion, et de cette solidarité de la morale avec la religion, il eût conclu à « l'objectivité » de l'idée religieuse. Point de morale sans une philosophie qui la fonde, sans une métaphysique, sans une religion, c'est-à-dire sans l'affirmation d'un « absolu » qui la conditionne, et si l'humanité ne peut ni progresser, ni vivre, ni continuer d'exister seulement sans le support ou le ressort de cette morale, la conclusion n'est-elle pas évidente ? Je ne doute pas que Taine n'eût fini par s'y ranger.

En tout cas, Messieurs, ce qui est intéressant, — et plus qu'intéressant, je dirai capital au point de vue de l'histoire des idées, — c'est que l'examen de son « œuvre critique » nous ait amenés à nous poser ce point d'interrogation. Voilà donc un des plus libres esprits qu'il y ait dans l'histoire de la pensée contemporaine, l'un des plus dégagés que l'on puisse concevoir de toute espèce de préjugés, l'un encore des plus vigoureux et des plus puissans dont s'enorgueillisse la France du XIXe siècle, je crois que je puis dire enfin l'un des plus encyclopédiques,

et l'un de ceux dont l'ardente curiosité ne s'est ni ralentie, ni lassée de connaître, et tous les jours, pendant quarante ans, d'ajouter quelque chose au trésor de ses connaissances. Le problème qu'il s'est efforcé de résoudre, et dont je pense vous avoir montré combien d'autres il en enveloppait, est, pour cette raison même, l'un des plus ardus auxquels se puisse attaquer l'intelligence humaine. La solution en ferait époque dans l'histoire de l'humanité. Qui trouverait, qui poserait, qui mettrait hors d'atteinte le fondement objectif du jugement critique, c'est à la fois la question de la nature de la connaissance, la question de la réalité du monde, et la question des rapports du « subjectif » et de « l'objectif » qu'il aurait décidées! L'originalité de Taine est d'avoir cherché dans l'histoire, c'est-à-dire dans l'expérience de l'humanité, la solution que les philosophes n'avaient guère avant lui demandée qu'à la méditation solitaire et abstraite. J'ai tâché de vous dire ce qu'il y avait dépensé de peine, de science et de probité. Et alors, chemin faisant, au cours de cette enquête universelle, tout ce qu'une métaphysique, ou plutôt un verbalisme de cabinet et d'école croyait avoir détruit, tout ce qu'il avait lui-même commencé, sinon par nier, du moins par mettre en doute, sur la parole de Kant, il l'a vu, nous l'avons vu se relever de ses ruines. La critique de la critique a produit cet effet de rendre à l'esprit humain cette confiance en soi dont il a besoin pour penser, comme nous avons besoin d'air pour respirer. La morale a reconquis cette conscience de sa primauté sans laquelle on peut dire que l'histoire ne serait qu'une fantasmagorie, la projection d'un vain rêve sur l'écran de l'espace ou du temps. Et la religion même, à supposer que l'individu puisse exceptionnellement s'en passer, s'est retrouvée le support, le ressort, et le garant de la vie des sociétés humaines. Ce sont là, Messieurs, des résultats que vous penserez qu'il valait la peine de dégager de l'œuvre de Taine, et, quelque embarras que l'on éprouve toujours à se citer soi-même, puisque je parlais, il y a trois mois, à Lyon, de nos « motifs d'espérer, » celui-ci, sans doute, ne vous paraîtra pas l'un des moindres, que, de l'épreuve la plus impartiale à laquelle elle eût encore été soumise, on ait vu la vérité sortir une fois de plus victorieuse.

F. Brunetière.

Le Directeur-Gérant,

F. Brunetière.





DANS L'INDE DES GRANDES PALMES

I. — LE MERVEILLEUX ROCHER DU TANJORE

Au-dessus des immenses plaines du pays de Tanjore, au-dessus du monde touffu des palmes qui se déploie comme la mer, un rocher se dresse (1), seul et colossal, surveillant depuis le commencement des âges cette région, dont il a vu pousser les forêts, surgir les villes et monter les temples. Il est une étrangeté géologique, une fantaisie des cataclysmes primitifs; il ressemble au cimier d'un casque, ou à la proue d'un navire de Titans, qui serait à demi submergé là dans un océan de verdure. Il a deux cents mètres de haut; rien ne prépare à sa présence dans ses alentours plats; ses parois sont tellement lisses que, même en ce pays où la végétation triomphe de tout, aucune plante n'a pu s'y accrocher.

Et les premiers Indiens, les grands mystiques d'autrefois, en ont fait naturellement un lieu d'adoration : on l'a patiemment creusé pendant des siècles pour y ménager, dans le roc vif, des galeries, des escaliers, de sombres temples; au sommet, luisent des coupoles revêtues d'or étincelant, et chaque nuit, sans trêve depuis des millénaires, on allume tout en haut un feu sacré, que l'on voit, des lointains du Tanjore, briller comme un phare.

Ce matin, la ville très indienne bâtie à ses pieds s'agite au lever du soleil plus que de coutume, car c'est demain grande solennité brahmanique; en l'honneur de Vichnou, on prépare depuis hier d'innombrables guirlandes de fleurs jaunes. Les femmes, les jeunes filles, groupées autour des fontaines pour emplir leurs urnes en cuivre, ont mis déjà leurs parures de fête, leurs plus

(1) Le rocher de Trichinopoly.

beaux bracelets, leurs boucles de nez et d'oreilles. Les zébus des attelages ont les cornes peinturlurées, dorées; portent des colliers, des clochettes, des glands de verroteries. Les marchands de guirlandes gênent la circulation avec leurs étalages de fleurs en chapelets : œillets d'Inde, roses du Bengale, soucis, enfilés comme des perles, formant des colliers à plusieurs rangs, aussi gros que des boas, avec des pendeloques également en fleurs, et des entrelacs de fil d'or; demain, tous les gens qui iront faire leurs dévotions, tous les dieux dans les temples, porteront sur leur poitrine de chair, de pierre ou de métal, ces ornemens jaunes ou roses. Et les ménagères, aujourd'hui levées dès l'aube, se hâtent de tracer devant leur demeure, sur le sol de la chaussée qu'elles ont balayé soigneusement, des rosaces, des figures géométriques, avec cette poudre blanche que l'on tient en mains dans un petit sablier et que l'on répand en traînées fantaisistes, pareilles à des rubans entre-croisés. On n'ose plus marcher dans les rues, tant sont jolis tous ces dessins blancs, avec ces œillets jaunes piqués çà et là en terre, aux nœuds des réseaux de lignes. Mais le vent commence de souffler, amenant des tourmentes de cette poussière si rouge qui, dans l'Inde méridionale, donne une teinte un peu sanglante à toutes choses, et, de ce patient bariolage du sol, dans une heure rien ne restera plus.

Les maisons de la ville, peintes en couleur de brique rose, la fourche de Vichnou inscrite au-dessus de la porte, toutes très basses, avec des murs trapus, des contreforts, des pylônes, font songer à l'Égypte des Pharaons. Et il y a autant de demeures pour les dieux que pour les hommes, à peine plus de maisons que de temples. Et sur tous les temples, parmi les petits monstres rougeâtres couronnant le fronton des murailles, il y a des familles perchées de corbeaux, qui regardent passer le monde, qui guettent les proies, les débris, les pourritures. Et au fond de chacun des petits sanctuaires jamais fermés, apparaît l'idole horrible; presque toujours c'est Ganesa à tête d'éléphant, avec des colliers de fraîches fleurs jaunes qui retombent sur ses bras multiples et cachent sa trompe pendante.

Des temples et des temples; de saintes piscines pour les ablutions des brahmes; des palais, des bazars.

Des mosquées aussi, car l'Islam, — triomphant dans le nord-ouest et le centre de l'Inde, — a quelque peu filtré jusqu'à cette région des grandes palmes. Et combien différentes des temples

du brahmanisme, ces mosquées toutes simples et géométriques sous leurs revêtemens d'arabesques, élancées entre leurs minarets frêles, et trouvant le moyen de rester neigeusement blanches comme celles de l'Hedjaz, malgré cette poussière rouge d'ici, qui ensanglante toutes choses!

Un va-et-vient de fourmilière, une coulée humaine en mouvement suffirait, aujourd'hui veille de fête, à me guider vers le rocher-temple, dont la proue se dresse là-bas au-dessus de la ville.

Il est composé de trois ou quatre monstrueux blocs, sans une fissure, presque sans une ride, jetés les uns sur les autres. Leurs parois, bombées comme des flancs d'animaux, et polies par le ruissellement des eaux du ciel, surplombent à faire peur. Alentour, un véritable nuage de corbeaux tourbillonne en croassant.

Entre de hautes colonnes en granit d'un dessin tourmenté, entre des milliers de clochetons et d'idoles, — tout cela fruste et sans âge, — un escalier monumental s'enfonce dans la nuit du roc. De jeunes éléphans, qui sont sacrés et issus de parens sacrés, se tiennent là, bouchant presque cette entrée; ils sont couverts de petites sonnettes, enfilées et formant des guirlandes; au passage, ils me frôlent de leur trompe, en caresse enfantine. Et mon ascension commence, dans l'obscurité presque soudaine, en même temps que des musiques religieuses m'arrivent de toutes parts, augmentées par la sonorité des grottes, ayant l'air de sortir des entrailles de la terre.

C'est, il va sans dire, un monde de temples superposés, de cryptes, de galeries, de couloirs, d'escaliers, les uns permis seulement aux prêtres et s'enfonçant dans le noir mystérieux. Il y a des statues dans tous les recoins, dans tous les angles, tantôt petites comme des gnomes, tantôt colossales, mais toujours mutilées par le temps, n'ayant plus que des tronçons de bras, des moitiés de visage.

Visiteur non initié, je dois me borner à monter par la grande voie centrale, ouverte à tous, entre de splendides colonnes monolithes, couvertes de dessins et de figures, — mais dont la base, jusqu'à hauteur humaine, a perdu toute forme sous une usure luisante et grasse; sans trêve, depuis les siècles qui ne se comptent plus, des nudités chaudes se sont pressées dans la pénombre de ces passages trop étroits, et des sueurs ont imbibé profondément les roches. Jadis, et à tous les âges du monde, les parois, même les marches et les dalles, avaient été gravées d'inscriptions et de

symboles; mais cela est devenu indéchiffrable, effacé très lentement par la paume des mains, ou par les pieds nus des gens qui passaient.

D'abord des salles, écrasées et étouffantes, où l'on psalmodie dans l'ombre. Plus haut un temple, vaste comme une cathédrale, avec une forêt de colonnes soutenant la poussée terrible des pierres d'au-dessus; il est permis aux profanes d'y entrer, dans celui-là, à condition de ne pas s'avancer trop; on ne voit pas où il finit; des couloirs au fond, des grottes sculptées vont se perdre dans la nuit du rocher; dans un coin, près d'un soupirail, des enfans brahmes étudient les livres saints, guidés par un vieillard tout couvert de poilaison blanche. Contre les voûtes sont remisés les prodigieux accessoires des défilés brahmaniques : personnages, chars, chevaux, éléphans, plus grands que nature, d'une conception étrange et minutieuse, en carton, en papier peint, en clinquant sur de frêles charpentes de bambou; et, — la vie, ici, étant toujours enfiévrée de reproduction, — des tribus d'oiselets, hirondelles ou moineaux, ont trouvé le temps, entre deux défilés religieux, de remplir de nids les carcasses fantastiques; cette confusion de monstres suspendus est toute animée d'un va-et-vient d'ailes, toute bruissante du pépiement des couvées, et la fiente de ce petit peuple léger tombe comme grêle sur les dalles.

Il faut monter encore; avec ces demi-obscurités, et entre ces murailles polies qui le plus souvent sont d'un seul morceau, on se croirait dans des catacombes; mais tout à coup, par quelque soupirail qui vous inonde d'un jet de soleil, on aperçoit comme en planant des lointains de palmiers et de pagodes : on est très haut dans l'air. Il y a aussi des blocs rapportés, énormes comme aux époques mégalithiques; ils sont jetés les uns sur les autres, disjoints, pas d'aplomb; mais tout cela tient par l'excès même de sa masse, tout cela est presque éternel.

On croise à chaque pas des brahmes, superbes de formes et de regard, le torse barbouillé de raies de cendre, en l'honneur de Shiva, dieu de la mort; ils descendent ou remontent, s'empressent à des arrangemens pour la fête de demain, disparaissent par des trous dans les couloirs interdits, apportant des vases en cuivre remplis d'eau, ou des guirlandes de fleurs pour les dieux que je ne dois pas voir.

Encore un autre temple; mais, dans celui-là, on n'entre pas,

on regarde seulement du seuil de la porte; il est superposé à celui d'où je viens de sortir, mais plus vaste encore et plus magnifique; beaucoup plus éclairé surtout, car il y a dans la voûte des carrés ouverts, qui laissent voir le ciel bleu et par où descend le soleil sur des édicules tout revêtus d'ornemens polychromes et de dorures.

Et au-dessus de ce dernier sanctuaire presque aérien sont les terrasses d'où se découvrent à l'infini les plaines du Tanjore, avec leurs milliers d'autres temples émergeant des palmiers verts.

Reste enfin le caillou supérieur, le monolithe que les tourmentes originelles ont déposé là-haut comme en équilibre instable; celui qui, vu d'en bas, simule l'extrême-avant de la proue de navire, ou le sommet du cimier de casque. On y monte en plein soleil, le long des parois lisses, par une ébauche d'escalier qui a cent quarante marches étroites, usées, penchées à donner le vertige.

Et c'est sur ces dernières terrasses, ornées de coupoles d'or, que le phare sacré s'allume toutes les nuits. C'est là aussi que se trouve l'idole suprême, dans un kiosque massif et obscur, entouré de puissantes grilles de fer comme pour empêcher quelque grand fauve d'en sortir : le fauve, c'est le dieu, un horrible Ganesa tout noir, accroupi dans l'ombre au fond de sa cage; on ne le distingue qu'en s'approchant jusqu'à toucher les barreaux; ses oreilles et sa trompe d'éléphant retombent sur ses formes ventrues, et son corps de pierre est à demi habillé de guenilles grisâtres, sordides, déchirées; captif et sournois dans sa cachette aérienne, il trône seul, au sommet de cet échafaudage de temples, d'où s'exhale depuis deux mille ans un tumulte ininterrompu de musiques et de prières.

On est ici au-dessus de la région des hommes et presque au-dessus de la région des oiseaux; c'est plus bas que les corbeaux tourbillonnent et que planent les aigles, — les aigles que l'on aperçoit comme immobiles et en suspens dans l'air. Le pays que l'on domine est l'un des plus affolés d'adorations qui soit au monde; les temples y ont poussé de toutes parts comme les arbres; la floraison rougeâtre des pyramides de dieux y soulève partout la verdure; on ne voit que tours sacrées émergeant des palmes, tellement que, de si haut, l'on dirait la multiplication des terriers des taupes dans un champ d'herbages. Et là-bas, ces vingt tours monstres groupées comme les tentes d'un campe-

ment, c'est le temple de Chri-Ragam, le plus immense des sanctuaires de Vichnou, — où j'irai demain voir passer une très solennelle procession.

A la base du roc, il y a d'abord la ville, dans laquelle on tomberait en se penchant; comme sur une carte très vivement coloriée, se dessinent les réseaux compliqués de ses rues, la profusion de ses temples polychromes, et ses quelques mosquées, si blanches qu'elles en sont bleuâtres; comme des miroirs au soleil, on voit briller les saintes piscines, avec des myriades de petites mouches noires dans l'eau, qui sont des brahmes aux ablutions matinales.

Les grands cocotiers demeurent à peu près souverains dans ce pays comme au Malabar; cependant, au milieu de cette forêt de plumes vertes agitées par le vent, qui ne finit de tous côtés qu'à l'horizon, on voit çà et là des *manques*, de larges taches jaunes : clairières où l'herbe est morte, brûlée déjà par cette sécheresse croissante qui, plus loin vers le nord-ouest, a déchaîné l'affreuse famine, et dont on commence à s'inquiéter au Tanjore.

Et tous les bruits d'une vie intense, innombrable et fougueuse, montent ici pour se confondre : clameur de la ville en fête, roulement des chariots que traînent les zébus, tam-tam et musettes dans les rues, croassement des éternels corbeaux, cris des aigles, chants dans les temples superposés, et sonneries des trompes religieuses dont les flancs de ce rocher creux ne cessent jamais de retentir...

II. — A CHRI-RAGAM

La petite « maison du voyageur » où j'ai trouvé asile, à une lieue environ du rocher unique, et à deux lieues du grand temple de Chri-Ragam, est dans une de ces clairières dévorées de soleil où les palmiers touffus ont cédé la place à quelques mimosas, de feuillage si pauvre et si grêle qu'ils ne donnent même pas d'ombre. Et, alentour, des arbustes languissans, des herbages brûlés sont comme pour jeter ici, dans ce Sud indien éternellement humide et vert, la notion de l'anormale sécheresse dont tout le Nord, tout le pays radjpoute, est en train de mourir.

De mon logis, pour aller à Chri-Ragam, il faut traverser d'abord la ville que le rocher surplombe; ensuite, pendant une

ou deux heures de trajet en voiture, sous les arbres et les palmes, ce ne sont plus que temples préparatoires, de toutes les tailles, de tous les âges : débauche de pierres et de granits sculptés, où les fidèles s'empressent à mettre des fleurs et des guirlandes — oh! de si étranges guirlandes — pour la fête de demain. Sur toutes les entrées, sur tous les portiques, on a fraîchement repeint, en blanc et en rouge, le sceau terrible de Vichnou, la fourche à trois dents, — la même fourche qui est inscrite sur le front de tous ces hommes. Il y a même çà et là des futaies de palmiers, plus spécialement consacrées au dieu, et qui portent ses couleurs : chaque tronc, lisse comme une colonne, a été peinturluré de blanc et de rouge, tellement qu'on ne sait plus bien où les temples finissent, où les bois commencent. Le pays entier n'est plus qu'un immense lieu d'adoration.

Quand enfin on arrive au sanctuaire même, au sanctuaire prodigieux qui a sept enceintes, la première de deux lieues de tour, et vingt et une pyramides de dieux hautes de soixante pieds dans l'air, on se sent perdu dans l'énormité, dans la profusion, en même temps que troublé par l'exotisme extrême; l'inconcevable abus du détail inquiète autant que l'excès de la masse; tout ce qu'on avait lu sur l'Inde, tout ce que l'on croyait savoir, tout ce que des féeries, des spectacles avaient cru reproduire est étonnamment surpassé. Et il faut prendre son parti de constater que nos cathédrales en petites pierres grises, avec leurs saints et leurs anges, auprès de ces tumultueux amas de blocs rouges, auprès du gesticulement de ces myriades de divinités à vingt bras et à vingt visages, sont à peine comme la gentille flore de nos climats comparée à celle d'ici...

Cela commence par une enceinte absolument cyclopéenne, antérieure au reste du temple, et d'une antiquité mal connue : œuvre d'une génération qui avait rêvé de faire grand comme la tour de Babel et qui s'éteignit avant d'avoir pu finir. On passe là sous un portique dont la voûte, suspendue à plus de quarante pieds de haut, est un agencement de monolithes longs de dix ou douze mètres; au couronnement, s'indique la base d'une pyramide inachevée, qui aurait été quelque chose de terrifiant et de sans doute impossible. Le tout a pris un rouge de cuivre, et des perruches sacrées, qui reposent par familles sur les saillies des sculptures, y simulent des taches d'un éclatant vert-de-gris.

De l'autre côté du portique, on est dans la magnificence des

avenues du temple; à travers les enceintes successives, elles se prolongent bordées d'édifices religieux, de piscines, de bazars, de divinités assises dans des niches, et surtout de kiosques de pierre, aux colonnes élancées, d'un dessin très archaïque, — toujours la colonne indienne, qui a quatre faces et dont le chapiteau est une sorte de retombée de monstres.

Le portique de chaque enceinte nouvelle est toujours surmonté, écrasé par l'invariable et l'indescriptible pyramide qui a soixante pieds de haut et qui se compose d'une quinzaine d'étages de divinités colossales, en bataillons les uns par-dessus les autres. Tout ce peuple aérien regarde d'en haut avec des milliers d'yeux, gesticule avec des milliers de membres; il y a des personnages qui ont vingt bras éployés en éventail de chaque côté du corps, d'autres qui ont vingt visages tournés dans toutes les directions; ils sont coiffés de tiares; ils brandissent des glaives, des emblèmes de toute sorte, fleurs de lotus ou têtes de mort; quantité de bêtes de rêve s'intercalent dans leurs rangs pressés, paons aux queues extravagantes, ou serpens à cinq têtes; la pierre a d'ailleurs été sculptée, fouillée avec tant de hardiesse que chaque sujet ou chaque accessoire paraît indépendant de la masse, prêt à se détacher et à descendre. Et la mêlée compacte monte vers le ciel, en s'amincissant, pour se terminer enfin par une série de pointes, aiguës comme des fers de lance. Les couleurs presque inaltérables dont on avait peint tout ce monde, toutes ces bêtes, toutes ces nudités, toutes ces robes, toutes ces parures, ont résisté aux siècles, gardé leur éclat; c'est le rouge de sang qui domine ; vue de loin, chaque pyramide est rouge; mais la teinte se décompose si l'on approche; il y a des bariolages verts, des bariolages blancs, et du noir, et de l'or.

Dans la dernière enceinte, les brahmes très purs, affectés au service des dieux, ont seuls le droit d'habiter, avec leurs familles. Quand on y arrive enfin, on a devant soi le temple proprement dit, sa vieille muraille, son vieux rempart crénelé d'aspect méfiant et morose, son entrée sombre et profonde sous l'écrasement rouge de l'obligatoire pyramide de dieux. De chaque côté de cette porte finale, des éléphans vivans sont enchaînés sur des estrades de pierre, bêtes très âgées, bêtes très sacrées, qui s'amusent en ce moment à broyer et mâcher de jeunes arbres, offrandes des fidèles. Et alentour, par contraste avec la splendeur de l'oppressante pyramide où s'entassent les myriades

de figures, il y a des choses presque barbares, des huttes de chaume, de naïves petites charrettes d'autrefois, de rudes et primitifs objets de labour; au pied de ce vieux rempart, tout est délabré, fruste, empreint d'on ne sait quelle sauvagerie lointaine.

Le soleil se couche, et il est bien tard pour franchir ce seuil. Dans les nefs infinies, sous les lourdes pierres des voûtes, le crépuscule est commencé. Si j'entre là à cette heure, c'est surtout pour m'enquérir de la procession de demain, interroger les prêtres, qui passent comme de petites ombres perdues dans l'immensité des colonnades; mais les indications que j'obtiens sont vagues et contradictoires : ce sera cette nuit, ou plus tard; ça dépendra du temps; ça dépendra de la lune... Je le vois bien, on ne tient pas à ce que j'assiste.

Toutefois, dans une galerie sonore, — bordée d'un bout à l'autre par des tigres fantastiques et des chevaux plus grands que nature, qui se tiennent sur deux rangs, debout et cabrés le long des parois, — un vieux prêtre au visage très doux me renseigne enfin : ce sera au lever du soleil, très certainement, et, pour plus de sûreté, je ferais bien de passer la nuit ici même.

Je vais alors remonter en voiture, regagner le petit logis où la faim me rappelle, et revenir aussitôt dormir dans le temple.

La belle lune d'argent rayonne quand je quitte à nouveau la « maison du voyageur, » après souper. On dirait qu'il neige, tant est blanche cette lune, sur le sol dénudé, sur la chaux des murs. Les mimosas d'alentour sont perméables à ses rayons pâles comme le seraient nos arbres en hiver, tant sont légers leurs branchages, aux imperceptibles feuilles. Leurs petites fleurs aussi, qui sont des houppes de duvet, imitent des flocons, imitent du givre. — On croirait un paysage septentrional, égaré dans l'extrême chaleur. — Mais rien n'étonne plus, en ce pays où tout devient toujours spectacle imprévu pour les yeux, fantasmagorie, changeant mirage.

L'illusion d'hiver est furtive, du reste, car on retrouve bien vite, au sortir de cette clairière desséchée, l'ombre précise des grandes palmes, les banians et les lianes.

La ville à cette heure est en pleine fête illuminée; tous les temples ouverts, même les moindres, grands à peine comme des armoires, sont garnis de petites lampes et de guirlandes

jaunes. Ma voiture passe au trot, se hâtant vers Chri-Ragam; les images se succèdent et se confondent...

Et, comme nous sommes au mois du Ramadan, c'est fête aussi chez le peuple de Mahomet. La grande mosquée, devant laquelle une foule en turbans de toutes couleurs s'agite au son des tam-tam et des musettes, est couverte de lignes de feux; pour faire encore plus féerie, on l'a enveloppée, murailles blanches, colonnes, arabesques et illuminations, dans un immense velum de mousseline rouge qui l'embrouille, l'estompe en rose, l'éloigne, jette de l'incertitude dans les formes et les distances; ses minarets seuls et son dôme émergent de la draperie colorée, pour s'élancer librement, tout neigeux et un peu bleuâtres, avec leurs croissans qui brillent à la lune, dans le ciel étoilé...

III. — PRÉPARATIFS DE PROCESSION

Donc, je suis revenu à Chri-Ragam, — et c'est la nuit, contre les murs du grand temple de Vichnou. C'est dans l'enceinte sacrée où les brahmes seuls demeurent, et c'est en un point de l'avenue large qui fait le tour du sanctuaire. Le char du dieu est là, qui attend au clair de lune, surmonté d'une sorte de dais, ou de donjon fantastique, étincelant d'or rouge, d'or vert, d'or pâle, avec un toit très orné, imitant les tours des temples; la base de tout cela, le char proprement dit, vieux comme l'Inde brahmanique, est un amas lourd et terrible de poutres sculptées, qui semble trop énorme pour jamais être mis en mouvement; mais l'édifice doré, l'extravagant donjon qui brille, a été posé aujourd'hui même, et c'est une chose toute légère, en soie, en clinquant, en papier sur des carcasses de bambou, donnant l'illusion du relief et de la magnificence. La lune éclaire aussi des groupes blancs, dont le char est entouré : Indiens qui la nuit ne manquent jamais d'envelopper leur torse et leur tête dans des voiles de mousseline, et prennent des airs de fantômes. Maintenant, comme si ces lueurs de lune ne suffisaient pas, on apporte, en plus, des torches, car on va travailler à mettre au char les roues qui lui permettent une fois l'an de se mouvoir à la façon d'une monstrueuse tortue; or elles dépassent de moitie les tailles humaines, ces roues du char, et ce sont des disques pleins, faits de deux couches de madriers, qui se contrarient, boulonnés de fer. Et on élonge déjà sur le sol les câbles de

procession, gros comme des jambes de brahme, où trois ou quatre cents hommes délirans s'atteleront demain pour ébranler la gigantesque machine.

A cette heure, le temple, — tout un monde de pierres, — est vide, envahi par la nuit, effrayant de sonorité et de silence; seulement quelques brahmes des environs venus pour la fête et qui y ont cherché asile, dorment étendus sur les dalles, enveloppés de leurs mousselines blanches, comme des morts. De loin en loin, de vagues lampes suspendues, alternant avec des rayons de lune, font paraître plus infinis le peuple des idoles et la forêt des colonnes.

L'avenue dans laquelle demain, au lever du jour, le char se promènera, contourne sur ses quatre faces le farouche rempart crénelé du sanctuaire; elle passe, vaste et droite, entre ce mur de forteresse et les vieilles maisons des brahmes, si compliquées de colonnettes, de vérandahs, de perrons que gardent des monstres de granit; elle est animée, car cette nuit presque personne ici ne dormira; on y voit circuler ces groupes blancs, que détaille avec tant de netteté la grande lune spectrale. Et les tours de Vichnou dominent toutes choses, pyramides de dieux et de bêtes, qui montent en plein ciel, colossales, encombrantes et noires.

Des femmes, des jeunes filles de noble caste commencent à sortir de chez elles, à s'agiter devant les seuils des portes pour faire la toilette de ce vénérable sol que le char de Vichnou va demain labourer, déchirer d'ornières profondes; habituellement on ne les trace que le matin, les bariolages blancs sur la terre rouge; mais le char doit passer dès l'aube; d'ailleurs, la nuit est si claire! Avec cette lune, on y voit comme en plein jour. Et elles ont tant de colliers de jasmin, ces femmes, ces jeunes filles; tant de fleurs enfilées en guirlande se balancent sur leur gorge, que tous leurs mouvemens semblent remuer des encensoirs.

En voici une, toute jeune et svelte dans des mousselines noir et argent, et si jolie que, sans l'avoir voulu, on s'arrête devant elle. Chaque fois qu'elle se baisse vers la terre, chaque fois qu'elle se relève, on entend le cliquetis des anneaux précieux à ses chevilles et à ses bras. Le dessin qu'elle trace sur le sol, et qu'elle invente à mesure, paraît d'une fantaisie charmante... Donc, mon guide de ce soir, qui est aussi un homme de caste noble, un Vellana, ose lui parler et, de ma part, lui demande de me prêter un moment la cendre blanche, afin que

j'aie travaillé aussi à orner la terre devant sa demeure. Elle sourit et, avec hésitation, lui remet pour moi le petit sablier, dédaignant toutefois de frôler directement ma main. Et des fantômes blancs, qui passaient, m'entourent, intrigués de ce que je vais faire, anxieux du dessin qui va sortir d'entre mes doigts.

Très nettement, sur le sol rouge sombre, j'inscris le monogramme de Vichnou. Alors, c'est un murmure de surprise et de sympathie. Et la petite beauté indienne veut bien reprendre de mes propres mains son sablier, consent même à me faire part de ses projets : il y aura une bordure de rosaces et d'étoiles, et, au centre de chacune, des fleurs d'hibiscus seront piquées.

Cependant, c'est assez, presque trop. Pour qu'elle ne garde pas de moi le souvenir d'un indiscret, et qu'au moins j'obtienne un gentil regard d'adieu, je sens que la minute précise est venue où il faut que je me retire.

Là-bas, vers le char doré du dieu, dont le sommet resplendit, tous les groupes blancs se sont rassemblés. Bientôt minuit. Une chose mystérieuse va s'accomplir, que mes yeux ne doivent pas voir. Pour plus de solennité et de pompe, les grands éléphans sacrés, dont l'un a cent ans, ont été amenés près du char, et, vêtus de leurs robes d'apparat toutes brodées d'or, ils se dandinent sous la lune, comme des monstres mous. On a ouvert en pleine nuit de larges parasols, terminés par des sphères de cuivre. Et une théorie de jeunes éphèbes brahmes arrivent avec des torches à trois lumières, à trois branches, imitant la fourche de Vichnou.

La chose mystérieuse qui va s'accomplir, la voici : tout au fond du temple, dans la partie secrète, on ira prendre le symbole le plus sacré, *celui qui ne doit pas être vu*, le vrai et l'unique Vichnou de Chri-Ragam, tout en or pur, couché sur le serpent à cinq têtes, et on le déposera en face du char, sur une plateforme, dans un kiosque antique, construit là tout exprès; des prêtres et des lampes veilleront à ses pieds, et demain matin, au moment de la procession, il n'y aura plus qu'à le faire passer par une fenêtre pour l'asseoir sur son char, sous le dais semblable à une tour, qui le gardera invisible. Chaque fois qu'il traverse l'avenue pour se rendre dans le kiosque, il est très enveloppé de draperies, cela va sans dire, le grand Vichnou de Chri-Ragam; mais c'est égal, le transfert a toujours lieu de nuit, afin que les regards non initiés ne puissent rien surprendre de sa forme. Et la fête, cette année, coïncidant avec le plein de la lune, on

m'avertit que je dois m'éloigner, moi le seul profane ici, car il fait vraiment trop clair.

Dans le temple, mais très loin des allées de pierre que le Dieu va traverser, je me couche donc, comme les brahmes de passage, pour attendre le lever du jour. Là, c'est un calme immense; c'est presque une fraîcheur, reposante bien qu'un peu sépulcrale. Et je m'endors, entendant un murmure de prières à peine articulées, sous la sonorité des voûtes; parfois aussi, des pas à demi silencieux, des pieds nus qui se promènent avec discrétion sur les dalles...

IV. — LA PROCESSION PASSE

Croâ! Croâ! Un corbeau m'éveille, saluant de son cri affreux l'aube prochaine, donnant le premier signal à tous ses pareils, mangeurs de pourriture, qui dormaient par milliers dans mes alentours. La résonance de cette forêt de pierre allonge et magnifie sinistrement le concert qui se chante là, sous les profondes voûtes, car ils nichent dans le temple même, les corbeaux, étant un peu sacrés, eux aussi. Des échos qui ne finissent plus répètent partout: croâ! croâ! jusqu'aux extrêmes lointains des allées de granit, des nefs hautes ou des nefs presque souterraines, que l'on devine en dédale autour de soi, sans les voir. Tout le temple vibre de croassemens qui se répondent. Et, pour les dieux qui habitent en légion dans cette ombre sainte, une telle aubade est coutumière.

Vraiment il est nécessaire d'avoir des yeux d'oiseau pour comprendre que le jour va venir, car il fait ici plus nuit qu'hier au soir, depuis que les dernières lampes se sont éteintes et que la lune a fini de rayonner. Une humidité de tombeau donne l'illusion du froid, sur ces dalles. On ne voit rien; à peine çà et là quelque vague traînée, moins obscure que l'obscurité enveloppante, quelque lueur informe, entrant par un soupirail, par un trou des voûtes. Et, aux cris des corbeaux, s'ajoutent de différens côtés des froissemens de plumes, des bruits d'ailes; l'essaim noir va s'envoler...

Ah! si, cependant, voici la lumière!... Elle vient toujours très vite, dans ces pays, de même qu'elle s'éteint... Si vite, que c'est comme un effet de théâtre: des perspectives prodigieuses de colonnes s'indiquent tout à coup dans des pâleurs diaphanes,

des pâleurs si pâles que l'on dirait plutôt des reflets de choses lointaines, une fantasmagorie, d'impalpables décors vus à travers des voiles en gaze grise. Des aspects immenses soudainement se révèlent, des carrefours de nefs aux aboutissemens perdus; derrière moi, il y a l'avenue où le prêtre m'a renseigné hier au soir, l'avenue des monstres cabrés, dont se reconnaissent déjà les silhouettes. Et des formes humaines qui gisaient à terre se dressent dans leurs mousselines, étirent les bras, se cambrent, s'en vont : personnages blanchâtres et comme transparens, que l'on s'étonne d'entendre marcher dans cet irréel, dans cet enchantement incolore.

Près des dalles où je m'étais endormi hier, un escalier de granit montait aux terrasses du temple; un peu à tâtons encore, je le retrouve, en promenant mes mains sur les parois froides.

Et je monte, et en haut je suis seul.

Un désert, ces terrasses, ce dessus des voûtes massives et plates; un désert pavé de vieilles dalles énormes, un désert qui s'étend de tous côtés et qui paraît confiner dans le lointain avec des cimes de nuages. Ici, c'est une autre fantasmagorie qu'en bas, une autre pâleur; il fait un peu plus clair, mais pas encore jour, et, de même que dans le temple, rien de ce que l'on commence à distinguer ne semble réel. Ces cimes de nuages, autour de l'immense esplanade, sont des vapeurs que la nuit a condensées sur la terre, des vapeurs si épaisses qu'on dirait des ouates bleuâtres qui seraient palpables si on s'en approchait davantage; toute la plaine reste noyée dans leurs masses cotonneuses, et on voit seulement émerger au-dessus quelques bouquets de plumes noires, ou d'éventails noirs, qui sont les têtes des plus hauts palmiers. Une lueur verte, couleur d'aigue-marine et délicieusement diaphane, gagne de plus en plus à l'horizon du Levant, comme une transparente tache d'huile qui s'épandrait en cerne sur le voile du ciel nocturne, tandis qu'à l'horizon de l'Ouest traîne et languit un gros ballon rouge, une vieille planète fatiguée, un vieux monde mort, inquiétant pour être trop près de la terre : la lune qui se couche. Et maintenant tous les corbeaux du temple sont éveillés et donnent de la voix; on entend des croâ! croâ! venir d'en-dessous, et d'autres, descendre de tous les points de l'air, où passent des tourbillons d'ailes...

Il y a bien dix minutes de marche dans le monde des pierres, à travers des nefs, des galeries, des escaliers, des couloirs, pour

retourner dans l'avenue extérieure où j'étais hier et où la procession sans doute ne tardera plus à se mettre en marche.

Lorsque j'arrive, le dieu d'or doit être en place, son transfert terminé, du temple dans le kiosque, et du kiosque dans le char, car tout est tranquille alentour. Et les éléphans sacrés, dévêtus de leurs belles robes, reposent chacun sur son estrade de granit et dans sa stalle, des deux côtés de la grande porte du temple; le sceau terrible de Vichnou est peint sur leur front large, le même sceau que sur le front des hommes, mais agrandi, décuplé, et ils regardent de leur petit œil entendu, là-bas devant eux, le char préparé qu'ils vont suivre.

Il fait presque jour et le soleil n'est plus loin de surgir. Le char a ses quatre roues monstrueuses et tous les câbles sont élongés. Maintenant les grands-prêtres brahmes descendent du kiosque où ils avaient passé la nuit en prières; devant eux descend la théorie des éphèbes qui portent les torches à trois flammes, et qui les éteignent à mesure, en arrivant dehors dans la clarté du jour naissant; eux, les vieillards sacrés, apparaissent l'un après l'autre, d'abord à la lueur fumeuse des résines, et en lointain, en haut de l'escalier noir; mais par degrés, à chaque marche descendue, leur image se précise sous la fraîche lumière nouvelle, et ce sont d'étonnantes figures mystiques aux cheveux blancs; au-dessus du front, ils se sont rasés jusqu'au sommet de la tête, pour pouvoir inscrire plus largement le sceau fourchu de leur dieu. Dans leur oubli des choses terrestres, ils sont presque nus, un pagne de toile autour de la taille, et leur fine cordelette de lin, signe de caste, se mêle à l'épaisse toison blanche qui croît sur leur poitrine.

On enlève à présent la passerelle, drapée de vieilles soies étranges, qui rejoignait le char à la fenêtre du kiosque et qui a servi tout à l'heure au Vichnou d'or. Et un orchestre de musiciens à figure noire entonne quelque chose d'assourdissant, qui est lugubre et sauvage à faire frémir; les uns battent du tam-tam, les autres soufflent à pleins poumons dans des trompes gigantesques, qui ont l'air de hurler à la mort, redressées toutes vers le dieu invisible.

La décoration du char est finie. Sur l'avant, pour imiter l'attelage d'un quadrige, on a placé quatre grands chevaux en bois, furieux et cabrés, qui battent l'air de leurs pattes et de leurs ailes. Autour du trône du dieu, que masquent d'impénétrables

rideaux de soie rouge, on a fait, avec de jeunes bananiers fleuris, une sorte de jardin suspendu. Des franges, des pendeloques géantes, de deux ou trois mètres de long, retombent de tous côtés; elles sont en fleurs naturelles, en guirlandes d'œillets jaunes ou de soucis, mêlées de fils d'or. Et, à tous les étages de l'édifice roulant, apparaissent des éphèbes nus, qui d'abord étaient restés cachés dans les draperies, dans les baldaquins de soie et les fleurs entrelacées; ils sont la garde d'honneur du Dieu, et ils commencent à sonner de la trompe là-haut, répondant aux longs beuglemens sinistres que leur envoie l'orchestre d'en bas.

On ramène les éléphans sacrés, qui s'agenouillent d'eux-mêmes près du char pour recevoir à nouveau leurs belles robes brodées, leurs têtières garnies d'or et de perles. Et puis ils vont, d'un air habitué, prendre place derrière les prêtres, dans le cortège encore immobile, tandis que tous les jeunes hommes se rangent en avant, sur quatre lignes, le long des quatre monstrueux câbles étendus par terre.

La muraille du temple, qui forme un des côtés de l'avenue, demeure sombre, désertée, attristante. Mais de l'autre bord, devant les maisonnettes des brahmes, la foule augmente et regarde; les fenêtres, les vérandas trapues aux lourdes colonnes, les perrons ornés de monstres, sont envahis par les enfans et les vieillards. Surtout, par les femmes aux mousselines lamées d'or, aux colliers de fleurs, aux bijoux miroitans; quelques-unes viennent apporter des offrandes aux prêtres, ou bien encore, le sablier en main, réparent en hâte des désastres dans les dessins du sol, repiquent çà et là des fleurs jaunes...

Les brumes que la nuit avait condensées sur la plaine se sont évanouies, fondues, en une minute, comme des mirages, comme des riens.

Mais combien le lever du jour tropical, en plein air, est défavorable aux essais de magnificence humaine! Tout ce qui semblait un peu enchanté, il n'y a qu'un instant, lorsque j'arrivais des terrasses, et que les dernières torches flambaient encore dans l'aube hésitante, ne se soutient plus sous les limpidités virginales de ce ciel du matin. Il n'a rien, ce ciel, que d'être infiniment pur et adorablement vert, d'un vert lumineux et pâle qui n'a point de nom. Mais auprès de lui tout devient misérable et fané. Voici que la muraille du temple étale sa vétusté et des lèpres rougeâtres. On y voit trop; il faudrait la complicité de la

nuit, ou bien l'éblouissement du soleil. Le luxe de ce char est grossier et puéril. Les robes de ces éléphans, élimées et fripées. Le bronze clair des visages et des gorges de jeunes femmes, il est vrai, résiste encore, mais à peine, et leurs draperies, leurs mousselines se révèlent des loques presque sordides. La décrépitude et la décadence de l'Inde brahmanique, l'usure de ses monumens surhumains, la tombée en poussière de ses rites et de ses fêtes, m'apparaissent irrémédiables, en cette décevante minute, de même que l'amoindrissement de sa race superbe. Peuples du passé, et cultes du passé, dont le cycle est révolu et qui s'effondrent.

Et cependant rien, ici même, n'indique la pression de l'étranger; aucun détail moderne ne détonne dans le décor ancien; je suis le seul profane assistant à la fête...

Enfin, voici le soleil, qui est le grand magicien de ce pays, que l'on attendait et qui transfigure toutes choses. Son brusque lever a je ne sais quoi d'un peu tragique, en harmonie avec ce temple, avec ce dieu que l'on célèbre aujourd'hui. Sur l'horizon, un nuage, le seul qui soit au ciel, nous le cache encore, à nous qui sommes au ras de la terre; un bandeau couleur de cuivre sombre, au-dessus duquel il lance fougueusement des gerbes de feu, — trois gerbes, comme en symbole de la fourche de Vichnou peinte sur les fronts. Mais les prodigieuses tours le voient déjà, ce soleil; le faîte de tous les granits aux teintes sanglantes, de toutes les pyramides de dieux érigées dans l'air se met à resplendir dans une gloire d'apothéose. Et les perruches sacrées, qui ont leurs nids par milliers dans cette forêt de sculptures, tournoient en jetant des cris, invraisemblablement vertes, d'un vert d'aquarelle chinoise, parmi la mêlée rouge des figures, des bras, des jambes, qui grimacent et gesticulent à tous les étages, là-haut dans le vide.

Au sommet du char, les dorures aussi commencent d'étinceler. C'est l'heure. Les trompes en beuglant jettent le signal, et des centaines de bras aux saillies musculeuses viennent se ranger sur les câbles. Tous les jeunes hommes vont donner, dans cet effort commun, même les plus nobles brahmes, par dévotion et aussi par plaisir. Ils se préparent. En gestes d'une grâce féminine, qui contrastent avec leurs yeux de fierté mâle et leurs larges épaules, ils déroulent leur pesante chevelure, et relevant leurs bras cerclés de bracelets, la rattachent en un nœud plus solide.

rideaux de soie rouge, on a fait, avec de jeunes bananiers fleuris, une sorte de jardin suspendu. Des franges, des pendeloques géantes, de deux ou trois mètres de long, retombent de tous côtés; elles sont en fleurs naturelles, en guirlandes d'œillets jaunes ou de soucis, mêlées de fils d'or. Et, à tous les étages de l'édifice roulant, apparaissent des éphèbes nus, qui d'abord étaient restés cachés dans les draperies, dans les baldaquins de soie et les fleurs entrelacées; ils sont la garde d'honneur du Dieu, et ils commencent à sonner de la trompe là-haut, répondant aux longs beuglemens sinistres que leur envoie l'orchestre d'en bas.

On ramène les éléphans sacrés, qui s'agenouillent d'eux-mêmes près du char pour recevoir à nouveau leurs belles robes brodées, leurs têtières garnies d'or et de perles. Et puis ils vont, d'un air habitué, prendre place derrière les prêtres, dans le cortège encore immobile, tandis que tous les jeunes hommes se rangent en avant, sur quatre lignes, le long des quatre monstrueux câbles étendus par terre.

La muraille du temple, qui forme un des côtés de l'avenue, demeure sombre, désertée, attristante. Mais de l'autre bord, devant les maisonnettes des brahmes, la foule augmente et regarde; les fenêtres, les vérandas trapues aux lourdes colonnes, les perrons ornés de monstres, sont envahis par les enfans et les vieillards. Surtout, par les femmes aux mousselines lamées d'or, aux colliers de fleurs, aux bijoux miroitans; quelques-unes viennent apporter des offrandes aux prêtres, ou bien encore, le sablier en main, réparent en hâte des désastres dans les dessins du sol, repiquent çà et là des fleurs jaunes...

Les brumes que la nuit avait condensées sur la plaine se sont évanouies, fondues, en une minute, comme des mirages, comme des riens.

Mais combien le lever du jour tropical, en plein air, est défavorable aux essais de magnificence humaine! Tout ce qui semblait un peu enchanté, il n'y a qu'un instant, lorsque j'arrivais des terrasses, et que les dernières torches flambaient encore dans l'aube hésitante, ne se soutient plus sous les limpidités virginales de ce ciel du matin. Il n'a rien, ce ciel, que d'être infiniment pur et adorablement vert, d'un vert lumineux et pâle qui n'a point de nom. Mais auprès de lui tout devient misérable et fané. Voici que la muraille du temple étale sa vétusté et des lèpres rougeâtres. On y voit trop; il faudrait la complicité de la

nuit, ou bien l'éblouissement du soleil. Le luxe de ce char est grossier et puéril. Les robes de ces éléphans, élimées et fripées. Le bronze clair des visages et des gorges de jeunes femmes, il est vrai, résiste encore, mais à peine, et leurs draperies, leurs mousselines se révèlent des loques presque sordides. La décrépitude et la décadence de l'Inde brahmanique, l'usure de ses monumens surhumains, la tombée en poussière de ses rites et de ses fêtes, m'apparaissent irrémédiables, en cette décevante minute, de même que l'amoindrissement de sa race superbe. Peuples du passé, et cultes du passé, dont le cycle est révolu et qui s'effondrent.

Et cependant rien, ici même, n'indique la pression de l'étranger; aucun détail moderne ne détonne dans le décor ancien; je suis le seul profane assistant à la fête...

Enfin, voici le soleil, qui est le grand magicien de ce pays, que l'on attendait et qui transfigure toutes choses. Son brusque lever a je ne sais quoi d'un peu tragique, en harmonie avec ce temple, avec ce dieu que l'on célèbre aujourd'hui. Sur l'horizon, un nuage, le seul qui soit au ciel, nous le cache encore, à nous qui sommes au ras de la terre; un bandeau couleur de cuivre sombre, au-dessus duquel il lance fougueusement des gerbes de feu, — trois gerbes, comme en symbole de la fourche de Vichnou peinte sur les fronts. Mais les prodigieuses tours le voient déjà, ce soleil; le faîte de tous les granits aux teintes sanglantes, de toutes les pyramides de dieux érigées dans l'air se met à resplendir dans une gloire d'apothéose. Et les perruches sacrées, qui ont leurs nids par milliers dans cette forêt de sculptures, tournoient en jetant des cris, invraisemblablement vertes, d'un vert d'aquarelle chinoise, parmi la mêlée rouge des figures, des bras, des jambes, qui grimacent et gesticulent à tous les étages, là-haut dans le vide.

Au sommet du char, les dorures aussi commencent d'étinceler. C'est l'heure. Les trompes en beuglant jettent le signal, et des centaines de bras aux saillies musculeuses viennent se ranger sur les câbles. Tous les jeunes hommes vont donner, dans cet effort commun, même les plus nobles brahmes, par dévotion et aussi par plaisir. Ils se préparent. En gestes d'une grâce féminine, qui contrastent avec leurs yeux de fierté mâle et leurs larges épaules, ils déroulent leur pesante chevelure, et relevant leurs bras cerclés de bracelets, la rattachent en un nœud plus solide.

Un second signal, une rage des tam-tam, un appel plus impérieux des trompes, auquel répond une clameur humaine, et les muscles se contractent, et les câbles se tendent. — Mais la machine énorme ne bouge pas, enlisée dans la terre grasse, depuis la procession de l'année dernière.

Au commandement d'un chef, on tente une manœuvre mieux combinée, qui sans doute sera décisive. D'autres hommes accourent; des vieillards, qui paraissent avoir de la neige sur la poitrine, viennent mêler leurs toisons blanches aux toisons noires. Un grand cri s'échappe de la foule, les biceps et les jarrets se raidissent plus furieusement. — Encore rien! — Et les câbles, comme de longs serpens morts, retombent des mains découragées sur le sol.

Cependant, on sait bien qu'il partira, le char du dieu; depuis des millénaires, jamais il n'a refusé de partir — sous l'effort d'ancêtres terrestres dont les bras sont retournés à la poussière, et les âmes réincarnées depuis longtemps, ou bien délivrées d'une personnalité illusoire et anéanties en l'âme universelle.

Le char partira. Ils le savent, les vieux prêtres, qui attendent là sans s'émouvoir, les yeux absens, l'âme déjà presque libérée du corps mortifié. Même les éléphans le savent aussi, qui attendent très paisibles, avec des réflexions insondables pour nous, plein leur cerveau large; surtout l'aîné d'entre eux le sait bien, lui qui a vu passer trois ou quatre générations de bras sur ces câbles, et connaît la scène depuis cent ans.

Allons! les leviers, les palans! Qu'on apporte les leviers! Et ce sont des troncs d'arbres qui arrivent, sur les épaules d'une équipe de portefaix; une des extrémités, taillée en biseau, s'engage sous la roue résistante, et dix hommes à califourchon sur l'autre bout, en l'air, se trémoussent comme pour une chevauchée, tandis que par un effort nouveau les palans et les câbles se raidissent ensemble.

Elle a oscillé, la chose monumentale!... Une grande clameur de joie : elle est partie!

Il roule, le char de Vichnou, en déchirant le sol de quatre sillons profonds! Il roule avec des gémissemens d'essieu, des plaintes de bois pressuré, au fracas des voix humaines et des trompes sacrées. Et c'est un débordement de joie enfantine; toutes les bouches s'ouvrent, toutes les dents blanches s'écartent pour hurler de triomphe; tous les bras s'agitent en l'air...

Et, dans le délire de cette joie-là, on oublie de tirer sur les cordages tendus : le char s'arrête !

Sous la première impulsion de sa masse, il a fait quelque trente pas, et s'enlise à nouveau. Les éléphans, qui, derrière, avaient pris le pas de procession, s'arrêtent aussi, se heurtant les uns les autres, d'une poussée lourde et molle. Et tout est à recommencer.

Mais c'est dans l'ordre ; on recommencera. Et, tandis qu'on ramène les palans, les leviers, des femmes se précipitent, parmi les groupes serrés des prêtres, presque sous les pieds des éléphans inoffensifs, pour baiser pieusement les déchirures toutes fraîches du sol, les ornières creusées par le poids du dieu d'or. Les rayons du soleil à présent sont descendus des sommets du temple jusque sur la foule, pour la revêtir magnifiquement. A tous les bras nus, on voit briller des cercles de métal ; sur des visages de femme, des diamans, des rubis étincellent, piqués par des épingles, aux narines, à la cloison du nez. Et, à travers des mousselines peintes ou lamées d'or, très légères, transparaissent des gorges de jeune fille, aussi impeccables que les seins de l'épouse de Shiva, la déesse *aux yeux de poisson*.

Elle progresse par à-coups, la machine colossale, avec de terribles élans, et puis des arrêts qui n'en finissent plus. Cela durera deux ou trois heures, cette procession, qui est une débauche de mouvement et de force musculaire. Et, derrière le cortège du dieu, on croirait le sol labouré par une bataille de charrues cruelles, ce même sol qui ce matin était comme passé au rouleau, tout enrubanné de dessins blancs et orné de très symétriques fleurs.

Pendant que la procession s'immobilise longuement à un angle du temple, où l'avenue tourne et où il s'agit de faire tourner le char, je remonte, avec mon guide et un brahme, chercher un peu de silence, un peu d'air sur les immenses terrasses, au-dessus du labyrinthe des nefs, des salles aux mille colonnes et des sombres couloirs. Elles sont aussi désertes que ce matin, mais le clair soleil de sept heures me les montre plus caduques, plus déjetées, d'un gris rougeâtre, avec partout des lézardes qui sont comme les rides des ans. On peut encore s'y asseoir, l'heure est assez matinale, le soleil assez bas, ou même délicieusement s'y étendre, sous la protection des tours surhumaines qui y dessinent pour le moment des ombres très longues.

C'est une étendue morne comme un steppe. Tout au bord, quelques vieilles petites divinités aux ailes de chauve-souris se penchent à l'extérieur pour regarder à leurs pieds ; autrement rien, une surface plane; rien que ces tours, très espacées, avec leurs pléiades de dieux momifiés dans l'air, — et il en est même qui sont bien lointaines, de ces tours, tant est vaste le déploiement des sanctuaires.

Il y a çà et là comme des tranchées, qui sont des promenoirs à air libre, ménagés parmi l'amas des salles obscures, — et, au centre de tout, l'un de ces promenoirs, planté de banians dont les têtes vertes affleurent les terrasses, est celui qui entoure le saint des saints, le lieu terrible et secret, les ténèbres des inapprochables symboles.

Peut-être s'intéressent-elles à la procession qui passe, les petites divinités penchées au faîte des murs, mais d'ici je ne la vois plus, ni ne l'entends plus; toute l'agitation d'en bas m'est cachée, de même que la ville proche, les maisons, les rues, et mon désert très étrange me fait l'effet de voisiner directement avec la forêt de palmes, dont les cimes bleuissent à l'horizon. Des corbeaux tournoient, et aussi quelques vautours, dans mon ciel éblouissant, que traverse de temps à autre un vol très vert de perruches. Les lézards se promènent. Les petits écureuils sauteurs (1), qui hantent tous les monumens de l'Inde et tous les arbres, se poursuivent et jouent sur les saintes pierres. Recueillement et silence. Il n'y aurait pour m'inquiéter que ces pyramides de dieux, leur tourmente figée, qui monte au-dessus de ma tête, trop bizarrement et trop haut pour mes notions européennes sur les choses bâties; mais leur calme est infini.

Une heure s'est écoulée, à l'ombre, au repos, dans ce steppe un peu aérien. Et mon guide et le brahme se sont endormis, étendus à même les dalles tièdes...

Sans doute, j'ai quelque hallucination, ou le vertige!... Une des tours, là-bas... vient d'osciller... Et voici qu'elle marche!...

Stupeur d'une seconde, le temps de jeter un regard plus direct, et de comprendre : ah ! c'est la tour imitée sur le char, c'est la procession qui continue de se traîner, le long de la face du temple la plus éloignée de moi; d'où je suis, les câbles péniblement tendus, la foule excitée, les éléphans, le cortège, tout

(1) Les rats palmistes.

se dissimule comme dans une fosse ; je ne puis voir que ce simulacre d'édifice, couronnant le trône où le dieu invisible est assis. On n'entend d'ailleurs ni les cris ni les musiques. Et c'est la dernière image que me laisse le char de Vichnou, celle d'une tour qui a l'air de se mouvoir d'elle-même, au bord des terrasses, en silence, seule dans une solitude de pierres.

V. — A MADURA, CHEZ DES BRAHMES

A Madura, ville qui fut jadis la capitale d'un roi fastueux, il y a un temple dédié à Shiva et à Parvâti, son épouse, déesse *aux yeux de poisson* (1) ; temple plus grand que notre Louvre, infiniment plus ouvragé, plus sculpté, et peut-être aussi rempli de merveilles.

Par l'influence du gracieux Maharajah du Travancore, je pourrai sans doute pénétrer assez avant dans ce sanctuaire, descendre dans les souterrains, voir les trésors et les parures de la déesse. La ville, bien que très indienne, est cependant accueillante aux étrangers, qui y fréquentent beaucoup, et les temples n'y sont point farouchement gardés, comme dans quelques États voisins.

Au Travancore, on m'a donné des lettres aussi, me permettant d'être reçu à Madura dans des familles des différentes castes. Et je me présente d'abord chez des brahmes, qui sont, aux Indes, ce qu'il y a de plus particulier et de plus pur.

Une maisonnette lourde et massive, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, type de presque toutes les demeures de cette ville pour les gens de caste noble. Une véranda dont les colonnes portent au sommet des têtes de monstre. Un petit escalier de pierre, conduisant à l'appartement d'honneur qui est au premier, regardant la rue par trois minuscules fenêtres festonnées. Là, me reçoit le chef de la famille, vieillard à tête blanche, entouré de quatre jeunes hommes, ses fils. Des traits de peinture bleu noir soulignent leurs longs yeux. En fait de vêtemens, ils ne portent qu'un morceau de toile autour des reins, ce qui ne les empêche pas d'avoir grand air, distinction, noblesse et grâce. La salle, blanchie à la chaux, strictement propre, parfumée de je ne sais quel encens qui a brûlé, n'est pas sans une certaine élégance. Les fauteuils sont d'ébène sculptée. Aux murs,

(1) En indien : *Minakchi.*

dans des cadres dorés, de vieilles aquarelles représentent les incarnations de Vichnou; sur le plancher, un beau tapis indien et des matelas recouverts d'étoffes à ramages. Un peu étonnés de l'aventure de ma visite, ces brahmes, — car les étrangers d'habitude ne font point cela, — mais désireux cependant d'être hospitaliers et courtois, ils m'offrent de visiter la maison. C'est d'abord une cour intérieure, triste entre des murs; moutons et chèvres s'y reposent à l'ombre, sous un vieux banian rabougri. Ensuite, les toits, qui sont des terrasses habitées par des pigeons et très visitées par les corbeaux; on y a vue sur le palais des anciens rois de Madura, énorme et somptueux monument du XVIIe siècle, en style indo-arabe; et, au loin, jusqu'aux palmiers de la campagne, se déploie la ville, avec ses temples, dont les pyramides de dieux, rouges et colossales, montent de tous côtés dans le ciel fourmillant d'oiseaux. On me montre enfin la bibliothèque du logis, pleine de livres philosophiques et religieux qui indiquent une culture intellectuelle très spéciale, mais très avancée, — d'ailleurs en contraste singulier avec la nudité de mes hôtes. Et, avant de partir, il faut retourner dans la salle d'honneur, s'asseoir là un moment, tandis que l'un des jeunes hommes prend une longue mandoline dorée et joue en sourdine des choses très douces. On ne me présentera point les femmes, bien entendu; ce serait incorrect. Mais, avant que je prenne congé, on m'amène les deux plus jeunes enfans de la maison, deux petites filles de trois à quatre ans, qui viennent très gentiment à moi, sans avoir crainte. Pour tout costume, elles portent une petite plaque en or, ayant forme de cœur, qui est suspendue à une chaînette passée autour des reins et qui descend à peu près où il faut; et des anneaux ciselés, très lourds, ornent leurs poignets et leurs chevilles. Elles sont deux petites merveilles de beauté, deux petites déesses de perfection et de charme, avec leurs corps en bronze clair, souples et musclés, avec leurs yeux d'ombre, de profondeur et de sourire, sous des cils invraisemblables, cerclés de peinture noire.

VI. — BALAMONI, LA BONNE BAYADÈRE

Il est à Madura une bayadère, célèbre par sa charité autant que par sa grâce. Ainsi que l'usage le commande aux filles de sa caste, elle fut d'abord la favorite d'un nabab, qui en mourant la

laissa ruisselante de pierreries comme une idole. Très riche et libre aujourd'hui, elle emploie sa fortune à des œuvres d'art ou à des œuvres de bien. Et, dans un théâtre qu'elle a fondé tout exprès, elle fait revivre par son jeu charmant les anciennes tragédies classiques de l'Inde, antérieures de quelques milliers d'années aux nôtres.

C'est sous la splendeur de la lune que je me rends ce soir au théâtre de Balamoni, la bonne bayadère, et c'est en traversant des bois de palmiers dont les plumets noirs, remués par un peu de brise, se froissent doucement, au bout de tiges penchées en tous sens et frêles comme de longs roseaux.

Balamoni est en scène quand j'arrive à ma place; un peu en recul au fond d'un jardin de fleurs peintes, dans la petite tourelle d'or d'un palais de féerie où elle est captive, elle chante à sa fenêtre en s'accompagnant sur une mandoline précieuse. Elle est une jeune princesse fiancée au fils d'un roi des paysans voisins qui bientôt viendra la chercher. Dès les premières notes, on se sent pris par cette musique et par cette voix; le costume est copié sur d'antiques bas-reliefs, la silhouette est exquise, et à chacun des gestes de la chanteuse, on voit étinceler des diamans et des rubis dont elle est couverte.

Le reste du décor est d'une naïveté sans doute invoulue, qui amuse les yeux tout en donnant une impression intense d'exotisme et de lointain. La salle très vaste, pour plus de mille personnes, mais sans recherche d'aucune sorte, est tout simplement une de ces constructions légères en bois, en nattes et en bambou, comme celles que l'on fait ici pour les grandes fêtes religieuses, aux abords des temples. Des deux côtés de la scène, il y a des loges pour les princesses de l'ancienne famille souveraine; mais elles ne viendront point ce soir, ce n'est pas *leur jour*. Et par ailleurs, tout le parterre, tous les sièges sont garnis de spectateurs au torse nu. Une température de serre chaude, et des parfums de fleurs.

C'est dans une langue disparue, mère de nos langues indo-européennes, c'est en sanscrit (1) que Balamoni chante, et que la pièce entière sera jouée, comme elle a été écrite jadis, dans la nuit des temps; mais tous les personnages qui écoutent, excepté moi, ont assez d'érudition pour comprendre.

(1) Sous sa forme dérivée, le *pali*.

Et voici à peu près quel en est le thème. La jeune princesse, que la bayadère incarne ce soir, est aimée par sept jeunes princes à la fois, tous frères. Pour ne pas se faire souffrir les uns les autres, ils ont échangé le serment qu'aucun d'eux ne la possédera jamais, pas même celui des sept que le roi leur père a désigné pour être son époux et qui doit venir la chercher dans ce palais où elle est gardée. Les premiers temps donc, ils sont tous heureux, sachant se contenter de son amitié et de son sourire. Mais un jour, dans un bois où ils étaient en chasse, les Esprits du mal, prenant forme de saints fakirs à cheveux blancs, vinrent les tenter, chacun en particulier, cherchant à réveiller leur amour charnel et à les exciter les uns contre les autres par de fausses dénonciations. Alors la haine et le malheur entrèrent au palais, avec mille projets de violence et de crime. Cependant les Esprits du bien, avant qu'aucun forfait ne fût commis, intervinrent à leur tour, et après une lutte acharnée, ils reprirent possession des âmes. Et les sept princes retrouvèrent le calme résigné, auprès de leur sœur d'adoption, jusqu'au temps où la vieillesse, en éteignant leurs désirs, ramena chez eux tous la félicité parfaite, dans le sentiment du devoir accompli.

Pendant un entr'acte, je suis allé dans la loge de Balamoni, qu'on avait prévenue de ma visite, pour la remercier d'être si jolie et de jouer avec une mimique si pure son rôle virginal. Je l'ai trouvée dans une petite chambre toute simple, tapissée de nattes, où ses diamans et ses atours, épars çà et là, détonnaient comme les présens fantastiques de quelque génie dans une cabane de bergère. Dès la porte, ses serviteurs m'ont passé au cou, suivant l'usage, un épais collier de fleurs naturelles, entremêlées de fils d'or, et elle m'a tendu la main, avec une grâce aisée et comme il faut. Son projet, qu'elle m'a confié, est de ressusciter tout le vieux théâtre sanscrit, composé de pièces admirables. Et elle a bien voulu se dire flattée quand je lui ai annoncé que je parlerais d'elle à mes amis de France.

Au lendemain de cette soirée, dans un lieu banal s'il en fut, j'ai rencontré la bayadère. C'était à la gare du chemin de fer de Madras, — car le chemin de fer, hélas ! passe à Madura. Deux servantes l'escortaient. Elle venait prendre le train pour aller inspecter ses propriétés à la campagne, comme eût pu faire n'importe quelle petite bourgeoise bien modeste et bien sage. Il est vrai, au milieu de la foule indienne qui se trouvait là en

vêtemens plutôt misérables, elle avait l'air d'une péri qui se serait égarée. On la voyait de loin scintiller comme une étoile. Elle portait des diamans aux oreilles, des diamans au cou et à la poitrine ; à ses beaux bras nus, des diamans depuis les poignets jusqu'aux épaules. Et d'autres, d'une limpidité rare, accrochés à la cloison de son petit nez frémissant, retombaient sur sa bouche Entre son pagne jaune lamé d'or et son corselet très court en soie lilas, une partie de son torse, lisse comme une belle colonne de métal, apparaissait nu, avec un peu de la base impeccable de ses deux seins, qui s'indiquaient chastement plus haut, sous l'étoffe légère et tendue. (C'est le dessus de leur gorge que les femmes de chez nous montrent le soir ; je ne vois pas en quoi montrer le dessous est plus inconvenant ; cela permet moins d'artifices, voilà tout). Elle avait d'ailleurs tant de réserve et de dignité dans l'allure, la bayadère, que je l'ai saluée comme j'aurais fait pour une femme du monde. Elle m'a répondu à l'indienne, en se touchant le front de ses deux mains surchargées de rubis. Et puis, avec ses suivantes, elle est montée... dans un compartiment de dames seules !...

Et je gardais l'image de la bonne Balamoni dans les yeux en quittant les horribles parages de cette gare pour me rendre au temple de la déesse. On m'avait, du reste, conté dans la journée plusieurs choses gentilles qu'elle a faites. Entre autres, celle-ci : le mois dernier, des dames européennes qui quêtaient pour un orphelinat de petites Hindoues étaient venues frapper à sa porte. Et Balamoni, avec son beau sourire, leur a donné un billet de mille roupies (environ deux mille francs). Elle est secourable à tous, et les pauvres connaissent bien la route de sa demeure.

VII. — LE TEMPLE

Le crépuscule, dans les temples de l'Inde, commence toujours avant l'heure, sous les voûtes basses, lourdes et écrasantes comme des couvercles de sépulcre.

Ce soir, le soleil luit encore au couchant, que déjà des petites lampes s'allument aux abords du grand temple de Madura, le long de l'avenue voûtée de granit, qui est comme une sorte de vestibule préparatoire, et où les vendeurs de guirlandes se tiennent. Dans tous les renfoncemens, comme des niches, entre les statues colossales dont l'avenue est bordée, ces marchands ont

leurs boutiques. Et, quand on vient comme moi du dehors, la pénombre subite confond ici toutes choses, les hommes, les idoles et les monstres, les figures humaines et les trop grandes figures de pierre, les gestes figés des personnages qui ont trop de bras et les mouvemens vrais des personnages qui n'en ont que deux. Des vaches sacrées sont là aussi, qui tout le jour ont erré par les rues et qui, avant de rentrer dans le temple pour y dormir, s'attardent à mâcher des roseaux et des fleurs.

Après l'avenue vient une porte, percée en tunnel obscur sous l'énormité d'une pyramide de dieux qui escalade le ciel. Alors, on est dans le temple même, autant dire dans une ville silencieuse et sonore, dont les rues couvertes se croisent en tous sens, et dont le peuple innombrable est un peuple de pierre. Chaque colonne, chaque monstrueux pilier est fait d'un seul bloc, mis debout par des procédés qui nous dépassent, — sans doute en combinant l'effort de quelques milliers de muscles, — et ensuite sculpté, fouillé profondément à l'image de toutes sortes de dieux ou de monstres. Quant à ces voûtes toujours plates, dont l'équilibre à première vue ne s'explique pas, elles sont faites avec des monolithes de huit ou dix mètres de long, qui reposent par les deux bouts, et que l'on a multipliés indéfiniment les uns à côté des autres, comme on eût mis chez nous de simples madriers. Tout cela est bâti un peu à la manière de Thèbes ou de Memphis, indestructible par le temps, quasi éternel. Il y a, comme à Chri-Ragam, des alignemens de chevaux cabrés battant l'air de leurs pattes, ou bien des alignemens de dieux, qui vont se perdre en perspective dans les lointains plus sombres. Et l'antiquité s'indique seulement à l'usure luisante des bases, au poli noirâtre de ce qui est à portée des mains ou des corps, de ce qui est tant frôlé chaque jour par les hommes et par les bêtes. Magnificences et ordures, mélange d'un luxe de Titans et d'une incurie barbare. Les guirlandes, en roseaux et en feuilles de bananier découpées, que l'on a tendues autrefois pour des fêtes, d'une colonne à l'autre, s'émiettent par terre, en décomposition humide. Les accessoires des processions, animaux fantastiques, éléphans blancs de taille naturelle, en papier et en pâte, pourrissent çà et là, effondrés dans des recoins. Les vaches sacrées, les éléphans réels qui se promènent en liberté dans les nefs, ont semé partout leur fiente, sur le pavage glissant et gras, lustré par les pieds nus. Et la grande chauve-souris appelée vampire pullule aux effroyables

voûtes; des ailes noires, de large envergure et qui feraient grand bruit si c'étaient des ailes de plumes, s'agitent partout là-haut, sans que rien ne s'entende...

Dans une cour intérieure, à ciel ouvert, je retrouve pour un instant la clarté du soir. Il n'y a là personne, mais des paons y font la roue, perchés sur des bêtes en granit. Au-dessus du mur d'enceinte, s'élèvent, plus ou moins lointaines, les tours rouges et vertes du temple, les toujours surprenantes pyramides de dieux; à mi-hauteur de ces amas de personnages, hirondelles et perruches s'agitent autour des nids suspendus, et plus près du faîte hérissé de pointes, que le soleil illumine encore, des corbeaux tournent follement avec des aigles.

Au delà de cette cour, dans une partie plus profonde du sanctuaire, je trouve enfin le prêtre auquel je suis particulièrement recommandé et qui doit me montrer les parures de la déesse.

Ce n'est pas demain, paraît-il, que je pourrai les voir, car demain est une journée de grande fête religieuse. De même que le Vichnou de Chri-Ragam fait tous les ans le tour de son temple dans un char, le Shiva et la Parvâti de Madura font ensemble chaque année, dans une barque, le tour d'un grand lac, creusé pour eux. Et nous sommes la veille du jour consacré à cette promenade.

Mais après-demain, de grand matin, dès qu'il fera clair dans le temple, on m'ouvrira les portes des nefs secrètes et on étalera devant moi les trésors.

VIII. — LA BARQUE DE SHIVA

La barque, il va sans dire, est une chose extravagante et gigantesque, mais une chose éphémère qui se rebâtit chaque année; sur un radeau plus large qu'un navire à trois ponts, c'est une sorte de palais de féerie charpenté en bambous légers, avec des surfaces en carton doré ou en soie; il y a des tours comme celles des temples, des chevaux en papier, des éléphans en papier, et tout est pavoisé de banderoles flottantes; à nos yeux d'Européen, cela se sauve par son étrangeté extrême, par la fantaisie très orientale et archaïque de la décoration.

Deux heures de l'après-midi. Un soleil torride sur le lac et sur ses bords solitaires. La barque est là qui attend, amarrée aux escaliers massifs, toute neuve et clinquante dans le décor

ancien et immuable. C'est cependant l'heure fixée pour l'embarquement de Shiva, mais personne n'arrive et rien ne bouge.

Ce lac, creusé de main d'homme, est un carré de 6 ou 800 mètres de côté; des escaliers en granit le bordent sur ses quatre faces pour permettre aux fidèles de descendre dans ses eaux saintes; au milieu, une île également carrée, avec une tourelle à chaque angle, supporte une pagode toute blanche, dans un jardin de bananiers. Les rives sont de larges places vides, favorables aux foules, et en ce moment accablées de chaleur et de lumière; aux environs, des rideaux de verdure, des banians, des palmiers, quelques temples. Et tout cela est très loin du grand sanctuaire de la déesse, presque à la campagne.

Des tam-tam dont le bruit s'approche !... C'est le cortège. Il débouche là-bas d'une avenue ombreuse et s'avance au soleil, dans ce petit désert brûlant où le lac et l'étrange navire sommeillaient. D'abord des géans en carton, de dix ou quinze pieds de haut, qui se dandinent et sautillent sur des épaules humaines; des éléphans artificiels, portés à dos d'homme; six éléphans vrais, habillés de longues robes rouges, toutes pailletées; une vingtaine de parasols rouges, immenses, de cette forme asiatique presque sans âge, qui était déjà de mode aux défilés de Babylone ou de Ninive. Et puis les tam-tam, les stridentes musettes. Et enfin les grands palanquins dorés de Shiva et des dieux de sa famille.

La foule ne suit point; le cortège arrive seul, comme si, en traversant Madura, il n'avait intéressé personne. Avec lenteur, il fait le tour du lac, au soleil dévorant, sans que des curieux viennent de nulle part regarder, et, devant le navire, il s'arrête.

On va, me dit-on, procéder à l'embarquement, et dans l'ordre que voici: les deux fils de Shiva, puis Shiva lui-même, et en dernier lieu, Parvâti son épouse. Quelques vieux bateliers, durant de longues années sans doute préposés à ce service, remontent du lac, sortent de l'eau, tout velus, tout ruisselans et s'approchent des palanquins. — Quelle différence avec la mise en char de Vichnou, qui fut si mystérieuse à Chri-Ragam, en pleine nuit, et entouree de tant de voiles ! — Je reste là, très près; on ne s'en inquiète pas, on ne me prie pas de m'en aller. Les rideaux des palanquins sont ouverts, et peut-être, en cette occasion unique, vais-je apercevoir les idoles, tant vénérées et redoutées depuis des siècles...

Oh ! comment dire la surprise et presque l'horreur qu'elles

me causent, lorsqu'elles passent, effondrées sur des coussins magnifiques, entre les bras ridés de ces vieillards nus !... Des petites poupées sinistres qui semblent molles et ballantes, le cou rentré dans les épaules sous le poids de la tiare, de pierreries. Petites figures roses, de la grosseur d'une orange. (Pourquoi roses, puisque les races de l'Inde sont couleur bronze ?) Des lèvres minces, des yeux fermés, sans cils ; on dirait des embryons humains, des avortons morts, mais gardant des airs féroces, dans leur dernier sommeil, — féroces et en même temps lassés, gavés, ivres, au milieu de la profusion de colliers, de diamans, de rubis, de torsades en perles fines où leur corps lamentable est noyé. De chaque côté de la tête, on leur a pendu de grandes oreilles en or chargées de boucles précieuses. On leur a attaché sur les mains de fausses mains en or, beaucoup trop grandes, à longs ongles et, au bout des jambes, de trop grands pieds en or. Et l'un de ces gants disproportionnés a laissé échapper la petite main de singe ou de fœtus qui apparaît toute recoquillée, et toute rose comme les figures...

L'orchestre de tam-tam et de musettes fait rage, sous l'éblouissant soleil, tandis que les bateliers velus emportent ces vieux petits enfans mort-nés, ensevelis dans les bijoux et les brocarts. Au fond de la barque, on les assied sur des trônes, où ils redeviennent invisibles entre des rideaux épais.

Et c'est fini. Le cortège, les éléphans, les parasols, tout cela s'en va. Les bords du lac se retrouvent déserts. Ce sera seulement ce soir, au clair de lune, que se promènera la barque fantastique.

La nuit, une fois de plus, est venue reposer le vieil Hindoustan de l'excès du jour, de l'orgie des rayons et des couleurs. Et, au milieu du noir bleuâtre qui s'épand sur la terre, la lune commence d'argenter doucement des choses. Alors, tout le long du lac de Shiva, sur chacune des trois assises de granit qui y descendent comme des marches, les fidèles, par escouades, s'empressent à allumer des rangées de mèches imbibées d'huile, et c'est bientôt une triple ligne de petites flammes, dessinant l'immense pourtour carré des eaux. Dans l'île du milieu, la pagode est toute illuminée aussi, toute détaillée en traits de feu, et quand même reste blanche sous la blanche lune.

Depuis le coucher du soleil, la foule s'assemble. Toutes les avenues d'arbres, de banians échevelés, qui débouchent ici, ame-

nant de la campagne ou de la ville, déversent un flot humain sur les bords du lac sacré. En l'honneur de Shiva, des milliers et des milliers de têtes couvrent maintenant ces entours, aussi serrées les unes contre les autres que les galets d'un rivage, — de ces têtes d'Indien, fines et sombres, qui sont plus petites que nos têtes européennes et dans lesquelles il semble qu'il y ait surtout place pour le mysticisme ardent et pour l'ardente sensualité. (Deux choses, du reste, qui vont souvent de pair, — si inquiétante, hélas! que cette constatation puisse être.) Chacun, en venant au lac de Shiva, porte à l'épaule un long roseau avec ses feuilles, tellement que cette multitude a presque l'air aussi d'un champ de graminées. Et les éléphans du grand temple, que l'on a ramenés à la tombée de la nuit, surgissent çà et là comme des roches, comme des îlots, au milieu de cette étendue d'herbages en marche et de boules noires qui sont des têtes pensantes.

Du côté de la barque de féerie, du palais flottant aux légères tours dorées, où brûlent sans cesse des feux de Bengale, une tumultueuse poussée humaine se produit au son des musiques; on élonge à terre les câbles de halage, sur lesquels des centaines de croyans viennent crisper leurs mains, en jetant des cris de joie. Ceux qui ne trouvent plus de place dans la longueur des cordes tendues envahissent le lac, éclaboussant tout; dans l'eau jusqu'à la ceinture, ils pousseront la barque par derrière, la tireront par le côté, ou tout au moins marcheront dans son sillage.

Une plus haute clameur, une frénésie des tam-tam et des musettes; la barque est partie, la barque glisse aisément le long des granits du bord! Le dieu et la déesse ont commencé leur promenade, vingt ou trente fois séculaire, que la lune ce soir enchante de sa plus pure blancheur. Et, sur la rive, les bons éléphans dociles, couverts de clochettes qui sonnent, escortent au petit pas, assaillis, submergés par la foule, très soucieux de la place où poser leurs pieds lourds, de peur d'écraser des enfans...

IX. — LES TRÉSORS DE LA DÉESSE AUX YEUX DE POISSON

Ce matin donc, pour voir les trésors de la déesse, je me rends au temple (1) aussitôt le lever du soleil.

(1) La grande enceinte contient deux sanctuaires. Le plus grand est dédié à Shiva, sous le nom de Sundareshvar (le béni). L'autre, à gauche, vis-à-vis le Patramaraï (l'étang du lys d'or) est dédié à sa femme Parvâti, que l'on appelle aussi Minakchi (la déesse aux yeux de poisson).

Une puissante vie matinale anime déjà les abords de ce labyrinthe de pierre. Le long de l'avenue préparatoire, dans toutes les stalles de granit, dans toutes les niches entre les statues terribles, les marchands de fleurs sont à l'ouvrage, tressant des guirlandes de souris, entremêlant des roses de Bengale et des fils d'or. Les hommes demi-nus vont et viennent, la chevelure ruisselante des premières ablutions, les yeux en rêve et en prière. Les éléphans sacrés, les vaches sacrées qui habitent les sombres nefs, les oiseaux du ciel qui nichent sur les tours, aux différens étages des pyramides rouges, tout cela frémit et s'ébat dans le clair matin, tout cela donne de la voix, crie, beugle ou chante.

Des prêtres m'attendaient, ainsi qu'il était convenu, et m'emmènent avec eux dans des profondeurs obscures.

Une lourde porte de cuivre s'ouvre devant moi : celle de la partie secrète du temple. Et, après une nef bordée de dieux noirs, emplie d'ombre comme une caverne, voici, dans un rayonnement de lumière pure, la piscine très sacrée qui s'appelle : « l'étang du lys d'or ; » c'est, à ciel ouvert, un carré d'eau profonde, avec des marches de granit tout autour, pour y descendre ; sur ses quatre faces, courent des colonnades exquises, des voûtes sculptées, des voûtes peintes en un style hiératique et grave, des cloîtres pour la promenade recueillie des brahmes. Un côté du jaloux enclos baigne encore dans la pénombre fraîche et bleue, tandis que déjà le soleil, de l'autre côté, éclaire en rose, éclaire en vermeil de matin. Au-dessus de la ligne régulière de ces cloîtres, qui tiennent le lac enfermé, les tours du temple, — toujours les prodigieuses pyramides de dieux rouges qui dominent tout, que l'on voit de toutes parts, — les tours resplendissent en plein ciel, à différentes distances, à différentes hauteurs, environnées de leurs tourbillons d'oiseaux ; et une coupole d'or étincelant monte aussi là-bas, celle qui surmonte le saint des saints, le lieu du plus grand mystère où aucune influence humaine ne saurait me donner accès. Oh ! l'étrange lac, et quelle immobilité figée ! Toutes les colonnes du pourtour se mirent, se dédoublent, s'allongent, renversées, dans l'eau qui est sans une ride, dans l'eau qui semble morte entre ses bords trop sévères et trop magnifiques. Et une paix sans nom imprègne cet « étang du lys d'or, » ce miroir de soleil, de nuages ou d'étoiles, caché au cœur de l'immense temple.

Il faut renoncer à comprendre par quels chemins les prêtres

me mènent, dans le dédale des voûtes. A mesure que nous avançons, tout me semble plus écrasant et plus surhumain ; tout est bâti à coups de blocs de plus en plus énormes. Les dieux à vingt bras, les dieux au geste colossal et multiple, pullulent dans l'ombre ; ils s'alignent sans fin, en rangs tourmentés ; je passe au milieu d'eux ; je marche comme en rêve dans le pays des géans et des épouvantes. Il fait sombre partout et nos pas éveillent des sonorités sépulcrales.

Toujours de plus prodigieuses sculptures, toujours plus de magnificence, et en même temps, plus d'incurie barbare, plus d'immondices. Jusqu'à hauteur d'homme, toutes les parois, toutes les saillies sont noirâtres, luisantes d'humidité et de crasse. Voici une galerie consacrée à Ganesa, le dieu à tête d'éléphant, dont la monstrueuse personne s'éclaire par en-dessous à la lueur de quelques lumignons fumeux brûlant à ses pieds, sous sa trompe. Voici, dans un recoin farouche, en pleine nuit, entre des monstres aux contorsions pétrifiées, un amas de bêtes vivantes dont on entend le souffle : une famille paresseuse de vaches zébus, qui continue de dormir là comme si le soleil n'était pas levé ; on glisse dans leur fiente, dont les dalles sont couvertes ; mais personne n'oserait la jeter dehors ainsi qu'une chose vile, car ce qui vient de leurs entrailles est sacré autant qu'elles-mêmes. Et constamment des chauves-souris, de très large envergure, s'effarent au-dessus de nos têtes.

Mes guides, à un moment donné, pressent leur marche avec un air d'inquiétude, quand nous passons devant une nef plus haute et plus ténébreuse au fond de laquelle j'aperçois furtivement des divinités colossales, révélées par la flamme de quelques lampes. Et l'un de ces brahmes, qui me conduisent, se retourne alors pour me dire à voix basse que c'est le saint des saints ; on n'a voulu m'avertir qu'après, de peur que je n'y jette trop les yeux.

Dans la forêt des massives colonnes, les prêtres, enfin, m'arrêtent en un lieu vaste et superbe, comme serait une sorte de carrefour à l'intersection de plusieurs cathédrales. Des nefs s'ouvrent là dans toutes les directions pour se perdre dans l'ombre. On y est environné de gigantesques dieux monolithes, qui brandissent des lances, des glaives, des crânes, et qui sont noirs, luisans, graisseux, longuement frottés par des mains, imbibés par des sueurs. Il y a quantité d'autels, où l'on voit briller des objets de cuivre et d'argent ; quantité de pyramides de bronze,

déjetées par les siècles, qui ont été des torchères, des objets d'usage mystérieux pour le culte de la déesse. Et au milieu, s'agite une foule de ces mendians, nus sous de longues chevelures, dont les temples sont toujours hantés; des gardes, avec des cris, les écartent et les bousculent, car ils se pressent tous, curieusement, autour d'une sorte de barrière, faite de deux rangées de cordes attachées d'un pilier à un autre.

Pour me livrer passage, une partie des cordes tendues s'abaissent, puis elles se raidissent à nouveau et m'enferment dans leur cercle, avec les prêtres. Et j'ai devant moi une très grande table, recouverte d'un tapis noir, sur laquelle les parures de la déesse sont amoncelées.

Près de cet entassement de pierreries et d'or, on me fait asseoir dans un fauteuil; on me met au cou une guirlande de soucis, et les prêtres commencent de me présenter les joyaux séculaires, sortis pour une heure de leurs cachettes profondes; ils me les font toucher, ils s'amusent à les jeter l'un après l'autre sur mes genoux. Par douzaines, des tiares d'or, massives et garnies de pierres de toutes couleurs. Des torsades de rubis et de perles, qui ressemblent à des serpens boas. Des bracelets qui ont mille ans. De vieux gorgerins si lourds, que d'une seule main on a peine à les soulever. De grands vases, comme ceux que portent les femmes à l'épaule quand elles vont puiser aux fontaines, mais en or fin, martelé et repoussé. Pour orner la poitrine, une plaque d'un bleu incomparable, composée de cabochons de saphir gros comme des noix. — Du fond du temple m'arrivent des musiques lointaines, pendant que l'on remplit mes mains de ces étranges richesses : grondement des tam-tam, plainte assourdie des conques sacrées et des musettes. Et, de temps à autre, derrière moi, il y a bagarre ; cris des gardes chassant les meurt-de-faim attroupés, dont la poussée risque de briser l'enceinte fragile des cordes. — Maintenant voici des étriers d'or massif incrustés de diamans, sans doute, pour les chevauchées de la déesse. Voici de fausses oreilles en or, avec glands en perles fines, que l'on accroche de chaque côté de sa petite tête d'avorton rose, les jours de procession. Et voici les fausses mains en or et les faux pieds que l'on attache au bout de ses petits membres de fœtus, chaque fois qu'elle doit quitter l'ombre du temple pour quelque solennelle promenade...

Une fois épuisés les trésors dont cette table était follement

surchargée, je croyais que c'était fini. Mais non; à travers des galeries noires, emplies d'épouvantables symboles, les prêtres me conduisent à une cour, d'où partent des barissemens sonores et clairs comme des sons de trompette; là, vêtus de robes rouges, et dans un rayon de soleil, m'attendaient les six éléphans sacrés, qui, dès que je parais, s'agenouillent devant moi, sans arrêter le mouvement d'éventail de leurs larges oreilles transparentes. Et, quand j'ai remis à chacun d'eux l'offrande d'argent que guettait son petit œil très fin, ils se relèvent et s'en vont, trottant comme des outres qui se dandinent; ils s'en vont au hasard, à leur fantaisie, dans les couloirs et les nefs où ils ont coutume d'errer en liberté.

Les salles, où l'on me conduit ensuite, bâties, plafonnées de blocs énormes, ont des airs de caveaux cyclopéens; les serviteurs, qui nous escortaient, grimpent aux murailles pour retirer des stores de nattes, masquant çà et là de vagues soupiraux; mais c'est égal, il fait vraiment trop nuit et des lampes sont nécessaires.

Ce sont des enfans nus qui les apportent en courant, lampes ou torches d'un extrême archaïsme, brûlant avec beaucoup de fumée au bout de longues tiges en bronze, au bout de longues tiges courbes en forme de trompe.

On ouvre une porte bardée de fer, et les jeunes photophores entrent les premiers... Nous sommes dans les fantastiques écuries de la Déesse : une vache en argent, des chevaux en or, de grandeur naturelle, se tiennent alignés là, dans la nuit constante et la perpétuelle humidité chaude; les enfans approchent de leurs figures naïvement sculptées la flamme des torches, et on voit briller les pierreries des harnais. En haut, à la voûte de granit effroyable, les petits cris aigus accompagnent un continuel remuement d'ailes chauves, et c'est un nuage de vampires, affolés et tourbillonnans.

Seconde porte ferrée; autre écurie pour bêtes d'argent et d'or.

Troisième et dernière porte. Ici habitent un lion en argent; un paon gigantesque en or, la queue éployée, chaque œil des plumes fait d'un cabochon d'émeraude; une vache en or, qui a un visage de femme plus grand que nature, avec des pierreries aux oreilles et des pierreries à la cloison du nez comme en portent les Indiennes. Et, remisés dans les coins, des chaises-à-porteurs, tout en or, pour la Déesse; des palanquins de procession tout en or avec de précieuses ciselures, avec des fleurs en diamans et

en rubis. Les enfans nus promènent sur ces fabuleuses richesses les lumignons de leurs torches au manche recourbé, qui fument plus qu'elles n'éclairent, qui révèlent çà et là un détail d'orfèvrerie, ou font jaillir le feu d'une pierre précieuse, mais qui laissent l'ensemble plongé dans la nuit lourde et tombale. Les murailles sont garnies de toiles d'araignées, de petites stalactites sont ruisselantes de suintemens et de salpêtre. Et toujours les vampires, réveillés en sursaut, tourbillonnent sans qu'on entende le moindre bruit d'ailes; en passant, ils vous éventent comme d'un grand lambeau déchiqueté d'étoffe noire, et jettent leurs cris pointus, pareils à ceux d'un rat pris au piège.

X. — VERS PONDICHÉRY

En quittant le pays de Madura pour remonter vers Pondichéry, vers le Nord, on s'éloigne par degrés de l'humide région des grandes palmes; leurs groupemens ombreux s'espacent de plus en plus, cédant le sol à des herbages, des plantations, des rizières. Et peu à peu l'air devient moins lourd, l'eau se fait rare dans les campagnes, la terre semble altérée.

Cependant la vie humaine, plus clairsemée peut-être que dans notre Europe, garde ses aspects de tranquillité pastorale. Des troupeaux de chèvres, des troupeaux de petits bœufs à bosse, sous la conduite de bergers nus, de bergères en pagne écarlate, paissent l'herbe déjà jaunie, mais encore suffisante.

Chaque village, aux maisonnettes de chaume et de terre battue, a son temple brahmanique, dont les idoles érigées en pyramide, dont les monstres perchés sur les murs, s'effritent au terrible soleil, dans le rougeoiement de la poussière. De loin en loin, sont des bouquets d'arbres énormes, à l'ombre desquels il y a toujours des dieux assis sur des trônes, et gardés par des chevaux en pierre ou des vaches en pierre, qui depuis des siècles leur font face et les contemplent.

La poussière rouge! Elle devient d'une heure à l'autre plus tyrannique. De plus en plus, c'est la sécheresse; on s'enfonce dans des régions qui souffrent, d'une soif sans doute anormale; et le ciel est au beau fixe, limpide et bleu comme pour jamais

Les cultivateurs, de tous les côtés, travaillent à l'irrigation par d'ingénieux procédés du vieux temps. Dans tous les ruisseaux qui bordent les rizières, on voit des hommes, descendus jusqu'à

mi-jambe dans l'eau précieuse, et deux par deux, tenant au bout d'une corde une outre en peau de mouton, ils la balancent d'un mouvement automatique, rythmé par une mélopée qu'ils chantent, et tour à tour la remplissent, ou bien en déversent le contenu dans une rigole plus élevée, qui va se perdre parmi les sillons du riz, encore à peu près vivant et frais.

Pour les puits, toujours placés sous des arbres, c'est une autre chanson, une autre manière. Le seau s'accroche au bout d'une très longue perche, qui est posée en balancier à la tête d'un mât et sur laquelle deux hommes debout se promènent, avec de gracieuses agilités de gymnaste, en se tenant des mains aux branches voisines : trois pas dans un sens, et la perche, vers le puits, s'abaisse, et le seau plonge; trois pas à rebours, et la perche se relève, et le seau remonte; ainsi de suite, du matin au soir, sans cesser de chanter.

La sécheresse, à mesure que l'on va, menace de devenir angoissante. On rencontre bientôt les premiers arbres morts, brûlés comme par un incendie, les feuilles roulées en papillotte, sous une couche de cette poussière rouge, qui dans le Sud ne teignait que les monumens, mais qui par ici se met à ensanglanter même les plantes. Et combien, devant cet assoiffement de la terre et sous ce ciel sans pluie, on juge l'impuissance du petit travail humain, des petits seaux d'eau remontés un à un, du fond des sources de plus en plus basses et taries ! On commence à concevoir la réalité et à pressentir l'approche de l'affreuse famine, qui, avant l'arrivée aux Indes, vous semblait un fléau préhistorique, et qui n'a vraiment plus d'excuse devant l'humanité, à notre époque où les paquebots, les chemins de fer seraient là pour apporter la nourriture à ceux qui meurent de faim.

XI. — A PONDICHÉRY

Les bois de cocotiers, les grandes palmes reparaissent encore aux approches de Pondichéry, notre vieille petite colonie languissante. La région d'alentour, épargnée jusqu'à présent par la dévorante sécheresse, me semble une sorte d'oasis, que des ruisseaux et des pluies n'ont pas cessé d'arroser et qui rappelle un peu la belle verdure du Sud.

Pondichéry !... De tous ces noms de nos colonies anciennes, qui charmaient tant mon imagination d'enfant, celui de Pondi-

chéry et celui de Gorée étaient les deux qui me jetaient dans les plus indicibles rêveries d'exotisme et de lointain. Vers mes dix ans, une grand'tante, très âgée, me parlait un soir d'une amie à elle qui avait habité Pondichéry, et me lisait un passage d'une de ses lettres, déjà datée alors d'au moins un demi-siècle en arrière, où il était parlé des palmiers, des pagodes...

Oh! la mélancolie d'arriver là, dans cette vieille ville lointaine et charmante, où sommeille, entre des murailles lézardées, tout un passé français! Des petites rues un peu comme chez nous, au fond de nos plus tranquilles provinces; des petites rues bien droites, aux maisonnettes basses, aux maisonnettes centenaires, blanches de chaux sur un sol rouge; des murs de jardins, d'où retombent des guirlandes de liserons ou de fleurs tropicales; des fenêtres grillées, derrière les barreaux desquelles on aperçoit quelques figures pâles de femmes créoles, ou bien des métisses, trop jolies, avec du mystère indien dans les yeux.

Rue royale, rue Dupleix. On lit ces noms gravés dans la pierre, en lettres du XVIIIe siècle, de forme surannée, comme je me souviens d'en avoir vu encore, à des coins de ma ville natale, sur quelques maisons anciennes. *Rue Saint-Louis* et *quay de la Ville blanche,* — quay avec un y...

Au centre de Pondichéry, une très grande place s'étend comme une savane, toujours déserte, envahie par l'herbe, et ornée en son milieu d'une sorte de fontaine décorative, qui n'a peut-être pas cent ans, mais qui a pris un air très vieux sous ce soleil destructeur; — et qui est infiniment triste à regarder, je suis incapable de dire pourquoi.

Et dès l'abord, moi, si étranger partout ailleurs dans l'Inde voisine, je me suis senti prendre ici par un charme très particulier, ce vieux charme de patrie que rien ne remplace, et que nos grandes colonies d'Extrême-Orient, trop nouvelles, n'ayant point de passé, ne possèdent pas encore.

Vieille petite ville qui dure par tradition, qui vit parce qu'elle a vécu, systématiquement isolée du reste de l'Inde par nos hostiles voisins, et n'ayant, sur le golfe de Bengale, ni port, ni rade où nos bateaux puissent s'abriter. Point d'électricité, ni de tuyaux qui fument. Point de transit affolé, comme à Calcutta ou à Madras. Point d'étrangers non plus, ni de touristes; on ne passe pas par Pondichéry, et qui donc y vient pour y venir?

Devant la mer, un jardin où la musique joue le soir et où

se réunissent au déclin du soleil quelques bébés un peu pâlis, les uns amenés de France, les autres éclos en exil. Là, parmi les beaux arbres des Tropiques, on a érigé, autour de la statue de Dupleix, quantité de colonnes, si hautes et si fines que l'on dirait presque des mâts de navire; et ce sont de précieux monolithes, des fuseaux de granit sculpté, en beau style indien, témoins de notre grandeur passée : le maharajah du pays les avait jadis offerts à ce même Dupleix, pour orner le palais de France, qui, hélas! ne fut jamais construit...

Le long de la plage, déferle en grandes volutes une mer tres remuante, où l'on n'aperçoit point de voiles, et dont l'aspect est inhospitalier, emprisonnant comme au Travancore. Une estacade de fer s'avance au milieu des lames, pour permettre de communiquer avec les paquebots qui viennent mouiller en face, s'arrêtant chaque fois le moins possible. Et les quelques grandes barques, çà et là échouées sur le sable, indiqueraient à elles seules l'insécurité de ces parages, tant elles sont massives, solides, bâties pour la lutte.

« Pondichéry, ville de palais, » — dit-on dans l'Inde. Et en effet, autour du gouvernement, quelques belles et anciennes demeures, aux colonnades de temple grec, justifient l'appellation, endormies derrière leurs stores de nattes, leurs stores baissés, au milieu de jardins.

En plus des officiers et des fonctionnaires de la colonie, on trouve ici quelques familles créoles, arrivées à l'époque héroïque et devenues tout à fait pondichériennes après quatre ou cinq générations. Vieilles dames aux gentilles manières un peu surannées. Vieux salons d'un charme un peu mélancolique, avec leurs fauteuils du XVIIIe siècle, avec leurs pendules Louis XVI ou Empire, aventureusement venues jadis par le cap de Bonne-Espérance, alors que l'on ne prévoyait pas encore le transit égyptien, et ayant compté les heures de tant d'existences languides, ayant précisé la minute de tant d'agonies en exil... C'est enfantin sans doute, mais les pendules d'autrefois, rencontrées aux colonies, arrêtent toujours longuement ma pensée...

La ville indigène, qui fait suite à la « ville blanche, » est grande, animée, d'ailleurs très hindoue, avec ses bazars, ses palmiers, ses pagodes.

Et les Indiens y sont *français*, tiennent à notre France, se plaisent au moins à le répéter.

Je ne puis assez dire combien m'a touché la réception qui m'a été faite là, dans certain cercle purement indien et fondé par initiative indienne pour favoriser la lecture de nos revues et de nos livres.

Afin de répandre davantage notre langue, on y a joint une école. Et quels adorables petits élèves on m'y a présentés ! Enfans d'une huitaine d'années, au fin visage de bronze, si bien élevés et si courtois, vêtus, comme des petits rajahs, de robes en velours brodé d'or, — et sachant faire au tableau des problèmes, des devoirs de français qui embarrasseraient la plupart des petits lycéens de chez nous.

XII. — DANSE DE BAYADÈRE

... Il s'avance, le jeune visage peint, aux trop longs yeux... Il s'avance et se recule, très légèrement, très vite, le jeune visage de sensualité et de ténèbres. Les deux prunelles qui roulent, noires comme de l'onyx, sur fond d'émail blanc, sont rivées aux miennes, sans les perdre jamais, dans ces obsédantes alternatives d'approche, de fuite dans l'ombre, puis de retour et comme d'agression. Il est tout casqué de pierreries, le jeune visage couleur de bronze ; un bandeau d'or et de diamans entoure le front et descend le long des tempes, en cachant la chevelure ; aux oreilles, à la cloison du nez, encore des diamans qui scintillent...

C'est la nuit, aux lumières. Et, dans la foule, je ne vois plus que cette femme, surtout cette tête casquée, ce point brillant qui m'hypnotise. Des spectateurs sont là, pressés, la regardant aussi, lui laissant à peine la place de son évolution, lui traçant comme un couloir pour m'approcher et pour me fuir ; mais ils cessent d'exister pour moi, et vraiment je ne vois plus qu'elle, sa coiffure étincelante, le jeu de ses prunelles noires et de ses sourcils noirs... Un corps souple de couleuvre, bien que gras et en belle chair ; des bras de séduction et d'enlacement, qui se tordent à la manière serpentine, chargés, cerclés jusqu'aux épaules de diamans et de rubis... Mais non, avant tout il y a ces yeux, à l'expression changeante, moqueuse ou tendre, plongeant au fond des miens jusqu'à me faire trembler... Et elles ont tant d'éclat, les pierreries de la coiffure, les pierreries des oreilles et du nez, et il forme un cadre si net et si brillant, le bandeau d'or, que ce visage là-dessous, avec ses traits fondus,

avec sa peau mate et sombre, prend je ne sais quoi d'indécis et de lointain, même lorsqu'il est à me toucher.

Elle va, elle vient; elle danse pour moi, la bayadère. Sa danse ne fait pas de bruit. Sur les tapis, on entend seulement tinter les anneaux précieux de ses chevilles, — sur les tapis où courent en cadence ses petits pieds nus, aux doigts déliés, chargés de bagues, aux doigts qui remuent comme des doigts de main.

Cela se passe dans une atmosphère irrespirable, saturée d'essences et de parfums de fleurs. C'est une fête que me donnent les Indiens d'ici, les Indiens-Français et je suis dans la maison du plus riche d'entre eux. L'hôte, à mon arrivée, m'a passé au cou un collier de jasmin naturel, à plusieurs rangs, qui embaume et me grise; il m'a aussi aspergé d'une eau de roses, contenue dans un flacon d'argent à long col. On suffoque de chaleur. Au-dessus des invités qui sont assis, — pour la plupart têtes brunes aux turbans lamés d'or, — s'agitent des éventails géans, des feuilles de latanier peinturlurées que balancent des serviteurs debout et nus; et ces nudités sont plus étranges, au milieu de la foule très parée, où même les hommes ont des diamans aux oreilles, des diamans à la ceinture.

On l'a informée, la bayadère, que la fête était pour moi; alors, comme elle est une comédienne accomplie, et d'ailleurs héréditairement professionnelle, c'est à moi qu'elle s'adresse.

Pour cette soirée, on l'a fait venir de très loin, de l'un des grands temples du Sud, où elle appartient au service de Shiva. Elle est célèbre et coûte fort cher.

Elle se penche en avant, ou elle se cambre, avec des gestes onduleux de ses beaux bras nus, avec des contournemens excessifs de ses doigts de main, avec des contournemens plus inexplicables de ses doigts de pied, qui sont assouplis à cela depuis l'enfance, l'orteil toujours détaché et tenu droit en l'air. Entre le pagne de gaze d'or qui enveloppe ses hanches, et le corselet qui emprisonne étroitement sa gorge, on voit, suivant l'usage, un peu de son corps couleur de bronze pâle, un peu de sa chair vigoureuse et musclée; on voit jouer à nu sa taille et la base de ses seins.

Sa danse est plutôt une série de poses et d'expressions, une sorte de monologue mimé, avec ces continuelles alternatives d'approche et de recul, toujours s'avançant vers moi, dans le couloir humain, s'avançant tout près, les yeux dans mes yeux, puis se dérobant par une fuite, jusqu'au fond moins éclairé de la salle.

Elle mime une scène de séduction et de reproches. Derrière elle, là-bas, des musiciens la chantent, cette scène, et en accompagnent la mélodie avec des tambourins et des flûtes. Elle aussi, tout en la jouant, la chante en sourdine, d'une petite voix qui n'est pas destinée à être entendue, mais qui est pour soi-même, pour s'aider la mémoire et pour se pénétrer mieux des différentes phases dramatiques.

Du bout de la salle, où elle était un peu dans l'obscurité, la voici qui arrive, créature tout en or et en joyaux, lançant des feux; elle fonce sur moi, accusatrice, indignée, le regard plein de menace et de courroux; elle me gêne, elle m'intimide, avec ses grands gestes comme pour prendre le ciel à témoin de quelque forfait que j'aurais commis...

Et puis, tout à coup, elle éclate de rire, la bayadère, suprêmement moqueuse, m'accablant d'un dédain persifleur, me désignant du doigt aux railleries de la foule. Son ironie, bien entendu, est factice, autant que tout à l'heure étaient ses imprécations superbes. Mais c'est merveilleux comme imitation. Dans sa gorge soulevée, on entend sonner ce rire amer, au timbre un peu grave. Elle rit avec sa bouche, avec ses yeux et ses sourcils, avec sa poitrine, avec ses seins, que l'on voit tressauter. Elle s'éloigne, convulsée, et c'est irrésistible : il faut rire aussi.

De toute la vitesse de ses petits pieds, elle était partie à reculons, détournant la tête, par excès de mépris, pour ne même plus me voir. Mais à présent elle revient, lente et solennelle : c'était du dépit, ces sarcasmes; son amour a été le plus fort, elle revient vaincue par la passion souveraine, me tendant les mains, implorant mon pardon, s'offrant toute dans une dernière prière. Et, quand elle s'en va cette fois, la taille cambrée, la lèvre entr'ouverte sur ses dents blanches et sous les diamans accrochés à ses narines, elle veut que je la suive, elle le veut absolument; elle m'appelle des bras, des seins, des yeux pâmés; elle m'attire de tout son être, comme si elle était aimantée. Et, pour un peu, je la suivrais, sans le vouloir, dans l'hypnose où à la fin elle me jette. Bien entendu, il est faux, son appel d'amour, il fait partie de sa comédie comme son rire; on le sait, mais il n'y perd rien pour cela; peut-être même, de le savoir, qu'il est faux, cela lui donne-t-il un mauvais charme de plus...

Aussi longtemps qu'elle joue, une sorte de magnétisme, dirait-on, ou de lien invisible, l'unit à deux chanteurs de l'or-

chestre, qui, dans le couloir humain, vont et viennent comme elle, de front, à trois ou quatre pas en arrière. La suivant quand elle s'approche, commençant les premiers de reculer quand c'est le moment de fuir, ils ne la perdent jamais de vue; le regard ardent, la bouche grande ouverte, tout le temps ils chantent, en voix haute de muezzin; la tête avancée, penchée, eux qui sont grands, vers elle qui est petite, ils ont l'air d'en être maîtres, de l'inspirer, de la posséder; ils ont l'air de la conduire par leur souffle, de souffler dessus comme sur un papillon étincelant et léger, docile à leurs caprices. Et cela encore a je ne sais quoi de malsain et de pervers...

Dans l'ombre là-bas, à côté de l'orchestre, il y a deux ou trois autres bayadères, aussi très parées, et qui ont dansé d'abord. L'une surtout bien étrange, qui m'avait frappé, sorte de belle fleur vénéneuse, svelte et grande; un visage trop fin, des yeux déjà trop longs, et démesurément allongés par des fards; des cheveux d'un noir bleu, durement plaqués en bandeaux le long des joues; rien que des draperies noires, un pagne noir, un voile noir à peine bordé d'argent; rien que des rubis pour parures, des rubis aux mains et aux bras; et, piquée à la cloison du nez, une grappe de rubis qui retombent sur la bouche, comme si ces lèvres de goule avaient gardé du sang.

Mais j'ai perdu le souvenir d'elles toutes, aussitôt que j'ai vu brusquement apparaître, entre les musiciens qui s'écartaient pour la laisser passer, celle-ci, la reine, l'étoile, la créature tout en or que l'on me réservait pour la fin.

C'est long, très long, la danse de cette femme; cela me fatigue singulièrement, et je redoute quand même la minute où cela va finir et où je ne la verrai plus.

Encore ses grands reproches, son rire irrésistible, la moquerie de ses yeux mouvans, et le recommencement plus effréné de son appel d'amour...

Et cependant elle s'arrête. C'est fini; je me réveille, je revois les gens qui étaient là, je reprends pied dans la réalité de cette soirée, organisée pour me faire fête.

Avant de me retirer, — car c'est l'heure, — je vais féliciter la bayadère. Je la trouve s'essuyant le visage avec un fin mouchoir; elle a eu très chaud, la sueur perle sur son front, sur son torse lisse et sombre. Correcte maintenant, froide, respectueuse, comédienne blasée et indifférente, elle reçoit mes complimens

avec des petits saluts de fausse modestie, des petits saluts à l'indienne, en se cachant le visage chaque fois avec ses deux mains qui ont des diamans à tous les doigts...

Que peut-il bien y avoir dans l'âme d'une bayadère, de vieille souche, de caste ancienne, fille et arrière-petite-fille de bayadère, par atavisme préparée, depuis des cent et des mille ans, à n'être qu'une créature d'illusion et de plaisir?...

XIII. — EN QUITTANT PONDICHÉRY

Je quitte demain Pondichéry, pour aller aux États Radjpoutes, dans l'Inde affamée, en traversant le Nyzam.

J'étais resté dix jours à peine dans notre vieille colonie, et je suis tout étonné de m'apercevoir que j'en partirai avec un serrement de cœur. Si légèrement jusqu'ici j'avais vu la fin de toutes mes étapes dans l'Inde! Mais on dirait que ce pays de Pondichéry m'a *repris;* on dirait que j'y ai trouvé des ressouvenirs. A l'instant de ce départ, c'est en moi quelque chose comme ce que j'éprouvai jadis, au temps de ma prime jeunesse, quand vint l'heure de quitter, après une année de séjour, Saint-Louis du Sénégal, cette autre vieille ville éteinte.

J'habitais à l'hôtel, comme le premier passant venu, — car, à Pondichéry, il y a deux hôtels, qui végètent modestement, sans voyageurs. J'avais choisi celui qui est au bord de la mer, une maison d'aspect un peu seigneurial, datant de la fondation de la ville et cachant sa vétusté sous de la chaux bien blanche. J'y étais entré avec quelque inquiétude, vu le délabrement, l'air d'abandon. Et qui m'eût dit que je m'attacherais à ce gîte de hasard? La grande chambre que j'occupais, déjetée par les ans, toute blanche de chaux et presque vide, avait je ne sais quelle analogie, à la fois indéfinissable et intime, avec une autre, où j'ai habité plus longtemps, à la côte d'Afrique. Des fenêtres à contrevens verts donnaient sur l'immensité de la mer des Indes; la brise du large m'apportait, aux heures les plus lourdes du jour, une fraîcheur idéale. Comme dans certains salons créoles, j'avais des fauteuils centenaires, en bois des îles sculpté, et, sur une console Louis XVI, une pendule du même règne, dont le tictac révélait la petite vie persistante, la petite âme vieillotte et anémiée. Tout était desséché, vermoulu, cassant; on n'osait pas s'asseoir trop fort, ni se mettre au lit avec brusquerie. Mais on

jouissait de l'inaltérable beau temps, de l'air pur, du bleu de l'horizon marin, de la paix délicieusement nostalgique des entours.

En s'accoudant aux fenêtres, on voyait, en plus de la plage et de la mer, les terrasses des vénérables maisons proches, leurs toits à la mauresque tout fendillés de soleil, et cela encore était pour me rappeler l'Afrique. Du matin au soir, vous berçait la chanson somnolente d'une équipe d'Indiens nus, qui travaillaient en rêvant, dans une cour voisine, à remplir des sacs en nattes avec des grains ou des épices, pour les navires.

Et, ni nuit ni jour, je ne fermais rien ; alors les bêtes de l'air étaient chez moi comme chez elles ; les moineaux, sans s'inquiéter de ma présence, venaient se promener sur les nattes de mon plancher; les petits écureuils sauteurs, après un coup d'œil d'enquête, entraient aussi, couraient partout sur les meubles; et, un matin, je vis deux corbeaux perchés au coin de ma moustiquaire.

Oh ! la tranquillité mélancolique du milieu des jours, quand le soleil tropical, autour de la maison, accablait les silencieuses petites rues, aux noms si démodés ! Dans ma chambre ni dans ses alentours, aucune indication de nos temps modernes; rien non plus pour préciser une époque sur ces terrasses solitaires, ou là-bas sur cette nappe bleue, déserte à l'infini. Et le calme aussi de ces hommes occupés à préparer leurs sacs de graines faisait songer à quelque scène de la vie coloniale d'autrefois. Alors, oubliant notre affolement, notre âpreté, nos paquebots rapides, je me croyais au temps où l'on venait ici avec des lenteurs qui décuplaient la distance, en contournant l'Afrique, sur de beaux voiliers capricieux...

Mon regret de m'en aller, bien entendu, ne peut pas être profond; tout cela s'oubliera demain, chassé par la fantasmagorie des images nouvelles. Mais rien, dans l'Inde merveilleuse que j'ai déjà vue ou que je vais parcourir encore, ne saurait me retenir comme ce petit coin de vieille France, égaré au bord du golfe de Bengale.

Pierre Loti.

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

I

LES MINES DE HOUILLE (1)

III

LA PRODUCTION ET LE SALAIRE. — LE CONTRAT DE TRAVAIL

En regard du temps et de la peine, il faut mettre le produit et le prix du travail. Le produit, évidemment, est en raison de ces deux élémens, de ces deux forces combinées et coopérantes : la durée du travail et son intensité; mais elles ne le « conditionnent » pas, elles-mêmes et elles seules, avec une rigueur absolue; il y a toujours une mise en train, des frottemens, bien d'autres causes de déperdition d'effet, et toujours, pour avoir le travail utile, on doit retrancher du travail total le travail perdu (2).

Le travail effectif, si l'on prend ce mot pour synonyme de travail productif ou mieux encore de travail mesuré au produit, ce n'est donc pas la durée de présence, moins la durée du repos seulement; je veux dire : on ne l'obtient pas en retranchant seulement de la durée de présence la durée des repos; il y a à tenir compte d'autre chose. Dans les mines de houille, on l'a vu, l'ouvrier chemine parfois au fond pendant 1 heure, 1 h. 15, 1 h. 45 et même 2 h. 45, afin de se rendre au chantier; et, en certaines de ses parties du moins, ce chemin n'est pas une promenade, mais un véritable travail. Le travail effectif, le travail productif ne peut en conséquence représenter que la durée de présence.

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet et 15 août.

(2) Voyez A. Liesse, *le Travail, aux points de vue scientifique, industriel et social.*

moins la durée des repos, moins la durée du chemin au fond, qui est du travail perdu. Voilà ce qu'il représente en durée, ou en temps : ce qu'il représente en intensité, et, par suite, sa productivité réelle, le travail mesuré au produit, dépend de toutes sortes de circonstances, personnelles ou extérieures à l'ouvrier.

Comme le produit entre nécessairement dans le calcul du prix et en est même, selon l'usage des mines, le facteur principal, si difficile qu'il soit d'évaluer l'intensité du travail, et si variable que tant de circonstances différentes en fassent le rendement, après avoir mesuré d'aussi près que possible le temps et la peine, et avant d'y comparer le prix, nous allons essayer de le déterminer.

I

La production dépend d'abord de la durée du trait. Qu'est-ce donc que « le trait? » Je crois bien avoir lu quelque part, lors de l'enquête ouverte par la commission de la Chambre des députés, que l'on appelait « le trait » l'intervalle compris entre le moment où le dernier ouvrier est descendu et le moment où le premier ouvrier est remonté. Aussitôt le dernier descendu et aussitôt le premier remonté, on ferait un trait sur une ardoise, une pancarte, un tableau : d'où le nom et l'explication. Mais ce n'est pas tout à fait cela, ou même ce n'est pas cela du tout. Dans le Pas-de-Calais, on appelle « trait » le temps pendant lequel il est procédé à « l'extraction » soit des terres, soit du charbon. Le mot « trait » signifie proprement ici : action de *tirer*, parce que, autrefois, comme on le sait, l'extraction se faisait par des chevaux manœuvrant des tambours à l'orifice des puits. On disait alors que les chevaux étaient « sur trait » pendant tant d'heures, et, depuis, par abréviation, on a dit que « le trait durait tant d'heures. » Aujourd'hui, « le trait » s'entend du moment où commence l'extraction jusqu'au moment où elle cesse, et précisément du moment où la cage remonte la première berline chargée jusqu'au moment où la cage remonte la dernière berline chargée (1).

Durant le trait, la production dépend ensuite et de la qualité

(1) Note communiquée par la Direction générale des mines de B... Dans son rapport, au nom de la commission du Travail, M. Odilon Barrot définissait le *trait* en ces termes : « Le *trait* correspond à la durée de l'extraction du charbon, qui s'étend de l'arrivée au fond du puits de la dernière benne *chargée d'ouvriers* pour se terminer au moment où la première benne remonte *dans les mêmes conditions* une fois la journée faite. »

ou de l'habileté de l'ouvrier, et de la qualité ou de la facilite de la veine. C'est dire qu'elle est loin d'être la même dans tous les bassins, dans toutes les mines d'un même bassin, dans toutes les fosses d'une même mine, dans tous les quartiers d'une même fosse, dans toutes les tailles d'un même quartier, pour tous les ouvriers d'une même taille. Aux mines de B... (Pas-de-Calais), si l'on ne considère, à l'exclusion de tous autres, que les ouvriers occupés à l'abatage du charbon, que les mineurs, *ouvriers à veine* et leurs aides, on peut admettre qu'ils donnent en moyenne une production individuelle de 2 tonnes 100 par jour de travail, soit de 600 à 630 tonnes par an. Mais, si l'on considère ensemble tous les ouvriers employés au fond, la production individuelle moyenne n'est plus que de 1 tonne à 1 tonne 200 par jour, soit de 300 à 350 tonnes par an. Enfin, si l'on considère à la fois tous les ouvriers du fond et du jour, le personnel entier de la mine dans ou pour chaque fosse, cette production n'atteint plus que de 0T800 à 0T850 par jour, soit, par an, de 240 à 250 tonnes.

Aussi les statistiques officielles elles-mêmes, celle, par exemple, qu'a dressée, pour l'année 1900, la Direction générale des mines au ministère des Travaux publics, ont-elles soin d'ouvrir au moins deux colonnes : *ouvriers du fond*, et *ouvriers sans distinction*. D'après cette dernière statistique, la production journalière et la production annuelle auraient été, dans les différens bassins houillers, ou plutôt dans quelques mines, prises comme types, de ces différens bassins :

BASSINS.	PRODUCTION JOURNALIÈRE par ouvrier — du fond. Kilos.	PRODUCTION JOURNALIÈRE par ouvrier — sans distinction. Kilos.	PRODUCTION ANNUELLE par ouvrier — du fond. Tonnes.	PRODUCTION ANNUELLE par ouvrier — sans distinction. Tonnes.
Valenciennes (Nord et Pas-de-Calais)	1 082	830	308	240
Saint-Étienne (Loire)	992	669	300	199
Alais (Gard et Sud-Est)	886	589	236	158
Le Creusot et Blanzy	902	532	261	151
Aubin et Carmaux	931	616	259	163
Commentry	898	614	274	186
Lignites de Fuveau (Provence)	1 169	810	301	221
Ensemble des bassins houillers de la France	1 009	721	287	206

C'est, en somme, une production journalière qui varie, selon que l'on considère les ouvriers du fond séparément ou tous les

ouvriers du fond et du jour réunis, entre 900 et 1 100 kilos, d'une part, entre 530 et 830 kilos, de l'autre; et c'est une production annuelle variant, par conséquent, de 230 à 300 tonnes pour les ouvriers du fond, de 150 à 240 tonnes pour tous les ouvriers ensemble.

La variation est sans doute très grande, trop grande pour s'expliquer seulement par les différences personnelles dans la qualité de l'ouvrier et les différences locales dans la qualité du gisement. Il faut, en effet, pour l'expliquer complètement, y faire entrer, il faut compter parmi ses causes, « le plus ou moins de perfectionnemens apportés dans les procédés d'extraction, » le plus ou moins de force « des machines destinées à épuiser l'eau, à ventiler les galeries, à monter les bennes... etc., soit que ces machines aident directement l'ouvrier, soit qu'elles contribuent à assainir ou à rendre plus sûr le milieu où il opère (1); » parce qu'en améliorant plus ou moins ainsi les conditions du milieu, on améliore plus ou moins les conditions du travail et, par suite, on en augmente plus ou moins le rendement.

Quelles qu'en soient du reste les raisons, et quelque part que chacune d'elles y ait eue, la production des mines, la productivité du mineur, s'est accrue en un siècle, dans la proportion du simple au double, au triple, parfois au quadruple ou même au quintuple. A Anzin, vers 1775, elle ne dépassait pas annuellement 60 tonnes; en 1873, elle avait atteint 192 tonnes. A Aniche, vers la même date de 1775 ou quelques années après, elle n'était que de 38 tonnes; et, en 1873, elle approchait de 220 tonnes. Dans les mines du bassin de la Loire, autour de Saint-Étienne, à Chaney et Saint-Jean-Bonnefonds, à Roche-la-Molière et Villars, à Firminy, 35 pics ou piqueurs s'employaient, en 1709, à l'abatage du charbon : un pic rendait en moyenne par jour douze charges de 125 kilogrammes, ou 1 500 kilos, une tonne et demie, — ce qui faisait, pour 230 jours environ d'extraction à l'année, 345 tonnes par pic.

Mais disons bien par *pic* et non par *ouvrier :* non pas même par ouvrier du fond, toutes spécialités du fond mêlées ou négligées, mais par *mineur* proprement dit, *piqueur, ouvrier à veine.* Avec les seules statistiques officielles, qui ne parlent que « d'ouvriers du fond » et d' « ouvriers sans distinction, » nous

(1) Voyez André Liesse, *le Travail*, p. 272-273.

n'avons pas les élémens d'une comparaison entre la productivité du mineur, autrefois, et sa productivité, aujourd'hui, dans le bassin de la Loire, puisque les catégories ne correspondent pas des documens historiques aux documens contemporains. Néanmoins, approximativement et à titre d'indication, cette comparaison, nous pouvons peut-être la faire, en nous fondant sur les renseignemens particuliers qui nous ont été fournis pour la région du Nord et du Pas-de-Calais. Si l'on se rappelle que là, dans le Pas-de-Calais, la production quotidienne du *mineur*, de *l'ouvrier à veine* est d'environ 2 tonnes 100, et, par conséquent, sa production annuelle, de 600 à 630 tonnes; si, d'autre part, l'on remarque que la moyenne de production est un peu plus faible dans la Loire que dans le Nord, il reste que la productivité du *pic* ou du *piqueur*, dans le bassin de la Loire, a à peu près doublé depuis 1709 (1).

D'autres chiffres, relevés çà et là, dans le même bassin, viendraient à l'appui de cette observation, quoique inégalement, à cause de l'inégalité des conditions de milieu, suivant que les couches ont une épaisseur, une *puissance* de 1 mètre, de 2 mètres, de 4 ou 5 mètres, de 6 mètres ou même de 12 mètres, comme il s'en rencontre dans la Loire, et suivant les méthodes d'exploitation dont quelques-unes, qui n'étaient pas toujours les meilleures, telles que celle des chambres d'éboulement, pouvaient sur l'instant forcer le rendement, tout en ruinant la mine. C'est ainsi qu'aux mines du Forez, en 1782, la production journalière d'un ouvrier était évaluée, dans ce qu'on appelait la Réserve, à huit bennes de 120 kilos, ou 960 kilos; hors de la Réserve, à six bennes, ou 720 kilos de charbon. Il est d'ailleurs difficile de dire s'il s'agit ici de piqueurs, d'ouvriers du fond, ou d'ouvriers sans distinction, car le texte n'est pas très clair. Mais, en 1787, à Roche-la-Molière, où nous savons qu'il y avait 50 ouvriers du fond, ces 50 ouvriers ne produisaient par jour que 110 bennes de 147 kilos, soit environ 325 kilos chacun. En revanche, à Firminy, en 1795, les piqueurs seraient allés jusqu'à faire des abatages de 3 tonnes à 3 tonnes et demie par poste; et ce résultat serait supérieur aux plus brillans résultats d'aujourd'hui; mais, à supposer même qu'il n'y ait rien à en déduire, on ne l'obtenait que dans les grandes couches, c'est-à-dire très exceptionnelle-

(1) Voyez E. Leseure, *Historique des mines du département de la Loire*, p. 30.

ment. Vers le même temps, entre 1786 et 1790, les 40 ouvriers occupés dans les mines du marquis de Mondragon, à Saint-Chamond, ne produisaient, eux, que 210 bennes, environ 17 ou 18 tonnes, chacun 450 kilos.

En termes généraux, l'ascension est constante. La production, qui était, vers 1760, de 50 000 à 60 000 tonnes à Rive-de-Gier comme à Saint-Étienne, arrivait, en 1815, à 208 000 tonnes dans la région de Rive-de-Gier, à 129 000 tonnes dans la région de Saint-Étienne. En 1833, Rive-de-Gier dépasse 370 000 tonnes, Saint-Étienne atteint 300 000. Dix ans plus tard, en 1844, la production totale du bassin houiller est déjà de 1 225 000 tonnes; en 1880, elle est de 3 600 000; elle avoisine maintenant 4 millions. Mais, que la production en bloc ait augmenté, cela ne prouve qu'indirectement et insuffisamment l'augmentation de la productivité de l'ouvrier, car il n'est pas sûr que toutes choses soient demeurées égales d'ailleurs, et même il est sûr, au contraire, que toutes choses ne sont pas demeurées égales.

Voici donc qui nous donnera une preuve directe et suffisante : bien que ces données s'appliquent à la Belgique, il n'y a nulle témérité à les étendre par analogie à la France, surtout au bassin du Nord et du Pas-de-Calais, si voisin de la Belgique à tous les égards, géographiquement et industriellement. Or, en Belgique, le rendement annuel de l'ouvrier dans les mines de houille, qui, de 1831 à 1840, était de 92 tonnes, s'est élevé successivement, de dix ans en dix ans, à 112, 123, 138, 145 tonnes, pour en arriver à 175 de 1881 à 1890 (1). Bien entendu, il s'agit ici de l'ouvrier sans distinction : la productivité de *l'ouvrier du fond*, et surtout du *mineur*, du *piqueur*, de *l'ouvrier à veine*, étant certainement beaucoup plus forte. Et si nous avons tant insisté là-dessus, sur la productivité de l'ouvrier, c'est que la production, la quantité produite, est l'un des facteurs, et, pour quelques catégories d'ouvriers, pour les principales, le principal facteur du salaire.

II

C'est en effet le grand point; et, quoique le temps, la peine et le produit du travail aient en eux-mêmes une signification et une importance, ils n'ont peut-être toute leur signification et

(1) André Liesse, *le Travail*, p. 273, d'après Grüner, *Atlas des mines*.

toute leur importance que lorsqu'on en rapproche et qu'on leur compare le prix dont ils sont payés. Le temps, la peine et le produit du travail existent sans doute par eux-mêmes, mais existent surtout par rapport au prix du travail, dont l'homme *existe*. La règle en fait de salaire, dans les mines (1), est que les ouvriers véritablement producteurs, c'est-à-dire les ouvriers occupés à l'abatage du charbon et au creusement des voies, soient payés « aux pièces, » — la pièce étant, suivant les cas, ou la quantité de charbon extrait ou le mètre d'avancement de galerie creusée. Les « ouvriers à l'entretien » sont le plus souvent payés « à la journée; » il en est cependant de payés « aux pièces » comme les ouvriers producteurs, quand ils ont à exécuter un travail régulier et de quelque durée.

On sait que les mineurs proprement dits, *piqueurs*, *ouvriers à veine*, sont groupés par chantiers ou *tailles*, de huit hommes au plus, ordinairement de cinq (quatre ouvriers et un aide). Pour eux, pour les mineurs proprement dits, le salaire s'établit de 0 fr. 30 (rare) à 1 fr. 50 (rare aussi) par berline de 500 kilos de charbon; la moyenne oscille entre 0 fr. 50 et 0 fr. 90 la berline, ce qui fait donc de 1 franc à 1 fr. 80 la tonne. Cela pour l'abatage. Le mineur est payé, en outre, au mètre d'avancement de voie: il est tenu compte à la taille du chargement et du roulage des berlines jusqu'au plan incliné principal, où *le gamin* les reçoit et continue de les pousser jusqu'à la galerie; et, à la galerie, on y attelle les chevaux, qui les conduisent, par petits trains, jusqu'à l'accrochage. Il est encore tenu compte à l'ouvrier du temps qu'il passe aux travaux de remblai nécessaires, et aussi des « *accidens de la couche*, » des variations de cette couche en épaisseur, en *puissance*. Quand le prix de la berline est débattu pour une taille entre le chef de taille et le porion ou le chef-porion, l'un et l'autre tablent sur telle ou telle *puissance* de la couche, mais puissance probable, toujours un peu hypothétique et sujette à élargissemens et à rétrécissemens: il se peut qu'à quelque distance de l'endroit où le prix a été débattu, la veine tout à coup se resserre et s'amincisse, que le travail devienne par là même plus ingrat, que le temps s'en allonge, que la peine s'en accroisse, que le produit en fléchisse, et que par suite le prix en soit moins ou cesse d'en être rémunérateur.

(1) Note communiquée par la Direction générale des mines de B...

De là l'utilité, la légitimité, dans l'établissement du salaire, de ce coefficient ou de ce correctif : accidens de la couche. Si le travail comporte et si les conditions du milieu permettent l'emploi d'un explosif, une sorte de forfait intervient entre l'entreprise et l'ouvrier. On fait un prix, dynamite comprise : « Je te donne *vingt* francs pour tel travail. Tu prendras de la dynamite. Si tu n'en uses que pour quinze francs, tu auras cinq francs de bénéfice. Si, au contraire, tu en dépenses pour vingt-deux francs, c'est toi qui perdras quarante sous : arrange-toi. » Et le mineur tâche de « s'arranger, » de façon à ne pas perdre, et même à gagner.

En repassant l'un après l'autre les élémens qui entrent en composition dans son salaire, on voit qu'une assez grande marge est laissée à la volonté, à l'intelligence, à l'activité de l'ouvrier, et qu'il en est lui-même le maître ou l'artisan dans une assez large mesure ; il est maître, par sa volonté, par son intelligence, par son activité, d'élever son salaire, car ce n'est pas le prix uniforme et fixé, tant d'hommes à tant de l'heure, donné indifféremment à tous comme prix d'achat d'une espèce de force humaine brute. Du moins une assez grande marge est laissée à la taille et au chef de taille.

La taille de cinq ouvriers, en moyenne, quatre mineurs et un aide, avec un chef, qui n'est le plus souvent que le plus ancien ou le plus adroit ouvrier, est la véritable unité de travail, la cellule ouvrière vivante et organique de la mine. Naguère, avant la loi de 1894 sur les retraites, tous les salaires de la taille étaient versés au chef de taille, qui se débrouillait : la compagnie n'avait pas besoin de connaître et ne connaissait pas les salaires individuels entre ouvriers d'une même taille. On n'a rompu avec cet usage que parce que la loi sur les retraites, en exigeant de tous les ouvriers une retenue proportionnelle à leurs salaires, a obligé, afin que cette retenue fût sûrement proportionnelle, à établir pour tous les ouvriers des salaires individuels. Depuis lors, le prix est toujours calculé pour la taille ; et tous les ouvriers proprement dits, tous les ouvriers à veine, tous les mineurs étant considérés comme égaux, la répartition se fait également entre eux, ils touchent tous le même salaire. S'il existe des différences, la Direction les ignore : il peut bien arriver, et en effet il arrive quelquefois, que les ouvriers se rendent de l'argent de la main à la main ; mais la compagnie n'en sait rien, n'en veut rien savoir ; et c'est, au surplus, l'exception.

Quant à l'*aide*, qui complète le contingent de la taille, deux modes de paiement sont usités dans le Pas-de-Calais. Le premier consiste à payer les aides proportionnellement au salaire des ouvriers. Ils sont alors classés par les surveillans, porions, chefs-porions en plusieurs catégories, qui reçoivent de 60 à 90 pour 100 du salaire du mineur proprement dit, et qu'on appelle les *soixante*, les *soixante-dix*, les *quatre-vingts*, les *quatre-vingt-dix* pour 100 : ce sont comme des sociétaires à six, huit, dix douzièmes de part. Ce système, quoique le plus rationnel, n'est pas en vigueur aux mines de B... Le second mode de paiement du salaire des aides suppose l'accord préalable des ouvriers et des patrons. Au moment du mesurage du travail, le porion demande à la taille combien elle veut payer son aide. Il n'est pas rare que la taille ait pour aide le fils de chef de taille; en ce cas, pour peu que le porion s'y prête, on ne se plaindra jamais que l'aide soit trop payé.

Mettons que, d'accord entre le porion représentant la compagnie et le chef de taille représentant la taille, il soit convenu de payer l'aide 4 fr. 50. Voici comment se fait la répartition des salaires. La commune mesure est le nombre de descentes ou de postes. Si, par exemple, la taille a gagné 166 fr. 20, et si l'aide, que la taille a déclaré vouloir payer 4 fr. 50, a onze descentes ou onze postes, c'est donc onze fois 4 fr. 50 ou 49 fr. 50, qu'il faut d'abord prélever sur les 166 fr. 20. Le reste est à partager entre les ouvriers. Ils ont à eux tous vingt-sept postes : le poste est donc de 6 fr. 15; et chaque ouvrier prend autant de fois 6 fr. 15 qu'il a personnellement de postes. Pierre a dix postes : il prend 61 fr. 50; Paul en a six : il touche 36 fr. 90; etc. Ainsi, trois ou quatre opérations : mise en masse du gain de la taille; prélèvement du salaire de l'aide; division du reste par le nombre total de postes, et formation du quotient de répartition; multiplication de ce quotient par le nombre individuel de descentes, et formation du prorata personnel de chacun des ouvriers.

Les *gamins* sont payés à la journée, d'après un tarif qui fixe le maximum par jour et par âge. Les ouvriers à l'entretien (*boiseurs*, *raccommodeurs*, *raucheurs*) sont habituellement payés à la journée dans les travaux très variables et aux pièces dans les travaux de quelque durée. Ils se font de la sorte des journées de 5 à 7 francs. Les *hommes au creusement des travers bancs* ou des *bowettes* sont payés au mètre d'avancement suivant les diffi-

cultés du terrain : comme aux *piqueurs* ou *ouvriers à veine*, on leur retient le prix de l'explosif qu'ils emploient. Les conducteurs de chevaux gagnent un salaire fixe à la journée de 2 fr. 90, plus la prime de 40 pour 100, que, depuis deux ou trois ans, dans le Pas-de-Calais, ont touchée tous les ouvriers du fond, aux termes de la convention d'Arras, dont il faut bien, en passant, dire un mot.

Une des revendications que les mineurs avaient le plus énergiquement soutenues, durant la grève de 1889, était celle d'une augmentation de salaire de 10 pour 100 ; si énergiquement, que les compagnies avaient dû céder d'abord sur le principe, et qu'ensuite, lorsque les ouvriers avaient demandé que de ces 10 pour 100 on fît une prime comptée à part, toutes, sauf Nœux, qui elle-même finit par s'incliner, avaient cru devoir céder encore. Après la grève de 1889, les choses furent donc réglées de cette façon : salaire principal, supposons 5 francs, prime de 10 pour 100 : 0 fr. 50 ; total : 5 fr. 50. En août 1890, les charbons augmentant, par acte de bonne volonté patronale, tout simplement, et pour écarter jusqu'à la pensée d'une nouvelle grève, la prime fut élevée de 10 à 20 pour 100. Elle demeura à ce taux pendant assez longtemps, jusqu'à ce que, au commencement de 1899, par suite de l'extraordinaire mouvement industriel et particulièrement de l'extraordinaire prospérité de la métallurgie, la houille subit une hausse très sensible. Les mineurs, alors, réclamèrent, appuyés et guidés par leur syndicat. Une réunion de patrons eut lieu à Douai, puis, à Arras, une réunion contradictoire de patrons et d'ouvriers. Il y fut décidé qu'à partir du 16 avril 1899, et pour un an, la prime serait portée à 25 pour 100.

Mais les mineurs, et surtout le syndicat, n'étaient qu'à demi satisfaits ; et, continuant à s'agiter, tirant argument des grands bénéfices que devait procurer l'année 1900, ils obtenaient, dans une seconde réunion, à Arras, qu'à partir du 1er avril 1900, la prime fût renforcée de 5 pour 100 et fixée à 30 pour 100. Ce n'était que l'avant-dernière étape. A la fin d'octobre 1900, une grève partielle éclata à Liévin, Lens, Bully ; pour y couper court, il fut décidé que, du 1er novembre 1900 au mois d'avril 1901, la prime serait de 40 pour 100, et que, non seulement tous les ouvriers du fond de toutes les spécialités y auraient droit, mais tous les ouvriers inscrits, en vertu d'un ancien usage, au « carnet du fond, » c'est-à-dire, avec ceux-là, ouvriers du fond propre-

ment dits, les mécaniciens d'extraction, les moulineurs, les « chergeux aux chevaux. » Les ouvriers du jour avaient été jusqu'ici négligés; cependant, leur tour venait enfin, et l'on convenait que leurs salaires seraient augmentés de 10 pour 100, ou, pour être tout à fait exact, que tous les ouvriers du jour recevraient 10 pour 100 en sus de leurs salaires; ce qui leur ferait, à eux aussi, une sorte de prime (1). Ils sont payés, aux *ateliers du jour*, les uns à l'heure (dans les quarante centimes de l'heure), d'autres à la tâche (ceux des fours à coke selon la quantité produite), d'autres à la journée (dans les quatre francs par jour).

Tous les salaires, d'ailleurs, que nous avons donnés, et tous ceux que nous donnerons encore, du fond et du jour, doivent s'entendre prime comprise, et les intéressés en ont vite appris le calcul. Je demande à un gamin: « Combien gagnes-tu? — Il me répond du ton le plus assuré: — 1 fr. 40 sans la prime, 1 fr. 87 avec la prime. » Une petite trieuse (ah ! l'amusante figure, avec le blanc de ses yeux et le blanc de ses dents plus vifs dans la face noircie, sous le mouchoir de cotonnade noué autour de la tête !), une trieuse déclare de même gagner 1 fr. 50 par jour, mais l'ingénieur qui m'accompagne corrige aussitôt: le salaire est mobile, il peut aller de 0 fr. 90 à 2 francs. (On se rappelle que les *trieuses* sont les ouvrières qui s'occupent, dans les ateliers de criblage, à retirer les pierres mêlées au charbon et à le classer à peu près par grosseur, tout de suite après qu'il est monté de la fosse.)

Pour les mineurs, piqueurs, ouvriers à veine, ce qu'on vient de dire de la manière dont leur salaire est établi et des facteurs divers et variables qui entrent dans sa composition explique suffisamment qu'il soit difficile de le déterminer d'un chiffre, d'un seul chiffre sec, précis et rigoureux. Si le prix de la berline, à débattre entre le mineur et le porion ou le chef-porion, peut être, — rarement, mais peut être, — tantôt de 0 fr. 30 et tantôt de 1 fr. 50; si, plus ordinairement, il est tantôt, en de certaines veines, de 0 fr. 50, et tantôt, en de certaines autres,

(1) Tout le monde sait que le bassin de la Loire est en ce moment sous le coup d'une menace de grève, parce que les compagnies, — les affaires se ralentissant, — ont décidé de réduire de 9 pour 100 à 3 pour 100 la prime accordée dans des circonstances analogues, par suite de l'acte connu sous le titre d'arbitrage Jaurès-Gruner. — Voyez, sur les salaires, *l'Ouvrier mineur*, organe de la Fédération nationale, n° 8. Compte rendu du Congrès international de Londres.

de 0 fr. 60, il est naturel et de conséquence étroite que le prix de la journée s'en ressente, que cette simple différence de 0 fr. 50 par berline se retrouve, à la fin du travail, grossie et multipliée autant de fois qu'il entre de berlines dans le compte du salaire; de là, de ces variations du prix de la berline, des variations sensibles de la journée du mineur.

Il est des ouvriers qui, dans une bonne taille, peuvent se faire jusqu'à des journées de *huit* francs, mais c'est là toujours un fait isolé et exceptionnel, ce n'est qu'un heureux accident. Lors de ma visite aux mines de B..., on acceptait comme prix courant de la journée du mineur environ 6 fr. 70. Ce chiffre était celui qui ressortait de l'examen des « Bon à payer » et celui que les ouvriers eux-mêmes avaient. Interrogé par nous sur le gain de ses journées pendant la dernière quinzaine, un mineur répondait: *Dans les environs d'un petit sept francs*. Et, quoique chargé d'enfans et se plaignant, à cause d'eux, de ne pouvoir « faire dimanche : » — Quand on a coupé huit tartines sur un pain de trois livres, dites-moi un peu ce qu'il en reste! — de ce salaire en lui-même il ne se montrait point mécontent. Il récriminait plutôt, mais sans excès de mauvaise humeur, contre la vie que contre le métier. « Un petit sept francs » lui semblait acceptable, et l'on tient, en effet, dans les mines de houille, ce salaire aux environs de 7 francs pour un salaire normal. « Au-dessous de 6 francs, me dit l'ingénieur en chef du fond, on considère le salaire comme trop faible; au-dessus de 7 comme trop fort (1). »

Mais, de 6 à 7 francs, c'est le salaire du mineur proprement dit, du piqueur, de l'ouvrier à veine; ce n'est pas le salaire moyen des ouvriers du fond, toutes catégories mêlées, c'est bien moins encore le salaire moyen des ouvriers de la mine, fond et jour réunis. Nous parlons ici de « salaire moyen; » et nous dirons tout à l'heure pourquoi nous avons tort d'en parler, pourquoi nous ne devrions pas et ne voudrions pas en parler; mais les statistiques nous le donnent, le salaire moyen; quelques-unes ne nous en donnent pas d'autre; et il nous fournit au moins une indication par à peu près. Dans la Loire, le salaire journalier moyen des ouvriers du fond était de 4 fr. 80 en 1897, de 4 fr. 82 en 1898, de 4 fr. 91 en 1899, de 5 fr. 21 en 1900, de 5 fr. 25 en 1901; celui des ouvriers du jour était de 3 fr. 32 en 1897,

(1) On peut dire même que certaines compagnies, notamment dans le bassin de la Loire, se sont fait une règle de compléter toujours ce salaire de six francs.

de 3 fr. 41 en 1898, de 3 fr. 40 en 1899, de 3 fr. 75 en 1900, de 3 fr. 57 en 1901; soit, par tête d'ouvrier, fond et jour confondus, 4 fr. 29 en 1897, 4 fr. 35 en 1898, 4 fr. 40 en 1899, 4 fr. 75 en 1900 et 4 fr. 68 en 1901 (1).

Pour l'année 1900, d'après un tableau qu'a dressé la Direction générale des Mines, et dont M. le ministre des Travaux publics a bien voulu nous faire remettre une copie, le salaire journalier moyen aurait été dans les principaux bassins houillers de France :

BASSINS.	SALAIRE JOURNALIER par ouvrier	
	du fond.	du jour.
	fr. c.	fr. c.
Valenciennnes (Nord et Pas-de-Calais)	5 41	3 75
Saint-Étienne	5 22	3 78
Alais	4 85	3 22
Le Creuzot et Blanzy	4 78	3 78
Aubin et Carmaux	4 54	3 25
Commentry	4 28	3 41
Lignites de Fuveau (Provence)	4 66	3 33
Ensemble des bassins de la France	5 11	3 53

De son côté, l'Office du travail, au tome IV, de la très remarquable publication qu'il a consacrée aux *Salaires* et à la *Durée du travail dans l'industrie française* (2), consignait les « résultats généraux » de son enquête en un résumé qu'on nous permettra aussi de reproduire, non pour faire un fastidieux et vain étalage de chiffres, mais parce qu'une particularité sur laquelle il appuie prête matière à une observation qui, elle encore, a son intérêt et même son importance. C'est d'ailleurs une observation du même genre, également intéressante et importante, que nous avait déjà suggérée, on s'en souvient peut-être, le rapide examen d'un autre chapitre de cette même enquête. Il s'agissait alors de la durée de la journée de travail; et des renseignemens recueillis il résultait que, moins les divers établissemens miniers employaient d'ouvriers, et plus, — à une ou deux exceptions près, ce qui revient à dire presque sans exception, — plus la journée de travail y était longue. Maintenant qu'il s'agit du salaire, la grande enquête de l'Office du travail nous autorise à

(1) Cf. Rapports de M. Tauzin, ingénieur en chef des mines, directeur de l'École des mines de Saint-Étienne, au Conseil général de la Loire. Session ordinaire d'août 1900, p. 15, et session ordinaire d'août 1902, p. 15 et 16.

(2) Cf. une autre publication toute récente (août 1902) de ce même Office du travail : *Bordereaux de salaires en 1900 et 1901.*

formuler une seconde règle qui ne fait que corroborer la première, à savoir que, moins un établissement minier occupe d'ouvriers, et plus le salaire s'y abaisse. Et, comme la première, cette seconde règle est à peu près sans exception; l'enquête la met, si j'ose le dire, en relief, la figure ainsi sous nos yeux :

RÉGIONS.	SALAIRE MOYEN PAR 10 HEURES dans les établissemens dont le nombre d'ouvriers est				
	I de 1000 et au-dessus.	II de 500 à 999.	III de 100 à 499.	IV de 25 à 99.	V de 1 à 24.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Nord et Pas-de-Calais.	5 45	4 80	4 85	0 00	2 40
Est.	4 50	»	2 85	»	2 40
Centre	4 65	4 35	3 90	4 90	»
Sud	4 55	4 60	3 80	»	»
Sud-Est	»	4 90	3 05	3 80	»
Bouches-du-Rhône . .	»	4 40	5 05	»	»
Ensemble. . . .	4 90	4 45	4 05	3 85	2 40

Une telle constatation, qui, pour l'ensemble des régions minières de la France, devient d'une si frappante évidence, fait sortir de leur impassibilité professionnelle, — que je ne leur reproche pas et qui est au contraire une qualité éminente, — les enquêteurs eux-mêmes de l'Office du travail. Ils ne peuvent s'empêcher de noter : « Au total, l'importance des établissemens paraît avoir une influence plutôt favorable sur le taux des salaires; pour les industries soumises à l'enquête, les salaires sont généralement plus élevés dans les grands établissemens que dans les petits (1). »

(1) « Ce caractère favorable de ce qu'on appelle la concentration de l'industrie s'observe surtout dans les industries suivantes : mines, grande industrie chimique, papeterie, tannerie, filatures et tissages, teinturerie, menuiserie, clouterie, fonderie, chaufournerie, briqueterie, tuilerie, faïence et porcelaine. » Pourtant, « le caractère inverse s'observe dans quelques industries : moulins à blé, fabriques de matières colorantes, brosserie, ferronnerie. » Et la règle serait plus vraie de la province que de Paris : « En étudiant les variations observées (dans le département de la Seine), lorsqu'on passe des salaires d'établissemens plus importans aux salaires d'établissemens moins importans, nous n'avons pas constaté de tendance bien caractérisée; il avait semblé seulement que les salaires avaient plutôt tendance à s'abaisser dans les grands établissemens. En province, les chiffres relevés, relatifs à un beaucoup plus grand nombre d'établissemens, permettent d'effectuer les comparaisons à l'aide de moyennes, d'autant plus que les différences sont assez accentuées. Ces différences témoignent d'une tendance opposée à celle observée dans le département de la Seine. » Office du travail. *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. IV. *Résultats généraux*, p. 164-165.

Faut-il se hâter de tirer de là une « réhabilitation, » ou de fonder là-dessus une glorification de cette grande industrie qu'il est tant à la mode aujourd'hui de malmener et de maudire? Non, sans doute, et une conclusion trop étendue et trop tranchante serait ici trop précipitée. Elle ne s'applique pour le moment qu'aux mines, aux mines de houille, à la plupart des mines de houille, « généralement » et « en moyenne. » Si elle est vraie d'autres industries, et de combien, et desquelles, et dans quelle mesure elle est vraie, c'est ce que nous verrons plus tard; pour le moment, tout ce que nous pouvons dire, c'est que, généralement, dans l'industrie minière, plus un établissement occupe d'ouvriers, plus le salaire s'y élève : aux grandes entreprises, les hauts salaires. Mais prenons-y bien garde : « généralement » et « en moyenne; » et ce sont, j'allais dire de terribles mots; tout au moins ce sont des mots qui font penser, qui avertissent d'y regarder à deux fois. Certes, on ne saurait les proscrire et il faut bien accepter « généralement, » parce qu' « il n'y a de science que du général, » mais sans jamais perdre de vue qu'il n'y a de vie que du particulier; et il faut bien accepter « en moyenne » parce que ce serait une illusion de prétendre atteindre et exprimer tous les cas individuels, mais sans jamais oublier que la moyenne, par cela seul qu'elle est la moyenne, est justement la chose du monde la plus vide de réalité.

C'est en matière de salaires surtout qu'il est bon d'être très prudent, de n'user qu'avec modération de « généralement » et de « en moyenne; » et c'est en cette matière un gros grief contre la statistique et les statisticiens qu'ils en ont trop longtemps usé et abusé. Car l'ouvrier qui gagne 5 francs ne met pas à la masse, pour en faire une moyenne, avec celui qui n'en gagne que 3; on ne mange pas une moyenne, on ne vit que du salaire que l'on touche. Autre règle encore : plus une industrie exige de catégories ou de spécialités d'ouvriers, plus il y aura d'écart, selon les catégories et les spécialités, dans le salaire des ouvriers, plus il sera difficile et dangereux de parler de moyenne et par moyenne. Aussi, quelque attention que nous voulions porter à ne point hérisser ces études, déjà sévères en elles-mêmes, de colonnes de chiffres dressées comme autant de herses qui en défendent l'accès, dans l'espèce, cependant, où il s'agit d'une industrie occupant quarante-quatre ou quarante-cinq catégories d'ouvriers, ce serait tout ignorer de la condition du mineur que

de savoir seulement que le salaire moyen dans les mines, fond et jour, sans distinction d'âge, tout étant confondu qui ne se confond pas et tout compensé qui ne se compense pas, est de tant de francs, tant de centimes. Ce serait laisser s'enfuir la vie d'une enquête qui ne vaut et ne peut avoir d'intérêt que si elle saisit et si elle fixe la vie, si elle en saisit et en fixe le plus que l'esprit et la langue en puissent saisir et fixer.

Or chacun ne vit que de ce qu'il touche, mais chacun touche suivant sa spécialité : pour être sûr de tenir la vie en sa suprême vérité et son extrême complexité, il faudrait pouvoir établir le salaire de chacun, — et l'on est obligé d'avouer qu'un tel effort est, pour tant de vies, humainement impossible; — mais on tiendra tout de même la vie ou du moins on la serrera d'aussi près qu'on puisse la serrer, on tiendra déjà de la vie, en établissant le salaire pour chaque spécialité. Tous ces chiffres sont donc de la vie : ils sont des vies; s'il y reste de la moyenne, et s'il y manque de la réalité, il y entre le moins de moyenne et le plus de réalité possible. C'est ce qui nous excuse et nous contraint de les donner, puisque, de même qu'il n'y a peut-être pas deux de ces salaires tout à fait égaux entre eux, il n'y a peut-être pas deux de ces vies tout à fait semblables entre elles.

Les salaires sont le plus souvent payés à la quinzaine, non sans que soient opérées diverses retenues, légales ou conventionnelles. La fiche de paiement en usage aux mines de B... porte d'abord le nom de l'ouvrier et le nombre de postes qu'il a faits; puis le gain total de la quinzaine, » comprenant... fr... de prime. » Mention spéciale est faite des retenues énumérées sous huit ou neuf titres : Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, 2 pour 100; — Caisse de secours, 2 pour 100; — Amendes; — Outils; — Objets cédés (barrettes, ceintures, etc...); — Logement, blanchissages et dégradations (cet article concerne les mineurs logés en coron), fermages (la compagnie loue à certains de ses ouvriers un petit champ); — Oppositions, saisies-arrêts, cessions ou délégations (c'est le chapitre des fournisseurs exigeans et des mauvais payeurs); — enfin, Avances. On additionne ensemble toutes ces retenues, toutes celles de ces retenues dont est passible l'ouvrier, on en retranche le total de la somme de sa quinzaine; et l'on a le « net à payer. »

Sur cette liste de retenues et d'amendes, les « retenues » s'expliquent et se justifient d'elles-mêmes : c'est la loi ou le contrat

SALAIRES DES OUVRIERS PORTÉS AU CARNET DU FOND

		Désignation		Salaires moyens.	Observations.
				francs.	
PERSONNEL DESCENDANT DANS LA MINE.	PERSONNEL OCCUPÉ A L'EXPLOITATION.	*Abatage.*	Ouvriers à veine.	6,71	A la tâche.
			Aides	4,75	A la tâche.
		Transport.	Ravanceurs (13 à 18 ans)	1,33 à 3,71	Variable à mesure que le gamin vieillit de six mois, et cela jusqu'à 18 ans.
			Conducteurs de cheval	4,34	
		Accidentels.	Crins	Comme les ouvriers à veine.	
		Remblayage.	Remblayeurs	4,20 à 5,60	
		Entretien.	Boiseurs et rancheurs	4,90 à 6,30	
			Monteurs de poulie	4,90 à 5,95	
			Cantonniers	4,34	
			Maçons	4,55 à 5,25	
			Meneurs de bois	4,48	
	A L'EXTRACTION.		Ouvriers d'about	0,46	De l'heure.
			Palefreniers	4,48	
			Chargeurs d'accrochage	5,00 à 5,60	
			Aides d'accrochage	2,50 à 3,00	
	TRAVAUX PRÉPARATOIRES.		Bowetteurs	6,60 à 7,20	
	ÉCLAIRAGE.		Lampistes du fond.	4,00	
			Porteurs de feu (13 à 15 ans)	1,55	
			Boute-feux	6,72	
PERSONNEL NE DESCENDANT PAS.	A L'EXTRACTION.		Moulineurs	4,50 à 5,00	
			Aides-moulineurs	2,25 à 2,50	Payés moitié prix des moulineurs.
			Graisseurs et nettoyeurs de berlines.	1,92	
			Machinistes d'extraction	6,02	
			Graisseurs d'extraction	4,55	
	ÉCLAIRAGE.		Lampistes du jour.	4,12	
			Aides-lampistes	1,92	

SALAIRES DES OUVRIERS PORTÉS AU CARNET DU JOUR

Désignation.			Salaires moyens.	Observations.
			francs.	
FORCE MOTRICE, ATELIERS, ETC.	*Chaufferies.*	Chauffeurs	5,13	
		Aides-chauffeurs	4,64	
		Nettoyeurs de chaudières	4,40	
		Brouetteurs de cendres	4,12	
	Compresseur.	Machinistes	4,12	
	Ateliers.	Ajusteurs	5 à 7	
		Forgerons et daubeurs	4,56	Les daubeurs (aides-forgerons) gagnent 3 fr. 85.
		Charpentiers	4,56	
		Scieurs de perches	4,12	
		Porteurs de bois	3,85	
		Manœuvres de cour	3,57	
		Commissionnaires	1,10	
CHARGEMENT EN WAGONS.	*Carreau.*	Basculeurs	4,12	
		Wagonniers	3,85	
		Machinistes (monte-charge)	3,85	
		Escailleur	3,30	
	Triage.	Manœuvres	3,57	
		Trieurs et trieuses	1,40 à 1,70	

N. B. — Le salaire annuel des porions varie entre 2750 francs et 3100 francs. Le salaire annuel des chefs-porions varie entre 3 950 francs et 4 700 francs (1).

(1) Dans la publication déjà citée : *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, l'Office du travail a recueilli et publié (t. IV, p. 13 à 36) des renseignemens sur les salaires dans une soixantaine d'établissemens miniers. Il serait instructif de faire la comparaison entre la mine de B... (Pas-de-Calais) à laquelle se réfèrent les chiffres de notre enquête personnelle, et d'autres mines, prises parmi les plus analogues comme force motrice et nombre d'ouvriers dans les autres bassins houillers de France, par exemple dans la Loire, Saône-et-Loire le Gard et le Tarn. Le souci de ne pas trop encombrer de chiffres les pages de la *Revue* nous empêche de faire nous-même ici ce rapprochement.

De même, malgré l'extrême prudence qu'il faut apporter dans la comparaison des statistiques internationales, de l'avis même des statisticiens les plus éminens, — de l'avis, par exemple, de M. Luigi Bodio, — nous nous reprocherions de ne pas renvoyer à la très remarquable publication du ministère de l'Industrie et du Tra-

qui les imposent. On n'en peut donc pas discuter, mais, en revanche, on peut discuter des amendes; en contester les motifs, le montant, l'emploi. Le motif d'une amende de travail sous forme de retenue de salaire est nécessairement et exclusivement une faute dans l'exécution du travail; et cette amende est fixe, édictée, sinon par une sorte de Code des mines, d'après une échelle savamment graduée des délits et des peines, sinon par une sorte de droit écrit, du moins par le règlement.

Au titre des *Mesures d'ordre*, le règlement des mines de B... porte, par exemple : Amende d'*un franc* ou confiscation de la berline aux ouvriers « qui feront des charbons malpropres, aux hercheurs qui ne rempliront pas leurs berlines. » Amende de *deux francs* par jour d'absence pour l'ouvrier qui, sans autorisation, s'abstient d'aller à son travail ou ne s'y rend point à l'heure fixée. Amende de *cinq francs* pour « l'ouvrier qui, dans les travaux, se porte à des voies de fait envers ses camarades; celui qui remblaie du charbon, soustrait les outils des autres ouvriers, enlève les bois servant de soutènement dans les galeries ; celui qui recule sa lunette (la *lunette* est la marque que le porion établit sur le boisage d'une galerie et qui indique jusqu'à quel point de cette galerie l'ouvrier est payé); celui qui, trompant la surveillance du lampiste, se rendrait dans les travaux en état d'ivresse. » Amende de dix francs à l'ouvrier « qui, dans le tirage à la poudre, aura cherché à débourrer une mine ratée, » à celui « qui ouvre sa lampe dans les travaux, à celui qui, dans les travaux, sera trouvé porteur d'allumettes ou de pipe. »

Tel est le Code pénal de la mine, imprimé, affiché, consenti par l'acceptation d'un contrat qui fait loi. Là où le règlement est muet, on se fonde sur la coutume. Restent l'application et l'interprétation. Pour l'application et l'interprétation, on dit que c'est

vail de Belgique qui a pour titre : *Statistique des Salaires dans les mines de houille.* Tous les salaires qui y figurent, aux pages 86 et suivantes, ont été établis, ainsi que nous l'écrit le chef du service de la statistique à l'Office belge du Travail, M. Armand Julin, « d'après les livres de paye des chefs d'entreprises pour la dernière paye normale qui a précédé le recensement; ils représentent donc, non des moyennes, mais le revenu réel d'une journée de travail pour chaque ouvrier et ouvrière à la fin du mois d'octobre 1896. »

A la fin du même fascicule, M. Armand Julin a dressé un *répertoire technique des catégories d'ouvriers par spécialités de travail* dans les mines de houille de Belgique. Sa nomenclature est probablement de beaucoup la plus complète de celles qui aient paru sur la matière, puisqu'elle distingue de 190 à 200 catégories, alors que nous n'en avons distingué, d'après les indications recueillies dans le Pas-de-Calais, que quarante-quatre ou quarante-cinq, tant « du fond » que « du jour. »

un peu l'histoire des deux jours et des quatre jours de salle de police dans l'armée : qu'il y a parfois quelque part d'arbitraire; mais où n'y en a-t-il pas en fait de culpabilité et de répression, on bien de quoi ne dit-on pas qu'il y en a? Comme dans l'armée encore, tout ce qui est « gradé, » tous les officiers et sous-officiers de la mine, par cela seul qu'ils sont officiers et sous-officiers, sont en position d'infliger cette première punition qui est une amende, sous réserve, toujours comme dans l'armée, de « l'augmentation » de ladite amende par le supérieur hiérarchique. Quant aux autres punitions, aux punitions graves, interdites au sous-officier et réservées à l'officier, à l'ingénieur, ce sont le *renvoi*, la plus grave de toutes; la *mise à pied* temporaire; le *changement de fosse*, le *déplacement* dans un chantier plus pénible ou moins productif. Le hasard m'a fait rencontrer un de ces « déportés » qui revenait d'un exil à la fosse 5 de la compagnie de B... Il en parlait comme de la Sibérie; mais, avec la franchise confiante qui est un des caractères de cette population quand elle n'est pas excitée par le politicien, il confessait son « crime » et en battait sa coulpe. « N'est-ce pas que tu ne l'avais pas volé? » lui dit l'ingénieur. Et ingénument ou malignement, souriant de l'œil et de la lèvre, l'homme répond : — « Sûr, que je ne l'avais pas volé! »

Une si parfaite résignation est un signe que la justice est sans injustice et même la sévérité sans excès. Les amendes sont assez fortes proportionnellement au gain, puisqu'elles vont de un à 10 francs; mais les plus grosses, celles de 5 et de 10 francs ne visent guère et ne frappent guère que des cas où est intéressée la sécurité commune des ouvriers du fond; le produit en est versé à la caisse de secours et ne tourne jamais au profit de la compagnie; par-dessus tout, on ne les distribue pas à tort et à travers; elles n'entament ni ne rognent abusivement le salaire. Comparé aux salaires anciens, encore que les comparaisons de statistique soient aussi périlleuses dans le temps que dans l'espace et historiquement que géographiquement, l'accroissement paraît certain, et par là aussi, comme par la réduction du temps de travail et par l'adoucissement des circonstances du travail, il y a amélioration matérielle de la condition de l'ouvrier.

Relevons, pour mémoire, quelques-uns de ces salaires d'autrefois. Vers le milieu du XVIIIe siècle, dans la bassin de la Loire,

à Saint-Jean-Bonnefonds, la journée du piqueur était de 25 sous; celle des porteurs et autres ouvriers de 20 sous. En 1778, elle n'avait pas augmenté, et demeurait même, à Firminy, un peu au-dessous. En 1786, le marquis d'Osmond la portait à 1 fr. 20. De 1785 à 1808, hausse énorme dans le salaire moyen des mineurs, qui passe de 1 fr. 25 à 3 fr. 50, plus que le double. En 1812, salaire des piqueurs et traîneurs, 3 fr. 50; boiseurs et remplisseurs de bennes, 2 fr. 50 à 2 fr. 75; ouvriers divers, de 2 fr. à 2 fr. 50. Vers 1830, les piqueurs ne reçoivent à Firminy et à Roche-la-Molière que 2 fr. 50; à Saint-Étienne, ils n'atteignent qu'exceptionnellement 3 francs; mais ils gagnent, à Rive-de-Gier, de 3 fr. 50 à 4 francs par jour; les boiseurs, de 1 fr. 50 à 2 francs. Les porteurs et rouleurs de 2 francs à 2 fr. 25. Enfin, de 1838 à 1898, l'élévation des salaires « a été continue et sans retour en arrière. » Le prix moyen de la journée du piqueur a été, en effet : 1835, 3 fr. 50; — 1845, 3 fr. 75; — 1854, 4 fr. 40; — 1868, 4 fr. 70; — 1889, 5 fr. 65; — 1897, 6 fr. 05. La journée moyenne de l'intérieur ou du fond a été, durant cette période de cinquante ans : 1846, 3 fr. 33; — 1860, 3 fr. 60; — 1868, 3 fr. 92; — 1891, 4 fr. 72; — 1898, 4 fr. 98 (1).

Mais je n'insiste pas. Il est ici doublement inutile d'accumuler des chiffres dont la masse projette toujours sur une page comme une ombre d'ennui, parce que, je le répète, les comparaisons de statistique, soit dans le temps, soit dans l'espace, donnent ouverture à trop de méprises ou d'erreurs, et parce que ce n'est pas en fin de compte l'histoire du passé qui nous intéresse le plus, ni même son rapport à la vie du présent, mais d'abord et surtout la vie elle-même du présent. L'homme, qui ne vit pas « de moyennes, » ni « généralement, » ne vit pas non plus dans le passé, ni par rapport au passé : il vit de ce qu'il a comme on peut en vivre dans le temps où il vit. Pour une semblable raison, à peine serait-il moins inutile de rapprocher du salaire dans les mines de houille les salaires dans la

(1) Voyez E. Leseure, *Historique des mines du département de la Loire*, p. 38, 51, 82, 86, 98 et 99, 183, 251, 266. — Ceux de nos lecteurs qui prennent goût à ces rapprochemens historiques trouveront, dans ce livre, p. 98 et 99, deux tableaux où sont consignés les salaires dans les mines de Rive-de-Gier, en 1760, 1784, 1814, et de Saint-Étienne en 1709, 1750, 1778, 1812, pour le personnel, déjà et de jour en jour plus compliqué, des gouverneurs, piqueurs, porteurs ou traîneurs, remplisseurs de bennes, receveurs du fond, receveurs marqueurs du jour, palefreniers, forgerons, garnisseurs de lampes, réparationnaires, hommes du boisage et muraillement, toucheurs de chevaux, manœuvres aux pompes et autres ouvriers.

métallurgie, la construction mécanique, la verrerie, la faïencerie, la filature et le tissage, dans les industries, en un mot, qui composent la grande industrie, parce que le mineur doit vivre de ce qu'il gagne et non pas de ce que gagne le métallurgiste, le constructeur, le verrier, le tisserand, parce que, d'autre part, toutes ces industries n'étant pas rassemblées dans un même centre et le prix de la vie n'étant pas le même dans les différens centres, en cela encore toute comparaison clocherait. Aussi bien, comme nous aurons à étudier successivement ces cinq ou six grandes industries dont est faite la grande industrie, pour chacune d'elles, on trouvera les salaires en leur lieu, et la comparaison s'instituera en quelque sorte d'elle-même.

Non, ce qu'il importe vraiment de connaître, quand il s'agit des mines de houille, et ce qu'il importera vraiment de connaître quand il s'agira de la métallurgie, de la construction, etc., c'est le rapport du salaire de l'ouvrier, de telle entreprise et de tel ouvrier, je veux dire de telle spécialité ou catégorie d'ouvriers, au coût des objets les plus nécessaires, si nécessaires qu'ils sont indispensables à l'existence, dans le centre de population où fonctionne l'entreprise et où habite l'ouvrier. Mais, sur ce point, force nous sera d'entrer dans quelque détail; et cette comparaison du salaire au coût de la vie s'encadrera mieux à sa place, elle viendra mieux à son heure lorsque nous en serons à déterminer et décrire les *circonstances du travail*.

On doit seulement être averti que, bien que le salaire dans les mines de houille « généralement » et « en moyenne, » ne soit pas mauvais; bien qu'il s'y ajoute le plus souvent ce que Le Play nommait une « subvention » en nature (1); bien que l'on y puisse ajouter par surcroît le revenu d'un champ ou le produit de ce qu'il nommait « une petite industrie » accessoire; et bien qu'en beaucoup d'endroits de grandes facilités de vie soient offertes à qui voudrait et saurait en profiter; toutefois, pour des

(1) Voyez les *Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, 41e fascicule. *Mineur des Mines de houille du Pas-de-Calais*, par Yan' Kéravic, monographie d'un mineur d'A..., (p. 259). Pour son chauffage, l'ouvrier « reçoit 6t900 d'escaillage (charbon de seconde qualité). Il paie, tous les mois, la somme insignifiante de 0 fr. 20 pour toucher son bon de charbon, alors qu'il devrait payer le même combustible à raison de 7 fr. 40 la tonne, soit pour 6t900 la somme de 51 francs. Ceci représente donc une subvention en nature de 48 fr. 60. » On peut regarder aussi comme une subvention indirecte, le logement à bon marché dans les statuts de la société; nous y reviendrons au chapitre des *Circonstances du travail*. Cf. 43e fascicule. *Piqueur sociétaire de la « Mine aux mineurs » de Monthieux* (*Loire*), par M. Pierre du Maroussem.

causes qu'il nous faudra rechercher, et qui ne sont peut-être pas toutes indépendantes de la volonté ou de la moralité de l'ouvrier lui-même, — lequel ne se fait sans doute pas à lui seul sa condition et la subit en partie, en majeure partie, si l'on y tient, comme tout homme, mais enfin, en partie aussi, se la fait, — pour des causes diverses, les unes qui lui sont extérieures et supérieures, les autres qui lui sont intimes et personnelles, l'ouvrier mineur, « généralement » et « en moyenne » est plutôt au-dessous qu'au-dessus de ses affaires. Ce n'est même pas assez dire : la très grosse majorité, la presque-unanimité des mineurs ont des dettes ou sont, en tout cas, sans économies. A B.-G... dans le Pas-de-Calais, on m'a cité, en sens contraire, quelques exemples nominatifs : le père D... qui posséderait une trentaine de mille francs ; un autre, qui en possèderait une quinzaine de mille ; mais ils sont très rares, ces capitalistes, et la preuve en est qu'on les cite, en les appelant par leur nom. (Au surplus, de l'aveu même des ingénieurs, les 30 000 francs du père D... proviendraient principalement du jardinage et les 15 000 francs de l'autre, soit de la culture, soit de je ne sais plus quelle profession ou métier supplémentaire.)

Pourquoi le mineur, en général, n'a pas d'économies, et pourquoi, au contraire, il a des dettes ; si c'est le salaire qui est trop faible pour la vie qui est trop chère, ou si c'est lui qui est incapable de régler sa vie d'après son salaire : en quoi, par conséquent, « la question sociale » est, pour le mineur, « une question morale, » voilà maintenant ce qu'il serait du plus haut intérêt de savoir, et ce que nous tâcherons d'apprendre en examinant une à une les *circonstances du travail.*

III

Il n'y a plus qu'à dire quelque chose du contrat de travail dans les mines de houille et il n'y a que fort peu de chose à en dire. La note par laquelle le service des mines au ministère des Travaux publics nous transmettait obligeamment les documens que nous avons donnés, commençait par poser en principe que « l'industrie des mines est, en France, au point de vue économique et notamment en ce qui concerne le contrat de travail, une industrie qui n'est soumise qu'aux règles du droit commun. » Ces règles de droit commun sont du reste brèves et sommaires :

elles tiennent toutes dans les articles 1710, 1779 et 1780 du Code civil, auxquels on peut joindre le décret du 2 mars et l'arrêté du 21 mars 1848, supprimant et réprimant « l'exploitation de l'ouvrier par voie de marchandage. » En dehors d'elles, ou plutôt en développement, en fonction d'elles et pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec elles, la convention fait la loi des parties qui se meuvent ou sont censées se mouvoir, en pleine liberté, dans les limites marquées, comme de quatre bornes aux quatre coins d'un vaste champ, par ces trois articles du Code Napoléon et ce décret de la seconde République. Ouvriers et patrons s'arrangent. Ils s'accordent sur l'embauchage, la discipline, les sanctions à la discipline, les formes de rupture du contrat. L'accord, la convention résulte du fait que l'ouvrier entre à la mine et du fait que pour y entrer, rien qu'en y entrant, il en accepte le règlement.

Les engagemens sont d'ailleurs réciproques. Ainsi aux mines de B... (Pas-de-Calais), les conditions d'admission, stipulées dans le règlement, sont celles-ci : — Tout ouvrier, pour être employé dans les mines de B..., doit être porteur d'un livret en règle. — L'ouvrier admis prend l'engagement : 1° De se conformer aux mesures d'ordre et de sûreté prescrites par la société, et d'accepter le travail qui lui sera imposé par l'ingénieur ou les patrons ; 2° De ne point quitter les travaux de la société sans en avoir fait la déclaration quinze jours à l'avance. La Compagnie prend l'engagement réciproque de ne renvoyer un ouvrier qu'après lui avoir signifié son congé quinze jours à l'avance, sauf dans les cas spécifiés aux mesures d'ordre.

« Les cas spécifiés aux mesures d'ordre et pour lesquels il n'y a pas engagement réciproque, pour lesquels la Compagnie réserve expressément sa juridiction et son action, sont tous des cas disciplinaires, presque des cas judiciaires. Un ouvrier déjà puni d'une amende de dix francs pour avoir ouvert sa lampe dans les travaux, et qui se met en état de récidive, « sera renvoyé, sans préjudice des poursuites qui pourront être exercées contre lui. » De même, « peuvent être exclus des travaux sans avertissement préalable : 1° l'ouvrier qui insulte ses chefs; 2° l'ouvrier qui empêche violemment le travail de ses camarades. » Peut-être le paragraphe Ier : « L'ouvrier qui insulte ses chefs » est-il un peu vague, un peu élastique, et y aurait-il de quoi y loger de l'arbitraire, ce fâcheux arbitraire dont il est si difficile d'expurger

les relations nécessaires des hommes : mais nous avons dit, et nous le rappelons, que le renvoi, la plus grave des punitions prévues, puisqu'au delà il n'y a plus que les poursuites correctionnelles ou criminelles, ne peut être prononcé que par l'ingénieur seul; et c'est pour l'ouvrier une garantie qu'il ne sera prononcé ni dans la colère ni à la légère.

Tel est, en somme, le contrat de travail, et, à la fin de cette troisième étude, après avoir passé en revue l'organisation du travail, la répartition des ouvriers par catégories ou spécialités, leur répartition par âge, et par durée de services; après avoir essayé de mesurer le temps et la peine du travail; après avoir essayé aussi de comparer, de confronter la production et le salaire; après avoir esquissé le régime légal ou conventionnel du travail d'un trait hâtif et comme perdu, mais que l'examen d'autres règlemens pour d'autres entreprises, dans d'autres régions, ne ferait sans doute que multiplier en en reproduisant plus ou moins rigoureusement le décalque; nous pouvons dire : tel est, en somme, le travail dans les mines de houille.

Mieux que personne, plus vivement et plus impatiemment que personne, nous sentons tout ce qu'il reste d'incomplet et d'imparfait dans nos observations, et tout ce qu'il passera en conséquence d'incertain et de contestable dans nos conclusions. Les faits sociaux, même quand on a la prudence encore présomptueuse de les circonscrire à un seul domaine, sont d'une si grande abondance, richesse et complexité, qu'il est hors de nos prises et de notre puissance de les embrasser dans leur ensemble, de saisir et de tenir le tout de tous. C'est l'immensité de la mer; allez prendre l'Océan au creux de votre main : de toutes parts, entre vos doigts, l'eau déborde et coule en filets et en flots, monte et vous submerge. C'est l'infini du monde; allez atteindre d'un effort qui s'arrête court ce qui recule sans cesse et ce qui s'étend sans terme. « Folie d'espérer que notre raison puisse parcourir jusqu'au bout la route infinie : contente-toi, espèce humaine, du *Quia!* »

Le *Quia* est ici notre « en somme, » le « généralement » et le « en moyenne » des statisticiens. Contentons-nous de cet à peu près. En somme, nous pouvons à peu près conclure, entre autres choses, pour ce qui est du travail dans les mines, que le travail y est divisé en une quantité de catégories ou de spécialités professionnelles, entraînant autant de traitemens divers et

de conditions différentes ; que les ouvriers au-dessus de cinquante-cinq ans y sont rares, et que la population en est assez mobile; que le temps du travail y est plutôt moindre que dans les branches les plus voisines de la grande industrie et que la peine y est moindre que dans les mines de jadis; qu'en outre, ce même temps de travail est moindre dans les grands établissemens miniers que dans les moyens ou les petits et que le salaire y est meilleur; que le taux du salaire n'y peut être considéré comme bas, et qu'en tout cas il s'est élevé jusqu'à doubler, tripler, et plus, depuis la fin du XVIII[e] siècle.

Je sais tout ce qu'il faudrait ajouter encore, quels coefficiens il y aurait lieu d'introduire, et de combien de correctifs on devrait user : tenir compte de la situation commerciale et économique de l'industrie en général, et de l'industrie minière en particulier, de l'état du marché de travail, du développement des entreprises, de l'accroissement du personnel, des progrès de l'outillage, etc. Mais je sais aussi que, tout compte tenu de tout cela et de mille autres circonstances encore, nous en serions toujours à l'à peu près; jamais nous ne dépasserions le *Quia*. Et, au surplus, comme nous ne faisons ni de la science pour la science, ni de l'art pour l'art, mais que nous cherchons simplement dans la vie des élémens et des fondemens pour la politique sociale, observations et conclusions nous paraissent suffisantes.

Il s'agit à présent de faire pour le travail dans la métallurgie, la construction mécanique, la verrerie, la filature et le tissage ce qu'on vient de faire pour les mines, et de le faire comme on l'a fait, c'est-à-dire comme on peut le faire. Nous commencerons par la métallurgie.

CHARLES BENOIST.

LA PAIX D'AMIENS

IV (1)

COMMENT LA PAIX FUT ROMPUE

En arrivant à Londres, Andréossy apprit que les Ministres demandaient un subside pour porter le nombre des marins de 30000 à 50000 (2). Le 14 novembre 1802, Hawkesbury écrit à Whitworth, à Paris : « Si le gouvernement français engage avec vous un entretien au sujet de l'île de Malte, il est de la plus grande importance que vous évitiez de révéler quoi que ce soit des intentions de Sa Majesté en ce qui regarde l'île. » Le roi déclare, le 16 novembre, qu'il réglera sa conduite sur la situation de l'Europe. Dans la discussion de l'adresse, aux Lords, Grenville dit : « Le royaume est placé dans la plus terrible, la plus critique des situations. Il ne lui reste plus que deux alternatives : préparer la guerre ou se courber sous la volonté de celui qui préside aux destinées de la France. » « Il vaut mieux, dit Windham, aux Communes, prévenir le coup que le parer. » Canning réclame de vigoureuses mesures de défense. Fox ose démontrer

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août et du 1er septembre.

(2) Oscar Browning, *England and Napoleon in 1803*, Despatches of lord Whitworth. Londres, 1887.

que l'extension de la puissance française a été prévue par les négociateurs du traité; que ce ne sont point des nouveautés, que c'est le développement d'un état de choses connu : on ne l'écoute pas. Le ministère demande, le 8 décembre, que le pied de paix soit porté à 130 000 hommes. « La destruction de notre pays est la première vision qui pénètre Bonaparte avec le premier rayon du matin, s'écrie Sheridan; c'est sa dernière pensée le soir, à quelque déité qu'il s'adresse, Jupiter, Mahomet, la déesse des batailles ou celle de la Raison. »

Pitt n'a pas encore reparu au Parlement; mais il remonte sur la scène, il écrit, il cause. Il dit à Malmesbury : « La France est une puissance factice, cela ne peut pas durer, mon temps reviendra. Quelque grande que puisse être la France, notre revenu égale celui de l'Europe, notre marine est supérieure à celle de toute l'Europe. » Canning incrimine le ministère : « Tôt ou tard, il faudra qu'il agisse, sans quoi le pays est perdu... Il n'y a autre chose que concession, concession, concession (1)! »

Sur ces entrefaites, Whitworth arrive à Paris. C'est un homme de cinquante ans : « grand, parfaitement beau, » de tournure noble, représentant, avec magnificence, un pays prospère et un État altier. Un de ses premiers rapports est pour signaler les vues persistantes de Bonaparte sur l'Égypte et recommander la vigilance. Il tient pour la paix agitée. « Chaque nouvelle année de paix, écrit-il, le 1er décembre, tout en affaiblissant le gouvernement consulaire, donnera de la force et du courage à ceux dont c'est le but et l'intérêt de le renverser. De fait, nous entretenons, en maintenant la paix, un état de guerre, contre ce gouvernement, qui est plus décisif et plus dangereux par lui-même que des hostilités déclarées. »

Bonaparte ne s'y trompe pas : l'Angleterre ne rendra pas Malte. Les prétextes de ne point rendre cette île changent avec les époques : naguère c'était la république italienne, désormais ce sera la Suisse. Bonaparte apprend qu'à Londres les ci-devant fabricans de faux assignats se mettent, chose plus redoutable, à fabriquer de faux billets de la Banque de France; que les émigrés complotent à Jersey, que des émissaires anglais parcourent les ports d'Italie, que les partisans de l'Angleterre s'agitent en Hollande et, sous le couvert d'une neutralité louche,

(1) Canning à Malmesbury, 14 décembre 1802.

travaillent à rompre l'alliance française. Il excite sa polémique, éperonne ses espions; il refuse d'entendre parler de relations commerciales. « Nous ne paraissons pas être en paix, » écrit-il à Talleyrand. La conduite de l'Angleterre est « une injure perpétuelle au peuple français. » Il faut en finir, cependant. C'est une phrase qui revient en tous ses discours : « Le temps de la tranquillité est arrivé en Europe (1). » Il dit à Markof : « Les flots excités par le dernier orage ne sont pas encore assez calmés pour ne pas faire craindre une nouvelle tempête, et, dans le cas d'une nouvelle explosion, mon parti est pris de faire proclamer l'empire des Gaules et de marcher à nos ennemis. » C'est l'épouvantail césarien : il se flatte d'en terrifier le continent.

L'acte de médiation de la Suisse se prépare, ostensiblement. Le 10 décembre, Bonaparte adresse aux délégués ce discours, qui porte loin : « La neutralité convient seule à la nature de votre pays et à vos intérêts; » mais, ajoute-t-il : « Je dois vous parler comme magistrat d'un grand pays et ne pas vous déguiser que jamais la France et la République italienne ne pourront souffrir qu'il s'établisse chez vous un système de nature à favoriser nos ennemis. » L'histoire a placé la Suisse entre la République italienne et la France; l'Angleterre n'a rien à y prétendre. « Je ne puis souffrir que la Suisse soit un autre Guernesey du côté de l'Alsace. Il faut que l'Angleterre ne puisse entretenir en Suisse un seul homme suspect. »

Toutefois, il croyait la guerre sinon évitable, au moins éloignée. Il fait partir l'expédition de l'Inde, et il donne, dans les derniers jours de janvier 1803, ces instructions à Decaen, qui en a le commandement : « Le capitaine général arrivera dans un pays où nos rivaux dominent, mais où ils pèsent également sur les peuples de ces vastes contrées. Il doit donc s'attacher à ne leur donner... aucun motif de discussion et à dissimuler le plus possible les vues du gouvernement. » Tout en cherchant à lier des relations « avec les peuples ou les princes qui supportent avec le plus d'impatience le joug de la Compagnie anglaise, » il s'étudiera à ne donner à cette compagnie aucune inquiétude. « Les Anglais sont les tyrans des Indes; ils sont inquiets et jaloux; il faut s'y comporter avec douceur, dissimulation et simplicité. » Decaen indiquera quelles forces il faudrait pour aider

(1) Bonaparte à Talleyrand, 18 et 28 décembre; rapports de Markof, 13 décembre; de Whitworth, 23 décembre 1802.

les princes hindous à chasser les Anglais. Puis, revenant à une date qu'il avait déjà plus d'une fois marquée : « Si la guerre venait à se déclarer avant le 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804)..., le capitaine général a carte blanche et est autorisé à se replier sur l'Ile de France. » Il termine par ces mots qui décèlent sa pensée secrète : « La mission du capitaine général est d'abord une mission d'observation; mais le Premier Consul, bien instruit par lui et par l'exécution ponctuelle des observations qui précèdent, pourra le mettre à portée d'acquérir un jour cette gloire qui prolonge la mémoire des hommes au delà de la durée des siècles (1). »

Le bruit se répand qu'un corps de débarquement de 8000 hommes se réunit en Corse, noyau d'une future armée d'Égypte. Le retour de Sébastiani confirme ces nouvelles. Sébastiani, important, bourdonnant, arrogant, volontiers enflé de sa personne et boursouflé dans ses discours, a rempli sa mission avec éclat; il revient avec tapage. Ses propos circulent dans tout Paris. Le 30 janvier 1803, le *Moniteur* publie le Mémoire qu'il a adressé, sur sa mission, au Premier Consul. Il y accuse les Anglais de différer à dessein l'évacuation d'Alexandrie; il accuse le général anglais Stuart de l'avoir voulu faire assassiner; il peint l'armée anglaise « un ramassis d'hommes mal armés, sans discipline, usés par les excès de débauche. » — Six mille Français suffiraient aujourd'hui pour reconquérir l'Égypte. Ce pays est resté favorable à la France. La veille, Bonaparte adressait cette allocution aux délégués suisses : « L'Angleterre n'a rien à faire avec la Suisse; si elle avait exprimé les craintes que je voulusse me faire votre *landamann*, je le devenais. On a dit que l'Angleterre s'intéressait à la dernière insurrection : si son cabinet avait fait à ce sujet une démarche officielle, s'il y avait eu un mot dans la *Gazette de Londres*, je vous réunissais! »

Ces mots sont colportés dans toutes les ambassades, en attendant que les journaux les publient. L'effet en est déplorable et très différent de celui qu'en attendait Bonaparte. « On se réunit communément, écrit Markof, à attribuer ces incohérences à un esprit qui a de la tendance vers un égarement complet; c'est communément l'opinion du principal ministre de tous ses plans

(1) Henri Prentout, *l'Ile de France* sous Decaen. Paris, 1901.

politiques. » C'est en Angleterre surtout que le coup porte à faux.

Les politiques voient l'Égypte menacée, la Suisse fermée, c'est-à-dire une porte de côté par où ils exploraient et machinaient en France. Les négocians voient un entrepôt de plus enlevé aux affaires. La Cité lit le discours aux Suisses et le rapport de Sébastiani : le Corse les défie d'agir ici, il menace de les déloger de là! Le sang monte à la tête de John Bull, il voit rouge, il ferme les poings, et sir John Falstaff cogne sa cuirasse de si formidables coups d'épée que le retentissement en fera évanouir le matamore du continent! Le ministère Addington se guinde à la hauteur du public. Hawkesbury mande, le 9 février, à Whitworth de déclarer que l'Angleterre ne se dessaisira pas de Malte avant d'être rassurée sur les intentions de Bonaparte au sujet de l'Égypte et de l'empire ottoman. Malte est le gage universel et la garantie de toute réclamation. Whitworth, stylé à Londres par Simon Woronzof, Russe de profession et anglomane de goûts, s'était mis en confiance avec Markof, le consultait, lui communiquait tout, et Markof, de ces confidences, nourrissait ses rapports, attisant la jalousie d'Alexandre, aigrissant l'hostilité des ministres.

Whitworth avait conféré avec Talleyrand sur ses instructions du 9 février. Le 18, Bonaparte le fit prier de se rendre aux Tuileries (1). Ce fut une de ces grandes scènes de tragédie historique que Bonaparte admirait tant chez Corneille et par lesquelles il se donnait et donnait à la postérité, le spectacle, souvent le secret de sa vie. La France, dit-il, a une armée de 480 000 hommes, préparée aux entreprises les plus hardies. L'Angleterre possède une flotte qui la rend maîtresse des mers et que la France n'égalera pas avant dix ans : ces deux puissances sont capables de gouverner le monde, par leur entente, et de le renverser par leurs discordes. « Depuis la paix d'Amiens, j'ai senti, en toute occasion, l'inimitié. Pour avoir la guerre, il suffit de déclarer qu'on la veut... » Il reprit, un par un, les griefs de l'Angleterre : — Le Piémont, la Suisse, ce sont des bagatelles. Tout cela était dans l'ordre naturel des choses et facile à présumer, lorsqu'on traitait à Amiens; il ne fallait pas conclure alors, ou tenir ce qu'on avait promis, nommément à Malte. Quant à

(1) Rapports de Whitworth, 21 février; de Markof, 28 février 1803, d'après le récit direct de Whitworth.

l'Égypte : « si j'avais senti la moindre inclination à m'en emparer par la force, je l'aurais fait, il y a un mois ; mais, tôt ou tard, l'Égypte appartiendra à la France, soit par la chute de l'empire ottoman, soit par quelque arrangement fait avec la Porte. » La France y conserve des intelligences ; c'est pour les entretenir qu'il y a envoyé Sébastiani, mission nécessaire à cause des obstacles que l'Angleterre apportait à la paix, c'est-à-dire après le refus d'évacuer Malte. Ces mots le conduisirent à parler de la guerre : une descente était le seul moyen de vaincre les Anglais; mais comment croyait-on qu'arrivé à la hauteur où il était, il risquerait sa réputation, sa vie, dans une entreprise aussi hasardeuse ? Si on l'y pousse, toutefois, ce sera une guerre d'extermination, où la France entière le suivra. Il fit alors le tour du continent, montra l'Angleterre sans alliés, dépeignit l'Europe subjuguée par lui : l'empereur de Russie est très pacifique, l'Autriche ne compte plus ! « Il n'a tenu qu'à moi de coucher à Vienne dans le lit impérial ! » Il discourut, de la sorte, près de deux heures. A peine Whitworth put-il placer quelques répliques, mais très affirmatives. « J'ai cru, raconte-t-il, entendre plutôt un capitaine de dragons que le chef d'un des plus puissans États de l'Europe. »

Bonaparte, improvisant son rôle, avait dépassé le personnage qu'il voulait jouer. Talleyrand, en son commentaire, tâcha d'adoucir l'algarade. La dépêche qu'il écrivit à Andréossy, le jour même, n'en concluait pas moins à des propositions fort pressantes : évacuation de Malte et d'Alexandrie, expulsion de Georges, répression de la presse. Le lendemain, 20 février, le *Moniteur* inséra l'*Acte de Médiation du Premier Consul entre les partis qui divisent la Suisse*. Le *recès*, acte par lequel la Diète germanique consacrait le remaniement de l'Allemagne, était prêt et la signature n'en était plus qu'une formalité (1). Ce même jour, 20 février, Bonaparte publia, sous forme de message adressé au Sénat et au Corps législatif, un exposé de la situation de la France. C'est la plus splendide revue politique que jamais chef d'État ait passée en Europe. Toutefois, pour célébrer la paix magnifique, il ne la présentait encore qu'à titre d'espérance. « Le gouvernement garantit à la nation la paix du continent, et il lui est permis d'espérer la paix maritime. » Il y fera tous les sacri-

(1) Il fut signé le 25 février 1803.

fices compatibles avec l'honneur. Mais si un parti, en Angleterre, a conclu la paix et désire la maintenir, un autre « a juré à la France une haine implacable ; » d'où une attitude, à la fois pacifique et menaçante. » — « Tant que durera cette lutte des partis, il est des mesures que la prudence commande au Gouvernement de la République, 500 000 hommes doivent être et seront prêts à la défendre et à la venger. » Il répondait d'ailleurs du triomphe final, et en une phrase aussi présomptueuse de sa part que méprisante pour les Anglais : « Quel que soit à Londres le succès de l'intrigue, elle n'entraînera point d'autres peuples dans les ligues nouvelles ; et le Gouvernement le dit avec un juste orgueil : seule l'Angleterre ne saurait aujourd'hui lutter contre la France. » Et l'Angleterre sera seule à lutter !

II

Cependant, ce jour-là même, Bonaparte reçut un avertissement significatif. C'était une note de Markof, sur des instructions qui lui arrivaient de Pétersbourg. L'empereur est surpris du ton que prend le Premier Consul : « Ce n'est pas celui qui doit exister entre des États indépendans. Sa Majesté ne veut ni commander, ni que personne lui commande. » Puis, cette allusion directe à l'Égypte : L'empereur, satisfait du lot que la Providence lui a assigné, ne songe à s'agrandir d'aucun côté ; il entend que personne ne s'agrandisse aux dépens de la Turquie. Que le Premier Consul rassure sur cet article, la paix avec l'Angleterre sera facilitée. » Et, en attendant, la Russie rassure les Anglais. Le chancelier de l'empire mande à Simon Woronzof, à Londres : « Les intérêts de la Russie et ceux de l'Angleterre ont tant de points communs entre eux que ces deux puissances peuvent se considérer comme alliées sans avoir besoin de l'écrire sur le papier (1). »

Les « amis de l'Angleterre » travaillant à semer l'alarme, à montrer la guerre imminente, à en rejeter toute la responsabilité sur Bonaparte ; et ils y réussissent. Talleyrand, qui les fait souffler par ses « affidés, » qui ménage Londres, qui cherche surtout à s'insinuer près d'Alexandre, est représenté par eux,

(1) Novembre 1802. Markers, p. XI.

comme il se représentera lui-même dans ses Mémoires, comme « un homme d'un très grand esprit... ayant dans la tête le courage que l'on a dans le cœur, » conseiller sage, mais peu écouté, d'un maître très imprudent, modérateur de la France en Europe, déplorant les actes auxquels il collabore, la politique dont il est l'instrument, et insinuant que, dans l'intérêt même de la France, une résistance de l'Angleterre, une résistance surtout de la Russie, seraient un bienfait pour le monde et sauveraient la paix.

Joseph Bonaparte, toujours aux aguets de la diplomatie, gémissant du joug qu'il subit de son cadet, colporte, en les blâmant sournoisement, les intempérances de langage du Consul, les emportemens de sa polémique. Il condamne une guerre qui menace d'ensanglanter l'Europe, une guerre que l'on peut éviter, que, dira-t-il peu après, « sans l'extravagante mission de son Sébastiani, nous n'aurions jamais eue. » Il laisse fronder autour de lui. Il écoute volontiers son confident et ami, Miot, lui répéter : « La France ne partage pas cette susceptibilité politique, seul motif qu'on produise et qui tend à rallumer un nouvel incendie... La paix est le véritable objet de la nation. » Et Joseph se sent l'homme de la nation. Il ne lui déplaît point qu'on le murmure dans les salons où fréquentent les diplomates. « Le traité d'Amiens, écrit Mme de Staël, fut conclu lorsque les succès de Bonaparte en Italie le rendaient déjà maître du continent; les conditions en étaient très désavantageuses pour les Anglais, et, pendant l'année qu'il subsista, Bonaparte se permit des empiétemens tellement redoutables, qu'après la faute de signer ce traité, celle de ne pas le rompre eût été la plus grande. »

Les Anglais sont persuadés que la guerre détruira le charme et déchirera le voile qui cache aux yeux des Français l'égoïsme et l'ambition outrée de Bonaparte; ils cesseront de voir en lui l'héritier de la Révolution; ils découvriront le *condottiere* qui en abuse. Les complots contre son gouvernement et contre sa personne en seront facilités. On parle de factions dans l'armée, notamment dans celle de l'Ouest, où commande Bernadotte, et c'est précisément dans ces pays, où la sédition couve toujours, que les émigrés méditent un débarquement, quelque coup fourré sur Brest : l'Angleterre y recommencerait le jeu de Toulon, en 1793. Ce n'est pas le cas d'expulser Georges et « ses officiers. » Un agitateur, intrigant et policier, Méhée de la Touche, se pré-

sente au *Foreign Office*, voit M. Hammond, livre des papiers qu'il a volés à Paris et offre ses services. On l'éconduit « vu l'état de paix; » mais, « si les circonstances changeaient, » on accepterait ses offres avec plaisir. Or les « circonstances » tendent à changer. Comment les Anglais proscriraient-ils les Bourbons, quand ils se figurent que tant de Français sont résignés à la paix, même sans la Belgique et sans le Rhin, que la « faction des anciennes limites » fait cause commune avec celle des « amis de l'Angleterre » et que tous les opposans au Consul, républicains, royalistes ou constitutionnels, communient dans la même foi et la même complaisance à l'Angleterre. Cette « paix anglaise, » les Bourbons seuls la signeraient, et l'Angleterre se trouve avec Louis XVIII et Bonaparte dans les conditions où se trouvait Louis XIV avec Jacques II et Guillaume III : les droits sacrés de l'hospitalité couvrent les calculs de la politique. Talleyrand adresse, le 1er mars, à Andréossy, un mémoire sur les mesures que l'Angleterre réclama de la France, pour l'expulsion des Stuarts, en vertu de l'article 19 du traité d'Aix-la-Chapelle : « Il vous sera facile, dans vos conversations, d'établir l'analogie des circonstances. » L'analogie la plus claire, c'est que la paix ayant été signée le 18 octobre 1748, le 16 avril 1755, avant que la guerre fût déclarée, l'amirauté anglaise ordonnait aux marins d'attaquer, capturer et détruire les vaisseaux français qu'ils rencontreraient (1).

Ce n'est plus du Canada qu'il s'agit, ni même directement des Indes; les Anglais en sont maîtres; mais ils veulent tenir les embarcadères et les routes : Amsterdam, Anvers du côté des Indes occidentales, la Méditerranée, l'Égypte du côté des orientales. Pour Nelson, la Méditerranée est la cause vraie du conflit, le champ de rivalité, le champ de bataille. Il voit, il montre trois points sur la carte : Gibraltar qu'ils tiennent, Alexandrie qu'ils auraient tort d'évacuer, Malte qu'ils ne rendront pas. « Je considère, dit-il, Malte comme une station des plus importantes sur la route de l'Inde... J'espère que nous ne l'abandonnerons jamais. » Et Simon Woronzof, si répandu, si bien informé : « Tel qu'il soit (le ministère anglais), son système sera toujours celui d'anéantir la France, comme son unique rivale, et régner après despotiquement sur l'univers entier. Il a laissé faire Bonaparte

(1) Richard Waddington, *Louis XV et le renversement des alliances*, Paris, 1896.

pour avoir un prétexte à déclarer la guerre. Il veut garder Malte et l'aura; et, à la chute de l'empire ottoman, il s'emparera de l'Égypte. » Markof enfin, après l'événement accompli et le rappel de l'ambassadeur anglais à Paris : « Ce fut un dernier trait de lumière pour moi que l'Angleterre voulait fortement, sinon la guerre, du moins l'annulation du traité d'Amiens, qui serait l'effet du premier coup de canon tiré de part et d'autre. »

III

Au reçu du rapport de Whitworth sur la scène du 18 février, Hawkesbury, très ému, se demanda s'il ne convenait pas de publier le récit. Malmesbury l'en détourna, sauf à élever le ton et à montrer les dents. « Bonaparte, lui dit-il, est un spadassin; il recule quand on avance; il avance quand on recule. — Il doit être fou, » opina Hawkesbury. « L'extravagance et la violence qui se montrent dans sa conversation gouvernent sa conduite, et le jetteront dans les dernières extrémités, peut-être contre son jugement, » écrivait Pitt. Et après la lecture du rapport de Sébastiani : Je le tiens pour un « exposé authentique et public » des plans de Bonaparte; « de l'espoir qu'il nourrit de se trouver en mesure d'ordonner en maître... Nous devons nous attendre, si nous lui cédons maintenant, à nous voir obligés, au bout de quelque temps, de lui laisser prendre l'Égypte et les Sept-Iles... Je ne puis m'empêcher de conclure qu'une guerre immédiate et certaine serait un moindre mal qu'une concession aussi dangereuse et aussi honteuse. » Il concluait : « Nous devons être préparés à la possibilité d'une rupture immédiate, et, tout de suite après, ou plutôt en même temps, à une tentative de sa part pour nous frapper, dès le premier abord, à quelque endroit sensible (1). »

De là à prendre les devans, il n'est qu'un pas. Ils le franchirent, et d'autant plus délibérément qu'ils étaient avertis par Simon Woronzof de la note remise par Markof à Talleyrand : ils se savaient soutenus par la Russie, et ils ne doutaient pas de l'entraîner. Ajoutez les « amis » de Paris et les rapports de Whitworth. Andréossy lui-même confesse que le peuple est

(1) Pitt à son frère, 28 février; 2 mars; Journal de Malmesbury, 16, 20, 26, 27 février; 2, 9 mars 1803.

contre la guerre, que la moitié de l'armée est jacobine, que Bonaparte est hors d'état de faire campagne. L'occasion est bonne, note Malmesbury, dans son *Journal*.

Les ministres, qui désormais ne font rien sans Pitt, découvrent leur jeu. Alexandrie est évacuée, mais ils réclament Malte à titre de compensation et à titre de gage, qu'ils garderont tant que le Premier Consul ne les rassurera pas sur l'Égypte (1). On parle du retour de Pitt au ministère. Pour répondre au message de Bonaparte du 10 février, à ses 500 000 hommes, à sa déclaration insolente que l'Angleterre seule n'est pas de taille, le roi, le 8 mars, demande de nouveaux subsides. Alors qu'ils savent par Whitworth lui-même qu'il ne se fait aucun armement dans les ports de France, le 10 mars, ils rappellent la milice; le 11, le Parlement vote une levée de 10 000 marins. Les émigrés bourdonnent, remuent, paradent. Le Comte d'Artois joue au souverain au milieu de ses fidèles, toujours à la veille de l'héroïsme, de l'embarquement, de la restauration. Bonaparte leur avait fait passer des offres assez étranges : une indemnité, une satisfaction quelconque, en argent, moyennant quoi le prétendant renoncerait, en forme, à ses droits; son frère et ses neveux se retireraient loin, très loin, à Moscou. Il en avait été question, en août 1802, entre Talleyrand et Markof. Le propos reprit, en février 1803, par l'entremise du roi de Prusse. Ce n'était pas l'heure, pour les Bourbons, de se désavouer eux-mêmes, de *s'avilir* comme le disait crûment Talleyrand, jugeant de ce mot l'acte qu'il était chargé de procurer. Ils ont tout refusé, écrit le roi de Prusse (2).

Andréossy, fort novice aux escarmouches d'ambassade, se sent quelque peu étourdi et chancelant. De sa personne, d'ailleurs, il incline aux opinions des entours de Joseph, de Miot, et ses propos intimes concordent singulièrement avec ceux qu'échangeait, au mois d'août précédent, son collègue de Vienne, Champagny, avec le plus enragé et acharné ennemi de la République et de Bonaparte, le comte d'Antraigues. Un camarade de jeunesse d'Andréossy, le comte de Guilhermy, homme de confiance de Louis XVIII, le vient visiter en son ambassade. Andréossy lui

(1) Rapports d'Andréossy, 24 février, 1er mars; Hawkesbury à Whitworth, 28 février 1803.

(2) Rapports de Markof, 21 avril, 16 octobre 1802. Lettres de Frédéric-Guillaume à Alexandre, 11 février, 29 mars 1803. Bailleu.

confie ses inquiétudes sur l'instabilité des choses de France. Il croit, en cas d'événement, que les Jacobins reprendront le pouvoir si les royalistes ne sont pas en mesure. Il fait grand cas de Pichegru. Il estime d'ailleurs, prenant à la lettre les déclarations officielles qu'il reçoit à Londres, que Bonaparte seul pousse à la guerre et qu'il ne tiendrait qu'à lui de l'éviter, ce qui est précisément le jeu joué par les Anglais. « Tel est, citoyen ministre, écrit-il à Talleyrand, le 17 mars 1803, l'état des esprits et des choses. Je crois qu'on peut encore tout ramener à la paix. Les mesures que prendra la France et la détermination du Premier Consul décideront du sort du monde. »

IV

Après divers retardemens, Bonaparte s'était décidé à faire partir Decaen. Ce général quitta Paris le 16 février, et Brest le 6 mars, avec la petite expédition destinée à reprendre possession des comptoirs des Indes que les Anglais devaient restituer. Bonaparte croyait donc encore à la prolongation de la paix; il ne se disposait certainement point à la rompre : c'eût été livrer aux Anglais Decaen, ses soldats et l'escadre qui les portait. Le 11 mars, au matin, il reçut le texte du message royal du 8. C'était la guerre, et très prochaine. A la précipitation, à la complexité de ses mesures dans cette matinée du 11, on voit bien qu'il est pris au dépourvu. Il piétine la terre, comme pour en faire sortir des marins, des soldats, des auxiliaires. Il commande à Decrès des bateaux plats, qui devront être réunis à Dunkerque, à la fin de septembre. Il rassemble les pièces de la lourde machine de guerre, la machine toujours branlante et disloquée des alliances, tâchant de déjouer la diplomatie anglaise, de la prévenir partout. Il écrit au roi d'Espagne, il le presse de mettre en état sa flotte désarmée : « L'Angleterre veille toujours; elle n'aura de repos qu'elle ne se soit emparée des colonies et du commerce du monde. » Il harcèle les Bataves; il avertit Melzi, qu'il trouve mou : le temps n'est pas à la rhétorique; « ce sont des conseillers d'État, des généraux italiens qui parlent de Zama et de Scipion !... ces parallèles, qu'on a peine à saisir, se traduisent ici par l'image des *Vêpres siciliennes*, qui sont plus modernes. »

Il ne suffit pas de crier aux alliés : Garde à vous! Il faut occuper les positions offensives. Bonaparte n'a garde de méconnaître le conseil que Frédéric soufflait, en 1755, aux ministres de Louis XV, aveugles et sourds : « Toute leur conduite de modération ne leur fera différer ni éviter la guerre générale que l'Angleterre leur destine... Savez-vous le parti que je prendrais dans les circonstances présentes, si j'étais le roi de France ? Je ferais marcher, dès que la guerre serait déclarée ou que les Anglais auraient commis quelque hostilité contre la France, un corps considérable de troupes en Westphalie pour les porter tout de suite sur l'électorat de Hanovre. C'est le seul moyen de faire chanter ce... » Ici, un mot fort libre, désignant le roi d'Angleterre. Au lieu de disséminer ses troupes et de les engager dans le nord de l'Allemagne, Bonaparte préférerait, — c'est une tradition du Comité de salut public, — y placer le roi de Prusse, ce qui serait, du même coup, le lier à la France et l'engager contre l'Angleterre. Il envoie Duroc à Berlin, avec cette instruction : « Il faut trancher le mot ; le projet du Premier Consul, si le cabinet britannique persévère, est d'envahir sur-le-champ le Hanovre. » Mais Duroc fera entendre le fin des choses, le sens caché de la lettre que le Premier Consul adresse à Frédéric-Guillaume : « Votre Majesté sait combien je désire, dans toutes les circonstances, lui être agréable... »

En même temps que la Baltique, la Méditerranée, Bonaparte réoccupera Otrante et Tarente si les Anglais n'évacuent pas Malte. Le roi des Deux-Siciles en est prévenu. Le général Colbert part pour Pétersbourg avec une lettre qui en avertit Alexandre et réclame « son intervention. »

Ces lettres au roi d'Espagne, au roi de Prusse, à l'empereur de Russie, à Melzi, sont écrites dans la matinée du 11 mars. Ce jour-là, Talleyrand dînait chez le ministre de Prusse, Lucchesini, avec Whitworth, Berthier et Decrès. Au sortir de table, Talleyrand, non sans quelque solennité voulue, invita les ministres de la Guerre et de la Marine à retourner à leurs ministères où des ordres pressans les attendaient ; puis il emmena Whitworth dans un salon voisin. Il lui signifia que, si l'Angleterre ne fournissait pas des explications sur ses armemens, le Premier Consul ferait entrer 20 000 hommes en Hollande, formerait un camp sur les frontières du Hanovre, un autre à Calais, et occuperait Tarente.

On remarqua que Whitworth, en rentrant au salon, paraissait fort ému (1).

Le 13 mars, il y avait réception chez Mme Bonaparte. Whitworth s'y rendit, paré pour la bataille, en gentilhomme qui va sur le terrain, parfaitement calme, hautain, d'une impertinence à peine voilée par les formes d'une extrême courtoisie; lent de paroles, sobre de gestes, magnifiquement vêtu, la distinction même, un lord de la tête aux pieds (2). Bonaparte l'aborde, agité: « Ainsi vous voulez la guerre! — Non, Premier Consul; nous sommes trop sensibles aux avantages de la paix. — Nous nous sommes battus pendant quinze ans. — C'en est déjà trop. — Mais vous voulez faire la guerre quinze années encore, et vous m'y forcez... Le roi d'Angleterre a dit dans son message que la France préparait des armemens offensifs; il a été trompé : il n'y a dans les ports de France aucun armement considérable, étant tous partis pour Saint-Domingue. Il a dit qu'il existait des différends entre les deux Cabinets. Je n'en connais aucun. Il est vrai que l'Angleterre doit évacuer Malte; Sa Majesté s'y est engagée par le traité. » Whitworth explique les intentions du roi : le message est une forme constitutionnelle, il n'a rien d'une provocation; tout s'arrangera, il l'espère, par des explications amicales. « Il n'y a pas à en donner, reprend Bonaparte, sur des stipulations aussi claires et aussi positives que celles du traité d'Amiens. » Puis, se détournant : — « Très bien! Nous nous battrons dans quinze jours! » — Markof se trouvait près de lui, il avait tout entendu; il insinue quelques phrases de politesse, conciliantes. Azara, l'ambassadeur d'Espagne, se tenait près de Markof. Bonaparte reprend, s'adressant aux deux: — « Je ne demande pas mieux; mais : Malte ou la guerre! » Alors, élevant la voix, comme indigné: — « Les Anglais veulent la guerre; mais s'ils sont les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre. Ils ne respectent pas les traités. Il faut dorénavant couvrir les traités du crêpe noir. » Après cette sortie, il s'adoucit, s'entretint avec Markof du départ de Colbert pour Pétersbourg,

(1) Rapports de Lucchesini, 12 mars; note de Talleyrand à Whitworth, 12 mars; Talleyrand à Andréossy, 12 mars 1803.

(2) Relations de Whitworth, 13 mars; de Markof, 16, 17 mars; de Talleyrand à Andréossy, 13 mars; à Hédouville, 16 mars; à Bignon, à Berlin, 16 mars. Mémoires de la duchesse d'Abrantès. Les textes fondamentaux sont ceux de Whitworth et de Talleyrand, du 13 mars, écrits sous l'impression même. Les autres sont recomposés, des discours. — Portrait de Whitworth, par Turner, au Louvre.

revint à Whitworth et, d'un ton de courtoisie, s'informa de la santé de lady Whitworth. « Elle est restée à la maison pour garder un de ses enfans malade, répondit l'ambassadeur. — Vous avez, repartit Bonaparte, passé ici une mauvaise saison; je souhaite que vous restiez la bonne. » Mais, s'agitant de nouveau : « Il n'y a pas d'apparence après ce qui vient d'arriver. » Et ne se contenant plus : « Pourquoi des armemens? Contre qui des mesures de précaution? Je n'ai pas un seul vaisseau de ligne dans les ports de France; mais, si vous voulez armer, j'armerai aussi; si vous voulez vous battre, je me battrai aussi. Vous pourrez peut-être tuer la France, mais jamais l'intimider. — On ne voudrait, dit Whitworth, ni l'un ni l'autre; on voudrait vivre en bonne intelligence avec elle. — Il faut donc respecter les traités. Malheur à ceux qui ne respectent pas les traités! Ils en seront responsables à toute l'Europe. » Sur ces mots, il rompit le cercle qui s'était formé autour de lui, et, « suffoquant de colère, » sortit en criant : « Malte ou la guerre, et malheur à ceux qui violent les traités! »

Plus de cinquante personnes assistaient à la scène. Les courriers diplomatiques en portèrent des relations à Berlin, à Pétersbourg, à Vienne. Il ne fut bruit d'autre chose dans Paris. Le 15 mars, au Conseil d'État, on discutait un projet de loi sur la Banque de France. Un ancien membre, très modéré, du Comité de l'an III, Defermon, exprima la crainte que les circonstances ne nuisissent au succès de la Banque. « Les Romains assiégés envoyèrent une armée en Afrique, dit Bonaparte. Si nous avions la guerre, ce qui ne paraît pas présumable, je voudrais diminuer les impôts de trente millions. Nous vivrions en Europe, en Hanovre. » Le roi d'Angleterre paierait les frais de la guerre. Il rapporta les paroles qu'il avait adressées à Whitworth et ajouta : « La France ne peut reculer là-dessus — Malte — sans reculer sur tout le reste. Ce serait contraire à l'honneur. Il vaudrait mieux périr. Si l'on cédait sur ce point, ils demanderaient Dunkerque. Ces temps-là sont passés, nous ne sommes plus ce que nous étions. Nous ne serons pas les vassaux de l'Angleterre... Les Anglais ont été habitués à mener le continent, et, pour peu qu'ils trouvent actuellement de résistance, ils y sont très sensibles. Tant pis pour eux! »

Dans le même temps, Markof écrivait à Pétersbourg après une conversation avec l'un « des plus affidés » de Talleyrand, Choi-

seul-Gouffier : « L'*explosion* sera sous peu, on en sera quitte pour le fracas. Bonaparte est hors d'état de porter à son ennemi aucune atteinte directe. Tout ce qu'il peut exécuter, au moins cette année-ci, est de vexer le royaume de Naples en y faisant subsister un corps d'armée. » Les Anglais ne céderont point (1). « Je pense, disait Whitworth à son collègue de Russie, que ma cour voudrait peut-être se prévaloir des avantages de la position actuelle, qui la mettent à même de porter à la France des coups très sensibles, sans en avoir rien à craindre, pour demander, en Italie, et même ailleurs, un ordre de choses plus tolérable. Trop convaincue des vastes projets que l'ambition insatiable de Bonaparte lui suggère, elle est déterminée à saisir le moment actuel pour y mettre des bornes. » Joseph Bonaparte en convient. « Mon frère, dit-il à Whitworth, a trop abusé de son ascendant. » Joseph a essayé de le modérer, mais il s'est fait éconduire; il a dû se retirer à Mortefontaine. Néanmoins, l'attitude de l'Angleterre a produit déjà deux très bons effets : « abattre l'orgueil du Premier Consul et désabuser les puissances de l'opinion où elles étaient tombées que rien ne pouvait lui résister. » On lit dans la correspondance royaliste 4-12 avril. « Les nouvelles sont à la guerre. Il est certain que Bonaparte ne la veut pas; mais il paraît que l'Angleterre la veut. » Bonaparte écrivait à Melzi, le 2 avril : « Je vous dis, pour vous seul, que je ne pense pas que ce commencement de querelle ait de suite, et que je présume que tout s'arrangera suivant la teneur du traité d'Amiens. » Cependant, il avait envoyé un navire à la recherche de Decaen, avec l'ordre pour le général de s'arrêter à l'Ile de France, 25 mars 1803. Et Markof concluait, au milieu d'avril : « Je suis très porté à croire qu'il cédera à l'Angleterre sur l'article de Malte, dans la crainte de voir la guerre se renouveler, événement qu'il redoute, à cause du manque absolu des moyens à parer les premiers coups, qui mettraient dans le plus grand danger les restes de la marine française, la sûreté de ses possessions et particulièrement celles de l'Amérique espagnole... Les fonds continuent à baisser. »

Malte devenait le point de mire de toute l'Europe, le rocher où s'accumulent les nuages et qui annonce, selon la direction qu'ils prennent, le beau temps ou la tempête. Si les Anglais l'abandonnent, la France écrase l'Europe, Bonaparte se proclame

(1) Rapports de Markof, 17 mars, 4 avril 1803.

empereur d'Occident ! Si Bonaparte y laisse les Anglais, c'est la retraite qui commence, et bientôt la déroute de la Révolution : il aura suffi, comme à Saint-Jean-d'Acre, de lui tenir tête pour déshabiller le fantoche et dissiper l'épouvantail ! Le prestige repasse à l'Angleterre, qui paraît se cramponner avec le plus d'acharnement, qui parle avec moins d'emphase, mais avec plus d'autorité. Si l'Angleterre est encore isolée, le continent tourne à la neutralité bienveillante. Duroc est éconduit à Berlin, très poliment; mais ils sont repus, ils tiennent à digérer en repos. « Que les Anglais exercent le despotisme sur les mers, c'est un très grand inconvénient, je l'avoue, dit Haugwitz : mais le despotisme continental est infiniment plus dangereux. » Et voilà le fruit, très mûr désormais, de tant de sollicitations, d'offres de suprématie, d'empire même; de tant de lieues carrées de terre allemande, de tant d'âmes d'Allemands, promises par tous les gouvernemens de la République depuis dix ans et distribuées naguère par Bonaparte.

La Prusse demeure ce qu'elle a toujours été. La Russie indique ce qu'elle sera. Alexandre diffère de répondre : c'est le carême, temps d'abstinence; puis viennent les pieux devoirs de la Semaine sainte ! Quand il écrit, à la fin d'avril, c'est pour se dérober : « Quoique la conduite de l'Angleterre paraisse, en ce moment, contraire à la lettre du traité d'Amiens, je ne me permettrai ni de la défendre, ni de la blâmer. » Il regrette, toutefois, qu'elle se soit mise dans son tort, et il le mande à Simon Woronzof : « Je dois avouer que dans cette occasion, du moins en apparence, le gouvernement anglais a agi contre la lettre du traité d'Amiens, et que, juridiquement, il n'a pas le droit en sa faveur, s'étant obligé à l'évacuation de Malte en des termes déjà remplis ou qui peuvent l'être quand il voudra. » Il offre une médiation, qui serait « franche, si l'empereur n'était pas influencé par son ministère, » mande Hédouville, enguirlandé, comme le devaient être tous les envoyés français près d'Alexandre, et entêté de cette chimère : deux Russies, l'une hostile à l'alliance française, et c'est tout le monde; l'autre favorable, et c'est l'Empereur tout seul : à la vérité, cet autocrate est incapable ou de vouloir par lui-même ou d'accomplir ce qu'il veut !

En Batavie, la France récolte ce qu'elle a semé depuis que Pichegru a conquis et Sieyès régenté cette république. Ils ne rêvent que neutralité. Sous le manteau, ils négocient avec

Londres. Sémonville les soupçonne de vouloir livrer Walcheren aux Anglais. Ce n'est pas un allié sur qui la France puisse compter; c'est un avant-poste que l'armée française doit occuper très fortement, si elle n'en veut être délogée, et l'ennemi est dans la place.

Il faudra donc, sur terre et sur mer, procéder à de formidables armemens : envoyer en Hollande et à Tarente, bateaux plats, canons et régimens; opérer, en cas de guerre continentale, contre l'Autriche et la Russie, diversion classique; il faudra des millions, et le trésor n'en a point. Les ressources extraordinaires sont taries avec la guerre. La nation française, à peine remise au travail, se rebellerait contre de nouveaux impôts. Tout l'édifice financier, à peine construit, s'écroulerait. Le billet de banque tomberait dans la banqueroute, se ravalerait à la valeur des assignats. Un seul moyen de se procurer de l'argent : céder des terres. Bonaparte n'a plus la ressource des biens nationaux, mais il a les terres conquises. L'échec de l'expédition de Saint-Domingue l'a détourné pour jamais de l'Amérique. La Louisiane n'a plus pour lui de raison d'être. Les vues qu'on lui prête sur le Mexique inquiètent les États-Unis, et il a besoin des États-Unis contre l'Angleterre. « Le jour où la France s'emparera de la Louisiane, avait dit le président Jefferson, elle prononcera la sentence qui la renfermera pour toujours dans la ligne tracée le long de ses côtes par le niveau des basses mers; elle scellera l'union de deux peuples qui, réunis, peuvent être maîtres exclusifs de l'Océan; elle nous contraindra à nous marier avec la flotte et la nation anglaises. » Bonaparte avait besoin d'argent, ils en avaient à placer; ils le placèrent « en propriétés, » dont Bonaparte avait de quoi revendre. Ainsi fut conclu, à Paris, le 28 avril 1803, le traité de cession de la Louisiane aux États-Unis, pour 80 millions de francs. On a beaucoup dit que Bonaparte vendit des hommes; il faut dire aussi que Jefferson en acheta; l'un toucha l'argent, l'autre prit les âmes; il y eut trafic, où l'on est toujours au moins deux à compter, et l'intérêt de cette opération est qu'elle se fit entre deux républiques, démocratiques toutes deux et qui, toutes deux, avaient affiché sur les murs, à côté de leur acte de naissance, une déclaration des droits des hommes! Décidément le partage de la Pologne, conçu et accompli par deux princes philosophes, Frédéric et Catherine, demeurait, en matière de droit public, le dernier mot du siècle des lumières. La

République française après s'être identifié cette politique, à Rastadt, venait de la consacrer en Allemagne par le grand *recès* de Ratisbonne, et c'était le seul lien de droit entre les pouvoirs sortis de l'ancien régime et les pouvoirs issus de la Révolution, entre la vieille Europe et la jeune Amérique!

La cession de la Louisiane, ainsi vendue aux Yankees, avant même que la France en eût pris livraison, parut une offense aux Espagnols, qui l'avaient, en gentilshommes, restituée à la France... en échange de l'Étrurie. Ce fut un motif de plus pour eux de se dérober à une alliance aussi humiliante, pensaient-ils, pour leur honneur qu'onéreuse à leurs finances et dangereuse pour leur domination dans l'Amérique du Sud. Godoy négociait à la Beaumarchais : servile, bavard, hâbleur, insaisissable. Il montrait les arsenaux vides, les vaisseaux désemparés; étalant la misère de l'État, comme d'autres leurs richesses, et, sous le manteau, il causait de neutralité avec les agens de l'Angleterre. Autant de motifs pour Bonaparte de « filer » les négociations et d'ajourner la rupture; autant de motifs pour les Anglais de la précipiter.

V

« Je rencontre chez Bonaparte, écrivait Whitworth, un grand désir de négocier » et « d'éviter la rupture si c'est possible (1). » Mais le cabinet anglais y mettait des conditions que Bonaparte, on le savait à Londres, n'accepterait jamais : Malte, à perpétuité à l'Angleterre; évacuation par la France de la Hollande et de la Suisse; en compensation, reconnaissance de l'acquisition de l'île d'Elbe par la France, du royaume d'Étrurie, de la république italienne et de la république ligurienne, moyennant une indemnité au roi de Sardaigne, en Italie (2). Bonaparte refuse Malte; mais il fait insinuer par Talleyrand et Joseph la cession d'une autre île. Lampedusa, Corfou, Chypre même. Le cabinet anglais réplique : il lui faut être maître de Malte pour se sentir rassuré sur l'Égypte; il propose ou le gouvernement civil de l'île donné à l'ordre avec garnison anglaise à perpétuité, ou la cession pure et simple de l'île à l'Angleterre pour dix

(1) Rapports des 27, 29 avril, 4 mai 1803.
(2) Note à Andréossy, 2 avril; Hawkesbury à Whitworth, 4 avril 1802.

années : dans l'une et l'autre combinaison, Bonaparte s'emploierait à leur procurer Lampedusa (1). Cette ouverture officielle se double d'une négociation secrète qui montre à quel point les ministres anglais se croyaient sûrs des partisans qu'ils avaient à Paris, de leur zèle et de leur influence.

Un sieur Huber, citoyen suisse, ami de lord Auckland et qui entra plus tard dans le service de la trésorerie, résidant alors à Paris et fort répandu dans le monde complexe et mêlé des amis de l'Angleterre, fut chargé d'insinuer que si Bonaparte cédait sur l'article de Malte, le cabinet de Londres ne s'opposerait pas à la transformation de son Consulat à vie en pouvoir héréditaire : à cette insinuation se joignait l'arrière-pensée d'un traité de commerce. Huber porta ces paroles à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély et à Joseph Bonaparte qu'il supposait, naturellement, intéressé dans l'affaire, puisque de frère du consul, de citoyen frère, il passerait altesse, *Monsieur*, et prince du sang! Mais Bonaparte n'en voulut rien entendre. Il lui parut que ce mélange de couronne et de tarifs, de trafic de dynastie et de commerce le ravalerait devant la nation ; que la France qui l'élèverait peut-être au trône pour combattre les Anglais, surtout pour les avoir vaincus, ne lui pardonnerait pas de céder Malte pour acheter la reconnaissance par l'Angleterre de sa « promotion » à l'empire. L'*empire des Gaules*, dans sa pensée, était sa grande machine de guerre contre les Anglais, non un titre de courtoisie octroyé par le roi George. Enfin, persuadé que les Anglais ne rendraient point Malte, la proposition lui parut un piège. « Malte ou rien, » demeura donc sa maxime.

Le 23 avril, Hawkesbury renouvela ses réclamations, et sa dépêche prit la forme d'un *ultimatum*. Whitworth, en cas de refus, demanderait ses passeports. Le Premier Consul aurait jusqu'au 2 mai pour faire connaître sa réponse.

Whitworth reçut cette dépêche le 25 avril et, le 26, en remit la teneur à Talleyrand. Le 28 avril, fut portée une loi sur les douanes qui ne laissait point de jour à des arrangemens de commerce avec l'Angleterre. Ce fut une perturbation générale dans le monde des affaires et parmi les « amis de l'Angleterre. » « Ce qui restait d'amis de la liberté, rapporte Miot, n'envisageaient, dans les revers que la guerre pourrait amener, que ruines

(1) Rapport de Whitworth, 11 avril; Hawkesbury à Whitworth, 13 avril 1803.

et désastres, et, dans les succès, qu'un moyen de plus pour le Premier Consul d'arriver au terme de son ambition. » « Ce ne sont, mande Lucchesini, que « récriminations » contre « les trop vastes projets de domination du Consul. » C'est lui seul qui s'est attiré cette redoutable réplique; on envisage la note de Whitworth « avec plus de regrets que d'animosité. » « Le Gouvernement anglais, écrivait quelques mois après un autre ami de Joseph, est le seul obstacle qui s'oppose encore à l'exécution des projets ambitieux, il faut le renverser (1)! »

Voilà tout ce monde en mouvement, en intrigues. Huber écrit à Whitworth, le 3 mai, après une tournée chez les partisans de la paix : « Votre Seigneurie sait que, comme caractère, situation et facultés, ils forment une très forte phalange et une très avantageuse association. Joseph Bonaparte, le meilleur de la famille... Regnaud de Saint-Jean d'Angély, son intime ami et confident, sont en fureur contre le Premier Consul... M. Malouet, homme de moralité, de caractère, est un membre essentiel de cette petite phalange. Le sénateur Fouché, homme très différent des précédens au point de vue de la moralité, est notoirement remarquable par ses facultés, son énergie, son indépendance d'esprit; en cette occasion, il a été un grand et hardi avocat de la paix, et il osa seul combattre l'orgueil aveugle et l'ambition du Consul. Quant à M. de Talleyrand, vous savez, mylord, que son intérêt, comme ministre et comme individu, est si décidément lié à la paix qu'on peut compter sur son aide, si quelque incident lui donne cette influence que son manque d'énergie lui refuse. »

Lucchesini écrit, dans le même temps et sous la même inspiration : « Talleyrand ne conseilla ni n'approuva la mission du colonel Sébastiani, et moins encore la publication des rapports insultans et indiscrets. » Il s'est opposé, jusqu'à offrir sa démission, au projet de présidence de la république helvétique; il a tâché de faire supprimer dans l'*exposé de la situation* le passage provocant sur l'Angleterre. « Il n'y a pas, poursuit Lucchesini, un ministre, pas un conseiller d'État et presque point de généraux qui ne soient accablés de la perspective d'une guerre maritime... (2). Les deux frères du Premier Consul et l'aîné surtout,

(1) Stanislas Girardin à Rœderer, juin 1804.

(2) L'*ami* d'Antraigues, « ami de l'Angleterre, » écrit le 3 décembre 1803 : « L'Angleterre a ici des gens de talent, employés en chef dans l'armée, qui abhorrent cette guerre de descente et la veulent empêcher pour en faire une sur le con-

dont la modération a souvent désapprouvé les élans trop ambitieux du général, auraient voulu que l'on renonçât à Malte... » Et Lucchesini transcrit ces mots, qui viennent tout droit de Talleyrand, qui seront toute la raison de sa conduite à Erfurt et tout le fond de son apologie future; parlant du plan de descente de Bonaparte : « Il serait aussi funeste à sa sûreté d'échouer, que fatal à celle de l'Europe de réussir. » Lucchesini conclut, s'adressant à un des prétendus amis de la République, celui, à coup sûr, qu'elle a le mieux payé, tandis qu'elle s'est fait payer l'alliance par les autres : « Le trésor public est dans l'impossibilité de faire les moindres avances. Les alliés de la France sont sans ressources, sans disposition et sans intérêt pour la secourir. Les Français sont haïs en Hollande. La Suisse n'est pas encore tranquille. » Bonaparte s'attire la guerre parce qu'il ne se contente pas d'être le premier sur le continent et le second sur mer. « Telle est l'opinion que portent sur l'affaire du moment les hommes qui ne laissent s'en imposer ni par *les formes illégales* que donne à sa conduite diplomatique le ministère anglais, ni par *les récriminations irréfutables* qu'y oppose le Gouvernement français. »

C'est donc, et de l'aveu des partisans mêmes des Anglais, une guerre préventive, une guerre comme celle qu'ils ont faite à Louis XV en 1755, et que Frédéric a engagée en 1756 contre la France et l'Autriche. Mais, forts de ces précédens qui leur ont rapporté la paix de Paris, en 1763, la vraie paix anglaise; se sentant soutenus à Pétersbourg, à Berlin, à Vienne, à La Haye, même à Madrid, à Paris enfin par le gouvernement presque entier du Consul, par sa famille, par l'armée, par ce qu'ils croient l'opinion; voyant Bonaparte blâmé, espionné, desservi sinon encore trahi, au sens propre du mot; convaincus qu'un échec le perdra, que la guerre ébranlera son pouvoir si elle ne le renverse; sûrs enfin que cette guerre leur procurera les bénéfices que la paix leur refuse, le monopole du commerce et la suprématie des mers, les Anglais poussent leurs sommations, et, puisqu'ils le croient facile, entreprennent d'intimider la France, d'humilier et de déconcerter Bonaparte.

Le 1er mai était le jour de la réception ordinaire des diplo-

tinent, où ils puissent piller, saccager, s'enrichir à moins de risques. » « Ceux-là, poursuit l'*ami*, devinent le plan général d'après ce qu'ils entrevoient et avertissent l'Angleterre. » Communiqué par M. Pingaud.

mates. Whitworth s'abstint d'y paraître. On raconta qu'il faisait ses malles. Bonaparte aurait désiré le retenir : si Whitworth retardait son départ, des ouvertures étaient encore possibles. Il le dit à Markof, ajoutant toutefois : « L'Angleterre en agit avec la France comme si c'était une puissance du dernier ordre. » Et à Lucchesini : « Le Cabinet de Saint-James a pris le ton et les allures qui lui réussirent pendant les négociations du traité d'Utrecht. Pour calmer ses inquiétudes, il faudrait admettre de nouveau un commissaire anglais à Dunkerque et à Boulogne, combler les ports de la France et brûler tous les ateliers de ses manufactures ; il faut supposer aux Français une âme de boue et point de sang dans les veines pour les traiter de la sorte... »

Puis, les diplomates s'étant retirés, Bonaparte retint les sénateurs, les conseillers d'État. Il les harangue avec véhémence : « Les ministres anglais veulent nous faire sauter le fossé, et nous le sauterons... L'indépendance des États marche avant la liberté, avant la prospérité du commerce et de l'industrie... Admettre une modification au traité d'Amiens, c'est le premier anneau de la chaîne... » Accorder Malte, c'est l'asservissement complet, le traité de 1786 aggravé, le droit de visite! « Nous avons acquis une assez grande étendue de côtes pour nous rendre redoutables; nous ajouterons encore à cette étendue; nous formerons un système de côtes plus complet, et l'Angleterre finira par pleurer en larmes de sang la guerre qu'elle aura entreprise. »

C'était le blocus, c'est-à-dire le retour à la politique formidable du Comité de salut public, la guerre sans fin, les assignats! Tout ce qui s'était placé, classé, installé, enrichi dans la Révolution, consolidé dans le Consulat, tout ce qui se figurait aussi que, pour gagner l'Angleterre à la paix française, il suffisait de lui abandonner Malte, que la France n'avait pas su défendre, et l'Égypte que la France avait dû évacuer, se remit de plus belle en campagne pour retenir Whitworth.

Cet ambassadeur avait réclamé ses passeports pour le 2 mai. Talleyrand le traîne jusqu'au soir, et au lieu des passeports, lui envoie une note, raccrochant la procédure : avant de répondre à l'*ultimatum* et de rompre la paix d'Amiens, la France doit consulter l'Espagne et la Hollande, ses alliées, qui ont signé avec elle au traité; la Russie, la Prusse, l'Autriche, ses amies, qui ont garanti la restitution de Malte aux chevaliers. Le 3 mai,

à minuit, Whitworth attendait toujours ses passeports. Il veillait, causant avec ses secrétaires et quelques personnes. Un domestique annonce que l'on demande Huber, qui était là. Huber sort et trouve Malouet avec Regnaud, dépêchés par Joseph : ils offrent de remettre Malte, en dépôt, à la Russie. Huber rapporte leurs paroles à Whitworth qui répond : « L'Angleterre désire Malte pour sa propre sécurité, et non pour la donner à quelque autre puissance, si amie qu'elle soit. Cette proposition ne justifie pas la plus légère désobéissance aux ordres de Sa Majesté. » Les visiteurs nocturnes se retirent, décontenancés. Le 4, Talleyrand invite Whitworth à une conférence, il offre la remise de Malte à l'une des trois puissances garantes, et il demande que Whitworth en réfère à Londres. Whitworth refuse, mais, voyant que l'on recule, insiste pour la cession de Malte à l'Angleterre pour dix années, Talleyrand y consent, et Whitworth promet d'envoyer un courrier à Londres. La promesse faite, il se la reproche. Il confie ses scrupules à Markof. Ce Russe lui répond que l'ouverture de Talleyrand « tend visiblement à déjouer le but que se proposait la cour de Londres ; » c'est un témoignage de plus « de l'hésitation du Premier Consul, suite naturelle du désir qu'il a d'éviter la guerre dans ce moment-ci. » Whitworth, cependant, envoie son courrier.

Bonaparte a donné le mot d'ordre, et, quoi qu'ils en pensent au fond, ses ministres, ses agens le répètent. Il n'est question que du blocus. « Il n'y a qu'une voix en France sur la nécessité de fermer à l'Angleterre tous les ports du continent de l'Europe et toutes communications avec le commerce de ces pays. Le système favori du Premier Consul, écrit Lucchesini, est l'exclusion de toute autre puissance que la France du commerce étranger et de l'industrie nationale. » La réponse de l'Angleterre arrive, le 9, à Whitworth, qui la communique aussitôt à Joseph Bonaparte : l'Angleterre maintient son *ultimatum :* refus de confier Malte à la Russie ; l'Angleterre conservera cette île jusqu'à ce que Lampedusa lui soit remise et soit fortifiée ; évacuation de la Suisse et de la Hollande ; indemnité au roi de Sardaigne. Joseph rapporte, de mémoire, cette réponse à Bonaparte. Whitworth demande à Talleyrand une audience pour le 10. Point de réponse. Il envoie l'*ultimatum* par un secrétaire : Talleyrand est absent. Le secrétaire remet le pli à Durant, chef de division, un des « plus affidés » du ministre, et qui, prétend l'*ami* d'An-

traigues, n'avait point de secrets pour lui. A quatre heures, Whitworth, impatienté, se rend au ministère. Talleyrand est à la campagne; on ignore quand il rentrera. De retour à l'ambassade, Whitworth y reçoit, non décacheté, le pli remis à Durant. Durant demande s'il faut l'envoyer à Talleyrand, à la campagne. Sur quoi, Whitworth écrit à ce ministre, atteint si soudainement de fantaisie bucolique et d'humeur printanière, qu'il se mettra en route le jeudi 12 au matin, si d'ici là « la négociation n'est pas terminée favorablement. »

Le 11, Talleyrand, rendu à la vie citadine, reçoit tour à tour Whitworth qui lui remet l'*ultimatum*, et Markof qui offre la médiation du tsar. Bonaparte rassemble un conseil privé : les deux Consuls, les ministres de la Guerre, des Affaires étrangères, de la Marine, et Joseph Bonaparte. Il s'emporte contre l'*ultimatum*. Talleyrand et Joseph parlent pour la paix. Il les invective. Berthier, en bon militaire, et Decrès qui n'ayant point de vaisseaux ni de marins, doit payer de paroles, soutiennent le Consul en criant plus fort que lui. L'*ultimatum* est repoussé, les passeports sont signés et, après avoir vu Joseph, qui le prie de ne s'en aller ni vite ni loin, Whitworth part, dans la nuit du 12 au 13, pour Chantilly, où il s'arrête.

Bonaparte voudrait se renseigner sur la médiation russe. Le tsar prendrait-il Malte en dépôt? Mais les événemens le pressent. Il fait rédiger, tandis que Talleyrand s'en explique avec Markof, un *memorandum* destiné à rejeter tous les torts de la rupture sur l'Angleterre. Il ordonne l'embargo sur les navires anglais dans les ports de la Hollande, de la Toscane, de la Ligurie. Le *Moniteur*, le 14, annonce le départ de l'ambassadeur d'Angleterre, et une communication extraordinaire au Sénat et au Corps législatif. Puis la convocation est contremandée. Whitworth, qui s'est acheminé doucement jusqu'à Breteuil, y reçoit une note, datée du 13 mai, dernière concession : Malte aux Anglais pour dix ans et, durant ces dix années, occupation d'Otrante et de Tarente par les Français. En même temps, des lettres d'Huber, des avis de Regnaud, ce billet de Joseph : « Rien n'est encore désespéré... Quelque résolu que l'on soit à la guerre, on désire toutefois la paix, plus qu'on ne l'espère. » Whitworth envoie le tout à Londres, et continue sa route, sans se hâter.

Mais Bonaparte est au bout de sa patience. Les petites manœuvres des pacifiques lui paraissent désormais oiseuses et com-

promettantes. Il réunit le Conseil d'État, informe les grands corps de l'État des négociations, reçoit les adulations optimistes de Fontanes, ce Barère académique du nouveau régime : « Un grand peuple est capable de tout avec un grand homme! » Joseph, désappointé, repart pour Mortefontaine. Talleyrand dit à Huber : « Je vous répète que nous voulons la paix, que nous la voulons plus que jamais, que, si elle nous échappe, ce sera par le simple effet du peu de ménagemens que vous avez pour l'amour-propre du Premier Consul... Il ne peut pas souffrir de se voir dicter sur tout, et il répète sans cesse que l'Angleterre le traite comme une garnison qui demanderait à capituler... Ce sera l'amour-propre blessé qui décidera la guerre. Car, pour le fond, il est impossible de ne pas s'entendre, et nous nous entendrons... » Vains propos que le Suisse Huber prise à leur néant. Whitworth est parti, la rupture est consommée, l'honnête courtier change de ton : « Que signifie ce langage à présent que vous avez laissé partir milord Whitworth?... Qu'est-ce que cet enfantillage du Consul qui demande des bonbons pour ne pas mettre l'Europe en feu? J'ai laissé lord Whitworth dégoûté, jusqu'à satiété, de procédés si peu analogues aux siens et qui annoncent simplement le désir de gagner du temps. — Gagner du temps! » s'écrie Talleyrand, et, ingénument : « pour quel objet? — Mais je ne le comprends pas trop, je l'avoue, à moins que vous ne vous flattiez que l'Angleterre vous donnerait le temps de voir rentrer votre escadre de Saint-Domingue. »

« J'ai été poussé à bout, » écrit Bonaparte au Pape, le 17 mai. Le 19, on apprend que les deux ambassadeurs ont passé le détroit, Andréossy revenant de Londres, Whitworth de Paris. Le 21, le *Moniteur* publie un message du Consul aux corps de l'État et des pièces de la négociation. Puis, apprenant que, même avant que la guerre soit officiellement déclarée, des bâtimens français ont été, dès le 20 mai, capturés dans la baie d'Audierne, par des navires anglais, en outre, que l'embargo a été mis en Angleterre sur des navires français et que des lettres de marque seront données, le 26 mai, Bonaparte commande, le 22, d'arrêter tous les Anglais qui se trouvent sur le territoire de la République, de mettre, en France et dans la république italienne, l'embargo sur les marchandises anglaises; des lettres de marque seront données, les corsaires sont invités à courir sus aux navires anglais; tous les Anglais de dix-huit à soi-

xante ans qui se trouvent en France sont prisonniers de guerre.

Paris ne manifesta point. Il y eut seulement quelques murmures dans le peuple des Halles. Les gendarmes faisaient peur; on n'osait blâmer. Mais on n'approuvait point, et la police dut déployer un zèle extraordinaire pour provoquer quelques apparences de démonstrations favorables. La masse des Français demeurait, par tradition, hostile aux Anglais, les jugeant jaloux et acharnés contre la prospérité de la France; elle se laissait assez docilement entraîner à la guerre, comme en 1797, après Campo-Formio, pour en finir. Mais, en finirait-on jamais? Et, pour réduire l'Angleterre à capitulation, n'était-ce pas, comme en 1799, la guerre continentale qui allait recommencer?

VI

A Londres, les passions se débordèrent violemment, belliqueuses, orgueilleuses, intéressées.

Le 16 mai, le roi annonça la rupture; il déclara l'embargo, les lettres de marque. Ni consternation, ni même inquiétude : c'est une affaire, une immense opération de commerce, à coups de canon, la lutte pour la vie qui se continue en lutte pour la suprématie. Les politiques reprochent au cabinet sa trop longue condescendance : il s'est prêté trop complaisamment au jeu des Français. « C'est un fait acquis, note Malmesbury; Bonaparte souhaite encore ardemment la paix, il redoute la guerre, et j'ai le pressentiment qu'aujourd'hui encore, 17 mai, à 9 heures du matin, il consentira à toutes nos propositions et que, pour le moment, nous allons ajourner la guerre, *remise mais non perdue.* » Whitworth arrive; il raconte que la France n'est pas prête; elle aurait cédé sur Malte si l'Angleterre y avait mis quelque obligeance. Il témoigne du désarroi où la mort du Premier Consul jetterait la République : le 10 mai, Bonaparte est tombé de sa voiture, on l'a cru en péril; Lucien a rassemblé ses fidèles, on a délibéré; ils étaient une cinquantaine; vingt à vingt-cinq se prononcèrent pour une candidature de Lucien; dix à douze pour un prince étranger, le reste pour Cambacérès... L'anarchie des factions, l'incapacité des gouvernans, un Directoire très probablement, désiré par les militaires qui se donneraient licence, voilà la perspective du lendemain de cette mort,

tant souhaitée. Un Directoire, ce serait le salut, et aussi la revanche de l'Europe : remonter de Lunéville, conclu, au congrès de Rastadt, dissous, le Rhin menacé, l'Italie en feu, la Suisse envahie, une descente en Hollande...

Le 23 mai, en réponse à un message de la couronne, aux Lords, Stanhope, exprima le regret que le cabinet n'eût pas accepté l'offre de Malte pour dix années. La Chambre presque entière protesta contre cette opinion. — Il faut châtier la France! s'écria le duc de Clarence. — Il faut, ajouta le duc de Cumberland, s'opposer aux débordemens d'une ambition sans frein. — Lord Melville se félicite de savoir que l'article 10 du traité d'Amiens ne sera pas exécuté : l'Angleterre est la gardienne naturelle de Malte, et Malte vaut qu'on la revendique, même par la guerre. Rendre Malte à l'Ordre, c'était livrer l'Égypte aux Français. C'est pour l'Angleterre qu'il faut garder Malte; tous les raisonnemens, ou plutôt toutes les exclamations tournaient autour de ces deux idées. Le duc de Norfolk essaya de recommander la médiation russe. La guerre est indispensable, réplique lord Spencer. La guerre est une nécessité, ajoute lord Grenville, et lord Ellenborough : « Si nous n'avons plus les héros de Crécy et d'Azincourt, il reste encore ceux du Nil et de Saint-Jean-d'Acre. » Castlereagh écrivait quelque temps après : « Il sera difficile de persuader le monde que nous ne combattions pas exclusivement pour Malte. »

La guerre ménageait à Pitt une rentrée triomphale. Il n'avait pas, depuis des mois, reparu aux Communes. Le 24 mai, l'on discutait l'adresse, en réponse au message Hawkesbury parlait depuis une heure, essayant l'apologie du cabinet, Pitt entra. « Grand et maigre, en habit noir, épée à poignée d'acier, chapeau sous le bras, montant, enjambant deux ou trois marches à la fois; un regard dédaigneux, un air triste et moqueur... le nez au vent, la figure pâle...; mal vêtu; sans plaisir, sans passion, avide seulement du pouvoir, méprisant les honneurs, ne voulant être que William Pitt... (1), » celui qu'on appelait « le maître des rois de l'Europe, » gagna sa place. Après Hawkesbury, la chambre écoutait impatiemment Whitbread, Pitt se leva. De toutes parts, on s'écria : — M. Pitt! M. Pitt! Et il parla. Son élocution était monotone, son geste insensible; mais « la

(1) Chateaubriand, *Mémoires*.

fluidité de ses pensées, la logique de ses raisonnemens, subitement illuminés d'éclairs, faisaient de son talent quelque chose hors de ligne (1). » Bien que la fatigue fût évidente chez lui, que le souffle de sa poitrine semblât défaillir à « ces phrases prodigieuses qu'il lançait jadis sans effort et que les autres hommes n'ont ni l'esprit de concevoir ni la vigueur de prononcer, » son discours parut un des plus beaux que le Parlement eût entendus. « Bonaparte absorbant tout le pouvoir de la France; la *flamme liquide* des principes jacobins dévastant le monde! » les sarcasmes impitoyables déversés sur Erskine, sa conscience et ses scrupules! Il parla près d'une heure et demie. Il se rassit, salué par une triple salve d'applaudissement, approbation insolite, et la plus bruyante que, de mémoire d'homme, on eût manifestée aux Communes.

Le lendemain, on entendit Fox : riposte de haute éloquence, mais qui n'eut point d'écho. Vainement Fox et ses amis montrèrent-ils, dans la réunion du Piémont, un fait antérieur au traité; dans le rapport de Sébastiani, une réponse aux polémiques de la presse anglaise; ils n'apprenaient rien de nouveau à leurs collègues, et la majorité n'admettait plus d'objections. « La guerre pour Malte, s'écria un député; non pour Malte, mais pour l'Égypte; non pour l'Égypte, mais pour l'Inde; non pour l'Inde, mais pour l'Angleterre, pour la cause de la justice, du bien, de la bonne foi, de la liberté dans le monde! » Canning vint à la rescousse : « La paix d'Amiens, de tous ses nombreux avantages, célébrés sur tous les tons, n'en garde qu'un aujourd'hui, celui de montrer qu'une paix de cette sorte, basée sur un tel système, ne peut convenir au pays. » — Alors, s'écria Fox, « tout progrès que fera la France, au dehors et même à l'intérieur, commerce, manufacture, sera une cause de guerre, une injure pour nous! » On l'applaudit, parce qu'il était homme de cœur et de parole vibrante; mais, au vote, 367 voix contre 67 lui prouvèrent que, dans son ironie et croyant les flétrir, il avait exprimé les sentimens et traduit les passions de ses compatriotes.

Pour comprendre qu'en raison de ses causes mêmes, causes séculaires, la lutte était sans issue par les seuls moyens de force; qu'aucune des deux nations ne pourrait exterminer ni même

(1) Récit d'un témoin, dans Stanhope, *William Pitt*.

ruiner l'autre; qu'il faudrait nécessairement concilier les différends; se connaître au lieu de s'espionner, se fréquenter au lieu de s'envahir, respecter chez autrui ce que l'on voulait qu'autrui respectât; accorder le travail, les métiers, les banques, au lieu de se battre à coups de blocus, de banqueroutes, de prohibitions ou de monopoles comme, autrefois, à coups de séditions et à coups de prétendans, Écossais, Irlandais, Vendéens, Bourguignons et Stuarts; tourner enfin la rivalité pour la suprématie commerciale ou politique, en concurrence d'idées et de travail pour la direction intellectuelle et l'approvisionnement du monde civilisé, des années d'expérience sanglante étaient encore nécessaires, et les préjugés ne se purent dissiper que par un épouvantable gaspillage d'hommes et d'argent. C'était un ordre de pensées aussi étranger à William Pitt et à Bonaparte qu'à l'immense majorité des hommes qui se mêlaient alors des affaires publiques, dans les deux pays. William Pitt comprit que l'Angleterre devait à l'Irlande le droit à la patrie, le droit à la foi, le droit à la justice, et en cela, il se montra le premier homme d'État de l'Angleterre contemporaine. Bonaparte comprit que la France sortie de la Révolution demeurait la France, et que la Révolution s'y devait organiser en gouvernement puissant et bienfaisant, donnant, au dehors, le prestige, au dedans la paix sociale et la paix religieuse, garantissant le travail national, et cette vue politique le fit empereur. Mais lorsque Bonaparte et William Pitt parlaient de paix et de commerce entre la France et l'Angleterre, c'était pour qu'elles se dominassent l'une l'autre par la paix et par les traités de commerce; l'Anglais pour absorber le marché de la France et étouffer l'industrie française renaissante ; le Français pour fermer son marché aux produits anglais, forcer les manufactures anglaises à éteindre leurs feux et faire sauter les banques d'Angleterre.

La lutte finit, mais elle finit aux conditions posées par l'*Ultimatum* de 1803, aux conditions que, dès 1792, l'Angleterre avait décidé de faire prévaloir : la France refoulée dans ses anciennes limites, l'Angleterre établie à Malte; plus de Français aux Pays-Bas, 1814; plus de Français en Égypte, 1840; la France substituant à la politique de suprématie continentale, la guerre d'équilibre, désintéressée, 1853, et le traité de commerce, enfin, 1860. Pour dériver et retenir, paisibles, derrière ces écluses, des eaux lourdes de tant de tempêtes, que d'efforts, que d'expériences il

fallut, que de ténacité, d'une part, et de l'autre que de catastrophes, de déceptions et de résignation ! Or, en 1803, les catastrophes, la France les infligeait à ses ennemis ; de résignation elle n'en connaissait d'autre que celle qu'elle exigeait d'autrui.

Un seul homme, Talleyrand, avait prévu et prédit les conditions de la paix anglaise : les anciennes limites et le traité de commerce ; il était le ministre de la politique de Bonaparte et il ne le fût pas resté une minute, congédié par le maître, désavoué par l'opinion, s'il avait osé reproduire, à titre de programme du Consulat, le mémoire qu'il envoyait de Londres, pour Danton, en 1792.

En réalité, ce sont sept cents ans d'histoire d'Angleterre qui continuent la lutte avec sept cents ans d'histoire de France. Les armes portent plus loin, les machines produisent plus vite, les meneurs d'État conçoivent plus en grand, opèrent à plus longue distance, avec de plus grandes masses d'hommes, mais le fond, le mobile initial, l'allure générale demeurent les mêmes. William Pitt et Bonaparte ne sont que les noms nouveaux de ces coryphées de la guerre de sept siècles, qui se sont appelés Guillaume le Conquérant et Henri Plantagenet, le Prince noir et Duguesclin, Louis XIV et Guillaume d'Orange, Chatham et La Fayette. L'esprit perturbateur du vieux monde dans la Révolution française, l'esprit conservateur de « l'Europe établie » chez les Anglais ; le prosélytisme conquérant de la France, l'expansion commerciale et mercantile des Anglais, ne firent que renouveler, sous une forme plus passionnée, cette rivalité séculaire.

ALBERT SOREL.

LES DEUX VIES

QUATRIÈME PARTIE (1)

LA ROUE TOURNE

I

Toute au bonheur d'avoir reconquis Josette, qu'au matin elle faisait transporter chez elle, Francine, les jours suivans, ne vécut que pour sa fille. Il lui restait, de cette nuit de cauchemar, un souvenir imprécis : les allées et venues silencieuses de Mme Le Hagre, la disparition de la religieuse allant prendre du repos. Dans la pièce familière, où meubles et souvenirs étaient restés en place, elle pouvait croire que rien n'avait changé : cette chambre à côté était celle de Lischen ; en bas, juste au dessous, sa propre chambre semblait l'attendre.

Au petit jour, comme elle était seule, Fernand était entré, à peine l'avait-elle regardé ; sans paroles, il s'était approché, un instant était resté derrière elle, penché sur le petit lit, la frôlant de si près qu'elle en ressentait un malaise. Un bruit léger la faisait se retourner : la religieuse et Mme Le Hagre venaient de rentrer, et il se retirait en silence. Il n'avait pas protesté, deux heures plus tard, quand elle avait dit : « J'emmène Josette. » Sa mère, au contraire, avait essayé de gagner du temps ; mais,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août et du 1er septembre.

devant le regard décidé de sa belle-fille, elle avait plié, détournant la tête avec trouble, car depuis qu'elle connaissait les torts de son fils, elle ne pouvait étouffer en elle le sentiment de justice qui l'invitait à des compensations, impossibles malheureusement, puisque Francine exigeait le divorce, la seule chose que Mme Le Hagre repoussât de toute sa foi religieuse et de toute sa conscience bourgeoise. Cependant, malgré son orgueil, malgré sa rancœur envenimée par la lutte, elle eût voulu pouvoir prononcer un mot qui ne fût point de haine, un mot de tristesse et de trêve : elle ne put, se contenta d'embrasser Josette impatiente de partir, cramponnée à sa mère.

Allons! les choses s'étaient correctement passées : Fernand lui avait épargné la scène qu'elle avait redoutée, quand il se tenait si près d'elle. Certes, elle avait senti pleinement ce que son retour, ce côte à côte glacial, avaient de navrant : oui, l'inimitié de ceux qui eussent dû s'aimer en leur enfant avait quelque chose de sacrilège; mais qui donc plus qu'elle était impuissante à y remédier; elle qui avait tout supporté, tout tenté, jusqu'à épuisement de forces?

Jamais la joie de posséder Josette ne lui fut plus vive : les sourires, les regards de sa fille la jetaient en extase; l'allégresse exaltée de Mme Favié ne tenait pas en place. M. Dutoil augurait bien du petit bras; le docteur Larive, avec ses longs cheveux et son beau masque, put tous les jours s'installer cinq minutes, pour la forme, au chevet de Josette : Francine lui en voulait moins, du moment que sa fille guérissait. Si Le Hagre eût demandé à rendre visite à l'enfant, elle eût consenti... et pourtant!

A peine si, absorbée dans la passion maternelle, elle songeait que, dans trois jours, son divorce serait plaidé. Aussi fut-elle stupéfiée de recevoir ce télégramme de M. Torson du Foudray : « Vous attends deux heures hôtel Bourdaloue. Ne comprends absolument rien à lettre félicitations de Me Sépale. Vous vous êtes donc réconciliée avec votre mari ? »

Elle hésitait à comprendre (les recommandations d'Herbelot, ses anecdotes à l'appui), éprouvait soudain l'angoisse qu'on a dans les chutes vertigineuses du rêve. Mais on annonçait :

— Mme de Guertes.

La jeune femme, délicieusement habillée, portant avec assurance sa tête à l'évent, lui sauta au cou :

— Quel bonheur! Réconciliés? Maxime est ravi, il prétendait que cela devait finir ainsi!

Francine la repoussait :

— Tu es folle? Qui ose dire cela?

— Qui, mais ton mari, nos amis, tout le monde! Comment, ce n'est pas vrai? Mais Mme Pustienne affirmait hier devant vingt personnes que vous étiez partis ensemble pour l'Italie : une nouvelle lune de miel! Et Mme Lurat a dit : « Ça ne m'étonne pas, il n'y avait rien de sérieux, nous le savions! »

— C'est trop fort, et tu as cru cela, toi!

— Pourquoi pas? Maxime le croit bien! Moi, j'aurais pardonné déjà cent fois à mon mari!

La porte s'ouvrait, et les Morland, rouges et outrés :

— Qu'est-ce qu'on nous apprend, ce n'est pas possible? Nous ne le croyons pas.

— Et vous faites bien! C'est une manœuvre abominable...

— Mais quoi? Que s'est-il passé? Vous vous êtes donc rencontrés?

Elle racontait, criait la vérité. Les bras du commandant se levèrent; dans sa redingote à la Déroulède, il parut atteindre le plafond :

— Ah! vous avez fait là un beau coup!

Ainsi, ses amis la comprenaient si peu : Henriette eût applaudi à la fin d'une guerre dont la fureur l'étonnait; les Morland, sans songer à l'instinct maternel dont elle était victime, la blâmaient de son imprudence, comme ils s'étaient indignés d'abord à la pensée qu'elle faisait défection à leurs propres rancunes.

Mme Favié, elle, songea: « Plût à Dieu que ce fût vrai! » Plus la raison lui démontrait la nécessité du divorce, plus par sentiment elle l'exécrait: c'était trop odieux, cet enfant qu'on s'arrachait!... Oui, une réconciliation chrétienne, de cœur et d'âme, eût mieux valu! Quel malheur que sa fille ne pût, ne voulût! »

Francine partait quand Marchal arriva; elle l'emmenait. Il lui apprit ses démarches et les bonnes dispositions de Broussin :

— Il faut absolument que vous le voyiez, racontez-lui tout.

Il se garda de lui dire que le juge avait trouvé dans le cabinet de M. Trassier, et parlant avec chaleur, le vieux conseiller à la Cour de cassation, oncle de Le Hagre. Il la quittait, hôtel Bourdaloue.

Mᵉ Torson du Foudray, dissimulant son dépit, eut un accueil bienveillant; la réconciliation soulageait sa conscience de chrétien, laissait un léger regret à l'avocat: une si touchante cause, de si beaux effets oratoires,... et puis, la brusquerie de cette surprise était désagréable. Les choses remises au point :

— Ce malheureux divorce reste donc en l'état. Mais toute notre stratégie va être modifiée. Mᵉ Herbelot, que j'attends, va vous l'expliquer. — On frappe... entrez!

Herbelot, soufflant, se renfrogna à la vue de Francine : l'envie de lui faire des reproches, la mortification de l'avoué que son client maladroit compromet, une pitié de brave homme malgré tout... il dit seulement :

— Ah! Madame!... on ne se permet pas de ces fantaisies-là!

— Non, dit du Foudray avec un geste d'absolution, mais on les comprend.

Elle se révoltait :

— Mais, c'est un mensonge! Vous savez comme moi que l'idée d'une réconciliation est insensée. Comment oseront-ils?...

— Oh! Très bien, dit l'avoué, le mieux du monde, attendez un peu!

— Mais les juges ne sont pas si...

— Les juges? Mais les apparences sont contre vous. Mᵉ du Foudray vous le dira : la réconciliation, en jurisprudence, n'a pas besoin d'être suivie d'effet : il suffit que l'harmonie des volontés s'affirme. Votre retour, votre présence toute une nuit sous le toit de votre mari vous accablent. N'eût-elle duré qu'une seconde, cette réconciliation présumée, vous en fussiez-vous immédiatement repentie, elle efface tout. Votre action en divorce, les torts de M. Le Hagre, tout disparaît! Vous restez mariée, liée, enchaînée, bouclée!

Il lui en revenait presque de la colère, à cette idée, car Francine l'intéressait : une cliente si peu banale! et il eût voulu qu'elle triomphât.

Poussée à bout, elle s'écria :

— Mais qu'on prouve! qu'on prouve!

Et sa révolte dépassait cette réconciliation mensongère, frauduleuse, protestait en elle contre tant d'oppression : c'était révoltant, cette intrusion perpétuelle de la loi dans sa conscience! Et si même, il lui avait plu de pardonner, tout en exigeant la cessation de la vie commune, de quel droit venir lui dire : « Vous

ne divorcerez pas! » Ainsi le Code ne laissait nulle dignité à la rupture, il fallait que la haine l'empoisonnât, qu'elle fût un échange d'outrages. Mais, vraiment, en quoi cela regardait-il des juges? L'avait-on mariée de force devant le tribunal? Avait-elle donc aliéné à jamais sa liberté, son avenir, sa vie? N'était-il pas juste, n'était-il pas suffisant qu'elle voulût, de tout son libre arbitre et de sa conscience, cesser d'appartenir à son mari, pour qu'il en fût ainsi?...

Herbelot haussait les épaules :

— Eh! on prouve toujours! Ah! vous m'avez valu de Mᵉ Tartre une lettre qui est un bijou d'ironie.

— Celle de Mᵉ Sépale, dit du Foudray, n'en manque pas non plus.

Il fit mine de la chercher sur son bureau, puis par délicatesse se contint.

— Quel dommage! fit-il, nous enlevions peut-être le divorce *de plano*. En quelques jours, c'était fini.

— Nous pouvions parfaitement l'enlever! fit Herbelot.

Ils se prenaient à ce mirage qu'ils eussent écarté la veille.

— Enfin, dit Mᵉ du Foudray, en reconduisant la jeune femme, plaçons la conscience au-dessus de tout. Quoi qu'il arrive, madame, vous êtes un noble cœur.

Et il lui baisa la main.

Pour que rien ne manquât, une lettre de Le Hagre attendait Francine à la maison; il lui exprimait sa joie extrême de songer qu'elle ne le haïssait plus; sa venue rue Murillo lui en avait donné l'assurance, et puisque l'intérêt de leur pauvre petite fille les avait rapprochés, il comptait que leur réunion n'était plus qu'une question de jours. Il avisait en conséquence ses conseils de cesser toute procédure, tenait le procès pour éteint, et se disait : « de sa chère femme, le tendre et respectueux mari. »

« Quel aplomb! » La rage de Francine s'accrut d'une telle dérision; avec quel plaisir il avait dû peser chaque mot de cette lettre insultante! Et sa mère, osait-elle bien croire à la réconciliation? Sinon, comment permettait-elle?...

Non, Mᵐᵉ Le Hagre n'y croyait pas, mais à défaut de réalité, elle se contentait de l'apparence; on jouait serré, tant pis pour qui faisait une faute; rien ne forçait Francine à sortir des termes de la légalité... Josette n'était pas en danger, on l'eût bien soignée...

L'émotion qu'elle avait ressentie alors, ses bonnes dispositions, le sentiment de justice qui se débattait en elle, elle le refoulait, plus endurcie, depuis qu'on lui avait repris sa petite-fille... Et puis, elle s'en lavait les mains, c'était l'affaire de l'avoué, de l'avocat, des juges !... Toutes ses facultés étaient tendues à l'imminente décision du tribunal : qu'à aucun prix son fils ne perdît !

II

Ces trois derniers jours, Francine ne rêva que Sépale et que Tartre ; la prévention de M. Trassier cessait d'être une chose abstraite : le président devenait un Cerbère prêt à mordre, qu'elle eût voulu apaiser d'un gâteau de miel. Si elle avait pu plaider elle-même sa cause, convaincre ses juges à force de sincérité ! N'avait-elle pas ému Broussin ? Il croyait en elle et, Marchal l'affirmait, bataillerait chaleureusement.

Après-demain !... Demain !... Aujourd'hui !...

Midi, une heure ! Là-bas, au Palais, dans le brouhaha des pas et des voix, dans le bourdonnement des réquisitions et des plaidoiries, au déclic fatal de l'engrenage, on appelait son nom... La pendule du boudoir avait beau précipiter son tic-tac, il semblait que le temps fût suspendu. En face de sa mère qui avait prié une grande partie de la nuit, fait un vœu, Francine comptait les délais écoulés. Était-ce vrai que son sort se décidât ? Depuis octobre ? Et l'on était en mars. Elle apercevait le bois qui bourgeonnait en des éclaircies bleues cinglées de giboulées et obscurcies de vols d'ombre. A Aygues-Vives, dans le gris de fumée mouillée, à peine le parc sortait-il de l'hiver ; pourtant, les grands peupliers d'Italie devaient se teinter de jaune olive, les marronniers enfler, à chacune de leurs branches recourbées, un gros bourgeon verni. La campagne ressemblait à une aquarelle légère brouillée de pluie, effacée au loin. La Seine de boue allait s'animer de teintes fines et on verrait, à la première coulée de soleil, des ombres frêles trembler dans les allées.

Comme il ferait bon vivre à la campagne ! Francine s'y vit, avec Josette. Qu'avait de commun l'être libre, la jeune femme aux yeux clairs et au corps souple qui se promenait en robe de printemps sous les sapins noirs, et le personnage convenu, cette Mme Le Hagre dont l'avenir dépendait de l'intelligence ou de la

sympathie de ses juges, de la persuasion de son avocat? Comment, pourquoi en était-il ainsi? Quoi, son bonheur ou son malheur aboutissaient à une salle publique, à ces paroles prononcées par un étranger devant des malveillans ou des curieux, à l'assentiment ou au refus de quelques messieurs qui ne la connaissaient pas. Trassier qu'elle n'avait vu que deux fois, Broussin, une heure!... Les autres, entités aussi vagues que de mythologiques Minos, Eaque ou Rhadamante! Son avocat parlait, il racontait à tout venant comment son mari l'avait trompée, et avec qui : la grosse Lischen... il ouvrait, fouillait leur maison, leur chambre... Cela lui parut inconcevable : de quoi la société se mêlait-elle?

Elle alla s'installer près de Josette et lui lut une histoire : l'attention radieuse des beaux yeux, les merveilleux jeux d'âme sur ce visage de fleur!... Avec son bras immobile et ses joues pâlies, Josette, délivrée de son père, redevenait en sa chair et sa pensée la vraie fille de Francine... Quel regard limpide et confiant! « Elle comprendra, peut-être comprend-elle déjà? » Et de toute son âme, elle souhaita d'en finir.

Mais l'inconnu l'oppressait.

A quatre heures et demie, les Morland, puis les de Guertes arrivèrent en bourrasque.

— Magnifique, du Foudray, magnifique! s'écria le commandant gonflé d'orgueil; — le prestige de son parent ne rejaillissait-il pas sur lui? — Quand je vous le disais! Il a aplati Sépale!

M. de Guertes, avec son air abstrait et sa politesse froide, déclara :

— On aurait dit une première, la salle pleine... Mme Pustienne, comme de juste, à l'avant-scène. J'ai reconnu le dessinateur Flûte et trois reporters. Beaucoup d'avocats : on a entouré du Foudray.

— Oui, s'écria Henriette, on n'entendait que : « Exquis, mon cher maître! Un régal! » Sépale lui-même l'a complimenté. Et ce n'est pas terminé. Me du Foudray conclura demain... Il a fait de toi un portrait!... et de vous, madame, — elle regarda Mme Favié, — c'était émouvant, je vous le jure! Il n'y a pas à dire, c'est un succès!

Quand le lendemain, Me Sépale se leva, élégant et blême, dardant sa tête pointue, un frisson de curiosité courut, et l'on entendit battre les portes de cuir par lesquelles se pressaient,

pour l'entendre, des avocats et des jolies femmes. Derrière lui, Mme Pustienne, que des gens, à son air pénétré, prenaient pour Mme Le Hagre mère, s'installait. Il se retourna et il salua respectueusement : cela faisait bien. On distinguait, côté Le Hagre, les Lurat, avec leur correction, pleine de tact; côté adverse, M. de Guertes, Henriette, qui, en l'honneur de son amie, arborait un amour de chapeau, les Morland et la haute silhouette de Marchal.

Me Sépale parla. Tout de suite ce fut un charme; diction nette, intonations mordantes; on goûtait, à l'entendre, un plaisir aigu et cruel. Sorti à demi de son banc, avec de perpétuels retroussemens de manche, comme un jongleur de gobelets, escamotant les points dangereux et sortant à point les argumens utiles, attrapant au vol les dates, les points de repère que lui soufflait son secrétaire, provoquant d'un geste tout à fait sarcastique et vengeur son « honorable » adversaire, Me Sépale échafauda sur le vide la plus brillante plaidoirie.

Il fit rire de Francine, rire de Mme Favié, rendit intéressant Le Hagre. « Ce procès, mais il serait odieux, s'il n'était ridicule ! Il ne reposait que sur des lettres fabriquées pour les besoins de la cause, insérées dans les vraies enveloppes, au lieu des courts bulletins de la santé de la petite fille, que Mlle Lischen adressait au père sur son ordre. Qu'on prouvât, oui, qu'on prouvât d'abord l'authenticité de ces lettres accusatrices. Au surplus, la cause de son client fût-elle discutable en fait, en droit, elle était excellente ! »

A ce mot magique, le président et les juges dressaient l'oreille.

— Oui, en droit ! Admettons même, concédons généreusement que Mlle Lischen ait cédé à un regrettable entraînement, fascinée par le charme, la distinction morale de son protecteur, de son maître... Supposons, — hypothèse d'une seconde, messieurs ! — que ces lettres soient réellement d'elle... Et depuis quand l'incapacité légale de l'épouse autorise-t-elle une si incroyable audace, ce secrétaire forcé, la violation des secrets du mari !...

Mais les véritables responsabilités, il fallait les faire remonter à la coupable, l'éternelle ennemie du bonheur domestique, le type classique du vaudeville et parfois du drame, la belle-mère. Mme Favié avait incarné ce fléau. Ce divorce était son œuvre, elle l'avait conseillé; c'est elle qui, par une incroyable influence, une

véritable captation mentale, forçait sa fille à le poursuivre, sa fille qui ne demandait qu'à pardonner!...

Le plus fort, c'est qu'il rendait, à force d'habileté, ces diffamations plausibles, probables, évidentes.

Maintenant, au milieu d'une émotion communicative, il évoquait la beauté du mariage, l'amour de Le Hagre, les preuves délicates qu'il en avait toujours données; il parla de l'amour biblique, de cette union que Dieu même... — Mme de Guertes serra furtivement la main de Maxime. — Il opposa le scandale, la misère du divorce, cette rupture antisociale qui séparait à jamais des êtres si bien faits pour se comprendre et s'aimer et qu'un faible, léger, imperceptible malentendu... Il montra Josette orpheline; sans l'admirable grand'mère paternelle... Mme Pustienne, en train de respirer des sels, bénéficia de la sympathie de ceux qui la prenaient pour Mme Le Hagre mère.

— « Qu'attendait-elle donc, s'écria-t-il dans un généreux transport, cette jeune femme qu'une vie légitime et heureuse attendait au foyer conjugal? Mais elle l'avait si bien compris qu'elle y était retournée, fascinée par le souvenir des beaux jours, l'illumination de cette vérité souveraine, qui lui criait, du fond de sa conscience: Ton mari t'attend, il t'ouvre les bras, il va te serrer sur son cœur tendre et loyal. Ah! reste, dans la maison du bonheur! »

Sur la réconciliation, il insistait avec une rare adresse, affirmait, non sans témérité, les rapprochemens: scellée, affirma-t-il, d'une étreinte: sa mère, la religieuse, les avaient ainsi surpris, couple charmant! Et maintenant, oserait-elle répudier cet élan du cœur, chercher à ce retour chez son mari d'invraisemblables excuses? Allons donc!..,

Maintenant, Sépale sorti de scène, accaparé de journalistes, de confrères, de demi-mondaines fardées, faisait le modeste, entre Tartre qui se frottait les mains et le secrétaire, qui se trémoussait d'aise. Me du Foudray lui-même, à l'honnête sursaut des Morland, venait serrer la main de Sépale.

A huitaine, les conclusions du ministère public.

Le substitut Resne, qui voyait clair et parlait franc, conclut à la non-réconciliation, et réclama le divorce pur, simple.

A huitaine encore le jugement!

Le cœur de Francine, celui de Mme Favié, battaient mal; elles ne dormaient plus. Broussin espéra un moment qu'on éviterait

l'enquête : il y mettait tous ses efforts. Le ministère paraissait devoir durer jusqu'après les élections, et M. Trassier se montrait assez favorable. Le succès tenait à un fil. Mais le jour du jugement, Fomette fut malade : A huitaine encore ! Dans l'intervalle le ministère s'effondra comme un château de cartes. Broussin vit M. Trassier devenir maussade : cette inexplicable réconciliation voulait pourtant être éclaircie, car enfin !...

Le jour venu, à l'ouverture de l'audience, le président lut le jugement qu'il avait rédigé : le tribunal ordonnait l'enquête, sur les faits articulés par la dame Le Hagre, la contre-enquête sur la réconciliation invoquée par le sieur Le Hagre, en réservant à chaque partie la preuve contraire.

Le premier mot de du Foudray, qui venait de déjeuner, invité par Sépale, avec quelques notabilités bien parisiennes, chez Paillard — il eut la délicatesse de n'en point affliger Francine — fut :

— Maintenant, chère amie, votre avocat rentre sous sa tente et n'en ressortira que pour les définitives plaidoiries.

Et l'avoué :

— Il va nous falloir préparer soigneusement l'enquête.

III

Cédant à leur dégoût de Paris, à une nostalgie d'air pur, et profitant de ce que Le Hagre, absent pour affaires, avait fait prévenir qu'il était inutile de lui conduire sa fille avant nouvel ordre, les deux femmes, avec Josette, allèrent respirer pendant quelques jours à Aygues-Vives.

On était en mai. Les grands iris croissaient au bord de l'étang. Le lilas avait fleuri, les grappes blanches des lauriers-amande se fanaient ; mais la lovrécia drapait les vieux murs de ses corolles violettes, qui bourdonnaient d'abeilles ; les arbres de Judée secouaient une pluie rose sur les gazons naissans, les plates-bandes étaient fraîches de primevères, les sous-bois pleins de violettes. C'était le mois de la grande pousse : elle noyait tout de sa dentelle verte qui s'élargissait à vue d'œil en milliers de feuilles humides ; une force irrésistible soulevait de terre le plus mince brin d'herbe... Et cette splendeur riante contrastait avec la misère de leurs âmes.

Bientôt, par tous les pores, la bienfaisante paix des choses les

baigna ; leur cœur s'amollit. Le second soir, sur la terrasse, le « regardoir » où enfans, l'une, puis l'autre s'étaient accoudées aux balustres, où maintenant Josette, entre elles deux, voyait couler le même fleuve vers le même horizon, elles assistaient au coucher du soleil. La Seine, démesurément large, absorbait l'éclat du jour, toute plate et d'or pâle avec de mourans reflets mauves. Le soleil, à demi disparu, allongeait dans le courant son reflet, un long fer rouge, de seconde en seconde plus incandescent. Le bac, chargé d'une charrette, traversait lentement, tout noir, ce lac de lumière. Quand il coupa la barre de feu, l'eau s'éparpilla en braises et rejaillit en étincelles qu'on vit peu à peu s'éteindre. L'astre n'était plus qu'un point sur le coteau, il disparut. Un frisson passa. Le fleuve devint d'argent et insensiblement fonça, se rétrécit dans le noir de ses rives. Tant de sereine majesté, tant d'harmonie descendait avec le profond crépuscule, que Gabrielle et Francine, par-dessus l'enfant qu'elles tenaient blottie contre elles, se regardèrent, les larmes aux yeux, pénétrées jusqu'au fond de l'être.

— Nous ne nous en irons plus ? interrogea tout à coup Josette.

— Pourquoi, chérie ? répondit Mme Favié.

— C'est plus beau qu'à Paris...

Et elle ajouta :

— Est-ce que papa pourrait venir me prendre, ici ?

Mme Favié tressaillit, et Francine :

— Pourquoi demandes-tu cela ?

— Parce que je ne voudrais pas te quitter.

Dans le soir indistinct, le visage de la mère s'éclaira : est-ce que déjà... enfin... l'âme de cette petite s'éveillait ? Josette, quand elle avait dû retourner chez son père, avait pleuré ; au retour, l'élan avec lequel elle s'était jetée au cou de sa mère demandait aide et protection. N'était-ce qu'une préférence aveugle ? Ou, par un merveilleux instinct, s'éloignait-elle de ce père qui ne la retenait qu'à force de cajoleries, de cette grand'-mère compassée qui l'aimait pourtant, mais sans rien de l'adorable tendresse de Mme Favié ?

Étonnée de son silence, Josette attendait; alors elle répondit :

— Tu seras forcée de voir ton père jusqu'à ce que tu sois grande, mon enfant, mais jamais il ne pourra t'empêcher de rester avec moi...

— Et quand je serai grande?

— Tu n'iras avec lui que si tu veux, tu seras libre.

— Ah! dit Josette pensive, frappée par ce mot mystérieux, tandis que Mme Favié, avec une réserve de blâme, contemplait le paysage où descendait la nuit.

Le lendemain, les jours suivans, le charme de la campagne se fit plus ensorcelant, plus prestigieux. Pour la première fois, depuis des mois, les deux femmes firent trêve à leur nervosité : elles s'étonnaient de leurs récentes dissensions, elles eurent l'illusion de s'aimer davantage. Leur souffrance se sentait fondre, comme en un bain balsamique; jamais Aygues-Vives ne leur avait été plus doux, les coins les plus familiers leur paraissaient nouveaux. Cet hiver cruel s'estompait, s'évanouissait comme un cauchemar à la splendeur du matin.

Appréciant mieux l'intensité de leurs sensations dans le recueillement, elles s'isolèrent peu à peu, ne mirent en commun que les repas et les promenades. Chacune se cherchait en soi-même et se trouvait changée. Le printemps, de son odeur, de sa griserie, ravivait en elles les énergies fécondes, le besoin de vivre, la joie d'agir, l'impérieux instinct qui porte les êtres à se développer, à se réaliser selon le rythme des lois éternelles : élans du cœur, force des sens.

Mme Favié s'effrayait de ces ondes chaleureuses qui venaient battre à ses tempes, soulevaient son sein : son miroir lui affirmait chaque jour qu'elle n'avait jamais été plus belle; son teint subtil avait la délicatesse de ces roses si éclatantes qu'elles semblent nues. Elle se réjouissait d'être encore jeune, tout en s'efforçant de le regretter. Il se faisait en elle comme une résurrection; sous la lovrécia pâlie des murs fleurissait la pousse de grands pans de graminées jaunes : ainsi réapparaissait l'autre Gabrielle, celle d'Aygues-Vives, à demi affranchie, à demi tournée vers des idées hardies. Prier, elle n'y parvenait guère, distraite; ses méditations sévères s'évaporaient malgré elle; elle ne retrouvait plus sa dévotion. La peur du péché, l'horreur de la mort se dissipaient dans le soleil : elle communiait avec la paix grave des arbres, la grâce des gazons frais, l'océan frémissant des feuilles; pendant des heures elle écoutait les incantations des oiseaux et des eaux. Les sources étincelantes qui serpentaient par tout le parc l'entouraient de leurs filets agiles; elle soupirait, le cœur gros, heureuse pourtant et sans savoir de quoi.

Francine reprenait un peu de sa vivacité primesautière; elle n'avait plus cette empreinte qui la marquait d'on ne sait quel invisible servage; des changemens de coiffure, de toilette, un retour à des goûts contrariés par le mariage indiquaient sa reprise d'elle-même : elle rouvrit son piano, lut avec bonheur d'anciens livres. Le poids des mauvaises années s'allégeait, et quand elle se regardait dans la glace, elle aussi, il lui arrivait de sourire, malgré elle, à ses yeux clairs, à ce front plein de pensées, à ce jeune corps robuste sous les robes plus souples. Alors s'élevait en elle un sourd appel vers la vie. Ce n'était plus cette exubérance de l'enfant si précoce et si ignorante qu'elle avait été, c'était un désir informulé et sérieux de femme assagie, mais ardente, faite pour vivre, et non pour se renoncer, d'une femme déçue dans ses aspirations, étouffée dans sa volonté, sevrée de tendresse, et qui ne demandait à l'existence que ce qu'elle peut donner, mais qui le voulait et saurait le prendre. Sans aimer encore, elle avait soif de l'amour. Aussi revenait-elle plus souvent comme aimantée vers l'homme qui l'avait aimée, qui l'avait demandée en mariage, et qui sans doute ne pensait plus à elle... Elle avait fait prendre des informations au Ministère, à la Société de Géographie, auprès de ses rares amis : Éparvié n'avait pas donné signe de vie depuis son passage au lac Tanganyka; ses dernières lettres, envoyées par les soins de l'administration allemande remontaient à dix-huit mois... Et tout à coup, elle rougissait, comme s'il allait apparaître et la surprendre!

Non, son avenir ne pouvait être brisé ainsi. Elle était encore trop près des mirages, du prestigieux essor de son adolescence! Comme elle croyait alors en elle! La vie lui semblait un conte de fées, un ravissement perpétuel : une soif de connaître l'embrasait. Des espoirs confus faisaient chatoyer à ses yeux les mille formes du possible, pareilles à ces paysages de nuées où s'ébauchent des palais d'or et des bêtes fabuleuses. L'inconnu n'avait pas de limites. L'univers faisait partie d'elle; tout était bon, beau. La verdeur de son jeune sang, la richesse d'organes neufs, exaltaient, décuplaient en elle la puissance du rêve et de l'action; elle avait tant de force qu'elle la dépensait sans compter, elle s'imaginait qu'elle ne vieillirait jamais, que la mort était une chose impossible...

Un matin, comme elle venait de déjeuner et que Floss, délicate, happait entre les doigts blancs de Mme Favié un biscuit

qu'elle croquait avec distinction, Francine décachetait son courrier renvoyé de Paris :

— Tiens, l'écriture de la bonne madame de Bouvières... De Verdun? Qu'est-ce qu'elle peut y faire?... Charlie!... Ah! mon Dieu!...

Elle voyait sa mère tremblante :

— Non, non, rassure-toi! Il vit... Un accident.

Et bouleversée, elle lisait, tout haut et bien vite, la lettre qui n'était destinée qu'à elle.

En terminant un raid très brillant avec deux camarades, Charlie avait voulu traverser la Meuse à cheval, il croyait tenir un gué, mais la rivière, grossie par les pluies, avait un fort courant, la bête perdait pied; c'est avec les plus grands efforts et au risque de sa vie qu'il avait pu aborder à l'autre rive, absolument trempé. Il n'avait pas voulu faire sécher ses habits dans une ferme, comme on l'en pressait. Résultat : une fièvre terrible dans la nuit. Au matin, il était si mal que le lieutenant de Cometroy télégraphiait aux Bouvières. Ils accouraient : la pneumonie s'était déclarée. Mme de Bouvières soignait Charlie dans un pavillon près du château des Cometroy. Ils n'avaient pas voulu qu'on le transportât à l'hôpital. Mais la fièvre montait à faire peur. Le médecin craignait une solution désespérée... Qu'elles se hâtassent si elles voulaient, pouvaient venir!...

Mme Favié demeurait pétrifiée : l'expression de son regard était si effrayante que Francine crut y voir vaciller la raison. Aussi, prenant sur-le-champ le seul parti qui fût possible et qui créât en même temps une salutaire diversion :

— Partons tout de suite! dit-elle, je vais télégraphier à Mme de Bouvières et nous aurons sa réponse en traversant Paris.

Avec une décision nette, elle organisa le départ, fit elle-même les malles. Mme Favié sans larmes, sans parole, n'était plus, avec l'agitation de sa pauvre âme ballottée, qu'un oiseau perdu dans la rafale.

Charlie!... Charlie qu'elle croyait heureux, résolue à l'oublier, et pour qui, grâce à ces relations qui sont une franc-maçonnerie mondaine, elle s'enquérait en secret des jeunes filles qui pourraient lui convenir, lui cherchant la bonne compagne, Charlie, pour qui elle avait tant souffert, tant pleuré, tant prié, Charlie pouvait mourir!... Non, ce n'était pas possible! Elle avait lu, relu, tenu dans ses doigts la lettre de Mme de Bouvières. Dans

deux heures elle quitterait Aygues-Vives, prendrait le train à Rambleuse pour Paris, elle n'y croyait pas!... La torture qu'elle ressentait était sèche, aride, intolérable. Elle éprouvait une horreur noire qui la séparait du monde et des êtres; cette journée radieuse, ces feuillages d'ombre dans les allées de soleil, ces arbres de Judée roses, est-ce que cela existait, était-ce du rêve ou de la réalité?

Puis elle se retrouvait broyée sous un invisible et inexorable poids. Non, Dieu ne permettrait pas que Charlie... Une révolte la soulevait contre l'ironie du destin, l'absurdité du hasard : elle ne pouvait accepter que ce qui était fût : c'était trop, trop inhumain!...

Comme elles montaient en voiture, on leur remit une dépêche: Francine ne parvenait pas, elle, si courageuse, à en rompre la bande : ce ne pouvait être qu'une affreuse nouvelle...

— Ah! bien, s'écria-t-elle... c'est d'Herbelot... Qu'est-ce que mon mari me veut encore!...

L'avoué l'adjurait de rentrer immédiatement à Paris; en quittant la demeure assignée par le président, elle s'était mise en rupture de ban. Le Hagre, apprenant son départ, l'avait fait constater par huissier: non seulement il refusait de payer la pension en retard du mois dernier, mais il allait saisir le tribunal.

Francine se rappela — il était bien temps! — les avertissemens de l'avoué: le lien conjugal n'étant pas rompu, le mari conservait le droit et le devoir de la surveiller; l'espoir d'une réconciliation toujours possible, les nécessités de la procédure exigeaient que la femme ne changeât point de résidence : c'était pour elle une astreinte obligatoire; si on la déclarait non recevable à continuer le procès, tout serait à recommencer, temps et argent perdu, plaidoiries, démarches!...

Le coupé de Mme Favié, — elles avaient téléphoné de Rambleuse, — les attendait gare Saint-Lazare. On n'avait reçu pour elles aucune dépêche. Elles rentraient dans l'appartement de la Muette, désemparées : que faire? Partir tout de suite, quand même?... Il était trop tard pour que Francine pût entretenir Herbelot du danger qui la menaçait. Enfin, à six heures du soir, comme Mme Favié allait prendre seule l'express, un télégramme de Mme de Bouvières :

« On espérait sauver Charlie. »

Mme Favié, qui avait vieilli en ces quelques heures, ne parut

pas comprendre d'abord et resta sourde et muette; puis une contraction douloureuse tirailla son visage : la lumière se fit : Charlie pourrait vivre...

Alors seulement elle pleura.

IV

Charlie se débattait entre la puissance du mal et la vigueur de sa jeunesse : par momens, comme à un noyé qui se cramponne, l'air gonflait ses poumons; le jour, un jour étrange et incertain, remplissait ses prunelles, il aspirait le grand souffle qui frissonnait aux feuilles des peupliers, miroitait en mille plis sur la rivière, car des visions de cauchemars se mêlaient à sa fièvre; puis le jour spectral s'éteignait, le paysage confus s'évanouissait, il perdait pied, desserrait les mains, descendait en des profondeurs, entraîné par d'invisibles remous. Il avait des minutes de conscience où il rouvrait les yeux sur cette chambre inconnue, essayait de sourire aux visages qui l'entouraient, et se rendait parfaitement compte qu'il pouvait mourir et que rien n'était plus simple et plus facile. Stoïque, il regardait fixement son sort, en soldat, en chrétien. Mais ce n'était qu'un éclair dans son esprit noyé de ténèbres, pour son corps brûlant et affaibli. Une image fixe persistait dans ce chaos : Gabrielle. Il appelait son nom dans le délire, puis : « qu'elle ne sache pas... il ne faut pas... » Puis encore : « Gabrielle, est-ce vous?... vous êtes venue!... » Son seul grand amour s'attachait à lui en ces heures d'émiettement, et s'il devait mourir, son amie, présente ou invisible, l'accompagnerait jusqu'au mystérieux seuil d'ombre.

Depuis le matin brumeux, où la diane chantait dans les casernes, il avait eu bien des alternatives de courage et de défaillance. La sévérité de la province le sauva; et son meilleur soutien fut son métier très rempli. C'est dans le travail que Charlie cherchait le dérivatif des heures absorbées, le bienfaisant sommeil : pendant des jours et des semaines, il se consacrait à l'éducation militaire et morale des hommes de son peloton, ou, dans sa chambre, à la lueur de sa lampe, étudiait tard. Que de fois pourtant, un cher visage surgissait. beaux yeux pensifs, une voix connue murmurait à son oreille Obéissant, l'âme brisée, il ne lui avait pas écrit; il n'était venu à Paris qu'une fois et il avait résisté à l'obsession d'aller sonner à sa porte; seulement,

bien avant dans la nuit, il avait rôdé autour de la maison, épiant une lueur aux rideaux fermés.

Certains jours, son martyre était insoutenable; sa jeunesse se révoltait. Il avait des yeux de passion si intense, que des femmes le remarquèrent. Il lui prenait des soifs de danger et des fureurs d'aventure. Il galopait en casse-cou aux sauts d'obstacles, se tuait de fatigues : ne plus penser, être une brute ivre de vie... Parfois il songeait à quitter la France : il pouvait être envoyé en mission; mais pourquoi fuir Gabrielle, ne savait-il pas qu'il l'emporterait dans son cœur?

... Ce matin-là, dans un de ses sommeils haletans qui étaient pour lui un pénible repos, il faisait le rêve d'être à Aygues-Vives, enfant. Il errait dans les allées, cherchant Gabrielle et ne la trouvant pas : elle n'était ni sous la sapinière, ni au bord de l'étang aux cygnes, ni sous les treilles, ni le long des parterres de roses fanées; et il sentait croître une obscure angoisse, se disant : pourquoi n'apparaît-elle pas ! Parfois il prêtait l'oreille, croyant entendre le bruissement furtif de sa robe. Les feuilles se détachaient des arbres, une à une, et tombaient si doucement qu'on les entendait à peine sur le sol, comme les pas d'un être invisible, le pas de l'automne jaune et pourpre en marche, et il ne percevait que cette continuelle, muette, légère et grave chute des feuilles. Et voilà qu'au détour d'un taillis, sur un banc, Gabrielle immobile lui apparaissait. Il s'approchait sur la pointe des pieds pour la surprendre et il voyait qu'elle avait dans les cheveux une feuille de hêtre rouge, sur ses genoux une feuille de platane fauve et sur un de ses pieds chaussés de cuir gris une petite feuille pâle de bouleau. Il lui prenait les mains et elle tournait sans étonnement les yeux vers lui en disant : « Il pleut des feuilles, Charlie... mettez-vous près de moi et écoutons. » Alors de partout des feuilles descendaient en tournoyant, frôlaient leurs mains et leur visage et ils les entendaient, impalpables et douces, se poser en heurts si faibles que c'était encore du silence.

Charlie en était là de son rêve quand des chuchotemens grandirent dans l'allée, les feuilles soulevées par le vent menaient des rondes, le bruit s'accrut d'un mystère de voix : qui donc venait? Il serra plus fort les mains de Gabrielle et, se réveillant, il vit ses mains dans celles de son amie.

L'illusion, la surprise, la joie furent si fortes qu'il referma

bien vite les yeux afin de continuer son rêve. Mais déjà ce n'en était plus un. Mme Favié se tenait réellement à son chevet, et elle lui souriait à travers ses larmes. Il voulut faire un mouvement, mais les mains frêles et impérieuses l'avertirent d'être sage.

— Ne parlez pas, ne bougez pas, Charlie; c'est moi, mon enfant.

Il resta ainsi, incapable de soulever même ses paupières, mais envahi d'une paix si suave et si profonde qu'il souhaitait de mourir dans ce bien-être. Par instans seulement il remuait, à peine, le bout des doigts pour s'assurer que la chère, la bonne pression, les mains tièdes le tenaient, le protégeaient contre les maléfices de l'inconnu, des ténèbres, de la dérive. Gabrielle, au bout d'une demi-heure, comprit le bienfait de sa présence et quel calme elle apportait : les mains de Charlie, de feu quand elle les avaient saisies, devenaient moins chaudes; la fièvre baissait...

V

Mme Favié ne restait à Verdun que quarante-huit heures. Malgré l'insistance cordiale des Cometroy, les yeux implorans de Charlie, et le regret de la bonne Mme de Bouvières, elle avait hâte de fuir : elle s'avouait que chaque minute qu'elle passait au chevet du malade était un aveu pour lui, que par chacun de ses regards elle s'abandonnait : elle n'avait plus cette révolte et cette horreur du péché qui l'avait torturée, et c'est de se sentir si faible qui l'épouvantait. Sans doute la prostration de Charlie, si loin encore de la guérison, la rassurait contre tout danger immédiat; mais à quoi bon précipiter un péril qu'elle soupçonnait trop?

Où était sa confiance en elle, sa cuirasse de foi, sa fermeté? De tout cela il ne restait que le souvenir d'un songe; elle ne sentait plus que son amour qui l'accablait, la rendait plus faible qu'un enfant. Ah! du moins, qu'il ne la vît pas, que personne ne la vît ainsi, débile et nue. Cette pudeur vis-à-vis d'elle-même restait sa dernière fierté.

Quand sa fille l'embrassa, la regarda en face avec une loyale tendresse, elle rougit comme si elle était coupable. L'idée d'une allusion, même délicate, lui parut intolérable : mais Francine n'eut garde de violer le mystère de cette âme qui ne concevait

l'amour que comme un crime; elle se jeta dans le récit des tracas que lui valait son escapade à Aygues-Vives : Le Hagre voulait absolument porter l'incident devant le tribunal, affirmait sa rageuse volonté de rendre le divorce impossible.

Enfin, ayant fini par se convaincre, sur l'avis de Sépale, qu'il n'était pas de son intérêt de créer un nouveau différend, il se contentait, comme bonne leçon, de ne plus payer la pension; il y gagnait encore : de plus, il s'assurait, par transaction, de Josette pendant le mois d'août; il l'emmènerait à la mer; et, tranquille maintenant, il continuait, au grand désespoir de Mᵉ Charmois, à traiter la communauté comme un bois en coupe, se livrant à des opérations fructueuses pour lui, mais dolosives pour sa femme, aliénant des valeurs mobilières. Et quand Mᵉ Charmois, indigné et agitant ses bras maigres, insistait pour que Francine réclamât du tribunal la désignation d'un administrateur provisoire aux biens, Herbelot, philosophe, haussait les épaules; Mᵉ Charmois voulait donc que ce procès ne finît jamais? Ce serait déjà miracle si l'enquête pouvait se faire avant la clôture.

On y parvint pourtant, grâce à Broussin qui réussit à apitoyer Fomette. Et l'enquête fut fixée pour la fin de juillet, à grand renfort de papiers timbrés et de grimoires d'huissiers.

Le jour venu, Francine se sentait, à force de volonté, maîtresse d'elle-même. Marchal déjeunait entre elles, les réconfortait de son mieux.

On sortait de table quand, sur le sourire complice et respectueux du vieux Jean, qui se taisait d'un air entendu et ouvrait avec complaisance les portes du salon, quelqu'un, très pâle encore, se leva d'un fauteuil où il se reposait comme épuisé, la tête de Floss tendrement appuyée sur ses genoux.

— Charlie! c'est vous! quelle imprudence! s'écria Mᵐᵉ Favié, d'un ton qui trahissait la surprise et l'angoisse. Il ne devait pas venir pour l'enquête, on en faisait son deuil; il était convenu qu'il enverrait son témoignage par lettre.

— Cher ami, que c'est bien à vous d'être venu, et que j'en suis touchée! dit Francine, dont il baisait la main, après avoir porté longuement, pieusement à ses lèvres celles de Mᵐᵉ Favié, mais pourquoi risquer votre santé?

Il répondit :

— Parce que je suis votre ami, en effet, et que la place de

vos amis est aujourd'hui auprès de vous. D'ailleurs, ne craignez rien, je vais mieux.

Cependant il paraissait très affaibli, maigri dans sa tunique, qui le sanglait toujours comme un corset. Il s'était mis en uniforme, pensant donner ainsi, auprès du magistrat, plus de poids à sa déposition : parole d'officier.

Se jugeant de trop, Marchal s'esquivait, sans qu'on pût le retenir.

— A tout à l'heure.

Dans le coupé, Charlie se sentait heureux, heureux et faible. Son sourire avait un charme de langueur, et son air de convalescent sorti trop tôt ne lui allait point mal, avec ses yeux creux où la fièvre était à peine éteinte. Mme Favié eût été plus sur la réserve, se fût davantage défiée de lui, si elle avait vu devant elle l'ancien Charlie; elle n'éprouvait pour celui-ci qu'une pitié, une bonté qui l'amollissaient. Il put même, il osa tout à coup, à un moment où Francine regardait par la portière, saisir la fine main gantée de Mme Favié. Elle en eut une rougeur brusque, résista ; comment osait-il ? Elle se sentait si humiliée de la présence de sa fille qui allait voir, blâmer... Et pourtant, à sa honte se mêlait la profondeur d'une volupté qui lui faisait mal. En vain essayait-elle de se ressaisir, il tenait bon et elle dut céder : Francine en ce moment tourna la tête vers eux, et elle leur sourit, avec une bonté tendre, une pitié grave. Alors doucement, les yeux supplians, Mme Favié retira sa main, qu'il laissa aller.

Comme ils descendaient de voiture, elle lui dit sans le regarder :

— Je ne vous pardonnerai jamais.

Et aussitôt elle eut regret de ces mots ; il la regardait avec de grands beaux yeux navrés, très pâle soudain, si prêt à défaillir qu'elle eut peur. Elle se rapprocha et prit son bras, sentit qu'en se faisant bonne, douce, elle le raffermissait.

Herbelot, en robe et rabat, la toque bordée de velours et à pans coupés sur la tête, les attendait et les introduisit dans la salle des témoins. Deux groupes s'isolaient aux extrémités : les amis de Le Hagre et ceux de Francine. Tous paraissaient préoccupés. Le Hagre et sa mère, assis sur une banquette, conféraient avec Tartre. Francine aperçut la robe noire et la cornette de sœur Ambroisine, les longs cheveux et le beau masque du doc-

teur Larive. Après une hésitation, il vint la saluer et retourna au camp opposé; ni Le Hagre ni sa mère n'avaient bronché; on eût pu croire des étrangers. Les domestiques se tenaient à l'écart, et Nanette toute seule à qui Mme Favié fit signe de se rapprocher. Les Morland étaient très rouges, les de Guertes, au contraire, semblaient contraints. Charlie fixait obstinément Le Hagre, qu'il avait cru voir sourire; il avait su par Mme de Bouvières quelles calomnies on avait déversées sur Gabrielle; sans la peur de la compromettre, quelle correction soignée il eût infligée à cet « individu, » comme il l'appelait. Sans compter qu'il vengerait Francine en même temps.

Un léger émoi se produisit, les toques des avoués se soulevèrent; au milieu de l'attente et de la curiosité, M. Fomette, en robe, gagnait la pièce réservée à l'enquête où, non sans quelque cérémonie, Herbelot d'abord, puis Tartre conduisaient leurs cliens. Debout devant la table verte, M. Fomette inclina la tête; il était trapu, rougeaud, un de ces fronts immenses dont on ne sait s'ils sont pleins de pensées ou vides, le sourire bonasse dans la barbe grise.

— Veuillez vous asseoir, madame. — Et il invita Le Hagre à en faire autant.

Les époux avec leurs avoués se plaçaient vis-à-vis les uns des autres, le juge les séparant au bout. Mais le greffier se faisait attendre.

— Il n'arrive donc pas? demanda M. Fomette.

Ce petit incident rompit la gravité un peu tendue de la situation; comme en une récréation avant la classe, M. Fomette se plaignit à mi-voix à Herbelot de la chaleur, elle lui enlevait tout appétit et lui donnait des vertiges stomacaux. En parlant, il épiait, à la dérobée, la femme, puis le mari. Habitué à juger sur textes et pièces, à résoudre abstraitement les causes, la présence des plaideurs lui causait toujours un malaise; il se savait timide et s'efforçait de paraître d'autant plus majestueux. Décidément, ce greffier se faisait trop attendre!... Un peu plus, la dignité de la justice allait être compromise. Me Tartre s'offrait à aller à la recherche, quand, très vite, un petit homme à tête de renard entra, une serviette sous le bras, si précipitamment qu'il trébucha.

— Voyons, greffier... voyons..., dit M. Fomette. Et sans entendre ses excuses, il lui intima de prêter serment, ce que le

petit homme fit, puis il se rassit très vite, en bousculant de grandes feuilles de papier timbré, et en regardant tout le monde, et particulièrement les plaideurs, d'un air narquois et amusé.

Francine ne perdait aucun détail, et l'amer comique de cette scène s'aiguisa en elle de la vision très nette de l'air détaché dont Tartre se frottait les mains, du maintien ramassé de Le Hagre, prêt à l'attaque et à la riposte, du calme d'Herbelot, pareil, avec ses paupières en bourrelet mi-closes, à un gros chat au guet. Francine sentit son sort se jouer; il était suspendu aux lèvres de ses témoins, des témoins de son mari, à leur aplomb; un sérieux professionnel s'imprimait sur les traits de M. Fomette; il n'était pas jusqu'à ces robes sombres qui ne fissent impression. L'atmosphère de la pièce était imprégnée de sévérité, l'air s'était raréfié; on ne sait quelle fatalité, quel pénible inconnu pesaient dans le silence.

M. Fomette et le greffier échangeaient, dans une dictée et une relecture monotone, le formulaire vieillot, de sacramentelles paroles qui semblaient emprunter au passé de vagues contraintes, contenir d'obscures menaces.

— L'an mil... par devant nous... a comparu Me Herbelot... ordonné que la dame Fernand Le Hagre ferait par témoins la preuve... d'autre part que... il importait que l'enquête fût commencée sans retard... sur quoi, avons donné acte... etc.

Déclaration faite et dûment constatée que Me Tartre ne s'opposait pas à l'audition des témoins, mais « sous les plus expresses réserves notamment de formuler les reproches qu'il jugeait utiles... » M. Fomette ordonnait l'introduction du premier d'entre eux: Charlie de Bréars.

Il entra militairement, salua avec déférence le juge, puis s'inclina très bas devant Francine: M. Fomette trouva qu'il soulignait un peu trop la différence... enfin! Et lui ayant demandé s'il n'était parent, allié, ni serviteur des parties...

— Pardon, j'ai l'honneur, dit Charlie, d'être cousin au troisième degré de Mme Fernand Le Hagre.

— Ah! cousin?.... dit M. Fomette, que déconcerta cet accent trop respectueux et pénétré, et qui en conçut une imperceptible mauvaise humeur... Levez la main, et jurez de dire la vérité.

— Je le jure, dit Charlie avec plus de netteté tranchante qu'il n'était besoin. Le ton, innocent d'ailleurs, dont M. Fomette avait répété: « Ah! cousin? » 'e choquait comme une suspicion.

Un peu de fièvre, — la fatigue du voyage, l'excitation de son âme, — se réveillait dans ses yeux, il souffrait visiblement, et comme Tartre chuchotait avec Le Hagre, il dirigea vers eux un regard irrité. Cela déplut à M. Fomette : « Ces jeunes gens, toujours les mêmes, prévenus, partiaux. » Il n'aimait pas la jeunesse, ayant un grand fils frondeur dont le ton le froissait constamment, dans son amour-propre de père et de magistrat.

— Veuillez dire ce que vous savez.

Charlie savait beaucoup de choses, mais être ainsi pris au dépourvu et devant ces solennelles robes noires, cette femme malheureuse, cet « individu, » il se fit en lui d'involontaires réactions nerveuses, et comme à une « colle » d'examen où tout à coup son savoir serait mis en déroute, il ne trouva dans sa cervelle que vide et néant :

— S'il vous plaisait de m'interroger...

— Nous pourrions, suggéra Herbelot, demander au témoin...

Mais M. Fomette entendait mettre au pas ce petit officier qui ne lui avait cependant encore rien fait, et dont la tête, simplement, l'air fébrile et hautain ne lui revenaient pas...

— Non, non, pardon, déclara-t-il, que le témoin, qui est ici pour déposer, j'imagine, veuille bien dire ce qu'il sait...

Court antagonisme... hostilité de deux castes orgueilleuses et autoritaires, heurt subit des âges et des caractères : Charlie commença :

— Je connais Mme Fernand Le Hagre depuis son enfance.

— Depuis quelle année? demanda Fomette; il n'était pas d'homme moins méchant, mais son amour-propre venait d'être piqué comme par une mouche invisible.

« Quelle année?... » il fallait faire un calcul... Quelle année? Est-ce qu'on pense à ces choses si simples? Charlie put préciser et continua, mais sans moelleux, d'une allure raide et agacée : il affirmait sa conviction : Mme Fernand Le Hagre, pour le caractère de laquelle ses amis professaient le plus profond, le plus absolu respect, avait subi un véritable martyre conjugal...

— C'est une appréciation, dit le juge, je voudrais des faits. Mais avant que je résume ce que vous venez de dire, exprimez-vous bien toute votre pensée, ne la dépassez-vous pas par ces mots : un véritable martyre conjugal?

— Non, monsieur, je l'atténue au contraire, dit Charlie avec une énergie contenue.

M. Fomette, d'un geste qui ne contestait pas la sincérité du dire, mais qui se réservait sur sa plausibilité, se retourna vers le greffier et commença à résumer la déposition de Charlie, s'interrompant par des : — Est-ce bien cela?...

Néanmoins et quoiqu'il s'y appliquât de son mieux, ce ne pouvait être exactement, minutieusement cela... un phonographe doublé d'un cinématographe seul eût rendu les nuances de l'attitude et de l'accent... Il sembla à Charlie, à Francine qu'à travers les périodes arrondies de Fomette, les phrases vibrantes du témoignage se décoloraient, s'affaiblissaient. C'était un à peu près, ils s'en contentèrent faute de mieux.

Quand on en vint au récit de la scène, Francine réfugiée à Aygues-Vives avec sa fille, apportant les preuves de l'adultère, les fameuses lettres, M[e] Tartre eut un sourire insidieux, et très poliment :

— Le témoin a-t-il jamais assisté à une scène entre la demanderesse et son mari?

Charlie se retourna comme si on lui tapait sur l'épaule, et très brusque :

— Non, monsieur, je n'ai jamais été le témoin que de l'indignation, de la douleur de M[me] Fern...

— C'est à moi, non à M. Tartre que vous devez parler!

Et sur la constatation que Charlie n'avait assisté à aucune scène d'excès, de sévice ou d'injure grave, — ne pouvoir mentir, être loyal, et sentir que cette loyauté nuit à ceux qu'on voudrait servir, cela était cruel!... — M. Fomette reprit avec un soupir d'allégement :

— Est-ce bien tout?

— Je crois avoir justifié ici, dit Charlie, mon complet mépris pour l'homme qui...

— Arrêtez-vous, cria Fomette, soudain très rouge; et pris de colère : — Vous n'avez rien à justifier... sinon je vous inviterai à vous retirer!... Attendez, il faut que je vous lise votre déposition!...

Et lecture faite, le témoin ayant déclaré « persister dans sa déposition, n'avoir rien à changer ou ajouter, » le greffier demanda :

— Requérez-vous la taxe?

Herbelot eut un geste de protestation; évidemment M. de Bréars n'entendait pas qu'on lui payât le déplacement...

Charlie ne daigna pas répondre ; Fomette se méprit et étonné :

— Vous ne requérez pas la taxe, sans doute?

— Non, monsieur, dit Charlie gravement.

— Alors, vous pouvez vous retirer.

Charlie lui fit une inclination de tête correcte et un nouveau salut très profond à Francine : M. Fomette attendit en tapotant du doigt qu'il se fût retiré; il était fort mécontent. Ces jeunes gens décidément n'avaient aucune pondération.

— Passons au second témoin, dit M. Fomette avec dignité.

Et tandis qu'Herbelot, faisant le gros dos, ramenait le commandant, il murmura pour tout le monde, sans regarder personne :

— Où irions-nous, vraiment?...

Ça commençait mal.

Avec Morland, cela se gâta : sa prestation de serment d'un geste emphatique, sa voix sonore, son nez à la don Quichotte... Trop de militaires, décidément!... Il n'y avait qu'à le voir, qu'à l'entendre, pour ne pas douter de sa partialité, à celui-là aussi, et quand il déposa « l'hommage de sa vénération » aux pieds de la jeune femme :

— Oui, oui, dit M. Fomette, passons aux faits, si vous le voulez bien!

... Et quand le commandant, si crâne en arrivant, si déconfit bientôt, eut péniblement articulé deux ou trois faits, plutôt pauvres, et que Tartre l'eut tourné et retourné sur le gril, et qu'Herbelot lui eut tendu en vain la perche, il se retrouva — sa déposition lue et signée — hors de la salle sans savoir comment, furieux contre lui-même : « J'aurais préféré, déclara-t-il aux de Guertes qui en conçurent une sorte de trac, charger comme à Rezonville les hussards de Brunswick. »

— Passons au troisième témoin, dit M. Fomette avec résignation. Son estomac le tiraillait, il commençait à voir trouble; l'heure s'avançait, mais le devoir était là... jusqu'à sept heures, il tiendrait bon.

Cette fois, Mme Favié parut : tout son sang lui refluait au cœur; elle s'avançait par un grand effort de volonté, et le supplice d'être là se peignait sur son visage.

Elle n'avait pas revu son gendre depuis la rupture : à le voir grimaçant, de la laideur de son âme à nu, à voir Francine si

pâle, si droite, qui se mordait les lèvres de souffrance, elle réprouva de tout son instinct la lamentable rupture qu'elle allait aggraver encore, contribuer à rendre irréparable, elle qui eût voulu l'impossible pardon, l'étreinte de paix et d'oubli...

— Veuillez dire ce que vous savez...

Ce fut très long, très angoissant : la voix monotone de Fomette dictait, la plume grinçait, et Francine se sentait ensevelie sous ces phrases comme sous des pelletées de terre; on enterrait sa vie passée, ses espoirs, ses illusions, sa jeunesse... « Pauvre mère!... » Avec quelle douloureuse éloquence, modérée pourtant, mais qui paraissait encore trop partiale, elle parlait... et Tartre interpellait et Herbelot intervenait, et M. Fomette se congestionnait de plus en plus de migraine, la main à son immense front, d'où elle ne descendait plus, comme s'il gémissait intérieurement : « Oh! ma tête! »

C'était lamentable, c'était grotesque, c'était sinistre.

VI

Le lendemain et le surlendemain se continuèrent les interminables séances. Francine, maîtrisant ses nerfs, assista au défilé. Elle vit à tous le même petit étranglement d'émotion, lorsqu'ayant levé la main et juré vérité, ils durent répondre au « dites ce que vous savez! » Elle vit le beau visage en ruine, les yeux sarcastiques de Marchal, elle entendit la voix rauque de la vieille Nanette; elle comprit ce que la volonté de vaincre peut mettre de rigueur et d'inflexible dureté sur un visage, à contempler les traits de sa belle-mère, pendant qu'elle parlait d'une voix martelée, pesant chaque mot; elle eut des alertes, elle eut des découragemens; elle eut des rages froides devant l'air d'ironie haineuse que prenait Le Hagre quand il triomphait d'une réponse; constamment il se penchait vers Tartre, chuchotait, et cela se traduisait en questions perfides.

Des ripostes lui venaient, qu'elle n'osait dire, des explications qu'elle eût criées de toute sa bonne foi révoltée; mais Herbelot ne lui avait-il pas conseillé le silence et le calme? Il y avait des momens où elle étouffait; d'autres où elle se raidissait pourtant. Tout à coup, une altercation très vive : Le Hagre osait affirmer qu'elle s'était réconciliée, qu'ils étaient seuls, qu'il lui avait enveloppé la taille de son bras après un baiser de paix, elle cria :

— Vous mentez!... Vous mentez!... et sa fureur fut telle qu'elle souhaita sa mort. A grand'peine Fomette fit taire Le Hagre, seuls les avoués devaient porter la parole... Francine crut qu'elle allait avoir une crise de nerfs, tant son exaspération... Et en même temps, la misère, la démence de tout cela l'anéantissaient. Comment, pour la libérer, il fallait tout cet appareil?

Et Francine se rendait compte combien ces enquêtes, instituées en vue de la pure justice, l'égaraient, la falsifiaient, par l'importance soudaine de réponses inoffensives, par l'atténuation involontaire de griefs graves, par la déformation inconsciente de la dictée du juge, et la déformation encore plus inexplicable qui se faisait dans l'esprit de Francine elle-même, car elle finissait, dans ce chaos de phrases contradictoires, ces nuances disparates d'idées et de sensations, à ne plus s'y reconnaître; et encore, il fallait ajouter, pour elle et pour tous, la fatigue d'une tension de nerfs et d'esprit, des fléchissemens soudains de la volonté, on ne sait quelle hypnose créée par la table verte, les intervalles de silences graves, l'atmosphère d'asphyxie morale.

Tandis que Mme Favié, malade de ces secousses, gardait la chambre, — Charlie était reparti le premier soir pour Verdun, — Francine passait des nuits affreuses: son insomnie ravivait chaque geste, chaque parole, le mauvais sourire des domestiques et leur air de faux respect: Céline affirmant qu'elle ne croyait pas du tout que Lischen se fût mal conduite! le valet de chambre, Eugène, déclarant ne se souvenir de rien, sinon que monsieur avait, comme madame voulait s'en aller, menacé d'aller chercher le commissaire, pour l'en empêcher. Et c'était la vieille Nanette, marmonnant: « Non, Monsieur, bien sûr, n'aimait pas sa petite-fille! » et aussitôt arrêtée, admonestée par le juge: « Vraiment, c'était invraisemblable! » M. Fomette croyait aux sentimens convenus; un mari infidèle peut être un très bon père. Tartre haussait les épaules comme d'un propos de folle, Le Hagre souriait avec la pitié d'un grand cœur méconnu.

C'était encore sa belle-mère, sur l'interpellation d'Herbelot: — Avait-elle su l'adultère de son fils? — répondant, pâle et ferme: — Je ne l'ai su que par ce que j'en ai entendu dire, mais je n'en ai jamais eu la preuve matérielle.

Mais c'est surtout à la contre-enquête, — le vrai et définitif duel, pied à pied, yeux dans les yeux, car, prouvée, la réconciliation ruinait l'espoir du divorce; non prouvée, elle le rendait

possible, probable, certain peut-être, — que Francine avait pu voir à quel point le grand désir qu'on a des choses fausse non seulement la véracité de la parole, mais la sincérité même de la vision, car enfin était-ce d'un mirage ou non que Mme Le Hagre était dupe, quand Fomette s'enquérant :

— Au petit jour, vous êtes rentrée avec la sœur dans la chambre de votre petite-fille, qu'avez-vous vu?

Elle répondait :

— Mon fils se tenait derrière sa femme, le bras posé autour de sa ceinture, et aussi près l'un de l'autre que des époux réconciliés peuvent être...

« Ce serait trop abominable qu'elle mente ainsi, se disait Francine; mon mari aurait-il, sans que je m'en aperçoive et sans me toucher, allongé le bras derrière moi au moment où la religieuse et sa mère rentraient? Il est bien capable d'un tel simulacre. » Et à peine cette inspiration lui fut-elle venue, qu'à le voir sourire, chafouin et cruel, elle en fut sûre. Oui, il avait dû truquer un geste de tendresse, mentir ensuite, persuader sa mère et les autres... Car pourquoi Larive serait-il venu dire :

— La réconciliation semblait tellement considérée comme faite par M. Le Hagre, qu'en allant visiter l'enfant chez sa mère, j'étais persuadé que celle-ci allait m'annoncer la bonne nouvelle.

Céline, Eugène n'étaient pas moins affirmatifs. Madame et Monsieur en avaient assez parlé devant eux!

Enfin, au soulagement visible de M. Fomette, du greffier, des avoués et des parties, on touchait au terme. Les dernières formules, dictées par le juge-commissaire : « Desquels dires, nous juge enquêteur, assisté de notre greffier... avons déclaré clos le présent procès-verbal d'enquête, lors de laquelle ont été observées les formalités édictées par les articles de procédure civile... et ont... signé la présente clôture... à six heures vingt minutes de relevée, en la salle des enquêtes, le...

— Votre nom ici, madame, avait dit Fomette... à vous, Me Herbelot, et vous, monsieur, maintenant Me Tartre, le greffier... à mon tour...

Et la plume passée de main en main, Fomette avait demandé d'autres signatures à Francine, et partout, Le Hagre avait mis la sienne côte à côte, si bien qu'elle se sentait liée encore à cet homme, bouclée toujours, jusque dans le lien frêle de ces écri-

tures. Puis un salut du juge, des révérences; c'était fini. Le Hagre s'en allait d'un côté, Francine de l'autre; mais l'invisible lien se distendait entre eux sans se rompre, et Francine, quoique délivrée du joug odieux de ces contacts et de ces colloques, restait toujours esclave, plus peut-être encore, après l'humiliation torturante de pareilles heures!

Ce soir-là, le palais était vide. Ses pas et ceux d'Herbelot sonnaient dans ce désert comme six mois auparavant, après l'entrevue de conciliation. Dans l'engrenage de la terrible machine, lentement, ligne à ligne, pouce à pouce, Francine était presque entièrement entrée : y resterait-elle broyée, échapperait-elle toute meurtrie, les membres à demi rompus? L'écho fatidique de son pas sur les dalles ne sut le lui dire, et Herbelot gardait le silence.

A bout de forces, Francine montait dans le coupé. Dès que les chevaux piaffans partirent, elle s'abandonna, pour la première fois, à une détente affreuse, et contre ses poings fermés, elle se mit à sangloter, comme elle ne l'avait jamais fait dans les bras de sa mère, à sangloter à cœur perdu, ainsi que la dernière et la plus malheureuse des femmes...

Quand elle fut arrivée à la Muette, lente, les jambes coupées, elle monta l'escalier, entra dans sa chambre, se laissa décoiffer par Nanette silencieuse; ce silence même la plaignait et la vieille semblait avoir vieilli de tout cela.

— Où est Josette? demanda la jeune femme d'une voix brisée.

— Elle vient d'aller au salon, près de sa grand'mère et d'un monsieur que Madame trouvera bien changé : ah! oui, mais qui a l'air content tout de même d'être revenu... Il y a bien deux heures qu'il cause avec Madame.

Le cœur de Francine battit... Allons, c'était absurde; pourquoi serait-ce... lui? Mais alors pourquoi ne s'informait-elle pas? Le nom, elle croyait le lire dans les yeux usés, au sourire rechigné de la vieille servante. C'était lui? c'était lui!... Un bond soudain la porta, un élan d'affection, d'espoir... Il apparaissait comme un réconfort, c'était un véritable, un sûr ami, brave, fier, loyal... Puis un doute la traversa : l'aimait-il encore? Qui sait même, s'il n'était pas marié; puis, même libre, que pouvait-il? Bien qu'un malaise poignant l'eût saisie, un effort, voyons! Elle se traîna jusqu'au salon. Un homme aux cheveux gris, visage

brun, corps maigre et ferme s'avançait au devant d'elle, les yeux émus, le sourire mâle d'un être qui savait tout, qui la plaignait.

— Éparvié!...

Et navrée, toute son impuissance dans la gorge :

— Ah! mon ami!...

Et lui:

— Francine!... faut-il donc que je vous revoie ainsi!

VII

Quand Éparvié se retrouva dans la rue, il éprouvait une ivresse d'émotions brusques: la fièvre précipitait ses pensées. Il était bouleversé d'avoir revu Francine. Arrivé de la veille, il avait appris, d'un ami rencontré par hasard, l'instance en divorce de celle qu'il avait aimée, désirée au point de vouloir l'épouser.

Petite secousse indéfinissable. Une plaie invisible se rouvrait.

Il avait pourtant bien cru que cet amour était éteint; voilà des années qu'il s'efforçait de n'y plus penser: à son âge, il traînait tant d'illusions mortes; une de plus, une de moins!... Pourtant le souvenir de l'étrange et libre jeune fille ne l'avait jamais quitté. En ce long et pénible voyage où tout son être, cerveau et membres, était pris par le but à atteindre, cette traversée de l'Afrique équatoriale, de l'un à l'autre océan, du Zambèze au Congo, au milieu des mille occupations d'où dépendaient sa vie et le sort de l'expédition, route à repérer, camp à défendre, surveillance des porteurs de charges, chasses pleines de péril, tandis qu'il était forcé d'être tour à tour ingénieur, naturaliste, médecin, savant, dans les matins d'étapes, sous le morne soleil de plomb, dans les nuits grondantes de rugissemens de fauves, par ces solitudes où, de village en village, avec son ami Luyss il s'avançait à travers des peuplades cruelles, un léger fantôme de loin en loin était venu s'interposer entre le sauvage qu'il redevenait en pleine nature et la vieille Europe qu'il regrettait parfois.

Durant des mois, il ne pensait pas plus à Francine que si elle n'avait pas existé ; ou alors, elle lui apparaissait dans un tel recul si lointaine, qu'elle se confondait avec les pâles visions du

sommeil. Elle se rattachait à une existence qu'il aurait vécue jadis, dans une autre planète. C'était passé, bien mort. Il se sentait lui-même un homme si différent : quel rapport avait-il avec le clubman en habit noir et gardénia à la boutonnière, qui applaudissait Irwing à Londres, Brandès à Paris ou la Duse à Florence, l'individu râblé et musclé, qui, bras nus et jambes nues, sous un maillot et une culotte de coton brun, coiffé d'un casque, s'en allait au milieu des brousses sauvages, dans les sentiers d'épines et les fourrés de dards, abattre un rhinocéros ou un éléphant, d'un coup de carabine à gros calibre? Qui eût reconnu un Parisien affiné, dans le nomade qui vivait d'un peu de bouillie de sorgho ou de lanières séchées de beltong, couchant six mois de l'année à la belle étoile, pour qui il n'y avait plus de jours de la semaine, qui ne recevait de nouvelles que tous les six ou dix mois... Ce jour-là, par exemple, c'était fête et résurrection. Pendant des heures, lentement, Éparvié dégustait, savourait ces volumineux courriers qui lui rappelaient qu'il existait un Paris, une France, d'autres continens que ces pays noirs dont il aimait la puissante vie végétale et la terrible et grouillante vermine, les parfums troubles, les rivières de boue, les berges visqueuses, les sèches saisons, les pluies diluviennes, l'espace infini, l'incommensurable liberté. Quand lettres et journaux avaient été lus et relus à satiété, empaquetés dans de vieilles boîtes de fer-blanc, il en avait pour deux ou trois jours de tristesse : c'est alors qu'il songeait à Francine. Était-elle heureuse? Certainement, elle ne pensait pas à lui. Quand elle avait appris sa démarche, avait-elle eu même un regret? Un étonnement amical, peut-être : « Tiens! Éparvié m'aimait! Comment le deviner?... » Et elle avait dû l'oublier... ou bien elle le voyait si loin, si effacé lui-même... Avec une singulière netteté, le mince visage de la jeune fille, presque enfant, l'obsédait ; car il avait beau faire, il ne pouvait la concevoir mère de famille. C'est pour son charme garçonnier, sa soif de connaître, sa compréhension vive qu'il l'avait aimée. Des dons si précieux, de si belles promesses !... Elle ressemblait si peu aux autres !... Qu'est-ce que tout cela serait devenu, plié, modelé aux usages, aux conventions du mariage et du monde? Il n'y voulait pas songer.

Le lendemain, il reprenait sa vie aventureuse, tuait un lion à l'affût, palabrait avec des anthropophages, escaladait des précipices, ou s'embarquait sur les eaux bleues du Tanganyka; et les

jours succédaient aux jours, les dangers aux dangers; une nuit, il fallait se défendre avec des tisons contre l'invasion d'une armée de fourmis carnivores; ou bien, des feux sur les hauteurs et les ronflemens des grands tambours creusés dans des troncs d'arbre annonçaient la poursuite d'une peuplade ennemie; on naviguait en pirogue, les noirs chantaient de mélancoliques chansons en s'accompagnant du claquement de leurs mains. Parfois on rencontrait des convois d'esclaves, on s'arrêtait à des postes d'exploitations européennes, tenus par des agens belges, allemands, des Pères blancs, puis de nouveau les solitudes à perte de vue, les mois entiers occupés à relever le cours des fleuves et l'orientation des montagnes, à « naturaliser » des dépouilles d'animaux pour le Muséum. En atteignant la grande forêt équatoriale, où règne un couvert si épais qu'on ne voit plus le soleil et qu'on marche, pendant des semaines, dans une ombre humide et grise, Éparvié avait eu la douleur de perdre son ami Luyss, qui depuis des semaines grelottait la fièvre, réduit à une maigreur de squelette. Vingt fois, ils avaient risqué la mort l'un pour l'autre; une fraternité d'homme à homme, plus puissante que l'amour, les avait liés, seuls blancs dans ces immensités. Il lui sembla que la moitié de lui-même se déchirait, l'abandonnait.

Après vingt-quatre heures d'abattement passées sans manger, étendu à plat, le front dans ses bras repliés, son indomptable volonté le redressait; il répondait de cette centaine de vies qui l'accompagnaient, de ses humbles et dévoués compagnons noirs; il voulait communiquer à la Société de géographie le résultat de ses découvertes, la reconnaissance qu'après son émule, Édouard Foa, il avait faite des sources du haut Congo. Comme son devancier, l'intrépide chasseur de fauves, il rapportait sur les Tinguis-tinguis, les fameux pygmées de Stanley, sur la zone anthropophage, des observations d'un intérêt précieux. Maintenant, une pirogue l'emportait au fil du fleuve, le long des berges où trempaient de monstrueuses racines et des lianes, sur la lisière de la gigantesque forêt sombre, entre les îles. Puis c'était, après l'équateur, des plaines marécageuses d'herbes jaunes, hérissées çà et là de palmiers à huile, le lac Stanley, le chemin de fer, la civilisation reparue, et un matin de juin, par l'éblouissant soleil en vagues d'or sur le Pacifique, Éparvié voyait se rétrécir sous sa semelle, jusqu'à n'être plus qu'une

bande de sable ourlée d'écume, cette ténébreuse Afrique dont il avait franchi les monts, les plaines, les fleuves et les lacs, luttant contre le climat, les hommes, les bêtes, la maladie. Longtemps il resta debout, contemplant la vaste nappe d'eau, songeant aux derniers regards qu'il avait jetés à l'océan Indien, il y avait des années de cela... des années !

Et maintenant une soixantaine de jours de mer, de libre vie à Ténériffe et de Ténériffe au Havre, et il débarquait en France, sans famille, oublié de presque tous ses amis, vieilli, mais encore vigoureux, l'esprit alerte, plus jeune que beaucoup de ceux qu'il avait laissés du même âge : il allait apprendre des morts, trouver bien des choses changées ; et la première nouvelle attrapée au vol sur le boulevard concernait cette petite Francine qu'il n'avait jamais oubliée, et que son cœur endurci par les épreuves aimait encore, sans qu'il se l'avouât, sans qu'il y crût même.

Il s'était présenté inopinément chez Mme Favié, et, tombé des profondeurs de l'Afrique et du large de l'Océan, dans ce petit salon où deux femmes pleuraient, il participait soudain à l'intimité poignante de cette crise, de toute son âme fidèle, de sa tendresse réveillée. Éparvié, jusqu'à ce qu'il fût épris de Francine, n'avait jamais connu l'amour. Depuis, pas davantage. Sa vie de voyageur solitaire ne lui permettait aucune chance de passion, des plaisirs tout au plus, et encore avec la mélancolie d'une tendresse ravalée à de fugitives rencontres. L'amitié virile, la communauté du péril, du biscuit, des cartouches avaient tenu une autre place dans sa vie : pauvre et brave Luyss, frère de souffrance et de privation, compagnon sûr !

« Voyons, murmura-t-il, voyons... il s'agit de ne pas me conduire comme un enfant ! » Mais en vain se défendait-il contre une sensibilité qu'il croyait disparue en lui, et qui n'était que refoulée, elle débordait comme un fleuve souterrain jaillit à la lumière : tout ce que Mme Favié lui avait dit, l'apparition de Francine, leur entrevue, faisaient surgir, avec les illusions et les regrets du passé, d'imprécis espoirs, aussitôt chassés.

« Voilà ce qu'il ne faut pas !... C'est le piège prévu, le leurre sentimental qui attend le malheureux sauvage redevenu trop soudainement civilisé... Non, non, des fantaisies tant que tu voudras, mais point d'amour. Éparvié, mon ami, ce n'est pas à ton âge qu'on peut commettre des folies ! Aimerais-tu, que cela ne t'avancerait guère, si tu n'es pas aimé. Francine ne pensait pas à

toi autrefois, ce n'est pas quand sept ans et plus ont ridé ton visage et blanchi tes tempes que tu vas lui plaire... Elle est bien charmante, peu changée, aussi jeune, aussi ardente... Quel élan spontané dans sa poignée de main... il me semblait que j'entendais battre son cœur... Pauvre femme !... La vie est bête, injuste !... La retrouver malheureuse, et pas même libre !... Quelle jolie fillette elle a !... » Il revoyait les boucles d'or soyeuses de Josette, ses yeux de fleur... Il aurait adoré avoir une enfant pareille, toute à lui. Au lieu de cela, il était seul au monde... Bah ! qu'allait-il rêver ?

Son optimisme de lutteur reprit le dessus ; il était familiarisé avec les situations les plus désespérées ; frôler la mort à toute heure avait développé en lui un singulier fatalisme, une insouciance héroïque. D'ailleurs il ne voyait là rien de navrant que la souffrance de Francine, car pour sa liberté même les choses s'arrangeraient. On ne pouvait lui refuser son divorce. Elle se referait une existence : avec qui ?... Il sentit un petit élancement au cœur : jalousie informulée, suppositions absurdes : « Ne pensons pas, ne pensons plus à cela... Me voilà à Paris, j'ai une existence à reprendre, mes notes à mettre à jour, le ministre à voir pour lui rendre compte de ma mission ; dînons d'abord, il est huit heures et demie ; » non qu'il eût faim, mais il reprenait les habitudes du vieux monde.

Au restaurant, ce fut avec un amusement de nouveauté qu'il vit apparaître sur la table blanche, par l'empressement des garçons, des mets délicats dont il avait oublié la saveur ; il pensa aux filets d'élan, aux ragoûts de pied d'éléphant dont il se régalait sur les bords du Chiré.

Et tout à coup il eut la vision très nette des campemens retranchés dans les palissades d'épines, de l'amoncellement des ballots en pyramide, des grands feux entourés de dormeurs noirs, des parfums de la terre exotique, des étoiles inconnues ; regret bref, nostalgie poignante. Là-bas, plus de lois, ni de contraintes, rien de ce qui enveloppait ici l'homme d'un réseau aux mailles serrées ; l'autorité morale, la volonté seules créaient le perpétuel miracle, un rifle infaillible vous défendait des animaux, plus dangereux que les hommes. Il s'avisa que la terre était ridiculement petite et les civilisés bien médiocres. Cependant ils s'entendaient en cuisine et ces ris d'agneau en caisse avaient de la délicatesse, ce vieux vin de Vouvray exhalait une âme cha-

leureuse. Il appréciait déjà mieux la civilisation quand la peine de Francine revint l'obséder et lui gâta son plaisir.

Cependant il avait envie de se retremper dans cette humanité bourdonnante qui se répandait sur les boulevards lumineux, s'amassait en essaims aux tables des cafés. Il avait soif de contempler des visages de jolies femmes, de respirer Paris, dans l'âcre et lourde odeur de cette nuit de juillet, qui desséchait les feuilles des platanes à la flamme des réverbères. Il sortit du restaurant et vit flamboyer en lettres de gaz les affiches des music-halls : Paris à cette heure n'était que plaisir. Aux théâtres, malgré la chaleur, s'entassaient des foules ; un moment, devant une colonne Morris, il étudia les spectacles, hésitant : « Où irait-il?... » La chaleur, le bruit, les momeries d'acteurs le rebutèrent d'avance.

Il héla une voiture, et acheva sa soirée au Bois, cherchant la fraîcheur pure des arbres, fuyant cette humanité dont le mirage un moment l'avait reconquis. Pourquoi se tromper soi-même ? Il était seul. Il n'avait plus ce merveilleux don d'illusion qui enivre la jeunesse ? Il avait besoin d'une affection plus profonde, d'un repos plus sûr qu'une fantaisie d'une nuit ou un caprice de plusieurs semaines : toute sa pitié tendre reflua ; il comprit qu'il ne pouvait échapper à l'envoûtement de la souffrance de Francine, au charme de ses yeux intenses, à l'étreinte de sa petite main chaude ; cette pensée le harcelait, importune, intolérable : « Elle est malheureuse !... » Il ne s'y résignait pas... oui, réparer cette injustice du sort, effacer les mauvaises années, renouer la trame du passé à l'avenir. Ah ! si cela se pouvait !... si elle voulait bien !...

La voiture roulait sans bruit dans les allées de silence où l'on distinguait confusément, çà et là, un couple enlacé... Une douceur flottait par le bois sombre, les lacs étaient bleus et l'on distinguait comme une tache blanche un cygne endormi... Un attendrissement subit noya le cœur d'Éparvié, il voyait clair enfin.

— Mais je l'aime... je l'aime toujours...

La conquête de Francine lui apparut une victoire digne de lui, et qui valait la peine de souffrir, la joie de vivre.

VIII

— Vous tenez beaucoup à connaître mon opinion? disait huit jours plus tard M. Fomette à Broussin, eh bien, cette jeune femme ferait bien mieux de retourner chez son mari qui l'adore, et qu'elle aime au fond.

Et comme Broussin, s'exclamant, le poussait au moins à dire ses raisons, Fomette se piqua :

— Les avez-vous vus? Avez-vous conduit l'enquête? Non, n'est-ce pas?... Voyez-vous, il y a une chose qui ne trompe pas un vieux juge comme moi, c'est l'attitude des parties. Ce sont des nuances que seuls un œil exercé, une oreille attentive, surprennent au vol. Ce mari, il est visible qu'il n'a qu'une idée, se faire pardonner et aimer encore. Cette jeune femme se débat contre des influences regrettables qui l'écartent de son ménage, mais elle sent bien au fond que le bonheur pour elle est là. Il n'y a qu'à voir son maintien tour à tour contraint, agité, son émotion excessive...

— Alors, vous croyez, dit Broussin, stupéfait, qu'après l'éclat d'une instance, plaidoiries, enquête, la reprise de la vie commune est une chose souhaitable, possible?

— Pourquoi pas, si le divorce est refusé?

— Mais comment le serait-il? l'adultère est patent.

— La réconciliation ne l'est pas moins...

— Oh! voyons!... se récria Broussin.

— Il n'y a pas de voyons... deux témoins, la mère et la religieuse ont affirmé le caractère d'intimité de cette réconciliation, elle ne fait aucun doute pour ceux qui étaient bien placés pour la connaître, le docteur Larive, les domestiques; je retiens cinq témoignages catégoriques...

— Mais c'est absurde, fit Broussin, il est évident, non seulement qu'aucune réconciliation n'a eu lieu, mais que Mme Fernand Le Hagre n'a pour son mari qu'horreur et que haine!...

— Prenez garde, conseilla Fomette, avec une bienveillante malice, de céder à quelque inconsciente partialité; moi qui n'ai aucune prévention, — car je me place à un point de vue d'indifférence parfait, mais je crois posséder une certaine connaissance du cœur humain, — je ne donne pas trois mois à la demanderesse, le divorce rejeté, pour revivre, en bonne

harmonie, avec son mari. Vous m'entendez : pas trois mois?

— Votre optimisme m'effraie, dit Broussin... car admettez que vous vous trompiez...

Aucune hypothèse ne pouvait être plus désagréable à un homme dont la conviction était faite.

Diable! ce ne serait pas chose aisée de le faire changer d'avis. Enfin, avec des travaux d'approche et des sapes prudentes!... Malheureusement les vacances venaient interrompre ses efforts, il partait pour une croisière en Norvège. Fomette allait excursionner à Cernay-les-Vaux, Marchal retournait à Vichy, Herbelot à sa propriété de Fontainebleau. Un moment, Francine avait espéré que M. Trassier consentirait à juger sur pièces, ayant l'enquête en main; mais le président avait refusé. Renvoyée à la rentrée d'octobre, l'affaire ne serait terminée qu'en décembre au plus tôt. Avec l'assentiment, cette fois, de Le Hagre, Francine put se retirer à Aygues-Vives, mais auparavant et à sa grande douleur, elle dut, le 1er août, livrer Josette : tout un mois sans la voir, un mois sans défense, aux mains de ce père indigne!... L'enfant pleura beaucoup, s'accrocha désespérément à elle au moment du départ; ce fut là encore une heure déchirante.

Le dernier conseil d'Herbelot avait été :

— Faites suivre votre mari, qui sait!...

Elle avait répondu sèchement :

— Non! Pas de ces moyens-là, c'est bon pour lui!

— Eh bien, avait-il soupiré, puissiez-vous, chère madame, trouver quelque apaisement dans ces deux mois de repos!...

Le repos, tous pouvaient le goûter; elle, non! Triste séjour que cet été torride, à la campagne. Un accablement pesait sur Aygues-Vives, des sources à demi taries aux gazons fanés, des allées fendillées de sécheresse aux terrasses brûlantes. Pas un souffle d'air ne passait à travers le parc; les cimes des grands peupliers d'Italie eux-mêmes ne frémissaient plus de leurs mille petites feuilles. La Seine réverbérait de l'or en fusion, les crépuscules, à travers les sapins noirs, étaient rouges d'incendie; la nuit même ne ramenait pas la fraîcheur.

L'atroce mois d'août!... Francine s'inquiétait sans cause, voyait Josette malade, éperdue... Depuis l'accident, le petit bras cassé, elle n'osait plus jouir d'aucune sécurité. Sur des lettres de Josette, il ne fallait pas compter; les siennes mêmes, Le Hagre les intercepterait. Dans son idée fixe : revoir Josette, atteindre sa

délivrance, elle ne réagissait plus, ne s'intéressait à rien; et Mme Favié subissait l'influence de ce découragement. Elles vivaient dans une solitude complète, retirées du monde et absorbées dans leurs pensées : chacune en proie à la crise d'âme qui devait déterminer leur destin.

Mme Favié s'abandonnait, malgré elle, à l'amour qui maintenant la dominait, comme elle avait subi avec vertige, quelques mois auparavant, le retour de foi qui l'exaltait alors vers un idéal de sacrifice; mais, dans cet amour mystique et harcelé de remords, elle ne trouvait aucune paix : pendant des périodes d'ivresse ardente, des tentations l'assaillaient, qui étaient pour elle un supplice; elle s'avouait qu'elle aimait éperdument Charlie, mais elle se jurait aussi de ne lui jamais appartenir; et elle s'enfonçait en des heures de méditation morne, sur sa vie manquée et sa jeunesse expirante, cette beauté menacée qui jetait un suprême éclat, mais à laquelle elle ne voulait plus croire; le déclin, lointain encore, l'obsédait, la certitude de vieillir et la terreur de mourir hantaient d'un cortège d'images sombres ses lentes promenades dans les retraits ombreux du parc. Elle luttait contre une tendresse irréalisable, contre un renoncement impossible; elle avait honte d'elle-même et peur de Charlie.

Lui souffrait, mais en homme. Il s'était de nouveau ressaisi avec l'effroi d'une mauvaise action, le dégoût d'un scandale à craindre.

Il se défendait de la volupté comme d'une chose lâche, se voulait une âme inflexible : « Qu'il y a de faiblesse dans l'amour!... se disait-il avec une humiliation irritée, mais je serai fort. J'aime Gabrielle d'un amour si haut que rien ne pourra le faire déchoir. J'ai déjà trop à me reprocher! Je ne faillirai plus. Je n'abuserai plus de sa divine bonté; si je dois saigner, si j'éprouve une douleur plus cruelle que toutes les douleurs, qu'importe! Nul ne le saura, surtout elle! » Et il se cramponnait au devoir, esclave de ses principes, martyr de sa conception de l'honneur.

Septembre ramena Josette, et Francine, rassérénée par la tendresse de la petite fille, par ses interminables récits, par sa confiance, se sentit moins malheureuse. Jusqu'à présent, sa fille seule lui avait manqué, elle l'avait cru du moins. Elle s'avisa qu'Éparvié, depuis leur départ, n'avait pas écrit; il avait annoncé sa visite et n'était pas venu. Cela valait mieux, sans doute... Sa

présence eût inquiété Mme Favié, prompte à s'alarmer de périls imaginaires; d'ailleurs, Francine le reconnaissait, le souci de sa réputation exigeait qu'elle fût très prudente, reçût peu, ne prêtât à aucun commentaire de médisance : tant de curiosités la guettaient... Elle trouva pourtant qu'Éparvié forçait un peu la note; leurs rapports, pour être espacés, pouvaient garder une libre franchise. Et d'ailleurs, n'éprouvant aucun sentiment qu'elle ne pût avouer, elle entendait conformer sa conduite à ses sentimens. Éparvié craignait-il de la compromettre? S'était-elle méprise sur le ton affectueux de leurs courtes entrevues? Non, elle le savait libre, le devinait prêt à l'aimer, l'aimant encore, l'aimant toujours, quoiqu'il se fût abstenu délicatement de tout aveu.

Un matin, une lettre d'Éparvié lui expliqua sa réserve : il se confessait avec une brusque loyauté, une simplicité d'homme d'action. Il ne prétendait à rien, sinon à ce qu'elle sût; il la suppliait seulement de se souvenir, le jour prochain où elle serait libre, qu'il était là, respectueux, dévoué, sûr, prêt à lui consacrer une existence de dévouement, si elle l'en jugeait digne. Qu'elle lui pardonnât, en attendant, une témérité qui ne serait pas importune. Des intérêts d'affaires l'appelaient dans le Midi, pour un voyage de deux ou trois mois. Un signe, il accourrait.

Longtemps, Francine, songeuse, regarda l'horizon enflammé du fleuve et de la plaine; Mme Favié, qui s'approchait, remarqua la rêverie de sa fille, la lettre qu'elle tenait aux doigts.

— Tiens, lis, dit Francine, avec un calme heureux, car l'amour qui naissait en elle était grave, profond comme l'amitié, sans trouble.

Mme Favié laissait voir un visage consterné : la franchise d'Éparvié la choquait comme un acte prématuré, hors des convenances : tout remariage l'effrayait aussi au sortir d'une si lamentable épreuve; puis Josette?... Et si le malheur voulait que le tribunal... enfin, cette jalousie obscure, inavouée des mères, contre l'homme qui vient leur prendre leurs filles...

Elle sourit pourtant...

— Notre vieil ami est toujours aussi fou... Tu lui confierais ton sort, celui de ta fille?

— Oui, dit Francine.

Elle s'étonna d'avoir dit oui ainsi, tout de suite, sans hésitation ni regret.

— Éparvié est plus âgé que toi... Son caractère entier...

Réfléchis avant de lui répondre... songe qu'avant tu n'engageais que toi quand tu as épousé ce malheureux Fernand, maintenant vous êtes deux, Josette et toi... Un beau-père... Mais ne parlons pas encore de ces choses, reprit-elle en baissant soudain la voix... si cela te portait malheur!...

Mais Francine, d'un air de défi, contemplait au delà de la plaine de lumière et du fleuve brasillant l'avenir inconnu, l'espace libre.

Trois mois après, passé l'automne, au commencement de l'hiver, après les démarches de Marchal, les tentatives de Broussin, les plaidoiries de Sépale et de du Foudray, les renvois à huitaine, les conclusions du ministère public, par un triste jour de brume jaune, gros de neige suspendue, M. Trassier lut le jugement par lequel le Tribunal :

Attendu que sur le chef d'adultère, il ne saurait exister aucun doute et que cet adultère à lui seul serait de nature à faire accorder le divorce;

Mais attendu que le sieur Le Hagre opposait une réconciliation;

Attendu qu'on ne s'expliquerait pas sans cela le retour de la dame Fernand Le Hagre sous le toit conjugal...

Attendu que les témoins en ont fait foi...

déboutait la demanderesse et la condamnait aux dépens.

Tout l'espoir de Francine s'effondrait.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UN

ÉDUCATEUR ANGLAIS

ÉDOUARD THRING ET L'ÉCOLE D'UPPINGHAM

Un jeune ministre anglican accepte, presque au début de sa carrière, la charge d'une *public school* obscure, sans élèves et sans avenir. Sur ce terrain, aussi défavorable que possible, il tente et poursuit avec un acharnement passionné la plus invraisemblable des expériences. Il veut uniquement greffer au cœur des élèves le souci de la vie morale qui, chez lui, est intense et absorbe tout. Aucune contradiction, aucune opposition ne lui est épargnée. Les administrateurs, les maîtres même sont contre lui. Les épidémies s'en mêlent et il doit transporter son école, pour plusieurs mois, à des centaines de lieues. Cependant la gageure réussit. L'école se repeuple et devient célèbre. L'austère parole du *head-master* qui ne prêche que l'effort et le sacrifice est comprise des enfans les plus vulgaires (1).

D'admirables transformations s'accomplissent, et, chose plus difficile, longtemps après les années de collège, elles durent. C'est, en quelques mots, la carrière d'Édouard Thring et l'histoire de l'école d'Uppingham pendant trente ans. Cette œuvre pédagogique vaut peut-être qu'on s'y arrête, et, plus encore, cette âme mérite-t-elle d'être regardée de près. Plus rude, plus spontané, plus anglais que d'autres fameux anglo-saxons affinés par la

(1) J. H. Skrine, *A Memory of Edward Thring*. Macmillan.
G. R. Parkin, *Edward Thring, head master of Uppingham school. Life, Diary and letters*. Macmillan, 2 vol., 1898. Il a paru de ce dernier livre une édition abrégée et en un volume.

culture très humaine des vieux collèges d'Oxford, Thring est un bel exemple de cette ferveur morale, rigide, enthousiaste et mystique qui semble trouver son atmosphère naturelle au pays des Bunyan et des Wesley. Notre vertu française a d'autres allures et elle veut des modèles plus aimables et moins tendus. Il lui est bon pourtant d'essayer de se prêter quelquefois à la fascination puritaine. Elle n'aura que trop de facilité à rompre le charme, si tant est qu'elle parvienne, pour quelques instans, à le subir.

I

La journée scolaire est achevée. Les lampes s'éteignent aux fenêtres des douze maisons qui se partagent, par petits groupes, les trois cents élèves d'Uppingham. Dans la paix montante du soir, Édouard Thring laisse tomber insensiblement la fièvre du combat quotidien. Car toute sa vie est un combat : vexations incessantes du comité d'administration, méchanceté d'un enfant qui a voulu ressusciter les brimades, soucis d'argent, mesquinerie des auxiliaires qui s'obstinent à voir dans les succès du collège une bonne affaire commerciale, ou, quand, par hasard, tout va presque bien, importune et inintelligente visite des inspecteurs, chaque jour apporte un nouveau motif de sainte colère: mais, toujours aussi, le calme revient avec les derniers mots de la prière du soir. Apaisé maintenant, il jette un regard de satisfaction sur ces murailles élevées par lui, sur les petits jardins autour de chaque maison, sur les pelouses et les *play-grounds*, sur ces classes qu'il compte rendre encore plus agréables, sur cette chapelle, enfin, qu'il va pouvoir inaugurer dans quelques mois. Tout cela, c'est lui qui l'a créé. Une fois encore, il s'en émerveille dans la joie naïve d'un cœur qui ne connaît pas la vanité. Il remercie Dieu, le Dieu de Moïse et des prophètes, pour les grandes choses qu'il a daigné faire par lui dans cette école transfigurée, puis, radieux, Thring ouvre son diaire et se met à noter ses impressions de la journée.

Le moment est bon pour prendre sur le vif l'homme et son œuvre, mais afin de mieux pénétrer l'originalité et l'importance des réformes d'Uppingham, il faut nous rappeler brièvement dans quel pitoyable état se trouvaient alors la plupart des maisons d'éducation en Angleterre. La généreuse mais trop courte initiative de Thomas Arnold n'avait pas trouvé d'imitateurs et

quand Thring, en 1853, dix ans après la mort du réformateur de Rugby, s'était mis à la besogne, les abus de tout genre étaient encore crians. Instruction et éducation, la routine, et quelle routine, était partout. Certes, personne alors, même parmi les plus chimériques, n'eût pu prévoir qu'un jour viendrait où un publiciste français célébrerait la supériorité des collèges anglo-saxons. Au lieu des rians souvenirs qu'a poétisés M. Demolins, le collège évoquait lamentablement dans la plupart des mémoires, une jeunesse étiolée au milieu d'un enseignement formaliste et d'une précoce corruption. Cet état de choses devait traîner longtemps encore. Sans doute, l'exemple et les livres de Thring activèrent le mouvement que Th. Arnold avait commencé, mais le mal était trop profond et trop universel pour qu'une prompte guérison fût possible. Je n'ai pas à examiner maintenant si, à l'heure actuelle, il ne reste plus trace des anciens abus, et, pour fixer l'imagination du lecteur sur ce qu'était l'école anglaise avant ces vingt dernières années, il me suffira de citer quelques lignes écrites par un inspecteur général de l'instruction publique, peu de temps avant la mort du réformateur d'Uppingham. « Je viens de lire David Copperfield pour la première fois, — écrivait en 1880 Mathieu Arnold à un de ses collègues d'inspection — l'école de M. Creakle reste le type de l'école où est élevée la petite bourgeoisie et notre petite bourgeoisie se résigne, en somme, à ce qu'il en soit ainsi (1). »

L'odieux Creakle et la sordide maison où le petit Copperfield eut tant à souffrir, voilà bien les visions qu'il fallait rappeler au moment de franchir le seuil d'Uppingham et de feuilleter le registre où Thring note religieusement ses expériences quotidiennes, ses tristesses et ses déceptions, ses joies et ses espérances.

25 janvier 1880 (peu de jours après la rentrée). — Ce matin, ravi d'apprendre que le petit François Harmon, malade, a éclaté en sanglots quand il a vu partir ses frères qu'on ne lui permettait pas de suivre. Un petit enfant qui pleure parce qu'il ne peut rentrer au collège, quand on en arrive là, on n'a pas manqué sa vie! Et moi, et les larmes amères que je versais jadis à la fin des vacances.

Voici plus d'enthousiasme. Avec cette âme impressionnable, il faut nous résigner aux superlatifs :

(1) La lettre est adressée à Sir J. C. Fitch qui la reproduit dans ses très intéressantes *Lectures on teaching*, p. 230.

8 juin 1887. — La plus glorieuse, la plus touchante, la plus jolie chose qui me soit jamais arrivée. Les deux petits nouveaux B... dont le père est aux Indes, sonnent ce matin à ma porte. Ils entrent avec une lettre de leur père et me disent qu'ils ne peuvent pas la lire et me demandent de vouloir bien la leur lire. Dire que ces enfans qui ne sont pas de ma maison viennent à moi pour que je leur lise la lettre de leur père! Il y a plus d'un mois qu'ils sont ici, plus qu'il n'en faut pour prendre l'esprit collégien et dépouiller la candeur du nouveau. C'est quelque chose de glorieux! Quel grand honneur de pouvoir inspirer tant de confiance et quelle douceur pour ma dure vie!

En février 1880, le portraitiste Johnson l'ayant représenté plus *genial* que sévère, Thring s'en félicite en ces termes :

Le premier sot venu peut être sévère, mais pour être vraiment cordial, il faut une spéciale bénédiction de Dieu.

Le 30 juillet 1880, il s'arrête avec douceur sur un curieux mélange de souvenirs :

Quand je pense comment quelquefois je les ai battus,... et quand je vois leur affection, l'envie me prend, à la fois, de rire et de pleurer.

ou bien, le 30 mars 1874, au moment du départ pour les vacances, il écrit :

Pauvre petit X!.. je n'ai pas pu retenir mes larmes; il a fait le tour de la table, petit comme il est, pour venir à moi, et m'a dit adieu en pleurant. Ça faisait pitié.

Nous reviendrons à ce côté très intéressant de ce caractère de lutteur. Il ne s'agissait ici que d'esquisser un premier crayon et ces lignes auront suffi à exorciser le fantôme du pédagogue solennel dont la morgue est incapable de s'attendrir devant les petis enfans. Nous avons trouvé un homme, faisons maintenant connaissance avec l'éducateur :

2 juin 1860. — Je remercie Dieu de tout mon cœur pour une nouvelle preuve de sa miséricorde et de son pouvoir. A... est venu chez moi pour s'accuser d'avoir joué aux cartes à Buckingham. La tentation était grande; ils avaient trois heures d'attente, mais il était bouleversé et me dit en pleurant qu'il ne pouvait aller à la sainte communion sans m'avertir. Je lui ai rendu courage... Quand je vois de tels résultats, je me sens plus fort.

3 avril 1863. — (Après une visite à un élève gravement malade.) A ces momens-là, je sens la récompense du bon travail. Je n'ai pas peur de rencontrer mes élèves devant le Juge!...

12 mars 1865. — A... est venu chez moi et, avec beaucoup de larmes, m'a avoué qu'il s'était fait aider pour ses vers latins et que cette honte

l'avait trop fait souffrir pour qu'il pût jamais se décider à recommencer. Nous avons causé gentiment et je l'ai encouragé pour l'avenir. Nous avons récité ensemble quelques courtes prières et je l'ai congédié très réconforté, après lui avoir dit de commencer et de finir sa journée par une courte prière pour demander à Dieu de l'aider... Ce sont là comme des éclairs d'une lumière bénie qui montrent en plein jour pour quelques secondes le travail fécond de la vérité dans les âmes. Le voile qui cache les secrets de la vie intérieure tombe un instant et nous voyons que nos efforts et notre lutte pour la vérité ne sont pas en vain. Qui le croirait!... un enfant que personne ne soupçonne et qui vient, de son propre gré, trouver le directeur et lui porte le lourd fardeau d'une déloyauté secrète, d'une faute que dans tant d'écoles on tient pour insignifiante! La glorieuse récompense! C'est bien là l'impression que j'ai désiré faire pénétrer chez les enfans : un homme tout prêt à leur venir en aide, revêtu d'une autorité qu'il est souvent tenu d'exercer rigoureusement et cependant tout à fait bon en face de leurs troubles de conscience et de leur bonne volonté.

Il résumait aussi sur ce cahier les visites que lui rendaient les anciens d'Uppingham et ces notes seraient fort utiles à plusieurs d'entre nous qui se font sur l'âme anglaise de si étroites et fausses idées.

2 juillet 1882. — Éclair splendide de joie spirituelle! X... est venu. Il avait quitté la maison très soupçonné par moi et impliqué dans quelque mauvaise aventure. C'est maintenant un clergyman. Il venait me dire que, vingt fois depuis, il m'avait écrit, mais qu'il avait toujours déchiré ses lettres, et que maintenant, en face de moi, il n'avait plus de paroles. Je lui répondis qu'il n'avait pas besoin de parler et que rien qu'à son visage, on voyait bien qu'il s'était élevé à de plus hautes pensées. Nous causâmes, et ce fut très réconfortant pour lui et pour moi. Quand il se leva pour partir, il se tint devant moi, des larmes dans les yeux, et me dit qu'il me devait à moi sa vie, tout ce qu'il était, tout ce qu'il espérait devenir encore. Franchement, ce n'est pas trop de ma vie pour mériter de recevoir une seule fois un pareil témoignage. Dieu en soit béni!

De ces quelques citations se dégagent déjà, semble-t-il, plusieurs traits de cette physionomie originale. Du pédagogue, du professeur nous ne savons rien encore : c'est tout au plus si la pauvreté, la monotonie, l'outrance ordinaire du style, nous laissent deviner l'absence des délicatesses littéraires qui font le lettré, mais la belle ferveur, la bonté, la candeur, l'élévation habituelle du caractère nous sont déjà évidentes; déjà nous entrevoyons que ce convaincu doit avoir un don de persuasion extraordinaire et le secret d'inspirer aux jeunes gens des inquiétudes morales peu familières à leur âge et une sorte d'austère passion du devoir.

II

Le matin venu, Édouard Thring prenait instinctivement une attitude de combat, ses fortes machoires de montagnard se resserraient. Ses lèvres devenaient rigides et ses yeux se préparaient à foudroyer quelque criminel. « Criminel, » le mot est encore trop doux, car sa colère toujours prête amplifiait démesurément les moindres peccadilles. Sa rhétorique augmentait de férocité avec la légèreté de l'offense. En face d'une faute sérieuse, il exprimait en quelques paroles courtes et simples l'indignation qui bouillonnait en lui, tandis que la vue des petits délits quotidiens décuplait son invention verbale et lui inspirait des anathèmes inouïs. Ainsi, emporté ou retenu, il était ordinairement terrible. « Quand il apparaissait brusquement au milieu d'une scène de désordre, raconte un de ses élèves, et qu'ayant poussé son cri de « Law-breakers! » il nous demandait si nous étions prêts à obéir, que voulez-vous, personne n'aurait osé lui dire non. » Thring n'était donc pas, à proprement parler, un charmeur. Aucune séduction aimable ne venait de cette rude nature, qui manquait essentiellement de souplesse, et quand, par hasard, il n'était pas en colère, sa conversation, toute en monologues, où l'humour ne se revêtait ni d'esprit ni de grâce, n'avait rien de ce qui enveloppe et gagne les cœurs. Comment donc s'y prenait-il pour marquer d'une empreinte si profonde la jeunesse étourdie qui tremblait sous son regard?

E. Skrine, un de ses élèves, nous ouvre quelque jour sur cette question importante. « Thring, dit-il à peu près, dans un excellent chapitre qui pourrait s'ajouter au petit livre de Carlyle sur le *culte des héros,* Thring nous enthousiasmait. C'était un *leader* qui avait une cause et nous entraînait puissamment à la suivre, en un mot, nous le regardions comme un héros *We believed him to be a hero.* Héros qui ne ressemblait à personne. D'autres étaient souvent venus nous parler et nul cependant ne faisait vibrer l'air comme celui-là. Les multiples bizarreries de son apparence, de ses discours, de ses méthodes, tout ce qui le rendait plus original, nous attachait davantage à sa personne. Il y avait en lui une force extraordinaire. C'était cette intensité morale qui transfigurait tous les détails de la vie. A ses yeux, rien de petit; chaque événement, chaque action se revêtait d'une di-

gnité auguste. Là où les autres voyaient seulement de menus points de conduite, il apercevait, lui, une chance de perdre ou de gagner une grande cause. Le charme en lui était ce timbre moral dont toutes ses paroles étaient l'écho. Et quelque chose qui ne trompe pas les enfans nous avertissait de la profonde sincérité de ses paroles. Il répétait toujours les mêmes refrains, qu'importe, nous savions bien que sa vie les répétait plus habituellement encore que ses lèvres. »

Cette influence morale était d'autant plus remarquable qu'elle était plus directe et immédiate. D'autres éducateurs, par leur esprit et leur bonté, attirent d'abord à eux les enfans qui leur sont confiés et, une fois qu'ils en sont maîtres, tâchent de les acheminer au bien. Ici, il en va tout autrement, puisque c'est la vertu même de l'éducateur qui attire les jeunes gens et qui les gagne, par une contagion merveilleuse, moins au maître lui-même qu'à l'admiration et à l'imitation de sa vie. Là est peut-être la grande originalité de Thring. Sa méthode ne rappelle en rien les coquetteries délicieuses, les souples insinuations, les longues étapes du siège savant que mène Fénelon autour d'un enfant capricieux et rebelle. La vieille métaphore qu'on se passe de Lucrèce à Berquin sur le miel à mettre au bord des coupes amères n'explique en aucune manière l'histoire de la transformation d'Uppingham. Thring, dans son enthousiasme puritain, veut qu'on aime le bien parce qu'il est le bien, qu'on fuie le mal parce qu'il est le mal. « Je viens, écrit-il un soir, de parler à M..., mais aucun signe de vrai repentir. Je lui ai remis sa vie devant les yeux et lui ai dit que j'attendrais jusqu'à ce qu'il fût affligé de son péché en tant que péché, et non plus à cause des conséquences. » Détester le péché en tant que péché, c'est le but immédiat où il veut amener le coupable et aucun autre repentir, moins noble et plus intéressé, ne saurait le satisfaire. N'attendez pas de lui qu'il forge une fable ingénieuse sur les funestes effets du vice ou que, de guerre lasse, il coupe court à la tentation en jetant à la mer le jeune Télémaque. Il eût cru ravaler la vertu en agissant de la sorte et il se fût violemment méprisé lui-même si, pour une minute, il avait feint de ne pas lui donner le premier rang.

Il est bien évident que si une telle méthode réussit, elle ne le doit pas à la froide et impersonnelle beauté de l'*impératif catégorique*. Ce qui frappa, saisit, entraîna les élèves de Thring, ce

fut de voir de tout près, pendant des années, un homme aux yeux de qui une seule chose comptait en ce monde, le devoir, et qui, manifestement, ne vivait que pour cette unique passion. Entre douze et dix-huit ans, une âme ordinaire ne peut être longtemps insensible à un pareil spectacle. On a bien pu commencer par sourire, mais peu à peu on se rend compte qu'un tel homme a trouvé le vrai secret de la vie, on le respecte, on l'admire, on l'aime, on voudrait lui ressembler, on rougit des petites bassesses quotidiennes auxquelles autrefois on ne prenait même pas garde, et insensiblement, comme un enfant qui marche à côté d'une grande personne se dresse sur la pointe des pieds pour paraitre moins petit, on se hausse l'esprit et le cœur dans l'espoir d'arriver à être moins loin d'un esprit et d'un cœur qui paraissent si haut.

« Quelle espèce d'homme était donc ce Thring? » demandait-on un jour à un évêque anglican qui l'avait beaucoup connu. L'évêque, à ce moment, était en train de tisonner. « Thring, répondit-il, le voici tout entier : Si vous étiez entré chez lui pendant qu'il arrangeait son feu, il vous aurait démontré que rien ici-bas n'est aussi grave que de tisonner comme il faut. » C'est bien cela. Le devoir se concrète, se précise, à chaque instant, aux yeux de Thring, dans les simples obligations et besognes de la journée. Revêtue de cette dignité auguste, chaque action, prière, lecture, classe, jeux, se transforme et reçoit un prix infini. A chacune il se donnera avec le même entrain, la même fougue et la même conviction et de chacune il dira successivement qu'elle est la plus importante de la journée.

Il a raison après tout et les enfans le comprennent, eux qui savent à quel point toute pensée mondaine de vanité ou de plaisir est loin de son esprit, et de quelle hauteur il méprise tout ce qui ne tend pas immédiatement à nous rapprocher de Dieu. Car il fut aussi peu mondain qu'il est possible. Cet éducateur anglais prêcha et pratiqua, pendant toute sa vie, le mépris de l'argent, et, chose moins banale chez un directeur de collège, le mépris de l'intelligence et des privilèges de l'esprit. Ce dernier point est d'une importance capitale dans la réforme d'Uppingham.

Il y a dans presque chaque classe, au collège, et il y aura longtemps encore, du fait de notre passion égalitaire et de la sotte vanité des parens, une catégorie d'élèves auxquels les maîtres les plus dévoués ne s'intéressent que par devoir ou par

pitié. Pendant cinq ou dix ans, leur tâche quotidienne consiste à entendre louer leurs camarades plus heureux, à assister à des leçons énigmatiques, et à attendre patiemment que la classe soit finie. Bien heureux si, à force de silence, blottis à leur place, ils échappent aux moqueries faciles d'un professeur énervé. Ils ne comptent pas, ils le savent, et n'ont d'autre désir que d'être encore plus oubliés. Pauvres garçons qui couvent en secret d'éternelles rancunes ou qui achèvent d'éteindre la petite lumière qui était en eux! Quelle que soit la bonté condescendante dont on les entoure, tout leur rappelle à chaque instant la fatale différence qui les sépare de leurs camarades, tout leur répète qu'ils ne sauraient avoir d'importance ou de valeur dans un milieu dont l'effort principal est tendu vers le succès.

Thring tourne la difficulté en changeant d'un coup de barre ingénieusement héroïque l'orientation de son collège. Quelle illusion, bien plus, quel crime, — on sait qu'il aime les fortes expressions, — de regarder l'école comme une serre intellectuelle où seulement une élite de privilégiés pourra se développer! Non, l'école n'a pas de but plus essentiel que de préparer les jeunes gens à être à la hauteur de leur mission en ce monde et comme tous, intelligens ou faibles d'esprit, ont une mission, chaque enfant, si désespérément borné soit-il, a droit exactement, de la part de ses maîtres, à autant de soins que les plus brillans de ses camarades, à moins que, pour des raisons particulières, il ne réclame encore plus de zèle et de dévouement. En vérité, il faut être imbu jusqu'aux moelles du plus pur esprit du christianisme pour mâter si vigoureusement l'orgueil de l'esprit et pour tenir pratiquement comme un « présent de vil prix » ces facultés et ces triomphes dont nous sommes tous ou si jaloux ou si fiers. Quant à se proposer de mettre de tels principes à la base d'une réforme scolaire et de les imprimer dans les jeunes âmes sans rien diminuer de l'élan pour les travaux de l'esprit, on conviendra sans peine, je pense, que jamais éducateur ne tenta une plus rare et plus chimérique aventure.

Mais celui-ci ne doutait de rien. Il se rappelait une anecdote qui, dans son esprit concentré sur une même pensée, s'était tournée en allégorie. Un de ses frères causait un jour dans la boutique d'un marchand de couteaux. Entre un enfant; le marchand interrompt la conversation et s'occupe avec un soin extraordinaire de trouver un couteau qui satisfasse toutes les exigences

du gamin. Celui-ci, enfin content et parti, le frère de Thring s'étonne qu'on se soit donné tant de peine pour si peu de chose. « Comment! — dit l'autre, — mais ce couteau pour cet enfant est une chose capitale: si je le sers bien, il se le rappellera toute sa vie et reviendra toujours chez moi. » « Belle et sûre philosophie, ajoutait Édouard Thring, donner toujours aux enfans ce qu'il y a de mieux. Mais qui donc, hélas ! s'en soucie? » Il disait encore : *Every boy can do something well,* il y a toujours quelque chose qu'un enfant peut bien faire : c'est là qu'il faut le saisir, c'est de là qu'il faut prendre pied pour le conduire à ce développement moral qui est le tout de la vie.

Quand, en 1875, il exposait aux *trustees* d'Uppingham les théories qui l'avaient inspiré et auxquelles le succès donnait raison, il mettait en première ligne cette idée fondamentale : « Dans un vrai collège, il faut que chaque élève intelligent, ou borné, soit l'objet d'une attention particulière; un enfant dont on ne s'occupe qu'en gros, c'est comme s'il n'était pas au collège. »

En conséquence, il réduisit toujours obstinément le nombre des élèves. Il y a excès selon lui dès que le directeur ne peut pas facilement connaître de près tout son monde, le voir, lui parler souvent. Cela est vrai pour chaque classe : pas plus de vingt-cinq élèves, sans quoi chacun n'aura pas une ration suffisante de lumière et d'affection. Cela est vrai encore pour les maisons où ils habitent. S'ils sont trop nombreux, chacun ne recevra pas les soins auxquels il a droit, dont il a besoin. De telles mesures bouleversaient les traditions des *public-schools.* Ni la routine ni l'intérêt n'y trouvaient leur compte. Thring l'apprit à ses dépens, mais ne capitula jamais sur ce point. Il n'accepta jamais que pour une raison secondaire, argent ou succès, on risquât de compromettre la formation individuelle de chaque âme d'enfant et de perdre une chance de les pénétrer du sérieux et de la grandeur de leur mission. « Le plus stupide des élèves d'Uppingham a compris et senti qu'il avait une mission à remplir. » Cette constatation faite un jour par un étranger fut infiniment douce au réformateur, elle résumait d'un mot l'œuvre de sa vie.

« C'est une grande tentation, lisons-nous dans son journal, quand l'école est prospère, de se débarrasser des mauvais élèves; je n'y ai jamais cédé. » Ailleurs il écrit : « C'est une hérésie de prétendre qu'il faut renvoyer les queues de classes. » Chez un directeur de collège, une telle attitude est héroïque dans un pays

où la valeur d'une maison se juge au nombre de ses succès dans les concours de Cambridge ou d'Oxford. Thring ne s'aveuglait pas sur les conséquences de sa méthode, mais il voyait là un devoir strict et il essayait de se persuader qu'après des années moins brillantes, cette élévation progressive du niveau moral finirait par devenir, pour les études mêmes, une condition de succès.

III

Le programme de Thring revient donc à tout subordonner à la culture morale des élèves, à tout faire concourir au développement et à l'élévation du caractère, à pénétrer de toutes façons l'esprit et le cœur du sentiment de la responsabilité personnelle et de l'importance souveraine de chaque vie. Ainsi énoncées dans l'abstrait, ces idées restent assez vagues et, à moins d'en être soi-même possédé, on serait très empêché d'en faire sortir une méthode d'éducation. Mais ces idées, c'est Thring lui-même, c'est sa propre vie, son obstination à tout regarder du point de vue moral et à mépriser tout ce qui ne peut pas se ramener à cette règle unique de ses jugemens et de ses actes. Les enfans qui le voient chaque jour sentent que leur maître vit dans une atmosphère supérieure et que ses pensées ne sont pas celles du monde. De là peu à peu, par la fascination nécessaire du bien, ils devaient tendre à s'élever eux aussi à ces hauteurs. Réussissaient-ils dans leurs études, ils n'avaient aucune peine à rester modestes à côté d'un homme qui mettait à si bas prix les prouesses de l'esprit; appartenaient-ils à l'humble moyenne à qui les voluptés intellectuelles sont défendues, quelqu'un était là pour leur répéter sans cesse que leur vie n'en avait pas moins de valeur et qu'une belle carrière leur restait ouverte, la seule vraiment digne de leurs efforts.

Je crois bien que, dans cette croisade contre l'orgueil de l'esprit, Thring dut appuyer trop souvent et trop fort sur le même point. A le lire et à l'entendre, on serait tenté de croire que l'intellectualisme est le pire danger qui menace les petits collégiens. Mais les enfans, plus justes souvent que les hommes, ne prennent pas au mot un maître qui force la note par besoin de les convaincre ou par entraînement de poète et de lutteur. Ici d'ailleurs, l'excès n'était pas longtemps à craindre et si, d'aventure, quelque bambin d'Uppingham voua aux idées du monde

une haine exagérée, les années n'eurent pas sans doute trop de peine à le ramener au juste milieu.

Un trait nous montre exactement jusqu'où il poussait, dans le détail, sa doctrine sur le néant de l'intelligence, et combien elle était ancrée dans son esprit. Un ancien élève, W. Alington, était mort aux colonies d'une fièvre contractée en soignant les malades. « C'est mon héros, » disait Thring, entendant signifier par là qu'une telle mort était plus glorieuse pour Uppingham que les plus beaux prix d'Oxford. On fit une souscription pour perpétuer de quelque manière le souvenir de cette mort. L'argent réuni, plusieurs proposaient de fonder une bourse, sorte de *memorial* très usitée en Angleterre. Mais une bourse se décroche au concours et les concours sont affaire d'intelligence. La mémoire du saint ne serait-elle pas souillée si on la mêlait à de telles compétitions? Laissons Thring nous dire lui-même les combats qu'il dut livrer autour de la tombe de son héros.

2 Décembre. — Gervase Alington m'écrit qu'on lance l'idée de fonder une bourse en l'honneur de son frère et que cette idée ne lui plaît pas. Je lui réponds que moi aussi je déteste ce genre de souvenirs. La fièvre et le bourdonnement de vie cérébrale qu'exigent les concours sont incompatibles avec le respect dû au mort. Rien de terrestre comme ces luttes d'intelligence, cette rude et simple façon de choisir les vainqueurs.

De telles pages nous montrent au vrai le genre d'influence que Thring exerçait autour de lui. Ce n'est pas là, comme on le voit, une méthode que l'on puisse monnayer en petites formules et en détails de règlement. Aucun livre de pédagogie, — et je n'exclus pas les livres de Thring lui-même, — n'apprendra à un éducateur le moyen d'exercer une pareille influence et de créer autour de lui une telle atmosphère de ferveur et de noblesse. L'action personnelle de l'homme est tout ou presque tout dans de pareils résultats, la séduction austère et généreuse de la parole et de l'exemple, l'incommunicable puissance des convaincus et des saints.

Cependant cet esprit très positif n'admettait pas qu'on pût s'en rapporter uniquement à l'initiative des maîtres et à la bonne volonté des élèves pour le fonctionnement régulier d'une maison. « L'organisation (*machinery*), l'organisation, écrit-il dans son journal avec sa lourde insistance, voilà la devise d'une bonne école. Il faut laisser aussi peu que possible à la valeur personnelle

du maître et au hasard. Je voudrais que tout fût prévu pour que de tous côtés le mal fût rendu presque impossible et que le bien fût facilité, mais tout cela, doucement et sans en rien laisser voir. »

Il y a sans doute un peu de tyrannie et quelque illusion dans ce programme et j'aurais pour ma part assez peu de confiance en ces maîtres automatiques réduits à faire sans cesse le même chemin sur les mêmes rails, mais en somme l'idée générale qui dicta ces réformes est excellente. Rendre le mal impossible, sans avoir l'air de penser à lui; faciliter le bien sans l'imposer aux volontés, voilà de quoi relever singulièrement les minuties d'un règlement et éclairer les plus obscurs problèmes de l'éducation.

Dans une grande école, sur la somme de tentations, de fautes, d'oisiveté, il y a une certaine proportion qu'une meilleure organisation ferait sûrement disparaître. Il en est de cela comme des miasmes contagieux dans un mauvais quartier, un certain drainage moral en ferait disparaître une partie.

La brutalité des élèves est développée par la dureté des maîtres, par l'habitude de parquer les enfans en masses trop mélangées.

Le mensonge est favorisé par un système de règles générales qu'on impose indistinctement à tous les enfans sans se soucier de savoir s'ils sont de taille à les observer. Les enfans mentiront aussi longtemps que le maître ne les connaîtra pas un à un, ne sympathisera pas avec eux.

La paresse est favorisée par l'habitude de confier à chaque maître un trop grand nombre d'élèves. Chacun peut espérer ne pas être pris en faute, et en tous cas il est certain qu'un élève qui ne peut librement proposer ses difficultés à son maître sera vite dégoûté d'un inutile travail.

C'est aussi un moyen d'encourager la révolte. Les élèves moins sages et moins intelligens, sûrs que personne ne se soucie d'eux, qu'*a priori* les pénitences arbitraires pleuvront sur eux et n'ayant rien d'ailleurs pour les intéresser et leur apprendre le respect d'eux-mêmes, ne tardent pas à regarder le maître comme l'ennemi.

C'est aussi un moyen de développer la sensualité. Les pauvres enfans ne peuvent penser qu'au corps. Ce qui est intellectuel est pour eux une source d'amertume.

Mais sans insister sur ces indications générales, voyons quelques-uns des détails sur lesquels le réformateur d'Uppingham aimait à insister. Il faut, pensait-il, faire honneur à notre ouvrage, aux leçons que nous donnons et ce n'est pas leur faire honneur que de négliger le local où nous les donnons. Laisser des pupitres en désordre, des taches d'encre sur les murs, des toiles d'araignée dans les coins, aucun de ces inconvéniens n'est à dédaigner. Le mépris de la salle de classe, au fond, c'est le

mépris de la leçon elle-même. « Faites honneur à votre ouvrage et votre ouvrage vous fera honneur. » Ainsi qu'on jette bas les vieilles classes humides et sales, qu'on élève de nobles murailles, qu'on les couvre de photographies si l'on est pauvre, de fresques dès qu'on pourra se permettre cette dépense. Ainsi fut fait à Uppingham; on commença par des gravures, et puis on put arriver à orner de fresques les « nobles classes, » et lord Carnarvon, qui vint inaugurer cette merveille, se demanda, dans son discours, si depuis le temps du portique Athénien, la science avait jamais été distribuée dans des salles plus aimables et plus dignes d'elle.

Au soir de cette journée triomphale, Thring écrivait sur son journal. « Voilà un grand jour! un beau baptême d'une idée capitale! Voilà qui montre à tous l'importance de faire son travail avec des instrumens convenables et le devoir de rendre aussi excellent que possible tout ce qui est à l'usage des enfans! »

En 1882, ces idées étaient encore presque nouvelles. Qui donc avait remarqué dans l'exquis petit livre de Fénelon le conseil de donner aux enfans des livres dorés sur tranche, et, de ceux qui l'avaient remarqué, qui donc en avait saisi le sens profond? La routine était là, tenace, et comme il arrive souvent, un certain gros bon sens se liguait avec elle pour aider nos pères à mépriser ces bagatelles. Un vieil ami de Thring, homme fort sage, vint pour lui être agréable visiter les fameuses fresques et, au lendemain de cette visite, lui communiqua bonnement ses impressions.

Pour moi, je suis incrédule ou sceptique : du rouge de Pompéi sur les murs ou des taches d'encre et des inscriptions d'écolier, c'est tout un. Je crois aux hommes, à l'esprit, au courage, à l'amour, à la foi. aux bénédictions de Dieu, voilà ce qui a fait de ton école une grande et bonne école.

La réponse ne se fit pas attendre. Elle est un peu longue mais très amusante, d'autant qu'elle fut écrite sans un sourire et sous le coup d'une violente indignation.

Dieu ne donne sa bénédiction qu'à ceux qui savent employer les moyens humains de succès. Dieu ne crut pas compromettre sa majesté, au temps où il élevait son peuple, en donnant des prescriptions spéciales sur la matière et le dessin des habits, la couleur des rubans, la disposition des franges. Tout fut fait sur le patron montré par Dieu. Dieu remplit de l'esprit de sagesse les hommes qui travaillèrent aux vêtemens d'Aaron. Et tous les ouvriers en or, argent, étain, marbre, bois et broderie furent expressément inspirés de Dieu, pendant les années de collège du peuple choisi.

Et maintenant, j'affirme sans hésiter que mon œuvre à moi a réussi parce que Dieu m'a donné un esprit de sagesse qui m'a fait m'occuper de franges, de bleu, de pourpre, de rubans, d'écarlate, de rouge de Pompéi, de gravures, de classes, de la couleur des rideaux dans les chambres des élèves et de cent minuties de ce genre. Et c'est là, là surtout que je prétends avoir fait mes preuves de grand éducateur : c'est-à-dire en entourant les enfans d'objets nobles et dignes d'eux, en empêchant le désordre et la négligence, en proscrivant l'habitude de graver son nom sur les tables, — symbole de révolte, d'inattention, de malice et de vanité, — de couvrir les murs de taches d'encre, — symbole de malpropreté insouciante et de mépris pour le grand travail de la pensée, — et toutes les autres petites vilenies qui dépriment l'âme de l'enfant. Lente méthode, mais très sûre, modeste, mais pratique, elle exige beaucoup de patience, mais peu à peu elle fait œuvre de vie.

Thring voulait aussi qu'en dehors des salles communes, chaque enfant eût un petit chez soi, chambre à coucher et cabinet de travail. Il y voyait, pour les bons élèves, l'avantage de pouvoir se retirer de la foule et se ressaisir. D'autres menues réformes, sur lesquelles il serait trop long d'insister, paraient à d'autres dangers ou tendaient à offrir d'autres facilités à la bonne volonté des élèves. Rien, à ma connaissance, dans cette œuvre scolaire n'est dû à la manie de réglementer et il n'est pas jusqu'aux précautions de nécessaire surveillance qui ne prennent, dans la vie d'Uppingham, une apparence moins provocante. De 7 à 9 heures du soir, par exemple, maîtres et élèves sont ensemble.

Pour l'élève et l'observateur inattentif, ce n'est là qu'une classe comme une autre. Pour moi, dit Thring, l'important est que, pendant ces deux heures, les plus dangereuses de la journée, l'enfant soit sous l'œil du maître. Une organisation qui a tout prévu, tout soupçonné permet seule de montrer aux enfans une entière confiance.

Car l'ambition de Thring est que son école soit plus digne de confiance que toutes celles du royaume. L'horreur du mensonge est, comme on sait, à la base de l'éducation anglaise, et depuis Arnold surtout, on a obtenu sur ce point des résultats merveilleux, mais nulle part cette leçon capitale ne fut, je crois, mieux inculquée qu'à Uppingham, ni mieux comprise. Écoutez plutôt l'apostrophe vehémente qui foudroyait un jour quelques élèves coupables d'avoir voulu tromper leur professeur :

On vient de m'apprendre une chose dégoûtante. Deux d'entre vous ont triché dans leur travail. Je tiens pour ma part que tromper un professeur est d'une indicible bassesse. Appelez cela, vous autres, comme vous voudrez. Moi, je l'appelle un *mensonge*, ni plus ni moins, un méprisable mensonge et

vous n'êtes que des menteurs et des fourbes! Ah! je sais bien les pauvres raisons dont vous amusez votre conscience, quelques-uns du moins parmi vous. Vous dites dans vos cœurs mesquins que cela est bien simple, que cela se fait partout dans les autres écoles. Oui, certes, mais nous, nous ne sommes pas les autres écoles!

C'est ainsi que par l'influence de son exemple, par un don de s'imposer aux âmes, par la sagesse à la fois prévoyante et libérale de ses règlemens et par un constant appel à la franchise et aux meilleurs sentimens des élèves, Thring réussissait, au delà de toute espérance raisonnable, à modifier profondément les caractères et à élever très haut le niveau moral d'Uppingham. Certes, les résistances ne manquaient pas, comme on peut s'en rendre compte à plusieurs pages découragées de son journal, mais l'élasticité de cette rude nature et son inébranlable constance finissaient par avoir raison de tout. Adroit d'ailleurs autant qu'énergique, il savait trouver de sûrs auxiliaires parmi ceux-là même qu'il avait à gouverner. La solidarité scolaire était un des dogmes auxquels il en appelait constamment et qui, entrant peu à peu dans les mœurs du collège, réunissait la masse des bons élèves en une armée du bien, compacte et décidée, avant tout soucieuse de l'estime et de l'affection de son chef. « Je ne sais pas qui est coupable, disait-il ou à peu près, quand un désordre avait eu lieu, et je n'ai pas besoin de le savoir. Mais la faute n'aurait pas été commise si les autres, les prétendus innocens l'avaient assez détestée. A mes yeux, la société peut empêcher les crimes qu'elle déteste et, si la faute a été commise, c'est qu'elle ne vous inspirait pas assez d'horreur. » Il n'eût pas manqué d'exemples bibliques pour appuyer sa théorie du châtiment collectif, « et, ajoute malicieusement un de ses élèves, nous acceptions tous la pénitence, les uns comme une chose raisonnable, les autres, silencieusement, comme les coups aveugles de la destinée. »

Justice ou fatalité, ces exécutions simplistes avaient au moins l'avantage, — et il est grand, — de forcer les bons élèves à se compter, à prendre confiance en eux-mêmes et à se mesurer au groupe plus bruyant et moins nombreux des mauvais. Car le collège est comme la vie. Une poignée d'audacieux y règne par la terreur sur la foule honnête et timide qui ne connaît pas sa vraie puissance. Cette expérience n'est-elle pas d'une souveraine importance et ne vaut-elle pas les quelques heures de punition

trop sévère dont les élèves d'Uppingham furent forcés de l'acheter.

IV

Mr J. Fitch, un des hommes qui ont en Angleterre le plus de compétence sur les questions pédagogiques, se demande quelque part, non pas si le directeur d'une école doit être religieux, — la question ne se pose même pas pour lui, — mais s'il doit être nécessairement homme d'église. Une tradition vieille de plusieurs siècles voulait, en effet, jusqu'ici, en Angleterre, que les *head-masters* des *public schools* appartinssent au clergé. Mr Fitch regrette une disposition qui pourrait éloigner de ces importantes fonctions des hommes très distingués, mais comme d'ailleurs il se rend parfaitement compte des multiples avantages de l'ancien usage, il propose un moyen terme qui ne manque ni de sagesse ni de piquant. « Je voudrais, dit-il, qu'on pût confier ces fonctions à un laïque à qui l'évêque permettrait de prêcher dans la chapelle de l'école. » Le projet est d'un homme qui a bien compris l'autorité que le privilège d'une mission divine donnera toujours à l'éducateur. Thring ne cessa jamais de se prévaloir et de se couvrir d'un tel privilège. Homme d'église et chrétien fervent, il avoue lui-même qu'il n'aurait pas eu le cœur de continuer sa besogne, s'il n'avait senti profondément qu'il travaillait pour le Christ. « Il y a, écrit-il, un point dont l'évidence est enracinée au fond de mon cœur : c'est qu'il est absurde de rêver le succès d'une école de premier ordre dont le directeur n'aurait pas le droit d'exercer sur ses élèves une influence religieuse » et, pour défendre cette évidence, il n'aurait eu qu'à faire appel à l'expérience de toute sa vie.

D'un dogmatisme assez étroit et qui serait vite devenu intolérant, sa religion était, au point de vue moral, conciliante, libérale et pratique. Il n'entendait en rien l'imposer de force aux élèves et toute pression en ce sens lui aurait paru funeste. S'il note triomphalement le nombre croissant des communions, c'est qu'il est bien sûr qu'aucun esprit de calcul ou de soumission aux maîtres ne vient profaner ces actes d'une dévotion volontaire et spontanée. D'ailleurs, pour cet esprit à la fois mystique et positif, le bon travail est déjà une prière, comme nous le montre une lettre qu'il écrivait à son fils peu avant de mourir.

Laisse-moi écrire quelques idées que je voudrais pour toujours enfoncer dans ta vie. Lis soigneusement un peu de l'Évangile tous les jours. Le grand sentiment de ma vie a été de voir et de toucher la vérité de la vie du Christ en nous.

Ne néglige jamais ton travail... tout travail est religieux. Tu montreras ta religion en faisant de bonne besogne désintéressée pour l'amour du Christ.

Mais il ne se contentait pas de cette religion essentielle. Son âme, douce et vite exaltée, voulait davantage et il avait pris, de bonne heure, l'habitude d'une intime communication avec Dieu.

Bénédiction des dimanches, lisons-nous dans son journal, j'enterre tous mes soucis et je me repose en adorant Dieu et en recevant la fréquente infusion de sa paix !

Vivre du Christ et avec le Christ, c'est sa pensée presque constante et ce journal de chaque soir n'est souvent qu'une conversation intime, affectueuse, abandonnée. On n'entend qu'un des deux interlocuteurs, mais, à la paix croissante, on devine que l'autre n'est pas loin, qu'il parle, qu'il instruit, qu'il console et qu'il relève.

On a dit excellement ce que l'idée religieuse donna de force, de largeur, de constance aux entreprises de Thring, et comment le réformateur aurait peut-être échoué dans son œuvre si, au noble sens du mot, il n'avait pas été un voyant.

Cette faculté de se préoccuper, non pas des détails, mais des principes; cette largeur d'idées, ces vues d'ensemble et de haut, ce désintéressement dans le choix des lignes de conduite et cette invariable constance; cette conviction que le succès était, en définitive, à la méthode qui aurait tout subordonné aux considérations morales, cette idée nette du temps requis pour l'action des lois générales... cette patience, ce calme, ce refus obstiné de tout juger par le résultat immédiat, cette indéfectible espérance dans le lent et sûr travail de la vie, il n'y a pas de doute possible, tout cela suppose chez un homme « l'évidence des choses qu'on ne voit pas (1). »

Si l'on veut se convaincre que ce ne sont pas là des phrases vagues et vaines, il faut se décider à suivre Édouard Thring dans ce qu'il appelle, à sa manière biblique, « la vallée de l'ombre de la mort. » En simple français, il nous faut raconter l'histoire d'une épidémie de fièvre typhoïde, de la mort de plusieurs élèves, de la fermeture du collège et de l'exode prompte et courageuse vers un Uppingham improvisé. Je n'insisterais pas sur ce fait divers tragique si le journal qui en a gardé mémoire

(1) Skrine.

ne s'illuminait à cet endroit d'une des plus belles transparences d'âme qu'il m'ait été donner de contempler. Poème de l'homme et du chrétien, d'abord écrasé par la menace de la détresse imminente et qui, pourtant, reste debout quand Dieu a frappé. A certains momens, il se dérobe, il pleure comme une femme, il appelle, non pas la mort, mais le sommeil, le divin sommeil; et puis, bien vite, il se reprend, il tient tête à tous les assauts, tant qu'enfin, malgré les hommes et presque malgré Dieu, il sauve l'œuvre mourante et la laisse définitivement fondée et triomphante, après la crise qui aurait dû vingt fois l'engloutir.

Dès les premiers mois de 1875, l'année fatale, le journal laisse percer quelques inquiétudes. Il y a eu en ville plusieurs cas de fièvre scarlatine, et on se demande comment le collège pourra échapper au danger.

Le 4 octobre, peu après les vacances d'été, le journal porte ces quelques mots : « Deux ou trois cas de fièvre au collège. Je commence à être inquiet. » Le 7 octobre, plusieurs cas nouveaux : « Cela passera comme le reste. *God is God!* » 8 octobre: « On sonne le glas ce matin; j'ai eu un moment de terreur; c'était pour la mort d'un voisin. » 10 octobre : « Trois nouveaux cas dans la même maison. Comme le ciel change vite! Tu as détourné ta face et le malheur a fondu sur moi! » C'est difficile de rester sage dans le succès; plus difficile encore de sentir que ces souffrances sont une bénédiction. Je le sais bien pourtant, mais j'ai encore souvent des sentimens d'enfant. »

Déjà la panique gagnait les familles. Plusieurs parens réclamaient leurs enfans. Thring essaie de rassurer tout le monde et de communiquer son énergie à ceux qui l'entourent.

« Je sais que Dieu travaille. Il est avec nous. Tout ira bien. »

Il obtient que le comité d'hygiène se mette enfin en mouvement, mais rien ne pourra désarmer l'hostilité sotte et méchante de la petite ville qui redoute la contagion et du conseil d'administration qui n'a pas encore pardonné à Thring son attitude de novateur.

Le 15 octobre voit mourir la première victime. C'est le fils d'un des professeurs du collège. Thring avait cru que Dieu lui promettait la guérison de cet enfant.

Je n'avais pas tout à fait compris sa volonté, mais je ne me suis pas trompé sur la très douce réponse qu'il a faite à ma prière.

Le 17 octobre, encore un mort. Quelques heures après, Thring étant sorti, encore le terrible glas; il s'informe haletant, on lui dit qu'une vieille femme vient de mourir.

Le 23 octobre, attaqué de tous côtés par la presse, il écrit : « Tout harassé que je suis, j'ai de la peine parfois à ne pas éclater de rire. Quelle dégringolade depuis trois semaines pour ma vanité ! Et moi qui croyais avoir fait une œuvre ! »

L'école est enfin licenciée pour quelques semaines. Pendant ce temps, il fallait soutenir une lutte en règle avec le Conseil d'administration pour obtenir les mesures d'assainissement indispensables. Ces absurdes résistances exaspéraient Thring, mais vite il se calmait par des réminiscences bibliques. Les psaumes de David persécuté faisaient alors sa prière. « Que c'est curieux de vivre ainsi les psaumes ! »

Vers la fin de janvier 1876, à la veille de la rentrée, il y eut dans cette âme qui, par momens, était d'un poète et d'un enfant, une trêve délicieuse de quelques heures entre les souvenirs désolans de la veille et les terribles surprises du lendemain.

25 janvier. — Les David ont passé la soirée avec nous, puis les enfans ont dansé. David assis sur la table réglait la danse sur son violon. C'était charmant de voir danser la petite G... Elle le faisait si bien. Je ne sais d'où cela vient, mais voir danser me met toujours dans le rêve. Même quand j'étais jeune, ce spectacle me donnait une paisible impression de la vie humaine et de sa grâce fuyante. Agé maintenant, les jours de ma jeunesse me reviennent, et les fantômes des danses disparues traînent dans mon esprit une calme et délicieuse rêverie, sentiment très doux de beauté, de grâce en fleur, vision délicate de quelque chose qui n'est pas réel et qui pourtant n'est pas un fantôme, étrange poème de la jeunesse et de l'espérance et de la beauté qui passe et repasse devant les yeux et la pensée. Ce soir, dans notre pauvre maison assombrie, cette petite idylle d'une demi-heure était charmante comme un lambeau retrouvé d'un monde perdu, comme un écho joyeux de jours moins agités. J'en étais très suavement hors de moi.

L'angoisse reprend vite le dessus. La peur de cette rentrée prochaine l'obsède, et, au milieu des interminables journées, il attend, il invoque l'heure où il pourra se réfugier dans le sommeil.

La première semaine après le retour des élèves se passa à redouter l'apparition du fléau, peut-être embusqué en quelque coin et prêt à recommencer son œuvre. Peu à peu, le travail aidant, la confiance s'établissait et Thring avait moins de peine à voir clair dans les ténèbres passées.

Je suis sûr que ces mauvais jours ont été pour le bien, quoique je ne voie pas comment. Pourtant un point reste lumineux. Plus douloureux a été le crucifiement, plus abondant sera le salut, et je comprends que le crucifiement, c'est la mort de toutes les confiances et forces humaines. La vie divine veut jaillir du tombeau de pierre. Ainsi en soit-il pour nous ici, mon roi, mon Dieu !

Cette prière était écrite le 7 février. Treize jours après, le journal s'ouvre sur ces lignes navrantes.

20 février. — Ce matin, entré de nouveau dans la vallée de l'ombre de la mort. Ces affreuses ténèbres nous menacent encore. Kobb est venu à la chapelle me dire qu'il avait presque sûrement un cas de fièvre typhoïde dans sa maison. Pauvre garçon, il défaillait presque en me parlant... Il ne se trompait pas. Tous les enfans de cette maison seront congédiés demain... *La main de Dieu pèse sur nous, jour et nuit.*

Le 22 mars, il fallut fermer une autre maison. A cette fois, la panique devenait universelle et, si on ne voulait pas la mort d'Uppingham, une héroïque solution s'imposait. Licencier l'école à ce moment de l'année et pour plusieurs mois, c'était renoncer à tout espoir de voir les élèves revenir des différens collèges où ils se seraient réfugiés, c'était renoncer à retrouver le personnel des professeurs qui, dans l'intervalle, seraient allés frapper à d'autres portes pour gagner leur vie. Une seule issue restait ouverte, mais chimérique, et dont la seule pensée faisait hausser les épaules aux hommes sages : transporter Uppingham plus loin, trouver en quelques jours une ville où l'on pût installer rapidement maîtres et élèves, et, après une semaine de congé, recommencer les classes comme si rien n'était venu les interrompre. Déraciner une école plusieurs fois centenaire, la transplanter à quelques centaines de milles au bord de la mer, abriter, pour un temps indéfini, les trois cents élèves, les trente maîtres et leurs familles, et réaliser tout cela en quelques jours, sans même savoir si les parens consentiraient à risquer cette gageure, en vérité, une sagesse ordinaire ne pouvait s'arrêter sérieusement à discuter pareille entreprise. Froidement et fermement, malgré le conseil des sages, Thring résolut de la tenter.

Et il réussit. Dès la première semaine d'avril, les classes s'ouvraient dans la petite ville de Borth. Ce furent des jours épiques comme Tom Brown n'en connut jamais à Rugby. On a écrit l'histoire, le roman de cet exode et de ce joyeux exil. Les Gallois furent très accueillans pour la jeune tribu qui campait

sur leur terre. Thring avait pris à leurs yeux une figure de héros, et ils eurent vite connu, à plusieurs signes non équivoques la forte empreinte morale qui distinguait ses élèves des autres enfans.

Un an après, Thring « tournait cette grande page de sa vie » et ramenait ses élèves à Uppingham. Mais le souvenir de Borth était imprimé pour toujours dans l'imagination du collège. On suspendit aux voûtes de la chapelle, comme trophées de cette grande expédition, les drapeaux qu'on hissait comme signaux sur les maisons de Borth, pour ramener en classe les enfans qui jouaient au loin sur la plage et pour remplacer les cloches dont le bruit des vagues aurait étouffé la voix.

Enfin on institua un service annuel de reconnaissance qui devait rappeler aux générations futures de maîtres et d'élèves les miséricordes de Dieu sur Uppingham.

Il y eut un jour, — disait Thring à un des sermons qu'il prononçait chaque année pour fêter ce glorieux anniversaire, — il y eut un jour où regardant ces hautes murailles, nous nous demandâmes si jamais nous reviendrions prier ici. Nous étions obligés de fuir et, à la face du monde, c'était, pour l'école, une crise de vie ou de mort. Peu, très peu savent ce que c'est de voir chaque jour se rapprocher davantage cette poussée énorme, mortelle, irrésistible d'une invisible catastrophe, et de regarder en face la force du mal victorieux. Il y eut un jour où ce collège agonisa. Sauf une suprême chance, toute la vie accumulée ici allait se perdre, et la bonne cause, la cause du Christ, notre beau programme de donner également, sans favoriser ni mépriser personne, à chaque enfant sa part de justice et d'affection, tout cela allait être vaincu sur ces collines. Et vous savez que tout cela a fini par la délivrance. Triomphe! Nous sommes encore ici en ce jour! Mais la grande délivrance fut pour David un nouveau motif de croire. Le Christ rédempteur a sauvé cette école, il l'a gardée à Borth pendant l'année terrible, comme il avait gardé David. Comme lui donc, nous soldats de l'armée du Dieu vivant, sauvés par un miracle unique dans l'histoire des collèges, nous sommes obligés à plus de fidélité et de loyauté que personne. Chapelle et classes, forteresse de la piété et forteresse du travail sanctifié, maisons jumelles qui se soutiennent l'une l'autre et qui vivent de la vérité de Dieu, nous resterons debout.

V

C'est un des côtés humilians de notre nature que nos sympathies ne marchent pas nécessairement de pair avec nos plus sincères admirations. Plusieurs, je le crains, après avoir parcouru les pages où je me suis attardé à mettre en relief les beaux côtés

d'une âme très haute, n'auront pas éprouvé pour le réformateur d'Uppingham ce sentiment d'instinctive tendresse qu'excitent en nous souvent de moins parfaites vertus. C'est ma faute sans doute et celle du biographe trop laborieux, qui n'arrive pas, en deux gros volumes, à nous donner un portrait vivant de son héros. Mais Thring est aussi coupable que nous, si l'on peut être coupable de manquer de grâce et de séduction. De lui à nous, ou, si l'on veut, de nous à lui, il y a quelque chose de refroidissant. On l'estime, on le vénère, on l'envie même, mais on se résigne en somme assez vite à ne pas l'avoir connu. Un je ne sais quoi nous avertit qu'enlevé à son auditoire ordinaire, cet homme aurait perdu le meilleur de son influence. Des âmes jeunes, faciles à l'enthousiasme, et ne voyant la vie et les idées que dans une perspective confuse ont pu, ont dû même s'attacher à lui par un sentiment très fort où il entrait plus de générosité naturelle que de vive sympathie; mais pour ceux qui n'ont pas subi dans leur enfance l'entraînement d'Uppingham, Thring peut sans doute leur donner de nobles exemples et de fécondes leçons, il est presque incapable de les charmer.

Que lui manque-t-il donc pour cela? Quelques-uns de ces riens qu'il méprisait tant, qu'il méprisait trop. Nous l'entendions tantôt ferrailler contre l'intelligence. S'il attaquait seulement les intellectuels au sens contemporain du mot, nos sympathies iraient quand même tout droit au soldat un peu exalté d'une bonne cause, mais en réalité, venant de lui, les coups vont plus loin qu'il ne croit et ne veut lui-même. L'ennemi, ce n'est pas seulement l'intelligence maîtresse d'orgueil, c'est encore le don de la netteté et de la logique, des idées claires, de la précision, de la réflexion, de la mesure, toutes qualités qu'il combattrait avec moins de violence s'il ne sentait pas confusément qu'elles lui manquent et s'il ne souffrait inconsciemment de leur absence.

Je ne veux pas nier qu'il ait été, dans un certain sens, une façon de penseur. Il y a dans son œuvre écrite et dans sa vie des commencemens d'idées, de brusques divinations qui jaillissent non pas d'un trésor antérieur d'activité intellectuelle, mais de la surabondance d'une vie morale très intense et très riche. Ne lui demandez ni subtilité, ni délicatesse, ni légèreté d'esprit, ni rien qui ressemble au jeu délié d'une faculté indépendante et sûre d'elle-même; n'attendez pas non plus de lui qu'il sache écouter une conversation ou lire un livre, tirer parti d'une

pensée étrangère, plier ses idées aux besoins d'autrui, voir et montrer les imperceptibles soudures qui relient entre elles des doctrines contraires en apparence. Pour un peu, si vous insistiez, il exorciserait encore une fois ces dangereuses ou vaines bagatelles. Il lui faut à lui l'affirmation à outrance et la généralisation improvisée. La chaleur d'un système lui tient lieu de clarté et de preuve. Cette idée qu'il ne voudrait ni ne pourrait échafauder sur des argumens, il l'a vécue sincèrement avant de se l'énoncer à lui-même, et au moment où elle se fait jour dans son esprit, toute brûlante encore de la vie intérieure qu'elle vient de traverser, il s'en empare et sans la contrôler davantage, il se hâte de l'exprimer par une image énergique ou par un aphorisme convaincu.

Je n'ai pas besoin de montrer que le mysticisme embrouille encore cette psychologie compliquée. Thring était un protestant trop étroit pour n'être pas touché d'une pointe d'illuminisme. Il y a en lui du prophète et de l'inspiré et de là vient cette confiance absolue en ses idées et en ses méthodes, confiance qui n'exclut pas une humilité sincère, puisque, dans sa pensée, idées et méthodes lui arrivent directement de Dieu.

Ces remarques faites, nous aurons moins de peine à nous imaginer ce que devaient être les classes de Thring. Car il ne faut pas oublier que, directeur d'un grand collège, prédicateur ordinaire des élèves, écrivain, poète, cet homme infatigable trouva le moyen d'être, jusqu'à son dernier jour, le plus attentif et le plus régulier des professeurs.

Pour savoir ce qu'il fut comme professeur, il est inutile de se reporter à ses traités de pédagogie. En effet, les meilleures pages de ces livres, quoique assez suggestives, restent vagues et déconcertantes. On en peut juger par la page suivante, une des plus claires pourtant et des plus fécondes. C'est un parallèle entre le bon et le mauvais professeur. Celui-ci est comparé à un enfonceur de clous. L'image n'est peut-être pas très bien choisie et ne rend pas exactement ce qu'il veut dire, mais avec lui il n'y faut jamais regarder de trop près.

Le maître a affaire à des facultés latentes, l'enfonceur de clous a une tâche donnée.

Le maître sait que sa mission est indéfinie et il ne cesse de renouveler ses connaissances. L'autre croit posséder sa matière une fois pour toutes.

Le maître aime sa besogne et trouve chaque jour des raisons nouvelles

de l'aimer, l'autre martèle chaque jour et trouve chaque jour le métier plus dur.

Le maître ne pense pas avoir rien fait tant que la nourriture donnée aux élèves n'a pas été digérée par eux et tant que leur appétit n'en demande pas davantage. L'autre donne aux clous le nombre de coups fixé et pense après cela être en règle.

Le maître encourage, l'autre punit.

Le maître est, de cœur, un enfant, de tête, un homme. L'autre a la dureté de l'homme et l'irréflexion de l'enfant.

Le maître tâche de rencontrer les enfans sur leur propre terrain et de se mettre à leur point de vue. L'autre siège bien au-dessus d'eux et pontifie de là-haut.

Enseigner, ce n'est pas distribuer la connaissance, ni faire de claires leçons; c'est pénétrer au cœur et à l'esprit si bien que le disciple commence à estimer la science et à s'en croire capable.

Qu'on veuille bien relire cette page, une des moins irritantes de ses œuvres. Toutes ces idées sont entrevues plus que comprises et possédées. Aucune image définitive, aucune formule n'atteste la sûre maîtrise de l'écrivain qui sait ce qu'il veut dire et qui le dit. A chaque nouveau paragraphe on attend le mot décisif qui ne vient jamais. Et puis, que ces conseils sont vagues et insuffisans! Il a certes grandement raison de nous dire que la plus brillante des conférences ne sera jamais une vraie classe, mais reste à savoir comment il faut s'y prendre pour pénétrer « jusqu'au cœur et à l'esprit de l'enfant. » *Mind must touch mind*. Il faut un contact entre l'esprit du professeur et celui de l'élève. Voilà encore un de ses oracles. Et grand Dieu! nous le savions avant d'aller à Uppingham, et nous avons un peu le droit de perdre patience quand cette longue expérience ne nous apprend rien de plus pratique et de plus précis.

Quant aux classes de Thring, son journal et les souvenirs de ses élèves nous permettent de les reconstituer sans peine. Très différent de Thomas Arnold, le directeur d'Uppingham, n'était pas, à proprement parler, un *scholar*. Il vécut jusqu'à la fin sur un vieux fonds de culture assez sommaire et on ne voit pas qu'il ait jamais senti le besoin de rajeunir, de contrôler et d'étendre ses connaissances au contact de l'esprit d'autrui. Philosophie, théologie, littératures étrangères, tout cela était pour lui l'inutile et l'inconnu. La préoccupation morale était toute sa littérature, ce qui revient à dire qu'il n'était pas un lettré. Une œuvre médiocre, si elle prêchait la vertu, le ravissait. Avait-il rencontré

un poète religieux comme Wordsworth, il en savourait toutes les pages avec une égale dévotion. *Savourait* n'est pas le mot propre, ces hommes-là ne savourent rien, ils s'émeuvent, ils s'excitent à propos de certains auteurs qui répondent mieux à l'exaltation patriotique, morale ou religieuse de leurs propres sentimens; l'art n'existe pas pour eux.

La classe de théologie n'était pas moins insuffisante. Là triompha pendant plus de trente ans la méthode socratique. Thring arrivait, la bible sous le bras, et posait, à brûle-pourpoint, sur n'importe quel sujet biblique, une question très générale. — *Now, about Abraham.* Parlez-moi donc d'Abraham. — Les uns après les autres, les élèves interrogés gardaient un silence prudent. On ne leur demandait pas en effet de dire ce qu'ils se rappelaient de la vie du patriarche, mais de réduire les leçons de cette vie à quelque maxime de morale générale. Si le maître était en verve, il développait lui-même et abondamment la réponse; si, au contraire, le silence des élèves l'avait irrité, il renvoyait brusquement la question au lendemain, la livrant d'ici-là à leurs réflexions. De fait, le lendemain, la réponse arrivait parfois sans que Thring ait jamais soupçonné que, dans l'intervalle, on avait eu le temps de courir au télégraphe et d'invoquer à Oxford ou à Cambridge les souvenirs d'un ancien.

Le premier biographe de Thring idéalise aimablement cette insuffisante méthode :

Sans le savoir, nous dit-il, Thring devinait le secret de l'enseignement supérieur qui, en inspirant la passion de la vérité, met le disciple sur le chemin de la conquérir. Sans doute il ne nous apprenait pas grand'chose, mais il y avait une semence plus précieuse que toute doctrine, dans cette émotion qu'il remuait en nous autour d'idées encore mal définies. Cette émotion restait dans le trésor de notre âme, cadre vide encore, auquel la vérité viendrait un jour s'adapter. Par exemple, nous parlant un jour de la croyance à une autre vie, il essayait de tirer de nous quelque preuve scripturaire en faveur de cette croyance. N'ayant pas réussi, il récita avec une brusque explosion de sentiment ces mots de l'Évangile : Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivans. » Pour entrer dans une intelligence d'enfant, la preuve exigeait un commentaire. Il n'en donna pas, ou, s'il le fit, nous n'y comprîmes pas grand'chose. Il ne nous resta que le souvenir de la citation; mais l'éclair de vie intérieure qui l'avait accompagnée ne s'effaça pas de nos mémoires. Comme un nuage doré, cette image resta fixée à la pensée embryonnaire pour lui donner un jour plus de lumière et de chaleur.

Le même écrivain insiste sur la valeur apologétique de ces

leçons. Certes, c'était l'apologie par affirmation convaincue et par dédain transcendant des difficultés. Pour Thring, aucune objection ne comptait. « Le système de Darwin, qu'est-ce que c'est que cela? Des contes de nourrice! » et un vigoureux haussement d'épaules achevait la réfutation.

Sans doute, écrit son élève, il n'enrichissait guère par là l'arsenal logique de la défense de la religion, mais il donnait aux croyans une leçon importante, en leur faisant prendre à cœur la vieille foi et en les cuirassant contre le bruit et l'élégance des sophismes. Quand les genoux sont faibles et que les chrétiens ont sottement peur de passer pour des retardataires et des esprits étroits, c'est tout de même réconfortant d'entendre un homme de cœur renvoyer rondement bavarder avec les nourrices les adversaires de la foi.

Tout n'est pas faux dans cette page et dans le système qu'elle défend, et il y a quelque chose de très sûr et de très sage dans l'attitude d'un homme qui *a priori* dédaigne tranquillement toutes les objections. Il a la foi, et l'expérience intime de sa vie lui donne des évidences qu'aucune découverte scientifique n'ébranlera jamais. « Nous sentions, dit un des élèves de Thring, qu'il nous parlait de choses qu'il avait vues et vécues, » et un autre ajoute : « Il semblait voir Dieu de ses propres yeux, *He seemed to see God with his eyes*. » Ce genre de certitude permet d'en prendre à l'aise avec n'importe quelles objections, et on peut pardonner à un voyageur qui hausse les épaules et refuse même d'examiner les raisons savantes qu'on lui apporte pour lui démontrer que tel pays, d'où il revient, n'existe pas.

Nous avons le bonheur de posséder sur ces choses le témoignage vivant d'une âme que Thring a contribué à former. Ame rare et dont on évoque le souvenir avec une profonde tristesse. Sans le fatal accident de montagne qui l'enleva en pleine jeunesse, Louis Nettleship serait aujourd'hui la gloire d'Uppingham et d'Oxford. Enseveli dans la neige, au cours d'une excursion en Suisse, il n'a pas eu le temps de tracer comme il se l'était promis le portrait de son premier maître, mais on a gardé les lettres qu'à peine sorti de collège, il écrivait à Thring, et nous pouvons suivre dans ces précieuses pages, la noblesse et les imperfections de la méthode intellectuelle du réformateur d'Uppingham.

Depuis l'entrée de cet enfant au collège, son nom revient souvent dans le journal quotidien du *Head-Master*. « Splendide copie de Nettleship, » « Cet enfant ira loin. » « Belle version de

Nettleship minor. » Et ainsi jusqu'à la fin de 1864, moment où le jeune homme alla concourir pour une des bourses d'Oxford.

18 novembre. — Départ de Nettleship. Je l'ai vu hier au soir et lui ai dit de ne pas trop s'inquiéter. Qu'à un certain point de vue qui est le plus juste, je ne me souciais pas du tout du résultat. Vainqueur ou non, il suffisait qu'il eut fait de son mieux.

Quatre jours après, Thring, plus ravi qu'il ne voulait le paraître, écrivait en ces termes au triomphateur :

Je vous félicite de tout cœur et il y aurait affectation à diminuer l'importance de votre succès pour l'école et pour moi. Mais vous savez mes idées. Je regarde plus haut. Qu'il aboutisse à une défaite ou à une victoire, le bon travail reste le bon travail.

Cependant cette intelligence, vive et subtile, rencontrait à Oxford, sur tous les chemins de l'esprit, ces objections qu'un geste dédaigneux de Thring balayait jadis avec tant d'assurance. Il y avait loin des classes socratiques d'Uppingham aux dialogues que présidait Jowett dans le *common-room* de Balliol. Toujours aussi affectueuses, les lettres de Nettleship laissent entrevoir des luttes secrètes et des angoisses auxquelles Thring ne pouvait rien, puisqu'il ne les comprenait même pas.

La lettre suivante nous montre comment le jeune homme, au milieu des doutes croissans, se réfugiait dans ses années de collège, pour mettre à l'abri du naufrage l'essentiel de sa foi. Il demandait conseil à Thring sur son avenir. Deux voies le tentaient : l'Église et l'enseignement. L'Église, ce serait si beau! mais il n'a plus le droit d'y penser.

Pour m'engager dans cette vie, il faudrait une absolue certitude qui me manque. Vous nous répétiez qu'il y a relativement à l'existence de Dieu bien peu de croyans. Sur cette question et quelques autres de même importance, je pense pouvoir dire que je crois, au sens profond de ce mot. Mais il y a un nombre infini de points moins graves, de difficultés qui ne peuvent pas ne pas venir à l'esprit de quelqu'un qui doit souvent lire la Bible. Or, un doute sur ces points-là empêche qu'on soit tout entier à sa besogne. Dieu sait que dans ce que je vous dis là, l'orgueil de l'esprit n'est pour rien. Rien ne me paraît plus évident que la nécessité, sur certains points, de croire sans preuves... Douter pour douter, il y a trop de gens à Oxford qui s'amusent à ce jeu pour que je ne l'aie pas en horreur, mais leur folie ne nous donne pas le droit d'envelopper dans une même condamnation tous ceux qui doutent. Je ne puis m'empêcher de croire qu'entre les hommes que divisent les opinions théologiques, il y a beaucoup plus de points com-

muns qu'ils ne croient eux-mêmes. La vérité est bien trop large pour qu'un homme ou une école puissent l'embrasser tout entière. Mais jusqu'à ce que ceci soit reconnu par un plus grand nombre et tant que l'Église ne sera pas plus vraiment catholique, beaucoup malgré leur impatience d'entrer doivent se résigner à rester sur le seuil... Dans tous mes troubles et difficultés, la doctrine que j'ai apprise à Uppingham a été ma seule grande certitude, qui loin d'être ébranlée ne cesse de s'imposer davantage à moi.

La réponse de Thring est affectueuse et confiante. Il risque une discussion assez peu convaincante dans le but de restreindre la théorie de son élève sur la nécessité de « croire sans preuves, » et cependant, par cet instinct d'âme, chez lui plus clairvoyant que l'intelligence raisonnante, il ajoute quelques lignes où Nettleship aurait pu trouver un commencement de réponse à une de ses secrètes difficultés.

Dans le bouleversement et transformation du monde dont nous sommes témoins, il a plu à Dieu de confondre et d'ébranler d'une effrayante façon les formes anciennes, même celles qui étaient depuis des siècles les canaux nécessaires de ses dons. Il veut sans doute nous détacher de tout support charnel pour nous jeter de plus en plus désespérément à la vie intérieure. Car même un sacrement devient une forme charnelle quand il cesse d'être un principe de croissance et que de moyen il devient fin. La manne mal employée engendre des vers et devient nauséabonde... Croyez-moi, j'ai assez souffert de la vie pour être prêt à vous aider dans toutes vos difficultés, quoique vous puissiez penser de la distance qui est entre vos idées et les miennes. Voici des années que je médite sur ces questions vitales, et du moins j'ai fini par me convaincre de mon ignorance et de la nécessité d'aimer le Christ.

Nettleship, pour se prémunir contre les dangers d'une vie trop intellectuelle, songeait alors à la visite des pauvres et à d'autres bonnes œuvres.

Oui, lui écrivait Thring, c'est d'une absolue nécessité, si vous voulez faire un bon travail intellectuel d'en creuser profondément les fondations dans les grandes réalités de la vie, et, pour cela, de prendre contact avec la souffrance et la gloire des pauvres... Aussi longtemps qu'on se cantonne dans une vue purement intellectuelle de la vie, il semble qu'une étrange moquerie accompagne tous nos actes. C'est si à fleur de peau, si étroit, et, en même temps, si fuyant!... Mais qu'on franchisse ce petit cercle pour se plonger dans le grand océan de la vie et on sent immédiatement la vraie force de cette vie...

Je suis désolé de voir cette correspondance entre ces deux hommes, se ralentir peu à peu et se suspendre enfin presque tout à fait. Il y avait trop longtemps que leurs voies étaient di-

vergentes, et Thring finissait à la longue par s'apercevoir que son élève ne parlait plus la même langue que lui. A qui s'en prendre? A l'excès d'inquiétude de Nettleship, à l'excès de sérénité de Thring, je ne saurais dire, mais il me semble que, pour trouver la lointaine origine de cette fatale séparation, il faut revenir à ces classes de théologie par trop sommaires où les vigoureuses affirmations tenaient lieu de preuves, et où l'on s'assurait à coups de lourde ironie, sur n'importe quels adversaires, une si facile et expéditive victoire.

Voici la lettre triste et affectueuse où Nettleship prend congé intellectuel de son maître et rend, du fond même de sa détresse, un suprême hommage à la formation qu'Uppingham lui a donnée.

Je ne puis pas me dissimuler en lisant votre sermon que sur bien des points, je me suis détaché de ce que vous croyez être la vérité,... et cependant, d'un autre côté, en vous lisant, ça me paraît être une pauvre plaisanterie de parler de divergence d'opinion entre vous et moi, quand l'esprit profond d'où vos idées tirent leur sève, loin de provoquer en moi une résistance, n'y rencontre que sympathie et conviction. Tout cela, j'espère, s'éclaircira quelque jour. En attendant, il faut que je me contente de sentir que mon cœur fait encore écho aux simples cris de guerre du passé. Dieu se réalise en bien des manières. Il me semble que l'esprit que vous avez éveillé en moi s'est transformé au point que vous ne pouvez plus le reconnaître comme venant de vous; mais, en dépit des apparences, je puis affirmer que ce qu'il y a de vivant dans cet esprit n'a changé ni ne changera jamais.

VI

A mesure que cette noble vie approche du terme, elle devient plus souriante. Ce n'est pas la faiblesse attendrie du grand âge, on sent que le lutteur est encore debout, mais c'est l'ascension constante d'une âme toujours vivante, qui brise d'elle-même les cadres où parfois certaines étroitesses d'esprit avaient essayé à l'emprisonner.

Non pas que la séduction soit enfin complète et souveraine, car cet homme admirablement bon ne nous impose cependant qu'une amitié de raison et, au moment où il nous attire le plus, il trouve toujours moyen, par une bizarrerie ou exagération nouvelle, de réveiller en nous cet esprit critique que nous aurions voulu laisser dormir. Mais c'est peut-être aller à l'étourdie que de supposer que tout le monde partage sur ce point mon

impression et il vaut mieux laisser le lecteur en face d'un dernier tableau où quelques-unes des plus rares qualités de l'homme font oublier presque les erreurs de son esprit et de son goût.

Aussi bien n'ai-je pas assez insisté jusqu'ici sur l'extrême sensibilité de cette nature énergique faite pour le commandement et le combat. Thring passa longtemps dans les journaux pour le plus féroce fouetteur du royaume, et la vérité, qu'il ne tenait pas à déguiser, m'oblige à dire que, non content de maintenir à Uppingham le système des corrections corporelles, il tenait à administrer ces corrections de sa propre main. Puisqu'il s'en chargeait, tenons pour certain qu'il remplissait ce devoir avec majesté et conviction. Il aurait pu en laisser le soin à d'autres, mais il est des délicatesses que les natures excessives ne connaissent pas. Quoi qu'il en soit, on a déjà pu voir au cours de ce travail comment et combien ce terrible justicier aimait les enfans. On ne soupçonne pas assez quelle place ces petits êtres peuvent tenir dans la vie d'un homme quand celui-ci a une vraie vocation d'éducateur. Ce n'est pas seulement cette bonté et compassion paternelles que tout le monde éprouve en face de ces souffrances d'enfant qui, pour être courtes, n'en sont pas moins très aiguës, non, c'est un intérêt constant, un souci habituel, une pensée toujours présente et une incessante tendresse. Aux premières pages du journal, nous trouvons souvent des lignes comme celle-ci : « Rentrée des élèves ; joie de revoir leurs bonnes figures ! » et à la fin, malgré toutes les désillusions, il écrit encore : « L'heure de la classe est une vraie joie pour moi. »

Un jour, il les voit de sa fenêtre en train d'élever un gigantesque tas de neige. Il descend et reste deux heures avec eux à façonner cette neige en une superbe statue.

Ils étaient ravis, — écrit-il, plus ravi lui-même, — et m'ont applaudi longtemps.

Ou bien encore :

Mon cher petit Cowper est très mal. Jamais je n'ai tant aimé un de ces petits. Si bon, si gentil, et son père aux Indes !

Le 21 avril 1864, à côté de détails importans, il note ce minuscule détail :

Le petit F... ici depuis un an, en apprenant qu'on le faisait monter à une classe supérieure, s'est précipité à la maison, a frappé à la porte du salon

et a couru embrasser deux fois Mme R... en lui disant la bonne nouvelle. Touchant petit morceau de vie de collège !

J'avoue avec lui que ce sont là des riens, mais de ces riens qui peignent un homme. Un autre aurait souri au récit de Mme R... et aurait songé à autre chose. Thring en est resté radieux pour plusieurs heures. Il est reconnaissant au petit homme de se sentir tout à fait chez lui au collège, de faire comme s'il était à la maison, et, le soir, il s'empresse de fixer sur son journal cette impression. D'ailleurs, à regarder de plus près, est-ce là vraiment peu de chose? Je me défie, pour ma part, d'un directeur de collège qui n'a pas l'air de se douter que, pendant les mois de classe, ses élèves sont des orphelins. L'internat, s'il est un mal nécessaire, n'en est pas moins contre nature. Les enfans l'oublient d'ordinaire assez vite, je le sais et cela me paraît le vice profond du système, mais comment pardonner aux maîtres qui se résignent gaiement à de pareils résultats? On ne leur demande pas d'amollir le cœur des enfans par de dangereuses faiblesses, mais seulement, — et n'est-ce pas déjà beaucoup, — de souffrir eux-mêmes de ce dont les élèves s'habituent trop vite à ne plus souffrir. L'absence de la mère complique singulièrement la mission de l'éducateur et la difficulté est de celles que les manuels de pédagogie ne peuvent résoudre. Aucune recette n'apprendra au maître à faire la part du sentiment dans une œuvre qu'il serait inintelligent et coupable d'abandonner aux seules lumières de la raison, et voilà pourquoi j'attache tant de prix à ces jolis enfantillages du journal de Thring; je reconnais un éducateur à ces mouvemens d'instinctive et presque féminine tendresse.

Je le reconnais encore, et pour la même raison, à cet appel pressant adressé par Thring à un auxiliaire que les théoriciens oublient trop souvent de mentionner. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, » le maître fouetteur d'Uppingham aurait volontiers appliqué la parole biblique à l'œuvre de l'éducation Il avait à ce sujet des inspirations d'une grâce charmante et très clairvoyante. « Je sens, aimait-il à dire, que la destinée du monde est entre les mains des femmes, » et dans ses conférences sur l'impureté, il en appelait à la nécessaire influence de celles qui, infiniment douces et délicates, peuvent seules, disait-il, aider le jeune homme à l'heure où le tourmentent les premières révélations du mal.

Pour être à peine esquissée, cette indication n'en est que plus précieuse et peut-être vaut-il mieux qu'il n'ait pas insisté davantage ou que ses biographes aient négligé de nous en avertir. J'aurais peur vraiment que sa main un peu lourde ne gâtât cette inspiration exquise. C'est presque toujours ce qui arrive avec lui et les belles ondes qui jaillissent de son cœur s'épaississent on ne sait comment en traversant les chambres confuses de son esprit. Nous avons d'ailleurs sur cette chère doctrine, mieux qu'un livre de lui, une page la plus candide et la plus affectueuse de sa vie.

On croit rêver en lisant cette histoire qui prélude, qui s'épanouit et qui s'achève avec des airs de conte de fées. L'héroïne est une vieille dame qui règne sur un monde enchanté. Passe un vieux monsieur qui la reconnaît aussitôt pour reine et jure de porter ses couleurs. La dame meurt et... mais, non, il ne nous faut pas plus longtemps sourire de cette idylle touchante et qui ne fut pas sans tristesses.

Ils ne s'étaient jamais vus et ne devaient se rencontrer que pendant quelques minutes douloureuses. Elle s'appelait Mrs Ewing et écrivait de jolis romans, simples et purs, délices des petits Anglais. Thring, ayant découvert un de ces romans, s'enthousiasma pour elle et, à partir de ce jour, une correspondance s'engagea entre lui et celle qu'il appelait « la reine du pays des fées. » A côté des lettres bonnes, sages, bourgeoises que la reine lui envoie, les lettres de Thring, — il avait alors plus de soixante ans, — sont d'un jeune homme par la verve, la fraîcheur et la chaleur des sentimens. Dans sa simplicité, il s'est laissé prendre au piège que les romanciers tendent aux âmes neuves, et il a lu et relu ces jolies aventures comme un enfant avec des surprises, avec des joies et avec des larmes. La réflexion venue, il songe sans doute au bien que de tels livres pourront faire à ses élèves et ce lui est une nouvelle raison de les admirer; mais il les a aimés d'abord en eux-mêmes et pour lui-même, et naïvement persuadé que l'auteur ressemblait à ses livres, il s'est donné à l'enchanteresse avec une ferveur religieuse et des tendresses d'amoureux.

Aux vacances de Pâques 1885, Mrs Ewing était mourante. Thring alla la voir et voici, d'après les épanchemens du journal intime, la fin de ce mystique roman.

Elle était très mal, mais elle voulut me recevoir, et je ne l'oublierai jamais.

C'est l'honneur de ma vie d'avoir été reçu par elle comme un vieil ami, moi qu'elle n'avait jamais vu. Elle était couchée, si maigre, si pâle, plus que pâle. Mais dès qu'elle relevait la tête, ses grands yeux brillaient et tout son visage devenait lumineux. Nous eûmes quelques minutes d'une conversation qui fut pour moi délicieuse. Elle me demanda de réciter l'oraison dominicale, ce que je fis en tenant ses pauvres mains dans les miennes. Puis je suis parti. Dieu soit béni de m'avoir accordé le cher privilège de la voir et de la réconforter !

7 *mai.* — Je prie chaque jour pour qu'elle se rétablisse et puisse encore prophétiser les tendres secrets de la vie de Dieu. C'était sa mission.

Rentré à Uppingham, il écrivait à la sœur de la malade :

En vous envoyant cette petite plaquette de moi, je ne songeais pas qu'on la lui lirait. Encore moins pensais-je qu'elle dût la lire elle-même. Je ne l'envoyais que comme une preuve de fidélité à ma reine comme doit faire tout féal sujet. Toute ma famille, fidèle aussi à la souveraine de Fairyland, travaille avec moi à une moisson de fleurs pour notre reine. Tous les lys de notre vallée sont réservés à Mme Thring ; elle vous les envoie en son nom. J'espère que ma reine gagne sa croix de Victoria et recueille toute sorte de tendres expériences sur la vie de Dieu en nous. Tout cela sera plus tard une lumière pour son cœur.

Pendant ces tristes semaines, le journal est absorbé par cette unique pensée.

13 mai. — Hélas ! elle ne verra pas nos fleurs. Elle est entre la vie et la mort. Seules nos prières lui arrivent. Je prie, mais le cœur est bien bas.

14 mai. — L'Ascension. Oui, ma reine est morte. Hier matin, vers huit heures, son âme charmante a disparu et notre terre n'entendra plus jamais sa douce voix. Elle parle encore cependant. Quelle lumière vient de s'éteindre ! ... *O my queen ! my queen !* Son affection me consacre pour de nouveaux devoirs, attente mystérieuse, appel à une vie plus haute, à une dévotion plus spirituelle.

18 mai. — 540 milles depuis l'autre jour. Vendredi matin, en sortant de classe, je trouve une lettre de sa sœur me disant que la famille me préférait à tout autre prêtre pour les funérailles... Des soldats ont porté sa dépouille (le mari de Mrs Ewing était officier de l'armée anglaise) dans le paisible cimetière du village. C'était par une matinée superbe. La tombe garnie de mousse et de fleurs, le cercueil couvert de croix et de guirlandes... Jamais je n'aurai un honneur pareil à celui d'être associé à ses derniers momens, à ses obsèques... Me voilà transporté dans un monde plus haut par l'union sacrée et merveilleuse de mon âme à celle de cette pure prophétesse de la vie de Dieu en nous !

25 mai. — Le monde me semble maintenant bien vide. Je ne savais pas encore à quel point, depuis des années, elle était dans mon cœur le gracieux idéal de la mission de la femme en ce monde... *O my queen ! my queen !* Je veux tâcher d'être meilleur et plus saint et, par-dessus tout, de révérer et exalter la femme comme la vraie servante du fiancé divin.

A travers ces impressions que note une main maladroite, transparaît un cœur d'une admirable richesse et que l'expérience n'a pas flétri. Candeur et tendresse, noblesse et souci constant de l'idéal, pensée de Dieu toujours présente et agissante, don de planer naturellement au-dessus des vulgarités de ce monde, en vérité cet homme était de la race des saints. George Eliot parle quelque part avec amertume de la souffrance de ceux qui ont le cœur d'un poète et qui n'en ont pas la voix. Thring n'a pas connu cette souffrance, mais ses amis la connaissent pour lui.

Gestes et paroles, le poème de sa vie très pure et très haute manque de style. On n'y trouve presque à aucune page ce mélange de grâce, de mesure, de goût et même d'esprit qui donne comme une saveur plus humaine à la vie de quelques grands saints. Mais, en définitive, cette auréole refusée à Thring n'enlève rien au mérite essentiel des âmes. S'il ne fut pas artiste en sainteté, il fut saint, ce qui sans doute est plus important.

Et puis, quelque prix que nous attachions, nous Français surtout, aux qualités qui lui manquèrent, Édouard Thring eut la vertu capitale qui suffit à elle seule et sans laquelle le reste n'est rien. Ce fut une âme vivante et vivante d'une vie pleine, débordante, incessamment renouvelée.

Jetez les livres de classe, chassez les amateurs de conférences et les liseurs de cours tout faits. Ouvrez la porte au professeur. Au vent ces papiers, et faites entrer la vie !

Ce qu'il disait de la manière de faire la classe est comme la devise de tous ses actes. Sa vie tout entière est comme un hymne à la puissance, à l'excellence de la vie, à la gloire que le Christ nous a offerte en couronnant, par l'infusion de sa vie divine, l'épanouissement généreux et persévérant de notre propre vie.

Mon *credo* à moi, c'est la vie ! Bénie soit la vie, cette royale chose, oui bénie, malgré ses amertumes et ses agonies, et bénie, plus que tout, la certitude absolue où nous sommes que la vie ne peut pas mourir. Non, pas une larme vivante, pas un soupir ne doit périr. Tout est semence pour l'éternité !

De là chez lui ce noble optimisme, et ces idées libérales qui dépassaient de si loin la naturelle étroitesse de son esprit.

Je ne consens pas du tout à envoyer le théâtre au diable, pas plus que la danse. Rien de plus littéraire qu'une pièce bien jouée, rien qui mette

plus d'idées en circulation dans la vie de l'esprit. Je veux à tout prix que mes enfans sachent et sentent que tout convient au chrétien, sauf les lâchetés de la volonté.

Entendez le philosophe : « La nature humaine — oh! la bête dangereuse! — elle mord, elle rue, c'est un démon. Qu'on l'enferme et qu'on l'empêche à jamais de mal faire! »

Et le Christ dit, lui : la nature humaine est bonne, noble; c'est une créature de Dieu : il faut lui apprendre à courir et lui donner parfois de l'éperon pour qu'elle bondisse plus joyeusement et plus haut : mais ne la laissez pas à l'écurie!

Une âme vivante. Cela se sent plus que cela ne peut se définir. Il aurait fallu le voir, l'entendre. Il est chez lui, à Uppingham. C'est le soir; on cause, de tout, de rien et peu à peu les banalités tombent, on se sent emporté par le courant. Comment cela se fait-il? Le maître n'a rien dit de bien neuf et d'illuminant. D'autres parlent bien et mieux auxquels on ne prend pas garde. C'est vrai, mais, — dit un témoin familier, — il y a chez lui un je ne sais quoi qui donne à ses pensées, à ses attitudes, à ses gestes, au son de sa voix, un caractère sacré. Vous vous rappelez le mot fameux sur Dante, sur cet homme qui revenait de l'enfer. Eh bien, quand Thring nous parlait des réalités du monde invisible, nous nous disions tout bas qu'il avait vécu dans ce pays mystérieux et qu'il en revenait pour en attester la gloire. Mais, ajoute le même écrivain, je n'ai pas dit ce que je voulais dire, car, rien au monde ne pourra donner une idée de la tranquille extase de son regard et de son beau front pendant qu'il répète ces grandes paroles au sujet d'un ami disparu. « Pour moi, plus je vais et moins je me résigne à la mort! Non, la mort n'existe pas, la mort n'existe pas. *To me, more and more, death is nothing; there is no such thing as death, no such thing as death!* »

HENRI BREMOND.

LA
TENDANCE COLLECTIVISTE

PREMIÈRE PARTIE

> Grand Agamemnon, quand la hiérarchie est étouffée, on aboutit au chaos.
> (SHAKSPEARE, TROÏLUS ET CRESSIDA, Acte I, scène III.)

L'absolu n'est pas de ce monde. Toute doctrine absolue que l'on veut appliquer à des hommes vivant en société est frappée d'impuissance, et vient se briser contre les faits.

Malgré la grandeur et la fécondité du droit individuel, dont il est impossible de se passer, l'outrance dans l'individualisme économique a provoqué au siècle dernier une réaction qui dure encore. Malgré l'impérieuse nécessité d'une conception organique de la société et d'une législation sociale, l'outrance du socialisme collectiviste produit à son tour une réaction naturelle.

La question sociale est la question de la part proportionnelle des différentes classes sociales dans l'ensemble des profits de la production nationale. Aux yeux des socialistes modernes, il y a à la tête du mouvement économique une classe d'entrepreneurs capitalistes, monopolisant la plus grande partie des moyens de production, s'attribuant, sous forme de gain, d'intérêt, de fermage, de rente, une part démesurée du revenu total, et confisquant la plus-value fournie par les classes salariées dont la concurrence capitaliste accroît les maux.

A ces maux, le marxisme oppose un remède souverain : la re-

mise à la collectivité de tous les moyens de production et d'échange.

A un certain moment de sa vie, Marx avait pensé qu'il était possible de réaliser son rêve par le suffrage universel, la dictature prolétarienne et la révolution; son illusion n'a pas été de longue durée, et à l'espoir d'une révolution a succédé, dans l'esprit des marxistes, la conception d'une lente évolution de la société vers le collectivisme. Rodbertus évaluait à cinq siècles le temps nécessaire à la transformation de la société. La socialisation sera insensible. Nous marchons, par le jeu même des forces naturelles, vers la constitution d'une société économique où la production des biens aura lieu sans capital, ni propriété privée, ni concurrence, ni échange; la répartition se fera conformément à l'équité; il n'y aura plus de classes sociales; les producteurs et les consommateurs, les travailleurs manuels et les intellectuels, les riches et les pauvres disparaîtront au sein d'une sorte de communauté primitive agrandie et concentrée sous la main de l'État. La socialisation de l'industrie ne sera que le prolongement et la généralisation des tendances actuelles, dont le terme suprême sera, sans secousses ni violences, l'expropriation régulière et logique de tous les moyens de production et d'échange.

Assurément, la doctrine collectiviste, comprise comme schéma d'une société idéale, n'est pas plus utopique que toutes les doctrines sociales qui, depuis Platon, ont été formulées par de grands penseurs pour assurer le règne de la justice, de la moralité et du bonheur universel. Elle a toutefois un caractère particulier qui la fait sortir de la sphère des discussions académiques et la mêle intimement aux préoccupations présentes; elle s'est emparée de l'esprit des masses; elle a exercé sur le prolétariat une influence égale en intensité à l'action qu'a exercée le *Contrat social* sur l'esprit de la Bourgeoisie; elle est devenue ainsi, à des degrés divers, une tendance directrice de la démocratie contemporaine.

Dans les lignes qui vont suivre, je me propose d'examiner la valeur scientifique et sociale de cette tendance.

I. — LA TENDANCE COLLECTIVISTE ET LA DIFFÉRENCIATION DES INDIVIDUS

La loi d'évolution est indiscutable. Mais on peut se demander pourquoi elle s'arrêterait à un moment déterminé et pourquoi une

société toujours en devenir serait tout à coup figée dans des formes désormais immuables, par la simple raison qu'elle serait arrivée au stade rêvé par Marx. A-t-on bien songé, d'ailleurs, à ce que serait une société parfaite qui aurait atteint l'équilibre absolu, qui n'aurait ni problème à résoudre, ni misère à secourir, ni crime à pardonner, ni richesse à conquérir; qui ne connaîtrait ni le danger, ni l'inquiétude, ni le besoin de changement? La douleur est pour les groupes, comme pour l'individu, la grande éducatrice. Une société sans vices, ni passions, ni orgueil, ni égoïsme, ni abus, ni besoins, ce serait une société sans joie, sans charité, sans désir, sans activité ou intelligence, sans esprit d'initiative et d'invention; elle s'éteindrait, stagnante, dans le silence et le néant! Et alors que, dans l'humanité comme dans la nature, tout se meut et tout change incessamment, quelle aberration qu'un dogmatisme politique fondé sur la croyance à une solution définitive!

Ensuite, et c'est là un point qu'il importe de mettre en pleine lumière, le collectivisme n'est rien s'il n'est pas le nivellement des inégalités, la fusion des élémens divergens, l'atténuation des différences et des variétés, de la hiérarchie des groupes des organes, des individus dont se compose une société. Et on peut se demander également pourquoi l'évolution, qui a toujours agi dans le sens de la différenciation progressive des facteurs sociaux, se ferait soudain à rebours; pourquoi elle retournerait brusquement aux formes rudimentaires de la démocratie primitive; pourquoi cette différenciation s'arrêterait toute seule, alors que jamais encore dans le passé la contrainte la plus rigoureuse n'est parvenue à l'empêcher. Un système de propriété sociale sans capital ni échange, tel que le collectivisme le conçoit, n'est pas un point d'arrivée, il est un point de départ; il a existé comme étape primitive, sans éviter d'ailleurs qu'il n'y eût des pauvres et des inférieurs; c'est le germe d'où sont sortis et la multiplicité des formes de l'existence, des modes de groupement des individus, des organes de la vie sociale, des sphères de la vie économique, et la souplesse infinie, la libre variété de structure de l'État moderne; le collectivisme est ainsi la négation même de la loi d'évolution qu'il invoque.

En réalité, l'organisation primitive n'a pas pu rester stationnaire parce qu'il n'y avait pas égalité des individus et de leurs aptitudes. S'il y avait eu égalité parfaite, il n'y aurait eu aucune

différenciation des sociétés, des groupes et des hommes, et il n'y aurait jamais eu de transformation sociale.

Mais comme les différences existaient, l'évolution sociale a toujours dû être le passage graduel de l'homogénéité à l'hétérogénéité, de la confusion à la division des organes, des fonctions, des compétences; à la distinction des classes, à l'inégalité des conditions, des situations et des individus; à la spécialisation de plus en plus accentuée de tous les élémens de la vie sociale qui, latens dans la communauté naissante, s'en détachent et se développent à travers les siècles.

Toute vie est mouvement et dépense d'énergie; et aussi longtemps qu'il y a croissance et développement, il y a différenciation. Un groupe social doué de vitalité et d'énergie est un être collectif, qui croît et se différencie comme tous les êtres, hommes, animaux, plantes, qui se subdivise, se ramifie et se spécialise comme les littératures, et le langage, comme les sciences et le droit : les rameaux se séparent du tronc; ils forment des êtres distincts qui, à leur tour, se différencient (1). Dès qu'il y a développement, il y a différenciation et complexité.

Le moule social primitif n'a donc rien de fixe; il n'est et ne peut être qu'une forme provisoire; et comme tout organisme à tendance égalitaire et communautaire, il recèle en lui les causes de sa destruction, c'est-à-dire la variété infinie des besoins, des buts, des aptitudes, des intérêts, qui, en se multipliant, ont brisé l'enveloppe qui les contenait.

Le procédé de développement de la société est en principe celui de la nature organique. Son résultat est l'antithèse du dogmatisme collectiviste. Dans la nature, la fixité n'existe nulle part et à aucun moment. La variabilité est partout et toujours. Le monde est, à chaque instant, différent de ce qu'il était à l'instant précédent et « chaque étape est conditionnée par l'étape antérieure. » Dans toute l'étendue de l'univers et à tout moment, il y a des milliers et des milliers de combinaisons, d'accidens, de possibilités d'existence cherchant à se réaliser. Pour tous les êtres aspirant à vivre, à se développer, à se multiplier, le problème est l'adaptation au milieu (2). Chacun a ses qualités, ses propriétés, ses tendances particulières; chacun a ses moyens d'action, ses besoins personnels et distincts de ceux des autres êtres;

(1) E. Faguet, *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1902, p. 161.
(2) Le Dantec, *Revue de Paris*, octobre 1901. Article sur Darwin, page 601 et s.

chacun, tel qu'il est, doit, dans cette vie universelle qui coule sans interruption, s'adapter au milieu qu'il rencontre et aux conditions du moment. En ce sens, tout être qui naît est un défi à la nature; il faut qu'il s'adapte ou disparaisse.

Dans la société, il en est de même. Les nations, les classes sociales, les individus se différencient par l'adaptation au milieu.

Pour les nations d'abord, que l'on attribue leur différenciation, avec le major Brück, à l'intensité plus ou moins grande de la circulation magnétique, ou, avec Demolins, aux routes suivies dans leurs migrations par les peuples habitant primitivement le plateau central de l'Asie (1), un fait est constant : elles doivent adapter leur énergie au milieu, et l'énergie varie suivant le climat, les richesses naturelles, la fertilité, la configuration du sol qu'elles occupent.

Elles ne trouveront ces moyens d'adaptation ni aux pôles, ni aux tropiques, par exemple (2). Mais, dès qu'il y a un groupe d'hommes sur une portion du globe favorable à l'expansion de la vie, le groupe s'adapte; il prend son caractère propre, devient peuple nomade ou agricole ou guerrier, industriel ou commerçant. Et, en s'individualisant, il se perfectionne, il s'outille en vue des buts variés offerts à son activité; il acquiert, non par l'intervention artificielle du législateur, mais toujours par le même procédé instinctif et naturel de différenciation et d'adaptation, les organes répondant aux fonctions différenciées sans lesquelles la vie sociale est impossible. Puis, à mesure que le groupe s'étend, les intérêts et les besoins se multiplient et les fonctions et les organes se multiplient en proportion des besoins.

L'on aboutit au mécanisme complexe et spécialisé qui distingue une civilisation d'une peuplade non civilisée. Tous les rouages confondus dans la cellule primitive apparaissent chacun avec son caractère particulier : gouvernement et administration, états et communes, cultes, législation, justice, hygiène, enseignement, transports, agriculture, industrie, commerce, sciences, arts, corporations publiques, associations privées, services publics, entreprises privées, etc.

Et tout cela se résorbe dans une unité supérieure, l'unité na-

(1) Comte Goblet, *Des causes qui ont amené la différenciation des Sociétés humaines. — Extrait du Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 1902.

(2) Fr. Ratzel, *Politische Geographie*. Münich, 1897, p. 97 et suiv.

tionale, qui caractérise chaque peuple et fait qu'il n'y a pas deux peuples semblables.

De même, dans chaque nation, l'on voit, en vertu du même procédé, les classes sociales se détacher du noyau primitif. D'abord chacun travaille pour soi et les siens; chacun fait indifféremment toutes les besognes; chacun est menuisier, forgeron, laboureur, soldat, juge; et, toutes les fonctions et toutes les activités étant réduites au minimum, les efforts en vue de l'adaptation sont élémentaires; les membres de la communauté n'ont aucune difficulté à se substituer les uns aux autres. Peu à peu, toutefois, la spécialisation s'introduit parmi eux et sa première manifestation est la séparation du travail musculaire, mécanique, manuel, d'avec le travail intellectuel ou non manuel. — A côté de ceux qui font plus particulièrement œuvre de leurs bras, il y a les féticheurs, les sorciers ou médecins, les chanteurs et les chefs dont les occupations sont moins mécaniques, ont un caractère plus relevé et donnent à ceux qui s'y adonnent un certain prestige. Tel est le point de départ des classes sociales. Cette division embryonnaire crée déjà en un certain sens des supérieurs et des inférieurs, qui se différencient de plus en plus par leur genre de vie, de préoccupations, d'intérêts, par leurs idées, leurs sentimens et leurs habitudes. Elle produit même une distinction dans l'aspect extérieur, car elle donne aux supérieurs un costume ou, tout au moins, un signe distinctif, plume, anneau ou tatouage spécial.

En s'accentuant avec le temps, la différenciation forme une classe adonnée surtout à la vie économique, à la production des biens, et une classe adonnée surtout au travail d'organisation et de direction. A mesure que la population augmente et que les relations se développent, les classes se subdivisent de plus en plus en classes professionnelles spécialisées dans les différens métiers et en classes professionnelles spécialisées dans les différentes fonctions, si bien que, d'une part, des producteurs travaillent pour assurer la consommation d'autrui, pendant que, d'autre part des consommateurs travaillent pour assurer la sécurité des producteurs, la paix intérieure et extérieure, la marche régulière des services gouvernementaux nécessaires à des hommes vivant ensemble.

Je n'apprécie pas en ce moment cette différenciation et cette hiérarchie. Je ne recherche pas si elles sont toujours conformes

à la justice. Je constate simplement un phénomène permanent de l'histoire et que tout contribue à accélérer.

Au point de vue politique, le passage de l'aristocratie de naissance à l'aristocratie terrienne, de celle-ci à l'aristocratie d'argent et à la démocratie, a fait apparaître successivement les familles nobles et plébéiennes, puis les propriétaires et les non-propriétaires, les travailleurs libres et les esclaves, puis, à côté des propriétaires fonciers, les capitalistes, les commerçans, les industriels, les bourgeois et les prolétaires, les professions urbaines et rurales, les patrons et les ouvriers.

Au point de vue purement économique, à mesure que s'étend la circulation des biens et des personnes, que les stades de l'organisation, de la production se succèdent, que l'économie familiale se transforme, comme le montre Bücher (1), en économie urbaine et en économie nationale, pour aboutir à notre organisation économique internationale ou mondiale, la différenciation progresse également; elle se fait entre les producteurs, les consommateurs, les entrepreneurs capitalistes et les intermédiaires; elle engendre des classes professionnelles économiques indépendantes les unes des autres, avec une spécialisation toujours accrue des métiers et des entreprises. Nous nous éloignons chaque jour davantage de l'idéal collectiviste. Jamais encore la libre classification des aptitudes n'a été aussi complète et l'aspect de la société économique aussi varié : non seulement les classes ouvrières sont réparties et strictement spécialisées par métiers ou professions, mais, dans un même métier, il y a des subdivisions à l'infini d'après la nature des mouvemens et des opérations. (P. E., 18 opérations distinctes avec 18 catégories d'ouvriers pour la confection des épingles; 70 opérations distinctes pour la confection des cartes à jouer; 1662 opérations successives! pour la fabrication de la montre « Oméga » (2).)

Non seulement la classe des entrepreneurs se spécialise de plus en plus d'après les industries mais chaque industrie se subdivise en spécialités nombreuses. (P. E., l'horlogerie en 102 métiers, la métallurgie en 1000 métiers (3).) Et

(1) Karl Bücher, *Études d'histoire et d'économie politique*, traduites par A. Hansay. Paris, Félix Alcan, 1901.

(2) Office du travail de Belgique, *Les moteurs électriques dans les Industries à domicile*. Dubois et Julin, Bruxelles, 1902, p. 279.

(3) Schmoller, *Division du travail. Revue d'Économie politique*, 1889, p. 557.

Bernstein signale la progression constante des petites entreprises (1).

Non seulement la multiplication des besoins sociaux multiplie les fonctions et les compétences spéciales, mais cette différenciation progressive se marque même dans l'ordre intellectuel; les savans se spécialisent; ils se cantonnent dans des domaines restreints; voyez, pour prendre encore un exemple courant, la médecine, jadis générale, suivre cette pente et fournir des spécialistes pour les femmes, pour les enfans, pour les maladies mentales et nerveuses, pour la poitrine, la gorge et les différens organes. En un mot, la loi de spécialisation est générale, et nous la retrouvons dans toutes les directions.

Encore une fois, je n'examine pas ici ce qu'il peut y avoir d'excessif dans cette différenciation croissante, ni quels remèdes et quels contre-poids il faut y opposer. Je signale une situation; elle est l'antithèse de la concentration collectiviste. Et il faut, avec Schmoller, reconnaître que, seule, cette tendance individualisatrice a permis la culture supérieure de l'humanité; grâce à elle, l'éducation morale, intellectuelle, esthétique, juridique, économique, a pu être distribuée à un nombre d'hommes toujours plus grand; grâce à elle, les merveilles de l'esthétique ont pu s'épanouir à côté des merveilles de la technique, et, sans elle, la civilisation eût été enrayée.

Enfin, à la base de l'évolution des États et des classes sociales, il y a comme cause primordiale la différenciation des individus, c'est-à-dire l'inégalité d'êtres ayant chacun sa personnalité : la personnalité et l'inégalité sont les deux grands mystères qui planent sur le monde, dominent le développement de l'humanité et lui impriment sa direction.

Rousseau, le plus éloquent des adversaires de l'inégalité, est obligé lui-même de reconnaître son caractère inéluctable et originel (2). Et l'inégalité des hommes n'est pas une doctrine politique, c'est une loi vérifiée par la science. Aussi loin que la biologie peut remonter vers la source de l'humanité, elle con

(1) Bernstein, *Socialisme théorique*. Paris, Stock, 1900.

(2) Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Paris, 1856. Hachette, vol. I, p. 104 et p. 109. L'inégalité, qui était presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain... Celui qui chantait ou dansait le mieux, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent, devint le plus considéré, et ce fut là le premier pas vers l'inégalité et vers le vice en même temps.

state l'inégalité des hommes : l'homme est un composé de plusieurs trillions de cellules et la cellule elle-même semble constituée d'un très grand nombre de petites masses, phénomènes ultimes de l'individualité (1). Une individualité vivante résulte d'une complexité inouïe d'élémens chimiques, physiques, psychiques. Nous ne connaissons pas l'*Individu*, mais des individus ayant chacun des tissus, des muscles, des nerfs, des cartilages différens, des dispositions physiques, morales, intellectuelles, différentes.

La combinaison des innombrables élémens dont est formé un être vivant ne se répétant jamais dans des conditions identiques, il est naturel qu'il n'y ait pas deux êtres vivans identiques.

Dans la collectivité la plus homogène que l'on connaisse, dans la communauté familiale des premiers jours, où l'individu comme tel est si peu de chose, où l'organisme collectif est si condensé, il y a déjà, dans la participation des membres de la communauté à la vie sociale, une certaine différenciation individuelle, résultat tout au moins de l'âge, du sexe, des forces et, par conséquent, une certaine adaptation de l'individu à son milieu et à son but.

Avec l'accroissement de la population, l'extension du territoire, la multiplication des besoins, s'accroît la diversité des intérêts, des désirs, des facultés. Les uns travaillent, produisent, épargnent, consomment plus ou moins que les autres, ont plus ou moins d'esprit de conduite, plus ou moins de chance, et les situations deviennent inégales. Mais ce qui contribue surtout à l'inégalité c'est la nécessité, les richesses restant limitées, de pourvoir à l'existence de familles toujours plus nombreuses, auxquelles s'ajoutent sans cesse des familles nouvelles. Dans une jeune démocratie agricole où la fertilité du sol, la place disponible, la beauté du ciel, la douceur du climat procurent une vie facile, il n'y a pas beaucoup de différenciations individuelles, parce qu'il n'y a pas beaucoup de complications sociales; mais quand à la simplicité succèdent les difficultés de la lutte pour l'existence, quand, au lieu de circuler et de respirer à l'aise dans de libres espaces où l'on rencontre des compagnons, on doit se faire une place au soleil en même temps que des concurrens poussés par des nécessités identiques, il faut que chacun cherche

(1) Le Dantec, *l'Unité dans l'Être vivant*. Paris, Alcan, 1902, p. 263.

une voie conforme aux aptitudes dont il est doué; la concurrence surexcite la spécialisation; et l'adaptation de tous les individus à l'infinie variété des milieux et des buts progresse graduellement.

Tel est l'obstacle redoutable et permanent qu'à travers toute l'histoire, et malgré tous les efforts contraires, la nature oppose au socialisme égalitaire et niveleur.

Le monde est une évolution incessante par croissance et différenciation. Il y a dans l'homme un élément social et un élément individuel. L'élément social prédomine dans les stades inférieurs de la civilisation, l'élément individuel dans les stades avancés. L'individu est d'autant plus effacé que la communauté est moins importante. Il se détache d'autant plus en relief avec ses qualités ou ses défauts que le groupe a plus d'extension (1). Encore aujourd'hui, les individualités ne sont-elles pas bien moins tranchées dans un village congolais que dans un village brabançon, dans celui-ci que dans une petite ville, et dans une petite ville que dans une capitale?

La montée du monde primitif au monde actuel est la montée de la médiocrité à l'expansion de l'individu. Voilà pourquoi aux époques reculées il n'y a que des nuances entre les actifs et les fainéans, les capables et les incapables, les criminels et les moraux, les riches et les pauvres. Les vices primitifs sont moins marqués parce que les vertus primitives sont moins éclatantes. Au contraire, aux époques de civilisation, de vraies différences qualitatives et quantitatives, et non plus, simplement, des nuances, séparent les supérieurs des inférieurs, les ignorans des instruits, l'élite du rebut. La distance s'élargit à mesure que l'organisme entier est contenu dans des limites moins étroites.

Sparte nous fournit l'exemple d'un petit groupe social fortement concentré; la concentration l'emporte; elle étouffe l'individualité; elle assure le triomphe de la médiocrité. La cité athénienne, plus ouverte, plus étendue, est plus complexe; elle laisse plus de champ à la différenciation, et la démocratie libérale de Périclès est une brillante floraison d'individualités.

Dans cet ordre d'idées, la Rome des premiers jours, petite

(1) G. Simmel, *Uber sociale differenzierung*. — *Staats und socialwissenschaftliche Forschungen* de Schmoller. — 10e volume, 1re livraison. Leipzig, 1890, p. 49 à 55.

communauté de rudes paysans, est une collectivité d'une originalité puissante, mais elle laisse peu de place à l'originalité individuelle. La Rome impériale et cosmopolite est une agrégation de races, de sectes, de confessions, de philosophies, où le sentiment national se dissout, où la cohésion nationale s'évanouit devant le déchaînement de l'individualité.

Que l'on songe à la Renaissance italienne, ou que nous re gardions les aspects suggestifs de notre civilisation mondiale, et nous constatons le parallélisme entre l'expansion extrême des collectivités élargies et l'épanouissement le plus complet et le plus différencié de l'individualité. Ce ne sont que contrastes, oppositions de couleur, jeux d'ombre et de lumière, variété d'opinions, de conditions. D'une part l'originalité, la fantaisie, les écarts d'une imagination sans mesure et d'un esprit révolutionnaire sans frein; d'autre part, l'esprit de tradition, le respect de la coutume, les préjugés étroits et le conservatisme outrancier. A côté des splendeurs de l'art, des prodiges de la science, des merveilles de la charité, des plus hautes qualités intellectuelles et morales, on voit la misère, le crime, l'ignorance, le débordement des passions égoïstes, du vice et de l'oisiveté.

Et si nous envisageons spécialement le point de vue économique, aussitôt apparaît l'incroyable profusion des tons dont, semblable à un pinceau magique, l'inégalité dans l'adaptation de l'individu au milieu revêt la société. Cela n'a rien de neuf, cela est inhérent à toute grande civilisation; mais jamais cela n'a été aussi évident que de nos jours.

Nous voyons se dérouler sous nos yeux les innombrables formes de la production, de l'échange, de la circulation : entreprises publiques ou privées, industrielles, commerciales, agricoles, depuis les colossales usines, les gigantesques manufactures jusqu'aux industries à domicile, aux ateliers familiaux, au travail isolé; depuis les grandes banques internationales jusqu'au réduit du prêteur sur gage; depuis les vastes exploitations agricoles de l'Australasie jusqu'aux cultures moyennes et parcellaires; depuis les bazars universels jusqu'aux échoppes en plein vent. Nous voyons défiler aussi dans un mouvement perpétuel de va-et-vient, avec un rythme incessant de bascule qui fait monter les uns et descendre les autres, des millions d'êtres différens par leur structure externe et interne, leurs tendances et leurs passions, leurs intérêts et leurs besoins, depuis le milliardaire orga-

nisateur de trusts mondiaux jusqu'au colporteur touchant au mendiant : capitalistes, propriétaires, industriels aux revenus les plus variés, patrons grands et petits, qui s'enrichissent, végètent ou se ruinent; employés de toute catégorie dont les traitemens s'élèvent jusqu'à la richesse et s'abaissent jusqu'à la gêne; ouvriers dont les uns connaissent les hauts salaires et l'épargne, les autres les salaires moyens et l'équilibre du budget, d'autres encore des salaires inférieurs aux besoins. Si bien qu'au sein même du prolétariat, nous rencontrons une distinction entre supérieurs et inférieurs, des préjugés de condition et le sentiment de l'inégalité. Et il n'est pas jusqu'aux mendians et aux délinquans, qui n'aient entre eux des différences sociales, puisqu'il y a des invalides, des incapables, des malheureux dignes d'assistance et des rebelles au travail qui appellent la sévérité; des délinquans passionnels ou d'accident qui méritent l'indulgence et des délinquans professionnels, qu'il faut traiter avec rigueur; et ainsi, tout à fait au bas de l'échelle sociale et dans les rangs les plus infimes de l'humanité, l'individualisation du régime s'impose, et le désir des uns d'être plus considérés que les autres se fait jour, même dans ces bas-fonds.

Et ces millions d'unités dissemblables qui circulent, s'arrêtent, essaiment, se recueillent, se dispersent, se concentrent, se recherchent et se groupent, ou s'éloignent et se séparent, qui, en un mot, se combinent de tant de façons d'après les circonstances objectives, du lieu et de l'heure, font une société vivante, comme les millions de cellules circulant dans l'organisme humain font l'être vivant.

On peut, avec les utopistes de tous les temps, placer dans un passé reculé, ou dans un avenir lointain, l'idylle du repos enchanteur, de la sérénité des âmes, de la modération du désir, le règne du bonheur égalitaire. On peut soutenir que l'idéal est dans le ralentissement de notre activité excessive. On doit reconnaître que cette activité entraîne des maux dont il faut se préoccuper sans cesse pour essayer de les guérir. Une chose est certaine : les sociétés en marche manifestent leur développement par la différenciation croissante des organes et des individus. Ces témoignages de la vie ne cessent qu'avec la vie elle-même. La contrainte ici est stérile ou nuisible.

L'on est parfois obligé d'entourer les membres d'enfans dégénérés et incapables de se soutenir, d'une armature d'acier qui

leur donne l'illusion de la force sans leur en rendre une parcelle. Mais, si l'on s'avisait d'en revêtir un être sain et vigoureux, on comprimerait son activité et l'on tarirait en lui les sources de la santé.

De même, quand, pour s'opposer à la différenciation et à l'inégalité, on enveloppe une société d'un étroit réseau de lois de police, si elle les supporte, elle prouve sa décrépitude; si elle est jeune et bien portante, elle s'en délivre ou périt.

A ce point de vue, le vêtement moderne étriqué, qui recouvre de ses lignes conventionnelles l'harmonieuse noblesse du corps humain, crée, au profit des difformités, une égalité funeste à la beauté naturelle. Le collectivisme serait, lui aussi, le tyran de la vie naturelle; il établirait, au détriment des supériorités et en faveur des médiocres, une égalité artificielle et mensongère.

II. — LA TENDANCE COLLECTIVISTE ET LA COMPLEXITÉ DE LA VIE SOCIALE

L'adaptation d'individus inégaux à des milieux différens, voilà donc le procédé d'évolution que l'on rencontre d'une façon constante dans la société comme dans la nature.

Et l'analogie peut encore être poussée plus avant; car, des deux côtés, il est vrai de dire que l'adaptation n'est pas toujours synonyme de progrès.

Dans la nature, la survie des plus aptes est parfois la preuve de leur supériorité, parfois aussi, elle est simplement le résultat de leur persistance dans des conditions spéciales qui leur sont favorables; et l'on ne peut affirmer d'avance qu'une espèce douée de plus de qualités qu'une autre espèce l'emportera sur celle-ci. C'est ainsi que, dans la Virginie, les cochons noirs l'emportent sur les cochons blancs, uniquement à cause de la présence du *Lachnantes*, plante qui tue le cochon blanc. C'est ainsi que dans le Massachusetts le mouton « Ancons » a éliminé les autres espèces parce qu'il a des jambes courtes et incurvées qui, l'empêchant de sauter par-dessus les haies, ont permis de mieux le conserver. Ce ne sont pas les meilleurs qui nécessairement triomphent, mais ceux qui dans des circonstances déterminées, dues parfois au hasard, s'adaptent le mieux (1).

La société nous offre le même phénomène; parfois la marche

(1) Le Dantec, *Article cité*, p. 609 et suiv.

des choses est normale et les individus adonnés au travail le plus méthodique et le plus régulier, et doués de la plus grande somme d'énergie physique, intellectuelle et morale, l'emportent. Mais, parfois aussi, il en est autrement : on en voit qui profitent du hasard : climat, fertilité naturelle du sol, situation exceptionnelle, transmission d'un héritage, protection de l'autorité, etc., et si, dans le monde organique, des formes très inférieures, par exemple des monères à noyau subsistent simplement parce qu'elles ont trouvé un milieu d'adaptation, dans la société, il y a des individus inférieurs qui se maintiennent uniquement à raison de conditions d'existence privilégiée, faute desquelles ils disparaîtraient.

Mais ici s'arrête l'analogie, et pour le surplus, il y a des différences fondamentales entre les procédés de la nature et ceux des sociétés humaines.

Dans la nature, il y a sélection et élimination : c'est-à-dire que la survie des plus aptes et des mieux armés, pour une situation donnée, implique l'élimination des moins aptes et des moins bien armés, pour cette situation. Dans la société, au contraire, la sélection, le triomphe des plus aptes, n'entraîne pas nécessairement l'élimination des moins aptes, et à mesure que la civilisation et la culture progressent, il y a plus de chances et plus d'occasions pour tous de trouver des modes d'adaptation et d'existence. A côté d'une loi de continuité historique, une loi de survivance des formes anciennes apparaît. En premier lieu, dans une société cultivée, se développe un esprit de solidarité et de charité bien éloigné des sentimens moins altruistes des groupes incultes qui, plus près de la nature, en subissent plus directement la cruauté. Chez ces groupes, on ne s'occupe pas des inutiles et des incapables, et on les laisse mourir quand on ne va pas jusqu'à s'en débarrasser.

A mesure que les âmes s'affinent, la philanthropie tempère la brutalité de la sélection; on cherche à conserver les inaptes. Les malades, les dégénérés, les rachitiques, les vieillards infirmes, les aveugles, les sourds-muets, les estropiés, les idiots, les arriérés, les anormaux, les aliénés, les vagabonds, les criminels, jadis abandonnés ou éliminés, sont recueillis; on crée pour eux des hôpitaux, des hospices, des asiles, des prisons, des colonies agricoles, des refuges. Dans la mesure du possible, on leur donne du travail. On les conserve, non seulement parce qu'on devient plus humain, mais parce qu'il devient plus facile d'être humain.

Jadis, il y avait au sentiment de protection, de pitié, de fraternité un obstacle sérieux : l'étroitesse de la sphère d'activité et la limitation des richesses naturelles. Aujourd'hui, il y a un stimulant de la générosité : c'est, dans une civilisation qui s'étend et dont le mécanisme se perfectionne et l'outillage s'enrichit, une variété croissante des conditions d'existence et une possibilité croissante de procurer, même à des êtres inférieurs, des conditions inférieures d'adaptation.

En second lieu, et telle est la cause de cette variété croissante, une civilisation, en s'élargissant ainsi, donne naissance à des formes et à des types économiques et sociaux nouveaux, sans pour cela supprimer les formes et les types anciens. Si bien que si tantôt tel type prédomine et tantôt tel autre, tous coexistent cependant : il n'y a plus élimination, mais juxtaposition, addition et complexité. Cette complexité s'étend aux modes d'existence des groupes et des individus comme à toutes les sphères de l'activité humaine et à tous les aspects de la civilisation. Il en résulte, pour notre société, une souplesse de structure, une flexibilité des ressorts de la vie, une rapidité et une liberté de mouvemens, une intensité dans les communications, dans l'entremêlement des liens sociaux et dans le contact et la pénétration des classes, dont l'organisation de l'Inde, de la Grèce, de Rome ou de notre ancien régime n'a jamais fourni l'exemple.

Si nous considérons, un instant, le monde économique, nous voyons immédiatement cette richesse et cette profusion des formes de la production. L'épanouissement des formes nouvelles vient s'ajouter à la survivance des formes anciennes. Bücher nous montre (1), dans leur succession historique, l'économie domestique ou familiale, l'économie urbaine, l'économie nationale. Et actuellement nous assistons à la naissance de l'économie internationale ou mondiale. Or celle-ci n'a pas anéanti les autres systèmes de production et d'exploitation, tous parviennent à se faire une place au soleil ; les cercles concentriques sont toujours plus larges ; les cercles plus étroits ne s'effacent pas.

Cela est bien naturel, car chez les hommes réunis en société, de nouveaux désirs et de nouveaux besoins venant toujours s'ajouter aux anciens, de nouveaux moyens d'y satisfaire apparaissent sans détruire les précédens.

(1) Bücher (*Livre cité*), *passim*.

La grande industrie est adaptée aux besoins mondiaux, mais les besoins locaux subsistent, et dès lors l'extension de l'industrie n'empêche pas la survivance de la petite industrie locale. Les usines géantes comme celles de Krupp ou de Cockerill, du Creusot ou de Pittsbourg envoient leurs produits dans toutes les parties du monde. Or, en même temps, dans tel village isolé des Ardennes, la famille travaille pour sa consommation personnelle et conserve le type de l'économie domestique primitive. En Norvège, le paysan construit sa maison, fabrique son chariot, son traîneau, ses outils, tanne son cuir; en Galicie, en Bukovine, dans certaines parties de la Russie méridionale, de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Roumanie, le même système de production pour l'usage survit parce qu'il répond à une utilité et est adapté aux besoins du milieu (1).

L'usine, la fabrique, la manufacture produisent ce qui ne pourrait être produit autrement; elles triomphent quand les prodiges de l'outillage mécanique, la concentration des hommes, des engins, des capitaux, et tous les avantages, et tous les inconvéniens de cette concentration sont nécessaires, soit pour lutter sur le marché universel, soit pour obtenir le bon marché, la quantité, la rapidité (comme dans certaines industries textiles), soit pour répondre par un machinisme puissant et coûteux aux difficultés de l'exploitation (comme dans les mines).

La petite industrie à domicile, l'atelier domestique, le métier individuel, avec l'autonomie familiale, avec la dissémination des forces productrices, avec les avantages et les inconvéniens de cette dissémination, répondent, à leur tour, à des besoins particuliers : ils persistent quand les conditions d'adaptation restent favorables, notamment à la campagne, et alors ils se combinent parfois avec la petite culture; ils se maintiennent pour les produits de luxe exigeant la délicatesse du travail à la main, ou quand la nature du produit usuel est telle qu'elle demande pour le moins autant de travail humain que de travail mécanique, ou qu'il s'agit de satisfaire à la clientèle locale ou de voisinage, ou que la façon de livrer le produit exige des relations directes et permanentes entre les producteurs et les consommateurs. Telle est la raison d'être des cordonniers, des tailleurs, des bouchers, des boulangers, des menuisiers, des maçons, des barbiers, des

(1) Bücher. Livre cité, p. 123 et suivantes.

photographes, des tapissiers, des horticulteurs, de l'interminable série des petites professions autonomes que les inventions, le bien-être, la richesse font naître par milliers et détachent sans cesse des branches essentielles de la production. Leur spécialisation suit la spécialiation des besoins. Et Bücher (1), Bernstein (2), Leroy-Beaulieu (3) montrent, par des chiffres irréfutables, leur progression croissante, reflet des efforts de la petite classe moyenne pour s'adapter, se maintenir et se développer.

Le phénomène est très apparent en Belgique : le recensement général des industries et des métiers établit qu'il y a en Belgique plus de 300 000 entreprises relevant de la très petite et de la petite industrie; si l'on y ajoute les petits commerçans, détaillans, boutiquiers, colporteurs, on arrive à un formidable chiffre de citoyens constituant les élémens de la petite et de la très petite bourgeoisie se recrutant dans le prolétariat en train de s'élever par l'ordre, l'économie et le travail (4).

Il résulte également de ce recensement que l'industrie à domicile occupe plus du sixième de la population proprement dite, et que la fabrication à la main se maintient à côté du machinisme, même dans les industries où la prédominance du procédé mécanique paraît incontestable. C'est ainsi qu'il y a plus de 25 700 tisserands travaillant au métier à bras contre 23 500 travaillant au métier mécanique.

Or le métier local ou usuel suppose l'habileté, l'intelligence, l'initiative individuelle; il entretient une légion de petits patrons, d'artisans, de commerçans travaillant seuls ou avec les membres de leurs familles ou avec quelques auxiliaires. Parfois aussi, ces petits patrons fournissent de l'ouvrage à des ouvriers qui, à leur tour, sont tantôt isolés, tantôt aidés de membres de la famille. Et cette nombreuse classe de producteurs qui est une des garanties de l'équilibre social, puisqu'elle assure par en bas le recrutement de la classe moyenne dont Aristote a dit qu'elle est indispensable à la prospérité des nations, s'affirme à côté des entreprises capitalistes les plus monopolisées.

(1) Bücher, *Études d'Histoire et d'Économie politique*. Trad. Hansay. Paris, 1900.

(2) Bernstein, *Socialisme théorique et Social-Démocratie pratique*. Trad. Cohen. Paris, Stock, 1900.

(3) Leroy-Beaulieu, *Traité d'Économie politique*, vol. I, p. 469 et s.

(4) Recensement général publié par le ministère du Travail. Hayez, 1901. *Bulletin du Comité central du travail industriel*. Bruxelles, Viselé, août 1901. Article de M. Waxweiler.

La civilisation économique s'exprime ainsi dans toutes les directions : elle favorise la production en grand comme la production en petit, elle implique d'une part la formation de puissans organismes capitalistes fonctionnant pour un bénéfice impersonnel et à longue échéance, d'autre part, la constitution d'ateliers de famille où l'on travaille pour la petite épargne quotidienne (1).

Et la science appliquée à l'industrie montre la même souplesse et la même variété d'action et de résultats : en perfectionnant les procédés de fabrication, en permettant, avec la construction de formidables machines, la concentration, dans une même usine de formidables masses ouvrières, elle met en même temps des moyens d'action à la disposition d'individus isolés. Une grande entreprise capitaliste d'électricité peut distribuer de la force motrice à des ouvriers travaillant au foyer domestique, comme à d'autres entreprises capitalistes produisant en grand. — N'essaie-t-on pas, en ce moment, en Suisse, dans l'industrie horlogère, à Lyon dans le tissage de la soie, à Saint-Étienne dans la rubannerie de reconstituer le travail domestique, par la distribution de l'électricité à domicile ? Cette distribution de force motrice est donc aussi bien un facteur de décentralisation et d'individualisation que de centralisation et d'épargne de force.

Rien ne serait plus faux et plus conventionnel que de comparer les deux procédés et de vouloir établir la supériorité de l'un de ces régimes sur l'autre.

L'évolution de la société économique n'est pas l'œuvre factice du législateur. Elle est à chaque instant ce qu'elle peut être dans des conditions déterminées ; la cause de ces conditions nous échappe parfois, leur résultat ne nous échappe pas : nous voyons dans sa réalisation effective le procédé qui approprie la variété des forces économiques à la variété des buts économiques. Tout dépend de la nature, soit du produit, soit des instrumens nécessaires à sa production, soit des consommateurs qui l'emploient. Certaines entreprises exigent une production à caractère collectif et mécanique et réduisent l'effort personnel, tandis que d'autres entraînent la réduction de l'effort collectif, laissant du champ à

(1) La diversité des industries est énorme dans les provinces belges. — Le recensement industriel cité plus haut relève 667 industries et métiers différens, expression de la libre variété des formes et des types économiques.

l'initiative individuelle. Et dans une entreprise déterminée, à côté d'opérations qui réclament l'association et la combinaison des mouvemens, il en est qui ont pour résultat leur séparation, leur division.

La division du travail n'est pas plus, à ce point de vue, l'idéal rêvé par Adam Smith, et d'où doit sortir l'harmonie des intérêts, que le fléau maudit par Marx; elle est une des formes variables de l'activité des hommes, et jamais ni cette forme, ni son contraire, la fusion des forces, ne s'empare de tout le domaine de la production pour supprimer l'autre.

Un phénomène identique se manifeste partout où il y a de l'énergie à dépenser :

Les magnifiques transatlantiques qui sillonnent les mers n'ont pas supprimé les bateaux à voile et, si l'on pouvait embrasser l'Océan d'un coup d'œil, on admirerait l'infinie diversité des modes de locomotion par eau qui, depuis les plus frêles embarcations jusqu'aux plus terribles vaisseaux de guerre, sont sortis du premier tronc d'arbre évidé, servant de canot.

La traction à vapeur et à électricité n'a pas aboli l'ancien roulage sur les routes et, en parcourant les continens, on voit dans l'espace l'emploi simultané de tous les moyens de transport qui se sont succédé dans le temps, depuis le transport à dos d'hommes ou par bêtes de somme, les charrettes à bras, les véhicules de toute catégorie jusqu'aux automobiles.

L'éclairage électrique, malgré sa supériorité, n'a pas acquis de monopole; il n'a détrôné ni le gaz, ni le pétrole, ni l'huile, ni la bougie, ni la torche; il y a eu déplacement et déclassement dans l'usage des différens procédés, non pas disparition; l'on apercevra un quinquet de l'ancien régime à côté d'une lampe à esprit-de-vin, dans un hôtel étincelant de lumière électrique, comme une mèche fumeuse dans la demeure modeste d'un paysan qu'éclaire du dehors un réverbère à gaz.

Quel énorme chemin parcouru depuis l'ouvrier isolé du début du XIXe siècle jusqu'aux manufactures actuelles! Et pourtant les métiers perfectionnés qui, en Angleterre, obtiennent d'un demi-million d'hommes des résultats équivalens à celui de 100 millions de tisserands travaillant isolément; les puissantes perforatrices creusant en quelques années à travers les Alpes des tunnels que des légions d'ouvriers ne perceraient pas en travaillant leur vie entière, ne suppriment aucun des instrumens et des

outils, marteau, pioche ou foret dont l'homme s'est toujours servi pour prolonger les mouvemens de ses muscles. — D'ailleurs ne faut-il pas d'autant plus d'aiguilles à coudre que l'on fabrique plus d'étoffes et de toile; ne faut-il pas pour casser les pierres d'autant plus de marteaux que l'on crée plus de routes?

C'est un fait d'expérience constante qu'une société qui croît en civilisation provoque des phénomènes nouveaux et de nouvelles conditions sociales; qu'elle engendre avec une différenciation graduelle des possibilités nombreuses d'adaptation pour les individus et les groupes, pour les fonctions et les choses. — Une société complexe fournit aux individus plus de situations qu'une société simpliste. Ces situations, toutefois, sont inégales et loin de marcher vers le nivellement et la concentration, nous nous en éloignons.

Dans l'agriculture comme dans l'industrie, notre société offre une variété absolue d'aspects et une liberté absolue de systèmes: elle admet côte à côte la grande, la moyenne, la petite propriété capitaliste, le domaine de l'État, les biens communaux, le faire-valoir direct familial, et ainsi de suite.

Un voyageur verrait, en faisant le tour du monde, se dérouler la succession des types d'économie agricole, depuis les petites cultures domestiques de la Bukovine jusqu'aux grands domaines prospères de l'État australasien, jusqu'aux misérables latifundia de Sicile où grands seigneurs et ouvriers à la fois pratiquent l'absentéisme.

Il constaterait que tout dépend du sol, du climat, des qualités morales et physiques des habitans; de l'importance des sacrifices à faire pour l'outillage; des ressources dont on dispose, du degré de facilité du transport des produits, des efforts qu'impose la concurrence, comme de la densité de la population. Il se dirait que, pour niveler les inégalités, il ne suffirait pas d'une bureaucratie collectiviste contrôlant le travail, ni de l'unification des conditions d'exploitation; il faudrait unifier partout la chaleur du soleil, la fertilité des régions, l'intensité des désirs et des besoins; et, alors encore, rien ne serait fait, si on ne limitait pas la croissance de la population.

A aucune époque et dans aucun pays, le régime agricole ne peut donc revêtir d'empreinte uniforme, et refléter le dogmatisme simpliste des théoriciens. Le régime le plus individualiste connaît des biens communaux. Le régime le plus communiste, tel

le mir, connaît la propriété individuelle, tout chef de famille y étant propriétaire de sa maison et de son jardin.

Ce sont les circonstances objectives qui font prédominer tel ou tel principe. Prenons, dans la France des premiers siècles, l'Anjou ou la Provence ensoleillée, ou dans la Suisse moderne, certains cantons agricoles; il s'y manifeste une tendance à la petite culture égalitaire, non pas qu'il y ait là un système démocratique ou communautaire imposé par le législateur pour obtenir l'égalité, mais parce qu'il y existe un état social réunissant les conditions favorables à la petite culture égalitaire : c'est-à-dire une vie patriarcale et simple; un climat doux, la variété et l'abondance des productions, la facilité de récolter et de garantir à chacun sa subsistance; ou bien encore l'énergie du caractère, la frugalité des habitudes, la placidité des désirs.

Prenons au contraire à partir du VI[e] siècle, sur certains plateaux du centre et du midi de la France, les régions incultes et boisées dont le défrichement rencontrait des difficultés et exigeait beaucoup d'hommes et de moyens d'exécution. La grande culture s'imposait, les grands propriétaires ont été indispensables; et là où les cultivateurs parcellaires eussent été impuissans, les Gallo-Romains avec leurs esclaves, les Visigoths avec leurs soldats, les Bénédictins avec leurs moines, les seigneurs avec leurs métayers ont transformé et fécondé le sol de la France (1).

De nos jours, nous assistons, et surtout dans nos régions, à une crise de la petite propriété paysanne : sous l'action du Code civil qui décime les parcelles et les rend insuffisantes pour vivre, de la fascination exercée par l'industrie qui dépeuple les campagnes, des assauts des produits étrangers qui rendent la lutte difficile et onéreuse, il y a un progrès de la grande propriété capitaliste, un recul de la petite culture personnelle. Mais celle-ci qui, pour résister, fait des efforts, ne disparaît pas. Domaines de l'État, des communes, des associations, des individus, grandes exploitations et lopins de terre, coopératives et syndicats agricoles, tel est le spectacle que nous offre l'agriculture ; celle-ci ne révèle pas, plus que les autres branches de l'activité, une tendance vers un mode unique de production contrôlé par l'autorité. Et ici comme partout, les prophéties marxistes sont démenties par les faits.

(1) Demolins, *les Français d'aujourd'hui*. Paris, Didot, p. 265 et s.

En résumé, toutes ces forces diverses et ces rythmes divers qui s'entre-croisent, toutes ces vibrations diverses qui se confondent comme les forces, les rythmes et les vibrations de la mer, sont les élémens qui donnent au monde sa grandeur, sa beauté, sa sonorité profonde. C'est ce que pensait Aristote quand, repoussant l'unité absolue de l'État rêvée par Platon, il écrivait que l'on ne fait pas un accord avec un seul son, et que l'harmonie résulte de la combinaison de tons variés (1). C'est ce que pensait aussi Montesquieu, disant que « la vraie union dans un corps politique est une union d'harmonie qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la société, comme des dissonnances dans la musique concourent à l'accord total (2). »

Une théorie dogmatique comme celle de Platon ou de Karl Marx, qui, au contraire, cherche l'harmonie dans la suppression des dissonnances, l'équilibre dans la suppression du mouvement aboutit à une sorte d'unité mécanique (3) qui n'a plus rien de commun avec la vie et la réalité.

III. — LA TENDANCE COLLECTIVISTE ET LES RAPPORTS DE L'INDIVIDU AVEC L'ÉTAT

Le socialisme collectiviste, qui se trouve arrêté sur sa route par une différenciation individuelle et une complexité sociale progressives, a-t-il au moins sa justification dans la nécessité d'une réaction de l'État contre l'individu ?

L'histoire sociale du XIXe siècle est l'histoire de l'antagonisme entre l'individu et l'État et d'une opposition irréductible entre les deux termes. Tandis qu'avec Benjamin Constant, Fourrier ou Proudhon, Spencer, J.-B. Say, Macaulay ou Jules Simon, toute puissance accordée à l'État entrave la liberté et la destinée de l'individu ; au contraire, des penseurs tels que Carlyle, Louis Blanc, Comte, Marx, Lassalle considèrent l'épanouissement de l'individu comme un obstacle au règne de la justice sociale. L'antithèse est complète ; les uns aboutissent à la tyrannie de l'État, les autres à son abstention. Et, comme le dit Henry Michel,

(1) Aristote, *Politique*. Trad. Barthélemy Saint-Hilaire, II, ch. II, § 9. — Pohlman, *Geschichte des antiken Communismus*. Munich, 1893, II, 582.
(2) Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*. Hachette, 1856, II, p. 42
(3) Pohlman, *Ouv. cité*, I, p. 582.

l'on pousse à l'extrême le dualisme entre la psychologie qui restaure la conscience personnelle et le moi, et la physiologie qui restaure l'organisme social et l'État (1).

C'est ainsi que, devant l'école libérale poursuivant la réalisation du bonheur par l'individu et pour la société, s'est dressée l'école socialiste poursuivant cette réalisation pour l'individu et par la société, et une controverse passionnée s'est engagée sur le point de savoir si l'individu existe pour l'État et doit lui être sacrifié ou si l'État existe pour l'individu qui finira par le dissoudre.

A bien considérer les choses, une pareille controverse n'a pas de raison d'être :

On emploie le mot « individu » pour représenter plus spécialement les volontés particulières et distinctes dont se compose une société ; on emploie le mot « État » pour représenter l'ensemble de ces volontés et plus particulièrement la volonté collective servant d'organe aux intérêts généraux. Mais il y a, non un individu ou un État abstraits, il y a des millions d'individus différens, des multiples formes d'État, chacune extériorisée elle-même par des individus. Le but de la vie sociale est non le conflit de ces élémens, mais leur coexistence, leur groupement, leur coordination et la devise qui répond le mieux à cet idéal est : « Tous pour chacun, chacun pour tous, » l'État ayant en vue le bien des individus, les individus ayant en vue le bien public (2).

La controverse entre les deux écoles est encore sans portée à un autre point de vue. Il n'existe pas de société simpliste construite exclusivement d'après l'idéal de Kant ou d'après l'idéal de Platon. Qu'elle soit fondée sur le droit de l'individu ou sur le droit de l'État, toujours son organisation comprend des élémens opposés à son principe essentiel ; jamais elle ne peut nier d'une façon absolue soit l'individu soit l'État. Les institutions humaines ne supportent pas leurs conséquences extrêmes. La constitution de Lycurgue ou l'impérialisme romain ne détruit pas plus l'individu que la démocratie libérale de Périclès ou la monarchie libérale anglaise n'anéantit l'État. Il entre autre chose que l'essor démesuré de l'individu dans la conception révolutionnaire de 1789 ; il entre autre chose que l'omnipotence du Prince, dans la conception du despotisme éclairé. La vérité, c'est que dans le

(1) Henry Michel, *l'Idée de l'État*. Paris, Hachette, 1896, p. 364 et s.
(2) Ihering, *Zweck im Recht*. Leipzig, 1884, vol. I, p. 560 et s.

régime le plus individualiste, s'inspirant le plus nettement de l'optimisme cartésien et exaltant avec le plus de passion l'individu, on ne saurait se passer de l'État, seulement on le combat et l'on cherche à réduire son action ; dans le régime le plus socialiste et s'inspirant le plus profondément du concept hégelien, exaltant avec le plus de passion la société, on ne peut se passer de l'individu, mais on reconnaît à la société des droits antérieurs et supérieurs à ceux de la personne et on cherche à diminuer le rôle de celle-ci.

Aujourd'hui, après tant d'expériences pratiques et tant de discussions théoriques, il est possible de montrer la vanité de ce conflit ; il apparaît clairement que l'État et l'individu sont non des rivaux et des ennemis, mais des collaborateurs et des auxiliaires, et que la force de l'un fait la force de l'autre.

Regardons autour de nous : le progrès de la civilisation, l'extension du territoire, de la population et des échanges, tout a contribué à provoquer l'accroissement des fonctions de l'État. Mais tout cela a dû nécessairement provoquer en même temps un développement parallèle des attributions de l'individu ; car des buts nouveaux offerts à l'activité des sociétés exigent des citoyens capables de les accomplir et dès lors l'enrichissement du mécanisme gouvernemental ne peut signifier qu'une mise en valeur plus étendue de la personnalité humaine.

Une évolution régulière aboutit inévitablement à un tel résultat ; le perfectionnement des services publics n'est pas une cause, il est un effet ; il reflète l'intensité des efforts de tous comme l'outillage rudimentaire de la communauté primitive reflète la simplicité de l'état social. Or, le développement de l'activité sociale n'étant pas autre chose que le développement des activités individuelles, la simultanéité du développement de l'État et de l'individu est par excellence un fait naturel.

La multiplication des besoins et des rapports sociaux cree entre les hommes des liens trop entremêlés pour être abandonnés au hasard.

Il faut de l'ordre, de la méthode, de la régularité ; on ne se contente plus d'un gouvernement réduit à un minimum d'intervention et de dépense ; on ne peut plus, comme on le fait pour les organismes rudimentaires, confier les services publics à des citoyens capables de se charger indistinctement de toutes les fonctions. La législation, la justice, les cultes, l'administration,

la défense, la sécurité, les finances, l'hygiène, les sciences, les arts, l'instruction, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les transports, etc., sont désormais des intérêts distincts; ils apparaissent chacun de plus en plus avec son caractère propre d'organisme spécial; ils exigent chacun des ressources et des qualités particulières.

L'appareil de direction a donc beau se manifester en apparence comme instrument de socialisation, il a besoin d'aptitudes, de compétences, d'énergies morales et intellectuelles et, dès lors, il est en réalité une source de spécialisation et d'individualisation.

Voilà pourquoi une société cultivée, une grande cité réclamant plus de fortes individualités qu'une tribu patriarcale ou un village, fournit à ces individualités plus d'occasions d'adaptation et d'emploi. Voilà pourquoi, quand une communauté s'agrandit et s'élève, les manifestations de la vie sociale réagissant sur les manifestations de la vie individuelle, les personnalités s'affirment avec plus de force, leur champ d'action s'élargit et les inégalités augmentent.

Il se produit donc ici un fait capital dont il importe de préciser les conséquences : dans une société bien équilibrée, un agencement méthodique des rouages et des organismes de l'État n'a des avantages que dans la mesure où il agit efficacement sur les œuvres de la liberté. Une extension des pouvoirs publics et des services publics n'est possible et utile que si elle a comme corollaire une extension des activités privées, et en ce sens tout domaine réservé à un service public offre une base à l'exercice des libertés individuelles.

Ainsi, pour donner des exemples, partout où existe un service public de transport par terre ou par eau, il stimule la libre circulation des hommes et des biens à travers le monde, et, en accélérant cette circulation, il stimule toutes les entreprises privées tendant au même but, s'y rapportant ou en profitant.

Partout où la politique mondiale a fait naître un régime public colonial, le gouvernement colonial, en assurant par des mesures générales la sécurité des débouchés, suscite les énergies privées; quand il installe dans la colonie des fonctionnaires, il a en vue l'action libre des commerçans, des compagnies privées, et par voie de conséquence le travail libre de la mère patrie.

Partout où l'État organise un service d'instruction publique,

il forme des hommes instruits et surexcite le besoin de s'instruire. N'est-ce pas pour cela que, même en Allemagne où l'autorité a tant d'empire sur l'enseignement, la liberté d'enseigner laissée aux individus et aux associations par la parole, la plume, les brochures, les livres, les conférences, a un rôle si considérable ?

Cette dualité essentielle des deux facteurs de l'histoire, le facteur individuel et le facteur collectif, le socialisme la néglige. Dédaignant l'initiative individuelle dont il voit surtout les défauts, il réserve sa sympathie particulière à l'État, représentant unique, à ses yeux, des intérêts généraux. Si depuis la Révolution française deux écoles sont de nouveau aux prises, discutant, comparant les mérites respectifs des services publics et des œuvres privées, comme si nous devions choisir et nous laisser englober dans l'une de ces deux formes, c'est que le socialisme considère l'organisation par l'État comme la forme supérieure dont il faut poursuivre la généralisation ; et il aboutit logiquement à remettre propriété, moyens de production et entreprises aux mains de l'État.

Or l'erreur fondamentale des partisans de la socialisation, ce n'est pas seulement d'opposer les créations de l'État à celles de la liberté ; ce n'est pas seulement de ne voir que les mérites des premières et les vices des secondes ; c'est surtout de méconnaître que, dans les deux cas, les œuvres valent exactement ce que valent les individualités placées à leur tête.

Attribuer les avantages d'une institution de l'État à son caractère public est absurde ; elle ne réussira que grâce à l'activité, aux facultés éminentes, au talent des dirigeans ; la seule condition de succès d'un service public réside dans l'initiative, les aptitudes personnelles de ceux qui lui impriment sa marche.

Attribuer d'ailleurs les avantages d'une entreprise particulière à la liberté, c'est se tromper tout aussi grossièrement : les résultats dépendent uniquement des qualités marquantes des chefs responsables.

Qu'il s'agisse d'un particulier, d'une société, d'une coopérative, d'un établissement de l'État, l'essentiel, c'est la supériorité des individus. Sans cette capacité personnelle, il ne reste du côté de l'État que la routine, la paperasserie, les gaspillages, les lenteurs, l'absence de responsabilité ; du côté des particuliers,

que l'égoïsme, la légèreté, l'imprévoyance, l'absence de solidarité.

Dans les deux cas, il faut des hommes, et la doctrine de la personnalité et de l'inégalité s'impose ainsi partout, même au socialisme. Il ne peut échapper au fait inéluctable, qu'à un surcroît de culture et de complexité sociales répond un surcroît de culture et de différenciation individuelles.

L'élite, dans nos sociétés contemporaines, a besoin de plus de qualités éminentes que l'élite des communautés patriarcales décrites par Homère où les fils des rois conduisaient les bœufs, traçaient les sillons, fauchaient les prés, aidaient à la construction de leurs demeures, tandis que Nausicaa, sur le rivage de l'île des Phéaciens, lavait le linge de la famille.

Malgré tout ce que l'on eût pu tenter alors pour favoriser l'essor de la personne libre, toujours le facteur social eût triomphé du facteur individuel et l'égalité serait restée le caractère prédominant.

Dans la civilisation moderne, les élémens sociaux supérieurs se séparent plus nettement des élémens moyens ; ils s'élèvent plus haut au-dessus de la masse dépositaire des traditions inférieures de l'humanité, ils s'orientent vers une plus grande somme de science, d'esprit d'invention, d'intelligence, de spontanéité, et tout ce que l'on imaginerait pour socialiser le monde n'empêcherait pas le facteur individuel de l'emporter sur le facteur social, la différenciation sur l'égalité.

Nous allons suivre l'application de ce principe dans l'évolution du capital.

ADOLPHE PRINS.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ATTARDÉ DU ROMANTISME :

JULES BARBEY D'AUREVILLY

Jules Barbey d'Aurevilly touchait à l'extrême vieillesse lorsqu'il vit briller pour lui les premiers feux de la gloire : il était définitivement classé parmi les curiosités de Paris. De tout temps, on s'était retourné dans les rues sur son passage : son accoutrement faisait la joie des badauds. Mais peu à peu on arrivait à mettre un nom sur ce portrait descendu de son cadre. Le nom sonnait bien, la figure ravinée semblait porter dans ses sillons la trace d'orages anciens, l'allure était cavalière, la voix était martiale, le chapeau à rebords de velours cramoisi était d'un mousquetaire, la cravate de dentelles était d'un gentilhomme, la redingote à jupe bouffante et le pantalon collant à galon d'or étaient d'un dandy. Le tout formait un composé qui réjouissait par l'incohérence. Paris a pour ceux qui l'amusent des trésors de sympathie. Une légende se créait, favorisée par l'obscurité dont s'enveloppaient les origines et une bonne partie de la carrière de ce singulier personnage. On savait, en gros, que ce gentilhomme était un homme de lettres. Mais comme d'ailleurs ses romans n'avaient eu que peu de lecteurs, et comme on n'avait jamais fait grande attention aux éclats de sa critique, le champ était libre pour les chasseurs de renommée. L'obstination est une vertu : celle de Barbey d'Aurevilly allait avoir sa récompense. Des jeunes gens, en quête d'un ancêtre, avaient l'œil sur lui. Il allait passer grand homme et chef d'école. On était en train de le découvrir. Il mourut sur ces entrefaites, car il était âgé de plus de quatre-vingts ans.

Peut-être eût-il été à souhaiter pour la mémoire de Barbey d'Aurevilly que sa renommée ne sortît pas de ce propice demi-jour, et que sa figure continuât de baigner dans les brumes de la légende. Ses amis en ont décidé autrement. On a réédité ses romans. La publication de son œuvre critique, qui comprend déjà une vingtaine de volumes, se continue. Enfin il a trouvé un biographe. Un lettré normand, M. Eugène Grelé, consacre à la vie et à l'œuvre de son compatriote un consciencieux travail dont la première partie vient de paraître (1). Le devoir d'un biographe est de substituer partout à la légende la réalité, à la fiction le vrai, qui est souvent plus merveilleux. M. Grelé n'y manque pas. Grâce à lui, les années de jeunesse du mystérieux dandy de lettres n'ont plus pour nous de secret. Nous lui devons de connaître l'homme tel qu'il était au naturel et au vif, avant le déguisement. La comparaison est des plus divertissantes.

Il ne s'appelait pas d'Aurevilly. Ce nom, qui n'est qu'un nom de terre, appartenait à un de ses oncles; pour sa part, il était fils de Théophile Barbey, et il avait dépassé la trentaine qu'il n'avait pas cessé de s'appeler Barbey, comme père et mère. Il n'était pas gentilhomme. Les Barbey étaient de petits propriétaires terriens qui n'avaient jamais possédé ni titres, ni charges, ni offices, jamais paru à la cour et jamais frayé avec la noblesse de la contrée. Il n'a jamais tenu une épée. Tout jeune, il avait éprouvé quelque velléité de se faire soldat; mais la prudence de sa famille contraria ses instincts belliqueux. Comme guerrier, ses états de service se réduisent à avoir fait partie de la garde nationale et refusé de monter sa garde. Il n'a pas davantage bataillé dans les rangs de la jeunesse catholique et royaliste de son temps : son catholicisme fut longtemps aussi tiède que peut l'être celui d'un jeune homme élevé dans un milieu bien pensant et à qui pèse l'austérité de son entourage; en politique, il faillit être républicain. Il n'a jamais eu les mœurs d'un dandy : ce genre de vie suppose une certaine aisance; or il était pauvre, et c'est même son plus grand mérite que de s'être toujours accommodé de la pauvreté et de l'avoir dignement supportée. Ni descendant des croisés, ni homme de guerre, ni chevau-léger, ni dandy, que pouvait bien être Jules Barbey? sinon le type lui-même du petit bourgeois de province.

C'est là son fond. Natif de Saint-Sauveur-le-Vicomte, il y passe toute son adolescence. A dix-neuf ans, on l'envoie achever ses études au

(1) Eugène Grelé, *Jules Barbey d'Aurevilly, sa vie et son œuvre, d'après sa correspondance inédite*, 1 vol. in-8°, Caen, chez Jouan, éditeur. — *Barbey d'Aurevilly, romans et œuvres critiques*, chez Lemerre.

collège Stanislas, où il se lie avec Maurice de Guérin. Il n'aurait pas mieux demandé que de se fixer tout de suite à Paris. Sa famille ne l'entend pas ainsi et le rappelle dans cette Normandie, dont le charme le laissait alors parfaitement insensible; on l'envoie à Caen pour faire ses études de droit; il prend ses grades docilement, tout en s'occupant de littérature avec son ami Trébutien et fondant de concert avec lui de vagues revues. Il s'essaie à composer des nouvelles; il rime quelques vers. Surtout il s'ennuie. « Je vais recommencer un journal. Cela durera le temps qu'il plaira à Dieu, c'est-à-dire à l'ennui, qui est bien le dieu de ma vie. Quand je serai las de me regarder, je fermerai ce livre, et tout sera dit. Pourquoi ne se débarrasse-t-on pas aussi facilement de soi-même, cet inexorable quelque chose qui est malgré lui-même, car le suicide nous en débarrasse-t-il entièrement? Qui le sait? Le *sommeil sans rêves* que souhaitait Byron n'était pas une réponse à l'angoissée question de Shakspeare. » Ce sont de mornes années, à peine égayées par quelques aventures de jeunesse. Il semble bien que ce durent être les plus médiocres aventures du monde. Sur ces questions délicates, nous laissons la parole à son biographe. « Il n'y a que la femme, en ce moment, qui intéresse Barbey, écrit M. Grelé. Mais par exemple elle se glisse toujours dans sa pensée inquiète. Cette vision l'arrache à ses tristesses. Il ne s'analyse plus quand il aperçoit « un bel animal, » « un de ces Attilas femelles qui ravagent le monde sans épée. » Il est tout occupé à contempler et à admirer la beauté des formes du beau sexe; il en détaille les moindres contours et rôde avec des frémissemens de volupté aux abords de la splendide image en qui s'incarne la divinité de l'amour. Ce « n'était qu'une fille de la terre, dit-il d'une femme qu'il a rencontrée dans ses pérégrinations, avec des dents blanches sous de longs anneaux noirs tombant aux joues brunes, et des yeux hardis. Un délicieux modèle de courtisane et qui serait affolante avec une bande en velours écarlate sur le front, à la grecque, et ses larges épaules roulées dans une mantille. Elle sucerait l'or, le sang, la vie! Ne dirait-on pas qu'il va tomber à genoux devant cette déesse et l'adorer avec des transports d'idolâtrie?... » Disons-le, si cela peut faire plaisir à M. Grelé; mais ce qui est certain, c'est que ce langage n'est pas celui de Don Juan. Ce frémissement devant la plastique des dames de Caen n'est pas d'un grand débauché. Le libertinage de l'honnête garçon fut surtout libertinage d'imagination. C'est un trait à retenir; sans d'ailleurs en exagérer l'importance. Il n'y a dans la physionomie du jeune Barbey rien d'exceptionnel; et elle ne nous frappe que par son air d'absolue banalité.

Mais ce provincial qui s'ennuie a été touché par la manie romantique. A la date de 1838, où nous sommes parvenus, le romantisme commençait à se démoder à Paris : c'est le moment où il se répandait dans la province. L'auteur des lettres de *Dupuis et Cotonet* a décrit les ravages qu'il faisait vers le même temps à la Ferté-sous-Jouarre : Il n'incendia pas moins le Cotentin. La lecture de Byron enflamma les cœurs bas-normands. Dans ses heures d'oisiveté, de tristesse et de désenchantement, Jules Barbey dévorait *Manfred* et *le Corsaire*. Il se passionnait pour les héros superbes et solitaires. Il enviait les orages de leur âme et leur destinée chargée d'anathème. Il se composait un idéal de vie à l'instar de la leur. Il entrait en révolte contre une société dont il n'avait que trop d'occasions de sentir la mesquinerie, l'étroitesse et les préjugés. Il s'imaginait brisant avec toutes les conventions, bousculant les convenances, se campant dans une indépendance farouche, s'isolant dans l'âpreté de son orgueil, défiant l'humanité du geste et du regard, hautain, méprisant, beau d'insolence. Et tandis que d'autres n'avaient rencontré l'image de leur héros que dans les vers des poètes et dans les vignettes des éditions romantiques, lui, il l'avait vu de ses yeux, ayant dans les rues de Caen croisé Georges Brummel qui y vint mourir. Ç'avait été un triste personnage que ce père du dandysme, et sa frivole impertinence avait pour châtiment une fin lamentable. Après avoir régné sur la mode et révolutionné l'histoire du costume par l'invention du frac, il était tombé dans une profonde détresse. Disgracié par le prince dont il avait été le protégé et dont il avait eu le tort de se croire le camarade, et d'ailleurs parfaitement ruiné, il était passé en France où, grâce aux aumônes d'amis restés fidèles, il avait essayé de maintenir son prestige. Mais la fidélité au malheur ne dure qu'un temps. Brummel se vit bientôt réduit aux expédiens. Finalement, il tomba de l'extravagance dans le démence et mourut fou. Mais aux yeux du jeune provincial, quelle destinée! Avoir été l'arbitre des élégances et s'échouer à l'hôpital! Avoir été l'oracle de la société la plus aristocratique et s'éteindre dans un cabanon! Avoir conquis les femmes par sa grâce, ébloui les hommes par son esprit, et se sentir terrassé par la folie! Quel contraste! Quel exemple d'un sort extraordinaire! Barbey en resta frappé d'admiration pour le restant de ses jours. Dandysme et byronisme, il est là tout entier. Plus tard et dès qu'il en aura l'occasion, il ne fera que réaliser cet idéal entrevu pendant de longues années de rêverie ennuyée.

Lorsqu'il débarque à Paris, nous assistons à une lutte entre ses instincts bourgeois et ses aspirations byroniennes. Il frappe à la

porte de maisons honorablement connues dans la littérature, de celles même qu'il devait plus tard poursuivre de ses plus furieux sarcasmes. Il se fait recommander à François Buloz et insère un article au journal des Bertin. Il aurait consenti à être sage, pourvu qu'on l'y aidât. On ne vint pas à lui avec assez d'empressement. Il s'impatientait. Il résolut alors de prendre au plus court. Il entreprit d'étonner Paris.

C'était le Paris de la monarchie de Juillet, bourgeois, voltairien et constitutionnel. De toute évidence, le moyen de s'y singulariser devait consister à prendre en toutes choses le contre-pied du goût régnant. Qu'est-ce que le fils de Théophile Barbey pouvait bien trouver en lui-même qui fût de nature à faire scandale? Il le chercha avec angoisse. Il se livra à un scrupuleux examen de conscience et inventaire de famille. C'est alors qu'il s'avise d'un certain nombre de découvertes. La première est qu'il y a du mérite à être des environs de Valognes; c'est une distinction; cela vous crée une originalité telle quelle, pour peu qu'on vive à Paris. A la barbe des Parisiens, l'enfant de Saint-Sauveur-le-Vicomte sera Normand. « Quand ils disent de partout que les nationalités décampent, plantons-nous hardiment, comme des Termes, sur la porte du pays d'où nous sommes, et n'en bougeons pas! » Il y a bien des manières d'être Normand; mais, à coup sûr, celle du duc Rollon en vaut une autre. Sans s'arrêter aux intermédiaires, Barbey dans la lignée de ses ancêtres, remonte droit aux pirates dont les barques aperçues à l'horizon faisaient pleurer Charlemagne. « J'ai des corsaires et des poissonniers dans ma race, puisque je suis Normand et de race scandinave. » Et lui aussi, il est le « corsaire! »

De même il n'avait eu jusque-là que peu de sympathie pour les idées professées dans sa famille et qu'il jugeait par trop rétrogrades. Mais justement par ce qu'elles avaient de suranné elles devenaient une manière de défi jeté à l'esprit moderne. Il n'était que de les arborer avec hardiesse. En y songeant, le néophyte se disait qu'il pouvait y avoir là pour lui une espèce d'obligation, une tradition de famille qu'il se devait à lui-même et aux siens de reprendre. S'il n'avait pas eu d'ancêtres aux croisades, il était bien impossible que quelqu'un de ses parens n'eût pas fait le coup de feu avec les Chouans. Ce n'était sûrement pas son père, homme d'habitudes pacifiques, mais ce pouvait être son oncle. Précisément il avait perdu, quelques années auparavant, un oncle dont il nous a laissé ce portrait d'une adorable truculence : « C'était le Normand pur, le *Rob-Roy* du Cotentin, bouvier, agriculteur, et conduisant parfois sa charrette avec

ses mains de gentilhomme qui auraient cassé celles de tous les paysans d'alentour. Il faisait de ses chevaux les chevaux de Diomède. Il était obligé de se battre avec eux pour les monter; cela durait une heure, mais l'homme finissait par mettre le joug de ses cuisses de fer sur le dos vibrant du rebelle. Il est mort grandiosement, comme il avait vécu. Son cheval l'a tué en s'abattant sur lui sans pouvoir le désarçonner et en revenant lui piler, sous ses pieds cette tête qui, à moitié écrasée, alla jouer le whist chez mon père, le soir, à l'horreur et à l'admiration de tous. Après sa mort, cette nature hémorragique attesta encore sa puissance. De sa maison assez éloignée du cimetière, une rivière de sang marqua sa route en coulant par les jointures de son cercueil. » Ce morceau d'un lyrisme macabre est tiré d'une lettre familière. C'est de cette encre que Barbey écrit à ses amis quelques lignes sans prétention. Le Rob-Roy du Cotentin devait avoir chouanné. Notez que c'était celui-là même qu'on appelait d'Aurevilly. Le neveu jugea le moment venu de reprendre le nom, jadis dédaigné, en même temps qu'il endossait les sentimens du Chouan défunt.

Ce dut être vers la même époque qu'il arrêta la forme et choisit les couleurs de son costume, quoique l'idée ne lui soit venue que bien plus tard d'adopter la limousine pour vêtement d'intérieur. Une note de son *Memorandum* fixe la date de cet événement : « Oublié de noter qu'avant la promenade, je suis allé acheter une limousine semblable à celle des charretiers bas-normands et dans laquelle je veux envelopper mon dandysme cet hiver. Je la ferai doubler de velours noir comme Jean Bart avait fait doubler d'or sa culotte d'argent. » Mais pour la cravate de dentelles, nous sommes réduits aux conjectures. Toutefois l'attitude était trouvée. Le fils de Théophile Barbey s'était métamorphosé en homme d'autrefois. Juché sur les principes de l'ancien régime, isolé dans ses traditions d'aristocrate, il n'avait plus rien à craindre du contact avec les vulgarités de l'heure présente. Survivant des âges disparus, héraut des vérités méconnues, il pouvait à son aise enfler la voix et jeter l'anathème aux hommes d'aujourd'hui. Et, puisque le malheur des temps ne lui laissait pour arme que sa plume, du moins elle deviendrait entre ses mains la massue du pirate et le fusil du Chouan.

On comprend que la confection d'un tel personnage ait été laborieuse. Barbey d'Aurevilly n'est tout à fait en possession de son rôle qu'à partir de l'année 1846. Cette année-là, il fait paraître à un mois de distance : *Les Prophètes du Passé* et *Une Vieille maîtresse.*

De ces deux ouvrages, le premier n'est qu'un opuscule ; mais le

format ne fait rien à l'affaire. La préface n'est pas seulement d'un absolutiste en matière religieuse : elle est d'un tortionnaire. « Si, au lieu de brûler les écrits de Luther dont les cendres retombèrent sur l'Europe comme une semence, on avait brûlé Luther lui-même, le monde était sauvé, au moins pour un siècle. » Après avoir brûlé Luther, encore aurait-il fallu trouver le moyen de supprimer Descartes. En effet, le cartésianisme a été accepté tranquillement par les esprits de la plus haute orthodoxie, comme Bossuet par exemple; donc Descartes a fait plus de mal que Bacon, quoique celui-ci ait inventé l'expérimentalisme qui mène au matérialisme qui est la « philosophie de la digestion et du fumier. » Vient ensuite un superbe panégyrique de Joseph de Maistre et de Bonald; et l'œuvre se termine par quelques mots sur Lamennais. « Démocrate isolé, momie sans arome et sans bandelettes d'un républicanisme pourri, qui coule en déliquescence et flue de toutes parts autour de nous, il n'est dangereux qu'à la manière de l'infection. » Tel est chez Barbey d'Aurevilly l'apologiste de la religion chrétienne et le polémiste.

Joseph de Maistre n'a pas écrit de romans licencieux, et Bonald n'a pas conté d'histoires d'alcôve. C'est par où le disciple se distingue de ses maîtres. La tradition que représente ici Barbey d'Aurevilly est celle de Crébillon fils et de Laclos. Un homme marié à une femme jeune, belle, et qu'il aime, revient à une ancienne maîtresse, vieillie, laide, et dont il a une espèce d'horreur. A quelle obscure servitude obéit-il? Quels liens ont noués entre ces deux êtres d'anciennes voluptés? Le héros d'*Une vieille Maîtresse*, Ryno de Marigny constate avec effroi et satisfaction ce pouvoir qu'a sur lui la Vellini. « Avec une inflexion de ses membres de mollusque dont les articulations d'acier ont des mouvemens de velours, elle faisait tout à coup relever les désirs entortillés au fond de mon âme, comme le soleil fait retourner vers lui des convolvulus repliés. » Tel est le sujet et tel est le style. Les meilleurs amis de l'écrivain s'étonnent et déplorent qu'un défenseur de la foi se complaise à de pareilles peintures. Il ne s'embarrasse pas pour si peu. Il a une réponse toute prête. « Le catholicisme est la science du bien et du mal. Il sonde les reins et les cœurs, deux cloaques remplis, comme tous les cloaques, d'un phosphore incendiaire. Il regarde dans l'âme : c'est ce que j'ai fait. Ce que j'y ai montré s'y trouve-t-il? J'ai fait comme un confesseur et un casuiste, j'ai jaugé les immondices du cœur humain. Me préserve le bon sens de comparer le prêtre et l'artiste! Mais tous deux ont leur fonction. J'ai dit la passion et ses fautes, et, certes, je n'en ai pas fait l'apothéose. Seulement j'ai fait

trembler sur sa puissance, sur ses encharmemens (*sic*), sur la barre qu'elle fourre dans notre libre arbitre comme sur un écusson faussé. Ah ! n'étriquons point le catholicisme ! » Théorie commode, sur laquelle l'auteur est maintes fois revenu, et qu'ont reprise après lui tous ceux qui y trouvaient leur profit. Disons plus simplement que Barbey d'Aurevilly avait un certain tour d'imagination sensuel, et qu'il n'éprouvait aucune envie de renoncer à ce qui lui faisait plaisir.

L'esthétique du romantisme en fait de romans tient dans la recette célèbre : « Fabriquons des monstres. » Barbey d'Aurevilly en fabrique avec application. C'est un monstre, de la catégorie des goules, que cette Vellini, la Malagaise, fille d'une duchesse et d'un toréador. Elle a bu du sang de son amant et lui a fait boire de son sang; et l'auteur ne nous cache pas que telle est sans doute la cause qui rend leur union indissoluble. Écrit-elle à son amant ? c'est bien entendu en lettres de sang. Ils ont eu un enfant : ils ont brûlé son cadavre. Mort et damnation ! — C'est un monstre que l'abbé Jehoel de la Croix-Jugan, véritable phénomène de laideur. Songez que pour ne pas survivre à une défaite des Chouans, cet hercule a tenté de se suicider, et que la décharge de son fusil lui a labouré le visage ; après quoi, les Bleus lui ont arraché les linges posés sur ses blessures, ont emporté des lambeaux de chair et promené sur cette face meurtrie des tisons enflammés. Ce n'est plus un visage qu'a Jehoel de la Croix-Jugan, c'est on ne sait quoi de tuméfié, de raviné, de mutilé qui n'a plus de nom dans aucune langue. Tel qu'il est, le héros de *l'Ensorcelée* inspire l'amour. C'est pourquoi un mari jaloux l'abat d'un coup de feu au pied de l'autel. Depuis lors, c'est un fait qu'à la date anniversaire de ce tragique événement, l'église de Blanchelande s'éclaire d'une façon surnaturelle, et qu'au dernier coup de minuit, Jehoel de la Croix-Jugan revient achever de dire sa messe, si malencontreusement interrompue. Car Barbey d'Aurevilly raffole du fantastique de la sorcellerie, des apparitions et des revenans. — Voulez-vous enfin un type accompli de paria ? c'est le *Prêtre marié*. L'abbé Sombreval, prêtre défroqué, marié et veuf, revient vivre précisément dans son pays natal, parmi ceux dont il est le plus sûr d'être exécré. Il a une fille, Calixte, sujette à des crises de catalepsie. Le somnambulisme de la fille est le châtiment de l'apostasie du père. C'est ainsi que le romancier a cru traduire l'idée chrétienne de l'expiation. Il était tout particulièrement fier de la création de la jeune malade Calixte, en qui il voyait un être tenant à peine à la terre, mitoyen entre la femme et l'ange. De même le dénouement du roman l'enchantait par son horreur « shakspearienne. »

On y voit l'abbé Sombreval déterrer avec ses ongles sa fille morte et se sauver en portant dans ses bras le cher cadavre. — Il est clair que ces personnages ne sont pas taillés sur le patron de l'humanité moyenne. L'auteur les a découpés en pleine fantaisie, comme autant de marionnettes horrifiques et cocasses.

Reste une dernière forme du romantisme dont Barbey d'Aurevilly ne pouvait manquer d'être dupe : c'est le satanisme. Il consiste, comme on sait, à chercher dans la foi un condiment à la jouissance. Pour goûter la joie de blasphémer, il faut croire en Dieu. Le pécheur trouve à savourer sa faute un plaisir que les incrédules ne peuvent connaître. C'est le mot de la Napolitaine, regrettant que son sorbet ne fût pas un péché, pour le trouver meilleur. Ce raffinement malsain a reçu chez nous son expression la plus complète dans la poésie de Baudelaire : aussi, lorsque les *Fleurs du Mal* parurent et firent scandale, Barbey d'Aurevilly s'empressa-t-il de se ranger parmi les plus chauds partisans de leur auteur. Lui-même ne s'est pas tenu de s'essayer dans ce genre : de là *les Diaboliques*. Je n'engagerais personne à lire ce méchant recueil de nouvelles qui veulent être inconvenantes, car il n'est guère de lecture plus ennuyeuse. Et pourtant, il n'y a pas moyen sans cela de connaître pleinement l'âme de Barbey d'Aurevilly. C'était une âme éperdument naïve. Son innocence foncière éclate dans les efforts que fait le malheureux écrivain pour paraître pervers. *Les Diaboliques* sont une manière de chef-d'œuvre : c'est le chef-d'œuvre de la candeur dans l'incongruité.

Avec l'humeur que nous lui connaissons, s'il est un métier auquel Barbey fut particulièrement impropre, c'était à coup sûr celui de critique : c'est aussi celui qu'il a exercé le plus assidûment. Il est vrai de dire qu'il ne l'avait pas choisi : il s'y était laissé reléguer, faute de mieux et sans résignation. Mais dans les journaux où on l'accueillait on se méfiait de ses incartades, et on pensait que, venant à se produire dans les questions de bibliographie, elles tireraient moins à conséquence. « J'aspirais à la politique, mais on a pensé que j'étais trop net, trop vibrant, imprudent, un casse-cou armé d'un casse-tête ; et les douceâtres et les nuageux de l'endroit m'ont mis à la bibliographie. Comme exercice d'humilité, j'ai pris ce qu'on me donnait, sans mot dire. Saint Bonaventure lavait des assiettes. Je tâcherai de les laver comme lui, avec des mains de Cardinal. » Ces assiettes qu'on lui donnait à laver, pour reprendre son élégante métaphore, il lui arriva souvent de les casser et plus souvent de les jeter à la tête des gens. Sous la forme d'articles de journaux, ces baroques improvisations pou-

vaient avoir un certain agrément. Mais il les a lui-même réunies en volumes. Il en a composé un monument qu'il intitule pompeusement *les Œuvres et les Hommes du XIXe siècle*, Rien qu'en copiant à la file quelques-uns de ses jugemens sur les écrivains et les artistes de son temps, on aurait un choix des opinions les plus abracadabrantes et d'ailleurs les plus contradictoires. Mais ce ne serait même pas amusant. Il manque à la critique de Barbey ce léger grain de bon sens qui rend l'extravagance piquante. Ce n'est pour lui qu'une occasion d'exprimer ses sympathies, ses colères, ses emportemens, ses impressions, son humeur du moment; et cette humeur est toujours au paroxysme. Traitant indifféremment de questions religieuses, politiques, morales, des littératures anciennes et moderne, étrangères et françaises, de philosophie, de théâtre et de peinture, il y apporte une égale incompétence, et ne s'en cache guère. Au besoin il se vante d'ignorer jusqu'au premier mot des sujets dont il disserte. Cela fait qu'il est plus libre pour en décider. Chargé d'un compte rendu de Salon, il intitule sa profession de foi: « Un ignorant au Salon. » « C'est moi, écrit-il fièrement, qui suis cet ignorant-là. Parmi les critiques d'art autorisés, comme on dit, et qui ont présentement de gros pignons sur rue, en voici un qui n'a pas même, pour s'y abattre et y percher, le soliveau de l'hirondelle. Il n'est pas, lui, professeur juré ou non juré d'esthétique. Il n'a pas de cravate empesée. Il n'endoctrinera pas pédantesquement. Il ne dira jamais que ce qui lui viendra. » Sa fantaisie est son unique règle pour juger de tout. Et il n'avait pas besoin de nous en avertir : on s'en aperçoit de reste. Donc il s'en donne à cœur joie, exaltant ceux-ci, éreintant ceux-là, frappant à tort et à travers et criant comme un sourd. Ce n'est peut-être pas la meilleure méthode en critique, mais on sait au surplus que c'est la plus communément employée.

Et voici ce qui devient digne de remarque et un peu attristant. En dépit de ces travers, de ces ridicules, de ces tics, de ces manies et de ces fanfaronnades, Barbey d'Aurevilly n'était pas dénué de qualités. Il avait d'abord toutes les qualités du cœur, ce qui est quelque chose, même pour un écrivain. Il passe pour avoir eu de l'esprit et excellé dans la conversation. Sur ce point, tous ceux qui l'ont entendu s'accordent. « Quel esprit! s'écrie l'un d'eux. Depuis Rivarol et le prince de Ligne, personne n'a causé comme M. d'Aurevilly, car il n'a pas seulement le mot comme tant d'autres, il a le style dans le mot et la métaphore, et la poésie. » Un autre vante cet esprit cinglant et caustique qui le fait songer au fouaillement de la cravache et à la morsure

du fer rouge. Nous ne pouvons que nous incliner devant ces témoignages. A vrai dire, les conversations que le romancier a intercalées dans ses récits ne nous donnent guère l'idée de toutes ces merveilles. Les mots qu'on cite de lui, ou qu'on lui prête, ressemblent fort à des pantalonnades. Il pratiquait le calembour et l'à peu près. Il cultivait le paradoxe. C'est un genre qui peut plaire; mais il faut l'aimer, sans quoi on le trouve insupportable. D'Aurevilly fut le causeur fringant, piaffant, étourdissant, ébouriffant; celui qui vous fait apprécier le bon sens de M. Prud'homme. Mais l'art de la conversation est un art très particulier, d'un agrément immédiat et dont on ne peut juger après coup. Le premier mérite d'un causeur, c'est d'aimer à causer. D'Aurevilly adorait les succès de salon. Il parlait du faubourg Saint-Germain comme en parlent les jeunes gens de Balzac et le tambourinaire d'Alphonse Daudet. « Au faubourg Saint-Germain, *ils* disent que j'ai un esprit effroyable!... » Puis l'à-propos, le geste, l'accent ajoutent beaucoup à la valeur des choses qu'on dit. Un des « effets » du fameux Galiani, dans les salons où il donnait le ton, consistait à lancer prestement en l'air sa pantoufle. C'est une sorte d'esprit dont aujourd'hui la drôlerie nous échappe. Il n'est nullement prouvé que d'Aurevilly n'eût pu faire sa partie au milieu des causeurs les plus réputés du XVIIIe siècle.

Ce qui est plus curieux encore, c'est qu'il avait des dons d'écrivain. Son style est maniéré, contourné, alambiqué, poussé à l'effet, peinturluré, surchargé et surchauffé, et il n'y manque aucune des variétés de la prétention. Mais l'armature de la phrase est bonne, et sous l'appareil de la grandiloquence on y devine une certaine vigueur d'expression. Il avait quelque chose de la vision du peintre. Les paysages de sa Normandie lui étaient restés dans l'œil, et il est hors de doute que les meilleures de ses pages sont celles qui lui ont été inspirées par les aspects de sa terre natale. Il est le peintre du Cotentin. Il a décrit non sans poésie la Normandie des plages et des landes, évoqué non sans relief les rues tortueuses et les vieilles maisons des petites villes. Valognes a trouvé en lui son Balzac. Les parties descriptives qu'il consacre à la cité normande au début du *Chevalier Destouches* sont d'une belle venue. Ce livre est, à tout prendre, de tous ceux qu'a écrits Barbey d'Aurevilly, le seul qui soit encore lisible. Le neveu des Chouans savait assez bien redire avec sa grosse voix ces histoires de la chouannerie normande qu'il avait recueillies sur place... Mais il a tout sacrifié à sa manie de la singularité.

Quand on vient d'assister à ce long et vain effort d'un homme pour

étonner ses contemporains, une question se pose, qu'il est bien difficile d'éluder : a-t-il réussi à s'étonner lui-même? A-t-il été sa propre dupe? On le voudrait. Car l'homme était sans méchanceté et sa destinée fut mélancolique. Jusqu'au bout, il a été aux prises avec les difficultés d'argent et il a vécu dans une espèce de dénûment. Il a eu toutes les peines du monde à faire éditer ses livres et à placer sa copie dans les journaux. Ses romans les plus sensationnels ont paru au milieu de l'indifférence presque générale et ses plus bruyantes invectives sont restées sans écho. Ceux qu'il assommait ne s'en portaient pas plus mal, et ceux qu'il exaltait ne se souciaient pas des éloges d'un tel panégyriste. Ce défenseur de la morale a été inquiété par la censure, sans toutefois arriver à se faire taxer d'immoralité. Cet apôtre de l'orthodoxie a été désavoué par l'Église. Ce disciple de Brummel n'avait pas convaincu de son élégance les boutiquiers dans les glaces de qui il se mirait en passant. L'intrépidité de bonne opinion où il était de lui-même a-t-elle suffi à lui adoucir toutes ces amertumes? Jusqu'où va le pouvoir de l'illusion, et n'a-t-il pas ses défaillances? Le rôle qu'on s'est imposé et qu'on finit par jouer au naturel, ne le sent-on pas à de certaines heures peser lourdement sur ses épaules? N'y a-t-il pas des instans de lassitude et des lueurs de clairvoyance? C'est par là que le cas de Barbey d'Aurevilly intéresse le moraliste. L'écrivain intéresse l'historien des lettres parce qu'on retrouve dans son œuvre toutes les tares du romantisme : le goût de l'exceptionnel, de l'étrange, de l'absurde, le culte de l'énergie, de la passion frénétique et de l'individualisme forcené. Par un don de sa nature, et une particularité de sa complexion, l'auteur de *l'Ensorcelée* et des *Diaboliques* semble avoir été créé pour montrer ce qu'il y avait d'enfantillage au fond de l'âme romantique. Il est de ceux qui nous font comprendre comment les écoles finissent. Très probablement, l'histoire de la littérature ne lui fera aucune espèce de place. Mais, quelque jour, un amateur de curiosités littéraires s'amusera à reconstituer le portrait de cet oublié pour l'accrocher dans quelque galerie des excentriques, entre ceux de Georges de Scudéry et de Cyrano de Bergerac et ceux peut-être de quelques-uns des capitaines Fracasses, qui sont la gaieté du journalisme d'aujourd'hui.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEAU ROMANCIER ALLEMAND : M. GUSTAVE FRENSSEN

Jœrn Uhl, par G. Frenssen, 1 vol., Berlin, 1902.

Jœrn Uhl est un jeune garçon actif et rêveur, courageux et humble, qui, à travers mille obstacles, se fraie péniblement un chemin dans la vie. Il a été élevé par une servante, Wieten Klook, à qui sa mère l'a confié en mourant; la pauvre fille a même refusé de se marier, afin de se dévouer plus entièrement à lui : mais elle n'a guère pu lui apprendre qu'une variété inépuisable de traditions populaires et de contes de fées. A l'école, où il est allé ensuite, Jœrn Uhl s'est aussitôt montré l'élève le plus intelligent et le plus studieux. Il était riche, alors, ou du moins il se croyait riche, et rêvait un brillant avenir de professeur ou de magistrat. Soudain, il découvre que, de la fortune de sa famille, rien ne lui reste plus que des dettes. Il renonce à ses rêves, il abandonne ses études, et le voilà devenu ouvrier. Comment pourrait-il songer encore à la douce petite-fille de son maître d'école, Lisbeth Junker, qu'il a jadis aimée d'une affection respectueuse et tendre, mais qui maintenant, avec son fin sourire et ses airs de dame, lui semble faire partie d'un monde infiniment au-dessus du sien? Le travail, le dur travail de ses mains, sera désormais toute sa consolation. Et quand, à force de travail, il a enfin commencé à reconquérir un peu d'aisance et de liberté, il se marie. Il épouse une sorte de « femme-enfant, » Lena Tarn, incapable de comprendre aucune des profondes pensées qui s'agitent obscurément en lui, mais ne cessant point de chanter, de

rire, et de l'aimer. Lui aussi, d'ailleurs, il l'aime, telle qu'elle est; et pendant un an, il vit avec elle parfaitement heureux. Puis elle meurt, et Jœrn Uhl, après l'avoir longtemps pleurée, finit par se remarier avec Lisbeth Junker. C'est elle, toujours raisonnable, tranquille, et confiante, qui l'aide à se connaître lui-même, à développer et à mettre en valeur ses dons naturels, à réaliser peu à peu tous ses rêves anciens.

Il y a aussi, à côté de Jœrn Uhl, une jeune fille étrangement belle et passionnée, Elsbe, qu'aime un honnête paysan nommé Fiete Krey. Mais Elsbe se laisse séduire par un autre amoureux, et s'enfuit avec lui. Sur quoi un oncle de la jeune fille, Thiess Thiessen, qui jamais jusque-là n'avait quitté son village, se met en route pour Hambourg, en quête de la fugitive. De longues années, il la cherche, explorant tous les recoins de l'énorme ville, ou bien guettant l'arrivée des navires d'Amérique, avec la certitude qu'un jour Elsbe, meurtrie par la vie, aura besoin de son aide pour ne pas succomber. Et en effet, un soir de Noël, la malheureuse, toute tremblante de froid et de faim, revient se réfugier auprès de son oncle.

« Mais, me dira-t-on, pourquoi nous présentez-vous sous des noms allemands des personnages que nous avons, depuis longtemps, appris à connaître et à aimer, sous des noms anglais ? Votre Jœrn Uhl s'appelle, en réalité, David Copperfield. La simple et héroïque servante qui l'élève s'appelle Peggotty. L'amie d'enfance que le jeune homme épouse en secondes noces, c'est Agnès Wickfield. Dora est le véritable nom de la *femme-enfant*. Et quant à l'oncle qui se met en route pour retrouver sa nièce séduite et abandonnée, comment ne reconnaîtrions-nous pas en lui le frère de Peggotty ? Toutes ces figures nous sont familières, et il y a plus d'un demi-siècle que Dickens nous a raconté la touchante série de leurs aventures. »

Non pas ! Les aventures dont on vient de lire le résumé forment le sujet d'un roman qui, publié en Allemagne dans les derniers mois de 1901, a dépassé déjà la trentième édition. Jœrn Uhl, Lisbeth Junker, Thiess Thiessen, tous ces personnages, sont bien des Allemands : c'est à eux que leur biographe, M. Gustave Frenssen, doit d'être considéré dès maintenant, dans son pays, comme le plus éminent rénovateur d'un genre littéraire qu'on pouvait croire à jamais épuisé, après la disparition des Freytag, des Fontane, des Conrad Ferdinand Meyer. Et j'ajouterai que le grand succès de *Jœrn Uhl* non seulement n'a rien qui puisse surprendre, mais me semble encore tout à fait légitime. Le livre de M. Frenssen est, au total, un très beau livre, et qui suffi-

rait, à lui seul, pour justifier l'espoir d'une prochaine renaissance du roman allemand.

Que l'auteur, dans le choix de son sujet, se soit inspiré d'un roman de Dickens, c'est ce que personne sans doute ne saurait contester. Il s'en est inspiré comme l'avaient fait, avant lui, son maître Théodore Storm, le fameux Fritz Reuter, Freytag même et Théodore Fontane, sans compter vingt autres romanciers populaires allemands. Et l'occasion est bonne pour rappeler, une fois de plus, quelle influence extraordinaire a exercée, dans toute l'Europe, l'auteur de *David Copperfield* et de *Martin Chuzzlewit*. Tandis que ses compatriotes se plaisaient à ne voir en lui qu'un « inimitable » amuseur, la Russie, l'Allemagne, aussi la France, puisaient abondamment à la source de son génie. Lorsqu'on écrira l'histoire du roman en Europe dans la seconde moitié du XIXe siècle, le nom de Dickens devra se trouver en tête de chacun des chapitres.

Mais l'œuvre de Dickens est si riche et si variée que les diverses races l'ont comprise et goûtée pour des raisons différentes. Aux yeux du public russe, par exemple, Dickens est surtout le créateur de la petite Nell, le poète des « humiliés » et des « offensés : » c'est par là, surtout qu'il a été le maître de Dostoïevsky comme du comte Tolstoï; et il y aurait à faire une étude bien curieuse de la manière dont l'esprit profondément chrétien de Dickens a agi sur les tempéramens opposés de ces deux écrivains. En France, Dickens nous a enseigné un réalisme minutieux et vivant; et les conteurs anglais, pour « inimitable » que leur soit tout de suite apparu son humour, s'épuisent aujourd'hui encore à vouloir l'imiter. Mais c'est en Allemagne, peut-être, que son influence s'est fait sentir le plus directement. Et cependant je crois bien qu'elle y a été moins profonde qu'ailleurs, tout en étant plus apparente : car elle y a porté, de préférence, sur les élémens extérieurs du récit, le développement de l'intrigue, l'enchevêtrement des épisodes, l'invention des caractères et leur mise en relief. Dans l'œuvre de Dickens, les romanciers allemands semblent avoir vu, avant toute autre chose, des types et des modèles de compositions romanesques. De telle sorte que, au premier abord, les récits de Fritz Reuter ou de Théodore Storm font l'effet d'être des adaptations allemandes de romans de Dickens. On y retrouve parfois des sujets tout semblables; et toujours on y retrouve la même façon de concevoir le roman comme une longue « chronique » familiale, déployant sous les yeux du lecteur le cours entier d'une vie humaine, avec l'interminable

succession de ses péripéties. Ce qu'il y a certainement de plus faible, chez Dickens, à notre point de vue français, ce qui d'ailleurs n'était encore chez lui qu'un reste de l'ancien roman picaresque des Fielding et des Smollett, c'est cela qui s'est trouvé convenir le mieux aux habitudes littéraires allemandes. Ainsi M. Frenssen, s'étant proposé de nous décrire les mœurs et les sentimens d'un coin de l'Allemagne qu'il connaît à merveille, a simplement demandé à Dickens de lui fournir un cadre assez large et assez solide pour que la peinture qu'il voulait nous offrir pût y tenir bien à l'aise. *David Copperfield* n'a vraiment été pour lui qu'un cadre, l'enveloppe extérieure de son œuvre personnelle. Et si, parfois, nous avons l'impression que l'imitation de son modèle anglais l'a un peu desservi, par exemple lorsqu'elle l'a conduit à imaginer l'épisode, inutilement larmoyant, du départ du vieux Thiessen à la recherche de sa nièce Elsbe, souvent, au contraire, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'heureux effet d'une imitation qui lui a permis de développer à loisir, devant nous, sa très réelle originalité de poète et de peintre. Tout compte fait, son *Jœrn Uhl* diffère davantage de *David Copperfield* que n'en différait *le Petit Chose* d'Alphonse Daudet. L'histoire a beau y être la même que dans le roman anglais : l'histoire n'y tient pas assez de place pour que nous songions à nous en offenser; et, sous l'histoire, ce sont bien des caractères allemands, c'est la vie allemande dans ce qu'elle a de plus intime et de plus profond, que M. Gustave Frenssen s'est constamment efforcé de nous représenter.

Jœrn Uhl est, en premier lieu, un roman rustique. Son action a pour théâtre un village du Schleswig; et jamais l'existence d'un village n'a été décrite plus minutieusement, ni plus fidèlement, ni avec un plus heureux mélange de scrupuleux réalisme et d'émotion poétique. A travers les cinq cent vingt pages du livre, nous apprenons à en connaître non seulement tous les habitans, le pasteur et le maître d'école, les aubergistes et les filles de ferme ; mais il n'y a pas jusqu'aux bêtes, jusqu'aux arbres des jardins, et jusqu'à la boue des routes, dont l'auteur ne parvienne à évoquer devant nous une image à la fois vivante et typique. Il a lui-même, évidemment, l'âme si remplie de ces visions de son pays natal, que chaque mot qu'il nous en dit s'impose tout de suite à notre attention, et trouve, par surcroît, le chemin de notre cœur. Nous prenons plaisir à assister avec lui aux semailles et à la moisson ; nous le suivons volontiers chez les voisins, chez lesquels, sous prétexte d'y conduire son héros, il va écouter de

longues histoires d'autrefois, ou bien entamer de naïves discussions sur le temps, les récoltes, les mille petits faits de la vie des champs. Les détails les plus vulgaires nous intéressent et nous touchent, mais par leur vérité même, par la joie qu'éprouve l'auteur à nous les décrire : sans nulle trace, jamais, d'embellissement factice, d'apprêt, ni d'exagération. Qu'on lise, par exemple, cette description d'une sortie du bétail, dans une cour de ferme, après la fonte des neiges :

Arriva enfin la matinée du dix mai. Le soleil rayonnait, d'une lumière toute blanche, sur un ciel d'un bleu profond. Sa lumière se mélangeait avec l'humidité s'élevant du sol, pour produire comme un nuage léger et transparent. Et plus loin, du côté de la mer, ce nuage semblait une poussière bleu pâle. Le vieux Dreier, appuyant avec précaution, d'une main encore solide, son bâton sur le sol à chaque pas qu'il faisait, se glissa lentement sur la route, devant la maison. « Jœrn, dit-il en passant, sais-tu que, vingt et un ans de suite, j'ai fait sortir le bétail en ce jour du dix mai, pour le conduire à la prairie? »

Jœrn attendit que le vieillard se fût éloigné, par crainte d'accident, et puis il cria, à tous les échos de la ferme : « Allons! qu'on fasse sortir les bêtes! et que toutes les femmes viennent nous aider! »

Bientôt quarante bœufs, de deux et de trois ans, fortes bêtes, apparurent à la porte de l'étable, successivement, et furent lâchés dans la cour. Ils prirent celle-ci d'assaut, et, comme des enfans au sortir de classe, la remplirent de bonds et d'appels joyeux. Mais cinq hommes suffirent pour s'en rendre maîtres. La voix de Jœrn Uhl retentissait trop impérieuse pour qu'ils osassent lui désobéir, et son grand fouet les menaçait trop éloquemment. Le jeune homme était debout sur l'escalier de la grange, montrant aux bêtes le chemin à suivre. De telle sorte que les bœufs finirent par quitter la cour, en désordre, et par s'avancer lentement sur la route, sous la garde des deux garcons de journée. Enfin l'on put respirer.

On lâcha ensuite les dix chevaux, que conduisait le valet d'écurie, avec l'aide du plus jeune des apprentis journaliers; derrière les chevaux, trottaient gaîment les deux poulains. Mais, la dernière de tout le cortège, venait la vieille jument, que la mère de Jœrn avait apportée en dot, de Heeshof, vingt ans auparavant. Elle avait achevé sa tâche depuis lors; et maintenant on la gardait à l'écurie, par charité.

Puis sortirent les vaches, au nombre de huit, des vaches de la Marche, rouges, lourdes, énormes. Celles-là avaient à être conduites dans une prairie derrière la maison, afin d'être plus à portée des filles de la ferme qui venaient les traire. C'étaient ces filles qui les aidaient à sortir dans la cour, ayant à leur tête Léna Tarn. Et lorsque le soleil se frayait un chemin à travers les branches des peupliers, les cheveux blonds de la jeune fille s'enflammaient, devenaient pareils au pelage étincelant des bêtes qu'elle chassait devant elle.

Mais tout à coup il y eut une interruption. Le gros taureau, s'ennuyant peut-être dans l'étable vide, avait rompu sa longe et s'était détaché. Il ap-

parut sur le seuil de l'étable, et puis, posément, s'avança vers les femmes et les vaches. Ce fut un vrai bonheur que Lena Tarn, qui toujours pensait à tout, eût songé à emporter le trépied de bois sur lequel elle s'asseyait pour traire les vaches. Se dressant en face du taureau, les yeux brillans, et brandissant contre lui le trépied de bois dur, elle lui cria : « Arrête-toi, vaurien ! » Mais le taureau rouge continua à s'approcher posément, et à chacun de ses pas on devinait la sécurité, la force et la résistance. Alors Lena jeta un regard rapide et irrité vers les hommes, qui se tenaient sur les marches de l'escalier, avec leurs fouets en main ; et puis elle leva son banc et l'agita si énergiquement devant les yeux du taureau que celui-ci eut peur, et fit un mouvement de côté : ainsi les hommes n'eurent point de peine à s'en emparer. Mais Lena Tarn, vingt fois durant le cours de l'après-midi, sentit qu'une rougeur lui montait aux joues : car elle se rappelait la façon hardie dont le jeune fermier l'avait dévisagée. Et elle en éprouvait, secrètement, à la fois du plaisir et de l'inquiétude.

Enfin sortirent les veaux, plus d'une vingtaine. Six d'entre eux, qui étaient nés dans l'étable, et ignoraient encore absolument ce qu'étaient l'eau, l'air, ou la terre, firent mine, d'abord, de vouloir s'envoler : car ils s'élancèrent en des bonds très hauts, les quatre pattes levées, et parurent tout à fait abasourdis de se retrouver de nouveau sur le sol. Pendant tout un temps, ensuite, ils refusèrent de bouger ; et puis deux d'entre eux aperçurent la mare, non loin de là, et s'y jetèrent de toute leur force. L'enfant qui avait à les conduire n'eut pas assez de temps, sans doute, pour réfléchir à la question de savoir s'il devait faire cause commune avec eux ou séparer sa cause de la leur. A peine furent-ils dans l'eau qu'il les y suivit. Et maintenant ils étaient là tous les trois, plongés dans l'eau noire jusqu'au cou, tous les trois muets de stupeur, et sans un mouvement.

Cependant tout finit par rentrer dans l'ordre. Les veaux, à leur tour, prirent le chemin de la prairie ; et de nouveau le silence se répandit dans la cour de la ferme.

C'est ce jour-là que, pour la première fois, le désir de Lena s'éveille dans le cœur de Jœrn Uhl. Car si tout le roman de M. Frenssen abonde en tableaux du genre de celui que je viens de citer, on se tromperait à prendre ces tableaux pour de simples hors-d'œuvre, sans autre objet que de nous faire connaître la vie journalière d'un village allemand. Tout se tient si étroitement dans cette vie, le long usage des générations y a créé un lien si fort entre les hommes et les choses, qu'il n'y a pas un seul fait de l'ordre matériel qui ne produise aussitôt son contrecoup sur les âmes. Et l'âme de Jœrn Uhl, en particulier, nous apparaît comme se constituant peu à peu, sous l'effet de mille circonstances extérieures, jusqu'à ce qu'enfin elle acquière une pleine conscience d'elle-même, et s'avance résolument à la poursuite de la part de bonheur qui lui est destinée.

La formation lente et continue de l'âme du jeune homme : tel est

le véritable sujet du roman de M. Frenssen. Au contraire de Dickens, qui ne nous a guère montré que les dehors de David Copperfield, c'est la personne tout entière de son héros que le romancier allemand s'efforce de nous révéler, avec ses sensations et ses pensées, avec l'alternance ininterrompue de ses rêves et de ses actions. Et nulle part peut-être son talent n'est aussi à l'aise que dans son analyse des méditations religieuses et morales de Jœrn Uhl, telles que les produit involontairement en lui la pratique de la vie. Mais, au reste, ici encore, un exemple vaudra mieux que tous les commentaires.

Jœrn Uhl, lui-même encore presque un enfant, a sauvé un enfant sur qui s'étaient jetés des chiens de chasse affamés et furieux.

Le dimanche suivant, Jœrn se rendit à l'église, par le sentier des champs, et rencontra en chemin les enfans de Kamp. En l'apercevant, les deux garçons s'écartèrent du sentier, et, debout dans l'herbe, le laissèrent passer. Mais la petite fille qu'il avait sauvée glissa doucement sa main dans la sienne, et, marchant à demi sur les pierres à demi sur l'herbe, elle trotta près de lui jusqu'à la porte de l'église, sans lui dire un seul mot. Puis Jœrn entra dans l'église, et écouta le sermon, qui avait pour sujet la beauté de la foi.

Lorsqu'il sortit, après l'office, le vieux tailleur Rose l'appela et le rejoignit. Il parla un peu du temps, puis se tut de nouveau, et commença à promener ses doigts, ses longs et minces doigts de tailleur, sur la poitrine de son compagnon.

— Il faudra que tu m'apportes cette veste, Jœrn ! dit-il. Le chien l'a toute déchirée : j'aurai à te la recoudre. Oh ! n'aie pas peur, ça ne te coûtera rien !... Mais qu'est-ce donc que je voulais encore te dire ? Ce n'était pas de ta veste que je voulais te parler, Jœrn, mais du cœur qui est dessous, et qui doit appartenir à Dieu !

Jœrn Uhl se sentait gêné. Quelle singulière idée, pour un vieux tailleur, de parler de ces choses-là ? Parler du cœur et de Dieu, c'était l'affaire du pasteur, quand il était dans sa chaire !

— J'ai simplement voulu secourir les petits ! dit-il. J'étais exaspéré contre ces maudits chiens.

— Tout ce que tu fais, tu dois le faire pour Dieu, pour le service de Dieu !

Cela encore parut étrange à Jœrn Uhl.

— Hé ! dit-il, en quoi cela peut-il importer, que je fasse une chose avec ou sans Dieu ?

— Cela importe beaucoup, Jœrn ! Réfléchis un moment ! Si tu fais le bien de ton propre gré, tu en seras fier, tu te figureras que tu es un personnage, tu deviendras un vaniteux et peut-être un sot. Et puis ce que tu feras ne sera pas toujours bon : il t'arrivera de te tromper, et de prendre le mal pour le bien. Tandis que, si tu te places du côté de Dieu, et que tu fasses tout au nom de Dieu, alors tu resteras toujours humble, tu riras, tu te réjouiras, tu

sauras à coup sûr que ce que tu fais est bien, et tu comprendras toute chose, et le monde entier te sera un plaisir. Notre cœur auprès de Dieu, Jœrn, et nos mains contre tout ce qui est mauvais : c'est là ce que nous enseigne le Sauveur !

— J'entends ce que vous voulez dire ! répondit Jœrn. Oui, se soumettre à Dieu, et, ensuite, lutter contre le mal, contre les mauvais chiens et les mauvais hommes !

— Oui, Jœrn, mais avant tout contre nos propres fautes !... Apporte-moi ta veste demain matin, n'y manque pas ! Je te la recoudrai pour rien !

Le lendemain matin, lorsque la vieille Wieten Klook vint prendre les vêtemens de Jœrn pour les brosser, comme elle faisait tous les jours, il lui raconta que Rose voulait lui recoudre sa veste, et sans être payé.

— Oh ! celui-là est un drôle de saint ! fit-elle. Qu'est-ce qu'il t'a dit encore ?

— Si je l'ai bien compris, répondit Jœrn, il m'a dit que la meilleure vie serait celle où l'on travaillerait les uns pour les autres.

— Le pauvre vieux ! A son âge, il reste bête comme un enfant !

— Pourquoi dis-tu cela ? s'écria Jœrn. Il est actif et sobre. Personne ne saurait lui rien reprocher. Avec ça, toujours content et toujours aimable. As-tu oublié que, l'autre jour encore, il a fait gratuitement le costume de confirmation du petit Dierksen?

— Oui, et puis après ? S'est-il seulement amassé quelques sous? Il travaille du matin au soir : et qu'est-ce qui lui en reste?

Au moment de partir pour son ouvrage, Joern s'arrêta dans la cour, et se dit : « Voilà trois opinions différentes ! Ce que prêche le pasteur dans l'église, personne ne saurait le prendre au sérieux. Ce que dit le vieux tailleur, cela a un sens. Mais ce que dit Wieten, cela aussi a un sens. Le tailleur dit : travailler pour les autres, au nom de Dieu ! Et Wieten dit : travailler pour soi-même, en son propre nom. »

Tout à coup il se ravisa et revint vers la cuisine. Wieten, tournant le dos à la porte, peinait auprès du fourneau.

— Écoute un peu ! lui cria Jœrn. Tu prétends que le tailleur ne m'a dit que des sottises ! Mais alors, dis-moi donc ce qui en est à ton propre sujet ! Depuis que je suis au monde, tu travailles pour rien, dans cette maison où trois ivrognes dépensent aussitôt l'argent que tu leur fais gagner ! et tu as encore à te tourmenter, du matin au soir, avec des filles de ferme qui ne veulent pas obéir ! Pourquoi donc fais-tu tout cela ! Qu'est-ce que signifie cette vie où tu te condamnes !

Elle le regardait bien en face, stupéfaite. C'était la première fois qu'il lui parlait en homme ; et il vit qu'elle ne parvenait pas à trouver une réponse. « Mon petit, dit-elle enfin, ne t'inquiète pas de ça ! Va ton chemin, et ne te mets pas à avoir des arrière-pensées ! » Et Joern s'en alla tout pensif, sa veste à la main.

Mais le principal mérite de *Jœrn Uhl*, — et celui aussi que j'aurais le plus de peine à bien définir, — c'est que cette imitation de *David Copperfield* est essentiellement une œuvre « allemande ». Elle l'est

par ses dimensions comme par sa portée, par son mélange particulier de réalisme et de rêverie; elle l'est davantage encore par l'esprit qui qui l'anime.

On connaît la théorie de Nietzsche d'après laquelle l'ancienne tragédie grecque aurait pris naissance « dans le génie de la musique. » Ce que cette théorie peut avoir de vrai, ou simplement de raisonnable, je ne me chargerai point de le décider; mais, je puis bien affirmer que la littérature et tous les autres arts de l'Allemagne ont pris naissance, et, aujourd'hui encore, plongent profondément « dans le génie de la musique. » La musique est le seul art dont les Allemands aient un besoin naturel; ou plutôt, elle est pour eux une langue, plus significative et plus nécessaire que la parole même. Si étranger que soit un Allemand aux plaisirs esthétiques, la musique a pour lui un sens qu'elle n'a point pour le reste des hommes. Elle est plus intimement liée à sa vie, elle en rythme, pour ainsi dire, tout le développement. C'est ainsi que le docteur Mœbius, dont je parlais à cette place le mois passé, a beau considérer l'art comme une superfluité souvent malfaisante: ce savant ne peut s'empêcher de frémir et de s'échauffer lorsque le hasard l'amène à citer les noms de Hændel et de Bach. Et je ne prétends point conclure de là que les Allemands aient un goût musical supérieur au nôtre. Peut-être même le goût leur manque-t-il, en musique, d'autant plus volontiers que la musique sous ses formes les plus diverses est davantage pour eux un besoin de nature. Mais le fait est que, soit qu'ils écrivent ou qu'ils dessinent, ce sont des habitudes musicales qui, à leur insu, viennent toujours diriger leur création artistique. Leur littérature, notamment, dérive tout entière de la musique : et cela seul suffirait pour expliquer l'impossibilité spéciale où nous sommes de traduire non seulement un poème, mais un roman allemand. Si nous ne commençons point par nous placer, en quelque sorte, au point de vue « musical, » la beauté propre des œuvres allemandes, même les plus *européennes*, de *Faust* ou de *Guillaume Tell*, risque de nous demeurer incompréhensible. Les *Contes* d'Hoffmann, *Ondine*, *Henri d'Ofterdingen*, tout cela doit être considéré avant tout comme des scherzos, des andantes, des impromptus, à la manière de Schubert ou de Schumann; et quiconque ne connaît point Mozart est hors d'état d'apprécier les *lieds* de Novalis.

Or c'est à ce point de vue « musical » que le roman de M. Frenssen a eu particulièrement de quoi toucher les âmes allemandes. L'inspiration musicale s'y retrouve partout, dans la composition des scènes et dans leur succession. dans un certain vague qui maintient

sans cesse la pensée à l'état de rêve, dans la fréquente interruption du récit par des contes ou des légendes populaires, dans la douceur rythmée de l'accent, qui donne à tout le livre l'apparence comme d'un long poème qu'on entendrait chanter. Qu'il nous décrive les champs, les dunes, les villages de son cher Schleswig, qu'il nous raconte les mille petits événemens de la vie rustique, ou qu'il nous fasse assister au développement moral et intellectuel de son héros, l'auteur s'efforce toujours de créer en nous une *émotion* spéciale, plutôt que de nous laisser une image dans les yeux, ou encore, dans l'esprit, une pensée précise. Procédant à la manière d'un musicien, de tous les sujets il cherche à dégager ce que les Allemands appellent *Stimmung*, une impression, un caractère d'ensemble, un « effet » musical. Et lorsque les sujets qu'il traite se trouvent déjà contenir en soi un élément profond d'émotion humaine, — dans les scènes d'amour, par exemple, ou les scènes de mort, — c'est alors comme si, à dessein, le ton de son récit devenait plus simple, plus sobre, pour nous mettre plus directement en présence des choses ; c'est comme s'il confiait à ses sujets mêmes le soin de chanter leur musique en nous. Voici, choisi au hasard entre vingt autres également pathétiques dans leur diversité, l'épisode de la mort de Lena Tarn, la jeune femme de Jœrn Uhl :

Le matin encore de sa délivrance, elle s'était occupée du déjeuner des garçons de ferme, et avait tenu à faire boire, elle-même, un veau qui venait de naître. Elle avait un amour particulier pour tous les nouveau-nés, et une adresse particulière à prendre soin d'eux. Puis, dans une hâte inquiète et avec des mains toutes tremblantes, elle avait mis sur le feu la soupe du dîner. Et elle était allée vers Wieten Klook, et lui avait dit : « Figurez-vous que le petit veau, tout à l'heure... » Elle avait essayé de rire, mais n'avait pas pu.

Alors Wieten Klook s'était levée et lui avait posé la main sur l'épaule :

« Enfant imprudente ! » lui avait-elle dit. « Viens vite te coucher ! Le moment approche ! »

C'était un garçon, un enfant petit et délicat, mais solidement bâti. Et bien que, une fois de plus, se soient trouvés justifiés les mots : « Tu enfanteras dans la souffrance ! » et bien que Lena, à son extrême surprise, se sentît toute faible et toute lasse dans son lit, le lendemain matin, elle fredonnait déjà à l'enfant sa première berceuse. Et bien que Wieten l'ait avertie, et ait même exigé de Jœrn qu'il lui parlât raison, dès le sixième jour, elle se leva. Toute la journée elle s'occupa, seule, de l'enfant, et vint aussi à la cuisine, et alla chercher l'eau pour le bain du petit, et chanta doucement, et fut plus fière et plus heureuse qu'on ne l'avait jamais vue. Jœrn Uhl la laissa faire. Il s'enorgueillissait d'avoir une femme aussi forte. Jœrn Uhl était encore trop jeune et trop sot.

On a dit, plus tard, qu'il y avait eu un courant d'air dans la cuisine. C'était la fin de l'hiver, un de ces jours de mars où le vent est si froid, l'air si humide et si sombre, que l'on croirait que le printemps ne viendra jamais. Le fait est que, ce même soir, en se recouchant, Lena avait les joues brûlantes ; et, dans la nuit, elle délira. Elle qui jamais n'avait offensé personne, la douce et l'amicale, se figura qu'elle allait de maison en maison, chez tous les voisins, et qu'à chacun elle demandait pardon. « Pour le cas où vous auriez quelque chose contre moi !... »

Le lendemain, comme appelés par son âme inquiète et errante, arrivèrent les plus fidèles amis. Thiess Thiessen se montra tout à coup sur le seuil. Le vent humide de mars avait encore contracté son visage ridé. Il raconta que, sur les instances de Lisbeth, il s'était décidé à quitter Hambourg pour une semaine, afin d'accueillir le premier soleil du printemps dans sa vieille ferme de Heeshhof. Il s'approcha du lit, et aussitôt recula, frémissant de tout son corps, — tant il avait été effrayé, — et on le vit courir de long en large dans la cour, se frottant les mains et secouant la tête.

Vers midi, entra une claire, jeune figure. Elle alla à Jœrn Uhl, qui se tenait auprès du lit, désespéré, lui tendit la main, et le regarda avec compassion.

— Lena, dit-il à sa femme, c'est Lisbeth Junker, avec qui j'ai tant joué quand j'étais enfant! Bien souvent je t'ai parlé d'elle.

Mais Lena Tarn restait indifférente. Lorsque Wieten vint lui apporter son enfant, elle le considéra longuement, tranquillement. La mère et l'enfant ne devaient plus se revoir.

Au tomber du soir, la fièvre grandit. Lena avait besoin de tout le large lit pour se retourner et s'agiter, douloureusement. Jœrn se promenait dans la chambre, allait dans la cuisine, et revenait. Lisbeth, debout devant la fenêtre, les yeux pleins de larmes, regardait dans la nuit. Le médecin vint une troisième fois et repartit bientôt; mais les gens de la maison, qui le connaissaient bien, lurent sur son visage qu'il était soucieux. Le pasteur vint aussi et s'entretint avec Jœrn Uhl : mais celui-ci n'entendait rien et ne comprenait rien. Ce fut une longue, une cruelle nuit, une nuit sans conseil, une nuit d'angoisse.

Vers le matin, Lena se sentit plus calme; mais elle était épuisée et parlait avec peine. Elle demanda à Jœrn de dire à son père « qu'elle l'aimait bien. » Jœrn, entre deux sanglots, murmura : « Mais il ne t'a jamais adressé une bonne parole, pauvre chérie! » Elle sourit.

— Tu n'as rien eu, dans la vie, que travail et souffrance ! lui dit-il encore.

Alors, le mieux qu'elle put, avec sa langue embarrassée, elle assura qu'elle avait été très heureuse. Il se pencha tout contre elle. Elle s'efforça de caresser sa main. Des autres elle ne se souciait plus; son enfant même était oublié.

Dans l'après-midi, Jœrn lui raconta qu'on venait d'amener les deux nouvelles vaches. Elle voulut les voir. Sans doute elle désirait lui montrer qu'elle s'intéressait encore aux choses de la ferme, et, ainsi, le consoler. Alors le valet d'écurie et la vachère conduisirent dans la chambre, à travers la cuisine, les deux lourdes bêtes : elle les regarda et sourit.

Puis la fièvre se déchaîna de nouveau dans tout son corps, et la malheureuse lutta contre elle jusqu'à la nuit : ce fut la fin de ses forces. Quand le médecin revint, il prit Jœrn Uhl à part, et lui dit qu'il n'y avait plus d'espoir. « S'il y a encore quelque disposition à prendre... »

Jœrn Uhl revint auprès du lit, où il se tenait debout depuis seize heures. Oui, il y avait encore « une disposition à prendre ! » Il se pencha à l'oreille de Lena, et, en mots tremblans, il lui dit combien il l'avait aimée. Et elle fit effort pour le regarder, tout heureuse d'avoir vu aussi clair dans son âme, pour la première fois. Mais ses paupières étaient déjà trop lourdes...

Quand on apprit, dans le village, que Lena Tarn était morte en couches, il y eut un grand remuement de femmes, de maison en maison, sous tous les tilleuls, et un grand deuil se fit et une grande tristesse. Pas une maison, dans toute la paroisse de Sankt Mariendonn, où la fenêtre à droite de l'entrée ne fût recouverte d'un linge blanc. Même le vieux Jochen Rinkmann, qui cependant se plaisait à faire toujours le contraire de ce que faisaient les autres, lui-même prit son tablier bleu de menuisier, — car il n'avait rien de mieux sous la main, — et il en boucha la fenêtre de son petit atelier, et, toute la journée, il travailla dans l'obscurité. Et cependant il savait que ce n'était pas lui qui aurait à faire le cercueil.

Tel est ce roman, dont on peut bien dire qu'il a été, en Allemagne, le grand événement littéraire de l'année. Imité de Dickens, il n'en est pas moins une œuvre personnelle : vigoureuse, émouvante, et la mieux faite du monde pour être goûtée dans la patrie de l'auteur. Et son succès nous prouve, une fois encore, combien, sous les dehors cosmopolites de notre civilisation d'à présent, les conceptions et les sentimens artistiques restent différens, d'un pays à l'autre. *Jœrn Uhl* vient prendre sa place à côté des œuvres de Gottfried Keller et de Fritz Reuter, de Storm et de Raabe, de Fontane et de Louise de François, à côté de tous ces romans dont aucune traduction ne pourra même jamais nous donner une idée, mais que, depuis un demi-siècle, en Allemagne, les critiques ne se fatiguent point de célébrer, ni le public de lire et d'aimer.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

M. le lieutenant-colonel de Saint-Remy a été condamné par le conseil de guerre de Nantes à un jour de prison, et par M. le ministre de la Guerre à la mise en disponibilité par retrait d'emploi : cette mesure sera suivie, dit-on, de la liquidation de sa retraite. On connaît la faute qu'il a commise. Ayant reçu l'ordre d'envoyer un escadron à Lanouée pour y assurer la dissolution d'un établissement congréganiste, il a refusé de le faire, déclarant qu'un tel ordre blessait ses sentimens et sa foi. Tels sont les faits : ils sont profondément regrettables, et nous avons déjà dit qu'à notre sens, le colonel de Saint-Remy ne pouvait pas être approuvé. Il l'a été cependant, il a même été glorifié par beaucoup d'honnêtes gens, justement indignés contre la politique du ministère actuel, et qui n'admettent pas que l'armée serve à certaines besognes pour lesquelles elle n'est point faite. Nous partageons cette indignation, et nous comprenons ces répugnances; mais il y a pour nous un principe qui domine tout : c'est celui de l'obéissance absolue qui s'impose à notre armée, officiers et soldats, en présence d'un ordre régulier. Ce n'est pas dans un temps où l'esprit militaire a tant de peine à résister aux assauts répétés dont il est l'objet, qu'il est permis de transiger sur une question aussi grave. Il faut dire très haut qu'un officier, lorsqu'il exécute un ordre, n'y prend aucune responsabilité personnelle : il ne commence à en encourir une que lorsqu'il désobéit. Le jour où nos officiers ou nos soldats se mettront à discuter les ordres qu'ils reçoivent, et les soumettront au jugement de leur conscience individuelle, jugement qui peut être bon ou mauvais, mais n'est jamais infaillible, il n'y aura

plus de discipline dans l'armée, ou plutôt il n'y aura plus d'armée. Voilà pourquoi l'acte du colonel de Saint-Remy doit être condamné, ce qui ne veut pas dire qu'il ne comporte pas, au point de vue moral, des circonstances atténuantes. Le conseil de guerre aurait eu raison d'en tenir compte s'il ne l'avait pas fait avec excès; mais il ne s'est pas contenté de diminuer la peine du colonel de Saint-Remy; il l'a, en fait, supprimée. C'était obliger le ministre de la Guerre à intervenir à son tour, et on a vu quel a été le résultat de l'intervention du général André.

Nous plaignons sincèrement le colonel de Saint-Remy. Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il était bien noté, aimait son métier et le pratiquait avec honneur. Sa mauvaise fortune a voulu qu'il se trouvât en Bretagne au moment de l'exécution des décrets, et qu'il fût requis d'y prêter main-forte. Placé entre son devoir militaire, dont il n'a pas cherché un moment à contester le caractère impératif, et sa conscience de chrétien qui lui interdisait, pensait-il, de participer à une mesure qu'il désapprouvait, il s'est abstenu d'obéir. Qu'aurait-il dû faire? Les uns ont dit qu'il aurait dû donner sa démission, et ils ont invoqué à ce sujet des exemples dont quelques-uns sont illustres. Cette solution aurait sans doute été la meilleure : à supposer qu'il ait gardé quelque bon sens, le gouvernement s'y serait discrètement prêté. Mais d'autres ont pris la défense du colonel de Saint-Remy en donnant pour prétexte que, lorsqu'un homme jeune, ardent, généreux, se voue à la carrière des armes, il est parfaitement en droit de ne pas prévoir, comme suite de l'engagement qu'il contracte, l'obligation de prêter son concours à certaines besognes qui n'ont rien de militaire, et dont l'accomplissement n'a aucun rapport avec le noble idéal auquel il avait voulu consacrer sa vie. Si on se demande à quoi rêvent les jeunes gens lorsqu'ils entrent à Saint-Cyr, ce n'est assurément pas à enfoncer des portes de couvent et à expulser des religieuses. A quoi rêvent-ils? Un peintre de talent nous l'a montré en représentant le sommeil au bivouac. Au-dessus des faisceaux d'armes qui portent le drapeau, ils voient passer dans leurs songes toutes les gloires militaires de la vieille France et de la France moderne, et leur âme s'élève à la hauteur de ces souvenirs héroïques. A quoi rêvent-ils? Sans doute à la réparation dont ils espèrent être les instrumens. L'histoire déroule devant eux de grandes infortunes, parfois même des chutes profondes, puis des élans vigoureux, suivis de revanches éclatantes. C'est de cela qu'on nourrit leurs imaginations dans les écoles, et surtout dans la meilleure et la plus pratique de toutes, qui est le régiment lui-

même. C'est cela qu'à leur tour, ils enseignent à leurs soldats. Le réveil est parfois bien brusque et bien cruel.

Après trente ans de bons et loyaux services, M. le colonel de Saint-Remy reçoit l'ordre d'envoyer un escadron à Lanouée. Il aurait dû obéir sans aucun doute; mais qui mesurera l'étendue de la désillusion qui s'est produite en lui! Un grand poète a écrit autrefois un chapitre célèbre intitulé : *Une tempête sous un crâne.* Il s'est probablement passé quelque chose de semblable dans l'âme en détresse du colonel de Saint-Remy. Il ne s'est pas bercé de vaines espérances. Il a parfaitement compris qu'il brisait sa carrière militaire. N'importe : il en a pris son parti. Bien qu'il se soit trompé en le prenant, et qu'il se soit exposé à la mesure qui vient de le frapper, il emporte avec lui, à défaut de l'approbation qu'ils ne peuvent pas lui donner, l'estime attristée de tous les hommes de cœur. Son attitude devant le conseil de guerre, simple, digne, sérieuse, sans affectation ni déclamation d'aucune sorte, donne en effet à croire que, loin de chercher son intérêt personnel dans l'attitude qu'il a prise, il l'a résolument sacrifié. Il a dû beaucoup souffrir et se sentir très malheureux. Voilà ce que nous avons à dire de lui. Mais que dire d'un gouvernement qui, par une politique maladroite et brutale, oblige un brave soldat, sans doute peu subtil et peu habitué aux distinctions des casuistes, à se poser d'aussi redoutables problèmes de conscience et à s'y égarer? Que dire d'un gouvernement qui se condamne lui-même à employer notre armée nationale, notre armée dont les regards anxieux sont tournés du côté de la frontière, à une tâche humiliante pour la police elle-même, dont pourtant c'est le métier de la remplir? Oui, le colonel de Saint-Remy s'est trompé; il a manqué à son devoir militaire; il a donné un exemple que nous ne conseillons à personne d'imiter. Mais que dire d'un gouvernement qui fait naître dans l'esprit de nos officiers des doutes, des perplexités, des inquiétudes telles, que, se croyant placés entre les ordres de Dieu et ceux qui leur viennent d'une autorité humaine, — sans même qu'on puisse savoir exactement laquelle, — ils hésitent, se troublent, et se réfugient enfin dans l'abstention?

On ne sait même pas au juste, avons-nous dit, de qui sont venus les ordres donnés au lieutenant-colonel de Saint-Remy. Est-ce de l'autorité civile? Est-ce de l'autorité militaire? C'est le point que le conseil de guerre de Nantes s'est efforcé d'éclaircir, mais qu'il a plutôt obscurci. L'avocat du colonel de Saint-Remy, Me Giraudeau, a longuement développé les argumens auxquels prêtait cette confusion. Le colonel lui-même n'en a pas dit un mot, et il résulte de sa

déclaration très nette et très franche qu'il ne s'est pas embarrassé de savoir d'où lui venaient des ordres que sa conscience ne lui permettait pas d'exécuter. Sa conduite aurait été la même quand même ces ordres auraient eu une origine incontestablement et exclusivement militaire. La question, pour lui, n'a pas été celle que le conseil de guerre a agitée et tranchée. Toutefois, si nous approuvons le colonel de Saint-Remy d'avoir parlé en homme et en soldat, nous ne blâmons pas Me Giraudeau de l'avoir fait en avocat : chacun a été dans son rôle. Les distinctions de Me Giraudeau se résument en ceci, que le lieutenant-colonel de Saint-Remy n'a pas reçu un ordre militaire émanant de ses chefs hiérarchiques, mais une réquisition civile émanant du préfet du Morbihan. Cette réquisition lui a été, à la vérité, transmise par le général Frater, qui commande à Vanves la 22e division ; mais le général Frater avait pris soin lui-même d'expliquer au préfet que les règlemens militaires ne lui permettaient de faire qu'une transmission pure et simple, et qu'il n'avait pas qualité pour y joindre un ordre personnel. Cependant il semble bien l'avoir fait par la suite ; mais s'il est vrai qu'il n'avait aucun titre pour cela, l'autorité de son ordre a pu être contestée. On comprend l'intérêt juridique de cette distinction. Si le colonel de Saint-Remy a désobéi à une réquisition du préfet de Morbihan, il s'est rendu coupable d'une faute civile, qui relève du Code pénal ; si au contraire il a désobi à un ordre de ses chefs hiérarchiques, sa faute relève du Code militaire. Dans le second cas, la peine est beaucoup plus forte que dans le premier. Le conseil de guerre a admis à l'unanimité la thèse de la défense. Il a décidé que l'accusé n'était justiciable que du Code pénal, et, après lui avoir accordé des circonstances atténuantes, il lui a appliqué un simulacre de peine. C'était pousser trop loin l'indulgence. Une faute avait été commise ; elle devait être expiée. Ce qui relève le colonel de Saint-Remy à nos yeux, et probablement aux siens propres, c'est de s'être précisément exposé à cette peine que le conseil de guerre ne lui a pas appliquée. Il cesserait d'être intéressant s'il n'était pas puni. Il l'est aujourd'hui, et rigoureusement ; aussi l'intérêt lui revient-il. Mais ne faut-il pas en accorder aussi au commandant Robiou, qui, chargé du service à la place du colonel de Saint-Remy, a exécuté correctement les ordres auxquels celui-ci avait manqué ? Interrogé par un de ses juges sur les motifs pour lesquels il avait donné suite à la réquisition préfectorale, et sur les sentimens avec lesquels il l'avait fait, le commandant Robiou a répondu qu'il avait dû s'incliner devant un ordre légal, mais qu'il l'avait fait la mort dans l'âme. C'est le lan-

gage d'un honnête homme et d'un soldat. Il ne faut pas laisser croire que la soumission du commandant Robiou ne soit pas un acte d'une portée morale supérieure à la désobéissance du colonel de Saint-Remy.

Ce dernier s'est laissé guider par des mobiles élevés, nous le voulons bien : mais qu'adviendrait-il si chaque officier, et bientôt après chaque soldat, s'instituaient les juges des ordres qu'ils reçoivent? Sans doute, cela n'arrivérait jamais en temps de guerre ; mais l'armée a aussi des devoirs en temps de paix et ils ne sont pas moins impérieux. Lorsque le jugement du conseil de guerre de Nantes a été connu, les socialistes qui l'attendaient avec impatience, prêts à en tirer parti dans quelque sens qu'il fût prononcé, ont commencé aussitôt une double campagne, l'une contre les conseils de guerre qu'ils ont voués une fois de plus aux dieux infernaux, l'autre contre la discipline militaire qui venait, disaient-ils, de subir la plus grave atteinte. Ils s'en réjouissaient naturellement ; car, à leurs yeux, l'obéissance ne doit pas être passive dans l'armée plus qu'ailleurs, la dignité d'un citoyen s'opposant à ce qu'il fasse jamais le sacrifice complet de son libre-arbitre. Or, le conseil de guerre de Nantes semblait leur donner raison. Dans ce redoublement de fureur contre les conseils de guerre en général, et dans cette approbation ironique mais satisfaite du jugement particulier du conseil de guerre de Nantes, il y avait sans doute une contradiction. Qu'à cela ne tienne ! Les socialistes ne s'embarrassent pas pour si peu. Leur logique n'a rien d'étroit, et ils servent des argumens opposés à des auditeurs différens. Ceux-ci poursuivent la suppression des conseils de guerre : le jugement de Nantes leur est présenté comme un grand scandale. Ceux-là veulent détendre, au profit des officiers et des soldats, les liens d'une obéissance qu'ils ne sauraient admettre absolue : le jugement de Nantes leur est présenté comme un encouragement et une espérance. Si le colonel de Saint-Remy a pu, leur dit-on, au risque d'une peine dérisoire, refuser d'obéir à la réquisition d'un préfet, il faudra bien reconnaître le même droit à tout officier, ou même à tout soldat qui, un jour de grève ou d'émeute, refusera d'obéir à un ordre du même genre, et mettra l'épée au fourreau ou la crosse en l'air. La situation n'est-elle pas la même dans les deux cas ? Et si, dans la scrupuleuse délicatesse de sa conscience, le colonel de Saint-Remy a été jugé excusable parce qu'il n'a pas voulu contribuer à l'expulsion de quelques religieuses, un autre le sera-t-il moins le jour où il refusera de faire usage de ses armes contre de malheureux ouvriers que leurs privations personnelles et la misère de leurs familles auront réduits au déses-

poir ? Un coup de fusil est bien vite parti : il vaut donc mieux n'envoyer ni fusils, ni soldats. Tel est le raisonnement des socialistes, et M. Jaurès l'a déjà présenté avec insistance sous les formes les plus variées. Le sophisme est évident. Il est d'ailleurs contredit par le fait lui-même, puisque le colonel de Saint-Remy a été finalement mis en disponibilité, et qu'il sera demain mis à la retraite. Il n'y a, de plus, aucune comparaison à établir entre des religieuses qui défendent leur liberté et leur propriété, et des grévistes qui attentent à la liberté et à la propriété d'autrui. Mais il faut bien avouer que, pris dans un certain sens, le jugement du conseil de guerre de Nantes prête à l'équivoque sur laquelle repose l'argumentation des socialistes. Le jour où il serait admis qu'un officier peut soumettre à sa conscience les ordres qu'il reçoit de ses chefs, ou les réquisitions qui lui viennent du gouvernement, la discipline militaire aurait vécu, et la société civile serait bien près de disparaître à son tour. On ne parviendra pas à rompre l'enchaînement de ces vérités incontestables : qu'il n'y a pas d'armée sans discipline, et que, sans armée, il n'y a plus d'ordre public au dedans, ni de défense nationale au dehors.

M. le lieutenant-colonel de Saint-Remy mérite, nous n'en doutons pas, les sympathies personnelles qui lui ont été prodiguées au conseil de guerre, et encore plus dans une partie de l'opinion. Il en paraît digne comme homme : mais, puisqu'il a mis lui-même l'homme, ou, si l'on veut, le chrétien au-dessus du soldat, on ne sera pas surpris que d'autres se préoccupent davantage du soldat et de ses devoirs. C'était le rôle strict du conseil de guerre, qui ne l'a pas complètement rempli. Quant à la détestable politique d'où sont sortis ces incidens malheureux, ces incidens eux-mêmes, et les suites pénibles qu'ils ont eues, sont une raison de plus de la condamner.

Veut-on voir cette politique à l'œuvre dans un autre domaine? M. le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, vient de faire un mouvement préfectoral, qui était depuis longtemps annoncé, qui s'est fait beaucoup attendre, et dont nous n'aurions pourtant que peu de chose à dire s'il ne comprenait pas le déplacement de M. Lutaud, préfet des Bouches-du-Rhône. M. Lutaud est un homme résolu, énergique, qui a fait ses preuves comme tel dans divers départemens, et qui, avant d'être préfet à Marseille, l'était à Alger où il a eu à combattre l'antisémitisme de M. Max Régis. Il l'a fait avec succès, et s'est attiré par là des sympathies et des hostilités également vives. Son œuvre une fois terminée en Algérie, M. Waldeck-Rousseau l'a appelé à Mar-

seille et lui en a confié une autre : elle consistait à combattre le maire socialiste, M. Flaissières, entre les mains duquel l'administration de la ville avait pris le caractère le plus désordonné. M. Flaissières a été certainement un des instigateurs de la dernière grève, qui a si mal fait les affaires de Marseille et si bien celles de Gênes. A ce moment, il a demandé à M. Waldeck-Rousseau de le recevoir : celui-ci s'y est refusé, ce dont M. Flaissières a juré de se venger. Mais avec M. Lutaud il avait affaire à forte partie, et sa popularité déjà en décroissance n'a pas tardé à disparaître presque complètement. Rien, au surplus, de plus naturel : le même résultat se serait produit, plus lentement peut-être, mais tout aussi sûrement avec un autre préfet. Au Nord comme au Midi, toutes les villes, qui ont fait l'expérience ruineuse d'une municipalité socialiste, n'ont pas tardé à s'en repentir. L'état des finances de Marseille montre que, si M. Flaissières est un grand politique, il est un pitoyable administrateur, et c'est par là qu'il a péri.

Une opposition de plus en plus considérable s'est formée contre lui. Elle était dirigée par des républicains, et même par des républicains avancés, radicaux pour la plupart, mais qui, inquiets du présent et encore plus de l'avenir, voulaient arracher l'hôtel de ville à un homme qui avait fait ses preuves d'incapacité. Les socialistes accusent M. Lutaud d'avoir encouragé et soutenu cette opposition contre M. Flaissières, et ils ont probablement raison. Des élections municipales ont eu lieu. Deux listes étaient en présence : celle de M. Flaissières a subi un échec complet. Un nouveau maire a été élu à sa place, et on a commencé à espérer que les ruines qu'il avait accumulées pourraient être réparées. L'honneur de cette situation revenait en partie au préfet; mais cet honneur n'était pas sans péril. Les socialistes, en effet, n'ont pas pardonné à M. Lutaud de n'avoir pas été l'instrument docile de leurs volontés. Ils l'ont rendu responsable de leur déconfiture électorale, et ont assiégé la porte du ministère de l'Intérieur, pour obtenir de M. Combes, ou plutôt pour lui imposer le remplacement d'un homme qui leur était devenu insupportable. Mais enfin M. Lutaud avait-il manqué à ses instructions? Avait-il suivi une politique personnelle? Avait-il été un seul moment en désaccord avec son gouvernement? Point du tout. Il avait été un agent fidèle, et son gouvernement n'avait aucun reproche à lui adresser; mais les socialistes ne voulaient plus de lui, et cela devait suffire. Après avoir demandé, ils ont exigé son déplacement. On assure qu'il y a eu des divisions et de la résistance dans le cabinet. M. Lutaud y a trouvé des

défenseurs, et, d'après les confidences des journaux, M. Combes aurait été au nombre de ces derniers. Eh, quoi! M. Combes n'est-il pas, non seulement président du Conseil, mais encore ministre de l'Intérieur? Il semble donc qu'il avait une double qualité pour soutenir un préfet qui jouissait de sa confiance, et pour imposer sa volonté. Il semble même qu'il avait le devoir de le faire; mais il ne l'a point fait. Bien que les décisions du Conseil des ministres soient censées être prises à l'unanimité, elles le sont à la majorité, et M. le préfet des Bouches-du-Rhône ayant eu cette majorité contre lui, M. Combes s'est incliné. M. Lutaud a été nommé dans la Gironde. Ce n'est pas pour lui que nous le regrettons, car, même en quittant Marseille, on peut trouver quelque agrément à habiter Bordeaux : mais nous plaignons les bons et courageux citoyens qui, à la suite d'un effort persévérant, avaient enfin réussi à se débarrasser de M. Flaissières, et qui tenaient essentiellement à conserver parmi eux le préfet qui les y avait aidés. C'est un soufflet qu'on leur donne, et ils le ressentiront vivement. On aurait compris, tout en la combattant, la résolution de M. Combes, s'il l'avait prise de lui-même et si elle était le résultat de sa volonté propre. Mais non! M. Combes, après avoir essayé de défendre M. Lutaud, l'a abandonné; il s'est soumis aux injonctions qui lui étaient adressées; il a capitulé. Grand succès pour les socialistes de Marseille, qui annoncent très haut l'intention et l'espérance, maintenant qu'ils ont été débarrassés d'un préfet qui les gênait, de s'emparer de l'hôtel de ville dès qu'il y aura de nouvelles élections municipales, et d'y réinstaller M. Flaissières! Nous espérons bien qu'ils n'y réussiront pas; mais leur audace s'accroît de plus en plus à mesure qu'ils constatent leur toute-puissance sur le ministère, et que celui-ci abdique morceau par morceau son autorité entre leurs mains.

Pourquoi M. Combes, abusant de la loi sur les associations qu'il a interprétée à sa fantaisie, a-t-il fermé de force un si grand nombre d'écoles libres? Pour se concilier les bonnes grâces des radicaux socialistes. Pourquoi a-t-il renvoyé M. Lutaud de Marseille? Exactement pour le même motif. La même cause a produit ces effets différens. M. Combes est-il donc socialiste? Non, il ne l'est pas; mais que ferait-il de plus s'il l'était? Il est faible, ce qui est le pire défaut d'un président du Conseil. Il cherche sa majorité à l'extrême-gauche; et voilà comment nous sommes gouvernés par les socialistes, bien qu'ils soient en minorité dans la Chambre et encore bien plus dans le pays. Qu'importe s'ils sont les plus exigeans et s'ils savent le mieux se faire

obéir ? M. Combes, croyant avoir besoin d'eux, est à eux, et il nous met avec lui de plus en plus à leur discrétion.

Les vacances se font sentir au dehors comme au dedans, sinon même davantage : le monde sommeille un peu. Pourtant l'empereur d'Allemagne est toujours très éveillé, et son récent voyage à Posen a servi de prétexte à une grande manifestation politique et oratoire, comme il sait les organiser et comme il aime à les faire. Il n'avait jusqu'ici parlé des Polonais qu'à Marienbourg; on sait dans quels termes amers et menaçans. Il lui restait à en parler en Pologne même, et Posen, capitale du grand-duché du même nom, est en Prusse la ville polonaise par excellence.

Que dirait l'empereur ? Rééditerait-il son discours de Marienbourg ? En ferait-il un autre en termes plus adoucis ? Inaugurerait-il une politique plus humaine ? Personne ne le savait; mais comme il est homme à métamorphoses, et qu'il a été autrefois l'ami des Polonais avant de leur déclarer une sorte de guerre, on s'attendait à tout, sans d'ailleurs compter sur rien. On n'a pas plus oublié les discours de M. de Bulow que ceux de l'empereur lui-même. Ils exprimaient encore plus crûment une pensée identique, à savoir que les Polonais sont une race à la fois inférieure et encombrante, pullulante et envahissante à l'excès, contre laquelle on ne saurait prendre trop de précautions si on veut sauver contre eux cette fleur précieuse, mais parait-il, très délicate, qui s'appelle la civilisation allemande. M. de Bulow n'était-il pas allé jusqu'à comparer les Polonais aux lapins démesurément prolifiques, tandis que le lièvre allemand se raréfie d'une manière de plus en plus inquiétante dans les provinces orientales de l'empire ? Ces métaphores hardies, et gratuitement offensantes, étaient d'ailleurs accompagnées d'actes significatifs. La persécution exercée à Wreschen contre de malheureux enfans, qui parlaient polonais à l'école au lieu d'y parler allemand, a généralement paru odieuse. Enfin, le gouvernement a fait voter par les Chambres un supplément de crédit de 100 millions de marcks pour continuer, en la développant, l'œuvre de germanisation entreprise dans les provinces polonaises. Elle consiste à acheter de gré ou de force des terres aux Polonais et à mettre à leur place des colons allemands. Tous les Polonais, non seulement en Allemagne, mais en Russie, et surtout en Autriche, où ils sont mieux traités et plus libres que partout ailleurs et où ils participent au gouvernement d'une manière très directe, tous les Polonais ont éprouvé de la douleur et de l'indignation en présence de la bruta-

lité de la politique prussienne. Ils ne se sont même pas gênés, en Autriche, pour manifester ces sentimens et en faire retentir le Reichsrath : le cabinet de Berlin s'en est plaint inutilement. On se demandait donc ce que l'empereur Guillaume dirait à Posen. Il y avait entraîné avec lui toute une armée. De plus, des Allemands étaient venus en grand nombre des provinces voisines. Jamais population plus dense ne s'était pressée dans les rues de Posen. La ville était remplie d'arcs de triomphe et de drapeaux. Cependant, et malgré tous les efforts qu'avait faits la police pour empêcher ce contraste de se produire, la plupart des fenêtres polonaises étaient hermétiquement closes. On voyait dans la même maison un étage brillamment pavoisé parce qu'il était habité par des Allemands, et un autre nu et triste parce qu'il l'était par des Polonais, et cette protestation muette au milieu de la fête la plus éclatante n'en était que plus remarquée. Les Polonais refusaient de prendre part aux réjouissances communes : ils attendaient le discours de l'empereur.

Ce discours ne sent pas l'improvisation : il a été certainement très médité, très réfléchi, et le fait même que, par une innovation imprévue, l'empereur l'a fait afficher dans toute la province de Posnanie, montre l'extrême importance qu'il y attache. Il faut donc y chercher l'expression véritable de sa pensée. Nous doutons qu'elle satisfasse les Polonais. Sans doute, il n'y a plus une seule expression arrogante ni blessante dans le discours de Posen, qui, à ce point de vue, se distingue heureusement de celui de Marienbourg : mais il est impossible d'y trouver non plus la moindre marque de sympathie à l'égard des populations polonaises de l'empire. « Nous sommes ici, a répété l'empereur avec une affectation sensible, au milieu d'une population allemande ; nous sommes ici dans une fidèle ville allemande. C'est un acte de fidélité envers nous que l'œuvre accomplie ici par les Allemands pour relever ce pays. » Et Guillaume a glorifié cette œuvre allemande, qu'il n'a pas manqué, comme il l'avait déjà fait à Marienbourg, de rattacher aux souvenirs de l'Ordre teutonique. Les Polonais l'ont trouvé lourde et pénible pour eux. L'empereur ne l'ignore pas, et il a abordé la question de front : « Je regrette profondément, a-t-il dit, qu'une partie de mes sujets de race non allemande paraisse s'accommoder difficilement de notre régime. La cause de ce fait semble provenir de deux erreurs. » La première serait, de la part des Polonais, la crainte de voir porter atteinte à leur religion. L'empereur proteste avec énergie contre toute pensée de ce genre attribuée à son gouvernement. Il se déclare libéral, tolérant en matière religieuse, et trouve fort bon que

chacun prie Dieu et fasse son salut à sa façon. Soit : mais les Polonais, du moins aujourd'hui, ne se plaignent pas d'oppression religieuse. Leurs griefs principaux viennent d'ailleurs : ils ne souffrent pas comme catholiques, mais comme Polonais. « La seconde erreur, dit Guillaume II, est celle qui entretient le soupçon qu'on cherche à éteindre les particularités caractéristiques et les traditions d'une race. Cela n'est pas. Le royaume de Prusse est formé de la réunion de nombreuses races, dont chacune est fière de son histoire et de son caractère distinctif. Cela n'empêche pas ces hommes de différentes races d'être avant tout de loyaux Prussiens. Il faut qu'il en soit également ainsi dans cette province. Les traditions, les souvenirs seront respectés; seulement ces traditions et ces souvenirs appartiennent au passé. A l'heure actuelle, je ne connais ici que des Prussiens, et je dois à l'œuvre de mes ancêtres de veiller à ce que cette province reste indissolublement liée à la monarchie prussienne, à ce qu'elle demeure constamment prussienne et allemande en toute loyauté. » On voit par cette citation que le ton général du discours est peu bienveillant. Et sans doute l'empereur a raison de désirer, ou plutôt de vouloir qu'une province de Prusse reste prussienne; mais ne peut-elle pas être polonaise en même temps? Toute la question est là. Lorsqu'on enlève leurs terres aux Polonais pour les y remplacer par des Allemands, est-ce qu'on ne porte pas une atteinte directe, non seulement aux traditions et aux signes distintifs de leur race, mais à son existence même? En réalité, il n'y a pas de persécution, grande ou petite, que le particularisme prussien, si étroit, si méthodique, si exigeant, n'exerce contre la population de Posnanie. Il paraît que cela est indispensable pour empêcher les Polonais de poloniser toute l'Allemagne. On nous permettra de croire que l'Autriche a mieux résolu le problème qui consistait aussi pour elle à s'attacher les Polonais. Composée de races et de nationalités plus nombreuses et plus diverses encore que la Prusse et que l'Allemagne du Nord, ses fautes passées lui ont enfin appris à les gouverner d'une main plus légère et plus douce. L'empereur Guillaume a d'autres procédés : nous constatons seulement qu'ils lui ont, jusqu'à ce jour, moins bien réussi.

Que faut-il, d'après lui, pour « répandre la civilisation allemande par un travail opiniâtre et persistant? » Il faut, dit-il, « que mes fonctionnaires obéissent d'une façon absolue à mes instructions et à mes ordres, et appliquent sans hésitation la politique que j'ai reconnue la meilleure pour la province de Posnanie. » On sait et on constate une fois de plus que l'empereur a en lui-même une confiance absolue; en

aurait-il une moindre dans ses fonctionnaires, puisqu'il juge à propos de leur adresser une admonestation presque sévère? C'est possible. Peut-être a-t-il voulu faire allusion à l'affaire Lœhning qui a fait couler énormément d'encre dans l'Allemagne entière. M. Lœhning était à Posen directeur des contributions provinciales, et, dit-on, un excellent fonctionnaire. Il a été subitement mis à la retraite pour des motifs qui ont été l'objet de tant d'explications et de contestations différentes qu'on ne sait plus qu'en penser. D'après les uns, M. Lœhning aurait été mis à la retraite pour avoir épousé la fille, d'ailleurs très honorable, d'un simple sergent-major, ce qui est une atteinte à tous les principes d'une bonne hiérarchie sociale et administrative : et c'est la version de M. Lœhning lui-même. Mais, d'après les autres, ce directeur allemand avait des tendances polonaises et n'admirait pas assez la politique de son gouvernement. Il y a donc des fonctionnaires tels; il ne doit plus y en avoir, et le jour où il n'y en aura plus, l'œuvre allemande aura fait un grand progrès. Les ressorts sont bons, mais il faut les tendre encore davantage : alors le but sera atteint, les provinces polonaises seront bien près d'être germanisées.

En somme, si le discours de Posen ne ressemble pas dans la forme à celui de Marienbourg, il n'en diffère pas dans le fond. C'est toujours la même pensée, dure, rigoureuse, inflexible, et les Polonais sont avertis qu'ils doivent docilement s'y conformer. Il n'y a aucun changement dans la politique du gouvernement à leur égard : la seule différence est qu'elle s'exprime plus décemment.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES ÉCOLES DE DÉCLAMATION

A ROME

Un de nos jeunes professeurs, M. Henri Bornecque, maître de conférences à l'Université de Lille, vient de nous donner une traduction du livre de Sénèque le Père sur la déclamation. Ce livre, malgré l'intérêt qu'il présente, est peu connu du public. Il n'a pas été traduit en français depuis 1663, où on l'avait fort mal traduit, et je ne crois pas qu'il en existe une seule version dans aucune des langues étrangères. C'est qu'en effet la tâche est difficile et bien faite pour effrayer les plus intrépides traducteurs. M. Bornecque a eu le courage de l'entreprendre, et l'Académie française a jugé qu'il y avait réussi en lui accordant la part la plus importante du prix Jules Janin. Il lui a fallu s'occuper d'abord du texte de son auteur, qui était fort altéré dans les manuscrits. Il a profité des corrections qu'on y a faites en Allemagne dans ces dernières années, et il y ajoute les siennes. Il a mis en un français clair ce latin obscur et heurté ; il a complété son travail par des notes courtes, nettes, pleines d'informations précises, enfin il a rendu Sénèque lisible pour nous, ce qui est un grand service. Il semble, lorsqu'on l'aborde, qu'on va seulement satisfaire une curiosité, et il se trouve, quand on l'a fini, qu'on a résolu quelques-unes des questions les plus délicates de l'histoire des lettres antiques. Rien ne sera, je crois, plus facile que de le montrer.

(1) *Sénèque le rhéteur. — Controverses et suasoires*, traduction nouvelle, par Henri Bornecque. Garnier, 1902.

I

Renan, en recevant M. de Lesseps à l'Académie française, lui disait : « Vous avez horreur de la rhétorique, et vous avez bien raison, c'est, avec la politique, la seule erreur des Grecs. Après avoir fait des chefs-d'œuvre, ils crurent pouvoir donner des règles pour en faire : erreur profonde ! Il n'y a pas d'art de parler, pas plus qu'il n'y a d'art d'écrire. Bien parler, c'est penser tout haut. Le succès oratoire et littéraire n'a jamais qu'une cause, l'absolue sincérité. »

Renan se trompe : il y a un art de parler et il y a un art d'écrire. Sans doute, qu'on parle ou qu'on écrive, il faut être sincère; on ne doit jamais dire que ce qu'on pense, mais le penser et le dire ne sont pas la même chose. L'expérience prouve, au contraire, qu'il est très rare qu'on arrive du premier coup à exprimer exactement ce qu'on pense, comme on le pense et comme on le sent. Tantôt la parole est trop faible pour rendre la pensée, et tantôt elle la dépasse dans l'effort qu'elle fait pour l'atteindre. Il est sûr que la sincérité, la conviction, servent beaucoup celui qui parle, mais elles ne lui suffisent pas. S'il ne s'agissait que d'être convaincu qu'on a raison pour faire partager son opinion aux autres, les plaideurs n'auraient pas besoin de se munir d'un avocat; ils plaideraient leur cause mieux que personne. On a tant abusé de la rhétorique qu'il est naturel qu'on s'en défie, mais elle n'est pas condamnée à être nécessairement un art de mensonge. Il y a aussi un art de dire la vérité qui la rend plus persuasive, et cet art s'enseigne comme tous les autres.

Les Grecs le savaient bien, et c'est pour cela qu'ils inventèrent la rhétorique. Comment elle naquit chez eux, à quelle époque, sous quelle forme et le caractère qu'elle y a pris dès l'origine, c'est une étude très curieuse et qui peut aider à nous les faire bien connaître ; mais je n'ai pas à m'en occuper ici (1). Je me bornerai à parler de Rome. A Rome, ainsi que dans toutes les cités libres, la parole avait une grande importance. Ce n'était pas, au moins dans les premiers temps, un divertissement de lettré ; on ne parlait pas pour parler, on parlait pour agir (*agere*

(1) On peut consulter à ce sujet l'excellente *Histoire de la Littérature grecque* de MM. Alfred et Maurice Croiset.

causam, actio). Comme on avait peu de souci de la forme, on ne prenait pas la peine d'écrire les discours d'avance pour les répéter de mémoire. Même au temps de Cicéron, on fut surpris qu'Hortensius l'eût fait quand il défendit Messalla. L'affaire finie, on ne s'en occupait plus, et ce n'est qu'assez tard qu'on eut l'idée de récrire le discours après qu'il avait été prononcé, soit pour l'instruction de ceux qui ne l'avaient pas entendu, soit pour en conserver le souvenir à la postérité.

Il n'était pourtant pas possible qu'avec le temps on ne fût pas amené à faire quelques réflexions et quelques observations à propos des merveilleux effets qu'on voyait produire à la parole dans les assemblées publiques. D'abord on s'apercevait bien qu'en général les orateurs ne réussissent pas tout de suite et que plusieurs, dont les débuts avaient été fort médiocres, arrivaient plus tard à se faire écouter et applaudir. On en conclut naturellement qu'un certain apprentissage n'était pas inutile, qu'on se forme à la parole comme au reste, et probablement par les mêmes moyens, c'est-à-dire par l'exemple et la pratique. On imagina donc un genre d'éducation particulière à l'usage de ceux qui se destinaient à la vie politique. Tacite nous dit que le jeune homme qui voulait apprendre à parler, quand il avait fini ses premières études, était conduit par son père ou l'un de ses proches chez un orateur célèbre, qu'il fréquentait sa maison, qu'il l'accompagnait hors de chez lui, qu'il l'écoutait lorsqu'il parlait au peuple ou devant les juges, « apprenant ainsi la guerre sur le champ de bataille, » ce qui lui paraît bien meilleur que d'aller s'enfermer dans les écoles de rhétorique. Plus tard, quand les jeunes gens, formés à cette discipline, étaient devenus des orateurs à leur tour, qu'ils défendaient leurs cliens en justice, qu'ils parlaient au Forum et au Sénat, d'autres réflexions devaient leur venir à la pensée. Ils n'avaient pas de peine à s'apercevoir qu'il y avait certaines façons de prendre le public et de l'amener à son sentiment, et quand la situation leur paraissait semblable, ils n'hésitaient pas à se servir de celles qui leur avaient une fois réussi. Il n'y a donc pas d'orateur qui n'ait ses procédés, c'est-à-dire sa rhétorique, seulement dans les époques primitives chacun a la sienne, qu'il n'a pas apprise à l'école, qu'il s'est faite à lui-même, pour son usage particulier. Caton, qui devait avoir en ce genre plus d'expérience que personne, ayant été si souvent accusateur et accusé, eut l'idée de communiquer

aux autres les observations qu'il avait faites pour son compte. Cet homme singulier, qui s'était fait le défenseur acharné du passé, était en réalité un novateur et, par moment, devançait l'avenir. On pourrait presque dire que ce paysan avait un tempérament d'homme de lettres et de journaliste. Rien ne lui plaisait comme de s'adresser au public, et de même qu'il lui avait fait confidence de son hygiène et de sa médecine, il lui fit connaître aussi sa rhétorique. De ce petit livre, le premier qui ait été composé en latin sur ce sujet, il ne nous reste que deux phrases, mais, selon le mot d'un commentateur, ce sont deux phrases divines. La première est la célèbre définition de l'orateur que toute l'antiquité a répétée, *vir bonus dicendi peritus ;* l'autre n'est pas moins belle ni moins profonde, et elle a inspiré Boileau et Fénelon : « Concevez bien votre sujet, dit-il, les paroles suivront, *rem tene, verba sequentur.* »

Vers le même temps, comme les rapports devenaient plus étroits entre Rome et la Grèce, les Romains commencèrent à connaître la rhétorique et les rhéteurs grecs. Il est probable que ce sont les Gracques qui les ont introduits à Rome : comme ils s'adressaient aux passions populaires, ils devaient être à l'affût de tout ce qui pouvait donner plus de puissance à l'éloquence. Tiberius avait été élevé par Diophane de Mitylène, et on reprochait à Caïus d'avoir recours au talent et aux conseils de Ménélas de Marathus et de quelques autres. Tant que les rhéteurs grecs se tinrent dans la maison des grands seigneurs, il n'y avait guère moyen de les y poursuivre. Mais quand ils voulurent s'établir dans la ville et y ouvrir des écoles, on le leur défendit. Une première fois, ils furent brutalement expulsés en compagnie des philosophes. Soixante-dix ans plus tard, un édit un peu moins rigoureux fut promulgué par les censeurs, Licinius Crassus et Domitius Ahenobarbus, deux très importans personnages, pour les empêcher d'enseigner la rhétorique en latin. Mais toutes ces résistances furent vaines. Rien ne rebutait ces « petits Grecs » qui revenaient sans bruit et plus nombreux, après qu'on les avait mis à la porte. On n'eut jamais raison de leur souplesse et de leur ténacité. C'est justement de cet édit des censeurs que date le triomphe définitif de la rhétorique. Jusqu'à l'époque de Sylla, les maîtres étaient tous des affranchis et des étrangers, « en sorte, dit un auteur, qu'il semblait honteux d'enseigner ce qu'il était honorable d'apprendre. » A ce moment, un Romain, un chevalier.

Plotius Gallus, ouvre une école et y professe en latin, quoiqu'on vînt précisément de le défendre. Les élèves affluent à cette école, et ils y viennent surtout pour s'exercer à « déclamer, » c'est-à-dire à traiter des sujets qui sont semblables aux causes véritables telles qu'on les plaide devant les tribunaux. Dès le premier jour, la « déclamation » obtient à Rome le plus grand succès (1). Même hors de l'école elle est à la mode et les plus grands personnages ne dédaignent pas de la pratiquer. Quand Pompée apprend que César se prépare à l'attaquer, il se remet à déclamer chez lui, pour se préparer à la lutte, comme si la bataille devait se livrer dans le Sénat. On jugea dans la suite qu'il eût mieux fait de rassembler des légions. Au retour de Pharsale, Cicéron, qui n'avait plus rien à faire, réunit chez lui quelques officiers de César, Hirtius, Dolabella, que la guerre avait distraits de l'éloquence et qui voulaient se rattraper. « C'étaient, disait-il, ses grands écoliers, » et il les faisait déclamer sous sa direction. Cicéron a toujours aimé les jeunes gens, même quand ils avaient les défauts de la jeunesse, et il ne demandait pas mieux que d'oublier son âge avec eux. Ceux-ci, qui avaient à prendre leur revanche des fatigues de la guerre, menaient une joyeuse vie. Cicéron ne se faisait pas trop prier pour prendre part à leurs plaisirs. « Je leur enseigne l'art de bien parler, disait-il, eux sont mes maîtres dans l'art de bien dîner. »

C'est alors, vers la fin de la République et au commencement du règne d'Auguste, que la déclamation a pris, à Rome, l'importance qu'elle a gardée jusqu'aux derniers jours de l'Empire.

II

Voilà donc la rhétorique installée à Rome; elle s'y est très vite acclimatée. Les Romains ne sont pas des inventeurs : ils ont pris toute leur littérature à la Grèce; mais ce qu'ils imitent, ils le tournent à leur usage et y mettent leur empreinte. Ils ont donc conservé en tout une certaine originalité, puisqu'ils n'ont

(1) Il est bien entendu que ce mot de *déclamation* est pris ici dans le sens d'exercice oratoire qu'il avait à Rome et qu'il ne faut pas lui donner la signification de discours banal et emphatique qu'il a chez nous. Cependant chez les Romains eux-mêmes il se prend quelquefois en mauvaise part. Cette intention est marquée par exemple dans le vers célèbre de Juvénal : *Ut pueris placeas et declamatio fias.*

jamais cessé d'être eux-mêmes. — Comment y sont-ils arrivés dans l'enseignement de l'éloquence?

L'art de parler peut s'enseigner de deux façons : par la théorie et par la pratique Les Grecs semblent avoir préféré la théorie. Tournés surtout vers la spéculation, cherchant toujours la raison des choses, plus pour la chercher que pour la savoir, ils ont fait de la rhétorique une science compliquée, touffue, savante, qui contient beaucoup d'observations ingénieuses et profondes, mais aussi des subtilités, des parties oiseuses, où des questions sont posées, discutées, qu'il importe peu de résoudre. Cette science, les Romains ne l'ont pas négligée. Elle a été étudiée chez eux par des maîtres éminens, Cicéron, Quintilien, et beaucoup d'autres dont les ouvrages sont perdus. Cependant ils la jugent quelquefois avec sévérité. L'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, qui se pique d'être un patriote zélé, y trouve beaucoup d'inutilités et de bavardages, et le dit sans ménagement. Quintilien, avec plus d'égards, l'insinue aussi, quand, après avoir respectueusement reproduit les divisions, subdivisions, définitions des rhéteurs grecs, le bon sens romain reprenant le dessus, il demande pardon au lecteur « d'avoir été plus verbeux qu'il n'était nécessaire. » On voit donc que, tout en donnant une grande place à l'enseignement doctrinal, les maîtres romains ne s'en dissimulent pas les défauts; ils pensent que ce qu'il y a de plus efficace pour habituer les jeunes gens à la parole, c'est de les faire parler, et tout le monde le pense comme eux. Dès le début, la popularité va aux exercices pratiques. Ceux qui les premiers ouvrent des écoles donnent à traiter à leurs élèves ce qu'ils appellent des *thèses*, c'est-à-dire des questions générales, comme celle-ci : vaut-il mieux se marier ou rester garçon? lequel est préférable de vivre aux champs ou à la ville? doit-on prendre part aux affaires publiques ou ne s'occuper que des siennes? Peu après, les *thèses* sont remplacées par des *causes*, ce qui signifiait sans doute que les sujets qui étaient traités à l'école devaient ressembler aux procès qui se plaidaient devant les juges; puis, tout d'un coup, il n'est plus question de *thèses* ni de *causes*, on nous parle de *suasoriæ*, de *controversiæ*, et l'exercice scolaire par lequel on habitue les enfans à parler prend le nom de *declamatio*, qui, dans ce sens, est nouveau. Si l'on a éprouvé le besoin de changer le nom, c'est probablement que la chose aussi a été changée, mais personne ne nous dit en quoi le changement a

consisté et il nous est impossible de le savoir avec certitude (1). Nous pouvons seulement soupçonner qu'il dut avoir une certaine importance et qu'il était de nature à contenter tout à fait le public, puisque le succès en fut si rapide et si complet.

Les pères de famille et les jeunes gens surtout en étaient charmés. Ce que nous dit Quintilien des pères de cette époque montre qu'ils ressemblaient beaucoup à ceux d'aujourd'hui. Ils avaient une très haute opinion de leurs enfans ; ils trouvaient de l'esprit à toutes leurs saillies, ils répétaient leurs bons mots, ils admiraient leur bavardage ; et, comme ils ne se lassaient pas de les écouter, ils voulaient que le maître leur donnât l'occasion de se faire entendre. Ils exigeaient donc qu'on les fît déclamer le plus souvent possible et ne trouvaient d'intérêt qu'aux séances où leur fils prenait la parole ; le reste leur était indifférent. C'est ainsi que les déclamations finirent sans doute par absorber presque tout le temps des élèves à l'école.

Quand l'élève arrive chez le rhéteur, vers treize ou quatorze ans, il sort des mains du grammairien, qui lui a enseigné tant bien que mal tout ce qu'on apprend chez nous jusqu'à la fin de la classe de seconde. On l'a même préparé, pendant les derniers temps, à l'enseignement que le rhéteur va lui donner et qu'on regarde comme le couronnement des études. Il attend avec impatience qu'on le mette véritablement à la rhétorique, et surtout qu'on le fasse déclamer. Songez que, le jour où il prendra part à cet exercice, il va devenir, au lieu d'un élève, un personnage qu'on écoute et qu'on applaudit. Au milieu de l'émotion du jeune auditoire, le maître donne le sujet de la déclamation ; puis, après l'avoir énoncé, il l'explique. Il montre quel en est le caractère, de quels développemens il est susceptible, s'il faut mettre les personnages eux-mêmes en scène et supposer qu'ils défendent leurs intérêts, ou s'il convient mieux de les tenir éloignés et de leur donner un avocat ; il indique les dangers qu'il faut éviter et les principaux argumens dont on peut se servir. Cette partie préliminaire qu'on appelle *sermo*, est le véritable enseignement du professeur, et Quintilien exige qu'il y donne beaucoup d'importance. Alors le rôle de l'élève commence. Il

(1) On déclamait aussi dans les écoles grecques, mais Sénèque semble dire que ce n'était pas de la même manière qu'à Rome. La déclamation, à Rome, dut prendre un caractère nouveau et plus romain. Ce qui paraît le prouver, c'est que tous les mots qui désignent les exercices scolaires sont latins.

compose sa déclamation, il l'écrit, puis la lit devant le maître, qui la corrige phrase par phrase. Cela fait, il l'apprend par cœur et la récite avec les intonations et les gestes qu'on lui a enseignés. C'est donc deux fois de suite qu'il la répète devant le maître et les camarades, une fois assis, l'autre debout; Juvénal a quelque raison de dire que ce régime auquel on soumet la classe est bien fait pour la dégoûter de l'éloquence (1). Mais on se garde d'en rien laisser voir; ce serait manquer grossièrement à la politesse, au savoir-vivre, à ce qu'on appelle avec un peu d'exagération l'*humanitas*, que de ne pas admirer un orateur qui débute. D'ailleurs ces jeunes gens savent bien que la complaisance est réciproque, et que celui qu'ils applaudissent leur rendra, quand ils déclameront à leur tour, ce qu'ils ont fait pour lui. Aussi, à la première phrase un peu brillante que leur camarade prononce, le jeune auditoire se lève; on quitte sa place, on trépigne, on hurle, c'est un délire. Qu'on se figure ce que ces scènes pouvaient être dans ces classes agitées, bruyantes, qui comptaient quelquefois deux cents écoliers. Le débutant en sort enivré d'orgueil, et lorsque à son retour chez lui il a reçu les félicitations de sa famille émue, il peut croire qu'il est déjà un Cicéron.

Tout n'est pas fini; après le triomphe de l'écolier, vient celui du maître. Il fait emporter le pupitre derrière lequel il parle ordinairement, il se dresse dans sa chaire, et, reprenant le sujet que les élèves viennent de traiter, il en donne le corrigé. C'est une fête pour la classe de l'entendre, et elle y prend un plaisir si vif qu'elle se demande si ce n'est pas véritablement un crime d'empêcher les autres d'en jouir. C'est ainsi que dut venir l'idée d'ouvrir les portes de l'école le jour où le rhéteur devait parler et de laisser entrer ceux qui voulaient l'entendre.

On y vint en foule. La société de ce temps, plus éprise que jamais des lettres et un peu désoccupée de la politique, trouvait dans ces solennités littéraires une distraction dont elle avait besoin. Les plus illustres orateurs, Messalla, Pollion, l'empereur lui-même, avec ses grands ministres, Agrippa et Mécène, les encourageaient par leur présence. L'École était pleine le jour où un maître célèbre, Porcius Latro, Albucius Silus, Gallio, devait prendre la parole. Les pensées ingénieuses, les phrases à effet, les images inattendues, les cliquetis de mots, toutes ces fleurs

(1) C'est, dit Juvénal, le régime du chou répété : *Occidet miseros crambe repetita magistros*.

artificielles dont ils paraient leurs discours étaient accueillies par des cris d'enthousiasme. Le lendemain, dans les sociétés mondaines et lettrées de Rome, il n'était pas question d'autre chose. Les opinions étaient souvent fort partagées; il y avait des rivaux jaloux qui se moquaient sans pitié des expressions dont l'orateur s'était servi, et qu'on avait applaudies la veille. D'autres, plus audacieux encore, osaient reprendre le sujet qu'il avait traité, pour montrer qu'ils avaient plus de talent que lui. Les admirateurs, au contraire, ne tarissaient pas d'éloges. Ils répétaient les beaux endroits qu'ils avaient retenus et dont, à l'occasion, ils se servaient pour leur compte. Cependant, malgré le bruit que faisaient ces déclamations au moment où l'on venait de les entendre, il était à craindre qu'il n'en restât rien dans la suite. Elles devaient être souvent improvisées. D'autres fois les orateurs, selon le mot de Latro, les écrivaient dans leur tête, mais aucun d'eux ne songea jamais à les publier. C'est ainsi que tous ces rhéteurs, qui étaient après tout des gens de talent et qui eurent, à leur époque, tant de renommée, risquaient beaucoup de périr tout entiers, et en effet on nous dit, quelques années après leur mort, qu'on ne possédait rien d'eux qui fût authentique.

Si pourtant nous avons conservé des renseignemens sur eux et quelques débris de leurs discours, nous le devons à un hasard qu'il ne sera pas inutile de raconter.

III

Vers la fin du règne de Tibère, la famille des *Annæi Senecæ* tenait un rang important dans la société romaine. On sait qu'elle était espagnole de naissance et originaire de Cordoue. Le père était venu à Rome encore jeune, et probablement pour suivre les leçons des rhéteurs renommés; il y retourna quand il eut des enfans et voulut s'occuper de leur éducation et de leur fortune; vers la fin de sa vie, il paraît s'y être fixé. C'était un homme intelligent, sensé, très ami des lettres et passionnément Romain, malgré son origine provinciale. Cependant il était bien de son pays; le tempérament espagnol, que nous retrouvons chez son fils le philosophe, et encore plus chez l'auteur de la *Pharsale*, son petit-fils, se trahit chez lui par des brusqueries, des exagérations, des partis pris, des violences. Il est probable qu'il avait pour ses amis une très vive affection, mais il est certain

qu'il détestait énergiquement ses ennemis. Il traite fort mal ceux qui ne sont pas de son sentiment; il les appelle sans marchander des sots et des fous, et il trouve « qu'on devrait venger le bon sens sur leur dos, à coups de bâton. »

Dans sa famille, il ne devait pas être toujours commode. Il entendait que sa femme Helvia vécût à la manière des matrones de l'ancien temps; il la confinait dans les soins du ménage et ne voulut pas permettre qu'elle se donnât un vernis de littérature et de philosophie, comme le faisaient tant d'autres femmes du monde. Il aimait beaucoup ses trois fils, auxquels il avait fait donner une brillante éducation, et qui furent tous des gens très distingués; il était fier d'eux et, comme tout le monde, les croyait réservés à un grand avenir, ce qui ne l'empêche pas de leur parler quelquefois avec rudesse. On voit bien qu'entre eux et lui il devait y avoir un désaccord. Les fils voulaient être de leur temps. Ils ne condamnaient pas sans réserve les façons nouvelles de parler et d'écrire; ils ne tenaient pas les yeux obstinément fixés sur le passé, ils avaient confiance en l'avenir, ils pensaient que l'humanité devait se perfectionner avec l'âge: l'un d'eux n'est-il pas le premier des philosophes anciens qui ait formulé d'une manière précise la théorie du progrès? Le vieillard, au contraire, était morose, découragé; il proclamait que tout allait plus mal qu'autrefois, et que « c'est une loi fatale, immuable, que les choses humaines parvenues au faîte retombent au plus bas degré plus vite qu'elles n'étaient montées. » Il est permis de croire qu'entre des gens qui professaient des opinions si opposées, les discussions devaient être assez fréquentes. Pour convaincre ses fils, le père s'étendait en éloges du passé, et, parmi les comparaisons qu'il en faisait avec le présent, il rappelait sans doute que cette époque fut la plus brillante de la déclamation romaine; il parlait de ces grands rhéteurs dont on ne savait plus que le nom, il citait les plus beaux passages de leurs discours qu'il avait retenus et qui n'existaient plus que dans sa tête. Depuis qu'il les avait entendus, plus d'un demi-siècle s'était écoulé, mais il ne les avait pas oubliés. Dans un temps où l'on avait fait de la mémoire un art qui s'enseignait dans les écoles, celle de Sénèque tenait du prodige. « Il retenait deux mille noms et les redisait dans l'ordre où on les avait énoncés. Il répétait plus de deux cents vers qu'il venait d'entendre, en commençant par le dernier. » Ses enfans, qui prenaient grand plaisir à l'écouter, lui

demandèrent de recueillir tous ces souvenirs pour les empêcher de se perdre. Il ne se fit pas trop prier, car, comme il l'avoue de bonne grâce, « il ne lui déplaisait pas de redevenir jeune un moment et de retourner à l'école. » C'est ainsi que fut composé le livre intéressant où revivent pour nous les rhéteurs du premier siècle.

Il ne contient pas d'eux des discours entiers : la mémoire de Sénèque, si merveilleuse qu'elle fût, n'aurait pas probablement suffi à les retenir dans leur ensemble. Il s'est contenté d'en citer des phrases, des passages et quelquefois des développemens entiers qui l'avaient frappé. Le titre que l'ouvrage porte dans les manuscrits (*Oratorum et rhetorum sententiæ, divisiones, colores*) indique ce que l'auteur a voulu faire. Il a tenu d'abord à reproduire les pensées brillantes (*sententiæ*) pour lesquelles on avait un goût si décidé : c'était alors ce qu'on applaudissait le plus et ce qu'on oubliait le moins. Le plan du discours (*divisio*) avait aussi beaucoup d'importance ; on cherchait à y mettre le plus de finesse et de subtilité possible ; Fénelon reproche le même défaut aux prédicateurs de son temps. La signification du mot *colores* est plus étendue, et il est plus difficile de la préciser. D'une manière générale, il signifie la façon dont l'orateur comprend la cause qu'il va plaider et le tour qu'il lui donne, sa manière de présenter les événemens, l'attitude qu'il attribue aux personnages. Un père se plaint que son fils refuse de le nourrir et il le traduit devant les tribunaux, mais doit-il y paraître irrité, menaçant, armé de la loi et demandant qu'elle soit rigoureusement appliquée, ou triste, gémissant, honteux d'être réduit à cette extrémité de traîner son enfant en justice? entre ces deux *couleurs* on peut choisir. Quelquefois le mot a une signification plus nette encore, il s'applique à un incident qu'on invente pour donner plus d'intérêt à la cause ou la rendre plus facile à défendre. Un père qui est convaincu qu'un de ses fils a voulu l'assassiner ordonne à l'autre de le mettre à mort. Celui-ci hésite et se contente de jeter son frère dans une barque et de l'abandonner aux flots. Plus tard, quand il est poursuivi par le père pour crime de désobéissance, il raconte, pour se justifier, que lorsqu'il traînait le malheureux vers la mer pour l'y précipiter, il a passé par hasard près du tombeau de sa mère et qu'il a cru entendre en sortir une voix qui lui défendait d'obéir. Voilà une *couleur* tout à fait dramatique et qui prête aux plus grands effets. On n'a pas de

peine à comprendre l'importance que les *couleurs* ont prise dans l'école; elles étaient un élément de nouveauté et d'originalité qui rajeunissait les sujets usés. Les jeunes imaginations s'y donnaient carrière, et elles fournissaient aux gens d'esprit l'occasion de se faire tout de suite reconnaître et applaudir : d'une *couleur* nouvelle et heureuse Rome s'entretenait toute une journée.

L'ouvrage de Sénèque contient dix livres de *controversiæ*, c'est-à-dire de causes civiles, semblables à celles qui se plaidaient devant les juges, et des *suasoriæ*, dont le sujet était emprunté à l'histoire, et qui ressemblaient aux discours français et latins qui se donnaient et se donnent encore quelquefois dans nos classes de rhétorique (1). Une partie de l'œuvre est malheureusement perdue, mais ce que nous en avons conservé suffit pour nous donner une idée du reste.

IV

C'était la *controverse* qui, dans les écoles anciennes, intéressait le plus les élèves et les maîtres, et la raison en est facile à trouver. L'antiquité a toujours préféré l'éloquence judiciaire aux autres. D'ailleurs tous ceux qui suivaient les cours des rhéteurs étaient appelés à plaider un jour devant les tribunaux, tandis que fort peu d'entre eux arrivaient à entrer au Sénat; il était donc naturel qu'on les exerçât surtout à ce qu'ils devaient faire. L'idée dut même venir d'abord, pour moins s'éloigner de la réalité, de reprendre à l'école les causes plaidées devant les juges, quand elles avaient fait du bruit et qu'elles prêtaient à de beaux mouvemens oratoires. Au moment où Rome était toute occupée du procès de Milon, Brutus imagina de refaire le plaidoyer que Cicéron venait de prononcer pour le défendre, et qui ne l'avait pas sauvé; seulement il le prit sur un ton bien différent. Cicéron s'était efforcé de prouver que Milon n'était pas l'agresseur; Brutus, au contraire, avoue sans détour qu'il avait attendu Clodius sur la route pour le tuer et il le félicite d'avoir eu le courage de délivrer la république d'un de ses plus mortels ennemis. Ceux qu'il réunit ce jour-là, pour entendre sa controverse, purent, dans le déclamateur, deviner le futur meurtrier du tyran. Au commencement du règne de Néron, il se passa une aventure tragique, que Tacite

(1) Pressons-nous de nous servir de ce mot de *classe de rhétorique;* il va être remplacé dans le jargon moderne par celui de *classe de première*.

a racontée. Un tribun du peuple, Octavius Sagitta, était l'amant d'une femme mariée, qui s'appelait Pontia. Il l'avait décidée à se séparer de son mari et lui avait fait promettre de l'épouser; mais, une fois libre, Pontia hésitait, par l'espérance d'un mariage plus riche, et même elle finit par reprendre sa parole. « Octavius désespéré se plaint, menace, invoque sa réputation perdue, sa fortune épuisée. Toujours repoussé, il demande pour consolation une dernière nuit dont les douceurs lui rendront l'empire sur ses sens. La nuit est fixée, Octavius y vient avec un fer sous sa toge. On sait tout ce qu'inspirent la colère et l'amour, querelles, prières, reproches, raccommodement; le plaisir eut aussi dans les ténèbres ses momens privilégiés. Tout à coup, saisi d'une fureur à laquelle Pontia ne s'attendait pas, Octavius la perce de son poignard. La suivante de Pontia accourt, il l'écarte d'un second coup, et s'élance hors de la chambre (1). » Sagitta ne fut pas poursuivi tout de suite : il était magistrat et inviolable; mais à sa sortie de charge, le Sénat le condamna à l'exil. On pense bien que l'affaire était très discutée à Rome, que les uns y prenaient parti pour l'assassin, les autres pour la victime. Le jeune Lucain, qui n'avait pas encore vingt ans, mais qui était déjà célèbre et qui ne manquait aucune occasion d'éveiller sur lui l'attention publique, traita, dans quelque *auditorium*, ce sujet qui passionnait Rome, et, pour se faire des partisans des deux côtés, il plaida successivement le pour et le contre.

Mais il n'était pas possible que l'école, en quête de sujets de déclamation, se contentât de reprendre les causes réelles. Les grands procès, comme ceux de Milon et de Sagitta, les procès dramatiques qui excitent la curiosité générale, ne sont pas communs. Ce qui est l'ordinaire devant les tribunaux, ce sont les discussions juridiques à propos d'intérêts privés et souvent mesquins, les affaires de vente, de propriété, d'héritage, etc. On ne pouvait guère espérer que l'imagination des jeunes gens s'enflammerait pour ce qu'on appelait dédaigneusement des causes de gouttière et de mur mitoyen. Il fallait leur trouver autre chose, et, puisque la réalité ne le fournissait pas, on était bien forcé de l'inventer. L'invention est rendue plus facile par les libertés qu'on laisse à l'inventeur; on a grand soin de ne lui imposer aucune gêne. Une affaire civile suppose toujours une loi que le

(1) On peut voir toute l'affaire dans Tacite, *Ann.*, XIII, 44.

tribunal doit appliquer : c'est la condition même du procès, et les procès fictifs qu'on imagine dans l'école ne peuvent pas plus s'en dispenser que les autres; aussi toutes les controverses du recueil de Sénèque sont-elles précédées d'un article de loi qui va servir de thème à la discussion. Mais d'ordinaire cet article ne se retrouve textuellement ni dans les codes romains, ni dans ceux de la Grèce. C'est une législation de fantaisie qui est presque partout invoquée (1), et même quand le fond en est exact, il est rare qu'on n'y ajoute pas des détails qui le dénaturent. C'est aussi dans un monde de fantaisie que les déclamateurs font vivre leurs personnages. Est-on dans la Grèce? est-on à Rome? à quelle époque se passent les faits qu'on va discuter? Il est difficile de le dire. Nous voyons qu'il y est question partout de la piraterie, qui n'existe plus dans le monde romain depuis Pompée. Le tyran aussi y joue un grand rôle, un tyran de petite ville, comme il a dû s'en trouver en Grèce, à l'époque de Pisistrate, mais qu'a supprimé partout le régime municipal sous lequel vit l'empire. On en a fait un type d'homme abominable, un monstre qui pille, qui viole, qui torture, qui tue, qui vit dans sa citadelle, entouré de ses satellites, tandis qu'à côté de lui, dans l'ombre, le tyrannicide le guette, attendant l'occasion de mériter la fameuse récompense sur laquelle, à l'école, on discutera sans fin, quand le coup sera fait. Ce sont si bien l'un et l'autre des personnages de convention que le tyran véritable, celui qui siège au Palatin, ne prend pas pour lui d'ordinaire les injures qu'on dit à celui de l'école, et qu'il laisse « la foule des élèves l'égorger en chœur dans les classes (2) » sans avoir l'air d'en prendre aucun souci.

Il semble que, dans ces conditions, l'imagination des maîtres étant laissée libre d'inventer les sujets qu'ils veulent et comme ils le veulent, ils allaient en produire sans cesse de nouveaux qui ne se ressembleraient pas entre eux; il n'en est rien. Ceux qu'on donne aux écoliers sont toujours les mêmes. On y retombe toujours sur les mêmes incidens et les mêmes personnages. Pour ne pas en être trop étonnés, rappelons-nous combien est pauvre le fond sur lequel vit le théâtre depuis qu'il existe, et qu'il n'ar-

(1) M. Bornecque le montre très clairement dans ses notes. Il nous dit qu'il doit les renseignemens qu'il nous donne à ce sujet à M. Paul-Frédéric Girard, professeur à la Faculté de droit de Paris; il l'en remercie, et le public doit l'en remercier avec lui.

(2) *Quum perimit sævos classis numerosa tyrannos.* Juvénal.

rive guère à se rajeunir que par le dehors et les détails. S'il est vrai, comme il le prétend, qu'il soit l'image de la vie, il faut croire que la vie, qui lui fournit si peu de situations et de caractères, doit être d'une désolante uniformité; et comme on voit que les déclamateurs, qui se sont moins asservis à la réalité et se livrent davantage à leur imagination, n'ont pas mieux réussi que les auteurs dramatiques à varier les sujets qu'ils traitent, on peut en conclure que l'esprit humain n'est pas plus fécond et plus riche quand il se permet d'inventer ce qu'il veut que lors qu'il se contente de copier ce qu'il voit.

Le moyen qu'on emploie d'ordinaire à l'école pour donner un peu de nouveauté aux sujets vieillis, c'est de les combiner ensemble. On va prendre dans l'un quelques incidens qu'on introduit dans celui qu'on veut enrichir. Quelquefois on y mêle des personnages qui n'y figuraient pas d'abord, surtout des pirates ou des tyrans, les personnages chéris des déclamateurs. Souvent on se contente de quelques légères modifications qui, sans en altérer le fond, en renouvellent un peu l'apparence. Ce procédé est visible dans une des déclamations qui paraît avoir eu le plus de succès dans les écoles, celle de la jeune fille enlevée. On imagine une loi qui n'a jamais existé nulle part. Elle ordonne que lorsqu'une jeune fille a été enlevée, elle a le droit de choisir entre deux satisfactions, ou bien son ravisseur sera mis à mort, ou il l'épousera sans dot. Rien ne paraît d'abord plus simple, et l'on ne voit pas d'où un procès peut naître. Cependant il peut arriver que, si la jeune fille se décide pour le mariage, son père n'y veuille pas consentir; il en a le droit, et alors il faut plaider. Il se peut aussi, ce qui est beaucoup plus surprenant, mais non tout à fait impossible, que ce soit le père du coupable qui refuse et qui aime mieux voir son fils mort que marié; en ce cas, il ne reste d'autre ressource que de l'accuser de folie. Mais voici une conception plus extraordinaire : on suppose que, dans la même nuit, le jeune homme ait enlevé deux jeunes filles, et que l'une demande sa mort, tandis que l'autre consent à l'épouser. La situation devient fort embarrassante; mais elle a l'avantage d'être, pour les orateurs, une occasion de traits spirituels et de phrases piquantes; on se doute bien qu'ils ne manquent pas de la saisir. L'un d'eux imagine que, si la nuit avait duré, il en aurait sans doute enlevé une troisième. Aussitôt un autre de dire : « Je vous félicite,

jeunes filles, que le jour n'ait pas tardé à paraître. » Celui-ci s'adresse à la femme qui s'est résignée au mariage, pour lui faire changer d'avis : « Regarde, lui dit-il, qui tu vas épouser; c'est un homme qui ne se contente pas d'une femme. » — « Même pour une nuit, » ajoute un autre. — C'est un véritable assaut d'esprit.

V

Cette façon de compliquer les sujets, d'y ajouter des incidens disparates et bizarres sous prétexte d'en renouveler l'intérêt, a pour effet de les rendre de plus en plus invraisemblables. Il en résulte qu'ils deviennent différens des causes que ces jeunes gens auront à plaider dans la suite et que par conséquent l'école se trouve ne plus les préparer d'une façon directe pour la profession à laquelle ils se destinent. Ce reproche est celui qu'on lui a fait le plus souvent, et les rhéteurs semblent prouver, par leur exemple, qu'on a bien raison de le lui faire. Quand une circonstance les amène à paraître devant un tribunal civil, ils y échouent honteusement. Porcius Latro, un jour qu'il lui fallut s'adresser à des juges véritables, qui siégeaient en plein air, perdit la tête, et l'on fut obligé de le ramener dans une basilique fermée pour qu'il pût achever sa plaidoirie. La mésaventure d'Albucius Silus fut encore plus plaisante Il plaidait dans son pays, à Milan, devant les centumvirs, et, oubliant qu'il n'avait plus affaire à des auditeurs bienveillans, auxquels on fait tout accepter, il pensa qu'il réduirait son adversaire au silence en employant une de ces belles *couleurs* qui soulevaient les clameurs à l'école. « Ne veux-tu pas, lui dit-il, que nous terminions d'un coup le débat par un serment? Eh bien! jure; mais je vais te dicter la formule : jure par les cendres de ton père que tu n'as pas enseveli, jure par sa mémoire... » et il acheva la tirade. — « A merveille, répond l'avocat de la partie adverse, mon client va jurer. » — Albucius se récrie : « Je n'ai pas déféré le serment, j'ai fait une figure. » Malheureusement les juges sont pressés d'en finir et le client de jurer. « Mais alors, disait piteusement Albucius, c'est la mort des figures de rhétorique. » — « Soit, reprit l'autre; on pourra bien vivre sans elles. »

Il est très surprenant que ce reproche qu'on faisait aux écoles de déclamation, et qu'elles méritaient, de ne pas préparer di-

rectement la jeunesse à ce qu'elle devait faire un jour, ne les ait pas empêchées d'obtenir un si grand succès. Je crois que la raison en doit être cherchée dans les circonstances politiques. La parole ne pouvait pas garder sous l'empire la place qu'elle occupait du temps de la république. Tacite dit quelque part « qu'Auguste avait *pacifié* l'éloquence comme tout le reste. » Cette expression est de nature à nous causer quelque inquiétude. Elle rappelle une autre phrase célèbre où il fait dire à un ennemi des Romains que, « lorsqu'ils n'ont plus rien laissé dans un pays, ils se vantent d'y avoir établi la paix : *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* » C'eût été en effet un moyen commode et sûr, pour prévenir les excès de la parole, d'empêcher tout le monde de parler. Cependant Auguste ne l'a pas employé. On ne peut pas prétendre que l'empire ait été tout à fait un régime de silence. On continuait à parler au Sénat, dans les tribunaux civils et criminels, dans les salles de lectures publiques; il semble même que le prestige de l'éloquence n'ait subi aucune atteinte; elle est toujours pour Quintilien le premier des arts, presque le seul, et l'éloge qu'en fait Aper dans le *Dialogue des orateurs* est plus exagéré, plus dithyrambique que celui de Cicéron, dans le *De oratore*. Il est sûr pourtant qu'elle n'a plus la même puissance qu'autrefois; elle a cessé de s'adresser directement au peuple, ce qui faisait sa force sous la république. Il n'y a plus d'assemblées populaires, et l'empereur est le seul qui, dans quelques occasions solennelles, monte à la vieille tribune que décoraient les rostres des vaisseaux d'Antium. Au Sénat, où se décident encore de grandes affaires, la parole n'est pas libre; on ne dit jamais toute sa pensée, et l'on est souvent forcé de dire le contraire de ce qu'on pense. Il est donc devenu moins nécessaire qu'autrefois d'exercer les jeunes gens à un art qui a perdu de son importance. Et pourtant on les y exerce toujours, peut-être même avec plus de passion qu'auparavant. Jamais les leçons des rhéteurs n'ont été plus suivies, ni leurs écoles aussi peuplées. Seulement la déclamation, qui n'était d'abord qu'un moyen, tend de plus en plus à devenir son propre but; on déclamait pour apprendre à parler, on déclame pour déclamer. Mais en même temps, on s'aperçoit qu'en elle-même, et en dehors de la facilité qu'elle donne pour la parole, la déclamation n'est pas un exercice inutile. Elle est faite pour former des orateurs et il se trouve qu'elle profite à d'autres. Pour convaincre quelqu'un et l'amener

à son opinion, il faut savoir trouver des idées, en apprécier la valeur, les ranger dans l'ordre le plus logique, les exposer de la façon la plus persuasive, les exprimer dans les termes les plus clairs, ce qui ne constitue pas seulement l'art de parler, mais aussi celui d'écrire; et l'art d'écrire peut-il se séparer de l'art de penser? Voilà ce qui s'enseigne véritablement dans les écoles, quoiqu'on ait l'air de n'y travailler que pour l'éloquence, et c'est vraisemblablement pour cette raison que le mot *eloquentia* a pris alors une signification plus étendue et s'applique à toute la littérature.

Les rhéteurs en avaient bien le sentiment. Sénèque disait de l'éloquence comme on l'enseignait dans les écoles, c'est-à-dire par la déclamation, qu'elle conduit à tout et fournit des armes à ceux-là mêmes qu'elle ne forme pas pour elle, *instruit etiam quos non sibi exercet :* c'est la vérité. Pratiquée d'une manière plus large, plus intelligente, avec un goût plus sûr, la déclamation pouvait, selon le mot de Sénèque, « conduire à tout; » elle apprenait à écrire et à penser, autant qu'à parler. Les pères de famille de cette époque n'en demandaient pas tant. Quand ils envoyaient leurs fils à l'école, ils n'avaient qu'une intention, ils demandaient aux maîtres d'en faire de beaux parleurs et les maîtres, je n'en doute pas, ne songeaient qu'à les satisfaire. C'est un peu malgré eux, sans le vouloir, peut-être sans le savoir, par l'effet des circonstances et la pente naturelle de la déclamation, qu'ils ont laissé leurs exercices prendre un caractère différent de celui qu'avait la parole dans les tribunaux et qu'ils encouraient le reproche de ne pas préparer uniquement leurs élèves à ce qui devait être leur métier. Ce reproche leur était sensible. Ils auraient pu, ils auraient dû peut-être l'accepter franchement; ils pouvaient répondre, pour se défendre, que, si l'éducation qu'ils donnaient n'était pas strictement professionnelle, il y avait néanmoins un grand profit à tirer d'une éducation générale, qui exerce l'esprit et le rend capable de tout; au contraire, ils s'obstinaient à tenir les yeux fixés sur le Forum et à ne vouloir s'inspirer que de ce qu'on y faisait : c'était une fascination; d'autant plus qu'ils étaient pleins d'orgueil, qu'il leur répugnait de passer pour des maîtres d'école et qu'ils ne voulaient être que des orateurs : Albucius Silus, pour ne pas sembler un pédant, a soin de glisser, dans ses déclamations, des termes vulgaires. Porcius Latro refuse d'écouter les controverses des élèves, il se

borne à déclamer lui-même en leur présence, disant « qu'il n'est pas un professeur, mais un modèle; » aussi n'appelle-t-on pas ceux qui se pressent autour de lui ses *disciples*, mais ses *auditeurs*. Je crois bien qu'une partie des défauts qui ont fait à ces rhéteurs une si mauvaise réputation, doit venir de là; si, par le choix de leurs sujets, ils s'éloignent de ceux qui se traitent dans les tribunaux, ils cherchent à s'en rapprocher par la manière dont ils les traitent. C'est le souci qu'ils avaient, malgré tout, de paraître « des gens du Forum, *forenses* (1), » qui trop souvent les amène à reproduire, en les exagérant, les procédés des avocats de leur époque.

Quand plus tard, après dix siècles, la Renaissance revint aux exercices scolaires de l'antiquité, qu'on rétablit, dans les classes, le discours, qui remplaçait la déclamation, les conditions étaient changées; l'école n'avait plus avec le barreau les mêmes attaches; il ne s'agissait plus, comme autrefois, d'y faire uniquement des orateurs, on visait plus haut : dans l'enfant on voulait former l'homme, et il semblait que, pour lui faire un jugement droit, un esprit orné et nourri, une âme libérale, ces vieux exercices, pratiqués d'une autre façon et dans un esprit différent, pouvaient rendre de grands services (2). Au lieu de borner leur efficacité à un métier particulier, comme faisait l'antiquité, on s'en servit pour créer cette éducation générale, qui précède l'instruction professionnelle et prépare à la recevoir avec profit. C'est celle qu'ont adoptée, depuis la Renaissance, toutes les nations du monde civilisé, et comme nous avons vu que le principe même et l'origine de cette éducation se trouvent déjà dans les écoles romaines, il m'a paru que c'était une raison suffisante de les étudier.

(1) Le mot est de Pollion, à propos de Porcius Latro; et il ajoute que ce souci exagéré est ce qui montre bien qu'il n'est en réalité qu'un homme d'école.

(2) Un des esprits les plus distingués de notre temps, J.-J. Weiss, a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 sept. 1873), un article intitulé : *l'Éducation classique et les exercices scolaires. Le Discours*. Quoique l'article ait près de trente ans de date, il s'applique si parfaitement à ce qui se passe sous nos yeux que je ne puis m'empêcher d'en citer les dernières lignes. « Nous prisons, autant qu'on doit le faire, tout ce qui est du domaine de l'intelligence et du génie, sciences naturelles et historiques, sciences mathématiques, économie, statistique, philologie, archéologie et le reste; mais les nombres et leurs abstractions, la géométrie et ses déductions, les sciences naturelles et leurs classifications, l'histoire et ses phénomènes, la logique même et ses lois, ne sont que des parties de l'homme et de l'entendement humain. Les humanités et les lettres sont l'homme lui-même; pour leur enlever l'éducation, il faudrait commencer par ôter l'homme de l'homme. »

VI

Il y en a d'autres assurément; et, par exemple, on s'aperçoit vite, quand on lit l'ouvrage de Sénèque, qu'il contient des renseignemens curieux sur la société de cette époque, qui est le siècle d'Auguste; et, comme on les trouverait difficilement ailleurs, il ne faut pas les laisser perdre.

Le sujet des controverses était pris généralement dans la vie privée. La peine que se donnent les maîtres pour les rendre plus intéressantes ou les rajeunir quand elles ont vieilli, ce que les élèves y ajoutent par les *couleurs* qu'ils se permettent d'inventer finissait par leur donner un caractère très romanesque, et ce caractère est un des motifs du succès qu'elles ont obtenu. Le roman est à peu près absent de la littérature latine, ce qui ne veut pas dire que le romanesque n'eut aucune place dans l'imagination des Romains, au moins quand ils étaient jeunes. Ils devaient en avoir le goût comme tout le monde, et la déclamation leur plaisait, parce qu'elle leur donnait un moyen de le satisfaire. L'absence du roman est fâcheuse pour ceux qui aujourd'hui veulent connaître les détails de la vie intérieure au premier siècle de notre ère, d'autant plus que le théâtre nous manque aussi pour cette époque. Il faut y suppléer comme on peut et aller prendre chez les déclamateurs ce qu'ils en disent, en se souvenant que ce sont des gens qui exagèrent volontiers, et qu'on doit user avec précaution de leur témoignage.

Dans le tableau qu'ils nous présentent de la vie de famille, il y a un personnage qui ne paraît guère, c'est la jeune fille. Il est vrai qu'en réalité elle y tenait assez peu de place. Nous avons pourtant, dans le recueil de Sénèque, une controverse qui roule entièrement sur elle, et il est intéressant de voir le rôle qu'on lui fait jouer. Voici, en quelques mots, le sujet de la controverse. Un jeune homme a été pris par des pirates, et son père ne se préoccupe pas de le délivrer. Il était donc condamné à rester prisonnier s'il n'avait touché le cœur de la fille du chef de la bande (*archipirata*). Après lui avoir fait promettre de l'épouser, quand il ne sera plus captif, elle le délivre et part avec lui. De retour dans son pays, il l'épouse. Mais, au bout de quelque temps, son père ayant trouvé une fille riche, qui a perdu ses parens et par conséquent jouit de sa fortune, une *orba*, comme on disait à

Rome, il veut forcer son fils à quitter la première pour épouser l'autre, et, comme il refuse, il le chasse (1). Du père ou de son fils, qui a raison? c'est le sujet à débattre. Pour ne prendre que ce qu'il y a de nouveau et de piquant dans la cause, je néglige le flot des lieux communs qui se débitent des deux côtés : — C'est la fille d'un pirate — qu'importe? Rome n'a-t-elle pas été d'abord un ramassis de brigands? Et le bon roi Servius n'était-il pas le fils d'une esclave? Si chacun se faisait sa fortune à lui-même, on naîtrait toujours dans la famille d'un grand seigneur. — Mais elle n'a pas eu de dot. — Tant mieux, celui qui l'a épousée est plus sûr de n'être pas son serviteur; et, à ce propos, on réédite toutes les sottises que les anciens comiques disent aux *mulieres dotatæ*. Les lieux communs de ce genre reparaissent dans presque toutes les déclamations, et je les passe. Ce qu'il y a d'intéressant dans celle-ci, ce qui mérite d'être noté, c'est de voir que dans une cause où il semble que l'amour devait tenir tant de place, il n'en est pas question, ou plutôt que le seul orateur à peu près qui en parle y trouve un prétexte pour ne pas regarder ce mariage comme sérieux, puisqu'il a été contracté, dit-il, dans un accès de folie (*furore et morbo*), c'est-à-dire par des amoureux. Ceux qui prennent le parti de la jeune femme la louent surtout d'avoir une âme douce et compatissante : « Elle soignait les captifs, elle intervenait en leur faveur, elle allégeait leurs souffrances ; » voilà les seules vertus qui lui conviennent. Son mari semble tenir à la défendre de l'amour comme d'un crime. « Quand elle l'a vu pour la première fois, couvert de haillons, les mains serrées dans des chaînes, les membres décharnés, les yeux enfoncés dans leur orbite, il n'était pas fait de manière à lui inspirer une passion; ce n'est donc pas un caprice d'amour, c'est la pitié seule qui lui a donné la pensée de le sauver. » On voit bien qu'en laissant croire que la jeune fille était amoureuse, il aurait cru la déconsidérer (2).

Je ne veux pas quitter cette controverse, l'une des plus

(1) A propos de cette expression *pater filium abdicat*, dont se sert Sénèque, M. Bornecque nous dit dans sa note : « l'*abdicatio*, dont il est continuellement question chez tous les déclamateurs latins, acte par lequel le père chasse son enfant, n'est plus obligé de le nourrir, et le prive de ses droits à l'héritage, n'a *jamais* existé à Rome. »

(2) Scudéry a repris le sujet de la fille du pirate et l'a inséré dans son roman *d'Ibrahim ou l'illustre pacha*. Il serait intéressant de voir comment il l'a traité et de constater, par la comparaison, la différence des mœurs et des idées.

curieuses du recueil, sans montrer qu'ici encore nous trouvons une de ces surenchères d'esprit dont les déclamateurs ont l'habitude, chacun d'eux cherchant à dépasser celui qui a parlé avant lui et a éblouir le public par des *couleurs* de plus en plus surprenantes. Un de ceux qui attaquaient la jeune femme avait imaginé de dire qu'il n'était pas vrai qu'elle fût partie, comme on le prétend, à l'insu de son père, l'*archipirata*, et qu'elle lui obéissait, en ayant l'air de le trahir. Les bons partis ne sont pas communs dans une troupe de brigands; le père aura trouvé l'occasion bonne pour la marier sans dot à un honnête homme. La *couleur* était assez heureuse; un autre s'en empare et va plus loin: qui sait si le père n'avait pas le dessein d'en faire une espionne, qui renseignerait les pirates sur les bons coups qu'ils pouvaient tenter? Aussitôt un troisième, d'une imagination plus vive, a l'idée de mettre l'hypothèse en action et de faire du roman un drame. Au milieu de sa plaidoirie, brusquement, il s'arrête. Il regarde derrière lui; il feint d'entendre un bruit tumultueux, de voir des campagnes dévastées, des fermes qui brûlent, des gens qui s'enfuient, et se tournant vers le jeune homme épouvanté, il lui dit : « Pourquoi donc as-tu peur? rassure-toi : c'est ton beau-père qui arrive. »

Le mariage, qui, dans la vie réelle, donne lieu à tant de procès, est naturellement aussi le sujet de beaucoup de déclamations. Dans l'une des plus intéressantes, le mari a peur d'avoir été trompé. Il a fait une longue absence pour son commerce, et pendant qu'il n'est pas là, un voisin riche, très épris de sa femme, a essayé par tous les moyens de la séduire. Il n'y a pas réussi, et plein d'admiration pour une vertu, qui apparemment lui semble rare, il lui laisse en mourant toute sa fortune, et justifie sa libéralité en disant que c'est « parce qu'il l'a trouvée honnête. » Ce témoignage solennel paraît suspect au mari, et il accuse sa femme d'infidélité, précisément parce qu'on a trop attesté qu'elle avait été fidèle. Il nous reste, de cette controverse ingénieuse un assez long développement de Porcius Latro, qui est une des pages les plus agréables de la littérature latine. A côté du mari jaloux, un peu trop prompt à soupçonner, les déclamateurs nous en montrent un autre qui n'est que trop sûr de son infortune. C'est un brave soldat, qui a perdu les deux mains à la guerre; sa femme, qui sait qu'il ne pourra pas la punir, ne se gêne pas pour le tromper. Le mari, l'ayant surprise avec son

complice, va chercher son fils, lui ordonne de tuer les deux coupables, et, comme le fils hésite, il le chasse et le déshérite pour ne lui avoir pas obéi. Mais c'est le divorce qui fournit la matière la plus abondante aux écoles de déclamation. Aujourd'hui nous en tirons surtout des comédies amusantes, les Romains le prenaient du côté tragique. N'est-ce pas une preuve qu'ils en souffraient encore plus que nous? Ils supposent presque toujours que le père a des enfans du premier lit, la femme nouvelle (*noverca*) ne peut pas les souffrir, et elle en est détestée. Avec elle, la guerre pénètre dans la maison. Désormais, entre l'odieuse *noverca*, le père qui la soutient, et le fils qui l'attaque, il se passe des drames horibles. Ils n'ont tous que la pensée de se débarrasser les uns des autres; le fils poignarde, la *noverca* empoisonne, le père meurt, sans qu'on puisse savoir si c'est son fils ou si c'est sa femme qui l'a assassiné (1).

Est-ce là un tableau fidèle de la société de ce temps? On en a douté, et assurément les déclamateurs, avec leurs habitudes d'exagération et leur goût naturel de mélodrame, sont bien capables de l'avoir poussé au noir; mais ils n'ont pas tout inventé; la facilité du divorce avait décomposé la famille romaine. Le plaidoyer de Cicéron pour Cluentius nous montre que la *noverca* des rhéteurs n'était pas un personnage de fantaisie et qu'on ne faisait pas trop de façons dans le monde pour se débarrasser par le poison d'un parent qui gênait. Il y est question d'un certain Oppianicus, qui avait été déjà marié quatre fois quand il épousa Sassia. Celle-ci à la vérité n'en était qu'à son troisième mari, mais l'un d'eux était son propre gendre qu'elle avait enlevé à sa fille. Cet Oppianicus, disait-on, avait tué deux de ses enfans, une de ses femmes, son frère, sa belle-sœur, qui était enceinte et sa belle-mère. A propos de cette dernière, Cicéron nous dit que, comme Oppianicus tenait régulièrement ses comptes, on trouva notée sur son registre la somme de 400 sesterces (80 francs) que lui avait coûté le poison qui l'en délivra. Il mentionnait qu'il l'avait acheté à un pharmacien d'Ancône, qui courait les foires pour débiter ses denrées. Sous Auguste,

(1) Je n'ai pas besoin de faire remarquer ce qu'il y avait de grave à faire vivre des jeunes gens de quinze ans dans un pareil monde et au milieu de tous ces crimes. Ajoutons qu'en dehors de ces causes horribles, il y avait ce qu'on appelle aujourd'hui au barreau des causes grasses. Telle est la controverse qui porte pour titre : *sacerdos prostituta*

quoique la société fût devenue plus réglée et que le prince se piquât d'être le réformateur des mœurs publiques, les accusations d'empoisonnement ne paraissent pas beaucoup plus rares qu'à l'époque précédente; et nous voyons, par ce qui reste des discours de Messalla et de Pollion, que les causes qui se plaidaient au Forum ressemblaient assez souvent à celles qu'on imaginait dans les écoles. Si la déclamation a dépassé la réalité, il faut bien reconnaître que la réalité fournissait beaucoup de prétextes à la déclamation.

La surprise est grande de trouver de temps en temps, au milieu de ces horreurs dans lesquels les rhéteurs se complaisent, des maximes généreuses, des appels à la justice, à la pitié, à la fraternité universelle, de les entendre invoquer ce qu'ils appellent *religio*, qui est pour eux le respect des droits de la nature, recommander « de tendre la main pour relever ceux qui sont à terre, d'ensevelir le cadavre abandonné, de faire l'aumône au mendiant. » La place qu'occupent ces sentimens élevés au milieu d'histoires abominables leur donne plus de relief, et ce contraste même nous amène à leur attribuer plus d'importance qu'il ne convient. Aussi quelques écrivains de nos jours ont-ils été tentés de faire des rhéteurs qui les expriment des précurseurs qui annoncent des temps nouveaux. C'est aller bien loin. Il ne faut pas oublier que ces belles phrases, qu'on a raison d'admirer en elles-mêmes, ne sont en réalité ici que des argumens d'avocat, des *couleurs* dont le rhéteur se sert dans l'intérêt de sa cause (1), et qu'il est prêt à dire le contraire, s'il plaide la cause opposée. Latro, lorsqu'il parle contre un riche, s'élèvera contre les richesses et paraîtra regretter le temps où Rome était pauvre et vertueuse. Est-il parfaitement sincère? J'en doute un peu quand je l'entends dire dans une autre occasion : « Il est plus facile de faire l'éloge de la pauvreté que de la supporter. » De même on cite la loi et le code, quand ils nous sont favorables; c'est seulement lorsqu'ils sont contraires qu'on glorifie l'équité et qu'on invoque en termes magnifiques « les lois non écrites. » Nous voyons qu'un orateur se moque des devins et des oracles; ne soyons pas trop tentés de l'admirer comme un esprit ferme et au-dessus des préjugés de son temps. Il développe simplement un thème d'école pour rassurer Alexandre qu'un augure veut empêcher d'entrer

(1) Sénèque le dit positivement : *color religionis*.

dans Babylone. Tous ces passages, quand on les regarde de près, et qu'on les remet dans l'ensemble du discours, au lieu de les isoler, paraissent moins inspirés par une conviction profonde, que par le besoin de trouver des raisons à tout, et il n'y a rien là qui ressemble véritablement à la prédication chrétienne des premiers siècles, dont à ce propos on a imprudemment parlé (1). A deux reprises, il est question, dans le recueil de Sénèque, d'une des plus grandes abominations de ce temps : il s'agit de cet usage qui permettait au père de famille, si l'un de ses enfans lui semblait mal conformé, ou simplement s'il lui déplaisait que sa famille s'accrût, de le déposer devant sa porte, où il mourait de faim ou de froid, à moins qu'un passant ne l'emportât pour en faire ce qu'il voudrait. Je ne vois pas où M. Denis a trouvé « que les déclamateurs ont représenté vivement le danger et l'immoralité de cette coutume barbare (2). » Nulle part elle n'y est franchement combattue. Un père, qui a exposé deux jumeaux, ose parler de sa tendresse pour eux; il se justifie en disant qu'étant embarrassé pour choisir entre eux, il lui a paru plus simple de les exposer l'un et l'autre, et personne ne lui répond qu'il eût mieux fait de les garder tous les deux. Un seul de ces rhéteurs se permet de le blâmer ; il le trouve « dur et cruel, » ce qui n'est guère méchant ; et pourtant Sénèque semble trouver qu'il va trop loin, puisqu'il nous dit, comme pour expliquer son audace, « qu'il était d'un naturel un peu dur. »

Il y a, dans une de ces controverses, dont le sujet est curieux et neuf, un mot qui m'a frappé. On y suppose qu'un père de famille, pour récompenser le dévouement d'un esclave, qui a sauvé l'honneur de sa fille, l'affranchit et la lui donne pour femme. Cette conduite paraît si extraordinaire qu'on l'accuse d'être fou, et qu'on le traduit en justice. Il faut voir les injures dont tous ces déclamateurs l'accablent ! « Marier sa fille à un esclave ! Ne vaudrait-il pas mieux qu'elle fût morte ? » Un seul, Albucius Silus, ose soutenir « que ce n'est pas la nature qui fait les esclaves et les gens libres, et que ce sont des noms que le hasard impose à ceux qui les portent. » Mais Sénèque, après avoir rapporté ce propos, s'empresse de nous dire que ce jour-là Albucius parlait en philosophe : *philosophatus est*, c'est-à-dire sans doute en faiseur de théories et d'hypothèses et non en homme

(1) Havet, *le Christianisme et ses origines*, II, 228.
(2) Denis, *Théories et idées morales dans l'antiquité*. II, III.

pratique et sensé. Cette société aussi *philosophait* quand elle répétait ces belles pensées qui font notre admiration. Il lui plaisait de les emprunter aux sages de la Grèce, qui les avaient exprimées pour la première fois; c'était un ornement pour les discours, et la preuve d'une éducation libérale. Mais elles restaient à la surface; le monde, qui s'en faisait si volontiers une parure, ne s'en était pas pénétré. Il fallait une prédication plus efficace, une révolution plus profonde, pour que la sagesse grecque acquît cette force qui fait passer de la parole à l'acte. Cependant il n'était pas inutile qu'on s'habituât à en entendre les préceptes, et qu'en les répétant, on se préparât à les comprendre et à les pratiquer. « Sur ce terrain, a dit Havet, le christianisme bâtira. » N'allons pas plus loin. Le christianisme a trouvé le terrain prêt, mais c'est lui qui a bâti l'édifice.

VII

Ce qui est hors de contestation, et si connu de tout le monde qu'il n'est pas nécessaire d'y insister, c'est l'influence des écoles de déclamation sur les lettres romaines. Elle s'est étendue à tout ce qu'on appelait l'éloquence, c'est-à-dire à la littérature entière. Presque aucun écrivain n'y a tout à fait échappé, et ils l'ont subie dès le premier jour. Ovide fut l'un des plus brillans élèves des rhéteurs. On avait conservé de lui le souvenir d'une controverse qui dut être célèbre parmi les écoliers de ce temps. Il s'agissait d'un mari et d'une femme, qui s'étaient promis par serment de ne pas se survivre. Le mari, qui voulait savoir si elle tiendrait sa promesse, fit courir le bruit de sa mort; aussitôt la femme se jeta par la fenêtre. Elle n'en mourut pas; mais, quand elle fut guérie, comme son père exigeait qu'elle se séparât de ce mari trop curieux, elle refusa obstinément de le quitter. Ovide défendit le mari. Il parla beaucoup de l'amour: c'est un sujet dont il s'est occupé toute sa vie. Il voulut montrer que le jeune homme n'était coupable que d'avoir trop aimé. « Lorsqu'on aime trop, on est incapable de modération, de retenue, de sagesse. Un amour qui sait se régler, qui ne commet pas d'imprudence, de folie, qui veille sur ses paroles et sur ses actions, est un amour de vieillard, *senes sic amant.* » C'est ainsi qu'à l'école déjà il était ce qu'il a toujours été : Sénèque le fait remarquer ; il en a gardé le pli jusqu'à la fin. Ce n'est pas que d'ordinaire il force la voix, il

soit raide et tendu, comme Lucain, par exemple ; au contraire, il a de la grâce et de l'aisance ; mais il aime les sujets romanesques, et leur donne volontiers des airs de mélodrame, il met de l'esprit dans le sentiment ; ses personnages semblent plaider leur passion, plus qu'ils ne l'expriment, ils sont bavards, discoureurs, disputeurs, surtout grands faiseurs de traits et de pointes, parmi lesquels il s'en trouve qui viennent d'Arellius Fuscus ou de Porcius Latro, car il ne laissait rien perdre. Les écrivains qui sont venus après lui, orateurs, historiens, poètes, ont gardé, comme lui, des traces de leur éducation. Tous ou presque tous déclament (je prends ici le mot au sens moderne) mais chacun à leur manière, car il y a diverses manières de déclamer. Ce qu'elles ont de commun, ce qui est le caractère même de la déclamation, quand elle s'applique à la littérature en général, c'est l'habitude d'écrire comme si l'on parlait et qu'on fût écouté ; par suite l'abus des formes oratoires, le goût des lieux communs qui donnent au style une grandeur factice, l'emploi des procédés d'école qui risquent d'étouffer l'accent personnel et de nuire à l'expression naïve de la pensée, l'excès du développement régulier, qui supprime la fantaisie, la recherche exagérée de l'effet, enfin ce qu'on appelle aujourd'hui, un peu injustement, la rhétorique.

La rhétorique devait réussir à Rome, elle convenait à une nation qui aime la pompe et la majesté. On est plus étonné qu'elle se soit si vite répandue dans les provinces, surtout chez celles de l'Occident, qui étaient à moitié barbares. Au début de l'empire, les jeunes provinciaux prirent l'habitude de venir à Rome, pour y faire leur éducation. Ils étaient très sensibles aux charmes de la grande ville, et il faut croire qu'aussitôt qu'ils y mettaient le pied, ils affectaient, comme c'est l'usage, de paraître plus Romains que ceux qui n'en étaient jamais sortis. Le Gaulois et l'Espagnol, voyant le succès qu'obtenait la rhétorique, s'y adonnaient avec passion. Dans une civilisation qu'il commence à connaître, l'étranger prend d'abord les exagérations, c'est ce qui le frappe le plus, et ce qu'il est aussi le plus facile d'imiter. On nous dit que les jeunes gens, qui fréquentaient les écoles, retenaient surtout les pensées brillantes, les phrases à effet, et qu'ils les répétaient avec des intonations de voix qui en faisaient ressortir la beauté, ou, comme on disait alors, qu'ils les chantaient. Ils ne négligeaient pas non plus de les écrire dans leurs cahiers, afin de n'en pas perdre le souvenir, et de s'en servir à l'occasion.

Tacite ajoute que, s'ils n'étaient pas de Rome, ils les envoyaient dans leur pays, pour en faire jouir leurs compatriotes. En même temps, les rhéteurs se mirent à courir le monde, comme aujourd'hui les chanteurs à la mode, donnant des séances publiques, qui leur rapportaient beaucoup d'honneur et assez de profit. C'est ainsi que le goût de la déclamation se répandit partout, et qu'il y eut, dans toutes les grandes villes, des écoles, comme à Rome, qui devinrent très florissantes. Pendant quatre siècles, toute la jeunesse de l'empire y a été élevée ; elle acheva d'y perdre l'usage de sa langue nationale ; elle y prit des habitudes, des sentimens, des croyances, un esprit nouveau, et de là vient certainement ce qui est resté du génie romain dans le monde. Chez nous, par exemple, l'empreinte a été si forte que, malgré les événemens et les années, elle ne s'est plus effacée : nous sommes toujours un pays latin, et si nous voulons avoir de nous une pleine connaissance, il nous faut remonter à nos origines.

On l'a dit souvent, et rien n'est plus vrai : ce n'est pas une étude inutile que celle d'un passé par lequel le présent s'explique, et quand, par exemple, nous cherchons à savoir, comme je viens de le faire, ce qu'étaient les écoles romaines, nous ne perdons pas notre temps à étudier une civilisation éteinte et qui n'a plus aucun rapport avec nous ; en réalité, nous nous occupons encore de nous-mêmes.

GASTON BOISSIER.

LE SAHARA, LE SOUDAN CENTRAL

ET LES

CHEMINS DE FER TRANSSAHARIENS

D'APRÈS LES EXPLORATIONS RÉCENTES

I

LA NATURE ET L'AVENIR DU SAHARA

Les nations européennes n'ont eu longtemps, en Afrique, des établissemens que sur les rives de la mer. Leur action s'arrêtait, en général, à 300 ou 400 kilomètres de la côte; très exceptionnellement, elle s'étendait à 700 ou 800 kilomètres. Nous-mêmes en Algérie ne faisions pas exception à cette règle.

Depuis un quart de siècle, l'ambition est venue à l'Europe de pénétrer complètement ce continent et de le soumettre entièrement à son influence. C'est dans l'Afrique australe et l'Afrique équatoriale que, en dehors des simples voyages d'explorateurs, cette œuvre de pénétration politique et économique s'est d'abord ébauchée ou accomplie. Les Boers, fuyant la domination des Anglais, ont remonté loin dans l'intérieur; les Anglais, attirés par les mines de diamant et d'or, les y ont rapidement suivis et ont poussé, en partant du Cap, jusqu'au Tanganyka, installant, tout récemment, aux environs de ce grand lac des exploitations de mines de cuivre. C'était de plus de 20 degrés qu'ils remontaient ainsi vers le nord par une marche ininterrompue.

Au centre du continent, les Belges, suivant le cours du Congo et de ses principaux affluens, ont soumis toute une immense région à un système de cueillette méthodique des richesses végétales et animales spontanées, notamment du caoutchouc et de l'ivoire. Les Français s'efforcent, un peu plus au nord, d'imiter les Belges, puis, dans l'ouest africain tropical, prolongeant la poussée qu'avait commencée Faidherbe, il y a près de cinquante ans, ils ont avancé et ont établi des postes jusqu'aux deux tiers à peu près du continent, ne s'arrêtant qu'au point de contact avec les Anglais, qui, par la vallée du Nil, descendaient du nord-est.

Ainsi, de tous côtés, le continent africain était l'objet d'un travail de pénétration et d'assujettissement à l'Europe, sauf d'un seul côté, celui du nord central et du nord occidental. Aucun effort n'était fait du milieu du bassin de la Méditerranée pour effectuer une jonction avec le centre de l'Afrique, pour y constituer à la fois une ligne de communication permanente et une continuité de domination européenne. Et, cependant, c'est seulement par le nord que le continent noir peut être mis en relations étroites et rapides avec l'Europe, et que les possessions européennes d'Afrique peuvent être rattachées directement aux capitales des puissances qui colonisent ce continent, Paris, Londres, Bruxelles, Berlin.

Pourquoi négliger ainsi la voie directe et courte, s'obliger à d'énormes détours, causant des retards prolongés ? Le Sahara, ou plutôt la superstition du Sahara, en était la seule cause. Cette immense étendue, que l'on a l'habitude de regarder comme un désert de sable brûlant et mouvant, déconcertait les imaginations européennes; elle les jetait dans un effroi semblable à celui qu'éprouvèrent les anciens navigateurs quand, sortis des Colonnes d'Hercule, portes de la Méditerranée, ils venaient à perdre de vue la terre: aux uns et aux autres, il semblait que l'abîme et une mort certaine et horrible les attendissent.

Cependant, depuis les temps historiques, les relations de l'Europe avec le centre de l'Afrique se sont toujours effectuées par la voie terrestre naturelle et directe, du nord au sud, c'est-à-dire à travers le Sahara. Aujourd'hui même, quoique la prise de possession par une nation européenne de la plus grande partie de la Berbérie et la suppression d'une des branches importantes de l'ancien commerce, le trafic des esclaves, aient

désorganisé et détourné de leur cours les relations traditionnelles entre la Méditerranée et le Soudan, le Sahara est encore parcouru chaque année par des dizaines de milliers d'hommes et des dizaines de milliers de chameaux. A bien des reprises, les explorateurs européens, et parmi eux quelques-uns du plus haut mérite scientifique, l'ont traversé d'un bout à l'autre : notre Caillé, de Tombouctou au Maroc, dès 1828, par un tracé que, plus de cinquante ans après, un Allemand, le docteur Lenz, suivait presque de nouveau en 1880; à l'autre extrémité, un peu avant Caillé, l'Anglais Clapperton, en 1824, avec plusieurs compatriotes, gagnait Kouka, la plus grande ville sur le bord du Tchad, de Tripoli. par la route la plus courte et la plus directe, trajet que Monteil refaisait, en sens opposé il y a peu d'années; en 1850, le plus illustre et le premier par rang de mérite des explorateurs sahariens, Barth, en prenant d'abord le tracé oriental de Tripoli à Mourzouk, obliquait ensuite vers l'ouest et, à partir du 23ᵉ degré, traversait le Sahara central en longeant l'Aïr et arrivait à Zinder, à l'ouest du Tchad; une quarantaine d'années après, un autre voyageur allemand, de Bary, refaisait en sens inverse à peu près le même trajet; d'autres voyageurs parcouraient soit le Sahara, soit le Soudan central dans d'autres directions; Rohlfs, en 1864, de Tripoli, rejoignait la côte atlantique méridionale du Maroc en passant par In-Salah; Nachtigall, en 1872, explorait la zone qui s'étend de Kouka sur la rive occidentale du Tchad jusqu'au Nil, en passant par el-Abesh, capitale du Ouadaï, et el-Obéid, capitale du Kordofan. En plus de ces traversées d'outre en outre, soit du Sahara, soit du Soudan central, on peut dire que toute une nuée d'explorateurs a poussé des pointes hardies dans diverses contrées de la région saharienne, Duveyrier notamment et nombre d'autres voyageurs français. Or, si quelques-uns de ces hommes entreprenans sont morts assassinés, comme Flatters et le lieutenant Palat, on n'a pas entendu dire qu'un seul ait été englouti par le sable ou soit mort de la soif ou de la faim ou de maladies dues au climat.

La crainte superstitieuse du Sahara ne paraît donc reposer sur aucun fait positif; dans cette immense région, la nature, sinon les hommes, se montre moins redoutable que la légende ne le fait croire. Aussi bien, l'image que le mot de Sahara suscite dans la généralité des esprits correspond-elle très peu à la réalité. Nous l'avons déjà démontré dans un précédent article, où nous

examinions, à la suite des extensions de nos possessions africaines et des incidens de Fachoda, la possibilité et l'utilité de l'exécution du chemin de fer transsaharien et où nous concluions à l'urgence de l'exécution de cette grande œuvre (1). Nous allons revenir sur ce grand sujet, en l'étudiant avec des documens nouveaux. Ils sont assez nombreux et jettent une nouvelle clarté sur ces questions d'un intérêt capital pour la civilisation et, surtout, pour la France. Quel est l'avenir du Sahara ? Quel est l'avenir du Soudan central ? Quelles facilités offre la nature des lieux pour relier la Méditerranée au centre de l'Afrique par une ou plusieurs voies ferrées ? Quelles espérances donnent cette même nature des lieux et la nature des hommes pour la rémunération de pareilles entreprises ?

Parmi les documens nouveaux où nous allons puiser des renseignemens précis, citons d'abord deux ouvrages de la plus haute importance : l'un, le livre de M. Foureau, *Mission saharienne Foureau-Lamy*, *D'Alger au Congo par le Tchad* (2); l'autre, la *Chute de l'Empire de Rabah*, de l'administrateur colonial Gentil (3). Outre ces deux volumes, qui ont une importance prépondérante, d'autres relations récentes de voyages et de conquêtes présentent aussi de l'intérêt, par exemple celle du capitaine Joalland, qui a parcouru tout le rectangle de 360 à 400 kilomètres de longueur, faisant partie de nos possessions, du sultanat de Zinder et toute la rive septentrionale et orientale du lac Tchad, notamment le Kanem (4).

Il sera utile de rapprocher les observations recueillies par ces explorateurs, ayant un but officiel précis, de celles des voyageurs antérieurs, notamment des informations si précieuses de Barth, celui de tous les hommes ayant parcouru ces régions de l'Afrique qui était pourvu de la plus forte préparation scientifique, qui y a fait le séjour le plus prolongé et leur a consacré l'ouvrage à la fois le plus étendu et le plus méthodique (5). Nous pouvons dire dès maintenant que, à cinquante années de distance, sauf des différences tenant aux diversités des saisons et surtout

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1899.

(2) *D'Alger au Congo par le Tchad*, par M. F. Foureau, 1 vol. in-4° ; Masson et Cie.

(3) Librairie Hachette.

(4) *Bulletin du Comite de l'Afrique Française*, juin 1901.

(5) Nous nous référerons à l'édition originale allemande du livre de Barth, qui contient de très nombreuses cartes : *Reisen und Entdeckungen in Nord und Central Africa*, von Dr Heinrich Barth, Gotha, Justus Perthes, 1857.

aux troubles prolongés et profonds du Soudan central depuis les ravages du conquérant noir Rabah, les renseignemens et les descriptions de nos explorateurs récens ne contredisent aucunement les données du célèbre voyageur allemand de 1850 à 1855; pour qui sait lire, comparer et réfléchir, ils les confirment dans leurs traits généraux.

Ce que nous demanderons à tous ces documens, aux récens comme aux anciens, ce ne sont pas des appréciations générales ou des conclusions; ce sont seulement des constatations de faits, des descriptions précises de la nature des lieux et de celle des hommes. Un explorateur est un informateur; il dit ce qu'il a vu, et la confiance que l'on peut avoir en lui dépend du soin méticuleux qu'il prend de rassembler des données positives. La coordination de ces données, les conclusions qu'il convient d'en tirer ne rentrent pas dans sa tâche, et, parfois, excèdent sa compétence. Un explorateur, homme d'action et d'endurance physique et morale, ne peut être ni un ingénieur, ni un économiste, ni un homme politique; il n'a le plus souvent qu'une préparation insuffisante à ces trois points de vue, surtout aux deux premiers. Les divers incidens du voyage, son état de santé ou de maladie peuvent, en outre, influer sur son humeur et sur ses jugemens généraux; ils n'influent pas, au contraire, ou influent moins sur ses relevés de faits positifs et précis.

II

Depuis un quart de siècle, l'on projetait en France la traversée du Sahara central, d'Ouargla au lac Tchad, soit du 33e degré de latitude nord au 14e. La seconde moitié de cet itinéraire environ, du 23e degré à Zinder, dans le Soudan, un peu au-dessous du 14e degré et de cette ville au Tchad, avait été effectuée, en 1850, par Barth; puis la même ligne à peu près avait été parcourue en 1877, par un autre voyageur allemand, de Bary; mais tous les deux avaient fait l'autre moitié de la traversée par la Tripolitaine et le Fezzan. Le colonel Flatters, en 1881, dans son second voyage, si cruellement interrompu, était arrivé au delà du 24e degré, quand il fut assassiné, avec la plus grande partie de son escorte, à un endroit que l'on a nommé longtemps Bir-el-Gharama et que l'on a reconnu depuis être le puits de Tadjenout. Les rares survivans de cette seconde expédition Flatters, n'ayant

pu sauver ses papiers et n'ayant pas une capacité ou une compétence propre qui leur permît de rapporter des informations personnelles dignes de foi, il en résultait que le quart à peu près de la ligne droite entre le sud de l'Algérie et le Soudan, à savoir : toute la partie du trajet s'étendant entre les environs de Timassânine, vers le 28e degré nord, et Issala, vers le 22e et demi, soit un intervalle de 5 à 6 degrés environ, échappait à toute connaissance des Européens. Il s'agissait, à la fois, de combler cette lacune et de montrer qu'un groupe de Français, voyageant ostensiblement en mission officielle, pouvait traverser d'outre en outre le Sahara central.

Si la France avait les habitudes de l'Angleterre et de la Russie, elle ne se serait pas endormie dix-sept ans sur le désastre de la seconde mission Flatters en 1881. La destruction, grâce à la trahison d'un guide et à l'excès de confiance du chef, d'une mission qui ne comprenait qu'environ quatre-vingts personnes, presque tous soldats indigènes ou chameliers sahariens, n'eût pas été considérée comme un événement qui dût nous interdire définitivement la traversée du Sahara et l'accès, par cette région, du Soudan central. Telle est, cependant, notre légèreté, que cet incident, triste sans doute, mais tout secondaire, découragea notre gouvernement et qu'on renonça, en quelque sorte pour toujours, à tenter une épreuve nouvelle, avec une préparation plus méthodique qui, l'expérience l'a prouvé, en eût assuré le succès.

Il se trouvait, dans le sud de la province de Constantine, un colon algérien, à l'esprit fort entreprenant et au caractère vigoureusement trempé, M. Fernand Foureau, qui rêvait de reprendre, dans des conditions meilleures, l'expédition Flatters. L'administration française s'étant interdit les grands desseins et les hautes visées, il dut se contenter d'explorations souvent renouvelées dans un rayon de 6 ou 700 kilomètres au sud et au sud-est de Ouargla. De 1884 à 1896, avec des missions données par le ministère de l'Instruction publique, il explora presque en tout sens la contrée comprise dans ce rayon ; il parcourut ainsi, en neuf voyages, 21 000 kilomètres dont 9 000 en pays nouveaux. Ces tournées le familiarisaient avec le désert et ses habitans ; il connut à fond les Chambba et, autant qu'on peut les connaître, les Touareg.

Il est probable que les précieuses facultés de M. Foureau et

la lente et méthodique préparation qu'il s'était donnée pour une exploration importante et décisive eussent été vaines, sans un incident de nature, en soi, secondaire. Il mourut, vers 1897, un homme méritant et modeste, ayant fait une très honorable carrière professionnelle, sans que les regards du grand public se soient jamais portés sur lui, M. Renoust des Orgeries, ancien inspecteur général des ponts et chaussées. Il faisait, depuis quelques années, partie du Comité de l'Afrique française, qui a pris une si grande part dans l'occupation d'un vaste morceau du continent africain par la France. On apprit à sa mort qu'il avait fait à la Société de géographie de Paris un legs de 250 000 francs pour « favoriser les missions qui, à l'intérieur de l'Afrique, peuvent contribuer à faire un tout homogène de nos possessions actuelles de l'Algérie, du Soudan et du Congo. »

On était, en 1897, revenu à une période de ferveur coloniale : la médiocre convention de 1890 entre la France et l'Angleterre, qui nous arrêtait quasi à la limite inférieure du Sahara ou, tout au plus, nous cédait une étroite lisière du Soudan central était proclamée insuffisante par l'opinion française. La région du lac Tchad était l'objet d'efforts méthodiques de nos explorateurs et de nos colonnes venant de l'est et du sud. L'idée vint d'y diriger aussi une troisième mission par la voie du nord et de faire effectuer entre elles sur les rives de ce lac, plus célèbre que connu alors, une jonction consacrant l'unité de nos possessions africaines, et soudant, par une démonstration matérielle éclatante, nos trois tronçons, le septentrional, à savoir l'Algérie-Tunisie, l'occidental, à savoir le Sénégal et nos provinces du Niger, le méridional enfin, c'est-à-dire notre Congo et les régions de l'Oubanghi et du Chari.

Le legs de M. Renoust des Orgeries tombait à point; certes 250 000 francs ne devaient pas suffire à la tâche, et il est probable que l'on a dépensé une somme triple, sinon quadruple ; mais diverses sociétés, en particulier le Comité de l'Afrique française, des particuliers même, enfin une subvention du ministère de l'Instruction publique et l'entretien, naturellement, par le ministère de la Guerre de la petite troupe qu'il avait constituée en escorte à la mission s'ajoutèrent au legs de l'ancien inspecteur général des ponts et chaussées et couvrirent les frais de la traversée du Sahara central.

M. Foureau était tout indiqué pour être le chef de la mis-

sion ; on lui adjoignit comme chef de l'escorte un officier de beaucoup de mérite, ayant longtemps résidé à El-Goléa, à l'extrême sud de notre Algérie, et ayant développé son goût et ses connaissances des choses d'Afrique par des voyages au Congo, au Cap et au Transvaal, le commandant Lamy.

On devait avoir à lutter contre les obstacles provenant de la nature et les obstacles provenant des hommes ; les premiers étaient inconnus et difficilement appréciables, puisque le quart central du trajet n'avait jamais été fait par un Européen ; l'expérience devait démontrer que ces obstacles de la nature avaient été grossis par l'imagination. Les difficultés provenant des habitans étaient plus mesurables. Flatters avait échoué dans sa seconde exploration, en partie par trop de confiance, puisque lui et presque toute sa petite troupe furent massacrés par trahison, en partie aussi, cependant, par l'insuffisance de son escorte. Eût-il échappé au guet-apens du puits de Tadjenout qu'il est douteux qu'avec l'effectif insignifiant de sa mission, il eût pu triompher de la mauvaise volonté des gens de l'Aïr et de ceux de Zinder, que nous n'occupions pas alors.

Dans sa première mission, qui ne fit, il est vrai, qu'explorer les confins extérieurs de notre Algérie, la marche voisine, en quelque sorte, de notre Algérie orientale, le colonel Flatters n'était accompagné que de 30 cavaliers à méhari (chameaux de course) et de 50 chameliers pris parmi les Chambba d'Ouargla. L'effectif de sa seconde expédition, sans être plus nombreux, contenait une proportion plus élevée d'hommes de guerre : à 32 Chambba et Larbaa on avait joint 46 volontaires, tirés des régimens indigènes. Cette petite troupe était encore fort inférieure au nombre qu'eût requis la prudence : au début, Flatters avait bien demandé une escorte de 200 hommes pris dans nos régimens indigènes ; mais la Commission supérieure du Transsaharien, influencée par quelques esprits timides, avait considéré que, avec une pareille force, l'exploration eût dégénéré en une « véritable expédition militaire, perdant le caractère pacifique qui convient à une mission scientifique. » C'est avec ces raisonnemens qu'on fait avorter les projets les mieux conçus et que l'on perd les empires. L'imbécillité de ces membres de la Commission supérieure a certainement privé la France, pour toujours, d'un des plus beaux morceaux de l'Afrique ; car, si Flatters fût arrivé au Tchad, en 1882 ou 1883, il est fort probable que nous

aurions, dans notre lot de ce continent, sinon le royaume de Sokoto, tout au moins celui du Bornou, qu'un détachement anglais vient d'occuper, il y a quelques mois.

Craignant que l'exploration ne fût ajournée, s'il insistait pour avoir 200 hommes de troupe, le malheureux Flatters proposa lui-même de réduire son escorte aux proportions dérisoires que nous venons d'indiquer.

Il ne fallait pas recommencer cette faute. Cette fois, les précautions furent bien prises et l'exploration fut très judicieusement préparée.

La mission se composait, outre M. Foureau, son chef, de quatre membres civils : quant à l'escorte de la mission, elle comprenait, outre le commandant Lamy, dix officiers, dont deux médecins, 213 tirailleurs algériens, 51 tirailleurs sahariens, 13 spahis algériens, un sous-officier d'artillerie; au total, avec le commandant Lamy, 289 hommes de troupe, dont 39 Européens et 250 indigènes. La petite cavalerie de la mission se composait de 13 chevaux de spahis, et 12 d'officiers ou membres civils, au total 25. Les hommes de troupe étaient montés à chameau; mais, par l'épuisement et la disparition de ces bêtes de charge, ils durent faire à pied la dernière partie du trajet. L'approvisionnement de munitions consistait en 200000 cartouches pour l'infanterie; les spahis avaient, en outre, leur réserve à part; une section d'artillerie, dont le personnel est compris dans les chiffres donnés plus haut, emmenait deux pièces de canon Hotchkiss de 42 millimètres, avec une provision de « 200 coups par pièce, un certain nombre d'artifices et une grande quantité de pétards de mélinite (1). »

Ainsi, mission et escorte comptaient 293 hommes; il fallait à tout ce monde un nombre considérable de bêtes de somme et à celles-ci un chiffre respectable de gens de service, chameliers et autres. Le convoi se composait d'un millier de chameaux; on avait engagé, en plus de l'effectif ci-dessus, une vingtaine de Chambba montés à méhari, guides, éclaireurs, chasseurs, une quarantaine d'autres indigènes à titre de *sokhrars*, c'est-à-dire chameliers, non pas qu'ils dussent suffire pour le nombre énorme de bêtes; mais ils devaient former les tirailleurs au métier, nouveau

(1) Ces renseignemens sont tirés du *Rapport d'ensemble sur l'escorte de la Mission saharienne* par le commandant Reibell. M. Foureau a joint en appendice une partie de ce rapport à son ouvrage, p. 802 et 803.

pour eux, de conducteurs de chameaux. Trois mokkadem de la zaouïa des Tidjani, personnages religieux d'une influente confrérie musulmane algérienne, assez dévouée à la France, s'étaient joints aussi à l'expédition, ce qui portait au delà de 330 le personnel militaire ou civil; voilà quel était l'effectif propre de la mission et de son escorte. Elle était accompagnée, en outre, de ce que M. Foureau appelle « les convois libres, » qui ne laissaient pas que d'être importans : un indigène des Beni-Thour, notamment, s'était engagé à fournir toute la viande nécessaire à la mission jusqu'à Timassânine; « il marche donc de conserve avec nous, dit M. Foureau, poussant le troupeau de chameaux qui constitue son approvisionnement, la seule viande que nous absorberons pendant bien longtemps. Chaque soir, quelques fractions des *convois libres* dont j'ai parlé plus haut nous rejoignent et font route commune à l'avant ou à l'arrière du convoi (1). »

A combien de gens et de bêtes montaient ces convois libres? Nous ne trouvons à ce sujet nulle indication; mais il est probable qu'ils ajoutaient bien 200 ou 300 chameaux et une cinquantaine d'hommes à l'effectif de la mission, ce qui en portait le total à 1200 ou 1300 chameaux et à environ 400 hommes, au moins pendant la première partie du trajet.

Si nous tenons à fixer ces chiffres, c'est qu'ils ont une grande importance pour se rendre compte des ressources du pays parcouru; on se trouve en présence, en effet, d'une véritable expédition qui va traverser sur un parcours d'environ 2500 kilomètres, depuis Ouargla, une des contrées réputées les plus arides du globe; si cette contrée était vraiment aussi désolée et dénuée de tout que la fait la légende, il est certain que jamais une colonne aussi nombreuse, ne pouvant aucunement se disséminer à cause du danger d'attaque, n'eût pu arriver au but.

On avait pris, il est vrai, de sages précautions pour aider au ravitaillement de la mission et de son escorte. Le capitaine, — depuis commandant, — Pein avait été envoyé, avec un goum de 120 indigènes et de 50 spahis sahariens, occuper l'oasis extra-algérienne de Timassânine, située à quelque 400 ou 450 kilomètres au sud de Ouargla et bien plus méridionale que Ghadamès, qui se trouve dans son est, avec la charge de se tenir toujours en

(1) Foureau, *Mission saharienne*, p. 22. Il est dit, p. 84, que l'entrepreneur de boucherie se trouvait encore avec la mission dans le Tassili et continuait à la pourvoir de viande de chameau.

contact avec la mission et de lui amener des convois d'approvisionnement. Le capitaine Pein établit même un poste temporaire de 50 ou 60 hommes, sensiblement plus au sud encore, à Amguid (1), qui était indiqué jadis, comme le *terminus* de la première section du Transsaharien et qui se trouve à 600 mètres d'altitude aux abords du plateau central du Sahara. Le contact fut maintenu entre le capitaine Pein et la mission saharienne, et des convois furent transmis par celui-ci à celle-là jusqu'à In-Azaoua, point d'eau situé bien au delà du milieu du Sahara. C'est là que le lieutenant de Thézillat, commandant le dernier convoi envoyé d'Algérie, rejoignit la colonne Foureau-Lamy; au lieu de le renvoyer vers le nord, on jugea plus prudent de l'adjoindre avec sa petite troupe à la colonne pour marcher sur le Soudan.

Ainsi, la traversée soit de la moitié, soit des deux tiers environ du désert fut accomplie par divers petits convois, commandés par des officiers français avec escorte, pour rejoindre le corps principal, lui apporter des courriers et l'approvisionner. Comme ces petits convois de ravitaillement ne suivirent pas toujours exactement la même route que la mission Foureau, qui les précédait, il en résulte la connaissance d'autres trajets partiels et des renseignemens précieux qui s'ajoutent à ceux de la mission elle-même; il se dégage, par exemple, des relations du capitaine Pein, qu'il a traversé des districts mieux pourvus en ressources naturelles que ceux qu'a parcourus M. Foureau (2).

A partir d'In-Azaoua, qui est un peu au-dessous d'Assiou, c'est-à-dire du 21e degré, d'après la carte détaillée de Barth, la mission saharienne resta sans relations aucunes avec le nord.

D'après les renseignemens fournis et que nous avons résumés, la colonne, forte ainsi, avec les *convois libres*, d'environ 400 hommes et de 1200 à 1300 chameaux, abondamment munie de cartouches, de provisions pour les deux canons, de dynamite et de mélinite, était admirablement préparée pour résister à toute attaque des nomades du désert, gens habituellement armés de lances. Mais il fallait que cette troupe nombreuse, avec tous ses bagages qui, outre les munitions, comprenaient de nombreux objets d'échange, verroteries, cotonnades, etc., traversât tout le Sahara, c'est-à-dire une immensité, que l'on se figure toute de

(1) *Mission saharienne*, p. 77.

(2) Nous avons reproduit des passages des rapports du capitaine Pein dans notre article sur *le Chemin de fer transsaharien*. Voyez la *Revue* du 1er juillet 1899, p. 107.

sable mouvant et sans eau, qui, à tout le moins ne compte guère de population fixe et n'offre aucunes réserves alimentaires. Évidemment, si le Sahara était conforme à l'idée que s'en fait le vulgaire, cette traversée eût été absolument impossible. Avant d'être arrivés au quart du trajet, les 400 hommes et les 1200 à 1300 chameaux seraient morts de faim et de soif. Les convois de ravitaillement, en effet, si utiles qu'ils fussent, surtout peut-être pour apporter et remporter des nouvelles et maintenir le moral, ne pouvaient amener que quelques vivres, une partie seulement des vivres destinés aux hommes; puis, à partir même d'In-Azaoua, ils cessèrent tout à fait; ils n'apportaient rien pour les bêtes, d'autant qu'ils avaient à se suffire à eux-mêmes.

Si la traversée du fameux désert a donc pu s'effectuer et quasi sans aucune perte d'hommes, c'est que le Sahara, comme on va le voir, est tout à fait différent de ce qu'on l'imagine. Supposez, dans une de ces provinces, comme il s'en trouve beaucoup dans tous les pays d'Europe, même les plus florissans, sur le plateau central de la France, par exemple, une troupe de 380 à 400 hommes, se présentant avec un convoi de 1200 à 1300 bœufs; il est clair qu'il serait très malaisé à cette troupe marchant rapidement, conduite par des guides peu fidèles, entourée d'une population clairsemée et hostile, de trouver sa nourriture; sur le plateau du Larzac notamment, où l'on vient d'établir un vaste camp, et il est en France bien d'autres contrées qui ne sont pas plus favorisées, une pareille troupe, si elle ne pouvait puiser qu'aux ressources naturelles directes et immédiates du pays, pâtirait sérieusement de la faim et de la soif, car il ne s'y trouve pas d'eau courante et les mares y sont rares et pauvres.

Il n'y a donc nullement à s'étonner que dans le Sahara cette colonne, relativement énorme, se soit trouvée en proie à de grandes difficultés. Nous n'avons pas à les retracer; ce n'est pas l'objet de cette étude; elles ont été décrites éloquemment dans un rapport fait par M. Liard, au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui a décerné à M. Foureau le plus grand prix dont elle disposât; mais si graves fussent-elles, elles ont été surmontées, sans pertes d'hommes, à quelques unités près, répétons-nous; cela fait honneur, sans doute, au talent des chefs, à l'endurance et à la discipline de la troupe; mais cela prouve, d'autre part, que cet immense pays, dont la réputation est si mauvaise, offre plus de ressources et présente moins d'obstacles qu'on ne lui en attribue.

III

La mission saharienne est partie le 23 octobre 1898 de Ouargla ou plutôt de Sédrata, petite oasis, toute voisine de la première, mais plus salubre, aux environs du 32e degré nord. Le 24 février 1899, c'est-à-dire quatre mois après sa mise en marche, elle arrivait à Iferouane, le premier village de l'Aïr, vers le 19e degré; les deux tiers de la traversée du Sud-Algérien au Soudan avaient ainsi été accomplis. Dans l'Aïr, on se trouvait en contrée de nature propice et facile, habitée par des populations fixes; mais là surgirent les difficultés politiques; engluée dans des négociations sans fin, trompée par des promesses sournoises, la mission fut retenue inactive quatre-vingt-dix jours à Iferouane, qu'elle quitta le 25 mai 1899; après avoir fait quelques étapes pour se rendre dans les villages plus méridionaux de la même contrée, à Aguellal, Aoudéras, enfin à la capitale Agadez, elle fut de nouveau immobilisée par les mêmes causes, ne pouvant définitivement quitter Agadez que le 17 octobre, près d'un an après être partie des environs de Ouargla; elle avait été contrainte de rester environ huit mois dans l'Aïr, dont la traversée ne lui eût pas demandé plus de quinze jours à trois semaines, sans les manœuvres dilatoires des Touareg qui y dominent. Elle ne mettait que quinze jours pour se rendre d'Agadez à Zinder, première et fort importante ville du Soudan, où elle arrivait le 2 novembre 1899. En définitive, la marche depuis les environs de Ouargla avait duré moins de cinq mois et l'immobilisation inutile dans l'Aïr plus de huit mois.

Cette durée de cinq mois de marche effective pour la traversée effective du Sud-Algérien au Soudan eût elle-même pu être fort abrégée. Mais, d'une part, il ne s'agissait pas, comme le remarque M. Foureau, d'effectuer un *raid;* il fallait étudier le terrain; la mission fit aussi quelques crochets volontaires qui la détournaient de la direction indiquée. Le 20 novembre, M. Foureau part pour une excursion de quatre jours dans un intérêt géologique pour « retrouver le gisement en place de certains bivalves nouveaux et de vertèbres de squalidés (1). » Une autre fois, il s'éloigne, avec le commandant Lamy, pour se rendre en

(1) *Mission saharienne*, p. 37.

quelque sorte en pèlerinage au puits de Tadjenout, lieu du massacre de la mission Flatters, situé à l'ouest du tracé suivi, ce qui imposa, aller et retour. huit étapes très dures. On faisait aussi, de temps à autre, surtout dans la première partie du trajet, des arrêts un peu prolongés, soit pour attendre les convois de ravitaillement destinés aux hommes, soit pour profiter de ce que les pâturages sahariens étaient en tel endroit plus abondans que d'ordinaire; c'est ainsi que, à la date du 18 janvier, en sortant de la région de l'Anahef peu favorisée, M. Foureau écrit : « Non seulement nous séjournons aujourd'hui, mais nous avons l'intention de prolonger assez longtemps cette halte, tant pour attendre les convois de ravitaillement de l'arrière que pour laisser reposer les animaux et leur permettre de manger à leur faim. Nous avons la chance de trouver ici, et dans tous les environs, d'assez bons pâturages, presque verts, de Mrokba et d'Ana; c'est une véritable aubaine; car d'après ce que nous avaient affirmé nos guides, nous ne devions rien y rencontrer; tout devait être mangé. C'est là un exemple frappant de la confiance que l'on peut accorder aux renseignemens fournis par les guides de ce pays (1). » Plusieurs fois des haltes semblables, plus ou moins prolongées, eurent le même motif.

L'ignorance parfois et plus souvent la mauvaise foi des guides touareg étaient une cause d'incertitude et de péril, et aussi de retard. M. Foureau se loue beaucoup des guides chambba, la grande tribu arabe qui habite l'extrême sud de la province de Constantine et le pays environnant. Mais il tient un tout autre langage au sujet des guides touareg; or, c'est à eux qu'il fallait avoir recours à partir de 400 ou 500 kilomètres au sud de Ouargla. Abd-En-Nebi, un homme de confiance qui a accompagné la mission jusqu'au Soudan et dont M. Foureau fait l'éloge, « prétend, écrit ce dernier, que la route que nos guides nous ont fait prendre à travers le Tindesset, est un chemin où ne passent que des méhari (chameaux de course) ou des voyageurs isolés. La vraie piste facile, coupée seulement de trois mauvais passages, reste dans notre ouest. Les Touareg ne nous auraient dirigés sur cette voie que parce qu'ils pensaient qu'un grand nombre de nos chameaux s'arrêteraient en route et qu'ils pourraient ainsi les recueillir et en bénéficier (2). » Et plus loin : « Je

(1) *Mission saharienne*, p. 100.
(2) *Ibid.*, p. 73.

constate de plus en plus combien peu on doit se fier aux indications des guides : direction générale de la route, état de la végétation, longueur de l'étape, sont des choses qu'il est impossible d'obtenir exactement d'eux (1). » D'une façon générale les indications des guides touareg sont toujours décourageantes; sur la route d'In-Azaoua à Iferouane : « là, un heureux hasard nous place au milieu d'une surface, très inattendue et tout à fait bienvenue, recouverte de mrokba vert; nos chameaux vont donc pouvoir dîner, ceux qui ne sont pas restés en route du moins. Pourtant les guides nous avaient annoncé dès hier que nous ne trouverions pas aujourd'hui une seule touffe d'herbe, même sèche (2). » Et dans la dernière partie du trajet, au milieu du Damergou, pays cependant cultivé et habité, à la date du 30 octobre 1899 : « La mission se met en route à trois heures et demie du matin, précédée de trois ou quatre guides, qui paraissent aussi peu sûrs de la route les uns que les autres (3). » Que certains guides aient tendu des pièges à la mission, soit pour la faire échouer, soit pour faire piller par des compères les chameaux abandonnés dans un pays difficile, cela ne fait aucun doute. Il semble vraisemblable que, par ce mauvais vouloir des guides, on a plusieurs fois manqué la bonne route (4). Une fois, vers la fin du voyage, en quittant Agadez, la trahison du guide fut absolument certaine. « Nous avions déjà constaté, écrit M. Foureau à la date du 13 août 1899, que nous étions suivis par de petits groupes (de Touareg) désireux de recueillir nos épaves ou de nous voler les animaux. » On s'aperçoit bientôt que le guide est de connivence avec eux. « Il avait dans le principe suivi à peu près régulièrement l'azimut de route qu'il nous avait indiqué lui-même pendant le jour; il se met à obliquer d'abord légèrement, puis fortement dans l'est et enfin, peu à peu, tournant toujours il nous mène directement au nord. » On l'interroge, il prétend qu'il suit la bonne route, ignorant que la boussole renseigne la mission. « Il est évident que, soit de son propre mouvement, soit pour obéir à des prescriptions données d'avance, Khelil (le guide) voulait nous tromper et qu'il comptait sur la soif pour semer peu à peu les hommes de la mission et se débar-

(1) *Mission saharienne*, p. 95.
(2) *Ibid.*, p. 146.
(3) *Ibid.*, p. 493.
(4) *Ibid.*, p. 329.

rasser de nous. Il ne nous est pas possible de nous faire illusion sur la façon de penser à notre égard des gens d'Agadez, aussi bien le sultan que tous les autres. Ils ne voulaient à aucun prix nous voir suivre les chemins frayés... Ils avaient ainsi la certitude de nous mener à la soif fatale, moment où nos hommes eussent été déprimés outre mesure, ne cherchant plus qu'un peu d'ombre et l'espoir d'un puits, que le guide aurait sans cesse signalé très proche; grâce à cette situation, le guide lui-même se serait facilement échappé au dernier moment, avec une outre sur son âne, laissant la mission désorientée et anéantie dans la solitude sans eau de cette région redoutable. Les Touareg auraient attendu les convulsions du dernier des survivans avant de paraître et de s'emparer de nos dépouilles (1). » Le commandant Lamy donne l'ordre de fusiller le guide. Mais ceux qui lui succèdent se rendent coupables d'erreurs ou d'incertitudes, sans qu'on puisse les convaincre de mauvaise foi (2).

L'avidité, à savoir l'espoir du pillage des épaves, dans le cas que nous venons de relater et dans beaucoup d'autres, se joignait à la haine du chrétien pour mettre la mission sur de mauvaises pistes et la dérouter. M. Foureau surprend une lettre écrite par un chef de village, et la déchiffre : « C'est un grand malheur, y est-il dit, que cette venue des *koufar* (mécréans, infidèles); c'est une grande tristesse, car c'est la première fois qu'un pareil fait se produit... (3). » Le même sentiment s'exprimait avec violence dans divers propos surpris par la mission. « La colonne des *koufar*, disaient les Touareg, ah ! elle n'ira pas au Soudan; elle ne passera pas (4) ! » Il faut, par tous les moyens, les arrêter. Ne pouvant le faire par la force comme pour Flatters, on l'essayait par la ruse.

Il serait, sans doute, exagéré de dire que tous les guides du pays touareg furent de mauvaise foi; on les payait, d'ailleurs, très largement pour la contrée, un millier de francs chacun, moitié d'avance et moitié au terme de la section pour laquelle ils étaient engagés. Mais il est très douteux que la mission, à travers ces 2 500 kilomètres, ait toujours suivi la meilleure route. Les obstacles sérieux qu'elle a rencontrés viennent des hommes et beaucoup moins de la nature des lieux.

(1) *Mission saharienne*, p. 398 à 400.
(2) *Ibid.*, p. 119, 403, etc.
(3) *Ibid.*, p. 215.
(4) *Ibid.*, p. 140.

Celle-ci, cependant, devait répondre à d'assez grandes exigences : la nourriture de 1200 à 1300 chameaux, y compris ceux des convois libres, l'abreuvage aussi de 400 hommes. C'était là un grand souci ; on pouvait sans doute charger de l'eau pour quelques jours et également du fourrage destiné aux chameaux pour un jour ou deux; mais cela n'ajournait que de peu la difficulté qui se représentait bientôt. Il fallait donc trouver des pâturages à peu près chaque jour sur toute cette étendue du Sahara, et quoique parfois les guides à dessein conduisissent la mission à travers les lieux les plus désolés. Le commandant Reibell, dans le substantiel, très précis et très intéressant rapport qu'il a rédigé sur l'escorte de la mission saharienne, retrace ainsi les dispositions prises à ce sujet : « Toute l'activité du service de surveillance se portait sur le troupeau (les chameaux), qui, dès l'arrivée à l'étape, était envoyé au pâturage à des distances atteignant parfois plusieurs kilomètres. La garde du troupeau se composait de huit hommes et six sokhars (chameliers) chaamba par section ; ces derniers restaient dispersés parmi les groupes de chameaux, ou partaient à la recherche de pâturages nouveaux; les tirailleurs formaient sur les points dominans une ligne de poste autour du troupeau... Partant tous les jours à la chasse, à la recherche de points d'eau ou de terrains de pacage, doués d'une vue perçante et lisant merveilleusement dans les traces, les guides (chambaa) constituèrent un service quotidien de reconnaissance qui n'était pas sans danger dans un pays semé d'embuscades et où quelques-uns trouvèrent la mort (1). » Il s'agit dans cette citation des guides chambaa, qui servirent surtout dans le Sahara septentrional, et non des guides touareg, ceux-ci la plupart très suspects, qui dirigèrent la mission dans le Sahara central et méridional.

Ainsi, à ces 1200 ou 1300 chameaux, auxquels se joignaient quelques chevaux, non seulement il fallait des pâturages en quelque sorte quotidiens, pendant toute la traversée du désert, mais il fallait encore que ces pâturages, destinés à ce troupeau colossal, se trouvassent à proximité de l'étape ; qu'ils fussent assez ramassés et faciles à surveiller, pour que les chameaux ne s'égarassent pas ou ne fussent pas volés par de petits groupes touareg qui suivaient et épiaient constamment de loin la mission.

(1) *Mission saharienne*, p. 804 et 805.

Et ces conditions de pacage se sont rencontrées d'une manière continue, pendant ces 2500 kilomètres, avec seulement quelques intermittences, qui ne mettaient pas la mission en péril. Le journal de la mission reconnaît que la mortalité des chameaux n'est imputable que pour la moindre partie au défaut de nourriture (1).

Cependant, il s'est trouvé que l'année où M. Foureau a fait la traversée du Sahara était, de son aveu et de la déclaration des gens du pays, particulièrement sèche : « L'année est décidément mauvaise et il n'a pas plu précédemment, écrit M. Foureau... Au reste, les récits des indigènes le prouvent surabondamment; ainsi, ils me disaient : Cette année est une année relativement sèche... Il est évident que nous avons affaire à une année relativement sèche (2). » La comparaison, d'ailleurs, des observations de M. Foureau et des relevés très précis de Barth pour le Sahara méridional, où les routes des deux explorateurs concordèrent à peu près, témoigne que le Sahara avait reçu plus de pluies lors du passage du voyageur allemand que lors de celui du voyageur français, ce qui ne veut nullement dire qu'il n'en tomba pas à cette dernière époque.

Malgré toutes ces circonstances éminemment défavorables : nécessité d'alimenter un convoi colossal, impossibilité de le laisser se disperser, erreurs souvent volontaires des guides conduisant dans des pays particulièrement désolés, sécheresse spéciale à l'année, la mission passa; la traversée fut accomplie, quasi sans encombre en ce qui concerne les hommes.

IV

On se représente le Sahara comme une étendue continue de sables mouvans, ne recevant aucune pluie et dénuée de toute végétation. Ce sont là des erreurs. La plus grande partie du Sahara se compose de rocs, ou surface dure, tantôt unie et quasi polie, tantôt semée de pierres, le *reg* et les *hammada;* la moindre partie est formée de sable; mais ce sable n'est pas du sable mouvant, ce sont des dunes, en général fixes; dans ces surfaces à dunes, que l'on appelle *erg* ou *areg*, le grand *erg* occidental par exemple, qui s'étend au sud de Ouargla et jusqu'au plateau du Tassili, il y a entre les rangées de dunes des surfaces solides, que l'on

(1) Voyez notamment à ce sujet les pages 23, 24, 71, 160, 165, 209, 254 et 804.
(2) *Ibid.*, p. 27, 434, 481.

nomme des *gassis*, couloir à sol dur, entre les dunes (1), parfois d'une grande largeur et, en tout cas, d'une longueur énorme : « Le commandant Pujat s'avancera avec un goum, par le *gassi* Touil, en forant des puits en route... La route se poursuit sur l'interminable gassi Er-Ghessal... Nous parcourons le gassi El-Adham... Les spahis sahariens et un grand nombre de goumiers, montés aussi à méhara, s'avancent en ligne de bataille sur la surface plane du gassi (2). » La continuité d'une plaine de sable mouvant est, en ce qui concerne le Sahara, une légende. Cela ne veut, certes, pas dire qu'il n'y ait pas, de place en place et de temps à autre, des orages de sable ; mais ce sont des accidens, ce n'est nullement la caractéristique du pays.

Il en est de même pour l'absence de pluies et d'eau. Certes, le Sahara est une région sèche, mais il y pleut, et il s'y rencontre une quantité de puits ou points d'eau, sans parler des nombreux *ghedirs*, « mare ou trou d'eau momentané, point où se conservent un certain temps les eaux de pluie (3). » Fréquemment et quelquefois pendant toute une série de jours consécutifs, le journal de M. Foureau mentionne des chutes de pluie : le 4 novembre 1898 : « Temps généralement couvert, assez chaud, et à trois reprises, quelques larges gouttes de pluie ; » 7 novembre : « Il s'est produit, en ces points, peu de temps avant notre passage une chute de pluie ; » 26 novembre : « Averse assez copieuse, mais courte ; » 27 novembre : « Comme la veille nous avons dans la soirée quelques gouttes de pluie avec un ciel menaçant ; » 28 novembre : « Nous recevons une série de petites et courtes averses, depuis quatre heures du matin jusque vers midi ; « 1er décembre : « Nous recevons des gouttes éparses de pluie jusqu'après neuf heures du matin... Le soir et dans la nuit, orage avec quelques violentes averses. Cet état de l'atmosphère ne nous permet de partir le 2 décembre qu'assez tard. » 12 décembre : « Dans la première partie de la nuit, chute d'un peu de pluie avec vent du nord (4). » A cette dernière date, la mission était déjà, depuis six semaines, partie des environs de Ouargla. Il y avait vingt-cinq jours qu'elle avait quitté Timassânine ; elle se trouvait dans le Tindesset, aux abords du Tassili et, en fait, bien près du centre

(1) *Mission saharienne*, p. 28 ; c'est la définition qu'en donne M. Foureau.
(2) *Ibid.*, p. 20, 28 à 30.
(3) *Ibid.*, p, 32.
(4) *Ibid.*, p. 27, 29, 40, 41, 56.

du Sahara. Ajoutons que les mois de novembre et de décembre où M. Foureau recevait ces averses, certaines assez fortes puisqu'elles l'arrêtaient, ne sont pas ceux des pluies habituelles dans cette région. Celles-ci tombent généralement en septembre. « Nous rencontrons (le 10 décembre) des emplacemens et de petits lits de ruisselets où ont dû séjourner une petite crue ou des pluies de septembre. » Une autre fois, toujours dans la même région, le 8 décembre, il nous parle d' « éboulis de grès plus ou moins fin, sans cesse travaillés par de petits ouad correspondant aux nombreux ravins (1). »

Si nous accompagnons la mission au fur et à mesure qu'elle avance vers le sud, nous relevons aussi dans le journal de M. Foureau la trace de pluies tout à fait au centre cette fois du Sahara et en plein plateau du Tassili, c'est-à-dire dans une des régions réputées les plus désolées : le 13 janvier : « Cette rivière a coulé, il n'y a pas très longtemps. » Le 14 janvier : « Tout ce plateau montagneux a reçu une certaine quantité de pluies l'été dernier. » 23 janvier : « Notre groupe s'ébranle au petit jour; le temps est menaçant et la pluie tombe ensuite, du reste, par gouttes, jusqu'au milieu de l'après-midi (2). » La mission chemina longtemps dans le lit parfois très large de nombreuses rivières, qui se trouvent à sec, à ce moment, ou ne présentent que de place en place des *ghedirs* ou mares, mais qui n'en constituent pas moins un système très complet d'écoulement des eaux. Le 16 décembre, dit le journal de la mission, « la colonne arrive aux abords d'une rivière qui se nomme Angarab, au point même où une énorme brèche dans son lit a formé une belle et sauvage cascade. Une coupure nette terminée par une table de roche s'enfonce à pic, à 25 mètres au moins ; au fond, une belle mare d'eau bleue, inaccessible du reste à cause des berges à pic, en haut, au contraire, un simple lit de torrent... ; quelques cuves de roche sont pleines d'eau et beaucoup de nos hommes et de nos animaux y absorbent un liquide d'une admirable pureté. » A la date du 1er janvier 1899: « C'est par ce couloir que l'ouad Afara, après avoir recueilli toutes les rivières ou tous les ravins d'amont, s'engouffre en se rétrécissant pour traverser tout le massif du Tassili, toucher la cuvette de Menkhour sous le nom d'ouad Tidjoudjelt, et enfin pour aller se perdre dans les dunes

(1) *Mission saharienne*, p. 53, 49.
(2) *Ibid.*, p. 94, 96, 114.

de la vallée des Ighargharen. » Le 11 janvier : « L'ouad Tinhadjel est une grande rivière qui, à l'est, va bientôt se perdre dans le Tafassasset, mais qui, à droite, vient des montagnes lointaines du cœur même du Ahaggar. » Le 12 janvier : « La dernière partie de la route nous fait remonter l'ouad Irsane, dans lequel on campe assez tard à des *tilmas* (sorte de mares) qui, pour le moment, sont à peu près comblés et ne nous fournissent que quelques outres d'eau. » Le 14 : « Tout le système des eaux se déverse vers l'est, rejoignant le grand collecteur, le Tafassasset. » Le même jour, la mission « avance ensuite sur une très vaste plaine plate bordée au sud par le grand ouad Adjou sur le bord duquel est établi le campement. » Le 15 janvier « est consacré à un séjour sur l'ouad Adjou... Le haut ouad Adjou doit être boisé si l'on s'en rapporte aux forts troncs d'éthels secs que nous recueillons ici et que quelque crue a dû amener. » Le 17 janvier : « On remonte l'ouad Amanenghad, d'abord grande artère. » Et dans la région difficile de Tadent à Tadjenout où fut assassiné Flatters, le 20 janvier : « La route nous fait descendre le collecteur de ces petites rivières, qui se nomme ouad Oboden ; » le 21 janvier : « Départ matinal sur un sol de schiste et de quartz coupé de nombreux lits de rivières se dirigeant tous vers notre gauche au sud-ouest. La plus importante de ces rivières, l'ouad Takalous, se trouve bientôt être notre route (1). » Le mot de rivière revient ainsi et plus loin constamment sous la plume de M. Foureau, et que l'on ne dise pas qu'il est pris comme synonyme de vallée; ce sont bien des rivières : dans les passages cités plus haut, il est question de système d'écoulement des eaux et de crues emportant au loin de forts troncs d'arbres. Ce sont des rivières sèches la plus grande partie de l'année qui se perdent dans les schistes ou sous le gravier ; mais dans le midi de la France, il y a des quantités de rivières intermittentes.

On rencontre, d'ailleurs, en plein centre du Sahara, des points d'eau permanens, indépendamment des puits proprement dits : le journal de M. Foureau, tout aussi bien que les excursions du capitaine Pein en témoignent. A la date du 11 décembre, on y lit sur l'oued Inara, dans le Tindesset. « En ce point, l'ouad Inara n'a pas plus de 200 mètres de largeur; son lit est couvert de fourrés d'Éthels (bois), de Drinn (fourrage) et de Diss... Cette

(1) *Mission Saharienne*, p. 60, 82, 92, 94, 96, 97, 99, 107, 108 et beaucoup d'autres à la suite.

rivière a coulé récemment et c'est elle qui a laissé, en aval, les traces de crues que nous avons constatées. Il paraît que dans son lit supérieur, l'Inara contient des *mecheras* (1) encore remplies d'eau, » et le lendemain, à la date du 12 décembre : « En ce point, l'eau est à peine à 50 centimètres de profondeur dans le sol et répandue dans tout le lit. La présence de roseaux verts porterait à croire que c'est là un point d'eau permanent. Lamy et Dorian, ayant remonté plus loin le cours de l'Inara, ont découvert, à 6 ou 7 kilomètres en amont du puits d'Inara, une grande mechera pleine d'eau, large de 25 mètres et longue de plus de 200 mètres... De petits poissons sillonnent cet étang qui, par endroits, est bordé de roseaux et de lauriers-roses. Ce petit lac se nomme Taksouri. Son volume a été fortement augmenté par la crue dont il a été question. » Et plus loin, à la date du 23 janvier : « Témassint est une source où l'eau arrive à fleur du sol; c'est un petit cercle entouré d'un mince liséré d'herbe verte et fine...; les animaux boivent seuls, entourant la source (2). » Les eaux, provenant de rivières ou d'écoulemens à la surface, sont indépendantes des puits.

Les reconnaissances du capitaine Pein, qui, on l'a vu, dirigea les convois de ravitaillement de la mission, témoignent aussi de l'existence de cours d'eau ou de lacs en plein Sahara central, sur le plateau même de Tassili et aux environs. Cet officier s'avança jusqu'à Tadent, au delà du 23ᵉ degré, il revint par la Sebkha d'Amagdor et Amguid, route différente et meilleure que celle suivie par M. Foureau. D'après ses récits, « il existe, dans cette région, des localités où l'eau est abondante, où les palmiers poussent vigoureusement. Le capitaine Pein a visité l'une d'elles, qui avait plusieurs kilomètres d'étendue. Il serait possible d'y faire des cultures à l'abri des dattiers. Mais l'insécurité du pays est trop grande, et les Touareg ne se soucient guère de culture pour les autres. Aussi se contentent-ils, le moment venu, de récolter les dattes de leurs palmiers sans prendre aucunement soin de ces arbres (3). »

De cet ensemble de relations, il ressort que le système hydrau-

(1) La *mechera* paraît une autre désignation pour une mare. Il serait à désirer que les écrivains sur l'Afrique eussent à la fin de leur ouvrage un lexique des termes spéciaux qu'ils emploient.

(2) *Mission saharienne*, p. 54, 55, 116.

(3) *Comité de l'Afrique française. Bulletin mensuel*, juin 1899, p. 177.

lique du Sahara est beaucoup plus fortement constitué qu'on ne se l'imagine en général. Cette vaste surface est loin d'être une des plus sèches du globe. Sur terre ou sous terre, sauf quelques zones d'une étendue restreinte, l'eau s'y rencontre fréquemment.

Si les caravanes sont obligées, en général, de s'abreuver à des puits précaires et très inégaux, c'est que l'œuvre de l'homme est ici absolument nulle, il n'a en rien aidé la nature; il lui nuit, au contraire, par ses déprédations et ses instincts destructeurs. Ces puits n'ont, depuis une série de siècles et peut-être depuis l'éternité, été l'objet d'aucun entretien, d'aucun aménagement. Dès qu'on y arrive, surtout avec 400 hommes et 1200 ou 1300 chameaux, il faut les curer. Voici une mention du journal de M. Foureau sur l'un de ces puits, celui d'Aïn el-Hadjadj à une trentaine de journées de marche au sud de Ouargla. « Ce puits, comme je l'avais constaté plusieurs fois (dans de précédens voyages), est comblé par le sable jusqu'au ras du sol. Les Touareg ont détruit le jeune dattier que j'avais semé il y a trois ans et qui existait l'an dernier, et en outre ils ont enlevé trois ou quatre rangs des pierres plates qui formaient le coffrage de l'édifice du puits (1). » On peut juger, par cet exemple, de l'incurie des nomades à l'endroit des points d'eau; toute idée de les améliorer leur est étrangère.

Les puits sont, sans cesse, bouchés ou éboulés. A la date du 5 février, dans la section d'In-Azaoua à Iferouane, appartenant au Sahara méridional : « Un seul puits nous fournit l'eau actuellement; il y en a bien eu deux autres ici, très voisins du premier, mais ils sont remblayés par le sable et leur orifice éboulé ne forme plus qu'un vaste entonnoir (2). »

Parfois, le moindre aménagement donnerait un résultat notable; le 8 décembre : « Derrière ce rideau on accède à une sorte de cirque de peu d'étendue sur lequel un espace d'environ un hectare est recouvert de joncs et de roseaux, et dont le sol est légèrement exhaussé. A l'extrémité sud de cette surface sourd un petit filet d'eau claire et excellente, qui serait même assez abondante si l'on dégorgeait suffisamment la source. Le massif d'où sort cette eau est un amas de détritus végétaux, ayant peu à peu surélevé le sol (3). »

(1) *Mission saharienne*, p. 43.
(2) *Ibid.*, p. 141.
(3) *Ibid.*, p. 49.

Quand on pense que, dans un vieux pays, à climat tempéré, humide même dans sa moitié septentrionale, comme la France, une grande partie des exploitations rurales n'ont de l'eau que par des travaux d'une certaine importance, le forage méthodique de puits ou l'établissement de mares cimentées pour les bestiaux, qu'en outre beaucoup de communes sont obligées de chercher les eaux au loin, de les capter, de les protéger, l'on comprend que, dans le Sahara, des soins analogues donnés aux nombreuses eaux de la surface ou souterraines en augmenteraient dans des proportions énormes le débit. Le Sahara, toutes les constatations précédentes l'établissent, possède des ressources en eaux relativement importantes.

Nous n'avons parlé que du Sahara septentrional et central; quant au Sahara méridional, il est, surtout à partir du 21e degré et jusqu'au 15e degré, que l'on peut considérer comme le terme de la région réputée désertique, dans des conditions très supérieures.

Un autre trait de la légende qui défigure le Sahara, c'est que cette immensité serait dépourvue de végétation. Même des hommes instruits ont cette idée. Un naturaliste russe, qui avait beaucoup étudié le Turkestan et qui visita ensuite l'Algérie, sur laquelle il écrivit un livre fort intéressant (1), M. de Tchihatchef, pensait avoir trouvé une plante qui pourrait prospérer dans le Sahara. L'expérience a montré qu'il n'est nul besoin d'une semblable découverte; dès maintenant, sur la plus grande partie de sa surface, cette immensité, proclamée désertique, jouit d'une végétation assez variée et parfois fort abondante. Elle contient de nombreux pacages et du bois. Ce n'est pas seulement dans les oasis qu'on les y rencontre; c'est sur la généralité de la superficie saharienne. Le bois est plus rare et plus cantonné que les plantes fourragères, mais il n'est pas absent. En dehors du palmier, qui exige une nappe d'eau assez forte, on trouve dans le Sahara, outre de nombreux arbustes et des tamaris, diverses sortes d'arbres; le gommier notamment et l'éthel. Le gommier paraît avoir le Sahara pour habitat, comme le savent, depuis plusieurs siècles, nos traitans du Sénégal. Parlant des procédés de protection de la mission, M. Foureau écrit à la date du 25 octobre 1898 : « Dès que nous avons atteint la zone à gommiers, le carré (l'en-

(1) Tchihatchef, *Espagne, Algérie et Tunisie*, Lettres à Michel Chevalier.

ceinte du camp) était toujours entouré d'une ceinture extérieure formée d'abatis d'arbres épineux, ce qui, dans le pays et en arabe, se nomme *zeriba* et constitue une défense de premier ordre. » Et constamment, tout le long du voyage, la présence de gommiers est constatée, tantôt maigres, clairsemés, tantôt notamment dans le Sahara méridional, superbes; le 17 décembre, en plein Tindesset et à l'altitude la plus élevée du voyage, on trouve « en somme la flore de l'Aurès, augmentée des gommiers. » On en rencontre sur le plateau et sur les pentes du Tassili; il y en a de différentes espèces et jusque dans la région la plus inhospitalière du Sahara, celle qui s'etend du 23e degré et demi de latitude au 21e et demi (1). Après le gommier, l'arbre principal du Sahara central est l'éthel, variété de tamaris : on voit, à diverses reprises, dans le récit de M. Foureau qu'il atteint une taille importante; le 15 janvier 1899, son journal note, dans le Tassili, de forts troncs d'éthels secs que quelque crue a dû amener; près du fameux puits de Tadjenout où Flatters trouva la mort, « une énorme touffe d'éthel, entièrement brûlée, dresse, grimaçante vers le ciel, ses troncs noircis par le feu, sur un lit de cendres. » De Tadent à In-Azaoua, il est fréquent dans le thalweg. Gommiers, éthels ou arbres d'autres natures servent de gourbis aux indigènes et ils y accrochent leurs boucliers et leurs lances; « à peu de distance en amont du puits d'Ifounane (dans le Tindesset) se trouve une *nezla* de Touareg composée de six à sept gourbis sous les éthels (2). » Dans le Sahara méridional, un autre arbre se présente en groupes nombreux et fréquens, c'est le palmier doum ou palmier d'Égypte, qui ne porte pas de fruits, mais dont le tronc ou les rameaux servent à des usages variés. Quand on arrive dans l'Aïr, d'autres espèces arborescentes, notamment des mimosas de toutes sortes, se joignent aux précédentes.

Ainsi le Sahara n'est pas dépourvu d'arbres, et l'on a vu plus haut que, dans les régions les plus ingrates, comme le Tassili, M. Foureau considère qu'il y a des plateaux boisés (3). Aux approches de l'Aïr, c'est-à-dire aux deux tiers de la traversée du Sahara, les espèces arborescentes prennent un grand développement; le 22 février 1899 : « La rivière ne tarde pas à fuir

(1) *Mission saharienne*, p. 21, 49, 63, 79, 98, 114, 124, 133, 144, 145, 147, 255, etc.
(2) *Ibid.*, p. 53, 54, 55, 97, 111, 124, 133, 134.
(3) *Ibid.*, p. 96.

vers l'ouest, et la route nous fait remonter un de ses affluens de gauche où la végétation est fort belle et composée de gommiers, de graminées vertes et d'autres essences ; on dirait presque d'une prairie émaillée d'arbres. » Le 23 février : « Le lit du Tidek contient de beaux arbres, gommiers et adjar... Sur ces arbres se trouvent en grand nombre des nids d'oiseaux, etc. (1). » En fait, la mission a pu s'approvisionner de bois, sinon chaque jour, du moins chaque semaine, et, quand le bois manque, le journal le remarque, ce qui prouve bien que l'absence continue sur un long espace de plantes arborescentes est exceptionnelle. A trois reprises, il s'exprime ainsi, le 8 janvier 1899 : « Il n'apparaît pas même l'ombre d'un fétu de bois ; » le 11 janvier : « Ici ni bois ni végétation ; » on est dans le Tassili ; enfin le 30 janvier, dans la marche de Tadent à In-Azaoua, la région saharienne la plus désolée : « Bois et végétation sont choses inconnues ici (2). » Ces trois mentions témoignent bien que les espèces arborescentes, ainsi que le journal le relate fréquemment, se rencontrent sur la plus grande partie du parcours.

A plus forte raison en est-il ainsi de la végétation herbacée. Le Sahara nourrit une quantité de plantes, la plupart fourragères ; c'est ainsi qu'on s'explique que les caravanes y trouvent leur pâture et que même les 1 200 ou 1 300 chameaux de la mission Foureau-Lamy et de ses convois auxiliaires aient pu, non sans doute sans quelques jeûnes intermittens, fort explicables pour une aussi grande quantité de bêtes, arriver à se sustenter. Le drinn, le sbot, le necin, le mrokba, le had, le harta, le ghessal, le tarfa, l'ana, ce dernier surtout dans la partie méridionale, sont les plantes fourragères les plus usuelles ; les meilleures et heureusement les plus répandues paraissent être le drinn et surtout le mrokba. M. Foureau nomme nombre d'autres plantes qui trouvent à vivre dans le Sahara, le djédari, le falezlez, le gouzzal, le lemnad, le laurier-rose, le kormuka, l'adjac, etc. Pour n'être pas un tapis ininterrompu de plantes fourragères, le Sahara en est rarement dépourvu sur un long espace continu. Il nous serait facile de reproduire ici, s'appliquant même à certains des districts les plus désolés du Sahara, des descriptions de M. Foureau, qui témoignent que la végétation y est parfois fort belle.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une végétation spontanée,

(1) *Mission saharienne*, p. 154, 155.
(2) *Ibid.*, p. 89, 93.

sans aucun travail, aucune aide de l'homme. Le voyageur, dans les pays incultes ou désolés, établit toujours ses comparaisons avec la nature, toute façonnée depuis vingt ou trente siècles, des pays civilisés. Il n'a plus le sens de ce qu'est la nature brute. Ces pacages, sinon ininterrompus, du moins très étendus et très nombreux du Sahara, il n'est aucun doute qu'ils pourraient être, dans une certaine mesure, améliorés. En choisissant les graminées, les plantes fourragères et les espèces arborescentes les meilleures, en s'efforçant de les substituer à celles inférieures, en les semant dans les terrains les plus propices, on arriverait, avec des soins peu coûteux, mais méthodiques, à rendre cette végétation spontanée plus abondante et d'essences plus utiles; ainsi en propageant le drinn, le mrokba, le had, plus au sud l'ana, aux dépens des sortes moins propices à la nourriture du bétail.

De même que les plantes fourragères abondent dans le Sahara, de même il s'y trouve une faune assez nombreuse et diverse : les gazelles dans le nord, les antilopes partout, les moutons, les chèvres, les ânes, dans la partie méridionale des oiseaux divers, une grande abondance de pintades, des bœufs zébus. « La végétation du had est très belle dès que l'on pénètre dans l'erg et le gibier pullule (1). » Dans le sud, il s'y joint des girafes, des autruches, des singes, des hyènes, des chacals, des lions même (2).

Cette flore et cette faune variées font que même le Sahara central a des populations permanentes, fort espacées et disséminées il est vrai, mais susceptibles de devenir plus denses, avec plus de sécurité et de travail. On a vu plus haut, à ce sujet, le témoignage très probant du commandant Pein. Le journal même de M. Foureau en fournit aussi la démonstration. On croyait, en général, que les populations du Sahara résidaient dans quelques districts particulièrement favorisés; le Hoggar ou Ahaggar, la lisière du Fezzan, l'Aïr. Mais on rencontre partout, quoique de loin en loin, dans cette immense étendue, des groupes d'habitans permanens, avec des troupeaux. Près d'Aïn el-Hadjadj, aux abords du plateau du Tassili, on trouve des « amghad (serfs), des azdjer (tribu targui); ils ont leurs tentes près de la source précitée; ils possèdent quelques chameaux et quelques chèvres. » Un peu plus loin, en plein Tindesset, voilà d'autres Touareg, habitant des gourbis avec des chèvres et des moutons Un peu plus loin

(1) *Mission saharienne*, p. 28, 29, 38.
(2) *Ibid.*, p. 155, 286.

encore « des Touareg, hommes et femmes, font boire leurs troupeaux au moment de notre arrivée. Ces gens sont des Azdjer qui campent autour de Tighammar sans jamais quitter ce point, sauf quelques hommes qui sont convoyeurs de caravanes et qui, par conséquent, s'absentent de façon intermittente. » Au puits même de Tighammar, « des multitudes d'ânes appartenant aux indigènes trottinent tout autour. » Et ainsi, tout le long de ce parcours de 2500 kilomètres, on rencontre de ces groupes sédentaires. L'Adrar, par exemple, a une population fixe, « isolée en quelque sorte, qui ne sort guère de ses montagnes, et qui vit et meurt dans les ravins de l'Adrar, guidant ses maigres troupeaux dans des contrées absolument semblables au Ahaggar. » Un peu plus au sud, tout à fait au cœur du Sahara : « Il y a évidemment autour de nous, depuis le ouad Irsane, beaucoup de troupeaux ; leurs traces le prouvent surabondamment. » Au point culminant du trajet de la mission, entre 1300 et 1400 mètres d'altitude, on rencontre plusieurs troupeaux de chèvres conduits par des femmes. Dans la très dure excursion de Tadent au puits de Tadjenout, on trouve, à deux reprises, des traces nombreuses de Touareg, non pas pillards, mais conducteurs de troupeaux, chèvres, moutons, ânes (1). Tout ce monde se sauve naturellement au passage de la mission. Quant au Sahara sud, il contient de nombreuses populations fixes, habitant des maisons tantôt en paillotte, tantôt en bois, tantôt en pisé ou en briques, parfois même en pierre.

V

Suivons maintenant la mission saharienne dans ses principales étapes et voyons rapidement le caractère des diverses grandes sections de cet énorme pays. Des environs d'Ouargla à Aïn el-Hadjadj, on ne sort guère d'une plaine s'élevant lentement de 160 mètres d'altitude, hauteur d'Ouargla, à 470 mètres ; on suit d'abord des *ghassis*, couloirs généralement larges entre les dunes, puis une *hamada* ou sol de roc et une surface de *reg* ou de gravier et de pierres ; le pays est connu, les puits sont assez nombreux, les pacages convenablement fournis. Le lieu qui mérite le plus d'être noté dans cette partie du trajet est Timas-

(1) *Mission saharienne*, p. 46, 55, 57, 61, 67, 70, 71, 81, 97, 99, 102, 108, 118, etc.

sânine, où le commandant Pein établit un poste ; M. Foureau y arriva vingt-cinq jours après son départ des environs d'Ouargla; la distance paraît être à peu près 600 kilomètres : « Par sa situation, dit l'explorateur, par la nature de son sol et la proximité d'une nappe artésienne, ce point est appelé à se transformer dans l'avenir en une oasis importante (1). » Il serait très désirable que l'on s'occupât de cette transformation et qu'on entretînt un poste en ce lieu; il est à 1 300 kilomètres environ de la mer, et il n'y a pas plus que cette même distance de Timassânine aux premiers villages de l'Aïr, contrée à nombreuse population fixe.

D'Aïn el-Hadjadj on s'engage dans la partie montagneuse qui constitue le Sahara central et forme la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique. On met juste un mois (du 8 décembre au 9 janvier) à atteindre la ligne de partage des eaux, située à 1 360 mètres environ de hauteur. On suit, en général, des lits de rivière ; en premier lieu, on remonte l'ouad Samene : « sorte de long couloir à sol plan et sableux ou argileux d'une grande largeur, bordé de chaque côté par une haute chaîne de montagnes de grès de couleur très sombre (2). » Pour passer d'un lit de rivière dans une autre, on traverse parfois des terrains tourmentés. On foule un sol de granit et des hamaada. Les pâturages sont moins continus ; mais il s'en trouve encore, de même que des puits. Le pays, quoique d'aspect sauvage, n'est pas dépourvu de ressources ni de possibilités d'amélioration, puisque c'est surtout dans cette région que se rencontrent les rivières ayant de l'eau soit apparente, soit souterraine. La mission y a souffert du froid. Déjà, le 2 décembre, à Aïn el-Hadjadj, à une hauteur de 470 mètres seulement, sur le versant nord du plateau du Tassili, le thermomètre était descendu la nuit à + 0°,8; cette température basse n'était pas exceptionnelle; les 15, 16 et 17 décembre, les minima furent + 0°,8, + 3°,5 et + 0°,9, et les maxima de ces trois jours n'ont pas atteint 15 degrés. Le 19 décembre, le minimum nocturne fut de 4 degrés au-dessous de zéro et le 21 décembre de 3°,5 également au-dessous de zéro. Le 4 janvier on notait la température la plus basse que la mission ait eu à subir, à savoir 10 degrés au-dessous de zéro (3). On était alors à peu près au point culminant. Il y a donc un hiver

(1) *Mission saharienne*, p. 36.
(2) *Ibid.*, p. 49.
(3) *Ibid.*, p. 42, 61, 66, 67 et 86.

assez marqué dans cette partie du Sahara, et c'est une condition climatérique des plus favorables. Si une colonne, n'ayant aucun abri et n'étant pourvue que d'installations restreintes, peut en pâtir, il est certain, d'autre part, que des colons fixes s'en trouveraient bien ; c'est un *sanatorium* tout indiqué.

Quoique tourmenté, ce plateau du Tassili et ses abords, l'oued Samene, le Tindesset, apparaissent comme susceptibles d'une certaine mise en valeur, tant par ces conditions de climat relativement satisfaisantes que par l'aménagement des eaux, qui y apparaissent comme abondantes. C'est dans cette région que se trouve et l'oued Inara et divers autres oueds larges et étendus, dont il a été parlé plus haut et dont les eaux, de qualité excellente, se montrent de place en place. La sonde artésienne a toutes chances d'y réussir; ce n'est pas seulement dans le Sud algérien ou à Timassânine que l'on peut créer des oasis. C'est, d'ailleurs, dans les ravins du plateau du Tassili que sont installés avec leurs troupeaux beaucoup des groupes d'habitans permanens dont il a été question plus haut. C'est, enfin, dans ce pays de granit et de quartz, qu'il y a des chances sérieuses de rencontrer des richesses minérales.

Le point culminant de la ligne de partage des eaux, sur le tracé qu'a suivi la mission, est fort peu élevé. Un seuil de 1360 mètres, en effet, est des plus modiques. En France, nos chemins de fer s'élèvent à d'aussi hautes altitudes sur notre plateau central, en laissant de côté les Pyrénées et les Alpes. En Algérie même, notre ligne de pénétration ouest-africaine atteint des hauteurs analogues : la station de Kralfalla est à 1109 mètres, celle de Méchéria à 1158, celle de Mékalis à 1313; cette dernière élévation est quasi strictement égale au point culminant du parcours de M. Foureau. Les chemins de fer de l'Afrique australe montent aux environs de 2000 mètres; ceux des États-Unis, dans les Montagnes Rocheuses, dépassent 3000. Par comparaison avec nombre d'autres grandes voies ferrées, les difficultés de profil doivent donc être regardées ici comme modiques.

Du 9 janvier 1899 au 18, la mission se tient encore sur le plateau du Tassili, tout en descendant graduellement jusqu'au puits de Tadent, à une hauteur de 1173 mètres : elle chemine sur une vaste plaine de reg et de roche presque absolument plate. Le terrain devient parfois plus difficile; mais on « avance

ensuite sur une très vaste plaine (1). » On rencontre des rivières intermittentes, des pacages assez fréquens, sinon continus, des groupes fixes d'habitans et des troupeaux. Tadent, lui-même, est situé le long d'une rivière, à eaux intermittentes comme presque toutes celles dont il est ici question, « artère assez importante, dit le journal, et de moyenne largeur, qui forme une belle vallée peu tortueuse (2). »

De Tadent à In-Azaoua, un peu au delà du puits d'Assiou, s'effectue la descente du Tassili, de 1 173 mètres à 508 mètres d'altitude; elle prend sept jours, du 27 janvier au 2 février, et comporte 300 kilomètres; « c'est « une interminable plaine avec un semis irrégulier de rocs sporadiques (3). » On se trouve dans le Sahara méridional et le climat a changé; cette section, assez courte, est la plus pauvre en eau et en pâturages. Il y a toujours quelques oueds, cependant, et il n'est guère douteux que des recherches et des soins n'y trouvassent et n'y maintinssent des points d'eau. A partir d'Issala, qui se trouve à peu près au tiers du chemin, entre Tadent et In-Azaoua, nous avons deux témoignages, au lieu d'un. Barth, en effet, a suivi d'Issala à Zinder, porte du Soudan, à peu près la même route que la mission Foureau, et il décrit ce trajet avec sa minutie et son esprit scientifique habituels. Il fit ce trajet au mois d'août, tandis que M. Foureau le fit en janvier, ce qui complète et varie encore les renseignemens. Barth relate dans cette partie si ingrate du trajet plusieurs orages et de très fortes pluies pendant plusieurs jours consécutifs. Des puits auxquels s'était abreuvée sa caravane ont, depuis lors, disparu : à Issala, moitié route à peu près de Tadent à In-Azaoua, outre un puits (Brunnen), il note de grands taillis d'éthel, et des pacages; on y fait provision de fourrage et de bois (4). A Assiou même, « vaste dépression, cuvette immense, qui est plutôt un lit de rivière, » dit M. Foureau, on comptait, d'après la légende, 101 puits donnant de l'eau, Barth lui-même y signale deux groupes de puits vivans, et aujourd'hui l'on n'y trouve qu'à grand'peine de quoi remplir quelques outres (5). Cela doit tenir à l'incurie et à la négligence des

(1) *Mission saharienne*, p. 90 et 94.
(2) *Ibid.*, p. 124.
(3) *Ibid.*, p. 128.
(4) Barth, *Reisen und Entdeckungen in Central Africa*, Justus Perthes, 1857, t. Ier, p. 303 et la carte 4 du même volume.
(5) *Mission saharienne*, p. 133.

nomades, et cet accident apparaît comme aisément réparable.

Même privée de ces puits, dont l'existence a été constatée jadis, cette région d'un peu au delà de Tadent à In-Azaoua, la plus désolée du Sahara, est constamment parcourue par des caravanes, et elle n'opposerait aucun obstacle sérieux à l'établissement d'une voie ferrée, la plus grande partie de la route, au double témoignage de M. Foureau et de Barth, s'effectuant sur une immense plaine.

D'In-Azaoua à Iferouane, premier village de l'Aïr, premier lieu depuis Ouargla où une population d'une certaine importance réside dans des demeures fixes et se livre à des cultures régulières et variées, il y a 280 kilomètres. Le pays, d'après Barth, tout au moins à peu de distance d'Assiou (il ne parle pas d'In-Azaoua, est, avec quelques intermittences, très riche en pâturages (*sehr reich an Krautwuchs*), en beaux arbres, mimosas ou autres; il offre de belles vallées vertes (*schöne grüne Thäler*), une végétation exubérante (*üppige Vegetation*); il a des arbres (thalas) d'une taille extraordinaire (*von ungeheurer Grösse*, *riesige Thalas*); tel serait le caractère de cette partie du Sahara, depuis le 21e degré et demi, jusqu'à l'entrée de l'Aïr, aux environs du 19e degré (1). Le journal de M. Foureau n'y contredit guère; il est moins enthousiaste; l'explorateur français passe, d'ailleurs, en février, et Barth passait en août. Mais il relève fréquemment une belle végétation, une abondance de gazelles et d'antilopes de toutes sortes. « Partout dans les vallées se développe une belle végétation; partout pullulent les traces de gibier, gazelles, antilopes, etc., la végétation dépasse ici tout ce que nous avions vu jusqu'alors: grands gommiers, Abisga, Teboraq, etc. Une longue et souple liane, l'arenkad, recouvre de temps en temps de hauts gommiers. » Il note des animaux nouveaux, parmi les oiseaux par exemple : corbeaux de grande taille, vautours chauves, bande de pigeons, puis des bœufs à bosse ou zébus (2). Ces descriptions s'appliquent au pays qui est encore à une demi-douzaine d'étapes au nord de l'Aïr.

Enfin, l'on est dans l'Aïr, la région montagneuse du Sahara tropical; ç'aurait dû être le port pour la mission saharienne. Mais c'est alors qu'elle eut à lutter contre l'hostilité sourde des Touareg

(1) Barth, *op. cit.*, voir les Annotations sur la carte 4 du premier volume de l'édition allemande originale.

(2) *Mission saharienne*, p. 148, 149, etc.

Kéloui, qui l'habitent. « Nous ne pouvions pas soupçonner quelle allait être la tactique invariable des Touareg à notre égard; nous ne pouvions point supposer à quel point ils allaient faire le vide autour de nous (1). » Ayant cherché deux fois à détruire la mission par la force et y ayant échoué, ils s'efforcèrent de l'affamer, de semer le découragement parmi ses membres et de la disloquer, et ils réussirent à l'immobiliser pendant huit mois, dans différens de leurs villages ou de leurs villes, à Iferouane, à Aguellal, à Aoudéras, enfin à Agadez. C'est là que la mission saharienne, du chef de la perfidie des hommes, non de l'inhospitalité de la nature, courut le plus grand péril.

L'Aïr, à travers les récits de M. Foureau, comme de ceux de Barth, apparaît comme une contrée habitée, ayant une végétation variée et abondante, des cultures régulières, assez diversifiées; sans doute, ici, comme partout, le récit de M. Foureau est moins brillant que celui du grand voyageur allemand; il ressort, néanmoins, de ses descriptions que ce pays, qui s'étend sur environ deux degrés et quart à deux degrés et demi de latitude, constitue beaucoup moins un chapelet d'oasis qu'une continuité de terres déjà mises en exploitation ou susceptibles de l'être. L'Aïr ne reproduit aucunement au sud du Sahara le groupe des oasis du Touat, par exemple; c'est une région d'une beaucoup plus grande importance. Mais quoique appartenant au Sahara par sa position géographique, l'Aïr, avec son prolongement le Damergou, fait économiquement et socialement partie du Soudan central, dont elle constitue en quelque sorte le seuil; aussi nous réservons-nous d'en parler en traitant de cette dernière contrée.

Entre l'Aïr et le Damergou, région de cultures tropicales régulières, il y a encore un court passage stérile, s'étendant sur un degré géographique environ, puis l'on est dans une région à villages nombreux, à arbres splendides, à cultures de millet, de coton et de tabac; avec parfois quelques interruptions partielles, cette région, l'une des plus favorisées de l'Afrique et que l'insécurité et l'anarchie ont seules empêché de prendre un immense développement, s'étend au sud jusqu'à la grande forêt équatoriale.

Si l'on résume les données positives recueillies par la mission

(1) *Mission saharienne*, p. 158.

Foureau, si on les compare, pour la partie commune du trajet, à celles de Barth, et si l'on se reporte enfin aux descriptions faites jadis de beaucoup de contrées, ayant pris actuellement un vif essor, comme les hauts plateaux de l'Afrique Australe, les vastes territoires de l'Amérique du Nord entre la province d'Ontario et la Colombie Britannique, les districts australiens à une certaine distance des côtes, on devra juger que ces données sont très réconfortantes.

Non seulement la mission Foureau-Lamy a pu traverser ces 2500 kilomètres sans quasi perdre d'hommes, sans que son nombreux effectif fût atteint de maladies, mais elle a presque tout le long de la route rencontré des points d'eau, malgré l'incurie des indigènes, parfois même des eaux assez abondantes, des pâturages naturels, sinon tout à fait continus, du moins s'étendant le long de la majeure partie du trajet et ne laissant que des lacunes possibles à franchir; des essences arbustives robustes ayant des représentans sur toute cette surface immense ; des troupeaux maigres et d'un nombre restreint de têtes, mais se trouvant quasi dans tous les districts, un ou deux exceptés, de cette vaste solitude.

Bref, à la lecture attentive et réfléchie de ces pages, l'idée traditionnelle que l'on se faisait du désert et du Sahara en particulier, disparaît ; ce n'est pas une immensité de sables mouvans, sans aucune pluie, sans aucune eau, sans aucune végétation, sans possibilité aucune de vie humaine ou animale. C'est une région variée, où les ressources élémentaires ne font pas, en général, défaut et qui a le mérite, non négligeable, d'être l'une des plus salubres du globe.

Le commandant Reibell, dans son rapport d'ensemble sur l'escorte de la mission saharienne, résume bien les difficultés principales qu'a rencontrées l'expédition. « De fait, le désert put accumuler les obstacles, sans que jamais le mouvement en avant de la mission en fût enrayé ; mais, à partir du jour où elle se heurta à la sourde obstruction et au fanatisme des Touareg de l'Aïr, elle ne put se frayer un chemin, dans un pays relativement facile, qu'au prix de luttes incessantes et de fatigues inouïes (1). » Ainsi, ce n'est pas la nature des lieux, c'est la nature des hommes qui retarda le passage de la mission et lui causa des angoisses.

(1) *Mission saharienne*, Appendice, p. 806.

Aussi bien M. Foureau, pour Timassânine, le capitaine Pein, dans le passage cité plus haut, pour des points situés tout à fait au centre du Sahara, reconnaissent que des oasis peuvent être soit créées, soit considérablement agrandies. Il est probable qu'un jour, sur toute cette étendue de 2500 kilomètres, on déblaiera et l'on entretiendra tous ces puits, on aménagera toutes ces eaux, on tirera parti de toutes ces rivières intermittentes ou souterraines, que des groupes de population se constitueront aux endroits les plus favorables, et il s'en rencontre tout aussi bien, sinon davantage, en plein Tassili que dans notre Sud-Constantinois.

L'obstacle principal, c'est, comme le dit le capitaine Pein, l'insécurité. Ces contrées sont livrées à une insécurité tout à fait déprimante. Ceux des habitans qui auraient le goût d'une vie paisible, exploitant les ressources du milieu où la destinée les a placés, ne peuvent augmenter ni le nombre de leurs arbres, ni celui de leurs troupeaux; ils n'ont pas la pensée d'aménager un peu les eaux, des nomades brigands devant les spolier de leur aisance. Presque à chaque page de son journal, M. Foureau constate l'insécurité qui, plus que l'aridité de la nature, est la plaie de cette région (1).

Cette aridité naturelle, qui est rarement complète et définitive, frappe d'autant plus les voyageurs qu'ils appartiennent à une vieille contrée riche. L'homme civilisé a perdu aujourd'hui le sens de la nature primitive et brute; il est habitué à une terre dont toutes les parcelles ont été, depuis trois mille ans, manipulées par l'homme; il croit que cette terre est celle que la nature a faite; il pense que les eaux coulaient naturellement là où elles coulent aujourd'hui dans un vieux pays agricole; que les arbres y poussaient de même; que les pâturages y étaient à peu près ce qu'ils sont, et c'est là une complète erreur.

Même dans un vieux pays, comme la France, il se rencontre des espaces plus ou moins étendus, dont l'aridité étonne et consterne ceux qui les voient pour la première fois : la vaste plaine de la Crau, par exemple, ou certains plateaux comme celui du Larzac; on serait porté à croire que ces lieux rébarbatifs, couverts de pierre et manquant d'eau, ne se prêtent à aucune exploitation rémunératrice; et, cependant, il y a là une vie pasto-

(1) *Mission saharienne*, voir notamment, p. 31, 47, 103, 132, 150, etc.; on pourrait citer une centaine de pages du journal de M. Foureau, où il est question de ce terrible fléau, l'insécurité du Sahara et du Soudan central.

rale et agricole, sinon intense, du moins fructueuse; il se rencontre, dans ces prétendues solitudes, 10 à 12 habitans par kilomètre carré, et c'est déjà quelque chose. Bien des points, sur la longue étendue du Sahara, nous apparaissent, d'après l'idée que suggèrent à la réflexion les récits de M. Foureau, comme pouvant valoir à peu près autant que les contrées de France que nous venons de nommer, et valussent-ils deux ou trois fois moins qu'ils se prêteraient encore, surtout avec une population sobre et peu exigeante, à une certaine exploitation. On peut donc espérer quelque avenir pastoral et agricole pour le Sahara. Il est permis de croire qu'une fois que la sécurité y sera assurée, — et ce sera maintenant pour nous une œuvre facile, quoique graduelle, — il se formera, de l'Algérie au Soudan, toute une succession de groupes d'oasis, non pas toujours de dattiers, mais de pâturages et d'élevage de bétail. Le journal de M. Foureau, quoique le vaillant explorateur n'en ait peut-être pas conscience, nous apparaît comme la réhabilitation du Sahara.

Nous ne parlons ici qu'au point de vue de la surface; car, en ce qui concerne le sous-sol, on ne sait rien et l'on ne peut que conjecturer. M. Foureau considère qu'il doit y avoir des gisemens carbonifères dans le Nord, et il a traversé beaucoup de terrains ferrugineux. Il est hors de doute qu'une immensité pareille, dont la plus grande partie est formée, non pas de sable, comme on le croit, mais de quartz et de granit, doit recéler des richesses minérales.

Pour le moment, nous n'en tiendrons aucun compte. Il nous suffit que le Sahara vaille quelque chose par sa surface même. Il est important surtout parce qu'il constitue la route la plus courte de la Méditerranée centrale et des grandes capitales européennes, Paris, Londres, Bruxelles, Berlin, à celles des contrées de l'Afrique qui ont le plus d'avenir, une route de plus entièrement française.

Le journal de M. Foureau démontre que l'établissement d'un chemin de fer transsaharien aboutissant à la région du Tchad ne rencontrerait aucun obstacle, nous ne disons pas insurmontable, mais vraiment sérieux. M. Foureau le reconnaît implicitement dans sa conclusion : « Si l'on ne veut le considérer que comme un *instrument de domination* (d'autres disent *un chemin de fer impérial*, et c'est évidemment la même chose), le transsaharien, sous ce point de vue spécial, serait alors une œuvre splendide,

aplanirait bien des difficultés, supprimerait bien des obstacles. Ses apôtres le défendent avec vigueur et comptent bien que sa construction sera la première affirmation de l'ardente activité du xx[e] siècle (1). » C'est par ces lignes que finit la longue relation de M. Foureau; cela suffit à notre cause : il n'y a aucun obstacle naturel considérable à l'exécution de cette voie.

Au point de vue politique, stratégique, administratif, elle s'impose absolument à la France pour que son empire africain devienne une réalité et que ses divers tronçons ne risquent pas de se disperser et peut-être d'échoir en partie à des rivaux (2).

Quelles sont, au point de vue économique, les perspectives de cette grande œuvre, c'est ce que nous verrons dans une prochaine étude en prenant nos données, non seulement dans le vieil ouvrage, insurpassé, du grand voyageur Barth, toujours actuel, mais dans le journal de M. Foureau, dans le livre de M. Gentil, dans les relations aussi du capitaine Joalland, les trois derniers explorateurs de cette région célèbre. Contentons-nous aujourd'hui de dire que la région du Tchad, avec les inondations régulières du lac, s'étendant sur une surface d'environ 20 000 kilomètres carrés, apparaît comme destinée à devenir l'une des grandes contrées du globe productrices de coton, valant, par exemple, le Turkestan; et ce produit, avec d'autres que nous indiquerons encore, comme les peaux et dépouilles d'animaux, le bétail étant nombreux dans cette région, suffirait, en l'absence même de toute richesse minérale, à assurer au Transsaharien du Tchad un trafic se rapprochant de celui du Transcaspien, qui, on le sait, est considérable et très rémunérateur.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) *Mission saharienne*, p. 798.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1[er] juillet 1899 notre étude sur *Le Chemin de fer transsaharien.*

LES DEUX VIES

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Mme Favié, depuis une semaine, restait sous le coup qui les frappait. Elle avait condamné sa porte à tout le monde; le visage des amis les plus familiers l'importunait. Leur impuissance lui inspirait un doute, fait d'ironie et d'amertume, sur leur amitié même : quoi? pas un qui tentât de les sauver! — comment, elle ne savait, rêvait de dévouemens chevaleresques, impossibles. Être plainte ne la consolait pas, l'irritait plutôt. Elle aimait trop sa fille pour ne pas percevoir dans leur entourage des nuances de blâme, des silences, des réticences, les : « Si vous aviez suivi mes conseils... » les : « Je l'avais bien dit!... » Qu'on les laissât souffrir! c'est tout ce qu'elle demandait.

Elle assistait au triomphe de l'ennemi, se représentait la joie diabolique de Fernand, la satisfaction contenue de la mère. Les faux bruits allaient courir, couraient déjà : les Lurat assurant que Francine retournait chez son mari, ajoutant : « Comme on est méchant! Ne disait-on pas qu'Éparvié était un assidu de la maison? » Elle surprenait en imagination des sourires perfides, ulcérée par l'opinion de ce monde qu'elle méprisait pourtant. En vain se redressait-elle : elle aussi ne pouvait s'empêcher de

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre.

déplorer les maladresses commises par trop d'honnêteté, et ce divorce qui lui paraissait plus abject encore, à présent. Tant de souffrance pour rien! Revenir en arrière, était-ce possible? S'entêter : où irait-on? Elle avait beau chercher, en un désarroi pire que celui de Francine, dont elle admirait le douloureux courage, une solution qui lui apportât quelque consolation, un espoir, si faibles fussent-ils. Rien!

Quel comble au mauvais destin qu'Éparvié fût rentré trop tôt dans la vie de sa fille : il y avait de quoi faire trembler, avec la méchanceté du monde et le caractère de Francine. Si elle ne pouvait un jour épouser l'homme qu'elle aimait, qu'elle aimerait de plus en plus, — car elle l'avait dit, elle n'était pas de celles qui se résignent, — que de douleurs en perspective! C'était affreux d'être broyée dans un pareil étau, par la faute d'une loi mal faite, d'un tribunal inintelligent!

Un heurt léger à la porte :

— Puis-je entrer? dit une voix bien connue.

Charlie avait forcé la consigne et refusé qu'on l'annonçât; ce n'était pas la faute du vieux Jean : qu'on le grondât, lui.

— Non, Charlie, vous avez bien fait. Francine, qui va rentrer, sera enchantée de vous voir.

Elle n'ajouta pas : Je le suis; son visage l'en dispensait. Depuis le jour de l'enquête et la scène du coupé, elle s'était arrangée pour ne le recevoir, à deux ou trois occasions, qu'en présence de tiers. Elle l'admira, gracieux et robuste avec sa pâleur d'ambre et ses yeux chaleureux, son fier sourire qui, plus éloquent que toute parole, lui disait sa tendresse et son dévouement.

Quel bonheur de la trouver seule! Il n'avait pu, en apprenant le déni de justice, résister à venir leur dire combien il les plaignait; mais sa pitié, comme sa révolte, allaient surtout vers elle; elle le sentit au premier mot et en fut réchauffée.

— Quel tourment pour moi de vous savoir malheureuse! rester les bras croisés, quand depuis dix-huit mois vous luttez seule, sans défense!

C'était là le plus pénible ; sans la peur de les compromettre, sans les convenances qui le retenaient, sans le sentiment de son impuissance... Ce n'est pas les tentations qui lui avaient manqué... mais que faire?... Provoquer Le Hagre serait une insigne folie, un scandale dont seules les deux femmes souf-

friraient... la vengeance de cet homme les poursuivrait d'autant plus haineusement... Le tuer, oui, comme au moyen âge, le jugement de Dieu... Bon débarras !... Mais comment, lui, Charlie, avec son respect des principes et ses scrupules, eût-il pu se jeter dans cette aventure? A quel titre? De quel droit?

Mais du moins, Mme Favié ne doutait pas de lui, oh non! Et elle lui raconta, par diversion, que les Pongiboz, les derniers cousins qui leur restassent, avaient attendu le rejet du divorce pour briser avec elles au nom de la religion et de la morale outragées.

— Ah! murmura-t-il, comme l'on étouffe de ne pouvoir crier aux gens ce qu'on pense d'eux... L'humanité est laide... Sans vous, sans votre radieuse conscience qui illumine la mienne, je serais parfois le plus découragé des hommes.

— Ne dites pas cela, Charlie, votre vie sera belle.

— Elle eût pu l'être si vous l'aviez voulu...

— Elle le sera, vous serez aimé...

— Un seul être m'importe...

Il la contemplait avec une ardeur si tendre et si passionnée qu'elle soupira, avec quelle vraie et profonde mélancolie!

— Charlie, demain, je serai une vieille femme... ne me regardez pas ainsi, je croirais que vous découvrez un cheveu blanc ou ma première ride...

Il s'irrita, et elle jouit de son reproche :

— Jamais vous n'avez été plus belle, pourquoi me faites-vous souffrir?...

Et la gorge serrée d'émotion :

— Vous savez bien que vous êtes pour moi la bonté parfaite et la splendeur des choses; trop d'affinités nous lient pour que je cesse de vous adorer, mais il y a dans cette joie une véritable souffrance, et ne comprenez-vous pas que j'en meurs?

De la main, elle lui fermait la bouche, presque durement; à ce contact, frissonnante d'un baiser qu'elle sentit descendre en elle, et sans qu'elle sut comment, saisie, emportée par une force irrésistible, elle se trouvait dans les bras du jeune homme.

— Gabrielle, bien-aimée...

— Charlie aimé...

Si bas que ce fût, un souffle, ce mot suave, il l'entendit, le

recueillit dans le cœur de son cœur. Cette heure de crise et ces secousses, tant d'émotions douces et amères les unissaient à l'improviste; ils communiaient à travers les épreuves passées, présentes, à venir...

— Vous me perdez!... on vient...

Ils se séparèrent. Francine les trouva pétrifiés, éperdus encore, mais elle n'y prit garde, tant sa propre angoisse l'absorbait. Les premiers mots affectueux échangés avec Charlie, elle demandait à sa mère :

— Pas de dépêche pour moi?

Elle avait télégraphié à Éparvié. Il arriva le lendemain.

C'était l'heure où Josette allait être conduite à son père : elle regardait sa mère avec de grands yeux tristes : « Pourquoi ne me gardes-tu pas avec toi? » semblait-elle dire. Quand on annonça Éparvié, transfigurée de plaisir, elle lui sauta au cou : il était déjà son grand ami : que d'histoires merveilleuses il lui racontait, avec quelle confiance elle sentait obscurément que celui-là pourrait la protéger!

— Savez-vous ce que Josette vient de me dire tout bas? demanda Francine, quand elle eut remis l'enfant à la gouvernante, qui la conduisait chez Le Hagre : « Est-ce que M. Éparvié sera encore là quand je reviendrai? » Elle parle souvent de vous; l'autre nuit, elle rêvait de cette chasse au lion qui l'avait impressionnée si fort. Elle vous aime.

— Pauvre petite, répondit-il, je le lui rends profondément.

Francine mettait sa main dans la sienne avec franchise.

— Cher ami, qu'allons-nous faire?

Sous son ferme regard, il lut l'affreux désemparement. Elle se débattait au milieu d'avis opposés : qu'il la conseillât! A qui entendre? Marchal était net :

— Ma chère enfant, il n'y avait qu'un moyen d'avoir votre divorce vite et sans bruit : l'accord. Je vous l'ai assez prêché : vous n'avez pas voulu, pas pu... Restait le faible espoir que Le Hagre poursuivît contre vous, sinon le divorce, du moins la séparation : les moyens différaient, le but était le même, car la guerre attestait votre commun désir de rupture. Mais là où l'un veut et où l'autre ne veut pas, dans un cas comme le vôtre, sans motifs péremptoires, l'appréciation ne dépend plus que des juges! Avez-vous du courage? Vous élèverez-vous au-dessus de l'opinion? Vaincrez-vous votre orgueil, vos répugnances?

Voulez-vous en sortir ? c'est radical : retournez rue Murillo, reprenez ostensiblement votre place. Les juges vous condamnent à rester la femme de cet homme, très bien, convainquez-les de leur erreur ! Avec de la résolution, si vous dominez vos nerfs, en quelques semaines, en quelques mois au plus, vous aurez, en poussant votre mari à bout, tous les griefs valables, injures graves ou sévices, et devant témoins cette fois; sans parler de l'adultère, car il a remplacé Lischen par des bonnes fortunes intermittentes, on peut le surprendre.

Francine avait eu un rire nerveux : ah ! non, c'était peut-être sage, pratique, héroïque, mais elle ne pouvait pas jouer cette comédie, elle répudiait ces arrière-pensées et ces ruses. Jamais elle ne se retrouverait en présence de son mari : au point où elle en était, c'était trop dangereux pour elle... pour lui, pour Josette : la voyait-on mêlée à ces abominables scènes? Autre chose !

— Alors, allez en appel !

C'est ce que conseillait du Foudray, mais en transformant sa poursuite en demande de séparation de corps :

— On vous refuserait peut-être « le plus, » chère et malheureuse amie... on vous accordera « le moins. » — Il caressa ses favoris blancs : — Vous obtenez, admettons-le, la séparation; trois ans après, vous demandez au tribunal de la convertir en divorce, il y a de grandes chances pour qu'on vous l'accorde : dans quatre ans, vous serez libre, dans cinq ans, vous pourrez vous remarier... C'est seulement une hypothèse que je me permets d'émettre, reprit-il avec une galanterie majestueuse. — En courant le divorce, craignons de lâcher la proie pour l'ombre.

Refroidi par le premier échec, il admettait donc la possibilité d'un second?

Mais Herbelot désapprouvait :

— C'est précisément parce que vous avez exigé le plus que vous ne pouvez demander le moins. Vous obtiendrez le divorce tout autant que la séparation.

Il y avait donc doute? Et quand elle s'en fut assurée, — Herbelot levait les bras au ciel : « Comment voulait-elle qu'il pût en répondre... il n'était pas la Cour d'appel à lui seul !... » — Eh bien, non, très décidément, non ! Elle ne recommencerait pas ce répugnant débat; elle ne prolongerait pas pendant une année encore, ou plus, tant d'inutiles douleurs; son parti était pris, arriverait que pourrait; elle ne croyait plus à la justice.

Herbelot, qui l'avait écoutée avec une compassion sincère, peu à peu s'était échauffé, avait tenté de l'interrompre ; finalement, il se mettait en colère :

— Vraiment, madame, eh bien, permettez-moi de vous le dire, vous aurez tort. Oui, madame, vous n'avez pas le droit d'agir ainsi, ni pour vous, ni pour votre enfant ! La justice... vous vous permettez d'en douter, alors qu'il reste des tribunaux pour la rendre ?... Quand on commence un procès, on le continue ! Quand on a un moyen légal de faire reconnaître le bien fondé de sa cause, on l'emploie !... Après le tribunal, on va en appel, après l'appel on va en cassation, après la cassation, si le vice de forme est reconnu, on retourne en appel !... Cela dure dix ans s'il le faut... on épuise toutes les juridictions... on meurt à la peine, si on ne peut pas faire entrement, mais on prouve qu'on a du caractère ! Et voulez-vous que je vous dise ce qui adviendra : c'est que vous tournez le dos au salut, vous vous jetez dans la gueule du loup... Et, se calmant, car sa bonhomie reprenait le dessus : — Comprenez-moi bien, chère dame, dans deux mois, le délai d'appel expiré, qu'arrivera-t-il ? M. Le Hagre vous fera sommation de réintégrer le domicile conjugal. Or, vous êtes tenue d'obéir, rappelez-vous : monsieur le maire ! article 214 : « La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider ! » Autrefois, M. Le Hagre vous aurait envoyé les gendarmes, vous aurait fait ramener *manu militari*.

— Aujourd'hui ?

— Il s'adressera aux tribunaux qui vous condamneront à retourner auprès de lui...

— Et si je refuse, la prison ?...

— Non, mais des astreintes pécuniaires, lourdes, de plus en plus lourdes, pour chaque jour de retard. Et pour commencer, votre mari vous prend votre fille.

— Oh ! ça !...

— C'est son droit : article 373 : « Le père seul exerce l'autorité durant le mariage. » Le commissaire de police lui prêterait main-forte au besoin.

— Je puis quitter la France !

— La sanction des tribunaux, ordonnant que l'enfant vous soit enlevé, vous suivra partout : l'*exequatur*, par voie diplomatique ou judiciaire, est de règle dans presque tous les pays.

— Le monde est grand!

— Il est clair que, si vous allez au bout du monde... incognito, cela va sans dire, et sous de faux noms... Mais on ne s'exile pas seule à votre âge, à vrai dire on ne s'exile jamais. On n'emporte pas, comme dit l'autre, la patrie à la semelle de ses souliers... Tenez, madame, j'ai pour vous une respectueuse estime et, j'ose le dire, une réelle sympathie : souffrez que je vous parle en confesseur, en conseil, si vous préférez : un vieil avoué, si sceptique, si racorni qu'il semble, — oui, je sais que vous devez me juger ainsi, — un vieil avoué connaît cependant la vie... Si vous partiez, madame, vous ne pourriez partir seule avec Mlle Josette; il vous faudrait un parent... ou un ami... pour vous aider dans mille difficultés de voyage, de séjour, où une femme est sans appui, dépaysée, volée... quelqu'un pour vous protéger contre les interprétations malveillantes ou les empressemens trop vifs... Eh bien! madame, songez à votre jeunesse, à votre beauté, et voyez si ce que vous dites est possible... Votre réputation!... Si vous aimiez un jour... — Dieu me garde de vous blesser, il n'y a rien de plus naturel, de plus probable, de plus légitime... — quelle vie serait la vôtre?... A l'étranger!... Mais vous ne pourriez, Française et mariée en France, contracter une nouvelle union sans bigamie... alors quoi!... Et votre fille, dans tout cela!... Croyez-moi, madame, ayez la vaillance de souffrir encore, allez en appel! M. La Carrière est un galant homme, très parisien; il y a cent à parier qu'il cassera ce jugement de M. Trassier comme il casse tous les autres... Une fois divorcée, la vie se rouvre pour vous, droite, facile, avec tout le bonheur que je vous souhaite!... Voyons, madame, je vous en prie, faites cela pour moi!... Je serais si content de vous voir gagner!

De l'avis de M. de Guertes, reprendre avec soumission la vie conjugale à l'essai, — il y tenait décidément! — il n'y avait qu'à hausser les épaules. Les Morland conseillaient des choses impraticables et compliquées : de soudoyer une courtisane, — le commandant, Lyonnais, faisait vibrer l'rrr comme un Méridional, — qui, nouvelle Dalila, livrerait Samson Le Hagre, à l'instant pathétique du flagrant délit... Quoi encore? Broussin conseillant tout bas à Marchal l'expectative, le refus de rentrer au domicile conjugal et de livrer Josette, tactique dangereuse, qui blesserait les magistrats dans leur orgueil, mais d'où pouvaient sortir d'im-

prévus incidens, les « faits nouveaux » indispensables à un recommencement du procès? Francine inclinait à ce parti qu'Herbelot, Marchal et du Foudray jugeaient sans issue.

Après avoir mis Éparvié au courant, elle redemanda :

— Que dois-je faire?

— Votre mari ne vous vendrait à aucun prix votre liberté et votre fille, une possibilité de divorce quelconque? Voulez-vous que j'aille le trouver?

— Pour lui dire?

— Que je vous aime, qu'il ne peut prétendre à garder une femme qui le hait, que c'est absurde, inique, grotesque; je lui ferais honte ou peur.

Mais Francine, souriant malgré elle à l'imprévu de cette démarche qui ne manquerait pas au moins de franchise et d'aplomb, — elle voyait d'ici la figure de son mari, — démontrait à Éparvié l'inutilité d'un tel acte; on n'intimiderait pas Le Hagre, parce qu'il savait que la loi le protégerait; on ne le forcerait pas davantage à se battre; en revanche, on donnerait corps à une jalousie qui errait encore à tâtons, suspectant chacun, et s'enrageant des fausses pistes où la lançaient les rapports de ses espions; non! ce serait enfoncer le clou de son idée fixe : que Francine ne fût jamais libre, heureuse, aimée!

— Ma foi, dit Éparvié avec une brusque bonne foi, et ses yeux bons et braves étaient pleins d'espoir quand même, — pourtant à lui aussi le coup était rude, — je ne vois rien d'autre, ou alors, tentez vous-même de le convaincre, devant des amis ou des hommes d'affaires pouvant certifier au besoin le caractère officiel de cette entrevue.

— Moi! Que je... ah! mon pauvre ami!...

Ses épaules fléchirent de découragement; si elle avait pu le persuader, ce serait fait depuis longtemps... maintenant, trop tard! l'impasse. Pour en sortir, un seul moyen, mais si désespéré qu'il ferait peur à Éparvié lui-même; et si, ce qui eût été pis, il allait la mal juger, s'il conservait, lui, libre, ces préjugés de morale bourgeoise dont elle-même était imbue, avant que l'injustice et la douleur l'en eussent affranchie! N'importe, elle oserait! Et d'un ton simple, mais grave, où l'anxiété perçait :

— M'aimez-vous vraiment?

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— M'aimez-vous au point de braver les préjugés? Mais non,

reprit-elle désolée, je ne suis pas seule... comment sacrifier Josette, je ne puis, je ne veux pas la perdre!... Et ma mère...

— Mais à quoi songez-vous donc, répéta-t-il, troublé, craignant de comprendre et s'effrayant pour elle et non pour lui, car il eût affronté sans crainte les pires épreuves...

— Ah! si j'étais seule au monde, — répéta-t-elle avec une conviction navrée, qui la rendit plus belle, en son charme orageux, — je vous dirais : Emmenez-moi d'ici, conduisez-moi où vous voudrez; je n'appartiens plus à cet homme; si vous le voulez, je suis à vous...

— Francine!

Il s'était incliné et lui baisait la main avec ferveur, saisi d'une telle émotion qu'il ne put d'abord répondre, et quand il parla, ce fut d'une voix mal assurée, car il ressentait le plus superbe orgueil et la plus grande joie de sa vie :

— Francine, je n'ai pas mérité cet honneur, mais j'en serai digne... C'est avec une piété, avec une reconnaissance infinies que j'assumerais la responsabilité de vous garder et de vous défendre aux yeux de tous... Oui, ce serait plus loyal, plus fier d'agir ainsi; je vous admire, je vous vénère d'avoir eu cette inspiration; mais vous le reconnaissez vous-même, il ne faut pas... Vous vous devez à votre fille, à votre mère, à cette société dont les représentans légaux ont refusé de reconnaître vos droits. Épuisez d'abord toutes les chances qui vous restent; que vous puissiez dire que vous avez, jusqu'à la dernière minute, réclamé justice!

— On me l'a refusée, pourquoi me l'accorderait-on? Je suis lasse, écœurée de dépendre d'étrangers; ni les juges, ni mon ex-mari, ni personne ne peuvent disposer ainsi de ma vie, de ma personne, il me tarde de m'évader, et d'être moi, enfin moi, et rien que moi!

— Je suis à vos ordres, Francine, n'en doutez pas, prêt à recevoir à genoux le don magnifique de votre destinée, puisque vous m'estimez assez pour me la confier, mais je ne voudrais pas qu'un jour vous puissiez me reprocher mon imprévoyance ou ma témérité : pour ceux que vous aimez et qui vous aiment, il faut que vous demeuriez respectée, honorée.

— D'une société hypocrite et lâche? Je ne m'en soucie pas!

— Vous en souffririez pourtant. Songez au scandale créé, exploité par cet homme. Songez à ses droits... Francine, dit Éparvié,

si imparfait que soit le pacte social, si injuste qu'il puisse nous paraître, ne le rompons pas avant d'avoir tenté tout ce qu'il nous permet.

Elle le regardait en face :

— Vous l'exigez, soit!... Mais qui sait, fit-elle avec une tristesse prophétique dont il demeura frappé, si nous ne reculons pas pour mieux sauter?

Il répondit :

— Faisons notre devoir jusqu'au bout.

— Ah! le devoir!... Mot tout fait, jamais approfondi, qu'on impose toujours à autrui, presque jamais à soi-même!... Est-ce que les juges l'ont fait, leur devoir? Le connaît-on, seulement? Êtes-vous sûr que ce parti soit le meilleur?

Éparvié dit simplement :

— Oui, car c'est celui qui me coûte le plus.

Déchirée, partagée entre l'incrédulité et l'espoir, après des doutes, des révoltes qui la menèrent jusqu'à la veille du délai de procédure, elle interjeta appel.

Le soir même, Éparvié partit pour l'Italie; il se savait suivi, espionné; il ne voulait pas nuire davantage à Francine, peut-être déjà avait-il trop tardé.

II

L'engrenage la reprit, mais les rouages avaient changé. Elle faisait arrêter sa voiture de l'autre côté du Palais, devant le large escalier de pierre blanche qui se déploie en perron d'honneur, place Dauphine. Elle errait en de solennelles avenues dallées, sous des arceaux de pierre; les couloirs plus vastes et plus silencieux disaient l'importance accrue de la judicature. Elle remarqua que la salle d'attente du cabinet présidentiel était plus imposante et l'huissier à chaîne plus gourmé que chez M. Trassier. M. La Carrière l'avait accueillie favorablement, soit que le charme de la jeune femme lui agréât autant que lui avait déplu la figure de Le Hagre, soit qu'il envisageât sans regret l'espoir de casser un jugement rédigé par un homme qui était sa bête noire.

Ce n'est plus chez Herbelot que Francine se rendait, mais chez l'avoué d'appel qu'il lui avait fait prendre : M. Rowney, un praticien « de première force. » Si le silence et la morgue diplomatique étaient un signe de suprématie, nul doute que M. Rowney

ne fût un maître. A côté de la rondeur d'Herbelot, c'était un singulier contraste que cette sécheresse, soulignée par la maigreur d'un long corps britannique; avec cela, une lucidité, une précision coupantes; il semblait toujours que l'affaire se réduisît à un point de droit, un thème abstrait, tant il avait peu l'air d'admettre qu'elle tînt douloureusement à l'âme et à la chair. Il avait la poignée de main froide d'un opérateur.

La nouvelle procédure s'échangeait, non plus au nom de Me Tartre, mais de Me Varcher, un homme gros et bruyant du Midi, qui n'avait vraiment pas l'air méchant et qui personnifiait pourtant l' « ennemi. »

Quand à Me Charmois, il ne protestait plus, mais sa politesse grave affirmait son blâme : du moment qu'on ne suivait pas ses conseils!... Pressentant peut-être que les dispositions du nouveau Président ne lui seraient pas aussi facilement acquises, Le Hagre opposait toutes les chicanes expertes, tous les atermoiemens d'usage. Double avantage : il exaspérait l'impatience de sa femme et reculait ainsi un arrêt qui pouvait lui être contraire.

— Mais ces temporisations, déclarait du Foudray, n'ont rien qui doive nous alarmer. Plus il s'écoulera de délais, plus sera avérée l'impossibilité fondamentale qui vous sépare. » Et Me Rowney faisait écho : « La hâte nuit, la lenteur jamais. » Elle constatait à nouveau cette foi secrète des hommes d'affaires en la vertu du temps qui marche, jour à jour, qui use de ses grains de sable le roc le plus dur : les caractères se modifient, les événemens tournent et parfois, — heureux hasard qu'on n'escompte point tout haut, — la mort entre en scène et tire le rideau.

Pendant ce temps, la gigantesque machine du Palais continuait à moudre ses causes. Les feuilles des marronniers avaient verdi, séché, se détachaient déjà dans l'automne précoce que font aux arbres de Paris, dans leur grillage de fer, le pavé chaud, l'air lourd. On temporisait si bien que l'affaire, appelée en juillet, était renvoyée après les vacances; et cette année encore, il fallait livrer Josette tout un mois; Aygues-Vives ouvrait à l'anxieuse détresse des deux femmes son refuge d'ombre avec la radieuse féerie de ses roses et le concert de ses eaux.

Jamais Mme Favié n'avait entendu avec plus d'angoisse ces voix câlines qui lui conseillaient de saisir le bonheur, avant que le déclin ne fît d'elle la sœur vieillie, l'image incertaine de l'apparition lumineuse que lui renvoyait le miroir aux cygnes, dans

le cinglement neigeux des grands oiseaux. Ces six derniers mois, elle les avait vécus dans l'enivrement de ses remords et le grandissant supplice d'une passion qui ne se maintenait innocente qu'à force d'héroïsme : car si elle n'avait pas eu le courage d'interdire à Charlie de la voir, elle l'avait empêché du moins de franchir cette réserve qu'une pudeur presque sacrée dressait dorénavant entre eux. Mais, également dévorée de tendresse, leurs regards s'attiraient malgré eux, leurs mains, leurs lèvres brûlaient de se joindre, irrésistiblement. Charlie appartenait, lui aussi, à ces forces redoutables de la nature qui exaltent si haut l'âme qu'elles font oublier l'instinct. Les séductions éternelles de la femme, tout ce qui rend fiévreuse l'insomnie et corrompt les pensées les plus chastes, se confondait, dans un vertige, avec l'image de cette Gabrielle qu'il savait si pure. A la violence de son désir il opposait alors la certitude, la sécurité de ce sentiment infini : « Elle m'aime, je sais qu'elle m'aime, que puis-je désirer de plus?... je suis heureux!... » Qu'était ce lien fragile... de la chair à côté de la splendeur immatérielle des regards, des sourires?

Cependant Mme Favié maigrissait, ses beaux yeux se cernaient. Francine s'inquiéta. Marchal, venu passer quelques jours auprès d'elles, s'attristait : « Cette vertu, pensait-il, a quelque chose de trop noble pour qu'on n'en soit pas touché. Et cependant combien, au lieu de cette immolation stérile, ne préférerais-je pas que Gabrielle se relâchât de ses principes et de ses préjugés. Son bonheur fût-il court, elle aurait vécu sa vie... Ce n'est plus la religion seule qui la retient, je le vois, mais la terreur de vieillir et le respect de cette société qui n'est pas si terrible, et qui fermerait les yeux avec indulgence sur un secret suffisamment gardé. Ce Charlie aussi est par trop d'un autre temps!... Sacrifiez-vous, mes amis! — et avec un haussement d'épaules : — C'est pitoyable d'être forcé de les plaindre... et de les admirer encore! »

Il avait dit à Francine :

— Figurez-vous que j'ai eu la bonne fortune, en retournant à Vichy, de lier de bons rapports avec le Président La Carrière; à plusieurs reprises, je l'ai entretenu de vous. Il m'a promis, — il ne pouvait faire plus, — de faire plaider au plus tôt l'affaire, et si Sépale se dérobe, de lui dire le seul mot qui compte avec ces messieurs : « En voilà assez, finissons!... » Et ce jour-là, ma petite Francine, ajouta-t-il en souriant, vous vous rappellerez que le

vieux Marchal vous a conseillé de reprendre votre liberté pour le jour où vous en auriez besoin... Comment va notre ami Éparvié? Est-il toujours en Sicile?

A la rentrée des tribunaux, l'affaire Le Hagre revint, disparut et reparut comme le bouchon sur la vague : novembre, décembre passèrent; on comptait sur les premiers jours de janvier; M. La Carrière se montrait de mieux en mieux disposé, et cette fois ce n'étaient plus des illusions, mais des espoirs justifiés qu'entretenait Francine, au grand contentement des Morland et au papotage exubérant d'Henriette de Guertes, quand M. La Carrière fut enlevé, d'une façon presque foudroyante, par une appendicite non opérée à temps.

— Voilà un grand malheur, dit Herbelot avec flegme (Francine de temps à autre retournait prendre conseil auprès de lui); outre que M. La Carrière rendait aimable une fonction sévère, je doute que son successeur le fasse oublier.

Sur M. Malouve, nommé de la veille, et dont on annonçait l'imminente installation, toutes chambres réunies en solennelles robes rouges, il porta le jugement que ratifiait déjà la voix du Palais et du public : ce magistrat, à qui la politique avait fourni trop d'occasions de se rendre utile et dont l'avancement précédait à grands pas le mérite, passait, dit-il, pour indépendant à cause de sa vivacité cassante et de son visage revêche. Pure apparence. Le renvoi de la cause, de mois en mois, fut pour Francine un mauvais son de cloche.

Elle espérait pourtant.

La santé de sa mère l'alarmait de plus en plus; Mme Favié succombait à un tourment trop lourd. Charlie, en dépit de son stoïcisme, était malheureux; elle en mourait : sentir qu'elle seule pouvait lui donner le bonheur et le lui refuser par devoir, par honneur, par sagesse désespérée, par prudence amère, le lui refuser sans joie, sans orgueil de renoncement! Francine assistait, avec la tristesse de n'y pouvoir remédier, à cette agonie d'un grand cœur. Un soir, où sa pitié avait été la plus forte, elle lui avait dit, dans une étreinte d'affection, — le crépuscule, avant qu'on allumât les lampes, mettait entre elles une ombre de complicité; elle ne pouvait voir rougir sa mère :

— Pourquoi ne l'épouses-tu pas, malgré tout...

Et sur la dénégation étouffée de Mme Favié, qui fuyait avec une sorte de terreur toute explication, très bas Francine reprenait :

— Il t'aime... vous souffrez... pourquoi prolonges-tu ce martyre?

Mais une plainte lui répondait, dans le silence, comme un sanglot très doux.

— Pourtant, tu t'appartiens... tu es un être conscient, responsable... il y a des bonheurs dont la tristesse et la joie sont notre bien propre, et que personne...

— Tu me blesses... tu me déchires! dit la voix meurtrie, ah! que tu me fais mal!...

— Je te délivre... moi, ta Francine, moi qui te respecte, moi qui t'estime, moi qui t'aime... Charlie est à toi... ose être à lui... ta vie a été un long sacrifice... tu as droit au bonheur...

— Il est trop tard.

La pièce s'enténébrait davantage, les deux femmes n'étaient plus que des formes indécises déjà noyées dans le noir.

— Il n'est jamais trop tard...

— Demain, je serai vieille!

— Tu auras aimé...

— Francine, quelle fille parlerait ainsi, que penserait-elle de sa mère?

— Rien que de bon, de vrai et d'humain, ma chérie!... — Et la voix de Francine se fit pieuse et douce comme si son cœur fondait de tendresse.

— Tais-toi, mon enfant... si tu savais ce que j'éprouve... Je voudrais mourir!... J'ai si honte!...

— Pourquoi as-tu honte?... tu ne fais rien de mal... Tu trembles, petite maman... tes pauvres mains... mais que fais-tu?...

Dans la détresse de ce noir, Francine sentit sa mère lui échapper; Mme Favié, à tâtons, le visage ruisselant de larmes, cherchait la porte pour s'enfuir... Une minute de plus, elle perdait connaissance. Enfermée dans sa chambre, elle resta longtemps prostrée, elle comprenait que cela ne pouvait durer ainsi: être à lui, s'arracher de lui, ou mourir!...

Mme Favié à Charlie de Bréars.

« Charlie, je viens me confier à vous; sauvez-moi! Je suis sans forces contre mon adoration, vous avez fait de moi votre esclave; j'ai lutté, Dieu m'en est témoin. Je ne puis plus, je suis brisée... Je suis à vous, beaucoup plus que si vous vous enor-

gueillissiez d'une victoire trop facile; maintenant, mon ami, je le répète, je suis toute à vous; je le serai demain, si vous l'exigez, mais vous ne l'exigerez pas... Vous serez généreux, vous ne voudrez pas faire de cette Gabrielle que vous aimez, qui vous aime depuis tant d'années que c'est comme depuis toujours, une misérable chose, un objet d'avilissement et de dégoût. Je vous connais, mon aimé... je me connais trop... nous ne serions pas heureux, nous ne pouvons l'être : le monde s'interposera toujours entre nous et notre fierté, et, si même nous pouvions ne pas souffrir par lui, il resterait l'irréparable qu'il faut que je vous rappelle, puisque vous ne voulez pas le voir, dans votre tendresse aveugle, mais vous le savez, vous le savez comme moi, ne dites pas non! je suis venue trop tard!... Trop tard! Charlie... ce mot est affreux, il empoisonnerait notre ivresse d'un instant...

« Je vous en supplie de toute mon âme, cher, très cher aimé, montrez un courage que je n'ai pas, renoncez en homme à celle qui vous donne ici plus que son corps, son âme immortelle, qui ne respire que pour vous et par vous... Aurai-je la force de terminer?... Charlie, si vous m'avez aimée, dites-moi adieu... Je vous demande là une souffrance nouvelle, mais votre noblesse peut la comprendre, votre cœur viril saura la supporter... Votre souvenir restera ma vie!... Et sans honte, sans remords, je pourrai vous bénir comme un enfant qu'on a trop aimé et qu'on reverra peut-être un jour, sur cette terre de souffrance ou par delà le mystère... Charlie, ayez pitié de moi!

« GABRIELLE. »

Des jours encore, de tristes jours où Mme Favié ressemblait à la convalescente d'une longue maladie, où Francine buvait la lie du calice... Comme Herbelot, Me Rowney pas une fois ne lui parlait de la justice de sa cause, mais des chances bonnes ou mauvaises du pointage des juges. Broussin, avec une constance méritoire et un généreux dévouement, lui ralliait des sympathies.

Le substitut Resne, nommé depuis la rentrée à la Cour d'appel, avait, de toute sa conviction, éclairé l'avocat général qui siégerait pour l'affaire, Me Roberoy. C'était une belle figure d'exception que celle de ce magistrat encore jeune, vraiment humain, sans morgue de caste, ouvert à toutes les idées de progrès, et s'efforçant, ce que beaucoup lui reprochaient, d'interpréter la

loi en esprit, sans fausser la lettre, de mettre d'accord le droit et l'équité. Travailleur intègre, il avait étudié à fond le dossier. Il avait été frappé surtout de l'absurdité de la réconciliation et de la mauvaise foi inconsciente avec laquelle le jugement passait sous silence les affirmations positives de tous les témoins de Francine.

Des cinq juges, on savait que M. de Fontlustre et M. Grappon seraient irréductibles. En effet, M. Grappon poursuivait d'un sourcilleux parti pris la réconciliation sous toutes ses formes, réelle, apparente ou imaginaire. Ce n'est pas que le divorce, l'adultère ou le mariage le touchassent; il était vieux garçon et avait les femmes en horreur. En revanche, Broussin était l'ami de M. Vibel, conseiller à la Cour depuis peu, esprit fin et cœur tendre, lettré délicat, qui partageait son goût pour les arts et la musique. Vibel, par cet amour des choses nobles, avait gardé un cerveau libre, point asservi à la desséchante doctrine. Restait M. Grim-Favart, un de ces hommes riches qui, pour orner de quelque considération leurs loisirs, deviennent magistrats comme ils seraient aussi bien diplomates ou préfets. M. Grim-Favart montait à cheval, jouait à la Bourse, vivait de pain de gluten, se pesait deux fois par jour et restait maigre.

Au commencement de juillet les plaidoiries vinrent.

M. du Foudray, soit que la majesté de l'enceinte le mît plus à l'aise, soit qu'il fût mieux en possession de la cause, plaida avec une véritable éloquence. Il sembla que Sépale fût moins brillant; son venin était-il affaibli, ou si les chaleurs ne lui réussissaient pas ? Marchal et Herbelot épiaient les juges; M. Malouve et son air d'insolent ennui, M. Grim-Favart calculant des parts d'actions et crayonnant des reports, la figure intelligente et attentive de M. Vibel; MM. de Fontlustre et Grappon se communiquaient leurs impressions, et ce dernier prenait des notes avec un mécontentement rageur qui annonçait un danger.

Quand M. Roberoy se leva, — Me Tartre et le secrétaire de Sépale, à côté du gros et soufflant Varcher, étaient venus l'écouter, — Marchal sentit son cœur battre plus vite. A ce moment, une main prit la sienne et la serra. Éparvié, discrètement, s'asseyait à côté de lui. Marchal s'émut, et tout bas :

— De retour! Depuis quand?

— J'arrive.

Il avait voulu être là, quoi qu'il advînt.

M. Roberoy développa ses conclusions avec une science consommée, une conviction tour à tour ironique et émouvante. Il conclut si nettement pour Francine, démontrant avec une telle évidence l'ineptie, même juridique, d'une réconciliation, que Marchal, accouru à la Muette, embrassa la jeune femme sur les deux joues.

— Allons, partie gagnée !...

Herbelot, qui vint ensuite, ne voulut pas gâter cet espoir : le fait est qu'on avait vu M. Malouve hocher la tête comme s'il approuvait, aux bons endroits ; M. Grim-Favart, chose inouïe, avait daigné écouter pendant un quart d'heure, sans distraction ! Et M. de Fontlustre avait répondu sans entrain aux griffonnages véhémens que lui passait M. Grappon.

Et cependant !...

Le jour du jugement, Francine attendit avec une atroce angoisse le retour d'Éparvié ; il eût dû déjà être là... Tout à coup des pas, des voix, la porte s'ouvrit. Suivi de Marchal défait, Éparvié entrait, pâle ; sans dire un mot, il déposait sur une table son chapeau, et tendant les mains :

— Ma pauvre amie...

Le cri de douleur de Francine !

— Ils ont osé !...

— Courage, mon amie... répétait Éparvié, en lui serrant les mains à les briser.

Mme Favié apparut, livide :

— Non, non, ce n'est pas possible ?

Marchal détourna la tête, avec une pitié infinie.

III

Francine, sur l'insistance d'Éparvié, plus sage qu'elle, — elle le lui reprochait avec un affectueux étonnement : quoi, elle, la civilisée, était donc plus brave que lui, le sauvage !... — se pourvut devant la Cour suprême. Son nouvel avocat, M. Lahustré, ne lui avait laissé aucun espoir : il trouverait un « moyen » de cassation, — on en trouve toujours, — le développerait dans un mémoire ampliatif; un conseiller rapporteur l'étudierait, un des deux avocats généraux conclurait gravement; la Chambre des requêtes statuerait; si par miracle le pourvoi était reconnu admissible, la Chambre civile trancherait de façon définitive ; mais la

vérité est que rapporteur, avocat général et Chambre des requêtes balayeraient la cause, d'une pichenette !

La prédiction s'accomplit de point en point ; et, par haute faveur, en trois mois seulement. A la fin de novembre, tout était fini. Le divorce de Francine n'avait duré que deux ans et deux mois, et n'avait pas coûté plus de douze mille francs. Le jour où la Chambre des requêtes repoussa le pourvoi, Charlie se présentait chez Mme Favié.

Dominant le désespoir où l'avait jeté la lettre de son amie, il avait trouvé, dans sa fierté généreuse et son sentiment du devoir, le courage affreux de renoncer à elle. Il avait obtenu d'être désigné comme attaché militaire à l'ambassade de Saint-Pétersbourg et venait le lui annoncer ; c'était un premier pas vers l'exil, car il songeait à aller ensuite au Siam. Cette entrevue allait être la dernière avant de longues années. Leurs adieux déchirans eurent la noblesse et la beauté qu'y pouvaient mettre ces deux âmes d'élite, victimes d'une fatalité si cruelle ; c'est dire qu'ils furent simples et purs, vivifiés par la douloureuse conscience d'un amour qui, fait de leur chair et de leur sang, ne mourrait qu'avec eux-mêmes ; assombris par l'inconnu qui pesait sur une séparation pareille, si amère qu'elle avait un avant-goût de la mort. Mais il s'élevait aussi en eux l'exaltation d'un tel sacrifice à l'idéal et la vertu brûlante de la douleur qui purifie toute scorie. Plus rien de terrestre et de charnel ne palpita dans leur étreinte, sinon ce qu'il y a de plus humain dans l'être, les paupières grosses de larmes, le triste cœur défaillant ; elles durent pourtant se desserrer, ces mains qui se joignaient encore, convulsives.

— Adieu, Gabrielle, et pour tout le bonheur que vous m'avez donné, merci. Vous seule avez rempli ma vie, je ne pourrai plus aimer personne.

— Si, Charlie, vous aimerez une femme digne de vous, je le veux, promettez-le-moi... Adieu, mon cher ami... Adieu !

Ils se détournaient l'un de l'autre, pour ne pas sangloter ; ils évitaient de se regarder, pour ne pas céder à la tentation de s'abîmer poitrine contre poitrine.

— Partez, Charlie...

Leur dernier regard fut obscurci de larmes, leur poignée de main fut brusque comme un arrachement. Un pas décrut, une porte se ferma. Charlie pour Gabrielle, Gabrielle pour Charlie n'étaient plus.

Quand Francine rentra dans la pièce, elle s'étonna de trouver sa mère presque calme; on apportait les lampes, la lumière tomba sur le visage de Mme Favié et Francine retint un cri : la femme qu'elle avait devant les yeux avait vieilli étrangement. Dans l'orbite creusée, dans le sourire désenchanté, dans le grain strié des tempes, par tout le visage, elle portait la griffe d'une de ces convulsions qui ravagent à fond d'âme une créature, la laissent marquée pour le proche et grandissant déclin. Francine s'agenouilla auprès de sa mère et lui baisa les mains; si un tel renoncement était folie, cette folie était bien près du sublime. Mais Mme Favié déjà ne voulait plus être plainte : elle entrait dans le renoncement et dédaignait de vivre pour elle-même.

— Ma chérie, dit-elle, plus d'espoir pour toi, n'est-ce pas?

— L'arrêt était prévu, dit Francine, plus brave qu'elle ne l'espérait, et avec cette dignité qui grandit dans les épreuves.

Oui, tant que la lutte avait duré, elle en avait eu l'amertume dans la gorge et la flamme aux yeux; maintenant, sa rage était tombée, elle n'éprouvait même plus de colère, rien qu'une révolte glacée; son ironie faisait place à ce calme orageux qu'on s'étonne d'avoir dans les catastrophes imméritées.

— Pauvre Francine, dit la mère, tu souffres bien injustement, tu méritais mieux... Sauras-tu te résigner?...

Et elle caressait les cheveux, le front de sa fille comme si celle-ci était encore enfant.

— Non, maman, je n'ai pas ta vertu, ta foi... Pourquoi faut-il que je ne puisse vivre la vie qui m'est faite, qu'en te désolant? Mais ma résolution est arrêtée, je serai libre malgré tout, malgré tous... Et, pour commencer, Josette ne retournera plus là-bas.

— Tu seras brisée dans cette lutte... As-tu même le droit de priver Josette de voir son père?

— Tu en doutes, interroge-là toi-même...

Elle sonnait, faisait amener la petite fille, la prenait sur ses genoux. Josette avait l'air ému, anxieux; elle savait, comprenait à sa manière que sa mère avait un nouveau chagrin, et que ce chagrin était injuste.

— Mon enfant, écoute bien ce que je vais te dire. Que préfères-tu, aller avec ton père, ou rester toujours avec moi? Tu es libre de dire ce que tu aimes le mieux... Tu peux choisir entre ton papa et ta maman.

Josette se cramponna à son cou, et avec une passion précoce,

tendre et douloureuse, elle jeta ce cri qui fit mal à la grand'mère :

— Je ne veux plus voir papa, jamais... je ne l'aime pas; il est méchant, méchant! Je n'aime que toi, et toi!... fit-elle en s'élançant sur Mme Favié qui, suppliante, murmura :

— Oh ! c'est mal ! non !

Francine reprit :

— Écoute, Josette, dans notre pays, en France, ton père pourra te prendre de force s'il le veut; préfères-tu que nous restions ou que nous partions ?

— Non, s'écria l'enfant bouleversée, non, allons-nous-en bien loin, maman; M. Éparvié nous protégera, il est si brave!... Et toi aussi, tu viendras avec nous... fit-elle avec un si adorable élan que Mme Favié ne put s'empêcher de sourire, tristement.

Éparvié entrait.

— La vérité, dit Francine à sa mère, parle par la bouche des petits...

— Mais cette innocente ne sait pas!... protesta Mme Favié.

— Elle saura... dit Francine avec autorité. A mesure qu'elle sera en âge de discerner, elle trouvera légitimes, naturelles les malheureuses conditions de notre vie nouvelle. Elle comprendra que nous ne les avons pas choisies et qu'elles n'entachent en rien notre honneur, notre probité; elle se rendra compte que ceux qui nous blâment n'ont aucun mandat, et que leur verdict n'est qu'une hypocrisie de plus. Entre deux éducations, celle que lui donnerait son père, le respect de la façade, mais non le respect de soi-même, et celle que je lui donnerai, que nous lui donnerons, — elle regarda franchement, loyalement Éparvié, — Josette suivra le bon chemin; ce qui importe, c'est de lui faire une âme libre, une conscience droite, et qu'elle ne rougisse un jour que de ce qui est vraiment bas. Elle sera entourée d'affections et de soins, son avenir matériel est garanti, et son avenir moral nous saurons le lui assurer. — Elle embrassa Josette tendrement : — Et maintenant, va, ma chérie...

Quand sa fille fut sortie :

— Doutes-tu encore ?...

— Elle souffrira...

— Oui, de l'injustice dont nous souffrons tous, il n'y a ni honte, ni mal à cela; sois sûre, si elle a le cœur bien placé, qu'elle ne nous en aimera que plus... Que ferait d'elle un Le Hagre? On frémit d'y songer...

Mais Mme Favié ne discuta point ce qu'elle se refusait à croire, non, non, il y avait là l'impossible : un mur. On y était acculé ; on ne le franchirait pas !

IV

Francine à son mari.

« Je veux essayer de vous écrire sans haine, comme il convient à une heure solennelle de notre vie, et je souhaiterais, — je n'y compte pas, — que vous puissiez m'entendre, sinon de sang-froid, du moins avec assez d'indifférence pour prendre des choses une notion exacte. Vous êtes parvenu à me faire refuser le divorce et cela contre la justice et contre toute loyauté ; mais vous n'espérez pas une minute que je retourne vivre à votre côté. Vous ne pouvez rien m'offrir qui répare ma vie perdue, et je ne suis pas non plus la femme ou les femmes qu'il vous faut. Voici ce que je vous offre, une séparation officielle sinon légale, qui vous laissera votre liberté et me laissera la mienne ; je garderai Josette et vous conserverez l'administration de mes biens en me donnant toutes les garanties d'une pension suffisante.

« Vous me connaissez assez pour savoir que vous ne me réduirez point et vous avez assez de sens pour apprécier les avantages de cette transaction. Désormais, étrangers l'un à l'autre, vous pouvez trouver là un mode de vie qui soit de nature à satisfaire vos principes religieux et mondains... Vous remarquerez que je ne parle que de vous et non de moi, qui saurai me faire mon sort quel qu'il soit et à quelque extrémité que je me trouve réduite...

« Francine Favié. »

Ce fut la vieille Mme Le Hagre qui apporta la réponse de son fils à Mme Favié. La rencontre fut émouvante de gravité et de rancœur entre ces deux femmes également mères et grand'mères, concentrées dans une égale passion pour l'enfant que chacune avait mis au monde, élevé, voué à la calamité d'une semblable union ; mais là où Mme Favié montrait un pur et beau visage d'émotion, Mme Le Hagre, aigrie par ces deux ans de vie sans noblesse, mécontente de son fils et d'elle-même, sentant bien que ce triomphe ne remédiait à rien et pouvait entraîner de

nouvelles ruines, tourmentée obscurément peut-être en sa conscience, opposait à son adversaire une figure glacée de puritaine; et là où Mme Favié laissait percer sa douleur en mots simples et vrais, Mme Le Hagre s'armait de prudence et pesait chaque syllabe, la martelait d'un ton rigide :

« Pour la seconde et dernière fois, malgré le scandale causé par Francine, elle ne venait point en ennemie. La lettre outrageante de sa belle-fille, elle préférait n'en point parler, aucune discussion là-dessus n'était possible. Voici ce que Fernand exigeait, — c'était l'extrême limite de ses concessions, — que Francine revînt, chrétiennement, vivre auprès de lui, tînt sa maison, portât son nom avec une correction irréprochable, elle retrouverait en lui un ami indulgent, un mari dévoué, qui pousserait la délicatesse jusqu'à ne pas imposer ses droits conjugaux. Josette serait mise en pension dans un couvent, où sa mère la verrait chaque dimanche. Si Francine se refusait à revenir, elle témoignerait ainsi que son éloignement pour son mari avait d'autres causes peut-être que celles qu'elle invoquait, et Fernand, autant pour donner à sa fille une éducation morale et catholique que pour la soustraire à des influences pernicieuses, reprendrait Josette et ne permettrait plus à la mère de la voir. Quant à un arrangement pécuniaire, il va de soi que Francine n'y pourrait prétendre : le confort, le luxe même l'attendaient rue Murillo; en dehors, rien. Chef de la communauté, le mari n'était tenu qu'à recevoir et à entretenir sa femme, mais chez lui, et non pour qu'elle vécût hors du foyer, à sa guise, seule ou accompagnée. »

Mme Favié ne releva pas ces insinuations, ne perdit pas son temps à essayer de convaincre l'obstination butée de la vieille dame; Le Hagre voulait l'argent, sa fille et sa femme par-dessus le marché; c'était net!

— C'est votre dernier mot?

— C'est *son* dernier mot!

— Vous engagez terriblement l'avenir, reprit Mme Favié. Pourquoi vouloir rapprocher deux êtres qui se haïssent? Surtout, quand deux ans de procès ont encore élargi l'abîme?

— La place d'une honnête femme est chez son mari. En s'adressant aux tribunaux, votre fille s'est engagée à respecter leur décision.

Même injuste? Mme Favié ne releva pas le sophisme; et ferme, elle déclara :

— Nous sommes, vous et moi, deux vieilles femmes; nos destinées sont finies, nous ne pouvons plus avoir de joie et d'amertume que dans nos enfans, dans cette petite Josette que vous aimez pourtant...

Les yeux de Mme Le Hagre eurent un éclair sombre: « Si elle l'aimait, cette petite qu'elles lui volaient? »

— Ne poussez pas Francine à l'irréparable, laissez-lui sa liberté, sa fille, elle en restera digne; ne peut-on convenir que le père verra Josette comme si le divorce était prononcé?

— Il ne l'a pas été, grâce à Dieu! — Mme Le Hagre se redressa de toute sa taille : — Il y a encore des juges à Paris. Mon fils est le maître et Francine doit se soumettre! En voilà assez: tout ou rien.

— Et vous vous dites chrétienne! murmura Mme Favié...

Cette dureté l'épouvantait, elle en était toute tremblante, quand, après le départ de Mme Le Hagre, Francine et d'Éparvié, qui étaient sortis ensemble, revinrent.

— Allons, fit-il, c'était à prévoir.

— Nous aurons tout tenté, dit Francine, ne le désiriez-vous pas?

Cet ami tendre et sérieux, ce viril compagnon de souffrance, si timoré, si prudent jadis, acceptait maintenant avec une froide résolution la responsabilité d'un parti extrême, le seul qui leur resterait, quand toute négociation aurait échoué. Si Francine voulait rompre avec éclat sa chaîne, il était prêt à défendre celle qu'il considérait déjà comme sa femme, de quelque nom qu'on dût l'appeler, maîtresse ou amie; il était prêt à l'emmener si elle le voulait au bout de la terre, avec Josette. Il serait tout pour elles, leur soutien, leur défenseur; il saurait les faire respecter, et son immense affection leur tiendrait lieu de famille et de patrie. Rude tâche qu'il affronterait, le cœur haut. Il ne s'attardait pas à maudire l'absurdité des lois et l'injustice des hommes: il savait, vingt ans de voyages et d'expérience le lui avaient appris, qu'aucune société n'est parfaite, et qu'en définitive il n'est qu'une force triomphant de tous les obstacles, la volonté. Cette volonté, sage et réfléchie, tenace et résistante, il la possédait; le mépris des sots ne l'atteignait pas; à force de voir les dangers, il les traitait avec un dédain familier; le bonheur voulait qu'il eût la fortune qui facilite tout; ah! sans doute, il eût rêvé pour Francine une autre existence, mais, s'il se fût reproché de l'en-

courager à la révolte, s'il s'était fait un cas de conscience d'insister pour qu'elle combattît dans la légalité jusqu'au bout, il ne se reconnaissait plus maintenant le droit de lui conseiller une soumission abjecte. Son devoir était tracé, l'aider à faire de Josette une fille de cœur et de raison, une honnête femme comme sa mère, partager avec elles l'inconnu d'une vie où il y aurait, à côté de beaucoup de douleur, beaucoup de fierté.

Huit jours après, Le Hagre faisait, par exploit signé Harpace, huissier, sommation à sa femme de réintégrer avec sa fille le domicile conjugal.

Quinze jours après, il obtenait par voie de référé que Josette lui fût reconduite dans les vingt-quatre heures.

Cinq jours après, le commissaire de police se présentait chez Mme Favié et réclamait l'enfant.

Prévenue à temps, Francine venait d'enlever Josette et de se réfugier chez les Morland, alors à Lyon.

V

Elle souffrait déjà de la déconsidération qui s'attache à l'insuccès. Certes, les Morland, avec véhémence, l'encourageaient à résister, mais l'idée de se mettre en opposition avec la justice les refroidissait: une intrusion de la force publique chez eux, si bien posés, leur souriait peu. Leur éminent cousin du Foudray, qui voulut bien ne pas ménager ses conseils, ne dissimula pas l'impossibilité de la lutte.

— Le mariage subsiste, toute l'autorité appartient à l'homme. Il ne reste d'autre ressource à cette belle infortunée que de se soumettre humblement à son seigneur et maître.

Et il ajouta d'un geste désolé :

— *Dura lex! sed lex!*

Les de Guertes s'étaient, somme toute, honorablement conduits; mais le bon droit de leur amie leur semblait moins évident, de n'avoir su triompher. Herbelot lui-même, et Rowney donc! se détachaient d'une cause qu'ils ne pouvaient plus défendre. Broussin et Vibel, après avoir déploré leur impuissance, étaient revenus à leurs occupations : la vie marchait, rien n'était modifié; Marchal lui-même, si bon, si dévoué, ne pouvait rien.

Il le sentait tellement, et avec une telle tristesse, qu'il vint

confier à Mme Favié ses doutes et ses craintes. Il put se convaincre qu'ils n'avaient rien d'exagéré, à certaines allées et venues suspectes, devant la maison.

— Diable! fit-il, vous êtes bien gardée; on vous file jusque dans l'escalier, et un agent de la sûreté rôde dans l'avenue.

Quand elle l'eut mis au courant, il lui prit les mains avec une émotion profonde :

— Pauvre amie... il faut en finir. Francine ne peut jouer ainsi à cache-cache avec la justice, se sauver avec Josette, chez l'un, chez l'autre. J'ai bien une vieille sœur en Bretagne, dans un coin perdu, où pendant six semaines on peut dépister les recherches : mais après?... Francine est sous la meule, elle sera broyée si elle reste.

Dans la soirée, Francine et Josette revinrent de Lyon, une lettre du parquet les traquait déjà.

— Mon Dieu! s'écria Mme Favié, pourquoi es-tu revenue? Dans une heure, ton mari saura ta présence; il va accourir, accompagné du commissaire : veux-tu donc qu'il nous prenne Josette?

— Oh! dit Francine avec ironie, rien à craindre jusqu'à demain matin, l'heure légale est passée. La loi, Dieu merci, a le respect des formes, et messieurs les commissaires dorment la nuit comme de simples particuliers. Demain, Josette sera à Bruxelles : Éparvié va venir, je lui confie ma fille; tout est préparé. Demain, je vois Me Charmois, je prends mes dernières dispositions et je les rejoins.

Triste, inappréciable bonheur encore, en cette extrémité, d'avoir ce levier puissant de l'argent, qui lui ouvrait une dernière porte. Quand tant de malheureuses...

— Tu pars! s'écria Mme Favié, non, ce n'est pas possible!

Elle l'avait prévu, elle s'attendait à ce coup terrible; Marchal venait de l'y préparer, l'évidence était là; et cependant elle était atterrée : son passé, ses principes, ses convictions, ses préjugés, tout ce qui lui restait de religion, son sentiment de l'honneur, sa terreur de l'opinion protestaient.

— Non, tu ne peux partir ainsi!

— Préfères-tu, dit Francine, amère, qu'on m'enlève ma fille, tu le disais toi-même, ou dois-je, pour ne pas la perdre, l'accompagner chez mon mari, reprendre la place d'esclave qu'on m'offre, dans ma propre maison?

— Ah ! tout vaudrait mieux... Francine, ne pars pas !... en ce moment, on te plaint... demain, il n'y aura qu'une voix pour te blâmer !

— Oui, je connais le monde... Sauvez les apparences... Qu'Éparvié soit mon amant discret, rien de mieux... que je m'affiche, quelle horreur ! La faute n'est rien, le scandale est tout. Ah ! malheureusement, je n'ai pas le choix !

— Songe à ce que tu perds, ta réputation, le nom de ta fille !...

— J'aime mieux voir sur elle cette ombre passagère que de la livrer à cet homme : le mal que je fais à Josette, involontairement, toute une vie de dévouement et de tendresse le réparera ; le mal que lui ferait son père serait irréparable.

— Sauf Marchal, qui est un cœur sûr, mais un dangereux esprit, personne ne t'approuvera.

— Je m'approuverai, moi, dit simplement Francine.

Mme Favié avait laissé retomber sa tête dans ses mains ; elle pleurait, silencieusement, pleurait sa fille, se pleurait elle-même, pleurait toutes ses illusions, toutes ses idées détruites, pleurait la honte dont elle se sentait pénétrée.

— Pauvre mère, je te désespérerai jusqu'à la fin, dit avec une douleur tendre Francine en l'embrassant, et elle lui releva de force le visage afin d'essuyer ses larmes : — comme tu maudis ta Francine, n'est-ce pas ?

— Le puis-je ? Je t'aime trop, ma pauvre enfant... je m'incline devant le fait accompli ; à quoi servirait de te faire des reproches ? Tu me répondrais que ta conscience... Mais la mienne, vois-tu, juge autrement. J'ai été élevée avec d'autres idées, en un autre temps... je te plains, je t'adore, mais je ne puis t'approuver... et c'est ce qui me déchire.

— Tu crois donc que je devais repousser l'appui providentiel d'Éparvié ? A cet homme qui me sauve, qui sauve Josette, je devais dire : Allez-vous-en ! Tu crois donc, — oh ! maman ! comment peux-tu admettre cela ? — que je devais revenir chez mon mari, subir ses duretés, ses maîtresses, voir mon enfant malheureuse, séparée de moi dans un couvent ?

— Ah ! c'est affreux, s'écria Mme Favié, mais pourtant, oui, je le crois !... Tu es mariée pour la vie, pour la mort ! Ce lien n'est pas rompu aux yeux de la société... et je ne parle même pas de Dieu !

— Vraiment! Tu ne comprends pas que nous nous appartenions à nous-même, avant de nous abdiquer pour autrui sans raison?

— Non, je ne le comprends pas, nous nous devons à cette société dont nous faisons partie; et plus nous sommes des privilégiés par le luxe, le nom, le rang, plus nous devons l'exemple. Il est odieux, inique, que la conception de l'honneur soit aussi rigoureuse, discutable, arbitraire; mais telle qu'elle est, je la respecte pour la beauté morale qu'elle contient : il peut être juste de souffrir même pour une cause injuste, au nom des principes qu'elle affirme, même lorsqu'elle les trahit. Dès qu'on se sacrifie, on a conscience de remplir un devoir.

— Non, mille fois non! protesta Francine, la société aussi a ses devoirs envers moi, elle doit me protéger, m'arracher à des souffrances imméritées; elle s'y refuse, c'est elle qui a rompu le pacte, c'est elle qui me fait libre, de force et malgré moi! Crois-tu que sans déchirement je perde ma situation, je brise mes amitiés, les égards, la considération qui nous entourent? Abandon du monde, dédains, hostilités, je sais à quoi je m'expose. De même j'aurai le courage de mes actes, je ne réclamerai rien. Je veux souffrir pour la justice, mais non pour l'injustice : la beauté que tu proclames n'est qu'une vertu d'esclave.

— Je suis donc une esclave, dit Mme Favié avec une exaltation résignée et touchante... Je ne me trompe pourtant pas à la douloureuse joie que j'éprouve à avoir étouffé mon cœur, mes instincts, mes sens; ce n'est pas dans la poursuite du bonheur qu'est le bonheur. Mon enfant, je souhaite de toute mon âme que tu ne t'en convainques pas bien vite!

— Je ne cherche pas un bonheur méprisable, dit résolument Francine, je ne veux que le droit de vivre librement, d'élever librement ma fille, d'aimer librement, d'être librement aimée, de me réaliser, malgré tous les obstacles, de toute ma volonté et de toute mon âme.

— Ah!... la liberté! exclama Mme Favié avec un doute poignant et sardonique, plein de désillusions, de reproche et de tristesse.

— Oui, dit Francine d'une voix grave, la liberté : celle à laquelle tout être conscient a droit, puissant ou faible, pauvre ou riche, femme ou enfant. Tu parles d'exemple? J'en aurai donné un!

— Personne ne t'imitera, et on te confondra avec les éhontées...

— Pas toi, pas Éparvié, pas Marchal, pas Charlie, quelque blâme que ses idées... Qu'est-ce donc que l'opinion, sinon celle de deux ou trois personnes que nous aimons et estimons?... Va, ma conscience ne me trompe pas!

— Ne plus vous voir, toi et Josette!

— Accompagne-nous...

— Je ne puis... Oh! Francine, ne crois pas que j'aurais peur... non, près de toi, je ne craindrais aucun blâme; tant que j'ai pu, je t'ai secondée, et cependant j'étais opposée à tes idées!... Mais je ne puis.... Ta vie n'est plus ici, je ne dois pas me placer entre celui que tu as choisi et toi, je ne lui en veux pas... il t'aime, il est bon et sûr... Mais tu pars, jeune encore, avec ton existence à refaire... entre ta fille et ton... ami; moi, le passé me retient... je ne puis... Oh! mon enfant, des semaines, des mois sans nouvelles de toi, toutes les inquiétudes... : si tu étais malade, si Josette... Et cet homme vous poursuivra... il fera tout pour reprendre sa fille... S'il y parvenait! vous devrez vous cacher comme des coupables... Mon Dieu, mon Dieu!... qu'avons-nous fait pour que nous souffrions ainsi?...

— Courage, pauvre maman, ta Francine pensera à toi chaque jour; qui sait ce que réserve l'avenir?...

— Mais la France te sera fermée...

— Tu viendras nous embrasser à la frontière, nous retrouver en Italie ou en Suisse...

— Mais si ton mari fait constater... ta situation, — Mme Favié prononça ce mot avec une visible souffrance, — si c'est lui qui réclame le divorce, il l'obtiendra. Jamais tu ne pourras épouser Éparvié.

— Oui, conme bien d'autres, je serai victime d'une loi absurde : eh bien, je ne l'épouserai pas, voilà tout!

— Il peut obtenir la garde de sa fille, les tribunaux te frapperont d'amende, de prison,... de prison, toi!

— Mère, voyons, en ton âme, à tes yeux, suis-je, serai-je moins une honnête femme!

Pour toute réponse, Mme Favié se jeta dans ses bras en sanglotant.

La présence d'Éparvié renouvela la douleur de la mère. Il y eut là de cruelles minutes, mais, à force de volonté, de douceur,

de fermeté tendre et respectueuse, Éparvié parvint à rendre un peu de courage et d'espoir à cette âme désemparée. Sans bruit, on réveilla, on habilla Josette qui dormait, et à trois heures du matin, — personne ne surveillait plus la maison, le zèle le mieux payé a ses limites, — Éparvié emporta dans ses bras la petite endormie. Une voiture à l'entrée du Bois les attendait; et fouette, cocher!

Le lendemain, Francine, que torturaient de grands doutes au sujet de sa fortune, — car jusqu'à présent sa mère lui avait aplani toutes difficultés et Me Charmois ne lui avait donné que des explications embrouillées, et dans son ignorance de la loi elle espérait pouvoir reprendre, sinon tous ses biens, au moins une partie par emprunt ou autrement, — Francine apprit avec consternation, de la bouche solennelle du notaire, que, si Le Hagre lui coupait tout subside, il en était parfaitement le maître. En refusant de rentrer au domicile conjugal, elle le déliait de toute obligation envers elle; mariée sous le régime de la communauté, elle ne pouvait acheter, vendre, aliéner, disposer du moindre fétu. Emprunter? Quelle caution donnerait-elle? Hypothéquer? Sur quoi? Les usuriers évidemment lui viendraient obligeamment en aide, mais à quel taux?... Ah! si on l'avait écouté, on eût du moins arrêté les déprédations du mari. Rien n'empêchait Le Hagre, non seulement de garder sa fortune à elle, mais de la gaspiller. Que Mme Favié vînt à mourir, il mettrait la main sur l'héritage. Sans doute elle pouvait demander la séparation de biens : alors elle disposerait de tous ses effets mobiliers et administrerait ses biens propres, mais sans pouvoir donner, emprunter, hypothéquer sans l'autorisation du mari. L'obtiendrait-elle même, cette séparation de biens?...

Francine, écrasée, ne l'écoutait pas, ne voyait qu'une chose, c'est que, riche, elle se trouvait quasi ruinée, que son mari lui volait son argent, et en avait le droit, qu'elle restait appauvrie, dévalisée, en face du coffre-fort scellé dans le mur du cabinet de travail de Le Hagre, rue Murillo, ce coffre-fort qu'elle avait à moitié rempli. Pour ressources, des expédiens dangereux, onéreux, ou accepter, ce qui répugnait autant à sa tendresse qu'à sa fierté, d'être à charge à Éparvié, et partager son luxe, son toit, son pain, qu'il fût le « protecteur » dans toute l'étendue du terme.

Comment avait-elle pu ne pas voir cette évidence? Par

quel aveuglement? Grâce à quelles illusions? Et des larmes lui vinrent aux yeux. Elle se rendit compte qu'Éparvié le savait et, par une infinie délicatesse, dont elle lui en voulait pourtant, s'était gardé de l'éclairer. Et maintenant tout était consommé, et par la force des choses, les joies et les peines, jusqu'aux difficultés prosaïques de la vie, devaient leur être communes. N'était-il pas son vrai mari?... Poussant plus loin, elle s'avouait que réduite, acculée à cette dure nécessité, elle eût accepté le partage qu'il lui offrait par un silence si simple et si naturel. Oui, elle l'eût accepté, car riche, n'eût-elle pas aussi bien accueilli le dévouement d'Éparvié pauvre? Mais elle en souffrait atrocement, révoltée dans ses instincts d'indépendance et d'orgueil.

Mme Favié, qui était présente à ce douloureux débat, s'éleva alors, d'un de ces élans admirables qui faisaient d'elle la plus noble des femmes, à un sacrifice total et absolu. Que lui fallait-il pour vivre? Quelques milliers de francs. Elle comptait se retirer à Aygues-Vives et s'y murer en une définitive retraite. Qu'elle se réservât de quoi faire un peu de bien; ses goûts étaient simples et une femme seule n'avait pas de grands besoins : elle se priverait, pour Francine, d'une fortune dont le poids serait désormais un fardeau et non une jouissance.

Francine refusa, bouleversée; non, ce serait trop injuste que sa mère se dépouillât pour une cause qu'elle désapprouvait. Cette poignante émulation dura des heures. Mais Mme Favié l'exigea :

— Je serai ton banquier, dit-elle... Pour ta dignité, pour celle de Josette encore plus, accepte, mon enfant. Qu'est-ce que l'argent entre nous?... Tu seras riche, Josette aussi... le jour où ton mari, — n'y pensons pas, ce serait coupable, — rendra ses comptes à quelqu'un de plus puissant que lui et que nous...

Sans même rentrer à la Muette de peur d'y trouver des gens de police, elles partirent pour Bruxelles. Ce fut avec soulagement, avec douleur aussi qu'elles franchirent la frontière, la douane, le ruban de terre invisible qui sépare l'étranger de la patrie. Josette et Éparvié les attendaient sur le quai; l'enfant leur tendit les bras : quelle étreinte! quels baisers!

Par la fraîche splendeur d'un dimanche de mai, dans Aygues-Vives bruissant de toutes ses feuilles neuves, au chant des oiseaux et des sources, Mme Favié, en robe simple et foncée, faisait, précédée de Floss, sa promenade du matin.

Elle marchait avec lenteur, comme affaiblie; elle avait, en ce renouveau, un charme mûr et poignant d'automne, — belle encore, mais de cette beauté meurtrie où la chair s'imprègne de souffrance invisible, de secrète lassitude, annonce les transformations lentes, mais invincibles, de l'âge. Les roses allaient fleurir, elle vieillirait!

Elle errait distraite, sans voir les cygnes de l'étang ni la fraîcheur des pelouses dans l'allée plus sombre des sapins. Sa pensée était loin; elle revoyait, sur le quai de Hambourg, le grand steamer, partant pour la Norvège, et sur la passerelle, Francine et Josette, avec Éparvié un peu en arrière, qui lui faisaient des gestes d'adieu. Elle rééprouvait les affres de ce déchirement sans nom.

Elle les suivait sur l'eau grise et la houle. Ils vivraient désormais leur vie et elle la sienne. Ils partaient dans l'espace libre, au vent du large, résolus à voyager au gré de leur caprice et de leur curiosité avant de se fixer sur quelque coin de terre inconnu. Elle, revenait s'attacher à ce domaine où elle était née, où s'étaient écoulées les péripéties et les souffrances de sa vie, son mariage, l'amour de Charlie, et où s'écoulerait sa solitude jusqu'à l'heure de la mort.

Elle comparait son existence et celle de sa fille, leurs principes différens, leurs actes opposés; qui de l'une, qui de l'autre, avait eu raison? Fallait-il s'immoler à la société, même injuste, ou l'individu avait-il le droit de vivre pour lui-même? Elle écarta le problème, insoluble pour son esprit, mais non pour son cœur. Le souvenir des absens, ses pauvres, tout le bien qu'elle pourrait faire, c'était dorénavant sa vie. Elle ne se repentait de rien, Francine non plus.

Elle, à demi affranchie, restait en route; Francine, libérée, accomplissait l'étape. Elles étaient autres, et de plus en plus les mères et les filles verraient croître l'écart : c'était triste, c'était ainsi.

Elle avait voulu ignorer ce que le monde avait dit, et n'avait interrogé ni Marchal, ni les Morland, ni les de Guertes. Grand émoi, pourtant, dans les salons que cette double nouvelle, la fuite de Francine, la retraite de Mme Favié. On les avait plaintes, condamnées, approuvées, selon le caractère et l'humeur des gens. Mme Pustienne avait répandu des ignominies dont on avait souri, complaisamment. Les Morland, Marchal, avaient poliment dé-

fendu leurs amies, et l'on avait souri, avec une ironie sceptique. Ceux qui admiraient Francine n'osèrent le dire. On estima que Mme Favié avait agi comme elle le devait, et qu'en s'éloignant du monde, elle rendait hommage à la correction. On déclara Le Hagre un vilain monsieur, et on continua de lui serrer la main. Éparvié fut envié, dénigré; somme toute, il avait le beau rôle, mais le scandale est toujours déplorable.

Puis on parla d'autre chose, la vie continuait; le tsar et la tsarine étaient venus en France, une banqueroute de sept millions avait fait diversion; l'histoire de Francine s'oubliait.

Mme Favié regardait sa fille et Josette s'éloigner sur la passerelle, la brise agitait leurs manteaux. Elles avaient les yeux rouges et elles souriaient en pleurant. Éparvié l'avait saluée, d'un geste tendre et grave.

Une vieille cloche sonna, distante dans l'air bleu, la cloche fêlée de la petite église du village; elle annonçait la sortie de la grand'messe. Mme Favié, s'arrêtant, écouta mourir les vibrations; elles s'éteignaient douces, elles semblaient l'inviter. Elle revit l'église humble, son ombre fraîche, ses bancs de bois; le recueillement y était facile.

Et se sentant plus seule encore, elle caressa Floss et continua son chemin.

PAUL et VICTOR MARGUERITTE.

LA MÉTAPHYSIQUE POSITIVISTE

I

Métaphysique et Positivisme, ou *Positivisme et Métaphysique*, il semble en vérité que, de quelque manière que l'on essaie d'associer ces deux mots, ce ne puisse toujours être qu'un jeu d'esprit. Qu'est-ce en effet que le *Positivisme*, sinon la négation, et la négation raisonnée, systématique et doctrinale, de toute *Métaphysique?* Mais quelles sont les questions qui font l'objet de la *Métaphysique*, si ce ne sont celles mêmes que le *Positivisme* ne saurait aborder sans manquer aux promesses de son nom? On ne peut seulement pas dire que la métaphysique commence au point précis où se terminerait le positivisme; et, professer le positivisme, c'est proprement affirmer, je ne dis pas l'inutilité, mais l'inexistence de la métaphysique. Dans l'histoire de la philosophie, quand une doctrine se fonde sur les ruines d'une autre, il est arrivé plus d'une fois qu'elle en fît servir les débris à la construction de son propre édifice! Mais le positivisme, lui, ne s'est constitué qu'en commençant par faire, comme on dit, « table rase » de toute métaphysique; son dessein principal et premier a été précisément de dissiper l'illusion métaphysique, d'en dissoudre, pour ainsi parler, et d'en faire évanouir l'inconsistance dans le passé brumeux d'une humanité lointaine et quasi primitive; et quelle est enfin sa conclusion, sinon qu'il ne saurait y avoir de science, ou de certitude, que de ce qui compte, se mesure, et se pèse? Tel n'est pas, évidemment, le cas des questions métaphysiques, ou du moins on ne connaît

encore ni de calcul qui démontre « l'objectivité du monde extérieur, » ni de balance où se contrepèsent « les antinomies de la raison pure. » Comment donc, en ces conditions, osera-t-on parler de « Métaphysique positiviste » ou de « Positivisme métaphysique? » la contradiction ne crève-t-elle pas les yeux? et quel moyen pourrait-il y avoir de réconcilier, ou de faire vivre ensemble, ces deux puissances, dont l'nue, le positivisme, ne reconnaît d'autorité, d'existence, ou de réalité qu'au fait, et dont l'autre, la métaphysique, dirait volontiers « qu'il n'y a rien de plus méprisable qu'un fait? »

Mais les faits, puisqu'on les invoque, ont leur logique à eux, qui ne s'accorde pas toujours avec la nôtre, ni avec celle des traités de Logique, et, *en fait*, on sait déjà que les conclusions finales du positivisme ne sont pas celles qu'on se fût attendu qui sortiraient de ses principes. *En fait*, ce n'est pas seulement d'une métaphysique, c'est d'une religion que s'est couronnée la philosophie d'Auguste Comte. *En fait*, si nous en voulions croire M. Ch. Renouvier, dans sa *Philosophie analytique de l'histoire*, cette religion conserverait de nos jours, en France, en Angleterre, et ailleurs, — au Brésil notamment et dans l'Amérique espagnole, — plus d'adhérens que la philosophie positiviste elle-même (1). Elle aurait en même temps « plusieurs des caractères que connote ce mot de *religion :* grâce à la nature *surnaturelle* des objets de son culte; à son règlement universel de vie; à la rigueur de sa discipline morale; et à la forme réellement extatique et mystiquement inspirée de sa production. » L'énumération n'est pas complète : ces caractères ne sont pas les seuls qui distinguent la religion positiviste de tant d'autres essais de religion rationnelle; et je me propose de le montrer dans une prochaine étude sur *la Religion comme sociologie*. Mais quand M. Renouvier ajoute que « la phase religieuse du positivisme est la plus violente et la plus extraordinaire négation de sa phase première, » c'est sa logique, à lui, qu'il ne craint pas, comme autrefois Littré, de substituer à la réalité des faits. Il abuse, contre Auguste Comte, et contre le positivisme, de quelques-uns de leurs aveux. La métaphysique du positivisme, que je ne distingue pas, pour le moment de sa religion, bien loin d'être « la plus violente et la plus extraordinaire négation de ses principes, » en est

(1) Ch. Renouvier, *Philosophie analytique de l'histoire*, t. IV, p. 245.

au contraire à nos yeux la conséquence nécessaire. C'est peut-être M. Renouvier et Littré qui ont « raisonné juste ! » Mais, de même que l'on peut faire une mauvaise tragédie « dans les règles, » ainsi peut-on se tromper en raisonnant parfaitement juste. On en a vu d'illustres exemples. *En fait*, quand l'évolution naturelle du positivisme ne l'aurait pas acheminé nécessairement vers la métaphysique, il resterait qu'un Auguste Comte et un Herbert Spencer y ont également abouti. Et les accusât-on d'avoir manqué de logique, il faudrait d'abord, cela va sans dire, prouver la vérité de l'accusation; mais il faudrait aussi, et surtout, montrer *comment* et en quel point de leurs déductions ils se sont trompés.

C'est ce que l'on n'a pas fait; et, à mon tour, je voudrais montrer que c'est ce que l'on ne fera pas.

Si le positivisme des Comte et des Spencer a fini, comme nous le disions, par se couronner d'une métaphysique, c'est qu'il y avait, au fond et par delà l'apparence, une métaphysique d'impliquée dans les affirmations premières de leur positivisme. Voilà ce que je voudrais mettre en lumière. *Non sibi res sed se rebus*... ils ont laissé leurs principes produire d'eux-mêmes leurs conséquences. Ils s'en sont remis à la vérité, mieux connue, plus approfondie, du soin de corriger, de concilier, d'unifier, si je puis ainsi dire, ce qu'il y a souvent de contradictoire, ou d'apparemment incompatible dans les différentes expressions qu'on en trouve d'abord.

C'est encore ce que je voudrais faire voir.

Après quoi, s'ils ont démontré, par leur exemple, qu'en dépit des logiciens et des ethnographes, l'homme est un animal naturellement « métaphysique » et « religieux, » on ne s'étonnera pas que j'insiste sur l'importance de la démonstration. Les meilleures démonstrations, les plus décisives et, ainsi qu'on dit, les plus « topiques, » ne sont-elles pas celles qui se tirent, ou qui se dégagent, en quelque manière, de l'effort même qu'on avait entrepris avec le ferme propos de ruiner ce qu'elles établissent? La formation naturelle et comme involontaire de la « Métaphysique du Positivisme » en peut, je crois, servir d'un éloquent et mémorable exemple.

II

L'un des « concepts, » ou, — pour parler plus humainement, — l'une des idées que le positivisme a le plus profondément modifiées, c'est celle que l'on se formait avant lui de la « Science. » On peut bien dire, à cette occasion, que, s'il n'y a guère aujourd'hui d'idole plus tyrannique, ni de superstition plus accréditée ou plus répandue que celle de la « Science, » il n'y en a pas non plus dont il soit plus difficile de définir la nature, et de justifier les titres à la domination qu'elle exerce. Qu'est-ce donc que la « Science? » Il y aurait tout un livre à écrire sur l'évolution de ce mot et de son contenu. On y montrerait qu'au temps de la Renaissance, — car on pourrait sans scrupule négliger tout le moyen âge et toute l'antiquité, — le mot de « Science » était synonyme de « savoir » ou d' « érudition. » Les Philelphe et les Pogge, les Reuchlin, les Érasme, les Budé, les Scaliger étaient des « savans, » et jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, c'est le nom que l'on a continué de donner à des théologiens, comme le P. Petau, par exemple, ou à des historiens, — je dirais volontiers des *chartistes*, — comme du Cange. En comparaison d'eux, les Galilée, les Descartes, les Pascal, les Huyghens, et à plus forte raison un Swammerdam ou un Harvey, n'étaient que des « curieux. » Le titre même d'une comédie de Molière en témoigne : *les Femmes savantes*, et les préoccupations de sa Philaminte ou de son Armande, qui sont « curieuses, » il est vrai, de physique et d'astronomie, mais combien plus curieuses encore de petits vers, et des fatrasseries dont Gilles Ménage, *Ægidius Menagius*, était le plus illustre représentant! Une autre preuve nous en est donnée par un autre titre, celui du *Journal des Savans*, où, dès l'origine, pour quelques articles « scientifiques » les articles littéraires abondent. Il est vrai qu'en revanche, dans les *Nouvelles de la République des lettres*, de Bayle, les comptes rendus des ouvrages de mathématiques ou de physique, d'histoire naturelle ou de médecine, tiennent presque autant de place que la littérature et la philosophie.

Mais déjà, — la comédie de Molière le prouverait encore, — on commençait à se faire de la « Science » une idée plus précise à la fois et plus large, et le sens du mot se déterminait. La fondation de l'Académie des sciences, 1666, y aidait; et le progrès

des sciences physiques et mathématiques; et l'influence de quelques hommes, au premier rang desquels il faut nommer Fontenelle(1); et enfin et peut-être surtout l'agitation que soulevait dans le monde littéraire et intellectuel, aux environs de 1695, la querelle des Anciens et des Modernes. La « Science » se distinguait de la connaissance ou du savoir par le caractère de nouveauté de ses découvertes et, en effet, on ne connaissait point avant Pascal les lois de l'équilibre des liquides, ni la théorie du pendule avant Huyghens. Oui! en vérité, cela était neuf d'une autre nouveauté que la *Logique de Port-Royal* ou que les *Glossaires* de du Cange! Quelques années encore et l'universalité, la nécessité des rapports qu'elle exprime, leur interdépendance, apparaissaient comme les caractères de la vérité scientifique et la différenciaient de la vérité historique. Il n'y a de science que de ce qui s'est vu deux fois, et le même, et qui se reverra. Seule d'ailleurs, et tandis que ni la peinture, ni la poésie ne réussissaient au plus qu'à égaler leurs modèles, la Science « avançait, » d'un mouvement, irrégulier peut-être, mais toujours « progressif, » les découvertes de Copernic ayant préparé celles de Képler, auxquelles on avait vu s'ajouter celles de Galilée, suivies elles-mêmes de celles de Newton. Une conception totale de la nature s'organisait, dont les traits essentiels étaient la stabilité de ses lois, la liaison de ces lois entre elles, l'espérance lointaine de les réduire à une formule unique. Le genre de certitude que comporte l'énonciation de la vérité mathématique ou physique devenait la mesure ou le type de toute certitude. La propagande encyclopédique, menée par des hommes dont quelques-uns étaient des « savans » comme d'Alembert, et les autres, à commencer par Voltaire, Diderot et Rousseau, des littérateurs ou des philosophes plus ou moins informés de la « Science » de leur temps, se plaisait à opposer son évidence démonstrative aux conjectures, toujours incertaines, de l'histoire ou de la philosophie, de la morale même et de la théologie. Condorcet, à la fin du siècle, 1794, dans son *Essai sur les progrès de l'esprit humain*, résumait, précisait, arrêtait ou fixait la doctrine: on peut même dire qu'il la codifiait. Et

(1) L'Académie française a mis récemment au concours, pour le prix d'Éloquence à décerner en 1904, l'*Éloge de Fontenelle;* et de ce concours nous espérons voir sortir le livre que nous n'avons pas, qu'il nous faudrait sur Fontenelle, et un livre dont l'intérêt, nous osons en répondre, passerait de beaucoup l'intérêt de ceux que nos docteurs consacrent aux Favart ou aux La Chaussée.

bientôt, dans l'universel désarroi des principes, la « Science, » tandis qu'il semblait que tout menaçât de s'écrouler autour d'elle, continuant seule de subsister ou plutôt d'avancer, d'étendre son domaine et d'en consolider la possession, d'ajouter, au champ de la mathématique et de la physique, celui de la chimie, de l'histoire naturelle, de la physiologie, son nom devenait synonyme de progrès, d'espérance, et de sécurité.

C'est ce qu'il est encore, de nos jours, pour beaucoup de gens qui se croient, eux aussi, « avancés, » et qui ne sont, au milieu de nous, en ces premières années du XXe siècle, que les contemporains de l'*Encyclopédie*. « Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottans, poussés d'un bout vers l'autre. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte; et, si nous le suivons, il échappe à nos prises, nous glisse et fuit d'une fuite éternelle,... » plus heureux que Pascal, dont on a reconnu les fortes paroles, ils ont, eux, trouvé « le terme où s'attacher, » le roc inébranlable dans l'océan de nos perplexités, et ce roc ou ce terme, c'est la « Science. » Ils savent que deux et deux font quatre, que la terre tourne autour du soleil, que les pierres vont au fond de l'eau, que le coke est le produit de la distillation de la houille, que la peste et le choléra sont d'origine microbienne, quoi encore? Et cela leur suffit. Je leur conseille donc la lecture et la méditation de la philosophie d'Auguste Comte. Car c'est vraiment pour eux qu'il a écrit, si c'est bien cette conception surannée de la « Science » que le positivisme, que l'on persiste à croire qui l'aurait établie, est au contraire venu ruiner. Et la manière dont il s'y est pris, ç'a été de substituer, dans l'idée qu'il nous faut nous former de la « Science, » 1° le point de vue dynamique au point de vue statique; et 2° la notion précise du relatif à l'hypothèse indéterminée de l'absolu.

J'ai tâché de montrer, dans une précédente étude (1), en combien de sens différens peuvent s'interpréter ces mots de « relatif » et d' « absolu; » comment Comte n'avait eu garde de confondre le « relativisme » avec le « subjectivisme; » et qu'enfin la doctrine de la « relativité de la connaissance, » bien comprise, n'est à vrai dire que l'expression même des conditions objectives de la connaissance. Nous ne connaissons rien que de relatif: cela

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juin, l'article intitulé : *Pour le Centenaire d'Auguste Comte.*

veut dire, avant tout, que nous ne connaissons rien qui ne soit engagé dans un système de « relations, » et rien par conséquent dont le caractère ne soit déterminé pour nous, ou dont la définition ne nous soit donnée par ces relations mêmes, au lieu de l'être par son essence. Rappelons-nous encore à ce propos les paroles de Pascal : « Les parties du monde ont un tel enchaînement l'une avec l'autre que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout. » Il précise plus loin sa pensée : « La flamme ne subsiste point sans l'air : donc, pour connaître l'une il faut connaître l'autre. » La théorie moderne de l'unité des forces physiques, ou, dans l'ordre des sciences naturelles, les progrès de l'anatomie et de la physiologie comparées sont de belles « illustrations » de cette liaison, de cette connexité, de cette solidarité et de cette « relativité » de nos connaissances. Nous ne connaissons la chaleur ou la lumière qu'en fonction du mouvement, et nous ne nous formons une idée d'un vertébré que comme « relative » à celle du mollusque ou de l'insecte; — et réciproquement.

Nous ne savons donc rien de l'absolu, pas même, — pour le moment, — s'il existe; et la science est hors d'état de nous garantir, sinon peut-être la « réalité » de son objet, mais, en tout cas, la « conformité » d'aucune vérité avec son objet. Les rapports seuls sont certains : toute science, quand on l'approfondit, n'est en somme qu'un système de « rapports, » et ces « rapports, » en un certain sens, ne sont eux-mêmes que des « signes. » Mais ce qu'expriment ces « signes, » nous ne le savons pas plus que nous ne savons ce qu'expriment les caractères d'une langue inconnue. Ils n'ont eux-mêmes d'autre « relation » avec ce qu'ils expriment, et avec nous, que de le représenter dans sa « relation » avec la nature de l'esprit humain. La vérité scientifique en soi n'est donc pas d'un autre ordre que les vérités qu'on l'a vue quelquefois essayer, non seulement de se subordonner, mais d' « inférioriser. » La connaissance que nous avons des lois de la nature n'a rien de plus « objectif, » ou de plus « absolu, » que celle que nous pouvons acquérir des lois de l'esprit ou de celles de l'histoire. Les entités de la science, de quelque nom qu'on les appelle, — nature, matière, énergie, mouvement, attraction, affinité, principe vital — n'ont pas plus d'être en soi, de réalité substantielle, de ressemblance ou d'analogie avec leur objet, que celles de la métaphysique : finalité, causa-

lité, spontanéité, liberté, etc. Aussi loin que s'étende la portée de notre vue, nous ne sortons pas du champ du « relatif ; » nous n'en sortons pas davantage, aussi profondément que nous nous efforcions de pousser nos recherches. Et ce n'est pas à dire que la recherche soit inutile, — on le verra bien tout à l'heure, — mais cela signifie que la science n'est investie, par nature ou par définition, d'aucun privilège qui lui soit propre, ni surtout qui lui confère un droit supérieur au gouvernement des esprits.

Un autre et non moindre avantage de cette manière de concevoir la science est de nous la représenter comme animée d'un mouvement qui modifie d'âge en âge, — et on pourrait dire de génération en génération, — le système de rapports qu'elle est. Avant Auguste Comte et le positivisme, l'idée qu'on se formait de la science participait, pour ainsi dire, de l'immutabilité de ses lois. Il y a, dit-on, des cœurs de toute part ouverts : la science, avant Auguste Comte, était comme un système de tous côtés fermé. La faute en était imputable à nos Encyclopédistes, qui, de toutes les découvertes accumulées déjà de leur temps, ne s'étaient vraiment préoccupés que d'extraire un *Credo*, sur le modèle de l'autre, et pour l'y opposer. Les Voltaire ou les Diderot tenaient essentiellement à ce que leur « tableau de la nature, » avant même d'être exact, fût la contradiction réputée « scientifique » des enseignemens de la religion. Ils s'étaient donc efforcés, et leurs disciples depuis eux, de donner à la « Science » une consistance quasi dogmatique, et, pour cela, d'en soustraire les vérités à toute possibilité de changement ou même d'évolution. Il fallait que ce qui était acquis fût acquis, le fût à toujours ; et ils eussent dit volontiers, en parodiant un mot de Bossuet, que toute vérité, du moment et par cela seul qu'elle était sortie du cabinet ou du laboratoire du savant, « avait d'abord toute sa perfection. » Si cette conception de la science, — infiniment plus étroite et plus ennemie du progrès que celle qu'aucune Église s'est jamais formée de son dogme, — n'est pas encore tout à fait abolie, mais le sera bientôt sans doute, quand nous aurons cessé de subir l'influence des Renan et des Littré, personne assurément n'y aura plus contribué qu'Auguste Comte ; et ce n'est pas le moindre titre du positivisme, — il faut le dire et le redire, — que d'avoir opéré cette révolution.

De ce que la science, en effet, n'est qu'un système de rapports, et de ce que ses progrès ne sauraient consister qu'à développer le système de ces rapports, il résulte, en premier lieu, que nous pouvons toujours nous tromper sur la nature de ces rapports, et que la vérification, si je puis ainsi dire, en doit donc toujours demeurer ouverte. On dit : « C'est un *fait!* », et quand on l'a dit, il semble que l'on ait tout dit (1). Mais sans nous attarder à demander ce que c'est qu'un *fait*, et d'où vient l'autorité qu'on lui prête, encore faut-il savoir quelles sont les circonstances de la production de ce fait, et nous ne sommes jamais absolument sûrs de les connaître toutes. Ceux qui croyaient encore, vers le milieu du XIXe siècle, aux générations spontanées ne se trompaient que de ne pas connaître *toutes les circonstances* de la production des infiniment petits et, pareillement, ceux qui n'ont voulu voir longtemps, dans les fermentations, qu'un phénomène ou un fait de l'ordre physico-chimique. A cet égard, et pour cette seule raison, dès que la science est conçue comme un système de rapports, la science, d'âge en âge, est donc perpétuellement, et en un certain sens, tout entière à refaire.

Mais elle l'est encore, et surtout, pour cette autre raison, qu'aucune découverte ne saurait s'accomplir en un point du système qui n'ait sa répercussion sur le système tout entier. Je viens de faire allusion aux travaux de Pasteur, j'y pourrais joindre ici ceux de Darwin : ils n'ont certes pas infirmé les découvertes de Newton, mais ils ont cependant modifié l'idée qu'on se formait avant eux du système du monde. La conception de la vie n'est plus pour nos physiologistes ce qu'elle pouvait être pour Cabanis ou pour Bichat; le tableau de la nature n'est plus pour nous ce qu'il était pour les contemporains de l'auteur du *Cosmos*. On voit d'ailleurs assez clairement qu'à mesure que nous connaîtrons mieux ces « rapports » qui sont toute la science; à mesure qu'ils seront plus nombreux, et surtout plus subtils ou plus déliés; à mesure que l'enchaînement, qui n'en est souvent qu'approximatif, en deviendra plus rigoureux, à mesure donc aussi ces « actions » et ces « réactions, » moins apparentes, et

(1) J'inclinerais volontiers à croire que la constatation du « fait » équivaut à l'aveu du « mystère ; » et je remarque en tout cas que, toutes les fois qu'on termine une discussion philosophique en en appelant au « fait, » c'est que l'on n'a plus rien à dire. L'appel au fait, en tant que fait, est l'*ultima ratio* du raisonnement ou de l'expérience aux abois.

situées plus profondément, les modifieront eux-mêmes plus radicalement. Ce qui revient à dire que si quelques vérités, très générales, demeureront éternellement les mêmes, — et ce sont celles qui n'expriment pas tant les lois de la nature des choses que la constitution de l'esprit humain, — la science, bien loin d'être exceptée de la loi du changement, ne peut donc progresser qu'en changeant, comme aussi bien toutes les choses humaines; et c'est ce que l'on entend quand on dit que du « point de vue statique, » le positivisme a fait passer le concept de science au « point de vue dynamique. » Elle n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier : elle n'est pas aujourd'hui ce qu'elle sera demain.

III

Quelques adversaires du positivisme ne s'y sont pas mépris, dont Renan, — le Renan jeune, et sincère encore, de l'*Avenir de la science;* — et ils ont bien compris que ce qui s'évanouissait, dans ce passage de l'un à l'autre point de vue, c'était le mirage d'une religion de la science. Vers le milieu du XIXe siècle, ne pouvant faire que la religion fût assez scientifique à leur gré, quelques philosophes avaient essayé de transformer la science en une religion. On a cru plus d'une fois qu'ils s'inspiraient d'Auguste Comte, et, en effet, nous l'avons dit, le positivisme de Comte devait aboutir à une religion. Mais, au contraire, si la religion de Comte en est une, c'est précisément pour ne rien avoir de scientifique, et en fait comme en droit, sa conception de la science a ruiné dans son fondement même l'idée d'une « religion de la science. »

M'objectera-t-on peut-être ici que cette expression de « religion de la science » n'est qu'une manière de parler, une métaphore, — comme « la religion de la souffrance humaine, » — et que personne, pas même Renan, n'a commis cette erreur de la prendre au pied de la lettre ? C'est l'objection qui aura tort, et quelques textes suffiront à le prouver. « On n'envisage d'ordinaire la science, — lisons-nous dans l'*Avenir de la science*, — que par ses résultats pratiques et ses effets civilisateurs. On découvre sans peine que la société moderne lui est redevable de ses principales améliorations. Cela est très vrai, mais c'est poser la thèse d'une façon dangereuse. *La science a sa valeur en elle-même, et indé-*

pendamment de ses résultats avantageux. » Quelle peut bien être cette valeur? Renan, pour nous l'expliquer, s'en prend alors à la « science anglaise, » qui, dit-il « n'a jamais compris d'une façon bien profonde la philosophie des choses. » Ce jeune homme parle là bien irrévérencieusement de Newton! Et il continue : « *La science*, en effet, *ne valant qu'en tant qu'elle peut remplacer la religion*, que devient-elle dans un pareil système? Un petit procédé pour se former le bon sens, une façon de se bien poser dans la vie, et d'acquérir d'utiles et curieuses connaissances. Misères que tout cela! *Je ne connais qu'un seul résultat à la science, c'est de résoudre l'énigme*, c'est de dire définitivement à l'homme le mot des choses, c'est de l'expliquer à lui-même, c'est de lui donner, au nom de la seule autorité légitime, qui est la nature humaine tout entière, le symbole que les religions lui donnaient tout fait et qu'il ne peut plus accepter. » Il y revient, en un autre endroit, de peur sans doute qu'on ne l'ait pas compris, et il ajoute : « Que reste-t-il, si vous enlevez à la science son but philosophique? De menus détails, capables de piquer la curiosité des esprits actifs et de servir de passe-temps à ceux qui n'ont rien de mieux à faire, fort indifférens pour celui qui voit dans la vie une chose sérieuse, et se préoccupe avant tout des besoins religieux et moraux de l'homme. *La science ne vaut qu'autant qu'elle peut rechercher ce que la révélation prétend enseigner* (1). » Ai-je besoin de citer encore? La science, dans la pensée de Renan, n'apparaît-elle pas comme destinée à « remplacer » la religion? si la « religion de la science » n'est qu'une métaphore, ne la réalise-t-il pas? et si l'*Avenir de la science* est une œuvre de sa jeunesse, qui ne sait que son âge mûr ne s'est en quelque manière employé qu'à essayer de réparer au moyen de la science les brèches que son exégèse croyait avoir faites dans l'édifice dix-huit fois séculaire de la morale et de la religion?

Mais, précisément, si la science n'est qu'un système de rapports, et de rapports humainement variables, quoique théoriquement nécessaires, sa transformation en une religion est devenue impossible, et rien n'est plus vain que d'en tenter l'épreuve. Dans la conception positiviste, la science, par tous ses caractères, s'oppose à la religion, ou du moins s'en distingue, est autre chose, n'a d'efficace ni pour la combattre, ni pour la justifier. Elle en a

(1) Voyez l'*Avenir de la Science*, p. 22, 23, 29.

moins encore s'il s'agit de la « remplacer ! » L'absolu n'est pas le relatif ! Un système de rapports n'explique pas l'homme à lui-même, son origine ou sa destinée, ne résout pas l'énigme du monde. C'est ce qu'aurait vu Renan si sa conception de la science, en 1848, n'avait pas été beaucoup plus conforme à celle de Voltaire ou de Diderot, — disons de Victor Cousin, — qu'à celle d'Auguste Comte. Ou plutôt il l'a très bien vu, et là même est l'explication du mépris doux et transcendant avec lequel, — dans son *Avenir de la science* et ailleurs, — il a toujours parlé d'Auguste Comte. Il le méprisait aussi d'écrire moins bien qu'Ernest Renan.

IV

De cette conception de la science, voyons maintenant se dégager et sortir la métaphysique du positivisme ; et pour cela revenons d'abord à la théorie de la « relativité de la connaissance. » La science, avons-nous dit, n'est qu'un système de rapports ou de signes, entre lesquels et ce qu'ils signifient nous ne saurions affirmer s'il y a plus de « rapports » qu'entre « le Chien, constellation céleste, » et « le chien animal aboyant. » Il y en a même et certainement moins, puisque les rapports que nous ne voyons pas entre le Chien « constellation céleste, » et le chien « animal aboyant, » d'autres les y ont vus, et ces autres sont les anciens hommes qui jadis les ont nommés du même nom. En revanche, de ces rapports dont le système constitue notre science, nous pouvons assurer qu'ils sont constans et nécessaires. Ils ne deviennent « scientifiques » qu'à cette condition, et ils le deviennent aussitôt qu'ils sont conçus comme tels. Constance et nécessité, ce sont même deux des caractères qui distinguent la science d'avec l'art. Car ne sont-ce pas aussi des « rapports » qu'expriment la musique, par exemple, ou la peinture ? Mais ces rapports ne sont pas « constans, » et ils ne sont pas « nécessaires. » Il arrive, dit-on, fréquemment, que le rapport soit le même entre la longueur de la tête humaine, par exemple, et la longueur du buste ou du corps tout entier. Mais ce rapport n'est pas « nécessaire, » puisqu'il est souvent autre ; et nous devons nous féliciter qu'il ne soit pas « constant, » puisqu'un grand artiste est celui qui nous le présente sous un aspect personnel, original, et imprévu. On a pu dire que l'art consistait dans l'altération des

rapports réels des choses (1). En tout cas, les rapports des objets qu'ils imitent ne sont pas les mêmes aux yeux d'un Rubens qu'aux yeux d'un Rembrandt, et c'est une des raisons pourquoi nous ne pouvons ni définir la beauté, ni en affirmer l'existence en dehors de nous.

Il en est autrement des rapports que nous appelons « constans » et « nécessaires. » Ils signifient ou ils expriment quelque chose d'autre et de plus qu'eux-mêmes : un kanguroo n'est pas un chimpanzé ; le mercure n'est pas du phosphore ; et Vénus n'est pas Jupiter. En d'autres termes : quelques-unes de nos impressions ou de nos sensations, — telles la couleur de la rose, la saveur de la pêche, — peuvent avoir en nous, dans la constitution intime de notre organisme ou de notre intelligence, les raisons de leur diversité ; mais quelques autres ne les y ont pas, et, par exemple, ce n'est pas seulement *en nous* que la chaleur se transforme en mouvement. Ce n'est pas non plus *en nous*, ni seulement pour nos sens ou relativement à la constitution de notre mentalité que, de tant de parties de salpêtre rapprochées, *secundum artem*, de tant de parties de charbon, il se forme un mélange détonant. Et quand d'un gland il sort un chêne, ou d'un œuf de poule un poulet, il est possible que ni le poulet, ni l'œuf, ni le chêne, ni le gland ne soient *en soi*, substantiellement, ce qu'ils nous semblent être ; mais ce qui est certain, c'est que le poulet n'est pas un chêne, et que la diversité de nos perceptions a sa cause en dehors de nous, — je veux dire sa raison d'être, — et dans la diversité substantielle du poulet et du chêne. Nous ne la connaissons pas, cette diversité ; l'apparence en tombe seule sous nos sens ; mais nous pouvons affirmer qu'elle existe ; et sans nous embarrasser ici de subtilités assez inutiles, c'est ce qui nous suffit pour être en droit d'affirmer, ou de « poser, » ainsi qu'on dit, « l'objectivité du monde extérieur. »

Il n'y a pas, on le sait, de problème que la philosophie, depuis son origine, ait plus souvent agité, ni, si l'on en croyait du moins les historiens, résolu plus diversement, et, certes, c'est un

(1) C'est la définition première sur laquelle Taine a édifié sa *Philosophie de l'Art* ; et je la crois trop étroite. Si nous la prenions au pied de la lettre, elle exclurait de l'art tout le naturalisme. Mais il est vrai que de très grandes écoles, parmi lesquelles on peut citer celle de Michel-Ange en peinture, et chez nous, au théâtre, l'école de Corneille, ont fait d'une altération systématique et convenue des rapports réels des choses le principe de leur esthétique.

bel exemple de l'art de compliquer ou d'embrouiller les questions. Ce n'est pas, à la vérité, que la solution de la difficulté soit aisée, et ce n'est pas non plus qu'en s'efforçant de la donner, de nombreux philosophes n'aient fait preuve d'infiniment d'esprit Aussi bien, pour la plupart d'entre eux, qui se croient des penseurs et qui ne sont que des artistes, — puissé-je le dire sans les blesser! — ne sont-ce pas les solutions qui importent, mais les chemins qu'on prend pour les atteindre. Dans un tableau d'Hogarth, qui fait partie de la série de son *Mariage à la mode*, et qui représente un laboratoire ou un capharnaüm d'apothicaire, on voit un appareil d'une complication singulière et presque menaçante; on s'approche pour l'étudier; et on s'aperçoit, ou du moins on croit s'apercevoir, car il ne faut répondre ici de rien, que cet appareil si savant, dont on ne peut s'empêcher d'admirer l'inventeur, n'a d'autre usage que de servir à déboucher les bouteilles. Un tire-bouchon n'eût-il pas fait tout aussi bien l'affaire? Quelques philosophes ont ressemblé dans l'histoire à cet inventeur, — et ce ne sont pas les moins illustres! Toute leur ingéniosité n'a pu faire pourtant que le problème de l'objectivité du monde extérieur comportât plus de trois solutions.

Ou bien le monde extérieur n'existe pas, n'est qu'une illusion de nos sens, un rêve qu'on ferait les yeux ouverts, une projection des lois de notre intelligence à travers l'espace ou le temps; — et c'est la première solution. Ou bien le monde extérieur existe, et les impressions que nous en recevons sont conformes à leur objet, les phénomènes sont en soi ce qu'ils nous semblent être, ils seraient encore tout ce qu'ils sont si nous n'existions pas nous-mêmes; — et c'est une seconde solution. Ou bien enfin, le monde extérieur existe, mais entre l'idée que la constitution de notre esprit nous permet d'en prendre et la réalité de ce qu'il est en son fond, il n'y a pas de rapport à nous connu, de communication certaine, de ressemblance ou d'analogie; — et c'est la troisième solution.

Mais, de ces trois solutions, quelle que soit celle que l'on adopte, et pour quelques raisons que ce soit, le monde extérieur n'en continue pas moins d'être tout ce qu'il est pour nous. Scientifiquement il est pour Berkeley, qui le nie, ce qu'il était pour les diocésains de son évêché de Cloyne, et, scientifiquement, il ne diffère pas pour Johann Gottlieb Fichte, qui le crée, de ce qu'il est pour les étudians de l'Université d'Iéna. Entre le monde exté-

rieur, quel qu'il soit, et la constitution de notre mentalité, quelle qu'elle soit, il y a un rapport constant. Peut-être même y a-t-il quelque chose de plus! « Quand la nature, a-t-on dit, veut faire de la chimie, elle emploie comme nous des cornues et des alambics, et quand elle veut faire de la mécanique, elle emploie, comme nous, des leviers, des poulies, des canaux, des soupapes. Cette rencontre de la nature et de l'homme dans la construction des mêmes engins, sans qu'on puisse dire que l'homme ait copié la nature, et encore moins que la nature ait pris modèle sur l'homme, est une des meilleures preuves que le système de nos sciences est bien fondé sur ses raisons naturelles, indépendantes des conceptions et des artifices de l'esprit humain (1). » C'est ce qu'on a exprimé d'une autre manière, plus générale, en disant que « partout où il y a du sensible » il y avait toujours de « l'intelligible qui y correspond (2). » Est-il, après cela, bien utile de compliquer le problème à loisir? Imitons donc plutôt Auguste Comte, et puisque tout se passe, et se passera toujours *comme si* le monde extérieur était ce que nous croyons qu'il est, laissons la question de son objectivité, après nous en être assurés, aux méditations des *dilettanti* de la philosophie.

Empressons-nous seulement d'ajouter que cette conviction de l'objectivité du monde extérieur, nous n'y avons pu aboutir que par le chemin de la métaphysique. L'affirmation de cette objectivité est elle-même, s'il en fut, une affirmation de l'ordre métaphysique, puisqu'elle dépasse absolument l'expérience. Et, enfin, puisque nous ne pouvons nous tenir pour certains de l'objectivité de la science qu'autant que nous le sommes de l'objectivité du monde extérieur, le fondement de la science est donc « métaphysique; » et voilà, sans grand effort de réflexion ni de raisonnement, mais surtout sans contradiction, la métaphysique rétablie, si je puis ainsi dire, au cœur même du positivisme. Il y a une métaphysique du positivisme, et cette métaphysique ne se surajoute pas du dehors à l'édifice de la doctrine, mais on dirait plutôt, il faut même dire qu'elle en sort, si le positivisme, en fait, et par les moyens que nous venons d'indiquer, ne l'a pas tirée d'ailleurs que de la théorie de la « relativité de la connaissance. »

(1) Cournot, *Considérations sur la marche des idées dans l'histoire*, t. I, p. 296.
(2) Ravaisson, *Rapport sur le concours pour le prix Victor Cousin*, 1884.

Il en a également tiré la théorie de l' « Inconnaissable, » et c'est le moment de rappeler les paroles si souvent citées d'Herbert Spencer : « De la nécessité de penser en relation, il s'ensuit que le relatif est lui-même inconcevable, à moins d'être rapporté à un non relatif réel. Si nous ne postulons pas un non relatif réel, un absolu, le relatif lui-même devient absolu, ce qui est une contradiction. Et l'on voit, en examinant la marche de l'esprit humain, combien il est impossible de se défaire de la conscience d'une chose effective — *an actuality* — placée sous les apparences, et comment, de cette impossibilité, résulte notre indestructible croyance en l'existence de cette chose (1). » Quelques critiques se sont étonnés de la « faiblesse de ces raisons, » et pour ne rien dire de ceux qui n'ont vu qu'une « monstruosité » dans l'Inconnaissable du positivisme spencérien, on a prétendu le réduire à n'être que le nom dont nous nous servirions pour nous déguiser à nous-mêmes la profondeur de notre ignorance (2) On a cru pouvoir dire que notre croyance « à la réalité d'une chose effective cachée sous les apparences » n'était pas plus indestructible que « celle du mouvement de la sphère céleste autour de la terre. » On a dit encore que le raisonnement de Spencer « revenait au fond à supposer l'absolu », qu'on lui déniait. Et on a conclu de là qu'en tout cas, et bien loin d'être la condition ou la source même de toute réalité, son Inconnaissable n'était qu'une pure abstraction, une chimère, un mot vide. La meilleure manière de répondre à ces objections n'est pas de les discuter l'une après l'autre, ce qui ne servirait guère, comme presque toujours en philosophie, qu'à faire évanouir, dans des distinctions infinies, l'objet même du débat; mais il faut refaire le raisonnement du positivisme ; le rattacher, comme nous disions, à la théorie de la « relativité de la connaissance ; » et ici, encore, voir sortir la métaphysique, une métaphysique nouvelle, du fond même de la doctrine que l'on croit qui l'aurait ruinée, — et qui elle-même l'a cru, dans « sa première phase. » On n'est jamais aussi méchant qu'on voudrait le paraître! on fait rarement tous les dégâts qu'on avait rêvés !

Nous ne connaissons rien que de relatif, ou en d'autres

(1) J'ai moi-même cité ailleurs ces paroles d'après la traduction de M. Cazelles ; la traduction que j'en reproduis aujourd'hui est celle de M. Ch. Renouvier.

(2) Voyez, sur l'ensemble de la question, E. de Roberty, l'*Inconnaissable, sa Métaphysique et sa Psychologie*, Paris, 1889, F. Alcan.

termes, nous ne connaissons rien que dans son rapport avec autre chose, et, par conséquent, sous la condition et au moyen d'autre chose. Ce serait parler chinois, ou plutôt ce ne serait rien dire, que de dire « qu'un corps plongé dans un fluide perd de son poids le poids du volume de ce fluide qu'il déplace, » si nous n'avions au moins quelque idée de ce que c'est qu'un corps, un fluide, un poids, un volume, et de quelques autres choses encore. Nous ne pensons donc le principe d'Archimède qu' « en relation » de ces notions, et le principe lui-même n'a de sens ou de vérité qu'en fonction de ces relations.

Mais ces relations, nous l'avons vu, ne sont elles-mêmes « scientifiques » qu'autant qu'elles sont « constantes » et « nécessaires; » et c'est ce qui distingue la relation qu'exprime le principe d'Archimède de celle qui se traduirait dans la phrase suivante : « Au moment qu'il la croyait perdue, Bonaparte gagna la bataille de Marengo. » Il faut, à l'établissement du principe d'Archimède, qu'un corps soit toujours un corps, un fluide toujours un fluide, un poids et un volume toujours un volume et toujours un poids. Il le faut, quel que soit le nom dont on les nomme, et en toute indépendance de la convention verbale qui les désigne par tel ou tel signe et tel ou tel son. Il faut qu'il y ait du corps, et des fluides, une définition fixe, et une notion commune, générale, universelle. D'où la tirerons-nous? De la comparaison que nous ferons entre eux de leurs caractères, laquelle sans doute ne sera qu'une manière encore de penser « en relation, » et de l'expérience que nous aurons des qualités des objets. Mais, corps ou fluides, quand de l'idée que nous nous en formons, nous avons écarté tout ce qui s'y peut mêler de variable ou de circonstanciel, la définition scientifique s'en trouve composée de ce qu'il y a d'identique et de permanent en eux. C'est ce quelque chose d'identique ou de permanent qu'Herbert Spencer, en son langage, appelle « la chose effective, » *actuality*, et comme nous n'en pouvons rien connaître, sinon sa permanence et son identité, c'est « cette chose effective » qu'il nomme l'Inconnaissable. Que dira-t-on qu'il y ait dans tout ceci qui ne soit entièrement conforme à la théorie de la relativité de la connaissance, ou plutôt qui n'en dérive ? S'il n'existait pas un « inconnaissable » dont les corps, solides ou fluides, ne sont que des manifestations phénoménales, appropriées, si l'on veut, ou adaptées à nos sens, nous ne pourrions nous former aucune idée, même

conventionnelle, d'un fluide ou d'un solide, et c'est ainsi que, de la « nécessité même de penser en relations, » se conclut la nécessité d'un « non relatif réel. »

Que pouvons-nous cependant savoir de ce « non relatif » ou connaître de cet Inconnaissable? Il est; mais est-il autre chose et quelque chose de plus qu'une condition de la pensée? Car, pour ceux qui n'y prétendent voir « que l'absence des conditions sans lesquelles la pensée est possible, » ils le confondent avec l'« Inconcevable, » qui est tout autre chose, et pour ceux qui ne sont frappés que de la contradiction impliquée dans la prétention de « connaître l'Inconnaissable, » ils abusent de la pauvreté du langage humain. Si nous ne pouvons pas tout connaître de l'Inconnaissable, il n'est pas contradictoire d'en vouloir connaître quelque chose, et, au fait, combien n'y a-t-il pas de causes ou de forces que nous ne connaîtrons jamais en elles-mêmes, quoique nous en connaissions, et même que nous en gouvernions les effets? Nous ne pouvons pas non plus nous contenter de dire, avec le poète,

Il est, il est, il est! Il est éperdument;

et quoique cela n'équivalût pas du tout à ne rien dire, on voudrait cependant quelque chose de plus précis. Qu'est-ce donc que l'Inconnaissable? et, d'abord, de la reconnaissance ou de l'aveu que le positivisme en a dû faire, — dont nous avons même vu, sous le nom d'*Agnosticisme*, sortir une doctrine entière, — quelles sont les conséquences qui ont suivi?

L'une des plus intéressantes est sans doute la limitation du pouvoir de la science par la science, et au nom de la science elle-même. « Plus s'est étendue notre connaissance des faits et des lois, écrivait récemment l'un des plus sérieux adversaires de la théorie de l'inconnaissable, plus s'est épaissi le mystère des forces dont nous mesurons au dehors les effets comme mouvemens, et qui répondent en nous à des sensations avec lesquelles nous ne pouvons leur imaginer aucune similitude de nature. *Nous nous voyons bien plus loin que ne croyaient l'être les anciens savans ou philosophes de comprendre ce que c'est que la chaleur.* Nous constatons seulement ce qu'elle fait. Et la pesanteur, de même; et les affinités chimiques, etc. La réduction, admise aujourd'hui de l'unique objet déterminable aux phénomènes mécaniques, forme extérieure de tous les inconnus, ce grand progrès *pour la*

science, est, à vrai dire, l'*abandon de toute espérance de lui faire atteindre le fond des choses* (1). » C'est le point de vue même de l'agnosticisme, et l'Inconnaissable est précisément « le mystère de ces forces dont nous mesurons les effets, » sans en pouvoir définir la nature.

Soyons certains, dès aujourd'hui, qu'aucun progrès de la « Science » en général, ni d'aucune science en particulier, n'éclaircira le mystère. *Ignorabimus :* nous ignorerons; nous continuerons d'ignorer! Ce n'est pas le professeur Hæckel qui résoudra *Les Énigmes de l'Univers* (2), Et la science elle-même, par une espèce de miracle, continuera d'évoluer d'un point de départ vers un but qui lui sont également inconnus. Infiniment féconde en applications pratiques, — du genre de celles que Renan affectait volontiers de mépriser, — et, peut-être, d'une autre part, en spéculations dont l'ampleur sera toujours le plus beau témoignage de la puissance de l'esprit humain, la science ne « justifiera » jamais son fondement, et tous les problèmes qu'elle résoudra ne l'avanceront pas plus dans l'avenir que dans le passé, vers la solution de ceux qu'au temps de Descartes ou de Condorcet, elle se croyait en droit d'espérer de trancher. A l'extrémité du domaine où la « Science » est souveraine, la théorie de l'Inconnaissable a dressé la borne qu'on pourra déplacer, mais qu'on ne renversera pas, ou à laquelle, quand on croira l'avoir renversée, on ne continuera pas moins de se heurter toujours.

Elle a posé aussi la borne qui sépare le domaine de la science du domaine de la morale ou de la religion. « Toutes les sciences réunies, avait écrit Descartes, ne sont rien que l'intelligence humaine, toujours une, toujours la même, si variés que soient les sujets auxquels elle s'applique, sans que cette variété apporte à sa nature plus de changemens que la diversité des objets n'en apporte à la nature du soleil qui les éclaire (3). » Et on l'a cru longtemps, et quelques savans ou quelques philosophes le croient peut-être encore. Mais Descartes joue ici sur les mots! De ce que l'intelligence humaine est toujours la même

(1) Ch. Renouvier, *Philosophie analytique de l'histoire*, t. IV, p. 716.

(2) C'est le titre d'un livre encore assez récent où le professeur Hæckel, ayant réduit le nombre des « Énigmes de l'univers » à sept, puis à trois, et finalement à deux, ne les a peut-être pas résolues, mais n'en a pas moins affirmé la possibilité de les résoudre, et son droit de parler comme s'il les avait résolues. Une traduction française de ce livre a paru cette année même chez l'éditeur Schleicher.

(3) Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, *Œuvres*, t. XI, p. 202.

en ses opérations, il n'en résulte pas que les vérités dont elle est capable soient toutes de la même nature; et, en réalité, il y a autant de justes domaines ou de provinces particulières de la connaissance qu'il y a d'objets différens à connaître. On ne voit pas que la science de l'embryogénie, quoi que l'on puisse dire, soit d'un grand usage à un géomètre, ni, que d'avoir étudié les propriétés de la cycloïde, cela prépare un homme à exceller dans l'anatomie des mollusques. C'est pourquoi les savans, comme tels, en tant que chimistes ou que mathématiciens, n'ont aucune compétence à traiter de morale ou de théodicée. C'est la Science même qui avoue qu'il y a des questions qui ne relèvent pas d'elle, puisque ses méthodes ne peuvent pas les atteindre. Obligée de convenir aujourd'hui qu'elle ne va pas au fond des choses, — que le sous-sol de son domaine, pour ainsi dire, échappe à son exploitation, — et qu'elle ne saurait nous dire ni ce que c'est que la chaleur, ni ce que c'est que la vie, ni ce que c'est que la pensée, quels titres aurait-elle à nous parler de notre destinée, des lois de notre conduite ou de la force qui gouverne le monde? L'*agnosticisme* a produit cet effet de resserrer la science dans les frontières de son territoire, et de soustraire, par conséquent, à sa superbe domination ce champ de l'inconnaissable qu'elle s'était arbitrairement annexé.

A qui donc appartiendra-t-il de l'explorer? A tout le monde et à chacun, répond l'agnosticisme, si de tous nos droits le plus certain est sans doute celui de demeurer, en tant qu'hommes, les maîtres de notre croyance et les ouvriers de notre destinée. Mais Auguste Comte a été plus loin, et sa métaphysique s'est achevée finalement, nous l'avons cru, en une religion. Il n'a pas formulé la doctrine de l'Inconnaissable, mais il a essayé d'en organiser le culte. C'est même ici qu'il s'est contredit. Seulement, et au lieu de voir la contradiction où on la voit d'ordinaire, je veux dire entre les affirmations premières du positivisme, et l'affirmation finale de l'Inconnaissable, je la vois en ceci qu'il a essayé de réaliser ou de concréter l'Inconnaissable sous la forme de l'*Humanité*. Or, l'humanité n'est pas l'inconnaissable, et le mot de religion perd le meilleur de son sens si nous nous proposons à nous-mêmes comme l'objet de notre adoration. La religion de l'humanité ne peut pas être une religion. Mais de la conception d'Auguste Comte, ce qu'il faut pourtant retenir, c'est que, s'il appartient à quelqu'un d'approfondir et de préciser la notion de

l'Inconnaissable, c'est à ceux qui font de la destinée de l'humanité le principal objet de leurs préoccupations; qui ne sont curieux ni de l'art, ni de la science en soi, mais des services que l'art ou la science peuvent rendre à l'éducation morale de l'humanité; et qui considèrent enfin que la sociabilité faisant le premier caractère de l'homme, c'est elle que notre perpétuel effort doit avoir pour ambition de développer, d'assurer, et de perfectionner. Ni la théorie des fonctions elliptiques, ni la connaissance de la série des éthers n'en sauraient procurer les moyens. Nous reviendrons sur ce point quand nous parlerons de *la Religion comme sociologie*.

V

En attendant, ce que je voudrais que l'on eût vu dans la présente étude, c'est qu'il y a une « Métaphysique positiviste; » que cette métaphysique n'est pas dans le positivisme une superfétation de la doctrine; et que, si ces deux mots de « Métaphysique » et de « Positivisme » se contredisent, les idées qu'ils expriment ou les choses qu'ils représentent ne laissent pourtant pas de se concilier. Cette observation toute seule est déjà de quelque importance, j'oserai même dire d'un grand intérêt, si l'on veut bien faire attention que rien n'a plus nui au positivisme que le préjugé de son insuffisance ou de son impuissance métaphysique. Encore aujourd'hui, pour beaucoup de gens, le positivisme est la négation de *l'au-delà*, la philosophie de la matière, le faux nom du matérialisme. Je conviens d'ailleurs que de nombreux positivistes, ou soi-disant tels, ont fait tout ce qu'il fallait faire pour accréditer ce préjugé, et Auguste Comte lui-même ne s'est pas assez défendu d'y aider, en ne négligeant aucune occasion de maltraiter la métaphysique et les métaphysiciens. La philosophie du XVIIIe siècle elle-même, celle des hommes de l'*Encyclopédie*, n'avait pas dressé contre la scolastique de réquisitoire plus copieux, plus convaincant, ni plus passionné.

Ne craignons pas d'en dire l'une au moins des raisons. Les grands « métaphysiciens » du début du XIXe siècle, ceux dont on loue dans les histoires la force ou le génie d'invention, un Fichte, un Schelling, un Hegel, — pour ne rien dire des moindres, — ne sont peut-être au fond que des arrangeurs de mots, et tout en les admirant, pour les ressources de leur dialectique,

je me suis demandé quelquefois si leurs « palais d'idées » n'étaient pas destinés à tomber un jour dans le même dédain ou le même oubli, *mutatis mutandis*, que les constructions de Duns Scot, « le docteur subtil » ou l'*Ars magna* du Majorquain Raymond Lulle (1). Auguste Comte, en sa qualité de contemporain de ces grands Allemands, s'est posé la même question, et il l'a résolue contre eux. Il ne les a sans doute connus qu'à travers l'*Allemagne* de Mme de Staël et les amplifications déclamatoires de Victor Cousin, qui lui-même, dit-on, ne les avait qu'à moitié compris! Mais cela lui a suffi pour entrevoir ce qu'il y avait de verbalisme ou de logomachie dans ces systèmes tant vantés. Aussi bien, s'il les eût approfondis davantage, les eût-il trouvés tous entachés d'un vice primordial et irrémédiable à ses yeux, qui est, comme l'on dit, de « poser l'absolu » pour en déduire le relatif, ce qui s'appelle répondre à la question par la question; et, en effet, ce que Comte a poursuivi sous le nom de « Métaphysique » en général, c'est précisément toute philosophie qui débute par l'affirmation de l' « absolu. » Mais au contraire la vraie « métaphysique, » la bonne, la sienne! est celle qui n'affirme l'absolu, — ou l'Inconnaissable — qu'autant qu'elle s'y est, pour insi dire, heurtée dans toutes les directions qu'elle a prises pour y échapper; qui ne s'incline en quelque manière devant le mystère des choses qu'après avoir épuisé les moyens humains d'en éclairer la profondeur; et qui ne se propose pas enfin, comme celle de Fichte, de créer de son fond, et vraiment du néant, *ex nihilo*, l'homme, et le monde, et Dieu, mais, plus modestement, de les reconnaître, et de les définir, dans la mesure de notre pouvoir. Les autres métaphysiques sont toutes *subjectives*, la métaphysique positiviste est une métaphysique tout *objective*, — et j'entends par ce mot une métaphysique dont on a fait effort pour éliminer tout ce que les métaphysiciens ont mêlé généralement à la leur de leur manière personnelle de voir, et de leurs convictions *a priori*.

Ceci nous ramène au principe essentiel de la méthode posi-

(1) Aux lecteurs qui seraient tentés de trouver ce jugement un peu sévère, je ne ferai pas cette mauvaise plaisanterie de leur demander s'ils connaissent la philosophie de Duns Scot, — dont Renan, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXV, 404, 467, a donné une exposition qui est un de ses chefs-d'œuvre; — mais je me contenterai de rappeler les invectives de Schopenhauer contre les « professeurs de philosophie » et je les renverrai à l'analyse de la philosophie de Fichte telle que l'a donnée M. Ch. Renouvier, *Philosophie de l'histoire*, IV, p. 6 et suiv.

tiviste qui n'est autre que d'avoir fait, de la « totalisation de l'expérience humaine, » le critérium de la vérité. La vérité, c'est l'acquêt de l'expérience humaine, que d'ailleurs il faut bien se garder de confondre avec le « consentement universel. » Le consentement universel n'est souvent que l'erreur commune, et il n'est dans presque tous les cas que rencontre ou coïncidence fortuite, mais l'expérience, c'est le consentement universel passé pour ainsi dire au crible de la critique et de l'histoire ; — c'est le consentement universel dégagé des circonstances qui le déterminent, à peu près comme la loi d'un fait n'est sans doute que ce fait lui-même, dépouillé ou abstrait des conditions qui le particularisent; — c'est le consentement universel, jugé, et tantôt confirmé, mais tantôt condamné, par ceux qui ont autorité pour le faire, et qui sont, en tout ordre de choses, les spécialistes de la chose. Écoutons Comte à ce sujet : « La création de la sociologie complète l'essor fondamental de la méthode positive, et constitue le seul point de vue susceptible d'une véritable universalité, *de manière à réagir convenablement sur toutes les études antérieures* afin de garantir leur convergence normale sans altérer leur originalité continue. » Il écrit mal, mais il pense bien ! « Sous un tel ascendant, continue-t-il, nos diverses connaissances réelles pourront donc enfin former un vrai système, assujetti dans son entière étendue et dans son expansion graduelle, à une même hiérarchie et à une commune évolution, qui n'est certainement possible par aucune autre voie. » Et il conclut : « L'indispensable harmonie entre la spéculation et l'action est ainsi pleinement établie, puisque les diverses nécessités mentales, soit logiques, soit scientifiques, concourent *à conférer la présidence philosophique aux conceptions que la raison publique a toujours considérées comme devant universellement prévaloir.* »

On remarquera que ces lignes, que j'extrais de la dernière leçon du *Cours de philosophie positive*, sont datées de 1842; elles appartiennent donc à la « première phase » de la philosophie d'Auguste Comte. Si la seconde, — et on vient de le voir, — n'en est que le développement, comment en serait-elle la contradiction? Il avait dit ailleurs : « Toutes nos spéculations quelconques peuvent être envisagées comme autant de résultats nécessaires de l'évolution spéculative de l'humanité; » et encore : « Les diverses spéculations humaines ne sauraient comporter en réalité d'autre point de vue pleinement universel que le point de vue

humain. » La rédaction est un peu naïve, mais ce qu'il veut dire est plein de sens. Si les applications qu'il en a faites ne sont plus toutes justes, le principe est demeuré le même, et je crois pouvoir dire que ceux-là seuls ne l'ont pas vu qui ne l'ont pas voulu voir. Quand les disciples se sentent devenus assez forts, ils n'aiment pas que leur maître continue de penser, et si surtout il pense autrement qu'eux, c'est lui qu'ils accusent de ne plus se comprendre !

Ne terminons donc pas avant d'avoir indiqué un autre et dernier avantage de la méthode positiviste, bien comprise, et suivie jusqu'au bout de sa course, lequel est de laisser, tout le long de sa route, des questions *ouvertes*, parce qu'en effet, elle contient en elle tout ce qu'il faut pour se corriger ou se redresser. Si la vérité n'est en effet que la « totalisation de l'expérience humaine » l'expression en devient nécessairement relative, successive, progressive, et, de sa relativité bien entendue dérive, pour ainsi dire, la loi même de son progrès. Le propre de la science est de n'être jamais achevée. Nous sommes riches des acquisitions de ceux qui nous ont précédés, mais nous ajoutons toujours quelque chose à ce qu'ils nous ont légué, et ceux qui nous suivront ne partiront donc pas à leur tour du même point de départ que nous. Il y aura pour eux, *relativement à nous*, quelque chose de changé dans ce que nous appelons la totalisation de l'expérience humaine. L'originalité continue du développement intellectuel, en affectant tour à tour, et en modifiant tel ou tel élément du calcul, modifiera l'addition. Si nous nous sommes trompés, une observation plus attentive, une expérience plus étendue corrigeront tôt ou tard notre erreur. Et la métaphysique cessant ainsi d'être un « système fermé, » c'est alors qu'elle deviendra vraiment digne de son nom, et de son rôle, qui est de nous conduire par les voies normales de l'intelligence humaine du connu à l'inconnu et de l'inconnu à l'inconnaissable. Le positivisme a posé les conditions ou les fondemens d'une telle métaphysique, et ce n'est pas Kant, en vérité, mais plutôt Comte, qui, en rédigeant les leçons de son *Cours de philosophie positive*, a écrit les *Prolégomènes de toute métaphysique future*.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

L'ÉDUCATION

DU

DUC DE BORDEAUX

La récente publication des *Souvenirs du général marquis Amand d'Hautpoul* a appelé l'attention du public sur l'éducation du Duc de Bordeaux. Commencée par la duchesse de Gontaut, continuée deux ans seulement par le duc de Rivière, l'éducation du prince passa, en 1828, aux mains du baron de Damas, dont les papiers, conservés aux archives d'Anlezy, nous permettent d'apporter à ce sujet des documens inédits.

I

Rappelons brièvement quels antécédens désignèrent le baron de Damas au choix de Charles X pour la charge la plus importante peut-être du royaume : celle de former le jeune prince sur qui reposaient les espérances de la France et de l'Europe.

Né en 1785, il fut emmené par sa mère en Allemagne, pendant que son père allait combattre et périr à Quiberon. De quelque façon qu'on puisse aujourd'hui juger l'émigration, il faut se rappeler qu'elle paraissait alors, comme l'a dit Joseph de Maistre, « et le signe le moins équivoque de la fidélité et le plus grand moyen de salut pour le souverain. » A neuf ans, la protection du duc de Richelieu vaut à l'enfant une place à l'école des cadets de Saint-Pétersbourg. L'empereur Paul et la société russe avaient accueilli avec faveur les émigrés. Mais entre tous

les autres, le nom de Damas était à la mode en Russie. Il le devait surtout à ce Roger de Damas, ami du prince de Ligne et qui représentait avec lui ce que l'ancien régime avait produit de plus brillant comme bravoure et politesse.

Son jeune parent sort de l'école à quinze ans avec le grade de sous-lieutenant, et Paul I[er] le place dans la garde impériale. Justement la guerre se prépare : Damas fait ses débuts à Austerlitz, plus tard, il est blessé à la Moskowa, et en 1814 sa conduite à Brienne lui vaut les éloges des plus vieux généraux et des souverains alliés : il était alors général-major, grade correspondant à celui de maréchal de camp.

La patrie s'ouvre enfin devant ses princes légitimes : le baron de Damas était particulièrement connu du Duc et de la Duchesse d'Angoulême, auxquels il avait été présenté, dès 1802, par son parent, le comte Étienne de Damas, premier gentilhomme de la chambre du Duc d'Angoulême (1). Ce prince voulut se l'attacher en qualité de gentilhomme d'honneur et d'aide de camp. M. de Damas ne quitte pas sans regrets l'empereur Alexandre et l'armée dont il a partagé les périls, mais il se croit plus utile en France : le trône de Louis XVIII est fragile et n'aura pas trop de soutiens. D'ailleurs, avait-il cessé d'être Français, celui qui a écrit ces lignes :

> Lors même que j'étais le plus éloigné de revoir ma patrie, lorsque je combattais les armées impériales avec toute la puissance de mon esprit et de mon cœur, les sentimens de patriotisme n'ont jamais cessé d'être en mon âme; les succès des armées françaises excitaient en moi un noble orgueil et leurs défaites me causaient quelque peine.

Pendant les Cent Jours, M. de Damas suit le Duc d'Angoulême dans le Midi et en Espagne; il devient lieutenant général. Successivement commandant de la 8e division militaire à Marseille et de la 9e division de l'armée d'Espagne, où il prend Figuières, ministre de la Guerre et des Affaires étrangères, la chute du ministère Villèle semblait devoir le rendre à la vie privée,

(1) Étienne-Charles, comte, puis duc de Damas-Crux (1754-1846), fit la guerre d'Amérique et fut maréchal de camp dans l'armée de Condé, et premier gentilhomme de la chambre du Duc d'Angoulême. — Son frère aîné, le comte de Damas, était chevalier d'honneur de la Duchesse d'Angoulême ; la comtesse Étienne, née de Sérent, était dame d'honneur; les marquises de Biron et de Sainte-Maure, nées de Damas, étaient dames de cette même princesse. On prétendait que la maison du Duc et de la Duchesse d'Angoulême était *meublée en Damas et doublée de même*.

ou plutôt l'appeler à en connaître enfin les douceurs. Mais la Providence en avait disposé autrement.

Le baron de Damas avait quitté Paris dans les derniers jours d'avril 1828 pour se rendre en Nivernais dans sa terre d'Anlezy, qu'il ne connaissait pas encore. Ce fut à Nevers, où il dînait chez le comte et la comtesse de la Rochefoucauld-Cousages, qu'une estafette lui apporta cette lettre :

Paris, 22 avril 1828.

Vous devez être déjà instruit, mon cher baron, de la perte cruelle que je viens de faire. Le bon et excellent Rivière est mort hier matin. Le malheur est déchirant pour mon cœur, et je sens profondément tout ce qu'il a plu à Dieu de m'enlever; mais en me soumettant autant qu'il est en moi aux décrets de la Providence, je dois remplir tous les devoirs qui me sont imposés. Le premier est de donner un successeur à celui que j'ai perdu.

J'ai cherché un homme religieux, moral par principe, dont l'attachement me soit bien connu, dans une situation élevée dans la société, d'un âge qui le mette à même de continuer et de terminer l'éducation de l'enfant que le ciel nous a donné, et dont les services militaires le mette (*sic*) à portée de donner à son élève le goût et le talent du grand art dont mon petit-fils aura peut-être un si grand besoin.

D'après ces motifs, je n'hésite pas à vous dire que j'ai jeté les yeux sur vous pour remplir cette grande et si importante fonction.

Cette preuve d'une entière confiance et d'une complète estime ne peut pas être considérée comme une faveur que je vous accorde, au contraire je la regarde comme un sacrifice que je vous demande.

J'ajouterai que je vous écris d'accord avec la Duchesse de Berri, ainsi qu'avec mon fils et ma belle-fille.

Répondez-moi un mot par l'estafette que je vous envoie, et annoncez-moi le jour où vous reviendrez près de moi, si, comme j'aime à n'en pas douter, vous accédez à ma demande.

Je n'ai pas besoin de vous parler de mon affection et de ma confiance.

CHARLES.

Dès ma jeunesse et lorsque je servais l'empereur Paul, dit le baron de Damas dans des Mémoires écrits pour ses enfans, j'avais pris l'habitude d'obéir promptement, sans réflexion, sans m'arrêter aux considérations diverses et souvent raisonnables qui auraient pu me retenir, ne fût-ce que pour me préparer aux devoirs que j'allais accomplir. Mon parti fut donc bientôt pris : la lettre du Roi était bonne, touchante; refuser, hésiter, m'eût paru un crime. Après l'avoir lue, je répondis sur-le-champ; j'annonçai mon départ pour le lendemain : ce jour-là même ou le surlendemain je serais dans le cabinet du Roi.

Cette conduite toute simple, toute naturelle, a pu permettre à mes ennemis de supposer en moi une profonde habileté. Le Roi avait pris son

parti en famille, c'était un secret pour tout le monde. Le directeur général des postes qui avait envoyé l'estafette, le marquis de Vaulchier, notre ami, était seul informé du fait.

J'arrivai donc à l'heure marquée dans le cabinet du Roi, qui me reçut avec sa bonté accoutumée : il voulait presque me mettre en fonctions dès l'heure même (sept heures et demie du soir); mais je remis au lendemain matin, à l'heure où M. le Duc de Bordeaux venait chez Sa Majesté.

Le lendemain donc, j'étais chez le Roi; M. le Duc de Bordeaux y vint comme à l'ordinaire, le Roi le remit entre mes mains. Tous les yeux s'ouvraient à mon passage; mes amis se réjouissaient, l'armée me voyait dans ce poste avec grand plaisir.

Avant tout, ce qui distingue M. le Duc de Bordeaux, c'est un cœur tendre, aimant, un esprit élevé qui se remarquait déjà alors : il m'accepta avec confiance et j'ose dire que, dès le premier jour, il me témoigna quelque attachement.

En me confiant M. le Duc de Bordeaux, le Roi, qui comprenait parfaitement ce qu'il y avait de faible dans la composition des personnes qui l'entouraient, le Roi, dis-je, m'en avait prévenu, ajoutant qu'il me laissait le maître de faire ce que je voudrais, et il est clair que si j'avais eu à composer la maison dès le commencement, j'aurais fait tout autrement; mais ces changemens subits, que font quelquefois des gens fort habiles, ne sont jamais entrés dans ma manière de voir. Pourquoi d'ailleurs humilier et punir des gens fort estimables du tort qui n'était pas de leur fait? Je me figurai qu'à force de travail et de patience, je finirais par en tirer parti, et que s'il fallait absolument les remplacer, je le ferais petit à petit, non seulement sans blesser leur susceptibilité, mais encore, en leur procurant des équivalens; il fallait d'ailleurs, avant de me prononcer, que j'eusse vu.

Je laissai donc aller pendant quelque temps, observant l'instruction et l'éducation du prince, sa tenue, ses habitudes, et surtout son caractère. Dès le commencement, je fus mécontent de l'instruction qu'on lui donnait : ce n'était pas qu'il manquât d'occupations, la journée était toute prise; mais je ne trouvais quelque solidité que dans les leçons de M. Barrande. D'ailleurs la direction générale me déplaisait souverainement, et puis M. le Duc de Bordeaux, avec un cœur d'or et une sensibilité exquise, était extrêmement nerveux. Il me semblait essentiel de nourrir son cœur, d'élever son esprit, mais d'éviter les occupations qui demandent une étude prolongée et fatigante; il lui fallait beaucoup d'air, beaucoup d'exercice; on ne devait pas craindre avec lui les notions générales, bien sûr que toute bonne semence était jetée dans un bon fonds.

En droit je ne changeai donc rien ou à peu près rien; en fait, je multipliais les promenades, les exercices, et je me servais beaucoup de M. Colart, qui savait amuser les enfans en les intéressant. Quant au cœur de M. le Duc de Bordeaux, j'avais soin tous les matins de causer avec lui : nous repassions ensemble la journée précédente, nous en faisions un sérieux examen et aussitôt qu'il sut passablement écrire, il fit devant moi son journal; je n'étais pas exigeant, j'allongeais la conversation et le journal, ou je raccourcissais, selon que je le voyais bien ou mal disposé. J'ai conservé une partie de ces écrits.

Cette méthode me réussit à merveille; elle m'était d'autant plus facile, il faut être juste, que la duchesse de Gontaut avait accoutumé le prince à une parfaite soumission et à des règles que je trouvais souvent trop austères; il y avait là comme une espèce de puritanisme. Les punitions étaient à peu près nulles, et quand j'avais été obligé de me fâcher ou bien qu'il avait éprouvé quelque peine, je le menais à Bagatelle ou ailleurs sous quelque prétexte, et je lui faisais faire un énorme exercice : il importe de ne pas laisser germer dans le cœur des enfans l'humeur ou la rancune éveillées par une cause quelconque.

Le Roi fut fort étonné quand il apprit que votre mère était restée chez elle; il crut qu'on m'avait refusé ou un espace suffisant, ou fait quelque autre chicane et vous verrez plus tard à quel point les exigences des personnes inutiles donnent lieu à ces sortes de choses. J'eus assez de peine à le rassurer: il ne me convenait pas, à moi, de partager plus que de raison mon temps entre M. le Duc de Bordeaux et ma famille; il fallait qu'avant tout je fusse à mon prince. D'ailleurs, l'espèce d'assujettissement des personnes qui vivent à la cour sans y avoir que faire, me paraissait insupportable : cela sentait encore l'émigré rentré en 1814, c'était une manière d'épargner quelques sous. Il me semblait que mon autorité morale serait bien plus grande si je m'élevais au-dessus de ces misères, j'en suis encore aujourd'hui parfaitement convaincu. Au reste, j'avais une table de seize couverts pour moi et pour les personnes qu'il me convenait d'y appeler, votre mère y dînait presque tous les jours. Chaque sous-gouverneur, chaque sous-précepteur avait sa table de deux ou quatre couverts, le précepteur en avait huit; ainsi chacun était parfaitement fourni.

M. le Duc de Bordeaux prenait ses repas seul : c'étaient une fort bonne soupe, un plat dont la moitié resservait le lendemain, et, je crois, quelques légumes; la bouteille de vin servait pour un certain nombre de repas. Et le pauvre enfant était toujours seul! Il fallait avoir quelque autorité pour changer cette habitude qui était entrée dans l'esprit de nos princes, au moins du Roi, du Dauphin et de la Dauphine, et qui semblait faire partie de l'étiquette.

Ma tâche devait donc être laborieuse, et pourtant j'étais résolu. D'abord je donnai souvent à M. le Duc de Bordeaux des camarades, j'en faisais dîner avec lui. J'ai déjà dit que je faisais faire à mon élève des courses fréquentes et un exercice violent. Alors, Louis de Rivière était encore avec mon prince; c'était un compagnon, mais déjà plus avancé que lui, ne pouvant par conséquent pas étudier avec lui.

Je donnai à M. le Duc de Bordeaux des camarades : mes enfans, les Blacas, les Rohan-Chabot, Henri de la Bouillerie, les Gramont, Lafond (fils du général), les Meffray, les Maillé, etc., etc. Bientôt j'établis un gymnase où on faisait à qui mieux mieux; nous tirions aussi du pistolet, nous faisions des courses à Trianon, à Versailles, dans d'autres lieux, quelquefois sans escorte. Toutes ces choses paraissaient extraordinaires; il fallait peut-être l'indépendance de mon caractère et tous mes antécédens pour que la famille royale me laissât faire. La Duchesse de Berry s'en accommodait assez. Je regardais toutes ces choses comme utiles pour la santé de mon prince et même pour le développement de son esprit, les éducations de

serre chaude me paraissant funestes; et d'ailleurs je ne trouvais de leçons vraiment utiles dans celles qu'il prenait, que le catéchisme, celles que donnait M. Barrande et celles de M. Collart qui se prenaient partout. Il y avait aussi quelques leçons de dessin, mais presque toutes nos après-dînées se passaient au grand air.

L'année suivante, ce système d'éducation avait déjà porté ses fruits; le gouverneur s'occupait constamment du prince; il avait obtenu sa confiance, et dans les entretiens particuliers qu'il avait souvent avec lui, il pouvait voir que son royal élève saurait employer les admirables qualités dont la Providence l'avait doué. Mais la révolution de 1830 va rendre plus délicate la tâche du baron de Damas : ce n'est plus l'héritier présomptif du trône qu'il aura pour élève, c'est un roi (1). Et d'abord, comment apprendre à cet enfant de dix ans l'abdication de son grand-père et de son oncle? Il eût été plus naturel que ceux-ci s'en chargeassent, mais, dans le désarroi de ces douloureux instans, ils laissèrent cette tâche à son gouverneur.

La duchesse de Gontaut, dans ses Mémoires, a raconté d'une façon un peu théâtrale cette scène, qui fut en réalité beaucoup plus simple, sans pourtant manquer de grandeur.

J'employai, dit le baron de Damas, tous les ménagemens possibles : l'enfant fut charmant, il se jeta dans mes bras, pleura beaucoup; il fut touchant. Mon cœur s'en réjouit; la Providence ménage ainsi aux hommes des consolations au milieu des épreuves les plus douloureuses.

Nous ne suivrons pas la famille royale dans son triste exode. Dès l'arrivée à Holyrood, commencent des malentendus, qui iront toujours en s'accentuant, et le rôle du gouverneur est parfois ardu. Quelque jeune que fût l'enfant, il était trop spirituel, trop avancé pour ne pas se douter des divisions de sa famille et des intrigues qui l'environnaient. Il entendait dire souvent que sa mère était une héroïne; on parlait avec moins de considération

(1) Le baron de Damas contestait d'autant moins la validité des abdications, que c'était lui qui avait pressé le Roi et le Duc d'Angoulême de les signer. « Est-il vrai, dis-je au Roi, qu'on a parlé d'abdication à Votre Majesté? — C'est vrai, me dit-il, et je suis assez disposé à le faire. — Mais, dans ce cas, Sire, il n'y a pas un moment à perdre. — Je verrai, dit le Roi; ce soir ou demain matin. » Ici j'insistai avec force : « Vous avez déjà perdu trop de temps; ce n'est ni ce soir ni demain. Dans ma pensée l'abdication n'est pour ainsi dire pas permise; mais si c'est un moyen de sauver l'État, il faut le faire tout de suite. » (*Mémoires* inédits du baron de Damas.)

de son grand-père. Dans ces circonstances, M. de Damas appliquait la ligne de conduite qu'il traçait ainsi dans une lettre privée (1).

Comme il a onze ans et demi et qu'il est très avancé, il faut bien que je lui parle de beaucoup de choses dont il n'était pas question autrefois... Vous sentez que je ne juge que les choses, que je ne détermine que les devoirs; j'évite tout jugement contre les personnes et même sur les personnes; je manquerais tout à fait mon but s'il se formait en lui des préventions contre qui que ce soit... Lorsqu'il y a une nécessité absolue d'exprimer une pensée sur quelqu'un, j'ajoute qu'à son âge il ne faut regarder ce que l'on dit des personnes que comme des renseignemens particuliers qu'il devra vérifier un jour; que jusque-là, il doit s'abstenir d'exprimer aucun jugement personnel.

Le 2 février 1832, le Duc de Bordeaux fit sa première communion. Tout se passa d'une manière exemplaire, mais avec la plus grande simplicité. Pour le reposer des exercices religieux, le baron de Damas, qui n'avait pas négligé de faire connaître à son élève les curiosités d'Édimbourg, le mena visiter tout le nord de l'Écosse, jusqu'au Fort-William. Peu de temps après, la famille royale quittait la Grande-Bretagne pour s'établir en Bohême.

II

Le Duc de Bordeaux avait eu d'abord pour précepteur en titre Mgr Tharin, évêque de Strasbourg, que son incapacité obligea d'éloigner dès 1829 (2). Déjà l'abbé Martin de Noirlieu, sous-précepteur, était parti pour cause à peu près semblable (3). L'autre sous-précepteur était M. Barrande, ingénieur des ponts et chaussées. A Paris, des professeurs venaient en outre donner des leçons : il y eut un maître d'allemand, un maître de dessin, plus tard un maître de latin (4). Mais en exil, l'instruction du prince reposait presque tout entière sur M. Barrande : il s'en acquitta avec un zèle digne des plus grands éloges et aussi bien qu'un élève de l'École polytechnique le pouvait faire. Malheureusement,

(1) Citée par M. de Pène, *Henri de France*, p. 138.

(2) Il obtint, sur sa demande, une pension de vingt mille francs sur la cassette de M. le Duc de Bordeaux.

(3) C'était d'ailleurs un ecclésiastique distingué, auteur de divers ouvrages de piété, entre autres une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

(4) Michelet donna quelque temps des leçons d'histoire au Duc de Bordeaux et à sa sœur.

les éloges qu'on lui prodigua, non moins que l'importance de ses fonctions, troublèrent cet esprit naturellement droit. Pour Chateaubriand et le parti dont il s'était fait le chef, Barrande valait à lui seul Bossuet et Fénelon; les journaux se firent l'écho de ces exagérations. Quel homme eût pu y résister? De là une prétention à l'indépendance, un refus de recevoir la direction du gouverneur, que celui-ci ne pouvait tolérer. Toujours préoccupé toutefois d'éviter les changemens, M. de Damas crut devoir demander au roi Charles X, non le renvoi de M. Barrande, mais, en lui laissant l'enseignement des sciences, qui était sa spécialité, de lui adjoindre un professeur de lettres. Il ne put l'obtenir qu'au commencement de 1833. Restait à chercher l'homme convenable pour cet emploi.

Parmi les nombreux visiteurs qui étaient venus à Lulworth et Holyrood affirmer leur dévouement à la légitimité, un gentilhomme provençal, que le baron de Damas avait bien connu lorsqu'il commandait à Marseille, le marquis de Foresta, va jouer un grand rôle dans la suite de ce récit. Ancien préfet, il avait de l'esprit, de l'instruction, l'habitude des affaires. Dès 1831, le gouverneur avait formé le projet de le garder auprès de son prince; à la fin de l'année suivante le comte de Maupas, sous-gouverneur, ayant demandé à rentrer en France, M. de Foresta fut agréé à sa place. C'est à M. de Foresta que fut confiée la mission de chercher le nouvel instituteur. Des instructions écrites, très précises, lui furent remises par Charles X. « Cet instituteur, y est-il dit, pourra être laïc ou ecclésiastique, appartenir ou avoir appartenu à une corporation religieuse quelconque. » A son retour, M. de Foresta, déjà suspect à la coterie libérale, devait cesser d'appartenir à l'éducation du Duc de Bordeaux, le Roi se réservant de l'employer autrement.

Pour mieux préciser encore la mission du marquis de Foresta, le baron de Damas lui remit cette note :

NOTE SECRÈTE POUR M. LE MARQUIS DE FORESTA

Le Roi a décidé qu'un nouvel instituteur serait appelé auprès de M. le Duc de Bordeaux pour l'enseignement des lettres, mais avant d'arrêter son choix, Sa Majesté veut que le marquis de Foresta se rende sur les lieux qui lui seront indiqués et prenne l'avis des personnes qui lui seront désignées.

Aussitôt le choix déterminé, le marquis de Foresta prendra toutes les mesures nécessaires pour que la personne choisie se rende immédiatement à son poste.

Et pour mettre les personnes qui seront consultées à même de juger avec connaissance de cause, on va donner quelques détails sur l'enfant précieux dont il faut achever l'éducation.

M. le Duc de Bordeaux, qui a douze ans et demi, a fait sa première communion le 2 février 1832; il a une piété sincère; les analyses qu'il fait pour son catéchisme, les prières qu'il écrit ensuite sont souvent des modèles sous le rapport du sentiment et du style.

C'est M. l'abbé de Moligny qui, depuis 1830, dirige M. le Duc de Bordeaux pour tout ce qui a rapport à la religion.

M. le Duc de Bordeaux est vif, son esprit est pénétrant; il sait autant de latin qu'on peut en savoir à son âge. Il sait très bien la grammaire française, bien la grammaire allemande, il comprend bien l'anglais.

En géographie et surtout en histoire, M. le Duc de Bordeaux sait beaucoup. Il est capable de faire pour la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, un tableau complet de l'histoire moderne, depuis l'invasion des Barbares jusqu'à nos jours. Il sait, non seulement les dates principales et les faits qui s'y rattachent, mais beaucoup d'autres et une infinité de faits; il sait la généalogie des familles qui ont régné sur les pays que l'on a cités.

Toutes ces choses sont classées sans confusion. M. le Duc de Bordeaux aurait déjà quelques détails qui lui manquent sur les XVIIe et XVIIIe siècles, il aurait une idée précise des événemens de la Révolution, si par suite du dernier changement de résidence, les études historiques n'avaient souffert quelque retard.

A l'exception de ce qu'il voit dans les auteurs latins, M. le Duc de Bordeaux n'a que des notions légères sur l'histoire ancienne, il n'en a pas été occupé depuis 1830.

Un aperçu de l'histoire du Nord, l'histoire romaine et celle du Bas-Empire doit compléter le cours dont on espérait la fin dans les premiers mois de 1833, mais qui ne sera sans doute pas terminé avant le mois d'août de cette année.

Alors ce sera par des études littéraires que M. le Duc de Bordeaux se perfectionnera dans l'étude de sa langue; il entretiendra ses connaissances en allemand et en anglais par la lecture d'ouvrages relatifs à ses autres études.

Alors devra commencer un nouveau cours d'histoire raisonné : on y examinera les effets des passions des hommes, la valeur de leurs lois, les causes et les effets des révolutions; on en fera ressortir les principes de morale, de politique, de droit des gens et de droit public qui ont prévalu aux diverses époques.

L'histoire, la littérature et les sciences mathématiques seront les seuls objets des études de M. le Duc de Bordeaux. Maintenant, ce prince n'a sur les mathématiques que les idées pratiques qu'il a été possible de lui donner.

Tel est le tableau de ce qui a été fait et celui de ce que l'on se propose de faire; on va maintenant donner quelques détails propres à faire mieux apprécier encore les qualités qui devront distinguer le nouvel instituteur qui sera chargé désormais de l'enseignement de l'histoire et de celui des lettres.

Par suite de circonstances imprévues, l'instruction de M. le Duc de Bordeaux pour les sciences profanes s'est trouvée livrée à un seul homme depuis les événemens de 1830. Cet homme s'en est acquitté de manière à être considéré comme la cause principale de l'instruction que l'élève a acquise. M. B... (1) a enseigné les langues, la géographie et l'histoire avec méthode et clarté : il a dirigé et maintenu l'élève avec mesure et prudence.

On avait toujours eu l'idée d'appeler une autre personne pour l'enseignement des lettres; mais si, d'une part, il y avait des obstacles insurmontables, de l'autre, les heureux résultats obtenus par M. B..., son zèle soutenu, avaient fait abandonner cette idée, lorsqu'un événement imprévu en a rendu l'exécution nécessaire. Il est naturel, d'ailleurs, qu'à l'époque où l'éducation du Duc de Bordeaux va changer de nature, puisqu'il ne s'agira plus des élémens des sciences, mais des sciences mêmes, un nouvel instituteur soit adjoint au premier. Dans tous les cas, M. B... devait être et sera chargé d'enseigner les sciences mathématiques.

On voit maintenant qu'il ne peut être question d'un maître ordinaire, et qu'un nouvel instituteur devra joindre à une instruction profonde un caractère connu et élevé.

Le Roi ayant approuvé cette note, le marquis de Foresta la prendra pour règle de sa conduite, sauf toutefois les instructions verbales que S. M. s'est réservé de lui donner.

Au Hradschin, le 18 janvier 1833.

Le baron de Damas.

Le marquis de Foresta avait eu le temps de se convaincre de la nécessité d'une réforme dans l'éducation du prince. Voici la très curieuse note qu'il rédigea à Prague :

APPRÉCIATION DU MARQUIS DE FORESTA SUR L'ENTOURAGE DE M. LE DUC DE BORDEAUX

Le jeune prince est charmant et donne les plus grandes espérances. Son instruction est poussée aussi loin, plus loin même qu'elle ne l'est ordinairement à son âge. La note remise par le baron de Damas pour me guider dans le choix que je dois faire pour lui d'un nouveau maître, l'indique suffisamment. Mais il s'en faut de beaucoup que la nature des personnes dont il est entouré réponde à de si heureuses dispositions.

M. Barrande est chargé seul à peu près de la partie de l'enseignement Ancien élève de l'École polytechnique et connu par de grands succès, doué d'une mémoire prodigieuse, d'une érudition vaste et d'une excellente méthode d'enseigner, il a certainement tout ce qu'il faut, et au delà, pour réussir dans cette partie; mais son caractère est fier, impérieux, hautain; tout plie sous lui autour du jeune prince; il décide, il tranche, il donne hautement la loi. Le baron lui-même, par une suite de son excessive bonté,

(1) Barrande.

l'a insensiblement subi, à peine ose-t-il assister aux leçons, et il n'est pas sûr qu'il pût s'y faire remplacer par un des sous-gouverneurs (1).

M. Barrande aurait-il quelques raisons secrètes d'écarter les témoins de son enseignement? On peut avoir quelque raison de le craindre. Ses opinions politiques, qui tout d'abord avaient paru excellentes, penchent insensiblement vers le libéralisme; il semble qu'il trouve un secret plaisir à humilier son élève, à lui faire sentir la supériorité de la science et du génie, à lui répéter que les rois sont faits pour les peuples et non pas les peuples pour les rois; il traite même durement le Duc de Bordeaux, il lui inflige, et cela devant des étrangers, des pénitences humiliantes (2); il aurait des liaisons avec le parti qui veut un roi libéral, qu'il ne se conduirait pas autrement.

L'abbé de Moligny est chargé de l'enseignement religieux et de plus il est le confesseur du jeune prince. Esprit fin et délié, habile à se plier au temps, aux circonstances, au caractère des personnes qu'il étudie et pénètre à fond, l'objet principal pour lui est de bien conduire sa barque au milieu des orages toujours fréquens autour des princes, et jusqu'ici, il a parfaitement réussi. Admis d'abord avec quelque peine par M[me] la Dauphine comme l'un des instituteurs du jeune prince, il s'est si bien établi dans sa confiance qu'aujourd'hui, les bruits désavantageux qui ont couru sur son compte ne l'ont nullement altérée. Confesseur de M. le Duc de Bordeaux, il lui donne de plus des leçons d'histoire, etc., et il faut lui rendre cette justice qu'il le fait avec intelligence, zèle et succès.

Malheureusement des nuages fâcheux se sont élevés sur sa conduite, et sans admettre ce qu'il peut y avoir de calomnieux dans tout ce dont on l'a chargé, toujours est-il vrai que sa conduite mondaine, la légèreté de son esprit et de ses manières, des assiduités trop marquées auprès de quelques personnes et qu'il a redoublées pour ainsi dire, comme pour braver la censure, tout cela, dis-je, a paru peu convenable de la part d'un ecclésiastique chargé du redoutable emploi d'instruire des vérités de la religion un prince qui peut devenir roi un jour, et de diriger sa conscience.

Une autre personne encore donne des inquiétudes graves, c'est le comte de la Villatte, premier valet de chambre du jeune prince. Sa bravoure et sa fidélité à l'épreuve lui ont valu l'honneur de veiller à sa sûreté et à sa vie, et il est digne sans doute de cet honneur. Mais ses liaisons avec un certain parti (3), son caractère délié sous une écorce de franchise et presque de brusquerie militaire, ses manœuvres auprès du jeune prince, qu'il ne quitte jamais, pour affaiblir en lui, le soir, les impressions religieuses qu'il a reçues dans la journée (4) sont une fâcheuse compensation aux services qu'on se promettait de sa fidélité.

(1) Un de ces Messieurs ayant eu ordre un jour d'assister à une leçon d'histoire qui se donnait chez Mademoiselle, l'altier instituteur s'y refusa hautement, plia ses cahiers et leva la séance. (Note de M. de Foresta.)

(2) Il le met à genoux, lui fait baiser la terre. L'enfant le racontait un jour en riant : « Il a voulu me faire baiser la terre, disait-il à sa sœur, il m'a déchiré ma collerette, m'a fait une bosse au front, mais tout de même je ne l'ai pas baisée. » (Note de M. de Foresta.)

(3) Le parti qui veut la guerre et qui s'est rangé autour de M[me] la Duchesse de Berry. (Note de M. de Foresta.)

(4) Le prince venait de communier et s'y était préparé par un recueillement de

Le marquis de Foresta part pour Rome, muni de la lettre suivante, à laquelle nous joignons la réponse.

LE BARON DE DAMAS AU CARDINAL LAMBRUSCHINI

Monsieur le cardinal,

Je devais en juillet 1830 parler à Votre Éminence de l'objet sur lequel j'appelle aujourd'hui sa sollicitude, mais alors des difficultés qui semblaient insurmontables s'opposaient à l'accomplissement de mes vues; celles qui existent aujourd'hui encore ne me semblent pas de nature à empêcher la solution que je désire.

J'ai donc pris mon parti, en ce qui me concerne : mais il faut d'autres conseils, d'autres volontés ; je demande à Votre Éminence conseil et appui : le marquis de Foresta, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, expliquera mieux que je ne pourrais l'écrire l'objet de mes vœux, qui est aussi le but de son voyage. Si, comme je le pense, monsieur le cardinal, une décision du Saint-Père était nécessaire, j'ose espérer que vous voudrez bien la provoquer : demandez-lui sa bénédiction apostolique, et pour l'enfant précieux qui m'est confié, et pour ceux qui sont ou qui seront chargés de continuer son éducation.

M. le duc de Blacas a écrit pour le même objet à Votre Éminence, à M. le cardinal Sala et au Père général des Jésuites; comme je n'ai pas l'honneur de les connaître, je m'adresse à Votre Éminence; j'ai écrit aussi au P. Rozaven, qui est un de mes plus anciens amis.

Veuillez agéer, Monseigneur, l'assurance du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Éminence,

le très humble et très obéissant serviteur,

LE BARON DE DAMAS.

Prague, le 28 janvier 1833.

LE CARDINAL LAMBRUSCHINI AU BARON DE DAMAS

Monsieur le baron,

M. le marquis de Foresta m'a présenté vers la fin du mois de mars votre intéressante lettre du 28 janvier et il vous portera aussi ma réponse.

Le digne voyageur m'a expliqué l'objet de sa mission que vous m'aviez suffisamment indiqué. La résolution prise est sage et vous fait beaucoup d'honneur. J'ai offert de grand cœur mes services à votre recommandé; mais ils ont été inutiles parce que le bon Père général (1) avait accueilli tout de suite la demande et il n'a pas besoin d'avoir recours à l'autorité supérieure,

quelques jours; le lendemain l'enfant demande avec empressement son fusil « Votre fusil, Monseigneur, à quoi pensez-vous? C'est un bréviaire qu'il vous faut, et non pas des armes ! » (Note de M. de Foresta.)

(1) Le P. Roothaan.

pouvant faire la chose par lui-même. Cependant je lui en ai parlé, et j'ai eu raison de me convaincre de plus en plus des bonnes dispositions qui l'animent : il désire seulement le plus strict secret, et cela ne peut faire la moindre difficulté, parce que, comme vous voyez, il est dans l'intérêt des deux parties également.

Je ne connais pas la personne choisie; mais comme le P. G... est un homme estimable sur tous les rapports, je pense qu'on peut s'en rapporter à lui, et qu'il répondra à nos vues et aux vœux de tous.

Les bénédictions du Saint-Père ne vous manquent pas, et j'espère qu'elles produiront leurs effets. Du reste mettons toute notre confiance en Dieu, qui est désormais le seul qui puisse nous aider.

Agréez, Monsieur le baron, l'expression sincère des sentimens très distingués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Excellence le vrai serviteur et ami,

L. Card. Lambruschini.

Rome, 4 avril 1833.

Trois lettres du marquis de Foresta rendent compte de sa mission; la dernière résume les deux autres :

LE MARQUIS DE FORESTA AU BARON DE DAMAS

Rome, le 18 avril 1833.

Monsieur le baron,

Le service des postes se fait en Italie avec une négligence dont les étrangers ne cessent de se plaindre. On m'en avait prévenu : beaucoup de lettres s'égarent, et j'ai tout lieu de craindre que tel n'ait été le sort de plusieurs des miennes, notamment de celle du 25 mars où je vous rendais un compte détaillé de mes opérations touchant la grande affaire que nous avons tant à cœur de mener à bien. Il est donc nécessaire de revenir sur tout cela et de prendre mon récit d'un peu haut.

Les instructions verbales, que peu d'instans avant mon départ de Prague, Robert (1) voulut bien ajouter à celles écrites dont j'étais porteur, me prescrivaient de diriger mes recherches d'abord sur un laïc, ensuite, s'il ne s'en trouvait pas qui réunît les conditions requises, sur un simple ecclésiastique, et enfin, en désespoir de cause, sur Didier (2), ou sur tel autre individu de même robe jugé plus capable encore par les personnes dont l'opinion devait me diriger dans cette recherche.

Cet ordre de marche, je l'ai strictement suivi, et c'est en résultat sur la dernière des trois catégories qu'il a fallu se replier, après avoir échoué dans les deux autres.

Un laïc capable de remplir la tâche délicate dont il s'agit serait de nos jours en tout pays la chose du monde la plus difficile à trouver. Dans tous les cas, ce n'est pas en Italie qu'il faudrait venir le chercher. Les graves

(1) Charles X.
(2) Un Jésuite, célèbre à cette époque comme prédicateur.

personnages auxquels j'ai dû m'adresser pour cela ont presque ri de ma bonhomie. N'importe, je ne me suis pas découragé : j'ai poursuivi la chimère de mes recherches, et c'est une des causes du retard que vous aurez remarqué dans ma correspondance. Mais il a bien fallu finir par reconnaître que le phénix ne nichait pas dans ces contrées.

Alors nous avons tourné nos regards vers la cléricature : même embarras, même difficulté, même disette de sujets; même impossibilité d'atteindre ce qu'il nous faut. Ici, comme ailleurs, on trouve de bons prêtres, des ecclésiastiques dont les mœurs sont pures, dont la doctrine est orthodoxe et la conduite régulière. Celui-ci sait du latin, du grec, voire même un peu d'hébreu; cet autre y joindrait au besoin l'étude de l'histoire et de la littérature moderne; mais tout cela ne fait pas un Fénelon, ni même un Péréfixe. L'ensemble de connaissances jugées nécessaires, la réunion surtout de qualités reconnues indispensables, ne s'est pas plus trouvée en soutane qu'en frac. Force nous a donc été de nous replier sur Didier.

Ici, nouveau mécompte, nouveau désappointement. Didier est homme d'esprit et de talent, homme pieux et savant, doux et poli, ayant l'usage du monde et les allures du salon. On lui accorde tout cela sans nulle contestation, et plus encore que tout cela; mais on lui refuse certaines qualités non moins essentielles pour remplir dignement la tâche dont il s'agit. Caractère timide, faible, sujet au découragement, qui s'effraie du plus petit obstacle, qui recule devant la plus légère résistance, ses supérieurs déclarent catégoriquement qu'il ne saurait nous convenir, qu'il faut porter nos vues ailleurs.

Je vous vois d'ici, cher baron, froncer le sourcil à la lecture de tout ce qui précède et un peu ému de ce qui peut suivre. Rassurez-vous : la Providence nous réservait mieux que nous n'osions espérer. Ces mêmes hommes (je vous les garantis pour de bons juges), ces mêmes hommes qui nous déconseillaient Didier, qui même, pour ne pas compromettre leur responsabilité, se refusent formellement à nous le céder, nous proposent, nous accordent un sujet infiniment plus distingué encore, un sujet qu'ils donnent pour parfait, dont en un mot *ils répondent*. L'opinion sur son compte est unanime. Car je ne me suis pas seulement borné, conformément à mes instructions, à consulter Ignace (1) et Gilbert (2), mais encore les [cardinaux Sala et Lambruschini] (3), deux hommes de beaucoup de valeur, lesquels ayant longtemps vécu en France et à la cour savent parfaitement ce qu'il nous faut. Et remarquez une chose qui certainement n'échappera pas à la sagacité de Robert (4), c'est que l'inconvénient de position de l'individu dont il s'agit disparaît presque, ou du moins n'égale pas à beaucoup près celui qui s'attache à la personne de Didier notamment connu en France et en Europe [pour Jésuite,] tandis que le [Père Druilhet] c'est le [nom du sujet en question] n'est [connu pour tel] que d'un très petit nombre d'individus étrangers à la cour. Il sera dès lors très facile de dissimuler la chose en lui

(1) Le général des Jésuites.
(2) Le P. Rozaven, assistant du Général.
(3) Les mots entre [ ] sont en chiffres dans l'original.
(4) Charles X.

faisant [changer de nom]. Ses [supérieurs], sans précisément l'exiger, le désirent, et la prudence semble le conseiller. Si donc Robert le trouve bon, on [l'appellera] tout simplement [l'abbé de Laplace].

Voilà, cher baron, à quoi mes recherches, poussées aussi loin que possible, ont abouti. Du reste l'alternative d'un autre choix ne m'était pas même laissée : il fallait opter pour celui-ci ou pour rien du tout. Je n'ai pas dû hésiter. Toutes les formes qui m'étaient prescrites ont été scrupuleusement suivies. Aucune précaution n'a été négligée. Dans cet état de choses, j'ai dû, conformément à mes instructions, me hâter de conclure, et c'est ce que j'ai fait. Vous m'aviez, à cet égard, donné toute la latitude nécessaire. Il n'y a donc plus à revenir sur cette affaire, elle est terminée. [Le Père Druilhet] a reçu de [ses supérieurs] l'ordre de quitter Saint-Marcel (1) et de se rendre à Saint-Augustin (2), où il s'abouchera avec Léonard (3). Il en recevra les instructions et les moyens nécessaires pour se rendre en toute hâte au poste qui l'attend.

Les circonstances indépendantes de ma volonté qui m'avaient retenu vingt-deux jours à Vienne m'ont également forcé à prolonger mon séjour à Rome bien au delà de mes prévisions. L'avis que Gabriel (4) avait promis de faire parvenir de suite n'est arrivé que par le dernier courrier, et dès ce moment seulement j'ai pu songer à faire viser mon passeport. Je pars sous trois jours pour Florence d'où je me rends à Saint-Seine (5) et à Saint-Nicolas (6). Adieu donc, cher baron. Veuillez mettre aux pieds du Roi l'hommage de mon respectueux dévouement et l'assurer que j'ai fait de mon mieux pour remplir ses vues. Je me flatterai d'y avoir réussi, si tout le bien que l'on s'accorde à dire sur le compte [du Père Druilhet] se réalise.

Citons aussi cette lettre du P. Rozaven :

LE PÈRE ROZAVEN AU BARON DE DAMAS

Rome, 15 avril 1833.

Monsieur le baron,

Je ne sais si M. le marquis de Foresta aura aussi bien réussi dans les diverses commissions dont il pouvait être chargé que dans celle qu'il avait à notre égard; mais il pourra vous attester qu'il n'a éprouvé de notre part aucune difficulté, aucune résistance (7). Il y a quatre ans, que nous eussions sans doute montré une répugnance invincible à accéder à une semblable proposition; mais aujourd'hui, les circonstances étant si différentes, nous

(1) Lyon.
(2) Fribourg.
(3) Le marquis de Foresta.
(4) Le duc de Blacas.
(5) Gênes.
(6) Turin.
(7) On voit par cette lettre et celle du cardinal Lambruschini qu'un ordre du Pape ne fut nullement nécessaire, comme le prétendent le marquis de Villeneuve dans *Charles X et Louis XIX en exil* et à sa suite le général d'Hautpoul dans ses *Souvenirs*. — Crétineau-Joly, dans son *Histoire de la compagnie de Jésus*, t. VI, commet la même erreur.

pensons qu'on ne verra, dans notre promptitude à l'accepter, que la preuve du dévouement le plus entier et le plus désintéressé, et c'est ce qui nous a déterminés à entrer dans vos vues dès la première ouverture qui nous a été faite. Assurément, la personne que vous avez désignée serait à votre disposition comme tout membre de notre compagnie; mais, comme vous vous en rapportiez à notre choix, nous avons cru que, malgré les grandes qualités de celui que vous demandiez, un autre serait plus propre à l'emploi que vous lui destinez, et nous nous en sommes expliqués ouvertement avec M. le marquis de Foresta. Il est entré dans nos raisons, et nous lui avons proposé celui qui aura l'honneur de se présenter à vous sans le moindre délai. Nous osons espérer que vous trouverez en lui les qualités nécessaires à son emploi. Nous répondons du moins de son zèle et de son dévouement. Ses instructions consisteront à entrer entièrement dans vos vues, en tout ce qui peut se concilier avec l'esprit de notre Institut, lequel, comme vous le savez, est entièrement étranger à la politique.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le baron, que tout membre de notre compagnie doit, autant que possible, avoir son compagnon; en conséquence, nous vous donnons le double de ce que vous demandiez, et le second est bien en état d'aider le principal et même de le suppléer en cas de besoin. Il n'est pas nécessaire que je vous dise qu'il ne peut être nullement question d'appointemens. L'entretien convenable à de pauvres religieux, c'est tout ce qu'il faut, tout ce qu'ils peuvent accepter. Ils auront toute la récompense qu'ils peuvent désirer si Dieu daigne répandre ses bénédictions sur leur ministère, et si le succès répond à l'attente qu'on a bien voulu s'en former. Puissions-nous, après deux siècles et demi, donner une nouvelle preuve de la reconnaissance éternelle que notre compagnie a vouée au grand monarque dont votre auguste élève porte le nom.

Je me trouve heureux, Monsieur le baron, d'avoir cette occasion de vous renouveler l'assurance de mes anciens et invariables sentimens pour vous (1) et pour tous ceux qui vous sont chers. Vous savez que je ne vous oublie pas dans mes faibles prières, et je vous prie d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

Monsieur le baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J.-L. Rozaven.

III

C'est en juin 1833 qu'arrivent les P. P. Deplace et Druilhet. Le baron de Damas avait donné rendez-vous chez lui à MM. Barrande et Deplace, pour faire à ce dernier la remise des livres et cahiers concernant la partie de l'instruction dont il allait être

(1) Le P. Rozaven avait connu le baron de Damas en Russie; il avait contribué à le ramener à la pratique de sa religion, que le jeune officier avait oubliée, dans le milieu tout imbu de la philosophie du xviiie siècle où il se trouvait, à l'école des cadets et à l'armée.

chargé. Dès le début, Barrande éclate en une vive sortie, disant « qu'il ne pouvait se dissimuler les motifs de l'arrivée des Jésuites, que c'était une punition qu'on voulait lui faire subir et qu'il ne croyait point l'avoir méritée; que dans l'abbé Deplace on prétendait lui donner un aide; qu'il n'en avait pas besoin; qu'il pouvait suffire à tout pour l'avenir comme pour le passé; que le jeune prince ne savait rien que ce qu'il lui avait enseigné; » puis les choses les plus dures et les plus désobligeantes pour le gouverneur.

Celui-ci, en chrétien, ne voulut pas se plaindre, mais comme M. Barrande avait lui-même eu l'imprudence de raconter la scène, le récit en vint aux oreilles de Charles X, qui lui fit signifier son congé.

Le départ de Barrande, lisons-nous dans une relation écrite par l'un des témoins de ce petit drame, fut pour le royal élève une peine sensible. « Il me punit, disait-il, mais il est juste et je ne l'en aime pas moins. » Les larmes de M. le Duc de Bordeaux coulèrent, l'humeur s'en mêla bientôt et il ne cacha pas quelques dispositions hostiles contre le nouvel instituteur.

Le baron de Damas et l'abbé de Moligny, inquiets des dispositions du prince, offrirent au P. Deplace d'assister aux leçons; il les remercia et fit bien. Soit que le jeune prince lui sût bon gré de cette confiance, soit que Dieu, maître des cœurs, eût changé le sien en un instant, au lieu de ces manières rudes et hautaines qu'on appréhendait, il ne marqua au Père que bienveillance, douceur, affabilité; il prit même si bien goût à sa manière d'instruire, qu'au sortir de sa leçon, il alla se jeter au cou du baron : « C'est délicieux, lui dit-il, c'est délicieux ! » Il le répéta dans la soirée au Roi qui voulut bien le redire à MM. Druilhet et Deplace, le lendemain, dans le parc de Clary, où il les rencontra au détour d'une allée : « Bordeaux est fort content, je le suis aussi et je me félicite de vous avoir placés auprès de lui. »

Tout alla bien pendant quelques semaines; on remarquait dans le jeune prince une amélioration sensible, un ton plus raisonnable, un langage plus soigné, des manières plus graves, plus convenables à un prince. Le Roi, le Dauphin, la Dauphine, en témoignèrent successivement leur satisfaction. « Marquis, disait un jour M. le Dauphin à M. de Foresta, ces Messieurs que vous avez amenés, c'est du bon. Bordeaux en est content, nous le sommes tous. »

Cela ne faisait pas l'affaire du parti qui craignait par-dessus tout qu'on fît du Duc de Bordeaux un prince religieux. Une femme, dont les enfans avaient partagé les leçons du prince, ne put pardonner au baron de Damas de les en avoir tout récemment écartés. C'était elle qui avait poussé Barrande à faire la scène dont nous avons parlé, en l'assurant qu'il serait soutenu.

A peine eut-elle appris le renvoi du sous-précepteur, elle part pour Paris comme une flèche, sous prétexte de voler vers une mère mourante, en réalité pour ameuter contre le baron de Damas et les Jésuites la foule des demi-royalistes dont Paris fourmille, irriter leurs préjugés, soulever leurs passions, et arracher par la violence, la cabale et les clameurs cette disgrâce du baron qu'elle n'avait pu obtenir autrement.

Pendant ce temps, les ennemis des Jésuites à la petite cour ne ménageaient pas à ceux-ci les avanies. Le P. Druilhet logeait en dehors du palais, mais le P. Deplace prenait ses repas à la même table que les dames attachées à Mademoiselle : celles-ci eurent le mauvais goût de faire sentir à ce religieux leur hostilité par des plaisanteries piquantes, des mots à demi couverts, des allusions plus ou moins transparentes.

A Paris, les menées de Mme X... ne tardèrent pas à porter leurs fruits. « Deux Jésuites auprès du prince! quelle folie! quel scandale! Le Roi avait-il donc perdu le sens? Voulait-il ruiner complètement ses affaires, compromettre l'avenir du jeune prince, sa sûreté, peut-être sa vie? » Voilà ce qu'on entendait dans tous les salons, ce que répétaient tous les journaux. Bientôt ce fut à Prague une avalanche de lettres, puis l'arrivée d'un grand nombre de Français de toutes les classes, protestant tous de leur attachement inviolable au Roi et à sa famille, parlant même de leur estime pour la Compagnie de Jésus et de leur désir de la voir rétablie un jour, mais regardant la présence de deux de ses membres auprès du royal enfant comme le plus grand des malheurs, priant, pressant, conjurant qu'on y portât remède et qu'on les renvoyât sur-le-champ.

Le Roi tint ferme d'abord, le Dauphin parut immobile comme un roc. Mais la Dauphine était plus vulnérable, et c'est de ce côté que se porta tout l'effort de la faction. On alla jusqu'à l'inquiéter pour la sécurité du prince, menaçant d'enlever celui-ci pour le remettre à sa mère, de jeter les Jésuites à la rivière, etc.

Tous les voyageurs cependant n'étaient pas du même bord; plusieurs, entre autres M. Franchet, ancien préfet de police, alors presque aveugle, et M. Alphonse de Boissieu, qui resta près de huit jours avec sa jeune femme dans une mauvaise auberge, vinrent féliciter Charles X sur la mesure qu'il avait adoptée. Un nouveau renfort arriva dans la personne de M. Cauchy, l'illustre mathématicien, que M. de Foresta, tou-

jours infatigable pour le service de son prince, avait été chercher à Turin pour remplacer Barrande.

Le gouverneur avait aussi pour lui le cardinal de Latil, le duc de Blacas, M. Capelle, ancien ministre, le comte et la comtesse de Bouillé, le comte O'Hégherty, écuyer, enfin M. Guignard, ancien capitaine de gendarmerie, officier habile, intelligent, bel homme et bien tourné, qui avait donné sa démission en 1830.

Une difficulté de plus, lisons-nous dans la relation déjà citée, vint compliquer les affaires déjà assez embarrassées. La diplomatie s'expliqua sur le choix qu'avait fait Charles X, et malheureusement ne l'approuva point. On peut croire que ces observations parvinrent au prince plus respectueuses que celles de Paris, mais enfin elles portèrent coup; on en profita pour pousser la Dauphine; celle-ci, abattue enfin, poussa à son tour le monarque, et ce prince, excédé plutôt que convaincu par toutes ces sollicitations et ces instances, finit par dire d'un air extrêmement peiné : « Eh bien ! faites donc ce que vous voudrez !

Cependant un obstacle, que Charles X aurait dû prévoir, faillit tout rompre. Le baron de Damas avait appelé les Jésuites sur l'ordre du Roi; il ne pouvait, en restant, sembler approuver leur renvoi. Cette déclaration inattendue affecta vivement Charles X et sa famille. Rien ne fut épargné auprès du baron pour vaincre sa résolution : on se heurta à l'inflexibilité de principes que les ennemis mêmes de M. de Damas s'accordèrent toujours à lui reconnaître.

Le Roi néanmoins crut avoir trouvé un biais qui, en satisfaisant à des exigences momentanées, pût tout concilier. C'est le propre des caractères faibles de chercher à revenir, par des demi-mesures, sur les concessions qu'ils sentent avoir accordées à tort. En désignant pour gouverneur le général de Latour-Maubourg, il savait que ce brave et loyal militaire ne pourrait, à cause de ses glorieuses blessures, en exercer les fonctions. Il en était à peu près de même de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, que l'âge et les infirmités dissuaderaient sans doute de s'exposer à tous les inconvéniens d'un voyage de plus de quatre cents lieues et aux fatigues d'un genre de vie si opposé à ses goûts, à ses habitudes; ou, s'il acceptait et qu'il vînt, on devait croire que, ne pouvant lui-même exercer ses fonctions, il serait trop heureux de conserver l'un des Jésuites. C'était toujours gagner du temps !

Nous ne décrirons pas la douleur du Duc de Bordeaux à la

nouvelle de cette triple séparation ; dans le billet qu'il remit aux PP. Deplace et Druilhet, nous ferons remarquer cette phrase significative :

Je regrette vivement leur départ, et, assurément, *ils ne seraient jamais partis, si ma volonté avait pu être quelque chose en cette affaire.*

Un jour qu'on essayait de l'indisposer contre le baron de Damas et les Jésuites :

Enfin, répondit-il, soyez donc conséquent ! Vous dites que je suis roi, j'ai donc une volonté ; or ma volonté est que le baron de Damas reste, et ces messieurs aussi ; qu'avez-vous à dire ?

On sait qu'un grand nombre de Français vinrent à Prague à l'occasion du 29 septembre, jour où le jeune prince entrait dans sa quatorzième année ; on espérait, en proclamant sa majorité, l'arracher à l'autorité de son grand-père. La Duchesse de Berry régente, Chateaubriand premier ministre, quel rêve pour tant d'imaginations qui confondent la poésie avec la politique ! Nous ne relatons au surplus ces intrigues que pour montrer les dispositions du Duc de Bordeaux en cette occurrence.

Pour prémunir ses petits-enfans contre ce qu'ils pourraient entendre, Charles X crut devoir leur révéler le changement survenu dans la situation de leur mère. Ils avaient su par elle-même une partie de ses malheurs, sa prise à Nantes, sa captivité à Blaye, ses longues souffrances, mais ils ne savaient pas tout.

Le Roi réunit donc toute la famille, c'est-à-dire le Dauphin, la Dauphine et les deux enfans, et là, d'un ton grave et solennel, il exposa, pour ces deux derniers, la suite des malheurs de leur infortunée mère, l'alliance qu'elle avait contractée au milieu du tumulte des armes, l'enfant qui en était né dans la prison de Blaye, le lieu où, depuis le recouvrement de sa liberté, elle s'était retirée avec sa nouvelle famille... A ces tristes nouvelles, le cœur des deux enfans fut profondément ému, mais leur émotion se montra d'une manière fort différente. Mademoiselle fondit en larmes et supplia le Roi de ne point retirer son amitié à sa mère. Le prince ne pleura point. Debout, appuyé sur l'angle d'une croisée, il resta sérieux, mécontent, la rougeur sur le visage ; son cœur était gros, il s'épancha bientôt après avec le baron, l'abbé de Moligny, son confesseur, le P. Deplace. L'amour qu'il avait pour sa mère luttait avec le vif déplaisir qu'il éprouvait de ce qu'il venait d'entendre... « Ah ! s'écria-t-il avec amertume, qu'ils sont donc coupables, ceux qui ont entraîné ma mère dans toutes ces imprudences ! »

Il désapprouvait hautement les intentions avec lesquelles les délégués de la jeune France arrivaient à Prague.

Ces messieurs, disait-il un jour, veulent me faire roi à condition que je ferai leur volonté; certes, ils verront bien que j'en ai une et que je sais la faire.

Et comme l'un d'eux, admis à sa familiarité, lui disait qu'au 29 septembre il serait son maître, et qu'il faudrait nommer Chateaubriand premier ministre :

Il faudra, reprit-il vivement, il faudra nommer qui je voudrai et non pas celui que veulent les autres.

L'audience eut lieu à Buschtierad.

Le Roi était dans son lit, souffrant d'un commencement de catarrhe, et ne pouvant leur donner audience lui-même comme il l'aurait désiré, il ordonna qu'ils fussent présentés au Duc de Bordeaux. La séance était assez embarrassante. Auparavant le baron de Damas avait désiré que dans le discours qui devait être prononcé, il ne fût question ni de Sire, ni de Votre Majesté. Ils le promirent, donnèrent même à corriger leur discours, mais ils ne tinrent point parole : soit que le plus grand nombre d'entre eux improuvât cette précaution si sage, soit que la vue du prince et l'enthousiasme qu'elle excita leur fît oublier leur promesse, ils le saluèrent du nom de Sire et terminèrent par le cri de : « Vive le Roi ! » Le jeune prince fut d'une sagesse extrême, sa contenance était aisée et modeste, il lut d'une voix ferme et assurée une réponse qu'on lui avait composée, et par un tact qui lui est comme naturel, à un second cri de : « Vive le Roi ! » il parut comme étonné, et regardant une porte qui communiquait à l'appartement où le Roi était malade et souffrant, il semblait vouloir reporter au vieux monarque l'explosion d'amour dont il était alors l'objet. Il reçut ensuite de bonne grâce les présens qu'on lui offrit, remercia avec dignité, et congédiant l'Assemblée, monta à cheval pour sa promenade ordinaire. Son salut gracieux lui valut encore un « Vive le Roi ! » général. L'élan était impossible à modérer.

Tel est le récit d'un témoin.

Ces diverses scènes durèrent environ une demi-heure, lisons-nous dans une note du baron de Damas, après quoi toutes choses reprirent leur allure accoutumée; le soir, d'autres personnes vinrent, il ne fut plus question de Roi ni de royauté; seulement M. le duc de Bordeaux dit que l'on a manqué à toutes les convenances, en le saluant ainsi Roi dans la résidence même de son grand-père.

IV

Nous allons voir entrer en scène un personnage assez peu connu jusqu'à ces derniers temps, mais qui, dans des *Souve-*

nirs récemment publiés, relate longuement ses mésaventures et ses déboires. D'une bravoure incontestée, loyal gentilhomme, on ne peut reprocher au marquis d'Hautpoul que de s'être fait l'homme d'un parti. Caractère faible, hésitant, trop méfiant de lui-même, ses *Souvenirs* le représentent comme dominé par la préoccupation d'élever le jeune prince d'après les idées des « Royalistes de l'Intérieur, » dont il se dit l'envoyé. Nous croyons cependant qu'aigri par l'insuccès de sa mission, il a exagéré les sentimens avec lesquels il arrivait à Prague : nous en avons pour preuve la relation déjà plusieurs fois citée :

Vers le même temps, y lit-on, arriva M. d'Hautpoul. Le Roi l'avait nommé vers la fin de juin sous-gouverneur du Duc de Bordeaux. Un plan d'éducation semi-religieuse, qu'il avait envoyé alors, avait peu satisfait, et depuis on ne l'avait pas pressé de venir. Le Roi même y comptait si peu, que quand M. de Latour-Maubourg eut écrit qu'il ne pouvait accepter à cause de ses blessures, le prince, se tournant vers le baron d'un air riant :

— Eh bien! baron, ils ne viennent point, tant mieux, nous sommes de vieux amis, nous resterons comme nous sommes.

Mais ce n'était pas le compte du parti. M. de Latour-Maubourg pressé, tout impotent qu'il était, de se mettre en route et hors d'état de le faire. pressa vivement à son tour M. d'Hautpoul, il le lui enjoignit même en sa qualité de gouverneur, dont il avait accepté le titre, et dont il irait, disait-il, remplir les fonctions quand sa santé lui permettrait de soutenir le voyage. Du reste, M. d'Hautpoul en a agi avec le P. Deplace avec beaucoup d'égards et de délicatesse; il regrettait, disait-il, de ne pas vivre avec lui, il ne voyait pas ce qui aurait pu en empêcher; il ignorait en partant ce qui se passait à Prague, il croyait que le baron et les Jésuites étaient déjà bien loin. « Si j'eusse su, ajoutait-il, que vous y fussiez encore, assurément je me serais bien gardé de venir. »

Mgr Frayssinous était arrivé à Prague un peu avant M. d'Hautpoul; on lui proposa encore de garder les Jésuites, il refusa net et fut installé comme précepteur en même temps que M. d'Hautpoul comme remplaçant M. de Latour-Maubourg. Il avait fait venir de Rome l'abbé Trébuquet pour le seconder.

La présentation de Mgr d'Hermopolis et de M. Trébuquet annonçait assez au jeune prince que l'espérance de conserver le baron et MM. Deplace et Druilhet était à peu près évanouie. Il en fut très affecté et pleura beaucoup après que Mgr d'Hermopolis fut parti. Le soir, il le trouva chez le Roi avec M. d'Hautpoul. A cette vue, d'un air sombre et sans leur dire un seul mot, il se retire dans un coin du salon, les yeux rouges de larmes et le cœur très gros. La Dauphine se lève, s'approche et veut le consoler. « Laissez-moi, lui dit-il, le cœur me crève de douleur, » et s'élançant dans la pièce voisine il

verse un torrent de larmes. Le baron le suit, l'emmène dans sa chambre et lui donne les plus tendres consolations. Le prince pleurait toujours, et M. Cauchy, témoin de cette scène touchante, ne put la raconter sans être lui-même profondément ému.

Une dernière tentative de Charles X pour garder M. de Damas sans les Jésuites ayant échoué, il fut convenu que le baron cesserait ses fonctions le 1er novembre.

La Révolution triomphait, ou plutôt croyait triompher, car, en dépit de ses efforts, la caractéristique religieuse imprimée par le baron de Damas à l'éducation du Duc de Bordeaux se maintint et même se développa. Deux hommes y contribuèrent puissamment : MM. Billot et Cauchy. Le premier, conseiller au Parlement d'Aix, avait montré pendant les Cent-Jours un grand caractère ; procureur du Roi à Paris en 1830, il avait donné sa démission et était venu en Angleterre offrir ses services à Charles X. A l'époque dont nous nous occupons, il venait d'être attaché à l'éducation du jeune prince en qualité de professeur de droit et de législation. Quant à M. Augustin Cauchy, autant les libéraux exaltaient Barrande, autant ils mettaient de soin à passer sous silence la science presque prodigieuse du nouvel instituteur. Illustre à vingt-cinq ans par ses découvertes mathématiques, la Révolution de 1830 l'avait trouvé professeur à l'École polytechnique, à la Sorbonne et au Collège de France. Il ne tenait qu'à lui de poursuivre une si brillante carrière : sa foi politique l'empêcha de prêter serment à Louis-Philippe. Le roi de Sardaigne crée à son intention une chaire de physique : M. Cauchy l'abandonne aussitôt que Charles X fait appel à sa science et à son dévouement. Rentré à Paris en 1848, la chute de Louis-Philippe lui permit de reprendre sa chaire à la Sorbonne. Il dut l'abandonner en 1852 sur un nouveau refus de serment : deux ans plus tard, Napoléon III, rendant hommage à ce beau caractère, le fit réintégrer avec dispense de serment (1). Il mourut en 1857.

(1) Voyez *La Congrégation* (1801-1830), par G. de Grandmaison, Paris, 1889, Plon, p. 71-79. — Disons à ce propos que le baron de Damas, pas plus que le marquis d'Hautpoul, ne voulut faire partie de la Congrégation, et pour les mêmes motifs : homme politique, il ne voulait pas qu'il fût dit qu'il appartenait à une société secrète.

V

Tout en rendant hommage au marquis d'Hautpoul, il est difficile de croire que les quatre mois qu'il a passés à Prague aient été seuls utiles à la formation des idées et du caractère du Duc de Bordeaux. Nous ne prétendons pas que rien, dans le système d'éducation suivi avant lui, ne pût prêter à la critique. Mais s'il est un reproche qu'ait mérité le baron de Damas, on nous pardonnera de douter que ce fût, comme le dit M. d'Hautpoul, d'avoir prolongé dans son élève « un état d'enfance et de nullité personnelle, » en ayant avec lui « des façons de nourrice. »

Tout au contraire, dans une note du 20 avril 1833, restée pendant plusieurs jours dans les mains de la Dauphine, M. de Damas demandait qu'il fût permis au Duc de Bordeaux de demeurer seul pendant la nuit.

Je désire aussi, ajoutait-il, que le public et les personnes qui environnent la famille royale perdent l'idée trop enracinée que l'existence de M. le Duc de Bordeaux dépend d'un nombreux entourage.

Il demandait que M. de la Villatte échangeât son titre de premier valet de chambre contre celui d'officier d'ordonnance, qui eût été plus digne et du prince et de lui.

Mais il ne suffit pas, ajoutait-il, de bien entourer mon élève, il faut encore lui préparer des amis pour la bonne comme pour la mauvaise fortune, des relations sociales qui présentent des ressources contre les dangers du désœuvrement, s'il doit vivre dans l'exil, et qui, sur le trône même, puissent recevoir les épanchemens de son cœur.

Et le baron proposait de faire connaître au Duc de Bordeaux les jeunes princes et les enfans des familles princières d'Autriche, d'acquérir pour lui une habitation qui lui serait propre et où il recevrait la famille royale pendant une partie de l'année, de le faire voyager. On devait, dès à présent, songer pour l'avenir à un mariage digne de son rang.

Comme exemple de l'état d'enfance dans lequel on tenait le Duc de Bordeaux, M. d'Hautpoul assure qu'il ne savait pas s'habiller seul. Or, M. d'Hardiviller, maître de dessin, retraçant l'emploi d'une journée de son élève en Écosse, écrivait, d'un style que M. de Pène compare fort justement à celui des héros de Mme Cottin, mais qui n'ôte rien à sa sincérité :

Réveillé par les premiers rayons du jour, et les devançant pendant l'hiver, le jeune Henri, déjà familiarisé avec les habitudes viriles et militaires, saute de son lit avec gaieté... Il s'habille à la hâte, *sans réclamer aucun secours*,... etc.

On connaît la page des *Mémoires d'outre-tombe* dans laquelle Chateaubriand, avec son style inimitable, raconte la leçon d'équitation :

Il monta deux chevaux, le premier sans étriers, en trottant à la longe, le second avec étriers, en exécutant des voltes, sans tenir la bride, une baguette passée entre son dos et son bras. L'enfant est hardi et tout à fait élégant avec son pantalon blanc, sa jaquette, sa petite fraise et sa casquette... Henri est mince, agile, bien fait; ses mouvemens sont brusques; il vous aborde avec franchise; il est curieux et questionneur; il n'a rien de cette pédanterie qu'on lui donne dans les journaux; c'est un vrai petit garçon, comme tous les petits garçons de douze ans. Je lui faisais compliment sur sa bonne mine à cheval : « Vous n'avez rien vu, me dit-il, il fallait me voir sur mon cheval noir, il est méchant comme un diable, il rue, il me jette par terre, je remonte, nous sautons la barrière...

Moins enthousiaste est le nouveau sous-gouverneur, que ses fonctions obligent d'accompagner le prince dans ses promenades à cheval. M. d'Hautpoul avoue que depuis sept ou huit ans, il n'a pratiqué l'équitation et que les rhumatismes lui en rendent l'exercice pénible; il trouve le cheval de son prédécesseur dur et désagréable; il blâme M. O'Hégherty de faire faire au prince des exercices trop forts pour son âge.

Quant au caractère violent du petit prince, aux scènes de colère qui en étaient la conséquence, nous ne croyons pas que M. d'Hautpoul exagère : le Duc de Bordeaux tenait de son père une fâcheuse disposition à l'emportement. Cette disposition ne devait-elle pas être exaspérée, pendant cette année 1833, par les intrigues que le jeune prince sentait autour de lui, par le peu d'entente de ses maîtres, par tous les changemens de personnes et de systèmes qu'il était obligé de subir? Hâtons-nous d'ajouter que dès son enfance, il revenait rapidement de sa colère et témoignait, à ceux qui en avaient été l'objet, une bonté charmante. Nul prince peut-être n'a eu d'amis plus fidèles, de serviteurs plus attachés.

Le baron de Damas, on l'a vu, traitait cette violence de caractère, au physique, par le grand air et l'exercice ; au moral, il évitait autant que possible les punitions et pensait que chez

tout enfant, chez un prince surtout, c'est la volonté qui doit être formée et dirigée vers le bien. De là cette fermeté dans ses décisions que le Comte de Chambord manifesta toute sa vie et que certains ont traitée d'entêtement puéril, d'autres de calcul pour ne pas régner. Ceux-ci comme ceux-là connaissaient bien mal Henri V, qui l'imaginaient capable de fuir un devoir; ils ne savaient pas que ce grand esprit en avance sur son siècle pour tant d'idées qui commencent à peine à germer aujourd'hui (1) : décentralisation, corporations ouvrières, représentation des intérêts, etc.; que ce prince, dis-je, avait un programme social et politique dont la réalisation tenait trop à son cœur de Français pour qu'il ne lui sacrifiât pas tout, *fors l'honneur* (2) !

Qu'après cela, le marquis d'Hautpoul, en quelques parties de sa tâche eût pu mieux réussir que le baron de Damas, nous n'en disconviendrons pas. S'il nous étonne quand il écrit que son ambition eût été de faire de son élève un « Napoléon légitime, » et si la contradiction qui éclate entre ces deux mots semble lui échapper, c'est un témoignage de l'admiration qu'il avait gardée au prodigieux génie qui l'avait mené par tant de champs de bataille. Son tort ne fut que de s'être cru appelé à une réforme générale de l'éducation du Duc de Bordeaux. Mais on estima sa valeur à son prix; son royal élève lui rendit justice, et plus tard, lorsque le Duc de Bordeaux voulut visiter les champs de bataille de l'Europe, ce fut au vaillant soldat qu'il demanda de l'accompagner pour l'aider à terminer son éducation militaire.

VI

Il nous reste à examiner quels souvenirs ou quels regrets accompagnèrent le baron de Damas dans sa retraite, et quelle empreinte laissèrent ses enseignemens dans l'âme du Duc de Bordeaux. Dix jours seulement après son départ, Charles X lui écrivait :

Votre lettre m'a fait du bien, cher baron, vos sentimens, vos principes et vos regrets sont si bien d'accord avec ce que j'éprouve ! J'ai lu aussi ce

(1) Voyez le Compte rendu de la *Réunion royaliste d'études sociales à Reims* (Oudin, 1897).

(2) Le Comte de Chambord *a voulu régner :* ce fait a été péremptoirement établi par M. le marquis de Dreux-Brézé dans ses *Notes et souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste, 1872-1883* (Perrin, 1893).

que vous avez écrit à Bordeaux;... l'enfant en a été touché, et, malgré la légèreté naturelle à son âge, je suis sûr qu'il n'oubliera jamais ce que votre séparation a eu de pénible pour son cœur. Jusqu'ici, tout va assez bien; mais j'ai grand besoin de me confier à la miséricorde de Dieu pour ne pas envisager l'avenir avec crainte et inquiétude.

Le Dauphin prenait moins facilement son parti du nouvel état de choses :

Je vous regrette sincèrement tous les jours, écrivait-il le 28 décembre 1833, ainsi que le départ de ceux qui ont causé le vôtre (1), mais en vérité à l'âge de votre pupille, au moment du développement des passions, c'est un compliment à vous faire de la part de vos amis, de n'être plus chargé d'une telle responsabilité, surtout quand vous pouvez vous dire que ce n'est pas vous qui l'avez rejetée, et que c'est le parti de l'impiété qui a forcé de vous éloigner. Je jouis de penser que vous êtes réuni en ce moment à votre femme et à un de vos enfans. Je vous admirais vraiment de supporter depuis trois ans avec une telle égalité d'âme la séparation de tout ce qui vous était cher; pour remplir un devoir.

Les lettres suivantes sont trop intéressantes à tous les points de vue pour n'être pas reproduites en entier :

LE DUC DE BLACAS AU BARON DE DAMAS

Prague, ce 13 novembre 1833.

J'ai reçu, mon cher baron, les deux petits mots que vous avez bien voulu m'écrire, et je me suis hâté de remettre vos lettres au Roi et à M. d'Hautpoul. M. le Duc de Bordeaux attendait de vos nouvelles avec empressement, il a été enchanté d'en recevoir, et il m'a aussitôt montré votre lettre, en me demandant s'il pouvait la faire lire au Roi et à Madame la Dauphine. Vous sentez bien que ma réponse a été affirmative, et j'ai joui pour vous de l'expression des sentimens de cet excellent petit prince. Mais, hélas ! que de sujets de réflexions ! que de craintes pour l'avenir ! j'en suis navré.

J'espère que M. de Montbel vous aura remis ma lettre, et que j'aurai encore de vos nouvelles de Vienne. Vous savez tout ce que j'aurais pu vous faire connaître, le Roi vous a écrit, et d'après ce que vous m'avez mandé de vos projets, sa lettre et celle-ci doivent vous trouver encore à Vienne.

Le prince de Metternich, qui est vraiment parfait pour le Roi, pour sa cause et pour ses fidèles serviteurs, vous aura dit, sans doute, que M[me] la Duchesse de Berry demande à s'établir à Lintz, nous ignorons ce que l'empereur lui aura répondu; il serait bien préférable qu'elle se fixe à Brünn; le Roi trouve cependant que ces deux villes sont bien près de Prague.

Vous aurez vu passer à Vienne un détachement de la jeune France qui veut aller à Léoben (2), leur donnera-t-on les moyens de s'y rendre ? Il est

(1) Les PP. Deplace et Druilhet.
(2) Où se trouvait la Duchesse de Berry.

peut-être difficile de les leur refuser, mais il est hors de doute qu'ils vont encore monter la tête de cette pauvre princesse et qu'elle tracassera le Roi; le pis encore est qu'elle fera beaucoup de tort à la cause de la légitimité. Ah! qu'il me tarde de sortir de la cruelle position dans laquelle je me trouve; je le désire bien vivement, malgré tout mon dévouement pour le Roi, pour sa famille, pour ses intérêts; mais quand on ne peut ici faire le bien qu'on voudrait, ni souvent empêcher le mal que l'on voit, comment rester au poste que l'honneur vous avait indiqué? Il me serait difficile de vous dire combien je suis tourmenté de cet état de choses!...

J'ai reçu bien des lettres de Paris, de Londres, des provinces, en un mot de tous nos agens. Ils gémissent d'autant plus, que dans leur opinion, le fantôme qui effraye tant ici, n'a plus aucun crédit en France; on commence à y reconnaître la vérité, et l'on rougit de honte de toutes les fausses démarches que l'on a faites pour soutenir des mensonges. On est furieux d'avoir été trompé, et celle qui pouvait tout il y a huit mois ne serait suivie aujourd'hui que par quelques intrigans. Sa déplorable conduite n'est pas moins funeste pour la bonne cause que pour elle-même, et je ne puis, malgré tous ses torts, m'empêcher de la plaindre et de regretter vivement tout ce qu'on lui a fait perdre. Que deviendra-t-elle? que deviendra son fils? et le retour sur nos enfans est bien affligeant. La Villatte part ce soir, il a fait demander au Roi s'il pouvait aller à Léoben, la réponse a été qu'il ferait mieux d'aller chez lui.

Adieu, mon cher baron, je ne vous parlerai de ma tendre amitié que pour vous assurer qu'elle ne peut finir qu'avec moi.

LE DUC DE BLACAS AU BARON DE DAMAS

Prague, ce 14 février 1834.

Je venais, mon cher baron, de vous écrire à Rome et en Suisse, quand j'ai reçu la lettre où vous m'annoncez que vous serez à Turin le 25 de ce mois. Je profite de cet avis avec empressement, et je joins ici une lettre qui vous prouvera que j'ai remis exactement tout ce que vous m'avez adressé. Je viens également de recevoir une lettre du comte Alfred (1); il m'écrit de Paris en date du 3 février, il ne me mande rien de très remarquable, si ce n'est qu'un parti, dont on veut toujours faire peur, diminue journellement, et que sans M. de Chat...d (2), M. de Fitz-J. (3), la *Gazette* et la *Quotidienne*, il n'en serait plus question Je le pense de même, néanmoins on continue à tourmenter cruellement... et le refus d'accéder, pour le moment, aux mesures qu'on voulait imposer, fera de nouveau jeter les hauts cris. Le départ de M. d'Hautp... (4), qui vous quitte décidément, sera encore un motif de plaintes; mais il faut savoir faire le bien pour le bien,

(1) Le comte Alfred de Damas, frère puîné du baron, né à Munster en 1794, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, gentilhomme honoraire de la Chambre du roi Charles X. Il mourut en 1840, sans avoir été marié.

(2) M. de Chateaubriand.

(3) M. de Fitz-James.

(4) M. d'Hautpoul.

et se résigner même aux calomnies. La santé de M. d'Hautp... est en effet très mauvaise, celle de sa femme n'est pas meilleure, le climat leur était contraire, voilà des raisons suffisantes pour se retirer; mais au fait, M. d'Hautp... voulait que M. Cau... (1) et M. Bil... (2) fussent éloignés, parce qu'ils ne partageaient pas tous ses principes, il voulait encore que l'on se rendît aux exigences de la coterie qui a député ici successivement M. de Chaz..., M. de Forb... des I... et M. de Trog... Enfin, on a résisté à leurs instances, on n'a pas voulu faire une démarche intempestive, et l'on a voulu conserver des hommes graves, dont les sentimens et les principes sont tels qu'on les doit désirer. Il est fâcheux que le prompt départ de M. d'Hautp... en soit la conséquence... On a fait tout ce qu'il était possible pour le retenir. Je n'ai rien oublié moi-même... il avait pris des engagemens, il a été à peu près forcé d'en convenir. Il faut d'autant plus l'en plaindre, que c'est un très honnête homme qui aurait pu être utile. Vous sentez bien, mon cher baron, que tous ces détails sont pour vous seul; je dois y ajouter que vous devinerez facilement sur qui les regards se seraient portés de nouveau, si on n'avait pas reconnu l'indispensable nécessité de retenir encore l'Év. d'Her... (3) pour prévenir de trop vives clameurs. Je vous avais écrit dans le premier moment, je vous avais prié de m'indiquer un moyen certain de vous faire passer mes lettres et les avis que je pouvais avoir à vous transmettre : je vous renouvelle cette demande, il est très important que l'on sache toujours où vous trouver; l'attachement et la confiance qu'on vous porte vous expliqueront pourquoi l'on tient beaucoup à pouvoir correspondre avec vous, dans un temps où, d'un jour à l'autre, on peut avoir besoin de réunir ceux sur lesquels on comptera toujours.

Toutes les santés sont fort bonnes ici, et l'hiver a été jusqu'à présent d'une douceur incroyable pour la Bohême.

Nos lettres de Paris ne disent rien de remarquable. Les hommes que le comte Alf... (4) me signale y mettent néanmoins le désordre, et divisent ceux qu'il serait si nécessaire de réunir.

L'Év... d'H... (5) reste à la tête de l'éducation, un officier général sera chargé d'accompagner et de veiller à la sûreté de concert avec M. Bil... (6) (je suppose que ce sera M... (7) pour le moment sans titre : ceci pour vous seul).

M. d'Hautp... (8) vous parle de 400 florins qu'il a trouvés en plus dans ce que vous lui avez laissé. S'ils sont à vous, que faut-il en faire?

Adieu, mon très cher baron, j'attends de vous une lettre un peu détaillée, M. Bil... a reçu celle que vous lui avez adressée de Pise le 3 du courant. Je n'ai pas besoin de vous répéter que vous n'avez pas d'ami plus dévoué que moi. B.

(1) M. Cauchy.
(2) M. Billot.
(3) L'évêque d'Hermopolis.
(4) Le comte Alfred de Damas.
(5) L'évêque d'Hermopolis.
(6) M. Billot.
(7) En chiffres : nous ne savons de qui il s'agit.
(8) M. d'Hautpoul.

M. BILLOT AU BARON DE DAMAS

Monsieur le baron,

J'ai reçu par l'avant-dernier courrier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Pise le 3 de ce mois. Je suis fort touché et très reconnaissant de ce qu'au milieu de votre voyage d'Italie vous avez été assez bon pour me donner ainsi quelques instans.

Vos courses dans ce beau pays, sous un ciel aussi doux, même au moment où l'hiver est en général le plus rude ailleurs, accompagné de Mme la baronne, qui vous y a rejoint avec deux de vos enfans, que vous n'avez également point vus depuis plus de trois ans, ont dû, non sans doute vous distraire entièrement de nos tristes préoccupations sur l'avenir, mais du moins en adoucir beaucoup l'amertume.

Vous y aurez vu de plus que moi, en grandes villes, Milan et Venise; mais je crois que comme moi, de toutes ce serait Rome que vous préféreriez habiter. On y arrive en général avec l'idée qu'elle n'a guère d'autre mérite que ses souvenirs historiques, ses ruines, et l'on reconnaît bientôt que Rome moderne a aussi par elle-même beaucoup d'attraits.

Je ne peux guère vous dire quelque chose de nouveau relativement à notre colonie. Votre correspondant habituel (1) vous tient au courant de ce qui s'y passe. Ainsi vous saurez, avant que cette lettre vous arrive, que M. d'Hautpoul va retourner en France; il partira demain. Il m'est impossible de vous expliquer mieux la cause de son départ, qu'en lui appliquant ce que vous me faisiez l'honneur de me répéter sans cesse vous-même, en octobre dernier, lorsque mes efforts tendaient à concourir autant qu'il pouvait dépendre de moi à la réunion de ce qui arrivait avec ce qui était : *Il est impossible de s'entendre même avec les hommes les plus honorables, lorsqu'ils sont les représentans d'un parti.* Au surplus, l'évêque d'Hermopolis reste, et cela gêne beaucoup ceux qui nous menacent de nouvelles attaques de journaux. Aussi certaines personnes ne cessent-elles d'insinuer, avec une insistance vraiment plaisante de leur part, que ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de rétablir tout ce qui existait avant le 1er novembre. Leur but, qu'elles déguisent à peine, serait d'amener ainsi la retraite de M. l'Év... d'H... (2) et de recommencer, *au nom de la France*, des attaques dont une personne est d'avance fort effrayée (3). Je crois qu'au fond le mauvais état de santé de M. d'H... est aussi entré pour beaucoup dans sa détermination. Il ne pouvait qu'avec une peine extrême suivre dans les promenades à pied ou à cheval. Nous avons du reste toujours été fort bien ensemble; seulement j'aurais désiré plus d'ouverture dans le langage et les manières. Mais je comprends que cela devait tenir moins au caractère habituel, qu'à la fausse position résultant d'engagemens pris.

Monseigneur n'a éprouvé, à l'annonce du départ de M. d'H... (4), d'autre sentiment que celui de la crainte de voir arriver Ch... rétien (5), et celui du

(1) Le duc de Blacas.
(2) L'évêque d'Hermopolis.
(3) La Dauphine.
(4) M. d'Hautpoul.
(5) Chateaubriand.

désir bien vif d'apprendre le prochain retour... vous savez bien de qui. Il est sous ce double rapport tel que vous l'avez connu et comme le premier jour après votre départ.

J'ai eu l'honneur de lui annoncer, conformément à vos intentions, la prochaine arrivée du serre-papier en albâtre. Il a lu votre lettre avec une émotion fort visible.

Vous devinez mes vœux, monsieur le baron..., je sens aussi tout l'intérêt qu'il y a, dans ces circonstances surtout, à conserver M. l'Év... d'H... (1) et je crains, à vous dire toute ma pensée, que, sans avoir pris d'engagement aussi formel et aussi étendu que paraît l'avoir fait M. d'H... (2), il n'y ait un point sur lequel il se croit lié, moins encore par ce qu'il a dit ou fait en France avant son départ, que par son langage ou sa conduite à Prague, à la fin d'octobre. Au fond, il est excellent et professe pour vous toute l'estime que vous méritez.

Mais voilà une lettre bien longue et qui, adressée à un voyageur, devient indiscrète, malgré vos bontés pour moi. J'ai d'ailleurs pour m'en tenir là et pour finir en ce moment mon entretien avec vous une raison que personne mieux que vous ne peut apprécier. C'est que j'ai bien peu d'instans à disposer, le Roi m'ayant depuis trois jours fait l'honneur de me charger de remplacer M. d'H... auprès de son auguste petit-fils pour le service de la maison du prince, le jour et la nuit et pour les promenades, bien entendu jusqu'à l'arrivée de l'officier général sur qui se sera fixé le choix de Sa Majesté.

Je vous prie de faire agréer mes hommages respectueux à Mme la baronne de Damas. Vous connaissez les sentimens de haute considération et de tendre attachement que je vous ai voués pour la vie et avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le baron,
Votre très humble et obéissant serviteur,

BILLOT.

Prague, 19 février 1834.

Le Duc de Bordeaux avait écrit plusieurs fois à son ancien gouverneur; nous nous bornerons à reproduire, comme la plus caractéristique, sa lettre du 27 novembre 1834 :

Mon cher monsieur de Damas, voilà un an passé que je ne vous ai vu; le temps m'a paru bien long. Vos lettres m'ont fait grand plaisir. J'ai passé à peu près un mois avec les fils du duc de Blacas, qui sont charmans; aussi sont-ils élevés par les Jésuites. Tout ce qui sort de leurs mains est bon. La duchesse est ici avec Louis, mais les autres sont partis avec leur père, qui les reconduit à Fribourg. J'ai bien pensé à vous le jour de la Toussaint (3), et cette parole de l'Évangile de ce jour : *Beati qui lugent*, m'a encore frappé. Cela m'a rappelé le temps où je tâchais de vous retenir ici avec l'abbé

(1) L'évêque d'Hermopolis.
(2) M. d'Hautpoul.
(3) Anniversaire du départ du baron.

Deplace. Tout ça fait de la peine. Je suis cependant très content de ceux qui sont auprès de moi, et M. de Bouillé voudrait, ainsi que moi, vous voir encore ici. Je dois vous accuser de ne pas tenir vos promesses. Que m'avez-vous dit quand vous êtes parti? Que vous reviendriez nous voir dans un an, et c'est ainsi que vous nous trompez! Ce n'est pas bien, mais je vous le pardonnerai si, au moins, vous venez bientôt. Il ne se passe rien ici. Depuis un mois, je suis au lit par un mal de pied qui provient de l'ongle qui est entré dans la chair (*sic*). Si vous étiez ici, ce serait tout de suite fini. Je me lamente tous les jours de votre départ. Remerciez, je vous prie, Mme la baronne de la lettre qu'elle m'a écrite. Alfred (1) est venu ici pour la Saint-Charles et va et revient toujours. J'ai été cette année chez les Rohan avec le Roi et j'y ai chassé. Je m'y suis bien amusé, mais non pas comme un roi; car les rois ne s'amusent guère dans ce temps-ci. La princesse Berthe m'a demandé plusieurs fois de vos nouvelles. Nous ne faisons rien de bon maintenant au Hradschin. Mme de Nicolaï est arrivée (2), elle a l'air fort aimable. Depuis votre départ, on a purgé la maison de plusieurs personnes, mais il en reste toujours... Ma sœur est charmante depuis qus Mme de Nicolaï est là, et ses idées sont tout à fait changées. Mlle Vachon a été rejoindre M. de Barrande, qu'elle aimait tant. Elle doit être contente. Adieu, mon cher et très cher baron, je voudrais pouvoir vous embrasser ici. Alfred s'en chargera pour moi.

Je vous aime bien.

HENRI.

P.-S. — Don Carlos (Charles V) fait de grands progrès en Espagne; je voudrais bien être avec lui. Mais j'espère pouvoir reconquérir la France, plus tard. Car maintenant je ne le souhaite pas. Il faut d'abord que je finisse mon éducation.

Le temps n'atténue pas la douleur de la séparation. Le 19 avril 1835, Henri écrivait :

Mon cher monsieur de Damas, je vous remercie bien de la lettre que vous m'avez écrite, mais je voudrais que vous me fassiez toujours un petit sermon dans vos lettres, afin que j'en profite... Je suis assez content. Mais je vous regrette bien. Écrivez-moi donc plus souvent et je vous répondrai. Quand je reçois une lettre de vous, cela me fait plaisir, je me crois encore avec vous. Mais bientôt l'illusion cesse, et cela me fait de la peine. J'espère au moins que vous êtes heureux au milieu de votre famille... Adieu, mon cher baron, il y a déjà longtemps que nous sommes amis, j'espère que nous le serons encore longtemps... Ici, on ennuie et on tracasse : pas ceux qui sont auprès de moi, mais d'autres. Je vous embrasse, mais revenez nous voir pour ne pas me faire de peine.

Une lettre du duc de Blacas, en date du 22 avril, explique

(1) Le comte Alfred de Damas.

(2) Pour remplacer la duchesse de Gontaut auprès de Mademoiselle. Celle-ci disait plus tard : « Ce que je suis, je le dois à Mme de Nicolaÿ. »

en partie les ennuis et les tourmens auxquels le jeune prince fait allusion. M. de Blacas a un moment espéré le rappel de M. de Damas :

Mon cher baron, j'attendais depuis longtemps une bonne occasion pour vous écrire, et je saisis avec bieu du plaisir celle que me procure le départ pour Paris du comte de Bouillé; il n'a pas le projet d'y faire un long séjour; il vous dira ce qui le décide à s'y rendre; il vous parlera à fond de notre triste position, il vous donnera des nouvelles de tous les habitans du Hradschin, et je m'en remets à lui pour tous les détails qui nous intéressent; mais je ne m'en remettrai à personne, mon bien cher baron, pour vous parler de mon attachement et de l'espoir dans lequel j'avais été de vous en renouveler moi-même l'assurance. Cet espoir avait augmenté après la réception de votre dernière lettre et de la note qui s'y trouvait jointe. Je n'étais point ici quand l'une et l'autre sont arrivées, elles ont été ouvertes et lues avec le plus vif intérêt; on me les a envoyées aussitôt, et à la manière dont on s'exprimait, je me flattais que l'on inviterait l'auteur de la note, qu'on trouvait si parfaite, à mettre ses théories en pratique. Mais de nouvelles difficultés se sont présentées sans doute, car j'ai trouvé que d'autres dispositions avaient été prises; il peut y avoir quelque chose de passable dans ce qui a été fait, mais, pour le moment, ce qu'il y avait de bon, de très bon, a été encore éloigné, ou plutôt écarté, et voilà ce qui me peine avec d'autant plus de raison que j'en prévois tous les inconvéniens, pour un avenir qui n'est pas fort loin du présent. Il faut cependant attendre qu'une nouvelle circonstance se présente, et, sans la regarder comme rapprochée, je la prévois, je la désire et je n'oublierai rien pour ne pas la laisser échapper. L'utilité dont je la crois vous est une nouvelle assurance des soins que je me donnerai.

Vous saurez par M. de B... (1) que toutes les santés sont fort bonnes, que l'on (2) se dispose à quitter le voisinage, que cet éloignement, qui a été décidé par l'insistance des hauts personnages qu'on a été voir dernièrement, est regardé comme d'autant plus heureux qu'on a promis de ne pas revenir, et l'on pense ici que cette mesure était indispensable.

Le 8 novembre 1835, le prince écrit :

Je ne veux pas vous répéter que les jours que nous venons de passer ont été bien tristes pour moi, car il y a deux ans que vous êtes parti. Je vous prie encore une fois de venir nous voir. Vous me feriez grand plaisir et vous pouvez être sûr d'être reçu à bras ouverts. Vous ne me laisserez pas vous prier en vain. J'espère au moins que vous êtes heureux dans ce vieux château que vous habitez (3). Il est sûrement plus avantageux d'être chez soi, que d'être toujours transporté de côtés et d'autres comme nous. Voilà jusqu'ici notre sort. Mais c'est Dieu qui le veut, il faut s'y résigner. En

(1) M. de Bouillé.

(2) La Duchesse de Berry.

(3) Le château d'Hautefort, qui appartenait à la baronne de Damas, née d'Hautefort.

revoyant Buschtiehrad, j'ai eu du chagrin, car je croyais encore vous voir dans votre chambre. Là même, il y a plus de deux ans, je ne pensais guère à changer continuellement comme maintenant. J'étais content, je pensais toujours l'être. Écrivez-moi souvent. — Je vous écrirai encore bientôt, car quand je vous écris, je m'imagine que je vous parle encore.

C'est toujours M. de Blacas qui nous renseigne sur l'état des esprits à la petite cour :

Je n'ai, mon cher baron, écrit-il le 13 février 1836, que de bonnes nouvelles à vous donner de toutes les santés qui nous intéressent : je voudrais bien que vous puissiez en juger par vous-même, et je suis certain que notre jeune homme, car c'est maintenant un jeune homme, serait enchanté de vous revoir; vous le trouveriez grandi, fortifié, à merveille sous bien d'autres rapports; mais il est heureux que deux personnes qui ont voulu partir l'été dernier, ne soient plus ici; des idées nouvelles commençaient à remplacer celles que Max... (1) avait données, et il est possible qu'il en eût été bientôt de même des principes. Dieu a permis qu'on s'en aperçût, et le mal a été arrêté à temps. L'E... d'H... (2) en a été malade d'inquiétude et de chagrin, il est encore tourmenté par des mouvemens de vivacité, qu'il regarde comme de l'emportement, et qu'on ne peut réprimer autant qu'il le voudrait, et que peut-être il le faudrait; ils ne sont cependant plus aussi fréquens. Ce respectable E... (évêque) a été très souffrant, il est mieux, mais il a encore de la peine à marcher, et je crains pour lui une rechute. M. de B... (3) fait tout ce qu'il peut, il raisonne très bien, il parle de même; on trouve toutefois que son ton n'en impose pas assez. Tout va néanmoins, j'allais dire clopin-clopant : vous savez mieux que personne à qui en est la faute.

La santé de M. le doyen (4) est parfaite; quoiqu'il se tourmente beaucoup, il commence cependant à reconnaître qu'il faut tout attendre du temps et d'une volonté suprême; en effet, les hommes n'y peuvent rien; les esprits sont trop égarés.

Mademoiselle n'a pas beaucoup grandi, mais sous d'autres rapports plus importans, elle a incroyablement gagné ; elle est charmante à tous égards.

Malgré l'abondance des documens déjà cités, nous ne pouvons hésiter à reproduire en entier la lettre suivante. Quelle mélancolie chez ce prince de seize ans! Il est vrai que c'est un Bourbon éloigné de la France et ballotté entre de tristes intrigues!

LE DUC DE BORDEAUX AU BARON DE DAMAS

Ce 27 mars 1836.

Mon cher monsieur de Damas, il y a bien longtemps que je n'ai reçu de

(1) Maxence, baron de Damas.
(2) L'évêque d'Hermopolis.
(3) M. de Bouillé.
(4) Charles X.

vos nouvelles. Je ne sais où vous êtes, ni ce que vous faites et il me tarde de recevoir de vous une lettre. Mes études ne vont pas mal; mais, cependant plus je vais, plus je vous regrette. A toutes mes communions, je prie pour vous, je demande ardemment à Dieu de vous ramener auprès de moi comme un bon ange gardien. Je suis souvent triste; je pense à tous les changemens, et je regrette le passé. Je vous en prie encore, revenez au moins nous voir. Venez, car votre absence me chagrine. Il me semble toujours qu'il me manque quelqu'un, et c'est vous qui me manquez. Dans les leçons, dans les récréations, partout je pense à vous. Mais cependant il faut offrir tout cela à Dieu et se consoler en pensant que c'est lui qui l'a voulu. Je vous prie de me dire si vous recevez mes lettres et celle-ci. J'espère que Mme la baronne et vos enfans se portent bien. Quant à nous, nous allons bien. Le temps est beau, la ville est triste, tout est triste. Je ne sais où nous irons. Cela m'est bien égal. Si vous aviez été auprès de moi, tous les endroits m'auraient été agréables, maintenant ils me sont indifférens. Tout ce que je vous dis là, ne le prenez pas pour des phrases, cela part du fond du cœur. Je vous prie de me répondre. J'ai appris avec beaucoup de peine que le bon Alfred (1) avait été blessé à la chasse. J'espère qu'il va mieux. Adieu, mon cher baron, je vous embrasse de tout cœur.

HENRI.

Ce sont toujours de nouvelles instances pour que M. de Damas vienne le voir.

Vous savez, mon cher monsieur de Damas, le plaisir que j'aurais à vous voir, mais j'ai compris pourquoi vous ne le faisiez pas. J'espère encore cependant que vous viendrez.

Il y aura bientôt trois ans que nous sommes séparés. Que cet espace me paraît long ! Que de choses se sont passées depuis ce temps-là !... Revenez nous voir et vous trouverez peut-être du changement en moi. Certainement ce ne sera pas par rapport à vous. Je vous garderai toute ma vie une sincère amitié et une grande reconnaissance. Que je regrette le temps où nous faisions ensemble de si belles promenades, où nous parlions ensemble ! Je voudrais bien trouver une occasion de vous revoir. Venez donc, vous serez bien reçu, venez !

A la fin de mai 1836, la famille royale quitte le Hradschin pour se rendre à Tœplitz, puis à Goritz, dont le climat méridional attirait le vieux Roi. Sur la route, à Budweiss, dans une mauvaise auberge, le Duc de Bordeaux est atteint d'une fièvre cérébrale qui met ses jours en danger. La convalescence devait être longue. C'est alors que M. de Blacas fut assez heureux pour pouvoir acheter, près de Budweiss, le château de Kirchberg, au comte d'Orsay et y donner trois mois l'hospitalité aux augustes exilés

(1) Le comte Alfred de Damas.

Peu d'hommes politiques ont été aussi calomniés que M. de Blacas. Depuis le duc de Raguse jusqu'au marquis d'Hautpoul, les auteurs de mémoires ont travesti ce beau caractère et mis en doute son désintéressement. Sa défense serait facile, mais n'entre pas dans le cadre de ce travail. Il nous sera permis seulement de saluer en passant ce fidèle de la monarchie, qui demanda en mourant de n'être pas séparé du maître qu'il avait servi dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et qui repose aux pieds de Charles X dans ce caveau de Goritz, où deux autres rois, hélas! sont venus les rejoindre.

Charles X n'arriva à Goritz que pour y mourir. Deux jours après, le Dauphin publiait la déclaration suivante :

Pendant la vie du Roi, mon auguste père, mes devoirs de fils soumis et de sujet m'imposaient un respectueux silence sur des questions dont la direction n'appartenait qu'à lui seul.

Aujourd'hui que Dieu l'a rappelé dans son sein, je regarde comme un devoir pour moi envers la France et ma famille, dont je suis maintenant le chef, de faire connaître ma volonté. En conséquence, je déclare persister dans l'intention où j'étais à l'époque des événemens de juillet 1830, de transmettre la couronne à mon bien-aimé neveu, le Duc de Bordeaux; mais dans les circonstances actuelles, l'intérêt des enfans de mon bien-aimé frère, le Duc de Berry, exige que je sois en réalité chef de ma famille: et, pour en exercer les droits, je dois être investi de l'autorité royale Je prends donc le titre de Roi, bien résolu à ne faire usage du pouvoir qu'il me donne que pendant la durée des malheurs de la France, et à remettre à mon neveu, le Duc de Bordeaux, la couronne, le jour même où, par la grâce de Dieu, la monarchie légitime sera rétablie.

Car telle est ma volonté. Fait à Goritz le 8 novembre 1836.

LOUIS.

La famille royale partage dès lors son temps entre Goritz et Kirchberg, qu'on avait racheté au duc de Blacas. C'est de là que celui-ci écrivait le 5 août 1837 :

Je n'ai que de très bonnes nouvelles à vous donner du jeune homme qui nous intéresse; je viens de faire une course avec lui et j'en ai été très content; il y aurait cependant encore bien des choses à dire et à faire, il le sent lui-même, mais malheureusement le remède n'est pas auprès du mal. Vous savez que M. de Bouillé (1) se retire; je ne puis, pour le moment, en dire davantage, parce que je ne sais rien de plus et qu'au fait aucun parti n'est pris.

(1) M. de Bouillé.

C'est le comte de Brissac qui succéda à M. de Bouillé. A son tour, M. de Montbel, remplaçant M. de Brissac pendant une absence de celui-ci, donnait des nouvelles du prince :

Je puis vous en rendre bon témoignage, il est fidèle aux préceptes et aux exemples que vous lui avez donnés. Il est franchement et loyalement chrétien. Son esprit est vif, sa mémoire excellente et ornée, son intelligence pénétrante. Mais ce qui est surtout remarquable en lui, c'est la justesse de son jugement et la justice de son cœur... Ce qui fait honneur à ses sentimens, c'est l'affection qu'il a pour vous. Il se plaint de votre silence, est impatient d'avoir de vos nouvelles. Aussi je l'ai charmé en lui remettant votre dernière lettre.

A la fin de 1843, le Comte de Chambord est en Angleterre. Après les réceptions de Belgrave-Square, qui émurent si fort le gouvernement de Louis-Philippe, le prince écrit au baron de Damas :

Londres, le 17 décembre 1843.

Je n'ai pu trouver encore jusqu'ici un seul moment, mon cher baron, pour vous remercier de vos lettres et vous dire tout le plaisir que j'ai eu à revoir vos deux fils Edmond et Maxence (1). Edmond, qui est plus formé et que je connais davantage, me paraît très bien; je ne puis que faire son éloge : il m'a rendu ici beaucoup de petits services dont j'aime à lui exprimer ma reconnaissance.

En voyant se presser autour de moi tant de Français fidèles, j'ai bien regretté de ne pas trouver parmi eux mon ancien gouverneur, que j'aurais été si heureux de revoir. J'apprécie cependant les motifs qui vous ont empêché de venir dans cette circonstance : je sais que c'est un grand sacrifice que vous vous êtes imposé; croyez que c'en est un aussi pour moi.

Le duc de Lévis m'a communiqué vos lettres que j'ai lues avec attention. J'espère que vous aurez été content de celle que j'ai adressée à M. de Chateaubriand : elle répond à votre pensée. J'ai voulu profiter de l'occasion qui m'était offerte de prouver à la France que si je veux régner sur elle, ce n'est que pour mieux assurer son bonheur, que bien loin d'être ennemi d'une sage liberté, je comprends qu'elle est nécessaire dans le temps où nous vivons, mais qu'elle ne peut fleurir en France qu'à l'abri d'institutions monarchiques fortement constituées. Éclairé par de sages conseils, je cherche à remplir de mon mieux et autant que les circonstances le permettent les grands devoirs qui me sont imposés. La Providence fera le reste.

Adieu, mon cher ami, je vous renouvelle l'assurance de ma bien sincère et constante affection.

Henri.

(1) Edmond, comte de Damas d'Anlezy (1820-1875) et Maxence, comte de Damas d'Hautefort (1822-1887). Ce dernier, un des intimes du Comte de Chambord, remplissait auprès de lui les fonctions d'écuyer, pour lesquelles sa compétence était universellement reconnue. En 1873, il avait tout préparé pour l'entrée du Roi à Paris : c'est lui qui eut la douloureuse tâche d'organiser les obsèques à Goritz.

Ce n'est qu'en 1854 que l'ancien gouverneur eut le bonheur de revoir son élève à Prague, où il l'avait quitté vingt et un ans plus tôt. Après cette entrevue, le Comte de Chambord écrivait :

J'éprouve le besoin de vous redire encore tout le bonheur que j'ai eu à vous revoir après tant d'années. Il m'a été bien doux de pouvoir reprendre ma vieille habitude de causer à cœur ouvert avec vous. Je regrette que ce temps se soit écoulé si vite. Mais vous m'avez promis de revenir, et vous tiendrez parole.

Le baron de Damas tint parole : en 1857, il alla déposer aux pieds du Comte et de la Comtesse de Chambord l'hommage de son respect et de sa fidélité. « Il passa à Frohsdorff, dit Poujoulat, des jours qui furent ses derniers grands jours. Que d'entretiens où reparaissaient les années et les hommes d'autrefois, où revenaient sans amertume les vicissitudes et les mécomptes, où les voies de la Providence étaient adorées et où l'invincible confiance restait debout (1) ! » L'émotion qu'il éprouva en faisant au prince des adieux qu'il pressentait devoir être les derniers, fut telle, que le soir même il tomba gravement malade à Vienne. Jamais il ne se remit de cette maladie. La mort d'un de ses fils, le comte Albéric de Damas, tombé glorieusement sous les balles chinoises le 18 septembre 1860, porta à cette santé déjà affaiblie une cruelle atteinte. Une dernière crise, qui l'a trouvé fort dans sa foi et fidèle à son roi, l'a emporté le 6 mai 1862, dans sa soixante-dix-septième année.

« Le Comte de Chambord est franchement et loyalement chrétien (2), » écrivait M. de Montbel en 1837. Ce n'est pas ce qu'auraient voulu les adversaires du baron de Damas. Au moment des intrigues de la Jeune France, quelqu'un disait devant une femme d'esprit : « On veut faire de M. le Duc de Bordeaux un saint, et il nous faudrait un Henri IV ! »

« Eh ! Messieurs, leur répondit Mme Franchet, si le baron de Damas faisait de son élève un saint Louis, de quoi la France aurait-elle à se plaindre ? »

« Peu de monarques ont été des saints; beaucoup ont été sages et heureux : Louis a réuni en lui les deux caractères. Il a possédé à un haut degré les vertus les mieux faites pour assurer

(1) Poujoulat, *Études et portraits*, ch. XXII.
(2) Ce qui ne l'empêcha jamais de repousser l'ingérence du clergé dans les affaires intérieures de la France. Voir sa lettre du 8 février 1873 à Mgr Dupanloup et les *Notes et Souvenirs* du marquis de Dreux-Brézé, V.

le bonheur de la société, la justice, la prudence, la bienveillance, l'activité... Il n'a été ni un grand conquérant, ni un grand réformateur, ni un grand législateur; mais, par la force de ses vertus personnelles, il a porté le renom et la puissance de son royaume plus haut qu'aucun de ses ancêtres. »

Cette appréciation d'un historien anglais (1) ne s'applique-t-elle pas d'une manière frappante au Comte de Chambord? L'unité d'une vie sans faiblesse, la fermeté d'une ligne de conduite délibérément arrêtée dans le calme de l'exil, des vues politiques et sociales en avance sur son siècle, exposées dans des lettres et des manifestes dont la valeur littéraire ne le cède qu'à la générosité de leur inspiration, ont plus fait, à notre avis, pour la cause de la monarchie, que n'eût fait la réalisation du règne constitutionnel offert à Henri V en 1873. Et ce n'est pas une des marques les moins visibles de la Providence en faveur de ce principe, que la continuité de la doctrine chez ses représentans, malgré l'abîme qu'avait paru creuser 1830 entre les deux branches françaises de la maison de Bourbon, malgré les différences d'éducation et de caractère qui donnent à chacun de nos princes leur physionomie propre.

Qu'il me soit permis, en terminant, de relater ce souvenir personnel. Lorsqu'en 1875 j'eus l'honneur d'être présenté à M. le Comte de Chambord par ma tante la duchesse de Blacas, le Roi me dit : « J'ai eu de nombreux gouverneurs; c'est de votre grand-père que je crois avoir le mieux retenu les leçons. » Si le baron de Damas avait vécu, aucun témoignage ne lui eût été aussi précieux, venant de celui qui, deux ans auparavant, avait refusé d'être « le roi légitime de la Révolution. »

Cte DE DAMAS D'ANLEZY.

(1) Frédéric Perry.

LE
« FAUST » DE GŒTHE
SES ORIGINES ET SES FORMES SUCCESSIVES

Schiller disait, dans une de ses épigrammes, à propos de Kant et de ses interprètes : « Que de mendians un seul riche peut nourrir ! Quand les rois bâtissent, les charretiers ont à faire. » Gœthe n'a pas nourri moins de critiques indigens que Kant, et les charretiers n'ont pas chômé pendant le long espace de temps qu'a duré la publication du *Faust*. Lui-même éprouvait un malin plaisir à jeter aux commentateurs « un os à ronger, » et il se plaisait même à intriguer ses amis à propos des mystères plus ou moins transparens que contenait son poème. Eckermann lui disait un jour : « Oui, il y a là de quoi exercer la pensée, et un peu d'érudition y est de temps en temps nécessaire. Je suis content, par exemple, d'avoir lu le petit livre de Schelling sur les divinités de la Samothrace et de savoir à quoi vous faites allusion dans le fameux passage de la *Nuit classique de Walpurgis*. » Et Gœthe lui répondait en riant : « J'ai toujours trouvé qu'il était bon de savoir quelque chose (1). »

Non seulement Schelling, mais Fichte et surtout Hegel ont été mis à contribution pour l'explication du *Faust*, et Schopenhauer, le dernier de la grande lignée des philosophes allemands, n'aurait pas manqué d'être invoqué à son tour si le sys-

(1) *Conversations* d'Eckermann, 15 février 1831.

tème de l'interprétation philosophique n'avait déjà été abandonné à l'époque où le pessimisme s'empara de l'attention publique. On sentait bien que le *Faust* n'était pas un poème comme un autre, qu'il soulevait à chaque page les plus hauts problèmes de la vie et du monde. Réfléchir à ces problèmes, recueillir chemin faisant les mots caractéristiques dont le poète les éclairait, ajouter ainsi un intérêt de plus à l'intérêt dramatique du sujet, c'eût été une tâche élevée, captivante, conforme à l'esprit et au but d'une grande œuvre littéraire. Mais cela ne suffisait pas. On voulait systématiser la pensée du poète, la réduire en formule, ramener à un plan uniforme, nettement conçu dès le début et rigoureusement suivi jusqu'à la fin, des fragmens qui avaient mis soixante ans à se grouper, à se compléter, et qui avaient été rédigés sous les influences les plus diverses.

Aujourd'hui, l'interprétation philosophique a fait place à l'interprétation historique. Il ne s'agit plus de savoir ce que le *Faust* signifie, — c'est à chaque lecteur à voir ce qu'il signifie pour lui, — mais sur quels documens Gœthe a travaillé, et comment ces documens se sont transformés et renouvelés entre ses mains. Des publications intéressantes sont venues faciliter cette recherche. Jusqu'ici on ne connaissait que les éditions publiées par Gœthe, le *Fragment* de 1790 et la *Première partie de la tragédie* de 1808, enfin l'édition complète et posthume de 1833, préparée par lui. Or, voilà que M. Erich Schmidt nous donne un *Faust* primitif, un *Urfaust*, antérieur au fragment de 1790, un premier jet puissant et caractéristique (1). Et, plus récemment, M. Otto Pniower recueille tous les témoignages qu'il a pu trouver sur la composition du poème, dans les écrits de Gœthe, dans sa correspondance et dans son journal, dans les revues et les correspondances contemporaines (2). Ce sont des complémens d'information très précieux à ajouter aux renseignemens que l'on possédait déjà.

I

Faust a-t-il existé? Au XVI[e] siècle personne n'en doutait. Il est vrai qu'au XVIII[e] siècle personne ne doutait non plus de l'existence d'Ossian. Le siège principal de la légende de Faust

(1) *Gœthes Faust in ursprünglicher Gestalt*, 4[e] éd., Weimar, 1899.
(2) *Gœthes Faust, Zeugnisse und Excurse*, Berlin, 1899.

était Wittemberg, la citadelle du luthéranisme. C'est en Saxe qu'il avait accompli quelques-unes de ses actions les plus miraculeuses et qu'il avait fini par rendre son âme au démon qui l'avait servi. Or, vers la fin du XVIIe siècle, un théologien de Wittemberg, Jean-George Neumann, crut devoir à l'honneur de la région où il enseignait de la purger du renom d'avoir donné asile à un réprouvé. Il déclara, dans une *Recherche historique* (1), que jamais aucun citoyen du nom de Faust n'avait été inscrit sur les registres de la ville; que certaines localités qui figuraient dans la légende et qu'on plaçait dans la région de Wittemberg devaient être cherchées plutôt dans le Wurtemberg; que Faust, s'il avait vécu (ce dont beaucoup de gens doutaient), n'avait été, selon toutes les apparences, qu'un obscur bateleur; enfin, que tout le roman dont il était le héros ne devait peut-être son origine qu'à une analogie entre le nom de Faust et celui de l'imprimeur Fust, de Mayence, que ses ennemis avaient accusé de sorcellerie. « D'ailleurs, ajoutait Neumann, si Faust avait été un si redoutable magicien, et s'il avait exercé son art à Wittemberg, pourquoi ne trouve-t-on aucune trace de lui dans les écrits de Luther et de Mélanchton? »

Au fond, ce qui gêne Neumann, c'est que Faust soit venu en Saxe et qu'il y ait fait des dupes. Ce n'est pas son sens historique, c'est son patriotisme local qui est alarmé, et si seulement *Wittemberg* pouvait être changé en *Wurtemberg*, sa conscience serait à l'aise. Ce qui lui fait invoquer l'autorité des réformateurs, appuyée sur leurs propres écrits, c'est qu'il y avait en effet un témoignage de Mélanchton, témoignage indirect, il est vrai, mais qu'il lui importait d'infirmer. Un disciple de Mélanchton, Jean Mennel ou Manlius, originaire d'Anspach en Bavière, dans un écrit publié en 1562, mettait tout un discours dans la bouche de son maître. Celui-ci disait avoir connu un homme du nom de Faust. Cet homme, après avoir étudié la magie à Cracovie, errait de ville en ville, étonnant et trompant le public. Venu en Saxe, il se vantait d'avoir gagné seul, par ses sortilèges, toutes les victoires des armées impériales en Italie. L'électeur Jean l'ayant expulsé de ses États, il se réfugia à Nuremberg. Le même Faust, voulant donner au peuple de Venise un spectacle extraordinaire, déclara qu'il monterait au ciel aux yeux de tous. Le

(1) *Disquisitio historica de Fausto præstigiatore*, Wittemberg, 1683.

diable l'éleva en effet jusqu'à une certaine hauteur, mais le laissa retomber si brusquement qu'il pensa en perdre la vie. Le lieu de sa mort, dans le récit attribué à Mélanchton, est placé dans un bourg du duché de Wurtemberg. Au milieu de la nuit, la maison qu'il habite est ébranlée dans ses fondemens. Le lendemain, comme l'heure de midi approchait déjà, son hôte, ne le voyant pas reparaître, entra dans sa chambre et le trouva étendu sur le plancher devant son lit, le cou tordu et la face retournée. Pendant sa vie, ajoute le récit, un démon le suivait toujours sous la forme d'un chien (1).

Il existe un autre témoignage, plus ancien et plus explicite, quoique moins complet, que Neumannn ne paraît pas avoir connu : c'est celui de Jean Tritheim ou Trithemius, un des hommes les plus savans et les plus considérés de son temps, mort en 1516 comme prieur du couvent des bénédictins à Wurzbourg. Un de ses amis, le mathématicien Virdung, de Hasfurt, lui avait écrit qu'on attendait dans cette ville le grand magicien George Sabellicus et lui avait demandé des renseignemens sur ce personnage. Tritheim lui répond, à la date du 20 août 1507 : « L'homme dont tu me parles, qui ose s'appeler le premier des nécromanciens, n'est qu'un hâbleur, qui mériterait d'être frappé de verges pour ses propos scandaleux et impies. Il s'appelle tour à tour George Sabellicus et Faust le Jeune, expert en toute sorte de magie et de science occulte. Revenant, l'année dernière, de la marche de Brandebourg, et passant par Gelnhausen, j'ai trouvé cet homme, dont on me disait merveilles ; mais, ayant appris ma présence dans la ville, il s'enfuit, et l'on ne put jamais le décider à paraître devant moi. Il avait déclaré que, si tous les écrits de Platon et d'Aristote étaient perdus, il pourrait, par la puissance de son génie, les rétablir plus beaux et plus complets. Il se rendit plus tard à Wurzbourg, et, d'après ce que l'on m'a rapporté, il dit, en présence de plusieurs personnes, que les miracles de Jésus-Christ n'avaient rien de si miraculeux, et

(1) *Locorum communium collectanea*, Bâle, 1562. — Les dires de Manlius sont répétés par Jean Wier ou Wierus, médecin du duc Guillaume de Clèves (*De Præstigiis dæmonum*, Bâle, 1568). — Philippe Camerarius, à son tour, confirme le témoignage de Wier (*Horæ subcisivæ*, Francfort, 1602) Il ajoute, pour l'avoir entendu dire, qu'un jour Faust fit paraître brusquement devant ses compagnons une vigne chargée de raisins mûrs, et lorsqu'ils voulurent les saisir, ils s'aperçurent qu'ils tenaient chacun un couteau à la main, avec lequel ils s'apprêtaient à se couper le nez.

qu'il les répéterait où et quand on voudrait. A Creuznach, où il arriva cette année vers la fin du carême, il se glorifiait d'être le plus grand alchimiste qui eût jamais vécu, se faisant fort de connaître et d'accomplir les souhaits de chacun. Franz de Sickingen, qui aimait les sciences occultes, lui confia la direction d'une école ; mais il abusa des jeunes gens qui lui étaient confiés, et se sauva pour éviter le châtiment qui l'attendait. Voilà ce que je puis affirmer avec certitude de cet homme. »

Le témoignage de Tritheim est formel. Il n'a pas vu Faust, mais il s'est trouvé en contact presque immédiat avec lui, et il aurait pu le confondre, si Faust ne s'était dérobé devant lui. Mais d'autres l'ont vu. Le chanoine Conrad Mudt, ou Mutianus Rufus, de Gotha, un des meilleurs humanistes du siècle, écrit, à la date du 3 octobre 1513 : « Il est venu à Erfurt, il y a une huitaine de jours, un chiromancien nommé George Faust, grand hâbleur et impertinent bavard. Le peuple admire ces gens. Je l'ai entendu débiter ses sottises dans l'hôtellerie, sans daigner lui rabattre le caquet : que m'importent les insanités des autres? » Un médecin de Worms, Philippe Begardi, auteur d'un livre sur l'hygiène (1), a connu des gens qui ont été les dupes de Faust. Un ecclésiastique de Bâle, Jean Gast, a dîné avec lui en docte compagnie, et il raconte que Faust remit au cuisinier, pour les apprêter, des oiseaux rares, comme on ne les voyait pas dans cette région et comme on ne pouvait se les procurer à aucun prix; il était aussi accompagné d'un chien et d'un cheval, « probablement des démons déguisés; » le chien prenait même quelquefois, à ce qu'on disait, la forme d'un valet qui le servait à table (2).

Ici s'arrête la série des témoignages directs, ou du moins très rapprochés. Ensuite les récits deviennent de plus en plus merveilleux. Vers la fin du siècle, un théologien, nommé Augustin Lercheimer, écrit un livre (3) pour prémunir les âmes chrétiennes contre les dangers de la magie, encore plus pernicieuse, dit-il, pour ses adeptes que pour ses victimes, puisqu'elle les prive du salut éternel; et, entre autres exemples qu'il cite, il raconte comment Faust, ayant un jour dîné avec ses compagnons dans un village de la Bavière, les transporta, à soixante lieues de là, dans les caves de l'évêque de Salzbourg, et com-

(1) *Zeyger der Gesundheit*, Worms, 1539.
(2) *Sermones convivales*, Bâle, 1554.
(3) *Christlich bedenken und erinnerung von Zauberey*, Heidelberg, 1585.

ment, quand le sommelier survint, Faust le jucha dans les branches les plus élevées d'un sapin, où il l'abandonna, tandis que toute la bande reprenait son vol à travers les airs. On voit que l'imagination populaire a déjà brodé sur l'histoire; Faust est décidément entré dans la légende.

Il n'y a aucune raison de douter que le personnage dont parlent les témoins précités ait réellement vécu, quels que soient d'ailleurs son vrai nom et sa vraie origine, qu'il se soit appelé Jean ou George Faust, ou George Sabellicus; qu'il appartienne au Wurtemberg, ou à la Saxe, ou au Palatinat du Rhin. Il est même probable qu'il changeait souvent de nom, comme il changeait le théâtre de ses exploits. Mais on voit aussi, d'après l'ensemble des témoignages contemporains, à quelle espèce de personnage nous avons affaire. Les sciences occultes, dans lesquelles il se disait le premier des maîtres, ont toujours eu deux sortes d'adeptes, ceux qui y croyaient et ceux qui en tiraient profit, les naïfs et les charlatans. Faust était du nombre de ceux-ci. Il n'avait rien d'un Agrippa de Nettesheim, avec lequel ses contemporains le comparaient quelquefois, et, au fond, il se souciait peu de savoir dans quelle sphère résidaient les esprits qu'il prétendait soumettre à sa volonté. Mais ce n'était pas non plus un simple baladin de carrefour. Il savait se métamorphoser selon le public auquel il s'adressait, et il trouvait ses dupes dans le grand comme dans le petit monde. Il était, du reste, bon compagnon, intarissable en paroles, et jamais à court d'expédiens. Le peuple admire ces gens, dit Mutianus Rufus. Le peuple, en effet, a adopté Faust, tandis que les savans le méprisaient; il l'a idéalisé en beau et en laid, et il a reporté sur lui sa vague conscience d'un mystérieux au-delà.

II

Un des critiques les plus pénétrans qui se soient occupés du *Faust*, Kuno Fischer, fait cette remarque que le poème de Gœthe a tous les caractères d'une épopée nationale (1). Le personnage principal est historique, mais il a été aussitôt transformé par la légende. Le sujet n'est pas l'invention personnelle d'un poète, mais le résultat lentement accumulé d'une tradition

(1) Kuno Fischer, *Gœthes Faust*, 3e éd., Stuttgart, 1893.

populaire; il a reçu l'empreinte de deux révolutions, l'une religieuse, l'autre philosophique et littéraire, pendant lesquelles s'est constitué le génie de la nation; Gœthe a eu deux collaborateurs, l'esprit de la Réforme et celui de la période *Sturm-und-Drang*.

L'esprit de la Réforme anime toute la vieille légende. La première édition imprimée sortit des presses de Jean Spies à Francfort-sur-le-Mein, en 1587. L'imprimeur disait avoir reçu le manuscrit d'un de ses amis habitant Spire. L'histoire, ajoutait-il, que tout le monde demandait à connaître, était puisée en grande partie dans les propres écrits de Faust; elle était donnée en avertissement à tous ceux qui pourraient se laisser tenter par une curiosité présomptueuse et impie. Faust, d'après le livre de Spies, est né à Roda, près de Weimar; il est le fils de paysans pauvres et craignant Dieu, qui l'envoient à Wittemberg, auprès d'un oncle riche et sans enfans, pour étudier la théologie; car « il montrait déjà une grande vivacité d'esprit et une grande envie de savoir. » Faust est reçu docteur. Mais bientôt « il met les Saintes Écritures sous le banc, » et il se rend à l'université catholique de Cracovie, où l'on enseignait la magie. Il étudie jour et nuit les livres chaldéens, grecs et arabes. Dès lors, il ne veut plus être appelé théologien, mais docteur en médecine, mathématicien et astrologue. Il a auprès de lui « un mauvais garçon, » Christophe Wagner, qu'il appelle son fils, et qui devient son *famulus*. Enfin, il conclut avec le diable son fameux pacte, le fait central de la légende. La conjuration a lieu dans une forêt, près de Wittemberg. Le diable refuse d'abord d'entrer dans le cercle tracé par Faust; enfin, cédant à une évocation plus puissante, il apparaît sous la figure d'un moine. Avant d'arrêter les clauses du contrat, il faut qu'il obtienne l'autorisation de Lucifer, le prince de l'enfer; car lui-même, Méphistophélès, n'est qu'un démon subalterne. Le pacte signé, Faust est irrémédiablement perdu. Plus tard, à l'approche du châtiment, il sera saisi d'effroi; il demandera l'assistance d'un homme pieux, médecin comme lui, mais qui a gardé sa foi et qui a continué de s'édifier dans les Écritures. Mais ce sera en vain, car la grâce divine se sera éloignée de lui, et nul homme sur la terre n'a le pouvoir de remettre les péchés d'un autre homme (1). Pour le moment, Faust est aveuglé par son

(1) Theophilus, dont la légende a été mise en drame par Rutebeuf, conclut

orgueil. Il pense « que le diable n'est pas si noir qu'on le dépeint, ni l'enfer si chaud qu'on le dit. » Il veut « sonder les élémens, » et comme les dons qu'il a reçus d'en haut et les enseignemens qu'il peut recevoir des hommes n'y sauraient atteindre, il faut que le prince de l'enfer soit son précepteur. Il est semblable « aux géans dont parlent les poètes, qui entassaient les montagnes pour guerroyer contre Dieu, ou au mauvais ange qui fut précipité dans l'abîme. » Si du moins Méphisto avait pu lui prêter réellement « les ailes d'aigle » qu'il demandait pour percer les profondeurs du ciel! Mais le savoir qu'il lui communique n'est que la plus pauvre scolastique du temps. Il lui apprend, par exemple, que le soleil tourne autour de la terre, et qu'il répand d'autant moins de chaleur qu'il est placé plus haut dans le firmament; en d'autres termes, qu'il fait moins chaud en été qu'en hiver. Faust a fait, sous tous les rapports, un marché de dupe.

Après avoir sondé les origines, Faust veut connaître son siècle et jouir de son pouvoir magique. Il parcourt l'Europe du nord au midi, porté sur le cheval ailé ou sur le manteau de Méphisto, amusant ses amis et ses convives, dupant le paysan et le seigneur, par des tours plus ou moins innocens. A Paris, il admire les hautes écoles. A Venise, il se régale de vins grecs. Mais ce n'est qu'à Rome qu'il se trouve tout à fait dans son élément. Il visite le palais du pape, croise la foule de ses serviteurs et de ses courtisans, voit sa table bien garnie, et demande pourquoi Méphisto ne l'a pas fait pape. A Constantinople, il se présente au sultan comme le prophète Mahomet, « sous la forme et avec les ornemens d'un pape, » et il passe six jours dans le harem. De retour en Allemagne, il est mandé à la cour de Charles-Quint à Insbruck, et il faut qu'il fasse voir à l'Empereur « le puissant roi Alexandre de Macédoine et son épouse, dans leur vraie forme et attitude, tels qu'ils furent pendant leur vie. » Alexandre apparaît, en effet, « comme un petit homme trapu, » avec des joues rouges, une épaisse barbe rousse, une figure sévère et des yeux de basilic. » Quant à la reine de Macédoine, Charles-Quint remarque qu'elle a dans la nuque une grande verrue brune, comme on le lui avait appris (1). L'intention de l'auteur

aussi un pacte avec le diable; mais ensuite il se repent et implore Notre-Dame, qui arrache le pacte à Satan. — Voir *Rutebeuf*, par Léon Clédat, Paris, 1891.

(1) Marie de Bourgogne, la femme de Charles-Quint, avait, dit-on, une marque pareille dans la nuque. Quant à Alexandre, il ressemble fort au portrait de Charles-Quint.

perce à travers les extravagances du récit. Mahomet couvert du manteau papal, Faust se jugeant digne de siéger au Vatican, montrent ce qu'était à ses yeux le catholicisme : une idolâtrie déguisée, une institution de Satan. Quant à Charles-Quint, l'ennemi du luthéranisme, mais le chef de l'Empire, il est traité avec un mélange de respect et d'ironie. Il peut bien se considérer comme un émule d'Alexandre, mais il approuve la magie noire puisqu'il la consulte, et Faust ne le quitte que comblé de présens.

A côté de l'influence luthérienne, une autre influence, moins marquée cependant, se rencontre dans quelques épisodes : c'est celle de la Renaissance. Le dernier lien par lequel Méphisto enlace Faust et le reprend, lorsqu'un tardif repentir menace de le lui arracher, c'est l'attrait de la beauté, non point, il est vrai, comme un objet de contemplation, mais comme une excitation à la volupté. A la fin d'un souper, Faust fait apparaître devant un groupe d'étudians « la belle figure de la reine Hélène, vêtue d'un précieux manteau de pourpre, la taille élancée, ses cheveux d'or tombant jusqu'à ses genoux ; elle avait des joues roses, la bouche petite, des lèvres rouges comme des cerises, et un cou blanc comme celui d'un cygne ; aucun défaut n'était en elle, si ce n'est qu'elle avait l'air hardi et provocant. » L'apparition a lieu le dimanche après Pâques ; c'est comme une résurrection païenne, faisant contraste à la résurrection chrétienne (1). Pendant la dernière des vingt-quatre années dévolues à Faust, il prend Hélène pour femme ; elle lui donne un fils, et, le jour où il livre son âme à Satan, la mère et le fils s'évanouissent.

III

« Soyez vigilans, car le diable, votre ennemi, rôde alentour comme un lion rugissant, cherchant sa proie ; résistez-lui et soyez fermes dans la foi : » ces mots qui terminent le récit de Spies, ce conseil biblique indique l'esprit de toute la vieille littérature sur Faust. Cette littérature n'a rien de naïf. Le Faust de Spies et de ses successeurs n'est point une de ces figures à la fois

(1) Dans l'édition de 1590, Faust, expliquant Homère à l'université d'Erfurt, évoque les héros de la guerre de Troie : Menélas, Achille, Hector, Priam, Pâris, Ulysse, Ajax, Agamemnon, et d'autres, même le cyclope Polyphème, dont la vue remplit les étudians de terreur.

très réelles et très idéales dans lesquelles se peint spontanément le génie d'une nation au moment où elle prend conscience d'elle-même; c'est le produit d'un siècle très raisonneur. Il y avait bien, dans l'ardente curiosité de Faust et dans ses velléités d'indépendance, les élémens d'un caractère poétique; mais ces élémens ne se dégagèrent que plus tard. A l'époque où la légende prit sa première forme, elle ne tendait qu'à se développer dans le sens de l'édification et de la controverse; c'était un texte à remontrance, une démonstration par l'exemple. Un auteur wurtembergeois, George-Rodolphe Widman, publia, dans la dernière année du siècle, douze ans après Spies, une « Histoire véridique des horribles et abominables péchés et vices et des aventures merveilleuses et singulières du fameux magicien et nécromancien docteur Jean Faust, avec des exhortations utiles et de beaux exemples pour l'instruction et l'avertissement des lecteurs (1). » L'ouvrage de Widman contient trois parties et n'a pas moins de 671 pages. Les « aventures » sont les mêmes que chez Spies, sauf quelques variantes; ce qui est en grande partie nouveau, ce sont les « exhortations. » Faust est né dans le duché d'Anhalt; c'est à l'université catholique d'Ingolstadt qu'il étudie la magie. Le voyage à Rome et à Constantinople est omis; mais on rappelle complaisamment les « crimes » des papes; Grégoire VII est présenté comme un magicien. Widman attaque violemment le célibat des prêtres; il répète presque textuellement les instructions du catéchisme de Luther: « Dieu veut que nous honorions l'état de mariage et que nous le considérions comme un état saint, parce que c'est lui qui l'a institué, et qu'il l'a institué avant tous les autres états. Il faut que tous les autres états, soit spirituels, soit temporels, s'abaissent devant celui-ci, qui les surpasse tous. Les prêtres, les moines, les nonnes, qui méprisent le mariage, résistent au commandement de Dieu. » Dans Spies, Faust exprime un jour l'envie de se marier, et il faut que Lucifer intervienne pour l'en guérir. Chez Widman, une des clauses du pacte est que Faust renonce à jamais au mariage; ainsi le diable sera plus sûr de faire son œuvre en lui. Enfin Widman, en « véridique historien, » veut assigner des dates aux événemens, et ces dates constituent un parallélisme curieux entre la vie de Faust et celle de Luther. Le pacte est conclu en 1521,

(1) *Wahrhaftige Historien*, etc., Hambourg, 1599.

l'année où Luther prononce devant la diète de Worms ses paroles célèbres : « Me voici, je ne puis faire autrement ; que Dieu m'assiste ! » Faust commence ses voyages en 1525, l'année du mariage de Luther. Il livre son âme à Lucifer en 1545, quand Luther publie son pamphlet, *la Papauté romaine fondée par le diable* (1). Faust ressemble ici à une personnification de la Contre-Réforme.

L'ouvrage de Widman répondait trop à l'esprit du temps pour ne pas jouir d'une longue faveur. Ce qui lassa d'abord la patience du public, ce ne furent pas les dissertations morales, mais les aventures de voyage de Faust et ses conversations plus ou moins savantes avec Méphisto ; elles disparurent en partie dans un nouveau remaniement qui fut fait, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, par un médecin de Nuremberg, Jean-Nicolas Pfitzer. Mais « la Vie scandaleuse et la Fin terrible du fameux magicien Jean Faust, montrée en exemple au méchant monde, » qui parut en 1674, comptait encore plus de six cents pages. Toute l'histoire fut enfin réduite, « pour l'agrément du lecteur, » en un mince volume, dont la première édition est de 1728, et qui était encore très répandu au temps de la jeunesse de Gœthe. L'auteur anonyme, sans trop prêcher, protestait seulement « de ses intentions chrétiennes et de ses vœux charitables pour la conversion des pécheurs (2). »

IV

La légende, d'une rédaction à l'autre, s'allongeait, se raccourcissait, mais, au fond, ne changeait pas ; elle restait dogmatique, sermonneuse, un instrument de polémique et de propagande. Pour qu'elle se pénétrât d'un esprit nouveau, il fallut qu'elle passât de la main des théologiens dans celle des poètes. Mais ce n'est pas dans l'Allemagne de ce temps qu'elle pouvait se transformer. L'Allemagne resta théologique jusqu'au milieu du XVIIe siècle ; la constitution de sa foi religieuse demeura sa grande affaire, tandis qu'en Angleterre, dans cet autre pays de vieille souche germanique, une vraie renaissance littéraire côtoya et même pendant quelque temps domina la Réforme. En

(1) C'est Kuno Fischer qui a d'abord établi ce parallélisme (*ouvrage cite*).

(2) *Zu einer herzlichen Vermahnung und Warnung, von einem Christlich Meynenden.*

Angleterre, le rétablissement de la paix après les longues guerres civiles, l'extension des relations politiques et commerciales, l'accroissement de la richesse publique, l'empire de la mer qui s'ouvrait et le monde qui s'agrandissait devant l'imagination, enfin le contre-coup du mouvement général de l'époque, toutes ces causes réunies avaient développé le goût des lettres et des arts. L'Angleterre eut bientôt le premier théâtre de l'Europe. Des troupes de comédiens anglais voyagèrent sur le continent, d'abord dans les régions maritimes, dans les Pays-Bas, dans les villes hanséatiques, enfin dans toute l'Allemagne. On signale leur présence à Dresde et à Berlin entre les années 1585 et 1587, c'est-à-dire à l'époque où parut le livre de Spies. C'est sans doute par eux que le poète anglais Marlowe connut la légende. Sa *Tragique histoire de la vie et de la mort du docteur Faust* paraît avoir été écrite en 1588 (1); lui-même mourut en 1593, dans sa trentième année. La première représentation connue du *Faust*, mais qui ne fut sans doute pas la première, eut lieu en 1594, et vingt-deux autres représentations suivirent jusqu'en 1597. La pièce fut imprimée en 1604, quand le succès au théâtre parut épuisé, et après que le texte eut passé par tous les remaniemens et renouvellemens qu'il plut aux comédiens de lui faire subir (2).

Marlowe était, selon tous les indices, un des esprits les plus déréglés de son temps. « On le considérait pour ses vers et on le haïssait pour sa vie, » dit son éditeur anglais de 1826. Son contemporain Greene lui reproche ses discours impies. Il mourut dans un duel. S'est-il peint lui-même dans Faust, comme on l'a quelquefois insinué? Ce serait une incarnation de plus dans ce sujet à face multiple. Ce qui est certain, c'est qu'il a fait vivre le personnage; d'un symbole il a fait un homme. Le Faust de Marlowe n'est ni un sceptique, ni un croyant; c'est un esprit dévoyé, à qui la direction de sa vie échappe, et qui, après avoir voulu savoir, pouvoir, jouir au delà de toute mesure, finit par

(1) Des allusions à la campagne de la Grande Armada, au siège d'Anvers par Alexandre Farnèse, duc de Parme, et à ses projets de descente en Angleterre rendent cette date probable. La traduction anglaise du livre de Spies est probablement un peu postérieure.

(2) Édition moderne de H. Breymann (Heilbronn, 1889). Traduction allemande de Alfred van der Velde (Breslau, 1870). Traduction française de F. Rabbe Paris, 1889). La traduction de François-Victor Hugo est très défectueuse, et l'introduction est un tissu d'erreurs.

recourir au néant comme à son dernier refuge. Il a toujours près de lui son bon ange d'un côté, et son mauvais ange de l'autre, qui apparaissent presque à chaque scène; il se décide ordinairement pour le dernier, mais plutôt par lassitude que par conviction. Son âme est une hôtellerie mal tenue, où ses folles passions se démènent. Il n'aurait pas besoin de se donner au démon; il pourrait s'appliquer à lui-même ces paroles que prononce une fois Méphistophélès : « Je porte l'enfer en moi; l'enfer est où je suis. » Le drame s'ouvre par un monologue, qui se retrouvera dans les pièces populaires allemandes, et auquel Gœthe donnera de magnifiques développemens. Faust passe en revue les sciences qui avaient cours dans les écoles, la logique, la jurisprudence, la théologie. Celle-ci lui semblerait encore la meilleure, si elle ne manquait son objet. Il ouvre une Bible, et il lit : « Le salaire du péché est la mort. Si nous disons que nous n'avons point péché, nous nous mentons à nous-mêmes. » — « Mais alors, continue-t-il, nous sommes condamnés à mourir d'une mort éternelle. Théologie, adieu! La magie, voilà ce qui enflamme les désirs de Faust! Quel monde de richesses et de délices, de pouvoir et d'honneurs est promis ici à l'artisan studieux! Tout ce qui se meut entre les pôles immobiles sera à mes ordres. Empereurs et rois ne sont obéis que dans les limites de leurs domaines; ils ne peuvent ni soulever les vents, ni déchirer les nuages; mais l'empire de celui qui excelle en cet art s'étend aussi loin que l'esprit de l'homme. Un magicien profond est un dieu tout-puissant. » Et, après que le mauvais ange lui a dit qu'il sera sur la terre ce que Jupiter est au ciel, il énumère tout ce qu'il demandera aux esprits : « Je les ferai voler dans l'Inde pour me chercher de l'or, sonder l'Océan pour en retirer la perle d'Orient, fouiller les recoins du Nouveau Monde pour me procurer des fruits savoureux et des friandises princières. Ils me révéleront les mystères de la philosophie; ils me diront les secrets de tous les rois étrangers. Ils élèveront, si je le veux, un mur d'airain autour de l'Allemagne, et du Rhin rapide ils feront une ceinture à la belle ville de Wittemberg. » Il veut que Méphistophélès lui donne un livre où il trouvera toutes les incantations pour évoquer les esprits, un autre, au moyen duquel il pourra suivre tous les mouvemens des corps célestes, un autre encore, qui lui fera connaître toutes les plantes qui ornent la surface de la terre. Tout cela vaut bien le prix d'une

âme. Et pourquoi Faust ne donnerait-il pas son âme? Son âme n'est-elle pas à lui? Le mot de damnation ne l'effraye pas, car qu'est-ce autre chose qu'un mot? L'enfer sera pour lui l'Élysée; il conversera avec les anciens philosophes. Il a des momens où il est plus diabolique que Méphistophélès. Quand celui-ci lui parle du temps où il voyait la face de Dieu, il lui répond : « Quoi! le grand Méphistophélès est à ce point ému d'être privé des joies du ciel! Apprends donc de Faust le mâle courage, et méprise ces joies que tu ne posséderas plus jamais. » Mais, dans d'autres momens, le bon ange semble reprendre le dessus : « Oh! quelque chose résonne à mon oreille : Faust, abjure cette magie, retourne à Dieu! » Et qu'est-ce donc que cette haute science qu'on lui a promise? Après une leçon d'astronomie, il dit à Méphistophélès : « Comment! c'est tout ce que tu sais? Wagner pourrait m'en apprendre autant. » Il implore le Christ, dont le sang a coulé pour tous les hommes, et il faut que Lucifer apparaisse en personne pour lui rappeler sa promesse, et que Méphistophélès invente de nouvelles séductions pour le retenir. Hélène, la plus belle des femmes qui ont vécu, remonte pour lui du séjour des ombres. Mais, enfin, le soir de son dernier jour arrive : « Ah! Faust, tu n'as plus qu'une pauvre heure à vivre, et puis tu seras damné pour l'éternité. Arrêtez-vous, sphères toujours mouvantes du ciel! Que le temps ne marche plus, et que minuit ne vienne jamais! Bel œil de la Nature, lève-toi, lève-toi encore, et fais un jour perpétuel! Ou, du moins, que cette heure soit une année, un mois, une semaine, un jour ordinaire, afin que Faust puisse se repentir et sauver son âme! Mais les astres se meuvent toujours, le temps se précipite, la cloche va sonner, le démon va venir, et Faust sera damné... La demi-heure est passée, l'heure entière le sera bientôt. O Dieu, si tu ne veux pas avoir pitié de mon âme, cependant, pour l'amour du Christ dont le sang m'a racheté, mets un terme quelconque à ma peine. Que Faust vive en enfer mille ans, cent mille ans, mais qu'à la fin il soit sauvé!... O mon âme, change-toi en gouttelettes et tombe au fond de l'Océan, afin qu'on ne te retrouve jamais! »

Le chœur engage les spectateurs, dans les dernières lignes, à ne pas appliquer témérairement leur esprit à des mystères que Dieu a voulu cacher aux hommes. La leçon est grandie; elle ne porte plus sur tel ou tel commandement à observer, sur tel ou tel péché à éviter, mais sur la destinée humaine en gé-

néral et sur ses bornes infranchissables. Il y a dans la *Tragique histoire* de Marlowe comme un ressouvenir de la fatalité antique. Après lui, le sujet passera encore de main en main; Faust sera perdu ou sauvé, selon le courant des idées de chaque époque, selon que son aventure paraîtra plus ou moins noble, plus ou moins coupable. Mais cette aventure sera désormais celle d'un être humain, réel et vivant, avec les rêves qui l'agitent et les éternels problèmes qui le tourmentent. Désormais le drame est dégagé de la légende.

V

S'il est probable que ce furent les comédiens ambulans qui firent connaître le sujet de Faust en Angleterre, il est plus probable encore que c'est par eux que la pièce de Marlowe se répandit en Allemagne. Ils servirent deux fois d'intermédiaires entre les deux pays. Marlowe prélude, à plus d'un siècle de distance, à la grande influence que son contemporain Shakspeare exercera sur le théâtre allemand. Il agit directement sur les pièces populaires, et, par elles, sur la tragédie de Gœthe. Il est hors de doute que, même sans lui, Faust n'aurait pas tardé à monter sur les tréteaux et à prendre sa place dans ce répertoire cosmopolite où les héros de l'antiquité païenne se mêlaient aux personnages de la Bible et aux chevaliers du moyen âge. Mais le drame de Marlowe avait une empreinte trop caractéristique pour ne pas attirer dès l'abord l'attention des organisateurs de spectacles. Certaines situations devinrent, pour ainsi dire, typiques, et furent considérées désormais comme inséparables du sujet.

Tel était, avant tout, le premier monologue de Faust; l'action ne pouvait s'engager plus naturellement que par ce morne tableau des enseignemens de l'École et par cet appel désespéré à une science supérieure, révélée par la magie. Les deux influences qui se disputent l'âme de Faust continuèrent de se personnifier dans deux anges ou dans deux esprits, dont l'un parlait en voix de soprano et l'autre en voix de basse. Les clowns du théâtre anglais furent remplacés par le personnage comique, le Hanswurst qui excita plus tard la mauvaise humeur de Gottsched, ou le Kasperle viennois qui résista plus longtemps à l'influence classique. Dans les pays catholiques, Méphistophélès n'osa plus apparaître sous la figure d'un moine; on en fit un gentilhomme

d'allure plus ou moins élégante. Quand Faust arrivait à la fin de sa carrière, il comptait encore les derniers instans qui le séparaient de l'enfer. Mais bientôt il ne suffira plus que l'horloge sonne; le veilleur de nuit viendra chanter son couplet d'heure en heure, et le ton calme de sa mélodie fera contraste avec les angoisses du pauvre docteur. C'est Kasperle qui, lassé de son service auprès de Faust, occupe ordinairement cet emploi, moins dangereux et plus lucratif. Kasperle s'essaye aussi à la magie, mais seulement pour se divertir et pour divertir les spectateurs; et quand les diables qu'il a évoqués lui demandent son âme, il leur répond : « Je sais bien que j'ai un corps, et j'en ai trop besoin pour vous le céder. Mais Kasperle n'a pas d'âme; elles étaient toutes données quand il est venu au monde. » Les diables ont assez d'esprit pour ne pas insister.

Neumann disait déjà, à la fin du XVII[e] siècle, que Faust serait moins connu en Allemagne s'il n'avait été si souvent mis au théâtre. On sait qu'une tragédie dont il était le héros fut jouée à Dresde par les comédiens anglais, le 7 juillet 1626; c'était sans doute celle de Marlowe, car il est dit que les mêmes comédiens donnèrent, le dernier jour du mois, le *Juif de Malte*. Ensuite un *Faust* allemand fut représenté à Hanovre en 1661, à Dantzig en 1668, à Francfort-sur-le-Mein en 1742 et en 1767. Un compte rendu de la représentation qui eut lieu à Dantzig en 1668, pendant la foire, nous a été conservé par George Schrœder, membre du Conseil de la ville. Le drame s'ouvre par un prologue dans l'enfer; Pluton appelle les démons devant lui, et leur recommande de séduire l'humanité par tous les moyens en leur pouvoir. « Là-dessus, continue le récit, il arrive que le docteur Faust, ne voulant pas se contenter de la science ordinaire, consulte les livres de magie, et conjure les démons pour les attacher à son service. Il s'informe de leur vitesse; il ne lui suffit pas qu'ils soient aussi rapides que les cerfs, les nuages et les vents; il n'accepte que celui dont la vitesse égale celle de la pensée de l'homme. » Viennent ensuite les diverses conjurations de Faust. Enfin son dernier jour arrive: « Il compte toutes les heures, jusqu'à ce que la cloche sonne la douzième. Puis il exhorte son serviteur à ne pas s'adonner à la magie. Les diables surviennent et s'emparent de Faust; ils le lancent de tous côtés et le déchirent cruellement. On représente de plus comment il est martyrisé dans l'enfer, où il est tantôt élevé en l'air, tantôt

jeté brusquement en bas, et où l'on voit ces mots écrits en lettres de feu : *accusatus est, — judicatus est, — condemnatus est* (1).

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, au temps de Gottsched et de Félix Weisse, les drames populaires cèdent peu à peu la place aux pièces plus ou moins classiques, imitées de la France ou de l'Angleterre. Mais Faust continue de figurer sur les théâtres de marionnettes, à côté de don Juan, d'Esther, de Médée, de Geneviève de Brabant et de l'Enfant prodigue. En 1770, au temps où Gœthe terminait ses études à Strasbourg, un drame sur Faust est encore représenté à Hambourg. En 1779, on joue à Vienne une pantomime, dont le programme est publié en français et en allemand : « Dernier jour du docteur Faust, pantomime dressée sur un plan allemand d'un de nos amateurs de théâtre, représentée par des enfans au Théâtre impérial et royal. » Suit la traduction allemande. Ce sont les marionnettes qui vécurent le plus longtemps. Toutes ces pièces, tragédies, comédies ou jeux de marionnettes, étaient rarement écrites en entier. On indiquait la suite des scènes, avec les passages caractéristiques, et l'acteur ou le régisseur brodaient sur ce canevas mobile. Après que le sujet eut été remis en lumière par le peintre Müller, par Klinger, par Lessing et par Gœthe, les érudits se mirent à recueillir et à fixer ce qui avait longtemps flotté dans la tradition, et il en résulta d'ingénieuses restitutions, comme celle que Simrock tenta en 1846. Jusqu'à quel point ces restitutions étaient-elles fidèles? « Je n'ai pu, dit Simrock dans sa préface, suivre exclusivement aucune des différentes versions, de même que je n'ai pu en écarter aucune. J'ai dû rassembler de toutes parts les meilleurs traits. Certains détails sont puisés dans mes souvenirs, mais je n'ai rien ajouté d'essentiel. Que la forme du dialogue, que l'exécution me reviennent, et que tous les vers soient de moi, cela va sans dire. » Simrock aurait pu ajouter qu'il était impossible qu'un travail de ce genre ne fût traversé çà et là par un ressouvenir involontaire de Gœthe, dont le nom plane sur toute cette littérature (2).

(1) W. Creizenach, *Versuch einer Geschichte des Volksschauspiels vom Dr Faust*, Halle, 1878. — E Faligan, *Histoire de la légende de Faust*, Paris, 1888.

(2) *Doctor Johannes Faust, Puppenspiel in vier Aufzügen, hergestellt von* K. Simrock, Francfort, 1846. — Voir aussi J. Scheible, *Das Kloster*, 5[e] vol., Stuttgart, 1847.

VI

La tragédie de Gœthe est, après la *Tragique histoire* de Marlowe, le second renouvellement original de la légende. Gœthe, au moment d'écrire les premières scènes du premier *Faust*, ne connaissait pas l'œuvre de Marlowe (1). Ce fut, d'après son propre témoignage, la pièce de marionnettes qui lui servit de point de départ. Il parle, au commencement de ses Mémoires, d'un théâtre de marionnettes, dernier cadeau de Noël qu'il reçut de sa grand'-mère, « sur lequel des mains autres que les siennes firent d'abord mouvoir les personnages, mais qu'on lui permit bientôt d'animer de ses propres inventions. » Que jouait-on sur cette scène enfantine, dont l'impression se prolongea, dit-il, jusque dans son âge mûr ? Peut-être déjà le magicien Faust, comme le suppose Kuno Fischer. En tout cas, Gœthe put voir jouer déjà la pièce de marionnettes à Francfort, sa ville natale, où il resta jusqu'au commencement de sa dix-septième année. Il la vit sûrement représenter à Leipzig, où il fit ses premières études de droit, de 1765 à 1768. Il visita aussi, à Leipzig, la taverne d'Auerbach, où s'était passée, selon la légende, une des plus étranges aventures de Faust. Le livre de Pfitzer, quoiqu'il ne le mentionne pas à cette date, n'a pas dû échapper à son attention. Il nous apprend, en effet, à un autre endroit, « que l'histoire du Juif errant se grava de bonne heure dans son esprit par les livres populaires (2) ; » or, un de ces livres populaires les plus répandus était celui du *Docteur Faust*. Ce furent donc la pièce de marionnettes en première ligne, ensuite le récit de Pfitzer plus ou moins fidèlement reproduit dans des éditions populaires, qui fournirent à Gœthe les élémens encore grossiers et, pour ainsi dire, la matière brute de son chef-d'œuvre (3).

Il quitte Leipzig à la fin de septembre 1768, peu satisfait de

(1) La première mention qui en soit faite par Gœthe se trouve dans son Journal. On y lit, à la date du 11 juin 1818, ces mots : « Dr Faust de Marlowe. » Il s'agit de la traduction de Wilhelm Müller, précédée d'une préface d'Achim d'Arnim, et dont celui-ci avait offert un exemplaire à Gœthe. Il est probable cependant que Gœthe n'avait pas attendu jusque-là pour prendre connaissance de l'œuvre de Marlowe.

(2) *Poésie et Vérité*, XVe livre.

(3) Voir un article de Frédéric Meyer de Waldeck, dans l'*Archiv* de Schnorr, 13e vol., 2e cahier, Leipzig, 1885.

l'enseignement qu'il y a reçu, un enseignement scolastique, réduit en formules et en paragraphes, selon la méthode de Wolff (1). L'impression qu'il en a gardée doit être assez exactement définie dans les Mémoires, puisqu'elle se retrouve dans sa correspondance. Il rentre à la maison paternelle, découragé et malade, et, pendant l'hiver suivant, moins pour s'instruire, dit-il, que pour se distraire, il s'occupe de magie et d'astrologie. Il assure même qu'un médecin alchimiste lui rendit la santé au moyen d'un spécifique dont il avait le secret. A la fin de mars 1770, il va terminer ses études à Strasbourg. Il y rencontre Herder, génie encore plus précoce que lui, d'un goût mûri par la science, mais qui ne fait, en somme, que le confirmer dans la direction que son esprit avait déjà commencé à prendre. Herder lui enseigne que l'essence de la poésie est ce qui est populaire dans le sens le plus large et le plus profond du mot, c'est-à-dire naturel, caractéristique, original. Il lui fait connaître les monumens vrais ou supposés des littératures primitives, la Bible, Homère, Ossian. En même temps, Gœthe se passionne pour l'architecture gothique. Enfin il découvre Shakspeare. « La première page que je lus de lui, dit-il, me fit sien pour la vie; je fus comme un aveugle-né à qui une main magique vient de rendre la vue; je sentis mon existence élargie à l'infini. » Son lyrisme aussi prend de la chaleur et de la vie, sous le coup de la première passion profonde qu'il ait éprouvée; il compose les *Chansons de Sesenheim*, et il a raison de dire « qu'on les reconnaît aisément parmi les autres. » Au milieu de toutes ces influences, les sujets « qui avaient pris racine en lui » se développent et se constituent peu à peu. « C'étaient Gœtz de Berlichingen et Faust. La biographie du premier m'avait ému jusqu'au fond de l'âme. Ce rude et généreux représentant de la défense personnelle dans un temps d'anarchie sauvage excitait ma plus vive sympathie. La remarquable pièce de marionnettes dont l'autre était le héros résonnait et bourdonnait dans ma tête sur tous les tons. Moi aussi, je m'étais poussé à travers toutes les sciences, et j'en avais reconnu de bonne heure la vanité. J'avais pris la vie par tous les côtés, et j'étais toujours revenu de mes tentatives plus mécontent et plus tourmenté. Ces choses et beau-

(1) « Soyez dans la salle de cours au premier coup de cloche, dit Méphistophélès à l'Écolier. Ayez bien étudié d'abord vos paragraphes, afin de mieux voir ensuite que le maître ne dit rien qui ne soit dans le livre. » (*Faust*, première partie.)

coup d'autres, je les portais en moi et j'en faisais mes délices dans mes heures solitaires, sans toutefois rien mettre par écrit (1). »

A la fin du mois d'août 1771, il retourne à Francfort et, sauf un séjour de quatre mois à Wetzlar en 1772, qui lui donne le sujet de *Werther*, sauf quelques excursions à Darmstadt, à Mayence, à Hombourg, et un voyage le long du Rhin avec Lavater et Basedow, il reste dans sa ville natale jusqu'en novembre 1775, où il répond à l'appel du duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar. Ces années 1771 à 1775 marquent l'apogée de la jeunesse de Gœthe et en même temps un des grands momens de la littérature allemande. Il faut bien croire qu'il y avait dans l'apparition du jeune poète quelque chose de particulièrement surprenant et séduisant, car les contemporains qui parlent de lui à cette époque ne tarissent pas d'hyperboles sur son compte. Le physionomiste Lavater analyse ses traits avec complaisance, pour y trouver toutes les marques du génie. Jacobi écrit à Wieland, en 1774 : « Plus j'y réfléchis, plus je sens l'impossibilité de donner à qui ne l'a pas vu et entendu une idée de cette extraordinaire créature de Dieu ; il est génie des pieds à la tête. » Et Wieland, après l'avoir vu à Weimar, Wieland qui avait pourtant une satire à lui pardonner, écrit à son tour à Jacobi, l'année suivante : « Que te dirai-je de Gœthe? Il m'a conquis au premier aspect. Depuis ce matin, mon âme est pleine de Gœthe, comme la goutte de rosée est pleine du soleil matinal. » L'assurance qu'il sentait en lui n'était sans doute pas la moindre cause du prestige qu'il exerçait. « Depuis quelques années, dit-il, mon talent productif ne me quittait pas un seul instant. Souvent même ce que j'observais dans l'état de veille se disposait pendant la nuit en songes réguliers, et, au moment où j'ouvrais les yeux, je voyais devant moi ou un ensemble nouveau qui me ravissait, ou une partie nouvelle d'un tout déjà existant. D'ordinaire, j'écrivais tout de grand matin ; mais, le soir encore, et bien avant dans la nuit, quand le vin et la compagnie excitaient mes esprits, on pouvait me demander ce qu'on voulait. Qu'il s'offrît seulement une occasion qui eût un certain caractère, j'étais prêt et dispos (2). » Les sujets qui l'occupaient alors étaient de deux sortes. Les uns furent aussitôt terminés, et même assez rapidement, soit qu'ils fussent nettement délimités en eux-

(1) *Poésie et Vérité*, X° livre

(2) *Ibid.*, XV° livre.

mêmes par leur contenu historique, comme le drame de *Gœtz*, soit qu'ils répondissent à un moment précis de la vie du poète, comme le roman de *Werther*. D'autres, d'une portée plus générale, et peut-être d'une conception plus vague, restèrent à l'état de fragmens, et c'étaient peut-être ceux qui traduisaient le plus fidèlement le caractère de l'époque. *Faust* est de ce nombre.

VII

L'époque a pris en allemand le nom de *Sturm-und-Drang*. Ces mots signifient l'un et l'autre un mouvement tumultueux; le premier s'applique spécialement, par dérivation, aux élémens déchaînés, et se traduit en français par *tempête*. « On peut nommer cette époque, dit Gœthe, l'époque *exigeante* (1), car on exigeait de soi et des autres ce que nul homme encore n'avait donné. » Que voulait-on ? Renouveler la poésie, la morale et la religion, brusquement, en un jour, par la puissance magique du génie. Le mot d'ordre qui ralliait les poètes, les philosophes, les pédagogues, c'était la nature, la pure et primitive nature, non encore souillée au contact d'une civilisation mensongère. L'inspirateur était Rousseau. En poésie, on ne reconnaissait que les anciennes traditions nationales, lyriques ou épiques. On y ajoutait volontiers Shakspeare, non qu'il fût moins civilisé que Dante ou Corneille, mais parce qu'on voyait en lui un révolté qui avait secoué le joug des règles classiques. Entre la nature et le génie, on n'admettait aucun intermédiaire. L'homme de génie interprétait librement la nature ; il n'avait besoin ni de règle ni de conseil; on lui attribuait le don de l'aperception immédiate, une sorte de divination supérieure qui lui tenait lieu d'observation et d'étude. En morale, on était obstinément individualiste et personnel. « Celui-là seul, disait Jacobi dans son roman de *Woldemar*, celui-là seul a fait tout ce qu'il doit, qui, toujours d'accord avec lui-même, peut jouir de sa propre approbation. » Le devoir de chacun était de se faire un idéal et d'en poursuivre la réalisation, en s'appuyant sur ce qui le favorisait, en supprimant ce qui le gênait. L'homme était placé au centre du monde, comme le premier de sa race à qui Dieu avait promis tous les biens de la terre ; il s'en appropriait ce qu'il pouvait, pour donner en sa

(1) *Die fordernde* (*Poésie et Vérité*, XV[e] livre).

personne un exemplaire aussi complet que possible de l'humanité. L'idée de la culture individuelle comme développement harmonieux de toutes les facultés, cette idée qui joue un si grand rôle dans la vie de Gœthe, faisait déjà partie du programme de la période *Sturm-und-Drang*. En religion, on combinait Rousseau avec Spinosa. Dieu est tout; il se révèle dans le cœur de l'homme. « Cœur, amour, Dieu, dit Faust, je n'ai pas de nom pour cela; le sentiment est tout; le nom n'est que bruit et fumée, qui obscurcit la splendeur du ciel. » Le génie est une émanation de Dieu; c'est Dieu qui descend, dit Lavater (1). L'homme de génie participe de la toute-puissance de Dieu, et peut, au besoin, s'opposer à lui. « La volonté des dieux contre la mienne, dit Prométhée, c'est un contre un : il me semble que cela se balance. » Léopold de Stolberg écrit, dans une lettre à Klopstock, de 1776, cette singulière phrase: « Gœthe est une tête de fer, et son opiniâtreté, qu'il soutiendrait, si c'était possible, contre Dieu lui-même, m'a souvent fait trembler pour lui; c'est une tête de Titan qui s'élève contre Dieu. »

Il est beaucoup question des Titans dans la littérature de cette époque, et les Titanides s'y ajouteront un peu plus tard. « Les plus hardis de cette race, dit Gœthe, Tantale, Ixion, Sisyphe, étaient mes saints. » Un autre demi-dieu, que l'antiquité avait déjà transfiguré, c'était Prométhée; Gœthe lui consacra un de ses plus beaux fragmens. « J'ajustai à ma taille, dit-il, l'antique robe du Titan, et je composai, sans longues méditations, un morceau qui montrait Prométhée en opposition avec Jupiter et les dieux nouveaux, lorsqu'il forme des hommes de sa propre main, qu'il les anime par la faveur de Minerve et fonde ainsi une troisième dynastie. » Les dieux offrent à Prométhée une place dans l'Olympe; il refuse, car, sans quitter la terre, il se croit l'égal d'un dieu: « O Jupiter, abaisse ton regard sur ma création: elle vit! Je l'ai formée à mon image, une race semblable à moi, pour souffrir, pour pleurer, pour jouir et se réjouir, et pour te dédaigner comme moi. »

Le *Prométhée* devait avoir cinq actes; il s'est arrêté au commencement du troisième. D'autres sujets, comme *Mahomet* et *le Juif errant*, qui auraient mérité plus qu'un intérêt passager, et qui rentraient tout à fait dans le caractère de l'époque, ont été

(1) Cinquante-sixième fragment physiognomonique.

encore moins avancés. Le Mahomet de Gœthe n'était pas, comme celui de Voltaire, un imposteur; c'était un croyant, possédé du besoin de répandre sa foi. Il commence par adorer les étoiles; mais bientôt, au-dessus des étoiles, il découvre celui qui leur a donné l'existence et qui a formé l'univers. « Élève-toi, cœur aimant, vers l'auteur de toutes choses! Sois mon seigneur et mon dieu, toi qui as créé le soleil et la lune et les étoiles, et la terre et le ciel, et moi-même! » La foi de Mahomet reste pure, aussi longtemps qu'elle est renfermée en lui-même, qu'elle demeure un colloque entre son dieu et lui; elle se rabaisse et se corrompt, dès qu'il cherche à la faire pénétrer dans les âmes grossières. Il est obligé d'employer la force, même la ruse, pour faire triompher sa religion; il suscite des inimitiés légitimes, et, à la fin, il meurt empoisonné. Deux chants lyriques et une scène en prose, c'est tout ce qui a été composé. Du *Juif errant*, poème héroï-comique dans le style de Hans Sachs, il nous est parvenu quelques *lambeaux:* l'expression est de Gœthe. Ahasver, c'est l'homme positif, qui ne voit dans le mouvement provoqué par le Christ qu'une infraction à l'ordre établi. Pourquoi entraîner le peuple dans le désert et le leurrer d'espérances chimériques, au lieu de le laisser vivre en paix du fruit de son travail? Ahasver est condamné à errer sur la terre, jusqu'au jour où l'idéal proclamé par le Christ aura lui à ses yeux comme aux yeux de tous les hommes.

Ces fragmens étaient composés à l'heure propice, « sans longues méditations, » souvent dans une promenade. Les amis de Gœthe l'appelaient, à cette époque, le *voyageur*, et il a montré, dans quelques odes où il croyait imiter Pindare, quelle était alors la disposition habituelle de son esprit. La plus ancienne, le *Chant d'orage du voyageur*, qui date de 1771 ou de 1772, est qualifiée par lui-même d'extravagante. Peu à peu l'effervescence se calme, sans pourtant se refroidir; le Titan devient un homme, mais qui n'a pas cessé de regarder le ciel. Les œuvres de longue haleine prennent le pas sur les effusions purement lyriques. Dans un passage des Mémoires, qui se rapporte au printemps de l'année 1772, Gœthe écrit : « *Faust* était déjà avancé, *Gœtz de Berlichingen* se construisait peu à peu dans mon esprit (1). » Au mois de juillet de l'année suivante, il envoie à Gotter, l'un

(1) XIIe livre.

des fondateurs de l'*Almanach des Muses* de Gœttingue, qu'il avait connu à Wetzlar, un exemplaire de *Gœtz de Berlichingen*, qui venait de paraître, et Gotter lui répond par une pièce de vers humoristique, qui se termine par ces mots : « Envoie-moi le *Docteur Faust*, dès qu'il sera sorti de ta tête en ébullition. » En septembre 1774, Gœthe communique à Klopstock, de passage à Francfort, les scènes qu'il vient d'écrire, et Klopstock exprime le vœu que l'ouvrage s'achève. Un mois après, un autre rédacteur de l'*Almanach* de Gœttingue, Henri-Chrétien Boïe, écrit, dans une relation de voyage : « J'ai passé une excellente journée avec Gœthe; il m'a montré beaucoup de choses, terminées ou non, et tout porte, au milieu des étrangetés et des incorrections, l'empreinte du génie. Son *Docteur Faust* est presque fini, et il me semble que c'est ce qu'il a produit jusqu'ici de plus grand et de plus original. » C'est ce *Faust* presque fini, le *Faust* primitif, ou le *Urfaust*, comme on l'appelle aujourd'hui, que Gœthe apportait à Weimar, en 1775. Il comptait le revoir plus tard, le compléter dans certaines parties, le châtier dans d'autres, en tout cas, le soustraire aux regards du public dans l'état imparfait où il l'avait laissé. Mais il comptait sans le zèle indiscret d'une demoiselle d'honneur de la duchesse Amélie, la malicieuse petite bossue Louise de Gœchhausen, un des ornemens du salon ducal par la vivacité de son esprit, et qui eut elle-même plus tard son salon dans la mansarde qu'elle occupait au château. Mlle de Gœchhausen faisait collection de tout ce qui lui tombait sous la main, et elle en composait sa bibliothèque manuscrite. Elle servait quelquefois de secrétaire à Gœthe, et elle écrivait sous sa dictée des pièces de circonstance. Comment a-t-elle pu tenir le *Faust* en sa possession assez longtemps pour en prendre copie fidèle, pour le reproduire jusque dans les fautes d'orthographe? Peu importe. Ce dont il faut lui être reconnaissant, c'est de nous avoir conservé un des documens les plus curieux de la littérature allemande.

VIII

Lorsqu'en 1885, après la mort du dernier des petits-fils de Gœthe, on eut l'idée de réunir dans le château de Weimar tout ce qui concernait la vie et les œuvres du poète, les savans se mirent en campagne pour enrichir ce qui s'appela d'abord les *Archives de Gœthe*, ce qui devint quatre ans après les *Archives*

de Gœthe et Schiller. Erich Schmidt, l'auteur d'une excellente biographie de Lessing, entra en relations avec le lieutenant-colonel de Gœchhausen, qui lui laissa visiter les papiers provenant de la succession de sa grand'tante. « Je m'attendais surtout, raconte-t-il, à mettre la main sur une quantité de lettres qui auraient été les bienvenues; mais il m'arriva ce qui était arrivé à Saül, qui partit pour chercher les ânesses de son père et qui trouva un royaume . Déjà je voulais m'en retourner, sans avoir absolument perdu ma peine, mais sans que ma chasse eût été précisément fructueuse, quand mon attention fut encore attirée par un gros in-quarto : *Extraits, Copies, etc., tirés de la succession de mademoiselle Louise de Gœchhausen.* Je tournai les feuillets d'une main impatiente; je passai des *Dernières Aventures du jeune d'Olban* à de petits vers extraits d'almanachs français et allemands; c'étaient ensuite des fragmens d'Ossian, des sentences tirées de Shakspeare ou d'*Agnès de Lilien*, la *Lénore* de Bürger, le songe de Franz Moor, de petits récits de voyage, des farces et des poésies de circonstance..., enfin le discours de Méphistophélès sur le *collegium logicum.* Ceci encore ne me parut pas nouveau; je crus avoir devant moi le *Fragment* de 1790, dans une copie de la très écrivassière dame d'honneur. Mais un regard de plus me fit découvrir des régions inconnues. Je revins au commencement, et je remarquai que les deux premiers vers avaient une forme différente. Je courus à la fin, et je vis, non sans émotion, que la scène de la Prison était en prose. Plus de doute, c'était le *Faust* primitif qui nous était conservé dans une bonne copie. »

Ce qui frappe d'abord dans le *Faust* primitif, c'est sa parenté avec les autres fragmens de la même époque. Le style se rapproche de celui du *Juif errant.* Les deux élémens dont se compose la langue du *Juif errant* sont partagés, pour ainsi dire, entre les deux personnages principaux du *Faust;* le ton sérieux est échu à Faust; le ton ironique, sarcastique, parfois trivial, à Méphistophélès. La forme est le petit vers brusque et familier de Hans Sachs, coupé çà et là par un vers plus long, ou remplacé par le petit vers rythmé de *Prométhée.* Le sujet est bien dans l'esprit de la période *Sturm-und-Drang;* c'est la poursuite d'un idéal inaccessible à l'homme, une irruption téméraire de la créature mortelle dans la sphère divine, aboutissant à un dénouement tragique comme devait l'être celui de *Mahomet,*

comme l'aurait été sans doute celui de *Prométhée*, si *Prométhée* avait été terminé. Faust veut s'égaler à Dieu, se mesurer avec Dieu; il retombe dans son humanité, et il entraîne dans sa chute Marguerite, dont la destinée est associée à la sienne.

Le plan est très simple, quoiqu'il ne soit pas rigoureusement délimité et qu'il laisse çà et là bien des ouvertures et des échappées à l'imagination du poète. Le début est celui de la pièce de marionnettes, celui de la tragédie de Marlowe. Faust est assis devant son pupitre chargé de fioles, de boîtes et d'instrumens, dans sa chambre à voûtes ogivales, haute et étroite : « J'ai tout étudié, hélas! la philosophie, la médecine, la jurisprudence, et même, ô misère, la théologie, à fond, avec un ardent labeur, et me voilà, pauvre fou, aussi sage que devant! » La lune, l'astre propice aux opérations magiques, jette sa lumière par la haute fenêtre : « Oh! si tu voyais ma souffrance pour la dernière fois, astre éclatant, que j'ai suivi si souvent, quand je veillais jusqu'à minuit devant ce pupitre! Alors, par-dessus des livres et des papiers, tu m'apparaissais, mélancolique amie. Ah! que ne puis-je, sur les cimes des monts, marcher dans ta lumière chérie, planer avec les esprits dans le creux des rochers, flotter sur les prairies dans ton jour crépusculaire, et, secouant toute cette science fumeuse, me baigner dans ta rosée et y puiser une nouvelle vie! » C'est son premier appel à la « nature vivante, » suivi aussitôt de ce cri, qui semble un écho des chants du *Voyageur :* « Fuis! lève-toi ! répands-toi dans le vaste monde! » Faust ouvre son livre de magie. Il rencontre d'abord « le signe du macrocosme, » c'est-à-dire de l'univers, de la totalité des choses, et déjà le signe commence à s'animer devant ses yeux, lui montrant les puissances célestes qui montent et descendent, lorsqu'il tourne le feuillet d'un geste impatient. Que lui importent les espaces planétaires, avec leurs horizons froids et incolores? « Ce n'est qu'un spectacle! » Ce qu'il veut, c'est être un dieu sur la terre, comme Prométhée. Il s'arrête sur le signe de l'Esprit de la terre. « Comme ce signe agit autrement sur moi! Esprit de la terre, tu es plus près de moi. Déjà je sens mes forces grandir; je brûle, comme enivré d'un vin nouveau; je me sens le courage de m'aventurer dans le monde, de porter ce que la terre contient de douleur et de joie, de lutter contre la tempête, et de ne pas trembler dans le fracas du naufrage. » Ces paroles contiennent la somme des ambitions tumultueuses de Faust et,

pour ainsi dire, le programme de sa vie. Pourra-t-il, même en tendant tous les ressorts de sa nature terrestre, suffire à ce programme? Déjà l'Esprit de la terre, en lui apparaissant, lui a dit : « Tu es l'égal de l'esprit que tu comprends, tu n'es pas mon égal. »

Les deux dialogues qui suivent, entre Faust et Wagner, entre Méphistophélès et l'Écolier, et la scène de la Taverne constituent, avec le monologue et les conjurations, ce qu'on pourrait appeler, dans le *Faust* primitif, la première partie du drame. Ensuite la « tragédie de Marguerite » se déroule sans interruption jusqu'à la fin. Wagner, c'est l'ancien *famulus*, qui se présente maintenant comme le type du pédant, borné et heureux, et heureux parce qu'il est borné; c'est une création de Gœthe. Le personnage de Marguerite est également sorti de l'imagination et des souvenirs du poète. On a bien prétendu la retrouver, en retrouver du moins la première idée, dans la vieille légende. Le livre populaire de 1728 dit, en effet, dans ses dernières pages, que « Faust se prit d'amour pour une jeune fille, belle mais pauvre, qui servait chez un marchand de son voisinage; mais elle ne voulut céder à son désir que sous la condition du mariage : c'est pourquoi Faust eut le dessein de l'épouser. » Il abandonna ce dessein quand Lucifer lui amena, « par grâce spéciale, » la belle Hélène de Grèce. Si ce récit a passé sous les yeux de Gœthe, et s'il s'en est réellement souvenu, il faut avouer qu'il en a tiré un parti admirable. Il est plus probable que, fidèle à son habitude, il s'est confessé ici une fois de plus. Rien ne nous autorise à douter de la vérité du récit qu'il nous fait, dans le cinquième livre de ses Mémoires, de ses premières amours à Francfort. Que certains détails aient passé après coup du poème de *Faust* dans le récit des Mémoires; que Gœthe, qui avait pour principe de transformer la réalité en poésie, ait quelquefois, par un procédé inverse, transformé la poésie en réalité, cela n'est pas impossible. Mais il est certain que Marguerite a vécu; elle a vécu dans le cœur du poète, avant de se transfigurer dans son imagination. Plus tard, d'autres figures, particulièrement celle de Frédérique, se sont associées, mêlées à la sienne, pour constituer un même type idéal. « J'avais été obligé, dit Gœthe, de me séparer de Marguerite; devant Frédérique, pour la première fois, je me sentais coupable. J'eus recours, pour apaiser mes remords, à mon remède accoutumé, la poésie; je continuai ma confession poétique, afin de mériter, par cette expiation volontaire, l'absolution de

ma conscience. » Dans la poésie de Gœthe, les élémens sont toujours empruntés à la réalité, mais les combinaisons sont diverses. L'image de la femme malheureuse par la faute de l'homme qu'elle aime traverse tous les écrits de la jeunesse de Gœthe et toute la littérature de ce temps. Elle se retrouve dans *Gœtz de Berlichingen*, dans *Clavigo*, dans *Stella*. Il est question, dans *Werther*, d'une jeune fille dont le sort est en tout pareil à celui de Marguerite : « C'était une bonne créature, qui avait grandi dans le cercle étroit des occupations domestiques, qui vaquait toute la semaine à son travail accoutumé, et le seul plaisir qu'elle avait en perspective était d'aller, le dimanche, se promener avec ses pareilles, parée de quelques atours qu'elle avait assemblés peu à peu... La nature lui fait éprouver enfin des besoins plus profonds, qui sont encore attisés par les flatteries des hommes. Elle rencontre un homme vers lequel un sentiment inconnu l'attire avec une force irrésistible... Il l'abandonne. Immobile, éperdue, la voilà devant un abîme. Elle se précipite, pour étouffer ses angoisses, dans une mort où tout s'engloutit. »

Le caractère de Marguerite, quoiqu'il ait été formé d'élémens divers, est d'une parfaite unité; le personnage a été coulé d'abord d'un seul jet. Il n'en est pas de même de Méphistophélès. Est-ce un esprit élémentaire, de même famille que l'Esprit de la terre, un lutin malicieux et taquin, mais au fond serviable? Ou est-ce un vrai démon, un émissaire de l'enfer, uniquement occupé de faire le mal? Il est l'un et l'autre, et alternativement. Nous ne parlons qu'au point de vue du *Faust* primitif. Dans le plan de ce poème, Méphistophélès était d'abord un compagnon que l'Esprit de la terre donnait à Faust pour le guider dans son voyage à travers le monde, pour l'aider à « amasser sur sa poitrine toutes les joies et toutes les douleurs de la vie. » Mais Gœthe n'a pu se soustraire aux souvenirs persistans de la légende, et le compagnon serviable redevenait par momens un esprit de séduction et de malfaisance. Au reste, les deux côtés du rôle de Méphistophélès ne sont pas absolument inconciliables. Dans un fragment qui fait partie de l'édition de 1790, et qui est encore conçu dans l'esprit du plan primitif, Méphistophélès dit, en parlant de Faust : « Lors même qu'il ne se serait pas donné au diable, il périrait encore. » Et, dans une des dernières scènes, quand Faust lui reproche la ruine de toutes ses espérances, Méphistophélès répond : « Pourquoi lies-tu commerce avec nous, quand tu ne

peux pas faire ménage avec nous jusqu'au bout? Tu veux t'élever dans les airs, et la tête te tourne. Nous sommes-nous jetés à ta tête, ou toi à la nôtre? » Faust se perd, parce qu'étant homme il a voulu être Dieu; il a rompu la barrière qui borne et qui protège l'existence humaine, et il se précipite lui-même dans l'abîme qu'il a ouvert devant lui. Le *Faust* de Gœthe était, dans sa conception primitive, une *tragique histoire*, comme celle de Marlowe, mais d'un souffle infiniment plus puissant et d'une portée plus haute, entraînant deux victimes également nobles dans une catastrophe commune.

IX

Gœthe arrive à Weimar, dans le costume de Werther, le 7 novembre 1775. Pendant les années suivantes, le *Faust* est souvent lu devant la cour, sans qu'aucun développement nouveau s'y ajoute. Les sujets qui marquent la période classique de Gœthe commencent à l'occuper, *Iphigénie* en 1776, *Torquato Tasso* l'année suivante. Au mois de septembre 1786, il part pour l'Italie. A Rome, voulant comprendre le *Faust* dans une édition complète de ses œuvres, il reprend le vieux manuscrit « jauni par le temps et déchiré sur les bords, » et il avoue, dans une lettre du 1er mars 1788, qu'il lui a fallu d'abord « retrouver le fil, » se familiariser avec le plan. « De même qu'autrefois je me reportais par la pensée dans un monde disparu, il faut maintenant que je me reporte dans un passé que j'ai vécu moi-même. » Il écrit la *Cuisine de la sorcière*, dans le jardin de la villa Borghèse; ensuite un dialogue entre Faust et Méphistophélès, précédé d'un monologue de Faust. Le monologue disait, tout à fait selon les données du poème primitif: « Esprit sublime, tu m'as tout donné, tout ce que demandait ma prière. Ce n'est pas en vain que tu as tourné vers moi ton visage du sein de la flamme. Tu m'as donné la splendide nature pour royaume, avec la force de la sentir et d'en jouir. Mais, à côté de ces délices qui me rapprochent des dieux, tu m'as donné un compagnon dont je ne puis déjà plus me passer, quoique, par sa froideur et son insolence, il me ravale à mes propres yeux. » Ce fut le dernier effort que fit le poète pour avancer une œuvre de laquelle son développement intérieur le séparait de plus en plus. L'édition de 1790, la première qui fut connue du public, ne fut guère qu'un remaniement de forme

La scène de la Taverne était mise en vers. Certaines trivialités disparaissaient de l'entretien entre Méphistophélès et l'Écolier. Quelques-unes des dernières scènes, encore en prose, ou mal reliées à l'ensemble, étaient supprimées. Le reste était donné comme un *fragment*, et s'arrêtait après la scène de la Cathédrale. Le *Faust* primitif était châtié, épuré, mais découronné; la conclusion manquait.

Elle manquait parce que le poète, s'il avait dû la donner à ce moment-là, l'aurait sans doute donnée toute différente. Il aima mieux abandonner un sujet auquel ne l'attachait plus aucun intérêt direct. Le temps du *titanisme* était passé chez lui, et il est probable qu'en livrant le *Faust* au public comme un *fragment*, il n'avait pas plus l'intention d'y revenir qu'il ne revint au *Prométhée*, au *Juif errant*, au *Mahomet*. Il fallut, pour l'y ramener, l'intervention d'un poète qui avait eu, lui aussi, sa période orageuse, mais qui n'en était pas encore séparé par un aussi long intervalle. En 1794, Schiller avait obtenu la collaboration de Gœthe pour une revue qu'il voulait fonder, *les Heures;* ce fut le commencement de cette union qui fut si féconde pour l'un comme pour l'autre. Le 29 novembre de la même année, Schiller écrit à Gœthe que ce serait pour lui une satisfaction des plus vives de pouvoir lire les fragmens encore inédits du poème de *Faust*, dont il admire la conception puissante, et qu'il compare au torse d'Hercule. Gœthe lui répond : « Je ne puis en ce moment rien vous communiquer de *Faust;* je n'ose ouvrir le paquet qui le tient captif. Je ne pourrais copier sans remanier, ce dont je ne me sens pas le courage. » Schiller insiste, et, au mois d'août de l'année suivante, Gœthe promet « quelque chose de *Faust* » pour *les Heures;* mais il ajoute : « Mon *Faust* est comme une poudre qui a été dissoute dans l'eau et qui se dépose au fond du vase. Tout paraît remonter et se rejoindre, aussi longtemps que vous secouez le vase; mais à peine suis-je réduit à moi-même que tout retombe au fond. »

La disposition d'esprit nécessaire pour s'identifier avec le vieux monde légendaire manquait encore. Elle se retrouva lorsqu'en 1797 les deux poètes s'associèrent pour la composition d'un certain nombre de ballades destinées à l'*Almanach des Muses*. Leurs études communes, la recherche et la discussion des sujets ramenèrent Gœthe, comme il le dit, sur « les routes nébuleuses » où il s'était complu dans sa jeunesse. Faust lui

redevint familier. Mais il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Lessing. Ce grand critique avait déjà été frappé de ce que la légende de Faust contenait de poésie, et il avait longtemps pensé à la remettre au théâtre; mais peu à peu le sujet s'était transformé dans son esprit, et, à la fin, le seul péché de Faust était « sa soif de connaître, » péché pardonnable assurément, et qui, en tout cas, ne méritait pas la damnation éternelle. Du jour où Gœthe, cédant aux instances réitérées de Schiller, songe sérieusement à reprendre le *Faust*, ce qui le préoccupe surtout, c'est ce qu'il appelle l'*idée* du poème : ce mot revient constamment dans la correspondance des deux amis. « Je me suis décidé, écrit Gœthe le 22 juin 1797, à travailler à mon *Faust;* je veux sinon le terminer, du moins l'avancer pour une bonne part. Je sépare ce qui est imprimé, et je le dispose par grandes masses, en y intercalant ce qui est écrit ou imaginé, et je prépare et avance ainsi l'exécution du plan, qui, à vrai dire, n'est qu'une idée. » En même temps, il engage Schiller à lui dire de quelle manière il se représente le poème dans son ensemble, « à lui expliquer ses propres songes, comme un vrai prophète. » Schiller promet « de chercher le fil, » et, s'il ne réussit pas à le trouver, il s'imaginera qu'il a devant lui une série de fragmens qu'il vient de découvrir et qu'il est chargé de compléter. « Au reste, ajoute-t-il, l'ouvrage, quelque grande que soit sa valeur poétique, devra toujours avoir une certaine portée symbolique, ce qui est probablement aussi votre idée. » Et ailleurs : « Ce qu'on cherchera dans le *Faust*, ce sera tout à la fois de la philosophie et de la poésie, et, vous aurez beau faire, le sujet est tel que vous ne pourrez que le traiter philosophiquement, et que votre imagination sera forcée de se mettre au service d'une *idée de la raison.* » Schiller venait d'étudier à fond le système de Kant. Il faudrait connaître les entretiens que les deux poètes eurent ensemble pour juger jusqu'à quel point l'influence de Schiller fut déterminante sur le renouvellement du sujet de *Faust;* mais le vif intérêt qu'il témoignait pour l'œuvre de son ami a déjà, pour ainsi dire, l'importance d'un fait littéraire. Schiller représente, à ce moment, en sa propre personne, le lien entre la jeunesse et l'âge mûr de Gœthe.

Au reste, quand Schiller et Gœthe parlent de l'*idée* de Faust, il ne faudrait pas prendre ce mot dans un sens trop étroit. Il ne s'agit pas d'une idée abstraite à traduire sous une forme sensible,

ou d'une vérité philosophique ou morale à démontrer par l'exemple, mais seulement d'un point de vue général sous lequel devaient se grouper les fragmens anciens ou nouveaux. Gœthe lui-même s'exprime un jour à ce sujet devant Eckermann : « On vient me demander quelle est l'idée que j'ai voulu incarner dans mon *Faust*. Comme si je le savais moi-même! comme si je pouvais le dire! » Et, reprenant le dernier vers du *Prologue sur le théâtre*, il continuait : « *Depuis le ciel, à travers le monde, jusqu'à l'enfer,* à la rigueur, ce serait quelque chose; mais ce n'est pas là une idée, c'est la marche de l'action. Ensuite, que le diable perde son pari, et qu'un homme que de graves égaremens n'ont pas empêché de s'élever et de s'améliorer toujours puisse être sauvé, c'est une pensée bonne et efficace et qui explique bien des choses; mais ce n'est pas une idée qui sert de base à l'ensemble et à chaque scène en particulier. Et c'eût été une belle chose, vraiment, si j'avais voulu aligner sur le maigre fil d'une idée unique serpentant à travers le tout la vie abondante et variée que le *Faust* déroule devant les yeux (1). »

Ce que Gœthe, dans sa correspondance avec Schiller, appelle l'idée de *Faust*, c'est simplement la conception philosophique à laquelle il avait l'intention de soumettre la légende, et qui est exposée dans l'un des deux Prologues, celui dont la scène est au ciel. Les milices célestes sont rassemblées devant le Seigneur Méphistophélès, le tentateur, apparaît au milieu d'elles; il rend compte de ce qu'il a vu et fait sur la terre; car il a son rôle dans le gouvernement du monde; il est nécessaire à l'homme, dont l'activité se relâcherait aisément, s'il n'avait à côté de lui un compagnon qui le stimule. Pauvre humanité! Méphistophélès lui-même est ému de pitié pour elle, et, s'il avait le cœur quelque peu tendre, il renoncerait à la tourmenter davantage : « Le petit dieu de la terre n'a pas changé; il est baroque comme au premier jour; il vivrait un peu mieux, sans la petite étincelle qui est en lui, qu'il appelle raison, et qui lui sert seulement à être plus bestial que la bête. » Le Seigneur l'interrompt : « Connais-tu Faust, mon serviteur? — Vraiment, dit Méphistophélès, il vous sert de singulière façon. Les plus belles étoiles du ciel, les plus hautes jouissances de la terre, il réclame tout, et rien ne satisfait son cœur tourmenté. » Le Seigneur répond : « Quoi-

(1) *Conversations*, 6 mai 1827.

qu'il ne me serve en ce moment que d'une manière confuse, je saurai bientôt le mener à la lumière. Le jardinier qui voit l'arbrisseau verdir ne sait-il pas que les années suivantes le pareront de fleurs et de fruits? — Que pariez-vous? reprend Méphistophélès; celui-là aussi, vous le perdrez encore, pourvu que vous me permettiez de le mener doucement dans mes voies. » La gageure est acceptée : « C'est entendu, tu as toute licence. Détourne cet esprit de sa source première; mène-le sur ta route, si tu peux le saisir, et fais-le déchoir. Mais sois confondu si tu es obligé d'avouer que l'homme bon, dans l'obscur instinct qui le pousse, a bien conscience du droit chemin. »

Gœthe reprend, en la modifiant, l'idée du pacte, qui formait un des principaux élémens de la vieille légende, mais dont il n'y a point de trace dans le *Fragment* de 1790, ni dans le *Faust* primitif. Selon la légende, Méphistophélès devait servir Faust pendant vingt-quatre ans, après lesquels son âme lui appartiendrait. Dans la *Première partie de la tragédie*, publiée en 1808, la durée du pacte est indéterminée, ou plutôt le pacte se réduit à un pari, proposé par Méphistophélès, tenu par le Seigneur dans la cour céleste, et ensuite par Faust dans son cabinet de travail. Nulle distinction n'est faite, dans la forme du pari, entre la vie présente et la vie future. « Ce qui est au delà m'inquiète peu, dit Faust à Méphistophélès. Quand tu auras brisé ce monde, que l'autre s'élève sur ses ruines! C'est cette terre qui est la source de mes joies; c'est ce soleil qui luit sur mes souffrances. Quand je pourrai prendre congé d'eux, qu'alors arrive ce qui voudra, ce qui pourra! » C'est ce monde que Faust veut connaître, qu'il veut embrasser par la pensée, par l'action et par la jouissance, qu'il veut absorber en sa personne. Si jamais il se déclare satisfait, s'il vient un moment où la vie n'aura plus rien à lui apprendre, il appartiendra à Méphistophélès; mais aussi longtemps qu'il lui restera un désir à exprimer, un but à poursuivre, un acte à accomplir, l'Esprit de négation n'aura aucune prise sur lui. « Si jamais je m'étends sur un lit de repos, c'en sera fait de moi. Si tu peux m'induire par des mensonges flatteurs à ce que je me complaise en moi-même, si tu peux me tromper par la jouissance, que mon dernier jour soit venu! J'en fais le pari. S'il arrive un moment auquel je dise : Demeure, tu es si beau! alors tu pourras me jeter dans les fers, et je consentirai à périr. Alors, que la cloche des morts retentisse! Alors, tu seras libre de ton

service. Alors, que l'horloge s'arrête, que l'aiguille tombe, et que le temps n'existe plus pour moi! » Ainsi le pacte n'est plus qu'un pari, et le pari devient une épreuve pour Faust. Mais Faust sortira triomphant de l'épreuve, et Méphistophélès sera finalement dupe. Ce moment de pleine satisfaction qui serait le point d'arrêt définitif de son existence, Faust l'entrevoit, sans y toucher, lorsque, dans la *Seconde partie de la tragédie*, il livre à l'industrie humaine un terrain qu'il vient de conquérir sur la mer : « Je veux ouvrir des espaces à des milliers d'hommes, pour qu'ils y vivent, non pas sans danger, mais dans une libre activité... Oui, je suis voué tout entier à cette pensée, qui est la conclusion dernière de la sagesse : Celui-là seul mérite la liberté comme la vie, qui sait les conquérir chaque jour... C'est une activité de ce genre que je voudrais voir, vivre sur un sol libre, au sein d'un peuple libre. Ce serait le moment auquel je pourrais dire : Demeure, tu es si beau! Non, la trace de mes jours terrestres ne peut se perdre dans la suite des âges. »

Mais que devenaient, dans la nouvelle conception du sujet, le rôle de l'Esprit de la terre et celui de Méphistophélès? L'Esprit de la terre faisait double emploi ; son évocation n'était plus qu'un épisode sans lien nécessaire avec l'ensemble; le monologue où Faust s'adressait à lui en ces mots : « Esprit sublime, tu m'as tout donné... » n'avait plus de raison d'être. Quant à Méphistophélès, c'était tantôt « le compagnon dont Faust ne pouvait plus se passer, quoique, par sa froideur et son insolence, il réduisît à rien les dons qu'il lui apportait, » tantôt le séducteur, chargé d'aiguillonner la pauvre humanité, « une partie de cette force qui veut toujours le mal et qui fait toujours le bien. » Méphistophélès, selon l'expression de Kuno Fischer, a tantôt l'Esprit de la terre derrière lui, tantôt le Seigneur en face de lui. Tantôt il accomplit une mission pour le compte d'un autre, plus grand que lui; tantôt il joue sa propre partie, à ses risques et périls. Quand Gœthe reprit son poème après 1797, il avait deux partis à prendre : il pouvait ou refondre les scènes déjà faites et peut-être en élaguer quelques-unes, ou les laisser à leur place, sans trop chercher à les mettre d'accord avec les scènes nouvelles. Il s'arrêta à ce dernier parti, ne se doutant pas de la peine qu'il donnerait à ses futurs commentateurs, qui, plus *gœthiens* que Gœthe, verraient de l'unité où il n'y en avait pas. Tantôt il se rassurait en s'appliquant les théories qui venaient

d'être émises sur la formation des épopées (1) : pourquoi le *Faust* aurait-il plus d'unité que les *Nibelungen?* Tantôt il pensait, comme il le dit dans sa dernière lettre à Guillaume de Humboldt, que le lecteur saurait bien mettre une date à chaque scène et distinguer ce qui était ancien de ce qui était nouveau (2).

X

Après la publication de la *Première partie de la tragédie* en 1808, le *Faust* semble encore une fois abandonné. Devant cette œuvre si souvent interrompue, exécutée sous des influences si diverses et, par suite, si peu homogène, et qui n'en reste pas moins son chef-d'œuvre, Gœthe éprouve un double sentiment. D'un côté, il ne peut jamais se détacher entièrement d'un sujet dans lequel il a versé de bonne heure ses émotions les plus profondes; et, de l'autre, il désespère de lui donner cette forme accomplie qui, depuis son commerce avec l'antiquité, est devenue pour lui la vraie marque d'une œuvre d'art. Le plus souvent, une excitation du dehors lui est nécessaire pour ranimer son zèle. Nous savons combien les instances et les conseils de Schiller contribuèrent à lui faire reprendre le *Fragment* de 1790. Il paraît qu'Eckermann, le fidèle compagnon de sa vieillesse, conseiller plus humble, mais non moins dévoué, ne fut pas étranger à la reprise de *Faust* en 1824. « Il n'est pas bon, lui dit un jour Gœthe en plaisantant, que l'homme soit seul, ni surtout qu'il travaille seul; il a besoin, pour faire quelque chose, de l'encouragement et de l'approbation des autres. Si j'achève la seconde partie de *Faust,* ajouta-t-il, c'est à vous que je le devrai (3). » Il disait également au chancelier de Müller : « Eckermann s'entend à merveille à *m'extorquer* des productions nouvelles, par l'intérêt intelligent qu'il témoigne pour ce qui est déjà fait ou commencé (4). » Gœthe ayant voulu insérer, en 1824, dans la

(1) Lettre à Schiller, du 27 juin 1797.

(2) Les scènes nouvelles dans l'édition de 1808 étaient : la Dédicace et les deux Prologues, le second monologue de Faust et les chœurs qui suivent, la Promenade devant la ville, le troisième monologue avec la conjuration, la scène du Pacte, la scène entre Valentin, Faust et Méphistophélès, et la Nuit de Walpurgis. La scène de la Prison, en prose dans le *Urfaust,* et omise dans le *Fragment* de 1790, est mise en vers.

(3) *Conversations,* 1er mars 1830.

(4) *Unterhaltungen mit Gœthe,* 8 juin 1830.

quatrième partie de *Poésie et Vérité*, un plan de la suite de *Faust*, qu'il avait renoncé à exécuter, Eckermann l'en détourna, se mit à classer les fragmens manuscrits, et détermina le poète, alors âgé de soixante-quinze ans, à reprendre encore une fois son œuvre, pour la mener enfin à terme.

On ne saurait dire d'une manière précise, malgré l'abondance des renseignemens que nous possédons sur Gœthe, quelles étaient alors les parties du second *Faust* déjà composées ou esquissées. C'étaient probablement les scènes du premier acte qui se reliaient directement à la *Première partie*, et celles du cinquième acte où l'idée du pari engagé avec Méphistophélès revient pour la dernière fois; mais c'était surtout le commencement du troisième acte, c'est-à-dire de cet épisode d'Hélène qui forme comme une tragédie à part, et auquel Schiller s'était déjà intéressé. L'évocation d'Hélène constitue, avec le séjour de Faust à la cour, le contingent que la vieille légende a fourni au second *Faust;* mais ces deux élémens ont subi, comme le reste de la légende, une série de transformations, avant de se fixer dans l'esprit du poète et d'entrer dans le cadre élastique de sa vaste épopée.

Dès l'année 1800, Gœthe écrivait à Schiller : « Mon Hélène est réellement entrée en scène. Mais maintenant, ce que la situation de mon héroïne a de beau me séduit tellement que je serais affligé de n'en tirer qu'une fantasmagorie grotesque, et j'ai bien envie de construire sur ce qui est commencé une tragédie sérieuse. » Dès lors, Hélène n'est plus ce qu'elle était encore dans le premier plan de Gœthe, un simulacre trompeur, tiré de l'enfer; c'est un type éternel, une essence qui ne meurt jamais, mais qui ne vit que pour l'artiste, capable de lui donner une forme dans son imagination. Méphistophélès n'a aucun pouvoir sur elle. C'est Faust lui-même, armé d'une clef magique, qui descend jusqu'aux profondeurs obscures où l'être se confond avec le néant, pour la ramener à la lumière. Elle lui échappe une première fois lorsqu'il la fait apparaître devant la cour de l'empereur en compagnie de Pâris, et qu'il est entraîné vers elle dans un mouvement de convoitise jalouse. Il faut, pour la retrouver, qu'il se transporte sur le sol de la Grèce, qu'il assiste à une *Nuit de Walpurgis classique*, qu'il voie défiler devant lui les formes multiples de la mythologie primitive des Grecs, symboles d'une civilisation à l'état de *devenir* et qui aspire elle-

même à la réalisation de la beauté idéale. Pour compléter le tableau, deux philosophes, Thalès et Anaxagore, viennent exposer leurs théories contraires sur l'origine du monde. Eckermann disait un jour à Gœthe : « Il fallait que l'antiquité vous fût bien présente pour que vous ayez pu ressusciter avec tant de fraîcheur toutes ces figures, les employer et les manier avec tant d'aisance. » Gœthe répondit : « Si je ne m'étais occupé toute ma vie d'arts plastiques, cela ne m'aurait pas été possible. Le difficile, c'était de rester modéré au milieu d'une telle abondance, et d'écarter toutes les figures qui n'étaient pas absolument en harmonie avec mon plan. C'est ainsi, par exemple, que je n'ai fait aucun usage ni du Minotaure, ni des Harpies, ni d'autres monstres encore (1). » On ne voit pas bien pourquoi les Harpies et le Minotaure n'ont pas pu entrer dans le plan de Gœthe, aussi bien que les Pygmées, les Griffons et les Grues, et il semble que, dans l'organisation de ce défilé fantastique, l'érudition ait eu plus de part que le sens plastique.

C'est le centaure Chiron, le précepteur attitré des héros, qui met Faust sur la trace d'Hélène. Lui-même l'a un jour portée sur son dos, lorsqu'elle fuyait devant des brigands qui voulaient la ravir. « Elle n'avait alors que sept ans, dit Faust. — Je vois, lui répond Chiron, que les philologues t'ont trompé, comme ils se trompent eux-mêmes. C'est une chose à part que la femme mythologique. Le poète la présente comme il veut. Elle n'a pas d'âge, est toujours mineure, et appétissante de figure. Jeune, on l'enlève; vieille, on la courtise encore. Bref, le temps n'enchaîne pas le poète. — Eh bien! réplique Faust, qu'Hélène non plus ne soit pas enchaînée par le temps! Achille ne l'a-t-il pas trouvée à Phères, hors de toutes les limites du temps? Rare bonheur pour lui! Avoir conquis l'amour en dépit de la destinée! Et ne pourrai-je pas, par la force du plus ardent désir, faire rentrer dans la vie cette forme unique, cet être éternel, de même rang que les dieux? » Le centaure emporte Faust jusqu'au sanctuaire de la prophétesse Manto, qui lui indique le chemin des Enfers. Gœthe, un jour qu'il s'entretenait avec Eckermann des difficultés qu'il rencontrait dans la rédaction du second *Faust*, disait : « Le discours que Faust adresse à Proserpine pour la décider à lui abandonner Hélène, quel discours cela doit-il être, puisque

(1) *Conversations*, 21 février 1831.

Proserpine elle-même en est émue jusqu'aux larmes (1)! » La scène n'a pas été exécutée.

L'acte suivant contraste, par sa belle simplicité, avec le sabbat pseudo-classique qui lui sert d'introduction. Hélène revient de Troie et rentre dans son palais, suivie d'un chœur de Troyennes captives. Mais elle apprend aussitôt que, sur l'ordre de Ménélas, elle doit être la victime d'un sacrifice qu'elle est chargée de préparer elle-même. Elle ne peut se sauver qu'en se mettant sous la protection d'une troupe de jeunes guerriers, venus du Nord, au teint clair et à la taille élancée, qui se sont établis au fond de la vallée de l'Eurotas, où ils ont construit un manoir d'une architecture nouvelle et bizarre. On les appelle des barbares, mais ils auraient rougi de commettre les cruautés dont les Grecs se sont rendus coupables sous les murs de Troie, et ils rendent aux dames un hommage discret et loyal. Hélène célèbre ses noces idéales avec Faust : c'est l'union de la beauté grecque avec l'esprit germanique. L'enfant qui naît de cette union s'appelle Euphorion, comme le fils d'Hélène et d'Achille C'est la poésie romantique. « On croit reconnaître, dans les traits du beau jeune homme, une figure connue, » dit une indication scénique. En effet, Euphorion, c'est lord Byron : ainsi le veut Gœthe. « La pièce ne pouvait être terminée, dit-il dans une lettre à Guillaume de Humboldt, qu'après l'accomplissement des temps ; elle embrasse maintenant un espace de trois mille ans, depuis la chute de Troie jusqu'à la prise de Missolonghi (2). »

Un certain parallélisme règne entre l'épisode d'Hélène et le séjour de Faust à la cour. Il ne suffit pas au poète de nous montrer l'empire aux abois, le trésor vide, la justice vénale, l'armée sans discipline, et le secours inespéré que Faust apporte à l'empereur en le délivrant d'un anti-César, qui n'aurait sans doute pas mieux gouverné que lui. Il nous fait assister, au premier acte, à une mascarade symbolique, où l'empereur apparaît sous la figure du grand Pan, Faust sous celle de Plutus, et où sont représentées par des allégories diverses les ambitions et les convoitises qui minent la sécurité de l'État. « Nous parlâmes, raconte un jour Eckermann, de l'enfant qui guide le char de Plutus, traîné par des dragons. — Vous avez deviné, dit Gœthe, que le masque de Plutus cache Faust ; mais cet enfant, quel est-il?

(1) *Conversations*, 15 janvier 1827.
(2) Correspondance avec les frères de Humboldt, 22 octobre 1826.

— J'hésitais à répondre. — C'est Euphorion, dit Gœthe. — Mais, répliquai-je, comment peut-il apparaître déjà dans cette mascarade, puisqu'il ne naît qu'au troisième acte? — Euphorion, répondit Gœthe, n'est pas une créature humaine, c'est un être allégorique. Il personnifie la poésie, qui n'est liée à aucun temps, à aucun lieu, à aucun individu. Le même esprit à qui il plaira plus tard d'être Euphorion apparaît déjà sous la figure de cet enfant, semblable en cela aux fantômes qui peuvent être présens en tous lieux et apparaître à toute heure (1). »

Des fantômes, le mot est de Gœthe, c'est par là que le poème finit. Le *Faust*, dans sa rédaction primitive, avait été simplement poétique; il devint poétique et philosophique dans la *Première partie de la tragédie*, poétique et allégorique dans la seconde. La poésie n'est complètement absente nulle part, pas même de la *Seconde partie*, mais, à mesure qu'on avance, elle est dominée et refroidie par la réflexion. La vieillesse d'un grand poète, quelque vigoureuse qu'elle soit, est toujours la vieillesse, c'est-à-dire l'âge où l'on raisonne et où l'on se souvient plus qu'on ne sent, et, comme dit Gœthe, quelque puissante que soit l'*entéléchie*, elle ne maîtrise jamais entièrement le corps, et il est bien différent d'avoir en lui un allié ou un adversaire (2). La rédaction des dernières parties du poème est plus lente, plus intermittente, plus laborieuse. Le style change; il passe de la métaphore qui jaillit spontanément de l'imagination à l'allégorie qui se superpose artificiellement à l'idée. La physionomie des personnages s'efface. Méphistophélès, si vivant au début, s'atténue et s'humanise, et semble presque embarrassé de son rôle de tentateur; on sent et il paraît sentir lui-même que son pari est perdu; le poète l'incarne dans des figures secondaires; il est le fou à la cour de l'empereur, l'Avarice derrière le char de Plutus, la gardienne du foyer de Ménélas. Faust lui-même n'est plus qu'un symbole, le symbole de l'humanité à la recherche de la beauté, de la vérité, de la liberté, du bonheur. Le plan se modifie, en suivant les transformations de l'esprit de Gœthe. Celui du *Faust primitif* et du *Fragment* de 1790 n'est pas celui de la *Première partie de la tragédie;* les deux plans se superposent dans la rédaction de 1808, sans se pénétrer; on dirait deux poèmes emboîtés l'un dans l'autre. Enfin, dans la *Seconde partie*,

(1) *Conversations*, 20 décembre 1829.
(2) *Ibid.*, 11 mars 1828.

le plan s'élargit de telle sorte que tous les contours s'effacent, laissant partout des ouvertures pour des allusions à la littérature, à la philosophie, aux affaires politiques du temps. Gœthe a sacrifié l'unité à une qualité qu'il jugeait supérieure, la portée morale de son œuvre. L'art était, pour lui, un moyen d'éducation personnelle. C'est par l'art qu'il avait élevé et affranchi son esprit, et il conviait ses lecteurs à suivre son exemple. » Tout ce que j'ai communiqué au public, dit-il dans une lettre de 1827, repose sur les expériences de ma vie : je puis donc espérer aussi que chacun de mes lecteurs voudra revivre mes poésies et s'en servir pour son expérience personnelle. »

Ainsi le point de vue moral, on pourrait dire éducatif, se substitue au point de vue artistique. C'est un livre de sagesse que le poète nous offre, une image du monde en raccourci, le sens de la vie en symboles. « Dans une composition de ce genre, dit-il un jour à Eckermann, il importe seulement que chaque groupe isolé soit important et clair par lui-même ; le tout restera toujours *incommensurable* (1). » Mais ce qui est incommensurable n'est pas une œuvre d'art, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot. L'art veut des contours précis, une certaine symétrie intérieure qui se traduit par une forme harmonieuse. Kuno Fischer appelle le *Faust* la *Divine Comédie* du peuple allemand ; il l'est par sa richesse poétique, par sa profondeur philosophique, et surtout par son rapport intime avec l'esprit de la nation ; mais la *Divine Comédie* de Dante est d'une architecture plus belle. Le *Faust* de Gœthe est une cathédrale gothique, terminée dans le style de la Renaissance. Il faut laisser à une critique systématique le soin d'en montrer l'unité. La valeur du poème est ailleurs : le problème de la destinée humaine y est posé d'une main magistrale, et traité dans une langue robuste, où l'on sent couler à chaque vers la plus pure sève du génie national.

A. Bossert.

(1) *Conversations*, 13 février 1831 ; voir aussi 3 janvier 1830.

LA MAITRISE DE LA MER

LES THÉORIES DU CAPITAINE MAHAN

Lorsque les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre en 1812, ils n'avaient qu'une douzaine de frégates, dont quelques-unes seulement de construction récente, à opposer aux deux cent cinquante vaisseaux de ligne ou frégates de leur ancienne mère patrie. Malgré cette écrasante supériorité de l'adversaire, les Américains obtinrent quelques succès brillans, dont ils tirèrent un légitime orgueil, et qui eurent une influence au moins morale sur l'issue de la lutte. Il y a peu de guerres, cependant, où l'effet naturel de la possession, par une nation, de la suprématie maritime, ou maîtrise de la mer (*Sea Power*) ait été mis en relief d'une manière aussi frappante. A la fin de la guerre, en 1815, le commerce maritime des États-Unis était presque entièrement détruit.

Les Américains, pendant les trente-cinq années qui suivirent, ne songèrent pas à devenir une puissance maritime. Ils avaient à faire la conquête et le peuplement de leur immense territoire, et la question de l'esclavage absorbait toute leur activité intellectuelle et morale. On sait au contraire quel génie inventif, appliqué aux choses de la marine, ils déployèrent dans la guerre de la sécession. Le capitaine Mahan, dont les théories sur le *Sea Power* ont conquis, ces dernières années, dans le monde

entier, une si remarquable autorité, dit que l'apparition, dans la baie de Chesapeake, du *Monitor*, le prototype des navires à tourelles et des gardes-côtes cuirassés, a été l'un des plus importans événemens cette guerre, le point de départ d'une évolution qui n'est pas terminée.

Après la chute de la confédération sudiste, l'attention des Américains, occupés à la réparation des désastres de la guerre civile, fut détournée des problèmes maritimes. Mais cette indifférence prit fin brusquement, vers 1883, sous l'administration du président républicain Chester Arthur, lorsque l'opinion publique fut mise en éveil aux États-Unis par le développement que prenaient les forces navales, non seulement en Europe, mais chez des nations de rang inférieur, comme le Chili, le Brésil, le Japon. Le désir de doter l'Union d'une puissante flotte de guerre s'empara dès lors des Américains, et ce mouvement d'opinion entraîna le gouvernement et les deux partis qui se disputent la direction des destinées du pays. Il fut résolu que les États-Unis posséderaient, en grand nombre, des navires de guerre du type le plus moderne, qui seraient construits en Amérique, par des capitaux américains, avec des matériaux d'origine américaine, et qui seraient pourvus d'une machinerie et d'une artillerie fabriquées aux États-Unis.

Les arsenaux, ateliers, usines et chantiers déjà existans furent agrandis, développés. On en créa de nouveaux, avec un outillage perfectionné et d'une puissance sans rivale pour la production des plus fortes plaques de blindage et des plus gros canons. On avait voulu faire grand et vite, et l'on y réussit. Le Congrès vota tous les crédits nécessaires. Les Américains construisirent d'abord des croiseurs protégés, puis transformèrent quelques-uns des *monitors* nouveaux, lancés depuis la guerre civile, abordèrent enfin la fabrication des croiseurs cuirassés et des grands cuirassés de combat. Les premiers de ces bâtimens étaient déjà en service en 1895. Ils suffirent à l'anéantissement de la force maritime de l'Espagne en 1898.

Le gouvernement fédéral ne se préoccupa pas seulement de constituer un solide matériel naval. Il prit aussi des mesures en vue de l'instruction du personnel, et surtout de la formation d'un corps d'officiers de mer capables de manier avec la science et l'intelligence nécessaires l'instrument qu'on se préparait à mettre entre leurs mains. L'Académie d'Annapolis instruisait

des aspirans. On fonda, à côté de cet établissement, pour l'instruction supérieure des officiers, un *Naval War College* (École de guerre navale) sur le modèle de celui qui existait depuis une dizaine d'années en Angleterre. C'est en 1886 que le capitaine A.-T. Mahan, de la marine des États-Unis, fut mis à la tête de cette institution récemment créée, et chargé d'y organiser un enseignement méthodique d'histoire et de tactique maritimes.

I

Le nom du capitaine Mahan était alors fort peu connu, même aux États-Unis, bien qu'il eût déjà publié quelques écrits sur le rôle de la marine dans la guerre de la sécession (1).

On en était encore aux premiers efforts pour la construction rapide d'une flotte nouvelle destinée à remplacer les monitors démodés et les bateaux en bois ou en fer armés de canons d'ancien modèle à âme lisse. On empruntait aux ingénieurs anglais, même à l'amirauté anglaise, des plans de bâtimens de guerre, on achetait des plaques de blindage et des canons à l'industrie britannique. L'Amérique, sur ce point comme sur tant d'autres, était encore, pour peu de temps il est vrai, tributaire de l'Europe. En fait, la marine commençait à peine à prendre, dans la pensée américaine, en tant qu'intérêt national d'ordre supérieur, la place prépondérante qu'elle y occupe aujourd'hui.

Le premier des ouvrages qui ont fait la réputation du capitaine Mahan, et dans le titre duquel il introduisit le terme de *Sea Power*, est une condensation des leçons d'histoire navale qu'il donna de 1886 à 1888 à ses auditeurs du *Naval War College*. Il dit lui-même, dans sa préface, que lorsqu'il commença son cours sur un sujet qu'il s'est, depuis, si complètement approprié, ses connaissances en histoire navale étaient tout à fait superficielles (2).

Personne autour de lui ne semblait croire qu'il y eût quelque profit à tirer d'une étude de l'histoire maritime, et il en fut d'abord quelque peu découragé. « Le problème, dit-il, était de donner

(1) *A Critical History of the late American War*, New-York, 1877. — *The Gulf and Inland Waters* (*The Navy in the Civil War*), New-York, 1883.

(2) *The Influence of Sea Power upon History*; 1660 to 1783. By Captain A. T. Mahan, United States Navy, 1889. (Traduction française par E. Boisse.)

au sujet un aspect qui, dans une époque aussi utilitaire, ne fût pas exposé au reproche facile de n'avoir qu'un intérêt archéologique, de ne posséder aucune valeur pratique pour des hommes appelés à se servir de l'outillage si nouveau de la guerre navale moderne. » Mahan a résolu ce problème avec un tel succès qu'aujourd'hui son nom a acquis une notoriété universelle. Son point de départ fut que les historiens maritimes se sont en général trop peu inquiétés de la relation qui pouvait exister entre leur sujet particulier et l'histoire générale. Ils se sont ordinairement limités à un simple compte rendu des faits maritimes. Il reconnaît cependant que cela est moins exact des Français que des Anglais ; le génie et l'éducation des premiers les poussent à étudier les causes des faits et à se rendre compte des relations des événemens les uns avec les autres. L'auteur ne connaît, il est vrai, aucun ouvrage, même français, se proposant précisément le but qu'il a lui-même poursuivi, et qui était de mettre en première ligne les intérêts maritimes sans les séparer des circonstances de causes et d'effets qui s'y rattachent dans le cours de l'histoire générale, en cherchant à montrer comment ils ont modifié ces circonstances ou comment ils ont été modifiés par elles.

Il en conclut qu'un livre, analysant des événemens à travers une série d'années, et destiné à montrer « l'influence de la puissance maritime dans l'histoire, » servirait au moins à inspirer aux marins américains qui le liraient un sentiment exalté du caractère de leur profession, et pourrait, en outre, contribuer à donner à la marine et au pays une impression plus définie de la nécessité de constituer la flotte nécessaire pour les grandes entreprises, « afin que, si une occasion se présentait jamais à nous d'avoir à appliquer l'intelligence de l'homme d'État à la direction de la force organisée (*statesmanship directing arms*), nous ne fussions pas exposés à nous trouver inférieurs à la tâche, par le fait de n'avoir pas une force armée suffisante à diriger. » Le capitaine Mahan estime que les historiens qui l'ont précédé n'ont pas attribué une importance suffisante aux influences directes et indirectes du pouvoir maritime sur les événemens historiques. Ils n'ont pas vu ou n'ont que très imparfaitement indiqué que la plupart des grands changemens qui se sont produits dans la géographie politique ont été la conséquence de la maîtrise de la mer. Ils n'ont pas su discerner à quel point la

guerre sur mer inclinait ou déterminait les péripéties de la guerre sur terre.

Arnold, dit-il, dans son *History of Roma*, décrit la seconde guerre punique comme la lutte du génie individuel contre les ressources et les institutions d'une grande nation. Après dix-sept années de guerre, c'est la nation qui triompha. Au commencement du XIXe siècle, Napoléon lutta pendant une série d'années contre l'Angleterre; ici encore, lutte d'un homme contre une nation. Zama termina la carrière d'Annibal et Waterloo celle de Napoléon.

Un autre historien, sir Edward Creasy, citant ce parallèle, essaie de le compléter : « Un point de la similitude entre les deux guerres, dit-il, n'a pas été suffisamment mis en lumière; c'est le parallèle remarquable entre le général romain qui battit définitivement le grand Carthaginois, et le général anglais qui porta le dernier coup à l'empereur français. Scipion et Wellington étaient investis tous deux de commandemens d'une haute importance, mais éloignés des principaux théâtres de la guerre. Le même pays fut la scène où se développa la carrière militaire de chacun d'eux. C'est en Espagne que Scipion, comme Wellington, se rencontra victorieusement avec presque tous les généraux secondaires de l'ennemi, et les battit avant de se trouver en face du principal chef lui-même. Scipion et Wellington relevèrent l'un et l'autre dans l'âme de leurs concitoyens la confiance en leurs armes, ébranlée par une série de revers, et chacun d'eux mit fin à une guerre longue et périlleuse par une défaite complète et décisive du chef suprême et de l'élite des vétérans de l'armée ennemie. »

Mahan intervient alors et dit : « Ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs anglais n'a fait mention de cette coïncidence encore plus frappante, que, dans les deux cas, la maîtrise de la mer était acquise au peuple à qui resta définitivement la victoire. » C'est parce que les Romains étaient maîtres de la mer au début de la lutte qu'Annibal dut entreprendre cette longue et dangereuse marche à travers la Gaule où il perdit plus de la moitié de ses meilleures troupes. C'est encore la possession de la mer qui permit à Scipion l'Ancien, en envoyant son armée du Rhône en Espagne, d'intercepter les communications d'Annibal, et de revenir en personne essayer d'arrêter, à la Trébie, l'envahisseur.

Mahan dit encore que l'issue décisive de la bataille du

Métaure fut due au fait que les armées romaines occupaient une position intérieure à l'égard des forces d'Asdrubal et d'Annibal, et que le premier ne put amener par mer à son frère les renforts qui l'eussent peut-être sauvé, et dut les conduire par le grand détour de la Gaule. Les deux armées carthaginoises se trouvèrent donc séparées par une grande partie de l'Italie, et l'une d'elles put être détruite par l'action combinée des généraux romains.

Quant à Wellington, il n'aurait pu, si l'Angleterre n'eût été maîtresse de la mer, concevoir même l'idée des lignes de Torrès Vedras. Sa marche triomphale à travers la péninsule n'aurait pu été exécutée s'il n'avait eu l'appui des bases navales de la côte septentrionale de l'Espagne. Dans un temps plus récent, c'est parce que les fédéraux du Nord aux États-Unis eurent, pendant toute la durée de la guerre civile, la possession de la mer qu'ils obtinrent la victoire finale.

L'historien ne doit d'ailleurs pas tenir compte seulement de ces influences directes de la suprématie maritime sur les événemens historiques. Il doit aussi noter l'importance considérable de la possession d'une forte marine pour la création des ressources qui constituent le nerf de la guerre.

La France a prospéré quand elle a eu des Colbert et des Choiseul qui ont été des créateurs ou des rénovateurs de forces navales; ses périodes de défaites et d'humiliation ont toujours coïncidé avec la destruction ou le dépérissement de ses flottes. L'Angleterre a presque sans interruption, dans le cours de son histoire, compté sur la maîtrise de la mer, soit d'instinct, soit éclairée par les leçons d'une expérience qu'elle ne songeait cependant pas à analyser.

Le capitaine Mahan a édifié presque entièrement sa thèse sur la comparaison de la conduite des deux peuples à l'égard du développement ou du maintien de leurs forces navales. Dans le volume cité plus haut, publié en 1889, il a appliqué sa méthode à l'histoire navale de l'Europe, depuis 1660, époque du plein essor de la marine à voiles, jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance américaine en 1783. C'est un exposé de la politique de la France et de l'Angleterre aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, et des résultats auxquels elle a abouti, résultats qui ont toujours été l'agrandissement de la nation qui comprenait le mieux l'influence réelle de la maîtrise de la mer. C'est le défaut d'intelligence dans le

gouvernement qui a fait perdre à la France ses colonies au XVIIIe siècle. Les colonies ont été perdues aussitôt que nous avons cessé d'avoir une flotte digne de ce nom. On pourrait dire qu'à cet égard, et pour ce qui nous concerne, l'œuvre de Mahan est l'histoire des erreurs de la France dans sa lutte contre l'Angleterre. Cela est vrai, plus encore, du volume publié en 1893, dans lequel Mahan a étudié les luttes navales entre l'Angleterre et la France, pendant la période révolutionnaire et impériale, de 1793 à 1812 (1).

II

Les critiques anglais disent eux-mêmes que le grand défaut des œuvres britanniques d'histoire navale, surtout pour la période de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, est l'absence de vues philosophiques, le manque de recherche et de discussion des relations de cause à effet. « Les événemens racontés, dit l'un d'eux, sont entassés comme un monceau de houille non triée. Gros et petits morceaux sont confondus dans le poussier; au lecteur à extraire du tas ce qui peut servir à sa consommation. » Les historiens de la période navale d'Élisabeth et des Stuarts donnent, dans leurs récits, quelques exemples de sens critique, de proportion, d'effet dramatique. La sécheresse, à son plus haut degré, est au contraire la caractéristique d'un chroniqueur naval, excellent par ailleurs, du début du XIXe siècle, James.

A côté de ces chroniqueurs qui ont au moins les qualités d'exactitude et de compétence se placent les littérateurs ou vulgarisateurs, qui visent exclusivement à l'intérêt du récit, sans aucun souci de l'exactitude ou de la philosophie des événemens. Le résultat est que la nation anglaise est restée longtemps et est encore fort ignorante en ce qui concerne l'histoire de sa marine et l'état vrai de sa force navale, et qu'elle est toujours prête à adopter l'opinion du publiciste qui traite le dernier ce sujet ou en parle avec le plus d'assurance.

Cela explique l'enthousiasme avec lequel les Anglais, après la publication des deux volumes sur *The Influence of Sea Power*

(1) *The Influence of Sea Power upon the French Revolution and Empire*, 1793-1812. By Captain A. T. Mahan, 1893.

upon History, saluèrent dans le capitaine Mahan, non seulement le plus distingué des écrivains sur la stratégie navale, mais le créateur en quelque sorte de ce qu'on peut appeler la philosophie de l'histoire navale.

Mahan n'a pas inventé le terme de *Sea Power*. Nombre d'historiens l'ont employé avant lui, et même ont saisi le sens profond qu'il recèle. Mais il a rendu cette signification plus intense et plus vivante. L'Angleterre a produit de bons écrivains en matières navales : parmi les plus récens, l'amiral Colomb, le capitaine et professeur Burrows, le professeur Laughton (*Studies in naval History*). Mahan leur est supérieur, parce qu'il est à la fois plus historien que ceux de ces écrivains qui sont stratégistes, et plus stratégiste que ceux qui sont plutôt historiens. Il a surtout plus que les uns et les autres le sens philosophique. L'ensemble de ses ouvrages est une vaste analyse à travers les temps et les régions, une recherche des sources où la « maîtrise de la mer, » le *Sea Power*, puise sa croissance et sa force, des conditions nécessaires pour la conquérir et pour la conserver, des résultats auxquels sa possession permet d'aspirer.

L'instinct populaire et la politique des hommes d'État avaient, il est vrai, été plus clairvoyans que les historiens de la marine britannique. C'est par le *Sea power* que le premier Pitt édifia l'empire anglais, et que le second Pitt le maintint. Wellington, qui fut l'instrument de la chute de l'empire de Napoléon, n'a été qu'un résultat du *Sea power*. C'est la maîtrise de la mer qui, seule, lui donna accès dans la péninsule, et lui permit de soutenir les armées qui finalement vainquirent les forces de l'Empereur. Quant à l'instinct populaire, il place avec raison le héros de Trafalgar au-dessus même du héros de Waterloo. Nelson est le symbole, la personnification du seul élément de force nationale contre lequel le génie de Napoléon ait lutté vainement. Cet élément est le *Sea power*.

Au contraire, les historiens anglais avaient traité, pour la plupart, l'histoire navale de leur pays comme une série d'épisodes extérieurs, subordonnés à des entreprises militaires contemporaines, et non comme le facteur dominant, central, de la fortune de la nation et de l'empire. « Il a été réservé, dit le *Times* en 1893, à un écrivain américain de nous montrer, presque pour la première fois, ce qu'est réellement le *Sea power* et quelle a été son influence sur la marche des événemens historiques et sur la

condition du monde moderne, principalement sur l'histoire des Iles Britanniques. » Et la feuille anglaise ajoute que Mahan a fait dans l'étude de l'histoire navale une révolution analogue à celle qu'avait faite Copernic dans le domaine de l'astronomie.

Cet éloge serait hyperbolique sous la plume de toute autre personne qu'un écrivain britannique. Il n'a pas paru excessif au critique anglais qui venait de lire deux ouvrages consacrés à la gloire de l'Angleterre. Mahan a été amené, en effet, par la pente naturelle de son sujet, à s'occuper principalement de la marine britannique. Il a résumé en ces deux mots, *Sea power*, le secret des hauts faits historiques qui ont construit le plus grand empire colonial qui ait jamais existé. Il a exposé, mis en lumière, avec une force extraordinaire, cette vérité, que l'Océan, loin de séparer les diverses portions de cet Empire, est au contraire le lien le plus fort qui assure son unité. Il est assez curieux que ce soit un Américain, un étranger, qui ait appris aux Anglais sur quel fondement réel repose la grandeur de l'empire britannique. Ce qui est certain, c'est que les Anglais ont saisi avec avidité cet enseignement, et que le nom de Mahan est aujourd'hui aussi populaire, sinon plus, en Angleterre qu'aux États-Unis.

En 1894 arriva dans la Tamise le croiseur américain *Chicago*, portant le pavillon du contre-amiral Erben et commandé par le capitaine Mahan. Le *Times* salua celui-ci de l'appellation flatteuse : *the greatest living writer of naval history*. Un comité fut formé pour inviter l'amiral Erben et les officiers du *Chicago* à un banquet. C'était une politesse rendue à l'hospitalité cordiale qui, en 1893, avait été offerte à l'escadre anglaise, à New-York, à l'occasion de la revue navale colombienne. C'était aussi un compliment à l'adresse du grand écrivain qui avait raconté l'histoire épique des hauts faits de la marine anglaise.

Mahan n'avait cependant pas eu pour objet unique d'inspirer aux Anglais une appréciation plus sûre et plus profonde des sources réelles de l'influence et de la puissance de leur pays dans le monde. Il avait voulu plus encore éveiller chez ses compatriotes le sentiment de la part qui devait leur revenir dans l'héritage de la puissance maritime, et nous avons montré plus haut comment il était lui-même en quelque sorte le produit d'une poussée de l'opinion publique vers la création d'une marine de guerre des États-Unis.

Au commencement de 1891, un spécialiste, dans une lecture

faite à Londres à l'*Institution of Naval Architects*, attira l'attention de ses compatriotes sur « quelques plans récens (*recent designs*) de navires de guerre pour la marine américaine. » Cette étude provoqua d'intéressantes discussions. Elle annonçait la naissance de la « nouvelle marine » de l'Union. En 1891, en effet, le programme de 1883, était en pleine exécution, et déjà un certain nombre de bâtimens étaient prêts à prendre la mer. « La suprématie maritime, dit le capitaine Mahan, appartiendra aux États-Unis dès qu'ils voudront l'acquérir, parce que toutes les conditions qui l'ont donnée tour à tour à certaines nations d'Europe se trouvent réunies dans la grande république transatlantique. Les Américains possèdent déjà de glorieuses traditions navales (guerre de 1812 et guerre de la sécession); ils ont une vigoureuse population de pêcheurs, une énorme et magnifique étendue de côtes, des ports superbes; ils sont renommés pour leur audace et leur ingéniosité inventives, ils sont les plus grands producteurs d'acier du monde, ils peuvent appliquer à l'acquisition rapide de la suprématie maritime, s'ils le veulent, une disponibilité presque illimitée de capitaux. »

Der Gedanke geht der That voraus, la pensée précède l'action, a dit Henri Heine; la plupart des grands événemens qui ont bouleversé le monde n'ont été que la réalisation matérielle d'idées qui les avaient précédés et préparés, comme la révolution française a été la réalisation des idees formulées dans les écrits des Voltaire, des Rousseau et autres penseurs du XVIIIe siècle, comme la législation et la politique en Angleterre ont été imprégnées de l'influence d'Adam Smith à la fin du XVIIIe siècle et de Bentham au commencement du XIXe. Cette puissance de l'idée est indéniable; elle s'est exercée en tous lieux et à toutes les époques. Aujourd'hui même, on ne saurait vraiment exagérer la portée qu'a eue sur les événemens durant les dix dernières années, en Europe et aux États-Unis, l'introduction, sous la forme puissante que lui a donnée Mahan, de l'idée du *Sea power* dans le courant des pensées habituelles de l'humanité.

Cette influence exercée par les ouvrages de Mahan, on la discerne dans toutes les directions, en tous pays. Le terme *sea power* exerce une force analogue à celle qu'ont eue ceux de « sélection naturelle » ou d' « évolution. » Il a été lancé, il est vrai, après qu'en Angleterre avait été adopté le *Naval Defence Act* de 1889. Mais cette tentative pour renforcer les forces na-

vales de l'Angleterre n'avait été présentée que comme une nécessité du moment; elle ne répondait pas à une idée générale, tandis qu'aujourd'hui et depuis 1895, la conception du *Sea Power*, de sa nature, de ses sources, de ses responsabilités, de ses conditions, constitue en Angleterre la base de toutes les idées maritimes, et est adoptée par la nation, ainsi que par ses gouvernans, comme le seul vrai fondement de la politique navale britannique : *Sea Power, articulus stantis aut cadentis Imperii.* Pour un État comme l'Angleterre, commercial, maritime et conquérant, le *Sea Power* n'est pas seulement un élément accidentel de force nationale, il est le fond même, la condition absolue de l'existence.

III

La suprématie maritime ne consiste pas seulement dans le nombre des bateaux que l'on peut mettre à flot. Elle dépend encore, et plus peut-être, de l'esprit du service, du dévouement et de la capacité des officiers et des hommes pour leurs devoirs, de l'état de préparation complète et de la disponibilité immédiate de tout ce qui donne aux navires la mobilité, la capacité de combattre. Le nombre des navires de guerre est une première condition de la maîtrise de la mer. Elle n'est ni la seule ni même la plus importante. La guerre navale, aujourd'hui encore, comme aux temps passés, est une affaire d'hommes et non de machines; les machines ne valent en effet que si elles sont manipulées par des hommes capables. On ne peut obtenir sur commande le génie du commandement en mer; on peut obtenir, par l'exercice approprié, l'excellence des équipages.

Même dans la sphère du matériel et des constructions, tout est-il parfait en Angleterre? C'est peu probable. Les départemens techniques de l'Amirauté ne contiennent pas uniquement des hommes supérieurs comme sir William White et sir John Durston, de même que les escadres ne sont pas commandées uniquement par des hommes de la valeur d'un Nelson. Il y a eu récemment, dans l'histoire des constructions maritimes britanniques, bien des mécomptes : les découvertes fâcheuses faites par diverses commissions techniques, les fautes commises dans la construction du yacht royal, le désastre du *Spartiate* et du

Cressy, la perte du *Cobra*, due à une faiblesse de structure, et tant d'autres mésaventures, qui dépassent le taux normal et moyen des erreurs dans un établissement maritime même aussi considérable que celui de la Grande-Bretagne. Ces accidens accusent un défaut de compétence, un vice d'organisation. Ils attestent une négligence de l'instruction scientifique, un certain dédain des hommes de pratique pour la méthode et pour la théorie, un attachement exagéré à la tradition, à la routine, une habitude de se contenter de l'à-peu-près, du suffisamment bon substitué au parfaitement bon.

La nation anglaise, en général, ne prend pas l'éducation au sérieux; elle ne croit pas au pouvoir salutaire du savoir. Il y a quelque temps, l'évêque de Londres dit : « Le grand défaut de l'Angleterre, à l'heure actuelle, est une conception très insuffisante de la valeur de la science en elle-même et de son importance pour la vie nationale. » Et sir John Gorst émet l'avis que l'enseignement technique, autour duquel on a fait beaucoup de bruit chez nos voisins, depuis quelque temps, est de peu d'utilité s'il n'est pas donné à un esprit déjà cultivé, instruit, à une intelligence préparée pour le recevoir. L'éducation générale, en Angleterre, n'est ni scientifique, ni profonde, et quand on lui superpose l'enseignement technique, celui-ci manque de solidité, les fondations n'étant pas sûres.

On commence cependant à reconnaître en Angleterre que le règne de la routine (*the rule of the thumb*) a fait son temps, que la science intelligemment assimilée et appliquée rationnellement est aujourd'hui le secret du succès continu dans tous les départemens de l'activité et de l'effort humains, qu'il faut étudier les méthodes du passé pour les comprendre, non pour les suivre aveuglément.

Il y a dans le personnel actuel de la marine britannique, du zèle, de la capacité, de l'énergie, du dévouement, comme autrefois. Ce qui manque, dans ce personnel, comme dans toute la nation, c'est la foi dans la science et dans l'intelligence appliquée. L'instinct de la mer et l'inspiration du moment ne suffiront plus pour gagner des batailles navales.

Les principales unités d'une flotte coûtent aujourd'hui chacune le prix de vingt vaisseaux de ligne d'il y a un siècle. Une machinerie, sujette à de multiples accidens, l'approvisionnement du combustible, sont l'objet d'incessantes anxiétés. La nuit était

jadis une période de repos; elle appelle désormais un redoublement de surveillance à cause de la menace des torpilleurs. Autrefois une bataille navale était précédée d'un long temps de préparation propice à la réflexion; aujourd'hui, deux flottes s'avanceront l'une sur l'autre à la vitesse de 16 à 18 nœuds.

La direction suprême d'une flotte doit donc être remise à des hommes en pleine possession de leurs facultés mentales et du maximum de l'endurance physique. Il est essentiel que les amiraux appelés au commandement en chef ne soient pas très âgés. Un bon système de constitution des états-majors devrait empêcher des hommes impropres au commandement d'atteindre les grades élevés, quelque zèle qu'ils aient déployé, de quelques qualités qu'ils aient fait preuve dans les grades inférieurs.

Dans la marine allemande, il n'y a pas d'âge pour la mise des officiers à la retraite. Si l'un d'eux, quel que soit son grade, est signalé à l'empereur comme impropre à bien remplir un grade supérieur et que l'empereur soit assuré de l'exactitude du fait, cet officier est courtoisement et discrètement invité à rechercher un emploi civil. Il adresse alors sa démission. « La discipline de la nature, dit Huxley, n'est pas une explication et un coup, et le coup d'abord, mais le coup sans l'explication. A vous de trouver pourquoi vous avez été frappés. » Il ajoute : « L'objet de ce que nous appelons l'éducation est de corriger ce qu'a de défectueux cette méthode d'instruction de la nature, de préparer l'enfant à recevoir habilement cette instruction, à comprendre les symptômes préliminaires du mécontentement de la nature, sans attendre le coup sur les oreilles. »

Le capitaine Mahan dit à son tour : « La connaissance de l'histoire militaire et navale, l'intelligence de ses enseignemens, aideront à anticiper la pénalité qui s'attache au dernier argument de la vérité, le châtiment. Mais il arrive que l'imagination, dans une absurde impatience des avertissemens que donne le passé, se prévaut de différences supposées ou superficielles dans les conditions contemporaines pour justifier des mesures qui ignorent, ou même violent directement des principes établis et fondamentaux d'application universelle. » Il a écrit ses livres parce qu'il lui a semblé que « dans la course pour le développement matériel et mécanique, les officiers de mer ont trop laissé détourner leur attention de l'étude méthodique de la conduite de la guerre, qui doit rester cependant l'intérêt principal, » et

qu'ainsi un aspect essentiel de l'histoire navale a été indûment négligé.

La portée de ces considérations générales a été fort bien saisie en Angleterre : « La science et son application raisonnée, l'intelligence et sa discipline, ne sont certainement nos points forts dans aucun département de l'activité humaine. Nous avons l'énergie en abondance, mais elle est le plus souvent mal dirigée par défaut de science, ou bien elle est consommée sans résultat visible dans un effort pour vaincre la résistance qu'opposent les rouages grinçans de notre mécanisme administratif suranné. Il y a théoriquement toute raison de supposer que la préparation à la guerre dans notre marine n'est nullement à l'abri de ces maladies auxquelles toute l'histoire nous la montre sujette dans les conditions d'une longue période de paix. » (*Times* du 30 décembre 1901.)

Le président Roosevelt, dans l'*Histoire de la Marine Royale* de M. Laird Clowes (1), dit : « L'outillage de combat sur mer est aujourd'hui si délicat et si compliqué qu'une large opportunité doit être donnée non pas seulement pour le produire, mais pour apprendre à s'en servir convenablement. »

IV

Dans un chapitre de l'*Annuaire naval* anglais *pour 1901*, intitulé *la Guerre et sa principale leçon*, on relève ces observations dont le développement se retrouve en maints endroits des écrits de Mahan : « Quand la paix, et surtout une longue paix, prend fin, les méthodes qu'elle a introduites sont le premier ennemi que les défenseurs organisés d'un pays aient à vaincre... Le succès dans une guerre est proportionné à l'étendue de la victoire préliminaire sur la prédominance d'impressions dérivées des habitudes et des exercices d'une force armée pendant la paix. » L'écrivain cite de célèbres applications historiques de ce principe, depuis les défaites des Perses à Platée et des Athéniens à Syracuse, jusqu'à celle des Prussiens à Iéna, des Autri-

(1) *The Royal Navy. A History from the earliest times to the present*, VII vol., par M. William Laird Clowes, avec la collaboration de Markham, Wilson, Fraser, Mahan, Roosevelt, etc. Le sixième volume a paru récemment ; M. Théodore Roosevelt, aujourd'hui président des États-Unis, y a écrit la « Guerre de 1812. »

chiens à Sadowa, des Français à Sedan. Dans tous ces cas, la confiance dans la victoire a précédé une défaite écrasante. Dans la plupart des cas, cette confiance dans le succès était fondée sur un prestige et sur des traditions dérivés d'anciens succès de guerre, traditions qui avaient dégénéré en une routine aveugle sous l'influence prédominante d' « impressions produites par les habitudes de la paix. »

Tel est l'avertissement grave que donne l'histoire du passé, en tous temps et en tous lieux.

Mahan a publié récemment un nouveau livre intitulé : *Types d'officiers de mer, pris dans l'histoire de la marine anglaise* (1), qui répond avec une singulière opportunité à ces préoccupations des plus distingués et des plus intelligens parmi les gouvernans anglais. Ce livre est une œuvre des plus intéressantes, tenant très bien sa place auprès des deux précédentes qui avaient fait la réputation de l'auteur. Il n'y a pas là un pur assemblage d'essais biographiques; le livre a un dessein organique, une unité distincte, un but didactique clairement défini.

L'introduction présente un exposé des conditions de la guerre navale au commencement du XVIIIe siècle. C'est une période qui n'a pas jeté beaucoup de lustre sur la marine britannique. Elle fut marquée par une longue paix Or, les habitudes et les exercices d'une force armée durant la paix amènent une prédominance d'impressions dont les officiers ne triomphent pas sans un effort plus ou moins prolongé quand vient la guerre. Pendant tout le XVIIe siècle s'était poursuivie l'évolution graduelle du principe de la « ligne de bataille, » ordre tactique qui n'était qu'un moyen, l'objectif étant la défaite de l'ennemi. Lorsque le principe eut été universellement accepté, il arriva, par une loi habituelle du développement humain, que les hommes firent d'un moyen utile une nécessité exagérée. Le Hollandais Ruyter, qui fut, pour le capitaine Mahan, le plus grand homme de mer de la fin du XVIIe siècle, reconnut et observa le principe de « la ligne de bataille, » mais l'utilisa avec une audace professionnelle dans des actions tactiques, définies et efficaces, visant à des résultats décisifs.

Après 1675, il y eut quinze ans de repos, de cessation de guerre navale. Dans la dernière décade apparurent des symp-

(1) *Types of Naval Officers, drawn from the History of the British Navy*, by A. T. Mahan, Captain, United States Navy, 1902.

tômes de l'empire qu'allait prendre la routine. Désormais la grande préoccupation de l'homme de mer, chef d'une flotte, allait être l'exacte observation des règles. La considération pratique du désastre à éviter allait l'emporter sur l'effort offensif. Avec le XVIIIe siècle commence l'ère pacifique de Walpole. Lorsque des guerres navales eurent de nouveau lieu au milieu du siècle, « la ligne de bataille » était plus que jamais le fétiche du jour. Mais elle était une fin en elle-même, et non plus un moyen accompagnant d'autres moyens pour la défaite et la destruction de l'ennemi. L'ordre de bataille devait être conservé à tous hasards, même au risque d'entraîner à une bataille inutile (Mathews à Toulon en 1744, Byng à Minorque en 1756). Mathews et Byng ne furent ni des lâches, ni des imbéciles, simplement des hommes ordinaires, manquant d'originalité et d'initiative, esclaves d'une tradition qui était un instrument admirable en lui-même à la condition que l'on sût s'en servir.

Mahan a entrepris de montrer comment la marine anglaise fut peu à peu débarrassée de ces impressions dérivées des habitudes et des exercices d'une longue paix. « Aucune servitude, dît-il, n'est plus désespérée que la soumission inintelligente à une idée apparemment correcte, mais incomplète. Elle induit déplorablement en erreur comme fait une demi-vérité non contrôlée par l'appréciation des conditions qui modifient son aspect. Et c'est ainsi que des hommes de mer, dans leur dédain de la théorie, dans leur conviction d'être avant tout des hommes « pratiques, » sont devenus des doctrinaires dans le pire sens du mot. » Ce jugement s'appliquait aux officiers de mer britanniques de la première moitié du XVIIIe siècle. Mais on est disposé en Angleterre à penser que de telles observations visent aussi bien bon nombre d'officiers de mer du temps présent. L'Angleterre redoute que ses marins, comme ses militaires, au lieu de considérer et d'étudier les principes mêmes de la stratégie et de la tactique, n'aient un culte aveugle pour les simples méthodes qui dans le passé ont servi à l'application de ces principes, et que la forme ne se soit une fois de plus substituée à l'essence.

C'est pourquoi l'armée anglaise dans la guerre de l'Afrique du Sud s'est trouvée si inférieure à la tâche qu'elle avait à remplir, et la pensée qu'il en pourrait être de même, le cas échéant, de l'armée navale, est la cause d'un grave souci patriotique pour beaucoup d'esprits clairvoyans au delà du détroit.

Au commencement du xixe siècle, la marine anglaise attachait une énorme importance aux manœuvres de la voile. Annuler les effets des caprices du vent, tel était l'objectif. Toute l'instruction des équipages fut portée de ce côté, et l'on négligea les exercices du tir des bouches à feu en mer. Le résultat fut que pendant la guerre de 1812-1814 avec les États-Unis, dans plusieurs rencontres isolées de frégates anglaises et américaines, le bâtiment anglais fut chaque fois désemparé en quelques heures par le feu supérieur de l'ennemi, et que cette série d'insuccès porta un coup très sensible, pour un temps au moins, au prestige de la Grande-Bretagne. De nos jours, longtemps encore après que la vapeur avait transformé toutes les conditions de la construction, comme de la stratégie et de la tactique maritimes, les exercices de la manœuvre de la voile conservèrent leur importance primordiale dans la marine. Il n'y avait plus à lutter contre les surprises du vent puisque la vapeur rendait le navire indépendant de cet élément, mais la tradition subsistait, et le système d'exercices des équipages n'était pas modifié, non plus que l'enseignement préalable.

Les officiers choisis par Mahan pour « types » dans son dernier livre, sont tous Anglais. Ils ont été choisis non à cause de leur distinction ou de leur renommée personnelle, mais « parce qu'ils constituent des exemples éminens, des « types » des divers élémens caractéristiques qui concourent à la formation d'une organisation navale supérieure. » Ces officiers sont Hawke, qui personnifie l'esprit du progrès de la guerre navale dans la seconde partie du xviiie siècle; Rodney, une forme tout à fait distincte de cet esprit; Hood, type de l'officier général tacticien; Jervis, type de l'officier général stratégiste et *disciplinarian;* Saumarez, l'officier de flotte, le commandant de division; Pellew, le capitaine de frégate, « l'officier des coups de main, *partisan officer.* » Nelson ne figure pas dans les *Types of Naval officers.* Il est à part, seul, par l'éminence de son génie et l'originalité de ses actes. « Où est l'originalité, la classification ne peut s'appliquer. » Mahan avait d'ailleurs déjà consacré une étude biographique spéciale au plus grand des marins anglais (1), dans lequel il voit la personnification de la puissance maritime de la Grande-Bretagne.

(1) *The Life of Nelson. — The embodiment of the Sea Power of Great Britain*, 1897.

Chacun des quatre prédécesseurs de Nelson, Hawke, Rodney, Hood et Jervis, dans son caractère spécial, représente une phase du progrès qui a eu dans Nelson sa fleur et son fruit, et qui a produit incidemment un certain nombre d'hommes d'activité générale dans un rang moins élevé, comme Saumarez et Pellew. Chacun d'eux est un type admirable de la classe qu'il représente, et sert à montrer que l'esprit dont étaient animés Hawke et ses successeurs immédiats, avait pénétré toute la marine au temps de Nelson. Les quatre premières biographies forment comme le prologue du grand drame des exploits du héros, les deux dernières en sont l'épilogue. C'est dans la guerre que tous ces hommes se sont formés et élevés, qu'ils ont déployé leurs facultés, donné la mesure de ce dont ils étaient capables. Avant eux, la marine britannique avait traversé une triste période, qui aboutit à l'élévation aux plus hauts grades d'hommes comme Mathews et Byng. « La bataille de Toulon en 1744 doit entièrement sa signification historique au fait qu'elle a manifesté avec éclat la condition dégénérée où était tombé le personnel du commandement de la marine anglaise, l'avilissement de l'idéal, le niveau déprimé de la compétence professionnelle. » Hawke assistait à cette bataille où Mathews commandait en chef. Le premier représentait l'esprit de la guerre, l'ardeur, l'initiative rapide, la promptitude de ressources, l'impatience de la règle et de la routine; l'autre représentait tout le contraire, et cela le conduisit à la défaite et à la cour martiale.

Une longue période de paix porte au premier rang des hommes de formalisme et de routine, des Mathews et des Byng, des sergens instructeurs et non des généraux, des hommes prudens, honnêtes jusqu'à la limite de leurs capacités, consciencieux, pointilleux pour tout, sauf pour l'essentiel, dépourvus d'initiative, d'impulsion, d'originalité. La poussée de ces hommes au premier rang est inévitable, s'il n'est fait, dans la période même de paix, un effort incessant pour la « préparation à la guerre, » si cette préparation n'est pas la pensée absorbante, presque unique, de tout le corps des officiers de mer ou de terre. « Il y a quelque chose de bien plus important que la perfection matérielle d'une arme; c'est l'habileté pratique de l'élément humain qui doit manier cette arme. »

Pendant tout le XVIIIe siècle, l'instrument naval ne subit que d'insignifiantes transformations. Ce fut toujours le gros vaisseau

de ligne, portant 74, puis 90, puis 120 canons. La tactique resta à peu près la même, les conditions matérielles des combats ne s'étant pas modifiées. C'est donc dans le domaine des idées surtout, dans les conceptions intellectuelles, qu'un progrès pouvait s'accuser.

Aujourd'hui l'instrument ancien a disparu, faisant place à un instrument tout nouveau, en voie de transformation ou de perfectionnement depuis un demi-siècle, et toutes les conditions de la tactique ont été également modifiées. « C'est pourtant encore par les idées que la marine doit être gouvernée dans l'emploi de ces nouveaux moyens, et par des idées qui sont aussi vieilles que l'histoire militaire, mais qui, au commencement du XVIIIe siècle, étaient sorties des esprits des hommes de mer. Ce fut la tâche des grands officiers de cette époque de les rappeler, de les formuler de nouveau, de les reprendre comme directrices de la théorie et de la pratique de la profession. »

Hawke est « une protestation en acte contre le manque de vaillance professionnelle, exagéré jusqu'à l'apparence de la timidité personnelle, dont firent preuve les capitaines devant Toulon en 1744 (1). » Rodney, « par la simplicité habile de ses combinaisons, représente et réalise une réaction contre le pédantisme extravagant dont il arriva à Byng, dans toute l'honnêteté d'un homme complètement ordinaire, d'offrir une caricature imprévue. » Sir Samuel Hood eut les mêmes qualités que Hawke et Rodney, mais trouva peu d'occasions de les exercer, et « dut à plusieurs reprises en laisser échapper qu'il eût converties en triomphes. » Si Hood avait commandé devant la Chesapeake, la reddition de Yorktown n'aurait pas eu lieu, et s'il avait commandé en chef devant la Dominique le jour de la grande victoire de Rodney, peu de vaisseaux de la flotte de De Grasse auraient échappé. C'est du moins l'opinion du capitaine Mahan, mais de telles hypothèses sont-elles bien du domaine de l'histoire? Il serait trop aisé de dire, de la même façon, que, si la flotte de Villeneuve avait été commandée par un homme de la valeur de Nelson, le plan de Napoléon réussissait et l'Angleterre était perdue. Jervis a perfectionné l'instrument dont Nelson s'est servi. Grand stratégiste lui-même, il reconnaissait toutefois très

(1) « Hawke personnifie un idéal, une aspiration. Il rallume un flambeau qui s'était éteint, il l'élève de la hauteur de son bras, et les autres viennent tour à tour rallumer à ce flambeau leur torche éteinte. »

franchement la supériorité du génie de son rival plus jeune.

Mahan a donc considéré les quatre types choisis par lui comme offrant une sorte d'exposé analytique vivant du développement qui a précédé et préparé Nelson, et constitué un champ splendide pour le déploiement de son génie. Tout le volume est une étude philosophique de conditions et de tendances en réaction continue les unes sur les autres, ce qui ne l'empêche pas d'être en même temps une suite fort intéressante de portraits vigoureusement peints sur une solide trame historique.

V

Le jugement de Mahan sur le génie naval de Napoléon ou plutôt sur la conception qu'il eut de l'importance du *Sea Power*, est curieux à noter, en ce sens qu'il admet très nettement comme les historiens français que le succès de l'entreprise de Napoléon à Boulogne n'était nullement impossible. « Malgré tout le génie de Nelson et la ténacité des officiers anglais, un concours favorable de circonstances aurait pu amener quarante vaisseaux français dans la Manche et donner à Napoléon la maîtrise de la mer pour les quelques jours durant lesquels il en avait besoin. Le seul fait que les escadres d'observation durent être retirées de Rochefort et du Ferrol, afin de constituer la flotte avec laquelle Calder combattit Villeneuve, prouve que la marine anglaise, au point de vue du nombre, n'était pas dans des conditions propres à garantir une complète sécurité, et qu'elle aurait pu, dans quelque combinaison possible d'occurrences, se trouver dans un état d'infériorité en un point décisif... L'importance attachée par l'empereur à son projet n'était nullement exagérée. Il pouvait réussir ou échouer, mais s'il échouait contre l'Angleterre, il échouait partout. Avec l'intuition du génie, il le sentit et toute son histoire ultérieure l'atteste. A la lutte armée contre le grand pouvoir maritime succéda la lutte de l'endurance... Manque de revenu et manque de crédit, tel fut le prix payé par Napoléon pour le système continental, par lequel seul, après Trafalgar, il espéra écraser la puissance maritime. On peut douter qu'au milieu de toute sa gloire, il se soit jamais senti en sécurité après l'échec de l'invasion de l'Angleterre... Avant de rejoindre son armée il publia une adresse à la nation, où il dit : « Vivre sans

commerce, sans navigation, sans colonies, sujets au caprice de nos ennemis, c'est vivre comme des Français ne doivent pas vivre. » Et c'est cependant ainsi que la France dut vivre pendant tout le reste de son règne par la volonté du seul ennemi qu'il ne put vaincre... De la part des alliés, Trafalgar fut, en soi, un holocauste inutile, déterminé par le désespoir de l'amiral infortuné, sur l'irrésolution duquel Napoléon fit tomber très justement la colère que lui inspira la ruine de ses plans (1). Villeneuve eut une perception très claire et très juste des difficultés de son commandement et des chances contraires accumulées contre lui. Où il commit une faute lamentable, ce fut en méconnaissant le devoir simple de l'obéissance, l'obligation de persister à tout hasard dans la partie qui lui incombait du grand plan à exécuter, cette ligne de conduite eût-elle abouti à la destruction complète de sa flotte. Il eût fallu, lorsqu'il quitta le Ferrol, qu'il éprouvât, même partiellement, ce sentiment de désespoir qui le poussa à Trafalgar. Il est possible, je ne dis pas probable, que l'invasion de l'Angleterre eût alors réussi. »

A partir du jour où Napoléon eut résolu d'écraser l'Angleterre en l'excluant du commerce du continent, l'histoire de l'influence du *Sea Power* sur ce grand conflit cesse, dit Mahan, de suivre les événemens strictement maritimes, et n'a plus pour sujet que la destruction du commerce, qui d'ordinaire est une opération secondaire de guerre maritime, mais qui fut adoptée dans les dernières années du règne de Napoléon comme le principal, sinon l'unique moyen d'action. L'auteur étudie la série des mesures par lesquelles la France chercha à ruiner le commerce anglais; il analyse la politique des décrets de Berlin et de Milan sur lesquels fut édifié le système du blocus continental. Il suit une par une les étapes qui portèrent l'Empereur de violence en violence et montre comment cette politique eut pour conséquence nécessaire l'expédition de Russie, suivie de la chute de l'empire. « Ainsi détachés, autant qu'il est possible,

(1) Lorsque Napoléon apprit que Villeneuve avait fait voile vers le Sud au lieu de tomber sur Calder, il abandonna le plan d'invasion de la Grande-Bretagne et donna immédiatement des ordres pour la campagne contre l'Autriche. En fait, l'Angleterre fut sauvée avant que la bataille de Trafalgar ne fût livrée. Pour Mahan, Napoléon avait même déjà perdu la partie stratégique lorsque Nelson, ayant suivi, puis gagné de vitesse Villeneuve à son retour des Antilles, remit ses vaisseaux à Cornwallis et regagna lui-même l'Angleterre. A partir de ce moment, Napoléon était déçu; Trafalgar n'était pas nécessaire. Ce point pourrait être discuté.

de la masse de l'histoire contemporaine où ils sont habituellement confondus, ces actes successifs du gouvernement français apparaissent comme formant une suite logique, reliée par un motif unique, dominée par une nécessité unique. Le motif est la destruction de la Grande-Bretagne, la nécessité dérive du sentiment personnel de préservation. Chacune des deux nations, inattaquable sur son propre élément, se dressait comme une forteresse imprenable dont la reddition ne pouvait être amenée que par l'épuisement des ressources. Dans cette lutte d'endurance, Napoléon succomba. »

VI

Les Anglais acceptent, avec un empressement que la connaissance de leur caractère peut faire trouver assez extraordinaire, que le capitaine Mahan leur donne des conseils sur la conduite de leurs affaires. C'est à ses livres sur le *Sea Power* qu'il doit cette singulière déférence. La rigueur scientifique avec laquelle il a cristallisé en une sorte de loi leurs instincts quelque peu confus quant à la valeur de la suprématie maritime, les a plus vivement frappés que n'avait fait aucune œuvre de politique générale dans les cinquante dernières années. Ils ont vu dans le capitaine Mahan un penseur d'une profondeur extraordinaire, un Darwin édifiant tout un système, susceptible d'engendrer d'autres systèmes encore, avec des idées jusque-là flottantes et improductives.

Ils lui ont su gré, d'autre part, des sentimens bienveillans qu'il leur a toujours témoignés. Il est peu d'hommes aussi populaires aujourd'hui en Angleterre que le capitaine Mahan, et dont les paroles aient une action aussi décisive sur la formation de l'opinion. Ainsi s'explique l'intérêt avec lequel a été lu un article publié par Mahan dans la *National Review* de mai 1902 sur la « fédération de l'empire britannique, » *Motives to Imperial Federation*. La fédération est dans l'air. L'Empire uni est un idéal qui séduit l'imagination populaire. Mahan conseille aux Anglais de donner à cette conception un caractère positif, de l'incorporer dans une constitution impériale, dans laquelle la mère patrie et les colonies abondonneront chacune une parcelle de leur indépendance, surtout en ce qui concerne le contrôle de la politique

étrangère. L'auteur n'entre pas dans les détails, mais il préconise la formation d'un grand conseil fédéral, qui aurait pour mission de diriger les affaires extérieures du « nouvel empire. »

Des difficultés de tous ordres s'opposent à l'exécution de ce plan, les énormes distances entre les différentes parties de l'Empire, les jalousies des gouvernans, — il n'y a pas un gouvernant plus susceptible pour tout ce qui affecte sa dignité qu'un Premier colonial. On ne voit pas comment pourrait se constituer un système commun de forces militaires et navales entre tant de parties si distantes les unes des autres. Il y a d'autres obstacles encore. Les colonies anglaises ne s'intéresseront jamais aux complications de la politique internationale européenne. A Washington, dans les cercles officiels, on est à peu près informé au sujet des affaires intérieures des États d'Europe; mais, pour la masse des Américains, il y a de l'autre côté de l'océan Atlantique une grande puissance, qui est l'Angleterre, et une autre grande puissance, qui est l'Europe. On connaît bien les noms des diverses parties du continent, mais comme on connaît en France, dans la masse populaire, les divisions de l'empire de Chine ou les gouvernemens territoriaux de la Russie.

Telle sera exactement la situation des colonies anglaises à l'égard des affaires d'Europe. Comment, dans ces conditions, pourra-t-il exister une diplomatie impériale?

« Dans les vingt dernières années, dit Mahan, la Grande-Bretagne a passé par deux crises graves, qui ont été deux crises d'empire. Qu'il s'agit de l'Irlande ou de l'Afrique du sud, la question réelle était : « La Grande-Bretagne existera-t-elle comme empire, ou bien tombera-t-elle en pièces par une série de sécessions volontaires ou tolérées? » Il y eut un moment tout à fait critique, lorsque l'effort de Parnell pour la rupture du lien entre l'Irlande et l'Angleterre eut l'appui de Gladstone, et d'autre part Mahan compare la terrible lutte soutenue en Amérique pour le maintien de l'Union avec l'effort gigantesque fait par l'Angleterre pour éviter la rupture dans l'Afrique du sud. Déjà, dans un écrit publié en décembre 1900 sur la guerre sud-africaine, il avait exprimé l'admiration la plus vive pour l'enthousiasme et l'unanimité avec lesquels les colonies anglaises offraient leurs services à la mère patrie : « Ce que la victoire de Dewey a été pour l'expansion des États-Unis, ce que le bombardement du fort Sumter en 1861 avait été pour la cohésion du sentiment d'union

dans les États du Nord, l'ultimatum de Paul Kruger l'a été pour la Fédération impériale. »

L'idée impériale a peu de partisans aussi enthousiastes que Mahan : « Il est à craindre que l'explosion si remarquable, qui s'est récemment produite, d'un sentiment national et de sentimens impériaux dans la Grande-Bretagne et dans ses colonies, ce déploiement de ferveur pour l'union dans les possessions dispersées par toutes les parties de l'univers, n'ait été une surprise désagréable pour le monde entier. Dans cette poussée subite s'est révélée la force du lien formé par le sentiment national de l'unité d'origine et de sang, joint à une irrésistible conviction impériale, impliquant une unité fondamentale de politique. Si les actes suivaient les paroles, si le succès couronnait l'effort, c'était une puissance nouvelle surgissant dans le monde ! La conception flottante de vingt années devenait une réalité ; une réalité bien faible encore et fragile à son début, mais avec quelles possibilités d'avenir ! C'est pour cela sans doute que l'idée impériale a été dénoncée avec une telle unanimité sur le continent. »

Une autre thèse également chère au capitaine Mahan est le retour définitif à l'union étroite des deux branches de la race anglo-saxonne, assurée dès lors pour toujours de la possession du *Sea Power*. Il avait déjà traité ce sujet dans une étude intitulée : *The Possibilities of an Anglo-American Reunion*. Il la traita encore dans un autre écrit : *The United States Looking Outward*, où il dit : « La Grande-Bretagne est sans contredit le plus formidable de nos ennemis possibles à cause de sa puissante marine et des fortes positions qu'elle occupe près de nos côtes. D'autre part une entente cordiale avec ce pays est le premier de nos intérêts extérieurs. Les deux nations cherchent leur propre avantage, ce qui est naturel, mais elles sont dominées aussi par un sentiment de droit et de justice, dérivé des mêmes sources et ayant de profondes racines dans leurs instincts. Des malentendus temporaires peuvent surgir entre elles, mais le retour aux principes communs de droit suivra certainement. Une alliance formelle est hors de question, mais une reconnaissance cordiale de la similitude de caractères et d'idées donnera naissance à la sympathie qui à son tour facilitera une coopération utile à l'une et à l'autre. La sentimentalité est faible, mais le sentiment est fort. »

Il exprime la même idée dans maints autres passages comme celui-ci : « Le renforcement de la puissance britannique par le progrès de la fédération impériale est un objet du plus grand intérêt pour les Américains, et trouvera chez nous, en général, une profonde sympathie, bien que, sur certains points, il puisse provoquer encore quelque jalousie. La république américaine et l'empire britannique ont eu bien des querelles dans le passé, et le souvenir n'en est pas entièrement effacé. Mais on voit se dessiner dans une clarté grandissante les conditions permanentes d'union qui ont existé dès l'abord, et que recouvraient les débris des collisions et des disputes d'autres générations. Pour la langue, la législation, les traditions politiques, il y a identité entre les deux peuples ; le sang même est commun, malgré les effets indéniables de certains élémens étrangers. »

La force de ses sympathies anglaises n'a cependant pas fait oublier tout à fait à Mahan qu'il est surtout Américain. Ses premiers ouvrages avaient glorifié la grandeur navale de l'Angleterre. Il s'occupa exclusivement de son pays dans un volume intitulé : *L'intérêt de l'Amérique dans la maîtrise de la mer* (1), qui parut dans les derniers mois de 1897. Le livre n'est en apparence qu'une « réunion d'articles isolés publiés à des intervalles considérables pendant une période de plusieurs années, écrits sans préoccupation d'une relation entre les uns et les autres, et, à l'origine, sans prévision d'une publication ultérieure. » En réalité, il était le fruit, parvenu à maturité, d'études prolongées dans le domaine de l'histoire navale.

Mahan n'éprouvait pas seulement un intérêt théorique pour le *Sea Power* en lui-même. Son dessein de tout temps a été de tirer de l'histoire navale des leçons pour les États-Unis, de montrer à son pays quel objet il devait poursuivre, et par quels moyens il le devrait poursuivre, si l'occasion surgissait. Analysant dans ses premiers écrits les élémens principaux de la suprématie maritime, et recherchant dans quelle mesure ils étaient possédés par les États-Unis, il disait : « Même si les États-Unis avaient une marine marchande nationale très développée, il n'est pas assuré qu'ils auraient une forte marine de guerre. La distance qui sépare l'Amérique des autres grandes puissances, est une protection, mais aussi un piège. Il est pro-

(1) *The Interest of America in Sea Power, Present and Future*, by A. T. Mahan, U. S. N., 1897.

bable que le motif qui donnera aux États-Unis une marine est en voie de formation dans l'isthme central américain. Espérons qu'il ne surgira pas trop tard. » Dans un autre passage, Mahan insistait sur l'importance stratégique que prendront la mer des Caraïbes et le golfe du Mexique par suite du percement d'un canal interocéanique et à cause de l'instabilité politique des États de l'Amérique tropicale : « La demande pour un gouvernement plus réglé devra surgir dans ces États livrés au désordre... Quand cette demande s'élèvera, aucune position théorique, comme la doctrine de Monroe, n'empêchera les nations intéressées d'essayer de remédier au mal par quelque mesure, qui, de quelque nom qu'on la pare, sera une intervention politique. Cette intervention produira des collisions, qui pourront peut-être parfois se résoudre par l'arbitrage, mais fort probablement, d'autres fois, conduiront à la guerre... Autant qu'on le peut préjuger, le moment viendra où les États de l'Amérique tropicale devront être dotés de gouvernemens stables par les États puissans et stables qui existent actuellement en Amérique ou en Europe. La position géographique de ces États, leurs conditions climatologiques, établissent clairement que la maîtrise de la mer (*sea power*), déterminera à quel État étranger sera l'ascendant... La situation géographique des États-Unis et leur force intrinsèque leur donnent un incontestable avantage. Mais cet avantage ne leur servira pas s'il existe une grande infériorité au point de vue de la force matérielle organisée, qui constitue le dernier argument pour les républiques comme pour les rois (1). » Tout le volume, si divers en apparence que soient les sujets isolément traités, est un développement de cette idée que les États-Unis, pour soutenir la doctrine de Monroe, doivent devenir une forte puissance navale. Les articles qui le composent ont une allure prophétique. Ils annoncent un avenir prochain, et cependant ils commencent à dater, car l'avenir annoncé se réalise déjà. Le ton même de ces

(1) « Les États-Unis, dit-il encore, sont-ils disposés à laisser l'Allemagne acquérir la forteresse hollandaise de Curaçao, en face du débouché du futur canal, qu'il soit creusé dans l'isthme de Panama ou à travers le Nicaragua ? Sont-ils disposés à laisser une puissance étrangère quelconque acquérir dans Haïti une station navale qui commandera la route de nos steamers vers l'isthme ?... Voudra-t-on soutenir que, sur chacune de ces questions, notre droit est si clair, et tous les argumens si complètement en faveur de notre cause que la partie adverse, en cas de discussion, se hâterait de renoncer à ses désirs et de se retirer gracieusement devant nos prétentions ?... La devise gravée sur les anciens canons, *Ultima ratio regum*, a aussi son application aux républiques. »

études permet d'apprécier quel énorme espace ont parcouru les États-Unis sur le chemin où Mahan les voulait voir s'engager. L'auteur n'aurait plus à les écrire aujourd'hui; la plupart des questions qui y sont posées sont actuellement résolues et ont justement reçu les solutions qu'il tenait pour désirables. Mahan n'aura pas joué le rôle de Cassandre. Dans le temps même où il adjurait son pays de devenir une grande puissance navale pour ne pas livrer la doctrine de Monroe à la risée de l'Europe, les États-Unis se construisaient une marine de guerre, et un groupe de sénateurs patriotes, à Washington, préparait le double coup qui devait enlever à l'Espagne ses dernières possessions aux Antilles et rendre le gouvernement américain maître de la future communication interocéanique par l'isthme de l'Amérique centrale.

Au début de la guerre contre l'Espagne, en 1898, le gouvernement fédéral institua un Comité naval consultatif (*Board of Naval Strategy*) chargé d'assister le ministre de la marine dans la direction de la politique stratégique du département. La compétence du capitaine Mahan, comme « expert » en matières navales, était trop bien établie pour qu'il ne fût pas appelé à prendre part aux travaux de ce conseil. Il a donc contribué à la préparation des décisions les plus importantes prises par le gouvernement pour les mouvemens des escadres. Sa présence et son autorité ne purent toujours prévaloir contre l'impuissance à peu près radicale où se trouve un comité, par sa nature même, à donner une direction énergique et assurée aux opérations sur mer ou sur terre, surtout lorsqu'il se tient en un contact trop intime et continu avec une opinion publique très impérieuse et toujours prompte à l'exaltation. Quelle qu'ait été l'action de ce comité, les faits de guerre établissent que les officiers de la flotte firent preuve en toutes circonstances d'une vaillance et d'une capacité tout à fait remarquables, mais que le commandement, sauf à Manille, où d'ailleurs le comité n'eut rien à voir, fut assez indécis, et d'une irrésolution qui eut parfois l'apparence de la timidité. La querelle entre les amiraux Schley et Sampson a été très édifiante à cet égard. Il s'agissait de savoir qui, du commandant en chef ou de son subordonné immédiat, avait gagné la bataille navale de Santiago, où les croiseurs espagnols furent anéantis en moins de trois heures. Le président des États-Unis eut à décider en dernier ressort; il déclara que la bataille avait été ga-

gnée par les commandans de navires, et cette décision emporta tous les suffrages.

Mahan a, non pas raconté la guerre navale hispano-américaine, mais cherché à tirer des péripéties de cette lutte des leçons d'utilité générale pour la conduite des opérations maritimes. Ses études sur ce sujet ont paru dans le *Times* en une série d'articles sous le nom commun de *Lessons of the War* (1898-1899), dont le comte Alphonse de Diesbach a donné une traduction française (1900) avec ce titre : *La Guerre sur mer et ses leçons*. La réunion de ces articles ne constitue, à dire vrai, si intéressantes que soient les dissertations de l'auteur au point de vue technique, qu'une œuvre de circonstance. Mahan a voulu évidemment défendre les mesures exécutées sur les conseils du comité. Il y a souvent du spécieux, de l'accidentel, du contingent, dans les argumens sur lesquels est fondée cette apologie. On est obligé de constater qu'ils ne sont pas toujours d'accord avec les principes généraux si solidement établis dans ses premiers ouvrages et dans plusieurs de ceux qui les ont suivis, principes dont l'exposition magistrale a placé le capitaine Mahan, dans le vaste domaine des questions qui se rattachent à la guerre sur mer, au rang le plus élevé des théoriciens.

AUGUSTE MOIREAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Nous sommes en vacances; le monde se repose; et il y a eu si peu d'événemens importans depuis quelques jours, que les discours de M. Camille Pelletan ont attiré une attention et produit une impression que leur intérêt seul ne justifierait pas. M. Camille Pelletan a de l'esprit, mais il ne l'a jamais surveillé, ni gouverné; au point qu'il est devenu, même dans ce milieu de la presse où l'on se permet tant de choses, l'incarnation parfaite de l'indiscipline intellectuelle. Cela n'a pas nui à ses succès d'écrivain. Il a toujours eu beaucoup de verve, du brio, et des mots vraiment très drôles.

Ce sont sans doute ces qualités qui l'ont désigné au choix perspicace de M. Combes pour en faire un ministre de la Marine. Nous n'irons pas jusqu'à dire, car il faut être juste, qu'il ne savait pas ce que c'est qu'un bateau. Il s'est beaucoup occupé des questions maritimes, et il y a même apporté quelques vues heureuses. Mais ses études sont restées superficielles et décousues, et ses conclusions exagérées. Enfin le voilà ministre : on s'est demandé tout de suite ce qu'il allait faire. Il y avait des chances pour qu'il fît quelques bonnes choses; il y en avait malheureusement davantage pour qu'il en fît beaucoup de mauvaises. Peut-être l'application de son esprit aux affaires et le sentiment de sa responsabilité le mûriraient-ils subitement. Il fallait voir. En tout cas, sa tâche nouvelle était assez grande pour absorber toutes ses facultés. L'homme le mieux doué, devenant du jour au lendemain ministre de la Marine, a certainement beaucoup à apprendre. On pouvait donc espérer que M. Pelletan se confinerait tout entier dans son ministère, et que, renonçant provisoirement à ses habitudes de polémiste, il laisserait le reste de l'univers en repos, à

commencer par ses collègues. C'était mal le connaître. Il y a dans M. Pelletan un lutin qui ne se possède pas, mais qui le possède, et qui n'est jamais tranquille. Par momens, il s'en rend compte. Dans un des premiers discours qu'il a prononcés comme ministre, il a avoué que ses amis n'étaient pas encore bien sûrs qu'il y eût en lui l'étoffe d'un homme d'État : et lui-même n'osait pas l'affirmer, mais il espérait bien le prouver. Hélas! les doutes persistent, ils se sont même accrus. M. Pelletan parle trop, et chacun de ses discours augmente l'inquiétude qu'on avait éprouvée en le voyant prendre possession du ministère de la rue Royale.

Sa première escarmouche a été contre le ministre des Finances. M. Pelletan aurait pu être ministre des Finances tout aussi bien que de la Marine, car il ne s'est pas moins occupé de finances que de marine. Mais, au fait, de quoi ne s'est-il pas occupé, et dès lors de quoi n'aurait il pas pu être ministre? Il a des idées sur tout. Elles sont généralement fausses, avec, par-ci par-là, quelques étincelles de vérité, juste assez pour séduire ceux qui ne sont pas allés au fond des choses et pour les égarer. Il est partisan de l'impôt global et progressif sur le revenu, cela va sans dire. On sait que M. Rouvier, tout en promettant de faire une réforme dans notre système fiscal, l'a réduite à des proportions beaucoup plus modestes. C'est là le programme du cabinet, celui avec lequel il s'est présenté aux Chambres, et on devait croire que M. Pelletan en avait accepté à la fois les termes et les limites. Point du tout! M. Pelletan a saisi la première occasion qui s'est offerte de dire son fait à M. Rouvier, et de l'accuser de timidité. A l'entendre, c'était par une révolution profonde et vraiment radicale qu'on pouvait sauver nos finances de l'anémie dont elles souffrent : une réforme partielle n'était qu'un palliatif compromettant. Cette déclaration imprévue dans la bouche d'un ministre solidaire de ses collègues, a naturellement produit quelque scandale. Les journaux en ont glosé. On s'est demandé s'il n'y avait pas deux tendances opposées dans le cabinet, et laquelle des deux l'emporterait en fin de compte. M. Pelletan a paru alors se réveiller comme d'un rêve. Il a protesté qu'il aimait infiniment M. Rouvier, et depuis longtemps, et même que son amitié avait résisté mieux que d'autres à toutes les épreuves. Sans doute : mais ce n'était pas la question. En réalité, M. Pelletan s'était cru encore journaliste; il ne se souvenait plus qu'il était ministre. Un journaliste peut critiquer les idées d'un autre, même en l'aimant beaucoup ; tandis qu'un ministre ne peut pas en combattre un autre, même s'il ne l'aime pas du tout. M. Pelletan n'y avait pas

songé. On le lui a fait remarquer et il a renoncé à régenter le ministre des Finances.

Sa bonne conduite a été exemplaire pendant quelques semaines. Tout d'un coup, il a fait une scène violente au ministre de la Guerre, qui avait eu le tort de renvoyer un officier de son cabinet sans lui demander son assentiment. Cette fois, la prétention était encore plus forte, car il s'agissait d'une question de personne, et d'une personne appartenant à l'entourage immédiat du général André. M. Pelletan, après s'être cru ministre des Finances, s'était cru ministre de la Guerre. Eh! mon Dieu, pourquoi pas, puisqu'il est ministre de la Marine? Nous regrettons seulement qu'après avoir eu des dissentimens si vifs avec le général André, il se soit, comme nous l'allons voir, appliqué à lui ressembler par les plus mauvais côtés. Étrange bizarrerie du sort! Pendant que tous nos autres ministres travaillent peut-être, et, en tout cas, se taisent, nos deux ministres de la Guerre et de la Marine, c'est-à-dire ceux auxquels le recueillement et le silence conviendraient le mieux, sont de véritables moulins à paroles. On ne voit qu'eux; on n'entend qu'eux. Si l'armée mérite d'être appelée « la grande muette, » elle est bien mal représentée par ses chefs suprêmes. Il est quelquefois fâcheux d'avoir à la tête de certains départemens ministériels des esprits encyclopédiques qui, n'étant fermés à aucune des connaissances humaines, sont prêts à parler sur tout et le font effectivement. Avant l'entrée de M. Pelletan dans le ministère, le général André tenait le record de l'universalité. Il s'était révélé profond philosophe au pied de la statue d'Auguste Comte. Il avait des idées sur l'instruction publique, sur les réformes sociales à opérer, sur le divorce, etc. Tout cela, au surplus, était plus ridicule que dangereux. Mais le danger a commencé à apparaître lorsque le général André, s'abandonnant à son humeur belliqueuse, a prononcé un discours où une puissance étrangère, avec laquelle nous sommes et nous désirons rester en paix, a pu voir une sorte de menace. Elle ne s'en est pas émue, ce dont nous sommes fort aises. Mais il y avait là un exemple à ne pas imiter. M. Pelletan l'a imité aussitôt, et aggravé.

Il était naturel qu'un ministre de la Marine aussi improvisé voulût faire un voyage en mer, et M. Pelletan étant député des Bouches-du-Rhône ne pouvait s'embarquer qu'à Marseille. Dès lors, son voyage était tout tracé : la Corse, la Tunisie. Avec un peu plus de connaissance des hommes, M. Combes aurait prévu l'inconvénient qu'il y avait à laisser M. Pelletan vagabonder ainsi à travers la Méditerranée, mer souriante, mais perfide et sonore, où tant de souvenirs antiques

et modernes, de projets et d'espérances, d'images et parfois de fantômes devaient immanquablement envahir son imagination et mettre son éloquence en branle, car il est à la fois instruit et artiste : il ne lui manque que le jugement. M. Combes a pensé peut-être que les voyages étaient une bonne école; ou peut-être n'a-t-il vu qu'un avantage dans celui qu'allait faire M. Pelletan, c'est de l'éloigner pour quelques jours de Paris. M. Pelletan est donc parti de Marseille et arrivé à Ajaccio au milieu des salves d'artillerie, qui ont sans doute commencé à le griser. Puis, on lui a fait voir beaucoup de choses très propres à l'éblouir. Enfin, il y a eu un banquet. Un banquet ne peut se terminer que par des discours; et c'est alors que l'épreuve est devenue trop forte pour notre ministre. Parlant de la Corse avec un enthousiasme d'ailleurs légitime : « L'île possède, a-t-il dit, cette admirable rade d'Ajaccio où peuvent mouiller des flottes de guerre et sa côte orientale vise l'Italie en plein cœur. On pouvait croire l'ère des guerres terminée, mais on constate un retour dans les peuples à la force brutale. » Ces phrases guerrières de M. Pelletan ont fait l'effet de pois fulminans sur lesquels on marcherait dans un salon : tout le monde s'est retourné en sursaut. Où donc M. Pelletan a-t-il vu un retour dans les peuples à la force brutale? En tout cas, ce ne peut pas être en Italie. Si l'Italie a eu autrefois, et pendant quelque temps, des allures inquiétantes à notre égard, non seulement il n'en est plus de même aujourd'hui, mais il en est tout autrement. Il y avait eu des malentendus entre l'Italie et la France. Peu importe de savoir d'où ils étaient venus, et qui les avait fait naître et habilement entretenus : les nuages sont aujourd'hui complètement dissipés. Les deux peuples se sont rappelé qu'ils étaient de même race et que, dans le cours des siècles, ils avaient bien souvent mêlé leur sang pour les mêmes causes. Au moment même où M. Pelletan prononçait à Ajaccio son discours inopiné, un prince italien, le comte de Turin, faisant manœuvrer son régiment dans la plaine de Solférino, dirigeait ses cavaliers vers l'Ossuaire où sont rassemblés les restes des soldats italiens et français morts là, il y a quarante trois ans, dans une touchante confraternité d'armes. « Les Français, disait-il, avaient perdu 2 généraux, 7 colonels, 200 officiers, 6 500 soldats. C'est à la mémoire de ces braves que fut élevé cet Ossuaire. La reconnaissance nationale a voulu assurer à leurs cendres un asile qui fût digne d'elles. Que leur valeur deux fois admirable, puisqu'en se manifestant elle servit notre cause, demeure éternellement gravée en nos âmes unanimement reconnaissantes. Honneur à eux! »

Le rapprochement entre ces deux discours, celui du prince italien et celui du ministre français, augmente encore l'impression pénible que le dernier nous a causée. On se demande par quelle aberration d'esprit M. Pelletan a pu le prononcer. Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas lui qui pourrait l'expliquer. Il a dit cela comme il aurait dit autre chose, et par exemple tout le contraire, sans d'ailleurs penser à mal, et rien n'a égalé sa surprise lorsqu'il a appris que ses paroles avaient pu produire un mauvais effet. — Lui, avoir voulu menacer l'Italie? C'était lui faire injure, car personne n'en était moins capable. Il a toujours aimé l'Italie et a constamment recherché son amitié. Il a été élevé dans ces sentimens, et y est resté fidèle à travers tous les accidens de la vie. Nul ne s'est réjoui davantage du rapprochement qui s'est opéré entre les deux pays, et l'idée d'un conflit entre eux lui ferait horreur. — Nous lui rendons le témoignage que tout cela est parfaitement vrai et sincère de sa part : mais combien il aurait mieux fait de le dire à Ajaccio, que d'y prononcer le discours dont nous avons reproduit le passage le plus saillant! Il l'aurait fait, mon Dieu! si le hasard de l'improvisation l'avait voulu. C'est son malheur de ne pas savoir ce qu'il dira quand il ouvre la bouche pour parler. Il a cru sans doute que, vieux loup de mer comme il se sentait l'être, et ministre de la défense nationale, il devait parler en technicien militaire et en homme de métier. Il s'est posé des hypothèses, et a montré comment il saurait les résoudre au besoin. Ce n'est pas sa faute si l'Italie est près de la Corse, mais celle de la géographie, et un homme de guerre doit envisager, par simple amour de l'art, toutes les éventualités possibles, ce qui ne veut pas dire qu'il s'attende à toutes celles qu'il envisage, ni surtout qu'il les souhaite. Sont-ce là pour M. Pelletan des circonstances atténuantes? Non. Il y a des choses auxquelles un ministre peut penser, mais qu'il ne doit pas dire, parce qu'en les disant mal à propos, il semble leur donner en quelque sorte une réalité actuelle. Un journaliste a plus de liberté; mais un ministre doit choisir entre les pensées qu'il exprime, et exprimer seulement celles qui sont, à un moment donné, conformes et utiles à la politique du gouvernement dont il fait partie.

Et M. Pelletan ne s'en est pas tenu là. D'Ajaccio il est allé à Bizerte, et à Bizerte il a recommencé. Continuant de promener sur la Méditerranée un coup d'œil auquel rien n'échappe, et après avoir parlé de Bizerte comme d'une nouvelle Carthage qui aurait la grandeur de l'ancienne sans en avoir « les vices et la férocité » : « Avec cet abri puissant, s'est-il écrié, si bien placé également pour l'attaque, avec

la Corse, avec Toulon, nous pouvons tenir la porte ouverte entre les deux moitiés de la Méditerranée, malgré Malte et Gibraltar. Certes, ce n'est pas moi qui désirerais un conflit entre peuples, pas plus contre l'Angleterre que contre l'Italie ; mais, comme nous ne savons pas ce que les autres feront de leur côté, il est de mon devoir de préparer la guerre sainte pour la patrie française contre ses ennemis, quels qu'ils soient. » Après le tour de l'Italie, voilà celui de l'Angleterre. Nous espérions du moins que M. Pelletan se contenterait de parler des puissances qu'il avait rencontrées sur son chemin dans la Méditerranée. C'était déjà beaucoup, et même trop ; mais enfin il y avait une limite. M. Pelletan l'a franchie. Après avoir exprimé la confiance qu'avec des collaborateurs comme ceux qui l'entouraient, rien ne saurait l'inquiéter dans l'avenir, quelque sombre qu'il fût : « La sécurité, a-t-il déclaré, n'existe plus guère dans le monde civilisé. A la fin du XIXe siècle, après la défaite de la France par la barbarie de la vieille Germanie, on vit le retour offensif du droit brutal. Le monde entier paraît dominé par la maxime : « La force prime le droit. » Nous devons donc consacrer tous nos efforts à maintenir intact le foyer de justice et de lumière qu'est le génie français. » Après le tour de l'Angleterre, voilà celui de l'Allemagne, dont M. Pelletan relève la « barbarie. » Il y aurait ici beaucoup de choses à dire, et quelques-unes seraient pénibles : pourquoi M. Pelletan touche-t-il sans nécessité des souvenirs douloureux ? Nous ne l'imiterons pas, et nous nous contenterons de faire remarquer combien toutes ces allégations, tantôt menaçantes pour les autres et tantôt offensantes, sont déplacées dans la bouche d'un membre du gouvernement. On a dit que M. Pelletan n'avait pas encore l'habitude d'être ministre, et nous ne savons pas si on lui laissera le temps de la prendre, car il lui en faudrait beaucoup. Un tel défaut de tact ressemble à un vice rédhibitoire ; on n'en guérit jamais.

Ses discours, — nous l'avons constaté avec un mélange de satisfaction et de tristesse, — n'ont produit aucun effet en Europe. On ne les y a pris, ni au tragique, ni au sérieux, ce qui est mortifiant pour leur auteur, et même, hélas ! pour nous qui, bon gré mal gré, sommes un peu responsables de nos ministres. On a dit qu'un peuple n'avait que le gouvernement qu'il mérite : si le mot est vrai, il nous paraît bien dur en ce moment. La France s'est longtemps fait remarquer et apprécier par des qualités qu'on peut appeler sociables. Elle était de bonne société. Elle avait le secret de formes obligeantes et du mot juste, précis, ferme quand il le fallait, mais toujours courtois.

L'école à laquelle appartient M. Pelletan a changé tout cela, et on s'en accommode à l'étranger avec plus de facilité que nous ne le faisons nous-mêmes. Nous sommes bien d'avis que les discours d'Ajaccio et de Bizerte n'ont aucune importance, et ce que nous venons d'en dire le prouve surabondamment; mais on partage à un tel point ce sentiment dans le reste du monde que nous en restons un peu humiliés. Comment n'en pas vouloir à un gouvernement qui nous a fait connaître cette impression désagréable ? Autrefois la parole d'un ministre français avait une portée qu'elle a évidemment perdue, et ce n'est pas une consolation de penser que nous pouvons dire beaucoup plus de choses, quand nous entendons celles que dit M. Pelletan : car il faut bien avouer que, si rien n'est plus déplacé, rien aussi n'est plus banal.

Au lieu de s'indigner contre lui au dehors, on s'en est égayé. Cependant, si quelques-uns de ceux qui ont traité ses propos avec tant d'ironie avaient un peu plus de mémoire, ils se rappelleraient que le cas de M. Pelletan n'est pas unique dans l'histoire contemporaine, et qu'il y a eu ailleurs qu'en France des hommes politiques d'une importance très supérieure à la sienne, des ministres et parfois même des souverains qui, s'ils faisaient leur examen de conscience, n'auraient peut-être pas le droit de lui jeter la première pierre. Il y a, par exemple, en Angleterre un ministre qui n'est pas exempt du même péché que M. Pelletan, et qui un jour, dans une seule phrase, a trouvé le moyen de blesser quatre ou cinq grandes puissances à la fois. Nous en trouverions ailleurs, sans avoir besoin de chercher beaucoup. Mais à quoi bon? Les torts des autres n'excuseraient pas ceux de M. Pelletan, et nous aimons mieux reconnaître que, bien qu'on y ait mis parfois une nuance de morgue pharisaïque à laquelle nous avons été sensibles, on n'a pas trop abusé contre la France des incartades d'un de ses ministres. On n'en a pas non plus fait supporter la responsabilité au gouvernement tout entier. L'attitude de l'Italie, dans cette circonstance, a été tout à fait conforme aux sentimens qui existent entre elle et nous, et nous en avons été d'autant plus agréablement frappés qu'elle était, en somme, de tous les pays d'Europe, celui qui avait été le premier et le plus directement visé par les maladresses de M. Pelletan. Elle a été aussi celui qui s'en est le moins préoccupé, en quoi elle a eu d'autant plus de mérite que les journaux allemands, autrichiens et anglais n'ont rien négligé pour exciter ses susceptibilités. Il y a même eu quelque chose de piquant à voir ces journaux se montrer, au sujet des menaces oratoires de M. Pelletan, si indifférens pour leur propre pays et, en même temps, si chatouilleux pour

l'Italie. — L'Italie, disaient-ils, ne pourra jamais tolérer cela; son honneur y est engagé; il y a des choses contre lesquelles un pays qui se respecte doit se révolter! — Pour l'Italie, c'était une obligation; mais pour eux ce n'en était pas une. L'Italie a beaucoup trop d'esprit politique pour n'avoir deviné tout de suite et déjoué des intentions qui se manifestaient d'ailleurs sans y apporter aucune finesse. A voir l'intérêt qu'on attachait à troubler dès ses débuts la bonne intelligence rétablie entre la France et elle, et à réveiller les vieilles animosités d'autrefois, elle a compris l'importance de l'élément nouveau introduit par notre amitié dans la politique européenne. Nous l'avons compris comme elle. L'intrigue a échoué; et s'il était besoin d'une épreuve pour montrer que l'amitié franco-italienne reposait sur une base solide, elle a été faite. Quand deux pays, après avoir loyalement débattu leurs intérêts, se sont mis d'accord sur tous les points, ce n'est pas un aussi mince incident que le discours d'Ajaccio qui pourrait rompre leur entente. Cela ne serait pas digne de gouvernemens sérieux.

Au surplus, M. Combes s'est appliqué à dissiper les dernières préventions qui avaient pu se produire, et il l'a fait de telle façon que, si les gouvernemens étrangers n'avaient pas été satisfaits, ils auraient été bien difficiles. C'est à Matha, chef-lieu de canton de la Charente-Inférieure, que M. le président du Conseil s'est expliqué sur les discours de ses collègues. Il s'y est pris d'une manière assez imprévue, et a adressé son admonestation, non pas directement à M. Pelletan lui-même, mais à la presse d'opposition qui avait reproduit et commenté ses paroles. C'est le tir par ricochet : si M. Pelletan ne s'est pas senti atteint, il y a mis de la complaisance. Quoi qu'il en soit, M. Combes a reproché aigrement aux adversaires du cabinet de travestir sa politique à l'intérieur et à l'extérieur, et notamment de la présenter comme inquiétante pour certaines puissances, alors qu'elle est résolument pacifique et conciliante à l'égard de toutes. Mais où M. le président du Conseil a-t-il pris cela? Nous avons lu beaucoup de journaux : pas un seul n'a accusé la politique du gouvernement d'être belliqueuse. Ils savent bien tous que cela n'est pas vrai, et ils ont assez de patriotisme pour ne pas exposer leur pays à de pareils soupçons. Il en est, seulement, qui ont exprimé le regret d'avoir des ministres aussi intempérans en paroles que le général André et que M. Pelletan, si maladroits d'ailleurs et si dénués de tact qu'ils exposent la France à être injustement accusée de mauvais desseins. C'était leur droit de le dire, et peut-être même leur devoir. Nul n'est obligé d'admirer l'éloquence ministérielle, et lorsqu'elle prête à des équi-

voques aussi dangereuses que celle de M. Pelletan, il faut bien le constater très haut, ne fût-ce que pour empêcher la récidive.

Au surplus, nous ne croyons pas qu'aucun journal ait été plus sévère pour M. le ministre de la Marine que M. le président du Conseil lui-même. Après le discours de Matha, M. Denys Cochin, qui avait annoncé l'intention d'interpeller M. Combes sur les harangues intempestives de ses collègues, a déclaré qu'il s'en abstiendrait, car il était désarmé. Qu'aurait-il pu dire, en effet, de plus fort que M. Combes ? « Une parole un peu sensationnelle échappe-t-elle, a dit M. le président du Conseil, des lèvres d'un ministre dans le feu d'une improvisation, dans la chaleur communicative d'un banquet, n'eût-elle dans l'esprit de celui qui l'a prononcée que la valeur d'un ornement littéraire, d'une figure de rhétorique, elle devient aussitôt pour les ennemis du cabinet la parole même du gouvernement. » On le voit, c'est à coups redoublés que M. Combes frappe sur le discours de M. Pelletan, et qu'il le réduit à rien. Il multiplie les expressions dédaigneuses. Il s'y acharne. M. Pelletan a parlé dans « la chaleur communicative d'un banquet. » Cette chaleur n'est pas tellement communicative que beaucoup d'autres ministres n'y aient pas échappé jusqu'ici : tous les orateurs de banquet ne parlent pas comme M. Pelletan. Mais quand M. Combes dit de ce dernier que ses paroles n'avaient peut-être, dans sa pensée, que « la valeur d'une expression littéraire, » il montre une connaissance et même une intuition assez fine du caractère de son ministre de la Marine. Il aurait pu s'arrêter à « ornement littéraire » et ne pas ajouter qu'il n'y avait sans doute là qu'« une figure de rhétorique. » M. Pelletan sacrifie beaucoup à la phrase, c'est la vérité; mais il a dû lui être cruel de s'entendre traiter de simple rhéteur, et cela par le président du Conseil lui-même. Après cette exécution en règle, que reste-t-il des discours d'Ajaccio et de Bizerte? Rien, évidemment. Néanmoins, comme il faut prévoir l'avenir, et qu'avec les collègues qu'il a choisis on peut toujours s'attendre à quelques nouvelles frasques, M. Combes a jugé utile d'exposer toute une théorie sur l'éloquence ministérielle, en ajoutant qu'il l'empruntait à la tradition constante du régime parlementaire. « Le gouvernement, a-t-il déclaré, n'est jamais engagé par la déclaration individuelle d'un ministre : il ne l'est que par les déclarations du chef du gouvernement. C'est le chef du gouvernement seul qui est responsable devant les Chambres et devant le pays de la direction donnée à la politique, et c'est lui seul qui a qualité pour faire connaître cette direction. Chaque ministre, pris individuellement, n'a compétence et autorité que pour l'admi-

nistration de son département... S'agit-il de politique extérieure, il n'y a que le ministre des Affaires étrangères qui ait mission de parler et d'agir au nom du gouvernement. Telle est la vérité du régime parlementaire. » M. Combes a raison. Il serait dangereux au suprême degré d'avoir deux ministres des Affaires étrangères, et, si telle n'avait pas été auparavant l'opinion de M. Delcassé, elle lui serait certainement venue en lisant les discours de M. Pelletan. C'était bien la peine d'avoir négocié longtemps, patiemment, habilement, avec l'Italie, et d'être arrivé aux résultats heureux dont les deux pays se sont félicités, pour que M. Pelletan vînt prononcer son discours d'Ajaccio ! Un pareil désordre devait cesser à tout prix. Mais cessera-t-il ? M. Pelletan comprendra-t-il la leçon qui lui a été administrée ? S'y soumettra-t-il ? Bornera-t-il désormais son activité au département de la Marine ? Cessera-t-il enfin de toucher à tout et de parler de tout, puisque d'ailleurs il sait tout ? Nous pensons plutôt qu'en lisant le discours de M. Combes, il a dû se dire qu'il était fait pour être lui-même président du Conseil : il pourrait alors répandre sur tous les sujets, avec autant d'autorité que d'abondance, ses vues, ses idées, et même les calembours qu'il se permet quelquefois. Mais M. Loubet songera-t-il à lui lors de la prochaine crise ministérielle ?

Le discours de Matha est celui d'un bon démocrate qui appelle les choses par leur nom. Pour un peu, il aurait dit à M. Pelletan : Vous aviez peut-être trop bien dîné ? Et, au fait, ne le lui a-t-il pas dit ? Veut-on voir, par opposition, comment procède en pareil cas un parfait aristocrate, afin d'apprécier la différence des deux procédés ? Il y a quelque temps, M. Chamberlain avait prononcé, lui aussi, en dehors des Chambres, un discours qui pouvait mettre le gouvernement dans l'embarras. Lord Salisbury fut interrogé à ce sujet, et on se demandait ce qu'il allait répondre. — Lequel discours de M. Chamberlain ? répondit-il. Je n'ai pas eu le temps de le lire. — Tout compte fait, peut-être vaut-il mieux être en butte à la bourrade de M. Combes qu'à la merveilleuse insolence de lord Salisbury. Il a fallu de longues phrases à M. Combes pour expliquer doctrinalement, à grand renfort de principes, que le discours de M. Pelletan n'avait pas d'importance : un mot a suffi à lord Salisbury pour faire sentir qu'à ses yeux, celui de M. Chamberlain n'existait même pas. Dans les deux cas, c'est la même théorie, à savoir qu'un ministre, parlant en son nom individuel, ne saurait engager le gouvernement. Mais la manière de M. Combes rappelle le coup de poing et celle de lord Salisbury le coup de cravache. En somme le résultat est le même. M. Pelletan devrait bien en

conclure que, si la parole est quelquefois d'argent, plus souvent encore le silence est d'or.

Ce que nous avons dit, il y a quinze jours, du colonel de Saint-Rémy et du jugement rendu à son sujet par le conseil de guerre de Nantes, nous dispense d'entrer dans les mêmes détails sur le cas du commandant Le Roy Ladurie, qu'un second conseil, réuni dans la même ville, vient de frapper d'une peine très sévère, la destitution. L'acte commis par les deux officiers était sensiblement le même, c'était un refus d'obéissance ; mais, dans le cas du colonel de Saint-Rémy, l'ordre venait de l'autorité civile, et dans celui du commandant Le Roy Ladurie il venait de l'autorité militaire, de telle sorte que le colonel était justiciable du Code pénal et le commandant du Code militaire, qui est beaucoup plus rigoureux. On sait, au surplus, qu'en ce qui concerne le colonel de Saint-Rémy, le ministre de la Guerre a compensé par sa rigueur l'indulgence que le conseil de guerre lui avait témoignée.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit de l'obéissance militaire, à savoir qu'elle doit être absolue ; mais aussi, dans l'exécution d'un ordre régulier, elle n'engage pas la conscience de l'officier. Les scrupules qu'ont éprouvés le colonel de Saint-Rémy et le commandant Le Roy Ladurie sont toutefois trop explicables pour que la gravité de leur faute n'en soit pas, au point de vue moral, atténuée. Au point de vue militaire, il ne saurait en être de même. Le jour où nos officiers seraient admis à discuter les ordres qu'ils reçoivent, il n'y aurait plus de discipline. Cette vérité nous est apparue avec plus de clarté encore, et plus de force s'il est possible, dans les réponses du commandant Le Roy Ladurie aux questions qui lui ont été posées, que dans celles du colonel de Saint-Rémy. Ce dernier s'était contenté de déclarer qu'il était chrétien et qu'il mettait les ordres de Dieu au-dessus de ceux des hommes. Le commandant Le Roy Ladurie a donné plus d'explications. Après avoir dit à son tour que sa foi religieuse lui avait interdit d'obéir, il a avoué que d'autres motifs encore l'y avaient déterminé. « Je n'ai pas voulu, a-t-il expliqué, prêter mon concours à l'exécution de mesures dont la légalité était discutée, non seulement par une grande partie de l'opinion publique, mais aussi par des jurisconsultes éminens et des hommes politiques, et non des moins en vue. » On sent le danger qu'il y aurait à admettre de pareilles excuses. Mais le commandant Le Roy Ladurie a été frappé trop sévèrement pour que nous ne nous arrêtions pas devant ce que son

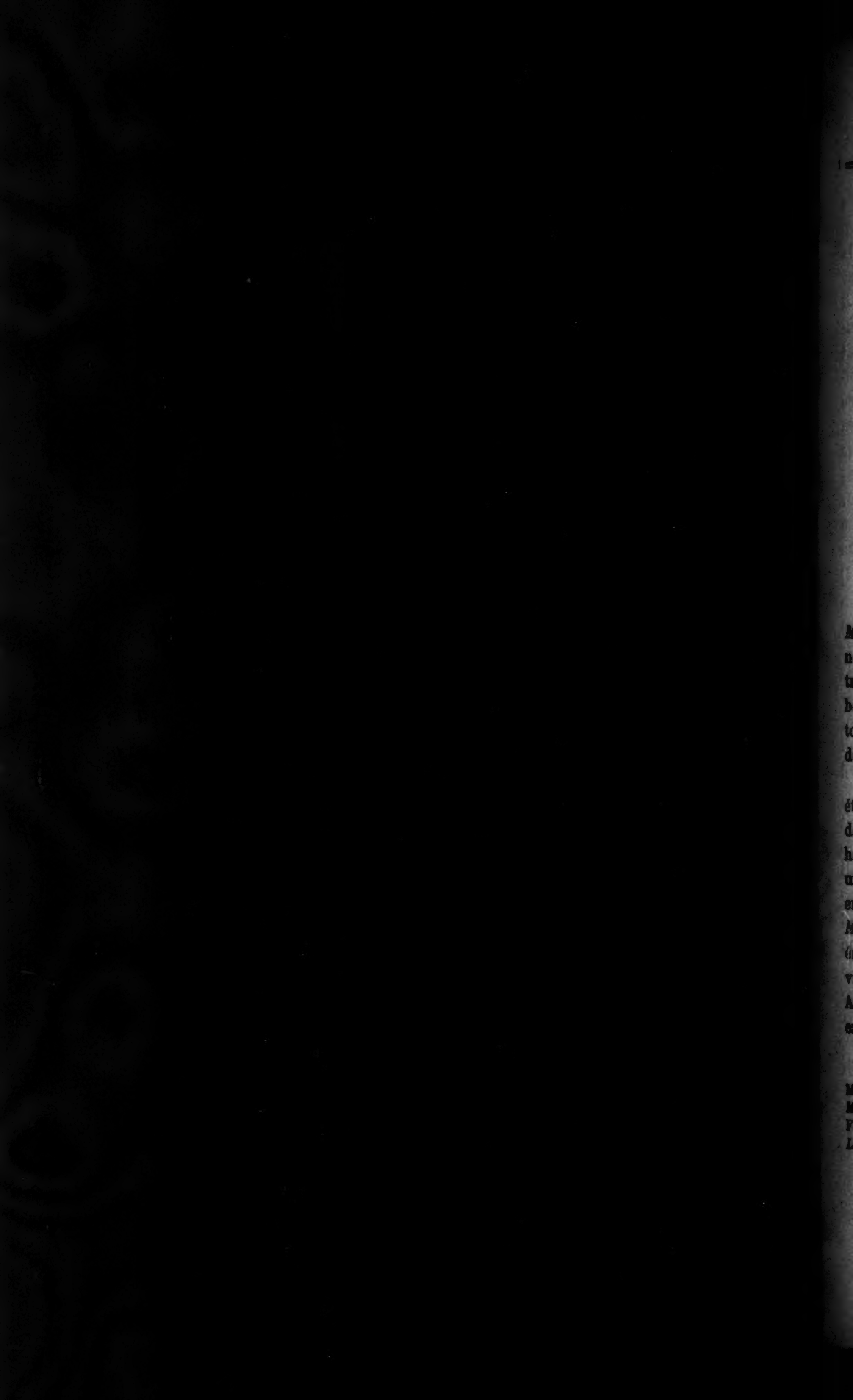
malheur a de pénible. Il avait préparé sa démission : que ne l'a-t-il donnée un peu plus tôt? « Il est vrai, a-t-il dit, que j'ai tardé trop à la remettre. J'étais indécis. Je croyais que mon régiment, qui avait marché trois fois, ne devait plus marcher. Tous les officiers me comprendront. Il est dur de briser sa carrière pour un événement problématique. » Cela est dur, en effet, et les hésitations sont naturelles. On éprouve une tristesse profonde à voir mettre ainsi hors de l'armée des officiers qu'il fallait punir sans doute, mais qui emportent avec eux la sympathie et l'estime des juges mêmes qui ne peuvent pas faire autrement que de les condamner. Ceux-ci se sont empressés d'adresser un recours en grâce à M. le Président de la République, et ils étaient d'autant plus en droit de le faire qu'après avoir accordé des circonstances atténuantes au commandant Le Roy Ladurie, ils avaient dû néanmoins lui appliquer intégralement une peine qui n'admet pas de diminution. Le vœu qu'ils ont émis sera-t-il entendu et exaucé? Cela est peu probable après l'acte sans précédent, l'acte inqualifiable que M. le ministre de la Guerre vient d'accomplir en mettant le général Frater en disponibilité. Que reproche-t-on au général Frater? Est-ce sa déposition dans l'affaire Saint-Rémy? Est-ce autre chose? Si c'est autre chose, il aurait fallu le dire et ne pas laisser la conscience publique se demander, avec une émotion indignée, si désormais les témoignages seront encore libres devant les tribunaux militaires. De toutes les violences commises par le Ministère, celle-ci est la plus grave : elle aura dans l'armée un retentissement dont il est impossible de mesurer l'étendue.

Comment ne pas protester contre ces atteintes successives, et toujours renouvelées, à ce qu'on a considéré jusqu'ici comme le plus sacré? Le commandant Le Roy Ladurie a commis une faute, et on peut lui refuser toute indulgence : qui sait toutefois si ceux qui la lui refusent maintenant n'en auront pas besoin un jour pour eux-mêmes? Mais quelle faute a commise le général Frater, et comment justifier, ou excuser une mesure qui frappe du même coup un témoin dans son indépendance et un soldat dans sa loyauté?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.



UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

Présenter Prosper Mérimée aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* me paraît superflu. D'autres l'ont fait ici même mieux que je ne le saurais faire (1). Le correspondant et l'ami auquel il adressait les trente-quatre lettres que nous publions aujourd'hui est, au contraire, beaucoup plus oublié et peut-être n'a-t-il jamais obtenu en France toute la célebrité que méritaient son savoir, son talent, et l'originalité de ses théories.

Joseph-Arthur de Gobineau, né à Ville-d'Avray le 14 juillet 1816, était le dernier rejeton mâle d'une très ancienne famille normande dont il devait lui-même écrire l'histoire (2). Il amassa de très bonne heure les matériaux de sa vaste érudition, et, de 1835 à 1849, publia une grande quantité de travaux littéraires dans plusieurs recueils, entre autres une étude sur Capodistrias, parue dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1841. Parmi les amis du jeune homme, le plus éminent était Alexis de Tocqueville, qui lui garda jusqu'à la fin de sa vie une affection presque paternelle et qui, devenu ministre des Affaires étrangères en 1849, en fit son chef de cabinet. En 1850, il fut envoyé comme secrétaire d'ambassade à Berne, puis à Hanovre,

(1) Voyez, entre autres : *Prosper Mérimée à propos des lettres inédites*, par M. le comte d'Haussonville. *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1879. — *Prosper Mérimée d'après des Souvenirs personnels et des documens inédits*, par M. Aug. Filon, dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er avril, 1er mai, 1er et 15 juin 1893. — *Les Lettres de Mérimée*, par M. René Doumic, *Revue* du 15 octobre 1897.

(2) *Histoire d'Ottar Jarl et de sa descendance*. Paris, 1879, Perrin.

à Francfort : c'est alors qu'il composa son œuvre capitale sur les *Races humaines* (1), dans laquelle il essaya de prouver, avec infiniment d'éloquence, et en s'appuyant sur de nombreux matériaux scientifiques, la thèse que la race, le sang des peuples, était l'agent dominant de leur histoire. En 1854, il fut nommé premier secrétaire en Perse, et il vécut dans ce pays de 1855 à 1858 et une seconde fois, comme ministre plénipotentiaire, de 1862 à 1864. Ces deux séjours en Iran furent pour M. de Gobineau l'occasion de travaux auxquels l'avaient admirablement préparé les études de sa laborieuse jeunesse. Si la science contemporaine a démontré l'erreur dans laquelle il était tombé en publiant ses deux livres sur les cunéiformes (2), si elle fait peut-être trop bon marché de son *Histoire des Perses* (3), tous les orientalistes s'accordent encore à reconnaître la haute valeur de son ouvrage sur *les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale* dont une troisième édition vient d'être publiée (Paris, 1900, Leroux). Ses *Trois ans en Asie* (Paris, 1859) et ses charmantes *Nouvelles Asiatiques* (Paris, 1876) se rattachent également à cette époque de sa carrière.

Ministre à Athènes, 1864-1868, à Rio de Janeiro, 1869-1870, à Stockholm, 1872-1877, le comte de Gobineau fut mis à la retraite en 1877. Il passa le reste de sa vie à Rome. Pendant des années, de dures épreuves de toute espèce combattues par lui, avec tout l'héroïsme d'une grande âme, par un excès continuel de travail, avaient irréparablement ruiné sa santé jadis si solide. Le 13 octobre 1882, il succomba à une attaque d'apoplexie qui le frappa à Turin comme il retournait à Rome après un voyage en Auvergne.

Avant de clore cette trop brève esquisse biographique, il convient de rappeler les services rendus par M. de Gobineau pendant la guerre de 1870, qui le surprit au château de Trye en Beauvoisis, qu'il avait acheté en 1857. Maire de Trye et conseiller général de l'Oise, il déploya, pendant cette triste époque, une activité infatigable, d'abord pour organiser la résistance, puis, l'invasion accomplie, pour faire soigner les blessés, approvisionner les troupes, améliorer les rapports avec les vainqueurs, etc. Il réussit même à faire réduire d'un chiffre considérable la contribution imposée à son département, et après

(1) *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 4 vol. Paris, 1853-55. Firmin Didot; 2e édition, 1884.

(2) Gobineau avait émis l'hypothèse que les inscriptions cunéiformes contenaient des talismans, des prières et des formules sacrées, tandis que la science les a reconnues avec une certitude absolue pour des documens profanes, historiques et politiques.

(3) 2 vol. in-8°, Paris, 1869.

l'armistice, la ville de Beauvais reconnaissante lui vota des remerciemens publics.

En relatant les principaux événemens de cette vie si noblement remplie, je n'ai point mentionné nombre d'autres œuvres du comte de Gobineau telles que *la Renaissance, Scènes historiques* (Paris, 1877). Ce tableau grandiose de toute une époque de l'humanité, d'une pénétration merveilleuse, qu'on a appelé avec justesse une épopée en forme de drame, et qui réunit les qualités de l'historien et du philosophe avec celles du poète et de l'artiste; *l'Aphroïssa* (Recueil de poésies), *l'Abbaye de Typhaines*, le roman *les Pléiades*, etc. Plusieurs de ces ouvrages sont cités dans les lettres de Mérimée, bien que celui-ci n'ait malheureusement pas vécu assez longtemps pour voir l'expansion entière du puissant génie de son ami, dont pourtant il admirait déjà assez l'étonnante diversité, cette étendue d'esprit et de connaissances qui l'a mis à même de créer des œuvres d'une rare valeur dans les domaines les plus différens.

On serait en effet tenté quelquefois, comme l'a écrit à deux reprises Mérimée lui-même, de lui attribuer plusieurs natures, plusieurs individualités, plusieurs nationalités, quand on le voit d'un côté historien et poète profondément tragique, impitoyablement pessimiste, et de l'autre romancier et nouvelliste, humoriste et causeur, touriste et « épistolier » des plus joyeux et des plus spirituels. Et pourtant, en y regardant de près, on retrouvera l'unité des qualités, en apparence si disparates, au fond même de la personnalité de notre auteur, qui, tout en se rappelant, à chaque moment de sa vie, la lourde gravité de sa tâche, n'oublie pas non plus, surtout quand il parle en poète et en artiste, qu'on l'accomplit plus facilement par un chemin qui ouvre des vues sereines et ravissantes, offrant des récréations au cœur et des amusemens à l'esprit. C'est ce qui lui donne, à côté de la grandeur des vues, de la verve de conviction et d'expression qui lui est propre comme qualité fondamentale, ce quelque chose d'éternellement jeune, cette fraîcheur inépuisable, cette gaieté et cette aménité qui ne font pas le moindre de ses charmes.

Presque toujours absent de sa patrie à cause des obligations de sa carrière diplomatique, s'étant écarté par ses vues politiques et sociales et surtout par l'idée mère de son grand livre sur les races, qui a fondé sa gloire à l'étranger, des idées en faveur dans la France actuelle, c'est-à-dire des idées démocratiques et égalitaires, M. de Gobineau y était tombé dans un oubli presque complet, au moment même où il allait faire son entrée triomphale en Allemagne.

Ici, au contraire, l'idée de la race, et celle de la supériorité des races aryennes en particulier, eut un retentissement considérable. Telle était l'impression provoquée par la traduction de *l'Inégalité des Races* (Stuttgart, 1897-1901, 4 vol.), qu'une seconde édition a dû être publiée presque en même temps que le quatrième volume de la première. Mais les succès de M. de Gobineau en Allemagne ne se sont pas bornés là. Les *Nouvelles asiatiques* y sont presque devenues populaires, et, avant tout, la traduction de *la Renaissance*, répandue en des milliers et des milliers d'exemplaires dans la collection Reclam, la plus populaire de l'Allemagne, a excité un vrai enthousiasme. Elle a même fait l'objet de lectures publiques dans nombre de villes de l'Allemagne du Nord.

Déjà, du vivant de notre auteur, Richard Wagner l'avait pris en amitié et lui avait fait, à Bayreuth, à plusieurs reprises, un accueil admirateur et de frère d'armes. D'autres Allemands éminens ont suivi son exemple; de sorte qu'en 1894 on a pu fonder une *Société Gobineau* (Gobineau Vereinigung), ayant pour objet de publier, outre les traductions des œuvres principales de Gobineau, ses œuvres posthumes et ses correspondances, de rééditer ses livres épuisés, de préparer sa biographie, etc. (1). Cette société, qui compte actuellement 200 membres, s'est recrutée dans toutes les élites des pays de langue allemande et parmi quelques esprits distingués des pays voisins. Dans les listes des noms, on trouve des savans comme Ernst Curtius et Max Müller, des artistes comme Arrigo Boito et Bruno Schmitz, des poètes comme Ernst von Wildenbruch, des écrivains comme Édouard Schuré et Paul Bourget, pour ne citer que les plus célèbres.

Le fait que, dans cette société, nous rencontrons aussi des noms français, peut servir de preuve qu'au moins une minorité est restée en France fidèle au comte de Gobineau, et permet d'espérer, à ses admirateurs étrangers, qu'un jour peut-être son heure viendra dans sa propre patrie.

Et, en effet, si seulement on voulait s'occuper sérieusement de lui, il semble presque impossible que la France, représentée par ses meilleurs esprits, ne se souvienne un jour de son glorieux fils, lequel, quoi qu'on ait pu dire de ses côtés hétérogènes, de son manque de

(1) Entre autres, la troisième édition des *Religions et Philosophies de l'Asie centrale.* Paris, Leroux, 1900 et les éditions française et allemande de la tragédie posthume *Alexandre le Macédonien* (Strasbourg, 1901-1902, Trübner), ont été publiées aux frais de cette société.

forme et de je ne sais quoi encore, en tout cas a réuni en lui-même une abondance de grandes qualités suffisante pour lui attirer l'admiration de deux publics aussi différens que le sont les publics francais et allemand. Espérons donc que la publication actuelle contribuera à ramener vers lui l'attention de ses compatriotes (1).

Nous aurions vivement désiré pouvoir y joindre les lettres adressées par M. de Gobineau à Mérimée, mais par malheur elles ont probablement été détruites avec la maison qu'habitait celui-ci lors de l'incendie de la rue de Lille en 1871.

A. Schemann.

PREMIÈRE PARTIE

Monsieur (2),

Voici une description du camp de Péran et une notice sur le monument de Gavr'Innis (3). Je regrette de ne pouvoir vous offrir ni l'un ni l'autre. Le premier appartient à un de mes amis; l'autre est le seul exemplaire qui me reste d'un ouvrage épuisé et que je suis obligé de consulter souvent pour mes rapports sur les monumens historiques. Il vous suffira, au reste, d'un quart d'heure pour trouver dans ces descriptions les faits qui peuvent vous intéresser.

Je lis avec un très grand plaisir votre premier volume (4). Je crois que vous avez grandement raison au fond. Sur quelques détails, il y aurait peut-être des objections à vous faire; mais je

(1) Je crois devoir signaler ici deux excellentes esquisses biographiques sur le comte de Gobineau : l'une en tête de la 2e édition de l'*Essai sur l'Inégalité des races humaines* (Paris, Didot, 1884); l'autre qui sert de préface au poème d'*Amadis*, œuvre posthume (Paris, Plon, 1887).

(2) Il est toujours difficile d'imprimer une correspondance de P. Mérimée dans la pureté du scandale de son texte, et il n'y a pas moyen de n'y pas faire quelques suppressions. Nous en avons donc fait quelques-unes dans ces trente-quatre lettres, en ayant toujours soin de suppléer par des lignes de points à celles que nous supprimions. A quoi, si nous ajoutons que presque toutes ces suppressions ne portent que sur des passages où le cynisme de Mérimée s'aggravait de l'indiscrétion avec laquelle il nomme en toutes lettres les héros ou les victimes des aventures qu'il conte, et dont personne aujourd'hui n'est plus là pour garantir ou discuter l'authenticité, nous espérons que les philologues ne nous accuseront pas de manquer « à toutes les obligations d'une saine méthode, » et les lecteurs nous sauront gré de notre « infidélité. » [N. d. l. R.]

(3) *Note sur un monument de l'île de Gavr'Innis*, broch. in-4°, 1836.

(4) De *l'Essai sur l'inégalité des Races humaines*.

suis trop peu avancé encore pour vous adresser mes critiques. En attendant, permettez-moi de vous féliciter du courage qu'en ce temps d'hypocrisie vous avez eu de dire que, ni la superstition, ni l'athéisme, ni l'immoralité ne tuent les sociétés (1).

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de tous mes sentimens de la plus haute considération,

Mercredi soir.

Paris, 5 avril 1854, 52, rue de Lille.

Monsieur,

Je remets aujourd'hui à M. de Lesseps les lithographies que vous désirez voir. Je n'ai pu vous les envoyer plus tôt parce qu'elles étaient entre les mains d'un de mes amis qui prépare, je crois, un mémoire sur le monument qu'elles représentent. Je vous serais obligé de me les renvoyer lorsque vous les aurez examinées à loisir.

J'ai marqué au crayon les dessins dont les originaux sont au musée de l'Académie de l'histoire à Madrid, où je les ai vus. Je crois ceux-là authentiques. C'est aussi l'opinion de M. de Longpérier qui les a examinés avec toutes les préventions possibles. Quant aux fragmens demeurés à Tarragone, mon ami M. Delgado, *anticuario* de l'Académie de l'histoire, les croit également authentiques. Il a été envoyé à Tarragone l'année passée pour y faire une espèce d'enquête. C'est un homme très loyal, très consciencieux et habitué aux antiquités. Je ne sais si je vous ai déjà parlé des circonstances de la découverte. En voici l'abrégé en deux mots. Des galériens, qui travaillent à tirer de la pierre pour les travaux du port de Tarragone, ont découvert un tombeau en marbre sur les côtés duquel à l'intérieur, et à l'extérieur, il y avait des dessins (2). Le marbre a été creusé à une certaine profondeur et les creux remplis d'un mastic noir. Quelques-unes des compositions sont en outre rehaussées de couleur. Les galériens ont cassé le tombeau dans l'espoir d'y trouver des objets précieux, mais il n'y avait dedans qu'un squelette *emmaillloté* ayant une *idole* sur la poitrine et quelques petits vases. Tout

(1) Cette lettre accusant réception du premier volume de l'ouvrage de Gobineau sur l'*Inégalité des Races humaines* doit remonter à la fin de 1853 ou au commencement de 1854.

(2) Mérimée a publié dans ses *Mélanges historiques* (Paris, 1855), une notice sur ce tombeau.

cela fut jeté à la mer. Ils se partagèrent les débris du marbre et les vendirent à différentes personnes. Un apothicaire de Tarragone en a recueilli la plus grande partie. Vous noterez que, quelque absurdes que soient les inscriptions égyptiennes, elles ne laissent pas de démontrer l'existence à Tarragone d'une tradition d'origine égyptienne. Des fouilles faites il y a déjà longtemps, d'autres entreprises l'année dernière par Delgado ont fait découvrir un certain nombre d'objets qui sont des imitations plus ou moins grossières de l'art égyptien. J'oubliais de vous dire que le sarcophage se trouvait, au rapport des galériens, à une assez grande profondeur dans le tuf, et au-dessous de deux couches de mosaïques romaines. Dans la couche inférieure *au sol romain* de Tarragone, on trouva beaucoup de médailles celtibériennes et d'objets de fabrique barbare. C'est, dit-on, à cette profondeur qu'ont été découverts et le tombeau et les objets dont je parlais tout à l'heure, qui indiquent une imitation maladroite de l'art égyptien. Ces circonstances font croire à M. Delgado que le sarcophage est antérieur à la conquête romaine. Pour moi, je ne puis reconnaître dans les dessins (très exactement calqués) les caractères d'un art ancien. Ils me semblent manquer tout à fait de naïveté, et je les crois du IIIe ou IVe siècle de notre ère. Les monumens gnostiques et les idoles sardes me paraissent avoir beaucoup de rapport avec les magots que je vous envoie. Au surplus, vous jugerez. Je n'ai encore fait qu'examiner les inscriptions que vous m'avez envoyées. Je suis fort ennuyé de besogne arriérée et je n'ai pas voulu me mettre à lire le mémoire de M. Mommsen de peur de m'y arrêter trop longtemps. J'espère que vous n'en êtes pas pressé et que vous me permettrez de le garder jusqu'à ce que j'aie un peu de loisir.

J'ai écrit à Mantes au sous-préfet. Il ne connaît personne dans la ville qui possède des têtes de l'ossuaire en face d'Épône. Rien ne se conserve en province, et la barbarie commence aux portes de Paris.

J'espère, monsieur, que vous trouverez le temps à Francfort de travailler à votre grand ouvrage. J'en attends la suite avec beaucoup d'impatience.

Veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens de la plus haute considération.

Paris, 9 février 1855, 52, rue de Lille.

Monsieur,

Je désespère de pouvoir vous serrer la main avant votre départ, et je me vois forcé très à regret de vous dire adieu par lettre.

Voici les inscriptions de M. Mommsen; je suis bien honteux de les avoir gardées si longtemps.

Je vous envoie ci-joints quelques mots *bohémiens* qui sont, en Europe, d'un usage général parmi les tribus errantes des calis (1), depuis la Russie jusqu'à l'Espagne. Peut-être vos Laoties de la Perse les entendront-ils.

Couteau	tchouri	Pied	pinro
Pain	manro	Bouche	moui, müi
Viande	mâs	Yeux	acoï
Eau	pani	Feu	yake
Vin	mâl	1	yek
Sel	lon	2	doui, düi
Homme	manou-rom	3	trin
Femme	romi	4	chtar, phtar
Garçon	tchavo	5	pantch
Père	batou	6	tchof
Mère	daï	7	efta
Fille	tchaï	8	ohhto, ochto
Ane	hhel, gul	9	enia
Cheval	gras, graste, graï	10	dech, daph
Main	baste		

Je m'arrête, car je commence à être fort rouillé sur la *chipe calli*, que j'ai baragouinée autrefois avec quelque succès à Madrid.

Quand vous reviendrez de Perse, si un petit kalioun (2) très simple et très bon marché ne vous embarrassait pas trop, vous seriez bien aimable d'en faire l'acquisition à mon compte.

Veuillez agréer, monsieur, tous mes souhaits pour votre heureux voyage et l'expression de mes sentimens de haute considération.

Paris, 20 novembre 1855, rue de Lille, 52.

Monsieur,

J'ai reçu avant-hier votre aimable lettre de Téhéran, en date

(1) Les fripons : *Chipe calli*, la langue des fripons.

(2) Kalian (callioun), une pipe à eau, le nom persan du narguilé.

du 15 septembre. Je me réjouis d'apprendre que vous vous portez bien et que vous vous plaisez aux choses et aux gens que vous voyez. Il me semble que vous employez votre temps à autre chose qu'à faire le kief (1), et je ne doute pas que vous ne nous rapportiez un livre intéressant. Je vous remercie beaucoup des détails que vous me donnez sur les Kourbats et les Ghadjars. Je crois avec vous que les premiers n'ont rien de commun avec nos Bohémiens d'Europe. Dans le petit vocabulaire que vous avez recueilli en Égypte, je ne vois qu'un mot qui offre quelque analogie avec un mot bohémien, c'est *zouël*, âne. Les Gitanos espagnols disent *gel*. Il n'y a rien d'extraordinaire dans le changement du *z* en *g* guttural. Au contraire, la liste de mots des Ghadjars offre la plus grande analogie avec leurs correspondans dans le dialecte espagnol. Le nom de la nation *Ghadjar* est remarquable. Je crois que c'est le même mot que *Gatche*, les gens. Vous observerez que les Bohémiens d'Espagne s'appellent entre eux *Romé*, les hommes. Nos Bohémiens français désignent leur tribu par cette expression : *le petit ménage*. *Dyavirr*, femme, m'a d'abord un peu embarrassé. Je crois que c'est le même mot que *tchaborri*, fille. *Kohrân*, cheval, me paraît avoir la même racine que G'ra (nos voleurs disent *gré*, *gris*). Quant aux formes de la conjugaison, je n'y comprends rien du tout. Il paraît qu'ils se servent d'un auxiliaire qui m'est inconnu. Avez-vous recherché si les mots des Korbats d'Égypte ne seraient pas un argot arabe, ou s'ils appartiennent à une langue particulière qui va disparaître ?

Vous êtes bien aimable de vous être souvenu de mon goût pour le kalioun (2), mais vous m'embarrassez beaucoup par la riche nomenclature *kaliounique* toute nouvelle pour moi. Cependant, comme je ne prétends pas fumer au bois de Boulogne, il ne peut être question de l'appareil équestre. J'ignore ce que c'est qu'un kalioundar; je suppose que c'est un trépied ou quelque chose de semblable, qui sert à fixer le récipient à eau. Sartiges avait rapporté de Perse un homme qui tenait le kalioun à la main tout le temps que je fumais, mais cela m'ôtait tout le plaisir et me semblait une exploitation trop forte de l'homme par

(1) Le kief, état d'enivrement produit par le haschich.

(2) Mérimée collectionnait les pipes et y tenait. Un article de son testament (inédit) leur est consacré. Dans ses lettres inédites à Grasset, il est continuellement question de narguilés ou de pipes de tous genres.

l'homme. J'ai vu un kalioun modeste dont le récipient était, je crois, en cuir; cela me semble très commode et plus facile à manœuvrer. Enfin, monsieur, veuillez choisir vous-même quelque chose de simple et d'usuel. Le prix de cent francs dont vous me parlez me semble très convenable pour un fumeur qui n'est ni Khan ni Mirza.

J'ai à vous remercier de votre quatrième volume, que j'ai lu il y a trois mois. J'aurais bien quelques objections à vous faire sur l'histoire de notre Gaule et celle des races germaniques. Il m'a semblé que vous attachiez trop d'importance aux observations encore bien incomplètes de mon ami M. Worsaae. Il y a dans son système un côté très séduisant, mais je ne puis m'empêcher de croire que la plupart des monumens qu'il considère comme très anciens, appartiennent à une époque beaucoup plus rapprochée de nous. Les blocs de granit travaillés de Gavr'Innis, ceux qu'on a transportés du continent dans les îles de la Bretagne, ne remontent pas à l'*âge de pierre*. Les premiers n'ont pu être arrangés que par des gens en possession d'instrumens de fer ou même d'acier bien trempé. Le tableau que vous faites de l'ancienne société germanique me paraît excellent de tout point. Je suis malheureusement si ignorant que je ne puis pas contrôler les autorités sur lesquelles vous vous appuyez. Mais cela doit être vrai, et vous portez la conviction dans l'esprit de votre lecteur. Je suis bien plus ignorant des choses de l'Amérique que de celles de la Germanie. Permettez-moi cependant de vous contester les conclusions que vous tirez du style des sculptures mexicaines. Je crois que vous ne tenez pas assez compte dans les créations architecturales des *besoins* et *de la nature des matériaux*. La nature des matériaux a toujours exercé la plus grande influence sur l'art d'un peuple, et je crois que le granit, le grès et le porphyre n'ont pas peu contribué à rendre la sculpture et l'architecture stationnaire, en Égypte, tandis que la pierre calcaire et le marbre ont puissamment contribué à son développement en Grèce. Nous observons en France quelque chose de semblable, et, en considérant une carte géologique, on peut dire *a priori* que dans telle nature de terrain on trouvera de beaux monumens. Je crois en outre que, chez les Américains, l'art de la sculpture monumentale avait un but *utile*, et c'est peut-être par la tendance exagérée à l'utilité que leurs bas-reliefs ne sont pas meilleurs. Il faut les considérer, à mon avis, comme une sorte d'écriture,

beaucoup plus que comme des représentations de la nature. Le besoin de se faire comprendre a conduit à adopter des formes conventionnelles qui ont dû arrêter les artistes dans leurs essais d'une imitation plus exacte de la nature. Je connais un abbé qui explore en ce moment le pays de Guatémala et qui trouve des villes immenses. Malheureusement il ne sait pas dessiner et n'a pas de chambre claire, ni d'appareil photographique. Il croit, contrairement à l'opinion commune, que la civilisation est venue au Mexique par le Sud et qu'il y aurait eu autrefois communication entre les populations du haut Pérou et celles de l'Amérique septentrionale. Cela aurait eu lieu avant la venue des Incas au Pérou; peut-être avant celle des Toltèques. Il a l'espoir de pénétrer au delà de la chaîne des Lacandons et d'arriver à cette ville indienne possédant encore la civilisation *américaine* dont plusieurs voyageurs ont parlé, mais que personne n'a vue. Malheureusement ces gens-là coupent le cou aux voyageurs dès qu'ils ont passé la frontière, et je crains fort que mon abbé ne revienne pas de son aventureux voyage.

A propos de têtes coupées, prenez garde à la vôtre. Les gens bien pensans se proposent, dès que l'inquisition sera rétablie, de vous brûler à petit feu en expiation de plusieurs énormités, et singulièrement pour vos prédictions sinistres. Plaisanterie à part, je crois que l'abaissement de l'intelligence actuel, qui semble vous donner gain de cause, en ce moment, ne tient pas tant au mélange des races qu'à la direction donnée à l'éducation en Europe. A n'examiner les mélanges de races qu'au point de vue purement physique, ne peut-on pas dire qu'en général les métis sont supérieurs à leurs auteurs? Je sais que si lord Byron avait fait un enfant à une Hottentote, cet enfant aurait été probablement assez laid. Mais les mulâtres sont souvent, presque toujours même, plus forts, plus agiles, plus adroits que le blanc et la négresse qui les ont produits. Lorsque le sang noir n'entre que pour une faible partie dans la composition d'un homme, il a autant d'esprit qu'un Européen et ordinairement il est plus fort et plus beau. Un certain nombre d'individus d'une espèce bien choisie suffisent à relever toute une race. Vous en verriez la preuve en visitant les villes où il y a des cuirassiers en garnison. Connaissez-vous ce fait très curieux : un chat noir et une chatte blanche, dégoûtés de la civilisation, vont s'établir dans les bois et y travaillent à la propa-

gation de leur espèce. Après deux ou trois générations il n'y a plus que des chats à raies noires et grises, semblables de tout point aux chats sauvages. M. Dureau de La Malle prétend qu'il en est de même pour tous les animaux et que la nature tend sans cesse à reproduire ses types primitifs. Je vous garantis l'observation relative aux chats, mais non le reste. Il serait curieux d'observer les trappeurs et les gens des Montagnes Rocheuses, qui vivent toujours en plein air, ne mangent pas de pain, et ne boivent pas de whisky. J'ai entendu dire qu'ils sont très robustes et très intelligens. A mon avis, une des grandes causes de la dégradation moderne de l'espèce européenne, c'est notre éducation. On excite les passions des mâles, on leur apprend toutes sortes de mauvaises pratiques, tandis qu'on serre la taille des femelles et qu'on en fait des guêpes poitrinaires. D'un autre côté, on apprend de bonne heure aux deux sexes qu'il n'y a rien de bon que la richesse et qu'on doit éviter toute espèce de peine. Malgré ces préceptes, nos gens, comme vous voyez, se battent encore assez bien, et je vous avoue que cela m'étonne. Dans ma jeunesse, nous étions assez bêtes pour croire à la gloire, aux lauriers, et autres fadaises; mais que des gens à qui l'on a prêché les intérêts matériels et le respect de leur peau, la ménagent si peu, voilà ce que j'admire! Vous pouvez d'ailleurs en tirer un argument pour la transmission des instincts et des qualités.

Je voudrais bien vous mander quelque chose de ce pays-ci qui valût la peine d'aller en Perse. Nous avons eu une exposition très belle, mais fort ennuyante pour les gens qui avaient comme votre serviteur le malheur de faire partir du jury. J'avais toujours cru que les hommes de lettres étaient les animaux les plus méchans de la création, et je commence à croire que les artistes méritent la première place. Pendant deux mois, j'ai vu toutes les vilenies du cœur humain au grand jour. Triste spectacle! Adieu, monsieur, je vois par votre lettre que vous pensez à nous revenir. J'avais toujours espéré que votre voyage en Orient n'était qu'une étude, et que vous n'aviez nullement l'intention de vous y fixer pour longtemps. Je ne doute pas que vous n'en rapportiez une bonne et riche moisson, profitable à nous comme à vous-même. Veuillez agréer, monsieur, l'expression de tous mes sentimens dévoués.

Paris, 7 septembre 1856.

Monsieur,

Je trouve, à mon retour d'un voyage de deux mois en Écosse, votre aimable lettre du 10 juin, et je me sens saisi de mille remords en songeant que je ne vous ai pas encore remercié de la précédente. Vous savez comme le temps se passe à ne rien faire dans cette bonne ville de Paris, toutes les choses pressées, sans importance, qui vous accablent chaque jour, et vous excuserez, j'espère, mon inexactitude à vous répondre. Vos lettres m'ont intéressé extrêmement. Je les ai communiquées à plusieurs de nos académiciens, notamment à M. Mohl, secrétaire de la Société asiatique, qui me les a demandées pour son journal. J'ai pris la liberté d'en disposer en sa faveur, considérant qu'il était injuste que tant de science et d'érudition et de recherches curieuses demeurassent stériles entre les mains d'un ignorant comme moi. Vous me pardonnez, j'espère, cette indiscrétion qui m'a valu des remerciemens nombreux que je m'empresse de vous transmettre.

J'ai lu et relu votre petit vocabulaire des Bohémiens de la Perse, et par la peine que j'ai eue à recueillir quelques mots de leurs frères d'Espagne, je conçois toute celle que vous a coûté la liste que vous avez bien voulu transcrire pour moi. Il y a certainement un rapport assez frappant entre la plupart des mots de vos Bohémiens et ceux des nôtres, et il est surprenant qu'une langue non écrite ne s'altère pas bien davantage parmi des individus placés à une si grande distance les uns des autres. Un mot m'a frappé, c'est *lô*, vin. Le correspondant du dialecte espagnol est *mol*, et dans le même dialecte *lon* signifie du sel. Je vois par votre vocabulaire que vos gens n'ont pas d'expression pour dire sel. Ils disent l'*âcre*, ce *qui pique*, etc. Peut-être le mot qui s'applique au vin, *lô*, a-t-il quelque signification semblable, laquelle pourrait convenir également au sel. Vous vous rappelez que Homère donne l'épithète de divine à des choses fort différentes, et il serait possible que, dans leur pauvreté, vos Bohémiens par un procédé analogue eussent fait des substantifs avec des adjectifs. Nos voleurs en usent de même : la *toquante* pour la montre, le *luisant* pour le soleil, etc.

Vous ne me parlez pas des traits physiques de cette race (1).

(1) Mérimée s'intéressait beaucoup aux Bohémiens et à leur langage, et réclamait à tous ses amis des renseignemens sur eux.

Se distingue-t-elle des autres par une couleur plus foncée, par l'obliquité des yeux, la saillie des pommettes, etc. ? Je conviens que la couleur n'est pas aisée à distinguer chez des gens qui, ne se débarbouillent que rarement.

Je viens de faire un voyage assez amusant. J'ai passé deux mois dans les Highlands de l'Écosse à flâner à droite et à gauche. C'est un pays curieux et qui mérite d'être vu. Les montagnes qui, pour vous autres grands voyageurs, ne sont que des taupinières, ont des formes nobles. On dirait à voir leurs profils qu'on les a faites avec les sommets des Alpes posés sur une plaine. L'effet que produisent les montagnes dépend surtout de leurs angles. Plus ils sont aigus et plus elles sont pittoresques. Cela ne veut pas dire qu'elles sont hautes. Les Highlands sont très abrupts. Les lacs, tortillés de cent façons bizarres, sont très profonds. Tout cela, sans grandeur réelle, a un grand air.

Ce qui ajoute beaucoup au mérite des paysages, c'est que dans les lieux les plus sauvages il y a d'excellentes routes, et des auberges munies de tout le confortable anglais. D'un autre côté on n'est pas dérangé dans ses contemplations par les mendians ou les gamins. Dans ce pays étrange il n'y a d'autres habitans que des lords ou des gentlemen ayant 10 000 livres sterling de revenu et leurs domestiques. On me dit que les Highlanders ont été remplacés par des moutons qui sont d'un meilleur rapport. Les descendans de Rob Roy et de Fergus Mac-Ivor sont allés au Canada ou à tous les diables. Cette solitude complète où l'on ne manque de rien a son mérite, surtout lorsqu'on est reçu dans un château par d'aimables aristocrates qui vous font les honneurs de leur désert. J'ai cependant trouvé des restes de population celtique à Inverness et le long de la côte orientale, et j'ai été frappé de leur ressemblance avec nos Bas-Bretons. Bien différens des Écossais des Low-lands, ils crient en parlant, rient, chantent et discutent pendant des heures pour acheter un chou. J'ai vu plusieurs forts vitrifiés. Ils sont tout à fait semblables de construction au camp de Péran près de Saint-Brieuc, dont je vous ai parlé autrefois. Un archéologue d'Édimbourg m'a dit qu'on avait fait des expériences d'où il résultait qu'il n'était pas si difficile qu'on le croyait d'abord d'obtenir la fusion d'une masse de feldspath suffisante pour cimenter ensemble les pierres composant ces étranges murailles. On prétend qu'en mêlant de la paille hachée au bois, la matière fondante se liquéfie très promp-

tement. A Péran l'enceinte a tout l'air d'un camp et pourrait recevoir plusieurs milliers d'hommes ; les enceintes que j'ai vues en Écosse ne sont pas si grandes et leur destination me paraît moins certaine, bien qu'elles soient presque toujours établies sur de hautes collines. Plusieurs ont pu être des temples, ou bien (1)... On a fait des fouilles dans quelques-unes de ces enceintes, mais l'on n'a rien trouvé, pas même des haches en silex, ce qui est bien contrariant pour les pauvres antiquaires. Il est vrai que cela gêne moins pour faire des hypothèses et des théories. J'ai assisté à Londres au déballage d'un nouvel envoi de Ninive. Il y a des bas-reliefs d'un style tout différent des premiers et qui montre une autre époque de l'art. J'ai remarqué aussi des figures monstrueuses, d'un caractère tout nouveau. Bronzes, statues, instrumens de toute espèce ont été découverts en même temps. Le colonel Rawlinson en explique toutes les inscriptions avec un aplomb magnifique, mais il ne veut pas donner de mot à mot. Il se contente d'indiquer le sens de l'inscription ; je suis prêt à en faire autant si on l'exige. Adieu, monsieur. J'aime à croire que vous n'avez pas l'intention de vous fixer en Perse. En quelque partie du monde qu'on vous envoie, j'espère que vous passerez par Paris pour vous y rendre et je me fais une fête des bonnes causeries que nous aurons à votre retour. Je ne vous mande point de nouvelles de ce pays-ci. Tranquillité complète. Paris est vide et les eaux sont pleines. Veuillez agréer, monsieur, avec tous mes remerciemens, l'expression de mes sentimens dévoués.

Londres, 28 août 1858.

Monsieur,

Depuis avoir eu l'honneur de recevoir vos commissions, j'ai tellement couru par terre et par lacs, que je n'ai pas trouvé un moment pour vous écrire. Le colonel Rawlinson n'était pas à Londres lors de mon arrivée. Au British Museum on m'a dit qu'il allait venir et que sans lui on ne pouvait rien faire. Puis ce grand contemporain est arrivé et aussitôt que je lui ai fait la demande [sans vous nommer], il m'a dit très gracieusement qu'il n'y voyait aucun inconvénient, qu'il était enchanté, etc. *mais* qu'il fallait attendre son Index qui allait paraître, sans

(1) Ces points se trouvent dans l'original de la lettre.

quoi il était impossible de tirer le moindre parti de ses planches. Cela m'a paru une défaite polie et orientale.

Je viens de passer quinze jours dans les Highlands à disputer ma peau aux « midges » qui sont des insectes microscopiques, mais venimeux comme des vipères. Il n'y a presque pas de grouse cette année. Il fait un temps de chien. Tous les lapins en sont morts, les cerfs ne vont pas très bien; nous en avons mangé deux pourtant très gras. Voilà les nouvelles de l'Invernesshire.

Quant au reste de l'empire britannique, on y est toujours belliqueux en diable, et on ne voit que volontaires. Il n'y a pas une boutique où l'on ne voie le portrait de M. Henri Rays qui a gagné le prix de tir, et il est aussi commun de rencontrer des figures paisibles, en gris ou en vert, tenant des fusils que cela l'était chez nous en 1848. Il me semble impossible que ce *volunteer movement*, comme on l'appelle ici, n'amène quelque chose de nouveau. Ce n'est pas notre garde nationale, en ce que personne n'est tenu d'en faire partie, mais cela est composé aussi démocratiquement que chez nous dans le bon temps. La grande masse des volontaires s'est recrutée parmi les commis de magasin. Je parle des villes. Dans les campagnes, les grands seigneurs ont habillé leurs tenans et formé des compagnies, voire des régimens, dont ils ont été nommés commandans, comme de juste. Le marquis de Bradalbane a défilé à Édimbourg devant la reine à la tête de 500 hommes sans culottes, qu'il avait enfermés la veille avec de la petite bière pour toute boisson, de peur qu'ils ne fussent pas solides, s'il leur eût laissé la clef des champs. Lord Elcho et autres bonnes têtes poussent à armer les ouvriers. Dans les grandes villes manufacturières, il y en a déjà un certain nombre. Vous savez que l'usage d'une arme à feu avait toujours été un mystère pour le populaire anglais. J'attends quelque chose de drôle de la révélation de ce mystère. Les vivres seront très chers cet hiver et on verra. Ou les volontaires obéiront au sentiment aristocratique si puissant chez les Anglais, et alors ils seront fort utiles; ou bien ils se serviront du rifle comme M. Prudhomme de son sabre qu'il tirait pour défendre nos institutions ou les renverser. En somme, cela produira quelque chose, mais cela n'est point dangereux pour nous. Il me semble que vous êtes en train de guérir les jambes cassées du grand Turc avec du taffetas d'Angleterre. Cette affaire d'Orient et celle

d'Italie à la fois sont bien lourdes. Adieu, cher monsieur, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens dévoués.

Château de Compiègne, 23 novembre 1858.

Cher Monsieur,

On me garde ici jusqu'à la fin de la campagne, c'est-à-dire jusqu'aux premiers jours de décembre. Serez-vous encore à Trye (1)?

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre mémoire (2). Malheureusement, il faut être trop savant pour oser le juger. Il me semble que vos explications ont un grand caractère de vérité. Je me suis rappelé que dans l'écriture archaïque des Grecs l'alpha, le delta, le rho, le lambda et le gamma sont faits à peu près de même; que, dans les caractères d'impression russes en usage il y a moins de vingt ans, il fallait avoir des yeux de lynx pour distinguer le Ш T, du Ш CH, etc. Toutefois les lettres grecques et russes, qui n'admettent qu'un très petit nombre de traits expliquent mieux cette confusion que les caractères cunéiformes, dont les combinaisons sont variées à l'infini. Il est vrai que c'est fort tard qu'on s'est avisé d'être clair, et on n'y est pas encore parvenu. J'ai été très frappé de ce que vous dites de l'écriture coufique, laquelle aurait été un *progrès*, bien que pour un ignorant comme moi toutes les lettres se ressemblent. Si c'est un perfectionnement, quel grimoire que l'écriture primitive! Je n'ai rien à répondre à ce que vous dites sur la persistance des langues dans les populations asservies, mais non exterminées. Qui pourrait croire qu'il existe encore en France tant de langues et de dialectes? Je vous ai fait, monsieur, ma seule objection que vous détruirez sans doute. L'écriture grecque a deux élémens, le trait et une ligne courbe : avec un fond si pauvre on conçoit qu'un lapicide qui a un mauvais outil, trace un P et un A à peu près de la même façon, AA, mais lorsqu'on a la permission de tracer jusqu'à neuf traits, chacun dans trois positions pour former une lettre, pourquoi se donne-t-on tant de licence? surtout lorsqu'on a l'art de sculpter ces clous avec tant de finesse et même d'élégance. C'est pour ne pas manquer à mes devoirs d'académicien que je me montre si entêté...

(1) En Beauvoisis, où se trouvait le château de M. de Gobineau.
(2) *Lecture des textes cunéiformes.*

Adieu, monsieur, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens dévoués.

Paris, 6 juillet 1859.

Cher Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre. Elle m'a fort intéressé. Vous ne me faites pas regretter cependant de n'avoir pas visité le Nouveau Monde. Il paraît qu'il ne vaut pas mieux que l'ancien. Mais quelle est donc cette puissance extraordinaire d'assimilation dont jouissent les Yankees, pour convertir toutes les races? Je pensais que leur charmant caractère ne pouvait se greffer que sur la race anglo-saxonne, et je vois que le vieux sang gaulois prend le virus avec non moins de facilité. Pourriez-vous me dire où va une grande nation ainsi dépourvue de toute espèce de préjugés : bonne foi, enthousiasme, honneur, morale? Les gens pieux se consolent en pensant que le diable, qui n'a pas une sinécure, est chargé de mettre ordre à ce scandale. Pour moi, je me rappelle que les principes politiques en usage aux États-Unis ont été pratiqués avec succès par les Romains pendant plus de sept siècles, et je crains que l'Amérique ne soit pas engloutie par le feu céleste, de mon temps.

Vous m'étonnez en trouvant le type mongol dans vos sauvages. Je croyais que le nez proéminent des aborigènes américains les distinguait toujours des Kalmoucks. Est-il vrai que les Indiens aient les oreilles plantées plus haut que les Européens? Dans les belles proportions grecques, le bout inférieur de l'oreille atteint une ligne horizontale passant par-dessous le nez. J'ai vu des dessins qui mettaient le bas des oreilles presque à la hauteur des yeux. Vous remarquerez que les Grecs, lorsqu'ils ont voulu donner un caractère bestial à leurs figures de barbares, ont représenté ainsi les oreilles attachées très haut.

Quelle langue parlent vos sauvages? Je viens de lire, en ma qualité de membre de la commission pour le prix Volney, un volume épais d'un M. Buschmann, Berlinois, qui s'est appliqué à rechercher les traces de la langue aztèque chez toutes les peuplades de l'Amérique septentrionale. C'est un livre assez curieux, très mal fait, ce qui ne vous étonnera pas, étant d'un Allemand, mais pourtant l'auteur paraît raisonner assez juste et ne pas prendre des vessies pour des lanternes. Il a trouvé des traces non douteuses de l'aztèque dans toutes les langues de la Sonora,

mais toujours l'aztèque mêlé à une langue particulière. Nulle part il n'a trouvé l'aztèque pur, ou primitif, et cependant, il est présentement à peu près démontré que les Aztèques de Mexico sont venus de la Sonora.

Je suis allé porter vos plaintes à messeigneurs du *Journal Asiatique*, et voici ce que j'en ai pu tirer après un long colloque :

1° Vous vous êtes rendu coupable d'une hérésie notable, ou du moins d'une témérité qui ferait hérisser les perruques académiques en mettant à néant les travaux de vos devanciers, particulièrement ceux de Burnouf sur les inscriptions perses. On tient ce travail de Burnouf pour la base de toutes les recherches faites et à faire ;

2° On vous reproche de ne pas donner une base nouvelle, et de ne pas expliquer la méthode par laquelle vous arrivez à une nouvelle lecture. Votre mémoire n'a pour objet que de constater les règles de la transmutation des sons, mais il ne fait pas connaître le procédé par lequel s'opère cette transmutation.

On n'a pas du tout de prévention, d'ailleurs, pour le système d'Oppert. Vous avez pu voir, dans le *Journal des Savans*, que Renan l'arrange assez mal. Mohl m'a dit que dans son opinion, votre hypothèse que les inscriptions assyriennes sont du chaldéen et du pehlvi, est raisonnable ; mais si, quant au chaldéen, vous êtes d'accord avec vos adversaires, quant au pehlvi, vous devez le prouver. « Je désire bien ardemment qu'il le prouve et nous délivre du scythique, mais qu'il le prouve en donnant sa méthode, sans cela personne ne prendra la peine d'examiner sérieusement des résultats qui ont l'air d'être fondés sur une inspiration ! » Voilà ce que disent ces grands hommes, et je ne sais si je traduis bien de baragouin en français les objections qu'ils m'ont faites, et que je n'ai pu lever et pour cause. Ne feriez-vous pas bien d'écrire à Mohl et de lui expliquer la nécessité de faire précéder votre méthode, par une théorie de la *transmutation des sons?* Il me semble que c'est ce que vous voulez faire, mais peut-être suis-je loin de compte.

Nos affaires ne vont pas mal. Le gouvernement est décidément plus populaire qu'il n'a jamais été. Les salons sont assez mauvais, mais la masse est avec l'Empereur. Les républicains disparaissent et deviennent de loyaux sujets. Nos soldats se battent admirablement, notre artillerie fait des merveilles. Nous

en sommes presque honteux, car l'Empereur n'a pas voulu qu'on publiât les résultats qu'on en obtient. Que dites-vous de trente chevaux percés du même projectile? et cela à une distance de 1500 mètres. Notre manière de travailler paraît refroidir un peuple peu habitué aux additions et ayant peut-être du goût pour d'autres opérations d'arithmétique. Quant aux concessions libérales, vous me demandez ce que j'en pense. Ma foi, je n'en pense rien. Je me demande si le goût de l'éloquence subsiste encore dans ce pays-ci, et si l'on trouvera beaucoup d'intérêt à la reprise au théâtre des vieilles décorations si goûtées dans ma jeunesse. Je crois, et même j'espère que la génération qui s'est élevée a moins de goût pour ces vieilleries que nous n'en avions de mon temps; non pas que je croie qu'elle ait autant d'esprit que nous, au contraire! et c'est précisément ce qui me donne un peu d'espoir que la recrudescence de l'éloquence n'aura pas les mêmes effets. Ce qui me paraît probable, c'est que le maître, qui a une parfaite connaissance de la grande nation, sait qu'elle a besoin d'occupation et qu'il lui donne celle-là, en attendant mieux. D'un autre côté, on ne peut se dissimuler que tous les gens comme il faut, vous et moi exceptés, sont pour le Pape et contre Victor-Emmanuel. Les épiciers qui prétendent aux belles manières les imitent dans leurs opinions. Le reste du public, c'est-à-dire trente et quelques millions de bipèdes français se soucient peu des Italiens. Le Corps législatif mis en demeure d'avoir une opinion, malgré son embarras, dira probablement qu'il est pour la non-intervention, parce que dès qu'il s'agit de choisir entre payer et ne pas payer, le dernier parti est toujours le meilleur. Ce sera une raison valable pour retirer de Rome le général Goyon qui est à bout d'ordres du jour, et pour regarder, les bras croisés, le gâchis d'au delà des monts, qui promet d'être intéressant. Je ne me représente pas trop clairement la solution. Ou Garibaldi attaquera la Vénétie et recevra une raclée, ou Cavour l'emportera et laissera la banqueroute démolir l'Empire d'Autriche. Je crois la première solution plus probable, et alors notre rôle passif pourrait bien, malgré nous et malgré la reprise parlementaire, n'avoir pas une longue durée.

Ce qui me console des affaires d'Europe ce sont celles de la Chine. Je regrette bien de n'avoir pas été à Pékin pour y piller quelque chose, casser beaucoup de porcelaines, et essayer de violer l'Impératrice de la Chine. Ensuite je suis enchanté que les Chi-

nois aient pris le correspondant du *Times*. Mais ce que je crains c'est le retour. Premièrement, il me paraît difficile d'obtenir le remboursement de nos frais, car il n'y a plus en Chine de gouvernement et par conséquent personne ne paye plus. En second lieu, les Allemands. Cependant le danger est toujours de ce côté. Le socialisme et la révolution mêlés au patriotisme teutonique peuvent pousser les Allemands à bien des bêtises. Les moins belliqueux sont les Autrichiens eux-mêmes qui se refusent à faire de nouveaux sacrifices. Vous avez pu remarquer qu'à chaque défaite les métalliques sont en hausse, parce que ce n'est que d'une défaite qu'on attend la paix. L'Angleterre veut très sincèrement rester neutre, et on commence à se moquer des gens qui parlent d'une invasion franco-russe. Les Russes n'ont pas le sou, pas beaucoup de soldats, mais crient bravo quand les Autrichiens sont battus. Je ne sais ce qu'ils diront ou feront si la Hongrie s'insurge. Cela ferait, je le crains, plus de mal que de bien. Adieu, cher monsieur, j'espère que cette lettre vous trouvera en bonne santé et sur le point de revenir. Je pense être à Paris jusqu'à la fin d'août. Je n'ose m'éloigner des dépêches télégraphiques tant que cette terrible crise durera.

Cannes, 13 décembre 1860.

Cher Monsieur,

Vous avez été bien aimable de m'envoyer votre nouveau volume (1) dans mon désert, et moi bien coupable de ne pas vous en avoir remercié plus tôt. Je ne sais comment la vie se passe dans ce pays-ci. C'est quelque chose comme l'Orient où le kief prend tant de temps qu'on n'a jamais celui d'écrire. En revanche on lit beaucoup et je vous ai lu avec grand plaisir. Je ne puis vous dire que vous m'avez donné autant d'envie de voyager sur vos traces au Croc à Saint-Pierre, qu'après votre *Voyage en Asie* (2). Vous avez tiré de vous-même tout l'intérêt de votre expédition. Vous m'avez appris une chose, c'est que vous étiez très gai et que vous aviez la bosse de l'observation comique. Après votre grand ouvrage sur les races humaines, et même vos trois ans en Asie, je vous croyais un grand philosophe et un politique. Maintenant vous me paraissez un *humouriste* charmant. Êtes-vous donc ce que dit de Cerbère Mrs Malaprop : *three gentle-*

(1) *Voyage à Terre-Neuve*. Paris, 1861, Hachette.
(2) *Trois ans en Asie* (1855-1858). Paris, 1859, Hachette.

men at once? Tout ce tintouin politique m'a fort occupé. Vous savez combien je suis lié avec M. T... Il n'a pas pris la chose, me dit-on, aussi philosophiquement que je l'eusse prise à sa place. Il paraît qu'on n'a pas eu tous les procédés possibles. Ensuite, bien qu'on dise que *las blancas manos no ofenden*, cependant il est assez triste de les voir intervenir dans les affaires. Je crains le grugeage et le désordre avec tout ce beau monde. On s'explique difficilement comment 10000 hommes passeront un hiver en conquérans dans une ville de 3000000 d'âmes. Si nous étions plus logiciens que philanthropes, le parti le plus sage serait de cirer au vernis un grand nombre de Chinois et de les vendre à tant la pièce aux Yankees en qualité de nègres. Les Yankees m'amusent aussi beaucoup. M. Childe (1) m'écrit que la séparation n'aura pas lieu, que tout se bornera à du *bluster*. Il paraît qu'il ne fait pas bon voyager en chemin de fer. On y assassine très agréablement tous les jours. Que devient l'affaire Poinsot (2) et celle de ce monsieur russe couvert de sang, qui n'a pas une égratignure; sont-ce des canards que vous nous fabriquez en attendant l'éloquence? M[lle] Lagden et Mrs Ewer vous remercient beaucoup de votre aimable souvenir et me chargent de tous leurs complimens. Elles espèrent que vous serez chargé de fixer les limites de la France et du Piémont, et que vous voudrez bien vous arrêter à Cannes en allant à Menton. Adieu, cher monsieur, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens bien dévoués.

Cannes, 24 janvier 1861.

Cher Monsieur,

La description que vous me faites des plaisirs de Paris, — ils doivent vous rappeler ceux de Terre-Neuve, — et une petite reprise de mes crampes d'estomac, m'engagent à ne pas quitter encore mon soleil. Je pense que tandis que je vous écris vous avez la satisfaction d'entendre le P. Lacordaire, et je ne vous envie pas. Bien que tous les chapeaux roses et gris de Paris soient réunis dans notre vilaine salle, cela ne vaut pas la vue de notre golfe et de nos montagnes. On m'écrit que les deux discours sont longs, entortillés et qu'ils font toujours espérer quelque scandale énorme qui n'aboutit pas. Le monde est plein de ces envies de mal faire

(1) Un des amis de Mérimée dont il est souvent question dans les lettres à M[me] de La Rochejaquelein.

(2) L'assassinat du président Poinsot, dont l'auteur ne fut jamais retrouvé.

et de ces peurs qui en empêchent. J'espère que cela nous sauvera de la guerre cette année. Un de mes amis italiens m'écrit de Pise qu'on fait entendre raison à *l'héroïque niais de Caprera*, qu'il se tiendra tranquille, qu'au besoin, on le tiendra. Il n'y compte que jusqu'à un certain point. Je compte un peu plus sur la mine imposante des Croates qui bordent le Mincio. Messieurs les volontaires en chemises rouges ont moins d'appétit pour les Croates que pour les Napolitains, et il y a encore de l'ouvrage à faire dans le royaume de Naples, et c'est là qu'ils iront de préférence. Avez-vous remarqué que les chefs du mouvement contre-révolutionnaire dans les Abruzzes sont tous des étrangers? Je voudrais bien vous demander, à vous qui êtes diplomate, si c'est un *casus belli*, quand une bombe tombe sur la tête d'un ministre étranger en résidence auprès d'un roi à qui cette bombe était destinée. Il me semble que c'est là un des mauvais côtés de la carrière

Je reviens de Nice qui abonde de Russes. J'en ai trouvé un qui m'a paru assez instruit des choses et des hommes, et qui, à propos de la tartine de M. Guizot sur les picoteries entre Louis-Philippe et Nicolas, m'a dit que la véritable raison de la mauvaise humeur de l'Empereur contre Casimir Perier était que Perier portait toute sa barbe, ce que S. M. ne pouvait souffrir.

. . . .

. . . .

. . . .

J'ai encore vu à Nice, qui est notre capitale à nous autres, la fille de Mrs X..., en cuisinière ou approchant, héritière de quatre-vingt mille livres sterling. Elle va épouser lord N..., fils du duc de L..., ruiné comme son père. Elle est petite, pas trop laide, et a de très beaux cheveux.

Que dites-vous des discours belliqueux de Sa Majesté prussienne? Parmi tous les poltrons braillards et belliqueux, les Prussiens tiennent un rang distingué. Je désire bien vivement que les Danois leur donnent une bonne raclée et je ne crois pas la chose impossible.

Mais ce après quoi je soupire le plus, c'est pour voir de bien plus grands braillards, les citoyens des États jadis Unis, se donner des taloches. On dit que corsaires attaquant corsaires ne font pas leurs affaires, mais la vanité des méridionaux aidée par celle des septentrionaux parviendra, je crois, à faire parler la poudre

et nous aurons de beaux bulletins. En somme, je suis de l'avis de Tacite, que vos philanthropes ont tant calomnié. Je trouve que c'est un très beau spectacle de voir la canaille s'entre-battre. Le mal, c'est cette affaire d'Italie, où, si la canaille se bat trop, il faudra peut-être lui donner un coup de main.

Je reçois de bien mauvaises nouvelles de M. Childe et qui me laissent peu d'espérance de le retrouver à Paris. Son fils m'écrit qu'il a eu l'honneur de vous voir dernièrement. Au mi-milieu de tout ce fracas politique, que deviennent les inscriptions cunéiformes, dont vous ne me parlez plus?

Adieu, cher monsieur, je pense être à Paris vers le milieu du mois prochain. Mrs Ewer et miss Lagden me chargent de vous remercier de votre aimable souvenir. Veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens bien dévoués.

Cannes, 3 janvier 1862.

Cher Monsieur,

Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que, à peine revenu des fêtes de Compiègne, j'ai été reconnu pour être un grand financier et l'on m'a mis dans une commission chargée de mettre ordre à la crise monétaire. Vous comprenez sans doute pourquoi j'ai accepté, mais vous ne vous figurez pas le peu de divertissemens que j'en ai retiré. Cela n'a pas duré moins de vingt jours avec grande effusion d'encre et de paroles et m'a empêché d'aller à Cannes aussi tôt que je l'avais projeté et que mes poumons le voulaient. Me voici enfin libre de ces tracas et installé ici dans mon ancien logement, en face d'une mer immobile, fort différente de celle dont vous me racontez les noirceurs. Je déjeune les fenêtres ouvertes, je me promène beaucoup, et je tire de l'arc par ordonnance du médecin, attendu que cela dilate les muscles intercostaux et autres dont j'ai à me plaindre. Mais ce qui m'irrite beaucoup c'est que je ne fais pas beaucoup de progrès dans l'art d'Apollon et que je ne respire guère mieux.

On a profité de votre absence pour donner une forte entorse à la paix du monde. Il est très probable que lorsque cette lettre arrivera dans ce poétique port de Trébizonde, les Yankees et les Anglais seront aux prises. Ici la colonie britannique, lord Brougham en tête, prétend qu'il n'y aura pas de guerre. M. William Brougham, qui a laissé pousser ses moustaches depuis qu'il est colonel de volontaires, se fonde sur ce que depuis cette mémo-

rable institution, l'Angleterre a acquis une telle puissance militaire, que personne n'oserait lui tenir tête. Je crois que les moustaches et la garde nationale ont en effet donné aux Anglais un sentiment belliqueux qui leur était étranger autrefois, et qui doit singulièrement modifier leur manière de voir en politique. Les Américains sont exactement dans la même situation, et c'est pour moi une raison de croire à la guerre. Donnez un uniforme et des moustaches à deux paysans qui se seraient bornés à se dire des injures s'ils avaient gardé leurs sabots, et vous les ferez battre très facilement par un appel à ces nobles appendices. Les Anglais qui croient à la guerre disent et espèrent qu'elle sera courte. J'en doute ! Il y a tant d'orgueil et tant d'énergie dans ces natures américaines que je les crois capables de s'entêter. S'ils s'entêtent, ils prendront le Canada et feront mille misères aux Anglais. Ce qui me plaît dans l'affaire c'est que notre gouvernement semble bien résolu à observer la plus exacte neutralité. C'est un spectacle nouveau pour la France de voir les gens se battre sans s'en mêler. Je voudrais qu'elle prît goût à la chose.

. . . .

. . . .

. . . .

Je lis ici, lorsque je n'ai rien de mieux à faire, un livre de Max Müller, professeur à Oxford, sur la linguistique. Cela me semble assez intéressant, comme les choses qu'on ne comprend pas trop. On dit que depuis Burnouf c'est le plus fort sanscritisant qu'il y ait en Europe. Je suppose que vous connaissez bien le livre et l'homme. Dites-moi ce que je dois en penser.

Je crois que Vitet a un peu beaucoup vanté le bas-relief de Triptolème, à bonne intention..... Au fond, je suis assez de votre avis sur le mérite de la sculpture, mérite mince, assurément, mais je n'admets pas avec vous que cela date du temps des Antonins. Il y a dans la même composition deux manières, une archaïque, une autre qui rappelle de très loin celle de Phidias, et il me semble que la combinaison de Vitet est assez probable, c'est-à-dire que cela aura été fait par quelque vieil académicien, soit M. Blondel, qui aura voulu faire preuve de la souplesse de son talent en imitant les novateurs. On voit de ces gens-là à toutes les époques.

Nos politiques sont très préoccupés d'un bâtiment arrivé des Indes mystérieusement et dont on a consigné l'équipage à son

arrivée à Alexandrie. On a bâti là-dessus une nouvelle insurrection indienne à laquelle je ne crois pas. Vous êtes aux premières loges pour savoir ce qui se passe là-bas . . . .

. . . .

. . . .

Adieu, cher monsieur, je vous souhaite, en commençant cette année 1862, santé et prospérité, la force des lions et la prudence des serpens, un nez bien gros, etc. Je vous envie le kalioun et le kief, et si je n'étais pas si vieux, je serais homme à aller vous serrer la main à Téhéran. Permettez que ce ne soit que mentalement que je fasse le voyage. Adieu encore et mille amitiés.

16 mai 1864, 52, rue de Lille.

Cher Monsieur,

J'ai vu M. de Circourt, en effet, mais il ne m'a pas laissé parler de votre ouvrage ; il en était tout plein et en parlait très bien tout seul,

A mon avis, il vaut mieux attendre à Fontainebleau pour donner vos cunéiformes à César. Il vous demandera ce que c'est et vous lui pourrez donner une explication, d'où il retiendra que vous êtes un linguiste, et vous offrira de vous envoyer en Cochinchine. Ce sera une occasion de lui dire que vous savez le français, langue un peu négligée en ce temps-ci, et de lui parler de la direction politique. Si vous lui envoyez vos deux volumes à présent, ils risquent la concurrence des dépêches danoises et de la discussion du budget. Je voulais lui offrir une table de brèche osseuse, où des ossemens de renne sont mêlés à des pointes de flèche en silex, mais on m'a dit que c'était peine perdue et que l'épée de Vercingétorix, si on la retrouvait, n'aurait pas même le pouvoir de le tirer de ses préoccupations politiques.

Adieu, cher monsieur, vous êtes heureux de vivre à la campagne par le temps qu'il fait et de n'être pas asthmatique. Mille complimens et amitiés.

27 mai au soir, 1864.

Cher Monsieur,

J'ai été si dolent depuis quelques jours que le courage me manquait pour vous écrire. Pourquoi ne vous êtes-vous pas appliqué à la médecine au lieu des cunéiformes? Peut-être auriez-vous trouvé quelque bon remède contre l'asthme nerveux. On

me parle d'un acide nouveau, qu'on appelle phœnique (ou fénique?) et qui se tire du coaltar. On m'assure que cela guérit instantanément un rhume et promptement une maladie du poumon. Il est vrai qu'il ne faut pas se tromper de dose, car c'est aussi mauvais que la digitaline. Je cherche à faire une expérience *in anima vili*. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Je me réjouis beaucoup de vous voir publier un livre pour les pauvres mortels (1). Il me plaît rien que par le titre. Nous nous étonnons toujours qu'on ne pense pas partout comme à Paris, pays où personne ne se ruine en dépense d'idées, et nous ne comprenons rien aux Orientaux. Vous m'avez déjà résolu un grand problème, en m'expliquant pourquoi les Anglais étaient haïs par es Asiatiques : c'est parce qu'ils ne sont pas polis, quoique plus honnêtes, et qu'ils humilient les natifs. Je me promets d'apprendre beaucoup dans votre nouveau volume. A mon avis on ne comprendra bien l'histoire ancienne et l'histoire moderne étrangère que lorsqu'on aura étudié l'état des idées dans une époque et dans un pays. Publiez donc et donnez-moi quelques bonnes heures en me faisant connaître l'Asie.

Je suis hésitant entre l'envie que j'ai d'aller à Londres et la peur d'y être plus malade qu'ici. Si le temps consent à devenir chaud, il est probable que je m'embarquerai pour le British Museum, sinon je resterai rue de Lille. J'ai encore un autre projet de voyage plus long. Je suis un peu inquiet de la santé de la comtesse de Montijo. Elle ne vient pas en France cette année, et je pense à lui faire une visite. Pourquoi n'iriez-vous pas à Madrid; je vous y servirais de cicérone, et vous feriez mon oraison funèbre si j'y crevais. . . . .

Adieu, cher monsieur, je vous souhaite santé et prospérité et surtout point d'asthme nerveux.

Fontainebleau, 21 juin 1864.

Cher Monsieur,

Je vous envie votre calme asiatique. Je me rapproche chaque jour du monument. Demain, partie de forêt qui m'achèvera.

(1) C'était le livre sur *les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale*, paru en 1865.

Ne pensez pas à Bruxelles. . . . .
Si je n'étais pas obligé de faire une version pour M[r], je vous dirais ma scène de ce matin avec M[de]. Je crois que je serai jeudi à Paris, mais ici on ne sait rien d'avance.

Je crains qu'Oppert et Rawlinson ne puissent se rencontrer sans rire. Mais cette inscription de Syrie est-elle assyrienne?

Ici on paraît assez content des élections. Il y a pourtant bon nombre de brebis noires. Vous avez pris un bien sage parti, mais si vous en aviez pris un autre, vous auriez été sans doute nommé. Adieu, cher monsieur, vous devriez bien venir à Londres pendant le mois de juillet.

Tout à vous,

British Museum, 9 juillet 1864.

Cher Monsieur,

Vous savez le résultat. La victoire est fidèle au vieux premier (1). Ce n'est pas cependant sans quelques bosses qu'il va élever son trophée. Je ne crois pas qu'il tarde beaucoup à dissoudre la Chambre, mais du moins il pourra choisir son moment pour le faire. Hier, rien n'était plus amusant que la physionomie de Londres. Les whigs avaient une peur horrible. Vers dix heures du soir ils commençaient à désespérer. Lord Palmerston a été très habile à détourner la botte de l'opposition, à mettre de côté le Danemark, et à établir qu'il ne s'agissait que d'un vote de nonconfiance. De part et d'autre on a été aussi vulgaire et trivial que possible, et il y a eu contre lord Russell un concert de sifflets tel que peu de ministres en ont eu. Il dit probablement : *Quid refert, clitellas dum portem meas?* Ce qui me frappe surtout dans ce pays, c'est le violent amour de la paix de tout le monde. On voit bien que le pouvoir n'est plus à l'aristocratie territoriale, mais à l'industrie et au commerce. *N'y a pas plus c...*, comme on dit à Marseille. Reste à savoir si les Prussiens ne parviendront pas à être plus outrecuidans que les Anglais ne sont pacifiques. On avale bien une couleuvre, deux couleuvres, mais il y a x couleuvres qu'on n'avalera pas. M. de Bismarck offrira peut-être ce plat de son métier. Je trouve que les Danois ne se battent pas trop bien. Ils ont perdu un peu trop facilement l'île d'Alsen. Il eût été à propos de tuer plus de Prussiens.

(1) Lord Palmerston. Cf. Lettre à Victor Cousin, du 14 juillet 1864, dans *Lettres inédites de Prosper Mérimée* (Paris), 1900, p. 140.

Panizzi a reçu votre livre et vous a écrit pour vous remercier, mais sa lettre lui a été retournée par la poste, faute d'avoir pu vous joindre. S'il n'était pas en ce moment en séance avec les *trustees*, je vous expliquerais cette énigme. Je ne sais si je vous complimenterais dans le cas où vous iriez en Grèce. Oui, si j'étais plus jeune; car j'irais vous y faire visite, et je reverrais avec grand plaisir ce beau pays où il ne pleut pas. En ce qui vous concerne, je crains que ce moment-ci ne soit pas un des meilleurs pour faire de la politique. La Turquie en a encore pour quelques années dans le ventre, et je ne crois pas que son indigestion finale lui vienne par la Grèce. Vous auriez d'ailleurs le temps de travailler, de faire des fouilles et des mémoires sur l'origine des Pélasges et l'histoire de la Grèce avant l'arrivée des Doriens. Je n'ai pas encore rencontré sir H. Rawlinson, et il eût été impossible de parler cunéiforme à des gens qui n'avaient d'oreilles que pour la question danoise. Il me semble que personne ici d'ailleurs ne s'occupe de l'Assyrie, ce qui n'est pas un médiocre avantage pour le savant et galant colonel. En passant devant les bas-reliefs qui représentent des batailles et des sièges, je voudrais vous demander si les inscriptions qui les accompagnent ont été traduites. Il me semble vraisemblable que, s'il y a quelque part des renseignemens historiques, ce doit être là, car par les détails on voit très clairement que les artistes ont représenté des événemens particuliers. Mais alors les inscriptions sont rares et courtes. Adieu, cher monsieur, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens dévoués.

Je vais aller ce soir faire mes complimens au vainqueur. Savez-vous qu'il est très beau à quatre-vingt-un ans de rester cinq quarts d'heure sur ses jambes à eng... un corps politique de six cent dix personnes, dont un assez grand nombre très malintentionnées.

Paris, 25 août 1864.

Cher Monsieur,

Je suis arrivé ici il y a peu de jours avec le remords de n'avoir pas répondu à une lettre que vous m'avez adressée à Londres, remords que votre dernière vient d'aggraver encore. Vous savez tous les tracas qu'on trouve en revenant chez soi, c'est ce qui m'a empêché de vous écrire. Ajoutez-y la visite d'un M. Mutu

Coomara Swami, brahme (1) et admirateur de M. Cousin avec qui j'avais à le faire dîner (2) sans jambon ni bœuf. (Ma cuisinière proposait du veau.) Enfin il a mangé du poulet et bu de l'eau et a parlé beaucoup du Nirvana à M. Cousin, sans le prendre aux cheveux. C'était une paire de philosophes très doux, mais je ne sais pas mieux ce qu'il faut entendre par Nirvana : les uns prétendent que c'est anéantissement sans conscience, d'autres avec conscience, d'autres conscience sans souvenir, quelques-uns absorption complète, d'autres etc. Cela paraît fort bien imaginé pour exercer les beaux esprits.

Vous avez lu le discours de lord Palmerston. Ce chant du cygne ressemble fort à celui d'une oie. Il prend pour devise la paix à tout prix. Cela me rappelle Brid'oison qui dit : « On ne se dit ces choses-là qu'à soi-même. » Je vois d'ici l'exultation des Allemands.

Il me semble qu'ici on commence à se moins féliciter de n'avoir pas pris part à la querelle. On a quelque peur qu'on ne nous soupçonne de prudence, comme si nous n'avions pas fait nos preuves du contraire. Je crains une colère rentrée faisant explosion tout d'un coup à propos de bottes.

Mlle X... a-t-elle reçu sa démission? On le disait plus hautement de l'autre côté du canal qu'on ne le dit à présent. Il paraît certain qu'on n'ira pas à Biarritz le mois prochain. On en conclut un plus long voyage. Les devins disent en Palestine. Je n'en sais absolument rien. Mais s'il y avait ombre de vérité, vous feriez bien de vous munir de bonnes jambes pour escalader l'Acropole et le Lycabète, car on ne manquerait pas de vous faire visite en passant.

Les sénateurs meurent comme des mouches. On ne les remplace pas, parce qu'en octobre il y aura de grands changemens. Jusque-là on a ajourné toutes les disputes intestines et autres. Le Sénat sera un hôpital pour les blessés; mais je ne serais pas surpris qu'on attendît plus longtemps encore.

La grande nouvelle, pas plus ou encore moins vraie que toutes celles que je vous donne, est que le prince Humbert vient épouser la princesse Anna, par quoi finit en Italie le parti des Muratistes, et le Saint-Père paiera la dot. C'est ce qui a rendu malade Mgr de Mérode. . . . .

(1) Cf. Lettre à Victor Cousin, du 14 juillet 1864.
(2) Cf. Lettre à la princesse Julie Bonaparte, du 22 août.

. . . .

. . . .

Aujourd'hui nous nous sommes trouvés cinq à l'Académie, ce qui ne nous a pas empêchés de faire le verbe *Amasser*. Et il y a des insolens qui soutiennent que nous ne travaillons pas. Je ne crois pas que l'Académie des Inscriptions soit beaucoup plus nombreuse demain. Le duc de Luynes, qui a soixante-douze ans, avait donné son cabinet à la Bibliothèque Impériale, à la condition que, dans le délai de deux ans, ledit cabinet serait installé convenablement dans une salle qui porterait son nom. Il est actuellement dans une sorte de masure, mal soutenue avec des échafauds. On dit que le duc en est irrité et de plus, poussé par ses parens, qu'il va réclamer son bien et demander la nullité de la donation pour inexécution de la clause. Ce serait assez drôle. Je compte passer à Paris, ou aux environs, le mois de septembre. En octobre, si je ne suis pas plus souffrant que de raison, j'irai en Espagne (1). S'il n'y avait pas cette diable de mer, je serais homme à passer l'hiver à Athènes, mais je crois que j'irai tout bonnement à Cannes. Adieu, cher monsieur, j'espère que lorsque vous irez au ministère des Affaires étrangères vous viendrez fumer un cigare chez moi et causer de *rebus omnibus et quibusdam aliis*. Mille amitiés et complimens.

Cannes, 4 décembre 1864.

Ἐξοχώτατε,

Je reçois votre lettre d'Athènes et je me réjouis de vous voir prendre les choses philosophiquement et gaîment. Que faire de ce diable de peuple? Où va-t-il avec les institutions constitutionnelles qu'on lui a données? Il me semble que tout aurait été pour le mieux si on les avait fait précéder par trente années d'administration patriarcale, pendant lesquelles on aurait pendu six cents héros, et employé les députés actuels à faire des routes, avec la précaution de leur mettre quelque chose aux pieds, pour les empêcher de s'occuper de leurs affaires particulières. Lorsque j'étais à Athènes, les dames s'occupaient comme à présent de l'amélioration de la race. La femme du président du conseil d'État, M. X..., fut poursuivie par son mari pour *criminal conversation* avec un de ses conseillers, qui, non content de s'établir

(1) Il y alla en effet. Le 22 octobre, il écrivit à Cousin une longue lettre politique.

dans le lit conjugal, s'y faisait apporter le matin la pipe du mari. Le domestique du président, qui était un natif de Sparte, interrogé par le juge pourquoi il ne dénonçait pas le fait à son maître, répondit laconiquement : « Je croyais que Monsieur voulait avoir des enfans. » . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Vous avez pour consul à Corfou un vieil ami à moi, M. Grasset, que je vous recommanderai *toto corde*. Il connaît le pays où vous êtes, mieux que personne, pour y avoir été d'abord comme philhellène, puis comme consul d'abord à Janina, puis à Thessalonique, finalement à Corfou. C'est un très galant homme et un excellent garçon qui sera charmé d'entrer en relation avec un ministre comme vous. Il faisait si froid en Espagne que je n'y ai pu attendre la fin de novembre. On y était fort en émoi à cause des élections et du nouveau ministère. Les Progressistes faisaient des revues tous les jours, mais la mauvaise réputation de Narvaez les empêchait de faire du train dans la rue. J'ai trouvé à Madrid M. Bourée allant en Portugal, médiocrement content, et M. Barrot s'en retournant en France très vexé. Je n'ai pas vu l'entrée de Mercier, qui doit être, lui, très content. Je suis à Cannes, qui est un peu désert cette année. A force d'écorcher les Anglais, les Cannais les ont effarouchés. Cependant nous ne sommes pas tout à fait abandonnés et nous avons retrouvé là nos vieilles habitudes. M. Cousin nous est revenu et avec lui nombre de nos connaissances. Si votre diable de mer ne m'effrayait, j'irais revoir votre Parthénon et assister à une discussion de la Chambre des députés dans le genre de celle que vous me décrivez.

Adieu, cher monsieur, portez-vous bien et ne vous acoquinez pas trop à la Grèce. Mlle Lagden et sa sœur me chargent de leurs complimens.

Mille amitiés bien vraies.

P. Mérimée.

DÉBAT DE CONSCIENCE

I

M. de Sauvray était dans son cabinet de travail, une longue pièce en rectangle, prenant jour par deux fenêtres, au midi, sur un boulevard, à l'ouest, par une baie qui regardait le jardin de l'hôtel. Tout un côté en était occupé par une bibliothèque. Au fond un divan, et au-dessus un portrait de femme en blanc, peinture mousseuse et molle qui trahissait la manière d'une époque déjà lointaine. En face, entre les deux croisées, reposait, sur une console d'assez beau style, un buste de marbre, superbe morceau de statuaire vraiment large et libre, rappelant la grande facture des Caffieri. Le modèle secouait une lourde chevelure en broussaille, la bouche était vivante, il parlait, il faisait sa leçon, car c'était un maître. Ce marbre ne représentait rien de moins que M. de Sauvray, le père, historien et philologue; Gilbert de Sauvray était un fils de l'Institut. Le père avait formé cette riche bibliothèque, dont les rayons portaient trois rangées de volumes, que ce fils unique était en état de lire, tenant du « maître » une forte éducation, et une curiosité de voir et de savoir qui, tout jeune, l'avait conduit à de longs voyages.

Le portrait peint était celui de sa mère, une mondaine, tournée à la dévotion depuis son premier cheveu blanc. Elle vivait encore dans la pratique de plusieurs vertus.

Il était environ quatre heures de l'après-midi, un jour de petit printemps, le dernier de mars. Il y avait au ciel plus de bleu que de gris, et dans le jardin, aux bras noirs des vieux tilleuls, des écharpes vertes. C'est pourquoi, un coup léger ayant été frappé

à la porte, Sauvray vit paraître en toilette claire Mme Colette Montagné, la meilleure amie de Mme Juliette de Sauvray. La vive et brune personne s'excusa et interrogea : « Je vous demande pardon d'avoir osé m'aventurer jusqu'à votre sanctuaire; j'ai besoin de parler à Juliette, elle n'est pas à la maison. Savez-vous où elle peut être ? »

Gilbert de Sauvray se leva tout d'une pièce : « Je le sais, répondit-il. Quand vous la verrez, dites-lui bien que je le savais... En l'en avertissant, vous me ferez plaisir. »

Il n'avait pas élevé la voix et, cependant, prononcées sur ce ton mesuré, ces paroles étaient de celles qui semblent couper l'air, de celles aussi qui ne veulent pas de réplique; la porte se referma. Peut-être bien la bonne amie avait-elle pris peur d'aggraver par une protestation inutile la maladresse qu'elle venait de commettre; elle s'en allait épouvantée de l'avoir commise. M. de Sauvray, de son côté, demeurait surpris; Mme Montagné recevait certainement les confidences de Juliette,.. mais il y en a de si délicates qu'on ne les fait pas volontiers tout entières.

Quant à lui, *il savait*, il était sûr depuis la veille. Il en aurait dû éprouver une vive colère, la nature et la tradition s'accordent à la commander; il n'en avait pas ! Cela le mettait en peine. Ne se sentant ni le sang échauffé, ni l'orgueil en révolte, il ne devait donc prendre conseil que de sa raison sur ce qu'il allait faire. Cette froide raison, s'appuyant sur sa mémoire, lui présentait de notables exemples, mal édifians, mais suggestifs d'une abstention peut-être sage, assurément commode. Tels, en cette circonstance difficile, craignant le bruit, ne se souciaient de l'injure, si elle était supportable, et feignaient l'ignorance; on ne les blâmait point, on leur savait plutôt gré de porter discrètement leur malheur, de s'épargner le scandale, et de n'en pas embarrasser les autres. A la vérité, certaines gens d'humeur violente, — il y en a toujours, — ne concevaient pas cet effort de patience; on leur répondait victorieusement : « Qui vous dit que ce soit un effort? C'est peut-être la vraie prudence et le bon goût. Après tout, cet accident-là ne saurait atteindre un galant homme dans son honneur; et puis, si l'on n'aime pas sa femme? si jamais on ne l'a aimée?... »

Sauvray dut s'avouer que l'excuse était spécieuse; d'ailleurs l'aurait-il absolument? On a presque toujours aimé un peu sa femme; il avait aimé Juliette de Camby. Le mariage était vieux

de sept ans; elle n'en avait pas alors beaucoup plus de vingt, était jolie, toute fraîche, très rieuse et, sans grand amour, toute pleine de confiance dans le mari de la veille. Il a été dit bien souvent qu'à l'instant où commence ce jeu si difficile du mariage, entre *Elle* et *Lui* la partie est inégale; la jeune épousée a tout à connaître et demande à se sentir vivre; pour l'épouseur, il n'y a plus d'inconnu, il ne souhaite plus guère que la douceur d'un repos bien gagné par des expériences antérieures.

Sauvray n'avait pas trop exploré le pays du tendre, mais longuement, passionnément la vieille Asie; il en avait rapporté des collections et des observations précieuses, communiquées aux sociétés savantes, et il tenait un rang parmi les orientalistes amateurs. Il y a des vins qui prennent de la qualité parce qu'on les porte aux Indes et qu'on les en ramène; encore met-on quelque intervalle entre l'heure du débarquement et celle où ils se feront boire... Sauvray s'était peut-être marié trop vite, aussitôt revenu du Bengale, à trente-quatre ans.

Il avait contracté dans ses voyages l'habitude des réflexions solitaires et perdu celle des causeries légères, sans autre objet que d'échanger des nuances de sentiment, ou de jolis riens, les mondanités parisiennes. Juliette avait de mignonnes effusions et un délicieux babil; assez vite, il y trouva moins de charme. Il écoutait encore assez longtemps avec complaisance, mais il jugeait. La jolie cervelle! seulement, une cervelle d'oiseau. Il en avait été amusé, il se lassait; peu à peu se relâchait le lien fragile qui avait uni ces deux êtres trop différens, l'âme trop mûre et la petite âme neuve. Il semblait que Juliette en eût d'abord un peu souffert, — chagrin léger, comme son humeur, une nuée qui passe. Sauvray apprit qu'elle disait en riant : « On m'a donné un mari bien sérieux! » Certes, la plainte était discrète... Bientôt délaissée tout à fait, elle en prenait très délibérément son parti; il voyait, à ses lèvres fraîches, un petit pli moqueur, où sa pensée se faisait lire : « Comme il voudra! » Fierté bien naturelle, et, pourtant, il trouva d'abord cette résignation choquante. C'était donc elle qui ne l'avait pas aimé?...

Quant à lui, rien n'entrava plus son inclination à resserrer sa vie; il passa plus de temps dans sa chère bibliothèque; les après-midi, une heure de plus au cercle où il trouvait quelques relations à son gré. Sauvray n'était pas un misanthrope ; ce qu'il avait souhaité, c'était surtout de se voir affranchi des obligations

mondaines. Mme de Sauvray se rendit désormais aux réceptions et aux fêtes, accompagnée de sa mère, puis seule, lorsque Mme de Camby, vieillissante et souffreteuse, se fit plus volontiers sédentaire ; il ne prétendait pas contraindre sa liberté. A la maison, n'ayant plus de mari qu'une figure de convive, assis en face d'elle aux repas du matin et du soir, toujours courtois, mais indifférent, ne s'intéressant à rien de ce qu'elle aimait, une si jeune femme allait être enfin obsédée par l'ennui ; l'ennui n'est pas un bon conseiller. Cela, il ne s'en était pas avisé. Il y pensait à présent, trop tard (aveugle est l'égoïsme du mâle en presque toutes les espèces vivantes). Ce qui doit arriver, arrive !

Soit ! puisque c'est la destinée... Et puis la conscience parle sourdement, on se confesse que cette destinée, on pourrait bien se l'être faite. Mais comment est-ce arrivé ? Quand ? On aimerait à fixer l'heure du dommage. En quel moment avait commencé l'aventure, par une transformation si imprévue qu'il ne s'était jamais trouvé aucune raison de la craindre en Juliette ? Et il ne se croyait pas trop confiant... Aucune vivacité du cœur, encore moins des sens, en Mme de Sauvray, ne devait le tenir en éveil. Il fallait donc que la curiosité du fruit défendu eût développé en elle comme un nouvel être qu'il ne connaissait pas, qui ne se faisait pas connaître, car il n'avait pas observé le plus petit changement dans les allures et la physionomie de la pécheresse : la dissimulation est la compagne obligatoire du péché.

Ainsi, aux premiers temps du mariage, il avait tenu dans ses bras une jolie figurine, essayant, mais en vain, d'en faire jaillir l'étincelle. Qu'il l'eût alors vue briller, peut-être fût-il devenu le mari vraiment épris qu'un moment il avait souhaité d'être. Mais non, l'étincelle, un autre devait l'allumer...

Il marchait à travers la chambre, et se trouva devant le marbre, si vivant, qui lui rendait l'image paternelle. Il lui sembla que la tête énergique du savant s'animait pour tout de bon... Le « Maître » secouait sa chevelure, il parlait : « Quoi ! tu ne ferais rien ! Tu laisserais tomber l'offense ! Es-tu sûr que tant de mansuétude soit permise aux honnêtes gens ? »

Sauvray fit donc quelque chose, et ce fut par résolution subite ; il sonna son valet de chambre et commanda qu'on lui préparât une valise. Il allait oublier sa promesse à un ami, qui habitait près du Havre, de passer chez lui la semaine de Pâques, commencée depuis la veille ; il y avait un train vers six heures.

Le domestique, revenant dire que l'ordre était exécuté, trouva « Monsieur » scellant un pli. — « Pour Madame. » — Le messager ne se doutait guère que cette enveloppe contînt un arrêt de justice. Le dispositif en était bref, précédé d'un considérant unique, exposant le motif. Mme de Sauvray était invitée à se retirer chez sa mère; Mme de Camby était malade, personne ne serait donc surpris que sa fille allât s'installer à son chevet. Les médecins ayant décidé que leur cliente, dès que son état le permettrait, serait transportée à la campagne, sa fille devrait encore la suivre, en Poitou, en son château de la Dennière. Ainsi se ferait sans bruit une séparation que Mme de Sauvray désirait peut-être désormais autant que M. de Sauvray lui-même; au cours de l'été, le notaire réglerait les intérêts des deux parties.

Sauvray descendit de son cabinet, traversa presque courant le vestibule, se jeta dans le fiacre qui l'attendait, et ne respira que lorsque la boîte roulante eut tourné l'angle de la rue. Toute la crainte de ce juge mal affermi dans le sentiment de son droit à punir était de se trouver en face de la coupable; il venait de la condamner par défaut, elle pouvait en appeler, il fuyait le débat contradictoire. Aucun ami ne l'avait invité, il ne voulait que gagner pays. Un train allait courir vers Honfleur, il y monta, passa la nuit dans la petite ville, en une hôtellerie assez rustique, ce ne fut pas une bonne nuit. Il vit Juliette, en pécheresse endurcie, rieuse et provocante; elle lui disait : ce qui arrive, c'est vous qui l'avez voulu! — Le mauvais rêve s'aggrava, une autre figure y passait. *Lui!* — Le suborneur, le voleur. Le mari outragé ne le connaissait que trop, le misérable! Une relation familière, un commensal, presque un ami. Un flot de sang dut alors monter aux tempes du dormeur; il s'éveilla tout en fièvre. Mais, dans les ténèbres de la chambre, il crut entendre une voix qui lui parlait, la voix de la raison, l'impitoyable raison : — Sauvray, mon ami, prends garde de tomber dans la colère dont tu as su te préserver jusqu'à présent. Ne fais pas un drame de ton histoire, elle n'est pas du tout particulière. — Le « suborneur » n'était pas un misérable; c'était un mondain sans reproche, un régulier de la vie oisive, estimé de ses pairs. Il paraissait même infiniment probable qu'il se tenait prêt à porter la responsabilité du tort qu'il avait causé. Ces sortes de réparations se demandent ordinairement par les armes, dont Sauvray avait eu l'habitude et même la passion dans sa pre-

mière jeunesse. Mais la raison continuait de parler, non plus dans les ténèbres, car les premières lueurs du jour frappaient les vitres; elle lui représentait, — et l'observation était si juste qu'il ne put s'empêcher de sourire, — que les armes causent toujours beaucoup de bruit. Or, que voulait-il avant tout? Justement s'épargner le bruit.

Le jour décidément venu, il gravit la côte de Grâce. La montée est rude, mais le précieux secours que l'effort physique! Les essoufflés ne pensent point. Arrivé sur le plateau, la vivacité de l'air le saisit, la beauté du tableau remplit ses yeux. Il chemina dispos sous le couvert léger de la feuillée printanière, sous les vieux pommiers dont les bras moussus se couvraient de fleurs.

Le ciel était à peine voilé, la brise presque tiède; le flot sombre de la Basse-Seine roulait lourdement au pied de la superbe falaise, tandis que, vers l'ouest, se berçait la mer tranquille, aux couleurs changeantes, du vert infiniment doux, du gris d'argent, parfois de longues bandes noires, l'ombre des nuées. Le fuyard de la veille, un promeneur à présent, s'amusait aux surprises du chemin; il allait trouver meilleur gîte que dans la basse ville, et il fut seigneur magnifique, récompensant d'un gros écu l'homme qui portait sa valise. Dans le jardin de sa nouvelle hôtellerie, il s'assit, décidément apaisé, se donna une attestation de sagesse et se promit qu'elle serait durable. Le soleil perçait le filet de brume encore suspendu dans l'air, le flux montait avec des murmures; une troupe d'enfans jouait dans les bosquets: c'étaient les vacances. Leurs cris et leurs visages roses le firent songer.

Si Juliette lui avait donné un enfant?... La supposition pouvait, devait même être renversée : s'il avait donné un enfant à Juliette?... Il n'en devait pas venir; la faute n'était pas imputable à Mme de Sauvray, du moins pour les trois dernières années, la vie conjugale étant rompue. La question devenait donc importune, il l'écarta, mais il y revint, en la généralisant. Quel effet produisent ordinairement ces petites causes vivantes? Certes, pour une épouse négligée, la maternité est un rempart; les moralistes n'hésitent pas à dire qu'une femme oublieuse de son devoir est sans excuse, si elle est mère. Ils en parlent à leur aise! Le devoir satisfait la conscience, mais il y a le cœur. Si, trompé dans ses justes désirs, le cœur entre en révolte? Quant au père... Gilbert de Sauvray, s'il eût été père, en serait-il devenu un mari

plus attentif et plus tendre ?... Il se leva brusquement. Il s'interrogeait trop. Et sur trop de points. Et sans pouvoir jamais se faire une réponse qui le rassurât sans retour, qui mît pleinement de son côté toutes les bonnes raisons et tous les droits. Et s'ils n'y étaient pas, comment, cette réponse, se la ferait-il jamais? Il résolut de tuer par la fatigue du corps ce mauvais esprit de doute qui le harcelait; cinq jours durant, il s'astreignit à des marches forcées, tantôt le long de la mer, tantôt à travers la grasse campagne normande, rentrant le soir à l'hôtellerie, haletant, rompu, dînant de grand appétit, et, aussitôt après, tombant dans de délicieux sommeils. Le sixième jour, il regagna Paris; d'heureuses nouvelles l'y attendaient. La Faculté avait jugé que Mme de Camby pouvait être transportée en sa maison du Poitou, sous la conduite de sa fille, avec l'assistance d'un de ses médecins. Ainsi Juliette se soumettait à l'arrêt du « Maître; » la pécheresse se voyait contrainte de mettre plus de cent lieues entre elle et son péché. Quant à lui, il se tirait aisément d'un pas difficile, et il n'avait pas tant espéré. Un dicton populaire prétend que ces sortes d'accidens portent chance ; il s'en souvint, eut une envie de rire, et la réprima. Il est des gaîtés qui ne conviennent point.

II

Sauvray goûta la plus agréable paix durant la semaine qui suivit son coup d'État; une lettre arriva, qui lui fit un mauvais dimanche; elle venait de Mme Montagné, qui annonçait sa visite pour le lendemain. Colette Montagné, fille d'un gentilhomme gascon, avait été mariée toute vive à un millionnaire du terroir, qui, bientôt après, se faisait une place dans la grande finance parisienne. Il était épais et lourd, sans manières, d'âme commune, et sa femme l'aimait ! Le cœur féminin a ses raisons que la raison masculine ne pénètre pas. Mme Montagné, sans reproche, fidèle sans effort, pouvait avoir reçu, — cela même était certain, — la confession de son amie; pour excuser le péché, comment allait-elle s'y prendre ? Il était pourtant bien probable que sa visite n'aurait pas d'autre objet; qu'allait-elle trouver pour plaider la cause de Juliette? Ce qu'elle trouverait? Parbleu ! ce serait de l'accuser lui-même. Elle allait lui démontrer que rien n'était arrivé que par sa faute. La visiteuse se présenta dès la fin de la matinée; bien que le ciel fût radieux, la verdure partout éployée,

elle n'avait pas cru devoir, cette fois, arborer la livrée printanière; elle était en noir, fort élégant, du noir enfin. Sauvray la trouva bien obligeante de porter ainsi le deuil de son honneur; il était très disposé à recevoir gaîment la leçon qui allait lui être donnée. Cette petite Mme Colette ne lui paraissait guère redoutable, justement parce qu'elle était sage. — C'est une ingénue, se disait-il. Voilà les jugemens des hommes.

— Cher monsieur de Sauvray, dit-elle, vous savez combien je vous aime.

Cet exorde caressant, Sauvray l'attendait si peu qu'il en eut un petit haut-le-corps; elle le remarqua bien. Ses yeux noirs, des yeux pétillans de Gascogne, disaient : Parez ce coup-là!

Et la malicieuse personne d'insister sur le compliment. Qu'il se souvînt! Elle avait été mariée un an avant Juliette; aucun mariage, après le sien, ne lui avait causé autant de plaisir que celui de son amie : « J'ai tout de suite été en confiance avec vous, il me semblait que vous étiez très bon. Et si aimable! Je vous trouvais tant d'esprit.

— Hélas! dit-il, aurais-je démérité depuis à vos yeux?

Elle eut un petit rire : — Pour cela, oui... Oh! ce n'est pas sans remède. Que voulez-vous! Chacun a les défauts de ses qualités. On est, comme vous, homme d'imagination, on se forme un idéal qu'on ne trouve pas toujours entièrement réalisé dans ce qu'on aime. On demande trop aux autres. Mais on est homme d'étude, homme de pensée, et l'on n'a pas le loisir de donner beaucoup..., ni même assez.

En quelques mots, c'était la position du procès : — Si Juliette était coupable, reprit nettement l'intrépide petite Mme Montagné...

Sauvray l'arrêta d'un geste. — La supposition qu'elle ne l'est pas vous est sans doute agréable.

— Je ne suppose pas, cher monsieur, j'affirme. Coupable, elle ne l'a pas été. Croyez que je suis ici bien moins pour la défendre que pour vous épargner à vous-même une vilaine injustice et, plus tard, de cruels regrets. Vous avez chassé votre femme... Chassé! L'affreux mot! Quelle preuve avez-vous enfin que ce fût votre droit? Oui, je sais. On vous a dit. On vous a fourni des témoignages. Lesquels? Et quels accusateurs! Une femme de chambre, je le crois bien, une fille infidèle que sa maîtresse avait congédiée! Vous n'avez rien vu de vos yeux.

— Eh! dit Sauvray, assez, madame, de grâce, votre amitié

va vous égarer. Non, parbleu! mes yeux n'ont pas vu... Et je préférerai toujours cela, si vous le voulez bien.

— Soit! reprit-elle obstinément. Mais, alors, où est la preuve?

— Il faut donc que je m'explique. Vous exigez absolument que je mette vos illusions en fuite, car je vois bien qu'on ne vous a pas tout dit. On vous aura épargné le plus difficile à entendre.

— Juliette ne peut avoir de secret pour moi.

— Eh bien! cette preuve, mes mains l'ont tenue. Une lettre. C'est bien cette fille qui me l'a remise, vous ne vous trompez pas. Une lettre adressée à Mme de Sauvray... Oh! très claire... Point signée, c'est ce qui me permet d'en ignorer l'auteur. Votre amie, en vous chargeant de plaider sa cause...

— Elle ne m'en a pas chargée, ce n'était pas nécessaire. Juliette sait bien que je serai toujours prête à la défendre.

— Ce qu'elle n'a pas essayé de faire elle-même, sentant bien que toute défense était impossible. Vous voyez donc, chère madame, combien ce débat est inutile. Portez plutôt vos conseils à celle qui garde mon nom; la situation qui lui reste est meilleure qu'elle ne devait l'espérer. Nous avons eu la bonne chance de pouvoir nous séparer sans l'ombre d'un scandale, comme il convient à des gens de notre sorte. Tout est bien qui ne finit pas trop mal.

Ayant dit ces choses sensées, qui lui paraissaient ne plus souffrir de réplique, il se leva; Mme Montagné fit de même, et, se hissant sur la pointe des pieds, parce qu'elle était petite et qu'il était grand, elle mit une main sur la sienne : — Je vous en supplie, faites-moi lire la lettre.

— Certes non, dit-il s'animant, je ne ferai point passer sous vos yeux ce que les miens souhaitent de ne plus voir. Cette lettre, je l'ai enfermée sous un pli scellé, je ne devais pas m'en dessaisir. Sur l'enveloppe, j'ai écrit ces mots: « A brûler après ma mort. »

— Vous savez donc encore être généreux pour elle. Vous ne l'êtes pas pour moi... Comprenez donc mon angoisse. Je ne peux pas... je ne veux pas croire... Oui, elle m'avait fait la confidence d'un sentiment qu'elle ne pouvait vaincre. Je la grondais. Elle me répondait qu'elle saurait se préserver de la chute, elle me l'a juré.

— Serment d'amoureuse, fit-il d'une voix plus dure, et déjà peut-être un bon mensonge. Je ne suis pas le seul qu'elle ait trompé.

— Eh bien! non, vous n'êtes pas généreux, je vous en ai loué trop tôt. Juliette ne me trompait pas, elle n'a trompé qu'elle-même. Elle avait trop de confiance en sa force. Je vous dis, moi, qu'eût-elle commis toute la faute, on ne pourrait encore lui refuser au moins l'indulgence.

— Accordez-lui donc toute la vôtre... Pourtant, quel langage! De vous, je ne l'attendais guère. Mais vous êtes femme.

— Oui, je suis femme, et honnête femme; c'est pour cela que je peux prendre la liberté de tout dire. Et puis mon cœur se révolte à la fin. Honnête, qui vous dit que je l'aurais été, si l'on m'eût rendu le devoir maussade et inutile? Délaissée, dédaignée, ne serais-je pas, un jour, tombée comme bien d'autres? Quand on ne trouve pas de tendresse en celui qui la doit et qui l'a promise, est-il donc si aisé de se défendre contre un autre qui vient et qui offre la consolation ou la revanche? On résiste, il dit : A quoi bon vous garder au Maître? Croyez-vous donc lui faire une injure qui le blesse si fort? Il ne s'en souciera peut-être pas même. Et c'est là votre cas, monsieur de Sauvray. Ce n'est que d'orgueil que vous êtes armé. Mais une plaie au cœur, allons donc! Pas la plus petite déchirure. On vous donnait, il y a sept ans, une femme toute jeune, vive et tendre; l'avez-vous aimée? Quelques mois peut-être. Ensuite, comment l'avez-vous traitée?... Oh! jamais sans égards! Vous appartenez à un monde où cela va de soi, il n'en coûte rien. Mais sa jeunesse ne vous a pas charmé plus longtemps qu'une jolie fleur respirée au passage, sa vivacité vous a lassé...

— C'est ma faute, interrompit-il ironiquement, ma très grande faute!

— Votre faute. Vous dites bien. Avez-vous soupçonné même en Juliette, sous son humeur légère, le besoin d'aimer que vous alliez tromper, d'une âme si tranquille? La satiété venue, — et si tôt! — vous n'avez eu d'autre souci que de vous affranchir des contraintes de la vie commune pour laquelle vous n'étiez pas fait; vous le reconnaissiez trop tard. Mme de Sauvray, à vingt-quatre ans, s'est trouvée libre de ses démarches, seule au milieu du monde, sans guide. Cette liberté, qui assurait votre repos, devait être pour elle le chemin semé de pièges. A cela, monsieur, avez-vous un instant songé? Je peux donc bien dire que votre malheur, vous l'avez voulu. Vous en avez été surpris. Je crois bien que vous l'êtes encore, et rien de plus. Quel autre sentiment éprouvez-vous?

— Je ne le sais peut-être pas bien; vous devez en être mieux instruite. Je suis sûr que vous allez me le dire.

— Ne vous moquez pas. Vous n'en avez pas envie. Soyez donc sincère. Oh! je ne vais plus longtemps lasser votre patience. Écoutez-moi pourtant encore un moment et soyez persuadé que je ne veux que votre bien, — et celui de Juliette. Nous causons depuis une heure...

— Causerie charmante, fit-il, redevenu très calme, presque amusé. De votre part, un peu chaude.

— Parce que c'était mon cœur qui parlait... Tenez! je lui commande de se taire. Je ne veux plus que me mettre à l'unisson des sentimens qui vous ont dicté votre conduite envers Juliette.

— Ah! oui, mes sentimens. Voyons cela.

— D'abord, pas le plus petit feu de colère. Ne dites pas qu'il s'est éteint, il ne s'est pas allumé. C'est le plus froid raisonnement qui vous a conduit à l'injustice... Oui, je l'ai déjà dit, je le dirai toujours, l'injustice! Au nom des règles établies et de ce que vous autres hommes appelez l'honneur, vous estimez ne pas devoir supporter ce qui ne vous cause d'ailleurs aucune souffrance; vous avez craint que, si la triste chose venait à être connue, on ne vous accusât de mollesse trop commode; c'est pourquoi, ayant vous-même à peine senti l'offense, vous avez voulu la punir. En aviez-vous bien le droit? Ou plutôt ne l'aviez-vous pas perdu? Descendez dans votre conscience...

— Je gage que vous savez encore ce qu'elle me dira.

— Peu de mots, cher monsieur de Sauvray...

— La vérité n'est pas bavarde.

— Et les voici : « Concevoir autant de patience que tu pratiquais d'indifférence, c'est là seulement ce qui te conviendrait et ce qui serait juste. »

— Fermer les yeux, laisser le roman se dérouler en paix, et, peut-être, de peur de le troubler, reprendre mes voyages.

— Non. Mais parler sévèrement, exiger la promesse formelle du renoncement à ce qui n'a pu être que folie passagère, — et puis effacer, pardonner.

— Pour une fois, et parce qu'une fois n'est pas coutume. C'est plaisir, chère madame, de vous entendre louer le mari complaisant.

— Vous ne voulez pas me comprendre, dit-elle, rajustant un

pli de sa robe que, dans la première chaleur de son plaidoyer, la véhémence du geste avait dérangé. Qu'ai-je essayé de vous faire voir? Qu'il n'y a pas eu l'ombre de passion dans votre rigueur, qui, par conséquent, est sans cause profonde. N'ayant pas de colère, vous ne pouvez avoir de ressentiment. Votre indulgence viendra quelque jour d'un raisonnement, comme vos duretés en sont venues. J'aurai jeté la semence.

— Et l'on verra le bon grain se lever. Je vous convie, madame, à l'heureuse moisson.

— J'accepte... A revoir donc, cher monsieur de Sauvray, je vous quitte, ayant la consolation de vous avoir donné le vrai conseil. Je ne serai pas seule à vous l'avoir donné; vous allez voir qu'il vous arrivera de toutes parts, ressortant de ce que vous observerez autour de vous. Il y a des inflexibilités qui ne sont plus beaucoup dans nos mœurs. Quant à moi, je suis assez étrangère à ces nouveautés, mais je regarde.

— Je crois, dit-il, que ces nouveautés dont vous parlez s'appellent une évolution : elle se qualifie de morale.

— Cela, c'est autre chose. Ce qui est certain, c'est qu'on voit par le monde beaucoup de ménages réconciliés.

— J'en connais. Est-ce le bon exemple?

— On s'est séparé pour des causes plus ou moins secrètes, on se rapproche, on se pardonne, on efface. C'est fort bien vu.

— Allez-vous m'apprendre que le pardon est à la mode?

— Ne m'en faites pas trop dire. A revoir donc... Pas adieu.

III

Sauvray, après cette visite, demeura quelques jours en un état d'esprit assez divers. Cette petite dame Colette avait été bien plaisante. Comment se dissimuler, pourtant, que parmi des raisons spécieuses, elle ne lui en eût fourni d'autres qui n'étaient pas sans valeur, qui en tiraient même une d'autant plus sérieuse de cette circonstance que Mme Montagné n'avait aucun intérêt personnel à justifier le péché. Elle plaidait un cas qui, sans être bien particulier, était au moins d'exception par la négligence du mari, responsable d'une forte part, peut-être la plus forte, dans la faute de l'épouse. Surtout, elle insistait sur le trop peu d'émotion que lui causait réellement son malheur, et il croyait encore l'entendre : « Pourquoi tant de sévérité, si peu conforme

à votre humeur? Comment, n'ayant pas de colère, auriez-vous tant de ressentiment? »

Eh bien! oui, elles sonnaient juste ces propositions hardies, mais ce n'était pas une raison pour s'y rendre. Ce qu'il avait fait s'expliquait peut-être assez mal en vraie logique; seulement, c'était ce qu'il devait faire. Il le croyait plus que jamais, et plus que jamais s'applaudissait de la dextérité qu'il y avait mise. Le principal, c'était le secret sur les causes de la séparation; or, qui le connaissait. Elle et *lui*, le complice. tous deux intéressés à le garder, et le justicier, désormais le plus heureux des trois, Sauvray lui-même. Il y avait bien encore le mari de M[me] Colette; les femmes qui aiment disent tout à l'aimé, et s'en repentent ordinairement plus tard; mais elle lui avait certainement commandé le silence. Tout allait donc au mieux. Sauvray, pourtant, se demanda si, pour comble de précaution, il ne ferait pas bien de se remettre en route à travers le monde. La réponse fut nette : le goût n'y était plus; tout de suite il sentit sa mollesse. Un autre projet se forma dans son esprit, l'accomplissement en devait être plus aisé; ce serait du plaisir sans peine. L'académicien son père, qui possédait une grosse fortune, — car, en notre temps, il faut être riche pour écrire l'histoire, — lui avait laissé deux belles terres, l'une en Anjou, des fermes, des prairies au bord de la Loire, des vignes, des bois et le castel de Bray, reconstruit à neuf; l'autre en Poitou, le vieux manoir de Sauvray, à demi croulant, dont il portait le nom. En cette dernière province, le sol, partout, recouvre des débris; les bâtimens et les jardins du domaine patrimonial occupaient l'emplacement d'une villa gallo-romaine. L'académicien y avait commencé des fouilles intéressantes; pourquoi son fils, soucieux d'échapper à l'indiscrétion parisienne, ne se ferait-il pas archéologue en Poitou pour une saison?

Il resta cependant à Paris et s'en donna la bonne raison: il était nécessaire de régler les intérêts de la communauté rompue; une liquidation s'imposait, discrète, voulant être conduite avec des ménagemens infinis. La vérité, c'était que la solitude de son cabinet, à deux pas du bruit de la ville, tout près du foyer de vie, ne changeait pas ses habitudes; l'isolement dans le désert des bois, en sa gentilhommière poitevine, lui faisait peur. Il s'occupa de relire et d'annoter une vaste et belle dissertation, tout un volume, un in-quarto, de l'académicien, son père, sur l'origine de la langue des Basques.

Ce pieux travail, qui l'intéressait passionnément, n'était pas achevé, quand, un matin, la poste lui apporta un ouvrage bien différent, singulièrement plus menu, un pauvre petit in-douze, avec une couverture illustrée. L'image représentait une femme échevelée, à genoux devant un homme grave qu'elle implorait; au-dessus, flamboyait le titre en lettres écarlates : *Clémence auguste*. Sauvray ramassa sur le tapis la bande qui avait enveloppé le volume et reconnut aisément une écriture qui, peu de jours auparavant, passait sous ses yeux. C'était un envoi de Mme Colette. Ce livre, un roman, apportait ce qui s'appelle « une leçon de choses; » qu'il le lût, il aurait à songer. Cette femme, certainement coupable, demandait grâce et pardon au mari qui, tout à l'heure, allait étendre sa main sur la tête de la pécheresse et l'absoudre. Le voilà, le bel exemple! Ce mari devait avoir plus vivement senti son revers que Gilbert de Sauvray, le froid raisonneur, et cependant passait l'éponge. Ce faisant, il était généreux et humain, il était grand. La « clémence auguste. »

Sauvray s'amusa de l'envoi et jeta le livre au panier. Deux semaines encore s'écoulèrent; un après-midi, cheminant sur un boulevard, sentant le soleil cuisant, prenant le côté de l'ombre, il vit successivement passer deux grandes voitures chargées de malles.

Il y avait donc encore des gens qui, ne suivant point le cours des usages modernes, se rendaient dès le beau printemps en leur maison des champs. Ainsi faisait-il lui-même naguère, obtenant de Juliette, dès la fin du mois de mai, le déplacement en Anjou. Tous deux y vivaient un peu plus rapprochés qu'à Paris; il s'avoua qu'elle avait une humeur égale et douce, car elle s'ennuyait certainement à Bray et ne se plaignait point. Puis il eut un geste qui écartait ce souvenir inutile, et les passans le regardèrent. Le monsieur qui s'en va par les rues, se parlant à lui-même, donne toujours un spectacle plaisant. Or, Sauvray continuait son monologue, et bien plus vivement, car une fâcheuse réflexion lui était venue. Cette année, il aurait sans doute trouvé Juliette bien moins disposée au départ, et il se serait demandé la cause de cette résistance, s'il n'avait encore *rien su*. Combien d'autres restent ainsi, longtemps, dans une ignorance qui n'est peut-être pas si dommageable!... Et s'ils ne savent jamais rien... En ce moment, il arrivait au pied d'une maison où il entra; il se rendait chez le notaire.

Ce notaire apprit avec bien de l'étonnement que M. et Mme de Sauvray, des cliens de marque, allaient vivre désormais séparés. Pourquoi?... On ne le lui disait point. On venait lui demander de régler des effets dont il ignorait les causes. Il se récria. Sauvray vit bien qu'il ne lui serait pas aisé de mener jusqu'au bout la délicate affaire sans déchirer les voiles dont il la voulait enveloppée. Le notaire se refusait à concevoir qu'on pût déranger sans raisons graves une si belle fortune. Sans raisons, puisqu'on ne lui en donnait pas! Ce disant, il regarda son client aux yeux. Sauvray se troubla. Il avoua qu'il n'était pas un mari du tout aimable; que, de goûts volontiers solitaires, il n'avait jamais su se ployer à la vie commune; que toutes ses inclinations et celles de sa femme étaient différentes; que ces désaccords avaient engendré des querelles... Le notaire prit un air fin; ce qu'il pensait, il ne devait pas le dire, mais il en pensa long. Ce client l'avait bien trompé; il croyait voir en lui l'homme le plus paisible, et c'était probablement un brutal. Il déclara donc que Mme de Sauvray cédait à des ressentimens qui égarent aisément les femmes, et que son devoir était de l'éclairer. Il allait lui écrire. Sauvray, mettant fin à un entretien qui tournait si mal, se retira brusquement.

Que voilà une belle campagne! Parti pour rompre le dernier lien qui l'attachait encore à l'exilée de la Dennière, dans quelle situation se trouvait-il au retour? Obligé de renouer, au moins, une ombre de relations avec elle. Et les ombres sont trompeuses; elles ont des jeux perfides qui égarent le voyageur et le conduisent au fossé quand il croyait suivre le chemin. Le notaire allait écrire à Juliette. Il fallait donc qu'il écrivît de son côté, sans quoi elle ne comprendrait point du tout ce dont il s'agissait. Quoi de plus épineux que cette première lettre expliquant la seconde? Y ferait-elle une réponse? Laquelle? Qu'adviendrait-il de ce commerce épistolaire, même étroitement borné à l'examen des intérêts? Du soin d'écrire cette lettre difficile, discourtoise, s'il la faisait trop brève, dangereuse, s'il se prêtait à des formules plus adoucies, que ne chargeait-il Mme Colette?... Il n'avait pas entendu parler d'elle depuis l'envoi du livre suggestif. Que penserait-elle si, après cela, il sollicitait sa présence? Mais il pouvait essayer de la provoquer. Qu'il fît seulement prendre de ses nouvelles; une pareille démarche n'est que de politesse et n'engage point. La petite personne était prompte, s'y

tromperait probablement et ne manquerait pas d'accourir. Il eut une surprise ; avec les femmes, sait-on jamais sur quoi compter? Le trompé, ce fut lui, Mme Montagné ne devait pas venir; le domestique, chargé du message, en rapporta un autre, — une lettre et un autre livre

La lettre fleurait un exquis mélange d'héliotrope et d'iris; c'était le parfum ordinaire de Juliette ; l'ardente amie l'empruntait traîtreusement, afin de rappeler l'absente : « Cher monsieur, quelques mots. Je vous rends mille grâces pour le soin que vous avez pris de vous informer de ma santé ; elle est excellente. Vous ne serez point fâché d'apprendre en même temps que celle de Mme de Camby est bien meilleure. La pauvre femme n'a plus que le mal que vous lui faites. Il est bien naturel, n'est-ce pas, qu'une mère souffre pour sa fille. Mme de Camby se souvient de la complaisance qu'elle a si longtemps mise à remplir envers Juliette les devoirs de protection que vous ne remplissiez plus, elle ne s'en trouve pas trop bien récompensée. Quant à Juliette, votre exilée, elle me fait savoir que, de corps et d'esprit, elle se porte à merveille. La chère âme aura sans doute emporté de chez vous la philosophie, toute la philosophie; vous n'aurez point su garder votre part, vous voilà bien démeublé. Des gens vous ont rencontré et m'ont dit : M. de Sauvray paraît inquiet et agité, il doit être malheureux de l'absence de sa charmante femme. Eh oui ! cher monsieur, vous l'êtes. Comment un homme honnête et bon ne le serait-il pas à la pensée d'avoir frappé si rudement une erreur dont il fut la cause ? Oui, monsieur de Sauvray, toute la cause. Agréez mes souhaits. Vous les connaissez. Colette. »

Sauvray froissa dans sa main la missive impertinente. Mme Montagné croyait bien le piquer au vif en lui dépeignant le tranquille état d'esprit où vivait « son exilée. » On ne se souciait de lui à la Dennière, ni de ses rigueurs : on lui avait dérobé sa philosophie. Eh bien ! il allait faire voir qu'on ne lui en avait pas tout pris ; il n'était pas si démeublé ! Le billet provocant fut mis en morceaux ; au panier, les malices de Mme Colette ! Il allait écrire lui-même, sans craindre désormais les formules sèches. Une lettre d'affaires. Il avait à y exposer que la séparation des intérêts, qu'il aurait voulue définitive comme celle des personnes et de la vie, semblait plus difficile ; qu'il faudrait aliéner des immeubles acquis en commun, et que le dommage pourrait être

considérable pour les deux parties. Il proposait donc de remettre la gestion entière des biens dans les mains du notaire, qui, à des époques fixées, ferait tenir à chacun des deux intéressés des sommes représentant au bout de l'an la moitié du revenu total. Si cet arrangement convenait à Mme de Sauvray, qu'elle voulût bien le faire savoir à ce notaire, qui, d'ailleurs, lui aurait écrit de son côté.

En cela, Sauvray se montrait encore généreux, car les deux fractions de ce grand bien ne deviendraient à peu près égales qu'après la mort de Mme de Camby; jusque-là, il demeurerait sensiblement le plus riche. Aussi, la lettre achevée, se trouva-t-il fort content de soi. Le livre qui accompagnait le billet de Mme Colette était là, sur un coin de la table de travail; il étendit la main en souriant. Ce nouvel envoi évangélisateur ne se parait point comme le précédent d'une image tapageuse; le nom de l'auteur n'eût pas souffert cet enjolivement. La couverture portait seulement un nom très connu, littérairement assez estimé, — et le titre en lettres noires : *Claude le Sage.*

Qu'était ce Claude? Pas celui apparemment à qui un célèbre dramaturge dit un jour : « Tue-la! » et qui mit en action ce furieux conseil. Pourquoi ce nouveau Claude était-il qualifié de sage? Probablement parce qu'il n'avait pas tué. Il devait même avoir fait tout le contraire, et, lui aussi, avoir effacé. Sauvray feuilleta. L'obligeante envoyeuse avait pris la peine de couper les feuillets, afin que le liseur pénétrât tout de suite au cœur de sujet. Il y arriva vraiment très vite, en passant des pages, et vit qu'il ne s'était pas mépris : Ce « sage » était bien un « effaceur. » Sa femme l'avait vilainement trompé, et, dans sa grandeur d'âme, il l'en récompensait en lui disant, — ou à peu près : — « Dieu vous bénisse! » En quoi cela pouvait-il intéresser Gilbert de Sauvray? D'abord il reconnaissait loyalement que Juliette, en lui causant un dommage, n'avait pourtant pas été sans excuse et n'était pas si « vilaine. » Seulement l'excuse, il ne l'admettait pas; il n'avait donc rien de commun avec le Claude qui tue, mais ne ressemblait pas davantage au Claude qui efface, « le Sage. » Il jeta le livre.

Ayant encore deux grandes heures à dépenser avant qu'on ne lui servît son dîner solitaire, il sortit et, en flânant, comme machinalement, il se dirigea vers son cercle, où il ne s'était pas montré depuis plusieurs semaines. Il n'y entra point sans ap-

préhension : allait-on venir au-devant de lui, avec ces airs de componction ironique dont il avait vu plus d'une fois accueillir des malheurs semblables au sien? Tout de suite il fut rassuré, en constatant que son absence avait dû passer inaperçue, autant que l'était sa présence; quelques mains se tendirent sur son passage, et ceux qui lui donnaient ce salut banal étaient certainement persuadés qu'ils l'avaient vu la veille. Dans un des salons, il rencontra des disputeurs; la cause de cet échauffement était la différence des opinions sur la « navigation aérienne, » brûlante question du jour. Un contradicteur criait : « Le progrès, c'est la multiplication des naufrages. » Les épithètes malsonnantes volèrent. « Vous ne serez jamais que des encroûtés ! » « Vous, des chimériques ! » Un autre réclama le silence, ayant à placer une proposition sérieuse, et ce n'était qu'un mystificateur : « Quant à moi, je vais au fond du problème; ce que je cherche, c'est la direction de l'air. » Le tumulte redoubla; Sauvray, tout étourdi, descendit au jardin.

Là, une terrible émotion l'attendait, qu'il ne prévoyait guère. Plusieurs membres du cercle devisaient sous les arbres, devant des boissons glacées; l'un d'eux le vit : « Parbleu, nous allons être informés. Sauvray, vous connaissez beaucoup Jean de Montviron? » Sauvray répondit d'un signe, il n'aurait pu parler, il avait une sueur aux tempes. Ce Montviron, c'était *Lui*.

On *savait* donc?... Non. Si on avait su, on ne l'aurait pas si brusquement interpellé; il se raffermissait un peu. Maintenant plusieurs l'interrogeaient à la fois : « Était-il vrai que Jean de Montviron eût quitté Paris, se rendant à Marseille, et là, devant se joindre à une mission qui, du Sud-Oranais, se dirigerait vers le Soudan? » Le premier qui avait parlé fit observer qu'on connaît souvent mal les gens qu'on rencontre sans cesse; Montviron, qui passait pour un oisif, avait fait de l'action plus qu'aucun autre, ayant servi, ayant été lieutenant aux chasseurs d'Afrique; c'était un vaillant compagnon. Mais enfin, Sauvray, qui avait eu avec lui des relations familières, devait être mieux instruit que tout le monde; avait-il été le confident de cette résolution soudaine et vraiment inexplicable? Sauvray redevenait tout à fait maître de soi : « Mon Dieu, dit-il, vous me l'apprenez; à moi, comme à tous, il en aura voulu faire la surprise. » Il prenait sa place dans le groupe; on parla d'autre chose.

Du cercle, il emporta une impression des plus agréables.

L'examinant à loisir, il se la reprocha. Parce que cet homme, à présent, mettait la mer et les sables entre *Lui* et *Elle*, la faute en avait-elle moins été commise?... Cependant, n'est-ce rien de penser qu'elle ne se renouvellera pas?... Il y a des assurances qui peuvent bien engendrer un sentiment d'aise... Mais devait-il se mettre en peine et chercher la raison vraie de ce brusque départ de M. de Montviron?... Une fuite? Un coup de tête? Un coup de désespoir?... Deux hypothèses se présentaient : ou Mme de Sauvray, confuse de ses torts, touchée d'un honnête repentir, voulant sincèrement faire sa pénitence, avait résolument rompu toute relation avec ce dangereux ami, qui, sans doute, l'assassinant de ses plaintes, n'y recevant aucune réponse, affolé de dépit ou de chagrin, s'en allait au désert; des gens très sensés estiment, en effet, que le centre de l'Afrique ne peut guère avoir d'attrait que pour les désespérés ou pour les héros. Ou Montviron, galant homme, en vérité, trouvant avoir fait assez de mal à cette jeune femme, se dérobait généreusement par crainte d'y ajouter. De ces deux alternatives, la première devait trouver en Sauvray le plus de complaisance. On a beau se croire le plus ferme des offensés, aucun homme n'est tout d'une pièce; on a de méchans souvenirs récens, mais on en a d'autres plus lointains qui font revivre de beaux momens, on se retrouve encore un peu de rosée au cœur. Peut-on oublier jamais qu'on a tenu dans les bras une jeune créature, presque une enfant, — si pure alors, — et qu'on fut le maître d'amour?

Il était encore en ces dispositions favorables lorsque, le second matin, il reçut la réponse envoyée de la Dennière. Un moment, il garda le pli dans sa main. Que lui disait Juliette? Il respirait la senteur d'héliotrope et d'iris. Rompant le cachet, il put d'abord reconnaître que, du moins, elle n'en disait pas beaucoup... C'était court et, pourtant, ce n'était pas bref : « Mon cher Gilbert... »

Quelques phrases très simples. Elle le remerciait de la communication qu'il avait bien voulu lui faire; l'arrangement qu'il proposait ne pouvait être meilleur, sauf sur un point, le partage égal du revenu qu'elle n'acceptait pas, n'y ayant aucun droit. Il était bon et généreux, — cela, elle le savait, — et, ne voulant certes pas en abuser, entendait ne recevoir que sa part; c'était la plus petite. Qu'il réglât donc tout à son gré, en tenant compte d'un scrupule si naturel. La question d'affaires étant ainsi promp-

tement tranchée, elle ajoutait les nouvelles fraîches de la santé de Mme de Camby. Rien de plus, elle ne parlait pas de la sienne. « Adieu, mon cher Gilbert; soyez heureux. Je le souhaite de toute la sincérité de mon cœur. »

Sauvray était très ému. Mme Colette, si elle l'avait vu en ce moment, aurait dit : Enfin!

D'autres que Juliette se seraient hasardés peut-être à récriminer : « — Vous m'avez condamnée; aviez-vous bien qualité de juge? Êtes-vous sans reproche? » Mme de Sauvray sentait le poids de l'irréparable; des regrets, sûrement elle en avait; aucune envie de révolte ni de ressentiment. Cela était affectueux et triste. Certes, ces bons souhaits qu'elle lui envoyait ne sonnaient pas faux; ils partaient « de la sincérité de son cœur. » Pourquoi non? Une femme n'a pas toujours perdu tout sentiment envers son mari parce que... Cette pensée était de celles qu'il vaut mieux laisser inachevées... Et pourtant elle exprimait une vérité courante. C'était peut-être pour l'avoir méconnue, et parce qu'il demandait à Juliette d'aggraver la faute, elle s'y refusant, que M. de Montviron avait dû gagner l'Afrique.

Le temps était très beau : Sauvray s'avisa de trouver morose la solitude de sa bibliothèque. Dès le commencement de l'après-midi, il se jeta dans un fiacre, se fit conduire au Bois de Boulogne, erra sous les ombrages et, le soir tombant, revint au boulevard où il fit bonne chère dans un cabaret à la mode. Lorsqu'il en sortit, il ne trouva plus de ciel pur : un orage, une averse; il se réfugia dans un théâtre.

Le rideau était déjà levé. Le spectateur malgré lui vit en scène une femme qui *aurait* aimé son mari; du moins, elle le disait à un élégant compagnon, les mains dans les siennes, lui se penchant sur son visage, afin de recueillir de plus près l'aveu d'une erreur qui lui promettait le bon fruit. Ce mari décevant qui l'obligeait à chercher la douceur des compensations, elle le faisait connaître. Un galant homme, mais solitaire, farouche, n'aimant que les livres, un homme sérieux enfin, horriblement sérieux. — Assommant! prononçait le consolateur d'un air écrasant de mépris. Dans son fauteuil, à l'orchestre, Sauvray grommelait : « Moins assommant que la pièce! » Le vieil adultère, l'éternelle redite. Il semblait qu'il fût venu là pour entendre sa propre histoire. La délicate confidence se poursuivait derrière la rampe et les deux amans prenaient la résolution de s'aller

créer sous d'autres ciels une nouvelle existence tissue de liberté et d'infinies délices. Sauvray n'écoutait plus que d'une oreille; cette antique péripétie de la fuite à Naples ou à Venise ne le touchait guère; ce n'était plus du tout son histoire. Avait-il besoin d'entendre le troisième acte? Il le connaissait à l'avance: le grand amour bientôt rassasié de lui-même, l'un des deux fugitifs excédé, tous les deux peut-être, les regrets, les reproches, la rupture, tout ce qui s'était déjà vu cent fois. Il sortit, alla consulter le temps au dehors, il pleuvait toujours.

L'entr'acte arriva, une foule l'entourait, et, un moment après, il suivait le flot refluant vers la salle. Cette pluie maussade, et la rareté des voitures sur le boulevard l'obligeaient à subir le dénouement de la pièce banale, tel absolument qu'il l'avait prévu. La fugitive repentante se traînait au seuil de la maison conjugale et la porte s'entr'ouvrait... Enfin délivrée de l'amour, elle revenait au devoir. C'est plus tranquille, et que c'est plus commode! Le mari « sérieux » allait pardonner: pouvait-il faire autrement? Remonte-t-on le courant des modes sentimentales? N'est-il pas entendu que la femme qui tombe est assez malheureuse et qu'il serait barbare de l'accabler? L'humanité, « la sainte pitié » ont souverain pouvoir sur les cœurs modernes. Que pense-t-on d'un mari qui ne pardonne pas? De piètres choses, et, d'abord, qu'il n'est pas de son temps.

Ce bonhomme devait donc absoudre sa pécheresse, ce qui causa un vif enthousiasme dans la salle; une jeune femme, assise dans le fauteuil voisin de celui qu'occupait M. de Sauvray, ne pouvait se contenir: — « A la bonne heure! Ah! le beau drame poignant! Mais qu'il finit bien! »

Sauvray la regarda; celle-là aussi avait peut-être été pardonnée, ou, l'occasion venant, espérait l'être: — « Comme vous vous trompez, madame! lui dit-il. Le drame ne finit pas, il commence. »

IV

Il partit brusquement le lendemain pour son domaine d'Anjou; il ne faisait plus rien que par à-coups et sentait bien que la direction de sa volonté lui échappait trop souvent. Pendant le voyage, le souvenir l'accompagna de la leçon qu'il avait faite à la femme inconnue, au sortir du théâtre. L'avait-elle comprise? Il devait avoir semé dans une terre légère, mais ne

regrettait pas d'y avoir jeté le bon grain. Le devoir des honnêtes gens est d'avertir les femmes ; il faudrait essayer de leur faire bien comprendre quel fâcheux présent leur apportent les docteurs féministes proclamant leur droit à l'indulgence ; c'est reconnaître leur droit à la faute. Pour celles qui sentent et qui voient, n'est-ce pas la pire injure? Mais les autres s'enivrent de cette complaisance qui leur paraît le suprême hommage. Celles qui sont en situation de le recevoir, ce dangereux pardon, n'en craignent pas les suites. C'est le triomphe.

A la vérité, si la pardonnée doit souffrir *après*, ce sera moins que son compagnon de chaîne, car elle n'aura besoin que d'endurance et de feinte douceur contre le reproche toujours prêt à renaître qu'elle verra s'allumer dans ses yeux, quand elle ne l'entendra pas gronder sur sa bouche. Pénétré de son droit à l'exclusive possession, l'homme pardonne-t-il jamais sincèrement à celle qui se prêta au partage? La voilà tout entière, la question redoutable. Il connaîtra plus ou moins cruellement, suivant le degré de culture de son esprit et de sa raison, la misère de la jalousie, mais il ne pourra ni ne saura s'en défendre. Sauvray avait donc bien pu dire à sa voisine de l'orchestre, après la représentation de « l'ouvrage d'humanité : » — « Vous croyez le drame fini, il commence. »

Si, dans la réalité, pourtant, et non plus dans la fiction, c'était « la pièce à jouer? » Il y a des expériences douloureuses, et il faut peut-être les tenter, parce que c'est juste.

Le castel de Bray n'était qu'un grand logis, à un seul étage, flanqué de deux pavillons, sans la moindre prétention féodale; il regardait le nord et le midi, la première de ces deux façades présentant une terrasse à balustres, élevée au-dessus d'une vaste pelouse encadrée de bosquets, et s'étendant jusqu'au bord d'une route. Là était l'entrée principale. Au delà, un site agreste, une garenne, un coteau vêtu d'une brousse verdoyante, dont une riviérette contournait le pied, courant sous des saules. La façade méridionale donnait sur un beau jardin à la française que l'académicien Sauvray s'était bien gardé de détruire quand il avait acquis le domaine; il se bornait alors à rebâtir la maison. Une vieille allée couverte le divisait en deux parties, et l'on avait ainsi le plaisir d'une promenade ombreuse de trois cents pas; à l'extrémité de cette voûte de feuillages, et, dans le logis, des fenêtres de l'étage, la vue embrassait un immense horizon : des

vignes, des cultures, des bouquets de bois, puis des prés, le sol s'abaissant; enfin la grande Loire, avec ses îles plantées de peupliers à la verdure légère; sur l'autre rive, des villages, des châteaux, des églises, au flanc et au faîte des collines, enveloppées d'une buée lumineuse qui montait du flot et se dorait au soleil. La Loire est une rivière blonde.

La charmille avait toujours été le lieu favori de Juliette; sous les derniers arceaux de feuillage, elle avait fait placer un banc qui recevait encore de l'ombre, mais d'où ses yeux pouvaient courir sur le vaste et gai paysage et suivre les grands bateaux plats qui descendent ou remontent le cours du fleuve, sous leurs lourdes voiles carrées. Gilbert de Sauvray, qui préférait toujours ne pas rencontrer les souvenirs, dirigea du côté opposé sa promenade quotidienne. Il s'engageait dans la garenne, tournait le pied du coteau, suivait les sentiers d'un taillis bientôt grandissant, qui faisait place à une chênaie. Elle n'avait pas moins de deux cents hectares; c'était la gloire du domaine. Un demi-jour régnait sous la haute voûte que formaient ces géans séculaires; elle abritait d'épais buissons de houx et de grands buis, comme une seconde forêt sous la première, et toute cette frondaison puissante ne s'éclairait et ne prenait vie que vers le soir, quand le soleil faisait glisser ses flèches à travers les branches. Le promeneur s'asseyait sur les mousses; le silence, autour de lui, n'était guère troublé que par quelques cris d'oiseaux, le frôlement des écureuils tournoyant sur les fûts rugueux, parfois, au loin, un galop de chevreuil. Il demeurait là, des heures, songeant et se combattant; la bataille restait toujours indécise. D'un côté, les raisons de la conscience; de l'autre, les objections de la raison. La question, la double question : Avait-il été vraiment la cause? Serait-il bien de tenter l'épreuve?

Le premier dimanche de juillet, il se rendit, à pied, au village; les maîtres de Bray avaient coutume d'assister à la messe. Les châtelains d'alentour, rassemblés dans l'église, allaient s'empresser autour de lui, à l'issue du saint sacrifice, pour prendre des nouvelles de l'absente; M. de Sauvray trompa leur courtoisie. Il sortit avant la bénédiction et entra chez l'un de ses gardes; le village touchait au dernier repli de la forêt. Une demi-heure après, il revenait lentement par la route, ne craignant plus les rencontres. Un enfant le suivait; un bel enfant déguenillé, de dix à douze ans. Le marcheur s'arrêta : « Que me veux-tu? » Point

de réponse; l'enfant effarouché faisait mine de s'enfuir, un geste le rassura. M. de Sauvray avait mis une pièce blanche au bout de ses doigts. Le garçonnet, pourtant, ne tendit pas la main. — « Tu ne veux pas d'argent? — Très rouge, il balbutia : — Je voudrais savoir si la dame viendra bientôt. » — Sauvray se souvint : — « Je te reconnais. Ta mère est veuve. La dame, l'an passé, t'habilla de la tête aux pieds; à présent, voilà des loques. Prends ceci. » — Il remplaçait la pièce blanche par un beau louis d'or et donnait un petit coup sur la joue du pauvret : — « Toi aussi, tu crois qu'elle doit revenir. »

Il continua sa route, une figure moqueuse lui fit d'abord compagnie : il n'aurait pas été surpris de voir Mme Colette marchant réellement près de lui, de son petit pas si vif, avec des sautillemens d'oiseau : — « Eh bien! je vous l'avais dit que vous vous rendriez! Avez-vous besoin de mon aide? Allez-vous me charger cette fois d'écrire à Juliette? » — Aurait-elle dit vrai! Se rendait-il? Certes, ce serait alors pour des raisons bien supérieures à l'entendement de cette caillette. Non, il n'avait pas besoin de son aide, il écrirait encore lui-même; ce qui convenait, il saurait le faire. Il se connaissait peut-être : Gilbert de Sauvray, une âme lasse devenue lente parce qu'il l'avait trop bercée de songes intellectuels, mais capable de se retrouver aux occasions, parce qu'elle était naturellement droite.

Une lettre devrait avoir un air de retour et de faiblesse, et non un air de grâce. Il fallait que la destinataire comprît bien qu'il la rappelait pour des causes extérieures, surtout afin de prévenir des curiosités que la séparation prolongée ferait naître, pour l'honneur commun, sans qu'elle pût croire, un instant, qu'il eût rien oublié, rien effacé, mais aussi qu'il dût exiger d'elle aucune apparence d'humilité, aucune soumission inutile. Un nouveau projet se formait, d'ailleurs, dans son esprit et se trouva mûr au moment où il regagnait la maison. Une lettre? Pourquoi une lettre? Un télégramme a l'avantage de n'exprimer que l'essentiel. Tout ici devait être dit en monologue : « Vous pouvez, si cela vous plaît, venir à Bray. » Le bureau de télégraphe était au bourg : six kilomètres. Il demanda sa voiture. Le trajet et le retour lui prirent un peu plus d'une heure. Le sort en était jeté, l'épreuve allait être menaçante; il croyait toujours bien faire de la tenter; il éprouvait ce sentiment d'aise sereine donné par l'accomplissement d'une chose difficile qui a

coûté un grand effort; tout est dit, c'est fait, il n'y a plus à y revenir L'incertitude était d'un poids douloureux, on s'en est soulagé, on respire. Pas un moment, il ne douta de la réponse de Juliette, qui accepterait.

Cette réponse, en effet, arriva le lendemain, à la première heure, sous la même forme. Le télégramme de Mme de Sauvray demandait qu'une voiture lui fût envoyée, le soir, à six heures, au bourg, où était aussi la gare. Pas un mot de remerciement parce qu'on la relevait de l'exil: elle comprenait donc bien ce que le maître de Bray voulait d'elle et ce qu'elle devait attendre de lui. Une convention tacite s'établissait : pas une allusion au passé; la reprise de la vie côte à côte, mais réduite aux relations strictement nécessaires, toujours courtoises, et, à l'ordinaire, le silence, qui, pour l'un et l'autre, serait encore le retranchement le plus sûr. Juliette, apparemment, ne s'imaginait pas qu'il la rappelât pour leur amusement à tous les deux. Parbleu, ce serait la vie sévère! Une chose fâcha M. de Sauvray; il aurait dû la prévoir. Le retour annoncé de « Madame » mettait le domaine en fête. A sept heures, la voiture franchit la grille qui bordait la route et suivit le contour de la grande pelouse. Tout le monde était là, les métayères conduisant leurs nichées. La maîtresse était bonne à tous, caressante aux petits, très populaire. Seul, le Maître ne paraissait pas; sans doute, il ne croyait pas que l'heure fût arrivée; il fallait se mettre à sa recherche et l'avertir. Mme de Sauvray ne le voulut pas, elle continuait de bien comprendre. Suivie de la servante qui avait fait le voyage avec elle, et sans s'attarder davantage, elle gagna sa chambre qui regardait le midi, la Loire et ses îles, les coteaux de l'autre rive; elle se mit à une croisée, embrassant des yeux le gracieux et magnifique horizon qu'elle aimait. Sauvray revenait alors, comme par hasard, de l'extrémité du jardin, cheminant sous la charmille. Il la vit et observa qu'elle avait un ajustement très simple, une étoffe légère, de couleur éteinte, et cela lui parut du meilleur goût en une circonstance si délicate. Elle était grande et menue, le visage blanc, mais d'une blancheur animée, une pâleur fraîche. Elle avait une belle couronne de cheveux châtains; la bouche petite et la lèvre supérieure légèrement contournée, ce qui eût donné à cette jolie physionomie un caractère de hauteur, sans la gaîté vivante des yeux clairs, du gris d'argent, — des yeux rieurs qui s'abaissèrent. Elle voyait à son tour le retarda-

taire, il la salua. La correction était sauve; le dîner allait les réunir.

V

La châtelaine de Bray, ordinairement vêtue de fine laine blanche, fit, les beaux matins, ses promenades de charité. Ce pavillon blanc se voyait de loin parmi les feuillages; elle allait, suivie de Gripp, un énorme chien de montagne, bon défenseur contre les chemineaux, et bientôt s'engageait dans les « traverses, » adroite, dans les passages marécageux, à poser le pied sur les pierres en saillie, au-dessus de la fange. Dans les cours des métairies, le sol, jonché de brandes détrempées, criait sous ses pas; elle était légère, l'eau ne jaillissait point. La nichée des enfans accourait; pourtant, il y en avait toujours un retenu dans la maison par la fièvre. Mme de Sauvray avait des friandises dans un sac de velours qu'une chaîne retenait à sa ceinture, et aussi des fioles et des poudres; en partant, elle laissait sur la table un gros écu qui permettrait d'aller quérir le médecin. Parfois, elle le rencontrait sur la route, le docteur agreste, dans son cabriolet crotté; il s'empressait d'en descendre, et il y avait consultation au bord du fossé. Elle lui faisait part de ce qu'elle venait d'observer; il connaissait le cas avant d'avoir vu l'enfant malade: c'est ainsi qu'on prémunit un praticien contre l'erreur.

D'autres fois, elle se dirigeait vers le village; là, il y avait l'église. Sauvray, qui, de la fenêtre de son cabinet, l'en voyait prendre le chemin, l'y suivait d'une mauvaise pensée. Elle avait toujours été assez pieuse; on sait bien que la piété est un rempart... Après tout, elle s'employait peut-être à réparer la brèche. Bien des choses en elle le déconcertaient, et d'abord cette activité d'abeille il l'avait bien observée quelquefois, mais à Paris seulement, et appliquée aux choses mondaines, Les années précédentes, sans se plaindre des longs séjours à Bray, elle y tombait volontiers en indolence; il n'aurait pourtant pas voulu désapprouver cette jolie furie de bonnes œuvres, car il ne lui déplaisait pas qu'elle préférât ne point vivre en la seule compagnie de ses pensées; ce n'était plus une bonne compagnie. Mais, un matin, il sentit un petit émoi; Juliette venait de s'engager dans la garenne, seule, ne se faisant pas suivre de Gripp; elle allait con-

tourner le pied du coteau, puis traverser le taillis pour joindre le village; elle s'y attarda. Le déjeuner allait être servi, il l'attendait et l'accueillit d'un reproche assez vif, parce qu'elle avait pris ce chemin.

— C'est le plus court, dit-elle; c'est aussi le plus frais, vous le suivez sans cesse.

Il fit voir qu'il était fortement chaussé de guêtres de cuir : — Moi, je suis défendu. Ne savez-vous pas que les vipères foisonnent dans cette brousse?

Elle le regarda; les yeux rieurs s'allumaient :

— Avez-vous peur pour moi?

Elle avait déjà pris sa place à table, et, comme distraitement, elle ajouta :

— Vous êtes bon.

S'imaginait-elle donc qu'il aurait pu être satisfait si la dent d'une vipère?... Quelle idée se formait-elle de son ressentiment caché, car elle devait lui en supposer un, et il était bien sûr de n'en donner aucune marque. Pendant ces repas du matin et du soir, il avait essayé d'abord du silence, puisque c'était une partie de son programme. Juliette se montrait moins réservée, sa nature était toujours vive. Il donnait donc la réplique sans jamais de mauvaise grâce. Souvent, au déjeuner, elle disait ses courses du matin, ce qu'elle avait vu chez les métayers, les vieux éprouvés par l'âge, les enfans malingres, ceux, au contraire, qui poussaient dru comme l'herbe des prés et qu'on appelait les « gros pères. » Il arrivait alors que sa voix s'altérât un peu; Sauvray n'ignorait pas qu'elle avait ardemment souhaité la maternité. La jeune mère en espérance n'avait eu bientôt plus de mari.

L'après-midi, ils ne se voyaient guère. Sauvray ne sortait presque plus, surtout afin de s'épargner l'embarras des rencontres, en traversant les jardins; Juliette s'en allait par la charmille, de son pas rapide, effleurant le sable de l'allée. Gripp la suivait, ils couraient ensemble sous le couvert, le chien jappait, la Maîtresse riait. Enfermé en l'éternelle compagnie de ses livres, le maître interrompait ses lectures et songeait. Les choses ne tournaient point comme sa philosophie les avait prévues et réglées; il n'avait pas souhaité en Juliette un air de contrition rappelant ce qui devait être enseveli; mais il s'accoutumait mal à cette sérénité légère qui semblait faite d'une étonnante absence de mémoire et qui, sûrement, n'était pas feinte. Peut-être, de

la meilleure foi du monde, sentant qu'en elle tout était effacé, croyait-elle qu'il en devait être de même en lui. Des phénomènes inconnus président à la mobilité de l'âme féminine ; celles en qui la pureté est naturelle sont apparemment semblables à de belles eaux que vient agiter un vent d'orage ; la cause disparaît, les rides s'effacent, le miroir se reforme dans sa limpidité première.

Juliette reparaissait au dîner, plus animée encore que le matin, une petite flamme rose allumée dans la pâleur transparente de son fin visage ; elle venait de passer des heures dans sa retraite favorite, à l'extrémité de l'allée couverte, en regard du fleuve, respirant le grand souffle vivifiant de la belle vallée. Elle s'était un peu parée en rentrant chez elle : au corsage, des œillets ou des roses, quelquefois le corsage entr'ouvert, un demi-décolleté sous de la dentelle. Le facteur de la poste ne passait que l'après-midi à Bray, si éloigné du bourg ; Mme de Sauvray avait reçu des lettres, elle en recevait presque chaque jour. Par sa physionomie amusée quand elle s'asseyait à table, Sauvray était averti qu'elle avait des nouvelles et n'allait pas résister à l'envie de les dire. Paris mondain, en cette saison, était partout, hormis chez lui ; les informations pouvaient venir de tous les lieux choisis du déplacement estival : il savait qu'elles venaient des bords de la Manche et que la correspondante, c'était Mme Colette Montagné. Cette villégiature marine convenait à l'épouse tendre que le mari sans grâce, et pourtant aimé, rejoignait tous les samedis. Aussi, comme la petite personne entreprenante s'intéressait à ceux qui, moins favorisés, subissaient le revers conjugal, se tenant, d'ailleurs, prête à leur bien démontrer que c'était par leur faute ! Juliette n'ignorait pas ce que son amie avait fait, ou essayé de faire pour elle, — et jamais ne la nommait. Les menus bruits de la côte normande semblaient lui être arrivés d'une source banale ; mais elle trouvait un vif plaisir à les répéter dans ce désert d'Anjou. Sauvray, pourtant, ne se prêtait guère à la repartie. Il retenait une impatience, observait la charmante diseuse, — car elle était charmante, — et se retrouvait en face du problème.

Obéissait-elle à la pente de son humeur, redevenant, comme par privilège de nature, sans le moindre effort, la créature simple, cordiale, frivole qu'elle avait été ? Ne gardait-elle réellement aucune oppression du souvenir ? Ou bien agissait-elle suivant un plan secret, en vertu duquel il la voyait dépenser ces

grâces détachées? S'étudiait-elle à le piquer au vif? Autrefois, lorsque le mari lui échappait, elle ne s'était guère montrée soucieuse de le retenir; comprenait-elle maintenant combien elle aurait un intérêt plus puissant à le reprendre? Mais alors, il faudrait supposer en elle une fermeté dans le dessein et une suite dans la volonté qui, certes, seraient toutes neuves. Quoi de plus invraisemblable? Et pourtant, il arrive qu'une circonstance violente et dangereuse subitement produite, une brusque leçon de la vie, change un caractère. Mais non! Il s'agissait de Juliette. Une petite âme légère, naguère presque une âme blanche, qui s'était, une fois, laissé prendre à un piège comme un oiseau imprudent; elle se retrouvait alerte et gaie, comme l'oiseau délivré qui ne se lasse plus de battre des ailes. Qu'allait-il donc croire?... Il s'égarait.

Le soir, ayant fait une courte promenade au jardin, où Juliette, trop légèrement vêtue, ne descendait plus après le dîner, il la retrouvait au salon. La pièce était très vaste, de décoration sévère; Mme de Sauvray y avait arrangé ce qu'elle appelait son nid, entre l'une des fenêtres et la cheminée. Une chaise longue contre la boiserie de chêne qui recouvrait la muraille; au-devant, une grande table, un fauteuil. La lampe était coiffée d'un abat-jour rose qui rejetait la lumière sur un joli désordre : des écheveaux de soie, des pelotons de laine, un petit carton rempli de dentelles, un vieux roman trouvé dans la bibliothèque du castel, le livre d'heures, des livraisons d'un journal de modes, la *Semaine religieuse* du diocèse. Au milieu de ce fatras, Juliette se réservait un coin pour écrire; mais la soirée était consacrée aux travaux à l'aiguille. Elle brodait au tambour des bouquets de roses avec leurs boutons et leur feuillage, sur un tissu de satin vert d'eau, ouvrage infiniment délicat, sur lequel Sauvray, une fois, s'était penché, demandant distraitement à qui la brodeuse le destinait. Elle avait répondu en riant : « Si je vous disais que c'est à vous, certainement vous ne le croiriez pas. » Elle ne voulait pas avouer que le beau coussin serait pour la correspondante; Mme Colette aurait les roses

Il s'asseyait au côté opposé de la grande pièce, face à la cheminée, sur un canapé, devant une autre table chargée de livres, de journaux, de crayons et de papier à dessin. Directement au-dessus de sa tête, était placé un grand portrait de Sauvray le philologue, en habit d'académicien. Sauvray, le fils, lisait à la

lueur d'une autre lampe, plus basse, dont l'abat-jour de porcelaine verte le tenait dans une pénombre. Ses yeux quittaient le livre, couraient devant lui au jeune visage baigné de lumière rose; il y cherchait la trace des pensées troubles, n'y trouvait que le miroir d'une parfaite tranquillité, très douce, et s'irritait de ne pouvoir percer l'énigme. En ce cœur, si léger qu'il crût le connaître, se pouvait-il que, vraiment, aucune impression ne demeurât d'un passé qui était hier? Pas un retour (involontaire même), pas la surprise d'une tristesse, sur celui qui, peut-être encore tout plein d'elle, cheminait là-bas sous le terrible ciel africain, dans la fournaise des sables. Cela, c'était trop et dépassait l'heureuse faculté d'oubli qu'on s'accorde à prêter aux femmes. O consciences subtiles! Impitoyables égoïsmes! Qui connaît le fond de leurs calculs? Juliette n'avait que trop de raisons de se faire voir telle qu'il la voyait; mais, qu'il la surprît quand elle se croyait seule, retrouverait-il la même souriante lumière dans ses yeux? O femmes, consentez-vous enfin à être sincères, lorsque vous pouvez vous tenir pour bien assurées de n'avoir plus de témoin que vous-même?

Belle apostrophe muette! Sauvray ne s'en laissait pas moins emporter désormais à des sentimens excessifs; mécontent de soi, il se levait et parcourait le salon; un moment après, il avait repris sa place, enveloppant d'un regard plus froid la paisible brodeuse qui ne semblait pas avoir pris garde à cette agitation soudaine. Il s'avouait alors que, si elle poursuivait un jeu, elle possédait le don le plus exquis de la comédienne; c'est le naturel. Il remarquait sur ses traits le complet effacement d'une fatigue dont ils étaient empreints quelques semaines auparavant quand elle arrivait à Bray; les contours du visage étaient plus remplis, la lèvre plus rouge. Elle était certainement en un moment qui eût mérité qu'on en fixât le souvenir. Un soir, il eut cette idée. Il la porta tout le lendemain, l'idée l'amusait. Pourquoi non? Elle n'en saurait rien. Quelques coups de crayon, l'esquisse, et il achèverait le dessin chez lui; ses yeux s'étaient assez remplis du modèle pendant ces tête-à-tête silencieux des longues soirées. Plus tard, il pourrait se dire : La voilà; elle était alors ainsi; point différente d'*avant*. — Et cela était bon à consigner; de pareils documens ne sont jamais inutiles, fussent-ils ironiques. Gilbert de Sauvray avait une main habile, il avait illustré lui-même le seul ouvrage qu'il eût encore livré au libraire, un voyage au

Caucase, et ces illustrations avaient été appréciées. Le lendemain donc, sans bruit, avec un sournoiserie qui l'égayait, il disposa tout pour l'exécution de son projet. Mme de Sauvray allait être portraiturée à son insu. Cependant ce fut pour lui une occasion de comprendre que Juliette pouvait bien ne pas l'observer moins attentivement qu'elle n'était elle-même observée ; elle vit le jeu de la main tenant le crayon sous l'abat-jour vert et dit : « Vos livres vous ennuient, vous dessinez ? »

Il répondit brièvement : « Rien ne vous échappe. » Elle allait sans doute avoir la curiosité de connaître l'œuvre qui s'ébauchait ; il saurait lui donner le change. La soirée commençait à peine, très chaude, très sombre au dehors ; il paraissait donc probable que Juliette, moins soucieuse qu'à l'ordinaire de gagner son lit, s'attarderait dans le salon ; Sauvray avait du temps devant lui et il travailla vivement. Les heures s'écoulaient : des grondemens, d'abord lointains, se firent entendre, un premier éclair brilla, Juliette eut un petit cri ; elle avait peur de l'orage. Tout à coup le ciel de plomb se fondit en eau, ce fut une effroyable averse. Elle courut pour fermer une des croisées ouverte, celle justement qui se trouvait située du côté opposé à son « nid, » et, revenant plus lentement, effleura au passage la table devant laquelle Sauvray était assis. Elle vit le dessin ; c'était d'une inspiration si banale qu'elle ne retint pas son rire : un César romain, le front lauré, un ouvrage d'écolier. Elle rejoignit son coin favori, recouvrit soigneusement sa belle broderie d'un papier de soie et sonna sa femme de chambre. Elle s'en allait au lit, nonchalamment, le laissant à ses exercices de collège : « Bonsoir, Gilbert. »

Il était seul. Ce César lauré, froissé dans sa main, se convertit en une boule de papier ; le feuillet qu'il cachait apparut. L'esquisse était tracée, il la trouva heureusement venue. Un domestique entrait pour éteindre la lampe de « Madame ; » il le renvoya durement. Cet animal allait déranger sa vision ; la lampe devait continuer de brûler, afin que le modèle demeurât là, toujours présent, sous la lumière rose. Il reprit ses crayons ; l'orage redoublait de violence, des roulemens furieux ébranlaient la maison, il les entendait à peine ; et ainsi, jusqu'à une heure avancée de la nuit, il travailla fiévreusement. Le dessin lui parut enfin achevé, sauf quelques traits qu'il donnerait chez lui à loisir. Il se leva pour gagner sa chambre, emportant l'*œuvre*.

Œuvre de suggestion, œuvre sournoise. Tandis qu'il montait à l'étage, il pensa qu'une fois, aux premiers temps du mariage, il avait porté dans ses bras, sur cet escalier, non une image, mais sa jeune femme, elle-même, très lasse, jusqu'à la chambre conjugale. Gilbert de Sauvray, alors, était amoureux.

VI

Elle était là, dans la chambre voisine, point contiguë pourtant à celle du mari; un petit salon les séparait, mais d'une si faible distance qu'il pouvait entendre des plaintes, lorsque cessaient les éclats de la foudre; il recueillait aussi le murmure d'une autre voix plus basse: M[me] de Sauvray avait dû garder sa femme de chambre auprès d'elle. Cette frayeur irréfléchie de l'orage, il la connaissait, il avait vu plus d'une fois Juliette, il croyait la revoir pâle, tremblante, des larmes plein les yeux. Il la rassurait alors, la raisonnait, et d'ailleurs elle venait bientôt d'elle-même chercher le refuge dans ses bras. Que cela était loin! Des temps préhistoriques. Que lui voulaient-ils donc, tous ces souvenirs, troupe puérile, qui se levaient autour de lui? Ses yeux, durant la soirée, s'étaient trop attachés à son modèle; l'image que fixait son crayon revenait, changeante et diverse. C'était la tranquille brodeuse du salon, la peureuse touchante quand la nuit grondait; puis, sous une perspective plus lointaine, l'épousée toute neuve, dans sa confiance ingénue. Il erra dans sa chambre, ne songeant pas à se mettre au lit, poursuivi par ces visions ridicules, passant et repassant devant le maudit dessin qu'il avait déposé sur un meuble. Une colère lui vint, avec l'envie de le mettre en pièces. Est-ce que le fruit de sa belle invention du soir, un pur caprice, allait être une obsession? L'orage, enfin, avait cessé après une furieuse tombée de grêle, fouettant les vitres : le maître de Bray n'aurait dû songer qu'à ses vignes, aux grappes mûrissantes, hachées par les grêlons; et, dans le grand silence qui succédait au fracas de la tourmente, il écoutait encore, croyant toujours saisir des plaintes. Doucement, il entr'ouvrit la porte de ce petit salon, plutôt une antichambre, entre son appartement et celui de Juliette. Au même instant, un pas résonnant au-dessus de sa tête, à l'étage des mansardes, lui apprit que M[me] de Sauvray avait congédié la servante, qui gagnait sa couchette. Les frayeurs de Juliette n'avaient plus d'objet, elle allait reposer. Cependant, il

demeurait sur le seuil; une pensée se formait en lui, qui clouait ses pieds au tapis.

Une pensée nouvelle, une curiosité... Un long moment encore, il la combattit; l'impulsion devenait plus forte que sa volonté, il s'avança, les mains étendues, pour éviter le choc d'un meuble dans l'obscurité. Tout était perdu s'il ne joignait sans bruit la porte qu'il cherchait. Quelle figure aurait-il s'il se laissait surprendre? Enfin il toucha le panneau. D'abord, il y colla son oreille: la chambre close était bien muette. Sûrement Juliette dormait. Ce devait être même d'un sommeil profond, à cette heure, après les émotions et la fatigue. L'épreuve à tenter allait donc être sans péril... Pourtant, il n'osait plus... Son désir le dévorait, il perdait le temps à s'en faire honte. Sa main serra le bouton de cette porte; qu'il le fît jouer et qu'alors elle résistât, ou qu'elle cédât, il saurait ce qu'il souhaitait avidement, ce qu'à présent il croyait nécessaire de savoir. Le bouton tourna, la porte s'entre-bâilla; le verrou qui la défendait intérieurement n'avait pas été poussé.

Désormais il était éclairé... Eh bien! que savait-il? Qu'on ne craignait pas le visiteur nocturne, qu'on ne prévoyait pas ses entreprises... Juliette dormait, en belle confiance, dans ces ténèbres. Il se rappela qu'elle n'aimait pas la lampe de nuit, sa lueur tremblante, et les ombres qui se jouent sur les murs. Il ne bougeait; le vantail de la porte, qu'il avait cessé de retenir, glissait et s'écartait de plus en plus. Une senteur délicate d'iris régnait dans la chambre, il s'en imprégnait... Tout à coup la dormeuse s'agita, elle eut un soupir... Mais, déjà, elle retombait dans son immobilité rassurante, il n'entendit plus qu'un souffle léger qui s'éteignit.

Elle ne le craignait pas, elle n'avait pas même la pensée qu'il pût, une nuit, être tenté. Cela, devait-il le croire? Une femme de son âge, faite comme elle était, renonce-t-elle à allumer le désir? Est-ce qu'elle ne sait pas bien que l'homme se réveille toujours ? Oui, toujours, même dans le philosophe. Il y a « l'éternel masculin. » Juliette croyait sans doute qu'en ce cas, elle devrait se soumettre;... et voilà pourquoi ce verrou n'était pas poussé... Un retour offensif pouvait toujours se prévoir, elle l'espérait peut-être... Ne serait-ce pas la consécration définitive de l'heureuse indulgence, l'oubli de tout, — et aussi le triomphe?... Oui, elle devait espérer, et comme elle avait raison! Oui, la

misère de l'homme, toutes la connaissent : expérience dans les unes, les perverses; intuition dans les autres. Aucune n'ignore, si elle a péché, où est la source trouble de la rédemption... Quant à l'offensé, il croit avoir abjuré sa colère; mais la pensée demeure. L'image est toujours devant lui, l'odieuse image qui tenaille sa chair. Un autre l'a possédée, cette femme qui était la sienne; le mystère de ce vol, — car ce fut un vol, — est le tourment de toutes ses heures. Il cherche, il imagine : comment en est-elle venue là? Qu'avait-il donc, cet homme, que le mari n'a point? Quelle douceur a-t-elle rencontrée dans la faute, que le devoir ne lui avait pas fait connaître? La jalousie a des suggestions perfides; il voudrait savoir si, la retrouvant dans ses bras, il surprendrait le fruit détesté des leçons qu'il n'a pas données. Une abominable curiosité s'attise au repli le plus profond de son être, un aiguillon le déchire, il sent croître sa lâcheté. Elle, rassurée, souriante, voit cela et n'a plus rien à faire que d'attendre ; elle sait qu'il trouvera les bonnes raisons pour justifier sa chute, car c'est lui qui va tomber, c'est lui qui expiera...

Sauvray eut un rire muet. Toute cette vision devant ses yeux lui présentait la défaillance des autres; dans leur mollesse d'âme, peut-être faisaient-ils bien de céder... Se parant des faux semblans qui fournissent toujours de si belles excuses, ils allaient être tout à fait généreux ; n'est-ce pas de quoi tenter les bons cœurs? Et ils se ruaient à la solution commode. Quoi de plus simple, en effet, et comme ce le serait pour lui-même ! Qu'il se guidât dans l'obscurité de cette chambre qui lui avait été familière, qu'il touchât le bord de ce lit... La dormeuse s'éveillait : « Vous !... » Le lendemain, la douce atmosphère de paix dans la maison ! La nature ne pourrait refuser un clair soleil à la fête des nouvelles noces... Il riait encore tout bas... Un murmure s'éleva... Juliette était visitée par un rêve, elle parlait... Il s'avança ; la tentation n'était-elle pas trop forte?... Qu'allait-il surprendre sur ces lèvres inconscientes?... L'écho des pensées secrètes, la révélation des regrets étouffés, la vérité, enfin! Un souvenir saignant, un nom ? Il retenait son souffle...

Rien qu'il pût saisir, des mots sans suite, aucun sens... Le rêve s'évanouissait... Elle eut un nouveau soupir et, soudain, un brusque mouvement qui rejeta l'un de ses bras hors du lit.. Désormais, il était si près qu'il en fut presque effleuré ; l'odeur de la chair parfumée l'enveloppa... Reculant, la tête perdue, il

cherchait son chemin, ne le trouvait plus dans ces ténèbres. Enfin, il joignit la porte et ne la referma pas aisément, sa main tremblante ne le servait plus. Un moment après, rentré chez lui, il s'abattait dans un fauteuil.

Gilbert de Sauvray fit son examen de conscience; c'est un travail désobligeant quand on veut y être sincère. Tout à l'heure, dans la chambre même de la tentation, il s'élevait mentalement, — et avec quelle sévérité passionnée! — contre ceux qui, engagés comme lui dans la passe difficile, s'abandonnaient à la trahison de leurs sens. Eh bien! il venait comme eux de trébucher au piège. Il n'y était pas tombé, il s'était défendu, soit! Où avait-il trouvé sa défense? Dans un rappel de son honneur? Dans un effort de sa volonté? Non. Uniquement dans la crainte de *l'après*. Il n'avait fui que devant la vision du lendemain, du tourment qui l'y attendait, de la basse jalousie qui ne manquerait pas de l'assaillir, après la possession, et qui le dégraderait à ses propres yeux. Il sortait victorieux de l'épreuve, mais que la victoire était trouble! Et maintenant, se sentait-il vraiment maître de soi? Était-il assuré contre un retour de la dangereuse surprise?... Car ce n'avait été que cela, une surprise... Lorsqu'il rappelait Juliette à Bray deux mois auparavant, pouvait-il supposer que jamais se réveilleraient en lui des sentimens ensevelis sous la cendre de quatre années? Et tout à coup, dans la solitude de cette maison, dans le tête-à-tête des repas et des longues soirées, de ces vieilles cendres l'étincelle devait jaillir. Pourtant, jusqu'alors, il n'avait perçu en lui rien de nouveau, il ne se doutait pas même de ce travail latent... Sournoisement, le charme agissait.

Ainsi, l'homme est le jouet de forces inconnues qui s'agitent au dedans de lui; elles le conduisent où il leur plaît, il n'en a pas même conscience, et cet éternel aveugle se croit un être libre! Sauvray se leva, erra dans sa chambre, rencontra de nouveau le dessin, œuvre de sa main que la suggestion guidait, et, sans rémission, cette fois, le déchira. Il ouvrit une fenêtre; un air glacial montait de la terre détrempée, le ciel était pur, sauf, bien loin, derrière les coteaux bordant la rive gauche du fleuve, une longue bande sombre, qui, parfois, s'embrasait encore d'un sillon de feu. Il referma cette croisée; le front rafraîchi par le souffle piquant de la belle nuit apaisée, il lui sembla, enfin, être rentré en possession de soi, et, retournant à son fauteuil, il mé-

dita. L'heure était venue des résolutions irrévocables, il les voulait humaines et justes. N'avait-il pas fait assez pour celle dont il ne pouvait oublier la défaillance? Il l'avait excusée, consentant à s'attribuer la première cause; il lui avait épargné le blâme du monde et, pour qu'elle en fût mieux préservée, il avait essayé d'un retour à la vie commune. De combien peu s'en était-il fallu que l'expérience ne l'entraînât plus loin? Il mesurait à présent ce qu'elle aurait pu lui coûter, et il ne dirait plus de ceux qui, placés dans le même cas, se laissaient entraîner, que ce n'était pas de vrais honnêtes gens. Mais lui, ne croyait pas pouvoir imiter ceux-là, qui étaient peut-être le nombre, qui peut-être avaient la raison de leur côté. De toute la droiture de sa conscience, de toute la délicatesse de son honneur, il sentait qu'il ne le devait pas.

VII

Juliette passa désormais les soirées d'automne dans le grand salon, sans autre compagnie que la savante et martiale effigie de Sauvray, l'académicien, l'épée au côté. Peut-être bien les conseils secrets de cette ombre austère avaient-ils inspiré, au moins pour un peu, les résolutions du fils. Gilbert de Sauvray rentrait chez lui après le dîner; sans bien les deviner encore, ces résolutions toutes neuves, si brusques, Juliette les sentit dirigées contre elle et n'en laissa percer aucune surprise. Il y comptait, jouait à coup sûr, la connaissant fière. Que pensait-elle? Le joli visage paraissait aussi doucement reposé qu'auparavant. Cela ne prouvait point que l'humeur intime ne fût pas atteinte, Mme de Sauvray était vraiment femme. Ame légère, se disait-il sans cesse. Pourtant, il avait toujours bien su que ce n'en était pas moins une âme très fermée. Il aurait dû s'applaudir de cette heureuse indifférence, et ce fut lui, d'abord, qui en souffrit. Il se figura Juliette dans cette vaste pièce morne où elle essayait de tuer l'ennui, brodant ou lisant, tandis qu'au dehors la bise sifflait et que la pluie battait les vitres. Son dessein l'oppressait; il y demeurait ferme, mais l'exécution lui en semblait inhumaine. Que la patiente se révoltât, elle en aurait le droit; qu'elle le mît en demeure de faire connaître les nouveaux griefs qu'il pouvait invoquer contre elle, que répondrait-il? Des griefs, il n'en avait que contre lui-même. Lui dirait-il : « Votre crime,

c'est d'être faite comme vous êtes, ce que je ne savais plus voir, ce que je revois; c'est d'allumer en moi des regrets et un désir dont je dévore la honte. Le crime, c'est moi qui le commets; c'est ma faiblesse cachée et c'est mon orgueil. Ce que j'ai contre vous, c'est la peur de moi-même. »

Ah! la pensée de Juliette, qu'il aurait voulu la connaître! Il y avait auprès de Mme de Sauvray un témoin de toutes les heures que, souvent, il rencontrait en traversant la maison; c'était la femme de chambre qui avait suivi l'exilée, rentrant à Bray. Devant cette fille sûre et dévouée, la maîtresse désarmait peut-être; elle cessait de composer son visage et s'abandonnait au découragement; car il la croyait découragée, il souhaitait qu'elle le fût; il le fallait. Et, comme tout en lui n'était plus que contradiction, l'image de ce douloureux état d'esprit lui devenait chaque jour plus insupportable, il en avait l'angoisse. Pourtant, interroger cette fille, était-ce possible? Mais, peut-être, moins discrète que fidèle, voyant « Madame » abattue, devant croire à une méchante injustice de « Monsieur, » se laissait-elle aller à des confidences aux gens de l'office. La femme de charge, gardienne de Bray en toute saison, une très vieille servante, devait avoir reçu les premiers épanchemens de ce bon cœur indigné; elle avait connu son maître enfant et l'aimait : il l'appela près de lui. Ses prévisions inquiètes en furent confirmées; Juliette, le soir, dans le salon où le feu désormais était allumé, ne brodait plus; ne lisait plus; elle demeurait de longues heures pelotonnée dans un fauteuil, inerte, devant le foyer. Elle se mourait de ce régime claustral et de la vie muette.

Les journées de la solitaire n'étaient pas moins écrasantes. Elle les passait, assise dans sa chambre, près d'une croisée; ses yeux ne se portaient plus que sur un horizon noyé; plus près, sur les allées du jardin que ravinait profondément la pluie, — la pluie éternelle, — sur la voûte de la charmille, déjà presque nue, les rafales arrachant les derniers feuillages. Ce voile de deuil, recouvrant tout autour d'elle, achevait de la tenir en cette cruelle langueur. Sauvray sut tout cela, s'accusa plus durement et se détesta. Quelle odieuse besogne accomplissait-il! Artisan de ce supplice infligé à l'être faible et charmant, il ne lui appartenait pourtant pas d'y mettre fin; il ne lui ferait pas l'injure de lui infliger un exil nouveau sans raisons nouvelles qu'il pût dire. Mais elle, ne se rendait-elle donc pas bien compte que leur effort,

loyal en tous les deux, de renouer la vie commune, était condamné?... Elle cessa de paraître au repas du matin; puis une semaine encore s'écoula, et, le dernier jour, il sembla que son parti fût pris, elle ne sortit plus de sa chambre.

Tout à coup la maison morne se ranima, s'emplit de bruit; une embellie subite permettait enfin de faire les vendanges, et, suivant la coutume de la province, le maître allait donner la fête aux vendangeurs, après la cueillée, dans une grange, ornée de feuillages, un banquet rustique où la châtelaine, depuis sept ans, n'avait jamais manqué d'assister. Sauvray reçut un message matinal. Quelques lignes. Juliette le priait de l'excuser auprès de ces braves gens. Elle souhaitait aussi qu'il voulût bien se rendre chez elle, après le repas, dans l'après-midi.

C'était l'heure! Il l'avait appelée de ses vœux, cette suprême épreuve; il avait cessé de la craindre, parce qu'il se croyait désormais bien sûr de n'y point rester au-dessous de lui-même. Elle allait voir comme il réparait le mal qu'il lui avait fait depuis un mois, parce qu'il ne pouvait point ne pas le faire. Venant vers elle, armé seulement de justice et de pitié, il frappa et reçut la réponse : Entrez! La voix était tremblante. La porte s'ouvrit devant le visiteur et la senteur d'iris l'enveloppa comme naguère, dans la dangereuse nuit. Juliette était étendue sur sa chaise longue et fit un mouvement pour se lever, il la retint d'un geste. Il se retrouvait après ce moment de trouble. Elle lui parut amaigrie, les couleurs vivantes presque effacées de son visage, toute blanche en son peignoir de mousseline et de dentelles :

— Je ne vous prendrai qu'un moment, dit-elle. Une prière à vous adresser, et votre réponse. Je voudrais retourner pour quelque temps en Poitou, chez ma mère.

— Je vous en aurais déjà fait la proposition, répondit-il. J'ai craint d'aller plus vite que vos désirs. Croyez qu'en tout je ne veux que votre bien.

Elle le regarda surprise, moins de cet assentiment dont elle ne doutait guère que du ton qu'il y avait mis. Cela était infiniment doux, et pourtant un peu solennel. Il ajouta : — Je comprends que pour vous la vie est ici bien sévère

— J'y suis un peu trop seule... Elle hésita. Ce qu'elle dirait de plus aurait un air de reproche :

— Je sais que vous avez de grands travaux, comme toujours.

Et, s'efforçant de sourire : — En êtes-vous si absorbé! Donnez-vous, au moins, le loisir de vous asseoir.

— Vous reconnaissiez vous-même tout à l'heure que nous avions peu de choses à nous dire. C'est qu'en effet la franchise est brève. Il me semble que notre premier devoir est de convenir que nous avons tous deux commis une erreur, moi, la plus grave, puisque vous viviez en paix auprès de Mme de Camby.

— Ah! que cela est vrai! s'écria-t-elle. — Les mots qu'elle retenait depuis un moment et qui lui brûlaient les lèvres pouvaient enfin s'échapper : — Pourquoi m'avez-vous fait revenir près de vous?

— J'ai désiré sincèrement que cet essai pût réussir.

— Et moi, dit-elle, relevant vivement la tête, je vous jure que je vous apportais toute la sincérité de mon cœur.

— Je le crois. Notre effort à l'un et à l'autre n'en aura pas moins été stérile. Ne le prolongeons pas, ce serait le supplice de tous les deux. Nous allons de nouveau nous séparer, loyalement, comme nous avions tenté de nous réunir.

Cela, pour elle, c'était l'arrêt, la vie décidément brisée, la flétrissure; et, si légèrement que beaucoup affectent de la porter, la malignité du monde la leur rend parfois cuisante. A demi relevée sur le coussin, Mme de Sauvray s'y laissa retomber : — Vous êtes le maître!

— Que pensez-vous donc? reprit-il. Que, si je vous fais libre, c'est pour ne point vous assurer la vraie liberté, celle qui devra être honorée de tous? Je veux que la réputation de Mme de Sauvray continue de défier tous les mauvais propos. S'il vous plaît de suivre mes conseils, vous passerez, suivant votre désir, quelques semaines encore en Poitou, près de votre mère. De retour à Paris, vous rentrerez à l'hôtel de Sauvray, chez vous.

— Chez moi! fit-elle, subitement redressée. Vous consentiriez?... Vous ne me haïssez donc pas?... Chez nous!... Chez moi! Est-ce bien vrai?... Ah! Gilbert, que vous êtes bon!

— Ce que je vous propose paraît être à votre gré. L'essentiel, pourtant, y manque encore. La chère maison que je rouvre devant vous, la maison de mon père est grande... Je désire que vous n'y viviez pas seule. Votre mère, âgée et malade, pourrait y habiter avec sa fille unique. Ce serait bien.

— Mais, vous? s'écria-t-elle. Vous? Ne venez-vous pas de dire : « La maison est grande? »

Qui l'empêchait d'y vivre en solitaire comme il l'avait fait si longtemps? Ainsi, rien ne serait changé à l'ancien train des choses. C'était bien là sa pensée, qu'elle n'acheva pas. Lui, d'abord, n'avait répondu que d'un geste, il l'observait Quel changement sur cette physionomie un moment auparavant si abattue! En faisant ce qu'il croyait noble et digne d'un véritable honnête homme, il avait fait un miracle. Une flamme se rallumait dans les yeux de Juliette... Et il se disait qu'il était venu vers elle sous la conduite auguste de la justice et de la pitié. Dérision, toujours. Où l'avaient-elles mené, ces deux trompeuses? La pitié, qui la méritait à présent, sinon lui-même? Il avait dépassé la bonne œuvre qu'il voulait accomplir, et ce qu'il venait de donner, c'était vraiment la récompense. Oui, le prix de la faute, et magnifiquement payé.

— Ne vous mettez pas en peine de moi, dit-il enfin. Le monde, heureusement, est plus grand encore que la maison; je reprendrai mes voyages.

Et, se détournant brusquement, il allait sortir de la chambre. Sur le seuil, il tressaillit, il venait d'entendre un sanglot. Des larmes coulaient certainement des yeux de Juliette. Elles ne lui déplurent point, car la source en était sans doute une reconnaissance attendrie; mais il ne voulait pas les voir.

Le lendemain, Mme de Sauvray prit tristement la route du Poitou. Le cœur féminin est une si subtile énigme qu'il ne se comprend pas toujours lui-même. Que souhaitait-elle de plus qu'il ne lui laissait? Était-ce donc que le triomphe de la rédemption ne lui paraissait pas complet, puisqu'il y manquerait le rédempteur?... Le soir de ce même jour, Sauvray regagnait Paris; il y allait préparer un voyage en Asie. Le vrai condamné, c'était le voyageur. Gilbert de Sauvray, pour n'avoir été ni l'homme brutal d'autrefois qui frappait, ni l'homme amolli d'à présent qui efface, se trouvait n'avoir puni que lui-même. Avait-il bien, avait-il mal fait? Il n'avait pas résolu le problème, il le fuyait.

Paul Perret.

CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE

LE COMPLOT DES LIBELLES

(1802)

PREMIÈRE PARTIE

I. — LE JOUR DE PAQUES 1802

... Soixante coups de canon : une salve de triomphe, et vibrante et joyeuse !... Installée devant la grille du Carrousel, une batterie de la garde consulaire ébranlait de son fracas le « Palais du Gouvernement, » ces Tuileries qu'habitait Bonaparte, déjà le gouvernement tout entier. En même temps, pieux et grave, passait sur les rumeurs naissantes de Paris le tintement du bourdon de Notre-Dame, « l'Emmanuel, » remonté dans sa tour et faisant trembler sa « forêt. » Ce jour d'octidi, 28 germinal an X (18 avril 1802, dimanche de Pâques), allait être une des plus mémorables journées du XIXe siècle : cloche et canons annonçaient aux 102 départemens de la République continentale la « pacification des consciences. »

« Paix générale et paix religieuse ! » avait, en son emphase officielle, annoncé le *Moniteur*... Paix générale : le traité d'Amiens ; paix religieuse : le Concordat. « Le temple de Janus était fermé désormais » et désormais aussi « Dieu n'était plus exilé de la Nature. »

Et tandis qu'à la batterie du Carrousel répondait le canon des Invalides, une bizarre cavalcade sortait de la rue de Jérusalem et s'engageait sur le quai des Orfèvres. Précédé de gendarmes, de trompettes et d'officiers de paix, le secrétaire général de la Préfecture de police, le citoyen Piis, commençait à parcourir la ville. Il devait s'arrêter dans douze carrefours, pour y lire une proclamation des Consuls, susciter l'enthousiasme, provoquer les vivats : « usage accoutumé dans les grandes solennités publiques. » Parvenue à la place du Tribunat, — ci-devant du Palais-Royal, — la chevauchée fit sa première halte; les trompettes sonnèrent, et la lecture commença... Une mirifique prosopopée, cette proclamation des Consuls, signée d'ailleurs du seul Bonaparte, et toute bouffie de cette grandiloquence coutumière au vainqueur des Pyramides. Il expliquait aux peuples de la République ce que voulaient dire les mots : « pacification des consciences, » et certes son commentaire n'était pas d'un *idéologue :* « Français, soyons unis pour le bonheur de la patrie et de l'humanité... Ministres d'une religion de paix, que vos leçons et vos exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect des autorités tutélaires;... qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées!... »

Le soleil de germinal se dégageait à peine des buées matineuses que déjà l'ouvrier des faubourgs et le marchand de la ville commençaient à s'amasser aux environs du Carrousel. Ils savaient, l'un et l'autre, que tout à l'heure le « Grand Consul » allait se rendre à Notre-Dame pour y entendre un *Te Deum*, et ils accouraient, heureux de l'acclamer sur son passage... Quelle transformation accomplie en ces âmes, depuis neuf années! Naguère, souverains dérisoires de la Révolution, « Cadet Bruleux » l'apprenti, et « Tranquille Bontemps » son patron, avaient applaudi Chaumette et la Déesse Raison, Robespierre et son Être Suprême. Elle était si gentille à voir, en son péplum antique, la citoyenne Momoro, et lui, Maximilien, pontifiait si vertueux avec son bouquet de roses! Et voilà qu'aujourd'hui, artisans et boutiquiers se proposaient d'exalter plus encore Bonaparte replaçant sur l'autel le Dieu, si longtemps bafoué, de la Croix! Pourquoi ce revirement en leur conscience? Ils n'auraient su le dire. Aucun besoin de foi chrétienne, à Paris du moins, ne travaillait encore l'âme du populaire : elle était demeurée athée, tout au plus déiste et théophilanthrope. La bruyante explosion de

catholicisme littéraire dont Fontanes et Chateaubriand venaient de donner le signal n'avait agité que l'ancienne noblesse ou la riche bourgeoisie : quant au peuple, il n'avait rien entendu. Mais, désabusé de tant de mascarades sublimes, d'apothéoses grotesques et d'odieuses *panthéonisations*, il acceptait, sans révolte, le retour du Dieu qu'avait adoré son enfance. Il refusait toujours d'y croire, mais déjà il n'outrageait plus... Au demeurant, la cérémonie de Notre-Dame était annoncée magnifique. On allait y admirer des uniformes, des carrosses et des livrées, des généraux, des mamelouks et des évêques; on y verrait surtout ce cher petit Bonaparte... « Vivat donc pour le Concordat, le Pape et les curés! » Et, dans ce jour de Pâques 1802, Fanchon et Sans-Souci s'éjouissaient, fredonnant un cantique de guinguettes :

Nous supprimons le décadi
Avec sa kyrielle en *i*;
Le dimanche l'on fêtera :
Alleluia.

Paris, cependant, s'emplissait de tumulte. Aux allègres cadences des tambours, des fifres, des musiques militaires, les demi-brigades de la garnison sortaient de leurs casernes, pour aller faire la haie sur le passage des Consuls. L'itinéraire que devait suivre le cortège avait été ainsi réglé : la place du Carrousel, la rue Saint-Honoré, les rues du Roule et de la Monnoye, le Pont-Neuf, la Cité. Dès 11 heures, un double cordon de baïonnettes s'allongeait, de la rue Saint-Nicaise au Parvis Notre-Dame. Un pareil déploiement de troupes, encombrant ces étroits boyaux, seule voirie de la capitale en l'an X, étonnait le Parisien. Naguère, au temps de la Convention ou du Directoire, dans les jours de fête nationale, licence était accordée à la badaudaille d'envahir la chaussée et d'y risquer la bousculade. Mais, à présent, avec ce Bonaparte, il fallait de l'ordre partout! La foule, d'ailleurs, ne se plaignait pas et s'entassait derrière les épaulettes, à chaque instant plus dense, plus excitée, plus remuante. Le soldat, toutefois, se montrait brutal, très méprisant pour le *pékin*. Ces diverses demi-brigades portaient encore le glorieux uniforme de l'an V et de l'an VII, celui qu'avait illustré le fantassin d'Arcole, de Friedberg ou de Zurich : l'habit bleu à revers blancs, les hautes guêtres montantes, le bonnet à poil ou le chapeau à cornes, les buffleteries croisées. Mais leurs officiers

présentaient une choquante disparate et d'âges, et de tournures, — ceux-ci déjà vieux; ceux-là tout jeunes : des « nageoires » grises et des blancs-becs...

Depuis quelque temps, en effet, la dure main du Premier Consul, épurant son armée, en expulsait les jacobins : la mise en réforme sévissait sans pitié. Vexatoires, parfois très injustes, ces mesures jetaient la dissension dans les casernes, créaient entre camarades la méfiance et la haine. Les promus de l'an II ne choyaient guère les parvenus de l'an IX; on échangeait à la pension des propos aigres-doux, et souvent une insulte amenait deux officiers sur le terrain. Les chefs de brigade, presque tous vétérans des campagnes de Hollande, du Rhin ou d'Italie, « brimaient » volontiers les nouveaux venus, freluquets fils de famille; ceux-ci se plaignaient, et, dans les bureaux de la Guerre, les dossiers s'emplissaient de dénonciations... Mais, ce jour-là, — 28 germinal, — du sous-lieutenant au colonel, tous ces officiers affectaient un air mécontent; la cérémonie de Notre-Dame leur déplaisait. Quant au soldat, — celui de la 39e, surtout, — il laissait éclater sa méchante humeur, observait mal le silence, et prodiguait la plaisanterie de chambrée, les quolibets de corps de garde : il « grognait. » Des mots outrageans, d'ordurières facéties étaient prononcés dans le rang. On y raillait « l'avorton corse, » le « nabot, » le « galeux; » on y blaguait son amour pour la « calotte, » le « cordon, » le « capucin. » C'était comme une provocation jetée au « civil » enthousiaste, mais le « civil » ne faisait point chorus et s'indignait de toutes ces grossièretés. Paris idolâtrait alors son « Grand Consul, » l'homme de la paix... Et disséminés, dans la cohue, les citoyens de la police secrète, agens du terrible Desmarets, — un n° 31 ou un n° 48, — écoutaient, observaient, préparaient leur bulletin,... ces redoutables bulletins, seuls romans qu'aujourd'hui daignait lire Bonaparte...

Onze heures! de nouvelles salves d'artillerie. « Garde à vous!... Présentez armes! » Le cortège débouchait du Carrousel... En tête, de la cavalerie : les hussards et les chasseurs des chefs de brigade Lebrun-Lahoussaye et Colbert; les dragons commandés par Sébastiani et Caulaincourt. Aux éclats des trompettes, lentement, par les rues tortueuses, se déroulait une ondulation bigarrée, sonore, étincelante, de shakos à flammes, de colbaks à panaches et de casques à peau de tigre, de charivaris et de bottes,

de pelisses gris perle, de dolmans et d'habits verts, de tresses jaunes ou blanches, de revers amarante. Audacieux batteurs d'estrade ou meneurs de charges héroïques, ces « durs à cuire » ne montraient pas une contenance plus édifiante que les camarades de l'infanterie de bataille. Évidemment tous ces braves eussent mieux aimé se rendre à la Râpée qu'à Notre-Dame...

Maintenant, des batteries de tambour alternant avec de la musique : la garde des Consuls. Elle portait déjà cet uniforme légendaire que bientôt, garde impériale, elle allait promener à travers les peuples, dans le silence consterné des capitales conquises : — les grenadiers à pied (chef de brigade, Hullin), vieux soldats aux moustaches tombantes, dodelinant en cadence les torsades de leurs bonnets à poil, roides et automatiques sous l'habit bleu à revers blancs, l'épaulette rouge, la guêtre noire formant jambière ; — les chasseurs à pied (chef de brigade, Soulès), même tenue, mais plumets rouges et verts ; — les grenadiers à cheval (chef de brigade, Ordener), des colosses juchés sur d'énormes montures ; — les gendarmes d'élite (chef de légion, Savary) : un régiment de formation récente, soldats dressés aux œuvres de police, superbes d'ailleurs sous l'ourson à visière, la buffleterie jaune, la culotte chamois. Enfin, et précédant les voitures, s'avançaient les chasseurs à cheval, les escadrons des célèbres guides. Le peuple de Paris admirait fort la diaprure voyante de leur costume : le menaçant colbak à chausse pendante, l'habit vert aux aiguillettes jonquille, le gilet-veste et la culotte écarlates, la botte à la hongroise. En tête du régiment, derrière les fanfares habillées de rouge, caracolait, tout galonné, tout soutaché, tout étincelant d'or, un jouvenceau de vingt-deux ans, le citoyen Eugène Beauharnais, et cette figure encore poupine, malgré ses favoris et ses moustaches, formait un amusant contraste avec les trognes ravagées de ses chasseurs... Mais, tandis qu'en un chatoiement de couleurs éclatantes défilait cette garde consulaire, les demi-brigades d'infanterie formant la haie sur son passage, jalousaient et s'enrageaient. « Des clampins de parade ! » grommelait le soldat, et le vieil officier, jadis lecteur de carmagnoles, se disait : « des prétoriens... »

A présent, un autre spectacle : le « gouvernement ; » et d'abord, le Conseil d'État, que suivaient les ministres...

Pour caser à leur aise trente-six conseillers d'État, huit ministres et leurs secrétaires généraux, on avait cherché dans Paris

une quarantaine de voitures d'apparat; mais le Paris de l'an X, encore par trop spartiate, n'avait pu les fournir. On avait donc attelé à quatre chevaux des calèches de louage, et même transformé en carrosses de gala quelques fiacres de la place publique. Aussi, plusieurs de ces pompeuses guimbardes présentaient un aspect ridicule. Rongées par le soleil, éraillées par la pluie, encrassées de poussière, avec leurs locatis efflanqués et fourbus, elles provoquaient les lazzis de la populace ou le haussement d'épaule du ci-devant aristocrate. Les équipages des ministres défilaient, cependant, avec plus de magnificence. La livrée, depuis douze ans proscrite, y reparaissait, étalant un jaune criard, galonné d'or; les « officieux » redevenus laquais portaient la perruque poudrée, et, sans respect pour les droits de l'homme, on les avait juchés en grappes sur l'arrière-train de ces berlines... Ministres et conseillers d'État avaient revêtu le grand uniforme, — ce long et disgracieux vêtement à pans carrés, dessiné en l'an VIII : une sombre houppelande à revers brodés d'or ou de soie bleue, que ceinturait une écharpe tricolore. Mais beaucoup de ces messieurs (à présent on s'appelait volontiers « monsieur ») en avaient évasé les basques, et, dans cet autre habit à la française, tenaient sous le bras gauche leurs tricornes à cocarde. D'ailleurs, plus de glaives à la Léonidas, si chers au peintre David; mais l'épée en verrou des ci-devant marquis... Par les glaces baissées des portières, ces puissans personnages montraient leurs figures satisfaites ou pensives; — ceux-ci, les rudes travailleurs du Conseil, juristes sachant besogner sans vains discours : les Bigot-Préameneu, Portalis, Emmery, Regnaud, Cretet, Boulay, Bérenger, Joseph Bonaparte, confondu dans leur rang; — ceux-là, les commis laborieux d'un maître trop exigeant : Chaptal, ministre de l'Intérieur; Gaudin, des Finances; Barbé-Marbois, du Trésor public; Berthier, de la Guerre; Decrès, de la Marine; Abrial, de la Justice, l'énigmatique Talleyrand. Plusieurs de ces nouveaux seigneurs de la France nouvelle étaient bien connus de la foule. On les avait jadis vus siéger à la Constituante ou à la Convention, entendus pérorer aux Feuillans, aux Cordeliers, aux Jacobins : des « fayettistes » de 1791, Rœderer ou Defermon; des régicides de 1793, Berlier, Thibaudeau; un président des Jacobins, Fourcroy; un auxiliaire des septembriseurs, Réal... — et, plus loin, se carrant dans sa voiture, ce maigriot, aux joues

caves, aux lèvres pincées, au teint blême, aux paupières éraillées, aux yeux injectés de sang : Joseph Fouché. Nippé d'un habit de cour, il s'en allait à Notre-Dame entendre la messe et chanter son *Te Deum*, le défroqué de Juilly, l'oratorien athée, l'homme « du sommeil éternel, » l'adorateur de la déesse Raison! Le cynisme d'un pareil spectacle aurait dû exciter le rire, provoquer les sifflets. Mais non; cinq années de Directoire avaient desséché dans les cœurs toute morale, étouffé tout mépris. Ministre de la police, Fouché n'indignait pas : il faisait peur. Et puis, la gloire du Premier Consul semblait se déverser, purifiante, sur son gouvernement tout entier...

Midi !... A cette heure, d'après le programme officiel, le Premier Consul aurait dû faire son entrée à Notre-Dame : il n'avait pas encore quitté les Tuileries... Par les rues étriquées, le sinueux cortège s'allongeait, se déroulait sans fin... Le corps diplomatique !... Il était là, au grand complet, mais mortifié et mécontent. Déjà le dur vouloir de Napoléon pesait lourdement sur les rois, et l'Europe commençait à connaître les humiliations du vasselage. Bonaparte avait exigé que les ambassadeurs lui fissent conduite, qu'ils figurassent dans son escorte. Grave infraction à l'étiquette ! — et l'Autrichien Cobenzl, l'homme de la forme, s'était indigné. Durant trois jours, toutes les Excellences avaient discuté, protesté, parlé des traditions ou des usages, invoqué la majesté des trônes. « Eh quoi, invités à la fête par simple lettre d'un préfet du palais ! Les prenait-on pour des fonctionnaires, des employés, des figurans de la République?... Ils n'iraient pas ! » Plaisante rébellion, matée bien vite. Ils s'en étaient allés, à cette « mascarade, » même avec les écussons de leurs empereurs ou de leurs rois, — et aujourd'hui les blasons des Habsbourg, des Romanoff, des Hohenzollern, des Bragance, des Bourbon d'Espagne précédaient, en sa marche triomphale, le fils de la Révolution, parvenu de la Fortune, mais favori de la Victoire...

... Et toujours des carrosses, encore et toujours des soldats: les équipages à six chevaux des deux « petits consuls, » que suivaient des mamelouks... (1). Lebrun ni Cambacérès ne se trou-

(1) La plupart des historiens, qui ont sommairement décrit la cérémonie du 28 germinal an X, ont commis une erreur. Trompés par la rédaction ambiguë de certains journaux, ils font défiler Lebrun et Cambacérès dans leurs voitures avant Bonaparte. C'est inexact. Les trois Consuls — « le Gouvernement » — se trouvaient réunis dans le même carrosse. L'ambassadeur d'Autriche, Philippe de Cobenzl, est formel à cet égard : « ... Enfin, écrit-il à Coloredo, arriva la voiture *des*

vaient dans ces voitures où s'entassaient les gens de leurs maisons, leurs familiers et commensaux. C'était un curieux et plaisant assemblage de robins dévêtus de la robe, de petits collets sans église, de vieux marquis, aimables libertins : le maigre, long et osseux d'Aigrefeuille; le correct Montferrier avec son catogan; Villevieille, philosopheur comme un Voltaire; Cussy, l'effroi des sommeliers. L'émigration ralliée et quémandeuse figurait comme en raccourci sur les coussins de ces carrosses... Mais le spectacle qu'offraient les Égyptiens intéressait bien davantage le badaud ébahi. A voir ces hommes au teint bistré, aux chausses bouffantes, aux caftans verts, aux turbans à aigrettes, on aurait dit vraiment de janissaires accompagnant leur grand Seigneur, du seraï à la mosquée. Un pareil étalage de l'Orient, en plein Paris, sous les buées de germinal, proclamait pompeusement l'immense orgueil de Bonaparte. Des grenadiers et des mamelouks; Aboukir lui faisant escorte avec Marengo; l'Afrique s'unissant à l'Europe pour célébrer sa gloire : Alexandre-Iskander déjà; bientôt César !... Six de ces Égyptiens menaient en laisse de superbes genets, cadeau du roi d'Espagne, — pareils à ces chevaux de « soumission » qu'avait jadis offerts au « Roumi, maître de l'Heure » le religieux effroi du musulman. Sur leur passage, le peuple regardait, non sans une vague terreur, ces Suleyman, ces Abdallah, ces Ibrahim, car de sinistres légendes racontaient leur férocité. On les disait exécuteurs des muettes vengeances du Premier Consul. La nuit, affirmait-on, ils s'introduisaient dans les prisons et s'en faisaient ouvrir les geôles; le cordon, l'impitoyable cordon de soie, était alors manié par eux, et bientôt, leur sultan comptait un ennemi de moins !... Fables odieuses, absurdes calomnies dont il faudra pourtant nous occuper, au cours de ces récits.

.... Soudain, un frisson de joie fit onduler la foule : « Le voilà ! » Et les têtes s'allongèrent entre les baïonnettes... C'était lui...

Jamais, depuis les jours, si lointains déjà, de la royauté, plus fastueux équipage n'avait traversé Paris : carrosse attelé de huit chevaux, piqueurs, cocher, laquais, portant la poudre et le tri-

Consuls, à huit chevaux, *dans laquelle se trouvaient les Trois Consuls.* » Le ministre des Relations extérieures de la République italienne, résidant à Paris, Marescalchi, est tout aussi affirmatif : « La livrée *des Consuls* était verte aux galons d'or. » Seul Bonaparte avait choisi le vert, sa future couleur impériale : les trois consuls se trouvaient donc dans le même équipage.

corne, livrée de drap vert galonné d'or, —bientôt les couleurs impériales. Encadrant la voiture, et pareils aux ci-devant MM. des Grandes Écuries, sept illustres généraux chevauchaient aux portières : Mortier, commandant la première division militaire; Junot, la place de Paris; Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie; les quatre chefs de la garde consulaire, Davout (grenadiers à pied), Soult (chasseurs), Bessières régimens à cheval), Songis (artillerie)... Dans le carrosse, les trois consuls... Ils avaient revêtu leur uniforme d'apparat, l'habit de velours écarlate chamarré d'or, et coiffé leurs têtes du chapeau à triple panache. Un cimeterre égyptien, le sabre conquis sur Mourad bey, ce *chinchir* porté à Mont-Thabor, pendait au côté de Bonaparte... Mais bien qu'attifés de même, les trois personnages formaient entre eux le plus étrange contraste...

Lebrun, face joufflue au front fuyant, au long nez, aux lèvres minces, au double menton, conservant la coiffure à rouleaux, les ailes de pigeon, la petite queue tressée, ressemblait à un placide bourgeois, à quelque riche marchand retiré des affaires. Il se pavanait dans son importance et affichait un air de hauteur qui ne convenait guère à sa dégaine de bocager normand. Un habile homme, d'ailleurs, rompu depuis longtemps aux finasseries de la politique; d'abord député à la Constituante, plus tard président du Conseil des Anciens, et s'y étant acquis un certain renom; disert sans éloquence, lettré, voire littérateur, expert dans les choses de finances, éplucheur de budgets, inventeur d'impôts, très influent dans les comités, bref un demi-grand homme de Parlement, — mais un « malin » surtout, puisqu'il était aujour d'hui troisième consul... Ces façons de génies ont toujours abondé en France...

Tout autre apparaissait Cambacérès. Avec sa forte carrure, son ventre bedonnant, sa face épanouie, son nez busqué, son menton en galoche, sa falote perruque où s'étageaient trois rangées d'étonnantes frisures, il faisait penser à quelque fantoche de la comédie italienne. Il affectait une contenance à la Molé : la tête droite, la bouche en cœur, la main gauche enfoncée sous le revers de son habit... Ridicule, oui, et cependant, un esprit d'élite, un jurisconsulte éminent, un législateur. Depuis deux ans, il était la pensée, l'âme inspiratrice du Conseil d'État; organisation judiciaire, administration, finances, tout avait été discuté ou amendé par lui; le Code civil devait être en partie son œuvre, et,

si Bonaparte venait de créer une France nouvelle, Cambacérès l'avait su façonner... Mais il manquait à cet homme ce qui fait un grand homme : le caractère. Dans sa vie politique, Cambacérès eut toujours peur : peur de Danton, de Saint-Just, de Robespierre de Barras même, et aujourd'hui Bonaparte faisait plier ce faible, épouvantait ce timoré. Et puis, voluptueux, par trop épicurien, s'attardant aux plantureux repas, inventant des recettes de cuisine, courant les amours faciles et parfois dégradantes. Le peuple de Paris ne le respectait pas; on le trouvait burlesque; on le croyait vicieux: « Monsieur de la perruque; le chevalier de la manchette. » On le bafouait en plein théâtre, et quand, par les après-midi printaniers, escorté du fidèle d'Aigrefeuille, il s'en allait baguenauder au ci-devant Palais-Royal, lorgnant les filles, lorgné par elles, et s'amusant de leurs ébats, — les boutiquiers de la galerie de Quiberon se mettaient sur leurs portes, et des troupes de garnemens suivaient en ricanant l'obèse galantin. Bonaparte estimait son savoir, mais se gaussait de ses travers et méprisait sa poltronnerie. Second personnage dans l'État, Cambacérès, avec sa belle intelligence, aurait dû accomplir beaucoup de bien, assagir l'ambition du Premier Consul, refréner ses audaces, barrer la route à la dictature, conserver à la misérable France un peu de cette liberté si cruellement conquise, laisser enfin dans notre histoire un nom populaire ou révéré. Mais de lui que reste-t-il? A peine un souvenir; pas même une mémoire. Il aurait pu devenir un grand citoyen; il préféra toujours rester un gros fonctionnaire.

«... Vive Bonaparte! » et pas un cri pour les deux comparses... Un célèbre portrait du peintre Gros a reproduit, de façon saisissante, les traits du Napoléon de 1802. Sous l'azur d'un ciel s'étalant sans nuages — toute une allégorie, — vêtu de rouge, de sa « pourpre consulaire, » monté sur Désiré, le cheval blanc qui piaffe et se ramasse, Bonaparte passe en revue sa garde et converse avec ses grenadiers. La tête n'est plus celle qu'Alessi dessinait avant Castiglione, et que peignit Guérin, après Léoben : maigre et osseuse, exprimant par des yeux de flamme toutes les agitations d'une âme en tourmente. Les joues s'épanouissent; l'ovale de la figure est plus régulier; mais le teint a conservé sa verdeur maladive, le souvenir de cette gale attrapée devant Toulon, à la batterie des « Hommes sans peur. » L'hirsute et flottante crinière du porte-drapeau d'Arcole a disparu; les che-

veux sont coupés courts, et, sous le chapeau à cocarde on devine la mèche rabattue sur le front. C'est déjà le visage du Napoléon légendaire, de cet homme que ses contemporains, — les caillettes surtout, — trouvèrent « sauvagement laid, » de ce « nabot tondu, » de ce « petit singe vert » que brocarda la sottise en perruque de l'émigré; mais qui, dans le lointain séculaire du passé, tout auréolé de gloire et divinisé par les apothéoses, nous apparaît superbe, en sa beauté classique...

Napoléon Bonaparte n'avait encore que trente-deux ans, et la rapidité de sa fortune tenait du prestige. Sept années auparavant, général sans emploi et famélique, trop pauvre pour s'acheter même les galons de son uniforme, on l'avait pu voir perchant dans une infime hôtellerie du quartier des Petits-Pères, grignotant le dîner à quarante sous que cuisinaient les gargotes du Palais-Égalité, vitupérant chez l'ami Permon contre l'injustice de son destin, menaçant d'offrir son épée au grand Turc, et s'en allant au jardin des Plantes se consoler des hommes par le « spectacle de la Nature : » un désespéré. Mais, en ce court espace de vie humaine, tant de choses s'étaient succédé dans la République : — deux constitutions et leurs gouvernemens; plusieurs conspirations punies d'exil, de déportation ou de mort; des émeutes, des coups d'État ridicules ou féroces — et bientôt, Montenotte, Arcole, Rivoli, les Pyramides, mais surtout l'universel écœurement de la France, avaient permis un Dix-huit brumaire et même l'avaient innocenté. Aujourd'hui le fils de « la mère La Joie, » comme l'appelaient les royalistes, le chétif officier, ce croquant de cape et d'épée de qui l'apport matrimonial avait mis en liesse le notaire Raguideau, habitait les Tuileries, et faisait coucher la « petite créole, sa femme, dans le lit des Bourbons »... Fortune brusquée par le génie; génie justifiant la Fortune!...

Plus puissant, d'ailleurs, que n'avait été aucun de ces Bourbons. Sa France de 1802 était vraiment très grande. Dans tout le passé monarchique de son histoire, jamais encore elle n'avait étendu aussi loin ses frontières, agrégé tant de cités diverses, assimilé tant de peuples à ses institutions. La Flandre et le Hainaut, le Brabant, le Pays de Liège, le Luxembourg, la rive gauche du Rhin, la Savoie, le Comté de Nice, le territoire de Genève étaient administrés par ses préfets; ses soldats occupaient le Piémont qu'elle allait s'annexer, Gênes et Savone, le Milanais, l'Émilie, la Romagne, le Valais, la Hollande; des États feuda-

taires, l'Étrurie, la République italienne, la Ligurienne, la Batave, gravitaient dans l'orbite de « la Grande Nation; » toute une moitié de l'Italie, la Hollande même, étaient comme soudées aux Gaules reconstruites : la « France continentale. » Et, pour défendre la vastité d'un pareil empire, une armée nombreuse et coutumière de la victoire : 112 demi-brigades d'infanterie de bataille, 31 d'infanterie légère, 25 régimens de grosse cavalerie, 21 de dragons, 25 de chasseurs, 13 de hussards, 14 d'artillerie... Quant aux colonies perdues, le traité d'Amiens les restituait à la France. Elle se retrouvait, au delà des mers, la même qu'aux jours glorieux des Suffren et des Rochambeau; elle recouvrait Saint-Domingue et ses autres Antilles, la Guyane, les deux îles sœurs de l'Océan indien, ses vieux comptoirs de l'Indoustan, la Louisiane et les rives du Mississipi jusqu'au lac Michigan. Cent vingt départemens français! allait pompeusement annoncer l'Almanach National de l'an XI... Nouvel empire d'un autre Charlemagne, — oui, cette République consulaire, la France de Bonaparte, était vraiment très grande. Jamais, en son palais de Versailles, celui que le respect terrifié des rois n'appelait que le Roi — Louis XIV — n'avait osé former un semblable rêve de domination (1)...

Et maintenant, après tant de combats, de victoires et de conquêtes, mais aussi de misères, de banqueroutes et de funérailles, c'était enfin la paix... La paix! « Vive Bonaparte! le héros pacificateur! »... Rangés sur son passage, deux cent mille Parisiens acclamaient; aux fenêtres et aux balcons, les femmes agitaient leurs mouchoirs; montée sur les toits des maisons, une autre multitude hurlait sa joie. « L'enthousiasme tenait du délire, nous apprend un spectateur, témoin de cette capiteuse ivresse... L'acclamation universelle payait une dette sacrée. » Très calme en apparence, Bonaparte inclinait, par momens, la tête : il était content. Et, aux fracas des salves d'artillerie, sous le sourd grondement du bourdon de Notre-Dame, le cortège s'avançait avec lenteur. Dans les étranglemens de la rue Saint-Honoré, il s'arrêtait à chaque pas. Les gens de police se regardaient alors avec inquiétude. Ils devinaient qu'un pareil triomphe devait exaspérer bien des colères; un coup d'audace était à craindre : on décou-

(1) Dans sa magistrale étude sur la *Paix d'Amiens* (*Revue* des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre) M. Albert Sorel a démontré combien elle était décevante et précaire. Mais, en avril 1802, la France entière croyait à sa durée.

vrait, chaque jour, tant de complots!... Au tournant du Pont-Neuf, les chevaux de l'attelage se cabrèrent : nouveau retard; devant l'Hôtel-Dieu, ce fut pis encore : rompant le cordon des troupes, la foule se rua vers la voiture... Enfin le carrosse des consuls s'arrêta devant le porche de Notre-Dame. Dans l'église on attendait depuis une heure, et de scandaleux désordres venaient de s'y produire.

Huit ans à peine s'étaient écoulés depuis ce décadi mémorable de brumaire an II où, dans Notre-Dame, la citoyenne Aubry, danseuse à l'Opéra et déifiée déesse Raison, en tunique blanche, péplum d'azur et bonnet rouge, escortée de vierges, tricolores comme elle et de pareille virginité, avait allumé la « torche-Lumière » au « flambeau-Vérité » qui brûlait dans le « temple-Philosophie, » juché lui-même sur la « Montagne; » le tout, du reste, en carton peint. La sublime pitrerie n'avait duré que fort peu de temps, — le temps que duraient alors quelques coups de guillotine. Mais d'autres mascarades lui avaient succédé. Sous le Directoire, les Théophilanthropes — la secte des *filous en troupes* — avaient occupé la cathédrale. Là, d'amusans bonshommes, aux frisures flottantes, avaient chanté des hymnes au Dieu de la Nature; célébré la Jeunesse, l'Hymen et la Fécondité, la Famille, la Vieillesse et la Paix, bref du Jean-Jacques, mis au point par Mandar. D'inoffensifs benêts; mais brutal, Bonaparte les avait expulsés, car il abominait les sornettes de leur « métaphysique. » Si longtemps « déprêtrisée, » l'église était demeurée dans un état pitoyable. Décapitées les statues couronnées décorant la façade; brisée à coups de sabres marseillais, l'effigie du tyran Valois; mutilées les icônes; jetée à la fonte patriotique, la châsse de saint Marcel, la croix, le candélabre d'argent, cadeaux d'une aïeule de Capet! Et le trésor, ses calices, ses ostensoirs, ses reliquaires! Gobel, le mitré constitutionnel, en avait fait litière au peuple souverain... Aussi, cette officielle solennité de Pâques, la messe et le *Te Deum* devaient être pour Notre-Dame une purification. Chaptal, ministre de l'Intérieur, avait reçu la tâche d'organiser la cérémonie religieuse, et il s'était adjoint l'abbé Bernier, nommé depuis une semaine évêque d'Orléans Hâtivement on avait façonné un autel, apporté pour sa parure un Christ et des chandeliers provenant du trésor d'Arras, masqué par des tentures la

dégradation des piliers, enserré la nef par de hautes et tombantes tapisseries, organisé deux orchestres, l'un conduit par Méhul, l'autre par Cherubini. Des barrières séparaient les places réservées : les ministres, les conseillers d'État, les ambassadeurs faisant face à la chaire; plus loin, les sénateurs, les députés, les tribuns — tout le pouvoir législatif; les fonctionnaires et les magistrats se trouvaient relégués dans les collatéraux...

De bonne heure, l'église avait regorgé de monde. C'était tout un fouillis d'étoffes chatoyantes, — uniformes à broderies ou « costumes parés, » aux voyantes couleurs. Dans les hautes galeries, par les baies ogivales, s'allongeaient, curieuses, des têtes de femmes en toilette d'apparat : tailles courtes, robes collantes et à traîne, mousselines blanches ou bleues que garnissaient des satins écarlates, coiffures à l'Iphigénie, piquées d'or et d'argent; çà et là quelques turbans à la Circassienne que surmontait la mobile aigrette, « un *esprit;* » bref, tout le « Suprême bon ton, » la mode édictée par des citoyennes Bourgoin et Grassini, Hamelin et Récamier...

Devant le chœur, l'un des ambons — celui de droite — avait été réservé à l'épouse et à la mère du Premier Consul : un factionnaire en défendait l'approche... Or, peu de temps avant midi, deux femmes se présentaient à cette entrée, et parlementaient avec la sentinelle : « On ne passe pas! — Je suis la générale Moreau. » A ce nom, le soldat s'était écarté, livrant aussitôt passage. Deux fauteuils avaient été préparés dans la tribune; l'une et l'autre s'y étaient installées. D'en bas, on les lorgnait... Elles étaient bien connues de tout ce monde officiel : — celle-ci, Mme Hulot, une citoyenne politiquante, tenant petite chapelle d'opposition, hostile à Bonaparte, le brocardant sans trêve; celle-là, sa fille, la vaporeuse Alexandrine-Eugénie, mariée depuis dix-huit mois au général Moreau : une femme « sensible, » élève du chanteur Elleviou, sachant roucouler la romance plaintive, pincer de la harpe, et danser la gavotte de Gardel avec la grâce mignarde d'une Bigottini... Cependant, précédées par les préfets du Palais, les dames Bonaparte, Mme Letizia et sa bru, venaient d'arriver. A la vue des intruses, Joséphine s'arrêta, saisie... Cette Périne Hulot! Elle la détestait et elle en avait peur; une créole comme elle, comme elle une « merveilleuse » aux jours du Directoire; l'amie d'autrefois, l'ennemie d'à présent; jalouse, hargneuse, médisante, et qui souvent l'avait tant fait pleurer!... Mais

déjà le préfet du Palais, Didelot, formulait des observations. Alors, propos aigres-doux, paroles amères, mignonnes impertinences; Mme Hulot protestait : « Un affront!... Eh bien, elle se plaindrait à son gendre, — et l'on saurait bientôt quelle sorte d'homme était son gendre ! » Puis, une ridicule attaque de nerfs : la sensible Eugénie jouait l'évanouissement. De guerre lasse, Mme Letizia céda enfin sa place, et la générale Moreau put demeurer assise à côté de la générale Bonaparte : elle aussi dominait l'assemblée... Cette vaniteuse petite comédie avait été fort remarquée; mais, durant ce colloque, de bien autres scandales venaient d'éclater dans l'église...

On s'impatientait. Déjà deux heures de pause, et le Consul qui n'arrivait pas!... Beaucoup de ces hauts personnages rassemblés dans la nef, grands hommes de fortune, manquaient d'éducation. Très voltairiens pour la plupart, ils affichaient de l'irrévérence, et traitaient cette féerie chrétienne comme ils faisaient naguère des carrousses nationales. Ils causaient à voix haute, complimentaient les belles citoyennes, leur prodiguaient les petites agaceries. Plusieurs de ces déesses, divinités aux « Bosquets de Tivoli, » avaient apporté leur collation. On faisait la dînette; on se partageait, en minaudant, la gaufrette de chez La Rose, ou le pâté de Corcelet : un pique-nique babillard, comme dans les grottes de Mousseaux, avec Notre-Dame pour réfectoire. Et là-bas, dans le chœur, le cardinal-légat, l'archevêque de Paris, vingt-quatre évêques en rochet et en camail, regardaient, effarés, le répugnant spectacle... Mais bientôt l'attente fastidieuse avait été égayée : une troupe de généraux venait de faire irruption dans la cathédrale, et y menait un insolent tapage.

Ils arrivaient, de fort méchante humeur : le Concordat leur déplaisait... Sortis, pour la plupart, des bas-fonds populaires, ces fils d'ouvriers ou de paysans étaient vite devenus des soldats magnifiques; mais ils demeuraient encore de très grossiers soudards. Les outrageantes sottises qu'autrefois, volontaires nationaux, ils avaient entendues dans les clubs, s'étaient gravées en leur mémoire. Pour eux, les religions n'étaient que des « mômeries; » le prêtre devait s'appeler un « calotin. » Du reste, plusieurs de ces glorieux va-nu-pieds de l'an II affectaient toujours des ferveurs jacobines. Conscience et foi politiques? Oui, peut-être, pour quelques-uns; mais jalousie, chez presque tous. La puissance du Premier Consul offusquait leur envie; sa raideur

dans le service irritait leur indiscipline : ils n'aimaient pas le camarade... Depuis le traité de Lunéville, demeurés sans hauts commandemens, ces parvenus de la guerre regrettaient amèrement la guerre, — et voilà que cette paix d'Amiens leur enlevait un dernier espoir de combat et de richesses. Ils se trouvaient, en ce moment, nombreux à Paris, les uns affectant une contenance boudeuse, les autres sollicitant de l'emploi : Moreau, Masséna, Macdonald, Augereau, Bernadotte, Lecourbe, Delmas, Oudinot, tous anciens généraux en chef ou divisionnaires de beau renom. L'avant-veille, une lettre du ministre Berthier leur avait enjoint d'assister à la cérémonie de Notre-Dame : ordre de service, en uniforme. Cette convocation les avait exaspérés. « Un service militaire, cette papelardise? On n'irait pas à la corvée! » Ils avaient alors dépêché vers le Consul cette mauvaise tête d'Augereau ; mais le Consul avait reçu l'ambassadeur de la belle façon : « Un manquement à la discipline! Depuis quand s'avisait-on de discuter ses ordres? On obéirait. » Et l'on avait obéi... Les généraux s'étaient donc réunis — soixante environ — dès neuf heures du matin, rue de Varenne, au ministère de la Guerre. Table dressée, superbe raout. On avait déjeuné bruyamment ; puis, après le champagne, le café, la liqueur Amphoux, on s'était séparé. Les uns, montant dans les rares voitures du ministre, l'avaient accompagné aux Tuileries ; les autres, moins courtisans, s'étaient rendus directement à Notre-Dame...

Maintenant, fort excités par un copieux repas, ces jacobins, ces philosophes, pénétraient dans « l'antre de la superstition. » Mais là, stupeur et colère; point de places réservées pour eux : l'évêque Bernier les avait oubliés. Furieux, ils arpentaient la nef, le chapeau à panaches sur la tête, traînant le sabre, faisant crisser l'éperon. En même temps, ils pestaient, ils sacraient : « Traiter de la sorte l'honneur, la gloire, l'égide même de la patrie! » — le tout, en cette langue imagée de hussards conquérans d'escadres, de grenadiers chargeant des kaiserlicks. Autour de la chaire, ils apercevaient, groupés en belle ordonnance, une trentaine de « prêtaillons ; » des monsignori aux bas violets, de gras abbés en soutanelle ultramontaine — les suivans du cardinal-légat, — et aussi plusieurs petits collets gallicans, en manteau court, rabat, habit à la française. L'ingénieux Bernier les avait ainsi rassemblés, parterre d'applaudisseurs

discrets, pour l'instant délicat du sermon. Le spectacle des généraux en détresse égayait ces messieurs; ils ricanaient. Tout à coup le poing de Masséna s'abat sur l'un des rieurs : « Debout l'abbé! je veux ta chaise. » Ce fut comme un signal d'assaut. Tous ces hommes à panaches se précipitent sur ces gens à soutane, les houspillent, les mettent en fuite et s'emparent de leurs places. Dans l'église on applaudissait...

Et soudain, les portes de la cathédrale sont ouvertes; un bataillon de grenadiers, tambours et musique en tête, se fraye passage et forme la haie... « Le Consul!... » Aussitôt les huissiers, le *spé* portant la croix, les prêtres, l'archevêque se dirigent vers le portail. La confusion augmente; on se bouscule, on s'apostrophe, on grimpe sur les banquettes : Notre-Dame n'est plus une église, c'est un « Frascati » où l'on se gourme, un autre « hameau de Chantilly. » Du dehors arrivait un assourdissant tapage : bruits de canons, sonneries de trompettes, batteries de tambours, le « Garde à vous! » et le « Présentez armes! » Des voix de prêtres, des chants liturgiques se mêlent à ce vacarme de guerre; puis un subit et très court silence :... Bonaparte entrait...

Le nouvel archevêque de Paris, Jean-Baptiste de Belloy, l'avait reçu, devant le porche, avec le cérémonial usité pour les rois : l'encens et l'eau bénite. Mais, dédaignant l'antique usage, Bonaparte ne s'était pas agenouillé en pénétrant dans cette maison du Dieu à qui il rendait ses autels. Il s'avançait maintenant, précédé d'une longue théorie de prêtres, derrière la croix et le bougeoir, sous un poêle de velours pourpre orné de panaches blancs. L'orgue grondait, les tambours battaient aux champs, les acclamations montaient, vibrantes. Et lui, marchait en son triomphe, impassible, jouant l'indifférence — excellent tragédien... Dans le chœur, en face du trône où attendait le légat du pape, on avait façonné un dais magnifique; un dôme à crépines d'or que supportaient des faisceaux consulaires. Bonaparte y prit place avec ses deux collègues, et l'office commença : une messe basse, dite par le cardinal, et dépêchée à l'italienne. Après l'Évangile, se déroula une procession de vingt-quatre évêques, venant prêter serment. De curieuses gravures nous ont transmis l'aspect de cette cérémonie. Au premier rang, se détache, mitré, l'archevêque de Paris; les autres prélats le suivent, mais en mosette et

en rochet; Bonaparte se tient sur le devant de l'estrade, cambrant sa taille exiguë, portant haut la tête, allongeant l'avant-bras, d'un geste de César qui harangue ses légions. Il a vraiment grand air, ainsi campé, le « petit Corse : » Talma lui-même n'eût pas mieux joué Auguste... A présent, le sermon : l'archevêque de Tours, Raymond de Boisgelin, monta en chaire, et derechef un injurieux scandale éclata. A peine l'orateur eut-il lancé son texte, qu'il s'arrêta. Groupés au-dessous de lui, les généraux lui « donnaient l'aubade, » raillaient son latin, brocardaient sa soutane. Ainsi bafoué, le vieil évêque perdait la tête, s'embrouillait dans son homélie, et ne célébrait qu'en bredouillant « cette Providence qui brise les obstacles pour aller à ses fins, » — ses « fins, » c'est-à-dire Bonaparte. Bientôt même, il dut quitter la chaire... De sa place, le Consul remarquait ce désordre, et il s'en irritait. Parfois encore, il levait les yeux vers le jubé, cet ambon qu'on avait réservé pour sa femme et sa mère. Il apercevait alors Mme Hulot qui le dévisageait insolemment, et la colère lui faisait à nouveau froncer les sourcils... Le reste de l'office s'acheva sans autres incartades. La messe terminée, le cardinal entonna le *Te Deum* qu'exécutèrent à grand fracas les orgues, les deux orchestres, les musiques militaires, et enfin Bonaparte descendit de son estrade :... Notre-Dame était purifiée, le « culte » rétabli, la France « réconciliée avec soi-même. »

Le départ s'effectua pompeusement; les consuls remontèrent dans leur carrosse, et le cortège s'achemina vers les Tuileries. Sur les quais et dans les rues, la foule avait augmenté encore, et c'était chez les « citadins » un croissant délire d'enthousiasme; c'était aussi chez les soldats le même silence improbateur. La paix, évidemment, et cette « victoire de la calotte » déplaisaient à l'armée. Bonaparte, à son retour, put s'en convaincre : en traversant la place du Tribunat, il reçut un affront. Quelques jeunes officiers, hussards, chasseurs et dragons, s'y trouvaient réunis; le Consul les salua : tous détournèrent la tête... Mais qu'importait l'insolence de « clampins » qu'il saurait mettre au pas. Après une telle journée, le triomphateur pouvait se dire content. Il venait de traverser Paris, plus acclamé du peuple qu'un tribun populaire, et cependant, tout pareil à un roi. Pas un cri pour la République ! Devant cet homme, le dieu d'un temps nouveau, « l'antique déesse, fille de la Nature, » semblait rentrée dans le néant.

Le soir, au Palais du Gouvernement, le dîner fut joyeux. Par les fenêtres des Tuileries, le « héros pacificateur » apercevait Paris illuminé, et s'entassant autour du Château, le bourgeois du Marais, le marchand des Filles-Saint-Thomas, l'ouvrier du faubourg Antoine. D'incessantes clameurs montaient dans la nuit : « Vive Bonaparte !... » Donc, il était content. Parfois, cependant, un mouvement de dépit contractait son visage; Chaptal lui rapportait les incidens de Notre-Dame, et le Consul en exigeait les détails. La conduite tenue par la citoyenne Hulot lui échauffait la bile; mais le ministre se disculpait, en racontant l'aventure. Alors, dans son langage imagé, emphatique et trivial, Bonaparte prodiguait au nom de la dame ses aménités coutumières : « Bien *méchante*, cette *vieille Hulot!* Elle tient son *gendre en laisse*, et le conduit si bien qu'il *se cassera le nez!...* Quelle peste, ces deux femmes! La mère, un *caporal;* la fille, un *casse-noisettes!* » Une question revenait surtout parmi ses demandes : « Et Moreau? » L'avait-on vu, durant la messe? Il y était pourtant convoqué, par lettre de service !... Mais personne n'avait reconnu Moreau.

Vers dix heures, le Consul passa dans les appartemens de réception. Les ambassadeurs qui avaient dîné chez Talleyrand venaient d'arriver, et déjà, des fonctionnaires, des magistrats, des généraux attendaient. Bonaparte s'occupa d'abord des diplomates. Charmant, lorsqu'il daignait l'être, il se montra charmeur. On avait admiré la belle tenue de sa garde, chasseurs et grenadiers, surtout la pittoresque allure de ses mamelouks; on le complimentait, et, tout aussitôt, il s'était mis à parler de l'Égypte... Ah ! l'Égypte. Comme il aimait à évoquer le fantôme de la campagne fabuleuse, de ses chimères d'une si grandiose folie, — cette chevauchée qu'il aurait voulu accomplir à travers l'Asie, sur l'Euphrate et l'Indus, jusqu'au Gange anglais, plus avant qu'Alexandre !... « Personne en France n'a eu de grandes idées, Marmont. Nous irons loin, très loin, plus loin encore ! » Hélas ! oui, — et jusqu'à Sainte-Hélène... Tout à coup, parmi les militaires qui formaient le « cercle, » il aperçut Delmas. Ce Limousin Delmas, glorieux sabreur aux armées de Hollande et du Rhin, merveilleux entraîneur de charges audacieuses, était fort populaire chez le troupier. Une sorte de légende environnait son nom : avec des cavaliers, disait-on, il avait emporté une citadelle. Mais Bonaparte ne le choyait guère : mauvaise tête,

« clabaudeur, » jacobin, déjeunant trop souvent chez Moreau!... Il poussa droit à lui :

— Eh bien! général, êtes-vous satisfait?... Une belle cérémonie, n'est-ce pas?

— Dites plutôt : une belle capucinade!. Nous changeons nos dragonnes en chapelets!... Il manquait à votre fête ces milliers d'hommes qui sont tombés pour abolir les pasquinades et détruire la superstition!

. . . .

Le lendemain, la police apprenait que Moreau ne s'était pas rendu à Notre-Dame. On l'avait aperçu dans le jardin des Tuileries, se promenant sous les fenêtres du Château. Le général était en habits bourgeois, vêtu d'un frac marron, à boutons de métal ; même il semblait vouloir être bien remarqué.

C'était comme un défi que Moreau, son rival, venait de jeter à Bonaparte (1).

II. — L'ARMÉE DE L'OUEST EN L'AN X

Trois semaines après l'ovation magnifique et cette vivante apothéose, le Sénat conservateur étendait à vingt années la durée du pouvoir décennal qu'exerçait Bonaparte. Un pareil vote, au dire du sénatus-consulte, était un témoignage de reconnaissance et d'admiration pour « le magistrat suprême qui, après avoir conduit tant de fois les légions républicaines à la victoire, triomphé en Europe, en Afrique, en Asie, et rempli le monde de sa renommée, a préservé la France des horreurs de l'anarchie, brisé la faulx révolutionnaire,... éteint les discordes civiles,... hâté le progrès des lumières, et consolé l'humanité! » Mais l'étonnante emphase du servile dithyrambe recélait, en ses conclusions, un acte de méfiance. Le « pacificateur du continent et des mers, » s'était flatté d'obtenir du Sénat une dictature à vie ; la sournoise opposition des Lanjuinais et des Garat n'avait eu garde de le comprendre : elle ne lui accordait qu'un pouvoir temporaire. Bonaparte, alors, s'était adressé à la Nation, — bien certain d'en être entendu. Le lundi 20 floréal (10 mai), le Conseil d'État, dans une séance demeurée mémorable, avait donc rédigé les termes de cet appel :

(1) La lettre convoquant Moreau, et l'invitant au déjeuner offert par le ministre Berthier, existe encore dans les Archives de la Guerre.

« Le peuple français sera consulté sur la question : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* — Il sera ouvert dans chaque commune des registres où les citoyens seront invités à consigner leurs vœux... » La théorie du plébiscite, ce droit divin des Bonaparte, venait d'apparaître dans leur histoire.

Le temps pressait. Dans la nuit du 20 au 21 floréal, le « Gouvernement » approuva la rédaction de son Conseil, et à deux heures du matin, le secrétaire d'État, Hugues-B. Maret, transmettait l'arrêté consulaire aux différens ministres. Il les invitait aussi à bien « indiquer » aux fonctionnaires « l'esprit comme la portée d'un pareil acte. » Sans tarder, ces ministres se mirent à la besogne; ils composèrent en fort beau style de hâtives circulaires : avant midi, elles étaient prêtes.

Celle du ministre de la Guerre se distinguait autant par l'amphigouri de son pathos que par le sens pratique de ses instructions... « La tranquillité de l'État, disait-elle, est attachée à la stabilité de son gouvernement; cette stabilité augmente la confiance du peuple, en donnant au génie qui conçoit le temps nécessaire à l'exécution. » Mais Berthier, tout en faisant des phrases, imposait une consigne. Il enjoignait aux officiers, sous-officiers et soldats, d'avoir à émettre leurs vœux sur des registres ouverts dans les casernes ou les bureaux d'états-majors. Ainsi, le capitaine allait surveiller le vote de sa compagnie, et le colonel devait garantir le bon esprit de son régiment.

Le soir même, des courriers extraordinaires emportaient ces instructions vers les résidences des généraux commandant les vingt-six divisions militaires. Les trajets, à cette époque, se faisaient lentement; les routes étaient peu sûres : celles de Bretagne et du Bas-Maine passaient pour dangereuses. Toutefois, dans la nuit du 24 floréal, les ordres de Berthier arrivèrent sans accident, à Rennes, le quartier général de l'Armée de l'Ouest.

De toutes les divisions militaires réparties de Coblentz à Bastia, la treizième (Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan et Finistère) était celle qui, en 1802, contenait le plus de soldats. Son état de situation, pour le mois de floréal an X, indique la composition suivante : neuf demi-brigades d'infanterie de bataille ou d'infanterie légère; deux régimens de cavalerie, et deux régimens d'artillerie, — sans compter les bataillons du train, les compagnies d'ouvriers militaires, des dragons-guides,

et une demi-brigade de vétérans. C'était donc, ramassé en quatre départemens de l'ancienne Bretagne, un corps de troupes d'environ 15000 hommes, — importante fraction de cette Armée de l'Ouest qui naguère avait donné la chasse aux Chouans de Georges et aux « brigands » de Mercier-la-Vendée.

La paix d'Amiens la rendait inutile, car, abandonnés par l'Anglais, les gars de la brousse avaient désormais perdu la partie. Depuis un an, d'ailleurs, leur pays était à peu près pacifié. Aussi, un arrêté consulaire du 23 germinal (13 avril) avait-il décidé la suppression de cette armée. Sa mise au pied de paix ne devait s'effectuer qu'en prairial; mais, de très bonne heure son état-major s'était dispersé. Le « général en chef, conseiller d'État, » Bernadotte, fort mécontent d'une semblable mesure, s'en était revenu à Paris, amenant avec lui tous ses officiers d'ordonnance. Là, dans son hôtel de la rue Cisalpine, au quartier du parc Mousseaux, il menait une vie luxueuse, faisait figure, et tenait des « assemblées. » Son brusque départ avait occasionné un certain désordre. Sans permission, plusieurs officiers de régimens étaient accourus à Paris; ils y fréquentaient leur ancien chef, et promenaient leurs uniformes dans les salons où pérorait et gasconnait le général-conseiller d'État.

Un de ses chers amis, toutefois, n'avait pas accompagné Bernadotte : son ex-chef d'état-major, le général de brigade Édouard Simon... C'était un curieux personnage, ce Champenois, destructeur de chouanneries bretonnes! Fils de l'un des grands hommes de cette époque, d'un certain Simon (de Troyes), helléniste, archéologue et poète, le général, lui aussi, courtisait la muse, mais en fabriquant de la prose. Bernadotte appréciait beaucoup ce littérateur galonné dont les ordres du jour avaient toute la saveur d'une « carmagnole » à la Barrère. Il le prisait non moins, pour son jacobinisme. Très amoureux de l'antiquité classique, admirateur passionné de la Grèce et de Rome, Édouard Simon passait pour un fervent républicain. Il était, en outre, franc-maçon, et timbrait son papier à lettres des deux mains et de l'équerre symboliques. Au reste, officier de mérite, ayant guerroyé sans relâche sur la Sambre et le Rhin, en Batavie et en Bretagne. Connaissant bien l'esprit de ses demi-brigades, il possédait la pleine confiance des colonels et des soldats : autant et plus que Bernadotte, il était populaire dans l'armée de l'Ouest.

La suppression de l'état-major l'avait privé de son emploi;

mais, résigné ou bien stoïque, Simon n'avait sollicité aucun autre commandement. Il se disait malade, harassé par les fatigues de ses campagnes, brûlé par la fièvre, assoiffé de repos. Beaucoup trop pauvre pour habiter Paris, il avait loué, aux environs de Rennes, un modeste cottage, *la Moinerie*, où, dans l'attente de jours meilleurs, il vivait en ermite. L'excellent homme y avait installé sa jeune femme, une demoiselle Sophie Goulard, et leur fillette, délicate et maladive enfant. Là, ne voulant plus rien savoir du monde, ce philosophe, cet optimiste, cultivait son jardin !... Parfois cependant quelques amis, de chers compagnons d'armes, le chef de brigade Pinoteau, le commandant Müller, le vaguemestre Bertrand, — un autre poète, celui-là — venaient peupler sa solitude. Entre vieux camarades, le temps s'écoule rapide, et souvent, l'un de ces bons amis avait dû coucher au cottage. Que pouvait dire Simon, durant ces interminables entretiens? Évidemment, des paroles de sagesse... Aussi, toute la garnison de Rennes admirait ce soldat laboureur, ce nouveau Dioclétien, ou plutôt, — car Dioclétien n'avait été qu'un vil tyran, — ce moderne Cincinnatus.

Ainsi, privée de ses deux chefs principaux, l'Armée de l'Ouest n'était plus, à présent, qu'une simple division. Un général de beau renom militaire, Henri Delaborde, la commandait. Mais, nouveau venu en Bretagne, n'ayant jamais bataillé dans la brousse, il ne partageait pas les haines féroces que ressentaient tant de fusilleurs de chouans. C'était, d'ailleurs, un vaillant homme de guerre, patriote de 92, un de ces glorieux porteurs des sabots légendaires, et qui, sous les ordres de Dugommier puis de Moreau, avait fait merveille contre le miquelet et le kaiserlick. Oui, mais ce jacobin rallié à Bonaparte, — il l'avait connu au siège de Toulon, — ignorait encore son métier d'administrateur : jaloux de son autorité, soupçonneux, tatillon, tracassier, ennuyant beaucoup trop les préfets. Et puis, quelque peu sectaire. Fils d'un boulanger de Dijon, ce Bourguignon, transplanté en Bretagne, tenait en une sainte horreur le prêtre et l'émigré. Or, le département d'Ille-et-Vilaine venait de recevoir pour préfet un ci-devant émigré : le citoyen Joseph Mounier, autrefois président de l'Assemblée constituante... Un émigré ! Et sur-le-champ, le vertueux Delaborde s'était mis sur ses gardes... Au surplus, malgré sa haine pour les « superstitions, » il n'avait pu gagner le cœur de sa méfiante armée.

Et pourtant, une lourde et forte poigne eût été nécessaire pour mater l'indiscipline qui sévissait dans toutes les garnisons de l'Ouest. Insolens, querelleurs et pillards, le chasseur, le dragon et le fantassin y déshonoraient l'uniforme. Les abominations de la seconde Chouannerie, cette guérilla faite de ruses, d'embuscades, de tueries sans quartier, d'exécutions sommaires, avaient rapidement transformé les soldats en une soldatesque. Égorgés sans pitié, ils avaient massacré sans merci. Trop de menteuses légendes se débitent encore sur les sublimités de cette guerre sans grandeur, qui, sournoise, féroce, démoralisante, ne fut, de part et d'autre, qu'un simple banditisme. Blancs et bleus de l'an VIII, brigands ou bien patauds, — ils se valurent, de par l'ignominie de leurs exploits. Si, maintes fois, les « gris » d'un Georges Cadoudal s'amusèrent à chauffer et dépecer le patriote, les bleus d'un Brune ou d'un Bernadotte trouvèrent non moins plaisant d'éventrer, durant l'étape, leurs prisonniers. La volumineuse correspondance de l'Armée de l'Ouest est remplie de ces hideux détails, hauts faits ou joyeusetés de la guerre civile.

Mais, au moment où commence notre récit, l'insurrection de l'an VII semblait écrasée à jamais. Georges et ses camarades s'étaient enfuis à Londres; le chouan remettait aux gendarmes sa carabine anglaise; le closier, si longtemps égaillé sous les bois, remmanchait sa faux, et rentrait dans sa borderie; les colonnes d'éclaireurs ne fouillaient plus la lande, et les demi-brigades venaient de regagner leurs garnisons. Elles y avaient rapporté une haine sauvage pour le noble et le curé bretons; elles y ramenaient, aussi, leur misère et leur turbulence.

Cantonnés trop longtemps dans les hameaux des pays insurgés, répartis souvent par escouades en les ordures de quelque étable, les soldats étaient revenus couverts de pouilleuses guenilles. A la caserne ils avaient espéré obtenir une distribution d'effets neufs; mais, rien; les masses d'entretien étaient épuisées ; donc, ni capotes, ni chaussures. Aussi, la vue de tant de va-nu-pieds qui s'en allaient, riblant le pavé des villes, hâves et dépenaillés, provoquait partout la compassion ou la moquerie. « Bientôt, ma demi-brigade sera couverte de haillons, écrivait le chef de la 79e... Mes grenadiers n'ont plus de vêtemens. Ils me demandent des souliers que je suis dans l'impossibilité de leur fournir... Nos masses sont épuisées; nous n'avons plus un sou, et nos braves

vont nu-pieds... » Des loques, de la vermine, — et pis encore, la faim! Le supplément de viande, fixé par jour à dix centimes par homme, ne se distribuait plus, et la solde elle-même demeurait impayée. En mars 1802, le troupier n'avait pas touché son prêt depuis trois mois; l'État devait aux officiers un trimestre d'appointemens et tout un semestre d'indemnité. Les fournisseurs, bouchers et boulangers, refusaient donc de faire crédit, et « l'ordinaire » manquait souvent à la gamelle. « Envoyez-moi des fonds, suppliait le colonel Godard, car il m'est impossible de faire vivre mes hommes... Nous n'avons pas un centime pour acheter des légumes ; on nous refuse même la viande et le pain de la soupe... » Vraiment la détresse de cette armée était navrante. Des maladies contagieuses produites par la fatigue, l'absence d'hygiène, les privations, sévissaient sur toutes les demi-brigades. Or, dans les régimens, bien peu de médecins militaires, et dans beaucoup de ces petites villes bretonnes, aucun hôpital. Au mois de floréal an X, sur un effectif de 15000 hommes, l'armée de l'Ouest comptait près de 2000 indisponibles.

Mais ce fricot de la gamelle que l'État ne pouvait leur fournir, cavaliers et fantassins le demandaient à la maraude : ils rapinaient. Les capotes bleues et les dolmans verts étaient devenus la terreur des closeries. Souvent, rassemblés par bandes, les soudrilles et les bonnes pratiques s'abattaient sur une ferme solitaire, vidaient la huche et le poulailler, puis s'en retournaient vers la ville avec leur prise de guerre, embrochée au briquet ou au bancal. Souvent aussi, arrivée aux barrières, l'expédition se terminait par un combat. Les employés de l'octroi et les gendarmes voulaient confisquer le butin et empoigner les fricoteurs ; alors une bataille s'engageait où le soldat rossait avec délice le « cogne » et le « gabelou. » Ces sortes d'amusemens faisaient gémir les maires et les préfets, sans trop irriter Bernadotte. Il prescrivait, toutefois, à son ami Simon de rédiger un ordre du jour, et aussitôt le chef d'état-major se mettait en frais d'éloquence. Il déplorait « le silence ambigu des lois, » blâmait « les percepteurs trop exigeans et les militaires trop emportés, » recommandait enfin aux « guerriers la noble pratique des vertus civiles... » Quant à l'officier, il s'égayait d'une autre manière : lui, recherchait les duels. D'ailleurs, les occasions « d'en découdre » ne faisaient point défaut. Profitant des premières amnisties, quelques émigrés commençaient à reparaître en Bretagne. Très pau-

vres, et regardant d'un œil mélancolique leurs ménils devenus biens nationaux, contraints parfois de prendre à fermage leurs propres domaines, ils avaient rapporté de l'exil beaucoup de morgue et d'arrogantes fureurs. C'était ceux-là surtout que guettait l'officier. Son plaisir était de s'attabler dans une de ces pensions bourgeoises où, insolent et marmiteux, le ci-devant exhalait ses douleurs ; on lui cherchait querelle, on le provoquait, on l'obligeait à se battre, pour lui apprendre, à coups de pointe, toutes les beautés de la Révolution.

Au reste, ces aimables passe-temps de jacobins étaient souvent interrompus par des révoltes de caserne. Les séditions éclataient fréquentes dans les quartiers militaires, et le soldat osait porter la main sur l'officier. A Vannes, la 52e s'était naguère insurgée, réclamant son arriéré de solde. « Payez-nous d'abord ; nous obéirons ensuite ! » S'emparant du drapeau, les mutins s'étaient alors retranchés dans une église, aux cris de : « A bas Bonaparte ! » Leur chef, le colonel Féry, un homme énergique, en avait abattu plusieurs à coups de pistolet; mais il était tombé lui-même, le corps troué par les baïonnettes... On eût dit d'une *orta* de janissaires massacrant leur agha pour obtenir la soupe (1).

Souffrant ainsi et démoralisée, cette Armée de l'Ouest était devenue un ramas de turbulens soudards. De sévères mesures s'imposaient donc pour rétablir sa discipline, et le Premier Consul avait résolu de sévir : il aimait le soldat, mais détestait la soldatesque. Bonaparte, d'ailleurs, appréciait peu ces demi-brigades et leurs exploits de guerre civile. Tant de misères endurées dans le silence des landes fourmillant d'embuscades, dans les fumiers et la vermine du hameau breton, sous les morsures des brises marines et les buées d'un ciel toujours en pleurs, n'étaient payées par lui que de hautaine indifférence. La farouche beauté, la grandeur sauvage de ces bleus déguenillés qui, eux aussi pourtant, avaient sauvé la patrie, ne touchaient pas ce cœur impitoyable à la souffrance et n'estimant que la victoire. Et puis, aux sanglantes boucheries d'un Santerre ou d'un Turreau, même aux brillans faits d'armes d'un Marceau ou d'un Hoche, soldats de la Nation, — Bonaparte préféra toujours la résistance acharnée des La Rochejaquelein et des Charette, champions de la Royauté. Il les proclamait de grands hommes, et

(1) On envoya la 52e demi-brigade en Italie ; elle se montra héroïque au combat de Valeggio.

devait, un jour, les nommer des « géans. » L'ancien élève de Brienne, le camarade des Dampierre, des Castries et des Comminges garda longtemps l'empreinte que surent lui imprimer ses maîtres, les Minimes... Aussi, nul avancement, bien peu de récompenses pour les jacobins, officiers de Bernadotte. Et eux, dédaignés de Bonaparte, le détestaient, lui prodiguaient l'outrage, et, par l'injure, se vengeaient de l'injustice. Le « Corse » leur était devenu un ennemi personnel qu'il fallait déshonorer ou détruire. Dans tous les lieux publics, tables d'hôte, cafés, tabagies, on déversait l'insulte sur son nom exécré : « Un bâtard!... Il était l'enfant naturel d'un ci-devant, de Marbeuf et de la mère La Joie... Un poltron!... Il se garait soigneusement de la mitraille... Un hypocrite!... Il avait, au Caire, adoré Mahomet; il s'agenouillait, maintenant, devant le Pape... Un traître!... Avant de déserter l'Égygte, il avait promis à l'Anglais d'intrôner les Bourbons... Un assassin!... Il avait soudoyé le Turc, meurtrier de Kléber... » Ces ineptes calomnies se débitaient, d'ailleurs, dans la France entière, en ces mille cabarets politiques où l'officier réformé exhalait ses rancœurs impuissantes. Et on les répétait, on les commentait avec frénésie, dans toutes les garnisons qu'occupait l'armée de l'Ouest.

Tout à coup, des instructions venues de Paris avaient terrifié ces « clabaudeurs : » on les allait embarquer, en masse, pour les Antilles. Chaque demi-brigade de la 13e division militaire devait fournir ou compléter un bataillon de 600 hommes; deux escadrons étaient prélevés sur les régimens de cavalerie. Pour les uns, c'était, au bout de la traversée, l'exil à la Martinique ou à la Guadeloupe, mais, pour le plus grand nombre, c'était la mort, à Saint-Domingue... Bonaparte épurait.

Il la voulait mener rondement, l'expédition funeste, son équipée de Saint-Domingue. Escomptant la victoire, il avait divisé déjà la révoltée, ses mornes et ses plaines, ses forêts et ses marigots, en cinq départemens français. Leclerc, le général en chef, un camarade et un beau-frère, voguait en ce moment vers Port-au-Prince, et son épouse l'accompagnait, — Mme Pauline, cette chère « petite poulette » qu'aimait tant à morigéner Bonaparte. Elle devait ramener bientôt son mari peu choyé, — mais dans un triple cercueil, avec, affirma-t-on, tous ses joyaux de merveilleuse cousus dans un linceul... Dès le mois de frimaire, une escadre avait donc emporté 20000 hommes vers les

pays de la fièvre jaune et leurs tombes inglorieuses. Premier convoi seulement, car, dans les eaux de la Penfeld, les vaisseaux de ligne et les frégates aménagées en flûtes attendaient de nouveaux bataillons.

A cette nouvelle, de Vannes à Saint-Servan, un frisson de colère agita les chambrées. Déjà fort mécontens, officiers et soldats s'exaspérèrent. Un mot, — ce mot, hélas! si souvent répété dans l'histoire de notre malheureuse France : « déportation » — courut de bouche en bouche. « Le Corse a peur de nous, et nous déporte! » Il fallut, cependant, obéir, et s'acheminer vers l'arsenal de Brest. Alors, une effrayante désertion; au long du chemin, escouades et pelotons s'émiettèrent : à la caserne de Recouvrance, plus d'un quart de ces condamnés manquait à l'appel. Mais Bonaparte avait prescrit de combler les vides : 1500 hommes, prélevés à nouveau, sur l'armée de Bretagne... Il continuait à épurer.

Un régiment, toutefois, la 82e demi-brigade, était demeuré intact, en sa garnison de Rennes. Le Consul, il est vrai, l'avait tout d'abord désigné pour l'embarquement; mais Bernadotte s'était aussitôt entremis : « ... Ce corps, mon général, se trouve hors d'état d'être employé utilement; il a le plus grand besoin de rester réuni et surveillé pendant quelques mois... » Durant quelques mois? — soit! Et la 82e avait été laissée tranquille, au quartier militaire de Saint-Cyr.

III. — LA 82e DEMI-BRIGADE

C'était pourtant la plus indisciplinée comme la plus mal tenue des neuf demi-brigades d'infanterie, casernées en Bretagne. Formée en 1791, avec l'ancien *Saintonge*, — le régiment à la croix blanche cantonnée de gueules et de sable, de sinople et d'or, — cette 82e s'était très vite acquis de glorieux quartiers de noblesse plébéienne : au siège de Mayence, elle avait « bien mérité de la patrie. » Mais un séjour prolongé au pays des Chouans avait détruit chez cette vaillante ses rares vertus de chevalerie et d'abnégation. Durant plusieurs années, courant de la Manche à la Loire, fouillant la bruyère et la chênaie, la brande et la montagne, pourchassant les gars royaux, les rampans des loges et autres loups de la nuit, elle s'était faite aussi féroce que ces féroces « égorge-bleus. » Au contact du brigand,

le Mayençais, transformé en soudard, avait pillé, lui aussi, et lui aussi massacré : cette Chouannerie pourrissait tout ce qui l'avait touchée. En outre, une mesure détestable du Directoire avait accru le désordre moral. Dans les rangs de la demi-brigade on avait déversé les résidus d'un régiment recruté aux Antilles. Il était en partie composé d'hommes de couleur, et ces noirs se comportaient en vrais nègres marrons. Volontiers, ils prenaient le large et s'en allaient fourrager la campagne; le blanc les imitait : en 1801, la 82e comptait cent cinquante déserteurs.

Elle était mal commandée Pour assagir tant de mauvaises têtes, il aurait fallu l'un de ces « durs à cuire, » de ces glorieux butors qui connaissent à fond toutes les gaietés, toutes les malices, toutes les rubriques de la caserne; bref un soldat comprenant le soldat et s'en faisant comprendre. Mais le chef de brigade, Armand Pinoteau, ignorait tout cela. Ce Charentais, né à Ruffec, provenait des états-majors, et, bourgeois, fils de procureur, en avait adopté les belles manières. Toujours vêtu à l'ordonnance, et, dès l'aube, rasé de frais, avec ses façons de muscadin à épaulettes, il excitait la verve des loqueteux mal peignés de la 82e. On disait de lui qu'il préférait à une bataille la visite de son coiffeur. Envoyé pour mettre de l'ordre dans un corps en plein désarroi, il paperassait beaucoup trop. Son formalisme administratif irritait les officiers : « Un bureaucrate, le citoyen, un gratte-papier; pas un franc militaire!... » Et cependant, c'était un brave. Ses états de service relataient cinq campagnes et des blessures; à trente-trois ans, il était colonel. Instruit, voire lettré, rédigeant d'une plume élégante des rapports excellens, Pinoteau avait dû faire merveille dans les états-majors, en Belgique, en Hollande, en Allemagne. Naguère, adjudant-général aux armées de Sambre-et-Meuse, puis du Rhin, il en connaissait les chefs, — un Jourdan, un Moreau, — fort apprécié lui-même de ces grands hommes de guerre. Les aimant, il les admirait, et croyait partager leur foi politique. Souvent il soupirait sur les misères de l'heure présente, parlait avec tristesse du passé disparu, osait même regretter le défunt Directoire. Oh, la France de fructidor, la République, la Liberté selon Barras — pour lui quel idéal!... Oui, mais songeant aussi à « l'avancement, » Pinoteau n'exprimait ses douleurs qu'avec une sage réserve et des précautions infinies. Ne fallait-il pas devenir général? Rien n'annonçait donc chez le prudent colonel un sectaire, moins

encore l'aspirant au martyre, — et pourtant une étrange aventure allait faire de ce naïf une victime de tyran, un confesseur de la religion jacobine...

Mais si l'honnête Pinoteau n'avait gagné les cœurs en l'enragée demi-brigade, un de ses officiers y était populaire. Excitant ces furieux, le jeune commandant Antoine Couloumy savait mener le régiment au doigt et à l'œil. Bon militaire, assurément. Ses états de service mentionnaient d'honorables faits d'armes; mais, beaucoup plus que ses campagnes, un effronté népotisme avait aidé à sa rapide fortune. En moins de cinq années, l'heureux Limousin avait vu transformer ses galons de sergent en une grosse épaulette : à vingt-neuf ans, il commandait déjà un bataillon. Le hasard, en effet, — cette « chance » dont parlent si souvent les gens d'épée, — lui avait accordé le « parent protecteur; » et quel parent! un montagnard, un régicide, un ancien Directeur, le citoyen Treilhard, aujourd'hui président du tribunal d'appel, à Paris. Pour l'instant, il est vrai, l'oncle et le neveu étaient en délicatesse : histoire d'avancement. Chef de bataillon avant le 18 brumaire, Couloumy convoitait, maintenant, un grade de colonel; mais, Bonaparte sollicité par le parent avait fait la sourde oreille :... trop jeunet, le neveu, et pas assez de campagnes! Ce bel Antoine avait alors crié à l'injustice, proféré des plaintes, dégoisé des menaces. Pour capter la faveur de tant d'officiers jacobins, il se disait plus jacobin qu'eux tous. A la caserne de Saint-Cyr, dans les pensions et les estaminets, il prodiguait l'outrage au nom du Premier Consul : « Un coquin, un scélérat! Ses fonctionnaires sont des voleurs! Ils mettent dans leurs poches l'argent destiné au soldat... Osons donc nous réunir et marcher sur Paris, baïonnettes en avant! Nous brûlerons tout sur notre passage, et nous culbuterons le despote : » bref, des propos d'énergumène. Un jour même, cet insulteur s'était écrié, en public : « Nous réclamons un bon patriote pour enfoncer le poignard au sein du bandit corse! » Les camarades auraient dû lui imposer silence; mais, forcenés autant que lui, ils approuvaient et ils faisaient chorus.

Étranges physionomies, en vérité, ces rudes traqueurs de chouans qu'avaient alourdis, fourbus, éreintés leurs incessantes battues! Un curieux mémoire de Pinoteau nous en a transmis le portrait peu flatteur. D'aucuns, complètement illettrés, ne savaient pas même écrire; d'autres, habitués des basses tavernes,

se comportaient en scandaleux ivrognes; plusieurs enfin, lieutenans ou capitaines de cinquante ans, se faisaient trop âgés. La mise en réforme menaçait donc ces cheveux gris, ces trognes que balafraient les rides... La mise en réforme! — l'épouvante, en ces jours-là, de tous les vieux qu'avaient appesantis leurs campagnes, de tous les jeunes qu'avaient mutilés les combats. D'ailleurs, elle atteignait, arbitraire et sournoise, les militaires qui déplaisaient. Le Directoire en avait usé sans mesure; Bonaparte en abusait sans scrupules. Plus de jacobins dans ses armées! Et cette 82ᵉ, qui était jacobine tout entière! Aussi, comme on y détestait le « nabot, » le « pygmée, » l' « embryon bâtardé de la Corse! » Mais aux trivialités ordurières de leurs injures, ces abrupts grognards mêlaient souvent un nom, espoir de leur haine : Moreau.

En garnison à Rennes depuis assez longtemps, beaucoup d'officiers de la demi-brigade s'y étaient mariés. Or, Moreau était populaire en cette ville, et très aimé d'une bourgeoisie frondeuse, patriote et républicaine. On s'y rappelait avec plaisir l'étudiant tapageur, le prévôt de droit, le « général du parlement, » qui, jadis, lors des émeutes de 1789, avait si bien crossé les « paltoquets à particule. » On s'y souvenait aussi du commandant de volontaires, entraînant une ardente jeunesse vers la frontière, à la victoire... Oh, celui-ci n'était pas comme « l'autre » un étranger, mais bien un vrai Français de France; mieux encore, un Morlaisien, un Breton bretonnant!... Heureux d'une telle popularité, Moreau la cultivait avec soin. Depuis dix ans (sa correspondance en fournit la preuve), il s'était fait le protecteur, le patron, le banquier des Breiz et des Gallos de sa chère Armorique. Sa porte, ni sa bourse ne leur étaient jamais fermées. Toujours très bon enfant avec les humbles, le général se montrait camarade avec tous ses « pays. » Il avait dressé sa femme et sa belle-mère à les bien recevoir, et les deux grincheuses créoles se mettaient en frais de coquetterie pour le Morlaisien, le Léonard, le Rennais, le Malouin. On les invitait aux soirées de gala où venait chanter Elleviou, — encore un « pays, » ce ténor; on leur faisait tirer le chevreuil dans les réserves de Grosbois. En outre, à certains jours, un repas bretonnant : Moreau s'en allait dîner, à Chaillot, chez le citoyen Rupérou, juge au tribunal de cassation, un « Minos » des Côtes-du-Nord. Là, il se rencontrait avec les Gandon et les Ginguené, les Lanjuinais et les Kervelegan. On buvait du cidre,

on mangeait de la cochonaille, on patoisait, on celtisait, on breyzardait; on politiquait aussi. Mille anecdotes vantant la bonhomie du « fameux capitaine, » son peu de morgue, ses badineries familières ou grivoises, la simplicité de ses façons et de sa mise, son modeste habit brun, son goût pour la pipe et la bière, le lit de camp où il se plaisait à dormir, se racontaient en la Bretagne émue, et, amplifiées dans les maisons bourgeoises, éveillaient un formidable écho dans les casernes... « Ah, si Moreau voulait! »

... Oui, « si Moreau voulait! » un vœu gros de menaces, qu'on murmurait en bien des régimens... Chose étrange : Napoléon Bonaparte qui, dans les mirages du passé, nous apparaît comme le dévot des incessantes batailles, l'homme des guerres sans répit et sans fin, passait en 1802 pour un être pacifique, préférant le repos à l'action, le fonctionnaire à l'officier. Soldats et généraux lui reprochaient de les avoir trompés, en remplaçant par des « bureaucrates » les « avocats » du Directoire. Ce nouveau régime de hauts commis et de méticuleux paperassiers les révoltait : ils avaient espéré un gouvernement du sabre, sans contrôle. L'œuvre politique du Premier Consul, son relèvement moral de la nation, sa paix « sociale, religieuse, continentale, maritime » les trouvaient indifférens; ils ne comprenaient pas. Non : c'était pour eux la « paix, » un mot qu abominaient leurs ambitions déçues, leur convoitises inassouvies. Ils se disaient qu'avec ce rigoriste, cet observateur des règlemens, cet éplucheur de comptes, ce fanfaron d'intégrité, l'avancement allait se faire pénible, et le métier des armes devenir un mauvais métier. Ils regrettaient les rapides et stupéfiantes promotions d'autrefois : capitaine en nivôse, divisionnaire en fructidor! Ils regrettaient aussi les butinantes houssarderies, la guerre enrichissant la guerre, les conquêtes, les dévastations lucratives. Oh, les belles années, celles de la Convention, surtout du Directoire, pour qui voulait oser, pour qui savait agir! On avait quitté son village, Nicaise en souquenille, et dix-huit mois plus tard, Scipion galonné d'or, on achetait à la République les abjectes dépouilles de l'émigré. On acquérait alors maisons de ville et de campagne; on les garnissait d'argenterie batave, de mobiliers kaiserlicks, de tableaux cisalpins. C'est que, durant ce temps, on avait affranchi « les peuples ilotes, » et rendu des esclaves à la Nature et à la Liberté. Les Vandamme et les Brune, les Mas-

séna et les Augereau avaient ainsi bien mérité de la patrie. Moreau lui-même, l'intègre et pur Moreau, avait très souvent « houssardé : » sa vertu était d'un Danton, beaucoup plus que d'un Robespierre. N'ayant pour bien patrimonial qu'un revenu de 800 francs, il possédait maintenant un hôtel à Paris, un château à Grosbois et quelque cent mille livres de rentes : dépouilles opimes, gagnées à détruire les tyrans. Mais personne, sauf l'ingrat Consul, ne les reprochait à ce « dernier des Romains, » et d'aucuns voyaient en lui le modèle accompli du héros... Car ils étaient nombreux les officiers pour qui cet homme semblait incarner la science et le génie militaires, l'honneur et la gloire de la Nation. Leur injuste engouement le comparait à Bonaparte : celui-ci, téméraire, faiseur d'entreprises hasardées, victorieux de par la fortune, sacrifiant sans pitié la « chair à canon, » bourreau de ses armées; celui-là réfléchi, pratiquant les méthodes scientifiques, vainqueur de par ses calculs, ménager de la vie humaine, et vraiment « père de ses soldats... »

« Ah! si Moreau voulait!... » Un simple mot de lui, affirmaient ses admirateurs, suffirait à soulever tous les régimens. On détruirait ainsi l'usurpation consulaire; on fusillerait ou l'on déporterait le despote; on proclamerait Moreau dictateur, et Moreau, cette âme antique, réunirait la Convention... La Convention ! En vérité, l'historien demeure stupéfait, quand, dans les documens de cette époque, il voit se formuler un pareil vœu. Et cependant, c'était bien à la Convention que rêvaient, en la fumée des tabagies, vêtus de la redingote bourgeoise et coiffés du chapeau à étoiles, un Argout, un Sabathier, un Sandoz-Laroche et autres généraux mis en réforme. Et c'était à la Convention que songeaient les déportés de l'Armée de l'Ouest, les critiqueurs, les cabaleurs de la 82ᵉ : la Convention rétablie par Moreau !...

« Ah ! si Moreau voulait !... » Pourtant, on le savait prudent jusqu'à l'indécision, manquant de volonté, — même dans la bataille, — général des retraites et non des offensives, menant d'ailleurs sa vie comme il dirigeait ses campagnes, répugnant aux aventures, à l'action, à l'audace, et souffrant aujourd'hui dans sa vanité ombrageuse et jalouse bien plus qu'en son orgueil et qu'en son ambition. Oui, mais on le savait aussi exaspéré par la haine, enclin comme tous les faibles aux coups de tête désespérés, et, grand de cœur, sinon de caractère, tout à fait incapable de lâche vilenie. On pouvait donc agir sur ce débile courage,

compromettre malgré lui cet homme hésitant, le jeter dans une entreprise où il devrait lutter, le contraindre à combattre en se défendant soi-même... « Ah! si Moreau voulait! » Eh bien, il fallait l'obliger à vouloir.

Soudain, une grosse nouvelle mit en émoi la 82e : le chef Pinoteau venait de partir brusquement pour Paris. Il était allé, disait-on, exposer à Bonaparte la détresse de sa demi-brigade; on attendit son retour avec inquiétude... Son absence fut de courte durée; vers le milieu de floréal, il reprenait son service à la caserne de Saint-Cyr. Ses officiers l'interrogèrent : « Avait-il parlé au Consul?... Serait-on déporté?... Toucherait-on au moins l'arriéré de la solde?... » Lui se montrait furieux, et mâchonnait de rageuses réponses : « Non, il n'avait pu voir le Consul: ce cadet-là se garait soigneusement des visites importunes!... Ah, vous réclamez l'arriéré de vos soldes? Vous ne l'obtiendrez pas. Vingt fois, je me suis présenté dans les bureaux de la Guerre: on m'a toujours renvoyé aux calendes grecques! Du reste, avec quel argent vous payerait-on? Le Trésor est à sec; on y vole et on y pille; à bientôt la banqueroute! » Puis, faisant le mystérieux, l'important, l'homme qui détient de redoutables secrets : « Mais patience! Tout cela ne peut continuer bien longtemps. De graves événemens se préparent. Une révolution est dans l'air. Avant la fin de l'année, leur gouvernement doit être anéanti!... » Qui donc avait ainsi transformé en « anarchiste » militant ce timide et platonique républicain, en loup enragé ce chien trop débonnaire?... On savait qu'à Paris Pinoteau avait fréquenté Bernadotte; on connaissait aussi ses relations avec Moreau : on commenta l'énigme de ses paroles; chacun les amplifia. Alors l'agitation s'accrut dans la demi-brigade; les propos insulteurs se chargèrent de menaces : « Il fallait en finir avec le Corse!... Moreau se décidait à tirer le sabre!... »

C'était l'instant où les courriers des ministres apportaient à Rennes la question posée au peuple français :

« *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* »

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA
RÉFORME PARLEMENTAIRE

I

Ce n'est assurément faire preuve ni d'une bien grande originalité d'esprit, ni d'une bien grande force de conception politique, — étant donnée la déconsidération générale dont est frappé le régime parlementaire ou, pour ne point exagérer, son état aigu, le parlementarisme, — que de prêcher et, si les circonstances le permettent, d'entreprendre « la réforme parlementaire. » De cette réforme, tout le monde, depuis longtemps, hors du parlement et, depuis quelques années, le parlement luimême, semble reconnaître l'urgence (1). Déjà, la Chambre pré-

(1) Tout le monde, non seulement en France, mais partout. J'ai eu précédemment l'occasion de citer quelques ouvrages, récemment publiés, d'auteurs italiens : MM. Siliprandi, Vidari, Pagano, de Gualtieri, Milesi. — Il y faudrait ajouter, dans la même langue, ceux de MM. Morini : *Corruzione parlamentare, mali e rimedi;* Milan, 1895; Lombardo Pellegrino, *La questione del parlamentarismo;* Florence, 1896; Boriosi, *Il parlamentarismo in Italia;* Macerata, 1900. — En Espagne, outre le livre, plus ancien et souvent cité, de don Gumersindo de Azcarate : *El Regimen parlamentario en la practica* (Madrid, 1885), un volume, qui n'est guère qu'un recueil d'articles, de M. J. Cascales y Muñoz : *El Problema politico al inaugurarse el siglo XX*, dont le principal morceau a pour titre : *El Regimen parlamentario y el funcionarismo;* et qui ne tire pas son moindre intérêt d'une préface assez développée du ministre démissionnaire D. José Canalejas y Méndez; Madrid, 1902. — L'Allemagne peut être représentée, dans cette bibliothèque choisie, par la 3e édition de l'étude réaliste de Bucher, *Der Parlamentarismus wie er ist;* Stuttgart, 1894; et, à un point de vue spécial, où du reste nous serons amenés à nous placer ici, par la brochure-programme de Kautsky : *Parlamentarismus, Volksgesetzgebung und Sozialdemokratie;* Stuttgart, 1893. — Joignez-y, à titre de curiosités, sur le parlement anglais, *Parliamentary pictures and personalities* (notices par Cox); Londres, 1893; sur le parlement français : *Das Palais-Bourbon. Bilder aus dem*

cédente, celle de 1898, lorsque, à peine née, elle se fut, à propos de la « vérification des pouvoirs, » regardée au miroir déformant du suffrage universel inorganique réfracté par le scrutin d'arrondissement, avait comme reculé devant sa propre image. Dans les deux mois de la courte session, en quelque sorte préparatoire, qu'elle tint pour « faire connaissance, » pour se constituer, dans les seuls mois de juin et de juillet, elle vit éclore, elle fit éclore quatorze propositions de loi, qui toutes tendaient à la purifier en ses origines. Ce qu'il en advint, Dieu le sait, et chacun s'en doute : rien ou presque rien.

A peine née, elle aussi, et dans l'accomplissement de cette même besogne de validation et d'invalidation, la Chambre de 1902 s'est entrevue, et elle ne s'est pas trouvée belle. Elle a senti que, toute chaude encore de la lutte et toute frémissante de passion mal apaisée, elle n'était à aucun degré qualifiée pour une œuvre de justice. Chaque fois que, dans le cours du débat, selon que la personne en cause était de la majorité ou de la minorité, elle a changé sa procédure ou retourné sa jurisprudence, aussitôt elle en a éprouvé comme un soudain repentir et comme une confusion secrète. Elle le faisait, parce que le premier mouvement était le plus fort; mais elle se savait au fond mauvais gré et se gardait un peu rancune de l'avoir fait. A ce moment, elle eût volontiers, ou du moins beaucoup de ses membres eussent sans difficulté abandonné une prérogative aussi compromettante. Mais tel est l'admirable arrangement de nos institutions, que la Chambre ne peut pas d'elle-même et à elle seule renoncer à ce droit, le plus personnel de tous et celui de tous qu'elle devrait pouvoir lâcher ou retenir le plus aisément. Pour décider que, désormais, il ne serait plus procédé par elle, mais, comme en d'autres pays, par une cour ou un tribunal, à cet acte éminemment judiciaire ou juridique de la « vérification des pouvoirs, » on ne peut rester à Paris, il faut aller à Versailles; ce n'est pas la Chambre qui est compétente, c'est le Congrès ; et ce n'est pas le règlement de la Chambre qu'il s'agit de modifier, il ne s'agit de rien de moins que de reviser la constitution. La loi qui régit l'élection des députés n'est pas constitutionnelle ; mais ce point particulier l'est explicitement.

französischen Parlamentsleben, par Herzl; Leipsig, 1895; et voyez, pour plus de détails, le *Wegweiser durch die neuere Litteratur der Rechts-und Staatswissenschaften*, d'Otto Mühlbrecht, t. II (1893-1900); Berlin, 1901.

Je vois bien à quelle pensée de méfiance ont obéi les auteurs de ce bienheureux texte : ils n'ont pas voulu que le gouvernement pût, par ses juges, avoir une main « sur les libres choix de la souveraineté populaire ; » mais, dans leur probité candide, ils n'ont pas réfléchi, ces hommes d'un autre temps, qu'il y pourrait avoir les deux mains par ses mamelouks. Peut-être les choses en viendront-elles ainsi à cette extrémité qu'il serait plus simple de ne faire nommer au suffrage soi-disant universel que les trois quarts des membres de la Chambre : le dernier quart serait ensuite nommé par la majorité, sur la désignation du ministère de l'Intérieur ! — Toujours est-il, en attendant, que voilà une réforme, — le transfert de la vérification des pouvoirs à un tribunal, à une cour ou à une section de cour, — qui trouverait dans la Chambre même un accueil favorable, et qu'il est impossible de faire sans toucher à la constitution; mais que l'on devrait faire pourtant; que l'on voudrait faire; qu'un jour ou l'autre, il faudra faire.

En voilà une, mais combien n'y en a-t-il pas, de toutes tailles, petites et grosses, et d'abord rien que dans le règlement de la Chambre ? Il est devenu pour ainsi dire de style dans les discours présidentiels, en prenant possession du fauteuil à l'ouverture de chaque session ordinaire, de promettre aux hommes de bonne volonté une active collaboration, à l'effet louable d'améliorer « les méthodes de travail » parlementaires. Le fait est qu'elles ont singulièrement besoin d'être améliorées; si singulièrement que quiconque a l'expérience et l'habitude d'un « travail méthodique » ne comprime pas sans peine une folle envie de rire ou une envie terrible de se fâcher, — affaire de tempérament, — quand il compare à ce qu'est un travail méthodique ce que sont ces « méthodes de travail ! » — Et les procédés de scrutin, le vote par procuration, des députés les uns pour les autres, d'un député pour dix ou vingt autres, car il en est qui, solidement postés derrière leur pupitre chargé de plusieurs rangs de boîtes, étalant aux yeux de la galerie la confiance de leurs collègues, ont l'air méditatif d'un organiste à son clavier, ou l'air affairé d'un buvetier devant ses assiettes ! — Et, se joignant à l'abus du vote par procuration, en dégageant, en développant les fâcheuses conséquences, l'abus du scrutin public, avec ses pointages, ses rectifications, ces espèces de *post-scriptum*, ces *errata* qui parfois le renversent : « M. X..., porté comme ayant voté *contre*,

déclare avoir voulu voter *pour*... M. Y..., porté comme ayant voté *pour*, déclare s'être abstenu... »

M. X..., d'ailleurs, aussi bien que M. Y..., trouble d'une déclaration inexacte la limpide véracité de l'*Officiel*. M. X... voulait peut-être voter *pour*, mais son « boîtier » mal instruit l'a fait voter contre, et M. Y... avait une raison de s'abstenir que ledit « boîtier » ne connaissait pas. De là un embrouillamini, des complications, dont il n'est pas jusqu'au personnel, secrétaires-rédacteurs, employés du bureau des procès-verbaux, huissiers même, qui ne souffre et ne se plaigne. Tout le monde donc, et tous les partis sont d'avis que là-dessus, et sur le règlement en général, il y a à redire et à refaire, et beaucoup, et vite. De deux côtés surtout on paraît s'en être inquiété, je veux dire s'en être occupé ; et peut-être, si les grandes choses, — ce que notre médiocrité appelle de grandes choses, — ont de petits commencemens, est-ce de ce petit commencement que la législature nouvelle tirera son caractère et prendra son orientation.

Tous les partis, encore une fois, s'en mêlent, mais surtout deux partis, dont le groupe socialiste forme l'un, et non le moins ardent ni le moins pressé. (Bien entendu, il n'est question ici que des socialistes de gouvernement, ministériels et parlementaires.) L'un des chefs de ce groupe, pas très nombreux, mais très résolu, très discipliné, on pourrait dire le plus hiérarchisé, par conséquent le mieux organisé de tous, son délégué à la parole, M. Jean Jaurès, s'est hâté de saisir la première occasion de révéler ses sentimens et ses desseins. Le principal semble être, pour l'instant, — on a pu le voir lors de l'élection de la commission du Gaz parisien, — de changer radicalement le mode de nomination des commissions, et, tandis qu'elles étaient jusqu'à présent nommées par la Chambre divisée en onze bureaux tirés au sort, de les faire nommer dorénavant par la Chambre tout entière en séance publique. Ce n'est qu'une modification au règlement; ce serait toute une transformation de régime; et c'est bien parce qu'ils veulent cette transformation de régime que les socialistes proposent cette modification au règlement. Ils ont, au surplus, le mérite de ne pas dissimuler; et, pas plus tard que le 5 juillet, dans la crainte sans doute d'être devancés ou contrariés, voici ce qu'ils nous faisaient savoir par un de leurs journaux, *l'Aurore*, qui peut en la circonstance être tenu pour une source certaine :

Le groupe socialiste s'est réuni hier sous la présidence du citoyen Labussière.

Il a entendu un exposé très intéressant fait par le citoyen de Pressensé sur les règlemens des divers parlemens européens dans lesquels les commissions sont nommées par les Chambres et non par les bureaux. Ces commissions admettent toujours la représentation des minorités.

Le citoyen de Pressensé a été chargé d'élaborer un projet de modification du règlement de la Chambre, qui sera présenté au groupe dès la rentrée.

Puis *l'Aurore* entourait ce communiqué, signé du secrétaire du groupe, M. Marius Devèze, de commentaires précieux, et, malgré leur concision, richement fourrés de doctrine et d'histoire :

Ajoutons, — c'est le journal qui l'ajoute, — que le citoyen de Pressensé entend procéder à une refonte complète du règlement de la Chambre. Le règlement vieillot que ses auteurs empruntèrent en grande partie aux traditions des assemblées cléricales et aux règles en usage jadis dans les grandes réunions du clergé est moins que jamais en rapport avec les nécessités parlementaires et politiques d'une démocratie. Le projet du citoyen de Pressensé sera soumis au groupe dans les premiers jours de novembre.

Ainsi le plan des socialistes est : 1° de substituer aux commissions nommées par les bureaux des commissions nommées par les Chambres; 2° de procéder à une refonte complète du règlement de la Chambre des députés. Telle est, au moins, l'intention de notre très distingué confrère et collaborateur, M. Francis de Pressensé, qui est aujourd'hui le théoricien du « parti de la révolution sociale, » dont M. Jaurès est l'orateur, M. Millerand l'homme d'État, et M. Aristide Briand le tacticien. Mais pourquoi cette « refonte complète » du règlement? Pour en expulser jusqu'aux dernières traces d'esprit et de rituel « clérical, » ces formules gelées et ces gestes figés depuis « les grandes assemblées de l'Église de France » en une sorte de liturgie mal laïcisée; pour mettre le règlement de la Chambre « en rapport avec les nécessités parlementaires et politiques d'une démocratie. »

Et il y a bien, dans le texte, le mot « parlementaires; » mais reste à savoir ce que sont, dans la pensée du groupe socialiste et notamment de M. de Pressensé, « les nécessités parlementaires et politiques d'une démocratie, » et ce que serait, par conséquent, le régime parlementaire « mis en rapport avec elles, » en bon

français fondé sur elles, au moyen d'une « refonte complète du règlement. » L'article 1er de ce règlement renouvelé nous l'indique assez clairement : les commissions seraient nommées par la Chambre, et vraisemblablement il y aurait autant de commissions que de ministères; on se rapprocherait donc du système conventionnel; et l'on s'écarterait d'autant du régime parlementaire. Les socialistes ne le disent pas, mais ce qu'ils disent nous autorise à le dire : les nécessités parlementaires et politiques d'une démocratie, entendues comme ils les entendent, c'est la *démocratie absolue,* c'est le *parlementarisme illimité.* Or, la démocratie étant, par essence et par définition, un régime de justice et d'égalité entre les élémens de la société, et le parlementarisme, un régime de relation et d'équilibre entre les organes de l'État, leur manière de réformer démocratiquement le parlementarisme en le « refondant complètement, » c'est donc, en en laissant subsister l'apparence, d'en détruire la réalité.

L'autre parti, au contraire, — ou plutôt ce n'est pas un parti, mais un groupe composé d'hommes de tous les partis et réunis expressément, exclusivement à cette unique fin, la réforme parlementaire, — l'autre groupe ne veut pas qu'on nous ramène, ni le parlement, ni la France, au système conventionnel, qui n'est que l'organisation du despotisme collectif. Il ne veut pas plus de six cents tyrans que d'un seul, et il en voudrait sans doute moins encore, puisqu'ils seraient six cents au lieu d'un, si le tyrannie était divisible, et si, à six cents têtes ou à une seule, ce n'était pas toujours la tyrannie. Quelque démocrates que fassent profession d'être tels ou tels de ses adhérens et la plupart d'entre eux, quelque parlementaires qu'ils soient tous, ils préfèrent à la démocratie absolue la démocratie constitutionnelle; au parlementarisme illimité, le parlementarisme limité.

Certes, ils croient d'une foi sincère que le régime parlementaire, le vrai, — s'il n'est peut-être pas, comme quelques-uns l'avancent, la forme nécessaire, indispensable et adéquate d'un bon régime politique, — en est du moins, à de certaines conditions, une des formes possibles, acceptables et pas trop inégales; mais encore faut-il que ce soit le vrai régime parlementaire; et il faut, pour que ce soit lui, que ces conditions soient remplies.

Ils ne cessent pas de professer que le régime parlementaire est probablement, dans l'état de l'Europe occidentale au début du xxe siècle, celle de ces formes qui convient le mieux, qu'il

est le moins difficile d'adapter; mais encore faut-il qu'elle soit adaptée, et mise, non point seulement « en rapport avec les nécessités politiques d'une démocratie, » mais, pour ce qui est de la France, en harmonie avec les circonstances politiques, économiques et sociales de la France de 1900. Convaincus, comme ils le sont, que le régime parlementaire est essentiellement un régime de relation et d'équilibre, lequel équilibre ne saurait être obtenu et maintenu entre les organes de l'État que par la limitation réciproque des devoirs et des pouvoirs, ils ne se proposent pas de « refondre complètement le parlementarisme » en vue de donner, dans l'État, la toute-puissance à la Chambre, ni, dans la Chambre, la toute-puissance à la majorité; mais simplement de réformer avec prudence le parlementarisme, en vue de restaurer ou d'instaurer le vrai régime parlementaire : aucun organe impuissant, aucun tout-puissant; aucun parti sacrifié, aucun déifié. Il leur importe peu de sauver les apparences, c'est la réalité qu'ils ne consentent pas à perdre : aussi songent-ils, non à détruire le parlementarisme, mais à le construire. Et ils savent bien que construire ou restaurer le régime parlementaire; et, pour le restaurer, le réformer; et, pour le réformer, le limiter; que tout cela ni rien de cela n'est œuvre commode, ni tâche d'un jour, d'un effort et d'un outil; qu'on n'y parviendra pas d'une traite et en bloc; qu'une « refonte, » si complète soit-elle, du règlement de la Chambre n'y suffira pas; et que ce ne sera pas trop de l'attaquer, simultanément ou successivement, dans et par le règlement, les lois et la constitution.

II

Toute la doctrine et tout le programme tiennent dans cette formule : « Changer en un parlementarisme limité et régulier le parlementarisme illimité et arbitraire dont les excès discréditeraient à la fois le régime parlementaire et la République elle-même; » tout le plan d'action peut tenir dans une seconde formule: attaquer la besogne, qui sera longue et lourde, simultanément ou successivement, par le règlement, les lois et la constitution. Mais ce n'est pas serrer assez les termes et il faut maintenant préciser.

Nous avons dit ailleurs que, pour nous, la réforme nécessaire

et urgente se condensait, se concentrait en quatre ou cinq articles :

1° Le Président de la République élu par les Conseils généraux;
2° Les ministres pris hors des Chambres;
3° Le parlementarisme limité: *a*) dans son omnipotence, par une Cour suprême; *b*) dans son incompétence, par un Conseil d'État légisprudent:
4° La magistrature et l'administration affranchies de la servitude parlementaire;
5° Les Finances et les Travaux publics défendus des exigences parlementaires.

Transposant dans le langage législatif les mêmes propositions pour aller au même but, nous sommes résolus à demander:

1° Que le Président de la République soit élu, non plus par les deux Chambres assemblées en Congrès, mais par un collège électoral, spécial et plus vaste (sur la formation et la composition duquel nous nous expliquerons plus loin);
2° Qu'il y ait incompatibilité entre le mandat de sénateur ou de député et la fonction de ministre;
3° Que la juridiction administrative du Conseil d'État soit ou totalement supprimée ou considérablement réduite, et que, par compensation, ses attributions en tant que « Conseil » soient considérablement augmentées, sa participation technique à la rédaction des lois, rendue obligatoire;
4° Qu'il soit institué une Cour Suprême de France, à l'exemple de la Cour Suprême des États-Unis;
5° Que, dans tous les cas où peut se trouver engagée une dépense, l'initiative soit ôtée aux sénateurs et députés, et réservée au gouvernement seul, qui seul a la responsabilité.

Précisons davantage encore : l'action ainsi définie, sur quel point tout d'abord l'engagera-t-on ? dans quel ordre la conduira-t-on? S'il y a lieu de l'entreprendre, simultanément ou successivement, dans et par le règlement, dans et par les lois, dans et par la constitution, sera-ce simultanément, sera-ce successivement? Et si c'est, comme en effet ce doit l'être, successivement, par où, par quoi commencera-t-on? Sera-ce par le règlement? ou par les lois? ou par la constitution? *A priori*, la bonne méthode paraît être, ici comme partout, d'aller du plus simple au plus compliqué, et le plus simple paraît être de commencer par le règlement. De là une dernière question : quelles sont celles de ces réformes partielles, composantes et constitutives de la réforme parlementaire, qui peuvent se faire

par voie de modification au règlement; celles qui exigent une loi; et celles qui ne peuvent être faites qu'en revisant la constitution?

De la première espèce, la plus simple, — réformes dans et par le règlement, — à la vérité, il n'y en a qu'une. Je dis des cinq réformes comprises dans les propositions ci-dessus, et ne veux point dire du tout qu'il n'y ait pas d'autres retouches à apporter au règlement pour améliorer le travail parlementaire; nous estimons au contraire qu'il y en a plusieurs, et nous essaierons de les faire; mais il n'y a qu'une de nos cinq réformes coordonnées et convergentes qui ne réclame pas plus qu'une simple modification au règlement: c'est la restriction de l'initiative parlementaire en matière de crédits.

Encore n'est-il pas très certain que ceux qui la redoutent et qui la repoussent ne tentent de s'en débarrasser tout de suite en soulevant une objection constitutionnelle. La loi constitutionnelle du 25 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics, stipule, remarqueront-ils, en son article 3, que : « le Président de la République a l'initiative des lois, *concurremment avec les membres des deux Chambres.* » L'initiative des membres des deux Chambres est donc inscrite en toutes lettres dans la constitution, qui ne distingue pas entre les lois entraînant de nouvelles dépenses et des lois n'en entraînant point; et donc on ne saurait enlever aux membres des deux Chambres cette initiative avant de l'avoir effacée et autrement qu'en l'effaçant de la constitution. — Nons ne feindrons pas de nier ce que cet argument aurait de spécieux, mais nous lui opposons à l'avance un argument de fait. Le règlement de la Chambre des députés présentement en application contient un paragraphe et un article, — le dernier paragraphe de l'article 51 et l'article 51 *bis*, — ajoutés en vertu d'une résolution du 16 mars 1900 et qui portent, l'article 51: « En ce qui touche la loi du budget, aucun amendement ou article additionnel tendant à augmenter les dépenses ne peut être déposé après les trois séances qui suivent la distribution du rapport dans lequel figure le chapitre visé; » l'article 51 *bis:* « Aucune proposition tendant, soit à des augmentations de traitemens, d'indemnités ou de pensions, soit à des créations de services, d'emplois, de pensions, ou à leur extension en dehors des limites prévues par les lois en vigueur, ne peut être faite sous forme d'amendement ou d'article additionnel au budget.»

C'est, si je ne me trompe, ce que l'on a appelé, du nom de son auteur, l'amendement Berthelot; et il est excellent en principe : on ne peut lui reprocher que de n'être pas assez radical. Il n'y a qu'à le reprendre et à lui donner de l'accent. Quiconque le fera est assuré d'être suivi par une grande partie de la Chambre et par l'opinion presque tout entière : à peine lui manquera-t-il l'approbation des aspirans fonctionnaires; mais il aura l'applaudissement des contribuables, qui sont citoyens et électeurs eux aussi, et méritent, eux aussi, des égards.

La nuance ne m'échappe pas, et je vois parfaitement que dans les articles 51 et 51 *bis*, dans l'amendement Berthelot, il ne s'agit que de la procédure ou de la forme; mais, qui ne sent que la forme y lie le fond, et, dans la modification à faire, il s'agit du fond; mais est-il impossible d'y lier le fond à la forme? Il reste, Dieu merci, dans la Chambre assez d'habiles gens, de parlementaires avisés et expérimentés, pour tirer parti de ce précédent et trouver un expédient. La prime de popularité offerte à qui fera adopter l'amendement libérateur est assez forte pour stimuler l'ingénieuse rivalité des représentans du peuple. Aussi bien se lèvent-ils à droite et à gauche. MM. Plichon et Xavier Reille ont leur projet de résolution, et M. Jules Roche a le sien, qui reproduit, je crois, une disposition de la constitution canadienne.

Nous-même, nous avions pensé à copier littéralement et à présenter le texte de l'*act* anglais de 1706; mais, act anglais ou constitution canadienne ou rédaction toute nouvelle, il n'importe : l'important, c'est d'aboutir. L'act anglais a cet avantage qu'en même temps qu'un texte catégorique il fournit un argument décisif en réponse à une deuxième objection qui pourrait être faite, plus générale encore que l'autre, et qui serait qu'une pareille mesure affaiblit et diminue le parlement, humiliant, avec lui et en lui, « la souveraineté nationale. »

Mais le parlement anglais de 1706 était-il par hasard un parlement d'humeur à laisser humilier la nation en lui, et, par hasard, depuis 1706, le parlement anglais serait-il un parlement affaibli et diminué? Si l'exemple ne suffit pas à apaiser les inquiétudes du plus jaloux de nos parlementaires, c'est qu'alors il est plus parlementaire que le parlement anglais lui-même, et nous ne savons s'il faudrait davantage s'en réjouir ou s'en affliger. Car nous savons de science certaine et indubitable qu'il faut en

finir une bonne fois avec les fantaisies budgétaires; que le Trésor n'en peut mais; que le ministre des Finances y perd son latin ou, ce qui est pis dans l'espèce, son arithmétique; que percepteurs des contributions directes, receveurs des contributions indirectes, de l'enregistrement et des douanes, grattent le fond de leurs tiroirs; que la vis fiscale ne tourne plus, et que la matière imposable est aplatie, desséchée, épuisée. Cependant il ne s'est pour ainsi dire passé aucune des vingt-trois ou vingt-quatre séances tenues jusqu'ici par la Chambre sans qu'on ait « distribué » quelque proposition de loi « tendant à accorder à l'arrondissement de X..., dévasté par la grêle, une indemnité de 500 000 francs; » nous en avons compté une trentaine, et « compté » est le mot, puisque 30 à 500 000 francs, cela ferait 15 millions. O vous, hommes vertueux qui poursuivez impitoyablement sous ses travestissemens protéiformes la corruption électorale subtile et prompte à s'infiltrer, ne l'apercevez-vous pas, ne l'arrêterez-vous pas? Encore si c'était tout, cette grêle de propositions à propos de grêle; mais les chemins de fer électoraux, les travaux publics d'utilité quasi privée, les créations, amplifications, multiplications, dédoublemens et redoublemens d'offices, de places, d'emplois sportulaires! Nous sommes, quant à nous, décidés à ne pas nous faire les complices de ce gaspillage qui confine au pillage, et nous espérons avoir montré l'inanité de l'objection constitutionnelle et de l'objection parlementaire contre la mesure qui l'empêcherait. Mais cette inanité ne fût-elle pas démontrée, et dût-on, pour refréner l'initiative budgétivore des Chambres, reviser la constitution, que nous ne reculerions pas, nous n'hésiterions pas, nous dirions : soit, revisons donc; et sur ce point déjà, sur ce point d'abord, par une modification au règlement, si c'est possible, par une revision de la constitution, si l'on ne peut faire différemment, limitons le parlementarisme.

Deux autres réformes, sur les cinq qui assureraient la réforme parlementaire, peuvent, en tout cas, se faire par voie législative. L'une consiste à déclarer incompatibles les fonctions de ministre et le mandat de sénateur ou de député. J'ai à plusieurs reprises expliqué pourquoi, en France, dans les circonstances actuelles, les hommes étant ce qu'ils sont et les choses ce qu'elles sont, les ministres ne devraient pas être pris dans les Chambres et tous les ministres ne devraient pas être tous les jours en contact

avec les Chambres. Avec les ministres pris dans les Chambres, trop de *ministrables*, trop peu de *ministrés*, et, pour qu'il y en ait davantage, trop de chutes de ministères; trop de changemens, sinon de changemens, et, sinon de bouleversemens, trop de renversemens; trop de marchandage et trop de compagnonnage. Trop de politique, — si cela n'est pas tout bonnement de l'intrigue, — et trop peu d'administration ; trop d'éloquence, — si cela n'est pas tout bonnement du bavardage, — et trop peu de travail.

Objectera-t-on que c'est justement là le nœud du régime parlementaire : un ministère, un cabinet faisant le pont, établissant la communication entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif? A quoi nous répondrons : oui, dans le régime parlementaire anglais et pour des raisons historiques, où la forme monarchique du gouvernement et la personne même du souverain entrent pour beaucoup; non, dans la démocratie américaine, où il n'y a pas de souverain héréditaire, mais un président élu pour un temps très court. Et il y aurait, comme disait l'autre, « à faire plus d'une réflexion là-dessus; » mais ce n'est pas le lieu, ou ce n'est pas le moment; laissons la théorie et venons-en à la pratique.

En pratique, — et pour ne pas rompre tout à fait le lien entre l'exécutif et le législatif, pour conserver en sa substance et son essence le régime parlementaire, sans verser dans son abus et son excès, — gardons un ministre parlant, un ministre parlementaire, intermédiaire entre le Président et les Chambres, délégué, plénipotentiaire du Président auprès des Chambres, et délégué, plénipotentiaire des Chambres auprès du Président; assisté, au besoin, pour la discussion, de commissaires techniques, mais n'en ayons qu'un de cette sorte. Responsable devant le Président, qui pourrait le renvoyer, et responsable devant les Chambres, qui pourraient le renverser, ce ministre unique, chef et bouche du gouvernement, préciserait et personnaliserait en lui la responsabilité, qui ne se vaporiserait plus, ne se volatiliserait plus, et, de fictive qu'elle est maintenant, deviendrait effective. D'autre part, et par ce moyen, soustrait à la fréquentation assidue, à la pression incessante du parlement, le ministère redeviendrait maître de son action, libre en sa direction, dans son domaine reconquis.

Point de doute, c'est cela qu'il faut faire, et cela peut se faire

par la loi. Nul besoin, pour cela, de toucher à la constitution. La loi constitutionnelle du 25 février 1875 se contente de dire (art. 3) :

Chacun des actes du Président de la République doit être contresigné par un ministre.

Elle ne dit pas que ce ministre doive être pris dans les Chambres et ne puisse pas l'être en dehors des Chambres. En revanche, la loi organique du 30 novembre 1875 sur l'élection des députés dit (art. 6) :

L'exercice des fonctions publiques rétribuées sur les fonds de l'État est incompatible avec le mandat de député. En conséquence, tout fonctionnaire élu député sera remplacé dans ses fonctions si, dans les huit jours qui suivent la vérification des pouvoirs, il n'a pas fait connaître qu'il n'accepte pas le mandat de député. *Sont exceptées des dispositions qui précèdent les fonctions de ministre, sous-secrétaire d'État...*

Il n'y a qu'à effacer l'exception et à ajouter pour plus de clarté : « En conséquence, tout sénateur ou député nommé ministre ou sous-secrétaire d'État sera réputé démissionnaire de son mandat, par le seul fait de son acceptation des fonctions de ministre ou sous-secrétaire d'État... Sorti du ministère, il ne pourra être réélu au Sénat avant le renouvellement de sa série, ni à la Chambre avant le renouvellement de la législature. » De cette façon, on conciliera tout et l'on gagnera tout : on aura moins de concurrence, partant plus de stabilité ministérielle, et partant plus de tranquillité parlementaire, plus de solidité gouvernementale, plus de sécurité politique : on ne se privera pas du bénéfice d'utiliser les capacités qui peuvent se trouver dans les Chambres, assez conscientes d'elles-mêmes pour préférer le bien qu'elles se sentent la force d'accomplir à leur intérêt immédiat ou prochain ; et l'on ne se privera pas non plus du bénéfice également certain de rendre au pouvoir exécutif de l'indépendance, en l'affranchissant autant qu'il peut l'être, dans la personne des ministres, des usurpations quotidiennes du législatif : — ce qui est bien, sur un deuxième point, et très important, une deuxième manière de limiter le parlementarisme.

L'autre réforme réalisable par la loi est celle qui concerne le Conseil d'État ; et celle-là non plus ne porte nulle atteinte à la

constitution. Le seul article où il soit fait mention du Conseil d'État est l'article 4 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, ainsi conçu :

Au fur et à mesure des vacances qui se produiront à partir de la promulgation de la présente loi, le Président de la République nomme, en Conseil des ministres, les conseillers d'État en service ordinaire. Les conseillers d'État ainsi nommés ne pourront être révoqués que par décret rendu en Conseil des ministres.

Sur les attributions mêmes du Conseil d'État, rien donc de constitutionnel : elles sont fixées par diverses lois, notamment par la loi du 24 mai 1872, qui est comme la charte du Conseil d'État réorganisé.

L'article 8 de cette loi dispose :

Le Conseil d'État donne son avis : 1° sur les projets d'initiative parlementaire que l'Assemblée nationale juge à propos de lui renvoyer; 2° sur les projets de loi préparés par le gouvernement *et qu'un décret spécial ordonne de soumettre au Conseil d'État;* 3° sur les projets de décret et, en général, sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Président de la République ou par les ministres. Il est appelé nécessairement à donner son avis sur les règlemens d'administration publique et les décrets en forme de règlemens d'administration publique. *Il exerce en outre, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, toutes les attributions qui étaient conférées à l'ancien Conseil d'État par les lois ou règlemens qui n'ont pas été abrogés.*

Des conseillers d'État peuvent être chargés par le gouvernement de soutenir devant l'assemblée les projets de loi qui ont été renvoyés à l'examen du Conseil.

Et l'article 9 :

Le Conseil d'État statue souverainement sur les recours en matière contentieuse administrative et sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoirs formées contre les actes des diverses autorités administratives.

Au demeurant, les attributions dont il est question à la fin du paragraphe premier de l'article 8, « soit en matière administrative, soit en matière contentieuse, n'ont jamais été énumérées d'une manière complète dans les lois spéciales au Conseil (1). » Il faut en chercher le tableau systématique, ici et là, en tel ou

(1) Voyez *Le Conseil d'État avant et depuis 1789, ses transformations, ses travaux et son personnel*, étude historique et bibliographique, par M. Léon Aucoc, président de section au Conseil d'État; 1 vol. in-8°; Paris, Imprimerie Nationale, 1876, p. 212.

tel ouvrage. Ces attributions semblent bien être, — comment dire? — accessoires ou surérogatoires (il y a dans le texte : *en outre*) et temporaires ou provisoires (il y a dans le texte : *jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné*). Mais, dans la réalité, elles sont devenues les attributions ordinaires, principales et permanentes du Conseil d'État. Il est devenu de plus en plus un haut tribunal de contentieux administratif, de moins en moins un Conseil d'État. Et, par ce développement constant et progressif de sa juridiction administrative, par cet envahissement et ce foisonnement des affaires contentieuses, c'est tout le débat sur la justice administrative qui se trouve rouvert.

Débat qui n'est pas d'hier, et dont il serait exagéré de dire qu'il a rempli le siècle dernier, puisqu'il fallut bien d'autres choses, et de plus éclatantes, pour le remplir, mais qui s'est prolongé pendant tout le cours du XIXe siècle, et qui n'est pas clos encore aujourd'hui. Nous n'aurons garde d'y rentrer ici : le sujet est de ceux qui valent une étude, et qu'on ne saurait effleurer en passant. Il est permis néanmoins de rappeler que dans cette controverse, où les principes étaient engagés, mais non les principes tout seuls et tout secs, peu de grandes voix négligèrent de se faire entendre, pour ou contre, surtout contre. Contre la justice administrative parlèrent ou écrivirent, sous la Restauration, où la polémique fut le plus ardente, Voyer d'Argenson, de Villèle, Roy, Dupont de l'Eure, Alexandre de Lameth, Manuel, Gaëtan de la Rochefoucauld, Dupin aîné, Devaux, Labbey de Pompières, de Salverte ; pour : les gardes des sceaux Pasquier, de Serre, Portalis ; le ministre Vatimesnil ; Cuvier, MM. Hély d'Oissel, de Chantelauze et Pardessus. Le duc Victor de Broglie constatait en 1828 que l'opinion « de beaucoup d'hommes recommandables par leur dévouement aux libertés publiques » était nettement favorable à la suppression de la justice administrative. C'était cette thèse que soutenaient, dès 1824, Duvergier de Hauranne, dans son livre *l'Ordre légal en France;* dès 1818, Bérenger, dans son étude *la Justice criminelle en France*, qui concluait au renvoi aux tribunaux civils de toutes les affaires comprises dans le contentieux administratif, et, dès 1814, dans un écrit inspiré peut-être en maint endroit par la rancune et qui prend parfois le ton du pamphlet, mais auquel on ne saurait refuser les qualités de ses défauts, la clairvoyance et la vigueur, on pouvait lire :

Le Conseil d'État a été investi de bonne heure de ce qui s'est appelé depuis la révolution *juridiction administrative*, espèce d'attribution monstrueuse qui porte, comme une foule de nos créations modernes, un caractère vague dans sa définition qui en fait le vice essentiel...

On est encore à savoir, au Conseil même, ce que c'est que cette juridiction, qui, depuis, a été appelée le contentieux administratif. Jamais l'axiome de droit, *omnis definitio periculosa*, n'a été plus vrai que dans cette machine, dont l'action dépend de la question de savoir ce qui est ou n'est pas de *justice administrative*... Toute juridiction se compose ordinairement d'espèces... En France, nous avons un tribunal, et c'est le premier ou du moins le plus puissant de tous, qui attire à soi de plein droit tout ce qui est *contentieux administratif*. Voilà sa juridiction; on le donne aux plus habiles à la définir. Cette définition n'est point encore trouvée, et le secrétaire du Conseil d'État est encore occupé à la chercher.

Quoi qu'il en soit, et comme, par suite de sa jurisprudence, il semble avoir pris pour base que toutes les matières où l'État et les corporations publiques de l'État sont partie entrent dans cette attribution, il en résulte que, dans toute l'étendue de la France, les citoyens sont soustraits à des jugemens vraiment contradictoires, livrés à de véritables commissions, dans une foule de questions qui intéressent leur honneur et leur fortune (1).

Le morceau est vif; baissons, comme il convient, d'une octave. Nous avons, même devant le Conseil d'État statuant en matière de contentieux administratif, des « jugemens contradictoires; et nous n'y sommes plus « livrés à de véritables commissions. » Les membres du Conseil d'État ne sont plus « des commissaires salariés, qui n'ont d'emploi et de traitement qu'autant qu'ils sont portés sur une liste d'activité dressée chaque trimestre, » et pour lesquels « la complaisance qu'ils montrent pendant les trois mois qui s'écoulent est la mesure et la règle de leur sort dans le trimestre suivant. » Mais le reste subsiste. Le *contentieux administratif* n'est pas mieux défini en 1902, sous la troisième république, qu'il ne l'était vers 1814, sous le premier empire. Est ou peut être contentieux administratif, du moment que « l'État ou les corporations publiques de l'État » y figurent en quoi que ce soit, tout ce que le gouvernement veut qui le soit. Exemple : un préfet, par ordre d'un ministre et sous un prétexte quelconque, ferme un immeuble qui m'appartient et y appose des scellés, en dehors des cas prévus et autorisés par la loi. Je me pourvois devant la justice civile, qui me donne raison, donne tort au préfet, et dit que les scellés seront levés.

(1) *De l'État de la France sous la domination de Napoléon Bonaparte*, par L. A. Pichon, 1 vol. in-8°; 1814, Dentu, p. 65 à 92.

Est-ce que le préfet s'incline? Le ministre l'arrangerait bien! Il prend un arrêté de conflit, et me voilà renvoyé devant qui? devant le Tribunal des conflits, présidé, non pas honorairement, mais effectivement, par le garde des sceaux, qui me renvoie où? — où il veut, — mais il peut me renvoyer, et c'est ce qu'il fera le plus souvent, devant le Conseil d'État.

Là, devant le Conseil d'État, je ne dis pas que je ne trouve point de juges; et tous ceux, au contraire, qui ont participé, à quelque titre que ce soit, aux travaux du Conseil, s'empressent de lui rendre hommage; les jurisconsultes louent volontiers la fermeté de sa jurisprudence; et il n'est pas jusqu'à son indépendance dont on ne dise grand bien. Cette indépendance pourtant n'est garantie que par une demi-inamovibilité. Les conseillers d'État, d'après la loi de 1872, « ne peuvent être révoqués que par décret rendu en conseil des ministres; » mais enfin ils peuvent l'être; et je veux bien que cela ne se soit jamais vu; mais enfin cela pourrait se voir: tout se voit, et depuis quelque temps nous voyons ce qu'on n'avait pas encore vu...

L'épithète de « monstrueuse » appliquée à la juridiction administrative du Conseil d'État est sans doute un peu grosse : il suffit d' « exceptionnelle. » Il suffit de dire que la juridiction administrative du Conseil d'État est une justice d'exception, de le dire, de le répéter, et de la vouer au sort des justices d'exception, qui toutes sont allées et vont se restreignant et s'éteignant. Lui-même, par rapport à ce qu'il était quand il était le Conseil du Roi, le Conseil d'État a perdu beaucoup de ses attributions judiciaires, car ce n'était pas seulement en matière administrative qu'il avait autrefois une juridiction. Il n'a retenu que le *contentieux*, qui, il est vrai, a pullulé, a poussé rameaux et brindilles, s'est embroussaillé, a couvert le champ d'une végétation folle, où l'on s'égare et l'on s'empêtre... Et c'est, nous l'avouons, notre grand grief contre la juridiction administrative du Conseil d'État : tandis qu'on le fait ergoter comme une assemblée de vieux procureurs sur des points de droit aussi menus et aigus que des pointes d'aiguille, tandis qu'on lui fait trancher une multitude de cas dont on ne sait combien sont des bagatelles et pourraient être décidés par un juge de paix, pendant ce temps-là, il n'existe pour ainsi dire point comme Conseil d'État : le gouvernement ne lui demande un avis que lorsqu'il s'est mis dans un embarras inextricable et pour lui faire partager le poids d'une situation

odieuse ou ridicule; et pendant ce temps-là notre législation tourne et tombe chaque jour un peu plus au charabia, au galimatias juridique de l'esprit le plus pauvre et du style le plus plat qui ait rebuté les facultés et les tribunaux, depuis qu'il y a des législateurs et une législation.

Le remède est à portée de la main; réduire, jusqu'à la supprimer, la juridiction contentieuse du Conseil d'État, associer fréquemment et obligatoirement le Conseil à la préparation des lois... Supprimer dans l'article 8 de la loi du 24 mai 1872 la phrase : « et qu'un décret spécial ordonne de soumettre au Conseil d'État, » qui resserre trop son rôle législatif ou légisprudent; et la phrase : « Il exerce en outre toutes les attributions..., » qui étend trop son rôle judiciaire : abroger l'article 9 de la même loi : « Le Conseil d'État statue souverainement sur les recours... » Refaire en un mot du Conseil d'État un conseil d'hommes d'État sur les choses d'État. Y appeler toutes les supériorités, toutes les spécialités, et, par son intervention, par sa collaboration, limiter le parlementarisme dans un de ses plus dangereux travers, la fantaisie d'instinct et d'impulsion, l'incohérence, l'incompétence législative.

Je n'insisterai pas plus longtemps sur la nécessité de débarrasser le Conseil d'État du fardeau de sa juridiction contentieuse et de le rendre à sa mission naturelle, parce qu'il y faudrait tout un chapitre et que je ne dois, en ces lignes, qu'esquisser des propositions; et de même je ne reviendrai pas longuement sur la nécessité de créer en France une Cour suprême, imitée plus ou moins exactement de celle des États-Unis, parce que j'en ai développé déjà les motifs, qui sont évidens (1). Mais je ne puis m'abstenir d'indiquer, — ne fût-ce que pour relier l'une à l'autre les deux réformes, — que la difficulté devant laquelle se sont arrêtés dans le passé les partisans de la suppression de la juridiction administrative du Conseil d'État, c'était de savoir à qui la transférer, quels juges saisir des causes de contentieux administratif. Afin de ne pas en surcharger les tribunaux ordinaires, ce à quoi il voyait plusieurs inconvéniens, Cormenin suggérait la pensée d'instituer une Cour de justice *ad hoc*. Il parlait d'une telle Cour en 1818, quinze ou vingt ans avant la publication de

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre 1899 et 15 février 1902.

l'ouvrage classique de Tocqueville, à une date où l'on ne connaissait pas en France ou bien l'on n'y connaissait que très peu et très mal la Cour Suprême des États-Unis, qui, d'ailleurs, n'avait commencé à fonctionner sérieusement qu'avec John Marshall, en 1801. Et il avait quelque peine à dire plus clairement ce que serait sa Cour de justice administrative. Vers le même temps, Benjamin Constant s'inquiétait de ce que pourrait être, hors de l'État monarchique, « le pouvoir modérateur, le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs. » Et il ne le trouvait pas, ou plutôt, comme il le trouvait dans le roi, et qu'il y avait le roi, il ne le cherchait plus... Mais nous, qui sommes obligés de nous mouvoir hors de l'État monarchique, nous sommes par là même contraints de le chercher, et nous le trouvons où la démocratie américaine l'a trouvé, dans une Cour suprême.

Nous trouvons en elle, en cette Cour suprême, « le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs, » la Cour de justice qui, aux lieu et place du Conseil d'État, « statuera souverainement sur les recours en matière contentieuse administrative. » La voilà, la juridiction certaine, la juridiction souveraine, composée de membres inamovibles et inaccessibles à la faveur comme à la crainte, à laquelle nous confierons le dépôt sacré de nos droits et de nos libertés; qui sera comptable envers nous des garanties constitutionnelles; et qui, par conséquent, jugera les lois mêmes en les comparant, en les confrontant, en les conformant à la constitution.

Car, nos droits et nos libertés, vainement nous en attendrions le respect, — et des événemens tout récens en sont la preuve surabondante, — des hommes politiques abandonnés à leurs penchans, surtout dans les gouvernemens modernes fondés sur le nombre, issus des foules, et qui s'actionnent par le feu continu des passions. Mais il n'est qu'une barrière à l'arbitraire des hommes, ce sont les institutions ; et il faut donc mettre le plus possible dans les institutions, pour avoir le moins possible à demander aux hommes. Nous ne défendrons utilement nos libertés, et l'une quelconque de nos libertés, que si nous savons où les défendre, si nous avons où les défendre. *Forum et jus!* s'écriait-on l'autre jour éloquemment après Berryer : des juges et le droit! Si nous l'avions, cette Cour suprême, nous ne serions point ballottés de Caïphe à Pilate, de la justice civile au Tribunal des conflits, puis rejetés par le Tribunal des conflits devant la jus-

tice administrative : nous aurions des juges et nous aurions le droit; et, avec des juges et le droit, nous serions sûrs d'avoir la liberté.

Nous ne supposons pas que, sur ce point encore, il soit besoin d'appuyer: le consentement est en quelque sorte unanime. Des professeurs et des légistes éminens, tels que MM. Bétolaud, Jalabert, Thaller, Saleilles, nous apportaient, à l'une des dernières séances de la *Société de législation comparée*, le concours de leur autorité, renforcée de celle de M. Devin, de M. Georges Picot et de tant d'autres. Ne nous décourageons donc pas et ne nous lassons pas : l'idée est en marche; elle sort, comme disent les théologiens, *ex visceribus necessitatis*, des entrailles mêmes de la nécessité, et ce qu'il y a de plus invincible au monde, cette fatalité qui gouverne gouvernans et gouvernés, la force des choses, travaille à la réaliser lentement, mais irrésistiblement...

Maintenant, faudrait-il, pour créer en France une Cour suprême, reviser la Constitution et réunir les Chambres en Congrès ou convoquer une Constituante? Les lois constitutionnelles de février et juillet 1875 ne disent rien du pouvoir judiciaire; la Cour de cassation, les Cours d'appel, les tribunaux de tout ordre et de tout degré existent antérieurement et extérieurement à elles ; et l'on en peut déduire que la Cour suprême que nous préconisons serait créée validement sans elles... Mais, si l'on chicane sur la forme et si l'on veut en faire question, soit; la question est, de notre part, toute résolue ; et, pour avoir la Cour suprême, nous sommes prêts, par le Congrès ou par une Constituante, à reviser la constitution.

Aussi bien notre cinquième réforme l'exigerait-elle, cette revision de la Constitution. La loi constitutionnelle du 25 février 1875 porte en effet (article 2) :

Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale.

Elle place ainsi dans le législatif même l'origine de l'exécutif, et elle subordonne ainsi au législatif l'exécutif, auquel elle donne une base trop étroite. Sans aller jusqu'au plébiscite, qui évoque de mauvais souvenirs et provoque d'insurmontables répulsions, jusqu'au plébiscite brut, on peut aller jusqu'au plébiscite filtré : faire élire le Président de la République soit par les Conseils

généraux, soit par un collège mixte, formé de ces mêmes Conseils généraux ou de leurs délégués, et de délégués des corps constitués, académies, universités, cours de justice, chambres de commerce, unions de syndicats, etc. Au surplus, nous ne dressons pas une liste électorale *ne varietur*, et les amendemens, avec additions ou retranchemens, n'ont qu'à se produire. Nous n'attachons pas une importance extrême à ce que le Président de la République soit nommé par ceux-ci, par ceux-là ou par tous ensemble ; mais on ne saurait en attacher une trop grande à ce qu'il ne soit pas élu par le parlement, dont il reste, qu'il le veuille ou non, et quelque effort qu'il fasse pour rompre sa chaîne, la créature et le prisonnier.

On a souvent parlé d'augmenter ses pouvoirs : ce ne sont pas ses pouvoirs qu'il faut augmenter, mais son pouvoir; c'est sa personne qu'il faut délivrer, et, en libérant sa personne, libérer la fonction présidentielle de l'inhibition congénitale qui la paralyse. Si l'on veut, — comme il faut le vouloir, parce qu'il n'y a pas d'État sans tête, — que le Président de la République soit quelqu'un et quelque chose, qu'il le soit dans la réalité comme dans le texte ; si l'on veut qu'il soit l'image positive de la nation et non l'image négative du Parlement, il faut le reprendre au Parlement et le rendre à la nation : il faut le détacher de lui et le rapprocher d'elle. Et, si l'on redoute trop les entraînemens du suffrage universel inorganisé pour le tirer d'elle par un scrutin direct, il faut le tirer, par un scrutin indirect, qui soit comme un moyen terme entre le plébiscite et l'élection parlementaire, d'une sorte de suffrage universel organisé, au moins en résumé et en raccourci.

III

Telles sont les cinq propositions de réformes dans lesquelles nous faisons consister la réforme parlementaire fondamentale, que nous faisons consister, — redisons-le en terminant, — dans la « transformation du parlementarisme illimité en parlementarisme limité. » Et nous ne prétendons pas, — redisons-le aussi, — que ce soient les seules qu'il y ait à présenter; peut-être même ne sont-ce pas les seules que nous présenterons (car le suffrage universel, par exemple, attend les siennes, dans ses modes et ses procédés : pourquoi des scrutins de ballottage qui favorisent

toutes les coalitions et toutes les compromissions; pourquoi cet illogisme des deux tours de scrutin, avec la majorité absolue nécessaire au premier, la majorité relative suffisante au second, et, entre deux, quinze jours de perturbation et de maquignonnage? Puis il y aurait à ressusciter en France la vie communale ou à la réveiller, si elle n'est qu'endormie, et sans doute y réussirait-on en dotant ce pays du *referendum municipal* (qui non seulement est inoffensif, mais pourrait être instructif ou, qu'on nous passe le mot, éducatif). Donc nous ne prétendons pas que tout soit dans les cinq réformes dont se composera, selon nous, la réforme parlementaire; et nous n'oublions pas que, ces cinq réformes faites et, par elles, la grande réforme, il resterait à faire le principal, c'est-à-dire la politique; nous aurions le cadre, il resterait à y mettre le tableau; et nous aurions l'outil, il resterait à faire l'ouvrage.

Nous osons bien dire pourtant que c'est par elles qu'il faut commencer, puisque la première condition pour faire l'ouvrage, c'est d'avoir l'outil; la première précaution, pour l'avoir à sa main, c'est de le forger ou de le polir soi-même; et c'est précisément ce que, de leur côté, les socialistes se sont dit. On les a vus, on les voit chaque jour se *parlementariser;* mais, tout en se *parlementarisant*, ils estiment que le parlementarisme, dans l'état où ils l'ont trouvé, n'est point encore pour leur entreprise de démolition, pour leur œuvre de destruction (leurs reconstructions n'apparaissent qu'au loin), un instrument assez sûr ni assez rapide. Il leur oppose encore trop de frottement. Profitant de ce que c'est leur groupe, le groupe socialiste de gouvernement, qui déclenche et meut la majorité, ils voudraient se servir du bloc comme d'un marteau-pilon à briser toutes les résistances, broyer l'opposition, et réduire du même coup la société en poussière. Ils ne « parlementarisent » le socialisme qu'afin de « révolutionnariser, » de « socialiser » le parlementarisme. Il leur faut un parlement qui puisse tout, c'est-à-dire par lequel ils puissent tout; ils puissent abolir n'importe quelle institution politique ou civile; ils puissent opérer par la loi avec plus de certitude que par la force.

Mais, parce qu'ils le veulent et parce qu'il le leur faut, nous voulons, nous, et il nous faut, un parlement qui ne puisse pas tout; où ils ne puissent pas tout; dans lequel et au besoin contre lequel toutes les libertés et tous les droits soient en sûreté; et,

où les institutions qui sont comme les assises et les arêtes de la société ne soient pas plus à la merci des surprises de la loi que des entreprises de la force. Parce que les socialistes veulent faire du parlementarisme un instrument d'attaque, et le cherchent dans la prépondérance, sans contrepoids, d'un des pouvoirs, nous voulons, nous, en faire un instrument de défense et le chercher dans l'équilibre des pouvoirs, avec contrepoids, freins et crans d'arrêt.

Solidement établis dans une position moyenne, entre les anti-parlementaires et ces ultra-parlementaires qui ne sont que des anti-parlementaires d'un autre genre, nous tâcherons de soutenir l'assaut et de ceux qui ne visent qu'à ruiner le parlementarisme, — le régime parlementaire, — au profit de la dictature césarienne, et de ceux qui ne visent qu'à le ruiner au profit de la dictature jacobine. Mais, pour que la position soit tenable et imprenable, il faut que le parlementarisme soit d'abord réformé, retransformé en régime parlementaire.

N'en cachons rien : nous n'avons pas l'illusion de penser que ce soit facile, et c'est pourquoi nous circonscrivons en cinq points tout notre programme : si ces cinq points, ou trois ou quatre seulement, pouvaient être gagnés en une législature, ce serait une législature bien employée et féconde pour l'avenir. Mais, s'ils ne peuvent ou ne doivent pas l'être, nous n'en continuerons pas moins de dire qu'il faut à tout prix les gagner. « Ce qui cause l'assoupissement dans les États qui souffrent, a écrit, il y a trois siècles, un politique célèbre, est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes et qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitôt qu'ils trouvent jour à en sortir,... ils sont si surpris, si aises et si emportez qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité;... bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles, et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. » — Il est souvent plus difficile de faire une réforme qu'une révolution; mais plus une réforme est difficile, plus il faut persuader qu'elle n'est pas impossible; et on n'en diminue, on n'en use, on n'en vainc la difficulté qu'en en faisant sentir la possibilité.

CHARLES BENOIST.

FEMMES RUSSES

D'après ce que l'on sait des différences fondamentales qui existent entre deux pays situés aux antipodes pour ainsi dire l'un de l'autre, dans le domaine de la civilisation, celui-là étant le berceau de la liberté, celui-ci la forteresse de l'absolutisme, il peut sembler étrange que cette rêveuse et mystique Russie m'ait rappelé si souvent, au cours de mon récent voyage, la positive Amérique. C'est qu'elles ont en effet plus d'un trait en commun : d'abord toutes les deux représentent l'avenir, — déjà presque réalisé dans le présent aux États-Unis avec ses qualités bonnes et mauvaises; en formation à peine ébauchée au contraire, mais d'autant plus grandiose là-bas, du côté de l'Orient, où l'aube moderne se lève incertaine, à travers les ténèbres héritées directement du moyen âge et les clartés étrangères empruntées à notre XVIIIe siècle. Considérées au point de vue physique, la Prairie et la Steppe sont sœurs. Sur d'immenses étendues absolument vides de détails, les chemins de fer en construction offrent les mêmes aspects de campement désordonné, précurseurs de l'irruption du progrès. Dans plus d'une grande ville on retrouve le village primitif, la chaumière ou la cabane de bois brut subsistant encore près du palais, autour d'une université ou d'une école de technologie.

Socialement, certains contrastes s'affirment, cela va sans dire : l'aristocratie russe, toute hiérarchique, est autre chose qu'une aristocratie d'argent, si elle ne ressemble pourtant pas aux vieilles noblesses héréditaires du reste de l'Europe; mais en

revanche les marchands de Moscou valent presque en leurs libéralités les milliardaires américains et nulle part le culte du négoce dont le temple aux rites mieux réglés, mieux organisés sans doute, est à New-York, ne se manifeste avec plus de véhémente ferveur que dans la cohue cosmopolite d'une foire telle que celle de Nijni-Novgorod.

Si je voulais me faire l'écho de certains pronostics révolutionnaires sur la transformation future de l'empire des Tsars en une vaste fédération, apparemment justifiée par l'extraordinaire mosaïque de races, il me faudrait aussi imposer à ces symptômes, encore très vagues, de décentralisation et de démocratie, telles velléités, plus vagues encore, d'impérialisme qui se manifestent au sein de la grande république d'outre-mer; et le parallèle, intéressant d'ailleurs, nous entraînerait trop loin. Mais je soulignerai pour finir un point de ressemblance, le plus frappant, de tous, peut-être. Dans les deux pays, le mouvement féministe, très accentué, a le même caractère, c'est-à-dire qu'il n'implique aucun sentiment d'antagonisme ni de révolte contre le sexe fort, et cela par la bonne raison que l'homme en général, Américain ou Russe, favorise plutôt qu'il ne les contrarie, et en tout cas ne raille jamais cette soif de savoir, ce besoin effréné de culture, qui sévit chez l' « Ève nouvelle. » Il faut dire que l'égalité des sexes est reconnue par la loi au pays de l'absolutisme beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, de grandes impératrices l'ayant gouverné d'une main ferme, et la femme de toute classe y possédant des privilèges inconnus chez nous, par exemple la libre disposition de ses biens qu'elle peut administrer à sa guise et sans contrôle. Le mariage en Russie est une institution purement religieuse, un sacrement qui impose aux deux époux les mêmes devoirs et les mêmes responsabilités. Il n'est inscrit que sur le registre paroissial; de l'église seule dépend sa consommation et au besoin sa dissolution. Mais en ce dernier cas le règlement des questions pécuniaires incombe bien entendu aux tribunaux qui les tranchent immanquablement d'une façon avantageuse pour la femme. Et dans le ménage le mieux uni, elle reste parfaitement libre d'allier ou non ses intérêts à ceux de son mari. Bien entendu il n'en fut pas toujours ainsi. La famille russe fut à l'origine organisée à peu près sur le modèle de la famille orientale et prisonnière de la rigueur des lois byzantines. Jusqu'au XVIII[e] siècle, la femme fut censée *craindre son mari* quoique ce

fût souvent tout le contraire, comme nous le voyons dans les villages où est encore maintenue par tradition la vieille loi de coutume. Au Congrès International qui fut tenu à Londres en 1899, une déléguée russe, Mme Maria Boubnoff, a donné de curieux détails sur la situation légale des femmes de son pays. Elle nous a prouvé que la question de leurs droits fut agitée en Russie beaucoup plus tôt que dans les parties occidentales de l'Europe. Ces droits, Pierre le Grand les leur octroya. Les mains vigoureuses qui plantèrent, bâtirent, façonnèrent la Russie à l'européenne, signèrent aussi l'édit émancipateur qui défendait aux parens et aux maîtres de marier contre leur gré enfans et subordonnés. Catherine fit beaucoup à son tour pour l'éducation des filles. En ce qui concerne les hautes études seulement, la femme russe de nos jours n'a pas les mêmes avantages que l'homme. Il faut toute l'ardeur et la ténacité de son vouloir pour arriver à une carrière. Mais sur d'autres points l'égalité est à peu près complète; elle ne peut se plaindre que du genre d'oppression appliquée non moins également aux deux sexes. La femme propriétaire, fille ou veuve, a sa voix dans les assemblées du Zemstvo, avec cette unique restriction que son vote doit être déposé par un homme de sa parenté. Au village, dans l'assemblée communale dont tous les chefs de famille sont membres et où se discutent les questions d'intérêt local, les femmes sont autorisées par la mort ou l'absence de leur conjoint à se mêler aux délibérations.

Combien de fois ai-je remarqué, comme un fait symbolique, la ressemblance extérieure du paysan et de la paysanne russes! A mesure surtout que l'hiver imposait à tous les deux les mêmes bottes, la même svietka fourrée, il devenait difficile de les reconnaître entre eux. Même démarche résolue, même aspect solide. L'été, ils prennent part indistinctement aux mêmes travaux agricoles; l'hiver, ils participent aux mêmes industries. Et la même morale leur est appliquée.

En voici un exemple parmi beaucoup d'autres. Une jeune fille, placée comme servante, a mal tourné dans la grande ville; elle revient à son village natal et confesse son péché aux anciens qui se rassemblent pour juger le cas. L'adoption de l'enfant est mise aux voix; le petit sera élevé aux frais de la commune. De là le grand nombre d'enfans qui portent le nom de Miron, enfant du *mir*, quoique ce nom ne soit pas nécessai-

rement donné à qui n'en possède pas d'autres. L'infanticide est très rare et considéré comme un crime abominable.

Ce qui est particulier, c'est en certaines circonstances l'interprétation très libre de la loi proprement dite quand il s'agit d'appliquer aux femmes la justice. Voici un fait qui m'a été conté au village. Une fille a été livrée par son père à un vieux mari qui l'a payée comme on paye une bête de somme. Sans cesse maltraitée, elle se laisse consoler par un galant qui bientôt après l'abandonne. Elle est grosse et confie sa détresse à une amie. Celle-ci mariée à un mari disparu, libre de ses actes par conséquent ou se croyant telle, assure à la coupable le moyen d'accoucher clandestinement et déclare l'enfant sous son propre nom. Cette déclaration a pour complice et pour témoin le parrain du petit, un voisin qui n'aura rien de plus pressé, craignant sans doute d'être pris dans cette mauvaise affaire, que d'aller la dénoncer. Les accusées comparaissent devant le tribunal; il semble qu'une sévère condamnation doive être immanquablement prononcée contre elles deux. Bien loin de là; elles sont acquittées : attendu que la première de ces deux femmes n'a pas cherché à mentir en imposant à son mari un enfant qui n'est pas de lui, et que la seconde a eu pitié d'une malheureuse, péchant surtout en cela par bonté; que, d'autre part, on voit dans cette aventure un père qui trafique de sa fille, un mari qui l'épouse malgré elle et la brutalise ensuite, un séducteur qui abandonne sa victime et un ami traître, délateur par lâcheté, après avoir trempé dans la fraude. Au nom de la justice véritable, celle qui va au fond des intentions et qui tient compte de la nature, quels sont les plus coupables? Les hommes, sans aucun doute.

Et cette indulgence pour les faiblesses du cœur ne se borne pas aux classes populaires. Il est vrai qu'un idéalisme dont nous ne pouvons nous faire aucune idée, car il est indépendant de toute morale, rend les liaisons amoureuses peu fréquentes dans de certaines sphères dites intellectuelles, où les jeunes gens des deux sexes sont en contact journalier. Une préoccupation plus forte encore que les entraînemens naturels à leur âge, la poursuite absorbante de la science et de la liberté, les défend d'ordinaire. Mais quand il en est autrement, on n'y attache pas autant d'importance que dans les pays occidentaux. Il semble curieux que ce peuple qui a vécu dans le si proche voisinage

des Asiatiques, soit infiniment moins turc en ce qui concerne la femme que le peuple français par exemple. Les plus sévères ne méprisent dans l'amour illicite que la recherche du bonheur personnel, recherche qui leur paraît basse, comparée au service d'une grande cause, la cause du progrès.

— Sans doute, me dit une jeune femme, nous ne concevons guère que notre vie puisse s'écouler sans amour. Mais ce n'est pas tout, ce n'est même pas le principal. Voyez les hommes : tant de choses pour eux passent avant l'amour ! Et c'est juste. D'abord, aimons l'humanité.

Elle se montrait clémente pour l'union libre, tout irréprochable qu'elle fût personnellement.

Sur beaucoup de points, l'abus des cigarettes compris, le puritanisme américain se trouverait en désaccord complet avec l'idéalisme russe, lequel n'admettrait pas davantage le flirt prétendu innocent, et en général la chasse au mari. En Russie les instincts naturels sont traités avec indulgence et la passion prise au sérieux.

Mais revenons à la question d'égalité. L'envie, la compétition hostile existe beaucoup moins qu'ailleurs entre travailleurs et travailleuses. Les ouvrières de fabrique reçoivent sans doute un salaire plus faible que celui de l'ouvrier, mais les hommes sont si mal payés eux-mêmes que la différence ne pourrait être considérable sous peine de produire zéro. Dans d'autres professions, postes, administrations, banques, le salaire est égal. Les hommes se plaignent un peu sous prétexte que leurs collègues en jupons s'acquittent moins bien qu'eux-mêmes de la besogne et qu'ils ont à les aider, mais ce n'est qu'un murmure inoffensif racheté par beaucoup de complaisance effective, car le tempérament russe est généreux, avec une forte dose d'altruisme qui tient sans doute à d'antiques traditions communistes, la commune, l'association ayant été la base primitive et fondamentale de cette société.

Entre ouvriers et ouvrières, entre employés des deux sexes, entre étudians et étudiantes, une réelle camaraderie existe. Il serait possible sans doute de relever ici ou là des preuves de rivalité comme partout ; mais elles sont relativement rares et en tout cas très adoucies.

Je ne veux d'ailleurs parler, en ce qui concerne les femmes russes, que de ce que j'ai vu et recueilli personnellement, comme

je l'ai fait autrefois pour les Américaines. Chacun de nous a le devoir, il me semble, de se servir de son expérience et de ses observations, en laissant à d'autres, peut-être plus complètement informés, le droit d'agir de même dans un sens différent. Nos dramaturges et nos romanciers ont suffisamment mis en scène l'extravagante aux nerfs détraqués, la Sphinge froidement perverse, cette femme deux fois femme, parée de toutes les séductions et capable de tous les crimes, qu'ils font toujours, avec plus ou moins de raison, quand elle n'est pas *Yankee*, *Slave* ou *Moscovite*. Je me bornerai à esquisser les figures beaucoup moins extraordinaires, qui ont traversé mon chemin, tout en connaissant par ouï-dire les *Dames aux Perles*. Mais les portraits de celles-là ont été peints par des maîtres ; il n'y a pas à y revenir. L'altruiste persévérante qui renonce à tous les biens de ce monde pour se consacrer corps et âme aux classes déshéritées, existe aussi, je l'ai fait voir (1). Et elle n'est pas unique, bien que les méthodes de celle-là soient à elle seule. Beaucoup d'autres s'efforcent à développer chez le paysan une habileté nouvelle dans les arts industriels nationaux, en organisant des comités à cet effet. Lors de notre Exposition de 1900, les noms de Mme Pavlov, de Mme Davilov étaient associés à de très intéressans ouvrages manuels. Tout récemment encore, une dame propriétaire du gouvernement d'Orel m'exposait les idées qu'elle a entrepris d'appliquer chez elle et de propager le plus possible pour le développement limité des prolétaires et des paysans, un développement graduel appliqué avant tout au métier. Idées assez semblables, dit-elle, à celles du grand éducateur nègre, Booker Washington.

Je continuerai à noter au hasard, à mesure que le souvenir m'en reviendra, mes rencontres avec des femmes de toute catégorie sociale, appartenant aux milieux les plus différens. Libre à mes lecteurs de tirer leurs propres conclusions, de collaborer ainsi avec moi en ce travail dont l'unique but est d'aider à une enquête générale sur la question actuelle du féminisme.

Peut-être ai-je poussé trop loin ma comparaison entre la femme russe et l'Américaine. Cette dernière possède un héritage anglo-saxon qui l'arme de principes très forts ; elle exerce sur elle-même un empire qui ferait croire à quelque froideur de tempérament ; elle est positive et raisonnable. La première est à la

(1) *Œuvres de femmes*. Voyez la *Revue* du 1er avril 1902.

fois plus souple et plus mystérieuse, le mot de charme semble fait pour sa physionomie mobile et caressante ; elle a beaucoup moins conscience d'elle-même et beaucoup plus d'imagination ; elle garde dans toutes les professions, même les plus viriles, ce naturel qui préserve du pédantisme et d'une attitude autoritaire. On se rappelle le geste naïf de Sophie Kovalevsky tout heureuse d'avoir résolu les problèmes qu'à l'Université de Berlin le professeur Weierstrass donnait aux élèves les plus forts de son cours. Elle enleva vivement son chapeau, d'où s'échappa une chevelure bouclée ; ses grands yeux un peu myopes, ses yeux de couleur changeante, si expressifs, si passionnément interrogateurs, brillaient de plaisir ; elle rougit, et le vieux professeur, « le père de l'analyse mathématique moderne, » se sentit ému pour cette femme enfant d'une paternelle tendresse. Quoiqu'elle s'habillât avec l'excessive négligence que beaucoup d'étudiantes russes se sont fait un devoir d'imiter, la touchante et piquante Sonia séduisit toujours les hommes comme les femmes par sa grâce où l'enjouement se mêlait à la rêverie ; on ne voyait en elle rien qui permît de deviner ce monstre : un professeur de mathématiques féminin, célèbre en Allemagne, en Suède, en France, autant qu'en Russie. Ses travaux ardus ne chassèrent de sa vie ni le caprice, ni la passion, ni la douleur ; à treize ans, elle fut amoureuse de Dostoïevsky, trois fois plus âgé qu'elle et qui avait rapporté de son horrible exil des attaques d'épilepsie ; à dix-sept ans, elle fit un mariage fictif pour fuir la maison paternelle et pouvoir étudier dans les Universités étrangères. Timide et hardie à la fois, inexpérimentée en tout, distraite jusqu'au ridicule, incapable de vivre sans appui, prête à détester la vocation qui l'empêchait d'être aimée, — son humeur jalouse et ardente le lui faisait croire du moins, — elle resta, cette petite femme que la louange universelle élevait au-dessus des autres, secrètement absorbée dans le drame poignant de sa propre vie.

Ceci n'a rien d'américain. Même quand elles sont hommes par la volonté, le savoir et le courage, les Russes les mieux douées n'ont aucun esprit d'organisation, aucune sagesse pratique, de même qu'elles n'écartent jamais systématiquement de leur vie l'amour et le mariage. L'habitude d'une oppression qui n'est pas celle de leur sexe, mais l'oppression de tout le peuple dont elles font partie, a étouffé en elles ce genre de spontanéité qu'on appelle communément la franchise, et elles ont vu tant

souffrir que le besoin de porter secours domine, chez elles, tous les autres. Partout elles se heurtent à de tels obstacles ! De là un fond de tristesse habituelle même chez celles qui ont les apparences de la plus vive gaîté. L'Américaine, au contraire, a la sérénité d'un être qui se sent soutenu, dans des ambitions bien fondées, par l'opinion publique et par les lois de son pays.

Les universités transatlantiques, féminines ou mixtes, sont l'objet de l'admiration et de l'envie des jeunes filles russes, moins bien partagées. Peut-être gagnent-elles cependant sous le rapport de l'originalité de l'esprit à n'être pas toutes coulées dans le même moule; mais, quoi qu'on fît, je crois, elles resteraient elles-mêmes. Il est à remarquer que le fond de l'individualité est rebelle à toute contrainte sur cette terre de l'autocratie. Lisez plutôt les années de jeunesse de Tolstoï, celles de Kropotkine; vous verrez si les habitudes et les préjugés de leur entourage ont le moins du monde influencé ces deux hommes. Tel ou tel des Tolstoïstes les plus intransigeans sort de l'École des pages de la garde impériale; et des filles d'officiers supérieurs sont devenues nihilistes. Pourtant l'éducation ne diffère en aucun pays autant qu'en Russie selon la naissance et la condition de chacun.

J'indiquerai rapidement comment sont élevées les jeunes filles dans la noblesse et dans la bourgeoisie.

Les premières passent par les mains de gouvernantes successives appartenant à différentes nationalités. Persuadés comme nous le sommes que les Russes naissent polyglottes, nous éprouvons, une fois arrivés chez eux, quelque surprise à rencontrer tant de gens qui ne parlent que le russe. C'est qu'ils ont appris les langues comme on les apprend chez nous au collège. En tout pays, le précepteur ou l'institutrice est un luxe.

Dans une maison amie où je reçois l'hospitalité à Saint-Pétersbourg, deux enfants, de dix et douze ans, parlent en perfection le français, l'anglais et l'allemand. La petite est déjà musicienne. Elle danse à merveille, j'ai pu en juger par un ballet improvisé de sa composition. Ce qui me frappa surtout fut la pantomime expressive et bien réglée, les groupes charmans dessinés par des enfans qui, jamais encore, n'ont mis le pied à l'Opéra. La danse comme le reste, cette fillette grave et précoce prend tout au sérieux. Jamais je n'ai vu aussi marqué sur un front de cet âge le pli de l'application soutenue, presque

douloureuse. Et le jeune garçon, sanglé dans l'uniforme militaire de l'école des cadets, est de même évidemment pénétré de la nécessité d'apprendre, comme on peut l'être d'un devoir inséparable du rang dont il a déjà la conscience très nette. Si jeune qu'il soit, c'est un petit homme, un petit prince, il en a les manières, la politesse, il sait baiser la main des femmes, répondre ou se taire à propos. A l'école, il ne rencontre que des camarades de son monde, et le dimanche, à l'église des Apanages, le frère et la sœur ont le sentiment de faire partie d'un cercle privilégié de fidèles. En même temps, il y a sous ce vernis un entrain exubérant qui éclate par intervalles. Explosions vite réprimées. Les enfants ne règnent pas en maîtres dans la famille, ils restent à leur place sans occuper d'eux, quoique leur développement soit l'objet d'une perpétuelle sollicitude.

Je cause avec un père de famille veuf et passant une grande partie de l'année dans ses terres. Il a pour ses enfans toute une maison, composée d'un médecin, d'un précepteur, d'une bonne allemande, d'une gouvernante française, d'une institutrice anglaise. Et il raconte drôlement les difficultés qui surgissent quand ces dames sont trop laides ou trop revêches au gré du précepteur ou du médecin, les ennuis d'une autre sorte dans le cas contraire. Ce sont ces Russes-là qui parlent toutes les langues et qui ont le caractère cosmopolite dont nous sommes frappés dans nos relations avec eux. Leurs études une fois achevées au milieu et par les soins d'étrangers, on les a envoyés à l'étranger encore, acquérir le dernier poli.

Que deviennent ces jeunes filles élevées avec tant de soin ?

Beaucoup d'entre elles, après avoir reçu dans toutes les capitales de l'Europe les leçons des plus fameux professeurs, et rapporté de ces mêmes capitales, pour en parer leur charmante personne, les chefs-d'œuvre des plus illustres couturiers, s'en tiennent à tout jamais au rôle d'ornemens de salon, de brillans papillons, les plus frivoles qui existent. D'autres conservent le goût des plaisirs de l'esprit. Quelques-unes y joignent la profondeur de la pensée. Mme Swetchine, la princesse de Liéven, et combien d'autres, en sont pour nous la preuve.

Je voudrais, bien qu'elle ne soit plus là, citer, comme type accompli de la jeune fille russe, une fleur exquise trop tôt fauchée, que j'ai connue et aimée, en qui commençait à poindre,

avant sa dix-septième année, un romancier de talent. Sans avoir rien perdu de la simplicité de son âge, bonne autant qu'intelligente, elle écrivait d'une manière distinguée et déjà originale en quatre langues : je regrette que les lettres, les fragmens, les courtes nouvelles qui restent d'elle en français ne puissent témoigner ici de ce que j'avance. Ses impressions d'Italie montrent une curieuse indépendance de jugement, et d'un trait net, précis, quelquefois aiguisé de spirituelle malice, elle esquisse un personnage, nous le fait voir. La fièvre typhoïde la prit à Rome et l'enleva en quelques jours. Son père a réuni avec amour le petit héritage littéraire de celle qu'on appelait encore « Loulou » : imagination, histoire et critique. Cette délicieuse Julie de Gerschau avait la passion de Venise, qui lui rappelait, disait-elle, par un genre de charme indéfinissable où la majesté s'efface sous la grâce légère, son héroïne de prédilection, Marie Stuart. Elle vivait pour *sa reine;* ses voyages, ses lectures, ses études, elle rapportait tout à Marie Stuart, devenue la figure centrale d'un roman historique qu'elle écrivit en anglais avec un enthousiasme passionné et sérieux, avec une savante recherche des particularités de mœurs et de langage. Elle-même confessait que cette ébauche, *Quicksands* (Sables mouvans), était l'un des grands intérêts de sa vie. Et l'œuvre resta inachevée comme la jeune vie elle-même, si courte, si riche cependant. Plus longue, elle n'eût peut-être apporté que déceptions à cette âme ardente et pure, qui attendait d'elle tant de nobles choses dont le monde est avare, en quelque pays que ce soit.

Des Instituts spéciaux sont ouverts aux jeunes filles de la noblesse dans toutes les villes principales. Il y en a huit à Saint-Pétersbourg, autant à Moscou et seize dans les différentes villes de Russie. Je suis conduite dans l'un des plus renommés, l'Institut Pavlowsky, par le général en retraite qui en est curateur. Il ne passerait pas le seuil de cet hôtel imposant, situé dans un très beau quartier où les édifices publics s'entremêlent aux jardins, sans revêtir un habit de cérémonie, frac à boutons d'or, au revers endiamanté de décorations.

Tout est pompeux dans l'aspect du grand vestibule, où une espèce de suisse, rouge et or, vous introduit.

La directrice est une personne de haute naissance et de grande allure, vêtue de violet avec une majestueuse austérité. Louis XIV l'eût mise à la tête de Saint-Cyr. Toutes les élèves

ici sont internes. J'assiste à une leçon de français faite par une jolie maîtresse qui mériterait d'être Parisienne. Elle prononce admirablement et sait rendre sa leçon aussi animée que possible. C'est un charmant spectacle que celui de ces fillettes en pèlerines et tabliers blancs, promptes à tout saisir, se renvoyant la balle dans une langue que quelques-unes ne font encore que balbutier. Nous passons de là aux régions supérieures, où un jeune professeur venu de France donne une leçon de littérature. Il corrige des compositions dont le sujet est celui-ci : l'étude de la géographie proposée comme dérivatif au désir des voyages; et m'a l'air un peu intimidé par tous ces beaux yeux braqués sur lui. Le général me dit tout bas que c'est un nouveau, à l'essai : il n'a pas encore d'uniforme. Le professeur de physique porte le sien avec aisance. Au nombre des auditrices, quelques jeunes filles, plus âgées que les autres, se distinguent par la couleur puce de leurs robes. Celles-là se destinent à l'enseignement; elles échangeront le diplôme décerné dans l'Institut même contre un autre conféré par le ministère de l'Instruction publique, mais on ne les y encourage pas. Les Instituts de la noblesse forment des femmes du monde, des mères de famille; cependant, sur 240 pensionnaires, la moitié, filles d'officiers supérieurs, sont élevées aux frais de l'État; elles risquent fort de devenir institutrices ou dames de compagnie, malgré le petit cadeau d'argent qui est censé leur servir de dot. A celles-là sans doute l'avenir, avec son étroitesse et sa dépendance, doit apparaître bien dur. Quelque chose de semblable arrivait autrefois à nos élèves de la Légion d'honneur, sauf que jamais la maison de Saint-Denis ne fut organisée sur ce pied de grand luxe.

Les demoiselles de la noblesse mènent ici ce que j'appellerais volontiers une vie de château. Ce sont, dans les grands escaliers, dans les vastes salles aux parquets luisans comme une glace, de petits pas pressés qui palpitent dans le silence; une irréprochable révérence vous est tirée, un aimable visage sourit, l'air heureux. La règle de cette maternelle maison ne paraît peser sur personne. Tout y est agréable, l'infirmerie même, si coquette qu'on doit vraiment y prendre son parti d'être malade, d'autant que les amusemens ne manquent pas aux convalescentes. Le service de l'Institut est fait par de jeunes domestiques qui, elles aussi, ont un petit uniforme propret. Elles

sortent toutes de l'hospice des enfans trouvés; après trois ans de ces fonctions obligatoires dans les Instituts, elles se placent ailleurs si bon leur semble. Pierre le Grand ne voulut-il pas que chacun des citoyens de son empire servît l'État de quelque façon?

Le général me fait visiter en détail les classes, la salle splendide de concert et de danse, les cellules où les musiciennes peuvent étudier leur piano sans se gêner les unes les autres. Il porte à ces enfans un intérêt affectueux et m'avoue en souriant qu'il écrit à leur usage une mythologie où beaucoup d'unions irrégulières sont, pour ne pas troubler de chastes imaginations, transformées en mariages multiples comme ceux des patriarches.

Les huit gymnases de cinq cents jeunes filles ressemblent beaucoup plus à nos lycées. De fait, c'est à peu près le même programme, avec moins de sciences naturelles, ce qui est aussi le cas pour les lycées de garçons Les gymnases sont fréquentés par les jeunes filles de la bourgeoisie, et l'instruction qu'elles y reçoivent est excellente; on dit même qu'elle a provoqué une heureuse émulation dont se ressentent les programmes des Instituts de la noblesse. C'est presque exclusivement des gymnases que sortent les étudiantes et les doctoresses.

Il fut un temps héroïque, pour ainsi dire, où ces deux mots suggéraient l'idée de brouille avec la famille et de fuite à l'étranger, à la suite quelquefois d'un mariage simulé qui restait tel presque toujours, quelque peine que nous puissions avoir à le croire. L'étudiant qui acceptait d'épouser, pour la libérer, une jeune fille de bonne famille, assez résolue pour venir elle-même lui demander ce service, tenait d'ordinaire avec une religion admirable sa promesse de ne rien exiger d'elle. On partait ensemble pour une ville d'Allemagne ou de Suisse, et après des années de misère, l'exilée revenait, munie de diplômes, exercer un ministère de dévouement.

Aujourd'hui les parens sont moins rigoureux. L'idée d'une carrière pour les femmes commence à se faire accepter. Un père de la classe bourgeoise, le moins libéral des hommes au demeurant, dit devant moi en parlant de ses filles, toutes les quatre étudiantes dans des branches différentes, médecine, pédagogie, beaux-arts : — Oui, les temps ont changé. On ne sait trop ce que sera l'avenir. Un homme n'est pas fâché d'épouser une femme

qui sache s'aider au besoin. Plus qu'autrefois, il aime à causer avec sa femme de ce qui l'intéresse lui-même. En tout cas une femme instruite lui impose davantage, il la traite mieux.

Rien n'est plus intéressant que d'écouter, sur le moment où les cours de médecine s'ouvrirent à Pétersbourg, celles qui furent jeunes en ces années bénies d'émancipation et de progrès pour la Russie qu'on appelle les années 60. La première demande officielle faite par une femme russe pour être admise aux cours de médecine dans une université de province remonte à 1861. Le conseil médical ne vit aucun inconvénient à la recevoir, pourvu qu'elle remplît les formalités obligatoires pour les étudians du sexe masculin. D'autres demandes se produisirent, et la présence de plusieurs femmes fut tolérée aux cours de l'Académie de médecine de Saint-Pétersbourg; mais leur nombre s'accrut trop rapidement; les dames prétendirent aussi s'imposer aux cours universitaires de mathématique, de jurisprudence, et le droit tacitement accordé d'abord fut retiré, sous prétexte d'examiner la question. Alors commença la migration des jeunes filles russes dans les universités étrangères. Le 2 décembre 1867, Mlle Nadine Sousloff obtint la première en Russie ses diplômes de docteur, après avoir soutenu à Zurich une thèse brillante. L'année suivante, une nouvelle exception fut faite; puis les portes entr'ouvertes un instant se refermèrent et les jeunes filles reprirent le chemin de l'étranger. Cependant vers la fin de novembre 1867, Mme Eugénie Konradi réussit à présenter avec quelques chances de succès une supplique demandant l'organisation de cours universitaires réguliers exclusivement pour les femmes qui se rendraient à l'Université aux heures où seraient terminées les leçons des étudians. Elle obtint ainsi la création des cours supérieurs auxquels le nom du professeur Bestougeff est attaché. Mais les cours de médecine ne furent inaugurés qu'en 1872, sous l'influence des idées libérales accueillies alors par Alexandre II, et qui l'emportèrent sur de vives résistances. Une jeune fille généreuse, mariée aujourd'hui au général Schaniowsky, et qui depuis a continué ses largesses, donna 50000 roubles pour l'aménagement des cours projetés. Ceux-ci durent beaucoup au général Miloutine resté en vénération parmi les femmes médecins qui furent les étudiantes de ce temps-là. Il était ministre de la Guerre et n'en avait pas moins sous sa dépendance l'Académie de médecine. C'est lui qui, en soumettant à l'empereur le plan

des nouveaux cours, sut en démontrer l'utilité, notamment l'augmentation de l'aide médicale insuffisante dans les provinces, et l'enrayement de l'exode toujours croissant des jeunes filles russes. Les cours furent décrétés à titre d'essai pendant une période de quatre ans, et la veuve du général Yermolow accepta d'en être l'inspectrice. L'école de médecine des femmes était alors établie à l'hôpital militaire Nicolas, contenant un millier de malades. Les professeurs de l'Académie allaient y faire leurs cours, les mêmes sans la moindre différence qu'ils faisaient aux hommes.

La guerre serbo-turque, en 1877, donna l'occasion au gouvernement de constater le dévoûment et la valeur des étudiantes. Une trentaine d'entre elles ayant achevé leur cinquième année d'études, obtinrent la permission de s'enrôler en qualité de feldchers, d'aides-médecins, et partirent pour la Bulgarie avec les convois de la Croix-Rouge. Six mois après, l'inspecteur en chef du service médical de l'armée leur accordait une attestation des plus honorables pour leur zèle, leur savoir faire, leur présence d'esprit et leurs soins entendus au double point de vue chirurgical et thérapeutique. Une gazette de Turquie, en s'étonnant de voir pour la première fois des femmes médecins admises dans une armée, déclara que celles-ci s'étaient montrées dignes des éloges qu'on leur prodiguait.

A la fin de la guerre, plusieurs, qui avaient pansé les blessés sur le champ de bataille, furent décorées, et dans l'hiver 77-78, soixante étudiantes ayant passé leurs examens devant le jury d'usage, reçurent le titre de femmes-médecins. Quelques-unes restèrent à Pétersbourg et devinrent externes d'hôpitaux, mais le plus grand nombre se répandit dans les provinces et les campagnes (1).

Voici les confidences d'une étudiante en médecine du temps où les jeunes filles, en lutte contre la volonté de leur famille, s'échappaient de la maison paternelle sans protection, sans res-

(1) Nous trouvons dans l'excellent rapport de Mme Pauline Tarnowsky sur l'instruction médicale des femmes en Russie, la statistique suivante, qui n'est pas sans intérêt. Pendant une période de dix années que subsistèrent les cours, ils comptèrent 959 élèves. De 1872 à 1879, la position sociale de 718 élèves se répartissait comme il suit : femmes et filles de fonctionnaires, 30 ; de marchands, 17 ; de militaires, 13 ; d'ecclésiastiques, 5. Rentières, 2 ; étrangères, 1. Filles de paysans, 1 ; filles d'ouvriers, 5. Sur un chiffre de 512 élèves : 172 jeunes filles, 71 femmes mariées. 13 veuves, 116 se marièrent pendant leurs études, généralement à des étudians.

sources, pour vivre de leur vie propre, et arriver au développement complet de leurs facultés : la *Nora* d'Ibsen. — E. M... accoutumée au doux climat du Caucase et à une large aisance, connut à Pétersbourg la pire pauvreté. A cette époque les étudiantes, internées depuis, étaient libres de vivre à leur guise où elles voulaient, comme elles pouvaient. Un groupe de jeunes femmes intrépides avait loué dans une maison neuve un appartement à bon marché, les plâtres n'étant pas secs. Elles y passèrent un terrible hiver, vivant presque exclusivement de thé. De temps en temps cependant l'une d'elles recevait quelques provisions de sa famille. Ce fut ainsi que la petite colonie se trouva en possession d'un beau morceau de viande, le premier rôti qu'on eût confié au four du grand poêle. Il exhalait un parfum exquis. Alentour se pressaient les convives affamés, — quelques étudians invités dans le nombre, — déjeunant déjà par l'odorat en attendant le moment où la table serait servie. Mais il y a toujours place pour un accident entre le désir et sa réalisation. En retournant pour la dernière fois le rôti cuit à point, une main maladroite le fit rouler par terre avec tout son jus. — Ce morceau magnifique sera-t-il perdu? — Non, sans doute! En l'essuyant bien... — Mais le jus... un si bon jus! — Et voilà les pauvres étudians qui tous à genoux se mettent à y tremper leur pain. Ce fut le repas le plus gai du monde. Cependant l'humidité des murs, le surmenage et les privations avaient fait leur œuvre. E. M... devient malade, les poumons sont pris, force lui est de renoncer au doctorat, mais les examens de *feldcher* sont moins difficiles, elle les passe et s'en va du côté de l'Oural, porter ses soins dans une usine où sévit le typhus.

Cette usine est tout un village. Elle me fait des descriptions terribles de la première cabane où elle entra sans que personne lui répondît. Personne, en effet, n'y semblait vivre. Seulement sur le poêle elle aperçoit, pendans de côté et d'autre, un bras, une jambe appartenant à différens individus. Ces membres épars sont couverts de taches noires sinistres ; ce sont les cancrelats qui les dévorent. Une petite fille assise par terre pleure silencieusement, se sentant seule au monde. Et voilà cette jeune femme isolée, à demi poitrinaire, aux prises avec l'horrible fléau, s'efforçant de consoler, de guérir, et puisant des forces inespérées dans le contact de toutes les misères qu'elle soulage. Ce n'est pas son premier poste ; elle a commencé par un autre village où sévit la

diphtérie. Pour y arriver, à des distances que le chemin de fer n'atteint pas, il lui faut faire un long trajet dans le chariot couvert où un marchand ambulant d'assez mauvaise mine lui a donné place. Plusieurs journées dans les bois, à travers la grande forêt monotone. Toujours les mêmes colonnades interminables, à côté d'un inconnu qui lui demande de temps à autre si vraiment elle n'a pas peur, d'un ton qui lui fait comprendre toute l'étendue de son imprudence. Elle arrive saine et sauve, pour se trouver, à l'hôpital, sous la férule d'un vieux médecin rétrograde et méfiant. Logée dans une chambre contiguë à celle des morts, elle a le souvenir, à demi comique, à demi macabre, d'un cadavre galvanisé par la vodka. Un gémissement l'a éveillée; celui qu'elle croyait mort demande à boire et elle lui procure une dernière consolation en lui versant de l'eau-de-vie. Là-dessus il ressuscite, se lève, fait quelques pas, mais c'est pour mourir tout de bon en regagnant son lit. Le feu de paille s'est éteint. Grâce à elle, du moins, il a eu encore un bon moment. Des varioleux la chassent de son asile occupé d'ordinaire par les maladies contagieuses. Il y a tant de malades qu'on ne sait plus où la mettre dans l'hôpital, d'ailleurs fort petit; bref, elle se trouve logée, par faveur, dans la prison de l'endroit. Sa cellule n'est pas mauvaise, mais elle est forcée de se soumettre au régime des condamnés, on l'enferme le soir. Singulière prison où il suffit que les détenus rentrent à une heure déterminée pour se faire mettre sous clef jusqu'au matin. Leur jeune voisine les intrigue fort : « Qu'a-t-elle fait, celle-là? — Rien, prisonnière volontaire. » Ce qui m'intéresse le plus dans son récit, c'est l'impression que cette enfant des villes éprouva quand pour la première fois elle se trouva devant un paysan. Il représentait ce peuple qu'elle rêvait de servir. Aimer, instruire le peuple, on ne songeait qu'à cela en 1870, et avec quelle ardeur avait-elle partagé le désir général! Ce colosse barbu, déguenillé, malpropre, farouche, lui fit peur. Pour lui, cependant, elle avait tout quitté! Et, malgré cette première impression, elle n'a jamais cessé de se dévouer à lui d'une manière ou d'une autre.

Je vois encore agir tout près de moi, en Petite-Russie, une femme-médecin dont l'histoire, pour être moins romanesque, n'est pas moins intéressante. C'est une blonde robuste, aux traits accentués, indiquant la volonté ferme et la bonté surtout. Elle a été quelque temps à la tête d'un hôpital considérable du

zemstvo dans une ville de province, mais ces places ayant été depuis réservées aux hommes, elle s'est donnée tout entière à la clientèle libre, ce qui l'oblige, dans les campagnes, aux voyages les plus longs et les plus fatigans. Elle parle couramment le petit-russien et est adorée des paysans qu'elle traite avec une cordialité familière. Sa vocation remonte au temps où les parens s'opposaient généralement à de pareilles velléités. Les siens, chargés de famille, lui avaient donné le spectacle d'un de ces ménages où la gêne produit des mésintelligences et elle s'était juré, presque enfant, que jamais elle ne serait dépendante d'aucun homme. Cette résolution était le premier pas vers une carrière quelconque. Mais comment y arriver? Tous les sacrifices étaient faits au profit de ses frères. Quand elle parla d'étudier la médecine, ce fut d'abord un *tolle*. Puis le père s'aperçut peu à peu que ses fils étaient passablement paresseux tandis que sa fille promettait d'être une personne capable de se débrouiller dans la vie. Il la conduisit lui-même à Pétersbourg et lui fit une pension dans la faible mesure de ses moyens. Comme la plupart des étudians des deux sexes, elle donnait quelques leçons pour ajouter à ses ressources. Vie passablement dure, en somme, me disait-elle, mais tout le reste était si bien... Les professeurs, les camarades parfaits! Une fois docteur, elle réalisa son idéal, qui était de se dévouer à qui avait besoin d'elle. Il va sans dire qu'elle soigne gratuitement les pauvres, elle ne veut rien recevoir non plus de ses amis et, comme tout le monde dans le district est de ses amis, on ne sait comment elle trouve non seulement le moyen de vivre, mais encore de soutenir les siens. Les frères n'ont pas réussi comme elle: ils sont chargés d'enfans; elle doit songer au mariage de celle-ci, à l'école de celui-là. Aussi est-elle restée célibataire. Elle s'interdit la politique, tout en ayant l'esprit libéral. Au milieu de ses confrères libres penseurs, elle a gardé la foi. Type sympathique et attachant d'une créature parfaitement saine qui ne voit en ce monde que le devoir immédiat, comme le veut Tolstoï, et suit son chemin sans broncher. L'optimisme et la gaîté se dégagent d'elle, communicatifs et bienfaisans : peut-être a-t-elle moins d'idées générales que quelques-unes, mais elle a aussi moins de rêves. Elle ne fait ucune propagande ; elle s'acquitte de son métier. Par excellence, elle mérite l'épithète de *maladietz*, vaillante.

Le général Miloutine, homme humain, excellent et vraiment supérieur, avait toujours traité les étudiantes avec une bonté paternelle. Le général Vannovsky, nommé en 1881 ministre de la Guerre, ne leur témoigna pas la même faveur et en 1886 les cours de médecine furent définitivement fermés aux femmes. En 1895 seulement, après neuf années de démarches incessantes, d'efforts infructueux, de résistance de la part du Gouvernement et du Synode, l'Institut de médecine, tel qu'il existe aujourd'hui, les admit de nouveau. Ce fut grâce à la générosité de particuliers qui rassemblèrent entre eux un capital de 700000 roubles, les plus fortes sommes venant de Moscou. Obligeamment guidée par Mme Kodyan, femme d'un médecin bien connu de Saint-Pétersbourg, j'ai pu visiter dans leurs détails les deux beaux bâtimens qui représentent l'Institut et la maison de l'Internat. L'inspectrice, Mme Seniawine, et d'autres dames qui s'intéressent à l'Internat nous accompagnent dans cette visite. Elles me parlent de l'énergie déployée par la baronne Uxkull, présidente du comité de construction, pour arriver aux résultats que j'admire.

La société préposée à l'accroissement des ressources de cet Institut de médecine compte aujourd'hui 300 membres. Il y a 117 élèves dans la maison de l'Internat, des jeunes filles qui, venues de province, ne peuvent demeurer chez leurs parens; mais les étudiantes même qui ne jouissent pas de ces jolis logemens, éclairés, comme toute la maison, à l'électricité, avec salle de bains, salle de musique, bibliothèque, peuvent venir du dehors dîner au vaste réfectoire. Trois cents personnes sont ainsi nourries moyennant un prix modique.

Trois cours fonctionnent à l'Institut et comptent environ 500 étudiantes. Les étudiantes qui ont terminé le cours complet de dix semestres reçoivent un diplôme qui leur donne le droit d'exercer librement la carrière médicale à l'égal des médecins du sexe masculin.

Toutes les jeunes filles que je rencontre dans les longues galeries qui servent de promenoirs, celles qui me font les honneurs des différentes parties de l'établissement, sont très différentes de certaines étudiantes, aperçues jusqu'ici, et qui affectaient une extrême négligence dans leur toilette; elles sont bien tenues, coiffées avec soin; point ou très peu de cheveux courts, cette caractéristique de l'étudiante aux opinions radicales qui

affiche résolument le dédain et presque la crainte héroïque de plaire. C'est de sa part une réaction contre l'éducation artificielle donnée à la jeune fille par les gouvernantes étrangères. Mais il y a aussi un *snobisme* de désordre et de malpropreté dont se gardent les pensionnaires de l'Institut de médecine. Elles sont très agréables à voir; les étudiantes américaines reconnaîtraient des sœurs dans ces jolies personnes, d'un type bien différent du leur pourtant, aux lignes moins régulières et moins arrêtées, aux contours plus amples et plus souples à la fois. L'une d'elles me propose d'aller voir le magnifique amphithéâtre d'anatomie, excursion que je décline, me sentant un peu lasse de ma longue promenade à travers les laboratoires et bibliothèques de l'Institut et les quatre étages de l'Internat. Les pionnières des années 60-70 prétendent qu'il n'y a pas trace chez ces étudiantes enrégimentées et surveillées de la flamme généreuse qui les dévorait elles-mêmes. Celles-ci songent à se créer une carrière tout autant qu'à servir l'humanité; elles se partagent les places de médecins dans les gymnases, collèges et couvens de femmes, dans les maisons d'éducation, les asiles, les maisons d'accouchement, les bureaux de police médicale à l'usage des femmes, la direction des dispensaires principalement affectés aux femmes et aux enfans dans les villes de province, etc. Plus ou moins elles sortent des classes aisées puisque chacune d'elles doit verser cent roubles par an, moyennant quoi elle a droit à l'enseignement gratuit de tous les professeurs et à la jouissance de tous les laboratoires; plus 300 roubles pour la pension. Ce serait au-dessus des ressources de la plupart. Cette raison et le petit nombre des étudiantes admises dans les universités russes, deux ou trois pour cent environ, font que la poussée continue vers les facultés étrangères. Nous savons combien il y a d'étudiantes russes à Paris, il y en a au moins autant en Allemagne; mais elles envahissent surtout les universités suisses où la vie est moins coûteuse, montrant partout le même acharnement au travail et supportant avec le même courage stoïque la même pauvreté. Celles qui reçoivent une pension de leurs parens, luttent contre des difficultés égales à celles de leurs camarades; car elles mettent tout en commun, ce qui appartient à l'une appartient à l'autre. Nulle part la fraternité ne s'affirme d'une façon plus touchante que dans ces colonies d'étudiantes. L'une d'elles, qui prépare son doctorat en France, me dit qu'elles sont à Montpellier une soixan-

taine de Russes dont beaucoup de juives. Elles se sont divisées en deux groupes de trente, chacune d'elles faisant la cuisine une fois par semaine, tandis qu'une autre sert à table. Un local composé d'une bibliothèque et d'une salle à manger est loué à frais communs; elles logent éparses en ville dans de petites chambres. A midi, on dîne ensemble, fidèles à la cuisine russe. Un seul repas par jour. La famille de cette jeune fille habite la Russie et la laisse avec confiance livrée à elle-même. Elle se partage entre la science et le chant. Choisir? Pourquoi? Elle prétend réussir en tout. Avec ses camarades de l'autre sexe aucune coquetterie. Toutes celles que j'ai vues sont ainsi. Et la différence frappante sur ce chapitre entre l'Amérique et la Russie, c'est qu'en Russie les hommes ne sont nullement prosternés devant les femmes; des égales, des camarades, rien de plus.

Dans les universités russes, où les deux sexes sont séparés, il n'y en a pas moins entre *eux* et *elles* une solidarité étroite. Lors de la manifestation si violemment réprimée à Saint-Pétersbourg sur la place de Kazan, les étudiantes étaient présentes, auprès des étudians. Le récit de cette affreuse journée m'a été fait par l'une des manifestantes. Elle se trouvait, sur les marches de l'église, la foule au-dessous brutalement refoulée par la police. Quand les Cosaques chargèrent, ce fut un écrasement, une panique, des cris d'angoisse et de fureur. A quelques pas d'elle, évanoui dans son manteau, un étudiant était assommé à tour de bras par trois Cosaques. Elle s'élance, indignée, leur fait honte. L'un d'eux s'arrête, les deux autres se tournent contre elle et elle se sent frappée à la tête par la terrible nagaïka, puis sur les bras, sur les épaules. On l'arrête avec beaucoup d'autres, on l'entraîne jusque dans la cour du bureau de police. Là, ils ont attendu des heures. Le soir seulement, un peu de nourriture leur fut donnée. Interrogatoire pour la forme, quinze jours de prison, puis l'exil en province; on leur permit généralement de choisir le lieu de leur résidence. Elle a choisi la ville dont sa famille est originaire, où elle est avantageusement connue et peut trouver quelques leçons.

Celle qui me raconte ces choses est une toute jeune et très jolie personne, petite, mince, le profil légèrement aquilin, de grands yeux gris tristes et candides, les cheveux coupés courts, en toilette plus que simple. Elle parle bien le français, d'une voix lente aux intonations un peu plaintives. Son désir serait d'aller à

l'étranger ; là il lui faudrait donner des leçons pour son entretien. En trouverait-elle ? J'écoute cette pauvre enfant avec émotion. Elle ne me paraît pas de force à soutenir la lutte pour l'existence, mais une volonté indomptable la soutient. C'est cette volonté qui l'a fait venir de loin à bicyclette, par des routes de sable, très montueuses, jusqu'à l'endroit où nous nous rencontrons. Elle a fait le voyage avec deux étudians, ses camarades, qui déclarent qu'elle les a retardés, qu'elle doit être épuisée, et lui conseillent de revenir par un autre moyen de locomotion. Mais elle s'obstine. Et je sens qu'elle apportera cette même obstination aveugle, désespérée dans tout ce qu'il lui plaira d'entreprendre. Les deux jeunes gens n'insistent pas; elle est libre, mais pour le retour ils partent sans s'occuper d'elle à un train qu'elle ne peut suivre. Avec une bonté rude qui exclut toute galanterie, quoiqu'elle soit vraiment protectrice, ils la forcent ainsi à prendre le chemin de fer. Elle n'en montre ni humeur ni dépit, rien qu'un peu d'humiliation. Elle est vaincue pour cette fois, voilà tout. L'incident me paraît très caractéristique. Aucune de ces intrépides ne consulte ses forces. Ce qu'on peut leur reprocher aussi, c'est de ne pas se spécialiser volontiers. Il y a chez elles, avec le désir de tout embrasser, une inconstance vague, une soif ardente d'expériences nouvelles, un perpétuel souci du développement de leur individualité, en dehors même de l'œuvre qu'elles se proposent d'accomplir. Le besoin de se dévouer et de souffrir est, chez la plupart, à l'état de passion. Ce n'est pas assez pour elles de soulager les malheureux ; elles veulent partager le fardeau de ceux qui sont chargés, faire, comme l'a dit l'une d'elles, leur propre douleur de la douleur des autres. Ce sont les romantiques de la philanthropie et de l'intellectualité.

Non moins intéressante que ma visite à l'Institut médical fut celle que je fis à l'édifice imposant qu'occupent les cours supérieurs également créés pour et par les femmes.

J'ai déjà dit un mot des premières tentatives d'Eugénie Konradi, rédactrice du journal *la Semaine*, aidée par deux autres dames, Marie Troubinskov et Nadine Stassow. En 1869, le ministère de l'Instruction publique autorisa l'admission des femmes aux cours d'histoire, de philologie, de physique et de mathématique. Ce n'était pas tout à fait réaliser les espérances des quatre cents signataires d'une supplique adressée au recteur de l'Université. Elles obtinrent, en outre, de quelques professeurs

sympathiques à leurs tendances qu'ils fissent des cours gratuits. Ce premier essai eut une influence marquée sur le développement des femmes russes.

Bientôt l'œuvre s'affirma plus complète. L'empereur Alexandre II, inquiet de voir tant de jeunes filles s'expatrier à la poursuite de la science, fit ouvrir dans les Universités russes des cours confiés à la direction du professeur Bestougeff-Riounine. Pour y entrer, il suffisait de présenter un certificat d'études complètes au gymnase ou à l'Institut et de payer annuellement 50 roubles. Chaque année, les étudiantes subissaient un examen, plus l'examen final à la fin des cours. Mais de ces efforts il ne résultait aucun droit ni privilège. On avait ensuite à chercher sa vie. Beaucoup de jeunes filles se plaçaient au loin, allant professer jusqu'en Amérique. Le conseil pédagogique retenait les sujets les plus remarquables comme assistantes. Pour diriger le côté économique de ces cours, fut fondée, en 1878, une société dont la présidente, une femme distinguée, Mme A. de Filosofow, réunit bientôt de toutes parts un capital assez considérable. Le ministère de l'Instruction publique et la ville de Saint-Pétersbourg y contribuèrent. Les cours grandissaient d'année en année. L'administration les installa dans un bâtiment dont la construction et l'aménagement ne coûtèrent pas moins de 230 000 roubles. Malheureusement, le mouvement nihiliste et ses conséquences mirent en péril, lors du meurtre d'Alexandre II, l'existence des cours Bestougeff. Ils ne reprirent qu'en 1889, moyennant quelques restrictions dans le programme de l'enseignement, et à la condition que les étudiantes, renonçant à la vie indépendante, demeurassent, soit dans leur famille, soit dans un internat. Les cours sont divisés en deux branches : historico-philologiques et physico-mathématiques ; ils sont faits par les plus éminens professeurs. L'internat, à côté du collège, renferme, sans compter l'appartement de l'inspectrice, soixante chambres, deux salles de conférences spacieuses, un salon de réception, tout ce qu'il faut pour assurer aux étudiantes une vie confortable. Elles logent là au nombre de quatre-vingt-cinq. Une annexe permet de recevoir en tout cent vingt-cinq auditrices qui payent 300 francs par an tout compris. Une femme-médecin est attachée à cet établissement. On vient d'ajouter à l'édifice une salle qui peut contenir mille personnes. Ceci a pu être fait, grâce à des legs et à des donations.

L'aspect des internats de Saint-Pétersbourg, celui des cours supérieurs particulièrement, ne m'eût pas permis de juger de la pauvreté habituelle des étudiantes si je n'eusse pénétré dans le domaine si curieux de la société de bienfaisance de Moscou. Cette société, qui a pour but de pourvoir aux besoins des étudiantes de la ville, ne remonte qu'à 1897. Elle vit le jour grâce à l'initiative de Mmes Bakounine, Stolpofsky et de la princesse Michetzky. Ses principaux fondateurs furent l'éminent professeur Tchouproff, si populaire à Moscou, et quelques autres professeurs de l'Université. Les ressources étaient modestes et les charges bien lourdes. Elles s'étendaient à toutes les femmes pauvres se préparant soit à entrer dans les cours d'instruction générale et professionnelle, soit à passer leurs examens d'institutrice ou de *fedschers*, celles enfin qui, ayant terminé leurs études, ne trouvaient pas de travail. Il fallait procurer des secours d'argent continus ou accidentels, prêter sans intérêts, fournir gratis le matériel nécessaire aux études, pourvoir de vêtemens, de linge, de chaussures, celles qui n'en avaient pas, organiser des logemens en commun, des restaurans à prix réduits, faire entrer les malades dans les hôpitaux. Un zèle ardent vint à bout de tout cela. Pendant les quatre années de son existence, la société a organisé dans différens quartiers trois restaurans et deux internats. Le premier restaurant situé au delà de la rivière est fréquenté principalement par les futures sages-femmes ; on y distribue jusqu'à cent dîners par jour à raison de 15 copeks l'un. Le second restaurant se trouve au centre de la ville et reçoit les étudiantes des différens cours supérieurs, pédagogiques, cours de langues étrangères, conservatoires, école des arts, etc. On y prépare quotidiennement jusqu'à 140 dîners à raison de 20 copeks; encore est-on obligé de refuser à quelques-unes, vu le manque de place. Le troisième restaurant a été organisé pour les femmes officiers de santé et réuni ensuite à l'internat. Ces restaurans sont d'une grande simplicité sans doute, mais parfaitement propres.

Comme à Saint-Pétersbourg, où j'ai été frappée de la sollicitude toute maternelle témoignée par d'actives patronnesses aux étudiantes, les dames de Moscou ne comptent pas leur peine.

Le conseil décide des mesures à prendre, mais les secours sont répartis par les membres féminins de la société. Lorsque fut organisé le premier internat en 1898, il n'y avait en caisse

que 900 roubles et de place que pour treize personnes. Dès le mois de janvier suivant, une demoiselle Guirche reçut trente-sept jeunes filles dans sa maison. Maintenant l'internat loge soixante-dix-sept étudiantes dans une trentaine de chambres qu'elles occupent deux par deux et même trois par trois. Il y a en outre une vaste salle à manger, une salle de réception, un logement pour l'économe, des cuisines, etc. A raison de quinze roubles par mois les étudiantes sont logées, elles ont du thé deux fois par jour, un dîner de deux plats et un plat pour souper. J'ai été cordialement invitée à l'un de ces repas, après une visite dans toute la maison et quelques entretiens avec celles des étudiantes qui comprenaient le français. La plupart étaient occupées au laboratoire de chimie. J'ai surpris les autres dans leurs chambres où elles travaillaient graves, studieuses, modestement vêtues, dévouées corps et âme à leur besogne, on n'en pouvait douter. Sur presque toutes les tables se trouvaient la photographie de Tolstoï et celle de Gorki. Une blonde, charmante, en grand deuil, me dit qu'elle est Polonaise et qu'elle aspire à enseigner un jour dans son malheureux pays. L'émotion de sa voix quand elle prononce en français les mots : — Non, je ne suis pas Russe, — je ne sais quelle emphase naturelle et saisissante dans sa tristesse et sa fierté me sont restées présentes. Presque toutes celles avec lesquelles je cause me disent qu'elles veulent être institutrices à la campagne. L'une d'elles est revenue du fond de la Sibérie étudier encore, après avoir professé plusieurs années, misérablement payée (1), qu'importe! Il faut voir la flamme d'enthousiasme qui s'allume dans ces yeux tristes, éclairant de maigres visages, pâles et fatigués par les veilles, par l'effort trop assidu. Je dis toute la sympathie, tout le respect qu'elles m'inspirent à une bienfaitrice de la maison, Mme Morozow : — « Elles sont certainement courageuses, » me répond-elle. L'instruction supérieure des femmes a été moins favorisée encore par le gouvernement à Moscou qu'à Pétersbourg. Lorsqu'elle commença dans la capitale, sous les auspices du professeur Bestougeff, les célèbres cours Guerrier existaient déjà ici; ces cours furent fermés en 1888, et les femmes de Moscou attendent encore que l'Université leur devienne accessible aux mêmes conditions qu'à Pétersbourg.

(1) Une institutrice de village a, outre le logement, 300 roubles environ, tout compris.

Aujourd'hui, les cours sont faits dans l'internat même, ceux de pédagogie pour l'enseignement primaire pendant deux ans; ceux qui comprennent les études supérieures, les sciences naturelles et historiques durent quatre ans. Le second internat, celui des femmes officiers de santé, a été organisé grâce à des subsides de la ville, qui assigna pour cela 2 000 roubles. Non seulement les internes, mais les externes peuvent y faire un repas de 20 copeks. Il y a tous les jours de quarante à cinquante convives, un certain nombre venant du dehors, puisque les pensionnaires ne sont que vingt-neuf, devant payer, elles aussi, 15 roubles par mois. Mais, si modeste que soit ce chiffre, seize seulement donnent la somme entière; plusieurs sont absolument sans ressources. Je demande s'il est bien raisonnable d'aider tant de jeunes filles à s'élever au-dessus de leur condition. Mais on me répond que tout individu a le droit de développer au plus haut degré ses facultés naturelles. D'ailleurs il y a là des filles de toute classe, et les sympathies du public pour cette œuvre sont très vives. La preuve, c'est que les ressources n'ont cessé de grandir depuis le début, où il fallait se borner à secourir, et encore de façon bien insuffisante, les élèves les plus pauvres des cours d'accouchement et de massage. Dès la seconde année, fut fondé un bureau pour la recherche d'occupations diverses devant aider à vivre les étudiantes. Plus de cent personnes s'y adressèrent aussitôt, la plupart demandant des leçons, des répétitions, des traductions, de la copie pour machine à écrire, des places de lectrices, de comptables, de gardes-malades, de masseuses, etc.

La plupart de ces solliciteuses n'avaient aucun moyen d'existence; les autres recevaient de leurs parens une somme mensuelle variant de deux à dix roubles. Une seule avait une pension de vingt-cinq roubles, mais, étant mère de trois enfans, elle ne réussissait pas à manger tous les jours. Le tableau le plus saisissant de cette misère est fourni par le bilan de la nourriture. Dépenser par jour de cinq à dix copeks, c'est juste de quoi ne pas mourir de faim. Inutile d'insister davantage sur la situation matérielle de cette catégorie d'étudiantes. La société de bienfaisance a fait des prodiges pour l'améliorer. Les affaires sont admirablement gérées par le conseil d'abord, puis par l'assemblée générale. Tous ces administrateurs travaillent sans rémunération aucune. La société se trouve sous la dépendance du minis-

tère de l'Intérieur et les comptes rendus de ses ressources et de ses actes doivent être présentés tous les ans aux deux ministères de l'Instruction publique et de l'Intérieur. Pour raison de sûreté d'État ou de moralité publique, c'est-à-dire selon son bon plaisir, le gouvernement aurait le droit de la dissoudre immédiatement. On voit que son existence est précaire. Rien cependant ne l'a inquiétée jusqu'ici, et elle prospère, fournissant à la Russie les éducatrices dont elle a si grand besoin, ou ces femmes médecins qui dirigent des dispensaires jusqu'à Samarkand, jusqu'à Taschkent, multipliant leurs services dans les provinces russes d'Orient, où les femmes ne peuvent être soignées par des docteurs du sexe masculin.

A ceux qui, imbus comme moi d'anciens préjugés, demandent s'il reste un contingent suffisant de mères de famille, il est facile de répondre en signalant l'accroissement de la population. La fécondité des ménages russes suffit à tout. J'ajouterai que je n'ai entendu personne, dans tout mon voyage, blâmer cette ardente aspiration des jeunes filles vers la science. Les étudiantes sont décriées dans de certains milieux pour d'autres raisons : leur solidarité avec les étudians, la part qu'elles prennent aux manifestations ayant un caractère politique. Mais la conclusion n'est jamais de les renvoyer, comme on fait ailleurs, à l'aiguille ou à la cuisine. En Russie, de même qu'en Amérique, la femme, avant d'être femme, est un individu.

Peut-être me demandera-t-on quelle part prennent, en Russie, les religieuses à l'instruction de la jeunesse. Elles n'en prennent aucune jusqu'ici. Cependant, un ordre enseignant, le premier, fut fondé, il y a une quinzaine d'années, par la comtesse Effimovsky. Le hasard m'a fait rencontrer à Saint-Pétersbourg une religieuse appartenant à cet ordre fort restreint. Elle était venue de la Russie blanche réunir des souscriptions pour sa maison, située dans une de ces principautés d'autrefois, qui appartinrent à la Lithuanie et à la Pologne avant d'être incorporées à l'empire russe en 1772. Il y a là un mélange de Polonais catholiques et d'uniates qui, ne relevant ni de l'Église romaine, ni de l'Église orthodoxe, sont forcés d'adhérer à cette dernière sous peine de vivre sans prêtres. Tel est l'arrêt d'un prosélytisme autocratique. Les vieux résistent et se passent des secours de la religion plutôt que de céder, mais leurs enfans sont conquis peu à peu, les religieuses y aidant. A Bielsk, elles

n'ont pas moins de quatre cents élèves qui reçoivent l'instruction primaire et sont dressées aux travaux des champs, aux soins du bétail. Les meilleures, quand elles se marient, reçoivent une petite dot. Il n'y a pas de population plus déshéritée que celle où se recrutent les élèves de cet internat. Très inférieure aux Russes, dégénérée au physique comme au moral, elle loge dans de misérables cabanes dont on compte une douzaine dans chaque village, et vit pauvrement des maigres ressources que lui fournit l'agriculture. Les petites filles de l'école de Bielsk vont toutes pieds nus. A cinq verstes de là, existe une école semblable pour les garçons, qui apprennent divers métiers sous la direction d'un prêtre. Les religieuses s'occupent aussi des plus petits. Elles ont six cents personnes dans leur couvent, pensionnaires, maîtresses, vieilles femmes recueillies par pitié. Seules, les élèves orthodoxes sont reçues. On devine combien une pareille règle doit produire de conversions!

Mon interlocutrice ressemble beaucoup, en somme, à une bonne religieuse de chez nous. Elle me dit que les vœux éternels ne sont prononcés qu'après le noviciat; on peut rester novice toute sa vie.

Les sœurs converses portent le costume national russe, le sarafane, avec cette différence qu'il est noir au lieu d'être de couleur vive, la chemise blanche bouffante, un tablier blanc et un fichu de laine blanche sur la tête. Les religieuses sont reconnaissables au voile noir encadrant absolument le visage, sauf l'étroit bandeau des cheveux, et retombant en pèlerine sur les épaules. L'ordre ne reçoit de l'État qu'une subvention minime, mais on commence à se rendre compte en haut lieu des services qu'il rend, et une succursale va se fonder à Pétersbourg.

Cette religieuse aux beaux yeux noirs, à l'air intelligent, est la seule avec qui j'aie longuement causé, mais j'en ai rencontré beaucoup d'autres dans plusieurs couvens, sans compter les affreuses vieilles importunes et malpropres qui quêtent à genoux pour les frais du culte devant cette petite chapelle de la Vierge d'Ibérie, aux portes toujours ouvertes, où, du matin au soir, va se prosterner tout Moscou. Mais c'est au couvent Voznessensky (de l'Ascension) qu'elles m'apparurent réunies en grand nombre pour l'office du matin. Ce couvent de femmes fondé, sur la place principale du Kremlin, par Eudoxie, veuve du grand-duc Dimitri Donskoï, qui s'y retira en 1389, est un immense

tombeau d'impératrices : trente-huit grandes-duchesses et tsarines y dorment leur dernier sommeil.

Nous pénétrons dans l'église enrichie d'une relique fameuse de la vraie croix, un jour de semaine, après la messe que va suivre la communion. Un diacre herculéen, à chevelure crépue, blond doré, les cheveux de Samson, rugit des prières d'une voix de basse profonde. Ce taureau à face humaine est revêtu d'ornemens rouges. Il se tient devant l'autel, et derrière lui les religieuses répondent. Pour elles la clôture consiste à tourner le dos au public, à dissimuler ainsi leur visage. On ne voit que l'espèce de hennin enfoncé de manière à cacher les oreilles que recouvre un voile noir aux longs plis tombans. Les novices ont la même coiffure, mais en velours et sans voile. Toutes portent une longue robe de laine noire avec camail à larges manches. Elles chantent, les voix sont pures et délicieuses. Au milieu d'elles, la maîtresse du chœur les dirige. Une des plus jeunes se détache pour quêter. Je vois une figure douce, reposée. Quand les autres défileront, l'office terminé, je leur trouverai à toutes comme un air de famille. L'empreinte d'une vie parfaitement paisible est posée sur ces fronts encadrés de noir. Une expression affectueuse, maternelle, s'y ajoute lorsqu'un vieux prêtre ayant franchi la grille de l'iconostase, une coupe à la main, la multitude des petits enfans est amenée pour recevoir la communion. Les religieuses conduisent ces petits, leur sourient, calment de leur mieux les cris des nourrissons, avec une bonté qui les rend touchantes. Ces pieuses femmes, me dit-on, apportent ici une dot en se retirant du monde; elles sont libres; aucune obligation absolue ne pèse sur elles, même pour l'assistance aux offices. Elles prient et mènent une vie de retraite mais ne s'occupent pas des hôpitaux, n'instruisent pas les enfans; l'école de Bielsk est unique, jusqu'ici. Une grande partie de leur temps se passe à faire de la peinture ou des broderies.

Le soin des malades regarde les excellentes infirmières laïques enrégimentées sous le nom de sœurs de charité. Celles-là portent un bonnet et un tablier blancs, avec l'insigne de la croix rouge sur la poitrine. Comme gardes-malades à domicile, elles reçoivent un salaire; en cas de guerre elles suivent les armées; les femmes de la meilleure société les accompagnent volontiers alors et prennent le même costume. Dans les hôpitaux, ce sont aussi des infirmières payées qui font le service; quoique

laïques elles montrent un dévouement qu'il serait difficile de surpasser. Tous les voyageurs en Russie ont remarqué que la pitié en ce pays était indépendante de la religion. Autant l'église est détachée de toute philanthropie, disposée à recevoir plutôt qu'à donner, autant l'assistance publique pousse le sentiment de l'humanité jusqu'à l'extrême générosité, jusqu'à l'infinie délicatesse. L'hospice des Enfans trouvés de Moscou par exemple, cet immense bâtiment au bord de la Moskowa, dont on aperçoit, à quelque point de vue qu'on se place, la haute silhouette blanche tranchant sur les couleurs bariolées et les étincelantes dorures du reste de la ville, le grand hospice des Enfans trouvés fondé par Catherine II mérite d'être cité comme modèle à tous les établissemens du même genre. La fille-mère est traitée avec autant de ménagemens que possible, l'abandon n'étant jamais considéré comme définitif; elle reçoit un numéro sur la présentation duquel l'enfant lui sera rendu quand elle voudra. La nourrice est surveillée pendant un mois par les dames inspectrices avant d'emmener son nourrisson. L'une des ailes du bâtiment est consacrée aux mères en mal d'enfant. La plus grande discrétion entoure leur passage. Comme pour relever cet établissement et en écarter la honte, une école de jeunes filles nobles, orphelines sans fortune, y est installée. Détail piquant, la subvention annuelle de l'État, qui monte à plus d'un million de roubles, provient en très grande partie de la vente de jeux de cartes en Russie, une passion réparant ainsi le mal qu'une autre passion a faite.

J'ai à peine entrevu ce monde que forme à lui tout seul l'hospice des Enfans trouvés, mais j'ai passé de longues heures dans une autre maison qui recèle les manifestations bien curieuses pour nous d'une charité profondément originale, essentiellement russe. Elle fut fondée il y a trente-cinq ans environ par les frères Liapine, deux marchands de Moscou, dans le double dessein de venir en aide aux mères de famille et aux étudiantes nécessiteuses.

La rue Serpowkhovskaïa où se trouve cet établissement est située dans le quartier sud-est, derrière la ville.

Nous arrivons devant une grande porte cochère surmontée d'une image sainte, et nous nous trouvons dans une cour immense où sont dispersés plusieurs bâtimens d'aspect fort triste qui pourraient faire partie d'un couvent ou d'une caserne. La

directrice de la maison, a été prévenue de notre arrivée; elle nous introduit tout de suite dans le corps de logis principal. Des femmes, assez mal vêtues, l'air fatigué y circulent. Ce sont les élèves sages-femmes, les plus pauvres de toutes les étudiantes de Moscou, et les seules que reçoit la maison Liapinsky. Elles occupent sur deux étages, à droite et à gauche d'une longue galerie, des chambres séparées par des cloisons qui ne montent pas jusqu'au faîte, afin de laisser circuler la chaleur du calorifère et de faciliter ainsi le chauffage général. Chacune d'elles est de trois lits, et ces petits dortoirs ne renferment que le strict nécessaire. Les étudiantes travaillent là aux heures où elles ne sont pas à l'hôpital. Un restaurant à 15 copeks les nourrit. Séparé du quartier des étudiantes est celui des mères de famille. Pour obtenir d'y loger, il suffit de cette seule recommandation : être veuve, chargée d'enfans et pauvre. A ces conditions, un logement vous est accordé composé d'une pièce ou de deux, selon le nombre des enfans. Dans la cuisine commune, un four est attribué à chaque groupe de sept personnes. Il faut voir l'interminable rangée de samovars le long du poêle peint en vert. A tour de rôle, l'une des pensionnaires prend soin des fourneaux; une autre veille à la tranquillité des étages où de nombreux enfans, dressés à obéir au règlement, jouent sans bruit dans le large corridor. Sur ce corridor ouvrent les logemens des veuves, elles peuvent y apporter ce qu'elles possèdent de meubles. Pour les achats de comestibles, tout est simplifié, un grand marché se tenant dans la cour, avec abondance de victuailles à bas prix. Le linge de lit est fourni aux pensionnaires; les blanchisseries, les salles de bains, sont à leur disposition. Chacune des veuves exerce un état, couturière, modiste, brodeuse, etc. Quand elles n'ont pas de travail, on leur en procure. Les garçons restent jusqu'à douze ans à la maison Liapinsky. Ils peuvent fréquenter une excellente école. A douze ans aussi, les petites filles sachant lire, écrire et compter commencent l'apprentissage, chacune d'elles selon son goût. Nous visitons l'atelier des repasseuses, celui des couturières, etc. On nous montre des broderies magnifiques faites par les jeunes filles de la maison. Beaucoup de dames commandent des objets de lingerie et de toilette qu'elles viennent essayer dans des salons arrangés à cet effet, car la maison Liapinsky, dans son extrême simplicité, présente cependant quelques détails d'un luxe relatif; la jolie salle, par exemple,

où le thé est servi dans des tasses dorées, et où se trouvent des friandises à vendre, des journaux, un piano. Un autre piano mécanique fait danser la jeunesse les jours de fête dans la grande salle des machines à coudre reléguées ailleurs pour la circonstance. Mille personnes dont 150 étudiantes, 200 mères et 600 enfans habitent cet asile dont le but est de maintenir dans la famille les liens si souvent relâchés par la misère, de laisser aux mères le droit de veiller sur leurs enfans et d'assurer une protection aux filles qui travaillent. On peut même amener une grand'mère infirme; le programme est large. Personne n'a de compte à rendre sur ses croyances religieuses, mais tout le monde, ou il s'en faut de peu, fréquente volontairement la jolie église située au milieu de la cour. Les filles d'un côté, les garçons de l'autre, y chantent en chœur.

L'hôpital et la pharmacie occupent un corps de logis séparé. Nous ne voyons qu'un seul patient, soigné par une infirmière en tablier blanc, jusqu'au menton, qui nous dit que chaque année 6000 malades environ se présentent au dispensaire. Dans la cour passent quelques vraies demoiselles, très jeunes, presque élégantes, qui rentrent un carton ou bien un livre sous le bras. Ce sont des filles de veuves ayant achevé leurs classes au gymnase et qui donnent des leçons en attendant une place d'institutrice primaire. Quelques-unes ont grandi dans la maison, y sont restées quinze ou seize ans, ne se rappellent pas avoir jamais eu d'autre foyer. Si triste que nous paraisse cette collectivité, on ne manque ici de rien d'essentiel. Les étudiantes trouvent en rentrant de l'hôpital, où un tramway les transporte à demi-place, une tasse de café, de l'eau chaude. Quant au règlement, il n'a rien de très sévère : il suffit d'être rentrée à onze heures du soir et de ne jamais recevoir aucune visite d'homme. Les hommes de la famille eux-mêmes ne sont admis qu'au parloir dans le pavillon de la directrice.

Celle-ci, qui a été préparée à sa tâche par les fondateurs, se conforme autant que possible à leurs intentions et entretient pieusement leur souvenir. Elle nous dit qu'un des Liapine venait très souvent dans la maison, qu'il s'y plaisait, s'intéressait à tout. Son frère donnait moins de son temps, mais était prodigue d'argent. Leur sœur inspectait les moindres détails. Les portraits de ces trois bienfaiteurs sont un peu partout dans la maison : des figures de bonté, grasses, épanouies, humaines. Et ils ont créé

de bons sentimens autour d'eux. Il paraît que l'union entre les mères de famille est touchante, qu'elles s'entr'aident, gardent les enfans les unes des autres.

Une maison Liapinsky pour hommes existe dans un autre quartier plus central, elle est ouverte aux étudians pauvres. Un de ses hôtes, un jeune acteur, m'en dit beaucoup de mal, se plaint de la nourriture, du manque d'ordre, de soin et de propreté. Je ne doute pas qu'il n'ait raison, le service étant fait uniquement par des hommes, sans l'intervention d'aucune ménagère, mais ce refuge rend encore des services, néanmoins; il diminue l'armée des bohèmes et des vagabonds. Les Liapine ont créé aussi un asile de nuit. Évidemment leur âme pitoyable était préoccupée de la misère à tous les degrés et des moyens d'y porter remède.

Si active que soit la charité publique en Russie, la charité privée la complète utilement. Ainsi les hôpitaux et les dispensaires sont certes nombreux à Pétersbourg et cependant, on aurait peine à se passer aujourd'hui de la polyclinique fondée depuis trois ans par une femme du monde, la baronne de Thal. Cette œuvre de secours médical commença modestement sur les terres de la baronne, avec l'aide d'un médecin éclairé autant que dévoué, le docteur Hebstein. En soignant ses paysans, Mme de Thal vit que le point important, lorsqu'il s'agit de guérir, est de prendre à temps la maladie. Cette conviction lui fit ouvrir dans un quartier central de Pétersbourg, rue Rojdestvenkaïa, la maison où un matin elle m'a conduite. Plus de cinquante médecins y travaillent, sans rémunération, au soulagement des pauvres; de dix heures du matin à cinq heures du soir, ils se succèdent dans le cabinet de consultation, donnant aux malades toute l'attention nécessaire. Pour cela, ils n'en reçoivent par heure que de deux à quatre nouveaux et de quatre à six pour les visites suivantes. Malgré cette règle, 2486 malades donnant un total de 4514 visites ont été inscrits dès la première année. Une dame médecin préposée à l'établissement les interroge d'abord et les classe en cinq catégories. Puis elle les introduit auprès des spécialistes dont ils ont besoin. Lorsque nous arrivons, de bonne heure pourtant, une douzaine au moins d'hommes, de femmes et d'enfans sont assis déjà dans la salle d'attente. Les remèdes sont fournis gratuitement et la société de bienfaisance, dont Mme de Thal est présidente, a soin qu'une bonne nourriture

les accompagne ; elle veille autant que possible à la salubrité des logemens et, en général, à l'organisation d'un milieu plus hygiénique, tout cela autant, bien entendu, que le lui permettent ses ressources fournies par les versemens réguliers, les droits éventuels, le produit des fêtes et des ventes. Les collaborateurs, au nombre de mille environ, représentent la haute société et les professions libérales ; il y a aussi de riches marchands. M[me] de Thal m'introduit dans le cabinet organisé pour les maladies des yeux et de la gorge, où l'on amène tous les jours tant de pauvres enfans ; à côté, le cabinet dentaire ; deux bonnes chambres pour recevoir les femmes opérées. « L'œuvre a commencé avec de très faibles ressources, » me dit la femme vraiment admirable qui a fait prospérer cette œuvre par son zèle au milieu des devoirs multiples de la famille et du monde. Artiste autant que philanthrope, elle prouve, en ne négligeant rien, la vérité de ce mot d'une doctoresse, écrivain et musicienne par surcroît, M[me] Sachalsky : « On trouve toujours, si l'on veut, un moment pour tout dans cette petite vie qu'est une journée... Mais combien peu savent vouloir ! Ici, c'est l'application quotidienne à une pensée d'humanité qui entre peu à peu dans la vie mondaine et la transforme, en fait une vie religieuse, puisque l'amour du prochain déshérité y prend place.

Le même sentiment me paraît avoir inspiré la fondation d'une société féminine coopérative de bienfaisance dont le but est de procurer aux femmes pauvres des logemens peu coûteux, de l'ouvrage à domicile, des secours en cas de maladie et les moyens d'attendre une place. A la tête se trouve un Conseil de dix dames et d'une présidente chargées de juger des besoins de chacune des solliciteuses et de contrôler l'emploi des fonds. L'installation de ce cercle charitable m'a rappelé, dans des proportions modestes, les clubs d'Amérique. Il existe, d'ailleurs, deux clubs de femmes proprement dits à Saint-Pétersbourg, mais je ne les crois pas bien prospères, la division des sexes n'est pas plus en faveur dans la société russe que chez nous.

Je rencontre dans le salon de la princesse H..., à Saint-Pétersbourg, un charmant romancier qui est de ses amies, M[me] Lydie Vesselitzky, celle qui signe Mikoulitch de fines études psychologiques, où l'on admire l'analyse pénétrante des caractères féminins et l'humour délicat du dialogue : *Mimotchka*, entre autres.

Je cherche à savoir d'elle quel rang tiennent aujourd'hui les femmes dans la littérature russe :

— Beaucoup de talens, me répond-elle, mais aucun n'atteint très haut. La Russie n'a encore donné de rivale ni à George Sand, ni à George Eliot. Nous n'avons que des femmes de lettres de second rang : il est vrai qu'à ce rang, elles surpassent souvent les hommes de même catégorie. En tout cas, elles n'ont pas à se plaindre de leur sort : appréciées dans le monde, encouragées par le succès, et bien payées par les éditeurs.

Aucun préjugé n'existe contre elles, en effet. Et pourquoi en existerait-il? Catherine la Grande leur a donné l'exemple. Cette amie de Voltaire et de Diderot n'excella que dans un art, celui de régner; mais comme écrivain, elle aborda bravement tous les genres, contes, satires, comédies, opéras-comiques, drames historiques, en même temps qu'elle rédigeait des instructions pour le nouveau code. Ses critiques mordantes l'auraient fait certainement, si elle n'eût été impératrice, exiler en Sibérie.

La seconde femme de lettres russe fut la fameuse princesse Dachkoff, l'auteur des *Mémoires*, présidente de l'Académie des sciences, directrice de plusieurs journaux, créatrice des premiers cours publics. Aucune femme n'a joué un rôle aussi important dans la culture générale de son pays. Après elle, les poètes et les romanciers de son sexe furent de qualité médiocre, jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle. La comtesse Eudoxie Rostopchine, la comtesse Salias de Tournemire n'eurent guère que des grâces sentimentales et des prétentions pseudo-classiques. Les années 1850-1860 marquent une date mémorable dans la vie du pays, et l'œuvre de Marco Vastchok y correspond. C'est le pseudonyme de Marie Markovitch, la première dont les romans aient eu pour sujet le peuple. On y sent une idéalisation excessive du paysan, défaut qui fut celui de toute une catégorie d'écrivains en cette période de l'émancipation des serfs. Valentine Dmitrieff y échappa. Née elle-même dans une famille de paysans du gouvernement de Saratov, elle peint ce qu'elle voit; c'est jusqu'ici la plus éminente, à beaucoup près, des romancières russes. De bonne heure, elle eut la passion des livres et se prépara elle même à l'examen du gymnase. D'abord maîtresse d'école dans un village, elle dut quitter cet emploi à cause des tendances politiques qui lui étaient reprochées. Elle exerça ensuite la médecine. On l'exila pour les mêmes causes qui firent persécuter la

plupart des écrivains de l'autre sexe dans un pays où il en coûte d'avoir des idées et d'oser les exprimer. — Valentine Dmitrieff n'alla pas en Sibérie comme Korolenko et tant d'autres; elle passa quatre années d'exil à Tver, en vertu de ce système difficile à comprendre, qui sème les révoltés dans telle ou telle ville de province, que leur présence agite sans que le déplacement, le changement de milieu puisse être d'ailleurs une punition bien efficace. A Tver, tout en continuant à pratiquer la médecine, Valentine Dmitrieff collaborait aux revues, aux journaux. Il reste d'elle une étude très poussée, très approfondie de la situation actuelle du village en Grande-Russie. Parmi ses types intellectuels sont surtout mis en relief les radicaux de 60-70. En général, elle juge avec impartialité les écarts et les exagérations de l'esprit russe.

Le roman social, né en 1870, fut remplacé dix ans après par le roman psychologique où se distingua l'écrivain qui signe Krestovsky; ses peintures de la vie de province, ont une véritable valeur.

Aujourd'hui le mouvement littéraire est franchement réaliste, il y a peu de place pour la sentimentalité, on juge que tout a été dit sur les amours mondaines, l'adultère, les mœurs raffinées; on passe des portraits de gens du monde à ceux des classes moins favorisées, paysans et prolétaires. Dans la critique et le journalisme s'est signalé un certain Nikolaïeff, qui n'est autre que Marie Tsebrikoff, directrice de la Revue : *Éducation et Instruction*, où les droits de la femme à l'émancipation intellectuelle sont défendus avec ardeur. Nommons encore parmi les poètes, Anne Barikoff, interprète des souffrances des humbles, traductrice des principaux poètes français, anglais et allemands, et parmi les romanciers, Sophie Smirnoff, l'auteur du *Petit feu*, Originale, sinon supérieure en ses productions, est Rachel Chine, qui proteste contre la futilité de la vie mondaine et affiche des sympathies hardies pour le prolétariat; elle met aussi en avant le type de l'Israélite intellectuel, pionnier du réveil des idées dans les masses juives. Et, dépassant de beaucoup un groupe nombreux de féministes, Tatiana Chtchepkine-Koupernik, de Moscou, demande éloquemment le renouvellement de la bourgeoisie par la fusion avec les classes ouvrières.

Elle a traduit nos poètes, Victor Hugo, Richepin, Rostand. Ce fut un petit prodige. A douze ans. elle débuta par une poésie

dédiée au fameux acteur Chtchepkine son grand-père, et à dix-huit ans fit jouer sa première pièce, *Tableau d'été*.

On voit que depuis trente ans les femmes russes se sont fait une place honorable dans les lettres; elles en ont une plus haute encore dans les sciences. Quel autre pays peut se vanter de posséder une mathématicienne au-dessus de Sophie Kovalevsky? Nous nous rappelons l'accueil qui lui fut fait à Paris lorsqu'elle y remporta en 1888 un triomphe sans précédens, l'Académie des sciences lui ayant décerné le prix Bordin dont le sujet de concours avait été proposé six ans de suite sans succès par l'Académie de Berlin : perfectionner en un point important la théorie du mouvement d'un corps solide.

Parmi les femmes peintres, assez nombreuses à en juger par la liste de leur *Union* récemment fondée à Saint-Pétersbourg, nous avons connu et apprécié Marie Bachkirtseff.

L'activité des dames russes dans les œuvres de bienfaisance peut rivaliser avec celle des Américaines, et l'association, le meilleur moyen de succès à notre époque, leur est facile et naturelle. Il existe plusieurs associations qui n'ont besoin que de se rassembler pour devenir une force. La principale, celle qui réunit dans son sein les présidentes de plusieurs autres sociétés, l'Association de secours mutuels, a si bien réussi que le nombre de ses membres dans les trois premières années a dépassé 2000. A la tête se trouve Mme Anna de Filosofov qui fut déléguée au Congrès international des femmes tenu à Londres en 1899. On espère en voir sortir un futur conseil national qui figurera au prochain Congrès. Alors seront énumérées en détail dans d'intéressans rapports et posées selon leur mérite les œuvres et les personnalités dont je n'ai pu donner ici qu'un aperçu très incomplet.

Th. Bentzon.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA VIE DE LA MATIÈRE

Entre un objet inanimé et un être vivant, toute assimilation paraît de prime abord impossible. Quelles ressemblances pourrait-on découvrir entre une pierre, un lion et un chêne? La confrontation du caillou inerte et immuable, avec l'animal qui bondit et la plante qui s'accroît donne l'impression d'une profonde antithèse. Un abîme semble exister entre le monde organique et le monde inorganique. Les premiers enseignemens que nous recevons affermissent cette impression; des études superficielles lui fournissent des argumens. Et ainsi se trouvent créées, dans l'esprit de l'enfant, et plus tard de l'homme, ces catégories irréductibles des objets de la nature qui sont le Règne minéral et les deux Règnes vivans.

Mais, une science mieux informée tend chaque jour à mettre en doute la rigueur ou le caractère absolu d'une telle distinction. Pour elle, la matière brute n'est plus tout entière d'un côté et les êtres vivans de l'autre. Des savans prononcent délibérément ces mots de « Vie de la matière, » qui semblent au commun des hommes un contresens. Ils découvrent dans certaines classes des corps minéraux presque tous les attributs de la vie. Ils retrouvent, dans d'autres, des signes plus lointains, mais encore reconnaissables, d'une parenté indéniable.

Ce sont ces analogies et ces ressemblances que nous nous proposons de mettre en lumière, comme l'ont fait déjà, d'une

manière plus ou moins complète, MM. Leo Errera, Ch. Ed. Guillaume, L. Bourdeau et Ed. Griffon. Nous prendrons pour guides les belles études de Rauber, d'Ostwald et de Tammann sur les cristaux et les germes cristallins, études qui ne sont que le prolongement de celles de Pasteur et de Gernez. Elles aboutissent à doter les êtres cristallins des principaux attributs des êtres vivans : la forme définie rigoureusement, l'aptitude à l'acquérir et à la rétablir en réparant les mutilations qu'on leur inflige; l'accroissement nutritif aux dépens des eaux mères qui forment leur milieu de culture; et enfin, chose plus incroyable, tous les caractères de la reproduction par génération. — D'autres faits curieux observés par d'habiles physiciens, W. Roberts-Austen, W. Spring, Stead, Osmond, Guillemin, Charpy, Ed. Ch. Guillaume, montrent que l'immobilité et l'immutabilité des corps réputés les plus rigides, tels que le verre, les métaux, l'acier, le laiton ne sont qu'une fausse apparence. Au-dessous de la surface du morceau de métal qui nous semble inerte, s'agite toute une population grouillante de molécules, qui se déplacent, voyagent, se groupent pour constituer des figures définies, pour prendre des formes adaptées aux conditions de milieu. Quelquefois elles n'arrivent qu'après des années à l'état d'équilibre ultime et définitif, qui est celui de l'éternel repos.

Mais, pour comprendre ces faits et leur interprétation, il est nécessaire de rappeler les caractères fondamentaux des êtres vivans qui sont précisément ceux que l'on prétend retrouver dans la matière inanimée.

I

Les enseignemens de la science se trouvent être, ici, d'accord avec les conceptions des philosophes et avec les imaginations des poètes. Les anciens ont fait de tous les corps de la nature, vivans ou bruts, les pièces constitutives d'un organisme universel, le macrocosme, qu'ils comparaient au microcosme humain. Ils lui attribuaient un principe d'action, la *psychè*, analogue au principe vital, pour diriger les phénomènes, et un principe intelligent, le *noùs*, analogue à l'âme, pour les comprendre. La vie universelle, ou l'âme universelle ont joué un grand rôle dans leur métaphysique. — De même pour les poètes. Leur tendance a toujours été d'animer la nature, afin de la

mettre à l'unisson de nos pensées et de nos sentimens. Ils cherchent à découvrir la vie ou l'âme qui sont cachées au fond des choses.

Tout parle. Écoute bien. — C'est que vents, onde, flammes,
Arbres, roseaux, rochers, tout vit. Tout est plein d'âmes.

Mais, abstraction faite de leur puissance émotive, peut-on considérer ces idées comme la divination prophétique d'une vérité que la science commence seulement à entrevoir? En aucune façon. Cet animisme universel, comme l'a dit Renan, au lieu d'être un produit de réflexion raffinée, n'est qu'un legs de l'élaboration mentale la plus primitive, un reste des conceptions propres à l'enfance de l'humanité. Il rappelle le temps où les hommes ne trouvaient d'image des choses qu'en eux-mêmes, et où ils faisaient de chaque objet de la nature un être vivant. Ainsi personnifiaient-ils le ciel, la terre, la mer, la montagne, les fleuves, les sources, les prairies. Ils assimilaient à des voix animées le murmure de la forêt :

... Le chêne gronde et le bouleau
Chuchote. . . . .
Et le hêtre murmure et le frisson du saule,
Incertain et léger, est presque une parole.
Mystérieusement se lamente le pin.

Pour l'homme primitif, comme pour le poète de tous les temps, tout vit, et toute voix, tout bruit expriment la palpitation d'un être vivant : le sifflement de la bise, la plainte de la vague sur la grève, le gazouillement du ruisseau. Le mugissement de la mer furieuse et les éclats de la foudre ne sont autre chose que le cri d'un être irrité.

Ces impressions se sont concrétées dans une mythologie dont le côté gracieux ne peut pas dissimuler la futilité. Puis elles ont passé dans la philosophie. Thalès croyait tous les corps de la nature animés et vivans. Origène regardait tous les astres comme des êtres véritables. Et Képler lui-même dotait d'une vie animale tous les corps de la nature. Il attribuait, en particulier, aux corps célestes un principe intérieur d'action, — ce qui, soit dit en passant, est contraire à la loi d'inertie de la matière dont on a voulu, à tort, lui faire honneur au détriment de Galilée. Le globe terrestre était, pour lui, un gros animal sensible aux

configurations astrales, effrayé de l'approche des autres planètes et manifestant sa terreur par les tempêtes, les ouragans et les tremblemens de terre. L'admirable flux et reflux de l'Océan était sa respiration. La Terre avait son sang, sa transpiration, ses excrétions; elle avait aussi ses alimens, parmi lesquels l'eau marine qu'elle absorbe par de nombreux canaux. Il convient de dire qu'à la fin de sa vie, Képler a rétracté ces assertions chimériques qu'il attribue à l'influence de J.-C. Scaliger. Il a expliqué qu'il avait voulu entendre, par l'âme des corps célestes, simplement leur force mouvante.

II

La barrière entre les corps bruts et les corps vivans a commencé d'être abaissée par les philosophes, qui ont introduit dans le monde les grands principes de continuité et d'évolution.

Il faut nommer en premier lieu Leibniz. Selon la doctrine de l'illustre philosophe, interprétée par M. Fouillée, « il n'y a pas de règne inorganique, mais seulement un grand règne organique dont les formes minérales, végétales et animales sont les développemens divers... La continuité existe partout dans le monde, et la vie existe aussi partout avec l'organisation. Rien n'est mort, la vie est universelle. » Il en résulte qu'il n'y a pas d'interruption ni de saut dans la suite des phénomènes de la nature; que tout s'y développe graduellement; et, qu'enfin l'origine de l'être organisé doit être cherchée dans l'inorganique. La vie proprement dite, en effet, n'a pas toujours existé à la surface du globe. Elle y a fait son apparition, à une certaine époque géologique, dans un milieu purement inorganique, par l'effet de conditions favorables. Le dogme de la continuité oblige à admettre qu'elle y préexistait sous quelque forme rudimentaire.

Les philosophes contemporains, imbus des mêmes principes, MM. Fouillée, L. Bourdeau, A. Sabatier, s'expriment comme Leibniz. « La matière morte et la matière vivante ne sont pas deux choses absolument différentes, mais représentent deux formes de la même matière, ne se distinguant que par des degrés, parfois même par des nuances. » Où il n'y a qu'une question de degré, il ne faut pas croire à une opposition. Il ne faut pas prendre des inégalités pour des attributs contraires

et renouveler ici l'erreur qui fait voir au vulgaire, dans le froid et le chaud, des états objectifs qualitativement opposés.

Le raisonnement qui conduit à supprimer la barrière des deux règnes et à considérer les minéraux comme doués d'une sorte de vie rudimentaire est général. Il est le même qui oblige à supprimer en principe toute barrière entre les phénomènes naturels. Il affirme des transitions non seulement entre le vivant et le non-vivant, mais entre le conscient et l'inconscient. Et c'est, en effet, une autre conséquence de la doctrine leibnizienne, que la conscience individuelle, comme la vie individuelle, est l'expression collective d'une multitude de vies ou de consciences élémentaires, insaisissables à cause de leur infime degré, mais harmonisées, unifiées, intégrées en un effet qui devient manifeste comme « ces bruits de vagues dont aucun ne serait entendu s'il était seul, mais qui, s'ajoutant l'un à l'autre et perçus tous à la fois, deviennent la voix retentissante de l'Océan. »

On est donc amené ainsi, par l'application du principe de continuité, — principe si général qu'il constitue en quelque sorte une forme déterminée de mentalité, — à attribuer *a priori* à la nature brute toutes les propriétés véritablement essentielles des êtres vivans, sauf à rechercher ensuite, à l'aide de l'observation et de l'expérience, ces propriétés communes. Les molécules ou les atomes, bien loin d'être des masses inertes et mortes, sont, dans cette manière de voir, des élémens actifs, doués d'une sorte de vie inférieure, qui se manifeste par toutes les mutations que l'on observe dans la matière brute; par les attractions et les répulsions, les mouvemens en réponse à des stimulations extérieures, les changemens d'état et d'équilibre, les modes nouveaux de groupement conformes à des types définis de structure et réalisant des espèces chimiques différentes.

Mais les philosophes sont allés plus loin encore dans la voie des analogies, et ils ont reconnu dans le jeu des forces de la matière brute et particulièrement dans le jeu des forces chimiques un humble rudiment des appétitions et tendances qui règlent, selon eux, le fonctionnement des êtres vivans, et comme une ébauche de leur sensibilité. Les réactions matérielles indiquent, à leurs yeux, l'existence d'une sorte de conscience hédonique, c'est-à-dire réduite à la distinction du bien-être et du mal-être, à l'appétition du bien et à l'éloignement du mal, qui serait

le principe universel de l'activité des choses. C'était l'opinion d'Empédocle, dans l'antiquité; elle a été celle de Diderot, de Cabanis, et, en général, de l'école matérialiste moderne, acharnée à trouver jusque dans les plus humbles représentans du monde inorganique les premières traces de la vitalité et du psychisme qui s'épanouissent au sommet du monde vivant.

Des idées analogues se retrouvent nettement au début de toutes les sciences de la nature. C'est ce même principe de l'appétition, ou de l'amour et de la haine, qui dirigeait sous les noms d'affinité, de sélection, d'incompatibilité, les mutations des corps, au temps de la chimie naissante, lorsque Boerhaave, par exemple, comparait les combinaisons à des alliances voulues et conscientes où les élémens conjoints, rapprochés par la sympathie, célébraient de justes noces.

L'assimilation des corps bruts aux corps vivans, et du règne inorganique au règne organique était, dans l'esprit de ces philosophes, la simple conséquence des principes de continuité et d'évolution posés *a priori*. Mais il y a un principe à ces principes, et il apparaît clairement sous l'appareil des raisonnemens philosophiques. C'est l'affirmation de l'impuissance de tout arrangement ou combinaison d'élémens à faire apparaître aucune activité nouvelle qui serait hétérogène aux activités des élémens composans. L'homme est une argile vivante, disent Diderot et Cabanis; et d'autre part, il est un être pensant. Comme il est impossible de faire sortir ce qui pense de ce qui ne pense pas, il faut donc que l'argile ait un rudiment de pensée, à moins que le phénomène nouveau, pensée, ne soit le fait de l'arrangement de cette argile. — Le protoplasme vivant, dit un autre, n'est qu'un assemblage d'élémens bruts; il faut donc que ces élémens bruts aient un rudiment de vie, sans quoi la vie serait le fait de leur simple assemblage. — L'homme, l'animal, sont des combinaisons d'atomes, dit M. Le Dantec; il est plus naturel d'admettre que la conscience humaine est la résultante des consciences élémentaires des atomes constitutifs que de la considérer comme résultant de la construction même, au moyen d'élémens dépourvus de conscience. — « La vie, dit Haeckel, est universelle; on ne pourrait en concevoir l'existence dans certains agrégats matériels, si elle n'appartenait pas à leurs élémens constitutifs. »

C'est toujours le même raisonnement; ce sont les mêmes mots; c'est la même hypothèse fondamentale : l'arrangement, l'assemblage, la construction, l'agrégation, sont impuissans à faire surgir dans le complexe rien de nouveau qui soit essentiellement hétérogène à ce qui existe dans les élémens. Et, inversement, le groupement fait apparaître dans le complexe une propriété qui est le développement graduel d'une propriété analogue de l'élément. C'est en ce sens qu'il existe une âme collective des foules dont M. G. Le Bon a mis en lumière les manifestations. De même, beaucoup de sociologues, adoptant l'idée avancée par P. de Lilienfeld en 1865, attribuent aux nations une individualité formelle, sur le type de celle qui appartient à chacun de leurs membres. M. Izoulet fait de la société un organisme qu'il appelle *hyperzoaire*. Herbert Spencer a développé la comparaison de l'organisme collectif à l'organisme individuel, en insistant sur les ressemblances et les dissemblances. Th. Ribot a donné le pas aux ressemblances.

Le postulat que nous posons nettement ici est sous-entendu, comme un axiome, par beaucoup d'esprits. En disant : il n'y a rien dans le complexe qui ne soit dans les parties, on croit exprimer une vérité évidente : on n'exprime, en réalité, qu'une hypothèse. Que l'arrangement, l'agrégat, les groupemens compliqués et savans des élémens ne puissent rien faire surgir de réellement nouveau dans l'ordre phénoménal, c'est là une assertion qui demande à être vérifiée dans chaque cas particulier.

Comme, d'autre part, tous les êtres de la nature sont précisément des arrangemens, agrégats ou groupemens de la même matière universelle, c'est-à-dire des mêmes corps simples chimiques, il résulte du postulat précédent que leurs activités ne peuvent différer que par le degré, la forme, et non point par le fond. Il n'y a, entre ces activités des diverses catégories d'êtres, aucune différence essentielle de nature, pas d'hétérogénéité, pas de discontinuité. — On peut passer de l'une à l'autre sans rencontrer d'hiatus ou d'abîme infranchissable. — La loi de continuité apparaît ainsi comme une simple conséquence de l'hypothèse fondamentale : et, de même l'*évolution*, qui n'est que la continuité en action.

Telles sont les origines de la doctrine philosophique qui universalise la vie et l'étend à tous les corps de la nature.

On remarquera que cette doctrine n'est pas seulement celle

d'une école ou d'une secte. Leibniz n'était point matérialiste et il a doté ses élémens du monde, ses *monades*, non seulement d'une sorte de vie, mais même d'une sorte d'âme. Le Père Boscowich ne refusait pas à ses *points indivisibles* une espèce de vitalité inférieure. Et saint Thomas, le docteur angélique, selon M. Gardair, accordait aux substances inanimées un certain genre d'activité, des inclinations natives, et une appétition réelle vers certains actes.

III

Il y aurait deux manières de mettre à l'épreuve la doctrine de l'identité essentielle de la matière brute et de la matière vivante : l'une plus lente et plus laborieuse, l'autre plus rapide et plus décisive.

Le procédé laborieux, celui que nous serons obligés de suivre, consistera à examiner attentivement les diverses activités par lesquelles se traduit la vie et à en retrouver les équivalens, plus ou moins informes chez les êtres bruts ou chez certains d'entre eux.

Le procédé rapide et décisif, qui malheureusement est hors de nos ressources, consisterait à montrer, en fait, la vie nettement caractérisée, la vie supérieure, sortant de l'espèce de vie inférieure attribuée à la matière universelle. Il faudrait fabriquer de toutes pièces, par la conjonction convenable des matériaux inorganiques, un seul être vivant, fût-ce la plus humble plante ou l'animal le plus rudimentaire. Ce serait, en effet, la preuve irréfutable que l'activité vitale est contenue tout entière, en germe, dans l'activité moléculaire des corps bruts, et qu'il n'y a rien d'essentiel à celle-ci qui ne se retrouve dans celle-là.

Malheureusement, cette démonstration ne peut être donnée. La science n'en fournit aucun exemple.

La question qui est ici en jeu est celle de la génération spontanée. On sait que, mise en avant à propos d'animaux élevés en organisation, tels que les souris, par van Helmont, et les poissons par Aristote ; puis adoptée par l'opinion commune, à propos des insectes, puis des vers, puis des infusoires et enfin des végétaux les plus rudimentaires, l'hypothèse de la génération spontanée de l'être vivant aux dépens des matériaux du milieu ambiant a été repoussée successivement de tous les cadres de la classifi

cation. L'histoire des sciences d'observation est l'histoire même des échecs de cette doctrine. Pasteur lui a donné le dernier coup, en montrant que les micro-organismes les plus simples obéissent à la loi générale qui veut que l'être vivant ne se forme que *par filiation*, c'est-à-dire par l'intervention d'un organisme vivant préexistant.

La génération spontanée qui n'a pu encore être réalisée dans le présent, a été rejetée, par Haeckel, dans un passé plus ou moins lointain, au moment où le refroidissement du globe, la solidification de son écorce et la condensation de la vapeur d'eau à sa surface créèrent des conditions compatibles avec l'existence d'êtres vivans comparables à ceux que nous connaissons. Lord Kelvin a fixé ces événemens géologiques entre 20 et 40 millions d'années en arrière du moment actuel. Alors, les circonstances devinrent propices à l'apparition des premiers organismes d'où successivement sortirent ceux qui peuplent maintenant la terre et les eaux.

Ces circonstances, la plupart des physiologistes admettent que si on les connaissait exactement et si l'on pouvait les reproduire, on en ferait apparaître la conséquence. Ce serait la création d'un être vivant, formé de toutes pièces, à partir du règne inorganique. Pour tous ceux qui pensent ainsi, l'impuissance de l'expérimentation actuelle est purement provisoire. Elle est comparable à celle des hommes primitifs, qui, avant Prométhée, ne sachant produire le feu, ne faisaient que se le transmettre les uns aux autres. Elle tient à l'insuffisance de nos connaissances et à la débilité de nos moyens : elle ne contredit pas la possibilité du fait.

Mais tous les biologistes ne partagent point cette manière de voir. Quelques-uns, et non des moindres, tiennent pour établie l'impossibilité pour la vie de naître du concours des matériaux et des forces inorganiques. C'était l'opinion de l'éminent botaniste Ferdinand Cohn, du médecin saxon H. Richter, et d'un physiologiste bien connu par des recherches remarquées en chimie biologique, W. Preyer. Pour ces savans, la vie, à la surface du globe, n'a pu apparaître aux dépens de la matière brute et des forces qui la régissent encore.

Selon F. Cohn et H. Richter, la vie n'a pas eu de commencement. Elle a été transportée sur terre d'un autre monde, du milieu cosmique, sous la forme de germes cosmiques ou *cosmo-*

zoaires plus ou moins comparables aux cellules vivantes que nous connaissons. Celles-ci, d'ailleurs, ont fait le voyage, incluses dans des météorites, ou flottant dans l'espace à l'état de poussières cosmiques.

L'hypothèse des *cosmozoaires*, particules vivantes, germes protoplasmiques, émanant des autres astres et arrivant à la terre par le moyen des pierres tombées du ciel, est due à un écrivain français, le comte de Salles-Guyon. Elle n'est pas aussi dénuée de vraisemblance qu'on serait tenté de le croire. Lord Kelvin et Helmholtz lui ont donné l'appui de leur haute autorité. L'analyse spectrale révèle dans les nébuleuses cométaires l'existence des quatre ou cinq raies qui caractérisent les hydrocarbures. La matière cosmique renferme donc des composés du carbone, des types de la chimie organique. De même, on a trouvé du carbone et une sorte d'humus dans plusieurs météorites. Quant à l'objection de l'échauffement que ces aérolithes subissent en traversant notre atmosphère, Helmholtz y répond que cette élévation de température peut être purement superficielle, et laisser subsister des micro-organismes à l'intérieur. Mais d'autres objections s'élèvent; d'abord celle de M. Verworn qui considère la supposition de germes cosmiques comme incompatible avec les lois de l'évolution; puis celle de L. Errera, qui conteste l'existence des conditions de la vie dans les corps interplanétaires.

Du Bois-Reymond a qualifié de *panspermie cosmique* la doctrine, très voisine de la précédente, formulée par H. Richter en 1865 et F. Cohn en 1872. Les premiers germes vivans seraient arrivés à notre globe, mélangés aux poussières cosmiques qui flottent dans l'espace et qui tombent lentement à la surface de la terre. S'ils échappent, par cette lenteur, à l'échauffement dangereux des météorites, L. Errera fait observer qu'ils restent exposés à l'action destructive des rayons lumineux.

W. Preyer, en 1872, n'a pas voulu accepter cette transmigration cosmique des êtres vivans les plus simples, ni faire intervenir les autres mondes dans l'histoire du nôtre. La vie aurait subsisté de tout temps, même alors que le globe était une masse incandescente. Mais ce n'était pas la même vie qu'à présent. La vitalité aurait subi bien des changemens au cours des âges. Les *pyrozoaires*, les premiers vivans, vulcaniques, étaient bien différens des êtres actuels qu'une minime élévation de température suffit à désorganiser. La vie dérivait du feu. Les masses

ignées, en fusion, les pyrozoaires vivaient à leur façon : leur vitalité modifiée lentement a pris la forme qu'elle présente aujourd'hui. Mais, dans cette transformation si profonde, leur nombre n'aurait pas varié et la quantité de vie totale de l'univers serait restée invariable.

On reconnaît là les idées de Buffon. Ces cosmozoaires, ces pyrozoaires ont une singulière ressemblance avec les *molécules organiques* de « matière vive » de l'illustre naturaliste, partout répandues, indestructibles, et formant, par leur rassemblement, les édifices vivans.

C'est dans un tout autre esprit que la science de nos jours envisage une vitalité plus ou moins obscure dans les corps inanimés. Elle entend dire qu'on y reconnaît, à l'état plus ou moins rudimentaire, l'action des mêmes facteurs qui interviennent dans les êtres vivans, la manifestation des mêmes propriétés fondamentales.

IV

Quels sont donc, en fait, les caractères de l'être vivant, authentique, complet, quelles en sont les propriétés fondamentales? On peut en donner l'énumération suivante : une certaine composition chimique qui est celle de la matière vivante; une structure ou organisation; une forme spécifique; une évolution qui a une durée et un terme, la mort; une propriété d'accroissement ou nutrition; une propriété de reproduction. Lequel de ces traits compte le plus dans la définition de la vie? sont-ils tous également nécessaires? le défaut de quelques-uns d'entre eux suffira-t-il à faire rejeter un être, qui d'ailleurs présenterait les autres, du monde animé dans le monde minéral? C'est précisément la question même qui est en jeu.

Le premier trait de l'être vivant c'est d'être composé d'une matière propre que l'on appelle *matière vivante* ou *protoplasme*. Mais c'est là une manière incorrecte de s'exprimer. Il n'y a point une matière vivante unique, un seul protoplasme : il y en a une infinité, autant qu'il y a d'individus distincts. Si semblable qu'un homme soit à un autre, on est contraint d'admettre qu'ils diffèrent par la substance qui les constitue. Celle du premier offre un certain caractère, personnel au premier et qui se retrouve dans tous ses élémens anatomiques ; et de même pour le second. Pour

parler comme M. Le Dantec, nous dirons que la substance chimique de Primus est non seulement de la substance d'homme, mais, en tous lieux du corps, dans toutes ses cellules constituantes, l'exclusive substance de Primus portant partout son empreinte personnelle, différente de celle de tout autre individu.

Mais, il n'en est pas moins vrai que cette absolue spécificité ne repose certainement que sur des différences extrêmement faibles au point de vue chimique. Tous ces protoplasmes ont une composition très analogue. Et en négligeant les minimes variations, individuelles, spécifiques, génériques ou ordinales, il sera permis de parler du *protoplasme* ou de la *matière vivante*, d'une manière générale.

L'expérience apprend, en effet, que la substance véritablement vivante, — abstraction faite des produits qu'elle fabrique et qu'elle peut retenir ou rejeter, — est dans toutes les cellules assez semblable à elle-même. La ressemblance chimique fondamentale de tous les protoplasmas est certaine, et c'est ce qui autorise à parler de leur composition typique. On peut résumer l'œuvre de la chimie physiologique depuis trois quarts de siècle en proclamant qu'elle a établi l'*unité chimique* de tous les êtres vivans, c'est-à-dire la très grande analogie de composition de leur protoplasme (1).

Cette matière vivante est essentiellement un mélange de substances protéiques ou albuminoïdes auquel peuvent venir s'adjoindre, à titre accessoire, d'autres catégories de principes immédiats, tels que les hydrates de carbone et les matières grasses. L'élément fondamental est la substance protéique. Les chimistes les plus habiles essaient, depuis plus d'un demi-siècle, d'en pénétrer la composition. Depuis cinq ou six ans seulement, grâce aux travaux du chimiste allemand Kossel, succédant à ceux de Schützenberger et de Miescher, on commence à en connaître le gros œuvre ou l'ossature, le noyau chimique. Celui-ci est formé de substances connues en chimie organique sous le nom de bases hexoniques. L'expérience apprend donc, en résumé, que la vie ne se manifeste actuellement dans tout son développement que dans et par un certain mélange hexonique qui est le noyau chimique de la molécule albuminoïde.

Si le principe de l'unité chimique de l'être vivant était ab-

(1) *La chimie de la matière vivante.* — *Revue* du 1er avril 1901.

solu, si nous croyions qu'il n'y a de vie possible que dans et par le protoplasme albumineux, le problème de la « vie de la matière » serait résolu négativement. Mais ce caractère très général ne saurait cependant posséder une valeur exclusive et éliminatoire, et c'est dans des corps qui ne le possèdent pas que nous allons chercher cependant les traits principaux de la vitalité, vitalité qui existera alors avec un autre support.

Au point de vue physique, le microscope a révélé la complexité de la matière protoplasmique. Dans toute l'étendue du règne vivant, depuis les bactéries étudiées par MM. Kunstler et Busquet jusqu'aux protozoaires les plus compliqués, elle présente la même constitution physique; et, en conséquence, cette structure du protoplasme doit être considérée comme l'un de ses caractères distinctifs. Il n'est pas homogène; il n'est pas le dernier terme de l'organisation visible; il est lui-même organisé. Aussi l'expérience montre-t-elle qu'il ne résiste pas à la dislocation, au broiement, à l'écrasement. Toutes les mutilations lui font perdre ses propriétés. Quant à l'espèce de structure qu'il présente, on l'exprime d'un mot en disant qu'elle est celle d'une émulsion mousseuse.

Au point de vue chimique, cette matière vivante présente une propriété bien remarquable, sur laquelle A. Gautier, en 1881, et Ehrlich en 1890 ont appelé l'attention : c'est à savoir, une grande avidité pour l'oxygène. Elle s'en empare si avidement que le gaz ne peut subsister à l'état libre dans son voisinage. Le protoplasme vivant exerce donc un pouvoir réducteur. Mais, ce n'est pas à son profit qu'il opère cette absorption d'oxygène; ce n'est pas, comme on le croyait, il y a une trentaine d'années, pour se brûler lui-même. Les produits que l'on recueille ne sont pas ceux de son oxydation, de sa désintégration propre. Ce sont les produits de combustion de substances qui lui sont apportées du dehors, comme l'oxygène lui-même, avec le sang. C'est une vérité dont E. Pflüger a donné la démonstration de 1872 à 1876. Le protoplasma n'est que le foyer, le théâtre ou le facteur de la combustion; il n'en est pas la victime.

V

Un second caractère des êtres vivans c'est leur organisation. Celle-ci est sensiblement constante d'un bout à l'autre de l'échelle

des êtres : *l'unité morphologique* forme le pendant de *l'unité chimique*.

C'est, en effet, un résultat infiniment digne d'attention dû aux études d'anatomie microscopique qui ont rempli une partie du XIXe siècle, d'avoir abouti à la doctrine cellulaire. Elles ont établi que les êtres vivans sont constitués par l'association des organites microscopiques que l'on appelle des cellules. L'édifice organique, quelles que soient ses proportions, immenses comme celles d'un chêne ou d'un éléphant, ou infimes comme celles des microzoaires qui échappent à la vue simple, ne met pas en œuvre une autre espèce de matériaux. Tout est cellule ; tout vient d'une cellule initiale (œuf); la cellule est une masse de protoplasme, de quelques millièmes de millimètre, en dimension linéaire.

Cette règle de la constitution des organismes aperçue dès 1838 par Schleiden et Schwann fut, de cette époque jusqu'en 1875, étendue à toutes les variétés de tissus, grâce aux travaux de Max Schultze, Ranvier et Kölliker.

Dans la période suivante Strassburger, Bütschli, Flemming, Kuppfer, Fromann, Heitzmann, Balbiani, Kunstler ont dévoilé l'extrême complexité de cet organite. Leurs recherches ont fait connaître la structure de ses deux parties, protoplasma cellulaire et noyau, et leur part respective dans la multiplication génétique. Elles ont montré que le protoplasme qui forme le corps de la cellule n'est pas homogène comme on l'avait cru ; qu'il a la structure d'une écume ou d'une mousse, ainsi que M. Kunstler l'a fort bien aperçu, dès 1880. Bütschli a réalisé artificiellement des émulsions de ce genre ; il a vu que ces préparations reproduisaient tous les aspects du protoplasme cellulaire. Dans la cellule vivante le mélange de deux liquides non miscibles et de fluidité inégale donne lieu à la formation de logettes ; la substance la plus consistante forme la paroi (spongioplasme de Leydig), tandis que l'autre, plus fluide, en remplit l'intérieur (hyaloplasme).

Le spongioplasme pariétal se résout lui-même en rubans (mitomes) ou filamens dits chromatiques, parce qu'ils fixent fortement les couleurs d'aniline. Chacun de ces filamens est d'ailleurs formé de granulations en chapelet, les *microsomes* réunis les uns aux autres par une sorte de ciment, la linine, de l'ordre des nucléines, qui ne se colore pas (1).

(1) Ajoutons, pour compléter cette description sommaire de la constitution du protoplasme cellulaire, qu'il présente, au moins à un certain moment, un organe

Quant au noyau, des expériences physiologiques ont appris qu'il présidait à la nutrition, à la croissance et à la conservation de la cellule. Sa structure reproduit, en temps de repos, celle même du protoplasma cellulaire qui l'environne, mais avec infiniment plus de netteté. Le suc nucléaire est mieux séparé du spongioplasme : celui-ci prend plus nettement la forme d'un peloton filamenteux, et les filamens eux-mêmes (mitome) présentent de plus grosses granulations chromatiques ou microsomes reliées par la linine (1).

Les détails de structure ne sont point épuisés par la description sommaire que nous venons de donner. L'anatomie est infinie. Au delà de la structure microscopique, il y a la structure hypermicroscopique. Les naturalistes qui n'ont pas tiré tout ce qu'ils espéraient de la première se sont rabattus sur la seconde. Il est très remarquable, en effet, que toute cette connaissance approfondie de la structure ait été si stérile au point de vue de la connaissance du fonctionnement cellulaire. Tout ce que l'on sait de la vie de la cellule a été révélé par l'expérimentation : rien n'est sorti de l'observation microscopique, que les notions de configuration. — Lorsqu'il s'est agi de donner, ou d'imaginer l'explication des faits vitaux, de l'hérédité, etc., les naturalistes, ne sachant que faire des détails de structure révélés par l'anatomie, ont eu recours à des élémens hypothétiques, gemmules, pangènes, biophores, déterminans divers.

remarquable, le *centrosome*, qui a un rôle capital à jouer dans la division cellulaire; sa préexistence n'est pas certaine, quelques auteurs le faisant sortir du noyau. Au moment de la division cellulaire il apparaît comme un amas pressé de granulations susceptibles de se colorer fortement : autour de lui se montre une zone claire, réfractaire à la coloration, c'est la *sphère attractive;* au delà, enfin, se dessine une couronne de stries qui divergent comme les rayons d'une gloire, c'est l'*aster*. — Enfin, il y a encore dans le corps cellulaire trois sortes de corps accidentels : les vacuoles, les leucites, les inclusions diverses. Les vacuoles sont des espèces de lacunes les unes inertes, les autres contractiles; les leucites sont des organes préposés à la fabrication de substances particulières; les inclusions sont des produits fabriqués ou des déchets.

(1) Au moment de la reproduction de la cellule, ces granulations se fondent en une gaine colorable qui entoure les filamens et ceux-ci se disposent de manière à former un fil unique. — Ce filament chromatique, devenu cordon unique, se raccourcit en s'épaississant (*spirème*), puis se coupe en segmens au nombre de 12 à 24 chez les animaux, en nombre plus grand chez les plantes; ce sont les *chromosomes* ou *segmens nucléaires* ou *anses chromatiques*. Leur rôle est très élevé. Ils sont constans en nombre et permanens pendant toute la durée de la vie de la cellule. — Ajoutons que le noyau contient encore des élémens accessoires (nucléoles).

L'anatomie n'a jamais expliqué et n'expliquera jamais rien. Heureux les physiciens! s'écriait J. Lœb, de n'avoir jamais connu la méthode de recherche des coupes et des colorations! Que fût-il advenu, si, par fortune, une machine à vapeur fût tombée dans les mains d'un physicien histologiste? Que de milliers de coupes, en surface et en épaisseur, diversement colorées et décolorées, que de dessins, que de figures, sans arriver sans doute à apprendre que la machine est une machine à feu et qu'elle sert à transformer la chaleur en mouvement!

En somme, tout ce que nous savons de la constitution de la matière vivante et de son organisation se résume dans les lois que nous venons de rappeler de *l'Unité chimique* et de *l'Unité morphologique des êtres vivans*. Ces lois semblent une généralisation légitime de tous les faits observés. — La première exprime que les phénomènes de la vie ne s'observent que dans et par la matière vivante, le protoplasma, c'est-à-dire dans et par une substance qui a une certaine composition chimique et physique. Chimiquement, elle est un complexus protéique à noyau hexonique; physiquement, elle offre une structure écumeuse analogue à celle qui résulte du mélange de deux liquides granuleux, non miscibles, de viscosité différente. — La seconde loi exprime que les phénomènes de la vie ne se maintiennent que dans un protoplasme qui a l'organisation de la cellule complète, avec son corps cellulaire et son noyau.

Quelle est la signification de ces lois de composition chimique et d'organisation des êtres vivans? C'est évidemment que la vie ne s'accomplit et ne se perpétue, dans toute sa plénitude, que sous leur protection. Mais ne peut-il arriver que des manifestations vitales fragmentaires, incomplètes, ébauches progressives de la vie véritable, s'accomplissent dans des conditions différentes; par exemple, avec une matière qui ne serait pas un protoplasme, et dans un corps qui aurait une organisation différente de la cellule, c'est-à-dire dans un être qui ne serait ni un animal, ni une plante? C'est la question même qui est en jeu et dont nous avons à demander la solution à l'expérience.

Peut-on essayer de la préjuger? Les expériences de mérotomie, c'est-à-dire d'amputation, exécutées sur l'élément nerveux par A. Waller, sur les infusoires par Brandt, Gruber, Nussbaum, Balbiani et Verworn, nous apprennent la nécessité de la pré-

sence du corps cellulaire et du noyau, c'est-à-dire de l'intégrité de la cellule. Mais elles nous enseignent aussi qu'à défaut de cette intégrité, la mort ne survient pas immédiatement. Une partie des faits vitaux continue à se produire dans le protoplasme anucléé, dans la cellule mutilée, incomplète.

De même, le broyage et l'écrasement supprime la plupart des fonctions de la cellule. Mais les épreuves réalisées avec les pulpes de divers organes et avec celles de certaines levures montrent aussi que le protoplasma broyé, désorganisé ne peut être considéré comme inerte et qu'il est encore capable d'exécuter beaucoup des phénomènes qui lui sont propres, et, par exemple, de produire des diastases, agens spécifiques de la chimie vivante. Enfin, on ne possède pas assez de renseignemens sur les actions dont sont capables les élémens secondaires du protoplasme, granulations, filamens, que tel ou tel autre mode de destruction est susceptible de mettre à nu. On est donc loin de pouvoir nier qu'il y ait des actions possibles du protoplasme en dehors de son intégrité.

Il n'y a pas, au résumé, de raison absolue de croire, *a priori*, qu'aucun phénomène de vitalité ne puisse s'accomplir en dehors de l'atmosphère cellulaire, dans certains corps inorganisés, dans certains êtres bruts. Au contraire, il s'y produit sûrement des actes, tout au moins similaires de ceux qui sont propres à la matière vivante. L'observation et l'expérience ont montré en effet, que les cristaux et les germes cristallins étudiés par Ostwald et Tammann sont le siège de phénomènes tout à fait comparables à ceux de la vitalité.

VI

Un des traits les plus remarquables de l'être vivant, c'est son caractère évolutif. Il est en voie de changement continuel. Il part d'un faible commencement; il se forme, s'accroît, puis, le plus souvent, décline et disparaît après avoir suivi une marche prévue et suivi une sorte de trajectoire idéale.

Il ne naît pas de rien. Son protoplasme est toujours la continuation du protoplasme d'un ancêtre. C'est une substance atavique que nous ne voyons pas commencer, que nous voyons seulement continuer. L'élément anatomique vient d'un élément anatomique précédent, et l'animal supérieur, lui-même, sort

d'une cellule préexistante de l'organisme maternel, l'œuf. L'échelle de leur filiation est infinie dans le passé. Mais, quand même le début de l'être vivant ne saurait être appelé un commencement véritable, il n'en est pas moins vrai qu'il suit, à partir de là, une évolution réglée, une marche continuelle dans une direction fixée. Et, celle-ci, avec son point de départ, ses degrés et son terme, est la répétition de la marche qu'ont déjà suivie les générations antérieures. Il y a là un trait caractéristique de la vitalité. L'on ne peut manquer d'être frappé de ce spectacle des êtres qui s'écoulent toujours de même, suivant une trajectoire idéale dont les étapes sont la jeunesse, l'âge adulte, la vieillesse, et dont le terme est la désorganisation et la mort.

On s'est demandé si cette évolution, si cette mobilité dirigée, est un trait de l'être vivant, réellement aussi exclusif qu'il le paraît, et si beaucoup de corps bruts ne présentent point quelque chose d'analogue. La réponse n'est pas douteuse.

Bichat s'est trompé en opposant, à cet égard, les corps bruts aux corps vivans. Les propriétés vitales, disait-il, sont temporaires; il est de leur nature de s'épuiser ; le temps les use dans le même corps. Les propriétés physiques, au contraire, sont éternelles. Les corps bruts n'ont ni commencement, ni fin nécessaires, ni âge, ni évolution : ils restent immuables comme la mort dont ils sont l'image.

Cela n'est pas vrai, en premier lieu, des corps sidéraux. Les anciens croyaient le monde sidéral immuable et incorruptible. La doctrine de l'incorruptibilité des cieux a régné jusqu'au XVIIe siècle. Les observateurs qui, à cette époque, braquèrent sur le ciel la première lunette que Galilée venait d'inventer, furent frappés d'étonnement en voyant changer cette voûte céleste qu'ils croyaient incorruptible, et en apercevant une étoile nouvelle qui prenait rang dans la constellation du Serpentaire. Les changemens de ce genre ne nous surprennent plus. Le système cosmogonique de Laplace est devenu familier à tous les esprits cultivés et chacun est habitué à l'idée d'une mobilité et d'une évolution continuelle du monde céleste. « Les astres n'ont pas toujours existé, écrit M. Faye, ils ont eu une période de formation; ils auront pareillement une période de déclin, suivie d'une extinction finale. »

Tous les corps de la nature inanimée ne sont donc point éternels et immuables; les corps célestes sont éminemment évolutifs.

Leur évolution seulement est lente par rapport à celles que nous observons à la surface de notre globe; mais cette disproportion, qui est en rapport avec l'immensité des temps et des espaces cosmiques comparée aux mesures terrestres, ne doit pas nous dissimuler l'analogie foncière des phénomènes.

Ce n'est pas seulement dans les espaces célestes qu'il faut aller chercher cette mobilité de la matière brute qui imite celle de la matière vivante. Il nous suffit, pour la retrouver, de regarder autour de nous ou d'interroger les physiciens et les chimistes. Il ne s'agit pas d'évoquer les croyances hermétiques et les rêves des alchimistes pour qui les diverses espèces de la matière vivaient, évoluaient et se transmutaient les unes dans les autres. Nous avons en vue les faits précis, constatés par les plus habiles expérimentateurs, et que l'un d'eux, Ch. Ed. Guillaume, relatait, il y a trois ans, devant la Société helvétique des sciences naturelles. Ces faits établissent que des formes déterminées de la matière peuvent vivre et mourir, en ce sens qu'elles se modifient d'une manière lente et continue, toujours dans une même direction, jusqu'à ce qu'elles aient atteint un état ultime et définitif qui est celui de l'éternel repos.

Un morceau de laiton qui a été écroui, puis chauffé, est le théâtre de changemens intestins infiniment remarquables, que l'on ne connaît bien que depuis peu de temps. La violence que l'on a exercée sur le fil métallique pour le faire passer à travers l'écrou a écrasé les particules cristallines; cristaux brisés, noyés dans une masse granuleuse, tel est l'état du fil à ce moment. Le chauffage change tout cela. Les cristaux se séparent, se complètent, se reconstituent : ils forment des corps géométriques, durs, baignant dans une masse amorphe, relativement molle et plastique : leur nombre augmente successivement : l'équilibre ne sera atteint que lorsque la masse tout entière sera devenue cristalline. On se représente quels déplacemens, prodigieux par rapport à leurs dimensions, les molécules auront dû s'imposer pour se transporter à travers la masse résistante, et venir se ranger à des places déterminées dans les édifices cristallins.

L'expérience de W. Roberts-Austen fournit un autre exemple de ces mouvemens intestins des molécules tendant à un but et s'accomplissant à l'intérieur de corps solides jugés immuables. Le chimiste anglais place dans l'eau bouillante un disque d'or surmonté d'un cylindre de plomb. Au bout de quarante et un

jours il trouve des particules d'or à l'extrémité supérieure du morceau de plomb. Ces particules détachées du bloc solide du métal ont remonté, à travers la masse du plomb, jusqu'au haut du cylindre.

W. Spring a obtenu des effets analogues en pressant du cuivre contre de l'étain. De même encore, dans la fabrication de l'acier, les particules du charbon, primitivement appliquées à la surface, voyagent à travers le fer.

Cette faculté de déplacement moléculaire permet, à l'occasion, au métal, de modifier son état sur tel ou tel point. Ce qui est fort curieux c'est l'usage qui est fait de cette faculté dans certaines circonstances. Cet usage ressemble fort à l'adaptation d'un animal au milieu, ou aux procédés de défense qu'il emploie pour résister aux causes de destruction. M. Hartmann étire une barre d'acier; un étranglement se manifeste en un point; c'est là que la brisure se produira s'il continue; mais il s'arrête, comme pour donner à l'*être-métal* le temps d'aviser. Lorsqu'il recommence après ce délai, la rupture n'a plus lieu : les molécules se sont empressées autour du point menacé, afin de consolider la partie faible et de la durcir. Au lieu d'une rupture au point primitivement étranglé, ce sera un étranglement qui se sera formé en un autre point.

Ce sont là des exemples de l'activité intestine qui règne à l'intérieur des corps bruts. De plus ces faits auxquels nous demandions seulement de réfuter l'assertion de Bichat relative à l'immuabilité des corps bruts, et de nous démontrer leur activité, nous apportent par surcroît une autre preuve. Ils montrent que cette activité est, comme celle des animaux, une riposte à une intervention étrangère et que cette riposte, encore comme chez les animaux, est adaptée à la défense et à la conservation de l'être brut.

S'il était utile de multiplier ces exemples, nous devrions citer, avec Ch. Guillaume, le cas fameux de la photographie des couleurs par le procédé de Becquerel. Voici une plaque grisâtre, au chlorure ou à l'iodure d'argent. Une lumière rouge la frappe : rapidement, elle devient rouge. On l'expose ensuite à la lumière verte; après avoir passé par des teintes ternes et sales, elle devient verte. — Si l'on voulait expliquer ce remarquable phénomène, il n'y aurait pas de meilleur moyen que celui-ci : on dirait que le sel d'argent se défend contre la lumière qui menace son

existence : celle-ci le fait passer par toutes sortes d'états de coloration avant de le réduire : le sel s'arrête à l'état qui le protège le mieux. Il s'arrête au rouge si c'est la lumière rouge qui l'assaille, parce qu'en devenant rouge par réflexion il repousse le mieux cette lumière, c'est-à-dire qu'il l'absorbe le moins.

Il peut donc être avantageux, en vue de comprendre les phénomènes naturels, de regarder les transformations de la matière inanimée comme les manifestations d'une sorte de vie interne.

Les corps bruts ne sont donc pas plus immuables que les corps vivans. Ils dépendent, les uns et les autres, du milieu qui les entoure. « L'idée de vie, dit Auguste Comte, suppose constamment la corrélation nécessaire de deux élémens indispensables : un organisme approprié et un milieu convenable. C'est de l'action réciproque de ces deux élémens que résultent inévitablement tous les phénomènes vitaux. » C'est aussi des actions réciproques du milieu et du corps brut que résultent inévitablement les phénomènes présentés par celui-ci. — Le corps vivant est quelquefois un réactif plus sensible que le corps brut aux excitations ambiantes ; mais d'autres fois, c'est l'inverse.

Il ne pourrait y avoir, en définitive, qu'un corps immuable chimiquement, c'est l'atome du corps simple, puisque, par définition même, il figure inaltéré et intangible dans les combinaisons. Mais cette notion de l'atome inaltérable commence elle-même à être battue en brèche (1) et d'ailleurs, sauf un très petit nombre d'exceptions, celles du cadmium, du mercure et des gaz de la série de l'argon, les atomes des corps simples ne peuvent pas exister à l'état libre.

Il ne suffit pas de déclarer, avec Kassowitz, que la vie plonge des racines profondes dans le règne minéral. Il faut préciser leurs rapports. — Ils s'expriment en une brève formule : Le milieu ambiant fournit à l'être vivant sa matière, son énergie et ses stimulans.

Toute manifestation vitale résulte du conflit de deux facteurs : les conditions extrinsèques, physico-chimiques, qui en déterminent l'apparition, les conditions intrinsèques ou organiques qui en règlent la forme. Bichat et Cuvier voyaient dans les phénomènes de la vie l'intervention exclusive d'un principe d'action tout intérieur, entravé plutôt qu'aidé par les forces universelles

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er juillet 1902, *les Élémens de la matière.*

de la nature. C'est le contraire qui est vrai. L'être réellement vivant, c'est-à-dire la cellule, l'élément anatomique — plongé dans la lymphe, dans les liquides interstitiels, qui forment son milieu extérieur, — y trouve les stimulans de sa vitalité.

C'est ce qu'Auguste Comte avait bien compris, avant Claude Bernard, et c'est ce qu'il a voulu exprimer dans le passage que nous venons de citer. La loi de l'inertie de la matière, que l'on croit le partage des corps bruts, ne leur est pas spéciale : elle s'applique aux corps vivans, aux élémens anatomiques comme à l'organisme total, aux animaux comme aux plantes. Leur apparente spontanéité n'est qu'une illusion démentie par toute la physiologie. Réflexe ou consciente, toute manifestation vitale est une réplique à une stimulation, un fait provoqué et non point spontané. L'élément vivant ne possède en lui-même aucune initiative réelle, aucune spontanéité. Il a seulement la faculté d'entrer en action lorsqu'un stimulus étranger vient l'y provoquer. Le mot d'*irritabilité* désigne cette condition de la matière vivante.

On ne l'emploie pas à propos de la matière brute. Celle-ci est dans la même condition, cela va de soi : mais il n'est pas besoin de parler de son irritabilité; son inertie bien connue en est l'équivalent. Au contraire, en ce qui concerne les êtres vivans, cette affirmation est nécessaire, et elle l'est d'autant plus que la fausse notion de la spontanéité vitale est plus répandue.

Le monde ambiant, c'est-à-dire le corps brut, au résumé, fournit à l'être vivant, entier ou fragmentaire, les énergies qu'il met en jeu, les matériaux de son organisation, et, en même temps, les excitans de sa vitalité (1)

VII

Dans l'énumération que nous avons faite des traits essentiels de la vitalité, il y en a trois qui possèdent pour ainsi dire une valeur de premier plan; c'est, dans leur ordre d'importance : la possession d'une forme spécifique; la faculté d'accroissement ou nutrition, et, enfin, la faculté de reproduction par génération. Aussitôt que l'on envisage ces caractères véritablement fondamentaux, le champ de la comparaison entre êtres bruts et êtres

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er avril et 1er mai 1898, *l'Énergie et le monde vivant.*

vivans se restreint aussitôt; mais nous allons voir qu'il ne s'évanouit pas.

La considération de la forme spécifique ne laisse plus subsister comme représentans du monde minéral que les corps cristallisés. Les cristaux sont, en effet, à peu près les seuls d'entre les corps bruts qui possèdent une forme définie. En nous restreignant à cette catégorie, nous ne limitons pas notre champ autant qu'on le pourrait craindre. Les formes cristallisées sont infiniment répandues; elles sont, en quelque sorte, universelles. La matière a une tendance décidée à les revêtir toutes les fois que les forces physiques auxquelles elle obéit évoluent avec ordre et régularité et que leur jeu n'est pas troublé par des intercurrences accidentelles. Et, de même, les formes vivantes ne sont possibles que dans des milieux régularisés, en régime normal, à l'abri des cataclysmes et des convulsions d'une nature en travail.

La possession d'une forme typique est le trait le plus apparent de l'être organisé. Sa tendance, dès qu'il sort du germe, à l'acquisition de cette forme; la manière progressive dont il poursuit la réalisation de cette sorte de plan architectural à travers les obstacles et les difficultés qui surgissent, en cicatrisant ses blessures, en réparant ses mutilations, tout cela, aux yeux du naturaliste philosophe, forme peut-être le caractère le plus frappant de l'être vivant, celui qui montre le mieux son unité et son individualité. Cette propriété organogénique semble la propriété vitale par excellence. Elle ne l'est pas pourtant : les corps cristallisés la possèdent presque au même degré.

Le parallèle du cristal et de l'être vivant a été fait bien des fois. Nous ne voulons pas le reproduire ici en détail; nous voulons seulement, après en avoir indiqué les grands traits, insister sur les documens nouveaux que des travaux récens y ont ajoutés.

La forme, en botanique, en zoologie et en cristallographie, s'entend de l'assemblage des matériaux constituans coordonnés en un système défini : c'est l'organisation même. Le corps de l'homme, par exemple, est un édifice dans lequel 60 trillions de cellules déterminées doivent trouver chacune leur place fixée d'avance.

Les cristaux présentent un groupement peut-être plus simple de leurs élémens. Ils n'en sont pas moins organisés, au même titre que les corps vivans. Il ne faudrait pas s'imaginer que le

cristal est un milieu plein, formé de parties contiguës, exactement appliquées les unes sur les autres par des faces planes, comme tendrait à le faire croire le phénomène du clivage, qui décompose en effet le corps cristallin en solides de ce genre. En réalité, les parties constituantes sont espacées : elles sont disposées en quinconce, comme disait Haüy, ou le long des lignes d'un réseau, pour parler comme Delafosse et Bravais. Elles laissent entre elles des intervalles incomparablement plus grands que leurs diamètres. — De telle sorte que l'organisation du cristal fait entrer en ligne de compte deux choses fort différentes : un élément, la particule cristalline, qui est un certain agrégat de molécules chimiques ayant une forme géométrique déterminée — et un réseau parallélipipédique plus ou moins régulier, le long des arêtes duquel sont rangées, dans une orientation constante les particules précédentes. La forme extérieure du cristal traduit l'existence du réseau. M. Wallerant a montré que ses propriétés optiques traduisaient l'action de la particule. Il y a ainsi à distinguer, dans un cristal, deux espèces de figures géométriques, celle du réseau, celle de la particule dont les caractères de symétrie peuvent être concordans ou discordans.

La particule cristalline, l'élément du cristal, est donc un certain complexe moléculaire qui se répète identique à lui-même et identiquement placé aux nœuds du réseau parallélipipédique. On lui a donné des noms divers, bien faits pour produire des confusions : molécule cristallographique de Mallard, particule complexe d'autres auteurs. — On a démembré cet élément en sous-élémens (particules fondamentales de Wallerant et de Lapparent.

Ces indications très générales suffiront à faire comprendre la richesse et toute la souplesse d'organisation de l'individu cristallin qui, malgré sa régularité géométrique et sa rigidité, peut être mise en regard de l'organisation plus flexible de l'élément vivant. L'individu minéral est plus stable, moins labile que l'*individu* vivant. On peut dire avec M. de Lapparent que « la matière cristallisée représente l'ordonnance la plus parfaite, la plus stable, dont les particules des corps soient susceptibles. »

La cristallisation est une manière d'acquisition de forme spécifique. L'architecture géométrique de l'individu minéral n'est guère moins merveilleuse ni moins caractéristique que celle de

l'individu vivant. La forme anatomique désigne l'animal ou la plante : de même la forme cristalline fournit le signalement de l'individu et en permet la diagnose. Cette forme est adéquate à sa substance et aux circonstances ambiantes où elle se produit : elle est la condition d'équilibre matériel correspondant à une situation donnée.

Cette notion d'une forme spécifique liée à une substance donnée, dans des conditions données, doit être retenue. On peut la considérer comme une sorte de principe de la nature, de loi élémentaire, qui pourra servir de point de départ pour l'explication des phénomènes. Une substance déterminée, dans des conditions de milieu identiques, entraîne rigoureusement une certaine forme. Cette liaison étroite de la substance à la forme, admise comme un postulat des sciences physiques, a été transportée par quelques naturalistes philosophes aux sciences biologiques.

C'est la base, peut-on dire, du système biologique de M. Le Dantec. Cessons de chercher dans l'être vivant le modèle du cristal : faisons l'inverse. Cherchons dans le cristal le modèle du vivant. Nous aurons donné une base physique à la vie.

S'agit-il d'expliquer cet incompréhensible, cet insondable mystère qui fait que la cellule œuf attirant à elle les matériaux du dehors arrive à édifier progressivement l'étonnante construction qui est le corps de l'animal, le corps de l'homme, le corps d'un homme déterminé, de Primus, par exemple? On dira que la substance de Primus est spécifique. Sa substance vivante lui est propre, spéciale ; et cela, depuis les commencemens de l'œuf jusqu'au bout de ses métamorphoses. Il ne reste plus qu'à transporter à cette substance vivante prodigieusement complexe, le postulat, emprunté à la cristallographie, de l'absolue dépendance de la nature d'une substance à la forme qu'elle revêt. La forme du corps de l'animal, de l'homme considéré, de Primus, c'est la forme cristalline de leur matière vivante. C'est la seule forme d'équilibre que puisse prendre cette substance, dans les conditions données, de même que le cube ou la trémie est la forme cristalline du sel marin, le seul état d'équilibre du chlorure de sodium dans l'eau de mer évaporée lentement. Ainsi, le problème de la forme vivante se trouve ramené au problème de la substance vivante, qui semble plus facile · et, du même coup, le mystère biologique au mystère physique. Il est certain

que cette conception simplifie prodigieusement — et l'on peut dire trop — l'obscur problème du rapport de la forme à la substance chez les êtres vivans. Tout tient en une phrase : « Il y a une relation établie entre la forme spécifique et la composition chimique : la composition chimique *dirige*, entraîne la forme spécifique. »

Ce n'est pas le moment d'examiner à fond cette manière de voir. Si elle est autre chose qu'une simplification verbale, qu'une unification du langage appliqué aux deux ordres de phénomènes, elle implique une assimilation des mécanismes qui les réalisent. Aux forces organogéniques qui dirigent la constitution des organismes vivans on fait correspondre les forces cristallogéniques qui groupent, accommodent, équilibrent et harmonisent les matériaux du cristal.

On a encore signalé une autre analogie. Chez les animaux et les plantes la parenté des formes révèle la parenté du sang, la communauté d'origine, et le voisinage dans les cadres de la classification. De même l'identité des formes cristallines trahit la parenté minérale.

Les substances chimiquement analogues se présentent avec des formes identiques, géométriquement superposables, et se rangent ainsi en groupemens familiaux ou génériques reconnaissables au premier aspect. Il y a plus, la possibilité de se remplacer dans un même cristal pendant l'opération de leur formation et de mêler ainsi, en quelque sorte, leurs élémens congénitaux, peut être mise en parallèle avec la possibilité pour les êtres vivans de la même espèce de se mêler par génération. L'isomorphisme est ainsi une sorte de faculté de croisement. Et, de même que l'impossibilité du croisement est la pierre de touche de la parenté taxonomique, qu'elle en est l'épreuve, séparant les souches qui doivent être séparées; ainsi, l'opération de la cristallisation est aussi le moyen de faire sortir du mélange accidentel des espèces minérales les formes pures qui y sont confondues. La cristallisation est la pierre de touche de la pureté spécifique des minéraux : elle est le grand procédé de purification chimique.

On a poussé plus loin encore, et presque jusqu'à l'abus, la poursuite des analogies entre les formes cristallines et les formes vivantes.

On a comparé la symétrie interne et externe des animaux et des plantes à celle des cristaux. Des transitions ou des passages

ont été cherchés, entre l'architecture rigide et à facettes de ceux-ci, et la structure flexible et à surfaces courbes de ceux-là: la forme utriculaire du soufre sublimé d'une part et la structure géométrale du test des radiolaires, de l'autre, ont montré un échange de formes typiques entre les deux systèmes. On a été jusqu'à mettre en parallèle six des types principaux d'embranchement du règne animal avec les six systèmes cristallins. Poussée à ce degré la thèse prend un caractère puéril. Il suffit des analogies réelles. Et parmi celles-ci les faits curieux de rédintégration cristalline doivent être mis au premier plan.

VIII

On sait que non seulement les êtres vivans possèdent une architecture typique qu'ils ont construite eux-mêmes, mais qu'ils la défendent contre les causes de destruction et qu'ils la rétablissent au besoin. L'organisme vivant cicatrise ses blessures, répare les pertes de substance, régénère plus ou moins parfaitement les parties enlevées; en d'autres termes, quand il a été mutilé, il tend à se refaire suivant les lois de sa morphologie propre. Ce phénomène de reconstitution ou de rédintégration, ces efforts plus ou moins heureux pour se rétablir dans sa forme et son unité, paraissent, au premier abord, un trait caractéristique des êtres vivans. Il n'en est rien.

Les cristaux, — disons les individus cristallins, — montrent la même aptitude à réparer leurs mutilations. Pasteur, dans un travail de jeunesse, a étudié ces faits curieux. D'autres expérimentateurs, Gernez un peu plus tard et Rauber tout récemment l'ont suivi dans cette voie et n'ont pu qu'étendre et confirmer ses observations. Les cristaux se forment à partir d'un noyau primitif, comme l'animal à partir de l'œuf: leurs particules intégrantes se disposent suivant les lois d'une savante géométrie de manière à réaliser une forme typique, par un travail qui peut être comparé au travail embryogénique qui édifie le corps de l'animal. Or, cette opération peut être troublée par des accidens dans le milieu ambiant ou par l'intervention voulue de l'expérimentateur. Le cristal est alors mutilé. Pasteur vit que ces mutilations se réparaient d'elles-mêmes. « Lorsque, dit-il, un cristal a été brisé sur l'une quelconque de ses parties et qu'on le replace dans son eau mère, on voit, en même temps que le cristal

s'agrandit dans tous les sens par un dépôt de particules cristallines, un travail actif avoir lieu sur la partie brisée ou déformée; et, en quelques heures il a satisfait, non seulement à la régularité du travail général sur toutes les parties du cristal, mais au rétablissement de la régularité dans la partie mutilée. » En d'autres termes, le travail de formation du cristal est bien plus actif au point lésé qu'il n'eût été dans les conditions ordinaires. Les choses ne se passent pas autrement chez un être vivant.

M. Gernez, quelques années plus tard, a fait connaître le mécanisme de cette réparation ou, du moins, sa cause immédiate. Il a montré que sur la surface blessée, le cristal devient moins soluble que sur les autres facettes. Cette différence de solubilité, d'ailleurs, n'est point un phénomène exceptionnel : c'est, au contraire, un fait assez ordinaire que les différentes faces d'un cristal possèdent des solubilités inégales. C'est ce qui se produit, en tous cas, pour la face mutilée par comparaison avec les autres : la matière y est moins soluble. La conséquence en est évidente : la croissance doit y être prépondérante. L'eau mère, en effet, deviendra sursaturée pour cette partie avant de l'être par rapport aux autres.

Mais ce n'est là que la cause immédiate du phénomène; et, si l'on veut savoir pourquoi la solubilité a diminué sur la partie mutilée, c'est M. Ostwald qui nous fera la réponse savante qui convient, en montrant que la cristallisation tend à constituer un polyèdre pour lequel l'énergie de surface soit un minimum relatif.

IX

Les analogies du cristal avec l'être vivant ne sont pas encore épuisées. La possession d'une forme spécifique, la tendance à la rétablir par rédintégration, ne suffisent point à assimiler complètement le cristal à l'être vivant. Il manque encore deux caractères fondamentaux : celui de la nutrition, celui de la génération. Chauffard, autrefois, dans la polémique qu'il avait engagée contre les idées de l'école physiologique contemporaine, avait bien signalé ce point faible. « Laissons de côté, disait-il, ces faits intéressans relatifs à l'acquisition d'une forme typique et qui sont communs à l'être minéral et à l'être vivant. Il n'en

est pas moins vrai que le type cristallin ne relève aucunement d'autres types préexistans, et que rien, dans la cristallisation, ne rappelle l'action des ascendans et les lois de l'hérédité. »

Cette lacune a été comblée depuis. Les travaux de Gernez, de Violette, de Lecoq de Boisbaudran ; les expériences d'Ostwald et de Tammann ; les observations de Crookes et d'Armstrong, tout cet ensemble de recherches, dont M. Leo Errera a donné, dans ses essais de philosophie botanique, un si lumineux exposé, ont eu pour résultat d'établir un rapprochement inattendu entre les procédés de la cristallisation et ceux de la génération chez les animaux et les plantes.

Il importe, avant d'aborder cette question de la génération des cristaux, de liquider celle de leur nutrition.

La propriété de *nutrition*, que certains physiologistes désignent par le nom d'*assimilation* ou d'*accroissement* est l'attribut le plus essentiel de la vitalité. On peut définir la nutrition avec Ch. Robin : la production par l'être vivant d'une substance identique à la sienne. C'est l'acte par lequel se crée la matière vivante, le protoplasme d'un être donné.

La nutrition présente un caractère tout à fait remarquable : la permanence. C'est une manifestation vitale, — propriété si on l'envisage dans la cellule, dans la matière vivante ; fonction si on la considère dans l'animal ou la plante en totalité — qui ne subit point d'arrêt. Sa suspension entraîne *ipso facto* la suspension de la vie elle-même. « C'est cette propriété, dit Claude Bernard, qui, tant qu'elle subsiste, fait dire que l'animal est vivant, et qui, lorsqu'elle s'arrête, fait dire qu'il est mort. »

La nutrition est une fabrication de protoplasme aux dépens des matériaux du milieu ambiant cellulaire, qui sont assimilés, c'est-à-dire rendus chimiquement et physiquement semblables à la matière vivante et aux réserves que celle-ci élabore. Cette opération, qui est particulièrement chimique, se traduit donc par un emprunt de matériaux au monde extérieur, — emprunt continuel puisque l'opération est permanente, — et, ajoutons-le, par un rejet continuel des déchets de cette fabrication. — Le mot a été dit : La nutrition est une chimie qui dure.

Ici, la conséquence a masqué la cause aux yeux des naturalistes. Ils ont été frappés du mouvement continuel d'entrée et de sortie, du passage ininterrompu, du *circulus*, de matière à travers l'être vivant sans en pénétrer la raison ; et ils ont donné

pour image à l'être vivant un tourbillon, où la forme qui est essentielle, se maintient, tandis que la matière, qui est accessoire, s'écoule sans cesse : c'est le *tourbillon vital* de Cuvier. Mais à quoi est employée cette matière circulante ? Ils ont cru qu'elle servait tout entière à la reconstitution de la substance vivante continuellement et fatalement détruite par le minotaure vital. C'est là une erreur. La substance réellement vivante se détruit et se renouvelle peu ; en tout cas, infiniment moins que ne suppose l'image précédente du tourbillon vital. C'est le mérite des physiologistes et particulièrement de Pflüger de n'avoir pas cessé de le proclamer depuis près de quarante ans. Le protoplasme proprement dit ne se détruit que dans la mesure où se détruisent les organes d'une machine à vapeur, ses tubes, sa chaudière, son foyer, ses bielles. En fait de matière, un tel engin use beaucoup de charbon et peu de son outillage métallique. De même en est-il de la cellule, de la machine vivante. Une très petite portion des alimens introduits sera assimilée à la substance vivante : la plus grande partie, — et de beaucoup — est destinée à être élaborée par le protoplasma, à être mise en réserve sous forme de glycogène, d'albumine, de graisse, etc., — c'est-à-dire de composés qui ne sont pas la substance réellement vivante, le protoplasme héréditaire, mais les produits de son industrie, comme ils sont aussi ou pourront être ceux de l'industrie du chimiste travaillant dans son laboratoire. Leur sort est d'être dépensés pour fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement vital, contraction musculaire, sécrétion, chaleur, etc., comme le charbon pour la marche de la machine à vapeur.

Il y a, en définitive, dans la nutrition de l'être vivant, de la cellule, deux actes distincts. L'un qui consiste dans la fabrication des réserves : c'est le plus apparent, mais le moins spécifique (1). L'autre réellement essentiel, c'est l'assimilation proprement dite, la reconstitution du protoplasma. Le premier est la condition

(1) Il faut distinguer, dit Berthelot, « la formation des substances chimiques dont l'assemblage constitue les êtres organisés, et la formation des organes eux-mêmes. Ce dernier problème n est point du domaine de la chimie. Jamais le chimiste ne prétendra former, dans son laboratoire, une feuille, un fruit, un muscle, un organe... Mais la chimie a le droit de prétendre à former les principes immédiats, c'est-à-dire les matériaux chimiques qui constituent les organes. » Et Claude Bernard, de même : « En un mot, le chimiste dans son laboratoire, et l'organisme vivant dans ses appareils, travaillent de même, mais chacun avec ses outils. Le chimiste pourra faire les produits de l'être vivant, mais il ne fera jamais ses outils, parce qu'ils sont le résultat même de la morphologie organique.

des actes les plus manifestes de la vitalité, mouvement, sécrétion, production de la chaleur : le fonctionnement s'arrête, s'il est suspendu : il y a *mort apparente* ou *vie latente*. Mais il y a *mort réelle*, si c'est l'assimilation véritable qui est supprimée.

Il y aurait, d'après cela, une distinction fondamentale entre la mort réelle et la mort apparente. C'est une question qui a été fort controversée, à propos de la durée de conservation des graines dans les tombeaux égyptiens ; à propos encore, des animaux hibernans et des êtres reviviscens, et, en général, de ce qu'on a appelé l'état de *vie latente*. Mais, au point de vue pratique, il est extrêmement difficile d'appliquer la règle et de décider si les phénomènes qui sont arrêtés dans la graine à maturité, dans le tardigrade de Leuwenhock, dans l'anguillule desséchée de Baker et Spallanzani, dans le kolpode enkysté qu'une goutte d'eau tiède va faire revivre, sont dus à l'arrêt de la fabrication et de l'utilisation des matériaux de réserve, ou à l'arrêt de l'assimilation protoplasmique. Celle-ci, qui est déjà fort restreinte chez les êtres en condition normale, dont la croissance est terminée, peut tomber à un degré infime chez l'être qui, ne fonctionnant pas, n'use rien. De telle sorte qu'en définitive, pour trancher la question, l'expérimentateur qui mesure la valeur des échanges entre l'être et le milieu, n'a guère à décider qu'entre peu et rien. De là son embarras. Mais, si l'expérience hésite, la doctrine affirme : elle admet que le mouvement d'assimilation protoplasmique, signe essentiel de la vitalité, ne subit ni arrêt ni reprise, mais suit une marche continue.

C'est à la lumière de ces principes qu'il faut apprécier les controverses relatives à la survie des graines. On a admis d'abord que la vie y est absolument suspendue ; que le grain de blé, par exemple, est resté parfaitement inerte depuis le moment où il fut mis dans le silo romain ou l'hypogée égyptien ; puis on professa, avec MM. van Tieghem et Bonnier, en 1882, que la vie est seulement atténuée et ralentie ; puis, de nouveau, avec Koch en 1890, et C. de Candolle en 1895, que l'arrêt vital est absolu. Suivant A. Gautier, la graine conservée et le rotifère desséché ne vivent réellement pas ; ce sont des horloges montées, prêtes à marquer l'heure, mais qui attendent, dans un repos absolu, la première vibration qui les mettra en branle. Pour la graine, c'est l'air, la chaleur, l'humidité qui apportent ce premier ébranlement. En d'autres termes, il y a une organisation propre à la ma-

nifestation de la vie; mais celle-ci fait défaut: la prétendue vie ralentie n'est pas une vie.

La majorité des physiologistes répugne à une interprétation si contraire aux lois de la continuité du protoplasme et de la caducité de l'élément vivant. Le milieu naturel est variable, et le minéral lui-même ne saurait s'y maintenir éternellement fixe. La pérennité appartient encore bien moins au vivant. Si la vie ordinaire a, pour chaque individu, une durée limitée, la vie ralentie doit être dans le même cas. On ne saurait croire qu'après un sommeil indéfiniment prolongé, la graine ou l'anguillule ou le kolpode, sortant de leur torpeur, puissent reprendre le cours de leur existence, comme la princesse du conte de Perrault, au point où elle avait été interrompue, et exécuter ainsi une sorte de saut par-dessus les siècles.

En fait, le maintien de la vitalité des graines des tombeaux égyptiens et leur aptitude à germer après des milliers d'années ne sont que des fables ou le résultat d'une imposture. M. Maspero, dans une lettre adressée à M. E. Griffon, le 15 juillet 1901, a clairement résumé la situation en disant que les graines achetées aux fellahs lèvent presque toujours, mais que celles que l'expérimentateur a recueillies lui-même dans les tombeaux ne germent jamais.

Au résumé, il faut parler dans les mêmes termes de la nutrition et de la vie, de leur marche ininterrompue, de leur continuité, de leur permanence, de leur activité et de leur ralentissement. Que ce soit peu ou beaucoup, vite ou lentement, dans ses réserves ou dans son protoplasme, pour dépenser ou pour accumuler; la matière vivante s'accroît toujours. Cette fatalité la définit, la caractérise et résume son activité. L'accroissement, l'évolution de croissance sont des conséquences ou des aspects de la nutrition.

Il existe chez le cristal quelque chose d'analogue à la nutrition, une sorte de nutrilité qui est l'ébauche de la propriété fondamentale des êtres vivans. Le point de départ du cristal est un noyau primitif que nous comparerons tout à l'heure à l'œuf ou à l'embryon de la plante ou de l'animal. Placé dans le milieu de culture convenable, c'est-à-dire dans la solution de la substance, ce germe se développe. Il s'assimile la matière dissoute, il s'en incorpore les particules, il s'accroît en conservant sa forme, en

réalisant un type ou une variété du type spécifique. L'accroissement ne s'interrompt pas. L'individu cristallin peut atteindre d'assez grandes dimensions si l'on sait le nourrir — on pourrait dire, le gaver — convenablement. Le plus souvent, à un moment donné, une particule du cristal sert à son tour de noyau primitif et devient le point de départ d'un nouveau cristal enté sur le premier.

Retiré de son eau mère, mis dans l'impossibilité de se nourrir, le cristal, arrêté dans son accroissement, tombe dans un repos qui n'est pas sans analogie avec l'état de la graine ou de l'animal reviviscent. Il attend le retour des conditions favorables, le bain de matière soluble, pour reprendre son évolution.

A la vérité, il semble qu'il y ait une opposition complète entre le cristal et l'être vivant quant aux modes de leur nutrition et de leur accroissement. Pour celui-ci, c'est l'intussusception; pour l'autre, c'est l'apposition. L'individu cristallin est tout en façade : sa masse est impénétrable aux matériaux nutritifs. La surface seule étant accessible, l'incorporation des particules semblables n'est possible que par juxtaposition extérieure et l'édifice ne s'accroît que parce qu'une nouvelle couche de pierres vient s'ajouter à la précédente. Au contraire, le corps de l'animal est une masse essentiellement pénétrable. Les élémens cellulaires qui le composent ont des formes plus ou moins arrondies et flexibles; ils ne présentent ni la rigidité ni la rigueur d'ajustement des particules cristallines : les liquides et les gaz s'insinuent du dehors et circulent dans les interstices de cette construction lâche. L'assimilation se fait donc dans toute la profondeur et l'édifice grandit parce que chaque pierre grandit pour sa part.

L'exclusivisme apparent de ces procédés s'atténuerait sans doute si l'on comparait l'individu minéral simple à l'élément vivant, la particule cristalline à la masse cellulaire protoplasmique. Mais sans descendre à ce degré d'analyse, il est facile d'apercevoir que l'apposition et l'intussusception sont des mécanismes que les êtres vivans emploient simultanément et combinent suivant les nécessités. Les parties dures du squelette intérieur ou extérieur s'accroissent à la fois par interposition et par superposition ; c'est par ce dernier procédé que les os se développent en diamètre et que se forment les coquilles des mollusques. les écailles des reptiles et des poissons et les tests de

beaucoup de rayonnés. Dans ces organes, comme dans les cristaux, la vie et la nutrition se réfugient à la surface.

L'apposition et l'intussusception sont donc des mécanismes secondaires en rapport avec les caractères physiques du corps : la solidité dans le cristal, la semi-fluidité dans le protoplasme cellulaire. En comparant à la matière organisée semi-fluide la matière inorganique liquide, on reconnaît que l'addition de substance s'y fait de la même manière, c'est-à-dire par interposition. Si l'on ajoute à un fluide un sel soluble, les molécules de celui-ci diffusent et s'interposent à celles de celui-là. L'intussusception n'aurait donc rien de mystérieux et de particulièrement vital. Ce serait, réalisée dans le protoplasme fluide, la diffusion ordinaire aux fluides mélangés.

X

Les élémens vivans, les cellules, ne peuvent subsister indéfiniment sans s'accroître et sans se multiplier. Il arrive fatalement un moment où la cellule se divise, par un procédé direct ou indirect, et bientôt, au lieu d'une cellule, il y en a deux. Telle est la génération dans l'élément anatomique. Dans l'individu complexe, c'est une partie plus ou moins restreinte de l'organisme, le plus souvent une simple cellule sexuelle qui va contribuer à la formation de l'être nouveau, et, par suite, assurer la perpétuité du protoplasme, et, par suite, de l'espèce. Au premier abord, rien de pareil ne semble existar dans la nature inanimée. La machine physique, si on lui fournissait la matière et l'énergie, pourrait fonctionner indéfiniment, sans être condamnée à s'accroître et à se reproduire. Il y a donc là une condition entièrement nouvelle, spéciale à l'être organisé, une propriété bien faite pour séparer, semble-t-il, et cette fois sans contestation possible, la matière vivante de la matière brute. Il n'en est rien. Lorsqu'un microbiologiste veut propager une espèce de micro-organisme, il ensemence un milieu de culture avec un petit nombre d'individus (à la rigueur, un seul suffirait) et il assiste bientôt à leur pullulation. Le plus souvent, s'il s'agit de microbes banals, qui existent dans les poussières atmosphériques, l'opérateur n'est pas obligé de se donner la peine de rien semer : si le tube à culture reste ouvert, et que le milieu soit convenablement choisi, il y tombera quelque germe de l'espèce banale et

la liqueur se peuplera. On aura l'apparence d'une génération spontanée.

Les solutions concentrées de diverses substances, les solutions sursaturées de sulfate de soude, de sulfate de magnésie, de chlorate de soude, sont aussi de merveilleux bouillons de culture pour certains organites minéraux, pour certains germes cristallins. De même, Ch. Dufour opérant sur l'eau refroidie au-dessous de 0°, qui est son point de solidification; Ostwald, avec le salol conservé au-dessous de 39°,5, qui est son point de fusion; Tammann, avec le bétol qui fond à 96°; et avant eux, Gernez, avec le soufre et le phosphore fondus, tous ces physiciens ont montré que les liquides en surfusion étaient aussi des milieux spécifiquement appropriés à la culture et à la propagation de certains individus cristallins déterminés.

Quelques-uns de ces faits sont classiques. Lowitz, en 1785, a constaté que, si l'on se procurait une solution de sulfate de soude, on pouvait la concentrer par évaporation de manière qu'elle contienne plus de sel que la température ne le comporte, sans que, néanmoins, la quantité excédante se déposât. Mais, si l'on projette un fragment solide, un cristal du sel dans la liqueur, aussitôt tout cet excès passe à l'état de masse cristallisée. Le premier cristal en a engendré un second, semblable à lui; celui-ci en a engendré un troisième, et ainsi de suite, de proche en proche. Si l'on compare ce phénomène à celui de la pullulation d'une espèce de microbe ensemencé dans un bouillon de culture convenable, on n'apercevra qu'une seule différence sans importance : la rapidité extrême de la propagation des germes cristallins par opposition avec la lenteur relative de la génération des micro-organismes.

L'individu cristallin donne donc naissance à un autre individu conforme à son type, ou même aux diverses variétés de ce type, lorsqu'il en existe. Dans un tube recourbé en V et rempli de soufre en surfusion, Gernez projette, dans la branche de droite, des cristaux octaédriques de soufre, et, dans la branche de gauche, des cristaux prismatiques. De part et d'autre il se produit de nouveaux cristaux conformes au type ensemencé.

Ostwald a varié ces expériences, avec le salol. Il fond la substance en la chauffant au-dessus de 39°,5 ; puis, à l'abri de tout cristal, il abandonne la solution en tube clos. Le salol reste liquide indéfiniment, jusqu'à ce qu'on le touche avec un fil de

platine passé dans un bocal de salol solide, c'est-à-dire, que l'on y introduise un germe cristallin. Que l'on expose le fil de platine à la flamme, on l'aura stérilisé, à la manière des bactériologistes : on pourra l'introduire alors impunément dans la liqueur. — On peut diluer le salol dans une poudre inerte, par exemple dans du sucre de lait, diluer le premier mélange dans un second, le second dans un troisième, et ainsi de suite : puis, jetant dans la liqueur de salol surfondu, un dixième de milligramme de ces divers mélanges, on s'assurera que la production de cristaux n'a plus lieu si le fragment projeté pèse moins d'un millionième de milligramme, ou mesure moins de 10 millièmes de millimètre de côté, Il semble donc que ce soient là les dimensions de la particule cristalline ou molécule cristallographique du salol. De la même manière, Ostwald s'est assuré que le germe cristallin de l'hyposulfite de soude pesait environ un milliardième de milligramme et mesurait un millième de millimètre : celui du chlorate de soude un dix millionième de miligramme. C'est un ordre de grandeur précisément comparable à celui des microbes.

Il existe des analogies encore plus étroites de la formation des cristaux avec la génération des micro-organismes.

Beaucoup de solutions sursaturées ou de liqueurs en surfusion restent indéfiniment liquides, dans les conditions ordinaires. Elles se prennent si l'on y introduit un germe cristallin. Mais, si les conditions sont moins favorables, la génération cristalline sera moins facile : elle pourra être considérablement ralentie. C'est ce qu'a vu Tammann avec le bétol. Les solutions surfondues de cette substance, maintenues à 10°, se prennent rapidement. Évidemment, il y a eu quelques premiers germes qui se sont *formés spontanément* et qui ont entraîné la prise de toute la masse. La température de 10° est l'optimum qui convient à cette génération spontanée. En deçà et au delà de cet optimum l'action se ralentit. On peut compter les centres de cristallisations qui s'étendent de plus en plus, comme dans une culture microbienne on compte les colonies correspondant aux germes primitivement formés. — Comme il y a un optimum pour la formation des cristaux il y en a un aussi, différent du premier, pour leur rapide extension : c'est, ici, la température de 70°. Aussitôt que les germes, nés spontanément vers 10°, se trouvent dans le liquide à 70°, ils grossissent, prospèrent, et pullulent vigoureusement.

Il y a, en résumé, pour chaque substance, un ensemble de conditions (température, degré de concentration, volume de la solution) dans lesquelles les individus cristallins ne peuvent se reproduire que par germes ou par filiation. C'est ce qui arrive pour le bétol au-dessus de 30°. Le corps est alors dans ce que Ostwald a appelé la zone ou l'*équilibre métastable*. Mais il y a aussi, pour le même corps, un ensemble de circonstances plus ou moins complexes où ses germes apparaissent spontanément : c'est ce qui arrive pour le bétol, vers la température de 10°. Ces circonstances sont celles de l'*équilibre labile* ou de la génération spontanée.

On peut faire un pas de plus. — Supposons, avec L. Errera, un liquide qui se trouve dans l'état d'équilibre métastable, et dont nous ne connaîtrions pas encore l'équilibre labile. — Et ceci arrive précisément pour un corps très répandu, la glycérine. — Nous ne savons pas dans quelles conditions la glycérine peut cristalliser spontanément. Si on la refroidit, elle devient visqueuse : on ne l'obtient pas en cristaux de cette manière. — On ne l'obtenait même en cristaux, d'aucune autre manière, avant l'année 1867. — Cette année-là, dans un tonneau envoyé de Vienne à Londres, pendant l'hiver, on trouva la glycérine cristallisée, et Crookes montra ces cristaux à la Société chimique de Londres. Quelles circonstances avaient déterminé leur formation? On l'ignorait alors. On le soupçonne à peine maintenant. C'était un cas de génération spontanée.

Il est permis de dire que cette espèce cristalline est apparue, comme ont pu le faire les espèces vivantes, à un moment donné dans un milieu où le hasard favorable avait réuni les conditions de sa production. Et c'est bien, en effet, quelque chose de comparable à la création d'une espèce vivante, car celle-ci, une fois apparue, a pu être perpétuée. Les individus cristallins de 1867 ont eu une postérité. On les a semés sur de la glycérine en surfusion et ils s'y sont reproduits. Ces générations ont été assez nombreuses pour que l'espèce ait pu se répandre dans une grande partie de l'Europe. M. Hoogewerf en montrait de nombreux exemplaires, emplissant un grand flacon, aux naturalistes hollandais réunis à Utrecht, en 1891. M. L. Errera en présentait d'autres, en juin 1899, à la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles. Aujourd'hui, la grande fabrique Sarg et Cie de Vienne en pratique l'élevage en grand, dans un but industriel.

Cette espèce cristalline de la glycérine a pu être étudiée et les conditions qui lui permettent de subsister ont été déterminées avec précision. On a constaté qu'elle ne résistait pas à une température de 18°. De sorte que, si l'on ne prenait des précautions pour les préserver, il suffirait d'un été pour faire disparaître tous les individus cristallins qui existent à la surface du globe et éteindre l'espèce.

C'est qu'en effet ces cristaux fondent à 18°. Cette température représente le point de fusion de la glycérine solide ou le point de solidification de la glycérine liquide. Et cependant, la liqueur ne se solidifie point si sa température tombe au-dessous de 18°. Elle ne se solidifie pas davantage à 0°, ni même à 18° au-dessous de zéro : elle s'épaissit seulement et devient pâteuse. Nous ne connaissons donc la glycérine qu'à l'état de surfusion; et, ce résultat n'est pas de ceux que les chimistes aient appris sans étonnement.

Avec ces faits, si analogues à l'apparition d'une espèce vivante, à sa propagation illimitée et à son extinction, le monde minéral nous offre une image assez fidèle du monde animé. L'être vivant éclaire ici l'histoire du corps brut et en facilite l'exposé. Et, inversement, le corps brut à son tour jette une singulière clarté sur le vivant et sur l'un des plus graves problèmes relatifs à son origine, celui de la génération spontanée.

Notre conclusion sera celle de M. Errera. Jusqu'au moment où le concours des circonstances propices à leur génération spontanée a été réalisé, les cristaux n'ont été obtenus que par filiation. Jusqu'au temps de la découverte de l'électro-magnétisme, les aimans n'ont été engendrés que par filiation, au moyen de la simple ou de la double touche d'un aimant préexistant. Avant la découverte que la fable attribue à Prométhée, tout feu nouveau n'avait été produit qu'au moyen de l'étincelle d'un feu préalable. — Nous sommes à ces débuts de l'histoire, en ce qui concerne le monde vivant; et, c'est pour cela que jamais jusqu'ici on n'a formé une seule parcelle de matière vivante, si ce n'est par filiation, grâce à l'intervention d'un organisme vivante préexistant.

A. Dastre

REVUE LITTÉRAIRE

LES MANUSCRITS DE DIDEROT

De qui sont les œuvres posthumes de Diderot? Cette question se trouve aujourd'hui posée, et de la façon la plus irritante, par suite d'une précieuse découverte due à M. Ernest Dupuy. Furetant, il y a quelques années, dans les boîtes des quais, M. Dupuy tombait sur un manuscrit de l'écriture de Naigeon contenant, sauf les dernières pages qui manquent, le texte du *Paradoxe sur le Comédien* tel qu'il est imprimé dans les plus récentes éditions. Raturé, surchargé, augmenté d'additions marginales, ce manuscrit ne pouvait être ni une simple copie, ni une minute exécutée sous la dictée de Diderot. Il fallait que celui qui en avait tracé les lignes, en eût été non pas seulement le scribe, mais le rédacteur. En d'autres termes, la copie du *Paradoxe* actuellement conservée à Saint-Pétersbourg et qui jusqu'ici a fait autorité, est la mise au net d'un ouvrage dont le manuscrit trouvé par M. Ernest Dupuy est le brouillon. Afin que nous en puissions juger, M. Dupuy nous met sous les yeux les pièces du procès dans une édition critique du *Paradoxe sur le Comédien* (1) et nous invite à le suivre dans ses conjectures. C'est, une fois de plus, un chapitre nouveau qui s'ouvre dans l'histoire du texte de Diderot.

Jusqu'à ce jour, on tenait pour admis que le *Paradoxe* est une seconde version, exécutée par Diderot lui-même, d'un opuscule paru de son vivant, les *Observations sur l'art du Comédien*, insérées dans la *Correspondance* de Grimm en 1770. En soumettant les deux versions à une étude comparative, dont on s'étonne que l'idée ne fût encore venue

(1) Ernest Dupuy, *Paradoxe sur le Comédien*. Édition critique, 1 vol. (Lecène et Oudin).

à personne, M. Ernest Dupuy est parvenu à déterminer la nature des principaux « ajoutés » par lesquels le texte du *Paradoxe*, beaucoup plus étendu, diffère de celui des *Observations*. Ils se composent d'abord d'emprunts faits aux œuvres mêmes de Diderot, soit déjà parues, soit encore inédites; en second lieu, de passages pillés dans les *Mémoires* de Mlle Clairon, dans la *Vie de Diderot* par Mme de Vandeul, dans l'*Ar de la Comédie*, de Cailhava, dans les *Préfaces dramatiques* de Voltaire, enfin d'extraits de la *Correspondance* de Grimm. Centons et plagiats ne peuvent guère être mis sur le compte de Diderot; il faut donc que la responsabilité en incombe à Naigeon : c'est lui qui se serait livré à ce travail de marqueterie pour enfler le texte des *Observations*, et qui aurait, avec de vieux matériaux et des pièces de rapport, composé un ouvrage nouveau.

Le *Paradoxe* est-il donc l'œuvre de Naigeon, comme incline à le croire M. Dupuy? Ou Diderot avait-il réellement composé des *Observations* une seconde rédaction que Naigeon aurait seulement retouchée? C'est là le point sur lequel il est encore difficile de se prononcer et celui probablement sur lequel le dernier éditeur de Diderot, M. Maurice Tourneux, se propose de contester l'argumentation de M. Dupuy. Mais un fait semble suffisamment établi : celui du parfait sans gêne avec lequel Naigeon traitait le texte de son maître. La première conséquence en est qu'apparemment les historiens des lettres les plus favorables à Diderot, parleront désormais du *Paradoxe* avec un peu moins d'admiration qu'ils n'avaient pris l'habitude de le faire. Le décousu, les contradictions, les incohérences, les négligences et les non-sens, qu'il était facile d'y relever, passaient pour autant de beautés. Quelle verve, quelle fantaisie, quelle fougue! C'était, saisie sur le vif, la conversation même de Diderot, qui fut un des plus éblouissans causeurs de son temps. L'éclat de ces mêmes beautés ne pourra manquer de se ternir dès qu'on sera réduit à n'y voir que des interpolations. Mais les conséquences de la découverte de M. Dupuy vont bien plus loin. Songez que le *Paradoxe* fut publié pour la première fois en 1830 dans un recueil en quatre volumes, de *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits* de Diderot où se trouvaient, pour la première fois aussi, les *Lettres à Mlle Volland* et le *Rêve de d'Alembert!* Songez que tous les écrits posthumes nous sont arrivés après une série de pérégrinations et d'aventures de toute sorte et par l'entremise de Naigeon, ou d'autres Naigeons, qui s'appelaient Grimm, l'abbé de Vauxcelles, Jeudy-Dugour, Brière et Walferdin! C'est plus qu'il n'en faut pour éveiller nos doutes sur l'authenticité elle-même d'une bonne partie de l'œuvre

de Diderot, de la plus significative, de celle dont on a coutume de se servir pour caractériser l'homme et l'écrivain, dessiner sa physionomie, marquer sa place parmi les penseurs de son temps et déterminer la part qui lui revient dans le mouvement des idées. Pour peu qu'on y regarde de près, on verra les questions se presser et l'on s apercevra combien de points obscurs, intéressant à la fois l'œuvre et la vie du philosophe, ont échappé jusqu'ici à la diligence de ses éditeurs et à la clairvoyance de ses biographes.

Tout ici est singulier. On sait qu'au moment de la mort de Diderot, la majeure partie de son œuvre était inédite. Les contemporains de cet homme bruyant, parlant, agissant n'ont rien connu de ce qu'il avait écrit de plus hardi, de plus profond et de plus cynique. Ils n'ont connu ni *la Religieuse*, exhumée en 1796 par le libraire Buisson, qui la publie sans dire d'où elle lui vient, ni *Jacques le Fataliste*, offert par le prince Henri de Prusse à l'Institut de France, ni les *Salons*, ni le *Supplément au voyage de Bougainville*, insérés par Naigeon dans son édition de 1798, ni *le Neveu de Rameau* publié en 1821, ni le *Paradoxe*, ni la *Promenade du Sceptique*, ni *le Rêve de d'Alembert*, ni la *Correspondance*, ni le *Plan d'une Université*, ni d'autres opuscules, qui, de 1830 à 1877, sortaient peu à peu de leurs cachettes. Il y a deux ans, M. Maurice Tourneux nous donnait encore le texte d'*Observations* inédites rédigées par le philosophe pour Catherine II. Ces publications successives ont eu pour effet de ramener sans cesse l'attention sur Diderot, de renouveler à mesure l'étude de son œuvre, de raviver l'éclat d'une figure qui chaque fois paraissait plus originale et plus curieuse. Toutefois, il est difficile de nier qu'en nous réservant la primeur de son œuvre, Diderot n'en ait diminué la portée. En effet une œuvre n'existe pas seulement par elle-même, elle existe en outre par rapport au milieu où elle se produit. Sa valeur est faite pour une certaine part de l'action qu'elle exerce et de la réaction qu'elle provoque. Combien l'*Encyclopédie* n'emprunte-t-elle pas de son intérêt aux circonstances dont sa publication fut entourée? Et comment dans l'idée que nous nous faisons du *Discours de l'inégalité des conditions* ou de l'*Émile* ne pas faire entrer le souvenir de l'ébranlement qu'a produit leur apparition? C'est ce rayonnement qui manque aux écrits de Diderot. Il leur manque d'avoir baigné dans l'atmosphère d'une époque. Ils n'ont pas eu cette espèce d'achèvement que donne à une œuvre la collaboration du public. Le principe de vie qui était en eux ne s'est pas développé et complété en concourant à la vie d'une société. Lacune d'autant plus frappante, quand il s'agit d'œuvres qui

sont en partie des œuvres de circonstance et dont la valeur réside surtout dans l'intention polémique. Pour ne prendre qu'un exemple, si *la Religieuse* est autre chose qu'un roman libertin et saugrenu, il faut que ce soit un réquisitoire contre les couvens, et Diderot n'est excusable de l'avoir écrit que s'il a voulu par ce moyen épargner aux jeunes filles sans vocation pour la vie monastique les tortures d'une réclusion forcée. Mais alors quel malheur que l'œuvre ait paru après que les couvens de l'ancien régime, forcés par la Révolution, appartenaient déjà au passé ! D'autre part, c'est ici la source d'une erreur ou d'une illusion à laquelle n'échappent que bien rarement les biographes de Diderot. Car c'est à travers son œuvre tout entière que Diderot leur apparaît aujourd'hui. Quand ils songent à l'auteur de la *Lettre sur les aveugles* ou au rédacteur de l'*Encyclopédie*, il leur est difficile d'oublier totalement l'auteur du *Supplément au Voyage de Bougainville* et du *Rêve de d'Alembert*. Ils n'arrivent pas à l'apercevoir avec les mêmes yeux que faisaient les contemporains, moins complètement informés que nous. Ils s'abusent sur la place qu'il a tenue dans son temps et sur la part d'influence qui lui revient.

Diderot meurt en 1784. A qui laisse-t-il le soin de publier ses manuscrits ? Ce n'est pas à Grimm, son ami le plus intime et dont il avait été le collaborateur assidu, c'est à Naigeon. Il connaissait pourtant le personnage et savait ce qu'on pouvait craindre de lui, puisqu'il ne pouvait ignorer que plus d'un passage des écrits de d'Holbach ne fût de sa façon. Sur un point particulier, il avait lui-même constaté certaine manie de son futur éditeur. C'est au surplus Naigeon qui nous en informe. « Diderot, souvent témoin de la colère et de l'indignation avec lesquelles je parlais des maux sans nombre que les prêtres, les religions et les dieux de toutes les nations avaient faits à l'espèce humaine, et des crimes de toute espèce dont ils avaient été le prétexte et la cause, disait des vœux ardens que je formais *pectore ab imo* pour la destruction des idées religieuses, quel qu'en fût l'objet, que c'était mon *tic*, comme celui de Voltaire était d'écraser l'infâme. » On nous dira peut-être qu'il n'y avait rien là pour effrayer Diderot ; mais justenent la question est de savoir dans quelle proportion l'athéisme de Diderot a été revu et augmenté par celui de Naigeon. Que celui-ci ait eu une âme de disciple, cela ne fait pas de doute ; mais on voudrait savoir dans quelle mesure le maître a été victime du disciple. Naigeon est de ces obséquieux et de ces médiocres qu'il n'est pas rare de voir s'insinuer auprès d'un grand écrivain et prendre sur lui une singulière et réelle influence. Un jour vient où ils accaparent sa mémoire, la rapetissent

à leur taille, et faussent la signification de son œuvre en lui communiquant l'étroitesse et la raideur de leur propre esprit.

Ce qui augmente notre surprise, c'est qu'ayant fait choix d'un pareil éditeur, Diderot n'ait pris contre lui aucunes sûretés, mais qu'il lui ait au contraire laissé carte blanche. Ses déclarations sont formelles. Au moment de partir pour la Russie, il rédige cette espèce de testament littéraire : « Comme je fais un long voyage et que j'ignore ce que le sort me prépare, s'il arrivait qu'il disposât de ma vie, je recommande à ma femme et à mes enfans de remettre tous mes manuscrits à M. Naigeon qui aura pour un homme qu'il a tendrement aimé et qui l'a bien payé de retour, le soin d'*arranger*, de revoir et de publier tout ce qui lui paraîtra ne devoir nuire ni à ma mémoire, ni à la tranquillité de personne. » Plus catégoriques encore sont les termes de la dédicace placée en tête de la seconde édition de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, adressée au même Naigeon : « Disposez de mon travail comme il vous plaira ; vous êtes le maître d'approuver, de contredire, *d'ajouter*, de retrancher. » Il semble donc que Diderot ait par avance autorisé toutes les fantaisies de Naigeon, et qu'il eût pour l'intégrité de son texte beaucoup moins de scrupules que nous n'en avons nous-mêmes.

Comment Naigeon a-t-il usé de l'autorisation qui lui était si libéralement accordée ? Nous ne songeons guère à lui reprocher de n'avoir pas partagé certaines manies chères aux érudits de notre temps. Depuis cent ans l'idée qu'on se fait des devoirs d'un éditeur a totalement changé ; c'est dire qu'on est tombé d'un excès dans un autre. A l'heure qu'il est, c'est un principe indiscuté et une manière de dogme que tous les papiers laissés par un écrivain appartiennent au public et qu'on ne saurait faire tort à la postérité du plus informe de ses brouillons et de la moins avouable de ses élucubrations. Cela explique, sans les excuser, tant de publications fâcheuses faites de nos jours et dont la mémoire de nos contemporains n'aura qu'à souffrir. Contre ces fanatiques de la publication intégrale, c'est Naigeon qui avait raison quand il écrivait : « Je sais que le commun des lecteurs veut avoir indistinctement tout ce qu'un auteur célèbre a écrit, ce qui est presque aussi ridicule que de vouloir savoir tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a dit dans le cours de sa vie ; mais il faut avouer aussi que la cupidité et le mauvais goût des éditeurs n'ont pas peu contribué à corrompre à cet égard l'esprit public. On a dit d'eux qu'ils vivaient des sottises des morts, et cela n'est que trop vrai. Plus occupés de grossir le nombre des volumes que du soin de la gloire de celui dont ils publient les ouvrages, ils recueillent avidement et avec le même res-

pect tout ce qu'il a produit de bon, de médiocre et de mauvais. » Si donc Naigeon se fût contenté de jeter au feu quelques pages ordurières ou amphigouriques de Diderot, j'oserai dire que le mal n'eût pas été grand. Mais ce n'est pas ce qu'il a fait. Ces déclarations si judicieuses lui ont été inspirées beaucoup moins par aucun respect pour la mémoire de son auteur, que par sa rancune contre ceux qui l'avaient devancé dans la publication de quelques-uns de ses inédits. S'il eût voulu réduire *Jacques le Fataliste* à l'épisode de Mme de La Pommeraye, et supprimer quelques pages de *la Religieuse*, afin que « la mère la plus réservée, la plus scrupuleuse, en pût prescrire sans crainte la lecture à sa fille, » c'est parce qu'il ne se consolait pas que d'autres eussent publié ces romans avant lui. Ce qui achève de déprécier à nos yeux l'honnêteté des mobiles de Naigeon, c'est que, rééditant les *Bijoux indiscrets*, il y ajoute trois chapitres d'obscénités dont il n'est nullement prouvé qu'il ne soit pas l'auteur. Le tort de Naigeon n'est pas d'avoir rien supprimé du texte de Diderot, mais c'est d'y avoir ajouté.

De même nous n'en voudrions guère à Naigeon, s'il se fût borné à corriger quelques expressions baroques ou tournures biscornues dans les textes qui lui étaient confiés. Dans l'établissement d'un texte, les éditeurs d'aujourd'hui poussent le scrupule jusqu'à la superstition et jusqu'à la puérilité. Le déplacement d'une virgule est pour eux une affaire d'État, et, s'il a échappé à leur auteur une évidente négligence, une incorrection involontaire, ils se tiennent engagés d'honneur à la respecter. C'est affaire de tact. Mais ce ne sont pas des corrections, ce sont de véritables arrangemens que Naigeon s'est permis. Nous avons sur ce point son aveu dépouillé d'artifice. « Je commence, écrit-il, par une remarque générale, qui me paraît très importante, c'est que je ne connais aucun manuscrit de Diderot parmi ceux qui ont quelque étendue, qui puisse être imprimé dans l'état où il l'a laissé. Je n'en excepte pas même les meilleurs ouvrages de cette riche collection. Ils ont tous besoin d'un éditeur qui joigne à des connaissances profondes sur divers objets un esprit juste et surtout un goût très sévère : ces conditions sont d'autant plus nécessaires pour donner une édition des manuscrits de Diderot qu'il avait, en écrivant ses derniers ouvrages, deux tons très disparates : un ton domestique et familier qui est mauvais, et un ton réfléchi qui est excellent. » Voilà qui est pour faire frémir. Nous sommes avertis que parmi les écrits de Diderot qui ont passé par les mains de Naigeon, il n'en est pas un auquel l'éditeur n'ait imposé sa collaboration, en vue d'y substituer au ton domestique le ton réfléchi !

Comment expliquer enfin le retard apporté par Naigeon à publier quelques-uns des manuscrits qu'il prétend avoir eus en sa possession? Faut-il croire qu'il ait été découragé par le peu de succès obtenu par l'édition de 1798? Répugnait-il à publier des ouvrages dont le caractère ne fût pas exclusivement philosophique? Ou peut-être croyait-il pouvoir se défaire plus avantageusement de ces papiers en les vendant à des libraires étrangers? C'est ce que donnerait à croire une lettre de Mme de Villeneuve, sœur de Naigeon, qui en 1810, au lendemain de la mort de son frère, écrivait à Mme de Vandeul pour lui offrir de reprendre des copies ou manuscrits des ouvrages de Diderot : « Des personnes qui connaissent ma position m'ont assuré que je placerais ces manuscrits avec avantage chez des libraires étrangers; mais sachant tout le respect que vous portez à la mémoire d'un père qui vous chérissait, j'ai cru que vous saisiriez une occasion de posséder des ouvrages dont l'impression pourrait troubler votre tranquillité. » Et il est bien vrai qu'il se fait en Allemagne un étrange commerce autour des papiers de Diderot. C'est en Allemagne que paraissent les *Mémoires* de Mme de Vandeul, avant de paraître en France. C'est en Allemagne qu'on avait pu lire *Jacob und sein herr* avant qu'on eût connaissance en France de *Jacques le Fataliste*. C'est de même en Allemagne qu'il est parlé pour la première fois du *Neveu de Rameau*, et l'odyssée de ce roman est curieuse entre toutes. « A la fin de 1804, écrit Gœthe, Schiller m'apprit qu'il avait entre les mains un manuscrit encore inédit et resté inconnu d'un dialogue de Diderot, intitulé *le Neveu de Rameau*. Il me dit que M. Goschen avait l'intention de le faire imprimer, mais que d'abord, afin d'exciter plus vivement la curiosité publique, il se proposait d'en publier une traduction en allemand. On me confia ce travail, et comme, depuis longtemps, j'avais un grand respect pour l'auteur, je m'en chargeai volontiers. » La traduction de Gœthe ne réussit pas auprès du public allemand et Goschen ne publia jamais l'original. En 1821, le *Neveu* paraît enfin à Paris! Seulement, au lieu du texte de Diderot, ce qu'on donnait aux lecteurs français n'était qu'une traduction de l'allemand. Deux faussaires, de Saur et de Saint-Geniès, avaient tout bonnement traduit la traduction de Gœthe. Obligé d'avouer sa supercherie, lorsque paraît un nouveau texte imprimé par l'éditeur Brière sur une copie qu'il disait avoir reçue de Mme de Vandeul, de Saur ne se tient pas pour battu et somme Brière de présenter l'autographe de Diderot. Brière gémit : « Le méchant sait bien que cet autographe envoyé au prince de Saxe-Gotha ou au prince Henri de Prusse a été détruit! » Or cet autographe n'avait pas été détruit, puisqu'il a été

retrouvé récemment par M. Monval (1) chez un étalagiste du quai Voltaire. Mais la copie sur laquelle avait été faite l'édition Brière avait, elle-même, été retravaillée par un certain Walferdin. Dans la notice qui accompagne l'édition Monval, M. Thoinan, comparant au manuscrit le texte qui a longtemps fait autorité, s'étonne qu'un texte tronqué, expurgé, rempli de fautes et de non-sens, ne résistant pas à un examen un peu attentif, ait fait illusion à tant de lecteurs et pendant plus de soixante ans! Et c'est la même surprise qu'éprouve aujourd'hui M. Dupuy en soumettant à un examen critique le texte du *Paradoxe*.

On voit combien l'édition de Diderot donnée par Naigeon en 1798, celle donnée par Brière en 1821, le supplément donné par Paulin en 1830, paraissent justement suspects. Mais quelle confiance accorder à l'édition Assézat, à laquelle nous nous en rapportons depuis vingt-cinq ans? Or il faut bien dire que, dans la partie du moins qui a été établie par Assézat lui seul, elle est dépourvue de toute critique et ne fait le plus souvent que reproduire les éditions antérieures. Il suffirait, pour nous mettre en garde, de cet étonnant certificat de bonne foi octroyé dès la première page au plus fantaisiste des éditeurs : « On a parfois accusé Naigeon d'avoir altéré le texte dans l'intérêt de ses opinions philosophiques propres. Nous avons comparé avec le plus grand soin l'édition de Naigeon avec les éditions originales et avec les manuscrits. Et nous sommes sorti de ce travail de comparaison convaincu que Naigeon a été un éditeur consciencieux et honnête et qu'il n'a pas dépassé les limites qui lui étaient assignées dans le mandat qu'il tenait de Diderot lui-même. » De qui se moque-t-on ici? Et pense-t-on que nous ayons oublié les déclarations sans ambages que Naigeon multiplie tout au long de ses Mémoires? Au surplus, nous tenons aujourd'hui les preuves, et Naigeon est pris en flagrant délit d'interpolation. Pour *le Neveu de Rameau*, l'édition Assézat reproduit en grande partie le texte de l'édition Brière, reconnu fautif. Pour les *Lettres de Mlle Volland*, le texte n'en a pas même été collationné sur le manuscrit de Saint-Pétersbourg. Enfin M. Dupuy remarque ingénieusement que le texte du Salon de 1767 n'y occupe pas moins de quatre cents pages et semble démesurément long si on le compare à celui des autres Salons de Diderot. Naigeon, cet ancien élève de Van Loo et de Lemoyne, ne l'aurait-il pas enflé comme il a fait pour le *Paradoxe*, et n'y aurait-il pas mêlé ses propres conceptions esthétiques,

(1) *Le Neveu de Rameau*, publié pour la première fois sur le manuscrit original par G. Monval et E. Thoinan (Plon, Bibl. elzévirienne).

comme ailleurs il a prêté à Diderot ses idées philosophiques? Il paraît que le manuscrit du *Salon de 1767* existe et que quelqu'un l'a vu. Où est-il? Où sont les manuscrits de Diderot et est-il exact, comme se sont empressés de le déclarer les différens éditeurs, qu'ils aient été détruits? Que valent ces copies qui ont circulé chez les libraires d'Allemagne? Que valent les copies ou les originaux envoyés à Saint-Pétersbourg avec la bibliothèque achetée par Catherine? Qu'est-il advenu des papiers de Naigeon? Autant de questions qu'un éditeur de Diderot ne saurait plus éluder. A défaut d'une comparaison avec les manuscrits, il est toujours possible de faire sur les textes mêmes un travail analogue à celui qu'a fait M. Dupuy sur le texte du *Paradoxe*, afin d'y découvrir les traces de remaniemens. En tout cas, il est acquis dès maintenant, — ce qu'au surplus on soupçonnait depuis longtemps, — que l'édition Assézat est désormais insuffisante, que le texte de Diderot offre une matière encore neuve au travail des érudits et que l'édition critique des œuvres de Diderot reste à faire.

Une autre question, et non la moins curieuse à élucider, serait celle de l'espèce de mystère dont s'entourent les dernières années de Diderot. Tandis qu'en une dizaine d'années, il avait publié coup sur coup : les *Pensées philosophiques, les Bijoux*, la *Lettre sur les Aveugles*, les opuscules sur l'art dramatique, brusquement il cesse de publier et, pendant plus de vingt années, le seul ouvrage qu'il donne au public est ce lourd et fastidieux *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. Quelle peut être la cause de cette sorte de retraite? Notez que, pour aucun autre écrivain, nous ne constatons un fait analogue. Bayle, Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau restent sur la brèche jusqu'au dernier jour, publiant de nouveaux ouvrages, corrigeant les éditions des anciens. Dans le cas d'un Racine qui se condamne au silence, nous savons exactement quels motifs l'y ont déterminé, quels déboires et quels scrupules lui ont fait souhaiter le repos. Pour ce qui est de Diderot, on n'aperçoit aucun motif plausible. Est-ce que ses travaux d'éditeur de l'*Encyclopédie* occupent toute son activité? Mais le moment où il cesse de publier est justement celui où s'achève l'*Encyclopédie*. Est-ce qu'avec la prodigalité qui lui est coutumière, il se laisse prendre par les importuns le meilleur de son temps et ne sait pas assez bien défendre son travail personnel? Mais ç'a été l'histoire de toute sa vie. Est-ce qu'il a redouté l'extrême hardiesse de quelques-uns de ses écrits et craint que l'heure ne fût pas venue de les faire paraître? Il est d'avis qu'il y a deux classes d'écrivains : « ceux qui ont travaillé pour le commun, qui se sont assujettis aux idées courantes et qui ont perdu de

leur réputation à mesure que l'esprit humain a fait des progrès, et ceux trop forts pour le temps où ils ont paru, peu lus, peu entendus, peu goûtés, demeurés longtemps obscurs, jusqu'au moment où un autre siècle leur a rendu justice. » Aurait il considéré que ses contemporains étaient indignes de le comprendre, et n'aurait-il voulu travailler que pour la postérité? Ce n'est guère probable, et, comme on dit, cela ne ressemble pas à Diderot. Est-ce, au contraire, qu'il n'aurait attaché aucune espèce d'importance à ces écrits, et qu'il y aurait cherché seulement un moyen de se délasser de travaux plus sérieux et de s'égayer? C'est le parti auquel s'arrêtent généralement les biographes de Diderot; mais comment croire qu'il ait fait si bon marché de quelques-uns de ces écrits dont il parlait lui-même avec un enthousiasme ingénu? Et comment croire qu'une œuvre aussi poussée que *le Neveu de Rameau* ne soit que l'improvisation d'un auteur qui écrit en se jouant? Par quelque bout qu'on prenne la question, et qu'on en cherche la solution dans le caractère des écrits de Diderot ou dans les circonstances de sa vie, elle semble, à l'heure qu'il est, sans réponse.

Pour notre part, nous proposerons une hypothèse, qui vaut ce qu'elle vaut. « Depuis l'année 1765, dit Naigeon, jusqu'à l'année 1779, Diderot n'a publié aucun ouvrage, mais son portefeuille s'est considérablement enrichi dans cet intervalle. » Cette année 1765 est celle où il vend sa bibliothèque; en joignant aux roubles de Catherine II l'argent que lui a rapporté l'*Encyclopédie*, et la pension qu'il se fait donner par le prince de Conti, Diderot est assuré de pouvoir vivre dans l'aisance, et il a de quoi doter sa fille. La publication de l'*Encyclopédie* touche à sa fin, la bataille est gagnée, l'affaire est faite. Or Diderot a mené jusqu'alors l'existence d'un bourgeois laborieux et besogneux. Du bourgeois il a toutes les qualités et tous les défauts, et il en a encore cette aspiration suprême, celle du fonctionnaire qui a été quarante ans assidu à son bureau, celle de l'homme d'affaires qui, durant toute sa vie, s'est levé à six heures du matin, c'est le désir de s'appartenir, de ne plus dépendre de personne, de suivre sa fantaisie, de jouir de la vie au jour le jour et de prendre le temps comme il vient. C'est précisément le cas pour Diderot. Il est homme d'intérieur, et, comme il l'écrit à sa maîtresse, il aime à flâner chez lui entre sa femme et sa fille. « Je ne fais rien, mais rien du tout... Ce n'est que le soir, quand je me couche, que j'ai la tête remplie des plus beaux projets pour le lendemain. Mais le matin quand je me lève, c'est un dégoût, un engourdissement, une aversion pour l'encre, les plumes et les livres qui marque ou bien de la paresse ou bien de la caducité. J'aime

mieux me tenir les jambes et les bras croisés dans l'appartement de Madame et de Mademoiselle et perdre gaiement deux ou trois heures à les plaisanter sur tout ce qu'elles disent et qu'elles font. Quand je les ai bien impatientées, je trouve qu'il est tard pour se mettre à l'ouvrage, je m'habille et m'en vais. Où ? Ma foi, je n'en sais rien : quelquefois chez Naigeon ou chez Damilaville. » Il a une fille dont il raffole, comme c'est assez la coutume des pères; il se plaît à causer avec elle, l'emmène promener, s'occupe de lui former les idées, d'après une méthode qui nous paraît très choquante, mais qui dénote toute la tendresse et les plus pures intentions dont le philosophe fût capable. Il a une maîtresse qui, lorsqu'il atteignait les quarante-deux ans, lui a révélé l'amour, dont il est resté depuis lors l'amant passionné et fidèle, et à laquelle va le meilleur de son temps et de ses pensées. C'est à elle qu'il songe en écrivant, et elle lui tient très bien lieu de public : « Mesdames et bonnes amies. Oh! qu'il fait chaud ! Il semble que je vous voie toutes trois en chemise de bain... Mais savez-vous mon grand chagrin? C'est de n'avoir personne à qui lire une foule de petits papiers délicieux. Comme cela vous amuserait et comme l'espérance de vous amuser me soutiendrait dans mon travail ! A l'occasion d'un poème médiocre intitulé *Narcisse*, j'en ai fait un papier joli pour la naïveté, la chaleur et les idées voluptueuses. » Au surplus, à cette date de 1769 où nous sommes, il éprouve une certaine fatigue, il ne retrouve plus sa verve de jadis, et craint que l'imagination chez lui ne se soit refroidie. « Soyez bien convaincue qu'un poète qui devient paresseux fait fort bien de l'être; et, quel que soit son prétexte, la vraie raison de sa répugnance, c'est que le talent l'abandonne; c'est comme un vieillard qui ne se soucie plus de courir... Puisque je me plais tant à lire les ouvrages des autres, c'est qu'apparemment le temps d'en faire est passé. » Diderot a des amis chez qui il peut à son gré se donner des indigestions de bavardage et de mangeaille : il villégiature à loisir, au Grandval, à la Chevrette, à la Briche. Il est le protégé d'une impératrice, et ne manque pas de faire chaque jour ses dévotions à son buste parce qu'elle lui a donné soixante mille francs. Il est en paix avec le pouvoir. Il trouve que décidément la vie est bonne et qu'une société où l'on s'est ménagé une si agréable place n'est pas trop mal faite. A quoi bon troubler cette quiétude ? Diderot n'a pas cette ardeur de prosélytisme, qui fait qu'un homme sacrifie au triomphe de ses idées son propre repos. Il n'a pas ce démon artistique, qui fait qu'un écrivain a besoin de rester jusqu'au bout en communication avec le public et de voir ses écrits prendre vie et faire leur chemin parmi les hommes. S'il écrit encore,

c'est pour se satisfaire, sans contrainte, et sans avoir à tenir compte ni du goût régnant, ni d'aucune espèce de goût. Comme d'autres cultivent leur jardin, plantent leurs choux, et deviennent maires de leur commune et marguilliers de leur paroisse, Diderot s'est arrangé une vieillesse épicurienne de bourgeois retiré.

Nous ne nous dissimulons guère l'insuffisance d'une pareille hypothèse, et nous voyons bien tout ce qu'elle laisse d'inexpliqué. Si nous la hasardons, ce n'est, à vrai dire, que pour poser le problème et en provoquer la solution. L'emploi des vingt dernières années de Diderot est pour nous une sorte d'énigme; le premier moyen, pour la débrouiller, sera sans doute de discuter le degré d'authenticité des écrits posthumes du philosophe, le second sera de fixer exactement la date de leur composition ou de leur revision, ce qui, dans l'état où ils nous sont présentés aujourd'hui, est encore impossible, et d'établir dans quelle mesure il les avait préparés pour la publication. Pour quelles raisons le chef de l'entreprise encyclopédique s'est-il soudainement retiré de la lutte? D'où lui est venu ce subit dégoût ou mépris de la publicité? A partir de quelle époque a-t-il cessé d'écrire? A-t-il jugé ses écrits incendiaires, et ne s'est-il pas soucié de rallumer la guerre, au moment où régnait une espèce de trêve entre les philosophes et le pouvoir? Des scrupules, — bien peu vraisemblables, — lui sont-ils venus sur leur immoralité, et puisqu'il regrettait, paraît-il, la publication des *Bijoux indiscrets*, a-t-il hésité à en publier de nouveaux, sans pouvoir d'ailleurs s'empêcher d'en écrire? Les jugeait-il trop imparfaits, et quelle est dans leur décousu la part qui revient à des interpolations maladroites? Quelle a été sur lui l'influence de Grimm, de d'Holbach, de Naigeon et surtout de Mlle Volland? Ce sont, à l'heure qu'il est, autant de points d'interrogation, et il est étrange qu'on ait à les poser au sujet d'un des écrivains dont on s'est le plus occupé pendant tout le XIXe siècle et d'un homme qui faisait état de vivre fenêtres et portes ouvertes. Mais, pour surprenante qu'elle soit, la conclusion à laquelle on est bien obligé d'aboutir, c'est que Diderot, s'il attend encore un éditeur, attend pareillement un biographe.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN AMI DE NIETZSCHE : ERWIN ROHDE

Erwin Rohde, Ein biographischer Versuch, par O. Crusius, 1 vol. in-8°; Tubingue, 1902.

On s'est beaucoup occupé en Allemagne, et même en France, des influences diverses qui ont contribué à former, puis à transformer, la pensée de Frédéric Nietzsche. On s'est efforcé notamment de déterminer la part qu'ont eue tour à tour, dans l'évolution intellectuelle du poète-philosophe, son professeur Ritschl et son ami Richard Wagner, les empiristes anglais et les encyclopédistes français, enfin Taine et Renan, ses derniers maitres. Mais un autre homme, qu'on se borne le plus souvent à citer parmi ses camarades de jeunesse, a exercé sur lui une action sinon plus profonde encore, à coup sûr plus directe et plus prolongée : c'est le philologue Erwin Rohde, né à Hambourg en 1845, mort en 1898 à Heidelberg, où il était professeur à l'Université. Et l'excellent mémoire biographique que vient de consacrer à ce savant un de ses collègues, M. O. Crusius, sera désormais d'une lecture indispensable pour tous ceux qui voudront se renseigner d'un peu près sur l'origine et le développement de quelques-uns des principaux paradoxes de Zarathustra.

Erwin Rohde, d'ailleurs, n'a pas seulement, pour le recommander à notre attention, le grand rôle qu'il a joué dans la vie de son ami. Il était philologue, et, au contraire de Nietzsche, il l'est toujours resté ; mais son exemple, après plusieurs autres, tendrait à faire croire qu'entre tous les écrivains allemands les philologues sont les plus

libres et les plus naturels, les plus dégagés de tout pédantisme dans la pensée comme dans l'expression, les plus accoutumés à considérer la réalité en elle-même, par delà les livres. J'ai eu déjà l'occasion de mentionner ici la célèbre *Vie de Mozart* du philologue Otto Jahn : c'est un chef-d'œuvre de pénétration psychologique plus encore que d'érudition, la plus belle biographie d'un artiste qu'on ait jamais écrite. Et pareillement, au dire des connaisseurs, l'étendue et la sûreté de l'érudition ne sont que les moindres qualités des deux ouvrages qu'a laissés Erwin Rohde : l'*Histoire du Roman Grec*, et la *Psyché, Histoire du culte des âmes et de la foi à l'immortalité chez les Grecs*. De l'étude des textes grecs et latins, Rohde s'est élevé, presque dès le début, à une étude plus générale de la civilisation antique ; et nous aurons l'occasion de voir de quelle aide précieuse il a été pour Nietzsche lorsque celui-ci a éprouvé le besoin de sortir à son tour des limites trop étroites de la philologie scolastique. Mais nulle part peut-être l'originalité intellectuelle d'Erwin Rohde ne se montre aussi manifestement que dans une longue série d'aphorismes écrits par lui au jour le jour durant ses années de jeunesse, et publiés en appendice dans le volume de M. Crusius. Le jeune philologue avait eu de tout temps un goût très vif pour cette forme de l'aphorisme, dont le modèle lui avait été fourni, du reste, par Schopenhauer : et voici, par exemple, quelques-unes des réflexions qu'il notait sur son agenda, bien avant que son ami Nietzsche se fût encore avisé de composer, de menues réflexions analogues, son fameux recueil *Humain, Trop Humain :*

Je découvre sans cesse davantage la profonde vérité de ce que disait Socrate du non-savoir, et de l'impossibilité où nous sommes de rien connaître que notre ignorance. Rien n'est curieux comme la difficulté que trouvent nos explicateurs du monde par la science à se rendre compte de ce fait que, en réduisant les phénomènes les plus complexes aux « forces » les plus simples, voire à la « force en soi, » à la « matière en soi, », ils ne nous ont encore rien expliqué de la vraie nature des choses. Et ces pauvres gens s'imaginent avoir résolu par là l'énigme suprême. Bien plus, tout leur fait l'effet de « s'expliquer de soi ! »

L'homme aura beau ôter l'un après l'autre les voiles qui recouvrent l'essence du monde : sous la diversité des images, ce n est toujours que *lui-même* qu'il retrouvera.

Pour nous satisfaire, une philosophie n'a pas besoin de reposer sur des preuves. De même que la religion, la philosophie s'adresse à des croyans : « Que celui qui peut l'admettre, l'admette ! »

Que doit dire à ses auditeurs un théologien qui se croit en possession de la vérité ? « Toute la vérité et rien que la vérité ? » Voilà qui est vite dit ! » Rien que la vérité, » oui, c'est certain ; mais vouloir offrir toute la vérité à

des âmes populaires me paraît à la fois inutile et dangereux. Inutile, parce que ces âmes ont besoin, pour vivre, de fables d'enfans ; dangereux, parce que l'humanité a besoin d'une bonne chaîne bien forte pour la retenir dans sa voie.

Peut-être n'y a-t-il point, pour une race, de moment aussi funeste que celui où elle devient incapable de *croire*. Seule l'autorité peut sauver d'un retour à la barbarie les bêtes, péniblement apprivoisées, que nous sommes. Et nous voici parvenus à un de ces momens : puisse la destinée nous en épargner les suites !

C'est seulement à une étape moyenne de l'émancipation intellectuelle que l'on est tenté de mépriser les religions : à mesure que l'émancipation se poursuit, on se convainc plus profondément de l'impossibilité de rien connaître ; et la religion y prend une force nouvelle.

L'objet de la foi perdrait aussitôt tout son prix pour le croyant si cet objet devenait absolument certain, capable d'être reconnu et démontré. L'essence de toute religion est le mystère.

La philosophie ne me paraît nullement avoir pour tâche de venir en aide à la religion. Ce sont et doivent toujours rester deux domaines séparés.

Un des thèmes où insiste le plus volontiers Erwin Rohde, dans ses aphorismes, est le retour, de plus en plus marqué, de ce qu'on est convenu d'appeler « la civilisation moderne » à la barbarie. « e ne crois pas, dit-il, que l'âge d'or, le paradis, aient eu lieu au début de notre histoire humaine, comme l'ont pensé cependant les plus profonds des penseurs grecs ; mais certes plus grande encore est l'erreur de nos sages d'à présent, qui placent l'âge d'or à la fin de cette histoire. Ces messieurs ne voient pas que ce qu'ils appellent le progrès n'est jamais qu'une transformation insignifiante des circonstances extérieures de la vie ; et chaque pas nouveau que nous faisons vers le désordre intellectuel et moral leur apparaît une « conquête » de la civilisation... Que l'on considère les admirables exploits d'émancipation intellectuelle qui se sont accomplis dans les dernières années du XVIIIe siècle, par Winckelmann en matière d'art, par Rousseau en matière de morale, par Kant en matière de philosophie ; qu'on y ajoute la somme de création positive produite par Gœthe, par Mozart et Beethoven : on a l'impression qu'une vie nouvelle s'est ouverte alors pour l'humanité. Et d'autant plus douloureusement on est surpris de constater que, au lieu de cette vie nouvelle, l'esprit humain s'est plutôt assoupi que réveillé, depuis un siècle. Nous étions à l'aube d'un monde nouveau, qui semblait devoir égaler l'ancien monde grec ; mais une méchante pluie est tombée qui a tout détruit. Ces héros ont voulu nous donner une civilisation nouvelle : et nous n'avons rien su en faire qu'une nouvelle politique ! »

Mais plus volontiers encore le jeune philologue insiste sur un des traits particuliers de cette barbarie : la tendance de la civilisation contemporaine à vouloir tout réduire au point de vue historique, profanant ainsi les choses les plus hautes et les plus sacrées. « Le point de vue historique, dit-il, n'a de raison d'être que lorsqu'il sert à fournir des motifs d'action. Or, voici maintenant qu'on se met à apprendre la religion, même aux enfans, en se plaçant au point de vue historique! Quel signe effrayant de l'abaissement de l'intelligence ! » Voici quelques autres réflexions, non moins caractéristiques, sur la manière dont ce point de vue historique est appliqué aujourd'hui à l'appréciation du génie :

Notre temps a découvert un excellent moyen de se dérober à la reconnaissance qu'il doit au génie. Quand il ne peut pas le nier, l'ignorer, le calomnier, le persécuter, il se borne à le « déduire historiquement. » De cette manière, tout rentre dans l'ordre, et le génie se trouve ramené aux proportions de notre banalité.

Quelle étrange philosophie de l'histoire, celle qui considère le génie comme le produit de la médiocrité où il naît ! C'est le contraire qui est vrai : le génie forme son temps, au lieu d'en être formé. Quand il tombe parmi les hommes, son action se traduit par des cercles concentriques, comme celle de la pierre qui tombe dans l'eau. Qui donc s'aviserait de prétendre que ce sont les cercles de l'eau qui font tomber la pierre?

Il n'y a rien de plus utile au monde que le génie, ni de moins égoïste. Des milliers de talens ne vivent que de lui. Sans Gœthe, les Platen, les Ruckert, les Tieck, ne seraient rien, ou presque rien. Que serait notre Allemagne sans Gœthe? sans Luther? Et toute une foule de niais, voyant les choses à rebours, nous importunent du matin au soir à nous crier : « Que seraient Gœthe, Luther, sans leur temps? »

La série de ces aphorismes, après s'être poursuivie pendant dix ans, s'arrêta tout à coup en 1878, après la publication d'*Humain, Trop Humain*. Du jour où il reçut le recueil de Nietzsche, Rohde cessa à jamais d'inscrire dans son agenda le détail de ses réflexions quotidiennes sur les hommes et les choses : tel, autrefois, le maître milanais qui renonça à la peinture en voyant un tableau de Léonard de Vinci. Et ce trait pourra suffire à donner une idée de l'attitude qu'a toujours eue l'auteur de *Psyché* vis-à-vis de son ami. Il éprouvait pour celui-ci une admiration respectueuse qui souvent est allée jusqu'à l'entraver dans l'exercice de son propre talent. Non qu'un excès de modestie l'empêchât de se rendre compte de sa valeur personnelle : mais il reconnaissait chez Nietzsche un pouvoir de création artistique dont il se sentait dépourvu, et en comparaison duquel toute science et toute intelli-

gence lui paraissaient misérables. Dès avant 1870, pendant qu'étudians et professeurs considéraient Nietzsche comme le plus brillant espoir de la philologie allemande, Rohde avait pressenti que ce soi-disant philologue était par-dessus tout un poète. Et lorsque, vingt ans plus tard, ses collègues s'indignaient de ce que leur semblaient avoir de scandaleux les nouveaux écrits du « renégat de la philologie, » Rohde leur répondait encore en invoquant les droits du poète. « Depuis longtemps, écrivait-il, j'ai eu l'impression que Nietzsche souffre positivement d'un trop-plein de poésie, qu'il ne parvient pas à épancher dans une œuvre définitive, et qui, s'agitant au-dedans de lui, est pour lui une cause incessante de fièvre et d'inquiétude. »

Son admiration et son respect allaient si loin que lorsque Nietzsche, en 1872, fit paraître sa *Naissance de la Tragédie*, où il ne pouvait manquer de reconnaître bon nombre d'idées qui venaient de lui, il prit ouvertement la défense de son ami, et, au risque de compromettre sa carrière universitaire, fit paraître un pamphlet qui reste peut-être, aujourd'hui encore, ce que l'on a écrit de plus juste sur le véritable caractère de ce livre fameux. Mais Nietzsche, malgré l'exagération maladive de son amour-propre, a toujours clairement senti que ce pamphlet n'était encore que le moindre des services qu'il avait reçus d'Erwin Rohde. Toujours, jusque dans ses inventions les plus audacieuses, jusque dans sa *morale des maîtres* et dans son *retour éternel*, il retrouvait des traces d'entretiens qu'il avait eus jadis avec son ami : et d'autant plus il souffrait de voir que celui-ci se refusait à approuver ces inventions, sous la forme trop fantaisiste dont il les avait revêtues. Un lien le rattachait à Rohde, que n'avaient pu rompre ni les années, ni l'éloignement, ni la brouille inévitable qui avait fini par se produire entre eux. Et quand, au mois de janvier 1889, le malheureux s'imagina être devenu le dieu Dionysos, son premier soin fut d'écrire à son condisciple pour l'informer qu'il l'admettait avec lui au rang des dieux.

Les deux amis s'étaient connus en 1867 à Leipzig, où tous deux suivaient les cours du célèbre philologue Ritschl. Nietzsche était l'aîné, de plus d'un an. Mais son âme de poète, infiniment mobile, capricieuse, enthousiaste, n'avait pas la maturité de l'âme, plus tranquille et plus prosaïque, de Rohde. Durant toute la longue période de leur intimité, d'ailleurs, ce fut toujours ce dernier qui eut le rôle du confident, du guide, du frère aîné. D'une nature réservée et un peu dédaigneuse, ses camarades, ses collègues plus tard, lui reprochaient volontiers d'être un « aristocrate, » — il était déjà à vingt-deux ans, tel à peu

près qu'il devait rester toute sa vie. Sa pensée ne devait point cesser de se développer, avec les années; mais déjà elle s'était choisi une voie d'où elle n'allait plus sortir. Aussi comprend-on que son ami ait tout de suite subi son influence, sauf à différer d'opinion avec lui sur mille points de détail. Il s'indignait, par exemple, de ce que Rohde ne poussât point comme lui la ferveur wagnérienne jusqu'à n'admettre dans l'œuvre de Wagner que les drames lyriques de la seconde période. Mais davantage encore, et d'une façon plus piquante, le contraste de leurs deux caractères se fit voir quelques années plus tard, lorsque la guerre de 1870 vint mettre à l'épreuve leur conception du patriotisme.

On sait que Nietzsche, à la première nouvelle de la déclaration de guerre, sollicita et obtint à grand'peine du gouvernement suisse la permission d'aller s'engager dans l'armée allemande(1). Sa sœur nous a même raconté comment, tout le long du chemin, son exaltation patriotique débordait en chansons guerrières, en hourrahs, en libations à la santé du roi de Prusse et au triomphe des armées prussiennes. Rohde, lui, — qui du reste n'était pas plus Prussien que Nietzsche, — avait accueilli la nouvelle de la guerre avec plus de sang-froid. — Il avait songé un moment à s'engager; mais, n'ayant point de préparation militaire, il s'était résigné à rester tranquille. Et, pendant que son ami composait des dithyrambes en l'honneur de la Prusse, il consignait dans son journal l'inquiétude douloureuse que lui causait cette guerre, quelle qu'en dût être l'issue. Il s'effrayait à la pensée du dommage qui allait résulter, pour la vie intellectuelle de l'Allemagne, du triomphe de l'esprit prussien. Il écrivait à son ami : « Les temps sont trop noirs pour que j'aie la force de me réjouir. Du sang et toujours du sang, un accroissement quotidien de la souffrance et de la misère : quand cela finira-t-il ? Et ensuite? La perspective de la paix me paraît bien sombre, elle aussi. Je ne vais pas jusqu'à redouter un nouveau moyen âge : mais je prévois une montée terrible de la barbarie présente, une suppression complète de toute force profonde, de toute vie artistique, de tout pouvoir créateur... Ce n'est pas en vain que, depuis de longues années, tant de nobles esprits ont pressenti un retour inévitable de la barbarie ! » Mais, lorsque, dix ans après, Nietzsche, convaincu à son tour de ce « retour de la barbarie, » proclamait tout haut la honte qu'il éprouvait de sa qualité d'Allemand, Erwin Rohde se refusait à le suivre jusqu'à une négation aussi radicale du patrio-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1897.

tisme. Il avait même fini par prendre un certain goût à la politique, et savait gré au prince de Bismarck de ses efforts pour maintenir la grandeur allemande Ainsi Nietzsche, après avoir été d'abord en deçà de lui, l'avait ensuite dépassé ; et cet épisode pourrait servir à symboliser, en quelque sorte, le caractère particulier de leurs relations.

Avec un esprit plus mûr que celui de son ami. Rohde avait en même temps une curiosité plus étendue, une observation plus juste, un sens plus profond de la réalité. Nietzsche avait sur lui l'avantage d'avoir reçu une éducation musicale : ce fut lui, notamment, qui révéla à son ami l'œuvre de Wagner, et Rohde devait garder toute sa vie le souvenir de la façon dont il l'avait entendu déchiffrer la partition des *Maîtres Chanteurs*. Mais je ne serais pas étonné que, avec tout cela, Rohde eût senti plus profondément que son ami la beauté de la musique, ou, en tout cas, qu'il eût, par nature, éprouvé plus profondément le besoin de l'émotion musicale, « Ah ! la musique ! — écrivait-il plus tard dans son journal, — c'est à elle que je dois certainement tout ce qu'il y a de poésie dans mon être intime ! Rappelle-toi, mon âme, l'enivrement bienheureux où tu étais plongée, pendant que, dans mon enfance, ma mère chantait toute sorte de *lieds* qui jamais depuis lors ne sont sortis de moi ! Pense au jardin enchanté où tu étais transportée, pendant que, au printemps de 1870, Nietzsche te jouait le *preislied* des *Maîtres Chanteurs !* Ce sont là les meilleurs momens de toute ma vie. » Et le fait est qu'à chaque page, dans ce journal intime, nous trouvons des réflexions sur la musique, toujours fines et pénétrantes, attestant le rôle qu'a dû jouer cet art dans la vie intime du jeune savant. « Il y a eu bien des peintres qui n'étaient que des fabricans de tableaux, affectant une piété qu'ils n'éprouvaient pas, — écrit-il en 1874 ; — mais combien davantage il y a de ces fabricans en musique ! Est-ce que Mendelssohn, par exemple, en composant son ouverture de *Ruy Blas*, que je viens d'entendre, a pensé quelque chose, senti quelque chose ? Et quel supplice pour l'auditeur, qui, le plus honnêtement du monde, s'ingénie à découvrir l'émotion contenue dans une œuvre où l'auteur ne s'est jamais soucié d'en exprimer aucune ! » Dans un autre endroit, il se demande si la musique peut avoir une portée morale · « C'est par pure illusion que de grands musiciens comme Wagner s'imaginent pouvoir dégager de la musique une émotion morale, et fonder sur cet art une sorte de religion. Que la musique évoque et produise des émotions, oui certes ! Mais ce ne sont que des émotions de plaisir ou de peine, qui n'atteignent pas le domaine de la moralité. Le moral

(ou l'immoral) ne naît que quand ces émotions se trouvent guidées et réglées par la conscience et la réflexion : or, jamais la musique ne saurait effectuer ce lien de l'émotion et de la réflexion. Son royaume est le tréfonds ténébreux du monde, où l'homme plonge, lui aussi, comme le reste des choses : mais elle ne saurait s'élever jusqu'à ce qui est proprement humain. De là son obscure puissance, son pouvoir à provoquer de vagues pressentimens : et de là son incapacité à exprimer l'individuel. Ainsi la musique est toujours *innocente :* elle l'est non point parce qu'elle s'élève au-dessus du mal moral, mais parce qu'elle reste au-dessous de lui. »

Et, de même qu'il a toujours eu besoin de musique, Rohde s'est toujours senti attiré pas les autres formes de l'art. Il employait tous ses loisirs à explorer les musées d'Allemagne. A vingt-quatre ans, envoyé en Italie pour compulser des manuscrits dans les bibliothèques, les fresques des églises lui faisaient oublier l'objet de son voyage ; et il écrivait à ses amis de longues lettres toutes remplies du témoignage de ses impressions artistiques. « Florence, disait-il, c'est avant tout, pour moi, Fra Angelico. J'ai lu quelque part, autrefois, qu'Overbeck n'admettait rien, dans l'art, au-dessus de Fra Angelico ; et, de loin, ne connaissant ce maître que par la gravure, je m'étonnais d'un tel paradoxe. Mais lorsque je me suis trouvé en face de ses peintures, j'ai compris peu à peu comment un artiste catholique pouvait y trouver l'expression suprême de son idéal. Le fait est que, pour la grâce enfantine, les figures de Fra Angelico sont incomparables. Et personne n'a mieux exprimé le christianisme primitif, cet évangile de l'amour qui n'a été prêché qu'aux âmes enfantines. » Dans son journal, Rohde notait des réflexions sur les caractères essentiels de la peinture de portrait, sur la part de réalisme que comporte le paysage, sur la décadence de l'art italien au début du XVI[e] siècle. Il s'occupait aussi beaucoup des poètes, surtout de Gœthe et des romantiques allemands. La littérature allemande ne l'intéressait pas moins que les lettres anciennes : et, s'il a dû à son ami de connaître la musique de Wagner, son ami, en revanche, lui a dû de faire connaissance avec bon nombre de poètes allemands qu'il a ensuite cultivés de très près. Enfin, voici une observation qui est plus proprement le fait du philologue, et qui, cependant, ne serait pas indigne de figurer parmi les plus ingénieux aphorismes du *Crépuscule des Faux Dieux :* « A mesure qu'on pénètre davantage dans l'intimité d'une langue étrangère, on devient plus incapable de traduire des poèmes, ou même des ouvrages de prose, écrits en cette langue. On s'aperçoit alors qu'aucune autre

langue ne peut rendre ce qu'il y a dans celle-là de spécifique, ce qui en fait à la fois l'essence et la beauté. Les langues sont comme des cercles qui peuvent se juxtaposer, mais qui n'ont ni le même centre ni des rayons égaux. »

La plupart de ces réflexions datent des années où Rohde vivait en contact quotidien avec son ami. Elles aident à comprendre l'influence que n'a pu manquer d'exercer, sur le « pur intellectuel » qu'était Frédéric Nietzsche, un condisciple qui à une telle maturité d'esprit joignait, si je puis dire, une « humanité » aussi forte et aussi variée. Et, en effet, chaque page de la biographie d'Erwin Rohde nous offre une preuve nouvelle de cette influence. A chaque page, dans ses lettres, dans son journal, nous rencontrons des pensées ou des sentimens que nous retrouverons plus tard dans les écrits de Nietzsche, mais que nous y retrouverons, développés, transfigurés, revêtus d'une beauté poétique supérieure, souvent au détriment de leur portée pratique. Erwin Rohde a été, cela me paraît désormais hors de doute, un des principaux pourvoyeurs d'idées de son illustre ami. Sur le terrain même de la philosophie et de l'histoire, c'est lui qui, avec ses habitudes d'observation positive et d'imagination vivante, lui a fait entrevoir, le premier, la profonde importance du mythe de Dionysos dans l'ancienne civilisation hellénique. « Il reste toujours à écrire un livre sur la mystique grecque, lui écrivait-il. Combien je déteste la théorie des Gœttingiens sur *la gaîté du véritable hellénisme!* Dionysos a eu une influence au moins aussi vive que leur Apollon... Entre Homère et Eschyle, il y a eu en Grèce une période de profonde exaltation mystique et de profond recueillement. Jamais les âmes sérieuses de cette race unique ne se sont abaissées jusqu'à la platitude de l'optimisme moderne, qui s'en va affirmant que toutes choses s'expliquent de soi! »

Non moins significatives sont les réflexions du jeune étudiant sur l'esclavage antique et son utilité. « Avec la suppression de l'esclavage a péri l'objet suprême de la civilisation grecque, le δύνασθαι σχολάζειν καλῶς, » écrivait-il à son ami; et, dans son journal, en 1868 :

Lorsque Démétrius de Phalère recensa la population d'Athènes, il trouva 21 000 citoyens, 10 000 métèques et 400 000 esclaves. C'est bien encore la proportion moyenne entre le petit nombre de ceux que la nature a appelés à diriger eux-mêmes leur vie, et la masse énorme des « éternels aveugles, » nés pour l'esclavage, marqués par la nature du sceau ineffaçable de la banalité. Souvent je m'amuse à considérer, dans les rues populeuses, les visages des passans : une morne tristesse en est l'expression constante. Ah!

comme les gens avaient raison de ranger parmi les sages l'homme qui avait résumé son expérience de la vie dans cette formule : οἱ πλεῖστοι κακοί ! Oui, « la plupart sont mauvais, » c'est-à-dire non point méchans, mais rudimentaires et incivilisables, pareils à l'animal, la tête penchée vers la terre, nés seulement pour penser à la conservation de leur misérable existence.

Dans une lettre à Nietzsche, en 1868, Rohde déclarait que, au point de vue moral, il ne parvenait pas à découvrir pourquoi « le meurtre en soi, » quelles que fussent les circonstances de son accomplissement, était tenu pour une faute grave. Et voici encore un passage de son journal :

Pourquoi, dans des poèmes comme *Antigone*, *Faust*, *Tannhauser*, nos sympathies vont-elles également aux deux forces en conflit? Pourquoi approuvons-nous à la fois la résistance des héros et leur châtiment? Ne serait-ce point parce qu'il y aurait deux ordres distincts de moralité, dont l'un serait légitime chez certains individus d'une noblesse supérieure, tandis que l'autre conviendrait à l'état de faiblesse de l'humanité prise en bloc? Ces héros de la résistance, lorsque nous les voyons transfigurés par le génie, ne nous ouvrent-ils pas une échappée sur le ciel profond d'un monde moral supérieur, où nous n'avons point accès? Les mystiques ont peut-être raison lorsqu'ils affirment que, pour les purs et les saints, les règles morales nécessaires à la vie des autres hommes n'ont point de valeur.

Mais, avec toute la hardiesse d'esprit dont témoignent ces réflexions, il y a un point sur lequel Rohde est toujours resté intraitable : de même qu'il n'admettait pas qu'on réduisît le génie à une combinaison d'élémens historiques, il ne pouvait souffrir qu'on s'efforçât de ramener la vertu à une forme déguisée de l'égoïsme. Déjà durant les premiers temps de ses relations avec Nietzsche, tout en recommandant à celui-ci les maximes de La Rochefoucauld et des moralistes français du XVIIIe siècle, il dénonçait la part de dangereuse inexactitude que lui paraissaient contenir ces brillans paradoxes. Aussi éprouva-t-il un véritable déchirement intérieur lorsque, en 1878, il reçut de son ami un livre où les mêmes paradoxes se trouvaient soutenus avec une vigueur et une insistance plus marquées encore. « Si vraiment nous étions tous d'absolus égoïstes, écrivait-il à Nietzsche, — et je sais, mon bien cher ami, combien je suis cela plus que toi ! — personne ne pourrait encore nous enlever l'aiguillon qui nous avertit que nous ne *devons* pas être cela... Et d'ailleurs l'analyse la plus subtile, en pareille matière, ne sert de rien. Un chimiste peut me représenter le plus magnifique tableau comme un simple mélange d'élémens chimiques définis; et, à son point de vue, il peut avoir raison : mais, s'il prétend

ensuite avoir ôté à ce mélange la valeur artistique qui résulte de l'ensemble de ses élémens, quelque savant qu'il soit j'affirme qu'il se trompe! »

D'année en année, désormais, Rohde allait avoir plus de peine à suivre son condisciple dans la voie nouvelle où celui-ci s'était engagé. « Je ne comprends pas qu'il s'imagine faire preuve de *liberté* intellectuelle! écrivait-il à un ami commun, en 1882. Je ne connais qu'un seul esprit vraiment libre, parmi les grands esprits, c'est Gœthe : et celui-là n'est aussi libre que parce qu'il reconnaît une valeur à toute chose, prise pour ce qu'elle est, au lieu de se permettre (comme le soi-disant *libre esprit* de Nietzsche, Voltaire, et ses pareils) de condamner radicalement une moitié de l'existence humaine au bénéfice de l'autre. » Il persistait à admirer le génie de l'auteur de *Zarathustra :* mais l'âme de celui-ci lui faisait à présent l'effet « d'habiter une région où aucune autre âme ne saurait pénétrer. »

Et Nietzsche, avec son impressionnabilité maladive, sentait cette désapprobation, sous les éloges que lui adressait Erwin Rohde : il en souffrait si cruellement, que, un jour enfin, il prit le premier prétexte venu pour se fâcher tout à fait. Avec les idées qu'on lui a vues sur l'irréductibilité du génie, et d'ailleurs avec son incompétence d'étranger, Rohde n'avait qu'une estime médiocre pour l'œuvre critique de Taine. En quels termes le fit-il entendre à Nietzsche, dans une lettre qui malheureusement ne nous a pas été conservée? Toujours est-il que Nietzsche lui répondit par une longue lettre toute remplie des injures les plus offensantes. « Si je ne connaissais de toi que ces phrases, lui disait-il par exemple, je te mépriserais profondément pour un tel manque d'instinct et de tact. Tu peux dire sur moi-même, suivant ton habitude, toutes les sottises que tu voudras : cela est dans la *natura rerum*, et je ne m'attends pas à autre chose... Mais, au sujet de M. Taine, je te supplie d'être plus réservé. Des grossièretés comme celles que tu dis et penses de lui m'agacent. Je puis les pardonner à un prince Napoléon, non pas à un homme qui est mon ami! »

Ainsi finit cette amitié, qui pendant plus de dix ans avait été un échange continuel de pensées et de sentimens, l'union profonde de deux cœurs et de deux cerveaux. La rupture eut lieu en 1887. Quelques mois après, Rohde recevait, de Turin, le tragique billet où Nietzsche lui faisait savoir que, devenu dieu lui-même, il l'admettait à partager sa divinité.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Lorsque M. Combes a pris possession du ministère, il a modestement déclaré que sa tâche se bornerait à l'application de la loi sur les associations. Évidemment, il ne prévoyait pas alors la grève générale. Il avait paru croire que le monde cesserait de tourner parce qu'il était ministre : cette illusion commence peut-être à se dissiper. Nous avions averti M. Combes que, quelle que fût sa bonne volonté de réduire son rôle à sa plus simple expression, les événemens l'obligeraient à sortir du cadre étroit où il s'était enfermé : la vie générale continuerait d'évoluer autour de lui. Depuis quelque temps, un silence relatif s'était fait dans le monde du travail. Toutefois, on sentait bien qu'il n'y avait là qu'une trêve, et que le mouvement qui avait déjà failli tout emporter l'année dernière n'était que suspendu. Pourquoi en aurait-il été autrement? Les ouvriers étaient soumis aux mêmes excitations violentes que par le passé. Ils avaient plus de confiance encore dans la faiblesse du gouvernement actuel que dans celle de son prédécesseur. Il fallait s'attendre à tout.

On sait comment la chose est venue. Un congrès général, tenu à Commentry, a décidé qu'il y avait lieu de proclamer la grève générale, et a laissé au Comité national des mineurs le soin de rendre sa décision effective. Jusque-là rien de bien nouveau. Nous avions déjà une certaine habitude de voir les congrès ouvriers jouer avec la grève générale ; mais le Comité national, qui est en quelque sorte leur pouvoir exécutif, avait toujours trouvé le moyen d'éluder la difficulté, car ils ne se dissimulait pas que la grève générale était une périlleuse aventure, et que, s'il fallait menacer toujours le monde capitaliste d'y recourir, comme à une ressource suprême, il serait

imprudent de réaliser la menace et d'en imposer les risques aux travailleurs. Tel était le sentiment de M. Basly, par exemple, et de M. Lamendin, si influens dans la région du Nord : ils ont certainement contribué pour beaucoup à empêcher la grève générale d'éclater dès l'année dernière, en laissant entendre que, si elle était votée, ils ne s'y soumettraient pas. En même temps, M. Jaurès publiait une série d'articles dans lesquels il s'efforçait de dissiper les illusions des ouvriers sur l'efficacité d'un instrument de guerre qu'on leur avait dépeint comme tout-puissant. Mais sa voix était peu écoutée, et les ouvriers restaient dans leur for intérieur convaincus que la grève générale serait, lorsqu'ils la proclameraient, d'un effet irrésistible. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la Révolution qui devait bouleverser tout le monde social d'aujourd'hui ; pour tous, c'était un ultimatum formidable devant lequel tout devait plier. On le leur avait dit si souvent, qu'ils avaient fini par le croire aveuglément. Les habiles parmi eux, ou parmi leurs meneurs, se servaient de la grève comme d'un épouvantail pour effrayer les pouvoirs publics, solliciter leur intervention dans les conflits du capital et du travail, et arracher aux compagnies minières quelques concessions nouvelles. Mais ils sentaient bien que, le jour où ils exécuteraient leur menace, ils brûleraient leurs dernières cartouches et se désarmeraient pour toujours. Les autres, d'esprit plus simple, ne comprenaient rien à ces atermoiemens. Puisqu'on pouvait, pensaient-ils, tout terminer d'un seul coup, pourquoi ne pas le faire? Il y aurait peut-être quelques jours d'épreuve plus ou moins pénibles à traverser, mais aussi le but serait pleinement atteint et les travailleurs verraient enfin l'ensemble de leurs revendications triompher. Ils avaient dressé, ou on avait dressé pour eux le programme complet de ces revendications, qui se composait d'un minimum de salaires à fixer pour toute la surface du territoire, de la journée de huit heures également imposée partout, et enfin d'une retraite de 2 francs par jour, accordée à tous les travailleurs après trente années de travail dans les mines, et à cinquante ans d'âge. Il y avait bien encore quelques autres revendications, mais elles étaient moins importantes, et la grève générale devait leur en assurer par surcroît le bénéfice. Il fallait donc la proclamer sans tarder davantage ; et plus les ouvriers comparaient la médiocrité des avantages qu'ils avaient obtenus par d'autres procédés à l'immensité de ceux que la grève générale devait leur assurer en bloc, moins ils comprenaient les hésitations, la timidité, la pusillanimité de leurs chefs.

Il en est du monde du travail comme de quelques autres. Au-

dessous des chefs officiels et apparens, d'autres influences plus difficiles à saisir, mais non moins actives que la leur et souvent plus efficaces, entretiennent dans la masse une fermentation incessante. La grève générale actuelle en est la preuve. Elle a commencé avant même que le congrès de Commentry fût réuni, a pris une recrudescence plus forte dès qu'il l'a été, et s'est encore développée lorsque ses décisions ont été connues. Enfin elle avait déjà envahi un grand nombre de centres miniers, sans attendre que le Comité national des mineurs eût tenu sa première séance. Celui-ci, se sentant débordé de toutes parts, a eu la main forcée. Il a eu peur de perdre sa popularité et son prestige s'il essayait d'arrêter un mouvement dont il ne se sentait plus le maître. Il s'est résigné à ordonner une grève qui n'avait pas attendu son ordre pour éclater.

Les journaux socialistes en concluent que la grève générale a été toute spontanée, qu'elle est sortie de la conscience des ouvriers par un mouvement qu'on peut comparer à ceux de la nature elle-même, dont personne n'est responsable et auxquels tout le monde doit se conformer. Que ce mouvement soit aveugle, oui certes, il l'est : mais spontané, non. Il ne suffit pas, pour qu'un mouvement soit spontané, qu'il échappe aux mains de ceux qui prétendaient le diriger. Voilà plusieurs années qu'on entretient les ouvriers dans la conviction que les griefs qu'on leur a forgés sont légitimes, que leurs revendications sont sacrées, que c'est uniquement par mauvaise volonté et par rapacité naturelle que les capitalistes refusent d'y accéder. A ces hommes dont le labeur est dur et la vie difficile, on présente une sorte de paradis terrestre où on leur dit qu'il leur est loisible d'entrer quand ils le voudront par la porte de la grève ; et on s'étonne qu'à un certain moment ils poussent violemment cette porte, prêts à l'enfoncer si elle résiste ! Il n'y a certainement là rien de spontané ; tout, au contraire, a été préparé de très longue main. Les meneurs habituels des grévistes cherchent à les excuser en disant qu'ils ont été longtemps trompés, dupés, bernés ; et, sans doute, ils l'ont été ; mais par qui, sinon par ces meneurs eux-mêmes? La responsabilité des déceptions revient à ceux qui ont fait naître des espérances irréalisables. Il en est finalement résulté pour le monde du travail tout entier, ouvriers et patrons, un malaise intolérable, au point que ceux mêmes qui redoutaient le plus le dénouement de la grève générale, parce qu'ils en comprenaient le mieux les périls, avaient fini par se demander s'il ne valait pourtant pas mieux que cette inquiétude de tous les jours et cette incertitude du lendemain où on les avait condamnés à vivre.

Beaucoup se sont dit qu'ils n'échapperaient pas indéfiniment à la grève, qu'elle éclaterait immanquablement un jour ou l'autre, et qu'il fallait en prendre bravement son parti. A force de parler de la grève générale, on a familiarisé les esprits avec elle. D'autres dangers ont pu, par leur continuité, paraître encore pires, et l'épreuve ne se présente plus aujourd'hui avec le cortège d'épouvantes qu'elle avait encore il y a peu d'années.

Avant de raconter les incidens qui ont précédé et accompagné la proclamation de la grève générale, il y a lieu d'en signaler le caractère essentiel. Elle a commencé dans les divers centres industriels sans que les compagnies houillères aient été saisies d'aucun grief et mises en demeure d'y satisfaire. La grève est un droit pour les ouvriers; personne ne songe à le contester; mais encore conviendrait-il qu'avant de l'exercer, ils fissent connaître aux compagnies ce dont ils se plaignent et ce qu'ils demandent. Les compagnies verraient alors ce qu'elles ont à faire. Depuis quelque temps déjà, les ouvriers ont pris l'habitude de procéder autrement. Ils commencent par se mettre en grève, c'est-à-dire par rompre le contrat qui les lie à leurs patrons, et c'est seulement ensuite qu'ils cherchent ce qu'ils pourraient bien réclamer. Ils échappent, par le caractère collectif de leur acte, et aussi par la modicité ordinaire de leurs ressources individuelles, aux responsabilités que la loi a organisées pour faire respecter le contrat de travail : les patrons seuls y restent assujettis. On comprend, d'ailleurs, que les ouvriers en soient logiquement venus là depuis que leurs exigences principales, au lieu de s'adresser à leurs patrons, s'adressent aux pouvoirs publics. Ils se mettaient en grève autrefois pour obtenir une augmentation de leurs salaires, ou une amélioration quelconque de leur existence; ils le font aujourd'hui pour obtenir du gouvernement et des Chambres la proposition et le vote aussi rapides que possible de tout un ensemble de lois dont ils ont fait le cahier de leurs revendications. Ils ne peuvent pas s'adresser à leurs patrons pour obtenir qu'une loi soit votée : c'est plus haut qu'ils doivent faire remonter leur menace. Malheureusement les patrons sont les premiers à souffrir d'une situation à laquelle ils ne peuvent rien. Aujourd'hui, par exemple, si le prétexte de la grève dans la région du Nord est le mécontentement causé aux ouvriers par un abaissement des salaires, dans la région du Centre, de l'Est et du Midi, le prétexte est différent : les ouvriers y demandent le vote immédiat des lois que nous avons énumérées plus haut. Ce n'est donc pas seulement des compagnies houillères que dépend la solution. Spectacle tout nou-

veau! La grève, qui était à l'origine et qui aurait dû toujours rester un fait d'ordre privé, devient un fait d'ordre public : elle sert à exercer une pression sur le gouvernement lui-même. Les ouvriers traitent avec lui de puissance à puissance, avec la persuasion qu'ils seront en fin de compte les plus forts. Quoi qu'il en soit, ils commencent par la rupture, se réservant de dire plus tard les conditions auxquelles ils consentiront à reprendre le travail.

Ces conditions sont maintenant connues. Elles ont été notifiées à la fois par M. Cotte, secrétaire général du Comité national des mineurs, à M. le président du Conseil et au Comité des houillères de France, sur le caractère duquel il se méprenait, comme on le verra bientôt. Le ton employé à l'égard du gouvernement était sec et tranchant ; il était froid, mais poli à l'égard du Comité des houillères. « Nous osons espérer, disait M. Cotte à M. Combes, que le gouvernement s'emploiera à faire aboutir ces lois avec toute la diligence que nous en attendons. Dans le cas contraire, nous verrions à prendre telles mesures que comporte la situation. » C'est évidemment de la grève générale que M. Cotte menaçait M. Combes, s'il ne répondait pas comme il fallait.

M. Combes a répondu dans les termes les plus bénins. Sur les deux points qui ont déjà été soumis aux Chambres, à savoir la limitation des heures de travail à huit heures et les retraites ouvrières, il a promis de faire tout ce qui dépendait de lui pour que l'œuvre parlementaire fût poussée activement. Il s'est bien gardé de dire un mot des difficultés qu'elle devait inévitablement rencontrer et qui en retarderont l'achèvement. La Chambre a, en effet, voté une loi qui diminue par étapes successives la durée des heures de travail et finit par la ramener à huit heures. Cette loi est maintenant soumise au Sénat, dont la commission n'a pas encore terminé son travail, et M. Combes n'ignore pas les résistances très fortes qui s'y sont produites. Il n'est pas probable que la loi soit votée au Luxembourg dans les mêmes conditions qu'au Palais-Bourbon. Quant à la loi sur les retraites ouvrières, M. le président du Conseil a rappelé qu'elle était encore pendante devant la Chambre; mais il sait fort bien que le projet déposé par l'ancien ministère n'a pas pu résister à l'épreuve de quelques jours de discussion et qu'il n'a aucune chance d'être voté, à moins d'être remanié dans ses principes encore plus que dans ses détails. Si on veut réellement aboutir, un autre projet de loi est indispensable. Reste la question du minimum de salaire. A cette question, déjà posée il y a un an, M. Waldeck-Rousseau avait répondu que le

débat devait rester libre entre patrons et ouvriers, et qu'il n'était nullement de l'ordre législatif. C'était la vérité même : elle s'impose avec tant d'évidence que le ministère actuel ne pouvait que la reconnaître à son tour. Cependant il ne l'a pas fait sans équivoque. « Pour le minimum de salaire, écrit M. Combes à M. Cotte, je ne peux que m'en référer, soit aux observations émises par mon prédécesseur dans la lettre qu'il vous écrivait à la date du 16 octobre 1901, soit aux résolutions éventuelles que les Chambres, déjà saisies de cette question par l'initiative parlementaire, pourraient être conduites à adopter. » Qu'est-ce à dire? M. Combes déclare que son opinion est conforme à celle de M. Waldeck-Rousseau; mais il ajoute que, si les Chambres en adoptent une autre, il n'y fera aucune résistance. S'en référer d'avance aux résolutions éventuelles et dès lors encore inconnues de la Chambre, cela ressemble fort à une abdication. Se rallier, si la Chambre les consacre, aux propositions émanées de l'initiative parlementaire, alors que le gouvernement antérieur a déclaré qu'il n'en ferait lui-même aucune, la question ne pouvant pas être tranchée par une loi, c'est une défaillance qui, dans les circonstances où nous sommes, peut avoir de funestes effets.

La réponse de M. le président du Conseil à la lettre du Comité ouvrier est donc assez faible. Celle du Comité des houillères de France est, au contraire, pleine de netteté et de bon sens. Le Comité national des ouvriers demandait au Comité des houillères d'envoyer treize délégués à une sorte de conférence où ils rencontreraient treize délégués des mineurs, et où le gouvernement était invité aussi à se faire représenter. Appelé à départager les ouvriers et les patrons qui, étant en nombre égal, se tiennent les uns les autres en équilibre, le gouvernement aurait éprouvé un grand embarras : toute la responsabilité serait retombée sur lui. Aussi a-t-on remarqué que M. Combes, dans sa réponse à M. Cotte, n'a fait aucune allusion à l'invitation qui lui a été adressée, comptant peut-être sur le Comité des houillères pour l'enterrer. Le Comité des houillères ne l'a pas acceptée, en effet, sous la forme défectueuse où elle était présentée. Il a jugé inutile de reproduire dans un vain conciliabule des opinions qu'il avait déjà fait connaître à maintes reprises, qu'il avait appuyées d'argumens et de chiffres, et sur lesquelles il n'a pas varié depuis lors. Toutefois, il s'est déclaré prêt à se présenter contradictoirement avec les ouvriers devant les commissions parlementaires, ou même extra-parlementaires que le gouvernement pourrait instituer pour étudier certaines questions et y donner une solution pratique. Mais ces questions ne peuvent

pas être toutes celles que les ouvriers mineurs ont posées, et ici le Comité a dû faire une distinction. « Aux termes de l'article 2 de nos statuts, dit son président, M. Darcy, notre association a pour objet la défense des intérêts communs de l'industrie houillère. Cette disposition, dont une pratique constante a fixé le sens, exclut des délibérations de l'association les conditions selon lesquelles il convient à ses membres de gérer l'exploitation économique, technique ou commerciale de leurs entreprises respectives. Le Comité serait aussi peu compétent en fait que mal fondé en droit pour donner un avis sur des situations locales ou des intérêts particuliers, et intervenir de ce chef d'une manière quelconque dans des débats relatifs à l'organisation du travail et à la fixation du salaire. » Il n'y a, en effet, rien de plus contingent, ni de plus divers, ni de plus variable que les questions de ce genre, et il est chimérique de vouloir leur donner une solution unique, la même pour tous les temps et pour tous les lieux. Nous renvoyons nos lecteurs aux articles si intéressans, et surtout si sensés, que M. Charles Benoist vient de publier à ce sujet dans la *Revue*, sans se douter qu'ils auraient une application aussi étroite à des faits aussi prochains. Il est impossible que les conditions du travail soient partout les mêmes, et impossible aussi que les salaires soient uniformes. Aussi le Comité des houillères s'est-il déclaré incompétent en pareille matière, chaque industriel devant rester libre de sa gestion. Les questions de législation rentrent, au contraire, dans son domaine. Si on l'interroge sur la réduction de la durée des heures de travail et sur les retraites ouvrières, il est prêt à répondre, moins pour reproduire son opinion bien connue que pour la soutenir et la défendre, mais à la condition de faire par là œuvre sérieuse et de ne pas perdre son temps dans des colloques qui ne peuvent aboutir à rien. Le Comité national des mineurs, tout au contraire, paraissait surtout désireux de gagner du temps, ou plutôt d'en perdre, et c'est à cela seulement que le Comité des houillères ne s'est pas prêté. L'intérêt serait d'ailleurs médiocre, a-t-il dit, « à approfondir l'examen des chiffres et articles quand la grève est invoquée, et que déjà elle éclate sans même attendre le signal, ni donner de motifs. » Le Comité des mineurs s'est servi de la lettre du Comité des houillères pour rejeter sur celui-ci la responsabilité de la grève, et le Comité des houillères a répliqué en termes énergiques; mais personne ne pouvait se laisser prendre à ce vain prétexte, puisque la grève avait fait depuis quelques jours de tels progrès qu'on pouvait déjà la considérer comme générale, avant même qu'aucune réclamation eût été soumise aux compagnies. Le Comité des mineurs,

dans une dernière lettre à M. le président du Conseil, a déclaré que les ouvriers, comparant « les bénéfices scandaleux réalisés par les compagnies » à leurs « infimes salaires, » avaient « obéi à un sentiment bien explicable » en relevant le prétendu défi du Comité des houillères. C'est déjà une déclaration de guerre. Néanmoins le Comité ouvrier ne veut pas encore désespérer! Il presse le gouvernement d'user de « sa grande et haute autorité » pour amener le Comité des houillères à ce débat contradictoire qui, évidemment, est condamné à rester stérile. S'il y avait un moyen, sans compromettre les intérêts permanens et, quoi qu'on en dise, solidaires du monde du travail, d'échapper à la crise sans précédens qui se prépare, il faudrait s'empresser d'y recourir. Mais, s'il y en a un, ce n'est certainement pas celui-là.

Deux choses méritent d'être mises en vue : l'une, que les ouvriers sont loin d'être unanimes sur l'utilité de la grève; l'autre, que ceux mêmes qui en sont partisans lui donnent des objets très divers. Ainsi, dans les bassins du Pas-de-Calais et du Nord, M. Basly a restreint les revendications des ouvriers à la question des salaires. Il y a quelque temps, un accord s'était produit entre patrons et ouvriers pour ajouter aux salaires une prime d'un tant pour cent. La situation de l'industrie houillère était alors florissante, et les compagnies pouvaient supporter ce surcroît de charges. Elles s'étaient engagées à le faire pendant deux ans, terme qui est arrivé à son expiration il y a six mois. A ce moment, une diminution a été opérée dans le salaire, qui a été néanmoins maintenu à un taux supérieur à celui d'avant la convention. Les ouvriers ont protesté, comme il fallait s'y attendre. Et pourtant, si rien n'est plus naturel que d'élever les salaires lorsque les bénéfices de la compagnie augmentent, rien aussi ne l'est plus que de les diminuer lorsque ces bénéfices diminuent. Mais les ouvriers ne l'entendent pas de la sorte : ils regardent toujours les concessions qu'ils ont une fois obtenues comme un minimum au-dessous duquel on ne peut plus descendre sans violer un droit acquis. C'est ce qui vient d'arriver dans la région du Nord : de là le mécontentement qui a amené la grève. Elle prendrait sans doute fin tout de suite si les compagnies minières étaient en mesure de consentir, totalement et sans doute même partiellement, aux concessions qu'on leur demande. L'étroite solidarité entre les ouvriers est une illusion ajoutée à tant d'autres. « Un pour tous, tous pour un! » avait dit le Comité national. Il ne semble pas que cette belle formule trouve ici son application. Le lendemain même de la proclamation de la grève générale, les délégués des mineurs syndiqués du Pas-de-Calais et du Nord se réunis-

saient à Lens au nombre de 140, et ils rédigeaient un ordre du jour, pour dire quoi ? Que le Comité des houillères avait parfaitement raison, que la question des salaires ne pouvait pas recevoir une solution uniforme, et qu'elle devait être traitée séparément dans chaque compagnie entre ouvriers et patrons. Aussitôt M. Basly a prié les préfets du Nord et du Pas-de-Calais de vouloir bien servir d'intermédiaires entre patrons et ouvriers, pour une entente redevenue possible. Le Comité national s'est ému ; il a protesté contre le schisme de M. Basly. Blâmé par les uns, approuvé par les autres, celui-ci a tenu bon jusqu'à présent. Telle est la situation au Nord. Dans le Centre et dans le Midi, la crise a plutôt un caractère politique : on y maintient intégralement le programme des revendications ouvrières. On s'y plaint de la mollesse et de l'inertie du gouvernement, et la grève n'y est autre chose qu'une sommation adressé aux pouvoirs publics. Mais, ni au Nord, ni au Centre, ni à l'Est, l'unanimité des ouvriers n'est acquise à la grève. Dans certains bassins, celui de Montceau-les-Mines par exemple, le mouvement gréviste ne s'est même pas fait sentir encore. Enfin les syndicats jaunes se sont organisés un peu partout pour la résistance aux syndicats rouges, comptant sur eux-mêmes plus que sur le ministère pour assurer la liberté du travail.

Celui-ci a toutefois mis sur pied un nombre de troupes considérable ; mais il ne suffit pas d'avoir beaucoup de troupes sur les lieux, s'il n'y a pas, à Paris même, de la résolution et de l'énergie ; et, à cet égard, l'incident de Terrenoire nous inspire des craintes. Placé dans le cas de légitime défense, à côté d'un de ses camarades, qui était tombé sous un coup de pierre, un gendarme a fait feu et a tué un de ces agresseurs : une instruction a été ouverte et le gendarme arrêté ! Il ne faudrait pas beaucoup de faits comme celui-là pour énerver la force publique. Déjà le Comité national des mineurs, prévoyant des conflits possibles, sinon probables, prêche l'indiscipline dans l'armée. Aussitôt après avoir proclamé la grève générale, il a publié un manifeste dont un passage s'adresse spécialement « aux soldats. » On leur cite comme un modèle à suivre le colonel de Saint-Rémy, qui a refusé d'exécuter des ordres que sa conscience désavouait. Les socialistes avaient poussé des clameurs de colère contre le colonel de Saint-Rémy en apprenant son refus d'obéissance : ils se ravisent aujourd'hui. Nous n'avions que trop prévu le parti qu'ils essaieraient de tirer de cette affaire, et ce qui se passe aujourd'hui montre que nos craintes n'étaient pas tout à fait vaines.

On se demande pourquoi les ouvriers mineurs ont choisi le mo-

ment actuel pour proclamer la grève générale. La diminution de salaire dont nous avons parlé, et qui a été le principal motif invoqué par les mineurs de Nord, n'est pas un fait nouveau : il date de plusieurs mois. Le surplus des revendications ouvrières est encore plus ancien. On peut dire, à la vérité, que c'est pour ce motif que les ouvriers ont perdu patience : mais il y a des motifs pour qu'ils l'aient perdue précisément aujourd'hui. Ils viennent du dedans et du dehors. La proximité de l'hiver, qui rend le charbon de plus en plus indispensable, en est un; la prochaine rentrée du parlement en est un autre. Le gouvernement avait annoncé qu'il allait inviter la Chambre à discuter les demandes d'autorisation des congrégations religieuses : s'il a cru apaiser par là les impatiences des ouvriers, il s'est trompé. La question des congrégations laisse les ouvriers tout à fait indifférens : le moindre grain de mil fait beaucoup mieux leur affaire. Quand M. Combes a dévoré une congrégation ou deux, ils ne se sentent pas rassasiés : ce sont là des goûts et des festins de bourgeois! Les ouvriers, plus pratiques, ont voulu influer sur l'ordre du jour que les deux Chambres auront à régler le jour de leur rentrée : si les lois sociales n'y figurent pas en bon rang, ce sera pour eux un grief de plus.

Les motifs d'opportunité que les ouvriers ont trouvés au dehors sont tirés de la grève des mineurs américains, qui dure déjà depuis quelque temps et qui ne paraît pas encore sur le point de finir. Nous aurions voulu donner des détails sur cette grève; elle a présenté des phénomènes économiques et politiques très intéressans; mais la nôtre a absorbé aujourd'hui toute notre attention. Nous aurions aimé à montrer M. le président Roosevelt intervenant avec une générosité tout impulsive entre ouvriers et patrons, leur conseillant la conciliation, essayant même de la leur imposer, et se chargeant de tout régler à la satisfaction générale, pourvu seulement que les ouvriers consentissent à reprendre le travail et les compagnies à remettre leurs intérêts entre ses mains. Cette initiative est tout à fait suivant le cœur de nos socialistes français : ils n'auraient pas manqué de la conseiller à M. Loubet, si elle avait réussi à M. Roosevelt. Par malheur, elle a échoué jusqu'ici assez piteusement. Les compagnies se sont plaintes avec amertume que le Président se mêlât de ce qui ne le regardait pas, et les ouvriers ont énergiquement refusé de reprendre le travail. Les bonnes intentions de M. Roosevelt ont été reconnues, mais peu appréciées; et il en sera ainsi neuf fois sur dix, lorsque le gouvernement voudra s'immiscer dans des conflits qui ne sont pas de

sa compétence. M. Roosevelt avait eu soin de dire qu'il n'intervenait pas comme président de la République, mais comme homme. Ces distinctions subtiles échappent à l'esprit des masses, et il faut bien avouer qu'elles correspondent assez mal à la réalité. Dans certains cas, l'homme est inséparable de la fonction qu'il exerce : cela arrive surtout lorsque la fonction est si haute qu'elle dépasse l'homme et qu'il lui doit son prestige. Mais cette digression, quelque instructive qu'elle soit, nous entraînerait trop loin si nous voulions y insister. Ce qui est sûr, c'est que la crise américaine, en se prolongeant comme elle le fait, a encouragé nos propres ouvriers. On leur avait dit l'année dernière que, s'ils se mettaient en grève, il serait facile de faire venir du charbon d'Amérique, et aujourd'hui l'Amérique a besoin d'en importer beaucoup en prévision d'un hiver qui s'annonce comme rigoureux. Mais le charbon est abondant en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, et il y en a en France, dans toutes les compagnies qui en usent, des réserves si considérables que l'arrêt de la production ne sera guère préjudiciable qu'aux compagnies houillères et aux malheureux ouvriers.

Ce sont ces derniers qui sont appelés à en souffrir le plus douloureusement. Victimes des chimères dont on les a nourris, ils ont couru d'eux-mêmes au-devant d'une épreuve qui ne se terminera pas sans de grandes souffrances. M. Combes, dans un discours qu'il a prononcé, le 6 octobre, au banquet du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, avait, tout entier à l'obsession principale de son esprit, parlé surtout de la loi sur les associations et du courage avec lequel il l'appliquerait jusqu'au bout. Il a pourtant consacré quelques phrases à l'éventualité de la grève générale, mais pour l'écarter avec un bel optimisme. « A quoi bon, a-t-il dit, cet expédient désastreux dans un pays à régime représentatif comme le nôtre, qui possède deux Chambres également imprégnées de l'esprit démocratique et un gouvernement acquis d'avance à tous les projets tendant à l'amélioration du sort des classes ouvrières ? » A quoi bon? demande M. Combes, comme s'il suffisait qu'une chose ne fût pas bonne pour qu'elle n'arrivât pas. Son gouvernement est arrivé pourtant, et beaucoup d'autres choses arriveront encore qu'il ne paraît pas avoir prévues. Tandis qu'il sauvait la République, trop facilement en vérité! d'un danger imaginaire, un danger véritable est apparu cette fois, inquiétant, menaçant, peut-être sinistre. Mais nous ne voulons pas affaiblir M. Combes par des paroles inopportunes : puisse-t-il conjurer ce danger!

L'espace nous fait défaut, pour parler comme il conviendrait de notre récente convention avec le Siam ; mais nous y reviendrons. Cette convention, qui remplace le traité de 1893, a un caractère différent, et semble le gage d'une politique nouvelle, donné à notre voisin d'Indo-Chine. Toutes les clauses du traité de 1893, que le Siam avait regardées comme attentatoires à sa dignité, à sa souveraineté, à sa sécurité, et qui avaient été une source de conflits continuels entre lui et nous, disparaissent. Ainsi, nous évacuerons Chantaboun, et nous renonçons à la neutralité d'une zone de vingt-cinq kilomètres de large sur la rive droite du Mékong, neutralité qui s'étendait aussi aux provinces de Battambang et de Siem Reap, ou d'Angkor. Mais alors, c'est notre propre sécurité sur la rive gauche du grand fleuve qui aurait été compromise, si le Siam ne nous avait pas donné sur la rive droite des garanties d'un autre ordre. Il nous en a donné de territoriales et de politiques. Les territoires concédés sont l'ancienne province cambodgienne de Melou Prey, la province laotienne ou royaume de Bassac, et une bande de territoire sur le Grand Lac, centre de pêches très importantes. Tous ces territoires, situés sur la rive droite du Mékong et les deux premiers le long du fleuve, seraient éventuellement des points d'appui précieux. Mais ce sont les approches mêmes du Mékong qu'il fallait protéger, et nous ne pouvions être en sécurité dans la partie orientale de son bassin, que si la partie occidentale ne risquait en aucun cas d'être abandonnée à des influences étrangères. Le Siam a pris l'engagement de ne laisser pénétrer, dans la partie siamoise du bassin du Mékong, que des troupes siamoises commandées par des officiers siamois, et de s'entendre avec le gouvernement français s'il ne trouvait pas dans les capitaux et dans un personnel siamois des ressources suffisantes pour la création des ports, des routes et des chemins de fer qu'il voudrait y construire. Telles sont les lignes générales de cette convention, dont nous négligeons pour le moment les détails. Nous espérons qu'elle sera mieux respectée et plus durable que l'ancien traité ; mais il faut pour cela que le Siam sache apprécier les sentimens qui nous ont amenés à la conclure, et qu'il s'applique à justifier la confiance que nous lui avons témoignée.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXII[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

ONZIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1902

Livraison du 1[er] Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

Livraison du 1er Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 40638.